

Cinq années au Congo : 1879-
1884 : voyages, explorations,
fondation de l'État libre du
Congo... ([Reprod.]) / Henry
M. [...]

Stanley, Henry Morton (1841-1904). Auteur du texte. Cinq années au Congo : 1879-1884 : voyages, explorations, fondation de l'État libre du Congo... ([Reprod.]) / Henry M. Stanley ; traduit de l'anglais par Gérard Harry.... 1885.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

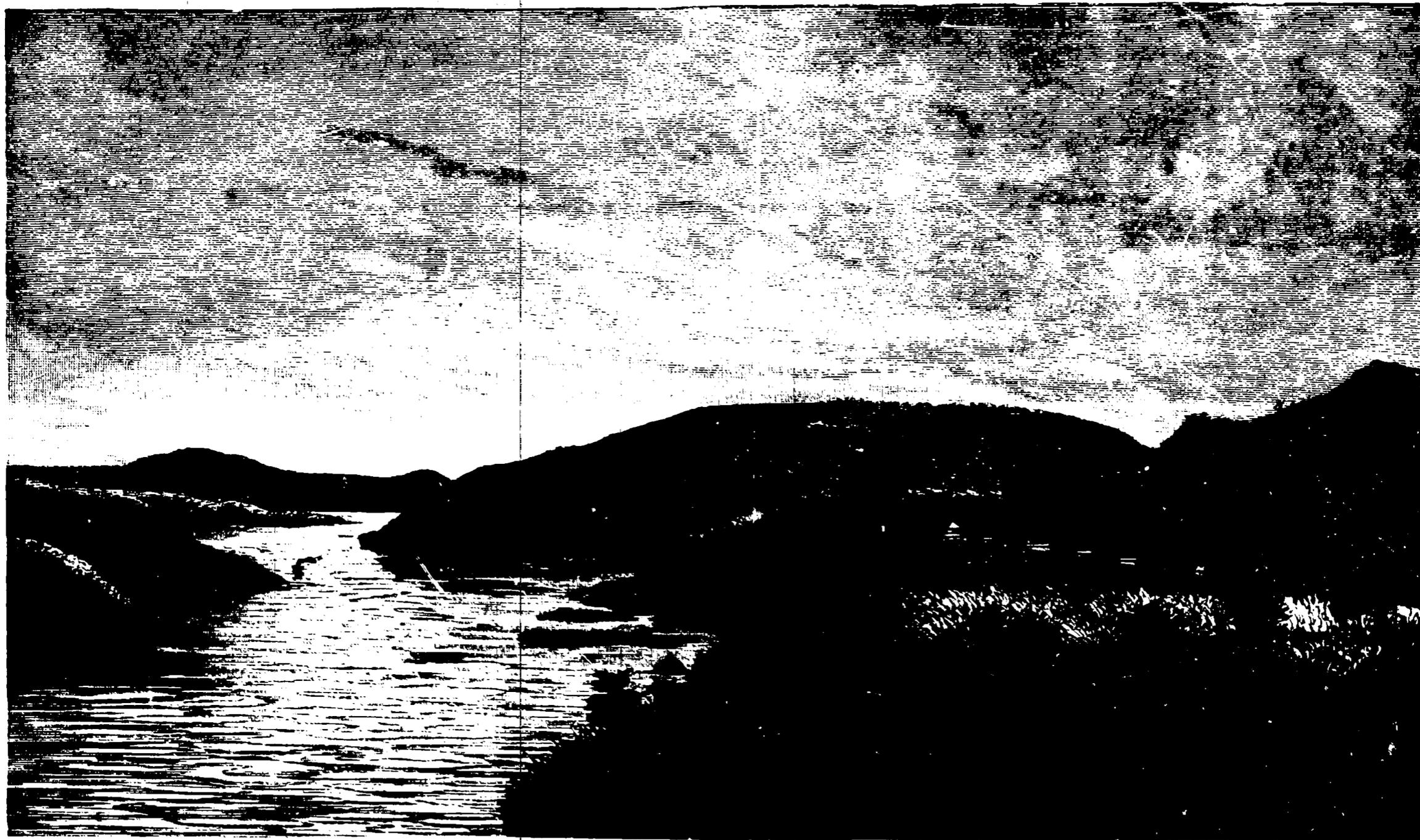
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.



VUE DE VIVI, D'APRÈS UNE AQUARELLE DE M. LE LIEUTENANT VANDE VELDE

HENRY M. STANLEY

CINQ ANNÉES

AU CONGO

1879 — 1884

VOYAGES — EXPLORATIONS

FONDATION DE L'ÉTAT LIBRE DU CONGO

Traduit de l'anglais par GÉRARD HARRY

OUVRAGE ILLUSTRÉ

120 Gravures sur bois et de 4 Cartes en couleur,
dont une carte murale dressée par H. M. STANLEY



PARIS

MAURICE DREYFOUS, ÉDITEUR

13, RUE DU FAUBOURG-MONTMARTRE, 13

Tous droits réservés.





A Sa Majesté Léopold II

ROI DES BELGES

AU SOUVERAIN QUI A CONÇU

DIRIGÉ ET SUBVENTIONNÉ L'ŒUVRE DE FONDATION

DE

L'ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO

et l'a fait officiellement consacrer.

A Tous Ceux qui

PAR LEUR ZÈLE, LEURS TALENTS, LEUR DÉVOUEMENT ET LEURS RESSOURCES

Y ONT PARTICIPÉ

Ce Livre est dédié

LISTE DES ILLUSTRATIONS

	Pages
Vue de Vivi, d'après une aquarelle de M. le lieutenant Van de Velde	frontispice
Portrait de S. M. le roi Léopold (hors texte)	VII
Portrait de Henry M. Stanley	1
Carte du Congo, d'après Filippo Pigafetta	7
Le colonel Strauch, président de l'Association Internationale du Congo, secrétaire-général de l'Association Internationale africaine	25
La flottille de l'expédition internationale à la Pointe de Banana	33
Les rives du Bas-Congo.	48
Vue du Congo et de la factorerie de Boma.	49
Vue de Boma, en face de Duka-Mboma	51
Groupe d'indigènes, hommes, femmes, adolescents	60
Fou de joie, Albert veut absolument se mettre à califourchon sur la carcasse de l'animal.	65
Une des îles du Bas-Congo.	70
Le Congo en aval de Vivi	76
Habitation et famille indigènes	80
Quartier-général, la station de Vivi et la montagne du Castel	81
Plan de Vivi.	84
Marchand de volaille indigène.	85
Le Congo, vue prise à l'embarcadère de Vivi	89
Types d'employés noirs de l'Association Internationale africaine.	93
Le quartier-général de Vivi, vu du nord.	96
L'intérieur de la station de Vivi	97
Ensemble de la station de Vivi, vu du nord	100
Indigène Basoundi	112
La Pointe de Ngoma, après la construction de la route	121
Vue générale de Vivi, d'après un croquis de M. Naet.	123
Diagramme des fourgons pour le transport des machines.	126
Les idoles de Banza-Ouvana	128

	Pages
Ascension d'une pente dans la gorge de Mpagassa.	129
Hauteur d'une allée d'acier	135
Les chutes de Yellala, vues de la rive gauche	137
L'ascension du Mont-Nyongena	145
Route montante et campement dans la forêt	149
M. Savorgnan de Brazza.	152
La mort de Soudi, de Tourou.	161
Élévation de notre voilier; Plan du voilier.	166
Plan des allées.	172
Adieux!	177
Le plateau de Manyanga	185
Gens de caravane	193
Porteurs d'ivoire.	196
Ngalyema, chef de Kintamo	204
Détroit de Msampala	212
Les cascades du Mpalanga.	213
Le Stanley-Pool entrevu du haut des collines de l'intérieur.	216
Camp dans la Savane entre les fleuves Mpalanga et Loulou.	217
Autour d'un camp	220
Indigène Batéké	224
« Amis et ennemis, tous les indigènes présents perdaient complètement la raison »	225
Indigène Batéké	229
Types de nos employés.	236
Léopoldville en avril 1882.	241
Types de nos employés nègres	253
Vue de Léopoldville et de Kintamo	265
Le Stanley-Pool vu à vol d'oiseau.	269
L'île Bamou, Stanley-Pool	272
L'entrée du lac Léopold II.	273
Ascension du Mfini.	289
Le village de Ndoua.	297
O ciel! il se précipite à l'eau, et c'est devant un canot vide que passe notre navire em- porté	305
Employés nègres de la côte occidentale sur la place de Vivi	321
Lieutenant Van de Velde	329
Employés recrutés sur la côte occidentale	336
Traversée du Mpalanga.	337
Vue de Kimpoko.	344

	Pages.
Femmes indigènes sur la place du marché à Léopoldville	345
Le Congo, vue prise à Kimpoko	348
Le Haut-Congo se jetant dans le Stanley-Pool.	349
Papa Gobila, de Msouata	352
Types d'employés nègres	357
Indigène By-Yanzi	360
Le maniement du fusil chez les indigènes	361
Indigène By-Anzi	364
Naturel indigent d'Inganda.	380
Entrevue devant la maison du chef d'Ouangata.	385
Indigène partant pour la guerre	389
La mort du lieutenant Janssen et de l'abbé Guyot.	393
Indigène d'Iboko.	405
La station de l'Équateur	409
Plan des établissements Bangalas	413
Indigène Bangala	416
Les rives du Haut-Congo	417
Indigène de Langa-Langa.	428
.... Et, en effet, voici qu'apparait l'« Ibanza ».	433
Vues de Bondeh	441
Vieux chef coiffé du chapeau indigène	444
Type de Basoko	445
<hr/>	
La crique voisine de la station de Stanley-Falls	465
Still-Haven	472
Une rue à Iboko.	473
Sacrifices humains chez les Ouakoutis, près de l'Équateur	481
La station de Kinshassa, Stanley-Pool	489
La station et le port de Léopoldville en 1884	493
Le Congo, vis-à-vis d'Isangila.	497
Femmes et enfants des employés nègres de l'État libre	505
La station de Mpozo, vue prise à Vivi	509
Le Congo, au-dessus du confluent du Congo et du Lulamba	513
Diagrammes du steamer <i>Le Stanley</i>	516
Plan du <i>Stanley</i>	516
Le steamer démontable <i>Le Stanley</i> quittant la jetée de Vivi.	517
Landana	520
D'Ambriz aux Camerouns	521
Factoreries de Vieux-Calabar, près Duke Town.	523

	Pages.
Du Niger à Ostende.	524
Portrait de M. Swinburne, chef de la station de Kinshassa	533
» du capitaine Hanssens	534
» du lieutenant Valcke.	535
» du lieutenant Van Gèle	536
» du lieutenant Coquilhat	537
» du sous-lieutenant Janssen	538
» du sous-lieutenant Parfoury.	538
» du sous-lieutenant Grang	539
» du docteur Allart.	539
» du sous-lieutenant Orban	540
» du lieutenant Liebrechts.	541
Plan de la direction des vents à Léopoldville	548
L'entonnoir du Bas-Congo.	549
Profil du bassin du Congo.	568
Carte de la division politique du bassin du Congo	570
Portrait de M. Delcommune	627
Le steamer <i>La Ville d'Anvers</i>	628

CARTES HORS TEXTE

Le Congo, de Banana à Boma et de Boma à Vivi	42
Le Stanley-Pool	208
La station de Vivi et ses environs.	516
Carte murale du bassin du Congo et des pays limitrophes, résultat de 400 observations nouvelles	A la fin du volume,

AVANT-PROPOS

Un Anglais — un sage! — a dit que l'application de l'adjectif « Don quichottesque » à de nobles idées et à de grands projets réussit plus souvent à les entraver, que toute autre épithète méprisante ou décourageante. En 1878, cet adjectif me fut plusieurs fois infligé, notamment par des personnages de Manchester. M'avisais-je de prononcer un discours, de faire une conférence, d'écrire une lettre, pour faire ressortir le succès probable d'une entreprise africaine, judicieusement conduite, — il se trouvait presque toujours un écrivain ou un négociant de Manchester pour me traiter de « rêveur », de « Don Quichotte journaliste », de reporter « à deux sous la ligne ». A Manchester même, cette accusation de Don quichottisme portée contre ma mission déterminā plus d'un homme intelligent à abandonner l'étude de la question des nouveaux débouchés, et aggrava injustement les préjugés existant contre l'Afrique et les entreprises africaines.

Le 12 novembre 1877, le *Daily Telegraph* publiait les lignes suivantes, signées de mon nom et qui attesteront, tout au moins, la ténacité de mes propres convictions à l'égard du Congo :

« Je suis persuadé que la question soulevée par cette puissante voie »
» fluviale deviendra, avec le temps, une question politique. Jusqu'ici, »
» toutefois, aucune des puissances européennes ne paraît revendiquer un »
» droit de contrôle sur ce fleuve. Le Portugal y prétend, il est vrai, »
» parce qu'il a découvert l'embouchure du cours d'eau; mais les grandes »
» puissances, l'Angleterre, les États-Unis et la France, refusent d'admettre »
» cette prétention. Si je ne craignais de refroidir, par la longueur de mes »
» lettres, l'intérêt que vous portez à l'Afrique et à ce superbe fleuve, je pour- »
» rais invoquer bien des arguments pour démontrer que la solution immé- »
» diate d'une aussi importante question serait un acte de haute politique. Il »
» me serait aisé de prouver que la puissance qui se rendrait maîtresse du »
» Congo absorberait, en dépit des cataractes, tout le commerce de »
» l'immense bassin qui se déroule derrière le fleuve. Ce cours d'eau est et »
» restera la grand'route commerciale vers l'ouest de l'Afrique-Centrale. »

En juillet 1878, le plus grand des hommes d'État français, Gambetta, formulait une prophétie qui s'est, depuis, réalisée.

« Vous avez », disait-il, « répandu la lumière de la science sur ce que

vous avez si bien surnommé le Continent mystérieux. Non-seulement vous avez ouvert à nos regards un nouveau continent, mais vous avez donné aux idées scientifiques et philanthropiques une impulsion qui influera sensiblement sur le progrès humain. Ce n'est pas uniquement par des actes individuels que ce phénomène se manifeste. Ce que vous avez fait a impressionné des gouvernements — dont la lenteur à se mouvoir est proverbiale — et l'impulsion que vous leur avez donnée ira, j'en suis convaincu, en s'accroissant d'année en année. »

Outre l'œuvre de l'*Association Internationale africaine*, dont ce livre est le récit, les Baptistes anglais ont porté le drapeau de la paix sur le Congo, au-delà de l'Équateur ; et les Baptistes américains, reprenant la suite de la tâche entamée par la *Mission de Livingstone* au Congo, travaillent à l'œuvre civilisatrice, côte à côte avec leurs frères anglais. Des Sociétés de missionnaires de Londres ont arboré l'étendard du christianisme sur les lacs Victoria et Tanganika. La *Compagnie des Lacs africains* et la *Société Free Kirk*, d'Écosse, opèrent activement sur le lac Mpassa et se rapprochent du Tanganika. Serpa Pinto et Wissmann ont traversé l'Afrique ; Ivens et Capello ont accompli de remarquables explorations à l'est d'Angola. M. de Brazza a doté la France d'un empire dans l'Ouest africain ; l'Allemagne s'est engagée à son tour dans des entreprises coloniales ; elle s'est annexée, dans le sud-ouest de l'Afrique, tout le territoire situé entre le cap Frio et les colonies britanniques de l'Afrique du Sud, le territoire de Camerouns et une fertile province de l'Afrique-Orientale ; l'Italie s'est établie sur le littoral de la mer Rouge ; la Grande-Bretagne a acquis le delta du Niger ; et le Portugal possède aujourd'hui 1,120,000 kilomètres carrés de territoire africain.

Ainsi se trouve justifiée la conviction exprimée par Gambetta.

Et nous ne sommes pas encore au bout. Bientôt, de nouveaux faits seront proclamés. L'heure est proche. L'impulsion donnée se propage et met en branle l'Europe entière. Ce livre contribuera à exciter plutôt qu'à apaiser cette fièvre. Publiés en huit langues différentes, ses appels à l'action détermineront, espérons-le, à se mettre en route et à l'œuvre, plus d'un des 325 millions d'hommes que compte l'Europe.

La société a les oreilles rebattues des contes de ma mère l'Oye et des sornettes de tout genre que lui ont si longtemps débités les faibles et les timorés, sur « les horreurs du climat » et le « Don quichottisme » des explorateurs.

Des centaines de jeunes gens européens ont été conduits, sans expérience préalable, au cœur de ce « continent affreux », et plus ils se sont avancés dans l'intérieur, plus leurs forces physiques se sont développées. Peu importe désormais ce que peuvent dire au sujet des dangers du climat, certains écrivains égoïstes, des commerçants rapaces et d'esprit borné, ou des agents congédiés comme insuffisants. Ce climat, nous en avons fait pendant six ans l'épreuve. A cette heure — et le pays n'est même pas encore entièrement organisé, — il y a moitié moins de maladies dans le bassin

du Congo que dans les terres basses de l'État d'Arkansas, dont la population a doublé depuis vingt-cinq ans.

Cependant, et bien que ma principale préoccupation soit de servir l'Afrique, je ne le ferai point aux dépens de la vérité. Il est question de sociétés qui se forment pour exploiter l'Afrique occidentale et orientale. Or, en ce qui concerne l'Afrique-Occidentale, force m'est de constater que tous les territoires dont l'exploitation promettait d'être lucrative sont déjà occupés. La côte n'est, après tout, qu'une petite ligne, fort mince. Les cours inférieurs du Kouanza, du Congo, du Chiloango, du Kouilou, de l'Ogooué, du Muni, des Camerouns, des fleuves d'Huile, du Niger, de la Roquelle, de la Gambie et du Sénégal ont été dotés de factoreries, et les lignes de côte intermédiaires sont parsemées d'établissements commerciaux. Nulle des maisons que je connais n'a besoin du concours de qui que ce soit pour l'achat des produits indigènes. Sur le Congo, sont établis la Grande Compagnie Hollandaise, Hatton et Cookson, et Daumas Beraud et C^{ie}, qui se sont frayé un chemin jusqu'au pied des cataractes. La Compagnie Nationale africaine est solidement installée sur le Niger. Toute nouvelle Société qui chercherait à lutter contre ces établissements pour l'achat des produits indigènes, s'exposerait à de fâcheux mécomptes et, sans doute, à des pertes d'argent.

Sur la côte orientale, il n'y a guère de place pour l'Européen. Si économe et si actif qu'il soit, le blanc peut difficilement entrer en concurrence contre le frugal Arabe, l'Hindi et le Banyan.

Il ne reste à exploiter commercialement que les bassins des grands fleuves, dont les principaux sont le Congo, le Nil, le Niger et le Chari. Encore, faut-il des voies ferrées pour relier les bassins supérieurs de ces fleuves à la mer. Tant que les chemins de fer manqueront, il sera inutile de songer à entreprendre dans ces régions un commerce vraiment rémunérateur. En revanche, le tableau suivant permettra d'apprécier l'importance des affaires qui pourraient être traitées sur les rives du fleuve, une fois ceux-ci ouverts au commerce par la création de voies ferrées :

	Longueur du chemin de fer.	Longueur des rives du fleuve.
Congo, entre Vivi et Stanley-Pool	236 kilomètres	17,290 kilomètres.
Nil, de Souakim à Berber	450 »	8,960 »
Niger, au-dessus de Rabba jusqu'à Komba	400 »	7,042 »
Chari et lac Chad, de Ribago à Mogolo	240 »	2,881 »
Totaux.	1,326 kilomètres	36,173 kilomètres.

Le capital nécessaire, calculé à 62,500 francs (1) par kilomètre, y compris la main-d'œuvre, les rails et le matériel roulant de chaque chemin de fer, s'élèverait à environ 85 millions et demi de francs, dont 15 millions pour le chemin de fer et la flottille du Congo, 29 millions pour le Nil, 26 millions pour le Niger, 15 millions et demi pour le Chari.

D'après les calculs les plus sérieux, la superficie territoriale et les populations que ces chemins de fer rendraient immédiatement accessibles se décomposent ainsi : Le Congo, 1,744,000 kilomètres carrés environ, 43 millions d'habitants; le Nil, 1,056,000 kilomètres carrés environ,

(1) Ce chiffre est nécessairement arbitraire. Le prix net du chemin de fer peut être plus ou moins élevé.

25,760,000 habitants; le Niger, 724,000 kilomètres carrés environ, 8,800,000 habitants; le Chari, 288,000 kilomètres carrés environ, 5,400,000 habitants; soit, en tout, 3,812,000 kilomètres carrés environ, et 80,960,000 habitants.

Le continent africain a une longueur totale de près de 25,000 kilomètres. Les rives des quatre fleuves, mises bout à bout, en ligne droite, auraient une longueur totale de plus de 36,000 kilomètres. Les territoires immédiatement accessibles au commerce peuvent être figurés par une ceinture de 250 kilomètres d'épaisseur, faisant tout le tour du continent. Il leur faudrait une moyenne d'un peu plus de vingt et un habitant par kilomètre carré, pour que leur population fût égale à celle des bassins des quatre fleuves, énumérée plus haut.

La partie de la côte africaine qu'on a le moins exploitée jusqu'à présent est celle comprise entre la Gambie et Saint-Paul de Loanda. Elle a une longueur de 4,645 kilomètres et fournit annuellement un chiffre d'affaires de plus de 512 millions de francs. En supposant les rives des quatre fleuves développées au même degré, elles donneraient lieu à un mouvement commercial sept fois et demie plus considérable et se chiffrant, par conséquent, chaque année, par une somme de plus de 3 milliards et demi. Or, comme nous venons de le voir, la somme requise, pour arriver à ce magnifique résultat, n'est que de 85 millions et demi de francs!...

Supposons qu'un continent fertile en produits des tropiques, habité par 81 millions de personnes utilisables, et offrant une ligne côtière de 25,000 kilomètres, surgisse tout-à-coup du sein de l'Atlantique. S'imagine-t-on la lutte effrénée qui s'engagerait aussitôt, entre les puissances, pour la possession de ce monde nouveau! Or, voilà quatre bassins de fleuves qui existent, qui s'offrent à la civilisation à raison de dix-huit centimes par arpent, en lui garantissant un commerce annuel de 3 fr. 80 par arpent, ce qui constitue un marché bien plus avantageux que n'en pussent offrir actuellement les Sociétés immobilières de l'Afrique-Orientale.

Je ne me flatte point, cela va sans dire, de voir se réaliser des idées aussi avancées. Mais, quand j'entends dire que le commerce anglais se plaint perpétuellement d'une crise, que les broches des filatures sont réduites au silence, les hauts-fourneaux éteints, je suis tenté de me demander ce que sont devenues cette énergie, cette audace traditionnelles, auxquelles la Grande-Bretagne doit sa renommée dans le monde commercial.

Examinons froidement ce qui se passe, à cette heure, en Égypte. En 1882, le chiffre total des exportations et importations de la Basse-Égypte et du Soudan s'est élevé à 420,125,025 francs; et cependant avant que le gouvernement britannique n'ait aplani toutes les difficultés qu'il rencontre dans ces pays, il aura dépensé au moins 400 millions, c'est-à-dire plus de quatre fois et demie autant d'argent qu'il en faut pour assurer au commerce universel une augmentation d'affaires équivalant à 3 milliards et demi de francs, dont les trois quarts seraient probablement absorbés par le commerce anglais. Souhaitons, néanmoins, que le bassin du Nil soit préservé du sort qui le menace. S'il échappe à la Grande-Bretagne, espérons, du moins,

que quelque autre nation cherchera, par tous les moyens, à le conserver à la civilisation. Que la France poursuive le grand projet tendant à relier le Haut-Niger au Sénégal, et l'un des trois grands bassins sera sauvé de la stérilité; qu'elle se montre sage et libérale dans sa politique douanière, et elle sera largement dédommée de ses sacrifices par les relations commerciales qu'elle aura engagées avec les 8,800,000 habitants des rives du Niger.

Ce livre contient des détails minutieux relativement à la production du plus grand et du plus peuplé des bassins fluviaux de l'Afrique. Ces renseignements, laborieusement recueillis, sont destinés non-seulement aux Européens ayant des intérêts en Afrique, mais encore à ceux dont les intérêts sont liés à la prospérité commerciale de l'univers entier.

Il suffirait à deux millionnaires — anglais, belges, français, allemands, italiens, hollandais, espagnols, portugais, suédois ou norvégiens — de s'associer, pour que la construction du chemin de fer du Congo devint un fait accompli. Je ne serais pas surpris de voir établir pareil chemin de fer d'ici à la fin de cette année.

Peu m'importe, personnellement, qu'on réalise ou non ce projet. Cependant, j'ai grand espoir que Manchester, si indifférent en 1878, si dévoué en 1884, à la liberté commerciale du bassin du Congo, se liguera avec Berlin, Paris et Bruxelles pour souscrire les quinze millions de francs nécessaires à la création de cette voie ferrée.

En tout état de cause, la Chambre de Commerce de Manchester, son excellent président, M. J. F. Hutton, et les directeurs des journaux de Manchester méritent toute notre reconnaissance pour le zèle avec lequel ils ont défendu les principes préconisés par l'auteur de ce livre, principes qui, seuls, puissent tirer l'Afrique de l'état de solitude, d'abandon, où elle a si longtemps végété.

L'auteur sollicite la permission de signaler à l'attention du lecteur le président de l'*Association Internationale africaine*, M. le colonel Strauch, dont le talent administratif, l'activité et la sage prévoyance ont contribué, dans une si large mesure, au succès de l'expédition; ainsi que M. le capitaine d'état-major Thys, officier d'ordonnance du roi, dont la patience a été mise à une rude épreuve, notamment à l'époque où le chef de l'expédition lui adressait péremptoirement des demandes d'approvisionnement.

Enfin, il est juste de faire savoir au lecteur anglais que l'expédition a contracté une véritable dette de reconnaissance envers M. William Mackinnon, de Balinakill, Clachan, comté d'Argyll (Écosse). Il nous a plus d'une fois accordé des secours matériels, et sa généreuse sympathie, ses bienveillants conseils, ne nous ont jamais fait défaut.

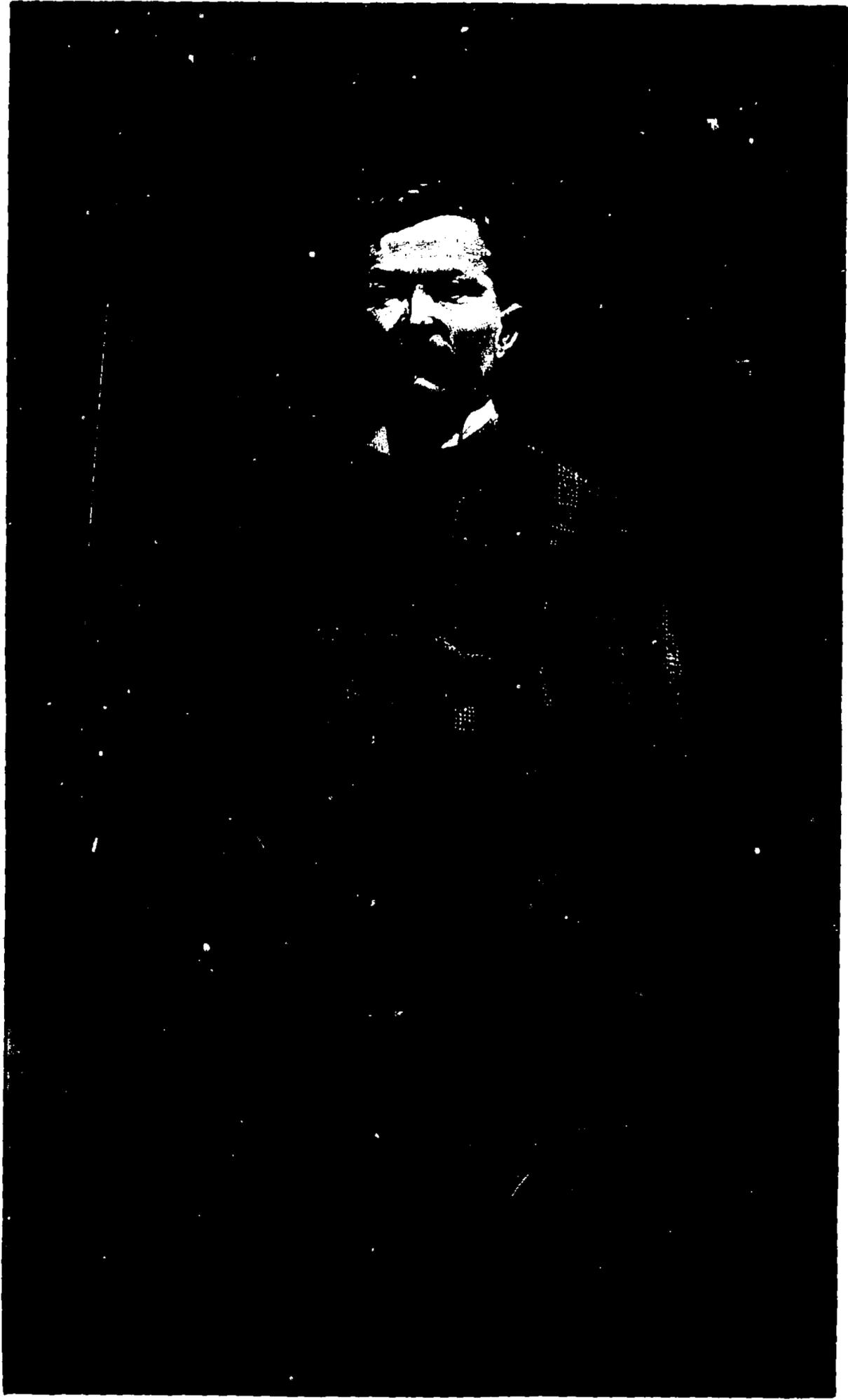
Les lois de la nature condamnent l'homme au travail. « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front. » Chez les peuples avancés, il est généralement admis que si toute peine mérite salaire, le mérite spécial mérite seul des éloges spéciaux. Quiconque se distingue par son zèle a droit à la considération; mais quiconque fait preuve de capacité, d'intelligence,

unies à ce même zèle, se rend digne d'une récompense plus haute. D'autre part, la société n'a que mépris pour la prodigalité et la paresse; que pitié pour l'insuffisance et la faiblesse innées; que blâme pour le vice; qu'oubli pour l'insuccès. Obéissant à ces lois générales de la critique, j'ai accordé des mentions honorables, dans mon chapitre sur les Européens, à tous ceux qui me paraissent s'en être rendus dignes par leurs travaux, leur courage moral, leur stoïcisme à l'heure des privations, leur intelligence, leurs aptitudes.

Je livre maintenant ce volume au public, avec l'espoir qu'il aidera à l'heureuse métamorphose de l'Afrique et donnera une nouvelle impulsion aux influences civilisatrices qui sont déjà à l'œuvre sur le continent mystérieux.

L'AUTEUR.

Londres, Avril 1885.



Henry Westaway

CINQ ANNÉES AU CONGO

VOYAGES — EXPLORATIONS — FONDATION D'UN ÉTAT LIBRE

INTRODUCTION HISTORIQUE

SOMMAIRE : Premières découvertes. — Erreurs et fables des anciens chroniqueurs. — L'expédition anglaise de 1816, ses malheurs, ses résultats. — La dernière expédition de Livingstone. — L'expédition de 1876. — Découverte des sources du Congo. — Histoire politique, depuis Pigafetta. — Les piliers commémoratifs. — L'esclavage. — Les traités de l'*Association Internationale africaine*.

I

C'est par Diego Caô, ou Cam, officier de marine portugais et gentilhomme de la maison de Don Juan II, roi de Portugal, que fut découverte l'embouchure du Congo. L'événement s'accomplit en l'année 1484-1485, au moment où, suivant Duarte Lopez, une expédition navale longeait la côte d'Afrique pour aller découvrir les Indes-Orientales. Pour commémorer le fait, le commandant de la flotte éleva un pilier sur le point méridional de la bouche, et le fleuve du Pilier, coulant à travers le royaume du Congo, fut, pendant quelque temps, connu sous le nom de Rio de Padrão.

Martin de Behaim, ou Martin de Bohême, présent à la découverte du cours d'eau, l'appela Rio Poderoso, ou rivière Puissante, en raison de l'immense volume d'eau qu'il déverse dans l'Océan.

Lopez, qui parcourut Angola en 1578, le représente comme « le plus grand fleuve du Congo, désigné, dans la langue indigène sous le nom de Zaïre, qui signifie : « je sais ».

De Barras et Merolla, qui suivirent Lopez à un siècle d'intervalle, attribuèrent également au fleuve le nom de Zaïre, auquel les Portugais modernes sont religieusement attachés, sans doute en raison de cette phrase

de leur poète classique, Camoëns : « *Cette transparente rivière : le Zaïre aux capricieux détours* ».

Sans manquer de déférence envers les anciens voyageurs et géographes, il est permis de constater que le mot Zaïre n'est ni plus ni moins qu'une corruption du mot Nzari, Nzali, Njali, Nzaddi, Niadi, etc., simple équivalent de « rivière » dans les nombreux dialectes usités sur le territoire qui passait communément, il y a trois siècles, pour le royaume du Congo.

Vers les premières années du xvii^e siècle, le fleuve commence à être désigné sur les cartes sous le nom de « Rio de Congo », bien que la partie supérieure du cours d'eau conserve le nom de Zaïre.

Depuis cette époque, les cartographes ne l'appellent plus guère autrement que fleuve du Congo, tandis que les Portugais restent fidèles à la dénomination de Zaïre.

Quiconque veut se donner la peine de jeter un coup d'œil sur les premières sphères ou cartes d'Afrique, ne tardera pas à s'apercevoir que la presque totalité de leurs indications géographiques sur l'Afrique équatoriale sont basées sur les on-dit des trafiquants d'esclaves ou des marchands d'ivoire indigènes de l'intérieur. A titre de preuve, il suffira de signaler la persistance des cartographes et géographes à nous parler du fameux « royaume d'Anzichi » et de « la peuplade des Anzichanas habitant », disent-ils, « les deux rives du fleuve Zaïre ». Les « Anzichanas » sont tout bonnement les habitants de l'intérieur et « Anzichi » ou plutôt Nséké, ne signifie pas autre chose que « intérieur des terres ».

Dans mon livre sur *le Continent mystérieux*, je fais également allusion à une ville ou grand marché, connue sous le nom de Ngombé. Or, ayant acquis, depuis, une légère teinture de la langue indigène, je sais maintenant que « Ngombé » correspond simplement à « intérieur ». C'est ainsi que, au cours de mes premières allées et venues sur le Congo, j'avais entendu parler d'une localité dénommée « Mpama ». J'en avais, de confiance, fixé l'emplacement dans la région de Nyanzi, lorsque j'appris tout à coup que, dans la langue de Nyanzi, « Mpama » était un terme générique servant également à exprimer l'intérieur des terres.

Veut-on une nouvelle preuve de la singulière légèreté avec laquelle certains écrivains anciens parlaient de contrées et de fleuves qu'ils ne connaissaient pas? Voici l'étonnante description du Bas-Congo faite en 1578 par Duarte Lopez :

Le fleuve est navigable aux gros vaisseaux sur un parcours de quarante kilomètres, c'est-à-dire jusqu'à hauteur d'un point où il se rétrécit entre des rochers et où ses eaux se précipitent avec un fracas tel qu'on l'entend à près de trois lieues à la ronde. Les Portugais désignent cet

endroit sous le nom de Cachivera, c'est-à-dire chute d'eau ou cataracte, parce qu'il rappelle la cataracte du Nil.

De deux choses l'une : ou bien les écrivains des xvi^e et xvii^e siècles étaient incapables de s'en tenir à une description exacte des choses qu'ils voyaient, ou bien — hypothèse plus vraisemblable encore — leurs allégations ne reposaient sur rien de mieux que les bavardages des marchands d'esclaves ou des gens de la côte. C'est ce qu'achèvent de prouver les trois citations qui vont suivre.

Un père capucin, appartenant à une expédition de missionnaires envoyée au Congo par le pape Paul V en 1645, s'exprime ainsi au sujet du fleuve :

Des nombreux cours d'eau, grands et petits, qui traversent le pays du Congo, le plus considérable est le Zaïre. Suivant une opinion encore admise de nos jours, il jaillit des chutes d'eau perpétuelles qui forment le Nil. Les deux fleuves se séparent de la même source, le Nil pour traverser toute l'Afrique, dans la direction du Nord, et aller se jeter dans la mer Méditerranée, tandis que, dans la direction opposée, le Zaïre descend vers l'Ouest les pentes de précipices formidables, et serpente au milieu des rochers et de la terre ferme, en faisant parfois tant de bruit qu'il épouvante et assourdit les habitants de la contrée, dans un rayon de deux ou trois lieues. Le volume de ce fleuve, grossissant à mesure qu'il avance, finit par former des tourbillons. En certains endroits, le cours d'eau se déploie sur une telle largeur que c'est à peine si l'on en peut distinguer les deux rives opposées. Et, finalement, il va se déverser par sept grandes bouches dans l'océan Atlantique. Effrayés de sa rapidité, les plus hardis des pilotes affirment qu'il est impossible d'y naviguer en pleine eau. Aussi cherchent-ils des endroits guéables, où des îles brisent et amortissent la force du courant et rendent ainsi plus facile le passage du fleuve. Ces îles sont très peuplées et fort bien cultivées. Dans toute l'étendue du royaume du Congo, on rencontre, du reste, beaucoup de rivières moins remarquables par leur rapidité que par la quantité de crocodiles, d'hippopotames, de serpents énormes, de monstres innommés en notre langue, qui en habitent le lit.

Le père Merolla, envoyé au Congo en 1682, écrit :

Les eaux du Zaïre étant jaunes, le fleuve est connu sur un espace de 160 kilomètres, du côté où il se jette dans la mer, et c'est grâce à lui qu'on est arrivé à découvrir une foule de grands royaumes précédemment inconnus.

Ailleurs, le même écrivain prétend que le Zaïre a une largeur de quarante-quatre kilomètres à son embouchure!...

L'Anglais Purchas était un laborieux compilateur de récits de voyage. Il a évidemment lu *Les Chroniques des Jésuites*. Voici dans quel style boursoufflé il parle du Congo :

Le fleuve est si impétueux qu'aucun navire n'y peut avancer contre le courant, sauf en se tenant près de la rive. Bien mieux : ce n'est, dit-on, qu'à 95 et même à 125 kilomètres de l'endroit où le Congo se jette dans la mer que ses vagues hautaines cessent de disputer

la suprématie à la mer et consentent enfin à recevoir le baptême de sel en signe d'hommage et de soumission. Inondant les basses terres qu'il traverse, enflé de la vanité que lui inspirent ses conquêtes quotidiennes, fier de voir des armées de nuages se déchirer, chaque jour, pour grossir ses eaux de leur eau, l'orgueilleux fleuve se précipite vers la mer comme avec rage, en se flattant d'absorber l'Océan au moment où, pour la première fois, elle entre en contact avec lui. Il s'élançait ouvrant une bouche large de quarante-quatre kilomètres, à ce qu'affirme Lopez ; mais un titanesque ennemi s'est embusqué sous les rochers pour recevoir son assaut et le Congo finit par être englouti en cet abîme plus vaste que ses propres abîmes. Et cependant vaincu par la mer, le Congo ne capitule jamais. Creusant profondément les plis de sa face courroucée, écumant de mépris, emplissant l'air de son fracas, le Congo revient sans cesse à la charge, sans cesse il apporte des renforts de liquide à l'eau fluviale que le sel de l'Océan a déjà absorbée.

Desquels extraits il ressort clairement qu'on perd son temps à vouloir suivre les anciens chroniqueurs. J'ai fréquemment tenté de contrôler leurs dires, de vérifier et les noms dont ils baptisent gravement les localités, et les descriptions qu'ils appliquent aux lieux dont ils parlent ; mais, le cerveau endolori par ces vaines recherches, je me suis toujours vu contraint d'abandonner la tâche, en regrettant les précieuses heures consacrées à d'aussi stériles tentatives.

Complètement incapable de décrire pour autrui ce que je ne puis, malgré, ma connaissance des lieux, m'expliquer à moi-même, je suis obligé d'appeler l'attention du lecteur sur l'année 1816 — époque à laquelle une expédition envoyée, par le gouvernement britannique au Congo, sous les ordres du capitaine James Kingston Tuckey, recueillit enfin des données sérieuses, précises et dignes de foi sur le cours du Bas-Congo, depuis son embouchure jusqu'à une distance de 280 kilomètres à l'intérieur des terres.

Dans les instructions données par l'Amirauté au capitaine Tuckey, on trouvera la confirmation de ce qui précède. En voici un passage :

Bien que l'expédition qui est sur le point d'aller explorer le cours du Zaïre, coulant à travers le royaume du Congo, dans l'Afrique-Méridionale, ait été organisée, dans le principe, en vue d'examiner s'il est vrai que le Zaïre et le Niger sont identiques, il doit être bien entendu que l'enquête à faire sur ce point n'est pas le but exclusif de l'expédition.

Malgré son étendue et les nombreuses particularités qu'il offre, le Zaïre n'est guère connu, avec quelque certitude, au-delà d'une distance de 325 kilomètres, à compter de son embouchure, si même il est connu jusque-là. Pareille ignorance est incompatible avec l'état avancé de la science géographique. Et elle ne fait point honneur aux Européens, qui, depuis trois siècles, occupent divers points de la côte près de l'endroit où le Zaïre se déverse dans la mer, et qui, par l'entremise des missionnaires et des marchands d'esclaves, entretiennent des communications avec l'intérieur du pays arrosé.

En somme, les données que nous possédons sur le cours de ce remarquable fleuve sont tellement maigres que la seule carte ayant des prétentions, plus ou moins fondées, à l'exactitude, n'indique pas le parcours du Zaïre au-delà d'une distance de 210 kilomètres. Encore la correction de ce prétendu « plan » est-elle plus que contestable.

Il n'est guère permis de douter, cependant, qu'une rivière coulant plus rapidement et déchargeant dans la mer plus d'eau que le Gange et le Nil, sans compter qu'il se distingue des autres fleuves en ce qu'il reste dans presque toutes les saisons à marée haute, — il n'est guère permis de douter qu'une pareille rivière, non contente de traverser une vaste étendue de territoire, soit encore alimentée par d'importants affluents coulant dans des directions différentes et probablement opposées, de telle façon que l'un ou plusieurs d'entre eux traversent, toute l'année durant, quelque région pluvieuse. Découvrir les sources de ces importants affluents, tel doit être un des principaux objectifs de la présente expédition.

L'expédition du capitaine Tuckey comprenait cinquante-six Européens et, pour parler comme le secrétaire de l'Amirauté « jamais, en Angleterre ou en aucun autre pays du monde, voyage de découverte n'avait été entrepris sous des auspices plus favorables, avec plus de chances et d'espérances de succès. » Cependant, par une fatalité presque inexplicable, jamais expédition n'eut plus tristes, plus désastreux résultats. Le capitaine Tuckey, le lieutenant Hawkey, M. Eyre, dix hommes de l'équipage du *Congo*, le professeur Smith, M. Crouch, M. Tudor et M. Galway — en tout dix-huit personnes — moururent, soit durant les trois mois que l'expédition passa sur le fleuve, soit quelques jours après qu'elle l'eût quitté. Quatorze des victimes énumérées plus haut, appartenaient au groupe de trente personnes qui débarqua pour explorer l'intérieur des terres au-delà des cataractes; les quatre autres ressentirent les atteintes de la maladie à bord du *Congo*. Et deux d'entre eux étaient morts avant d'arriver en Afrique.

Dans le chapitre où j'aborderai la question du climat, j'aurai l'occasion d'exposer les causes qui provoquèrent cette mortalité excessive parmi les membres de la malheureuse expédition. Mais si fatale qu'elle ait été à ses membres, l'expédition en question rendit de précieux services à la science géographique. Pour la première fois, le Bas-Congo se dégagea du brouillard de fables dont on avait enveloppé son existence; pour la première fois, il fut décrit avec une exactitude qu'on ne saurait surpasser, même aujourd'hui.

Le capitaine Tuckey apprit de la bouche des indigènes qu'ils connaissaient le fleuve sous le nom de Moenzi Nzaddi, qui signifie littéralement « récipient de toutes les rivières ».

Depuis lors, et à diverses époques, les croiseurs de plus d'un pays ont visité le grand fleuve et des officiers de marine ont accru la somme des notions que nous avons acquises sur la profondeur du cours d'eau et de ses courants, et sur la nomenclature des factoreries et comptoirs échelonnés sur ses bords. Mais l'hécatombe qu'avait subie l'expédition du capitaine Tuckey fit que, pendant plus d'un demi-siècle, aucune nouvelle mission scientifique n'osa se hasarder au Congo.

En 1866, le docteur Livingstone, stimulé par Sir Roderick Murchison, entreprit son dernier voyage, dans le but d'explorer le bassin du fleuve entre les lacs Nyassa et Tanganika. En 1867, il découvrit une grande rivière coulant vers l'Ouest et ayant sa source, suivant ce qu'il apprit plus tard, dans les plis des monts Chibalé, au pays de Mamboué. S'imaginant, comme beaucoup d'autres géographes contemporains, qu'il avait enfin découvert la source extrême du Nil, il explora le cours de cette grande rivière, baptisée du nom de Chambezi, jusqu'au point où elle atteint le lac Bamba ou Bangoueolo, sous le 11^e degré de latitude Sud et le 9^e de longitude Est.

Dans l'intervalle des années 1868 à 1871, il constata que la rivière dont il s'agit émergeait du lac Bangoueolo, sous le nom indigène de Louapoula, et se dirigeait vers le Nord, pour se jeter dans un autre lac nommé Mouerou, d'où elle ressortait sous la dénomination de Loualouba. Il retrouva, pour la dernière fois, le fleuve — dont le volume atteignait maintenant des proportions énormes — à Nyangoué, dans le pays de Manyema, à une distance d'environ 2,100 kilomètres de ses sources.

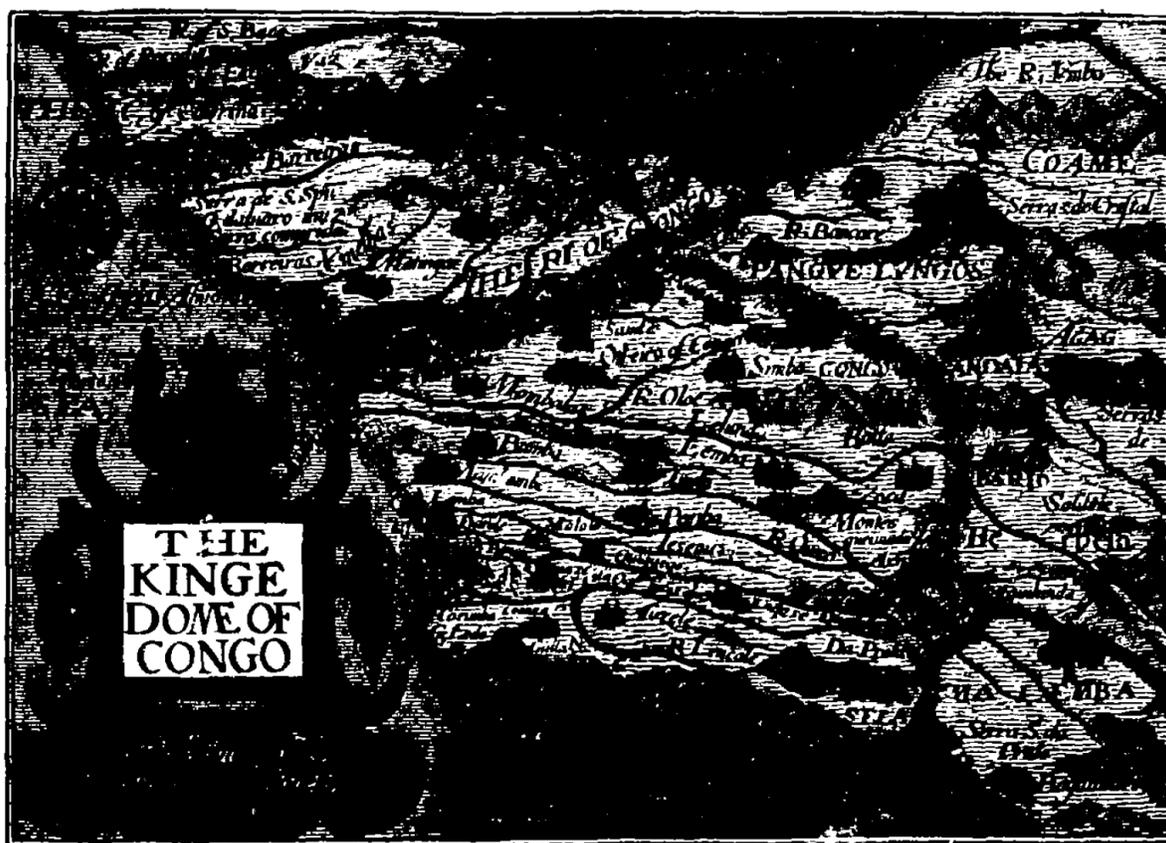
Au mois d'octobre 1876, l'expédition chargée par le *Daily Telegraph*, de Londres, et le *New York Herald*, d'aller compléter les explorations de Livingstone, atteignit la ville arabe de Nyangoué, et ne tarda point à se mettre en route pour accomplir sa mission, c'est-à-dire pour suivre le fleuve jusqu'à la mer, et 281 jours plus tard, cette expédition arriva en vue de l'océan Atlantique, ayant parcouru le fleuve sur une étendue d'environ 2,650 kilomètres, effectué un voyage d'environ 225 kilomètres par terre, et démontré ainsi que le Chambezi, la Louapoula et la Loualaba n'étaient autre chose que le Congo, dont l'embouchure avait été découverte par les Portugais tout juste quatre siècles auparavant.

C'est l'histoire récente de ce superbe cours d'eau et de la remarquable entreprise dont sa découverte a fourni l'idée, que je me propose de retracer dans les pages qui vont suivre.

II

L'histoire politique du Congo commence avec la découverte de l'embouchure du fleuve Congo par Diego Cam. M^{me} Margarite Hutchinson a récemment publié la traduction d'un ancien livre intitulé : *Le Royaume du Congo*, par Filippo Pigafetta, Rome, 1591 ; livre où il est dit que ce

« royaume » avait une ligne côtière de 910 kilomètres de longueur et pénétrait dans l'intérieur des terres jusqu'à une distance de 970 kilomètres; mais l'auteur de la volumineuse chronique de l'Expédition des Capucins, publiée en 1670, dit, en son naïf langage, que « ceux qui prétendent être bien renseignés et qui peut-être côtoient effectivement la vérité, supputent l'existence d'un assortiment très mêlé de peuplades, de potentats et de princes qui possédaient en commun tout le territoire connu sous le nom de royaume du Congo. « Et », poursuit le même chroniqueur, « si, à tous les faits avérés, positifs, nous ajoutons toutes les conjectures émises, nous en arrivons à être persuadés que, de même que l'Afrique est une grande partie du globe terrestre, divisée et subdivisée en royaumes différents, de même le Congo fut jadis divisé en une foule d'États. »



CARTE DU CONGO, D'APRÈS FILIPPO FIGAFETTA.

Nous avons déjà constaté que le Portugais qui découvrit l'embouchure du Congo, avait élevé une colonne de pierre sur la pointe méridionale de l'embouchure, connue aujourd'hui sous le nom de Pointe Padron.

Les anciens navigateurs portugais partant pour des voyages d'exploration maritime, avaient l'habitude d'emporter avec eux plusieurs de ces piliers de pierre et de les établir dans une position ostensible sur les terres fraîchement découvertes, non-seulement en souvenir de la découverte même, mais encore pour indiquer que leur dessein était d'annexer ces contrées nouvelles à la couronne de Portugal. Cependant, l'érection de

ces colonnes annonçait tout au plus l'intention d'occuper le territoire ou l'acquisition des prérogatives dérivées de la préemption. Les Portugais négligeaient-ils d'occuper le pays immédiatement ou de s'y installer à bref délai, les privilèges qu'ils avaient acquis, à la suite de la découverte ou de l'acte de préemption, étaient frappés de caducité.

Le Congo proprement dit s'étendait, dans la direction de l'Est, jusqu'à une distance d'environ 325 kilomètres. Le fleuve qui a emprunté son nom à l'ancien royaume passait généralement pour former la frontière septentrionale du pays, bien que, de ce temps comme du nôtre, plusieurs territoires indépendants s'intercalassent entre le fleuve et lui. Au Sud, le royaume s'allongeait jusqu'à Kouanza. La capitale portait le nom d'Am-bassi ou Ambezé, mais lors de la conversion du roi au christianisme, il commença à être connu des Européens sous l'appellation de San Salvador. La distance qui le sépare du plus proche des débarcadères du Congo est d'environ 130 kilomètres.

Le roi du Congo possédait sans doute un vrai tempérament de prosélyte, car les Portugais réussirent dans leur œuvre de christianisation au point que presque tous les indigènes occupant des situations officielles se rendirent, peu après, à la mission établie à San Salvador, pour s'y convertir et se faire baptiser. Une cathédrale et plusieurs églises furent construites à leur usage, et l'histoire nous parle de la nomination d'un évêque, décrétée en 1534.

Trent-six ans après se produisit l'incursion des sauvages Ajakkas, diversement nommés Jaggas, Giagas, Yakkas, qui envahirent tout le pays, en le mettant à feu et à sang, et détruisirent la ville chrétienne de San Salvador avec sa cathédrale et ses églises. Le roi, sa cour, les missionnaires, s'enfuirent au Congo, à l'approche des envahisseurs et se réfugièrent dans l'île des Chevaux — une des grandes îles voisines de Boma, probablement, car au-dessus de cette contrée, on ne rencontre aucune île capable d'abriter un grand nombre d'individus.

Une demande de secours fut adressée au roi de Portugal, qui y répondit, sans tarder, par l'envoi de 600 soldats. Munis d'armes à feu, ceux-ci chassent les Jaggas du pays, et le roi du Congo peut rebâtir sa ville, les missionnaires relever leurs églises.

On assure qu'il existe dans les archives de Saint-Paul de Loanda un document, portant la date de 1570, et aux termes duquel le roi du Congo cédait aux Portugais toute la côte, depuis la Pointe du Pilier, à l'embouchure du Congo, jusqu'au fleuve Kouanza, comme prix du secours accordé au souverain pendant l'invasion des barbares. Dapper, le géographe

hollandais, prétend, toutefois, que le roi du Congo se borna à offrir aux Portugais de leur payer un tribut annuel d'esclaves et d'accepter la suzeraineté du roi de Portugal, — offres que sa Très-Fidèle Majesté eut la magnanimité de décliner, en disant qu'Elle considérait le roi du Congo comme son frère d'armes et qu'Elle était amplement payée de ses peines par l'attachement de ce souverain à la religion catholique.

Il paraît que soixante ans plus tard le roi du Congo répudia tout vasselage envers le Portugal. Une rébellion s'ensuivit à Sonho, un des districts du Congo; la mission établie à San Salvador fut dissoute et l'évêché installé en 1534 dans cette ville fut transféré à Saint-Paul de Loanda, province d'Angola.

En 1781, environ 150 ans après l'expulsion des Portugais, ceux-ci tentèrent de reprendre leur œuvre de propagande religieuse à San Salvador. Malheureusement, le roi légitime était, à cette époque, un banni, et les missionnaires l'ayant rencontré aux abords de la ville, et ayant appris de sa bouche l'état d'anarchie auquel le pays était en proie, se retirèrent et retournèrent à Loanda.

Kabinda, située à cinquante kilomètres environ au nord du fleuve Congo, sur la côte, est la seule localité digne de figurer dans l'histoire politique de la région, comme théâtre de la tentative que firent les Portugais pour établir l'autorité du roi de Portugal près du Congo, après l'érection du pilier commémoratif érigé par Diego Cam. En 1784, les Portugais ébauchèrent à Kabinda la construction d'un fortin.

Aussitôt, plusieurs autres nations européennes de protester. En fin de compte, les Portugais furent contraints par une escadre française que commandait le marquis de Marigny, de raser le fort et d'évacuer Kabinda.

A partir de 1781, une solution de continuité se produit dans l'histoire du Congo. La ruine surprend la ville-cathédrale sur laquelle on avait pu fonder un instant tant d'espérances. Et l'on n'entend plus parler de San Salvador jusqu'au jour où le docteur Bastian, l'éminent voyageur allemand, ayant exploré la localité en 1857, en parle comme « d'une ville quelconque, ressemblant à toutes les villes d'indigènes, sauf qu'on y rencontre çà et là quelques monuments d'un autre âge ».

Au temps où florissait la traite des esclaves, les Portugais possédaient sur le Congo quelques postes destinés à l'embarquement des esclaves pour le Brésil; mais, ayant constaté qu'Angola fournissait autant d'esclaves qu'il en fallait pour faire face aux besoins des planteurs brésiliens, ces postes furent à leur tour enlevés et transplantés à Saint-Paul de Loanda.

Le capitaine Tuckey ne rencontra, en fait de Portugais, que des trafiquants d'esclaves, propriétaires de *barracoons*. Et les indigènes de Boma lui dirent que si les Anglais désiraient des privilèges analogues à ceux qu'exerçaient les Portugais, on leur céderait tout le terrain nécessaire. Jusqu'à une époque récente, le trafic des esclaves resta la seule occupation lucrative à laquelle se livrassent les Européens — Portugais, Français, Espagnols — au Congo.

En 1810, les puissances européennes résolurent d'abolir la traite. Le Portugal, le premier des pays européens qui eussent pratiqué ce commerce, fut le dernier à y renoncer. Tuckey constate incidemment le fait dans un passage de son livre où il raconte qu'il dut dire aux indigènes que le commerce des esclaves n'était licite de la part d'aucune nation, sauf le Portugal. La convention relative à ce privilège des portugais est consignée dans le traité d'alliance conclu entre l'Angleterre et le Portugal le 19 février 1810.

Vers 1816, deux mille esclaves étaient embarqués annuellement à destination des deux Amériques. Ce fait est constaté par le capitaine Tuckey, témoin honorable et véridique, dont l'œil pénétrant notait exactement les phénomènes les plus variés de la région peu connue qu'il explorait, comme en témoignèrent tous ceux qui ont été au Congo et qui ont rapproché ce qu'il a dit de ce qu'eux-mêmes ont observé. Impossible de trouver dans les notes du capitaine Tuckey ou dans celles de ses compagnons un seul mot révélant une occupation portugaise ou l'exercice de l'autorité portugaise sur l'une ou l'autre rive du Congo.

Par le traité du 22 janvier 1815, le Portugal renonçait au droit de poursuivre la traite au nord de l'Équateur, mais son privilège lui fut renouvelé au sud, tant sur les territoires appartenant d'une façon effective à la Couronne que sur ceux à l'égard desquels la Couronne du Portugal avait réservé ses droits dans le traité de 1810.

En 1817, le gouvernement britannique assimila le commerce des esclaves à la piraterie. Aussi la traite fut-elle vigoureusement pourchassée, en dehors des eaux portugaises, c'est-à-dire dans toutes les eaux ne faisant pas directement face aux possessions du Portugal.

Dans l'accomplissement de cette mission, un croiseur britannique captura en 1846 un transport d'esclaves un peu au nord d'Ambriz. Le fait provoqua, entre les gouvernements de la Grande-Bretagne et du Portugal, une correspondance diplomatique roulant sur les droits de ces deux pays et au cours de laquelle il fut signifié aux Portugais que si le gouvernement britannique reconnaissait pleinement leurs droits entre le 8° et le 18° degré

de latitude Sud, en revanche, il revendiquait pour lui-même la liberté commerciale la plus absolue entre 5° 12' et 8° de latitude Sud.

Le gouvernement portugais avait employé à San Salvador et sur d'autres points de l'intérieur des missionnaires qui, à la suite de la décadence du pays, furent rappelés. Ceux de ces missionnaires qui avaient pu résister au climat, très mal compris, du Congo, furent transférés à Angola. Sous les pontificats de Paul V (1621) et d'Innocent X (1652), Rome envoya en Afrique non moins de six expéditions différentes de missionnaires, comprenant au total quatre-vingt-quinze moines de l'ordre des capucins, qui eurent charge des missions du Congo, d'Angola, de Loanga, de Bamba, de Batta, de Masangano, de Pemba, de Sonho et de Soundi. Une mission française fut également organisée, au début du xviii^e siècle, sous la direction de l'abbé Belgarde qui, suivant l'usage alors en vigueur à Angola, prit le titre de « préfet de la mission de Loanga, Kokongo et autres royaumes situés au-delà du Zaïre ».

En 1873, le lieutenant Grandy, appartenant à l'expédition Livingstone organisée pour l'exploration de l'Ouest africain, passa par San Salvador. Il déclara n'y avoir rencontré que des ruines et une population aussi dépourvue de notions civilisées qu'une population païenne. Quelques-uns des indigènes employés sur la côte comme conducteurs de caravanes comprenaient et parlaient un jargon portugais, mais le voyageur ne rencontra nulle part bon accueil.

L'année qui suivit ma descente sur le Congo vit paraître à San Salvador les membres de la Société des Missionnaires baptistes, qui réussirent à y établir une mission protestante.

Quelles qu'aient été aux xv^e, xvi^e, xvii^e et xviii^e siècles, l'étendue du royaume du Congo et des divers États adjacents, ou la nature des pouvoirs politiques exercés par les personnages que les anciens chroniqueurs qualifient pompeusement de « rois », « potentats », « princes », « ducs » et « comtes », il est impossible aujourd'hui, même en interrogeant, comme je l'ai fait, la mémoire des plus anciens chefs, il est impossible, dis-je, de recueillir un témoignage quelconque tendant à prouver que l'ancien état de choses ait fort sensiblement différencié du régime actuel. D'après ce que j'ai constaté, le pays du Congo est un État de l'intérieur, borné au Sud par la partie supérieure de la rivière Ambrizette, tandis que sa frontière occidentale court au Nord jusqu'à environ cinquante kilomètres de Nokki, puis à l'Est jusqu'à une distance de cent kilomètres, d'où elle se dirige, par une courbe, vers le Sud-Est, le Sud et le Sud-Ouest, en longeant la base occidentale des « Montes Quemados », ou Roches Brûlées, ce qui repré-

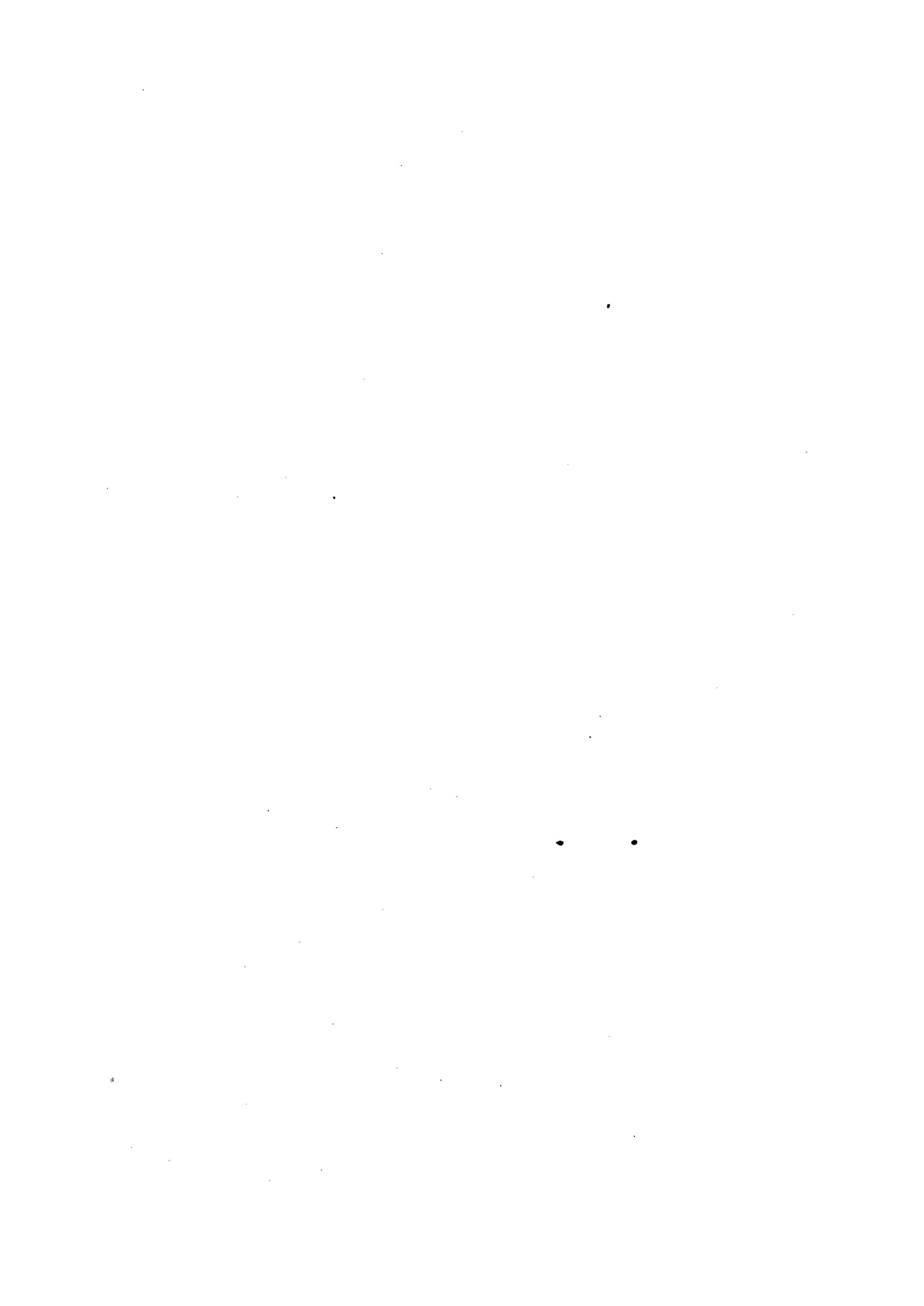
sente, jusqu'à l'Ambrizette, une superficie totale d'environ 6,400 kilomètres carrés. Les indigènes appellent Ambassi la ville du chef, que les Portugais continuent, toutefois, à désigner sous le nom de San Salvador. M. Comber, qui visita la ville en 1878, parle du roi comme d'un personnage insignifiant dont le vrai nom est Totela, bien qu'il prenne le titre officiel de S. M. Dom Pedro, roi du Congo. Le drapeau national était bleu-foncé, avec une étoile d'or au centre.

Tout le reste du pays sur la rive gauche du fleuve et le long du littoral de la mer est fractionné en petits territoires que gouvernent un nombre déterminé de chefs, ou, le plus souvent, des groupes « d'anciens », de doyens, dont le nombre varie de trois à dix, selon l'étendue du territoire. Le titre indigène d'un chef ou d'un « ancien », possédant deux ou trois esclaves, est Nfoumou, mot qui, sans aucun doute, avait primitivement l'acception de « roi ». Mais aujourd'hui que les propriétaires d'esclaves sont devenus si nombreux, le titre s'est peu à peu vulgarisé. De l'heureux vainqueur, à qui jadis appartenaient, corps et âmes, les milliers de vaincus faits prisonniers dans la bataille, le titre s'est transmis à l'ambitieux et arrogant esclave qui, à force de rouerie, d'habileté et d'économie, a réussi à amasser de quoi acheter deux esclaves à son tour. Ça et là on rencontre sur la rive gauche, un suzerain indigène, dont le pouvoir nominal s'étend sur un territoire de près de 1600 kilomètres carrés et auquel un grand nombre de chefs de village accordent l'hommage de leur obéissance. Tel Makoko d'Ousansi, fils d'un autre Makoko, qui mourut puissant, riche et maître d'un vaste territoire, acquis par lui-même. Tel encore Bougoukou d'Oubuma. Mais la suzeraineté qu'exercent ces chefs n'est guère que la reconnaissance tacite d'une supériorité sociale. Elle a tout au plus la valeur du sentiment de déférence qu'un riche négociant anglais témoigne au rejeton d'une famille noble, en s'effaçant pour lui céder le pas. Deux ou trois chefs supérieurs habitent la rive droite du Congo. Manipambou, de Loango, et Mpoumou-Ntaba de Mbé — successeur du Makoko, qui a fait tant parler de lui en ces derniers temps — et Samouna, chef de Nsanda, près de Vivi.

Les agents de l'*Association Internationale africaine* ayant conclu plus de 400 traités avec les chefs indigènes des deux rives, dont les signatures se chiffrent par plus de 2,000, ils ont dû nécessairement s'initier à ces faits et régler en conséquence la répartition des paiements qu'ils ont eu à effectuer. Sur ces curieux groupes de chefs règne toujours un « ancien », reconnu comme tel ; mais, tout incontesté que puisse être son rang, l'ancien n'a d'autre privilège que de demander un prix supérieur, mais néan-

moins fort minime parfois, des faveurs qu'il octroie. Encore le chef le plus infime possède-t-il souvent la faculté d'empêcher la conclusion d'un marché, si on ne lui accorde point ce qu'il envisage comme son dû.

Dans les chapitres qui suivent, le lecteur trouvera le récit détaillé de mes rapports avec les différents chefs auxquels j'ai eu personnellement affaire. Il pourra se rendre compte des subdivisions infinitésimales de pouvoir qui morcellent ces « puissants » royaumes dont Lopez, Merolla et d'autres célébraient à l'envi les splendeurs, il y a trois siècles.



CHAPITRE PREMIER

LES DÉBUTS DE L'ENTREPRISE

SOMMAIRE : Retour du Continent mystérieux en 1878. — Les délégués du roi Léopold à Marseille. — Proposition du roi. — Lassitude. — Trois semaines en Suisse. — Négociations. — Caractère de la nouvelle entreprise. — A Bruxelles. — Assemblée au palais du roi Léopold. — Formation du Comité d'études du Haut-Congo. — Préparatifs de départ. — En route pour l'Afrique.

Le « Continent mystérieux » avait été traversé de l'est à l'ouest; le cercle de ses grands lacs, le Victoria Nyanza et le Tanganika, parcouru d'un bout à l'autre, le cours du Congo exploré depuis Nyangoué jusqu'à l'océan Atlantique. Les membres de la dernière expédition d'exploration avaient été rapatriés, les survivants avaient été dignement récompensés, et l'on n'avait pas oublié les veuves et les orphelins.

Quand, enfin, je rentrai en Europe, au mois de janvier 1878, à peine remis de la fatigue et des privations endurées en ce long voyage, je ne soupçonnais guère qu'avant la fin de l'année on me verrait occupé à préparer une nouvelle expédition pour les rives de ce fleuve sur lequel nous avons tant souffert. Cependant, à la gare de Marseille, au moment même où je débarquais de l'express arrivant d'Italie, deux délégués de S. M. le roi des Belges Léopold II, m'abordèrent, et deux heures plus tard, je savais que le roi Léopold songeait à entreprendre quelque grande œuvre en Afrique et qu'il désirait obtenir, dans ce but, mon concours.

A quoi bon décrire les sentiments que me fit éprouver cette proposition? Quiconque sait par quelles épreuves je venais de passer, concevra aisément la répugnance que m'inspira l'invitation de retourner sur le théâtre de tant de malheurs et de souffrances. Je n'hésitai naturellement point à reconnaître, avec les délégués du roi, la grandeur et l'excellence de l'œuvre que méditait Sa Majesté; et je convins qu'il serait grand dommage qu'un

obstacle quelconque vint traverser ces bonnes intentions. Je me déclarai prêt à donner des conseils, à mettre à la disposition du roi tous les renseignements nécessaires à l'équipement et à l'organisation d'une expédition qui, intelligemment dirigée, ne pourrait manquer d'être couronnée de succès; mais, « quant à moi », ajoutai-je, « je suis si malade et si las qu'il m'est impossible d'écouter sans impatience l'offre qui m'est faite de diriger cette expédition en personne. Peut-être dans six mois envisagerai-je les choses autrement; à cette heure, toutefois, je n'ambitionne rien qu'un long repos, un long sommeil. »

Je ne me sentais même point capable de faire une visite à Sa Majesté, tant j'étais exténué, démoralisé. Si j'avais consulté des médecins, ils m'eussent, sans nul doute, prescrit ce repos et cette quiétude auxquels j'aspirais si ardemment.

Mais une bonne nourriture, le bien-être du foyer, l'absence de toute préoccupation ne tardèrent pas à opérer des miracles. Ma santé se rétablit peu à peu. Mon éditeur me décida à me mettre au travail. Dès la fin de mai, mon livre : *A travers le Continent mystérieux* se trouva livré à l'impression, et, pour la première fois depuis bien des années, je me sentis libre — libre d'aller, de venir, d'agir à ma guise, délivré de tout lien, de tout engagement, capable de lever les yeux sans voir suspendue au-dessus de ma tête cette loi terrible, accablante, inexorable du devoir, qui m'avait si longtemps et si obstinément poussé à l'action. Aussi me hâtai-je de passer sur le continent voisin pour y goûter cette jouissance à laquelle naguère, dans mes voyages à travers l'Europe, j'avais vu tant de gens se livrer : la flânerie.

Mais, au préalable, je fis au roi Léopold II la visite que j'avais si longtemps différée et j'appris alors que Sa Majesté, sans avoir encore donné un commencement d'exécution à ses projets, songeait toujours à les réaliser, en temps opportun, après s'être entourée de tous les renseignements nécessaires. Heureusement pour moi, il ne s'agissait pas de se mettre en route immédiatement. La liberté chérie m'appartenait encore.

Le sage est celui qui sait tirer de sa liberté le meilleur parti possible. Par malheur, bien que je me fusse bercé de riantes rêveries pendant ma captivité au milieu des rochers du Congo, bien que je me fusse béatement livré à des orgies de projets pour le jour où, délivré de toute tâche, je pourrais goûter la joie de vivre, un ermite, émergeant d'un désert, n'eût pas été plus novice que moi dans l'art de jouir de l'indépendance. Comme une foule de gens fraîchement débarqués d'Amérique ou d'Angleterre, cet art me semblait être celui de s'habiller à la mode, de boire du café à petites gorgées et en de non-

chalantes attitudes sur le macadam des boulevards parisiens, ou de déguster de la bière de Pilsen et de Strasbourg; mais je finis par m'apercevoir, au sentiment de dégoût qui m'envahit, à mon humeur de jour en jour plus morose, que ces plaisirs étaient pures vanités dont le seul résultat est de faire perdre à celui qui s'y abandonne son temps, sa santé et sa raison d'être ici-bas.

Des amis me conseillèrent de tâter de Trouville, Deauville ou Dieppe. J'explorai ces fameuses stations balnéaires et me sentis de plus en plus dépaysé au milieu de ce que mes voisins appelaient la civilisation.

Un autre ami finit par me recommander la Suisse. Je me conformai à son avis. Trois semaines passées en cet heureux pays me remirent sur pied. Je compris alors que ce n'était point le repos, l'engourdissement qu'il me fallait; trois semaines d'exercice pédestre, même en Angleterre, eussent dissipé d'emblée mes sentiments morbides, réparé mes forces épuisées, chassé en quelque sorte de mon esprit jusqu'au souvenir de mes voyages en Afrique.

Au fur et à mesure de ma guérison, la liberté commença à me paraître insipide et sans agrément; cette exquise flânerie, qui avait semblé si enviable à une imagination déséquilibrée et tourmentée de fantaisies malsaines, me devint insupportable. Dans ces dispositions d'esprit, j'éprouvai un réel plaisir, le jour où je reçus une lettre des délégués du roi m'assignant un rendez-vous à Paris.

De cette entrevue, qui eut lieu au mois d'août, date la formation du projet qui a abouti à la première entreprise sur le Haut-Congo. Car, jusqu'à cette époque, on n'était tombé d'accord que sur ce seul point : le Congo étant désormais connu dans toute sa longueur, et le cœur du continent mystérieux étant ainsi devenu accessible, il fallait faire *quelque chose* pour rendre utile au genre humain ce vaste pays que l'absence totale de routes avait fermé jusqu'ici à tout essai de civilisation. De l'avis général, notre descente sur le Congo avait ouvert une voie vers l'intérieur de l'Afrique. Cette voie, il convenait de l'utiliser. Mais comment? Dans quel sens? Quel serait l'objectif de l'expédition nouvelle? S'agirait-il d'une mission purement géographique, philanthropique, commerciale? Ou bien tenterait-on sur-le-champ de relier le Bas et le Haut-Congo par un chemin de fer?

Chacune de ces questions fut tour à tour discutée.

Une expédition exclusivement géographique ou scientifique offrait ce grave inconvénient de coûter fort cher sans pouvoir donner de grands résultats. Que nous eût-elle rapporté de son voyage? Quelques noms nouveaux de

villages indigènes, le plan de quelques petits cours d'eau et de quelques localités insignifiantes, la définition exacte de certaines petites chaînes de montagnes ; enfin, une poignée de documents relatifs aux mœurs locales de la population qui habite entre la mer et le Koua et dont tous les groupes ont entre eux un lien de parenté, et, par conséquent, des traits de ressemblance. Il n'y avait pas là de quoi justifier une dépense de 20,000 livres sterling. S'agissait-il d'une entreprise purement philanthropique ? Il en faudrait proportionner l'importance aux ressources dont pourrait disposer la Société formée en vue de sa réalisation. Si l'on s'arrêtait à une entreprise commerciale, il conviendrait encore, en ce cas, de faire largement les choses — autrement, impossible de lutter contre les commerçants établis sur la partie basse du fleuve — ; il faudrait, notamment, s'assurer le concours d'une catégorie spéciale d'Européens versés dans les mystères du grand-livre et de la comptabilité en partie double. Or, parviendrait-on à recruter un nombre suffisant de comptables initiés aux langages, us et coutumes du Congo et doués de la vigueur nécessaire pour résister aux périls du climat ? C'était fort douteux.

La création d'un railway de 325 kilomètres de longueur, dans un pays imparfaitement connu, eût nécessité une étude préalable de la région que le chemin de fer devait parcourir, et, de plus, une connaissance exacte du droit de propriété au Congo, des lois qui régissent les indigènes et des moyens de protection que ceux-ci pourraient garantir à la voie ferrée. Toutes ces questions ayant fait l'objet d'une enquête minutieuse, on dressa activement le devis de la dépense qu'entraînerait l'une ou l'autre de ces entreprises, et le délégué du roi retourna à Bruxelles pour mettre sous les yeux de Sa Majesté le volumineux dossier de cette étude.

Pour ma part, je passai les mois de septembre, octobre et novembre à faire des conférences sur l'Afrique, à répondre à de nombreuses demandes de renseignements qui m'étaient adressées de Manchester et de Londres, relativement au continent africain et à propos d'autres projets embryonnaires ; enfin, à entretenir une correspondance suivie sur des sujets touchant lesquels le représentant du roi désirait de nouveaux éclaircissements.

Dans les premiers jours de décembre 1878, je fus invité à me trouver au Palais royal de Bruxelles. A ce rendez-vous avaient été également convoqués différents personnages occupant des situations plus ou moins élevées dans le monde commercial et financier d'Angleterre, d'Allemagne, de France, de Belgique et des Pays-Bas. Nous fûmes introduits tous ensemble dans la salle du Conseil, et quelques minutes après nous apprîmes l'objet de cette réunion : il s'agissait — entreprise fort modeste — d'une sorte d'en-

quête préliminaire sur l'utilité que pouvaient avoir le fleuve Congo et son bassin.

Jusqu'à quel point le Congo était-il navigable à des navires d'un faible tirant d'eau? Dans quelle mesure les chefs indigènes les mieux disposés pourraient-ils assurer la sécurité des entreprises commerciales? Les tribus riveraines du Congo étaient-elles suffisamment intelligentes pour comprendre qu'elles avaient plutôt intérêt à s'entendre amicalement avec les blancs qu'à leur susciter des obstacles? Les chefs indigènes prélevaient-ils des tributs, des taxes ou des droits d'entrée sur les marchandises comme droit de passage à travers leurs territoires, et dans quelle proportion? Quelle était la nature des produits que les indigènes pourraient échanger contre les marchandises européennes? Et, dans l'hypothèse de la future création d'un chemin de fer partant de quelque point du Bas-Congo pour aller aboutir à Stanley-Pool, quelle quantité de produits les indigènes seraient-ils en état de fournir?

Si quelques-unes de ces questions pouvaient être immédiatement résolues, il était impossible de répondre sur-le-champ aux autres. Aussi convint-on de réunir des fonds pour équiper une expédition qui irait recueillir sur place les renseignements nécessaires, et de désigner le groupe des souscripteurs sous le nom de « Comité d'études du Haut-Congo ». Une partie du capital, s'élevant à 500,000 francs, fut souscrite séance tenante pour être immédiatement employée.

On rédigea ensuite une série de résolutions aux termes desquelles chacun des souscripteurs s'engageait à répondre à tout nouvel appel de fonds qui pût être jugé nécessaire. Un président, un secrétaire, un trésorier furent nommés. L'expédition devait être immédiatement organisée et outillée. On me fit personnellement l'honneur de me confier le personnel et le matériel de l'expédition, ainsi que le soin de réaliser l'objet en vue duquel le Comité venait de se constituer. Dans la mesure des ressources mises à sa disposition, il incombait à l'expédition d'établir, sur la terre ferme, des stations qui pussent être utilisées plus tard et qui devaient l'être immédiatement pour le service du transport et les besoins du personnel européen. Nous avons ordre de créer des communications maritimes partout où pareille création était réalisable et sans danger. Les stations devaient être spacieuses et appropriées à tous les services qu'on en pût attendre plus tard. J'étais chargé de louer ou d'acheter, à proximité de ces stations, des terrains assez vastes pour permettre aux stations de contribuer à leur propre entretien, en admettant que les dispositions des indigènes se prêtassent à pareil projet. Ordre, également, d'acheter ou de louer, le cas échéant, une certaine étendue de terrain

des deux côtés de la route adoptée comme route commerciale, cela pour empêcher les personnes mal disposées envers nous de faire échouer les projets du Comité, par jalousie ou par esprit de contradiction. J'avais, toutefois, la faculté de sous-louer ces terrains, moyennant une redevance purement nominale, à tout Européen s'engageant à ne jamais pousser les indigènes à des hostilités contre nous, et à ne troubler en rien la tranquillité du pays.

En un mot, on n'omit dans cette réunion et dans celles qui la suivirent, aucune des dispositions susceptibles de favoriser l'harmonie et la bonne entente, d'assurer le plein et pacifique fonctionnement de l'entreprise qui allait être tentée dans un pays si peu connu. Du reste, le caractère généreux et philanthropique de l'entreprise même m'eût permis de deviner la main et l'esprit qui l'avaient conçue, lors même que le royal fondateur de l'œuvre ne m'eût pas fait l'honneur de m'apprendre ses intentions de sa propre bouche dans les audiences qu'il m'avait accordées.

La première assemblée se réunit le 25 novembre 1878 au Palais royal de Bruxelles. C'est alors que le colonel Strauch, officier de l'armée belge, fut élu président de la Société formée sous le nom de « Comité d'études du Haut-Congo » ; et qu'on rédigea mes premières instructions pour l'organisation de l'expédition. Plusieurs des sociétaires ayant été empêchés d'assister à la seconde réunion, tenue le 9 décembre, on me pria ce jour-là de préparer, en vue d'une assemblée générale, convoquée pour le 2 janvier suivant, tous les plans ainsi que le devis des frais qu'entraîneraient les six premiers mois de l'expédition. Cette assemblée générale qui eut lieu effectivement le 2 janvier 1879 et à laquelle assistaient les représentants de la Belgique, des Pays-Bas, de l'Angleterre, de la France et de l'Amérique, fut la dernière. Les plans préparés y furent ratifiés et les fonds nécessaires votés. Dès le 23 janvier, tout ce qu'il me restait à faire en Europe était achevé, et tandis que le steamer *Albion*, de Leith, — frété pour l'expédition — faisait vapeur vers la Méditerranée, je traversai précipitamment la France et l'Italie pour aller à sa rencontre, et me diriger, à son bord, sur Zanzibar, où je devais enrôler tous ceux de mes anciens camarades qui pourraient être disposés à tenter de nouveau la fortune sur le grand fleuve. Les industriels chargés de la construction des steamers, des alléges, des baleinières d'acier, des maisonnettes mobiles en bois, des wagons, de l'emballage, etc., devaient profiter de mon excursion sur la côte orientale d'Afrique pour tout terminer. De cette façon, le grand vapeur *Barga*, également frété pour l'entreprise, serait sans doute arrivé au Congo, où il aurait débarqué ses passagers et le matériel de l'expédition, pendant que je remplirais ma mission à Zanzibar.

Une lettre adressée de Londres, le 7 janvier 1879, à M. Albert Jung, actuellement directeur de l'*Afrikaansche Handels-Venootschap* (qui s'est substituée à l'*Afrikaansche Handels-Vereeniging*), mais alors agent principal de la grande Compagnie néerlandaise établie à la Pointe de Banana, sur le Congo, achèvera de faire comprendre les mesures brièvement indiquées plus haut (1).

(1) Voir appendice, Annexe AA.

CHAPITRE DEUXIÈME

L'ASSOCIATION INTERNATIONALE AFRICAINE — EN ROUTE POUR LE CONGO

SOMMAIRE : Fondation de l'*Association Internationale africaine*. — Premières relations avec elle. — La station de Karema. — Sa prospérité. — Adieux à Zanzibar. — La banqueroute des négociants hollandais au Congo. — Le silence et le mystère de l'*Association Internationale*. — Réfutation d'une légende. — Accident à l'*Albion*. — Sierra Leone. — Arrivée à l'embouchure du Congo.

L'*Association Internationale africaine* fut formée pendant que je me trouvais encore au centre de l'Afrique équatoriale. Pour faire l'historique de sa création, force m'est donc d'avoir recours à des documents déjà publiés, notamment au compte-rendu des débats de la *Royal Geographical Society*, pour le mois de juillet 1877, et à une intéressante lettre du général H. S. Sanford, représentant des races de langue anglaise dans l'*Association*, à M. Morgan, membre du Sénat des États-Unis. Ces pièces qui exposent clairement l'organisation et le but de l'*Association Internationale* figurent à la fin de ce volume (1).

Je n'ignorais point que S. M. le roi Léopold II fut le fondateur et le président de l'*Association Internationale africaine*, ainsi que le fondateur de la Société s'intitulant « Comité d'études du Haut-Congo », qui prit plus tard le nom d'*Association Internationale du Congo*. Je savais également que les deux Sociétés avaient en commun le même secrétaire, mais qu'on établissait entre elles une complète distinction, qu'on faisait pour chacune bourse à part. Aucun Anglais ne siégeait au sein de la Commission Internationale, mais dans le Comité d'études du Haut-Congo, la Grande-Bretagne était représentée par deux personnages bien connus dans les cercles commerciaux pour leur initiative et leur générosité; et beaucoup d'autres Anglais auraient sans doute adhéré à la Société, n'eût été un

(1) Annexes AB et AC.

fâcheux incident qui se produisit lorsque la Société l'*Afrikaansche Handels-Vereeniging*, de Rotterdam, échangea son nom contre celui de *Afrikaansche Handels-Venootschap* — substitution où le Comité d'études du Haut-Congo ne fut, d'ailleurs, pour rien.

Le point de départ de mes relations avec l'*Association Internationale africaine* fut une lettre d'instructions que je reçus à la veille de mon départ pour l'Égypte où je devais rencontrer l'*Albion*. L'*Association* me priait de recueillir tous les renseignements possibles, quant au sort de sa première expédition qui passait pour se trouver dans une situation pénible, sur quelque point du territoire de Mirambo, dans l'Ounyamwezi (Est de l'Afrique centrale). Les bruits qui couraient sur le compte de l'expédition étaient-ils fondés? — J'étais autorisé, en ce cas, à prendre toutes les mesures nécessaires pour sauver les voyageurs.

En décembre 1877, revenant de l'Afrique occidentale par voie du Cap, j'avais rencontré les chefs de la première expédition internationale à Zanzibar; mais, peu après mon arrivée en Europe, j'appris que deux des voyageurs avaient succombé à la chaleur et aux imprudences que des hommes sans expérience commettent presque toujours, et inconsciemment, d'ailleurs, dans les régions tropicales. Le commandement était alors échu au lieutenant Cambier. Celui-ci avait réussi à pénétrer avec son expédition dans l'Ounyanyambé, mais, une fois là, il avait eu je ne sais quels démêlés avec Mirambo, par suite d'engagements délicats conclus avec un M. Broyon, voyageur et commerçant suisse, fort connu à cette époque sur la côte orientale d'Afrique.

L'*Albion* arriva à Zanzibar dans le délai convenu. Après bien des efforts inutiles pour apprendre où en était exactement l'expédition, j'engageai des courriers pour faire parvenir au lieutenant Cambier une lettre d'instructions où je lui fournis des renseignements précis sur le rôle de l'*Association Internationale*, et sur la marche qu'il devait suivre lui-même pour sortir de l'impasse où il se trouvait ainsi que pour aller fonder à Mazikamba, sur le lac Tangakina, une station ouvrant à l'*Association* une route entre cette localité et la côte orientale (1).

Le lecteur apprendra sans doute avec intérêt que cette lettre parvint sans encombre au lieutenant Cambier, qui gagna Tanganika, aux environs de la localité indiquée par ma lettre. Le lieutenant n'occupait pas exactement l'endroit que ma pensée avait assigné à la station. Néanmoins, tous les rapports transmis de Tanganika par les chefs qui l'ont successivement

(1) Annexe AD.

commandée, s'accordent généralement à constater l'état florissant de la station de Karema. En ouvrant un asile aux réfugiés, à un moment critique, cette station a attiré dans ses murs hospitaliers une population toujours croissante et unanime à considérer le commandant du poste comme arbitre et médiateur dans des questions qui, sans lui, n'eussent été résolues que par la violence et le sang.

La seconde expédition internationale, qui partit de Zanzibar avec le capitaine Popelin (1) à sa tête, fut également organisée par moi durant mon séjour à Zanzibar. De plus, les excursions que je fis sur le Ouami, sur le Rufiji jusqu'aux cataractes, ainsi qu'à l'île de Mafia et au port de Dar Salaam initièrent le lieutenant Dutalis au genre de vie qu'il lui faudrait adopter par la suite.

Ma correspondance avec MM. Cambier et Popelin, d'autres devoirs encore, l'enrôlement, pour l'expédition au Congo, d'un corps de soixante-huit Zanzibarites dont les trois quarts m'avaient précédemment accompagné à travers l'Afrique, occupaient tout mon temps.

Le sultan de Zanzibar témoigna beaucoup de bienveillance à notre nouvelle expédition. Il fit charger notre steamer d'une quantité de provisions, et nous assura un stock considérable de viande fraîche, en nous faisant cadeau d'une masse de poulets, d'oies et de canards, sans compter une demi-douzaine de bœufs.

Le capitaine Hathorne, consul d'Amérique, et M. Grefulhe, négociant français établi à Zanzibar, se montrèrent prodigues envers nous de leur hospitalité et de leur courtoisie. Enfin, vers les derniers jours de mai 1879, le steamer *Albion* partait pour son long voyage au Congo, par la mer Rouge et la Méditerranée

Ainsi que je l'ai déjà constaté, l'*Association Internationale africaine* fut organisée en 1876 en vue d'établir, dans la mesure des ressources représentées par l'intérêt du capital souscrit, une ligne de stations allant de la côte orientale à l'intérieur, et principalement destinée aux voyageurs que des revers obligeraient de battre en retraite pour se retremper et se préparer à de nouveaux efforts.

En raison même de son titre, le Comité d'études du Haut-Congo ne devait s'occuper que du fleuve de ce nom. Il comptait au nombre de ses adhérents plusieurs négociants n'ayant aucune attache avec l'*Association*

(1) Les lettres et instructions adressées au capitaine Popelin, commandant la seconde expédition, pourront être de quelque utilité aux explorateurs qui projeteraient des expéditions, en prenant la côte orientale pour point de départ. Elles sont reproduites plus loin sous forme d'annexe. (Annexe AE.)

Internationale. Dans le principe, cette dernière avait en vue un but spécial et distinct qu'elle se proposait, d'ailleurs, d'élargir éventuellement, si des rapports favorables lui arrivaient de la région du Congo. Mais, pendant que je me dirigeais de Zanzibar sur Aden, des négociants hollandais, fondateurs d'un vaste établissement à l'embouchure du Congo, s'étant lancés dans diverses entreprises disproportionnées à leurs ressources, se virent empêchés, à l'heure d'une crise, de faire face à leurs engagements, et furent déclarés en faillite. Si cette grande maison avait été aussi solvable qu'on le supposait généralement, les négociants qui en faisaient partie eussent constitués d'importants facteurs dans l'entreprise expérimentale que nous étions sur le point d'entamer.



LE COLONEL STRAUCH

Président de l'Association Internationale du Congo,
Secrétaire-général de l'Association Internationale africaine.

En arrivant, toutefois, à Aden, je trouvai un télégramme à mon adresse annonçant que ces négociants hollandais avaient fait banqueroute, et qu'un des principaux directeurs de l'établissement s'était réfugié en Amérique, tandis qu'un autre avait tenté de se suicider. La présence de ces négociants et de quelques autres dans le Comité d'études du Haut-Congo avait donné à l'entreprise un caractère commercial. La Société, plus solide, qui prit la suite de leurs affaires, sous la raison sociale de *Afrikaansche Venootschap*, constituée pour remplacer la *Handels Vereeniging*, invita le

Comité d'études du Haut-Congo à lui rembourser les cotisations payées par ses prédécesseurs. Le Comité s'empressa de profiter de l'occasion pour restituer le montant de leurs souscriptions aux négociants de toutes nationalités qui avaient précédemment manifesté, par leur adhésion, leur sympathie pour l'œuvre.

Il ne restait plus, dès lors, au Comité d'études du Haut-Congo, d'autres adhérents que les directeurs et membres de l'*Association Internationale africaine*. Aussi, une fois le progrès et la stabilité de l'œuvre assurés, le Comité assumait-il le titre d'*Association Internationale du Congo*, primitivement organisée, ne l'oublions pas, dans le but philanthropique d'ouvrir le bassin du Congo, d'étudier et de développer, dans la mesure de ses moyens, les ressources du pays, autour de chacune des stations créées par elle.

Lors de mon arrivée à Gibraltar, je reçus mes instructions définitives. Elles différaient sensiblement, comme on le conçoit, de celles qui m'avaient été primitivement données (1).

Avant d'aller plus loin, je crois devoir fournir au public une explication au sujet du « silence » et du « mystère » qu'on nous accusait alors de faire autour de mes projets et de ma destination éventuelle. C'était à l'époque où des rédacteurs de journaux et de revues, irrités de ce prétendu secret, rivalisaient de conjectures bizarres au sujet du caractère de ma mission.

Nous voulions mystifier, disait-on, les gens qui avaient le droit de connaître le but de l'expédition cheminant vers le Congo. On ne saurait, vraiment, imaginer accusation plus injuste. J'ai constamment soutenu, pour ma part, que le Comité avait commis la plus grande des imprudences en divulguant ses idées à tous les représentants de nationalités différentes qui assistaient à la Conférence. Pareille imprudence allait jusqu'à rendre douteux le succès même de l'expédition, car il devait être évident pour quiconque y réfléchissait que les soi-disant sociétés géographiques et commerciales n'étaient pas uniquement destinées à développer les connaissances géographiques, mais encore à favoriser les intérêts politiques de leurs gouvernements.

Le Comité n'ignorait pas cette circonstance, non plus que d'autres faits édifiants ; cela ne l'empêcha pas de se comporter avec franchise et sincérité.

Ce qui me surpasse, personnellement, c'est que nous ayons pu effectuer quoi que ce soit, que nous soyons même arrivés à débarquer au Congo. Cinq nations étaient représentées dans le Conseil, et des demandes de

(1) Voir, à ce propos, une lettre de Stanley au colonel Strauch — Annexe AF — pièce du plus haut intérêt et sur laquelle nous appelons spécialement l'attention du lecteur. (Note du traducteur.)

souscription avaient été adressées à un grand nombre de personnages qui, — nous l'apprîmes plus tard, — n'éprouvaient pas la moindre sympathie à l'égard de l'entreprise projetée. Tout bien et honnêtement considéré, on est en droit de reprocher au Comité d'études du Haut-Congo une trop naïve et trop crédule confiance dans autrui, plutôt qu'un excès de mystère.

D'autre part, je n'hésite pas à avouer que, pour ma part, j'ai, par tous les moyens possibles, empêché la lumière de se faire sur ma mission, pour cette excellente raison que je désirais y réussir. Je me suis interdit d'écrire aux amis qui m'étaient le plus chers, parce qu'il en eût résulté un danger pour les intérêts de l'entreprise que je m'étais engagé à diriger. De là le silence absolu dans lequel je me suis renfermé pendant plusieurs années, touchant mes faits et gestes. Si mes amis en éprouvent encore du chagrin, ma conscience me donne raison, cela me console; mon seul regret est de connaître les noms des personnages qui n'ont pas persisté dans la même réserve et qui, tout en nous adressant de chaleureuses protestations de sympathie et de dévouement, ont armé contre notre mission plus d'un adversaire.

Revenons maintenant, pour le terminer, au récit de notre voyage.

Au moment où nous passions devant Goree, un accident survint à l'une des cheminées du steamer *Albion*, et le capitaine Thompson dut entrer dans le port de Sierra Leone pour réparer les avaries.

Peu de temps auparavant, certaines gens avaient joué de fort vilains tours aux sujets nègres des colonies de S. M. Britannique et emporté frauduleusement dans les îles équatoriales des Princes et de Saint-Thomas, les nègres loyaux de Sierra Leone. Aussi quand le vigilant percepteur des douanes, personnage à œil de lynx et ayant nom, je crois, Jansens ou Hansons, vit venir un steamer aussi petit que l'*Albion*, et ayant à son bord tant de noirs, prétendument confiés à la garde d'un nommé « Swinburne », il prit la résolution d'approfondir ce singulier phénomène, si les réponses qu'on lui ferait n'étaient pas absolument satisfaisantes. Mon malheureux jeune secrétaire, peu habitué à être dévisagé et interrogé par de terribles employés de gouvernement, ne tarda pas à se troubler, sur quoi. . . . mais aussitôt M. le percepteur fut invité à descendre dans la cabine, où on lui apprit, avec beaucoup de ménagements, que je conduisais une nouvelle expédition en Afrique, et alors, je le constate avec plaisir, l'effrayant courroux officiel se calma (1).

Les pages qui précèdent couvrent, on le voit, l'histoire de deux années.

(1) Voir annexe AG.

Le 12 août 1877, j'étais arrivé à la Pointe de Banana, après avoir franchi l'Afrique et descendu son plus grand fleuve. Le 14 août 1879, j'arrivai devant l'embouchure de ce cours d'eau pour le remonter, avec la mission originale de semer le long de ses rives des établissements civilisés, de conquérir pacifiquement le pays, de le jeter dans un moule nouveau pour le mettre en harmonie avec les idées modernes, et d'y construire des États au sein desquels le commerçant européen fraterniserait avec le noir commerçant d'Afrique; où règneraient la justice, la loi et l'ordre; d'où seraient bannis à jamais le meurtre, l'anarchie, le cruel trafic des esclaves.

CHAPITRE TROISIÈME

LA POINTE DE BANANA

SOMMAIRE : Terre ! — Aspect de la côte. — Le Congo. — Les factoreries. — La vie aux tropiques. — Le petit verre de cognac. — La flotille de l'expédition. — Excentricités de l'*En-Avant*. — Mutinerie. — L'heure du dîner dans une factorerie. — Noirs et blancs. — Le cimetière. — La crique de Banana. — Prédiction d'un cataclysme.

Nous étions encore à une grande journée de notre destination, lorsque nous vîmes les eaux de l'Océan se ternir. De bleus, les flots devinrent verts, d'un vert crotté ; quelques heures après, ils passaient au brun pâle ; de mauvaises herbes, des branchages et autres débris de lointaines forêts surgissaient nonchalamment et puis plongeaient de même, avec les basses et larges lames qui semblaient avancer sans cesse du sud-ouest vers le continent situé à l'est, à quelques vingtaines de kilomètres.

Le 14 août 1879, vers neuf heures du matin, nous nous étions suffisamment rapprochés du rivage pour pouvoir en définir l'aspect. A notre gauche se déroulait une contrée répondant assez peu aux idées que nous nous étions faites des opulences tropicales. Le littoral était flanqué de rochers rabougris, rougeâtres, au-delà desquels le sol s'élevait insensiblement en pente douce, couvert d'herbe flétrie, parsemé en certains endroits de bouquets d'arbres ou de bosquets servant sans doute à marquer l'emplacement des petits villages indigènes. Peu de hauteurs faisant saillie à l'horizon. Dans l'intérieur du pays, toutefois, le sol haussait visiblement et offrait un contour de plus en plus irrégulier, jusqu'à un point où il se ramassait en une chaîne de collines, d'uniforme altitude, inclinant dans la direction N.-N.-E. et S.-S.-O.

Cependant, nous distinguons nettement, au-dessus de la proue du steamer, un immense triangle de pays boisé ayant apparemment trente-deux kilomètres de largeur à sa base et dont les deux côtés semblaient, à quiconque

en suivait des yeux la profondeur, se souder, à un moment donné, dans le lointain de l'intérieur. Parallèlement à ces massifs, à quelques kilomètres au nord, les hauteurs dont j'ai parlé décrivaient subitement une courbe et se dirigeaient vers l'est, tandis qu'une chaîne de collines presque identique se dessinait au sud et courait vers l'est par une courbe analogue.

C'est dans ces espaces que se déroulait la vallée du Bas-Congo, et, au milieu de cette vallée et de ce triangle de forêts, que s'épandait le gigantesque fleuve, sur une largeur moyenne d'environ cinq à six kilomètres, dans l'intérieur du pays, de douze kilomètres à l'embouchure, c'est-à-dire entre la Pointe de Banana au nord et la Pointe des Requins au sud.

Le paysage avait, au sud, à peu près même aspect que celui qui bordait la vallée du Congo au nord, sauf que les rochers du littoral, d'un roux plus ardent, offraient une ligne plus continue.

Mais il est maintenant près de midi, et peu à peu, à mesure que nous nous rapprochons, le Congo se découvre aux regards comme une énorme valvule; un large rayon de lumière coupe en deux le massif triangulaire de forêts, et devant nous vient se déployer, majestueuse et superbe, une nappe d'eau de trente-deux kilomètres de long, d'un volume immense, et dont nous sentons la force au ralentissement que subit notre marche, en dépit de la quantité de vapeur que nous avons fait faire à l'*Albion* pour le préparer à remonter le fleuve proprement dit.

Désormais, nous n'avons plus à nous occuper de la Pointe des Requins, qui s'étend en forme de crochet, à notre droite; ni de la Baie de Diegos, que ce crochet enserre à demi; ni de la Pointe Padrón, surmontée à l'arrière-plan de la monumentale colonne dressée par l'ancien navigateur portugais; ni du grand rideau de forêts presque impénétrables qui ceint de sa sombre bordure la rive méridionale; car sur notre gauche, sur une langue de sable fin se projetant dans l'eau, nous apercevons, comme accroupie le long de la péninsule dite « Pointe de Banana », une longue rangée de factoreries du Congo dont les murs, lavés à la chaux, éblouissent l'œil de leurs blancheurs.

Si bas est le niveau de cette langue de terre que les sombres coques des navires qui se meuvent dans le port semblent passer sur un plan plus élevé que le terrain couvert par les habitations. Et de haut, sur des hampes ambitieuses, dominant bâtiments et vaisseaux, les drapeaux des Pays-Bas, de la France, de la Grande-Bretagne s'agitent dans la brise.

Au moment où nous abordons la Pointe de front, nous voyons venir au-devant de nous un bateau portant un pilote dont la stature et la carrure suffisent pour le désigner à l'attention. Voici tantôt dix ans, nous dit cet

homme, qu'il habite cette dépression de terrain, ce crochet de sable, et qu'il guide les navires à l'entrée et à la sortie du port de Banana. Dix ans!... Et cependant, qu'on le toise!... C'est un mâle splendide, robuste, sain, ayant six pieds de haut, pesant nonante-six kilogrammes, portant des vêtements si propres et si bien ajustés qu'ils ne déshonoreraient pas les promenades de Nice!... Que tous ceux qui songent à aller s'établir au Congo prennent note de ce phénomène. Il leur fournira, s'ils y réfléchissent bien, un utile enseignement sur le mode d'existence qui convient aux régions tropicales.

La Pointe de Banana a une longueur d'environ quatre kilomètres. Elle s'étend de l'embouchure de la crique de Mpoutou jusqu'à son extrémité méridionale, et, tandis que sa base offre une largeur de 1,600 mètres, elle va se rétrécissant peu à peu jusqu'à un endroit propre à servir de terrain de construction et dont la largeur atteint à peine trente-cinq mètres. Dans ses plis, elle renferme un port aisément navigable aux navires dont le tirant d'eau ne dépasse pas six mètres. C'est un port dont la largeur varie de 800 à 2,000 mètres, dont la nappe d'eau offre une étendue d'environ 4,500 acres, dont les mouillages sont excellents, et où les bateaux, les chaloupes et les allées des différentes factoreries de la Pointe ont facilement accès. On pourrait sans peine y pratiquer des améliorations. Il suffirait d'y construire des quais sur une longueur de deux ou trois kilomètres pour l'adapter à tous les besoins de la navigation. Simple question d'argent. Les îles entre lesquelles coulent les eaux des baies de Banana et du Pirate pourraient, si on les améliorait à mesure que le commerce se développe, servir également d'embarcadères aux marchandises.

Une heure après la venue de notre joyeux pilote, M. Youngblood—dont le tempérament physique et moral répondent, comme je l'ai déjà fait observer, à son nom (1) — l'*Albion* se faufilait doucement dans le port et jetait l'ancre devant l'extrémité des factoreries hollandaises. Une fois entrés bien avant dans le havre tranquille du Congo, nous commençâmes à éprouver les premières atteintes de la chaleur. Les hautes forêts et les mangliers qui se déployaient entre la baie d'Huard et celle de Boula-Mbemba interceptaient la brise terrestre qui venait mourir au milieu d'eux; et quelque temps devait s'écouler encore avant que la brise de mer, soufflant du sud-ouest, ne s'élevât et ne vint répandre sa fraîcheur sur nos personnes en proie, maintenant, à une abondante transpiration.

A partir de ce moment, l'homme qui arrive au Congo subit une véritable

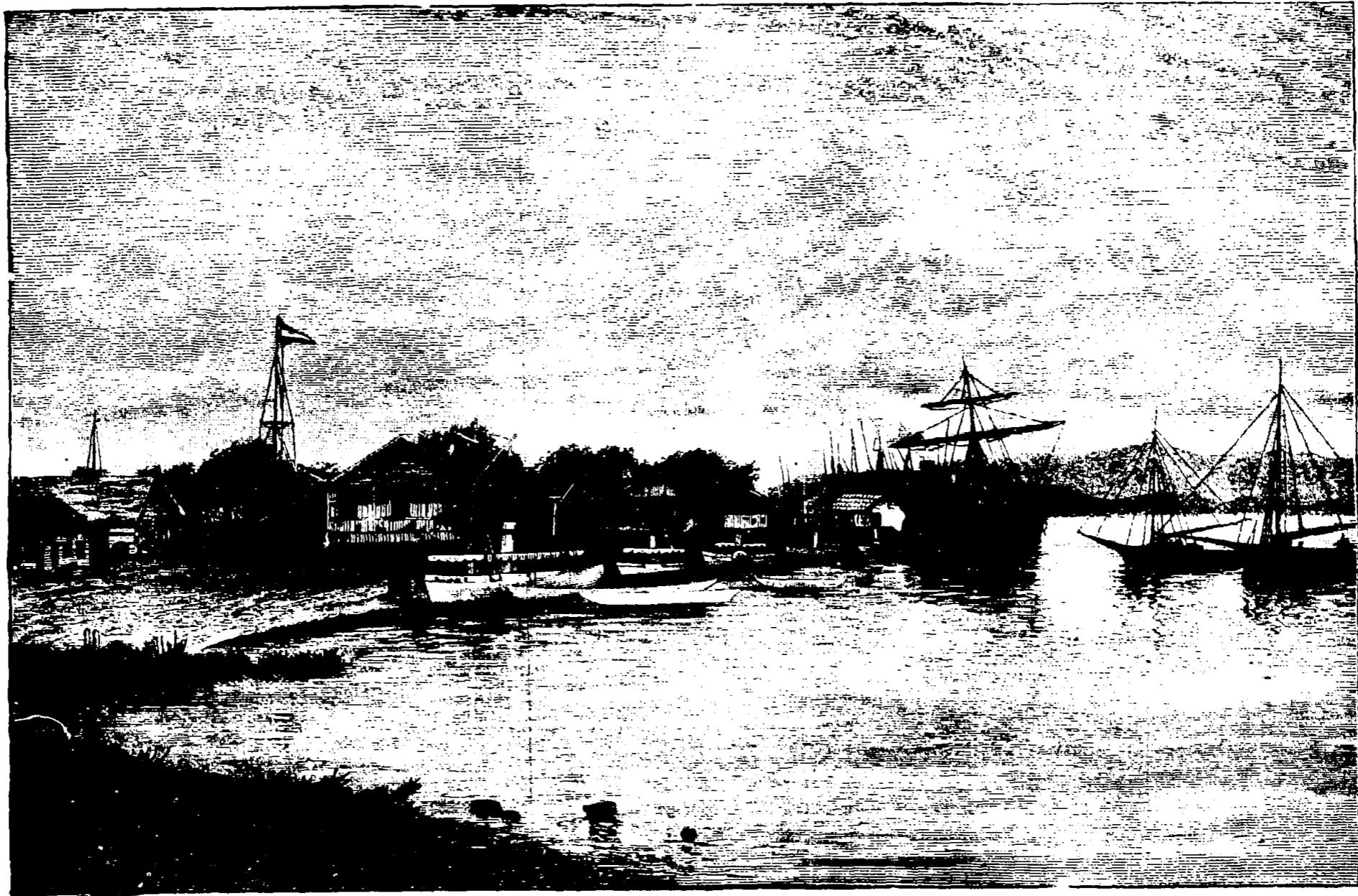
(1) M. Youngblood signifie littéralement M. Jeune-Sang. (Note du traducteur.)

transformation physique, et la sagesse veut qu'il commence immédiatement à régler son appétit et sa conduite en conséquence. Vous êtes-vous fait gloire jusqu'ici d'une luxuriante chevelure; il faut en sacrifier les boucles flottantes, en faucher impitoyablement les touffes épaisses et drues, vous tondre, en un mot, à ras de tête. Préférez-vous le bien-être à la gêne? En ce cas, le corps doit se dépouiller de cette armure de toile et de laine qui servait à le garantir contre le vent et la pluie, sous des latitudes élevées, et doit y substituer d'amples vêtements de flanelle fine et légère. Les couvre-chef en vogue à Londres et à Paris doivent faire place au casque et au *puggaree*, ou à une légère casquette à ventilateur et rideau; et de même que tout cet attirail de drap épais et de nuances sombres qu'impose le décorum européen doit être remplacé par la flanelle plus gracieuse et plus fraîche des tropiques, de même il faut combattre l'appétit, ses extravagantes facultés de digestion, son ingouvernable et insatiable penchant pour la nourriture animale, sa fâcheuse prédilection pour les boissons capiteuses, par un régime absolument nouveau. L'Européen nouvellement débarqué doit s'abstenir, pendant le jour, de tout liquide excitant ou enivrant : de la bière vulgairement réputée inoffensive, comme de l'eau rougie, ou comme du Bordeaux pur; en un mot, des boissons mêmes qui passent pour les plus anodines. Le moindre excès, le moindre effort, le plus léger travail spasmodique imposé aux organes vous abattent un homme en moins d'une heure. Mon devoir m'interdit toute complaisance à l'endroit des buveurs, tout ménagement pour leurs susceptibilités. Le douloureux souvenir des pertes que nous avons essuyées, des robustes et braves jeunes gens qui se sont suicidés par ignorance, me contraint à m'exprimer sévèrement.

— Voyons, demande naïvement et d'un ton suppliant le nouveau venu, un petit verre de cognac! Un verre de bière, rien que cela! Qu'en peut-il résulter?

— Un coup de soleil; la mort peut-être. Il suffit de s'exposer imprudemment, de passer brusquement de la plaine ensoleillée à quelque frais ombrage pour contracter une fièvre bilieuse d'une incalculable gravité ou une fièvre rhumatismale qui vous paralyse pendant des semaines entières et vous occasionnera peut-être une incapacité de travail perpétuelle. C'est votre « petit verre de cognac » qui vous aura valu cela. N'eût été cet excitant, votre conduite, vos mouvements auraient été plus réfléchis, vous seriez prudemment gardé d'un exercice violent sous ce soleil des tropiques, ennemi si redoutable au cerveau d'un Européen, quand la sensibilité de ce cerveau est excitée par les fumées du cognac.

La guérison vient-elle? Vous imputerez votre maladie à l'Afrique.



LA FLOTILLE DE L'EXPÉDITION INTERNATIONALE A LA POINTE DE BANANA.

L'Afrique est cruelle. Le climat africain est meurtrier. L'Afrique est le tombeau certain de tout Européen qui s'y aventure. Et, soit étourderie, soit pusillanimité partagée, vos sots amis d'Europe font chorus avec vous contre l'Afrique — tout bonnement parce qu'un « sans-cœur » de votre espèce n'a pu se passer de son petit verre à midi. Voyons, est-il admissible que tout un vaste continent subisse l'outrage de vos calomnies et de vos colères ?

— Mais on ne peut vivre de thé et de café, ou passer son temps à boire de la soupe et de l'eau !... soupire un pleurnichard dont les appétits sont alarmés.

— Je ne vous demande pas de vous contenter de thé, de café, de soupe, d'eau, de limonade, d'eau de seltz ou de tout autre agréable liquide propre à apaiser la soif. Je constate simplement que quiconque désire vivre à l'aise en Afrique et y remplir la tâche qu'il a acceptée, doit se passer, pendant le jour, de tout stimulant, quelles qu'en soient la nature ou la forme. Il en est autrement le soir. En dinant, on peut, sans danger, s'offrir le luxe de vins de Bordeaux, rouges ou blancs, de Madère et même de Champagne. Du reste, ces conseils ne s'adressent pas spécialement aux faibles, mais aux jeunes gens qui désirent se distinguer par leur endurance et leur activité en Afrique. L'homme vraiment courageux est celui qui ose vivre, qui refuse de céder, sans combat, à la mort.

Mais, laissons là ce sujet ; car voici venir nos employés montant à bord de l'*Albion* pour prendre de nos nouvelles.

Les employés de l'expédition — un Américain, deux Anglais, cinq Belges, deux Danois et un Français, groupe fort cosmopolite, on le voit, — venaient d'apprendre que l'*Albion*, depuis si longtemps attendu, entrait en rade avec un chargement de voyageurs, presque tous Zanzibarites, et ils accouraient pour nous saluer.

A ce moment nous apercevons devant nous l'*En-Avant*, l'*Espérance* et autres embarcations formant notre future flottille du Congo, et qu'avait transportés d'Europe en Afrique le steamer *Barga*.

Après avoir débarqué sa cargaison et ses passagers, le *Barga* était reparti pour l'Europe. La cargaison était composée d'objets très variés, et cela se conçoit, puisque l'expédition était chargée de fonder des établissements permanents. Dans la cale spacieuse de cet excellent bâtiment, on avait fait entrer environ vingt huttes ; le chalet du chef destiné à couronner pendant des années un site bien en vue (la colline de Vivi) ; et enfin, la flottille entière de steamers qui maintenant se balançaient sur le fleuve, tout pim-

pants et comme fiers de leur couche fraîche de peinture grise et de leurs jolies tentures rayées à frange rouge (1).

Alignées devant la rive, toutes ces embarcations offraient un riant spectacle. *L'Espérance* était si avancée qu'elle travaillait dès à présent, bondissant bruyamment de droite et de gauche, pour éprouver la résistance de sa machine. Néanmoins, en examinant de plus près la flottille, je pus constater qu'il lui manquait encore beaucoup de choses pour être en état de remonter sans danger le courant du grand fleuve. Il restait à établir une défense tout autour de la *Belgique*. *L'Espérance* était à peine dirigeable encore, son gouvernail étant trop étroit, son plat-bord trop bas. *L'En-Avant*, aussi entêté qu'un mulet passe généralement pour l'être, nous jouait toutes sortes de tours. Tantôt, il avait plus de dix atmosphères de vapeur et s'élançait en une course folle, si bien que nous en étions à guetter les premiers symptômes d'une explosion pour pouvoir sauter à temps par-dessus bord; tantôt son manomètre indiquait une baisse, et alors les roues à aubes refusaient de tourner, tandis que le gouvernail perdait toute action sur les mouvements du bâtiment. Le malheureux mécanicien se trouvait dans une situation des plus pénibles, car, lui aussi, était en train de passer son examen, autant que le bateau même. Tous les mécaniciens de la flottille se réunissaient fréquemment pour discuter la mystérieuse conduite du maudit bâtiment et en approfondir les causes. Ah! si les constructeurs de *L'En-Avant* avaient pu entendre les sévères critiques que leur décochait cette assemblée délibérante! Le plat-bord du bateau était trop bas, son gouvernail trop étroit, et pour provoquer le moindre tirage dans la cheminée, il fallait appliquer un emplâtre de boue à la plaque postérieure de la chaudière, en dépit de l'air qu'envoyaient constamment les tuyaux de sortie. Ce bateau ne reconquit notre estime qu'après avoir failli pousser son premier mécanicien au suicide, occasionné une profonde humiliation au second, et inspiré au troisième l'amer sentiment qui résulte d'un insuccès complet.

(1) Cette flottille, dont le coût total s'élevait à 118,125 francs, non compris le fret, se composait comme suit :

L'En-Avant, embarcation à vapeur, à roues, 12^m,90 de longueur, bau de 2^m40, force nominale de 6 chevaux, tirant d'eau de 28 centimètres; le *Royal*, embarcation à vapeur, à hélice, construit en acajou, par White, de Cowes, 9 mètres de longueur, bau de 1^m,80, orné de cabines en acajou, de glaces, de tentures de soie bleue — don spécial fait à l'expédition par S. M. le roi des Belges; une allège en acier, 18 mètres de longueur, bau de 2^m,10, 4^m,20 de profondeur, capacité 12 tonnes; une allège en acier de 12 mètres de longueur, bau de 1^m,80, 2^m,70 de profondeur, capacité 6 tonnes; la *Jeune Africaine*, barque à hélice, 7^m,20 de longueur, 1^m,75 de bau; une baleinière en bois, 10 mètres de longueur, bau de 1^m,80, capacité 3 1/2 tonnes; le steamer en acier et à double hélice, la *Belgique*, 19^m,50 de longueur, bau de 3^m,30, tirant d'eau de 1^m,65, force nominale de 16 chevaux, jaugeant 30 tonneaux, *l'Espérance*, steamer à hélice, 13^m,60 de longueur, bau de 2^m,10, force nominale de 6 chevaux.

Le quatrième mécanicien était un Italien du nom de Francesco Flamini — homme réservé à la fois et plein de zèle. On lui signala les excentricités du steamer et l'avortement de tous les essais, de tous les changements tentés pour venir à bout du récalcitrant. Il serra les lèvres, fronça le sourcil et tomba dans une profonde méditation. Sa physionomie offrait un intéressant sujet d'étude. En fin de compte, il ouvrit le registre de la cheminée, jeta les yeux à l'intérieur, puis, relevant la tête : « Je ferai marcher ce steamer aussi rapidement que tout autre », dit-il, — et, pour abrégé l'anecdote, je me hâte d'ajouter qu'il tint parole. Il se borna à faire remonter un peu les barres du foyer, et alimenter régulièrement d'eau la chaudière. A partir de ce moment, l'*En-Avant* ne bouda jamais à sa fonction. Il fit le voyage de Vivi, affronta hardiment les rapides au-dessus de Manyanga, joua le rôle de pionnier sur la route du lac Léopold II, et fut le premier qui fendit les eaux du Biyeré et qui abordât Stanley-Falls. Parbleu ! on pourrait aujourd'hui faire de sa carrière le sujet d'un poème épique. Cependant, les constructeurs qui avaient envoyé l'*En-Avant* au Congo, sans l'avoir préalablement soumis à une épreuve sérieuse, ne sont pas exempts de tout blâme.

J'ai depuis longtemps chassé le souvenir des ennuis et des angoisses qui m'assaillaient à mesure que nous redoublions d'efforts pour préparer ces bateaux à leur rude service. Aussi, n'importunerai-je pas le lecteur par des lamentations rétrospectives sur les défaillances de tel ou tel de mes collaborateurs, bien que je me refuse à passer sous silence la moindre de leurs actions d'éclat. On souffrira, toutefois, que je fasse quelques observations générales. Autrement, comment parviendrait-on à se rendre compte du caractère de notre œuvre ? Si je négligeais certains détails, on m'accuserait de les taire par calcul, pour ne pas nuire à la vraisemblance de certaines parties de mon récit.

La plupart de mes auxiliaires commencèrent donc par se plaindre des termes de leurs contrats et du rang respectivement assigné à chacun d'eux. Ils réclamaient, en dehors de leur solde, un supplément pour « frais divers », lesquels frais divers comprenaient, paraît-il, outre nourriture et logement, le vin, le tabac, les cigares, les vêtements, les chaussures et certaines superfluités innommables. Celui-ci déclarait qu'il ne resterait pas au Congo si on ne lui fournissait point tout cela gratuitement ; un autre s'écriait qu'il lui faudrait une augmentation de traitement s'il devait faire manœuvrer, sans aide, un bateau à vapeur, et une seconde augmentation, s'il devait accompagner l'expédition dans l'intérieur du pays. Un troisième, un mécanicien, affirmait avoir été engagé comme sous-chef de l'expédition. S'imaginait-on, par hasard, qu'il se fût jamais aventuré en Afrique pour

gagner un si misérable salaire? Non; il était venu y chercher l'honneur, la réputation, la gloire. Il en écrivait aux journaux, etc., etc... Un autre mécanicien se plaignait également de ne pas occuper la place qui lui revenait. Il était certainement l'égal du premier comptable de l'expédition, disait-il. De même, le personnage préposé au plus petit des bateaux à vapeur se croyait supérieur au matelot chargé du canot, et se sentait déshonoré parce qu'on l'invitait à manger à la même table que « ses inférieurs ».

Toutes ces jérémiades provenaient, naturellement, de malentendus nés d'une complète inexpérience, et aggravés, peut-être, par la fatale habitude qu'avaient pris mes hommes de consommer des vins forts à leur repas de midi.

Seuls, les deux matelots danois, Martin et Albert, s'abstenaient de tout murmure et semblaient satisfaits de leur sort.

Je parvins, peu à peu, à pacifier les mécontents en ménageant avec le plus grand soin leurs susceptibilités, et l'harmonie finit par renaître, après que j'eusse promis de profiter de la première occasion pour transmettre toutes les réclamations au Comité. Quant aux querelles qui s'élevaient sur la question hiérarchique, je fis entendre à mes hommes qu'elles étaient absurdes. N'étions-nous pas tous frères, camarades, collaborateurs d'une grande œuvre internationale, formant ensemble comme l'avant-garde de la civilisation, — et ainsi de suite? Pour chicaner, dans ces conditions, à propos de vétilles, ne fallait-il pas avoir l'âme morte au désir de la gloire, de la renommée, de l'immortalité?... Ainsi s'apaisa la première rébellion. Et alors tout le monde se mit à l'œuvre.

Il a été plus d'une fois question, dans les pages qui précèdent, de la *Société Hollandaise*. Cette désignation était l'équivalent de *Afrikaansche Handels-Vereeniging* ou *Compagnie de Commerce Africaine*, de Rotterdam, dirigée, dans les derniers temps, par deux personnages très-entrepreneurs, MM. Pincoffs et Kerdyck. M. Kerdyck, frère de Kerdyck aîné, avait fait son apparition à la Pointe de Banana en 1869, et, après avoir acheté un terrain et quelques bâtiments à la maison française Regis et C^{ie}, il avait fondé, sur des bases permanentes, un commerce dont le développement fut si rapide que les bâtiments, avec leurs cours, leurs hangars et leurs magasins, couvrent aujourd'hui un espace de 700 arpents, sur un terrain de sable fin élevé d'environ 1^m,20 au-dessus du niveau de l'eau à marée montante.

La factorerie emploie un personnel nombreux, des nègres et des blancs. C'est à l'heure du dîner qu'il faut voir les blancs, rangés autour

de deux tables. Un coup d'œil jeté sur leurs physionomies vous réconcilie presque avec l'Afrique. Ayant été invités à nous restaurer, nous assistâmes à un spectacle réconfortant, car, en dépit de la profusion des mets sous lesquels pliaient les deux tables, les appétits robustes venus là pour se satisfaire réduisirent considérablement, avant la fin du repas, la portion réservée à la cuisine. Quand je fus introduit pour la première fois dans le réfectoire et que je contemplai l'immense déploiement d'assiettes, l'ensemble me rappela singulièrement les tables d'hôtes de Port-Saïd.

Beaucoup de jeunes visages autour de ces deux tables ; quelques vétérans seulement. La plupart des employés de la Société ont débuté de bonne heure sous les tropiques, les uns à seize ans, le plus grand nombre entre seize et vingt. Le principal gérant, M. A. De Bloeme, chargé, paraît-il, de diriger près de quatre-vingts factoreries commerciales, n'avait que vingt-sept ans et comptait déjà neuf ans de service. M. Antoine Greshoff, aujourd'hui directeur de la factorerie commerciale de Boma, n'avait que vingt-deux ans et entra dans sa cinquième année de service. M. Muller, autre jeune homme, presque imberbe, celui-ci, était au Congo depuis sept ans. Mais M. Gray, un des vétérans de la côte, avait déjà passé seize années sans être une seule fois retourné en Europe ; et, ma foi, il rivalisait de santé avec M. Youngblood, le pilote, et pouvait prétendre avec lui à représenter la somme de résistance qu'un tempérament européen est capable d'offrir au climat des tropiques.

Quant au personnel nègre de cet établissement, il est besoin de tout un village pour le loger. Il comprend, avec les femmes et les enfants, des échantillons de toutes les tribus établies entre la côte et le cap Lopez, ou dans les régions éloignées de Ngoyo et les pays des Batekés et des Basundis. On y compte également par vingtaines les Kruboy, indigènes de la classe laborieuse, aux membres bien découplés, à larges poitrines, à muscles de fer. Les voilà, sur la grève ou sur les jetées, les reins ceints de leurs caleçons, la tête coiffée, ou plutôt sanglée, de chapeaux à larges bords ou de casquettes grotesques en leur diversité. Oh... isk!... Ils soulèvent des poids énormes, roulent sur la berge des fûts d'huile de palme, font cuire le beau beurre jaune de l'*Elais guineënsis* et le versent dans d'autres barils, tandis que, dans la charbonnerie, d'autres chargent des voitures ou transportent des sacs d'amandes de palme ou de noix de terre tout écalées. Sous les longs hangars sont groupés les constructeurs de bateaux, fabriquant de nouvelles alléges, et les tonneliers de Kabinda, martelant les cerceaux de fer avec un fracas qui assourdit ; et le long du rivage vont et viennent les barques et les galiotes chargées d'eau fraîche qu'elles apportent de la rive

méridionale du fleuve, ou de produits africains qu'elles sont allées chercher à Ponta da Lenha, à Boma et même plus haut, à Moussouko. Voilà, enfin, éparpillés dans des coins de hangars ou entassés sur la jetée, les déchets des longues années de travail de ce vaste et prospère établissement : anciennes ancres aux pattes brisées, antiques obusiers et caronades démantibulés dont Dieu seul pourrait redire l'histoire, et des monceaux de vieux câbles, de barres de fer, de cerceaux, de ferraille jetés au rebut. Sous un autre hangar sont emmagasinées au moins 5,000 tonnes de houille, car la Compagnie a le monopole de la fourniture du charbon aux vaisseaux de guerre, aux paquebots et aux vapeurs qui passent.

Il faut une journée entière pour parcourir l'intérieur de ces grands bâtiments en planches. Un filateur de Manchester y verrait de quoi le faire pleurer de joie, car il y a bien là, empilés en balles à une hauteur immense, un million de mètres de coton, des qualités les plus fines aux qualités les plus ordinaires et d'énormes caisses de vêtements, où le gouvernement britannique paraît avoir fait passer depuis des années tous les habits rouges de ses soldats. Dans un autre magasin, Birmingham et Sheffield trouveraient à se repaître la vue d'une quantité énorme de bouillottes, de pots, de poêlons de fer, d'articles de coutellerie, de fusils à pierre ou à percussion, et de cloches de cuivre ; enfin, les filatures de Rochdale, à la vue des quantités de flanelles rouges et bleues entassées ailleurs, regretteraient à coup sûr que le nombre des entreprenantes Compagnies hollandaises qui leur achètent les produits de leurs métiers, pour les répandre sur le vaste continent africain, ne soit pas plus considérable.

A l'extrémité de la péninsule de Banana s'élève la poudrière. Elle semble contenir assez de poudre pour saluer tout ce qu'il pourra mourir d'hommes d'ici à un siècle. Mais il n'en est pas ainsi, paraît-il : cette énorme provision durera tout juste jusqu'à l'arrivée du prochain bateau — attendu d'un jour à l'autre. Voilà qui serait sans contredit très inquiétant si nous ne savions que, dans ces parages, les indigènes honorent de cinq salves la dépouille de chaque enfant, de dix salves les restes d'une femme, de vingt salves la sépulture d'un homme ; tandis que parfois dix ou douze barils de poudre ne suffisent pas aux honneurs qu'on rend au cadavre d'un chef. Consacrée à des usages aussi inoffensifs, la redoutable substance n'apparaît plus que comme un bienfaisant élément de commerce.

A proximité, entre la poudrière et les blanches factoreries de Banana, se trouve le cimetière où dorment profondément et pour toujours ceux que l'explosion simultanée de toutes ces tonnes de poudre n'éveillerait plus aux soucis de la vie. A quelques pas, les flots de l'Atlantique font retentir la

grève de leurs graves et solennels grondements, pareils à des chants funèbres pleurant ceux qui n'ont mis le pied dans ces contrées tropicales que pour y trouver leur tombeau. C'est un lieu que doit éviter quiconque est sujet aux noirs pressentiments. Le son de ces vagues, le spectacle de ce sable inerte et de cet immense néant de flots, ces tertres silencieux qui semblent vouloir vous ensevelir à votre tour, — vous, les nouveaux venus en ce pays où tant d'Européens aussi robustes, plus robustes que vous, ont trouvé la mort — tout cela est bien fait pour inspirer une profonde mélancolie. Éloignons-nous de ces tristes lieux ; retournons aux habitations des vivants!...

Les Hollandais savent admirablement soigner leurs employés. Leur table d'hôte, avec son luxe de mets variés, en fournit une preuve ; leurs gracieux et frais chalets, très hauts de plafond, en fournissent une autre. Les employés ont à leur service un médecin qui possède une pharmacie fort bien montée. Ils ont un billard, un grand nombre d'ânes destinés à l'équitation, et bien que le sable sur lequel s'élèvent les bâtisses ne soit pas de nature à tenter le piéton, celui de la plage est aussi ferme que l'asphalte, et la rafraîchissante brise de mer arrivant du sud de l'Atlantique vient réparer, le soir, les fatigues d'une étouffante journée.

Au-delà du vaste terrain occupé par la Compagnie hollandaise, commence l'établissement de MM. Daumas, Beraud et C^{ie}, qui fait le même commerce que les Hollandais et d'après les mêmes procédés, bien que sur une échelle infiniment plus modeste ; et plus loin, au nord, séparée de cette dernière maison par quelques tas de rebut et des flaques d'eau stagnante, est installée, sur un pied encore moins considérable, la Compagnie du Congo et de l'Afrique centrale. Ces établissements une fois passés en revue, on connaît Banana et le voyageur qui doit parcourir l'intérieur ne songe plus qu'à se mettre en route le plus tôt possible.

Les mangliers de la Pointe d'Huard couvrant le dépôt de vase qui sépare la crique de Banana de celle du Pirate, au-delà du port, ne valent pas qu'on les explore ; pas plus que leurs longues silhouettes monotones, aisément visibles du haut de l'un ou de l'autre des deux promontoires, ne méritent un regard.

En montant vers la crique de Banana, on rencontre une eau profonde, accessible aux navires de petites dimensions ; puis on débouche dans les environs de Ponta da Lenha. Une excursion à la crique du Pirate, route fameuse à l'époque de la traite des noirs, mène le promeneur dans la même direction. A marée basse, ce vaste borbier, où grouillent des écrevisses de toutes grandeurs qui sortent et rentrent continuellement de leurs trous,

offre un tableau plus attristant encore que curieux. S'attarder au milieu de cette plaine d'infecte fange, c'est exposer sa santé, qu'on le sache bien ! Les racines décharnées des mangliers ressemblent à autant de gros radis fourchus qui se tiendraient d'aplomb. Si fantastique que soit le coup d'œil, il exerce chez quiconque est porté par tempérament à la nostalgie, un tel sentiment d'horreur, de désolation, d'isolement, qu'il lui tarde de se mettre en route pour remonter le Congo, et fendre, sur un rapide navire, les bruns torrents de cette puissante rivière.

Je n'ai jamais pu découvrir pourquoi cette péninsule de sable, dont la crête la plus haute ne dépasse le niveau de l'eau que de quatre mètres à marée basse, et de deux mètres pendant la marée montante, a reçu le nom de Banana, alors que cette dénomination éveille l'idée d'une plante des tropiques qu'on chercherait vainement ici. Peut-être en ai-je deviné la raison, bien que je ne prétende point faire passer ma conjecture pour de l'histoire. J'imagine qu'avant la création de l'établissement moderne, si disproportionné aujourd'hui à son emplacement, la factorerie de Regis et C^{ie} était plus rapprochée du centre qu'elle ne l'est à cette heure. Du côté de la Pointe, peut-être à l'endroit où les Hollandais ont planté leur pavillon, fleurissaient probablement quelques plants de bananes, comme des palmiers s'y épanouissent actuellement.

Si l'on doit s'en fier aux anciennes cartes, la péninsule n'était pas aussi prolongée il y a trois siècles qu'aujourd'hui. On n'y voyait qu'un cap insignifiant, affectant la forme d'un crochet dont on aurait émoussé la pointe. On le désignait sous le nom de cap Palmas. Il a disparu depuis. Pareille catastrophe pourrait se reproduire, ou du moins les Hollandais le soupçonnent, et ils prennent leurs précautions en conséquence ; des pieux, des pilotis, des tas de pierres protègent la rive intérieure de la Pointe, et plus d'un navire décharge de gros blocs de rochers destinés à être empilés le long du littoral de la mer.

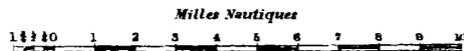
La logique des choses me force à prédire quelque désastreuse conjuration d'éléments — un ouragan, une trombe, allant de l'Ouest au Nord-Est, — qui endiguera le Congo au mois de décembre, et provoquera un débordement des eaux sur ces terres basses, si bien qu'au moment du reflux la péninsule de Banana se verra balayée, rejetée jusqu'aux rochers solides qui ont primitivement attiré les sables et la vase et qui forment ce prolongement de territoire.

LE CONGO

DE
BANANA à BOMA
ET
de BOMA à VIVI

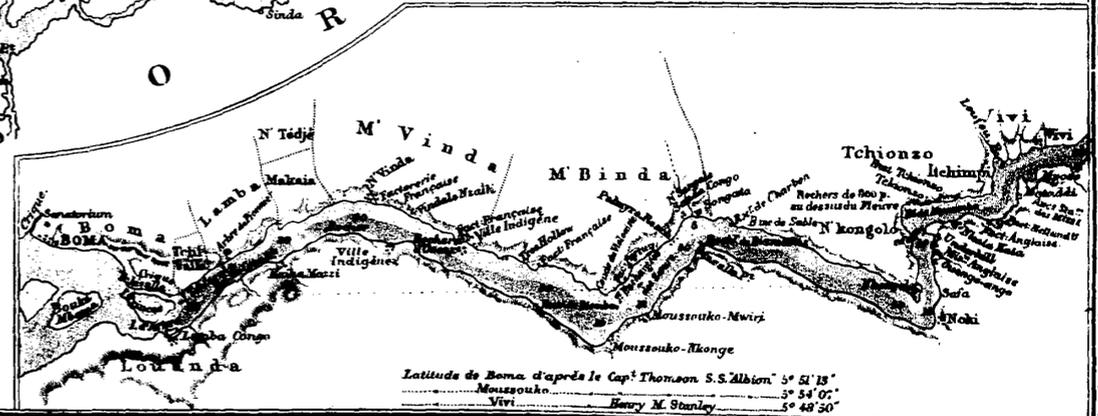
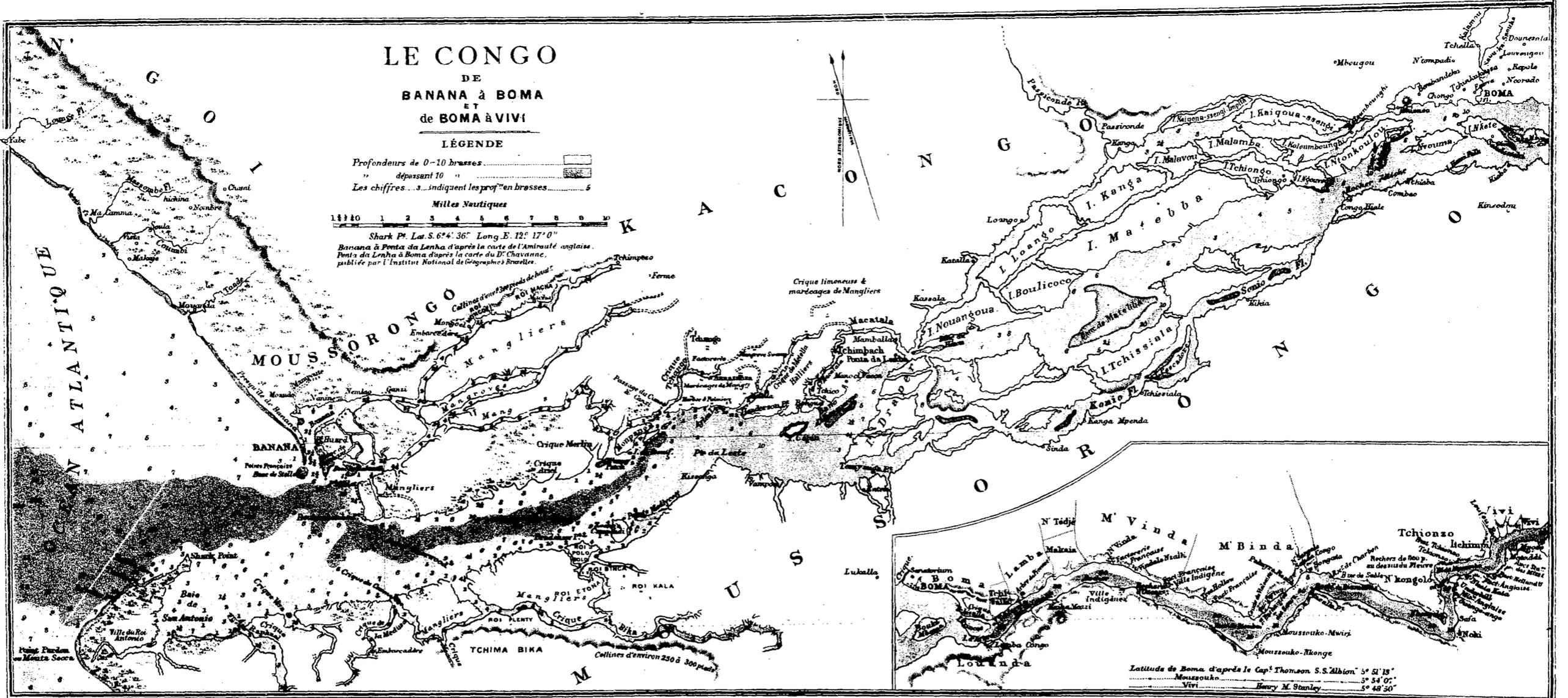
LÉGENDE

Profondeurs de 0-10 brasses
dépassant 10 "
Les chiffres indiquent les prof. en brasses



Shark Pt. Lat. S. 6° 4' 36" Long. E. 12° 17' 0"

Banana à Ponta da Lenha d'après la carte de l'Amirauté anglaise.
Ponta da Lenha à Boma d'après la carte de D. Chavanne,
publiée par l'Institut National de Géographie Bruxelles.



Latitude de Boma d'après le Cap. Thomson S.S. Albion 5° 51' 18"
Moussouko 5° 54' 07"
Vivi Henry M. Stanley 5° 48' 50"

CHAPITRE QUATRIÈME

L'ASCENSION DU GRAND FLEUVE

SOMMAIRE : Le fleuve géant. — Ses rives. — Kissanga. — Ponta da Lenha. — Les factoreries hollandaises. — Dangers de l'hospitalité. — Profondeur du fleuve. — Les saisons au Congo. — Le Rocher-fétiche. — Ma-taddi Nzazzi, le « Rocher de la Foudre ». — Boma. — Paysages. — Le soleil africain. — La cruelle histoire de Boma. — L'esclavage. — Une vengeance. — Le commerce de Boma et son développement. — Les blancs affamés. — Hippopotame ou rocher ? — Départ de l'*Albion* pour l'Europe.

Sept jours après l'arrivée de l'*Albion* dans la baie de Banana, la flottille de l'expédition était prête à remonter le Congo ; l'*Albion* lui-même avait été amené à terre, gratté, lavé, repeint ; beaucoup d'autres travaux avaient été exécutés, et dans la matinée du 21 août, au signal donné par les sifflets des machines à vapeur, nous nous éloignâmes tous du port de Banana. On peut bien le dire : de même qu'en 1869 un déploiement, plus grandiose, de navires avait inauguré la jonction de la mer Rouge et de la Méditerranée, de même notre départ constituait l'inauguration d'une nouvelle ère pour le bassin du Congo.

Le Bas-Congo a été parcouru plus d'une fois, depuis l'époque de sa découverte, mais jamais on ne l'a décrit avec exactitude. J'étais excusable moi-même de ne l'avoir point fait en 1877, car, accablés de lassitude, nous ne soupirions alors, mes pauvres compagnons et moi, qu'après les flots bleus de l'Atlantique.

Mais, de retour au Congo et regaillardis, nous regardions, cette fois, le fleuve africain d'un tout autre œil. Nous l'avions suivi obstinément jusqu'à sa vaste source, ce fleuve géant aux ondes brunes !... Nous l'avions vu sous tous ses aspects : tantôt calme comme un rêve d'été, tantôt terrible, furieux, menaçant nos frêles et basses chaloupes, happant et engloutissant les plus imprudents d'entre nous en ses lames impétueuses, dont les crêtes bavaient une affreuse écume. Et maintenant, ce fleuve superbe semblait répondre par

un sourire aux regards tranquilles que nous jetions sur ses eaux paisibles, du haut des ponts de nos solides steamers. Nous lui avons pardonné depuis longtemps le mal qu'il nous a fait. Le temps a émoussé le souvenir de ses crimes. Mort, le passé. Le Congo est toujours un fleuve dangereux, avec lequel il ne faudrait pas badiner, nous le sentons bien. Sa violence devient effrayante quand des rochers cherchent à obstruer sa course ou quand ses vagues, fouettées par la brise, se soulèvent et retombent, moroses et lourdes, pour se soulever encore. Mais nous aussi, nous sommes forts, de cette force que donnent la science et l'expérience chèrement acquises. Nous bravons aujourd'hui le fleuve géant avec des bateaux d'acier mus par la vapeur.

Tournant le dos à la mer, nous nous engageons hardiment sur la grande nappe d'eau fluviale qui a, en cet endroit, cinq kilomètres de largeur et une profondeur variant entre 20 et 270 mètres, avec un courant de cinq nœuds au large. Les mangliers, d'un vert sombre, forment, à droite et à gauche, comme des murailles chargées d'une frondaison de palmiers qui paraissent impénétrables, bien que, d'après les cartes, plus d'un petit cours d'eau serpente paresseusement et silencieusement sous les fraîches ombres de ce feuillage touffu. Au bout d'une heure, nous voilà à front de la Pointe de Boulambemba, qui se projette en avant de la rive septentrionale. Cette pointe était autrefois connue, on la connaît même encore aujourd'hui, sous le nom « d'Abime sans fond ». Ce n'est point là son nom véritable. Cependant l'eau est fort abondante en cet endroit, car notre pilote amène le steamer jusqu'à ras de terre; puis, ayant repris le large, il se tient à environ un demi-kilomètre de la rive septentrionale. La Pointe de Boulambemba est un terrain bas, ou plutôt un dépôt de limon gras, humide, que dominant de grands arbres abritant sous leur feuillage des buissons épais ou des broussailles d'aspect peu séduisant. Ça et là, par une échappée, on aperçoit l'entrée d'une baie étroite dans les replis de laquelle une flottille de petits canots de pirates pourrait facilement s'embusquer. Rien d'animé ne vit en ces parages. Nature morte, vierge de tout vol d'oiseau, et où aucun mouvement, aucun bruit ne viennent distraire les regards mélancoliques que nous y jetons machinalement. Ni sur la rive septentrionale, ni sur la rive opposée, ni même sur le fleuve, on n'aperçoit, on n'entend quoi que ce soit qui rompe cette monotonie, ce néant des choses. L'onde coule, sereine, en un long flot ininterrompu, uni, mais dont la force est évidemment aussi irrésistible qu'elle est silencieuse. Sur les rives boisées, c'est partout la même funèbre solitude; sur la masse tranquille des eaux qui courent, c'est la paix profonde d'un sommeil que rien n'ose troubler.

A vingt-deux kilomètres environ de Banana, nous appuyons, pour éviter

les bas-fonds de Scotchman-Head, vers un groupe de factoreries connues sous le nom de Kissanga et situées sur la rive méridionale à onze kilomètres plus loin; puis nous longeons de nouveau, pendant quelques kilomètres, le bord du fleuve. Alors, à l'endroit où les factoreries de Ponta da Lenha apparaissent à la vue, nous nous dirigeons tout droit vers le bras le plus profond du Congo qui baigne ces établissements, évitant ainsi le bras dit « Sonho », qui est moins connu, et les chenaux plus compliqués qui serpentent, erratiques, entre les groupes d'îles de Draper, Monkey, Robson, Stocking et Farquhar. C'est la carte dressée en 1793 par le capitaine Maxwell qui nous a révélé les noms ainsi donnés à ces inhabitables dépôts de vase tout hérissés de forêts. Et bien qu'ils ne riment guère à rien aujourd'hui, ces noms en valent d'autres, car les groupes d'îles qui les portent ne diffèrent entre eux par aucun trait particulier et se ressemblent tous, au contraire, par la masse compacte des arbres dont ils sont chargés, comme les rives du fleuve. Cependant, pour désigner les chenaux, « chenal septentrional, méridional, moyen », vaudrait mieux que les indications actuelles de « chenal de Maxwell », « chenal de Sonho » et « chenal de Mamballa ».

Kissanga est situé sur une sorte de demi-lune de terrain sec, noir, végétal, à fleur d'eau. Cette disposition facilite les travaux des factoreries, le roulage des gros barils d'huile de palme à bord des chaloupes et des galiotes, et le rapide déchargement des cargaisons. Il y a ici trois factoreries. L'étranger est toujours enclin à se demander d'où peuvent leur venir les clients, car c'est à peine si, derrière les bâtiments, l'on aperçoit plus de cinquante mètres de terrain découvert, brusquement borné par un rideau d'arbres vert sombre, aux pieds desquels s'enchevêtrent des plantes grim-pantes et les larges feuilles des palmiers. Cependant, quand on explore avec soin le rivage, on ne tarde pas à découvrir un dédale de lagunes qui entrecoupent le sol et conduisent à des routes solides, aboutissant elles-mêmes aux nombreux villages des Mouchirongos, bâtis sur la plaine unie et verdoyante ou sur les hauteurs qui s'étagent derrière le rideau des forêts. Le chenal de Sonho baigne la rive méridionale, et le courant, qui est très fort, conduit rapidement les trafiquants indigènes et leurs cargaisons de marchandises au débarcadère des factoreries, tandis qu'en serrant de près la rive, les canots étroits peuvent aisément remonter.

Au bout de quatre heures de navigation, — ni plus, ni moins, — l'*Albion*, la *Belgique*, le *Royal* et l'*Espérance* arrivent devant Ponta da Lenha ou Pointe des Bois. Encore un site mal nommé, puisque, dans ces parages, toute la rive sans exception est boisée et que, sur les îles, chaque pouce de terrain est couvert d'impénétrables massifs de bosquets sombres,

tandis qu'à Ponta da Lenha le sol soutient trois factoreries composées de bâtiments principaux en planches et de dépendances dont les unes sont recouvertes de feutre goudronné, les autres de chaume.

Les Hollandais sont, comme toujours, beaucoup plus avancés que ce soit sous le rapport du style, de l'agencement et de la solidité de leurs bâtisses. Ils améliorent et consolident constamment leurs terrains et leurs établissements. A Banana, ils ont consacré des milliers de livres sterling à leur guerre industrielle contre les empiétements de l'eau. Mis en garde ici par la violence toujours croissante des eaux du Congo qui sapent le frêle sous-sol de l'île, les Hollandais obéissent plus fidèlement encore qu'ailleurs à leur instinct national, car nous les trouvons occupés à enfoncer profondément dans la vase des pieux en solide bois de teck, pour arrêter les incursions de l'impétueux courant.

Les larges et commodes vérandas de leurs habitations insulaires offrent une délicieuse retraite par les étouffantes journées où la lumière crue du soleil brûle et aveugle. On s'y peut asseoir à l'aise et contempler béatement le fleuve brun qui passe et qui, arrêté et irrité, parfois, par les escarpements du rivage, exhale sa sourde colère en gargouillements plaintifs. Le spectacle du fleuve qui fuit, en étincelant sous le soleil, et des jungles qui hérissent, là-bas, à l'arrière-plan, une des îles du groupe Draper, rend au regard caresses pour caresses. Et les sons alanguissants, indéfinissables qui s'échappent confusément derrière nous, des hautes futaies voisines, nous narcotisent peu à peu, malgré les antidotes que nous présentent, sous forme d'eau de seltz ou de thé chaud, les domestiques à faces d'ébène de la factorerie. En pareille occasion, le maître de la factorerie met tout son temps à la disposition de son hôte et se transforme en véritable maître d'hôtel. Je regrette même de constater, qu'obéissant à une coutume générale et à une interprétation inexacte des devoirs de l'hospitalité, ils offrent trop généreusement à leurs hôtes de séduisantes liqueurs fortes, de ces liqueurs qui sont poison dans l'Afrique centrale. Au voyageur altéré ou tourmenté d'un sentiment de vague lassitude, ces invitations, faites avec empressement, semblent presque irrésistibles. Peut-être les réflexions que j'ai faites plus haut sur le chapitre des boissons enseigneront-elles aux Hollandais la modération dans l'hospitalité; peut-être les amèneront-elles à ne jamais offrir de ces primes à la maladie, sauf quand on les en prie avec instances et qu'ils ne peuvent faire autrement.

Des matelots, des mécaniciens, des travailleurs illettrés se demandent-ils jamais à eux-mêmes ce qui leur peut être utile ou nuisible? Où auraient-ils appris la philosophie de l'existence et l'usage à faire des vigoureux

appétits dont la nature les a doués? C'est à peine s'ils comprennent les climats sous lesquels ils naissent. Quand, jeunes encore, roses de peau, forts de la chair opulente qu'ils doivent à une abondante nourriture, ils apparaissent dans les régions tropicales, où il s'agit de faire maigre et de se contenter de repas peu variés, comment leur apprendre que la lassitude qu'ils éprouvent après des heures de copieuse transpiration, est un effet de la nature luttant pour survivre au régime tout nouveau qui lui est si brusquement imposé?

La factorerie de Ponta da Lenha ou Pointe des Bois est située à cinquante-cinq kilomètres du mouillage de la baie de Banana, ou à vingt-huit milles marins de ce mouillage, en suivant le sillage d'un navire. Bien qu'établie sur une île, elle est à portée des indigènes habitant la rive septentrionale. Et, en effet, ces indigènes apportent aux factoreries leur huile de palme, leurs amandes, leurs noix de terre, leur bétail et leurs légumes qu'ils échangent contre des tissus de coton de toute qualité et de toute nuance, des articles de coutellerie, de la poudre et des armes à feu.

Jusqu'à ce groupe de comptoirs, le fameux *Great-Eastern* pourrait naviguer sans peine et pourrait même s'installer à son aise devant le quai des établissements hollandais. Il est fréquemment arrivé à des vaisseaux de guerre britanniques, hollandais, portugais, français, de pousser jusqu'en cet endroit, admirablement protégé contre la brise de mer, comme l'atteste la courbe légère que nous avons décrite vers le Nord-Est, au-dessus de Kissinga. Mais à quelques kilomètres au-delà, une barre de sable mouvant interdit la navigation aux grands bâtiments. Les pilotes de l'endroit ne sont pas d'accord sur le tirant d'eau qu'il faut à un vaisseau pour y naviguer; les uns disent 3^m,60, les autres 3 mètres, mais cela dépend surtout de l'habileté et des connaissances locales acquises par le pilote lui-même. En 1882, j'ai remonté sans encombre le fleuve à bord du *Harkaway* qui tirait 4^m,50 à l'arrière, et l'ai redescendu sans accident, en tirant 5^m,25. En revanche, d'autres ont été moins heureux, et il est arrivé à des vaisseaux tirant 3^m,60 d'essuyer de longs retards en route (1).

Ces inconvénients disparaîtront à mesure que les besoins de la navigation obligeront les navigateurs à recueillir des données plus certaines. Personnellement, je suis d'avis que le minimum de profondeur qu'il soit possible d'obtenir pendant la saison pluvieuse est de 6^m,60, et pendant les fortes sécheresses, de 4^m,50.

(1) Les navires qui suivent ont enregistré des chiffres tout différents: Le vaisseau britannique *Ariel*, 1875, a constaté une profondeur *minima* de trois brasses; la *Torch*, 1872, deux brasses; le *Firefly*, 1880, quatre brasses; le bâtiment français le *Sagittaire*, 1883, moins de 3^m,90.

Pour bien comprendre la cause de ces différences de profondeur dans la saison des pluies et les temps secs, qu'on me permette une simple constatation. Des expériences faites pendant presque toute une journée sur certaine partie du Congo, au-dessus de Stanley-Pool, ont démontré que dans les premiers jours du mois de mars, alors que le niveau était le plus bas, 1,440,000 pieds cubes (1) d'eau s'y écoulaient par seconde. En prenant l'altitude la plus élevée du fleuve, telle qu'on arrive à la mesurer exactement du haut d'une falaise, on peut évaluer à 2,530,000 pieds cubes la quantité d'eau que le fleuve débite par seconde au fort de la saison des pluies. Avant que ce liquide ne se jette dans la mer, il reçoit l'appoint d'une multitude de cours d'eau tributaires, et finit par atteindre un volume que celui de l'Amazone peut seul dépasser. Bien mieux, si on se base sur la vieille carte



LES RIVES DU BAS-CONGO.

dressée en 1793 par le capitaine Maxwell, et que l'on calcule les chiffres qu'il donne, après sondage du fleuve et mesurage de sa largeur et de son courant, on en arrive à constater que le fleuve débite, à quelques kilomètres de Boma, non moins de 4,382,000 pieds cubes. Je ne garantis en aucune façon, cependant, l'exactitude des sondages opérés par ce marin ; je crois même que les renseignements qu'il fournit sur la force du courant sont basés sur un simple calcul hypothétique.

Si, d'autre part, nous admettons que le volume d'un fleuve se décuple, à peu de chose près, deux fois l'an, il importe de savoir quelles sont les saisons sèches, quelles les saisons pluvieuses.

(1) Le pied cube équivant à 0^m,30479 cubes.



VUE DU CONGO ET DE LA FACTORERIE DE BOMA.



Tous les renseignements que j'ai recueillis à cet égard n'étant pas en situation ici, constatons en deux mots qu'une crue très appréciable du fleuve se produit, à partir de Boma, pendant la seconde quinzaine de mars, et une crue complète entre le 1^{er} et le 31 mai; après quoi, le niveau baisse progressivement jusqu'au commencement du mois d'août, pour rester stationnaire jusqu'aux environs du 1^{er} septembre. La crue qui se manifeste de mars à mai est désignée sous le nom de « crue moindre. »

La crue la plus forte dure du 1^{er} septembre jusqu'au 15 ou 20 décembre. Du 15 décembre au 10 mars, la décroissance est constante, et à partir de la dernière de ces deux dates, le fleuve reste à peu près stationnaire jusqu'à l'époque normale de la première crue.

S'il faut bien choisir son mois pour remonter le Congo, il convient, en outre, de tenir compte de l'effet du flux et du reflux. A Banana, la marée monte à une hauteur de 1^m,80; à Ponta da Lenha, la hauteur en est de 52 1/2, d'autres disent de 45 centimètres. A Boma, elle ne produit qu'une différence de six à sept centimètres. Près de l'embouchure, le flux coule avec une vitesse de quelques nœuds à l'heure, et dure presque deux fois autant que le reflux. On aurait tort, cependant, de supposer que la mer pénètre dans le Congo. La marée est simplement la résultante de la pression de la mer sur le courant du fleuve, qui, ralenti dans sa course, s'élève dans les proportions indiquées plus haut.

Après avoir passé à Ponta da Lenha une excellente nuit, et bien que la flottille ne fut pas encore réunie au complet (car l'*En-Avant*, qui aurait dû se trouver en tête, était manifestement en arrière ce jour-là), nous quittâmes l'embarcadère et nous nous dirigeâmes en bon ordre sur Boma. En dépit de ses petites dimensions, le vapeur *Albion* était un véritable éléphant par rapport aux bateaux-mouches de la flottille. Il est vrai que ceux-ci faisaient plus de bruit, avec leurs machines à haute pression, que douze *Albions* n'en eussent pu faire ensemble.

La fraîcheur du matin nous enveloppait. Le soleil n'avait pas encore émergé des nuages gris-perle sous lesquels il se cachait, pâle et sans rayons. L'absence de ses lueurs réconfortantes mettait en relief l'aspect lugubre, glacial des rives, bêtement mornes, du fleuve, avec leur décor d'un vert sombre et terne, où aucun mouvement n'était perceptible, à moins qu'on n'applique le mot de mouvement au balancement continu des roseaux ou au déplacement de quelque calamus frileux, bercé par la brise matinale et cherchant à s'adosser à quelque branche d'arbre ou à quelque arbrisseau plus ferme que lui.

Peu à peu, à mesure que nous avançons sur le fleuve, les buissons épais

des deux rives deviennent plus clairsemés, leur teinte moins sombre, leur taille plus exigüe, tandis que les palmiers des îles prennent plus de relief; le manglier, cet amant des mers, avec ses suintements infects et ses fantastiques racines à cent pattes, disparaît et voici des plaines verdoyantes et ondulantes, plongées dans un silence mystérieux et fuyant vers l'intérieur, dans la direction de la contrée montagneuse que, des bords de la mer, nous avons vu se dérouler vers l'est. Les collines de cette région forment une chaîne irrégulière dont les crêtes sont dentelées, dont le versant est coupé de larges échancrures. Après avoir dépassé l'île Stocking, du côté de la rive méridionale, nous apercevons des plaines semblables qui s'étendent vers de semblables hauteurs. S'avise-t-on de suivre du regard les deux régions montagneuses, il semble qu'on les voie se rejoindre dans le lointain, à quelques kilomètres au-dessus de Boma. Et désormais, quiconque ne connaît point la vaste rivière cesse absolument d'en distinguer le tracé, car c'est ici que le Congo se déploie dans toute sa majesté, ici que, d'une rive à l'autre, il acquiert l'énorme largeur de dix kilomètres et demi.

A dix heures et demie du matin, nous passons à quelque cents mètres d'un rocher connu sous le nom de Fétiche, ou Rocher Ensorcelé. C'est une sorte de promontoire isolé, très escarpé du côté où il fait face au fleuve, couronné, au sommet, d'innombrables blocs de granit, et dont les lignes rappellent quelque peu celles d'une colossale pyramide. En deçà et sur les deux côtés, des plaines basses, tapissées d'une herbe grasse qui est bonne tout au plus à la pâture des hippopotames. Aux alentours, néanmoins, quelques villages dont les habitants ont essayé — vainement, sans doute — de cultiver le sol.

Soit qu'ils craignissent réellement d'être ensorcelés, soit qu'ils eussent tout bonnement peur du flot qui bouillonne constamment en cet endroit, les navigateurs osaient rarement s'aventurer dans les environs du Fétiche, à l'époque où florissaient les bateaux à voiles. C'est notre pilote qui le dit. Et la légende est piquante. Il faut entendre raconter les bizarres aventures survenues aux navires qui passaient par là!... Tout à coup, au moment où ils y songeaient le moins, ces malheureux bâtiments déviaient, tournoyaient et retournoyaient encore sur eux-mêmes; poupe et proue oscillaient, en proie à un lent mouvement de bascule; et puis, quand prenait fin cette ronde insensée, on constatait un détraquement complet des voiles, des cordages, des vergues; et les matelots, pâles, consternés, se regardaient entre eux, et finissaient par s'écrier, avec force jurons: « C'est le diable qui s'en mêle! » Moi, j'affirme au pilote que j'ajoute foi à toutes ces fables, « car voyez-vous,

mon ami, c'était un âge pervers, puisque les blancs croyaient alors que Dieu approuve la traite des esclaves ».

Les bateaux à vapeur d'aujourd'hui n'ont cure, toutefois, des tourbillons du fleuve et les méprisent, au contraire, malgré le bruit qu'ils font. Les nôtres, dont les carènes trempent maintenant dans une eau profonde, ont passé devant le Fétiche sans le plus léger accident et poursuivent allègrement leur chemin. Quant à nous, nous jetons de rechef des regards circulaires sur le paysage pour découvrir de nouveaux phénomènes. On en signale un sur la crête d'une haute colline de la rive septentrionale. Il s'agit d'une sorte de dôme de granit, que les indigènes appellent Ma-taddi Nzazzi, la Roche de la Foudre, ou quelquefois aussi Limbou Li Nzambi, le Doigt de Dieu. C'est tout bonnement la carcasse rocailleuse de la montagne, mise à nu il y a des siècles par l'action des pluies qui l'ont dépouillée de son enveloppe de terre. Aujourd'hui on dirait un phare, ou quelque construction monumentale.

Quatre heures de voyage à toute vapeur depuis Ponta da Lenha, amenèrent l'*Albion* et la *Belgique*, escortés de leurs barques, devant le quai d'une des factoreries hollandaises de Boma.

A quelques centaines de mètres de la jetée, Boma, le principal entrepôt commercial du Congo, bâti sur la ligne courbe que trace le rivage, se découvrait tout entier à la vue. C'est une agglomération de factoreries, c'est-à-dire de bâtiments détachés servant de magasins, de hangars ou d'ateliers, et flanquant les habitations de leurs propriétaires ou de leurs directeurs, car quelques-uns des chefs d'exploitation ne sont que les représentants de sociétés anglaises, hollandaises, françaises ou portugaises établies en Europe, et qui envoient des agents au Congo pour installer des établissements de ce genre sur tous les terrains disponibles ou habitables des deux rives. Les factoreries y étaient moins nombreuses en 1879 qu'en l'an de grâce 1885. Du reste, chacune de ces diverses sociétés — les sociétés hollandaises, anglaises et françaises surtout — possède plusieurs factoreries. Le dépôt principal est à la Pointe de Banana, où les marchandises apportées par les transatlantiques sont débarquées, puis placées à bord des embarcations de rivière, pour être distribuées le long du fleuve par les steamers particuliers appartenant à l'établissement central. Les Hollandais possèdent quatre de ces vapeurs : le *Prince Hendrik*, le *Carl Nieman*, le *Banana* et le *Morian*. Les trois premiers sont des bâtiments de grandes dimensions, capables de faire le trajet d'Afrique en Europe. Le *Morian* jauge quarante tonnes ; il est chargé de remorquer les galiotes, les steamers, les chaloupes, jusqu'aux parties supérieures du Bas-Congo. Le *Prince Hendrik* et le

Carl Nieman vont chercher les produits des factoreries de la côte. A certaines époques fixes, le transatlantique arrive de Rotterdam et de Madère à Banana, ayant effectué le trajet en vingt-deux jours, et, après un court stationnement dans le port, repart chargé de caoutchouc, d'huile, de gomme, d'amandes, de noix de terre, de café, etc., etc.

La Société anglaise possède en propre un bateau de rivière et un steamer côtier, le *Kabinda*, de 250 tonnes, qui recueille les produits africains dispersés dans les diverses factoreries pour les apporter à l'*Angola*, steamer de la Société, qui les transporte à Liverpool.

La Compagnie du Congo et de l'Afrique centrale a, de son côté, un bateau-mouche, l'*Albuquerque*, de 250 tonnes, qui fait le même service ; je crois, toutefois, que cette Compagnie expédie ses marchandises en Europe par les paquebots anglais, qui font escale dans ces parages une fois par mois.

Les Français et les Portugais emploient des galiotes, des chaloupes, des goëlettes, des canots, et expédient fréquemment par des voiliers.

Si, à ces nombreuses embarcations qui vont et viennent sur le Congo entre Banana et Boma, l'on ajoute les canots appartenant aux chefs indigènes, on doit convenir que les signes d'activité commerciale ne manquent pas sur le grand fleuve.

Mais, malgré tout, l'aspect général du cours d'eau et de ses rives n'est guère séduisant. Le regard éprouve de continuelles déceptions ; il cherche avec avidité, et toujours sans succès, des traces de mouvement, des signes de vie humaine. Le vide offense nos sentiments de sociabilité, peut-être même les refroidit-il par le sentiment d'étrange isolement qu'il engendre. Détournez les yeux de ces factoreries qui s'étalent à vos pieds, ou plutôt regardez au-delà, vers le sommet de ce plateau qu'on voit tout là-bas. Vous apercevrez une ligne grandiose de massives montagnes se dressant sur le fond du ciel et retombant ensuite vers le Nord ; au-delà, une longue chaîne ondulante de hauteurs qui va se perdre dans le lointain grisâtre de l'horizon ; plus loin, se développant sur une largeur incouïe, un fleuve dont l'eau s'épanche lentement vers la mer, mais sans une embarcation, petite ou grande, qui rompe la monotonie de son immense surface ; tandis que, sur la vaste étendue de terre ferme, — monts ou plaines, — on s'efforcerait en vain de découvrir un dôme, un clocher, une chaumière, un simulacre d'habitation humaine, ou même une de ces spirales de fumée qui font sentir au passant qu'il n'est pas tout à fait seul. C'est partout la nature vierge, large, ample, intacte, apparemment inexplorée, en plein abandon. Peut-être suis-je le premier homme, noir ou blanc, qui ait jamais foulé du pied

ce sol ingrat ! Où donc est la preuve du contraire ? Telle est l'impression qu'on éprouve à quelques kilomètres de Boma. Il est vrai qu'il suffit de plonger le regard dans la plaine pour ressaisir l'illusion d'un monde animé. On a aussitôt sous les yeux le chaud et réjouissant spectacle des établissements de Boma, rangés le long de la rive septentrionale, des drapeaux flottant à la pointe des hampes, des blanches résidences, des longs toits de chaume qui coiffent les magasins et les hangars, et, au milieu ou à côté de tout cela, assez d'arbres touffus, assez de bateaux, de mâts, de voiliers gaiement pavoisés pour former un gracieux tableau, digne de tenter le crayon du dessinateur.

Mais, encore une fois, le grand silence du néant plane en deçà et au-delà de ce coin habité. Et ces lourdes ceintures de collines, ces immenses plaines mornes paraissent d'autant plus solitaires, d'autant plus mélancoliques, que les épaisses et exubérantes forêts dont notre imagination peuple toujours les tropiques y font absolument défaut. Seuls, quelques grotesques baobabs, qui se montrent çà et là, avec leur maigre couronnement de feuillage, sur les gradins et les plateaux des monts, voilent de loin en loin la nudité du panorama. En cette saison, — nous sommes au mois d'août, — toute la nature semble desséchée, brûlée, flétrie, sans voix, sauf le long des chenaux du grand fleuve. Cette absence presque complète de végétation est due aux incendies qui dévastent chaque été les prairies et les flancs des collines.

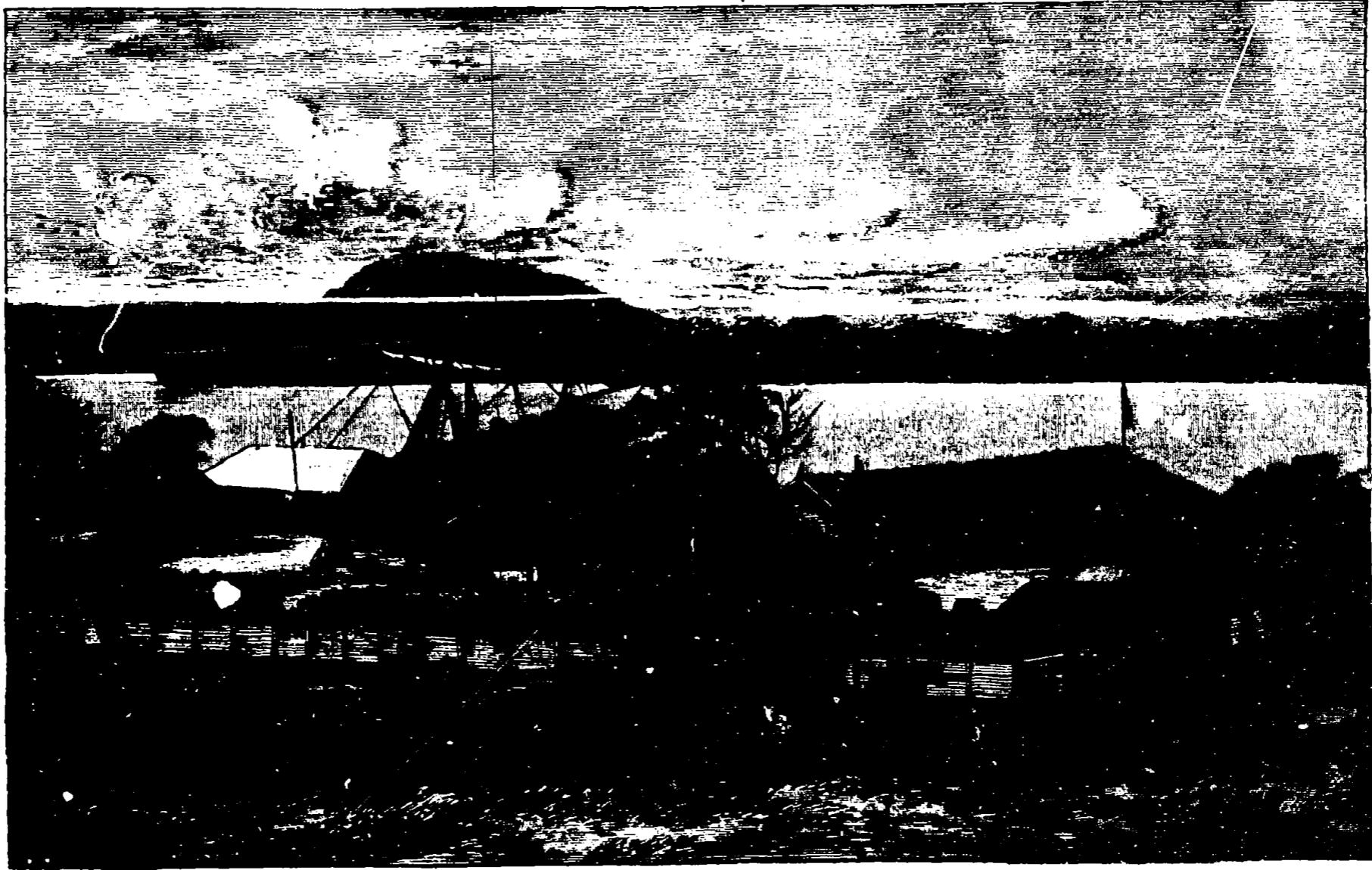
Mais un mois environ plus tard, les premières pluies tombent, et tout prend alors un aspect plus gracieux, plus riant. Des myriades de jeunes et tendres brins d'herbe sortent de terre dans toute leur verdure. Sous l'influence de la moiteur et d'un soleil tempéré, le sol se transfigure ; la nature animale se réveille, des oiseaux s'agitent, des troupeaux de bétail, de chèvres, qui manquaient précédemment au panorama, se révèlent ; et dans sa robe d'un vert éclatant, le paysage rivalise un instant de charme avec la Northumbrie anglaise.

Quand on parle du soleil africain, il ne faut pas perdre de vue qu'il y a plusieurs sortes de soleil. Il y a, par exemple, le soleil blanc, cru, effronté, du nord-est de l'Amérique ; le soleil chaud, lourd, voilé, de l'été anglais ; le soleil gai, étincelant, absolument pur des bords de la Méditerranée. En dépit de son ardeur, le soleil d'Afrique, à en juger par la façon dont il éclaire le paysage, m'a toujours fait l'effet d'une sorte de clair de lune intensifié. Il m'arrive quelquefois, dans ce livre, de parler de collines d'aspect solennel. Je ne puis attribuer cette solennité qu'à la lumière particulière que répand le soleil africain. Elle accentue les ombres, elle fonce encore la

verdure sombre des forêts ; ses froids reflets blémissent, au lieu de dorer, les pentes nues des hauteurs et leurs sommets vierges d'arbres. Cela donne au tableau une couleur austère, glaciale, une solennité indéfinissable, un air de poignante désolation. Aucune sympathie entre le spectacle et le spectateur. Le silence a tout envahi. On est soi-même frappé de mutisme. Regardez tout votre soul. Peut-être finirez-vous par admirer cette nature étrange, par la trouver vénérable ; vous ne réussirez pas à l'aimer, car elle repousse tout amour. Qu'on ne vienne pas nous parler de beauté et de grâce. Cela n'a ni la grâce ni la beauté ; cela a de la sérénité tout au plus, et encore la sérénité froide des âmes mortes à toute passion. Ici, l'œil ne parle pas aux choses ; il ne s'entretient pas fraternellement avec elles, comme ailleurs. Il se borne à contempler ce sommeil universel, cette immobilité de sphynx qui paraissent appartenir au monde irréel des songes plutôt qu'à la terre où nous vivons.

La prochaine fois que vos yeux parcourront les pays montagneux de l'Afrique, rappelez-vous cette analyse des causes qui font que l'on éprouve, au milieu d'eux, un si profond sentiment de solitude. Vous reconnaîtrez la justesse de ces observations, vous sentirez que vos mélancoliques impressions, que cette absence de toute sympathie entre le paysage et vous résultent entièrement de la teinte bizarre du soleil. Et si vous doutez encore, retournez vers ces contrées dans la saison des pluies. Et vous verrez de quelle chaude coloration les imprègne le flux printanier de la nature, à l'heure où le soleil ne luit pas encore.

Boma — ou Mboma — a une histoire, une histoire cruelle, une histoire à donner la chair de poule, car ce n'est qu'un tissu d'horreurs, de souffrances, de deuils. La férocité de l'homme envers les autres hommes s'est manifestée ici, pendant plus de deux siècles, par l'impitoyable persécution que les blancs y ont exercée contre les noirs. Les blancs achetaient les malheureux noirs par milliers, les enchaînaient par douzaines, les parquaient dans les cales de leurs navires et les expédiaient au Brésil, aux Indes occidentales, dans l'Amérique septentrionale, d'où les infortunés esclaves ne revenaient jamais. Des flottes entières ont vécu de ce trafic. Elles venaient mouiller dans les environs, et les marchandises dont elles étaient chargées, les cargaisons de genièvre et de rhum qu'elles apportaient aux indigènes de Boma étaient l'appât qui déterminait ceux-ci — les ignorants et les fous ! — à aller sur tous les points de l'intérieur recruter, par les moyens les plus iniques, les victimes de la cupidité humaine. Et à mesure que ces pratiques se propageaient, d'autres contrées voisines, Ponta da Lenha, Nokki, Moussouko, et toutes les villes riveraines du Congo



VUE DE BOMA, RN FACE DE BUKA-MBOMA.



ou limitrophes de l'Océan, envoyaient dans le même but leurs émissaires dans l'intérieur. Et bientôt il n'y eut plus, dans le vaste espace compris entre la mer et le méridien de Stanley-Pool, un seul village qui n'eût lieu de maudire le terrible fléau brusquement déchainé sur le pays, où il faisait partout couler des larmes de désespoir. Peut-on s'étonner, aujourd'hui, quand on parcourt du regard ces immenses et stériles solitudes, peut-on s'étonner que la plus grande partie de ce sol opulent demeure inculte et n'offre à la vue qu'une morne nappe d'herbe qui frissonne sous le vent ? En vérité, si ces régions étaient peuplées comme les bords du Haut-Congo et de ses affluents supérieurs, la Boma moderne serait une importante cité ; le commerce légitime qui s'est implanté en Afrique, depuis que l'Angleterre a éveillé la compassion de l'Europe et de l'Amérique en faveur des noirs, eut suffi, en effet, à stimuler, chez les innombrables tribus locales, comme chez leurs rares survivants, l'amour du travail, de l'industrie honorable fondée sur l'exploitation des produits naturels de la terre.

En vérité, s'il vient un temps où cette terre se réveille de sa mortelle torpeur, où des générations y naissent et s'y succèdent à la faveur d'institutions civilisées, et où plaines et vallées, fécondées par la sollicitude d'un gouvernement paternel, s'épanouissent dans l'abondance ; s'il vient, ce temps, dont nos yeux inspirés par la foi ont déjà la vision, oh alors !... que la nation coupable d'avoir jadis inauguré dans ces régions la traite des esclaves, prenne garde à la plume vengeresse des poètes du Congo !...

En 1879, cependant, il n'y avait dans la Boma moderne qu'un seul homme qui sût, de science personnelle, ce qu'avait été l'ancienne Boma. Aidé d'un complice qui habitait plus bas une factorerie obscure, cet homme avait commis, en 1877, un crime dont les annales du passé peuvent seules offrir l'exemple. Maltraités par lui, ses esclaves lui volaient fréquemment du genièvre et du drap, par manière de représailles, et une nuit ils allèrent jusqu'à mettre le feu à ses magasins. Peu après, on découvrit les incendiaires. Leur maître leur mit à chacun un carcan de fer au cou. Dans la boucle des carcans, on passa une chaîne dont les anneaux reliaient ensemble toute la bande des malfaiteurs. Les esclaves étant ainsi attachés, on leur lia les mains derrière le dos, on les embarqua sur une chaloupe, on les conduisit, à force de rames, au milieu de la rivière où, toujours enchaînés, on les précipita dans l'eau. Cette noyade ne fut que l'affaire d'un instant.

Quelques heures après, les cadavres, portés par le courant, allèrent échouer sur un banc de sable. Le capitaine Hopkins, consul de Sa Majesté

Britannique, les découvrit pendant une de ses tournées d'inspection sur le fleuve, et en examinant la chaîne, il y vit gravé le nom du propriétaire, auteur de cette hécatombe.

Depuis l'accomplissement de cet horrible forfait, l'histoire de Boma n'a plus été souillée de crimes. Les naturels s'occupent à récolter l'huile de palme, le caoutchouc des forêts, les amandes de noix de ben, les noix de terre, le copal tiré de vieux dépôts, les dépouilles d'ivoire des éléphants; tandis que les commerçants anglais, français, hollandais et portugais établis dans le voisinage de ce qui fut jadis le grand marché d'esclaves du



GRUPE D'INDIGÈNES, HOMMES, FEMMES, ADOLESCENTS.

Congo, opèrent un lucratif échange entre ces produits et les cotons de Manchester et de Glasgow, les flanelles de Rochdale, les couvertures du Yorkshire, la coutellerie et les armes de Sheffield et de Birmingham, les faïences, les articles de quincaillerie, les perles, le fil de fer importés de différentes parties de l'Europe, les genièvres et le rhum des Pays-Bas et de Hambourg, les tabacs et les poissons d'Amérique.

En admettant que quelques-uns des commerçants de la Boma moderne n'aient pas toujours observé strictement les principes de la justice et de l'équité dans leurs transactions avec les indigènes, les heureux résultats que

leur influence a manifestement exercés sur une vaste étendue de territoire, attestent qu'ils sont presque toujours animés d'un sentiment de loyauté plutôt que de mauvaises intentions. Il suffit d'étudier la nature des rapports existant actuellement entre les blancs et les noirs, pour se convaincre de leurs bonnes dispositions réciproques. Loin de paraître maussades ou soucieux, les indigènes qui traversent la rue de Boma donnant sur le fleuve, ont une allure de douce familiarité, un air de placide confiance. Certes, les indigènes ne seraient pas de force à lutter contre une ligue de commerçants ; mais, en y regardant de plus près, on acquiert la certitude que les noirs se trouvent protégés contre la tyrannie, l'oppression ou la malveillance des blancs, par les intérêts mêmes qui ont obligé les commerçants à élire domicile sur les bords du Congo. La chaude et féroce concurrence que les commerçants se font entre eux pour s'arracher réciproquement la clientèle des noirs, concurrence que trahissent les conversations échangées le soir à mi-voix autour de leurs tables, garantit leur sécurité aux indigènes plus efficacement que ne le ferait toute une flotte de croiseurs. Qu'un blanc brutal s'avise de malmenier les indigènes, aussitôt ceux-ci de l'éviter, de le mettre en quarantaine, de le *boycotter* (1). Son nom, sa mauvaise réputation ne tardent pas à se répandre sur toutes les routes que parcourent les trafiquants nègres. Il s'ensuit, pour lui, une disette d'affaires qui le chasse promptement du pays, au profit des blancs plus humains.

Il faut d'ailleurs rendre aux commerçants du Congo cette justice, qu'on les calomnie généralement. Le missionnaire qui en médit agit quelquefois sous l'empire des déceptions qu'il a éprouvées au Congo. Au lieu d'aller s'installer loin du centre des affaires, beaucoup de missionnaires, se flattant d'être secondés dans leur œuvre de christianisation par les ressources des trafiquants de Boma ou d'ailleurs, se mettent à la remorque du commerce, et sont tout surpris ensuite de voir le propriétaire de factorerie refuser de sacrifier ses bénéfices aux idées qui guident l'envoyé de la religion. De là, souvent, l'humeur chagrine de celui-ci et le mal qu'il dit du commerçant.

Depuis 1879, Boma s'est beaucoup développée. La mission catholique française s'est établie sur un monticule des bords du fleuve, qui sépare les factoreries anglaises des autres établissements européens. Les rives de la baie du Crocodile, dont les eaux serpentent devant une terrasse basse près

(1) Le verbe *boycotter* est, on le sait, de création toute récente. Il est né des mésaventures du capitaine Boycott, propriétaire irlandais, obligé de s'expatrier, les fermiers affiliés à la *Land League* lui ayant rendu la vie impossible, en refusant de lui rien vendre, de prendre ses terres en location, d'avoir avec lui le moindre rapport. (Note du traducteur.)

de l'extrémité inférieure de Boma, se sont transformées. Sur la partie orientale de la crique s'élève le chalet à treillage occupé par le comptable de l'*Association Internationale africaine*, dont cette construction est la propriété ; et à deux pas sont établis les ateliers des mécaniciens, les hangars à charbon, les bateaux de rivière, et le petit village des employés nègres, — le tout relié, par un petit chemin de fer Decauville à une belle jetée en fer qui se projette assez avant sur les eaux profondes du fleuve. Puis, à un peu plus d'un kilomètre et demi, sur un plateau où l'on respire un air pur et d'où l'on domine le panorama de la vallée du Bas-Congo, se dresse le spacieux hôpital de l'*Association Internationale*, résidence dont le séjour n'a rien de désagréable, que recherchent, au contraire, — j'en sais personnellement quelque chose — ceux dont l'esprit est préoccupé. Enfin, Boma prend également de l'extension du côté occidental de la baie, où sont établies deux factoreries, et il y a tout lieu de croire que ce centre continuera à grandir en proportion du développement de l'intérieur.

Bien que, sous le rapport du volume d'eau, le Congo soit égal au Nil, au Zambèze et au Niger réunis, ce fleuve est absolument vierge de souvenirs classiques. Aucun illustre personnage ne l'a parcouru, ni dans les siècles passés ni dans les temps modernes. Son nom ne rappelle pas un seul grand événement, un seul fait susceptible d'intéresser qui que ce soit, hormis les commerçants, à l'étude de son histoire. Nulle importante entreprise militaire, maritime ou scientifique, à l'exception de l'expédition Tuckey, n'y a jamais été tentée.

Le Congo a une histoire locale : la lugubre histoire de l'esclavage. Des vaisseaux de guerre de presque toutes les nations ont remonté son cours et mouillé pendant quelques jours devant Boma, pour disparaître ensuite. Il est arrivé bien souvent à des consuls britanniques ou à des officiers de marine européens de visiter Boma ; pendant ces dernières années quelques-uns ont même poussé jusqu'à la plus lointaine des chutes de Livingstone, connue sous le nom de Yellala. Commerçants hollandais, anglais, français, portugais ont noblement lutté à qui y ferait le plus gros chiffre d'affaires en produits indigènes. On cite le capitaine Richard Francis Burton et Joachim Monteiro parmi les auteurs et littérateurs errants qui ont voyagé sur le Bas-Congo ; et tout récemment, M. H. H. Johnston, jeune voyageur qui donne de grandes promesses, a écrit un charmant récit de ses excursions à Bolobo ; mais Francis Burton lui-même, sans rival dans l'art d'épuiser un sujet intéressant, a dû renoncer à découvrir, dans le passé du Congo, un fait d'assez grand intérêt intrinsèque pour créer une durable impression.

C'est probablement à cause de cette extrême stérilité historique qu'on cite si souvent les stances du poète Camoëns :

Alli o mui grande reino está de Congo
 Por nos ja convertido á fé de Christo,
 Por onde o Zaire passa claro e longo,
 Rio pelos antigos nunca visto.

TRADUCTION

Voici le grand royaume du Congo
 Que nous avons converti à la foi chrétienne,
 Et par où passe le long et clair Zaire,
 Fleuve inexploré des anciens.

(CAMOËNS, Chant V des *Lusiades*.)

L'île située vis-à-vis de Boma a été affermée aux Hollandais par les chefs des tribus continentales. Les jardins en sent florissants, me dit-on, et les légumes européens croissent volontiers sur ce sol. Du reste, quelques-uns des commerçants de Boma se sont réellement distingués dans le domaine de l'horticulture. Leurs jardins fournissent, dans la saison, des oranges, des citrons, des goyaves, des fruits de papayer, des ananas; et l'on y cultive avec succès la pomme de terre européenne, la patate, la tomate, l'oignon, le navet, le chou, la betterave, la carotte, le haricot. On y a planté aussi l'eucalypte ou gommier, mais on a constaté qu'après avoir atteint une hauteur de 4^m,50, cet arbre dépérit, la position étant probablement trop exposée.

La viande fraîche, sous forme de bœufs, moutons, chèvres, poulets, canards, ne manque pas. Ajoutez à tout cela le riz et le pain de froment, et vous conviendrez qu'un Européen, flanqué d'un bon cuisinier, n'a pas lieu de se plaindre de la vie au Congo, pourvu qu'il use avec modération de la dive bouteille et qu'il évite les courants d'air.

Mais le rôle de cicerone que nous jouons en ce moment vis-à-vis du lecteur ne doit pas nous faire oublier les vapeurs absents de la flottille internationale. L'*Albion* et la *Belgique* étaient arrivés ensemble à Boma quatre heures après leur départ de Ponta da Lenha, mais il était bien près de onze heures du soir quand nous entendîmes l'énergique halètement du *Royal*, amenant l'*En-Avant* à sa remorque, et une autre demi-heure s'écoula avant l'arrivée de l'*Espérance*, remorquant la chaloupe en acier.

Les blancs qui se trouvaient à bord de ces embarcations étaient en proie à une faim canine et à une humeur massacrate, mais un copieux repas dissipa leur envie de se battre à coups de langue. Un terrain neutre les réunit tous, d'ailleurs : ils se trouvèrent d'accord pour injurier les constructeurs de

l'En-Avant, car cela se passait antérieurement au jour où le génie de Flaminio, venant à la rescousse, eût converti cette embarcation apparemment sans valeur en un précieux auxiliaire.

Hélas ! que n'avais-je, ce soir-là, auprès de moi un sténographe !... Sa présence parmi ces naïfs adolescents Danois et ces jeunes Belges m'eût permis de publier, pour l'édification du public et des navigateurs futurs, le récit de mille découvertes opérées au milieu des bancs de sable et des culs-de-sac de la rivière, sans compter que pareil compte-rendu sténographique amuserait, si même il n'instruisait pas, les amateurs d'histoire naturelle, car nos jeunes gens ne tarissaient pas sur les variétés de moustiques aux mille couleurs qu'ils avaient observées, sur la dimension de ces insectes, sur les différentes espèces de piqûres qu'ils en avaient reçues. Bien que je connusse déjà l'Afrique, je ne soupçonnais guère jusqu'à quel point des êtres sensibles sont capables d'exagérer des futilités. Il est évident que l'inexpérience regarde les choses à travers un verre grossissant. Malheureusement, ma mémoire étant parfois peu fidèle, je n'ose me fier à elle pour rapporter toutes les histoires que débitèrent ce soir-là mes jeunes collaborateurs.

Le lendemain de notre arrivée à Boma, l'*Albion* continua à débarquer sa cargaison ; la *Belgique*, également allégée de son contenu, fut envoyée, le 25, à la Pointe de Banana, pour y prendre un chargement nouveau ; et le 26, l'*Albion* redescendait à son tour le fleuve avec mission de nous rapporter nos huttes, nos bois de charpente, notre outillage, notre quincaillerie.

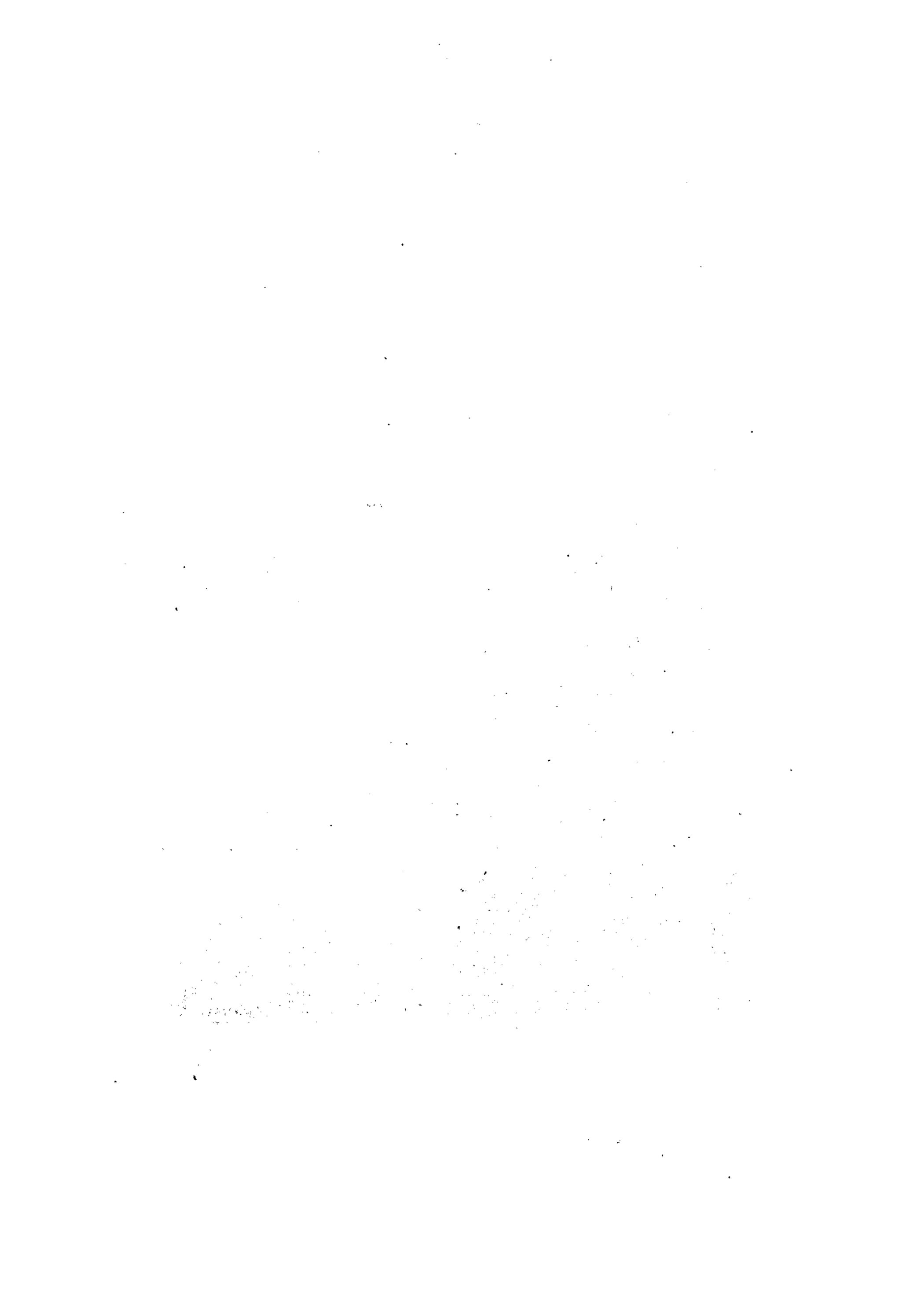
Le 28, l'*Albion* reparait à Boma, pont et cale encombrés de bagages et de marchandises, et après avoir navigué une journée en amont, avec l'aide d'un pilote indigène de la tribu des Kabindas, pour choisir l'emplacement d'un nouveau camp, il nous reprend, le 30, à son bord et se dirige sur Moussouko, situé sur la rive méridionale à environ six kilomètres et demi au-dessus de Boma. L'endroit où nous débarquâmes à Moussouko était si bien disposé, que nous pûmes amarrer les steamers à la berge, dans trois brasses d'eau.

Dans l'après-midi, pendant qu'on déchargeait la flottille, le capitaine George Thompson, de l'*Albion*, et moi, nous poussâmes une nouvelle reconnaissance en avant, à bord du *Royal*, mais sans pilote, cette fois. Il s'agissait de choisir un autre campement pour le jour où toutes les marchandises laissées à Boma seraient réunies à Moussouko, et de prendre les dispositions nécessaires pour que l'*Albion* pût transporter les 600 tonnes de matériel consigné à la pointe de Banana et à Boma.

Au bout de deux heures et demie de navigation, nous arrivons devant un



FOU DE JOIE, ALBERT VEUT ABSOLUMENT SE METTRE A CALIFOURCHON SUR LA CARCASSE DE L'ANIMAL...



îlot désigné par la carte de Tuckey sous le nom de *Zunga-chya-Idi*, et situé en face de l'embouchure de la petite rivière Loufou, qui débouche de la rive septentrionale du Congo.

Apercevant sur cette rive, à trois kilomètres plus loin, un magnifique plateau couronné de verdure et qui s'élevait à environ quatre-vingt-dix mètres au-dessus du niveau de l'eau, nous nous hasardâmes hors de la crique voisine de l'îlot et affrontâmes le courant. Quelle direction fallait-il prendre pour arriver près du plateau? Nous l'ignorons : mais, confiants dans la puissance de la vapeur, nous gouvernons vers le milieu du fleuve, où nous maintenons le manomètre de notre canot à la plus haute pression compatible avec la prudence, pour lui permettre de lutter contre l'excessive violence du courant. Jetez un bouchon dans une cuvette, agitez l'eau le plus possible, vous pourrez vous faire une idée de l'aspect que présentait le fleuve en cet endroit et des frénétiques efforts que devait accomplir notre petit steamer pour se frayer un chemin à travers les tourbillons de cette cuve bouillonnante. Le courant nous ballottait, nous faisait pirouetter dans tous les sens ; tantôt ses violents hoquets nous soulevaient à des hauteurs invraisemblables, tantôt ils nous couchaient sur le flanc, tantôt ils nous rejetaient de plusieurs mètres en arrière. Tout à coup, au moment où nous croyions avoir franchi le tourbillon, une lame énorme se dressa brusquement devant nous, et nous fûmes de nouveau repoussés pour redevenir le jouet des flots tumultueux. Déconcertés, nous battîmes en retraite, un peu revenus de notre confiance dans la puissance de la vapeur, et nous voilà redescendant le fleuve à toute vitesse pour rentrer au camp.

Nous avons traversé à moitié le bras de Palmyra, lorsque l'idée me vint de faire goûter au digne capitaine les plaisirs de la chasse en Afrique. Aussitôt dit, aussitôt fait. Je me mets à la recherche des hippopotames. Ces pachydermes doivent habituellement hanter les abords du fleuve, pour y manger l'herbe succulente qui tapisse là-bas les petits coteaux. Effectivement, car voilà un hippopotame dont le corps baigne dans l'eau, dont la tête repose sur le sol, et qui dort d'un sommeil de plomb, à moins qu'il ne soit plongé dans une méditation profonde.

— Cela, un hippopotame ! s'écria ce vieux loup de mer de Thompson. C'est un rocher, camarade !...

Un coup de feu part. La balle a pénétré la cervelle de l'hippopotame, mais la bête n'a pas bougé.

— Hein ! que vous disais-je ! crie triomphalement le vieux loup de mer, dont le regard rayonne ; vous avez tiré sur un rocher, avouez-le. Ne rougissez-vous pas de la méprise ?

— Nous allons voir.

Je priai le mécanicien de nous faire avancer doucement. Après quelques tours d'hélice, nous abordâmes, et M. Thompson, vrai bijou de capitaine au long cours, mais vrai marin d'eau douce quand il s'agissait de chasse, put enfin distinguer entre la tête d'un hippopotame et un rocher. Encore ne fut-il convaincu qu'après avoir — nouveau Thomas Didymus — introduit trois doigts dans la plaie.

Quand les Danois et les Écossais de l'*Albion* furent arrivés dans la baleinière pour traîner la bête sur la rive et en couper les quartiers de viande destinés à nos gens, il y eut une scène comique.

Fou de joie, Albert veut absolument se mettre à califourchon sur la carcasse de l'animal, afin de pouvoir écrire à son papa, brave habitant de Copenhague, qu'il a enfourché un hippopotame; Martin, lui, ouvre toute grande la main pour appliquer sur la large croupe de la bête une claque qu'elle lui rend bien; et puis chacun d'entr'ouvrir, à tour de rôle, la mâchoire de l'amphibie pour en admirer les cavernieuses profondeurs et compter les solides molaires et les reluisantes défenses à l'aide desquelles la bête aurait pu, de son vivant, mettre l'individu le plus robuste en morceaux. Bref, il n'est pas de plaisanterie à laquelle toute cette jeunesse ne se livre pour satisfaire sa curiosité.

Jusqu'au 13 septembre, l'*Albion* fut sans cesse occupé, avec la *Belgique*, à transporter les innombrables objets qui devaient nous servir à nous installer en permanence sur quelque point encore inconnu de la rive septentrionale ou méridionale du fleuve. A mesure que tout ce bagage arrivait au débarcadère de Moussouko, nos escouades d'ouvriers, se relayant tour à tour, le déchargeaient sur le rivage, entassaient les objets les plus fragiles dans la factorerie, et empilaient près du débarcadère les marchandises plus solides. Cela fait, le steamer *Albion*, de Leith, définitivement libéré, fut ramené à la Pointe de Banana, où on l'approvisionna de charbon pour son long voyage; et le 17, il partait directement pour l'Europe, avec nos lettres contenant le récit de nos premières opérations sur le Congo, récit où nous nous félicitons d'avoir atteint, en trente-quatre jours, notre première base d'opérations, à environ cent cinquante kilomètres de la mer, avec tout notre matériel, une flottille en parfait état, et plein espoir en notre futur succès.

CHAPITRE CINQUIÈME

SUR LE CONGO — DE BOMA A VIVI

SOMMAIRE : L'île Bouka. — La crique de Chinsalla. — L'île du Prince. — Sépulture des membres de l'expédition Tuckey. — Le village de Vinda-le-Nzaddi. — Les établissements commerciaux. — La navigation sur le Congo. — Une reconnaissance. — Le gai Dé-Dé-Dé. — La montagne du Castel. — Incendie. — Les indigènes et la physionomie de Vivi. — Exploration. — Les cinq chefs de Vivi et leurs hommes d'armes. — Un débouché pour vieux habits. — Une palabre. — Lingenji, le précoce trafiquant. — Conclusion d'un marché.

Quand on regarde le Congo en amont de Boma, c'est à peine si l'on parvient à se rendre compte de la direction de son cours et à comprendre comment le fleuve finit par acquérir l'immense expansion à laquelle il nous a accoutumés pendant notre trajet de Banana à Boma. Demeurées invisibles pour nous, jusqu'à environ vingt-cinq kilomètres de Boma, les collines des rives septentrionale et méridionale ne se prolongaient pas moins à l'est, dans l'intérieur du pays, au-delà des forêts du bord de l'eau, sur une ligne presque parallèle à notre itinéraire. Et maintenant, elles semblent se rejoindre au loin en travers du fleuve; et des contre-forts isolés, des pointes de rochers formant saillie sur la ligne, jusqu'ici uniforme, de l'horizon, masquent désormais la perspective du fleuve.

Nous passons entre les rangées des factoreries qui bordent les rives de Boma et, naviguant à distance respectueuse de la berge, nous défléchissons insensiblement vers la proéminence boisée de l'île Bouka, ou île des Crocodiles, comme disaient autrefois les indigènes. Le sol de la rive septentrionale décrit maintenant une courbe de l'est au sud.

En nous rapprochant de l'île Bouka, nous apercevons sur notre gauche l'étroite et sinueuse crique de Chinsalla, qui sépare la terre ferme de l'île du Prince, et nous nous engageons dans un chenal profond entre la limite occidentale de l'île du Prince et la limite orientale de l'île

Bouka. Il suffit d'un coup d'œil jeté sur la vignette qui accompagne ce texte pour se rendre compte du caractère de la végétation et des arbres qui revêtent, en cet endroit, les talus. C'est la séparation des deux îles dont il vient d'être question qui divise le Congo en deux branches, toutes deux visibles à Boma.

Dès que nous avons contourné l'île du Prince à l'est, le Congo, désormais indivis, accourt au-devant de nous en une seule masse au milieu d'une gorge profonde dont les côtés s'élèvent graduellement à la hauteur de 90 mètres et finissent par atteindre, au-dessus de Nokki, une élévation de 280 à 340 mètres. Contenu dans une largeur moyenne d'environ 1,300 mètres, le fleuve augmente de vitesse jusqu'à concurrence de quatre



UNE DES ILES DU BAS-CONGO.

nœuds et demi à l'heure, tandis que, dans les parties les plus étroites de son cours, la sonde révèle des profondeurs de 45, 60 et même 90 mètres.

L'île du Prince contient les sépultures de plusieurs des membres de l'expédition Tuckey, et c'est également là que sont inhumés les restes des chefs de Boma. Une luxuriante végétation tropicale, où domine plus d'une fois le palmier avec son gracieux panache de feuillage, drapé les bords des îles, du côté du fleuve. Du côté de la crique se déroule une terrasse tapissée de gazons et en travers de laquelle les eaux tracent un sentier étroit. Le sommet du plateau est irrégulier, inégal, et un rocher gris et nu se dessine au milieu des vertes chevelures des arbres.

L'île du Prince une fois franchie, le panorama s'embellit au point de faire espérer à l'étranger qu'au détour des pics aigus des rochers un spectacle plus attrayant encore va le dédommager de sa longue excursion sur le fleuve. Mais l'absence absolue de scènes artificielles et de créations humaines, l'aridité de cette nature complètement vierge et silencieuse, ne tardent pas à lui faire sentir que le voyage, une fois effectué, ne vaut pas qu'on le refasse.

Ces remparts d'argile rouge, jonchés de blocs de pierre grise et de quartz; ces fatigantes successions de montagnes alternant avec des vallons auxquels la nature n'a accordé qu'en lésinant quelques grêles buissons verts; ces étroites terrasses, parsemées de quelques rares palmiers; ces rives sauvages; ces longues côtes greyeuses; ce fleuve profond dont les eaux brunes sont encaissées dans leur lit rocailleux par deux rangées de hauteurs uniformes, tout cela offre à la vue un spectacle plutôt déplaisant qu'agréable. La triste impression de l'isolement, du néant, ne quitte pas un instant le voyageur. Le paysage respire incontestablement l'indigence, la misère même, et en août, alors que le gazon est chauffé à blanc, il a positivement l'air d'avoir soif.

La pointe qu'on aperçoit au sud, à l'extrémité de la première ligne droite que présente le fleuve, est celle de Makoula. Dans la dépression de terrain qui lui fait face, est établi le village de Vinda-le-Nzaddi ou « Vinda-sur-le-Fleuve ». Passé ce point, le cours d'eau emprunte un aspect plus riant aux factoreries de Moussouko, faisant vis-à-vis au site que le vieux capitaine Maxwell, dans un accès d'*humour*, décora en 1793 de ce nom fantastique : « Coude du Joueur de Violon ».

A mesure qu'on se rapproche de Moussouko, les pentes de la gorge où s'encaisse le fleuve montent de plus en plus dans le ciel et deviennent de plus en plus abruptes; mais une fois qu'on a contourné l'arc que décrit Moussouko et qu'on regarde la terre ferme en amont, les collines de la rive septentrionale s'abaissent graduellement et ne forment plus, à une certaine distance, qu'un petit massif très peu élevé, au pied duquel était autrefois situé le village de Sanda-Congo. Cette nouvelle ligne droite du fleuve a nom Palmyra Reach, en raison des palmiers qui s'épanouissent entre la base des montagnes et le fleuve. En cet endroit, des rochers dangereux hérissent la rive droite ou septentrionale du cours d'eau, mais la rive gauche est libre de tout obstacle jusqu'au Rocher du Diamant, juste en face de Sanda-Congo.

Au-delà du rocher apparaissent en pleine perspective les factoreries de Nokki.

En face de Nokki, sur la Pointe Septentrionale, on aperçoit Nkongolo,

où l'*Association Internationale* vient de construire un chalet à deux étages et quelques magasins. En 1879, l'*Association* n'avait aucun stationnement en cet endroit. Les seules factoreries existant alors au-dessus de Boma étaient celles de M. Scott, à Moussouko, et celle de M. Faro, à Nokki. Aujourd'hui (en 1885), on compte, toutefois, entre Yellala et Boma, dix-neuf établissements commerciaux, religieux et philanthropiques qui animent considérablement cette route fluviale précédemment déserte.

Au temps de la traite des noirs, bien des voiliers ont sans doute remonté le Congo, même jusqu'à Nokki. Depuis, les navigateurs se sont montrés moins aventureux. En 1879, les commerçants n'osaient pas, en effet, nous garantir que l'*Albion* pourrait atteindre Moussouko. Il en est, d'ailleurs, autrement à cette heure. Désormais, les steamers courent rapidement jusqu'au débarcadère de Vivi, et un pilote énergique conduit aussi aisément à Vivi qu'à Boma un navire d'un tirant de quatre mètres cinquante. De l'aplomb, une connaissance parfaite des lieux, il n'en faut pas davantage.

Le 26 septembre, à 1 heure 30 minutes du soir, la rapide et puissante chaloupe à vapeur l'*Espérance*, appareillée tout exprès, et ayant à son bord de quoi nourrir un équipage de trois blancs et dix nègres, quitta Moussouko, avec mission de pousser en avant une reconnaissance sérieuse, définitive, en vue de déterminer irrévocablement le point extrême où le Congo cesse d'être navigable, et de choisir un emplacement pour la station principale du Comité d'études du Haut-Congo. A 2 heures 20 minutes, nous passions devant Nokki. Il était clair que l'entonnoir du fleuve allait assumer à partir d'ici l'aspect d'une gorge, car, depuis les confins de la station de Nkongolo jusqu'à l'horizon, la rive septentrionale consiste en une falaise qui va s'étagant d'une hauteur de 600 à une hauteur de 1,000 pieds, et dont les pentes sont presque à pic sur l'eau. La rive méridionale, tout en présentant une certaine élévation derrière Nokki, semble s'abaisser peu à peu vers la Pointe de Toundouwa.

L'*Espérance* monta rapidement, longeant la rive dans une eau presque immobile. La force du contre-courant l'obligea à accélérer en se rapprochant de la Pointe de Toundouwa; puis, elle déboucha sur le bras du fleuve qui mène à Vivi, et où le Congo, pressé entre les bords rétrécis de l'entonnoir, court avec tant de force qu'il faut renoncer à aller plus loin, si l'on n'a pas une vitesse de neuf nœuds.

Au bout du bras de Vivi, c'est à peine si le fleuve offre une largeur de 600 mètres, en dépit d'une profondeur inusitée : 90 mètres, peut-être. Encaissé dans cette gorge étroite, avant d'aller s'écouler dans la vaste expansion d'eau connue sous le nom de Baie de Mayoumba et qui baigne le

pied des falaises, le Congo acquiert une telle force, et son courant une rapidité si vertigineuse qu'un steamer de neuf nœuds ne pourrait plus s'aventurer au large. Les steamers de l'*Association Internationale*, outre le *Kabinda*, de 250 tonnes, et le *Morian*, de 110 tonnes, ont réussi plus d'une fois à surmonter l'obstacle, en naviguant à deux ou trois mètres de la rive, et en évitant avec soin la courbe que décrit la Pointe. Rien n'empêcherait, d'ailleurs, un steamer de 5,000 tonnes de forcer le passage, pourvu qu'il fût doué d'une puissance suffisante et fût dirigé par un pilote éprouvé.

En remontant du côté de la rive méridionale, nous sentîmes le courant se ralentir considérablement; la rivière reprit peu à peu sa grande largeur, et nous commençâmes à faire beaucoup de chemin. Arrivé à front d'une terrasse herbeuse, notre bateau traversa le fleuve pour gagner les bords de la rive septentrionale, et nous montâmes sans difficulté jusqu'à l'embouchure de la rivière Loufou qui sépare du district de Vivi la région d'Ichimpi et de Chionzo. Il était cinq heures du soir. Nous nous décidâmes à camper sur la rive orientale du Loufou, c'est-à-dire sur le territoire de Vivi, et de nous livrer le lendemain à une minutieuse exploration de la contrée environnante.

L'îlot de Calavanga, mentionné par Tuckey, était juste au-dessous de nous, à cent mètres de distance. Le plus petit des rapides de Vivi, dont le tourbillon engloutit le bateau de Tuckey, faisait entendre, tout près de nous, son chant mélancolique, uniformément rythmé; la crique de Nomaza, ainsi baptisée par le même navigateur, se découvrait entièrement à nos yeux, presque en face de l'endroit où nous nous trouvions; et à 250 mètres au-dessus de nos têtes, se dressait la pente roide qu'on nomme aujourd'hui *Montagne du Castel*, en raison de la légère ressemblance qu'elle offre avec la muraille d'un château-fort vu d'un camp qui le surplomberait. Nous étions, sans le savoir, à proximité de l'emplacement que nous devions choisir pour notre futur grand entrepôt de Vivi. (1)

A Boma, nous avons rencontré, avec son interprète Nsakala, le gai *Dé-Dé-Dé*, *Dé-Dé-Dé*, le chanteur, *Dé-Dé-Dé*, le chef de ce village de Nsanda, d'où j'avais, en 1877, envoyé une expédition à la recherche de provisions pour ma caravane affamée. Moyennant un présent irrésistible, nous l'avons décidé à nous accompagner pour nous aider dans le choix d'un stationne-

(1) Indiquons, dès maintenant, le temps qu'il faut à un vapeur marchant à raison de neuf nœuds à l'heure, pour se rendre de Banana à Vivi. De la crique de Banana à Ponta da Lenha, 3 heures 30 minutes; de Ponta da Lenha à Boma, 3 heures 30 minutes; de Boma à Moussouko, 3 heures 45 minutes; de Moussouko à Nokki, 1 heure 45 minutes; de Nokki à Vivi, 1 heure 10 minutes; soit, de la mer à la limite de la navigation, un total de 13 heures 10 minutes.

ment. Selon lui, — et son entourage était du même avis, — nous devions trouver sans peine un excellent emplacement à quelques heures de marche de Nsanda. Comme j'avais déjà exploré le fleuve jusqu'à l'endroit où il me paraissait cesser d'être sûr, j'avais personnellement sur ce point des doutes très sérieux. Ébranlé, toutefois, par le ton affirmatif de Dé-Dé-Dé et cédant à la curiosité, j'avais poussé, comme on vient de le voir, jusqu'à la rivière Loufou. Le lendemain de notre arrivée dans cette région, au lever du jour, notre ami fut invité à nous indiquer le site qui devait, d'après lui, nous convenir. Il me conduisit jusqu'au faite de la petite colline à laquelle s'adossait notre camp, puis à un endroit d'où l'œil pouvait embrasser à l'aise le panorama, et là, il nous indiqua du doigt un passage du fleuve où, l'eau très profonde, coulait un peu au nord de la route suivie par le *Royal*, lors de la folle tentative que nous avions faite pour remonter le centre de l'orageux cours d'eau. Dé-Dé-Dé ayant fait profession de connaître parfaitement l'itinéraire à suivre, nous nous embarquâmes à bord de l'*Espérance* qui avait déjà chauffé.

Moins de cinq minutes après, nous nous engageons résolument dans le chenal, large à peine de deux mètres, que nous avait signalé notre guide. Sur notre droite, à quelques mètres, l'artère principale du fleuve se soulevait, formant une montagne, qui, à tout instant, se fondait en une multitude de tourbillons. Et les torrents, avec leurs miroitements de cristal, s'entrechoquaient d'abord, puis se confondaient, s'étreignaient follement et plongeaient ensemble sous la nappe troublée des eaux, pour reparaitre sans cesse et se voir refoulés par la pression du courant jusqu'aux eaux plus calmes et plus larges qui se déployaient de l'autre côté. A main gauche, nous avons une agglomération d'ilots rocaillieux qui, à marée basse, laissent voir les petits renforcements, les encoignures de leurs bords, tandis qu'à marée haute ils sont inondés d'écume et obligés de subir le choc furieux de cent cours d'eau cherchant à rejoindre leur père : c'est-à-dire le grand fleuve dont ils ont été séparés. Nous sondions sans cesse ce profond chenal, au moyen d'une longue perche, pour savoir quel parti nous en pourrions tirer plus tard. Nous ne tardâmes pas à déboucher sur une rivière tranquille, et, accélérant notre marche, nous atteignîmes une large berge sablonneuse, s'étalant devant un contre-fort de la Montagne du Castel, contre-fort isolé et à sommet plat, qui se projetait brusquement du côté de la rivière et descendait jusqu'à nous, d'une hauteur de 90 mètres, par une pente excessivement rapide.

C'est à la base de ce roc fantastique, dont la face rugueuse semblait nous regarder d'un air menaçant, que Dé-Dé-Dé nous proposa de nous installer

et de construire un entrepôt où toute la population de l'Afrique centrale viendrait traiter avec nous. Nous n'avions, en somme, devant nous, qu'un terrain sablonneux d'une centaine de mètres, qui nous semblait n'aboutir nulle part puisqu'il était borné, d'un côté, par le fleuve, profond et tumultueux, de l'autre, par le pic altier dont je viens de parler et par des hautes herbes, s'élevant jusqu'à quatre mètres et demi au-dessus du sol.

— Notre chemin, s'il vous plaît, ami Dé-Dé-Dé?

— Parbleu! répondit-il, coupez ces herbes et bâtissez! Avouez que le point de vue est superbe!

Donc, nous nous décidâmes à mettre le feu aux herbes que leur densité rendait impénétrables. Avec son immense langue de flammes, l'incendie troua cette espèce de forêt, et, une heure après, le feu avait escaladé avec rage la Montagne du Castel, franchi le versant occidental et le sommet de la hauteur, et plongé dans la petite vallée du versant oriental où, à l'abri du vent, il se ralentit et s'éteignit peu à peu.

Pendant ce temps, nous nous étions régalés de notre déjeuner. Après le repas, nous nous rappelâmes cette parole d'un sage : « Honneur à celui qui pratique une route à travers l'impraticable » ; et aussitôt nous voilà grim pant la pente roide qui se dressait devant nous. Après une lutte aussi courte que rude, nous débouchions sur la crête du roc, ayant gravi une hauteur de cent et quelques mètres, comme l'attestèrent par la suite nos anéroïdes.

Certes, la perspective qui frappa nos regards valait bien cette pénible ascension. Nous nous trouvions sur une curieuse plate-forme, de 75 mètres de long sur 14 de large, à peu près unie, habitable, moyennant certaines améliorations, et située à une altitude de cent et quelques mètres au-dessus du Congo. Deux des flancs de la montagne, celui faisant face au fleuve et celui qui regardait l'orient, défiaient l'escalade; du côté occidental, la montée était rude, mais il était possible de la faciliter en pratiquant une route. Enfin, c'est devant le versant postérieur, dans l'intérieur des terres, que se dressait, presque à pic, la Montagne du Castel, dépassant de près de deux cents mètres le roc où je me tenais; tandis qu'au-delà du ravin qui bordait la plate-forme à l'est, nous apercevions et contemplions d'un œil d'envie un plateau plus altier, ayant environ seize cents mètres carré de surface.

Ayant pris position à l'angle d'un rocher qui faisait saillie au-dessus de la rivière, je parcourus de l'œil les alentours, comme j'eusse examiné une carte; et, intérieurement, je passai en revue les conditions auxquelles devait répondre l'emplacement que je cherchais. Un endroit communiquant

avec la mer, présentant toutes les garanties de salubrité possibles, propre à servir de point de départ à une route vers l'intérieur et habitée par une population d'un caractère conciliant, voilà ce qu'il nous fallait. Pendant que j'y réfléchissais, quelques-uns des aborigènes de Chinsalla — village situé dans un creux, à gauche du plus grand des deux plateaux — se présentèrent devant moi. Leurs physionomies respiraient une grande amabilité. C'était une partie de mon idéal qui se réalisait.

Ma pensée reprit alors le chemin du fleuve. La rive méridionale était visible tout entière, d'un côté jusqu'à la Baie de Mayoumba et la Pointe de Toundouwa, de l'autre jusqu'aux remparts de la gigantesque chaîne des



LE CONGO EN AVAL DE VIVI.

monts de Pallabala. Vis-à-vis du point où je me trouvais, la rivière de Nu-Ampozo, écumant au milieu des rochers de son lit profond, tombait dans le Congo. Vue à vol d'oiseau, la crique de Nomaza, découverte par Tuckey, était à 300 mètres de nous, tandis que la plus étroite partie du Congo avait ici une largeur d'environ 900 mètres. De notre côté, s'étalait la large terrasse de Vivi, baignant le fleuve et atteignant, au sommet, une altitude égale à celle du rocher qui nous servait d'observatoire ; puis venait le ravin de Nkousou, au fond duquel on distinguait le lit d'un cours d'eau desséché ; et enfin notre montagne, descendant dans une espèce d'amphithéâtre dont on eût pu tirer parti, sans les mille petits îlots rocaillieux qui en hérissaient le bord, du côté du fleuve, et qu'il était impossible d'enlever. Derrière,

c'est-à-dire au nord de ce bas-fond, se dressait la montagne du Castel, haute de 285 mètres, et dont les rochers s'étagant, près du sommet, en tablettes horizontales, ressemblaient à d'anciennes murailles en ruines. A l'ouest, le contre-fort du haut duquel nous avons contemplé pour la première fois le paysage bordait l'amphithéâtre que surplombe la montagne du Castel; au-delà et au-dessous, la rivière Loufou s'écoulait vers la petite crique que précède l'îlot de Calavanga, tandis que du pied de la rivière s'élevait, grandiose et tout d'une pièce, le massif et frais plateau de Chionzo, soutenant un bouquet de palmiers dont les larges feuilles s'étaient, nous dit-on, au-dessus du village d'Ichimpi. Prise dans son ensemble, la perspective ne manquait pas d'intérêt. Certes, toute cette pesante et muette nature était empreinte d'une solennité dont je me serais volontiers passé pour ma part; mais c'était un but pratique que nous avions à atteindre, et nous ne pouvions nous préoccuper de l'agréable qu'autant qu'il se conciliât avec l'utile.

Comparé aux sites les plus convenables que nous eussions remarqués précédemment, cet endroit était supérieur à tous au point de vue de l'hygiène. Quant au point de vue du pittoresque, le Bas-Congo offrait-il un seul panorama comparable à celui-ci? — « Mais », murmurait la voix de la prudence, « le jour où vous pousserez bien avant dans l'intérieur, il faudra laisser ici une garnison. Y avez-vous songé? » Soit. A ce point de vue encore, rien à craindre. Si quelque chose devait être facile à défendre contre une population tout au plus armée de fusils à pierre, c'était bien ce roc presque inexpugnable.

Restait à savoir si l'endroit serait accessible de la mer et s'il serait possible d'y pratiquer une route vers l'intérieur.

Trouver un point accessible, c'était une simple question d'exploration. Tuckey avait bien réussi à pénétrer, avec un sloop à voiles, dans cette crique de Nomaza, que nous distinguions tout là-bas; à plus forte raison devions-nous parvenir, en ce siècle de vapeur, à faire passer sans peine la *Belgique* par le même chemin. Quant à la route vers l'intérieur, sa création dépendrait sans doute de notre ardeur au travail. Il est vrai qu'entourés comme nous l'étions d'une chaîne de montagnes haute de plus de trois cents mètres, pareille tâche serait bien ardue, le succès fort problématique.

Mais avant de prendre une résolution définitive, je me décidai à examiner de plus près les approches de la terrasse qui se déroulait au pied du fleuve, et à étudier de nouveau les eaux impétueuses des chenaux coulant au nord et au sud. Nous descendîmes donc dans le ravin de Nkousou, qui s'ouvrait à trente mètres au-dessous de nous; nous franchîmes son lit, aujourd'hui à

sec, et nous frayant un chemin à travers des touffes serrées de hautes herbes, nous atteignîmes, tout essoufflés, la terrasse. Après avoir sommairement inspecté celle-ci, nous regagnâmes le fleuve. La masse énorme de rochers qui l'obstruaient de tous côtés nous enleva tout espoir de le rendre accessible, dans un délai raisonnable, avec le petit nombre de bras dont nous disposions.

Sur ces entrefaites, Massalla, l'interprète du village de Chinsalla, établi dans le bas-fond, au nord de la terrasse, nous invita à l'accompagner chez lui. Tout en nous faisant prendre force rasades de jus de palme, cet indigène hospitalier nous débitait une foule d'histoires sur les chefs de la région de Vivi. Il nous apprit qu'il y avait cinq chefs, possédant chacun un village, et tous indépendants les uns des autres, bien que Vivi-Mavoungou, qui habitait avec ses sujets sur la crête la plus élevée de la montagne de Vivi, fût le chef reconnu de tous.

L'ombrage rafraîchissant des arbres, l'effet produit par les mousseuses décoctions de jus de palme, l'affabilité des villageois indigènes, les signes de fertilité et de bien-être que l'on discernait autour de chaque village et de leurs minuscules maisons, tout cela commençait à me séduire, à m'inspirer un attachement réel pour la localité, à dissiper les préventions que j'avais conçues au premier abord contre Vivi comme théâtre de nos premiers travaux.

Massalla consentirait-il à réunir les chefs de Vivi devant notre camp, près du débarcadère, afin que nous tinssions ensemble une « palabre » ? Pendant ce temps, je gravirais le sommet de la Montagne du Castel pour mieux embrasser le panorama, je descendrais ensuite jusqu'au steamer et m'embarquerais sur l'*Espérance*, avec une sonde et une perche, afin de recueillir toutes les données qui m'étaient provisoirement nécessaires.

Encouragé par les femmes, qui s'étaient attroupées autour de nous et qui nous regardaient d'un œil bienveillant, Massalla adhéra sans peine à cette proposition.

Nous gravissons donc une pente escarpée aboutissant à une autre terrasse dépassant de 45 mètres celle que nous avons explorée tout à l'heure, puis nous continuons à escalader pendant une demi-heure une pente encore plus abrupte. Nous voilà juste au-dessous des tablettes de rochers que nous avons comparées aux murailles d'un château en ruines, et, quelques minutes après, nous débouchons sur le faite de cette hauteur olympienne qu'on a baptisée « Montagne du Castel ». Quand nos regards purent envelopper les vallées splendides qui se déroulaient à perte de vue, les innombrables collines qui s'en détachaient, le Congo qui serpentait à trois cents mètres au-

dessous de nous ; quand ce grandiose tableau se présenta à nos yeux et que la brise caressante des hauteurs vint éventer nos visages en sueur, nous nous sentîmes dédommagés en partie des fatigues de l'ascension. Coupé par de hautes collines, creusé de profonds ravins, jeté par les cataclysmes de la nature dans un admirable désordre, tour à tour vieilli par des siècles de cuisson au soleil et lavé à grande eau par les torrentielles averses des tropiques, relevé, enfin, par le large ruban d'argent du Congo ondulant au travers, tout ce pays, superbe d'irrégularité, offrait un coup d'œil remarquable, et nous ne lui marchandâmes pas les compliments que méritait sa solennelle et mélancolique beauté. Cependant ce paysage avait cela de commun avec tous les sites du Congo, qu'il ne parlait point au cœur. Car son sol rebelle avait repoussé les grands flots fécondants du fleuve vers les lieux les plus sauvages et les moins accessibles ; et, chassée, l'eau s'était vengée en emportant, jusqu'à la dernière parcelle, toute la nourriture d'humus végétal engendrée par les sécheresses, et en mettant à nu de grandes pièces d'argile rouge-brique et de terre ingrate entrecoupée de larges couches de quartz.

La plus grande des terrasses voisines du village de Chinsalla nous parut habitable et propre à la culture, une fois que nous eûmes examiné l'ample pli de terrain dont il faisait partie ; et le plateau rocheux qui se projetait, au-dessous de nous, du flanc de la montagne, comme une jetée, semblait placé là tout exprès pour nous permettre d'établir un pont au-dessus du Congo. A l'ouest, la silhouette altière du plateau de Chionzo se perdait dans le lointain, avec les gracieuses ondulations de son terrain tapissé de gazon et surmonté, çà et là, de bouquets de palmiers ou de groupes de cotonniers. Quant à la chaîne des hauteurs de Vivi, elle s'étalait derrière nous et au nord, à 60 ou 90 mètres de la Montagne du Castel ; et sur son échine fleurissaient quelques bocages à l'ombre desquels se groupaient, comme on nous l'apprit plus tard, les noirs habitants de Vivi.

Mon imagination me transporta sur le plus grand plateau, situé dans le milieu de la boucle dont la chaîne des hauteurs et la Montagne du Castel constituaient un des côtés, et dont le fleuve formait l'autre. Il me sembla que nous y serions littéralement emprisonnés, si nous ne trouvions pas une issue vers l'intérieur. Je traversai donc rapidement le faite de la Montagne du Castel, escaladant les faciles gradins des hauteurs plus élevées de Vivi, et, m'installant sur une éminence, je découvris une contrée dont le grandiose aspect m'impressionna profondément.

C'est alors que je commençai à saisir les détails de la situation topographique. Celui des versants de la chaîne de Vivi qui fait face à l'intérieur,

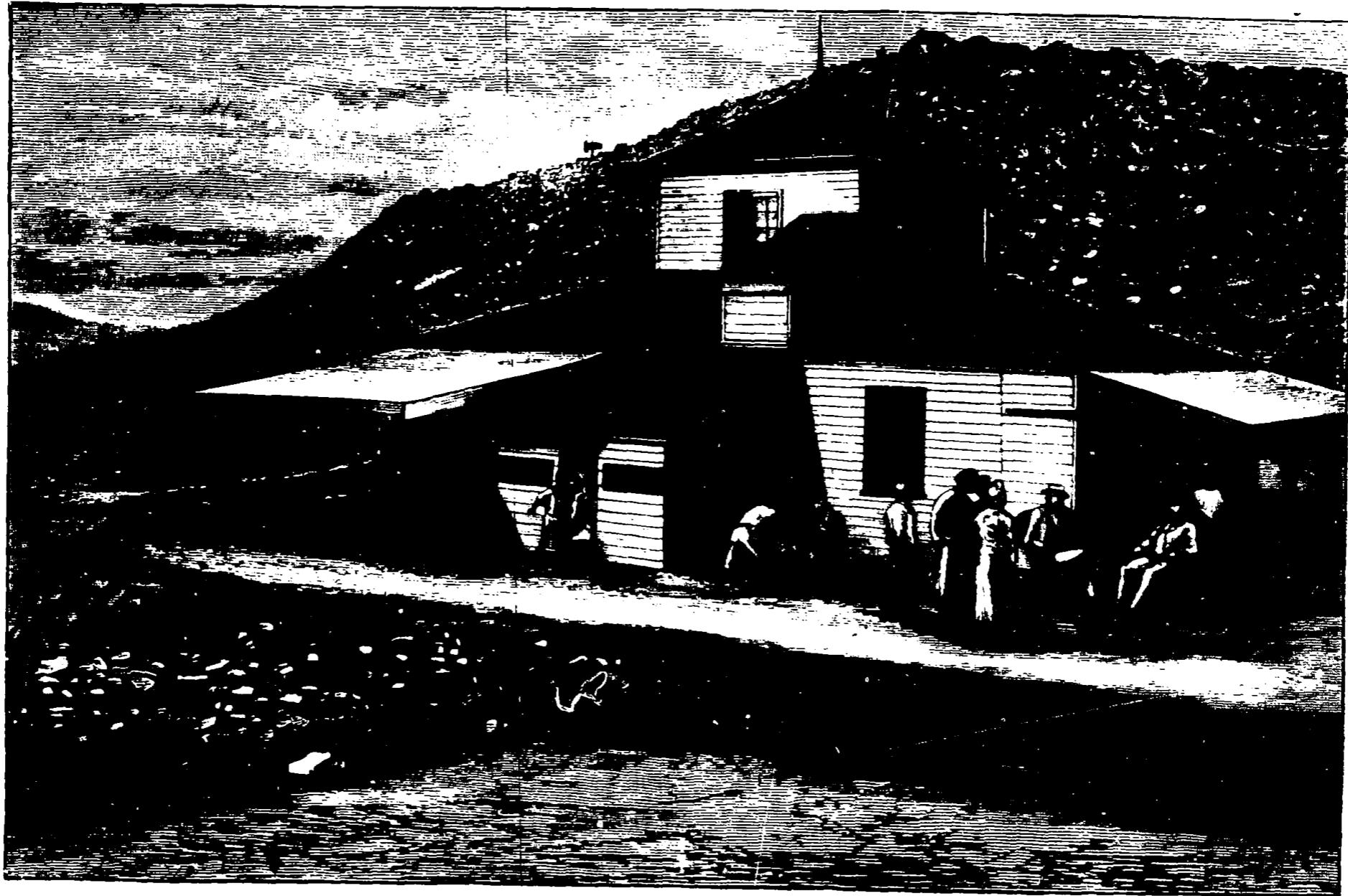
décline en pente douce, s'étageant jusqu'au pied de la vallée de la Loa, affluent du Loufou. Celui-ci part d'un plateau, au nord, descend jusqu'au pied de la chaîne de Vivi, et, grossi alors des eaux de la Loa, serpente à travers un ravin étroit et accidenté, côtoie la base de la Montagne du Castel et va se perdre dans le Congo, devant l'îlot de Calavanga, formant ainsi une ligne très visible de partage entre la région de Vivi et le large et massif plateau de Chionzo. Il était évident que la création d'une route carrossable sur la largeur de ces vastes plateaux, séparés par le Loufou, ne souffrirait pas d'obstacles insurmontables et ne demanderait même pas d'excessifs efforts. Le plateau de Koulou, coupé par la Loa, était également très prati-



HABITATION ET FAMILLE INDIGÈNES.

cable. L'étude critique des environs me donna, de plus, la certitude que la vallée de la Loa avait à peu près la même altitude que le plateau de Chinsalla, sur lequel ou aux abords duquel nous pourrions construire notre première station ; tandis que la création d'une route contournant l'arête de la Montagne du Castel, à partir de la terrasse disposée en forme de jetée, serait également chose faisable.

L'imagination marche vite, une fois qu'on lui a lâché la bride. A mesure que nous songions au plan du futur établissement, notre pensée enjambait le présent, escaladait l'avenir et nous faisait voir notre station achevée, une



QUARTIER GÉNÉRAL, LA STATION DE VIVI ET LA MONTAGNE DU CASTEL



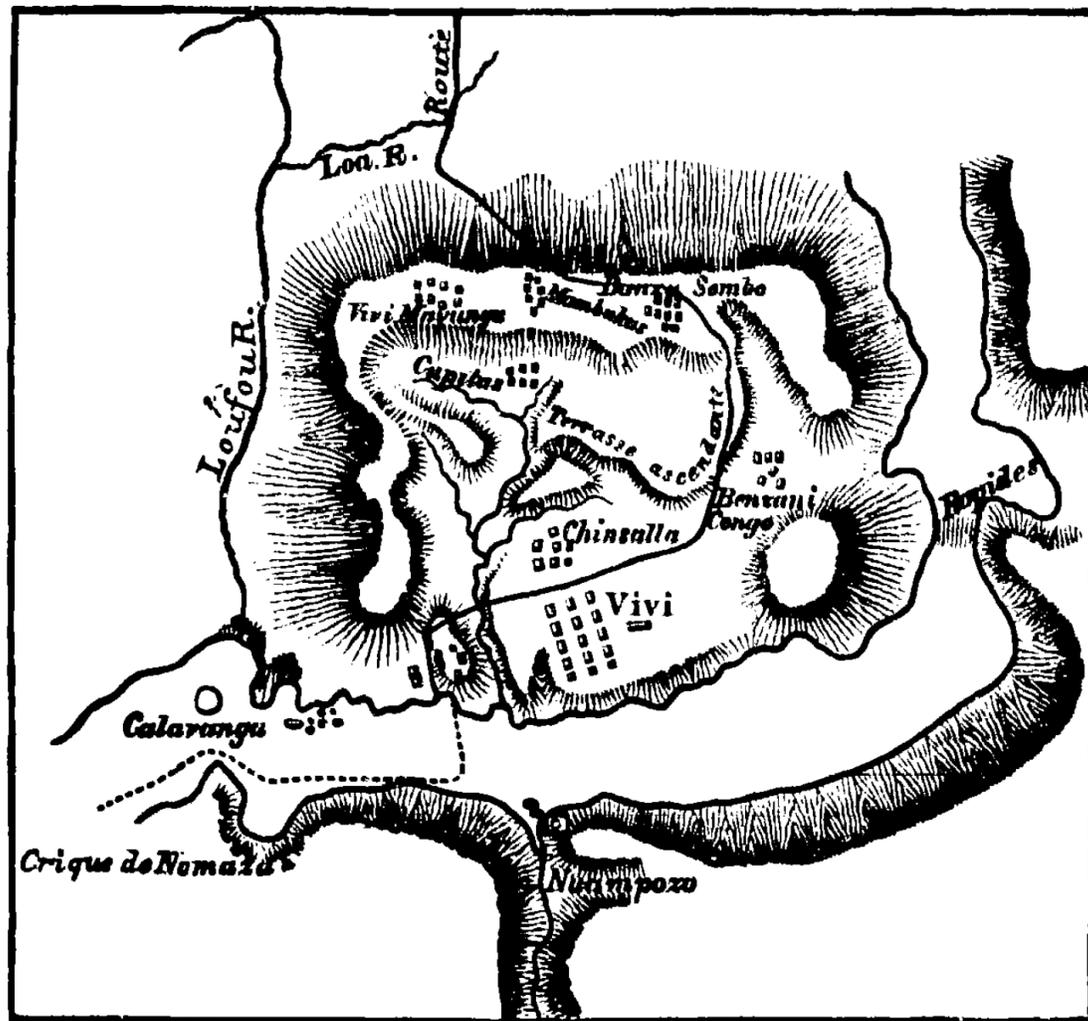
grand'route ouverte, des légions de commerçants envahissant le pays, un va-et-vient continu de marchandises et d'hommes. Mais, hélas!... quand je me remettais à compter la faible équipe de travailleurs dont je disposais et qui attendait le moment de se mettre à l'œuvre, je ne pouvais me dissimuler que tous ces rêves étaient chimères presque irréalisables.

Il nous fallut une heure pour descendre de la cime des monts jusqu'à notre campement établi sur la terrasse sablonneuse. Nous étions exténués. Cependant, après avoir pris nourriture et repos, je sentis se réveiller, plus vivement que jamais, mon désir de résoudre le dernier problème (celui de la communication à trouver entre la mer et le fleuve), avant que les chefs de Vivi ne s'assemblâssent pour discuter les questions politiques.

En conséquence, nous nous engageâmes sur le Congo, à bord de l'*Espérance*, en ayant soin de descendre le chenal que nous avons précédemment remonté. Alors, toute vapeur cessante, nous flottâmes avec le courant, en sondant lestement des deux côtés de la poupe et de la proue. A la hauteur de l'îlot de Calavanga, nous fîmes volte-face pour opérer une nouvelle série de sondages et nous familiariser avec le chenal, et naviguant tout près de la rive, perches et ligne de sonde à la main, il nous fut facile de nous assurer de la profondeur des eaux jusqu'au coude que décrit le fleuve en se dirigeant vers les rapides supérieurs de Vivi; après quoi nous traversâmes la rivière pour nous livrer à la même besogne jusqu'aux pieds des hautes falaises qui surplombent le Nouampoza, sur la rive méridionale. Estimant que la profondeur de l'eau devait être exceptionnelle en cet endroit, je jetai ma ligne à vingt mètres de la base des rochers, et constatai quinze brasses. A soixante-quinze ou quatre-vingts mètres de là, nouvelle expérience : cette fois un grand morceau de la ligne disparaît et, quoique nous descendions le cours d'eau, je constate que la ligne file devant nous beaucoup plus vite que notre embarcation, si bien qu'il nous faut accélérer notre marche pour la rattraper. Nous la rattrapons effectivement, mais au même moment, nous nous apercevons que le plomb qui y est attaché s'est accroché sous le fleuve à des rocs dont il est impossible de le détacher. Je mesure alors ce qu'il reste de la ligne sur notre bateau : il résulte du calcul que l'eau doit avoir en cet endroit une profondeur de quatre-vingt-dix brasses. Et deux phénomènes se révèlent : nous découvrons l'existence d'un courant sous-marin qui remonte le fleuve, tandis qu'à la surface le courant le descend; nous constatons ensuite qu'en dépit de sa profondeur, le lit du Congo est couvert de grands rochers dont la présence indique une plus grande profondeur encore au milieu du fil de l'eau et au-dessous, et qui doivent empêcher tout dépôt de gravier dans ces parages.

Pour terminer notre exploration fluviale, nous descendîmes avec le courant le long de la rive méridionale, au-dessous de la petite baie de Nouam-pozo. Et nous découvrîmes que, tout près du bord de l'eau, loin des eaux tourmentées qui bouillonnent au large, le fleuve était libre de tout écueil jusqu'à une grande profondeur, de sorte qu'un timonier, connaissant bien les lieux, n'aurait à redouter aucun danger pour un navire doué d'une force supérieure à celle du courant.

A quatre heures du soir, après avoir consacré dix heures à ces utiles investigations, nous retournâmes à notre camp sur la plage, pour conférer



PLAN DE VIVI.

avec les chefs de Vivi. Entourés d'environ une quarantaine d'hommes armés, ces chefs me furent amenés par le souriant Massalla qui me les présenta tour à tour, par ordre d'importance.

D'abord le doyen des seigneurs de Vivi s'appelant Vivi-Mavoungou, de Banza Vivi, fils d'un père qui portait exactement le même nom. C'est un petit homme trapu et affligé d'un pied-bot. Il nous regarde de travers, d'un air de truculente bravade qui voudrait être un air aimable et obséquieux. Il porte une livrée bleue de domestique, un bonnet phrygien en tricot multicolore et un caleçon de nuance criarde.

Vient ensuite Ngoufou-Mpanda, de Banza Sombo, vigoureux vieillard à cheveux gris, véritable Oncle Tom, vêtu d'une tunique rouge de soldat anglais,

d'un chapeau de feutre brun, d'un caleçon à carreaux, d'un collier en poils d'éléphant enfilé de quelques reliques de fétiches en guise de porte-bonheur. Des anneaux en fil de laiton ornent les chevilles de ce personnage. Il porte la main à son chapeau, se courbe pour me faire une révérence qui ne manque pas de grâce, et à l'aide d'une jambe il se gratte l'autre, comme les matelots.

Puis on me présente Kapita; un chef de physionomie joviale, de taille grêle, enveloppé d'une tunique de soldat, bleu foncé, les chevilles et le cou



MARCHAND DE VOLAILLE INDIGÈNE.

garnis comme les chevilles et le cou du précédent. Après un salut imitant également celui des marins, il se range pour faire place à Vivi-Nkou, dont les traits flétris, les yeux hilares, indiquent que la sobriété n'est pas sa maîtresse vertu. Celui-ci est vêtu d'une redingote noire et d'un chapeau de soie. En fait de caleçon, une ample jupe de laine écarlate.

Enfin vient Benzani-Congo, beau jeune homme bien découpé, portant un paletot brun foncé qui a évidemment appartenu jadis au domestique de quelque club de Londres, un caleçon en toile de coton à pois bleus et des anneaux en fil de laiton aux chevilles, aux poignets et au cou.

Les hommes d'armes n'avaient pas mauvaise tournure. Les profits du commerce leur avaient fourni les moyens de s'affubler d'habillements convenables en calicot à dessins ou en calicot écru. Presque tous étaient coiffés d'une casquette de toile rayée ayant la forme d'un prétentieux bonnet phrygien ; quelques-uns, mais le petit nombre, portaient de préférence le feutre anglais ou le chapeau de paille. Comme armes, des fusils à pierre portant la marque « Tower ».

Si peu nombreuse que fût cette assemblée d'aborigènes de Vivi, elle me faisait espérer un brillant avenir pour l'Afrique, en supposant que, par un miracle de bonne fortune, je pusse parvenir à décider les millions de nègres de l'intérieur à se dépouiller de leur accoutrement d'herbes sèches pour adopter des vêtements européens d'occasion, — tels qu'on en porte à White-chapel (1), par exemple. Quel débouché il y aurait là pour les vieux habits ! Les anciens uniformes des héros militaires de l'Europe, les livrées des laquais de clubs et de la valetaille attachée aux Pharaons modernes, les vieilles robes d'avocats, les habits usés des Rothschild, les sévères redingotes de mes éditeurs eux-mêmes, serviraient à parer des chefs du Congo, qui s'y pavaneraient avec joie les jours où ils auraient à se mettre en grande tenue pour faire des visites de cérémonie.

Depuis, l'expérience a entièrement confirmé mes premières prévisions : j'ai rencontré par milliers de noirs enfants de l'Afrique qui ne croient pas déroger en utilisant les vieux habits des pâles enfants de l'Europe, qui, au contraire, se donnent beaucoup de mal pour amasser de quoi acheter ces vêtements passés et en devenir les légitimes et fiers propriétaires.

Revenons à notre palabre. Maintenant, les chefs sont assis à l'avant-plan sur des nattes indigènes qu'ils ont étalées à l'ombre d'un arbre à larges feuilles, tandis que leurs hommes d'armes sont groupés derrière, à la distance imposée par l'étiquette. Vivi-Mavoungou, l'homme qui nous regarde de travers, invite Massala, le porte-paroles, à m'adresser les souhaits de bienvenue, et l'habile interprète, également ferré sur la langue anglaise et le dialecte de Vivi, me transmet les mots suivants, tournés en forme de compliment :

« Nous, les grands chefs de Vivi, sommes heureux de voir le mundelé (le *mundelé* signifiait autrefois « le commerçant », mais les nègres désignent désormais ainsi tous les blancs sans exception). Si le mundelé désire se fixer parmi nous, comme nous l'apprend Massala, il sera le bienvenu et nous lierons amitié avec lui. Que le mundelé exprime librement sa pensée!... »

(1) Un des faubourgs les plus peuplés, mais les plus pauvres de Londres. (Note du traducteur.)

— Dites, répondis-je, que j'ai plaisir à les entendre parler à l'homme blanc d'un ton si affable. Pour aujourd'hui, mes besoins ne sont pas grands. Il me faut des terrains pour bâtir mes maisons, car j'en veux bâtir beaucoup, soit ici, soit ailleurs. Il me faut, si la chose est possible, assez de terrain pour créer des jardins et des champs. Je n'en trouverai assez à Vivi qu'en poussant à une grande distance. Mais tous les terrains que j'obtiendrai devront nous appartenir, à moi et à mes compagnons, et je réclame, en outre, le droit de faire venir près de moi tout homme qu'il me plaira d'appeler. A Boma, les chefs ont divisé la terre en petits lopins; il n'y a donc pas place pour nous. Il me faut beaucoup d'espace, et c'est pourquoi je suis venu jusqu'ici. Je désire pénétrer dans l'intérieur, et je demande, par conséquent, qu'on m'accorde le droit de pratiquer des routes partout où il en peut être besoin, et que tout homme qui chemine sur ces routes puisse y passer librement. Aucun chef ne devra mettre la main sur le voyageur et lui dire : « Le pays m'appartient; payez-moi un tribut; donnez-moi du genièvre, du drap, tant de fusils. » Vous avez entendu parler de moi, je le sais, car Dé-Dé-Dé, qui est présent, vous aura annoncé ma venue. Ne reparlons pas ici de ce que j'ai vu sur la route de Boma. Vous n'avez pas de routes en ce pays-ci. C'est un vaste désert d'herbe, de rochers, de buissons; et là-bas, à Banza Vivi, c'est comme la fin du monde. Si nous pouvons nous entendre, je changerai tout cela. Je vais passer la nuit dans cette contrée. Réfléchissez à ce que je vous ai dit; j'écouterai votre réponse. Demain, vous pouvez revenir à la troisième heure du jour, et alors vous parlerez.

Après avoir délibéré pendant quelque temps, les chefs retournèrent chez eux, emmenant Dé-Dé-Dé et Nsakala l'interprète. Chacun d'eux demanda et reçut une bouteille de genièvre.

Environ une demi-heure avant le coucher du soleil, nous aperçûmes au milieu du fleuve, à environ un kilomètre et demi de distance, un corps bizarre — quelque chose comme un large radeau — absolument immobile et d'où émergeaient des torrents de fumée noire. Des jumelles aidant, je reconnus en cet objet l'*En-Avant*, qui était parvenu, on ne sait comment, à remonter le fleuve jusque-là dans un but que je ne pouvais soupçonner, peut-être pour annoncer quelque malheur survenu au camp pendant notre absence. Nous voilà donc obligés de redescendre encore une fois le fleuve pour rechercher la cause de cet événement insolite.

Que nous était-il réservé d'apprendre? — Ceci : le bateau avait uniquement effectué le trajet pour m'apporter une caisse de marchandises que j'avais inutilement cherchée avant de quitter Moussouko et qu'on avait

retrouvée depuis. Un des Zanzibarites qui m'avait accompagné pendant ma première reconnaissance avait servi de guide, et, avec le concours du premier mécanicien de la flotte, l'*En-Avant* avait eu l'occasion de révéler ses qualités ignorées.

Cette nuit-là, après avoir délibéré froidement avec moi-même, pendant des heures entières, assis sur le sable qu'argentait un beau clair de lune, j'arrivai à me convaincre qu'il serait impossible de faire choix d'un meilleur emplacement, d'autant que des plans vigoureusement exécutés, des travaux dirigés avec soin, pourraient y réparer, en partie, les omissions et les négligences de la nature.

Exacts le lendemain au rendez-vous qui leur avait été assigné, les chefs de Vivi et leurs suites armées apparurent, habillés à la mode du Congo, c'est-à-dire en costumes militaires et livrées d'occasion, ou en vêtements de toile à couleurs éclatantes. Tous étaient fort propres, nul ne semblait s'être livré à la boisson. Ils déroulèrent leurs nattes, et, au signal donné par l'interprète, prirent l'attitude cérémonieuse qui convient à une importante palabre, se levant successivement pour saluer, par ordre d'ancienneté et de grade, puis reprenant leur place sur le sol.

Ce fut l'interprète Massalla qui ouvrit les débats. Il me raconta que la veille, en rentrant chez eux, les chefs s'étaient longuement consultés et avaient décidé que, si le « Mundelé » consentait à vivre parmi eux, il pourrait s'attribuer à son gré tous les terrains non occupés par des villages, des champs cultivés ou des jardins, et y construire autant de maisons, y pratiquer autant de routes, y entreprendre autant de travaux qu'il voudrait. Je devais être considéré comme le Mundelé de Vivi ; et, sans mon autorisation, aucun autre blanc n'aurait le droit de mettre le pied sur le sol de Vivi qui s'étendait de la rivière Loufou jusqu'au district de Banza Koulou, et à l'intérieur jusqu'à la Loa. Aucun des chefs du littoral ou de l'intérieur ne s'attaquerait à mon personnel sur le territoire de Vivi ; ils me seconderaient, au contraire, et laisseraient à tout indigène de Vivi la faculté d'entrer à mon service. Quiconque, blanc ou nègre, indigène ou étranger, traverserait la contrée, aurait les coudées franches et droit absolu de passage, la nuit comme le jour. Et au cas où des malentendus se produiraient entre mes gens, blancs ou nègres, et les chefs de Vivi, ceux-ci ne tenteraient pas de se venger ; ils porteraient leurs griefs devant le Mundelé de Vivi, qui déciderait de quel côté sont les torts. Si, d'autre part, quelque malfaiteur indigène était pris en flagrant délit de crime, le Mundelé ferait appeler le chef indigène pour ouïr l'affaire, et, en cas de condamnation du coupable, le chef paierait l'amende, conformément à l'usage.

« Toutes ces conditions, poursuit Massalla, seront formulées par écrit, vous en donnerez lecture et l'interprète anglais nous en fera immédiatement la traduction. Mais il faut d'abord convenir de ce que recevront les chefs en échange de ces avantages. »

Or, le territoire de Vivi mesure tout au plus trente-deux kilomètres carrés. Toute la région fertile était déjà occupée et cultivée, à l'exception d'environ 500 arpents. Il ne nous restait donc que des montagnes, des rochers, le lit desséché d'une rivière, des plateaux accidentés, des bouts de territoire, trop entrecoupés de ravins pour qu'on pût les utiliser, et pour la plupart arides, sans valeur aucune. Il est vrai que je n'étais pas, comme les trafi-



LE CONGO, VUE PRISE A L'EMBARCADÈRE DE VIVI.

quants, à la recherche d'une région agricole. J'avais besoin d'un port, d'un point de débarquement pour l'intérieur; de plus, cet endroit était si manifestement l'*ultima Thule* de la navigation, la main-d'œuvre était, au surplus, si rare, et la chaîne des montagnes si continue, si escarpée, si haute, qu'il me fallait bien accepter la situation, quitte à tenter de dompter, à force de travail, cette nature rebelle, de mettre un voile sur sa nudité. Je fis donc observer à Massalla que je ne recherchais point Vivi pour sa valeur intrinsèque, mais simplement parce que ce territoire pouvait me servir comme point de départ d'une grand'route.

S'agit-il de débattre un marché? Je gage que l'indigène du Congo l'emporterait sur tous les juifs, chrétiens ou parsis que compte l'univers. Ceux qui n'y réfléchissent pas objecteront que la finesse et l'habileté en affaires ne sont pas possibles chez des noirs dont les mœurs sont si grossières, dont l'ingénuité est la caractéristique. Ingénus, les Africains!...

Hommes ou enfants, ils sont tout ce qu'on voudra, hormis ingénus, quand ils ont appris à trafiquer. Ingénus vous-mêmes, ingénus les Peaux-Rouges, si vous voulez; ce qualificatif ne peut s'appliquer à l'Africain, j'en sais quelque chose, moi qui fraye depuis bientôt dix-sept ans avec la population de l'Afrique. Il m'est arrivé de voir un enfant de huit ans duper plus de monde en une heure que le plus expert des commerçants européens au Congo n'en puisse duper en un mois. A Bolobo, il y a un petit garçon de six ans, du nom de Lingenji, qui tirerait plus d'argent d'une pièce de drap valant cent francs, qu'un Anglais de quinze ans ne saurait en tirer d'une pièce de drap qui en vaut mille. Chaque fois qu'il est question d'un indigène du Congo, — de la tribu des Bagonkos, des Byanzis, des Batekés, peu importe, — il faut se figurer un personnage sans rival sur le terrain de la chicane et du négoce.

Il me fallut discuter quatre heures pour arriver à conclure mon marché. Encore dus-je payer au comptant une somme de 800 francs en coupons de drap et un loyer de cinquante francs par mois. Les documents confirmant notre accord furent rédigés en bonne et due forme, et signés par toutes les parties intéressées.

La note suivante que j'inscrivis le soir dans mon journal résume fidèlement l'œuvre de cette journée :

« Je suis enchanté d'avoir mené à si bonne fin les négociations. Mon ami Dé-Dé-Dé, de Nsanda, a plaidé, discuté énergiquement, au point que Vivi-Mavoungou a fini par éprouver des méfiances, ce qui a obligé Dé-Dé-Dé à se jeter tour à tour aux pieds de chacun des chefs de Vivi et à s'écrier, avec une chaleur et une sincérité très bien jouées : « Vivi et Nsanda ne font qu'un, en doutez-vous ? Dans quel but chercherais-je à nuire à Vivi ? » Et les scènes habituelles d'enthousiasme bruyant, alternant avec des périodes de silence, ont marqué la séance du tribunal.

» Au surplus, je ne suis pas autrement fier de mon acquisition. Elle m'a coûté cher, pour commencer, et le loyer est onéreux. Il fallait bien, toutefois, passer par là. Vivi est l'extrême limite de la navigation sur le Congo, le lieu le plus lointain de débarquement. C'est à peine si le point où l'on débarque a 300 mètres de longueur, mais la rive une fois améliorée par des travaux de nivellement, les navires pourront s'y caser sur un espace de 800 mètres. »

L'élévation des montagnes, la roideur de leurs pentes constituent notre principal obstacle; encore de bons ingénieurs et des ouvriers intelligents et bien outillés en auraient-ils facilement raison. En créant des facilités de débarquement, une ville de 20,000 habitants pourrait être établie sur le

plus grand des deux plateaux. La position doit être salubre, quand l'air qui s'en exhale n'est pas imprégné de malaria; et moyennant quelques machines hydrauliques qui conduiraient l'eau jusqu'au plateau, ce sommet finirait par fleurir comme un véritable jardin. Nous n'en avons pas encore exactement mesuré la surface; il doit avoir approximativement 1600 mètres de long sur 800 de large. Le village de Chinsalla est blotti dans un creux à pente douce situé entre cet endroit et le point où le sol commence à s'élever vers la Montagne de Vivi. Des palmiers s'y épanouissent, l'eau fraîche y coule en abondance, des jardins et des champs se déroulent tout autour.

CHAPITRE SIXIÈME

FONDATION DE VIVI — HISTOIRE D'UNE OEUVRE

SOMMAIRE : Terre ingrate. — Le signal des travaux. — Enrôlement d'indigènes. — Leur surprise. — La route. — Boula Matari, le « casseur de rocs ». — La création d'un jardin. — L'amour du grog. — Achèvement du quartier-général. — Le personnel de Vivi.

On concevrait malaisément une tâche plus rude, plus pénible que celle qui consistait à animer cette austère et sombre région de Vivi. Ses grands traits durs, son impassibilité, le chaos de rocs, de vilaines broussailles, de hautes herbes qui couvraient chaque vallon, chaque talus, chaque cime, semblaient grimacer un insolent défi à l'adresse de quiconque songerait à civiliser les lieux. Vaincre cette résistance, convertir cet air de bravade en un air de soumission, infuser la vie à ce paysage froid et inerte, telle était précisément notre mission. Nous n'avions jamais été précédés dans cette région que par des personnages chargés de faire des explorations géographiques ou des hommes pressés de traverser la contrée pour aller voir les chutes de Yellala. Le commerce avait dédaigné ce pays ; le zèle religieux n'y avait pas vu un champ favorable à la propagande ; peut-être l'aspect lugubre de l'endroit avait-il refroidi ce zèle même. Voyons cependant quels résultats peuvent donner une activité incessante, un labeur patient, acharné, une foi profonde dans le succès. Être faible et périssable, l'homme n'en est pas moins un être puissant. Grâce à de petits efforts constamment répétés, il a souvent accompli des miracles. Sa vie active ne se compose que d'un bien petit nombre d'heures, mais à chaque heure, quand sa volonté est telle, il pose un jalon, et c'est avec un certain nombre de jalons qu'on crée une route.

Tels étaient les sentiments qui nous animaient quand nous nous mîmes à l'œuvre. *L'Espérance*, accompagnée de l'allège en acier, partit pour Moussouko. Quand elle nous eut ramené une partie du personnel et des

provisions de riz et de bœuf, nous la renvoyâmes de nouveau pour chercher des machettes, des houes, des piques, des pelles, des pinces, des marteaux de forge, une seconde fraction du personnel. Puis elle fit un troisième voyage pour embarquer une nouvelle équipe d'hommes, des outils, des provisions, des tentes, des auvents, des abris. Et quand nous eûmes réuni cent ouvriers, le lent et dur travail que nous avions à accomplir fut entamé. Nous commençâmes par tracer, à travers les hautes herbes à moitié consumées par le soleil, une ligne allant de la plage au sommet du rocher qui se projetait au-dessus du fleuve et qui est aujourd'hui



TYPES D'EMPLOYÉS NOIRS DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE AFRICAINE.

dénommé « Montagne du Vieux Vivi ». Pour savoir exactement quelle inclinaison lui donner, il nous fallut effectuer ce tracé sur une largeur d'au moins quinze mètres, et à angles droits, car étant donnée la longueur relativement minime de la colline (225 mètres), un plus grand nombre d'angles nous eût obligés de consacrer des mois entiers à la seule construction de la route. Mesurée au cordeau, la ligne que nous choisîmes pour la création de ladite route avait 510 mètres de la plage au sommet de la rampe. Nous la divisâmes en cinq sections et le personnel en cinq escouades. Alors, à un signal donné, nous voilà « inaugurant la nouvelle ère ». Les piques frappent,

les houes sonnent, les pinces rendent dans l'air leur son métallique, les marteaux de forge font entendre leurs lourds et monotones battements. C'est dans la matinée du 1^{er} octobre 1879 qu'eut lieu la première audition de cette symphonie, dont l'allure vive et entraînant exprimaient l'ardeur avec laquelle nous comptions poursuivre notre première entreprise sur le Haut-Congo.

Les chefs de Vivi étaient vêtus d'étoffes de couleurs tapageuses ; pour la première fois les hommes de leur escorte étaient sans armes, les mains vides, laissant voir leurs bras musculeux, que je contemplai d'un œil d'envie en songeant aux services que de pareils bras pourraient nous rendre s'ils le voulaient.

Le sentiment du travail s'éveillait. « Voyez, chefs ! » m'écriai-je, « nous commençons. Mes hommes se sont mis à la besogne. Ne pourriez-vous nous seconder ? Quoi ! tous ces jeunes et vigoureux jeunes gens resteraient les bras croisés, alors que j'ai là, pour les payer au besoin de leur travail, une profusion de ballots de draps, de beaux mouchoirs dont vous n'avez jamais vu les pareils, de perles brillantes et de bracelets de cuivre étincelants pour les femmes. Choisissez cinquante d'entre ces solides jouvenceaux, préparez-moi une résidence sur le faite de la montagne, coupez les hautes herbes, déblayez, ratissez le terrain, rendez-moi ce service à titre de don de bienvenue, et ce soir, au coucher du soleil, les salaires dus vous seront payés, et une dame-jeanne de rhum servira à commémorer l'événement. »

Mon habile interprète, — car, à cette époque, je n'étais pas encore initié au dialecte bakongo, — transmit mes paroles aux chefs en un langage encore plus persuasif. Aussitôt un sourire universel d'éclairer les physionomies et tous les indigènes de s'interroger entre eux du regard, puis de se mettre en route pour aller retrouver leurs amis, leurs femmes, leurs enfants, et discuter avec eux les mérites de ma proposition.

Quoi !.. eux qui pour obtenir des blancs un salaire avaient toujours dû bêcher et creuser leurs jardins et leurs champs, planter la féconde arachide, récolter les noix de palme, les écraser pour en extraire les précieuses amandes, bouillir le beurre jaune, le charger sur leurs canots, naviguer jusqu'à Boma, une fois là, passer des jours entiers à placer leurs produits, et lutter encore péniblement, à force de rames, contre les violences périlleuses du courant, pendant les longues journées du voyage de retour ; quoi ! eux que les nécessités de la vie obligeaient à tant de corvées, ils avaient maintenant au milieu d'eux un blanc qui offrait de leur acheter sur place tout ce que leurs bras avaient de force, tout ce que leur tempérament avait d'activité et d'entrain !...

C'était là un événement inouï, qu'ils n'avaient jamais rêvé, et leurs ancêtres encore moins qu'eux, assurément. La seule nouveauté du fait les surprenait au point qu'ils en demandaient à leurs chefs la signification. Cela était sans précédent dans leur histoire. N'y avait-il pas là-dessous quelque danger qu'ils ne soupçonnaient point?

J'épiaï ces groupes de bavards, les airs graves que prenaient les chefs, de plus en plus pénétrés de l'importance de l'affaire qu'on leur exposait d'un ton haletant, et les sourires qui de temps à autre effleuraient leurs bouches, comme pour railler les craintes exagérées des timides. Je lisais également sur le visage de mon interprète, comme on lit dans un livre, le sentiment d'indulgent dédain que lui inspiraient les vaines appréhensions si bruyamment exprimées, et enfin je pus deviner sur les physionomies des chefs la conviction que mon offre pourrait bien, après tout, être très avantageuse, enrichir dans une certaine mesure l'ensemble de la communauté, leur rapporter de l'argent sous forme de bouteilles de genièvre, de boissons agréables, et, qui sait? d'accroître peut-être leur stock de monnaie, c'est-à-dire de drap.

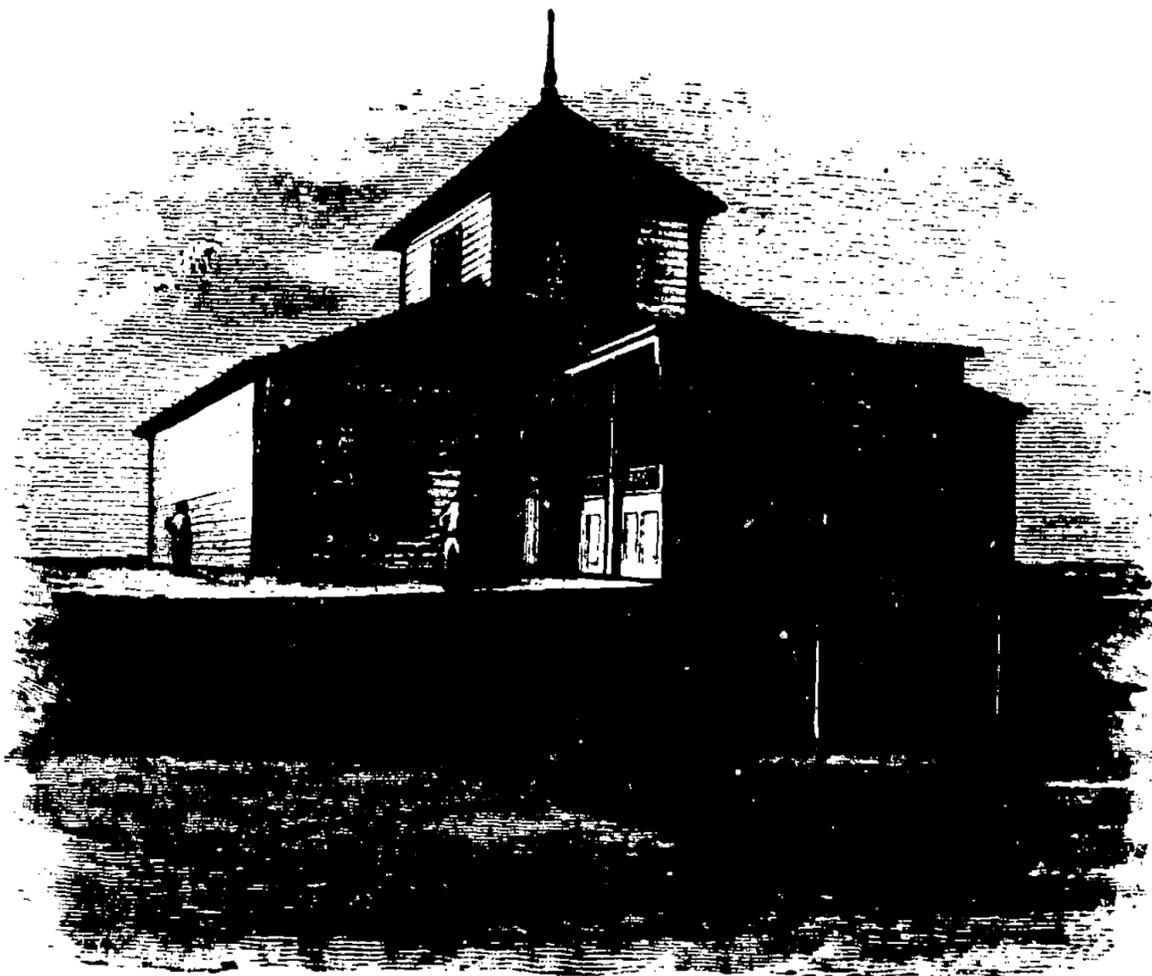
La conclusion de ce grand débat fut celle-ci : je ne tardai pas à compter, sur le sommet de la montagne, soixante-cinq hommes, femmes et enfants de Vivi qui débarrassaient le sol de ses pierres, de ses broussailles, de ses fourmilières. Et cherchant des présages, comme on en cherchait jadis à la veille des grandes entreprises, je trouvai ce spectacle d'heureux augure pour l'avenir.

Bien que quatre d'entre mes blancs attendissent mes ordres sur le Bas-Congo, et que d'autres fussent employés à parcourir le fleuve à bord des steamers, pour se familiariser de plus en plus avec son cours, je n'avais pas encore fait venir d'Européens sur le théâtre de mes travaux. C'est que je redoutais pour eux une telle besogne et ses désespérantes lenteurs, en un séjour aussi désagréable. Mon contingent européen était, du reste, trop faible, notre tâche trop difficile à subdiviser. Mes collaborateurs indigènes étaient frais et bien portants. La présence des Européens les eut gênés plutôt que servis. Au surplus, il fallait constamment détacher un certain nombre d'Européens pour charger la *Belgique* à Boma et la décharger à Moussouko; et d'autres blancs étaient occupés à remettre en état le *Royal*, l'*En-Avant* et la *Jeune Africaine*, auxquels nous devons faire de nombreuses réparations pour pouvoir les employer plus tard sur la partie turbulente du Congo, entre Moussouko et Vivi.

Du 1^{er} au 13 octobre, nous continuâmes à travailler sans relâche. Au bout de ce temps nous avions pratiqué une route suffisamment large pour nous

permettre de transporter jusqu'au sommet du Mont-Vivi les articles d'un poids modéré; quant aux wagons de marchandises, il nous faudrait encore bien des journées de travail avant que cette route ne leur fût accessible. En attendant, l'*Espérance* faisait deux fois par jour le trajet de Vivi à Moussouko et retour, et nous rapportait à chaque voyage trois tonnes d'objets divers.

Le 13 octobre, la *Belgique* commença à faire à son tour le trajet de Moussouko à Vivi. Alors je mandai les Anglais de l'expédition, MM. John Kirkbright, de Birmingham, et A. B. Swinburne, de Londres; tandis que M. Augustus Sparhawk, de Boston, fut amené de Boma à Moussouko pour



LE QUARTIER-GÉNÉRAL DE VIVI, VU DU NORD.

y surveiller, avec l'aide de M. A. H. Moore, le chargement de la *Belgique*. L'*En-Avant*, de son côté, devait opérer comme bateau-transport entre le point de débarquement de Vivi et la partie de la plage située au-dessus de la petite anse que nous avons baptisée du nom de « Anse de Belgique » et dont on rencontre les eaux tranquilles à huit cents mètres au-dessus de l'embouchure du Loufou. Le *Royal*, lui, restait à Vivi pour jouer le rôle d'avisos entre cette localité et Moussouko. Enfin, la *Belgique*, remorquant la grande allège d'acier, commençait à transporter les maisonnettes de bois et les magasins en fer si habilement combinés par Francis Morton et C^o, de Londres. Chaque fois qu'elle arrivait à l'Anse de Belgique, une équipe



L'INTÉRIEUR DE LA STATION LE VIVRE.



quittait notre camp et s'en allait la décharger, après quoi elle repartait chercher une nouvelle cargaison, tandis que nous transportions nous-mêmes les différentes pièces des maisons de bois et que nous les empilions sur l'*En-Avant*, pour les débarquer à Vivi et les porter dans le voisinage du camp.

C'étaient des Kabindas, des indigènes de Vivi, et des manœuvres de la côte, aidés de quelques Zanzibarites, qui transportaient ces huttes démontées sur le sommet du Mont-Vivi, par la route nouvellement établie. Un jour ou deux plus tard, ma tente prit le même chemin et on la vit se dresser pour la première fois sur l'emplacement de la future station de Vivi. Le sol de cette station à venir était complètement débarrassé maintenant des rocs et des broussailles qui l'encombraient naguère. Il se révélait dans toute sa longueur, complètement nu et de nuance rouge-brique, sauf sur les points où la surface en était défigurée par quelques blocs massifs de granit, évidemment tombés du pic supérieur, et que nous eussions enlevés immédiatement, s'ils n'avaient été trop grands et trop lourds pour les mains, encore inexercées, des indigènes.

Dès que le matériel de logement eut été entassé sur le plateau, je pris papier et crayon et ayant dressé le plan du plateau de Vivi, j'y marquai l'emplacement futur de chaque maison et de chaque magasin, en tenant compte, dans mon choix, des dangers d'incendie que les habitations pouvaient courir et des conditions stratégiques auxquelles il fallait pourvoir en cas d'un conflit avec les naturels pendant une de nos absences. Puis je songeai à créer un jardin. Car, sans jardin, la station paraîtrait si inachevée, si dépourvue de grâce !... Histoire de combler un vide sur mon plan, je dessinai donc un long ovale représentant un enclos où, quelque jour, une riante verdure viendrait reposer le regard des aveuglants rayons du soleil, et au milieu duquel s'élevaient quelques petites maisons peintes, avec un square de terrain rouge-brique.

Ces dispositions prises, le charpentier et ses aides se mirent à monter les pièces des maisonnettes en bois; un mécanicien, las de faire travailler une machine à bord d'une chaloupe de trois tonnes, fut chargé avec quelques hommes de monter les magasins de fer; enfin, une autre équipe fut employée à creuser, dans le sol durci et stérile du plateau, un bassin ovale d'une largeur de quarante-cinq mètres, d'une profondeur de douze mètres et demi. Avec la terre ainsi enlevée, nous nivelions le terrain, nous égalisions les fondations de nos maisons, tandis que des groupes de travailleurs armés de pinces et de marteaux de forge, précipitaient les gros blocs de granit par-dessus la rampe de la montagne, ou les pulvé-

risaient pour déblayer des sentiers que couvrirait bientôt une couche de terre glaise.

Les chefs de Vivi contemplaient avec étonnement ce travail de pulvérisation ; ils écoutaient bouche bée pendant que j'enseignais à mes ouvriers indigènes la façon de manier efficacement le marteau de forge. Et c'est à partir de ce jour-là qu'ils m'ont baptisé du nom de « Boula-Matari », c'est-à-dire « Casseur de Rocs ». Ce nom, que connaissent aujourd'hui tous les indigènes du Congo, depuis la mer jusqu'à Stanley-Falls, n'assure naturellement aucun privilège à celui qui le porte. Cependant, dites-vous ami,



ENSEMBLE DE LA STATION DE VIVI, VU DU NORD.

filis ou frère de Boulari-Matari, et les Bakongos, les Batekés et les By-yanzis vous épargneront tout mauvais traitement : ce qui est déjà quelque chose.

A mesure qu'avançaient les travaux d'excavation, les indigènes de Vivi, hommes et femmes, s'occupaient de transporter la belle terre grasse et noire de la vallée de Nkousou au versant oriental de la montagne. Comme ils recevaient une somme fixe pour chaque centaine de caisses de terre transférées, ils tentèrent plus d'une fois de me tromper en trichant sur le poids. Un Zanzibarite dut être converti en policeman et placé en faction à l'entrée de la route pour examiner les caisses au passage. Cette mesure mit fin à la fraude. Cinq mille caisses de terre transportées en

vingt jours représentent approximativement 2,000 tonnes. Avec cette provision, je formai un jardin de 600 mètres carrés, où je traçai des sentiers étroits et plantai les six manguiers, les quelques orangers et les citronniers que j'avais apportés de Zanzibar. Des plants de carottes, d'oignons, de laitue, de panais, de navets, de choux, de betteraves, de tomates furent formés; des graines de papayer furent semées au même endroit et une palissade construite tout autour. Et ainsi fut créé notre jardin, qui, assidûment arrosé, se mit bientôt à verdier et à nous payer largement de nos peines, non-seulement par son charme et son pittoresque, mais encore par l'abondance et la variété des légumes dont il approvisionnait notre table. En janvier 1883, première année fructueuse, je cueillis aux branches des manguiers onze gros fruits, dont les noyaux, plantés depuis à Léopoldville, ont donné naissance à des arbres qui atteignent en 1885 une hauteur de neuf mètres.

A l'exception des dimanches, nous travaillions tous les jours avec ardeur, de six à onze heures du matin, c'est-à-dire jusqu'au moment où le gong sonore de Vivi donnait le signal du repos et du déjeuner. A une heure de l'après-midi, nous nous remettions à l'œuvre jusqu'à six heures du soir. Et quand le soleil se couchait, nous régaliions les ouvriers indigènes et les Kabindas d'un petit verre de grog copieusement baptisé d'eau. Leur penchant pour ce breuvage alcoolique se manifestait par la façon dont ils s'en écuraient les gencives. Les chefs, eux, et les interprètes, exigeaient deux verres. Il me faut, du reste, constater que pendant cette grande période d'activité, ces seigneurs de Vivi avaient soin de s'attarder, sous divers prétextes, près du baquet de rhum, afin d'en pouvoir goûter un peu avant de nous souhaiter le bonsoir et de se traîner jusqu'à leurs frais villages installés sur le sommet du Mont-Vivi.

L'excellent Comité de Bruxelles, s'imaginant qu'il nous faudrait beaucoup de temps pour placer la *Belgique* sur la cale de construction, et pour la réparer et la repeindre, nous avait envoyé de grosses planches de bois.

La plage de la Pointe de Banana se prêtait, toutefois, beaucoup mieux à ce travail que les constructions que nous eussions pu établir sur la partie turbulente du fleuve avoisinant Vivi. Aussi, quand vint le moment de bâtir le quartier-général, la résidence du chef de la station de Vivi, nous servîmes-nous de ces charpentes, découpées en planches épaisses, pour construire un chalet à deux étages, avec cave souterraine destinée au vin, à la bière, aux liqueurs et aux boîtes de conserves. Nous élevâmes une muraille sur la face du Mont-Vivi pour masquer la vue des promontoires de grès dur et de mica qui se projetaient à l'extrémité du Mont-Vivi, du côté du fleuve, et nous

comblâmes de pierres et de matières de rebut l'espace intermédiaire, pour couvrir ensuite le tout d'une couche de terre rougeâtre. C'est au centre de cette espèce de plateau supérieur que fut établi le quartier-général de Vivi, sur une position d'où l'œil pouvait embrasser d'un bout à l'autre le square et le jardin.

Les habitations des Zanzibarites, flanquées d'écuries et de hangars destinés au foin et au son, étaient installées à l'extrémité opposée de la montagne, et un peu au-dessous, les poulaillers, les basse-cours réservées aux chèvres et aux porcs, et les établis des forgerons et des menuisiers.

Quelques extraits de mes lettres au président du Comité d'études du Haut-Congo jetteront plus de jour sur les travaux de cette époque qu'un récit rédigé après coup. La lettre du 6 février (1) relate nos impressions au lendemain de l'achèvement de la station, c'est-à-dire à la fin de la première phase de notre œuvre.

Cette station de Vivi, avec sa magnifique situation, ses cottages d'un blanc immaculé, son chalet visible à distance, fit véritablement l'ornement et la joie de cette région, autrefois si solitaire. Dès qu'elle fut achevée, dès que tout y fut en bon ordre, j'en confiai formellement la garde à M. Sparhawk, son futur chef et mon principal agent sur le Bas-Congo, en l'exhortant à n'épargner aucun effort pour perfectionner les routes conduisant au débarcadère et vers l'intérieur (2).

(1) Voir annexe A H.

(2) Le personnel se composait de : Augustus Sparhawk, chef de Vivi ; John Kirkbright, second chef de Vivi ; A. H. Moore, magasinier et chef d'approvisionnements ; A. B. Swinburne, secrétaire ; Frank Mahoney, employé provisoire ; le capitaine, le mécanicien et le second de la *Belgique* ; le second et le mécanicien de l'*Espérance* ; le second et le mécanicien de l'*En-Avant*.

Et l'ensemble du personnel se composait comme suit : 12 Européens, 81 Zanzibarites, 116 indigènes des côtes (Kabindas et naturels de Sierra Leone), 6 indigènes de l'intérieur ; en tout 215 hommes.

CHAPITRE SEPTIÈME

DE VIVI A ISANGILA — UNE RECONNAISSANCE

SOMMAIRE : En quête d'une route de marchandises. — Les jardins de Banza Sombo. — La vallée de la Loa-Banza Ouvana. — Le panorama de Kaishandi. — Visite à notre ami Dé-Dé-Dé. — Une réception de chefs. — Conférences. — La distribution des cadeaux. — Un marché. — La vallée du Boundi. — Nos aventures avec des buffles et des éléphants. — Les malheurs de Mabrouki. — La route future. — Ndambi Mbongo. — Un nid tropical. — Les chefs d'Isangila. — Projet de chemin de fer.

Accompagné d'une escorte suffisamment nombreuse, je quittai Vivi pour Isangila le 21 février, en vue d'explorer la contrée et d'y pratiquer une route carrossable, passé la série des cataractes inférieures de Livingstone qui comprennent les chutes de Yellala, d'Inga, d'Isangila ainsi que plusieurs rapides intermédiaires.

De la station de Vivi, nous plongeons brusquement dans le ravin de Nkousou, qui s'ouvre à trente mètres au-dessous de nous, et au-delà duquel le sol s'élève à une hauteur égale, jusqu'au plus grand des plateaux de Vivi — plateau habitable, ayant une superficie de plus d'un million de mètres carrés et actuellement divisé en champs de haricots et en vastes pelouses. Dans un creux que l'on atteint par une pente douce et qu'égayent le coloris des palmiers et le feuillage ombreux de grands arbres formant berceau, git le village de Chinsalla, résidence de notre interprète indigène Massalla, de sa famille et de ses amis. Au-delà, commence la première rampe forte qu'il faille escalader pour gagner le sommet du Mont-Vivi. A notre droite, dans un prolongement du creux de Chinsalla, est blotti le village de Benzani-Congo, le plus beau gars d'entre les chefs de la région.

Après une marche, ou plutôt une ascension presque continue de quatre kilomètres, nous nous trouvons dans les jardins de Banza Sombo, sur le faite du Mont-Vivi, à une altitude de 300 mètres au-dessus de la station de Vivi, soit plus de 400 mètres au-dessus du Congo. A peine

avons-nous jeté un coup d'œil sur les plants de haricots et de noix de terre de Banza Sombo que déjà le sentier, à peine large de trente centimètres, disparaît sous des herbes touffues qui exhalent une forte odeur de sanglier et qui, en temps de guerre, offriraient de superbes embuscades contre l'ennemi. Quand on le suit dans sa course erratique, en travers de l'échine de la montagne, ce sentier se sépare, vers le nord, de celui qui aboutit au village du principal chef de Vivi, et descend à pic, sur une distance de 300 mètres, le versant septentrional du Mont-Vivi. Pendant cette descente, l'œil jouit constamment d'une vaste perspective de bosquets appartenant à des « banzas » ou villages indigènes, tels que Banza Ouvana et Banza Koulou à l'avant plan et à notre droite, et Ichimpi et Chionzo à gauche, tandis qu'au nord-ouest on aperçoit les hauts et sombres bocages des villages de Nsanda.

Au pied du Mont-Vivi, on se trouve dans la vallée de la Loa, cours d'eau qui coule, limpide et frais, entre le plateau de Banza Loungou et Banza Koulou, à la même altitude environ que le plateau de la station de Vivi. Ce plateau, nous eussions pu l'atteindre en contournant la Montagne de Vivi, sans cette fatigante ascension et cette non moins pénible descente, s'il avait plu aux indigènes d'y pratiquer une route. Mais les indigènes n'ayant pas songé, nous avons été obligés de faire un détour représentant un trajet d'environ onze kilomètres et demi.

Au-delà de la Loa, nous ne tardons pas à voir le terrain s'élever de rechef en pente douce jusqu'au village de Banza Ouvana, situé à une altitude de 150 mètres au-dessus de la vallée de la Loa. De Banza Ouvana, on domine le beau panorama des montagnes de Nokki, Pallabala et Congo-la-Lemba, qui se déploient toutes sur la rive méridionale du Congo, et l'on embrasse d'un bout à l'autre le flanc septentrional de la Montagne de Vivi, dont le flanc occidental incline doucement jusqu'à la rivière Loufou, tandis que son flanc oriental dévale, par une pente roide et coupée de précipices, vers le Congo.

De Banza Ouvana, le sentier mène, dans la direction du nord, à Banza Loungou, sur le rebord d'un beau plateau dont le sol, gras et épais, ne nourrit actuellement qu'une herbe haute et drue, la fraction cultivée représentant tout au plus la quatre-vingtième partie de cette terre riche et productive où croissent les palmiers à huile et à vin, les noix de terre, le tabac et des légumes tels que le chou, le haricot, la tomate et la patate.

Au-delà de Banza Loungou, à vingt-trois kilomètres de la station de Vivi, nous gagnons le village Kimpounzou, situé à environ quinze mètres au-dessous du plateau, au fond d'une gorge verdoyante connue sous le nom de Mouzonzila, et d'où un cours d'eau jaillit, pendant la saison des pluies, pour aller grossir la Loufou.

Après une nuit de repos passée à Kimpounzou, nous franchîmes la gorge, et ayant péniblement gravi une pente roide de 150 mètres, nous respirâmes l'air plus frais d'un autre plateau pittoresque et pénétrâmes dans le village de Kaishandi, d'où nous pûmes embrasser un panorama plus vaste que partout ailleurs. Du sud à l'ouest s'échelonnaient les bosquets de Vivi Mavoungou, Banza Sombo, Banza Chionzo et Ichimpi; Kaika Sanda se dessinait à un kilomètre et demi de distance, Mouvanga à cinq kilomètres et demi, Mpangi à huit; et du sud à l'est s'étendaient les bosquets indiquant l'emplacement des villages de Banza Ouvana, Banza Loungou et Banza Koulou.

C'est en des endroits comme Kaishandi qu'on commence à se rendre compte pour la première fois de la valeur de la contrée. Tant qu'on est enterré dans les profondeurs des hautes herbes et des broussailles, l'on n'aperçoit rien qu'un lambeau de ciel gris ou d'azur pâle, et il faut regarder l'étroite petite bande de terrain noir qu'on a sous les pieds pour se douter que l'on marche sur un sol à peu près uni. Mais dès qu'on atteint une clairière, on acquiert rapidement une idée générale de la contrée environnante, et des sites aussi favorables que Kaishandi fournissent même à l'observateur une leçon de topographie fort précieuse. C'est ici que nous reconnûmes la possibilité de construire une bonne route, en dépit des brusques descentes et des pénibles montées du chemin que nous avons parcouru en suivant le sentier des indigènes, créé pour faciliter les communications entre les villages voisins.

A Banza Kaishandi, nous sommes en plein pays de Nsanga. Ayant quitté le village et traversé un superbe et frais plateau également parsemé de villages pittoresques, nous faisons notre entrée, après une heure de marche, dans la populeuse ville de Banza Nsanda. C'est la résidence du chef principal, Samouna, personnage si corpulent qu'il est hors d'état de voyager à pied et obligé de se faire porter partout sur une litière. Au-delà de la ville de Samouna, après une délicieuse promenade sur le terrain égal du plateau, nous voici revenus à la gorge de Mouzonzila. Au fond de la gorge s'élève la ville, nouvellement bâtie, de notre ami Dé-Dé-Dé, qui fit notre connaissance en 1877 et qui porte encore, à l'heure qu'il est, le paletot gris dont je lui fis cadeau il y a plus de deux ans.

Ici, il faut faire halte, car Dé-Dé-Dé est un ami fidèle, bien qu'il se livre à une consommation exagérée de genièvre et qu'il ait un insatiable penchant pour les petits cadeaux. Nous devons substituer à nos guides de Vivi les cicerones plus expérimentés de Nsanda. Le bruit de mon arrivée à Nsanda s'est, du reste, généralement répandu; plusieurs chefs m'ont envoyé des

messagers pour m'annoncer des visites d'amis ou de curieux. Par politique, je dois me soumettre au retard qui en résultera, car j'aurai éventuellement à demander des ouvriers à ces chefs pour m'aider à construire la grande route des fourgons vers l'intérieur.

Mes employés de confiance se doutent bien que la somme de présents que les indigènes comptent recevoir de moi aura considérablement grossi d'ici à ce soir; aussi sont-ils occupés depuis l'aurore à assortir et à empiler les objets destinés à être distribués comme cadeaux.

Tout d'abord, voici Sadika-Banzi, chef d'une région peu peuplée s'étendant depuis la gorge de Mpagassa, au sud, jusqu'au Congo, c'est-à-dire sur un espace de dix kilomètres, au bas mot, car la rivière Mpagassa borne son territoire au nord, et un désert inhabité se déploie entre ce domaine et le Boundi, à huit kilomètres dans la direction de l'est. Il est suivi d'une escorte de jeunes gens vêtus de cotonnades et armés de grands fusils à pierre, et m'apporte, à titre de présents, une chèvre, six poulets, une botte de bananes et une gourde de vin de palme qu'il espère nous voir vider pendant sa visite.

Puis viennent Nkamampou, de Banza Kinlélé; Kinkela-Nkou, de Mpouélélé; Masikou de Masanda, ou « la Nuit de Nsanda ». Chacun me présente, à tour de rôle, chèvres, poulets, bottes de bananes, gourdes de vin de palme, — vin plus ou moins âcre et que je ne puis boire, bien que les indigènes le trouvent excellent parce qu'il les grise. Le village de Koulou, dont les chefs gouvernent les districts de Yellala, est représenté par les chefs Ntété, personnage au teint relativement pâle, et Ngompé. Le chef et les anciens de Banza Loungou suivent de près ceux de Koulou et me sont présentés sous les noms de Matanga, Nkingi et Mariatta. Mais le village de Banza Mgangila a évidemment résolu de m'éblouir par un déploiement inusité de forces, de chefs, de jeunes guerriers, car voici Ntoloulou, Nezau ou « l'Éléphant », Ngombé ou « le Bœuf », Malélé, Nevangi, Mavangou, Nempambou et Makoueta. Luzalla-Kindounga et Nsakala-Mpouassa représentent Banza Ouvana, le premier se faisant remarquer par sa barbe, la plus belle, sinon la plus longue barbe, qui soit suspendue à un menton d'homme entre Vivi et Stanley-Pool. Kinkela-Ndounga vient au nom du village de Chiboueta, Ngandou ou « le Crocodile » de la part du village situé à l'extrême limite de Nsanda; et du lointain village de Ndambi Mbongo, près Isangila, Ndambi-Mbongo vient en personne avec ses alliés Lousalla, Kisoungoua, Magoualé-Mouaka, de Mkimbouete; en tout trente chefs au moins, personnages puissants, influents, illustres dans la région inférieure des cataractes, et qu'accompagnent environ 550 hommes : soldats, esclaves, individus chargés de remettre les offrandes

à l'homme blanc qui, arrivant de quelque contrée inconnue de l'Orient, a traversé leur pays il y a « six pluies », et vient de bâtir une ville à Vivi dans le but de s'installer en ami au milieu d'eux. Ces trente chefs représentent une population d'environ 12,000 âmes, population très clairsemée, puisqu'elle occupe un territoire d'une superficie de 600 kilomètres carrés environ. Du reste, les délégués de plusieurs villages sont en retard. Nsanda est maigrement représenté, Chionzo et Nsékélélo pas du tout, et il en est de même de plus d'un des hameaux situés tout au fond de la vallée de la Loufou et de la Mouzonzila.

Il y a parmi les chefs quelques beaux hommes; parmi les hommes d'armes, quelques jeunes gens aux traits fort réguliers. La plupart sont vêtus de drap, de coton ou de laine d'Europe, le blanc et le rouge étant les couleurs dominantes. Comme pardessus, les chefs ont presque tous endossé les vieilles livrées des clubs de Londres et de Paris, ou des costumes militaires anglais ou français. Grande variété de couvre-chef: tous les genres, toutes les formes y sont représentés, depuis le feutre noir et le chapeau de paille rond, jusqu'au képi militaire que portaient nos soldats trois générations avant la nôtre; depuis le fez cramoisi jusqu'au bonnet de coton à rayures.

Presque tous arrivaient chargés de chèvres et de poulets, si bien qu'avant midi nous avons déjà un véritable troupeau d'animaux domestiques, que je vais envoyer sur-le-champ à Vivi, sous bonne escorte, pour la plus grande joie de la garnison restée là-bas.

Le chef Dé-Dé-Dé est aujourd'hui un seigneur d'importance. Il a bien rempli son rôle. C'est lui qui a envoyé des messagers sur tous les points du territoire, pour convoquer à une importante conférence les « puissances » de Nsanda (1). Les saluts d'usage ayant été échangés et les cadeaux des chefs acceptés, j'ouvre la palabre en exposant le but de mon séjour à Vivi et les raisons qui m'ont déterminé à leur donner ce rendez-vous. Ces raisons, ils les connaissent par cœur depuis longtemps, mais en ce pays, comme chez les peuples civilisés, l'étiquette exige un énoncé officiel du programme.

« Je vais pratiquer, à travers vos territoires, une route allant de Vivi à Isangila, mais j'ai commencé par parcourir votre propre sentier, afin d'examiner s'il est possible d'y établir une route accessible à de lourds fourgons, pesamment chargés de bateaux, etc., et afin d'apprendre, au moyen d'une entrevue personnelle avec vous, si vous avez des raisons pour me refuser le droit de créer pareille route. Il se peut, en effet, que vos

(1) Les chefs indigènes d'Afrique ont pour les conférences un goût aussi prononcé que les plus pacifiques des puissances Européennes.

jardins ou vos champs se trouvent en travers de la future voie et qu'il me faille forcément les couper. Avant de consacrer de l'argent à la construction d'un chemin qui pourrait être bloqué par le premier jardin auquel nous arriverions, il est indispensable d'examiner ces questions, de les débattre. Je tiens encore à savoir si, après la création de cette route qui vous sera ouverte tout autant qu'à nous-mêmes, vous exigerez de moi le paiement d'un tribut chaque fois que je la parcourrai. Enfin, autoriseriez-vous vos jeunes gens à travailler avec nous à l'établissement de la voie, comme les indigènes de Vivi nous ont aidé à construire la ville? Je voudrais conclure avec vous un traité aux termes duquel le pays que traversera la route serait garanti contre la guerre ou les désordres. Pour cela, il importe que chacun de vous s'engage à ne point faire la guerre sans me consulter préalablement, de crainte que nos propres hommes ne s'y trouvent mêlés ou entraînés sans le vouloir ».

Après plusieurs mystérieux conciliabules, les chefs se levèrent et se retirèrent ensemble à une petite distance du village de Dé-Dé-Dé, où ils discutèrent la question, avec beaucoup d'animation parfois, à en juger par leurs éclats de voix et la vivacité des gestes de quelques orateurs. Enfin, cette première assemblée générale des chefs du territoire situé entre Vivi et Isangila fut déclarée close et une convention verbale fut conclue.

Les chefs se déclaraient enchantés de notre séjour chez eux. Ils reconnaissaient que la création d'une route serait avantageuse pour le pays. Aucun des chefs n'avait d'objection à présenter à ce sujet. A leurs yeux, la présence des blancs ne pouvait avoir que de bons résultats, pour les chefs eux-mêmes ainsi que pour leurs peuplades. Elle annonçait le commerce, et tous ils étaient commerçants. La route de Boma était longue; son étendue et les dangers dont elle était semée effrayaient et éloignaient bien des voyageurs. Les indigènes ne demandaient pas mieux que de voir le flot du commerce arriver jusqu'à leurs portes. La route projetée pouvait donc être tracée sans crainte. Tout ce qu'ils exigeaient, c'était que je signasse un papier, m'engageant à offrir un petit présent tous les mois à chaque chef. Moyennant cette bagatelle, la route deviendrait la propriété de l'homme blanc. Si elle devait inévitablement traverser des jardins, des champs et des villages, le propriétaire du champ, du village, du jardin évaluerait équitablement la quantité de marchandises capable de le dédommager de la destruction de son bien; et, ces marchandises soldées, la route resterait désormais intacte, sans qu'on obligeât qui que ce fût à payer un droit de passage. Ceux des jeunes gens indigènes qui désireraient gagner quelque argent en travaillant pour moi, seraient autorisés à entrer à mon service pour la période qui leur

conviendrait. Cela ne souffrirait aucune difficulté. Au surplus, quand les fourgons arriveraient dans le pays, chaque village enverrait des hommes au-devant d'eux pour les transporter jusqu'à la limite de son territoire, et le village qui ne disposerait pas dans ce but d'un assez grand nombre de bras, se ferait aider des villages voisins. Quant à l'engagement de maintenir la paix, on pouvait y surseoir jusqu'au jour de l'achèvement de la route, car d'ici là toutes les peuplades auraient eu le temps de reconnaître en Boula-Matari un ami.

J'en appris assez pendant cette longue conférence pour achever de me convaincre qu'aucun obstacle ne nous serait suscité volontairement par les indigènes. Ils croyaient à la pureté de nos intentions, et trouvaient nos projets dignes d'un bienveillant accueil, bien que ces projets constituassent une innovation absolument unique en ce pays. Bref, ils ne voyaient aucune raison pour nous refuser leur amitié et leur assistance.

Nous ne nous dissimulions point, d'autre part, qu'il serait beaucoup plus facile d'inspirer de dangereuses méfiances à ces peuples impressionnables, que de fortifier chez eux les sentiments de bon vouloir et de sécurité.

La confiance ne s'enracine que bien lentement dans le cœur de ces sauvages, inconsciemment méchants et rompus à toutes les ruses, à toutes les fraudes. Pour se les concilier d'une façon définitive, il faudrait leur témoigner beaucoup de générosité, veiller sans trêve ni relâche à ce que la conduite de nos employés européens ne leur parût point louche; faire en sorte que nos employés nègres ne les irritassent jamais par de vilains tours ou des airs d'arrogance et de supériorité; empêcher nos auxiliaires de les jamais tromper dans leurs petites transactions quotidiennes. Et, il suffirait d'un mot, d'un regard lancé par un Européen pour gâter tout l'effet de ces longs efforts et transformer brusquement tous ces Africains amis en ennemis.

La journée se termina par la présentation des cadeaux à chacun des trente chefs présents : habits militaires, châles de laine à couleurs tapageuses, draps, velours de coton, flanelle rouge, mouchoirs, pièces de calicot écru, quelques coutelas, des sabres, des couteaux, des perles pour les femmes, des bouteilles de genièvre pour tous. Les Européens trouveront peut-être tout cela bien maigre. Il n'en est pas moins vrai qu'en faisant le compte de mes dépenses, j'arrivai à un total de 3,750 francs, représentant la somme qu'avaient coûtée ces articles. Étant donné que nous obtenions uniquement en échange quelques chèvres, quelques bananes, et le droit de passage sur un territoire généralement inoccupé, c'était là un sacrifice considérable. Nous n'avions pas lieu, toutefois, de nous en

repentir ; car nous avons produit une excellente impression, ouvert la voie à de futurs et plus importants pourparlers, et préparé les demandes d'ouvriers que nous aurions à adresser plus tard aux chefs. Chacun des indigènes s'en allait convaincu qu'il possédait quelque chose de négociable, quelque chose qu'il pût vendre sur place, dans cette région inaccessible, alors que jusqu'à présent il lui avait fallu, pour placer ses produits, faire le long et pénible voyage de Boma. En un mot, chacun d'eux pouvait se dire que ses muscles, que sa force physique représentaient désormais une valeur cotée sur le marché.

Des guides s'offrirent en masse pour nous conduire à Isangila. Je me montrai d'autant plus difficile qu'ils étaient plus nombreux, et me contentai d'engager douze des candidats qui se présentaient le mieux.

Le 24, un grand nombre de chefs nous accompagnèrent jusqu'à une distance de plusieurs kilomètres ; les femmes et les enfants de la frontière de Ngandou accoururent à notre approche, en jetant des exclamations, et grossirent notre effectif jusqu'au désert, où, après force compliments et souhaits de bon voyage, tout ce monde retourna sur ses pas et nous laissa poursuivre tranquillement notre chemin.

Nous voilà maintenant sur la route que nous avons contemplée d'un air si sombre en 1877, alors que le monde entier nous semblait cruel et indifférent, que la nature elle-même nous refusait la nourriture, l'eau et jusqu'à la moindre promesse d'avenir. Aujourd'hui que nous parcourions le pays dans des conditions beaucoup plus favorables, il nous semblait bien moins morne, — bien moins aride, toujours un peu sauvage sans doute, mais pittoresque en somme. Au premier abord, la contrée ne semble guère se prêter à la construction d'une route ; mais si on en étudie les détails de plus près, comme les arpenteurs, on en vient à se convaincre que l'entreprise n'offre pas, après tout, de si grandes difficultés.

Prenons, par exemple, le village qui forme la frontière de Ngandou. Il se trouve dans une situation très singulière. En consultant ma carte, qui devient de plus en plus intelligible à mesure que j'avance, je m'aperçois que ce village est assis sur le col étroit d'un plateau, à 60 mètres au-dessus de la gorge de Mouzonzila ; que le fond de cette gorge sera assez solide, — moyennant quelques améliorations, — pour la construction d'une route ; que ses murs se composent d'une argile facile à percer ; que la gorge elle-même, qui commence juste au-dessus des fondations de Ngandou, se prolonge par des courbes jusqu'au village de Dé-Dé-Dé, où elle se développe comme une vallée jusqu'à Kimpounzou, pour déboucher, à quelques kilomètres au-dessous, dans la vallée du Loufou et de la Loa, et suivre ces rivières,

désormais confondues, jusqu'au Congo, à deux kilomètres et demi au-dessous de Vivi. La distance, en partant du fleuve, est de vingt-cinq kilomètres; la différence d'altitude entre l'extrémité de la gorge de Mouzonzila et le plateau de la station de Vivi est de 210 mètres, c'est-à-dire que l'inclinaison du sol est d'environ quarante centimètres par cinquante mètres de terrain.

Avant même d'atteindre le Boundi, je sais déjà, par ma carte, qu'en coupant le col étroit sur lequel s'élève le village de Ngandou, j'aurais soixante mètres de moins à descendre pour gagner ladite vallée de Boundi, et qu'en perçant les différents pics qui font saillie sur les flancs ridés et calleux du plateau de Ngandou et sur le versant méridional de la chaîne des monts Nsekelelo, on tracerait facilement jusqu'à la vallée du Boundi une route à pente presque insensible. Non loin des contreforts de Ngandou, le sentier indigène présente un niveau égal jusqu'à une distance d'environ cinq kilomètres, c'est-à-dire jusqu'aux eaux limpides du ruisseau de Mvouzi. Puis il gravit de rechef une pente abrupte, traverse une colline dont le niveau est régulier, plonge vers les bords d'un grand cours d'eau principal, et effectue enfin une longue descente vers le fleuve Boundi, par le versant d'une autre chaîne de montagnes.

A peine a-t-on effectué la moitié de cette descente, qu'on aperçoit tout à coup sur sa droite le Congo contournant la grande boucle d'Inga et arrivant vers la montagne en une succession de cataractes. Voilà le plateau d'Inga, vaste, massif, grandiose. De gracieux arbres forestiers en parent le sommet, les plis, les ravins. Au temps de Tuckey, un important banza (village) se dressait avec de nombreuses dépendances sur la cime, mais des guerres intestines ont depuis longtemps chassé de ces parages les derniers vestiges d'humanité et la région d'Inga tout entière, mesurant 100 kilomètres carrés, est complètement abandonnée, comme un parc, au gibier sauvage, aux éléphants, aux buffles, aux daims et à différentes espèces d'antilopes.

Une vallée, dont la largeur varie de trois ou quatre kilomètres, se déploie de la rive gauche du Boundi au Congo, distant de seize kilomètres, et sépare complètement de la chaîne altière de Nsekelelo le plateau d'Inga et les groupes de collines avoisinants. A mesure qu'on avance, on acquiert la certitude que, avant de s'être frayé un chemin à travers les rochers et autres obstacles de la région, aujourd'hui noyés au milieu de ses cataractes et de ses rapides, le Congo devait traverser cette vallée et gagner par un biais son cours inférieur, en laissant à la plaine l'uniformité de son niveau, comme pour y favoriser quelque jour la création d'un chemin de fer.

Le Boundi est un superbe fleuve d'eau transparente qui bouillonne, dans la saison de la sécheresse, par-dessus des rocs, des pierres polies et des cailloux, au fond d'une sorte de caverne rocheuse qui le traverse sur une largeur de vingt-cinq mètres. Le sentier des indigènes, qui monte vers la rive gauche du fleuve, devient, en cet endroit, très escarpé et très difficile. Après une escalade pénible, nous nous trouvons, à une altitude d'environ trente mètres, au milieu d'un ancien camp indigène où des générations entières de marchands de pourceaux et de commerçants de Soundi, Ndambi,



INDIGÈNE BASOUNDI.

Mbongo et Isangila, ont jadis fait halte, le soir, en se rendant aux marchés de Nsanda. A partir de cet endroit, le sentier serpente à travers la vallée du Boundi, en traversant çà et là de limpides tributaires du fleuve qui coulent à travers de frais et épais fourrés; puis, arrivé à la base du vaste cône tronqué que forme le mont Ouloungou, la route pénètre dans une vallée un peu plus irrégulière pour aller se perdre dans un autre vallon admirablement adapté à la culture du riz. Alors, au bout d'une heure de marche, nous campons sur la plaine du Mpamba Ngoulou (le Camp du Porc?), à environ douze mètres au-dessus du Congo.

Je laissai la majeure partie de ma suite ici pour quelques jours, et descendis moi-même les bords du Congo, avec une faible escorte d'hommes habitués à faire de longues et harassantes excursions, pour acquérir la connaissance des lieux. Je constate qu'en suivant le Congo jusqu'au confluent du Boundi, la distance est de vingt-cinq à trente kilomètres. Peu de temps après avoir quitté Mpamba Ngoulou, nous arrivons dans une vallée qui se dirige vers l'ouest, parallèlement au Congo. Nouveau phénomène que des preuves nombreuses ne tardent pas à rendre manifeste : cette vallée, elle aussi, a autrefois servi de cours au grand fleuve ; peut-être même reçoit-elle encore son trop-plein d'eau dans la saison de la grande crue, car un ruisseau d'eau stagnante y trace de capricieux détours, formant çà et là des étangs et traversant tout le fond du vallon jusqu'à une distance d'environ seize kilomètres, pour aller se perdre entre des dunes de sable, au coude du pays d'Inga. De la pente de l'une ou l'autre des collines qui parsèment, comme autant d'îles, les nombreuses ramifications de la vallée, nous distinguons nettement le Congo, blanc d'écume, avec ses rapides se chassant successivement l'un l'autre sur une distance énorme et jusqu'au coude d'Inga. Des troupeaux de buffles paissaient avec une confiance née de cette solitude que l'homme troublait si rarement ; en plus d'un endroit, l'antilope promenait avec insouciance au milieu de la plaine, la grâce de ses formes ; enfin, nous aperçûmes un groupe de six ou sept éléphants sur le bord d'un étang, dans lequel ils mouillaient avec délices leur peau rôtie par le soleil. Cependant, ni ce monde d'animaux, ni ce grand fleuve descendant, tête baissée, son lit hérissé de rocs aigus, n'imprimait une véritable animation au tableau. Une immobilité, pour ainsi dire palpable, pétrifiait ce fantastique paysage. Quel refuge pour un ermite ! Le misanthrope pourrait bâtir sa hutte dans n'importe lequel de ces coins obscurs, de ces plis de terrain ombragés par le feuillage des bosquets et dédaignés des hommes qui vivent du commerce. Unique habitant humain d'un territoire de 100 kilomètres carrés, il pourrait à loisir errer des mois entiers sur son vaste domaine sans jamais y être troublé.

Je ne parlerai point longuement de nos aventures avec les buffles. A tout instant, notre approche inattendue effrayait quelque troupeau, dont la subite apparition nous saisissait nous-mêmes. Alors, groupe d'hommes et groupe d'animaux se dévisageaient bêtement. Mais cela ne durait qu'une seconde. Les animaux, plus prompts d'esprit que nous, sentaient presque immédiatement le danger de la rencontre et disparaissaient prestement, la queue en l'air, tandis que les hommes, en quête de choses plus utiles que des buffles, reprenaient leur chemin. Relaterai-je la peur qui me prit

lorsque, arrivant tout essoufflé sur une éminence de terrain, je me trouvais en présence d'un terrible buffle rouge qui se dressait, terrible, à douze mètres de moi. Je couchai l'animal en joue : je le manquai. D'où vient que ce fou furieux n'ait point usé de représailles ; qu'il ne m'ait pas puni de ma témérité en me lançant à cent pieds au-dessus du sol ? Je l'ignore ; et force m'est de reléguer le fait parmi les phénomènes insondables.

Et que dire de notre harassante promenade à travers une forêt inexplorée qui comblait de haut en bas un pli profond du plateau d'Inga ? Nous descendions une interminable pente, quand les lourds trépignements d'une troupe d'éléphants retentirent à nos oreilles. Nous nous préparions à un assaut, car, exagérés par les échos de la forêt, les mouvements des pesants pachydermes résonnaient comme un galop de lourds escadrons venant s'abattre sur l'ennemi.

Nous étions encore loin d'atteindre la limite de ces bois inconnus quand le soleil se coucha. Du reste, nous n'échappâmes enfin à l'exaspérante forêt que pour tomber dans un massif de fougères où nous nous empêtrions encore davantage, et dont les hautes tiges, déployées comme une armée en rang de bataille, nous intimidaient tous. Il nous fallut tâtonner encore pendant une demi-heure dans le crépuscule. Nous cherchions la trace d'un sentier suivi par les troupeaux. Nous finissons par le trouver, ce sentier, mais hélas !... il ne sert qu'à nous égarer de plus en plus dans les solitudes inexplorées. Alors, nous nous mettons en quête de quelque source d'eau, auprès de laquelle nous puissions passer la nuit. Dans l'espoir de découvrir au fond de la vallée un étang ou quelque mince filet d'eau, arrosant les montagnes altières qui nous enveloppent à demi, nous prenons bravement le parti de faire une heure encore de marche. Le sentier des troupeaux avait disparu, soit qu'il n'aboutit nulle part, soit que nous en eussions perdu la trace dans les profondes ténèbres du sauvage ravin où nous errions. Chacun, à tour de rôle, s'efforçait de se frayer un chemin à travers les hautes herbes, et chacun reculait successivement, épuisé. C'était comme si la magie s'en fût mêlée. En fin de compte, un jeune gars très éveillé se fit fort de nous orienter, et, guidé par son instinct, il joua pendant une demi-heure le rôle de chef de file. Mais au bout de ce temps, un autre gars intelligent alla brusquement le rejoindre, pour lui contester le flair dont il s'était vanté. Ce second jeune homme était le petit Mabrouki, un des héros du *Continent mystérieux*.

— Quoi ! auriez-vous la prétention de vous en tirer mieux que moi ? fit le premier gars en s'adressant à Mabrouki.

— Volontiers, s'écria Mabrouki, le seul brave qui n'eût pas encore gas-

pillé ses forces en tentant de franchir les hautes herbes. Volontiers, je trouverai la route en un rien de temps.

Et tout en luttant contre les récalcitrantes hautes herbes, Mabrouki entretenait un feu nourri de sarcasmes contre son rival et contre la déplorable ignorance qu'engendrent les voyages sur le continent européen. Les autres ne se faisant point faute de riposter vivement, nous voilà bientôt menacés d'une bataille en règle dans le désert, lorsque tout à coup Mabrouki, excité par la mauvaise humeur, se rue plus vigoureusement que jamais sur les hautes herbes et disparaît — ô horreur ! — en poussant un cri rauque, dans une grande crevasse qui ressemble à une tombe.

— Mabrouki, voyons, Mabrouki, où êtes-vous ? Vous êtes-vous blessé ?... Qui sait ? Peut-être est-il mort !

— Présent ! hurle une voix qui sort des entrailles de la terre. J'ai trouvé de l'eau, mais... j'ai cassé ma gourde !...

Ce pauvre Mabrouki était tombé dans le lit étroit d'un cours d'eau ayant trois mètres et demi de profondeur ; mais, grâce à l'exiguité de la crevasse, il était tombé sur les pieds, au milieu d'une flaque d'eau. L'hilarité que provoqua la nouvelle de la catastrophe survenue à sa gourde étouffa l'ardeur guerrière qui commençait à s'emparer de son antagoniste. Nos lits d'épais gazon nous parurent dès lors plus doux et nous ne tardâmes pas à oublier les souffrances que nous avaient fait endurer la lassitude et la soif.

Le lendemain, dès l'aube, nous traversions la vallée du Boundi et escaladions jusqu'au sommet les pentes roides du Mont-Ouloungou, non pour nous régaler d'un coup d'œil pittoresque, mais pour dresser un plan de la contrée vue à vol d'oiseau. Bien que la montagne ne s'élève qu'à 475 mètres au-dessus du niveau de la mer, sa crête superbe est visible de très loin, et le panorama dont on y jouit vaut bien les fatigues de l'ascension.

Du côté de Vivi, la perspective est coupée par la grandiose expansion des plateaux de Nsanda, Sadika Banzi et Mgangila. Du haut de la Montagne de Mpamba Ngoulou, on aperçoit la gorge profonde que traverse le Congo en s'écoulant vers le coude d'Inga. La région d'Inga apparaît d'un bout à l'autre, et des environs du Boundi, le regard perçoit une grande étendue du Congo qui serpente vers l'ouest, entre les territoires de Congo-la-Lemba, Sadika Banzi et Mgangila. A l'ouest de Yellala, se dessine le Mont-Pallabala ainsi que la crête des plus hautes collines s'étageant derrière Nokki. Au nord-est, s'offrent à la vue une série de pics, des forêts sombres qui hérissent le sommet du Nyongena, et, immédiatement au-delà, le massif de Ngoma. Sur la rive méridionale, le regard embrasse presque toute la

contrée, entrecoupée de chaînes de collines qui vont du sud-ouest au nord-est ; et au-delà, à l'extrême horizon, quelques hauteurs isolées et que nous ne pouvons désigner par leurs noms, tant nos connaissances locales sont bornées. L'impression générale qui se dégage de cet ensemble est celle d'un pays irrégulier et montagneux : des agglomérations de sommets à niveau égal alternant avec des vallons qui se creusent comme des ravins ; des dépressions de terrain moins sensibles et richement boisées ; des vallées plus larges et tapissées de verdure comme les collines ; de minces rangées d'arbres indiquant des rives de cours d'eau ou des plis de terrain où les flammes de l'incendie annuel s'éteignent, la brise qui pilote le feu en son voyage destructeur ne pénétrant point jusque-là. Au-dessous des ambitieuses hauteurs d'Oulounga, la vallée du Boundi, avec ses nombreuses ramifications, s'étale sous les yeux, et une grande partie de l'itinéraire que suivra notre future route se révèle à nous.

Dans l'après-midi nous retournons au camp.

Et le lendemain matin, nous nous mettons en route pour Ndambi Mbongo, village situé sur le flanc occidental du Mont-Ngoma. A une courte distance du camp, nous traversons la rivière Louenda et commençons à gravir un sentier couvert de quartz et conduisant au sommet d'une haute colline. Là-haut, tout d'abord, le terrain est plat, mais il ne tarde pas à plonger dans un profond ravin qui rebondit, de l'autre côté, vers une éminence de même altitude. Nous descendons ensuite vers la ravissante rivière Loulou, à partir de laquelle le sentier serpente en tous sens jusqu'à la rivière Boula. Enfin, après sept heures de marche, nous voilà au repos dans le village de Ndambi Mbongo, à mi-côte du mont Ngoma, dont nous avons aperçu la grande silhouette bosselée, du haut de l'Ouloungou. Les chefs de Ndambi Mbongo avaient assisté à la grande palabre tenue chez Dé-Dé-Dé. Aussi, nous préparent-ils leurs offrandes habituelles de vin de palme et de poulets.

Ayant renforcé ici notre effectif de guides, nous partons le lendemain pour gravir à la queue-leu-leu, l'imposante Montagne de Ngoma, qui se hausse jusqu'à près de 500 mètres au-dessus du niveau de la mer. De son vaste sommet, on a le saisissant spectacle de la partie supérieure du Congo coulant entre Isangila et Vivi. L'œil y discerne nettement la cataracte d'Isangila ; en dessous, l'entaille profonde qu'une baie spacieuse pratique dans le terrain de la rive gauche, et puis les ondulations du fleuve même descendant vers la base du Mont-Ngoma et vers les défilés de Mpamba Ngoulou. Sur la rive méridionale du Congo, 2,500 kilomètres carrés de région montagneuse élèvent et abaissent leurs ondes irrégulières, ou bien offrent

à la vue de gros pâtés de terrain, disjoints, séparés par des vallons.

Cette description du pays situé entre Vivi et les montagnes aura fait clairement comprendre au lecteur que ma grande préoccupation était ou bien de trouver, tout faits par la nature, ou bien de créer moi-même, de vastes espaces de terrain plat ou tout au moins des pièces détachées de terrain qu'il fût possible de relier rapidement par une route convenable et sûre. Il ne pouvait être question du sentier des indigènes qui montait et descendait hardiment des rampes formidables, côtoyant parfois quelque rebord de rocher, large à peine de 15 centimètres. Et lorsque, de Ngoma, mon regard passe en revue tous les hauts et les bas de la contrée, les profonds et sauvages ravins, les innombrables gorges qui, d'Isangila jusqu'au pied du Ngoma, alternent avec des hauteurs presque inaccessibles, enfin, l'immense chute de terrain qui mène, de précipice en précipice, jusqu'au torrent de Ngenké, à 300 mètres au-dessous de nous, j'hésite et je me demande comment ma petite bande d'ouvriers parviendra jamais à traîner jusqu'ici nos lourds steamers et nos chaloupes, pour aller les mettre à flot au-dessus de la cataracte d'Isangila. Aussi, est-ce avec anxiété que j'examine longuement, à l'aide de mes jumelles, la partie du fleuve qui coule entre Ngoma et Isangila et que j'en fouille des yeux les deux rives. Ces observations achevées, je prends la résolution de descendre l'échine du Mont-Ngoma jusqu'au bord de l'eau, et de me rendre à Isangila par la rive du fleuve, tandis que mon escorte suivra mon ancien itinéraire, au-delà des rivières de Nkengé et Louazaza et de la myriade de collines intermédiaires formant la ligne de partage de ces deux cours d'eau.

Moyennant un petit supplément de solde, deux guides se déclarent prêts à m'accompagner dans ce voyage d'exploration. Comme escorte, quelques-uns de mes propres ouvriers me suffisent. L'échine de la montagne se recourbe en forme de croissant. Nous descendons. Au bout d'une demi-heure de marche, nous atteignons le versant oriental. Il a la physionomie d'une falaise. Le versant occidental représente la surface unie d'un plateau, inclinant sur le côté. Quant au sommet, il offre à la vue une arête de quartz en forme de lame de couteau qui, d'un côté, s'élance dans le ciel, et descend, de l'autre, jusqu'au milieu du lit de la rivière, dont il obstrue le courant de façon à former un rapide infranchissable. A l'endroit même où l'extrémité du Ngoma pénètre dans la rivière, la montagne n'est composée, sur un espace de 190 mètres, que d'une masse d'énormes blocs de quartz détachés et de forme oblongue. Un sentier qu'emploient les buffles et les hippopotames conduit à travers cet amoncellement désordonné de fragments de rocs jusqu'à une terrasse formée de débris et de tas de terre que les pluies ont

détachés de la montagne. Grâce à sa position abritée, cette terrasse a donné naissance à une épaisse forêt de grands arbres enchevêtrés, reliés les uns aux autres par des lianes de caoutchouc dont on est souvent forcé de couper les nœuds et les tiges tombantes à l'aide de hachettes, pour se frayer un chemin à travers cette espèce de nid des tropiques. Pendant que nous nous débattons au milieu de cette végétation exubérante, nous apercevons, par échappées, les rocs de quartz blanc du Ngoma. Ils dépassent de beaucoup les plus grands arbres, et rappellent étrangement les stances dans lesquelles le poète Milton décrit l'endroit d'où Satan entrevit pour la première fois les merveilles emmurées du Paradis. Sur notre droite, nous distinguons de temps à autre des tronçons du fleuve, qui s'épanche lentement vers les rapides du Ngoma. Enfin, après avoir peiné pendant une demi-heure à travers l'inextricable forêt, nous arrivons à la lisière, ayant devant nous une terrasse verdoyante, et derrière nous, dominant la contrée de toute sa hauteur, comme une infranchissable barrière, la face orientale des monts Ngoma, qui grimace dans le ciel.

Maintenant, le fleuve s'élargit peu à peu ; nous traversons à tout instant des terrasses entrecoupées de fossés que creusent les torrents dévalant des innombrables hauteurs avoisinantes, jusqu'à la rive septentrionale de la rivière, terminée par des récifs ou par une marge de sable. D'ici, on découvre tout entière la rive méridionale. Elle s'élève à une altitude de 180 mètres, par des pentes roides qui présentent une anfractuosité profonde à l'endroit où un tributaire vient se confondre avec le fleuve principal. Nous passons à gué le Ngenké, au milieu de forêts touffues et solennelles. Il nous faut ensuite franchir une série de hauteurs dont les extrémités, s'arc-boutant contre le fleuve, ne peuvent encore nous servir d'observatoires, à cause des hautes herbes et des jungles qui les couvrent. Puis, à force de persévérance, nous débouchons sur la plaine que la Louazaza traverse pour aller se jeter dans la rivière, à l'endroit où le Congo, ayant achevé de descendre en tourbillonnant jusqu'à la cataracte d'Isangila, retrouve la tranquillité de son cours. Enfin, au-delà de la Louazaza, nous décrivons quelques zigzags dans les plis étendus de diverses collines et ne tardons pas à arriver en vue de notre camp, — site mémorable en ce qui me concerne, car c'est là, à l'extrémité du pays exploré par Tuckey, que j'abandonnai avec tant de regret mon bateau, mes chaloupes et mon fidèle baudet « Mirambo », en 1877.

Le caractère bourru des chefs d'Isangila a été mis en lumière dans un de mes précédents ouvrages. Cette fois, quand ils descendirent de leurs aires pour venir me trouver à l'endroit même où ils avaient fait ma connaissance

trente-deux mois auparavant, ils étaient mieux disposés à une entrevue avec l'homme blanc. En traversant le pays, mes nombreux guides avaient raconté, avec admiration, les merveilles accomplies par la nouvelle expédition. Nous avons bâti une ville « plus grande que Boma », réuni tous les chefs du pays, obtenu d'eux la cession du territoire et l'autorisation de le morceler à volonté, assuré à tout le monde le bonheur parfait, la richesse, le luxe, et résolu de construire, à Isangila, une autre ville semblable si les chefs avaient le bon esprit de ne point me refuser le terrain nécessaire. Et, non contents de ce récit merveilleux, mes guides avaient encore follement exagéré la valeur des cadeaux prodigués aux chefs de Vivi. Tant et si bien que les pauvres chefs d'Isangila avaient fini par rêver le Pérou. Se rappelant la façon dont ils avaient maltraité mon malheureux baudet Mirambo, brisé ma chaloupe pour en arracher les clous de cuivre, et vendu ma flottille de canots, ils tremblaient tout d'abord à mon approche, craignant des représailles de ma part. Mais après les fables que leur avaient contées mes guides, ils en étaient venus peu à peu à caresser des rêves que ne justifiait guère la réalité. Ces exagérations avaient eu, du reste, l'avantage de leur inspirer de meilleurs sentiments à mon égard. Maintenant, ils arrivaient chargés de vivres et de vins et prêts à faire amende honorable en attribuant leur hostilité passée à leur ignorance, à la stupéfaction qu'ils avaient éprouvée en voyant des Européens arriver chez eux et descendre flegmatiquement le fleuve, alors que jamais la présence d'un homme blanc n'avait été signalée dans l'intérieur.

Je les combiai, pour leur peine, de paquets de « beaux vêtements », de paletots de domestiques, d'uniformes chamarrés, d'articles négociables, tels que couteaux, perles, ornements en cuivre, sans compter une couple de bouteilles de genièvre. Ainsi amadoués, ces indigènes de Nsanda, au verbe si facile, ne tardèrent pas à nous promettre de nous réserver, pour ma « ville », un grand territoire contigu à la rive inhabitée du fleuve, avec autant de terrain qu'il nous en faudrait pour établir des pâturages et des champs.

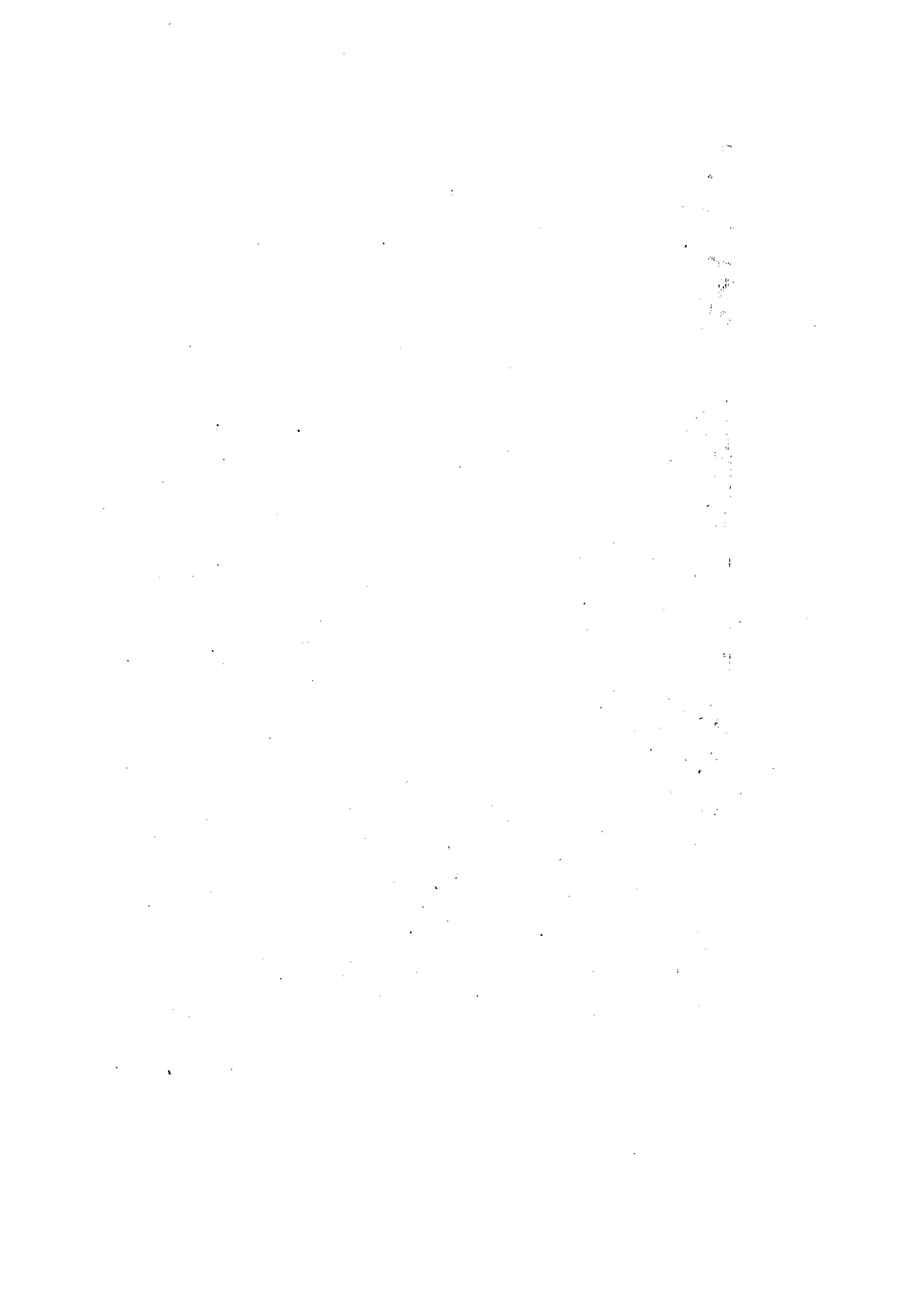
Envisagé à un point de vue purement utilitaire, le bassin fleuri qui se déploie au pied des monts Isangila, semblait désormais plein de promesses. Le sol en était excessivement fertile ; la culture aidant, l'herbe qui se dressait, épaisse et prolifique, sur sa couche grasse de terre rougeâtre, féconderait sans aucun doute de vastes plants de légumes. La partie cultivable pouvait être évaluée à 800 arpents. C'était bien suffisant pour une station de second ordre. Au-dessus de la cataracte, la cime carrée d'une colline surplombait une petite anse de quatre arpents, dont l'eau profonde

et tranquille offrirait un admirable abri aux bateaux, moyennant quelques changements à effectuer sur la berge. Et pour le cas où la ville viendrait quelque jour à déborder au-delà de ses premières limites, il y avait plus haut, à un peu plus de trois kilomètres de distance, une plaine bien arrosée, de dix ou onze kilomètres de long sur 1,600 mètres de large.

Rien ne s'opposerait décidément à la construction d'un chemin de fer de Vivi à Isangila, à la condition d'y employer assez d'ouvriers et un bon outillage mécanique. Le littoral de Vivi exigerait certaines améliorations; il faudrait installer un appareil sur le plateau pour hisser directement les marchandises de la jetée au sommet du mont. Un pont établi au-dessus de la petite rivière et du ravin de Nkousou pourrait aller communiquer directement avec le plateau de Vivi; puis, quand nous aurions pratiqué au pied du Mont-Vivi une route tournante, avec des conduits souterrains destinés à faire écouler l'eau dans les ravins, un chemin de fer pourrait courir presque à niveau jusqu'à la vallée du Loufou et de la Loa. Une légère inclinaison ménagée sur le versant de la gorge de Mouzonzila, conduirait le chemin de fer, à travers un tunnel ou par un chemin de traverse, jusqu'au pied des hauteurs, à partir de quel point la voie ferrée s'abaisserait vers la vallée du Boundi. Deux ponts jetés sur le Boundi prolongeraient la route jusqu'à l'embouchure de la Louenda, à cinquante-cinq kilomètres de Vivi. En travers de l'embouchure de ce cours d'eau, nous construirions un pont de 200 mètres, puis un vaste quai, inaccessible à la marée haute, nous mènerait à l'embouchure du Loulou, où il conviendrait d'établir un pont un peu plus grand. A partir du Loulou, il nous faudrait longer le Congo par une route taillée dans le flanc du mont Nyongena. De ce dernier point, le chemin de fer passerait en droite ligne vers la pointe de Ngoma, sur un pont de 550 à 600 mètres, soutenu par de légères travées en fer, ou serpenterait autour de l'extrémité orientale du Mont-Nyongena jusqu'au fleuve Boula, au-dessus duquel un pont le mènerait, par un léger détour jusqu'à Ngoma, dans l'intérieur. En faisant sauter vingt mètres de roc, de ce côté, nous aurions une route très large et très sûre vers la terrasse boisée qui s'étale au pied de Ngoma. La terrasse elle-même, dont la surface est presque plane, serait accessible au chemin de fer sur une longueur de six kilomètres et demi jusqu'aux arêtes des rochers, entre les plaines de Nkenge et de Khonzo. Ici il y aurait de nouveau des rochers à faire sauter et quelques petits ponts à jeter entre les ouvertures des ravins. De la plaine de Khonzo à Isangila, rien d'important à entreprendre.



LA POINTE DE NGOMA, APRÈS LA CONSTRUCTION DE LA ROUTE.



Il est vrai que pour notre petite expédition, forte de 130 hommes, c'est là un ensemble de travaux gigantesque. Je dois donc me préparer à établir ma tête de route dans une tout autre direction. Que me faut-il, en somme? Une route sur laquelle des fourgons transportant des poids de cinq tonnes puis-



VUE GÉNÉRALE DE VIVI, D'APRÈS UN CROQUIS DE M. NAET.

sent cheminer sans verser, c'est-à-dire sans danger d'accident pour le matériel, les machines, les chaudières et les lourds steamers de fer ou de bois. Peut-être une exploration un peu plus minutieuse de certaines localités me mettra-t-elle sur la piste sans me coûter trop de temps. Ce rapide examen de la contrée a, du reste, déjà donné quelques résultats heureux. J'ai fait naître la confiance dans l'esprit de mes propres gens. Ils croient maintenant comme moi à la possibilité de vaincre, à force de travail, les difficultés qui, de prime abord, leur paraissaient insurmontables. Nous allons rentrer sains et saufs à Vivi. Cela rassurera mes jeunes collaborateurs européens; et l'imposante escorte d'indigènes qui me reconduit et qui représente tant de territoires différents, leur prouvera qu'il est possible de s'enfoncer sans crainte dans l'intérieur, malgré les fâcheux pronostics des commerçants du Bas-Congo, qui nous sont incontestablement hostiles, bien que leur hostilité conserve un caractère passif. Enfin, l'espoir de recruter de nouveaux ouvriers parmi les naturels achève de me reconforter personnellement.

Notre reconnaissance achevée, nous rentrâmes à Vivi le 10 mars, avec une centaine d'indigènes qui venaient voir de leurs propres yeux la ville européenne d'Afrique dont ils avaient tant entendu parler. Je recommandai

aux Européens de se comporter prudemment, de témoigner aux naturels autant d'amitié que possible, afin qu'aucun incident ne vint compromettre les pacifiques relations entamées sous d'aussi heureux auspices (1).

(1) Ici se place un intéressant rapport au colonel Strauch, rapport dont la longueur nous a déterminé à le renvoyer à la fin du volume. Voir annexe A.I. (*Note du traducteur*)

CHAPITRE HUITIÈME

DE VIVI A ISANGILA. — LA CONSTRUCTION D'UNE ROUTE.

SOMMAIRE : Le personnel. — Dans la vallée de la Loa. — Les hautes herbes. — Le premier jour de labeur. — Les idoles du village. — Le fétiche. — Les buveurs de genièvre. — Les chutes de Yellala. — Reptiles et gibier du Congo. — Tribulations des Européens. — Arrivée de deux commerçants belges. — Le froid sous les tropiques. — Mort d'un membre de l'expédition. — Un conflit. — 160 jours de travail.

Je me propose de partager en deux chapitres le récit de l'œuvre accomplie du 18 mars au 21 février 1884, car mon désir — on me le pardonnera — est de relater aussi complètement que possible la tâche que nous avons entreprise pour le Comité d'études du Haut-Congo. Le lecteur rendra justice à l'honnête sincérité de ma narration, s'il n'en goûte pas toujours les prosaïques détails.

En faisant le dénombrement des terrassiers étrangers avec lesquels j'étais sur le point de tailler une route pour les fourgons dans les régions tropicales, je constatai un effectif disponible de 106 hommes, non compris les gens laissés à la station de Vivi : 2 interprètes, 2 directeurs, 43 ouvriers, 14 domestiques, etc.

Il y avait, à cette époque, quatorze blancs, sans me compter. MM. Sparhawk, Swinburne, Kirkbright et Moore étaient employés comme surveillants et agents civils des stations. Aux dix autres, tous officiers et matelots, étaient confiés les steamers *Belgique*, *Espérance*, *En-Avant*, *Jeune Africaine*. Ceux-là ne pouvaient, bien entendu, m'être d'aucune utilité pour mes travaux de voirie. Aucun des blancs, à l'exception de M. Sparhawk, ne comprenait les dialectes africains, et une équipe de 106 hommes était trop faible pour que je pûsse songer à la subdiviser. Tout en contemplant d'un air contrit ma petite bande de pionniers, je me sentis consolé jusqu'à un certain point par les promesses des chefs indigènes qui s'engageaient à me fournir des renforts ; cependant, je n'osais espérer alors que les indi-

gènes s'éloigneraient beaucoup de leurs foyers pour se joindre à moi ; je pensais qu'ils attendraient sans doute l'arrivée de mes cantonniers sur leur territoire.

Le 18 mars 1880, nous marchâmes jusqu'à la rivière et la vallée de la Loa, où nous établîmes un camp. Les ouvriers de Vivi avaient amené avec eux soixante-dix sacs de haricots, de pois, de lentilles, de riz et de sel, à titre d'acompte sur les provisions destinées à mon équipe. Le reste de la matinée fut employé à tracer la ligne de la route, au moyen de poteaux garnis de banderoles de drap blanc, et d'une grande échelle double, destinés à guider à travers les hautes herbes les porteurs de la corde et du touret. Il ne faut pas perdre de vue que l'herbe avait en maint endroit trois

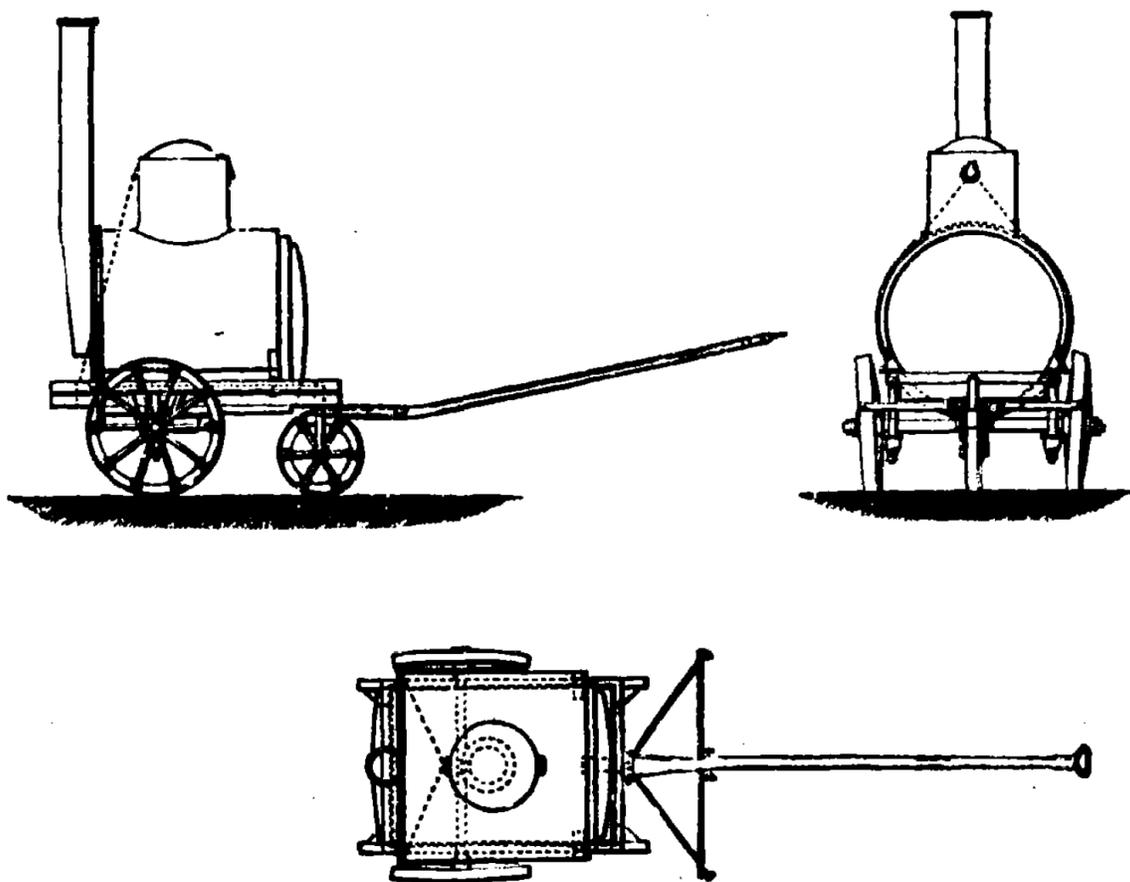


DIAGRAMME DES FOURGONS POUR LE TRANSPORT DES MACHINES.

mètres de haut, et même quatre et demi dans les dépressions de terrain glaiseux. Les incendies des mois de juillet, d'août et de septembre consomment complètement l'herbe, mais elle repousse si vite, dès les premières pluies de septembre, qu'avant la seconde quinzaine de mars, elle a déjà acquis les proportions d'une jeune forêt.

A midi, les terrassiers se rangèrent en ligne, hoes à la main, le long du cordeau, et, à un signal donné, commença la première partie de notre travail, celui qui consistait à déraciner l'herbe. Le soir, nous avons déjà une route absolument nette de 4^m,50 de largeur et de 750 mètres de longueur. Et dès le 21, au soir, plus de 3,000 mètres de terrain avaient été déblayés.

La route fut reliée, le 22 mars, à celle déjà pratiquée entre la station et le sommet de la Montagne de Vivi. Dans l'intervalle, les eaux, les ravins, les mille irrégularités du terrain de notre route avaient été mis à découvert. Ça et là des arbres isolés, des broussailles, de gros rochers s'étaient révélés à la vue. Alors, les cognées, les houes, les pinces, les marteaux de forge avaient été distribués aux travailleurs. Ils firent si bien que, dès le 22, au soir, les fourgons pouvaient rouler sans encombre de Vivi à la rivière Loa.

Le 23, nous transplantâmes notre camp à mi-chemin entre Banza-Ouvana et la Loa. Et du même coup, nous commençons à transporter les outils, les provisions et quelques marchandises de divers genres destinées à payer la solde des ouvriers indigènes qui viendraient nous demander de l'ouvrage.

Le 25, notre camp et ses accessoires firent un nouveau pas en avant. Ils furent installés à Banza Ouvana, où nous engageâmes cinq indigènes. Ceux-ci furent rapidement initiés à la besogne, et le jour suivant, notre route, mesurée du débarcadère de Vivi à Banza Ouvana, avait une longueur de quatorze kilomètres et demi.

Le village de Banza Ouvana contient un buste de bois, à deux têtes, coiffées de vieille ferraille et de fragments de verre à miroir, ainsi que deux idoles de bois de 1^m,25 de hauteur, féroces d'aspect, et trônant sous un petit hangar qui fait, je le présume, office de chapelle. Ce sont les dieux de Banza Ouvana. Lousalla, le chef à la longue barbe, a un médecin, dont le principal instrument est une petite gourde renfermant quelques cailloux. Il arrive très souvent aux villageois de requérir les services de ce médecin ou fétiche. Aussi notre homme vient-il se vanter auprès de moi des nombreuses cures qu'il a opérées avec sa gourde et ses cailloux.

Sa foi dans les vertus de cette étrange pharmacie est tellement sincère et ardente, que j'ai dû, en désespoir de cause, renoncer à l'ébranler. D'autant que mon vocabulaire est très restreint, et que le fétiche a sur moi l'incontestable avantage d'une extrême volubilité.

28 mars. — Transféré notre camp à Ntombo-a-Loungou, village situé dans la gorge de la Loa. Cette gorge imprégnée de vapeur est d'un séjour désagréable. Notre santé s'en ressent. La quantité d'opulente verdure qui s'y épanouit, à la faveur des pluies et de la vapeur est, toutefois, surprenante. Température moyenne : vingt-six degrés et demi au-dessus de zéro à l'ombre. Nous creusons des routes des deux côtés de la gorge, en perçant avec des houes hollandaises l'argile rougeâtre et résistante du terrain. Le fond de la gorge est à vingt mètres au-dessous du niveau du plateau.

2 avril. — Transplanté notre camp de Ntombo-a-Loungou jusqu'au som-

met du plateau oriental, sur le flanc gauche de la gorge de la Loa. Le soir s'annonce menaçant. Nuages noirs à l'horizon; des sourds grondements de tonnerre, accompagnés d'éclairs livides, retentissent dans la nuit naissante. Heureusement, nous sommes déjà bien abrités dans nos nouvelles maisonnettes. Notre première journée de séjour dans le voisinage de Mgangila n'a pas été fort heureuse. Nous sommes à environ deux kilomètres et demi du village de Mgangila. Ntombo-a-Loungou se trouve au-dessous de nous, à une profondeur de 120 mètres, Banza Koulou à neuf kilomètres à l'ouest, sur notre plateau.

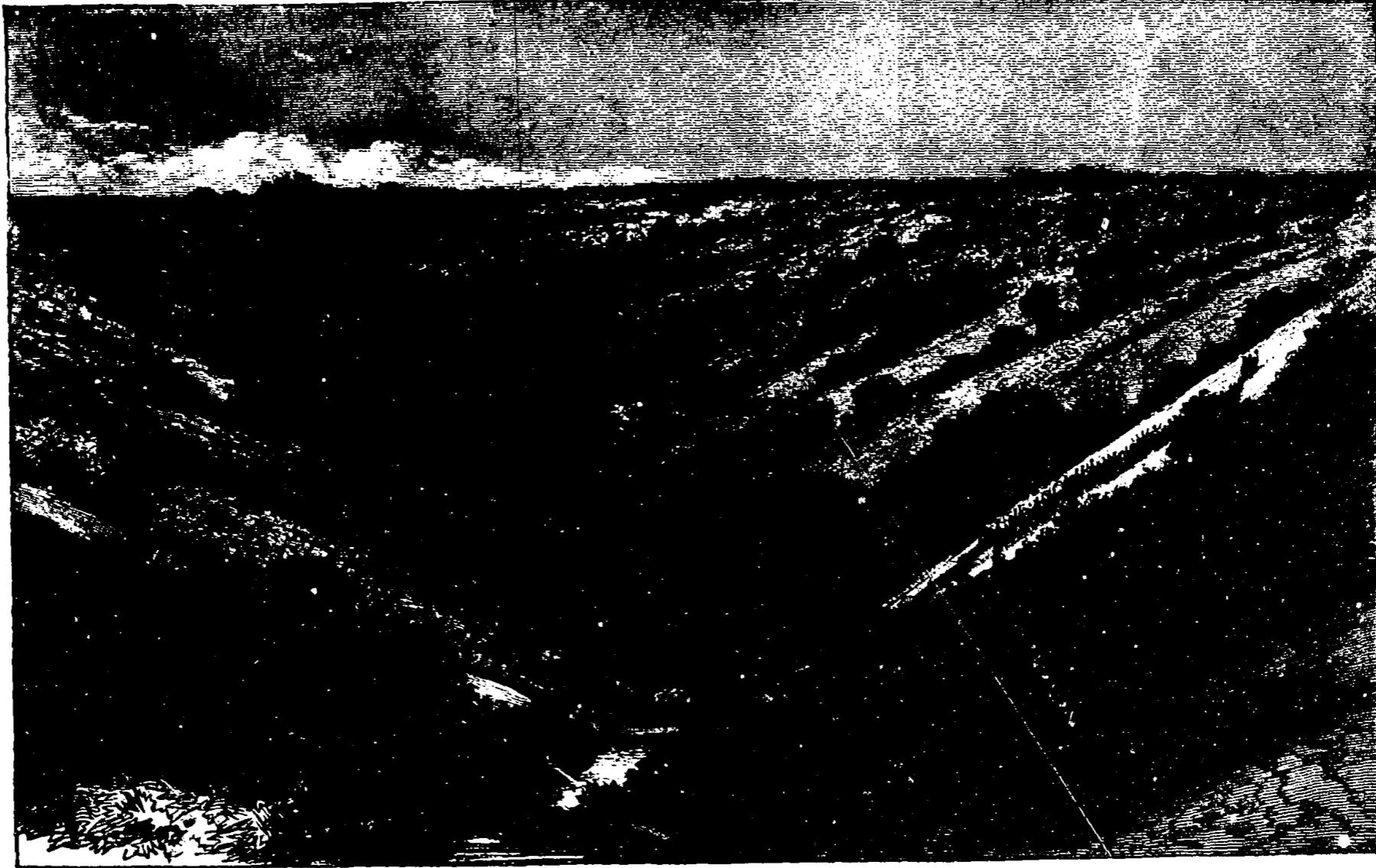


LES IDOLES DE BANZA OUVANA.

3 avril. — Nous construisons notre quatrième pont, — par-dessus la Loa, cette fois, — et faisons le tracé de la route dans la gorge qui y mène. Nous avons nivelé les deux pentes de la gorge qui sont roides, mais néanmoins praticables.

4 avril. — Avancé le camp jusqu'à notre sixième lieu de halte, à 1,600 mètres au nord du village de Mgangila. Jusqu'ici, je suis parvenu à enrôler vingt-trois indigènes.

6 avril. — Arrivés à notre septième stationnement, sur la rive occiden-



ASCENSION D'UNE PENTE DANS LA GORGE DE MPAGASSA.



tale du fleuve Mpagassa ou Buffalo. Longueur de la route déjà pratiquée : vingt-quatre kilomètres.

Dans mes excursions à travers les jungles et les fourrés, les sentiers que suivent les buffles et les hippopotames m'ont été très utiles; l'hippopotame fait évidemment de longues courses la nuit, pour chercher des cannes à sucre, et l'on est toujours sûr que c'est par les pentes douces, par les territoires les moins accidentés, qu'il voyage.

J'ai reçu hier la visite de plusieurs des chefs du plateau de Mgangila, vêtus de livrées de domestiques dont les boutons portent en relief une licorne.

Les indigènes s'adonnent beaucoup trop volontiers au genièvre. J'ai essayé de les épouvanter en leur dépeignant sous de hideuses couleurs les effets de ce breuvage; mais un d'entre eux, dont les yeux étaient encore rouges du feu de l'alcool, m'a déclaré qu'il n'était jamais aussi heureux que quand on versait verre après verre de genièvre dans sa bouche toute grande ouverte. Cet homme simulait en riant l'ivresse. Il se rend bien compte évidemment de la triste figure qu'il fait dans ses heures de folie alcoolique.

Chose curieuse, on ne rencontre pas un indigène qui désigne le Congo par une appellation spéciale. Tandis qu'on donne ici un nom au plus petit comme au plus grand des tributaires du fleuve, on n'en a point pour distinguer le Congo des autres cours d'eau. On l'appelle « la rivière ».

Je me suis rendu, pendant la journée, aux chutes de Yellala. La vignette de la page 137, reproduction d'une photographie faite par notre docteur Allard, représente beaucoup plus fidèlement que ne le pourrait une description écrite, la gorge du Congo et cet émouvant amas de flots déchainés qu'on désigne sous le nom de chutes de Yellala. Sur l'espace de huit à dix kilomètres que représente cette vignette, le cours d'eau a une inclinaison d'environ treize mètres et demi. Mais cela n'explique point les détours que fait le fleuve. Des rochers obstruent constamment le lit du défilé où se rue la géante rivière. De là ces courbes capricieuses. Bien que les chutes de Yellala soient de véritables cascades, on découvre, en les contemplant, que ce nom leur est donné à tort. Les eaux, en effet, ne tombent pas d'aplomb, en cascades fixes. Elles forment une série de flots impétueux s'élançant avec rage, sous une impulsion violente, à la poursuite les uns des autres, comme s'ils cherchaient une issue à leur profonde, étroite et montagneuse prison.

Vous travaillez tranquillement à dix kilomètres des chutes de Yellala. Tout à coup une bouffée de vent du Sud vous apporte avec une netteté saisissante le bruit de ces eaux tourmentées.

Pendant ces derniers jours, le thermomètre a marqué 21 degrés centigrades

au minimum, 33 au maximum. Moyenne, constatée cinq fois par jour, pendant neuf jours et cinq heures : 25 degrés et une fraction à l'ombre.

Ici, des marchés se tiennent à jours fixes, dans des localités centrales. Les habitants des villages voisins s'y rendent, sans avoir à redouter le moindre danger pour leurs marchandises ou leurs personnes, non plus que pour les habitations et les biens-meubles qu'ils laissent derrière eux. Dans une région aussi montagneuse que celle où nous nous trouvons, le marché se tient sur quelque hauteur dominant un vaste panorama ; dans les pays plats, c'est quelque pelouse ou quelque clairière de forêt qui sert à cette destination.

J'ai maintenant à mon service trente-quatre indigènes, payés à la semaine, et qui travaillent à la construction de la route. Ils apprennent facilement le métier, savent se mettre le soir à l'alignement, répondent parfaitement à l'appel de leur nom, imitent fidèlement, enfin, les faits et gestes des plus disciplinés de mes ouvriers zanzibarites. Mais il est nécessaire de les surveiller soi-même et de près pour les tenir à la tâche. La plupart sont enclins à la flânerie, au bavardage, et se mettent à discuter bruyamment entre eux dès que j'ai le dos tourné. Il me suffit, il est vrai, pour rappeler les plus entêtés au sentiment du devoir, de leur lancer un regard de surprise ou de les avertir que je me souviendrai de leur paresse le jour de la paye.

10 avril. — Installés au camp n° 8. Avons gravi le versant septentrional du plateau, à partir de la rivière Mpagassa, et effectué un mouvement tournant vers le fleuve, c'est-à-dire dans la direction du sud-est, jusqu'au point où le plateau, se rétrécissant, décline doucement, en se prolongeant, sur un espace de cinq kilomètres, jusqu'au-dessus du ravin que traverse le petit cours d'eau de Loufouenkenya. A mesure que nous nous rapprochons du Congo, le terrain devient plus pierreux et plus aride. La surface du sol a depuis longtemps été balayée par les eaux jusqu'aux rochers, découvrant des débris de quartz, au milieu desquels poussent péniblement quelques minces touffes d'herbe sauvage. Les sommets du plateau uni sur lequel notre large route se déroule désormais, droite, nette et libre, sont en état de fournir de magnifiques moissons de blé ou d'autres céréales, la couche de terre grasse ayant conservé ici assez d'épaisseur. Près du village de Mgangila, cette couche a 75 centimètres de profondeur ; au pied des coteaux elle s'amincit peu à peu et le sol finit par ne plus présenter aux yeux qu'une terre rougeâtre et imperméable.

Au cours de nos travaux, nous rencontrons fréquemment des serpents ; les vipères couleur d'ardoise, vipères qui bavent, sont surtout nombreuses dans les environs du Congo. Au début le plateau de Vivi en était infesté.

Elles nous volaient nos poules pendant la pondaison, dévoraient les poussins, puis s'enroulaient sous les planches inférieures des magasins, menaçant nos hommes de leur venin qu'elles crachaient à une distance de deux mètres. Ce poison doit être excessivement âcre, et funeste à la vue de l'homme, à en juger par les souffrances qu'endurèrent nos ouvriers pendant huit ou dix jours. L'herbe recèle encore des serpents, des pythons gros et courts qui se montrent dans le voisinage des rivières, des couleuvres vertes qui se nouent autour des arbres, dans la région pierreuse. Nous en avons tué deux petites sur la Loufouenkenya. Mais bien que nous en ayons tant rencontré, il n'en est pas résulté d'accident jusqu'ici (1).

J'ai également tué aujourd'hui une bête de la grandeur d'un petit porc-épieu — un rongeur dont le museau avançait d'un pouce au-dessus de la bouche. C'est, me semble-t-il, un oryctérope de la famille des marmottes.

Le gibier — l'antilope, surtout, — commence à devenir très abondant. Nous avons tué deux antilopes aujourd'hui. Leur viande était succulente. Dans cette solitude, ç'a été pour nous un véritable régal.

Depuis que nous avons fait dévier notre route du Congo, nous nous éloignons de la contrée habitée, aucune culture n'étant possible dans la région pierreuse.

Voici quatre grands jours que je cherche à observer le soleil à midi, sans pouvoir y réussir. En général, le soleil se montre à dix heures du matin, rayonne vivement pendant environ une heure, puis devient intermittent. A midi, on ne l'aperçoit que confusément à travers un nuage d'argent. A une heure de l'après-midi, il est dans toute sa gloire; à deux heures, ardent; à trois heures, violent; à quatre heures, serein; à cinq heures, à peu près fixe; à six heures, il disparaît en jetant derrière lui une majestueuse trainée de lumière; à six heures et demie, il fait nuit noire.

14 avril. — Nous voici au camp n° 9, d'où nous contemplons la belle perspective du cône d'Oulounga, des bosquets de Sadika Banzi (emplacement du camp n° 8), du Mont-Yellala et des cimes verdoyantes du Mont-Palaballa.

Après avoir tracé la ligne de notre route et assigné à chacun sa tâche quotidienne, j'ai exploré le bas-fond jusqu'au Congo, et découvert une côte qui descend vers le meilleur point de débarquement, c'est-à-dire, d'après ma carte, à huit kilomètres environ du fleuve Boundi. Le guide appelle cette côte « Makeya Mangouba ».

Nous effectuerons notre plus prochaine halte dans un endroit fort agréable, sur les bords de la Tendelay. C'est un territoire d'environ dix

(1) L'année 1885 a, toutefois, été marquée par un accident de ce genre. Un officier suédois a été récemment mordu par un serpent; il en est mort au bout de deux heures.

arpents, tapissé d'une délicieuse petite herbe printanière et où le gibier abonde. Rentré au camp avec deux superbes antilopes, qui fourniront environ trois livres de viande à chaque homme.

Quatre recrues indigènes nous sont arrivées aujourd'hui de Nsanda, apportant la promesse de nouveaux et prochains renforts.

20 avril. — Camp n° 10. Avons encore abattu une antilope tout près du camp. Il y a ici beaucoup de terrain à niveler, de trous à combler, de gros quartiers de quartz à faire sauter. L'herbe est grêle. On ne travaille plus qu'avec piques et pelles, les houes étant devenues inutiles. Le sol semble se composer presque exclusivement d'un sable quartzeux très compact.

J'ai fait aujourd'hui une curieuse découverte près du Loufouenkenya. Nous venions de creuser une route de 2^m,45 de profondeur dans les terrains d'alluvion, quand tout à coup une clameur s'éleva, et les travailleurs accoururent pour m'entraîner vers l'objet de leur étonnement. Je me rapprochai et vis entre les mains d'un de nos hommes un objet ressemblant à un boulet de canon de douze livres, et dont plusieurs autres exemplaires s'étaient à ses pieds. Quoi, des boulets de canon en pleine Afrique centrale?... Une civilisation antérieure, alors? Qu'est-ce que cela signifiait? Mais jugez de notre gaieté quand, après avoir examiné de plus près la chose, nous constatâmes que nous étions simplement en présence d'anciennes bouses d'éléphants. On les avait trouvées dans le sous-sol, en un lieu où le sol était recouvert d'épais buissons. Depuis combien d'années la terre recouvrait-elle ces excréments de pachydermes? Problème intéressant et qui est malheureusement resté sans solution.

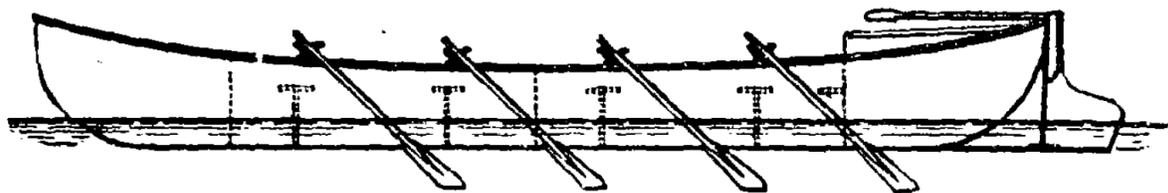
Peu d'oiseaux dans ces parages. Les milans se montrent en assez grand nombre, surtout depuis que le camp est approvisionné de viande fraîche. Dans ces derniers temps, nous avons entendu quatre ou cinq perroquets siffler au-dessus de nos têtes, des battements d'ailes agiter l'air sur les plateaux verdoyants, les cris d'alarme d'oiseaux farouches traverser, dans l'éloignement, les bois qui tapissent les ravins. Quelques geais filent de temps en temps devant nos yeux et les appels mélancoliques du pigeon sauvage surprennent parfois nos oreilles.

22 avril. — Camp n° 11. Arrivés enfin au camp. La première section de notre route est achevée : environ trente-six kilomètres. Les steamers seront, dans quelques jours, en état de transporter tout le matériel de construction d'ici à l'endroit qui se prêtera le mieux à l'établissement d'une route sur la partie la moins montueuse de la vallée du Boundi.

Quand on examine la contrée au milieu d'une route de quatre mètres et

emi de large, l'impression est tout autre que lorsqu'on la contemple travers les hautes herbes et les broussailles. De même, en rentrant à Vivi, nous marchons d'un tout autre pas, sur cette route nouvelle, que naguère dans les sentiers indigènes, où il avait fallu, en quelque sorte, ramper. Partis le 23, au point du jour, quelques-uns d'entre nous étaient déjà à Vivi dès onze heures du matin, tandis que les derniers trainards y étaient réunis à deux heures de l'après-midi.

A la date du 3 mai, nous nous sentimes suffisamment reposés. Le *Royal* avait été hissé sur le grand fourgon d'acier et traîné au débarcadère jusqu'à l'entrée de la route, par 200 hommes, pionniers et ouvriers de Vivi; deux voitures avaient été chargées de la chaudière, de la machine, des meules, des plaques de tôle, de drap, de tentes, de bagage et de provisions pour cinq Européens; le 4, le *Royal*, avec l'aide de cinquante indigènes de Vivi, fut transporté de la Montagne de Vivi au camp établi sur la Loa; et le 5, les deux voitures furent directement dirigées sur Banza Ouvana. Toutes les marchandises, sous la garde des Européens, firent succes-



HAUTEUR D'UNE ALLÈGE D'ACIER.

sivement le trajet de la même manière, jusqu'à ce que tout notre matériel, salué par des transports de joie, fut arrivé sans accident au camp de Mayeka Magounba. C'était le 11 mai. Le personnel rangea les marchandises dans les tentes et lança le *Royal* sur le fleuve, après quoi nous repartimes pour Vivi avec les fourgons vides, laissant aux mécaniciens le soin de mettre le steamer en état et de couper du bois de chauffage pour plusieurs jours.

Le 13 mai, nous étions de retour à Vivi. La situation des Européens y était devenu si mauvaise qu'il convient d'en dire un mot. Un mécanicien, Hubert Petit, était mort dans les premiers temps de notre installation; un autre avait été congédié, sa vocation étant ailleurs; le capitaine de la *Belgique* avait donné sa démission; un matelot français s'était également laissé gagner par le découragement; le conducteur de la machine de l'*Espérance*, après avoir longtemps balancé, était parti, à son tour; le charpentier, à qui la perspective de la vie au Congo n'avait souri qu'à moitié, même au moment où il quittait l'Europe, avait fini, lui aussi, par suivre ses amis et nous mettre dans le cas de pleurer sa perte.

D'autres changements étaient imminents au moment où je rentrai à Vivi de l'intérieur. Il fallait renvoyer M. Moore en Europe, pour cause de mauvaise santé. M. Kirkbright avait attendu que je fusse éloigné d'un jour pour m'envoyer sa démission par courrier. Je lui répondis que sa démission était acceptée. Trois jours après, il m'envoyait un nouveau courrier m'annonçant qu'il renonçait à ses velléités de départ. — C'est bien, lui répondis-je; restez.

Le 27 mai, j'arrive pour la seconde fois à Makeya Mangouba avec les fourgons qui transportaient l'*En-Avant*, et que 170 indigènes de Nsanda nous avaient courageusement aidés à traîner le long des pentes roides de la gorge de Loa et Mpagassa. A peine avons-nous pris une heure de repos, que l'un des mécaniciens du camp me signifie qu'il désire retourner chez lui. Il en a assez du Congo.

Devais-je me transformer en guide de touristes, être le Cook du Congo, me borner, en un mot, à faire faire à mes ouvriers de courtes excursions, pour leur montrer le pays, en leur épargnant tout travail? Telle est la question que je posai au démissionnaire, tout en essayant de l'apaiser, de temporiser; finalement la résistance de ce mécanicien mollit, et il consentit à rester, il en exprima même le désir.

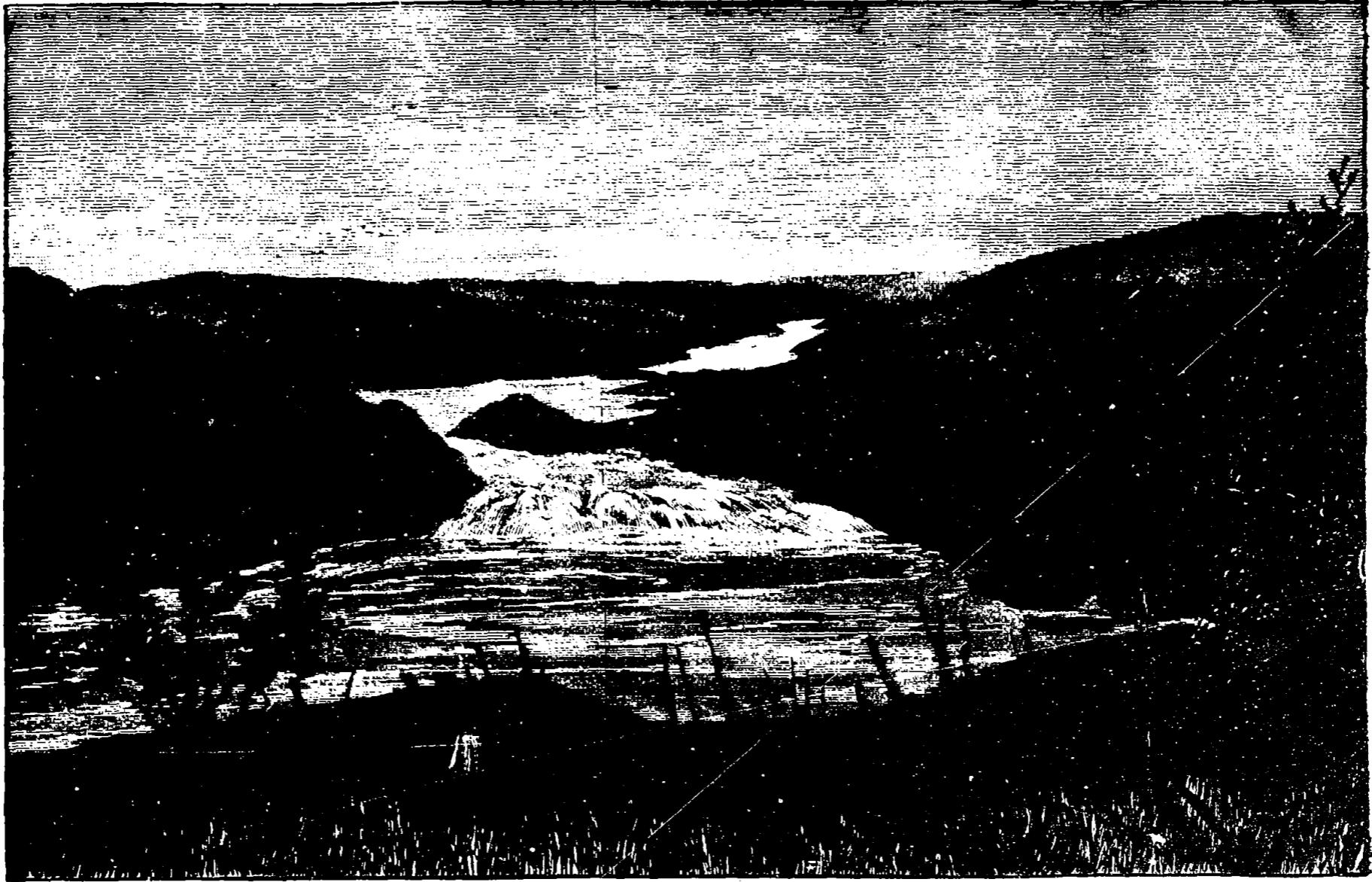
Pendant mon absence, un indigène de la côte avait été dévoré par un crocodile au camp de Makeya Magounba; et deux autres nègres, dont un Zanzibarite, étaient morts de dysenterie.

Le 29 mai, je retourne pour la troisième fois à Vivi, pour y chercher la chaudière, la machine, les roues, etc., de l'*En-Avant*. A peine arrivé, j'apprends qu'un autre Européen, M. Deanes, a succombé. Comme compensation, deux Européens qui ont obtenu du Comité des études du Haut-Congo l'autorisation de venir s'établir à Vivi, afin d'exploiter commercialement la région, pour le compte d'une maison belge, arrivent dans l'après-midi du même jour.

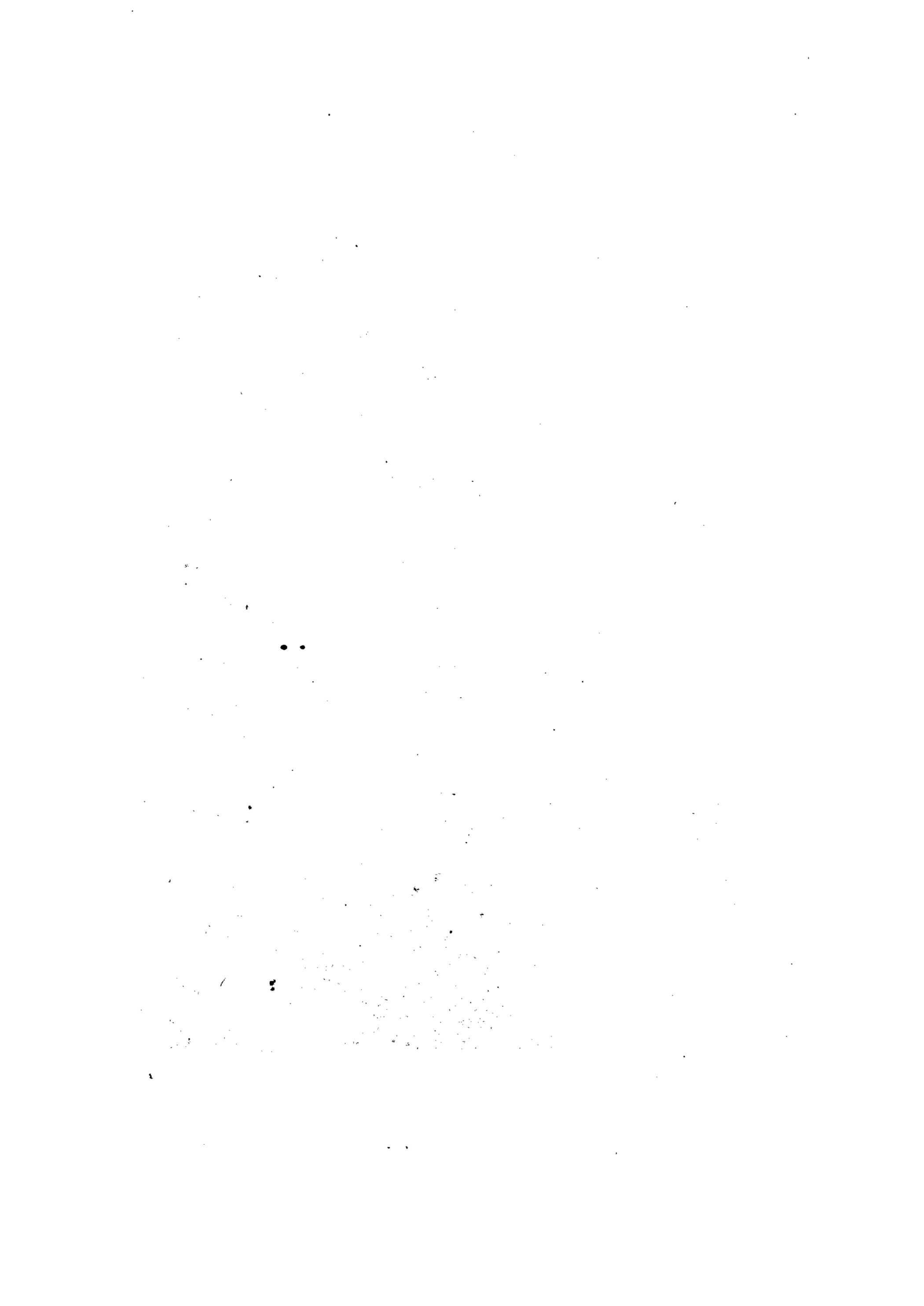
Le 2 juin, nous nous mettons une quatrième fois en route pour notre camp, avec le matériel mentionné plus haut et un convoi de mulets et d'ânesses, chargés d'une provision de riz et de haricots qui nous sera d'un grand secours.

Soixante nouveaux indigènes venant des districts de Nsanda, Vivi et Koulou, viennent nous prêter main-forte pour le transport du matériel. Alors nous avançons rapidement.

Dès à présent, le sol, bien battu, de notre route, a pris de la dureté, et son état de sécheresse lui donne l'air d'une belle grand'route de pays civilisé.



LES CHUTES DE YELLALA, VUES DE LA RIVE GAUCHE.



Le 6 juin, arrivée à l'ancien camp sur le bord du plateau de Mgangila qui domine la gorge de Buffalo ou Mpagassa. C'est la région la plus froide de tout le pays. De tous côtés, sauf au sud, le sol s'abaisse brusquement vers la gorge et les ravins d'alentour, de sorte que la contrée est exposée à tous les vents. Aussi, quand souffle la bise du Nord-Ouest, tous, nègres comme blancs, se sentent-ils pris d'un frisson qui contracte les physionomies. Nos muets compagnons, les mulets et les ânesses, proclament ce désagréable changement de température par leur poil qui se hérissé, leurs oreilles qui retombent, leurs têtes qui penchent vers le sol; tandis que les chiens évitent le souffle glacé du vent, en se retirant dans nos huttes, où ils se couchent et se replient sur eux-mêmes, pour se réchauffer et dormir.

Ce mois-ci, l'aspect de la terre et du ciel semble compatir à nos souffrances en les partageant. L'herbe dessèche, la rouille s'étend sur les tas d'hématite; les sommets chauves des collines paraissent plus solitaires et plus solennels; le ciel si capricieux et si variable pendant la saison des pluies, alors qu'il passe constamment d'un noir intense à un bleu étincelant, reste désormais morne, gris, vierge de toute teinte claire ou chaude, ne présentant plus, à l'horizon, que de grandes taches sombres formées par les nuages qui ternissent la clarté du jour, obscurcissent la vue et rétrécissent la perspective.

Le 7 juin, les chaudières et machines de l'*En-Avant* étaient déjà débarquées et le 9, les fourgons, de retour à la station de Vivi, prenaient un cinquième chargement.

Nous voici au 14 juin, repartant pour notre camp de l'intérieur avec l'allège d'acier et les deux voitures chargées de feuilles de tôle pour la construction d'un magasin à Manyanga. Nous nous rapprochons du camp avec ce fardeau, lorsque des courriers quotidiens nous apprennent que le Danois Martin Martinson est malade, et, le 19, lorsque j'arrive, je constate qu'il est en proie à un accès très grave de fièvre typhoïde à laquelle le malheureux succombe le 20, vivement regretté, car l'expédition perd ainsi un des membres dont elle attendait le plus de services.

Dans l'après-midi du même jour, me voilà, pour la première fois depuis le commencement de cette expédition, atteint, à mon tour, d'un mal qui menace de dégénérer en une longue fièvre bilieuse. Le jour suivant, je me lève pour assister à l'enterrement de notre pauvre jeune Danois, mais suis obligé de reprendre le lit, où le délire me retient jusqu'au 27. Dans l'interval, les fourgons sont allés à Vivi, et en sont revenus avec la seconde des allèges d'acier placée sous la surveillance des chefs zanzibarites, hommes dévoués et disciplinés.

Le 28, retour à Vivi, où je trouve tout en bon état.

3 juillet. — Les fourgons quittent de nouveau Vivi pour l'intérieur, avec un chargement de ballots de drap pesant 4,000 kilogrammes.

Le 7, nous sommes réinstallés au camp qui domine le fleuve Buffalo. Estropié par un ulcère au pied, il m'est impossible de prendre de l'exercice. Froid intense dont ne préservent point les plus chauds vêtements. La température minima est jusqu'ici de 17 degrés (1). Cependant, bien qu'elles ne fassent pas baisser le thermomètre, les rafales de vent qui soufflent au fond des gorges et balayent les nuages au-dessus de notre camp, avivent terriblement le sentiment de désolation qui s'est emparé de nous.

Des messagers revenant du camp annoncent que Swinburne est atteint d'une fièvre gastrique ; je lui écris de ne point se décourager.

Le 10, arrivée à Mayeka Manguba avec le chargement de ballots de draps.

Tandis que le personnel retourne à Vivi avec les fourgons vides et le convoi de mulets qui doivent nous rapporter des provisions de riz, de poisson, etc., je remonte le fleuve sur la baleinière d'acier, en vue de chercher l'emplacement d'un nouveau camp sur la rivière Boundi.

Ce fleuve est navigable sur une étendue de deux kilomètres et demi. Nous trouvons un lieu de campement derrière la mince ceinture de bois qui en orne les rives. Le gibier est abondant ici. Malheureusement, les moustiques et les taons abondent aussi, et les eaux jaunes de la crique recèlent de nombreux crocodiles. Cependant, les dix plaies d'Égypte se fussent-elles donné rendez-vous que nous devrions bien nous y faire, car il n'existe pas d'autre endroit par où puissent passer les fourgons.

Rentré le jour suivant à Mayeka Magounba, je selle une mule et pars pour Vivi, où j'arrive le soir.

Un débat fort vif résultant d'un conflit d'opinions qui a surgi entre les indigènes de Vivi et les représentants de la maison belge venus pour exploiter commercialement la contrée, me retient pendant plusieurs jours à la station, où je dois jouer le rôle d'arbitre et médiateur. En fin de compte, tout se dénoue de la façon la plus heureuse. Les chefs indigènes, qui avaient fait preuve de dispositions un peu trop agressives, et les blancs, qui s'étaient montrés trop peu coulants, s'embrassent en se jurant une amitié éternelle, et les vieilles caronades de fer de la Montagne de Vivi vont bruyamment donner le signal du commerce à tout le pays environnant.

Pendant ce temps les fourgons ont transporté le dernier des gros charge-

(1) Voici le tableau des différences thermométriques constatées le 7 juillet en degrés centigrades : 6 heures matin, 17° ; 9 heures, 18° ; 10 heures 30 minutes, 20° ; 1 heure soir, 22° ; 3 heures, 21° ; 4 heures 30 minutes, 20° ; 6 heures, 18° ; 8 heures, 18° ; 10 heures, 18°.

ments et le personnel les a laissés derrière lui à Makeya Mangouba. L'équipe de pionniers, renforcée de cinquante indigènes de la côte, de soixante-trois naturels de l'intérieur, et d'un petit convoi de mulets, fait maintenant la navette entre Vivi et le camp, avec les petits chargements de provisions, conserves, farine, fruit, riz, etc.

Dès le 30 juillet, nos courses entre Vivi et Makeya Mangouba sont terminées, tous les objets nécessaires sont réunis au camp (1).

Depuis le 21 février, jour où je suis parti pour Isangila en vue d'explorer le pays pour la construction d'une route, nous avons parcouru dans nos allées et venues de Vivi au camp de Makeya Mangouba une distance totale d'environ 1,550 kilomètres. Cette distance, divisée en 160 jours, donne une moyenne de plus de neuf kilomètres et demi par jour.

Et, malgré ces marches constantes, ce travail, ces pénibles efforts, ce sacrifice de vie humaine, nous n'avons encore couvert que trente-cinq kilomètres de la distance qui nous sépare de Stanley-Pool ! N'importe; en dépit de toutes les difficultés, nous parviendrons bien quelque jour au Pool, à force de patience, de résolution, de continuité dans le labeur.

A mesure que je vieillirai ce chapitre et celui qui suit, finiront par prendre à mes yeux l'aspect d'une fable, d'une légende, bien qu'il constitue le récit exact des événements. Je n'y ai point relaté la dixième partie des déboires que nous avons essuyés pendant cette période, mais j'en ai dit assez pour bien marquer que ç'a été notre période de lutte, d'efforts (2).

(1) Voici les quantités d'articles que nous avons transportés jusqu'à cette date:

Provisions consommées	276 sacs de riz et de haricots.
Provisions au camp	233 » » »
Tentes, bagages, draps, perles, fil de fer, outils, mâts, rames, cordages, voiles, huiles, feuilles de zinc, clous, forges, poudre, planches, mobilier.	874 charges de 60 livres.
Steamer <i>En-Avant</i> , steamer <i>Royal</i> , deux allèges d'acier et accessoires.	430 » » »
En tout. . . .	1,830 charges, près de 54 tonnes.

(2) Voir Appendice, annexe AJ.

CHAPITRE NEUVIÈME

DE VIVI A ISANGILA (SUITE).

SOMMAIRE: Lutété, le chef agressif. — Son jugement et sa condamnation. — La loi Fiote. — La hache dans la forêt. — Nostalgie. — Notre premier orage. — Un jour de repos. — Arrivée du Comte Savorgnan de Brazza. — Ses voyages et aventures. — La pointe de Ngoma. — Un tour de force. — Création d'une route autour de la pointe. — Isangila. — Le capitaine Anderson. — Une année de progrès. — Nos épreuves et nos pertes.

Nous venions d'arriver à Makeya Mangouba avec nos derniers chargements, quand se produisit mon premier démêlé avec un indigène de cette région.

Le jeune employé anglais, M. Swinburne, qui était l'urbanité en personne, m'avait fait, comme d'habitude, un récit des incidents survenus pendant mon absence. Il me rapporta notamment la brutale conduite d'un indigène s'appelant Lutété, un des chefs du plateau de Banza Lounga. Cet indigène était venu au camp, avait défendu de vendre quoi que ce soit aux blancs, et après avoir accablé d'injures les trois Européens leur avait craché au visage. Mes noirs confirmaient la chose. Personne ne savait ce qui avait pu motiver cet acte de violence, le chef n'ayant pas lui-même fourni d'explication et s'étant contenté de dire que le débarcadère lui appartenait (ce qui était faux) et qu'il ferait voir aux blancs venus de la mer de quel bois il était fait.

J'hésitais encore à ajouter foi à ce récit, quand M. Swinburne pénétra dans ma tente pour m'annoncer que le même chef venait de faire une nouvelle apparition, se comportant comme la première fois, et maltraitant surtout ceux des indigènes qui vendaient des poulets et des bananes aux ouvriers affamés, arrivés à l'instant avec moi de Vivi. Je quittai ma tente et apercevant, notre homme qui jouait énergiquement du bâton sur le dos des nègres, je le pris par le bras et le reconnus pour un chef à qui j'avais fait, quelques

jours avant, un fort beau cadeau, sur sa promesse de mettre à ma disposition deux ouvriers indigènes pour les travaux de voirie.

Il leva la main sur moi d'un air menaçant, mais non assez vite pour parer une gifle retentissante.

Alors, au comble de la furie, il voulut prendre son fusil des mains de l'esclave chargé de porter ses armes. Mais avant qu'il n'eût eu le temps de faire un malheur, la foule des pionniers l'avaient entouré, fait prisonnier et mis hors d'état de nuire.

Nous donnâmes aussitôt à ses gens l'ordre de déguerpir, de prévenir le doyen des chefs de Banza Loungou de cette capture, et de lui annoncer qu'il aurait à payer une rançon, en raison des mauvais traitements infligés aux miens par Lutété, et des menaces proférées par celui-ci contre moi-même.

Les indigènes de Nsanda que nous avions avec nous et qui avaient été témoins de l'affaire, nous furent d'une grande utilité dans les négociations qui suivirent. Les coutumes locales, si profondément despotiques, veulent que celui qui a engagé la querelle en paie les frais, s'il a eu le dessous. C'est la loi Fiote (nom du dialecte qu'on parle sur le Bas-Congo) et la loi Fiote est aussi invariable que celle des Mèdes et des Persans.

Le doyen des chefs de Banza Loungou arriva le lendemain. De nombreux témoins comparurent. L'arbitre se prononça contre l'agresseur. Il fut condamné à me payer quatre porcs et quatre chèvres. Je me contentai d'un porc et de trois chèvres, à la condition que Lutété mit à ma disposition les deux ouvriers indigènes dont je lui avais payé les services par anticipation, et que lui-même se chargeât de porter successivement pour nous, à Vivi, trois lettres. Cette sentence fut religieusement exécutée, les deux ouvriers travaillèrent fort bien, Lutété lui-même joua loyalement son rôle de messenger, et bien lui en prit, car, pour l'en récompenser, je lui fis remise complète de son amende, avant de quitter Vivi pour la dernière fois.

Le 3 août, nous commençâmes à charger l'*En-Avant* et les allèges de marchandises et de matériel pour le nouveau camp à établir sur le fleuve Boundi, et avant la fin de la soirée, nous avons déjà transporté quarante hommes et 265 chargements représentant un poids total de 7,950 kilogrammes.

Dès le 9 août, à trois heures de l'après-midi, l'ancien camp de Makeya Mangouba avait été complètement évacué; tout le personnel et le matériel de l'expédition ouvrière était réuni au stationnement nouveau; et le 10, nos haches taillaient vigoureusement dans les forêts et les jungles épaisses qui bordaient le Boundi.

Pendant dix jours consécutifs, les bûcherons travaillèrent à abattre les

magnifiques piliers naturels de bois de teckes d'acajou, les gâiacs, les cotonniers. D'heure en heure, le fond des ravins répercutait le bruit saisissant que faisaient dans leur chute les « monarques de la forêt », tandis que dans les nombreuses gorges et sur les flancs rocaillieux du plateau d'Inga, situés à notre droite, les pelles et les houes creusaient avec acharnement.

Quelques indigènes nous avaient suivis jusqu'à cette région éloignée et solitaire, pour nous vendre des victuailles. Ils apportaient avec eux des patates, des bananes, des poulets et des œufs. Pour prélever le moins de provisions possible sur le stock de Vivi, M. Swinburne, l'intendant et commissaire du camp, achetait tout ce qu'on venait nous offrir. Notre consommation de riz était de 200 kilogrammes par jour. Tout accident survenant à nos convois de provisions eût gravement compromis notre situation et retardé nos travaux, car nous étions maintenant à quarante kilomètres de notre base d'opérations, dans un pays inhabité et inhospitalier. Le voyage à Vivi et retour, à travers une contrée si pauvre, ne pouvait s'effectuer, sans danger pour les bêtes de somme, en moins de six jours, et, dans l'intervalle, nous consommions une quantité de provisions équivalente à douze chargements de mulets. Plus nous avançons, et plus cette question de l'approvisionnement prenait d'importance.

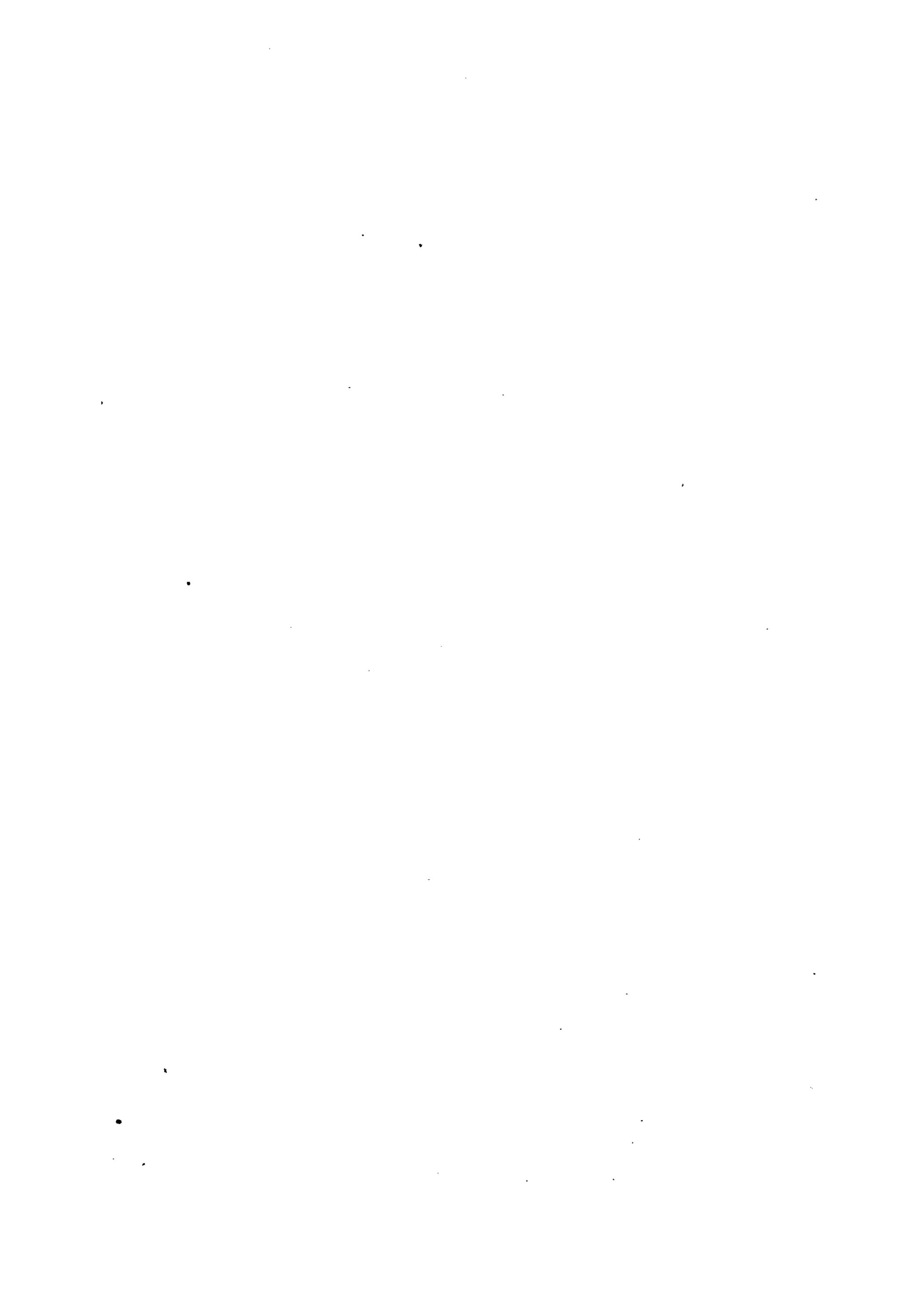
A la date du 4 septembre, nous avons atteint la rive gauche ou septentrionale du fleuve Louenda, c'est-à-dire que nous avons effectué un trajet d'environ 160 kilomètres. Les Européens et les malades, dont le nombre augmentait toujours et représentait maintenant le sixième ou le septième de notre effectif, avaient été laissés sur le fleuve Boundi, pour garder le camp et les marchandises, démonter les steamers et emballer le tout.

Chaque jour, après avoir tracé la ligne de la route et planté les piquets, je prenais les devants et voyageais à travers les hautes herbes et les jungles pour choisir le tronçon de route sur lequel on travaillerait le lendemain; puis, je faisais, pour revenir au camp, un large détour par un terrain giboyeux où je chassais et où je réussis à tuer en tout vingt et un antilopes et trois buffles. L'intendance n'avait pas à s'en plaindre, car cela lui permettait de servir presque chaque jour de la viande fraîche au personnel, et même quelquefois d'en économiser assez pour en faire l'échange contre les légumes apportés par les indigènes de Nsekolo. Des dons faits à ces indigènes nous amenèrent de plus quelques recrues nouvelles pour les travaux de voirie; tant et si bien que nous finîmes par compter parmi nos ouvriers, soixante-trois aborigènes.

Entre les fleuves Louenda et Loulou, nous pratiquâmes une route pierreuse et rectiligne, évitant ainsi plusieurs kilomètres de pays sauvage et presque



L'ASCENSION DU MONT NYONGENA



impénétrable. Sur le fleuve Loulou, nous nous trouvâmes à l'heure du reflux au milieu d'immenses blocs de granit bleu enfoncés en partie dans le sable, mais que les eaux du Congo entouraient et submergeaient au moment de la crue. Il était évident que nous serions obligés d'imaginer toutes sortes d'expédients pour éviter d'être nous-mêmes surpris et cernés par le flot.

De l'autre côté de l'embouchure du Loulou, s'élève l'extrémité du Mont-Nyongena, terriblement escarpé, entrecoupé de précipices et couvert, à sa base, de grosses roches. Des blocs de granit à moitié enfouis dans le sol, hérissent le flanc de la montagne. Il faudra les excaver et les rouler de côté pour en débarrasser la route que doivent suivre les fourgons.

Heureusement, les eaux fraîches et cristallines du Loulou coulent sous nos pieds, dans le golfe caverneux que nous apercevons à notre gauche. Elles nous fourniront de quoi apaiser notre soif au moment où nous tenterons l'escalade du Nyongena, sous les rayons brûlants du soleil.

Une fois sur le sommet de cette montagne, nous sommes à 105 mètres au-dessus du Congo. Le Nyongena s'élève en pente brusque au-dessus de la rivière, et s'étend, en une masse compacte, de l'embouchure du Loulou jusqu'à 600 mètres de la baie de Ngoma.

Sa cime et celui de ses flancs qui fait face au fleuve sont garnis de bois touffus, où les plus précieuses variétés d'arbres se sont donné rendez-vous, tandis que les eaux se jettent en grondant contre les masses de grès noir qui parsèment le pied de la montagne.

Sur le terrain plat et sablonneux des environs s'épanche la rivière Boula qui arrose le versant occidental de la formidable Montagne de Ngoma.

Nous allions nous mettre en devoir de tailler dans les bois de Nyongena, lorsque nos auxiliaires indigènes manifestèrent une crainte fort vive. « De mauvais génies, bien pires encore que ceux d'Inga, gardent ces bois », disaient-ils », et plus d'un malheureux de l'intérieur, ayant osé s'aventurer dans ces profondeurs ténébreuses, a disparu pour toujours aux regards des autres humains ».

Mais lorsque ces timides virent nos ouvriers ordinaires s'aligner, planter hardiment leurs haches dans le bois, abattre tour à tour les géants de la forêt, pratiquer des éclaircies, des trouées de lumière dans l'inconnu, ces superstitions s'évanouirent, et les indigènes consentirent à jouer, à leur tour, de leurs houes bien aiguisées et de leurs machettes, pour déblayer le sol et nous faire une route nette.

Le 18 septembre, nous atteignons la Boula, et, du fleuve Boundi jusqu'ici, notre route mesure près de vingt-cinq kilomètres.

Nous retournons, le lendemain, au camp. Tout y va bien. Albert, le

matelot danois, s'est acclimaté; il se livre aux plaisirs de la chasse et, grâce à lui, les malades et les convalescents reçoivent quotidiennement une portion de viande de buffle et d'antilope.

Le niveau du fleuve a monté de soixante centimètres pendant notre absence, bien que depuis le commencement de la saison la pluie ne soit tombée que pendant trois heures et cinquante minutes, en sept ondées distinctes.

Le 20 septembre, je profite d'une journée de repos pour rapporter au Comité les incidents signalés par les employés de la station de Vivi et ceux qui sont survenus dans l'intérieur.

Je m'efforce d'expliquer pourquoi les Européens succombent en si grand nombre, comme l'attestent les fréquents changements de personnel qu'il faut opérer à la station. On peut attribuer la mort de beaucoup d'entre eux à la nostalgie. Pendant quelque temps, les encouragements, les conseils paternels offerts aux jeunes Européens apaisent le « mal du pays »; mais la plus légère indisposition, produite par le moindre excès, fait renaître la mélancolie et la mauvaise humeur. Et quand ces accès deviennent chroniques, on finit par se lasser de lutter contre leur retour et par abandonner les malades à leur destinée. Les voyageurs éprouvés méprisent la nostalgie chronique comme les matelots vaillants méprisent ceux de leurs camarades qui ne parviennent pas à s'aguerrir à la longue contre le mal de mer. Mais le patient n'en souffre que davantage et bientôt son mal devient sans remède.

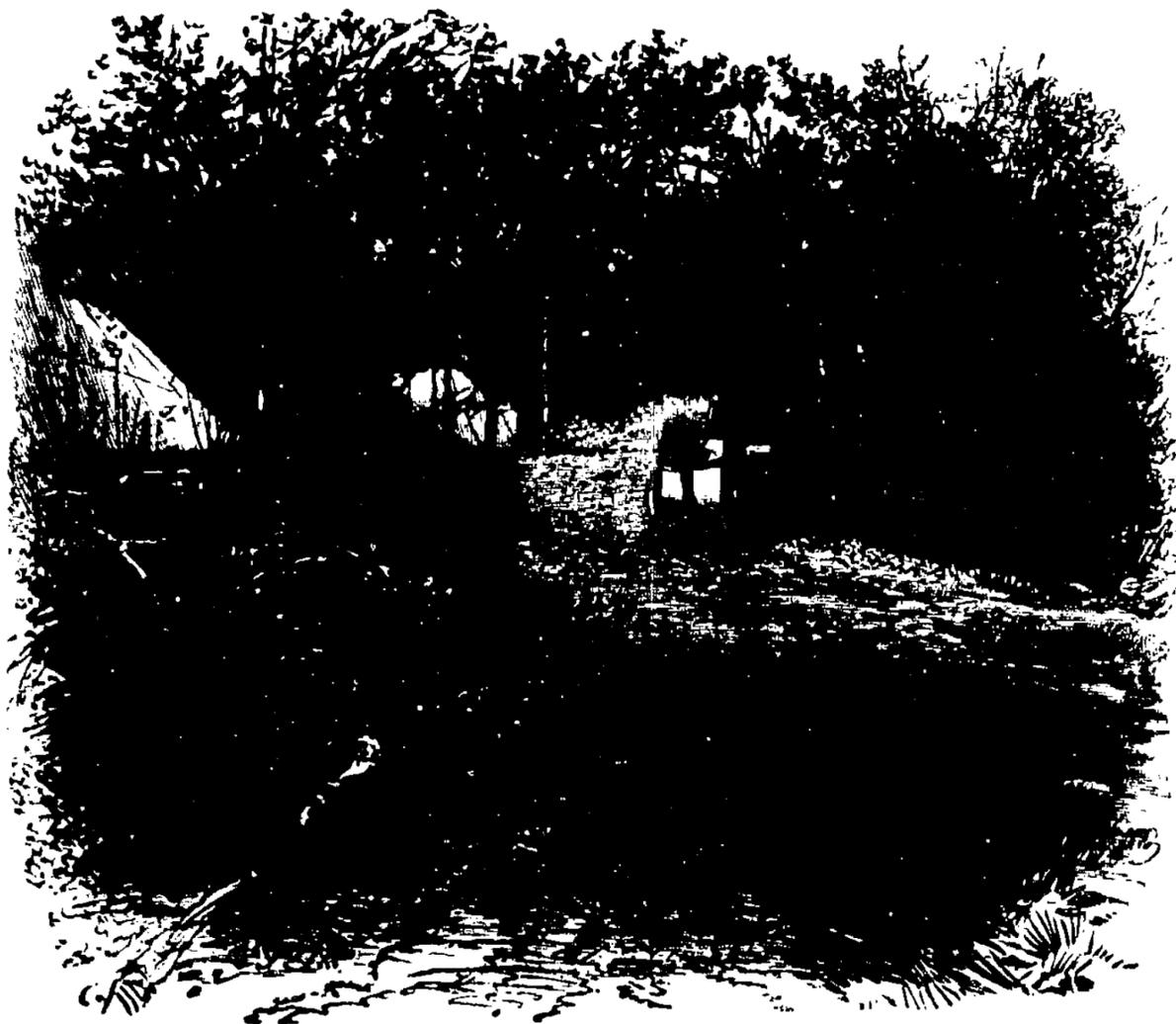
Dans ces derniers temps, des officiers portugais sont venu visiter Vivi; un consul britannique a rapidement exploré la station et ses environs; enfin, nous avons appris que deux missionnaires baptistes ayant tenté d'atteindre Stanley-Pool, par voie de Makouta, ont rencontré des dangers qui les ont forcés à battre précipitamment en retraite.

J'avise le Comité des études du Haut-Congo de l'arrivée de trois officiers belges, et à ce propos je le prie de ne pas m'envoyer un trop grand nombre d'Européens, l'expédition n'étant pas encore prête à recevoir des auxiliaires qui peuvent lui être à charge, en raison de leurs besoins spéciaux et de la fragilité de leur santé. Les Européens nous encombrent de leur bagage; leurs estomacs exigent une nourriture spéciale; ils sont sujets à des indispositions qui demandent beaucoup de soins. Tant que je serai encore dans ces solitudes désolées, le surcroît de travail qui pèse sur mes 110 hommes me rappellera cette brutale injonction de Pharaon: « Qu'on accable de travaux ces hommes, afin qu'ils aient de quoi s'occuper et qu'ils ne se repaissent plus de paroles de mensonges. Allez donc et travaillez,

car il ne vous sera plus donné de paille, et néanmoins vous rendrez tous les jours la même quantité de briques que vous rendiez lorsqu'on vous donnait des pailles. »

Le Comité d'études du Haut-Congo ne mérite nullement d'être comparé à l'injuste Pharaon, mais il n'en est pas moins vrai que les Européens qui arrivent en ce moment accroissent nos dépenses et nos difficultés, sans nous rendre un équivalent de services.

Un M. Nève est également arrivé pour diriger le bateau à vapeur *En-Avant* sur le Haut-Congo. On me rapporte, de plus, qu'un Européen a



ROUTE MONTANTE ET CAMPMENT DANS LA FORÊT.

fait son apparition à l'embouchure du Congo, et qu'après avoir tendrement contemplé la Pointe de Banana, il a fait volte-face et repris le chemin de l'Europe, sans même avoir eu le courage de venir voir Vivi.

Enfin, cette conclusion d'une de mes lettres au Comité résume nos travaux : « Nous avons construit trois ponts, comblé une vingtaine de ravins et de gorges, aux croisements des chemins, nivelé six montagnes, percé deux épaisses forêts de bois dur, et établi une route, absolument nette, de soixante kilomètres de longueur. »

A la date du 23 octobre, nous avons achevé de nous transporter sur la

rive gauche de la Louenda, ayant parcouru sans accident 520 kilomètres en trente-deux jours.

Relevé sur mon journal la note suivante écrite le 19 octobre :

« Hier, à quatre heures de l'après-midi, à la suite d'une journée excessivement chaude, le ciel s'est couvert de nuages, du côté de l'Est. Un grand vent, traversé par des rafales dont chacune durait quelques minutes, s'est mis à souffler, tandis que les nuages, d'un noir d'encre, fuyaient dans la direction du Nord et de l'Ouest. Bientôt, l'horizon s'est assombri au Sud comme ailleurs, et un grand calme, solennel comme le calme de la mort, a plané sur toutes choses; enfin, les nuages ayant couvert de leurs ténèbres tout le vaste espace du ciel, la pluie (la première de la saison), annoncée par quelques grondements de tonnerre et quelques zigzags d'éclairs, est tombée par torrents jusqu'à minuit, au milieu d'un vent terrible qui a continué à souffler jusqu'à l'aube. Pareil vent doit nécessairement endommager les routes et les ponts, et il faut s'attendre à ce que nos opérations en éprouvent un certain retard. »

C'est sur le Nyongena que nous plantons notre nouveau camp, à deux kilomètres et demi de la Louenda. Du haut du Nyongena, on a vue sur le torrentueux fleuve Loulou et sur une grande étendue du Congo, entrecoupé, de kilomètre en kilomètre, par des rapides qui se précipitent vers les cataractes d'Inga.

Dès le 2 novembre, l'*En-Avant* est monté sur le grand fourgon d'acier, qui stationne au pied de la montagne, prêt à entreprendre la plus rude ascension que nous ayons osée jusqu'à présent, l'inclinaison du terrain étant d'un mètre sur quatre. Formidable travail que cette ascension. Il nous impose toutes sortes de précautions et de préparatifs. Le personnel du camp se rassemble au complet pour hisser le wagon et l'on se met à l'œuvre, en poussant en chœur un cri qui rappelle le « Ho! hé! ho! » des marins pendant la manœuvre. Le moindre malentendu, un ordre mal interprété, un léger mouvement de recul du wagon sur la pente roide pourrait provoquer un malheur. Les surveillants vont et viennent sans cesse, gesticulant, s'enrouant à force de commander, ranimant les courages qui mollissent, réprimandant ceux dont les bras semblent vouloir lâcher prise. Enfin, au bout d'une heure, cette espèce d'assaut a réussi; nous avons gravi le flanc de la montagne et nous atteignons le sommet au cri de : « Hip, hip, hourrah! » qui sort à la fois de toutes les poitrines.

Le steamer ayant été démonté et déposé à terre, nous redescendons avec le wagon pour prendre le *Royal* et le hisser à son tour de la même manière.

Bref, le second jour après notre arrivée au Loulou, tous les bateaux, chaudières, machines, meubles, etc., étaient rassemblés au camp.

Dès la date du 6 novembre, nous sommes établis dans une localité dominant le panorama de la montagne et de la Pointe de Ngoma, à la naissance d'un contrefort qui incline en pente douce vers le fleuve Boula, lequel s'épand, comme je l'ai déjà dit, à travers un pays plat et sablonneux entre la Pointe de Ngoma et l'extrémité orientale du Mont-Nyongena.

De ce stationnement, on aperçoit le Congo jusqu'aux chutes d'Isangila, ainsi qu'une baie qui affecte la forme d'un lac et qui est située sur un bras tortueux du fleuve coulant vers les rapides de la Pointe de Ngoma. La Montagne de Ngoma se dessine, altière, à l'horizon et paraît offrir un insurmontable obstacle aux progrès de notre marche.

Entre notre camp et le pied de la montagne se déroule la large et profonde vallée de la Boula, située à 180 mètres au-dessus de notre lieu de halte et à 450 mètres au-dessous de la cime du Mont-Ngoma. A gauche du camp, une vaste chaîne de hauteurs parsemées de bosquets et de bouquets de palmiers qui indiquent l'emplacement des villages; et, bien qu'ils ne soient pas visibles, il y a là-bas des abîmes, des ravins sans fond, des creux de terrain au milieu desquels coulent le Loulou et ses affluents.

Le 7 novembre étant un dimanche, tout le monde se repose. Les ouvriers secouent la poussière rougeâtre dont une semaine de travail les a couverts; d'autres partent pour la chasse, emportant la promesse d'une récompense pour le cas où ils rapporteraient beaucoup de gibier, car la viande se fait maintenant assez rare; d'autres, enfin, vont flâner dans les villages voisins pour y chercher des victuailles ou pour bavarder agréablement avec des amis de vieille date.

C'est avec joie que, de notre côté, nous accueillons le repos du dimanche, mes collaborateurs européens et moi. Cependant, il me tarde tellement d'examiner comment nous arriverons à contourner l'ancienne Montagne de Ngoma, que depuis le lever du jour j'explore la Pointe de Ngoma, soupçonnant que là seul se trouve une voie qui nous permettra d'éviter la haute montagne. Rentré au camp à dix heures, j'aperçois tout à coup le jeune Lutété-Kouna, de Nsanda qui accourt à toutes jambes, comme s'il avait quelque communication importante à nous faire. Ce jeune nègre m'aborde précipitamment et me tend un papier sur lequel est tracé au crayon ce nom : **LE COMTE SAVORGNAN DE BRAZZA**, *enseigne de vaisseau*.

Je suis excusable de n'avoir pas su me rendre compte à cette époque du mérite de ce voyageur. Lorsque je quittai l'Afrique en 1874, je n'avais

jamais entendu parler de lui, et en 1878, pendant mon séjour en Europe, on ne m'avait fait connaître qu'incidemment les explorations qu'il avait faites, en compagnie de MM. de Compiègne, Marche et Ballay, à l'Ogoué.

Je me retourne du côté de Lutété-Kouna et l'interroge sur sa rencontre avec M. de Brazza. Lutété se met alors à raconter avec empressement la surprise qu'il a éprouvée, en entrant dans le village de Ndambi Mbongo, à la vue d'un grand homme blanc.

— C'est un *Francese* (un Français), à ce qu'il dit, ajouta Lutété. Il tirait



M. SAVORGNAN DE BRAZZA.

sur les arbres avec un fusil dont les coups se succèdent rapidement. Dites-moi, Boula-Matari, pourquoi les blancs tirent-ils sur les arbres? Est-ce pour tuer les mauvais génies?

— Peut-être, mon enfant. Mais n'avez-vous rien de plus à me dire?

— Si fait. Quand l'homme blanc a appris que je faisais partie de votre suite, il m'a remis ce papier en me priant de vous l'apporter.

Une heure plus tard, l'explorateur français fait son apparition. Il est coiffé d'un casque, vêtu d'un uniforme bleu d'officier de marine, chaussé

de guêtres brunes, et suivi d'une escorte de quinze hommes, pour la plupart matelots gabonais, armés de carabines Winchester à répétition.

M. de Brazza est de haute stature. Il a le teint basané et paraît exténué de fatigue. Je l'invite à entrer sous ma tente et à déjeuner avec moi.

Je ne m'exprime en français qu'avec la plus grande difficulté; l'anglais que parle M. de Brazza n'est pas des meilleurs. Cependant, nous parvenons à nous comprendre mutuellement. Mon hôte ne tarit pas sur ses voyages, sur son séjour à Bruxelles, sur ses entrevues avec le président du Conseil de l'*Association Internationale africaine*, sur le Congo et le parti qu'en pourraient tirer la France et la civilisation.

J'apprends de sa bouche que sa première expédition sur l'Ogoué a duré trois ans et demi, qu'il n'a pu pénétrer que jusqu'à une distance de 500 kilomètres; enfin, que ce qui s'est passé à cette occasion l'avait déterminé à voyager désormais sans compagnon, afin de ne pas être contrarié dans ses projets par l'irrésolution et la timidité de camarades auxquels on est toujours plus ou moins obligé de céder.

Dans ce premier voyage, M. de Brazza avait dépensé de l'argent en quantité et avait perdu une chose encore plus précieuse : son temps. La région qu'il avait traversée était neuve, c'est-à-dire inconnue. Les indigènes qui la peuplaient étaient sauvages, ombrageux à l'égard des blancs, pleins de caprices, peu fidèles à leurs engagements et partagés entre le désir de se procurer les marchandises apportées par les Européens et la crainte superstitieuse, irréfléchie, que leur inspirait toute innovation.

M. de Brazza avait éprouvé une amère déception le jour où il avait atteint le fleuve Alima et qu'il s'était vu empêché d'en explorer le cours par l'irrésolution de quelques-uns de ses compagnons et l'hostilité des indigènes. C'est alors qu'il avait secrètement résolu de revenir quelque jour et d'achever sa découverte. Toutefois, lors de son retour en Europe — 1878 — il apprit que j'avais exploré la Loualaba et le Congo, et il comprit alors que l'Alima était un des tributaires du Congo. Il était rentré en Europe, malade et harassé; mais ayant à la longue recouvré ses forces, il avait repris le chemin de l'Afrique et, bien équipé, s'était mis en devoir, vers février 1880, de remonter de nouveau l'Ogoué. Les efforts qu'il avait faits, pendant son premier voyage, pour apprivoiser les indigènes portaient maintenant leurs fruits; toutes les tribus lui envoyaient tour à tour un contingent d'auxiliaires, les chefs l'aidaient, et, en fin de compte, il avait pu gagner Stanley-Pool. Après avoir établi un poste dans cette localité, il avait poussé jusqu'à environ cinquante kilomètres de la rive septentrionale du Congo, et, après treize jours de marche dans une direction parallèle à celle

du fleuve, il avait pénétré dans le village de Ndambi Mbongo, où on l'avait avisé de ma présence dans le voisinage.

Après s'être reposé pendant deux jours dans mon camp, M. de Brazza se mit en route pour Vivi, avec quelques-uns de mes hommes de peine indigènes chargés de porter son léger bagage. Il fit une courte halte à Vivi, puis s'embarqua sur un de nos steamers pour Banana, d'où il se rendit, par paquebot, au Gabon.

Pendant son séjour dans mon camp, M. de Brazza, toisant l'énorme et massive Montagne de Ngoma, m'avait dit : « Il vous faudra six mois pour franchir cette montagne avec vos fourgons. Votre équipe est beaucoup trop faible pour la tâche que vous avez à accomplir. Elle devrait être portée à 500 hommes au moins. »

Réflexion fort juste, mais, comme il était impossible d'obtenir des renforts et qu'on ne fait pas des hommes sur commande, il ne nous eût servi de rien de nous arracher les cheveux en déplorant notre impuissance. La consigne était de marcher, de pénétrer dans l'intérieur avec notre précieux matériel et d'établir partout des stations. Il fallait obéir.

Je me mets donc de nouveau à explorer la Pointe de Ngoma, et tandis que mon personnel transporte les bagages et le camp au pied du Ngoma j'inspecte minutieusement les flancs abruptes de la montagne. D'un côté, le fleuve nous barre complètement le passage. Le courant est tellement violent sur un espace de 400 mètres qu'il est impossible d'en faire un tronçon de notre route. A terre, l'échine de la montagne descend presque à pic vers un rapide. Mais à six mètres environ de la chute d'eau, on découvre des sentiers d'animaux serpentant entre d'immenses blocs de rocher jusqu'à la terrasse boisée qui prend naissance au-delà de la Pointe. Serait-il possible de transplanter quelques-uns de ces rocs et d'en former un mur le long du fleuve? Combien de temps demanderait un pareil travail?

Après avoir tout bien pesé et avoir calculé le nombre et l'étendue des ravins et des cours d'eau qu'il faudrait franchir pour atteindre Isangila, je me décide à choisir la Pointe de Ngoma comme théâtre de nos opérations.

Le personnel se partage en deux équipes : l'une pour exécuter les travaux les plus difficiles, l'autre pour amasser dans le voisinage des pierres dont on puisse faire des matériaux de construction. Après avoir abattu quelques grands arbres, de douze mètres de hauteur, nous les portons à la Pointe, nous commençons à en planter un, nous attachons à ses branches les plus élevées une corde solide et, à l'aide de cette espèce de levier, nous tentons de soulever un des blocs de rocher qui garnissent le flanc de la montagne.

Le succès couronne nos efforts. Le gros roc pivote sur lui-même, il descend, et vient former une base solide sur laquelle nous empilerons d'autres morceaux de granit. Vingt fois nous répétons l'opération, et, au bout de six jours, nous avons aligné une solide rangée de rocs qui doit nous servir de fondations. Il faut que celles-ci aient atteint une longueur de près de 200 mètres avant que nous puissions empiler de quoi former un mur ; mais à mesure que nous avançons, notre voie s'élargit naturellement, puisque la pente de la montagne s'éloigne peu à peu du fleuve qui en baigne la base. Tout le monde alors redouble d'énergie, les rocs s'entassent, le mur se hausse et, à la longue, notre conviction est faite : nous franchirons le Ngoma !

Le 24 novembre, au moment où les travaux touchent à leur terme, un jeune Belge, le lieutenant Valcke, officier du génie, survient. Nous le prions de faire sauter une douzaine de rocs qu'il est impossible de déplacer par les moyens ordinaires et qui gênent terriblement la perspective. Bien que notre jeune ami souffre de la dyssenterie, il se met à l'œuvre ; et pendant qu'il termine sa tâche, nous achevons la construction de notre chaussée, nivelée maintenant avec soixante centimètres de terre. Il en résulte que nous possédons désormais une solide et large route, contre laquelle le fleuve, endigué, dompté par notre muraille, se rue, furieux et impuissant.

Les indigènes de Ndambi Mbongo et d'Isangila, qui sont venus régulièrement contempler tous les jours le spectacle animé de nos travaux, applaudissent avec enthousiasme. Ils me confirment le titre qui m'a été décerné à Vivi. De même que les Romains donnèrent à Scipion le nom d'Africain, les indigènes m'appellent Boula-Matari, le « casseur de rocs », et, chose étrange, ce sobriquet voyage beaucoup plus vite que moi-même le long du fleuve.

Une fois les forêts percées et une route taillée à travers deux ou trois collines encombrantes, nous avons devant nous un excellent point d'embarquement, à 1,100 mètres de la chaussée. Le 8 décembre, les fourgons franchissent cette voie nouvelle d'emblée, sans un arrêt, et voilà leurs chargements déposés dans le camp que nous avons établi au milieu de la forêt.

En tout, nous avons consacré à ce grand travail trente journées.

Le lieu de notre nouveau stationnement s'appelle Khonzo. Une trentaine d'indigènes, recrutés dans les villages qui bordent le flanc occidental du Ngoma, nous aident à transporter nos bagages, tandis que le mécanicien Flamini prépare le *Royal* en vue d'une exploration du fleuve. C'est à ce

moment qu'arrive à point nommé M. Paul Nève, jeune mécanicien fort intelligent, un peu débile, mais plein de bonne volonté et qui nous aide à appareiller de même l'*En-Avant*.

La note suivante, figurant sur mon carnet à la date du 14 décembre, signale les tracas journaliers que nous donnent nos nouvelles recrues, tracas occasionnés principalement par la pénurie de viande et l'absence complète des premières nécessités de la vie :

« Albert Christopherson va un peu mieux. Voilà huit jours qu'il est souffrant, et sa physionomie en est altérée, mais il y a tout lieu d'espérer qu'il en reviendra.

» Le lieutenant Valcke est de nouveau en proie, pour la quatrième fois en vingt jours, à un accès de dysenterie. Chaque fois qu'il se lève, cependant, il fait preuve de beaucoup d'activité. »

Vers cette date, je m'embarquai sur le Congo, à bord du *Royal*, et eus lieu de me féliciter de cette excursion, car je découvris que le fleuve pouvait être utilisé comme prolongement de notre route jusqu'à une distance de deux kilomètres et demi d'Isangila. Il ne nous fallut que quatre-vingts minutes pour remonter le fleuve jusqu'à cette localité, et trente seulement pour revenir.

Ouadhi-Rehani, à la tête de cent hommes, acheva l'établissement des communications par terre, tandis que les steamers transportaient notre matériel par eau.

Dès le 30 décembre, nous n'étions plus qu'à 1,200 mètres d'Isangila. Et nous calculâmes qu'une fois établis dans cette localité, nous aurions construit une route de quatre-vingt-trois kilomètres.

Laissant le camp sous la garde du lieutenant Valcke, de MM. Swinburne, François Flamini, Albert Christopherson et Paul Nève, je partis le 3 janvier pour Vivi, où j'allais chercher de nouveaux fourgons qu'on nous avait envoyés et une nouvelle allège d'acier laissée sur le Boundi. Arrivé à Vivi le 6, j'y trouvai, outre le capitaine Anderson, le major Van Bogaert et deux autres officiers belges qui arrivaient à l'instant de Bruxelles avec un nouveau convoi de mulets.

Un court entretien avec le capitaine Anderson me révéla les services que cet officier était capable de me rendre. Il avait servi dans la marine marchande de la Suède comme capitaine de vaisseau, et avait autant retenu qu'il avait voyagé. Avec son aide, je réussis à modifier la forme de nos nouveaux fourgons, de façon à les adapter à notre genre de travail et à en tirer un meilleur parti.

Nous retournâmes alors au camp voisin d'Isangila, avec les fourgons,

l'allége et le reste du matériel. En arrivant (le 15 février), nous trouvons M. Swinburne en proie à une fièvre gastrique qui l'oblige à partir pour Madère, pour y faire une cure. La santé du lieutenant Valcke est également très ébranlée. Nous l'envoyons à Vivi, où il exercera provisoirement le commandement en second, jusqu'à ce que nous ayons besoin de lui et que son état lui permette de nous rejoindre.

Enfin, le 18 février, nous sommes installés au camp d'Isangila, au-dessus de la cataracte. Trois jours après, nous lançons nos bateaux sur le fleuve, et, nous embarquant à bord du *Royal*, nous commençons à diriger notre matériel sur un camp situé à l'extrémité de Long-Reach, c'est-à-dire à une distance de deux heures et un quart par eau.

C'est le 21 février 1880, on s'en souvient, que nous avons entrepris notre première reconnaissance, immédiatement après l'achèvement de la station de Vivi, pour explorer le pays jusqu'au point de débarquement où nous nous trouvons actuellement. Le 21 février 1881 — un an après, jour par jour — nous avons atteint notre but et sommes prêts à entrer dans une nouvelle phase de notre œuvre, phase qui différera essentiellement de celle qui vient de prendre fin.

En additionnant les marches et contre-marches effectuées pendant ces douze mois, nous arrivons à un total de 3,650 kilomètres, soit une moyenne d'environ dix kilomètres par jour. Cela pour avancer dans l'intérieur jusqu'à une distance de quatre-vingt-sept kilomètres. Qu'on retranche les jours de repos, la période de quatre-vingt-onze jours employés à la construction d'une route spéciale et bien nivelée pour nos fourgons : la moyenne des marches quotidiennes prouvera que chacun de nous a dû déployer une rare persévérance et se donner tout entier à son devoir comme à une tâche sacrée, dont le succès apporterait avec lui sa récompense.

Ce n'est pas précisément une partie de plaisir que nous venons de faire là, avec nos repas de haricots, de viande de chèvre et de bananes trempées, dans la lourde atmosphère des gorges du Congo, sous les rayons ardents du soleil réfléchi par les rocs, et le souffle glacé de la brise dévalant dans les ravins du haut des plateaux nus !... Six Européens et vingt-deux indigènes morts pendant cette année ; treize blancs, dont un seul a pénétré dans l'intérieur, frappés de maladie et mis à la retraite : ne sont-ce pas là des chiffres éloquents ? Sombre année d'épreuves et d'incessants labeurs.

N'importe. Notre petite bande de travailleurs est fière de l'œuvre accomplie par ses muscles, et envisage l'avenir avec d'autant plus d'espérance que les steamers vont désormais leur rendre la tâche plus légère.

CHAPITRE DIXIÈME

LA RÉGION DES CATARACTES — MANYANGA

SOMMAIRE : En route pour Manyanga. — Paysage d'Isangila. — Le ravin de Ntombi. — Les crocodiles. — Long-Reach. — La gaieté en Afrique. — Races blanches et races noires. — La pointe de Kilolo. — Les aventures de deux missionnaires. — La mort de Soudi de Tourou. — A'kumbi !... — Les rapides de Nzambi. — Le Kouilou. — La chasse aux provisions. — Un tourbillon. — L'île Kimbanza. — Réminiscences de 1877. — La captivité et l'évasion d'Hamadi. — La pêche aux goujons, — Les rapides de Ndounga. — La danse sanglante. — Manyanga. — Froideur des naturels.

C'est à Manyanga que sera établie notre prochaine station. D'après l'inventaire des marchandises réunies jusqu'aujourd'hui (23 février 1881) à Isangila, le poids des objets que nous avons à transporter jusque-là dépasse cinquante tonnes, non compris les fourgons. Nous avons, de plus, le bagage et les ustensiles de ménage de 118 nègres, y compris les indigènes d'Isangila. Deux officiers, MM. Harou et Braconnier, nous accompagnent et surveillent les campements, l'un à l'avant, l'autre à l'arrière-garde. Tout compte fait, nous calculons qu'il nous faudra de soixante-dix à quatre-vingts jours pour atteindre Manyanga, avec tout ce personnel et ce matériel.

Il suffit d'avoir décrit une fois le paysage d'Isangila, avec sa cataracte, son solitaire rocher de couleur fer rouillé et de forme cônica, qui trône dans le silence de la rive méridionale, pour perdre toute envie de le décrire une seconde fois. J'ai si souvent parcouru ce pays que j'en connais les recoins les plus cachés, les moindres plis de terrain. Aujourd'hui, que sa physionomie m'est familière, elle n'a rien qui m'effraie, elle a perdu à mes yeux le caractère d'étrangeté et d'originalité dont elle me paraissait empreinte en 1877. Si turbulente que semble la cataracte, je sais maintenant qu'il me serait facile de conduire une chaloupe jusqu'à dix mètres de ses flots. J'ai cependant souvenance d'une époque où cette chute d'eau m'inspirait presque de la terreur. C'est à cette même époque que les habitants de la région

m'étaient hostiles. Nous sommes désormais d'excellents amis, eux et moi, et nous ne nous dévisageons plus les uns les autres comme des phénomènes. Il sont accoutumés à ma vue, moi à la leur. Même observation quant au paysage. Elles ne m'en imposent plus, ces montagnes, malgré leur prétentieuse altitude, malgré les airs héroïques qu'elles se donnent au milieu de la fausse majesté du silence qui règne ici. Je les ai trop souvent contemplées. Point de site en cette contrée que je n'aie parcouru. J'ai erré dans les profondeurs des ravins où s'ouvrent traîtreusement des crevasses et des fossés dissimulés par les hautes herbes, de même que sur les plus altières des hauteurs ; et je ne vois rien à y admirer, sauf quand mon regard, descendant le cours du fleuve, entrevoit Ngoma et Nyongena et que je laisse ma pensée retourner à des spectacles évanouis, à de tristes jours qui ne sont plus.

C'est donc sans regret que je prends congé de ces lieux pour m'engager sur le Congo et contourner la courbe du fleuve qui va masquer à ma vue le froid paysage d'Isangila. Au moment où il s'engage sur la partie navigable du cours d'eau menant à Manyanga, le petit steamer *Royal*, qui a promené un roi à son bord, le long de la plage d'Ostende, protesterait, s'il avait le don de la parole, contre la besogne apparemment interminable qu'il entame. Il se demanderait pourquoi des barrières, des montagnes d'eau s'élèvent en tournoyant devant lui, comme pour lui enlever à jamais tout espoir de revoir les flots bleus de la mer européenne sur laquelle il voguait jadis avec tant de grâce.

Cependant, habilement dirigé par son ami, le mécanicien Flamini qui, soit dit en passant, déplore continuellement l'absence de sa femme, le petit steamer se tire parfaitement d'affaire, en dépit de l'encombrement de marchandises et de bagages dont son pont est jonché. Et derrière, lui, — tout près, — marche l'*En-Avant*, dont les roues, tournant sur elles-mêmes dans un mouvement démoniaque, tracent un sillon profond dans l'eau brune.

Nous laissons derrière nous la cataracte, qui serait dangereuse si une pièce quelconque du mécanisme du steamer venait à se déranger avant que nous eussions gagné le large. La rive est hérissée de rochers, jusqu'à l'endroit où nous passons devant le ravin sombre de Ntombi, traversé par un petit cours d'eau du même nom. Puis, tandis que nous longeons un îlot formé par un rocher d'argile schisteuse, une gorge verdoyante s'offre à nos yeux ; et, devant nous, en pleine perspective, la pièce d'eau de Long-Reach, nom donné au Congo à l'endroit où il prend une largeur de 1,200 mètres. Si le fleuve avait partout les mêmes dimensions, nous eussions été devancés ici depuis des siècles par les voyageurs, les explorateurs et les commerçants.

Le terrain qui dévale vers la rive n'est guère plus séduisant d'aspect que celui que nous laissons derrière nous. Le sol de la rive méridionale se compose de rochers de quartz recouverts de gazon ; la rive méridionale, cependant, est spacieuse et pourrait être utilisée.

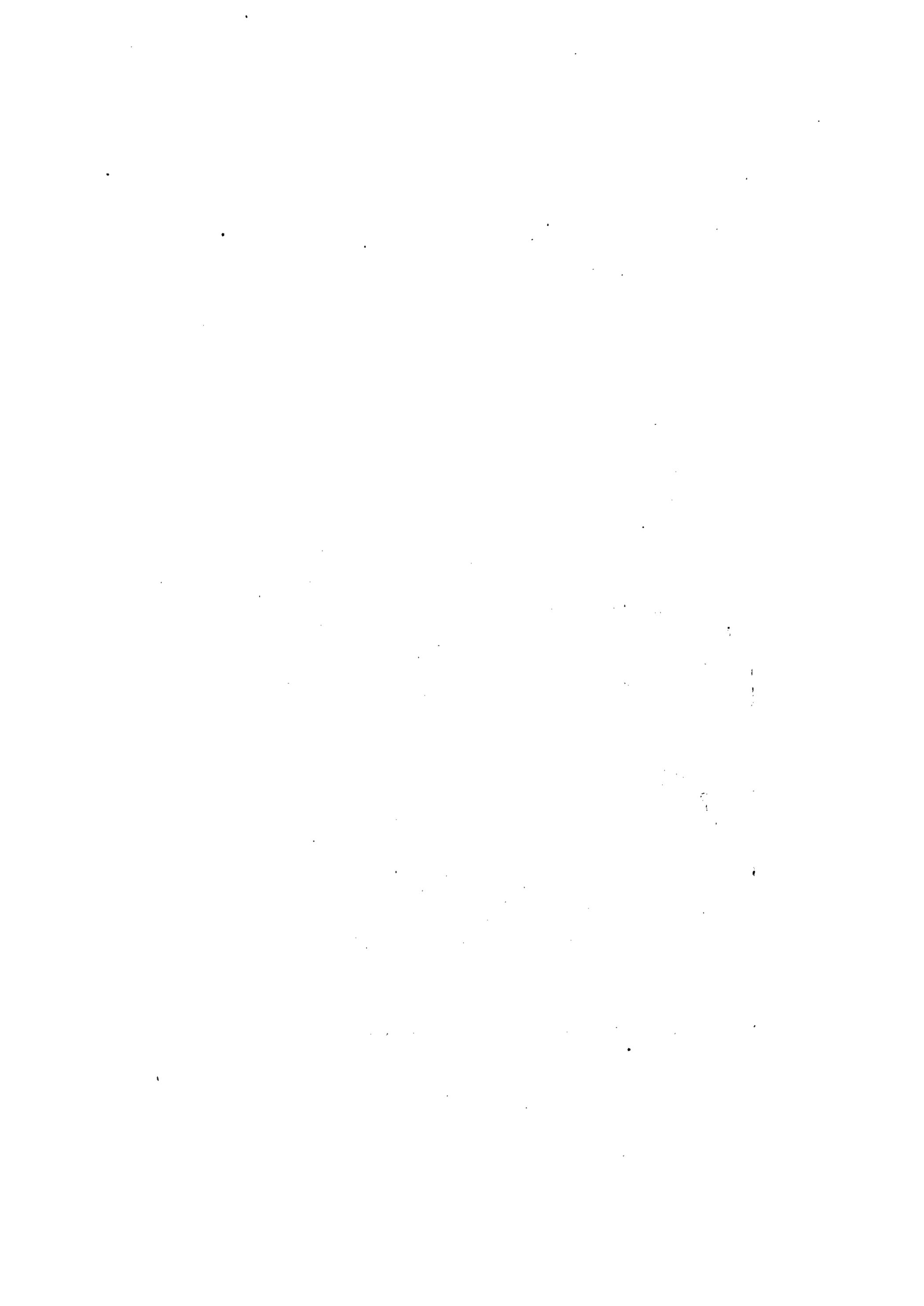
Tout à coup, le bruit inaccoutumé de notre hélice et le clappotement de nos roues éveillent à la fois les crocodiles et leur colère. Secouant leur engourdissement, ces reptiles glissent un à un hors des criques où ils sommeillaient et s'appêtent à nous punir de notre audace. L'œil en feu, ils arrivent par soubresauts sur nous et, prenant probablement nos bateaux pour des animaux inconnus, ils se disposent à l'attaque. Mais cette belle ardeur s'éteint vite. A peine sommes-nous sur le point de prendre contact avec les crocodiles qu'ils plongent et disparaissent. Peut-être explorent-ils sous l'eau la quille de notre vapeur pour y trouver un endroit vulnérable à leurs terribles morsures. Quoi qu'il en soit, nous filons plus vite qu'eux, nous ne tardons pas à dépasser le point de submersion et bientôt nous apercevons les redoutables reptiles qui nous poursuivent furieusement, mais de trop loin pour nous inquiéter davantage.

Le « Long-Reach », comme l'indique son nom, a une grande longueur. Nous serrons de près la rive septentrionale. L'eau y est partout profonde. Divers détails de paysage amusent nos regards. Le bord de l'eau est frangé d'arbres, dont quelques-uns plaquent une grande ombre circulaire sur le sol, doré, au-delà, par le soleil. Des mûriers de haute taille montrent leur écorce nue, à côté d'acajoux moins altiers, mais non moins solides. Quelques-uns des arbres portent la trace des ravages exercés par le mauvais temps. Ça et là on aperçoit des buissons et des broussailles et quelques jeunes palmiers avec lesquels des groupes de roseaux cherchent à rivaliser de hauteur.

La rive, très rocailleuse, vaut qu'on la contemple. Plus on avance, plus elle intéresse. Les arbres disparaissent peu à peu, et quand quelques-uns se montrent de nouveau, on les dirait réunis pour marquer la vilaine bouche béante de quelque cours d'eau. Tantôt les rochers forment une sorte de falaise glabre, tantôt ils baignent dans le fleuve, semblables à un solide mur de quai, et leur face striée par l'eau, redit l'histoire des crues et des décroissances du fleuve et indique même les différences de niveau avec une singulière exactitude. En maint endroit, l'action des remous et des révolutions de l'eau a eu pour effet de creuser dans le roc des trous énormes et caverneux où, à marée basse, des groupes d'hommes pourraient s'asseoir à l'aise pour y sécher le poisson pêché dans le fleuve ; ou bien le rocher fuit vers l'intérieur, en prenant une altitude plus ambitieuse, et



LA MORT DE SOUDI-DE TOUROU.



alors une petite bordure de buissons en assombrit la silhouette, tandis que de massifs fragments de granit en jonchent la base. Généralement horizontaux, ces blocs cassés de grès, détachés les uns des autres par les morsures de l'eau, se présentent de façon à faire supposer que la main de l'homme a été jadis pour quelque chose dans la forme qu'ils affectent ; et l'on s'attend, quand on réfléchit à cela, à rencontrer un peu plus loin des endroits peuplés. Parfois la couche argileuse qui forme la base du roc se courbe brusquement comme un arc pleinement tendu. Et l'on se demande avec curiosité le pourquoi de ce phénomène. Nos marins noirs semblent l'attribuer à la colère de quelque puissant hippopotame qui, s'étant endormi et se sentant subitement oppressé par le poids de la couche d'argile en voie de formation sur sa personne, se serait brusquement éveillé et aurait recourbé ainsi le roc nouveau, dans ses efforts pour se dégager.

Vers l'extrémité supérieure de Long-Reach, l'aspect de la rive s'adoucit. L'influence du courant devient insensible. Sur le terrain d'alluvion qui se déroule dans l'angle formé par le tracé de la rivière, on aperçoit une ceinture d'arbres métamorphosée en jungle par le fouillis de plantes grimpantes et de broussailles qui s'y entremêlent. Le sol n'est ni épais ni gras, il est sablonneux. Le feuillage des arbres semble, sous les capricieuses réverbérations du soleil, parcourir toute la gamme du vert ; il a des étincellements et des chatoiements exquis sous les rayons de la lumière, il fonce singulièrement à l'ombre, et ses teintes diverses offrent un contraste saisissant avec les blancheurs crues du sable fin, tendu comme une nappe de table immaculée sur le bord de l'eau. Ah ! le bon sable !... Les plus jeunes des membres de notre expédition ne peuvent le fouler aux pieds sans éprouver aussitôt l'envie de gambader, de s'ébattre, de rire.

J'ai plaisir à voir de jeunes Européens s'animer et prendre joyeusement la vie en Afrique. Rien n'allume plus facilement un sourire sur toutes les physionomies que le spectacle du jeune Albert courant comme un fou sur ce beau sable sans tache et montrant aux nègres étonnés que l'homme blanc, lui aussi, a le sentiment de la gaieté et sait courir, sauter, bondir comme eux. A cette vue, les faces noires des naturels s'illuminent d'un regard ami et la confiance mutuelle des races date quelquefois d'une de ces scènes triviales.

Un mauvais accueil est, en effet, généralement réservé aux blancs qui commettent la faute de se draper dans leur dignité. Ceux-là ne se doutent pas que leur rigidité glace, dès l'abord, les indigènes. Il y a déjà un préjugé naturel contre l'homme blanc. Sa pâleur, ses yeux relativement dénués d'éclat, le font si dissemblable des nègres qu'il est, pour eux,

comme une énigme. Quand, de plus, l'Européen se renferme dans les roideurs du décorum et conserve un maintien sévère et compassé, l'effet qu'il produit est déplorable. Il est bâti comme les noirs; comme les leurs, ses lèvres articulent des sons humains; mais ses façons d'être paraissent aussi inintelligibles aux enfants d'Afrique que la langue qu'il parle, et c'est de l'éloignement, de la répulsion qu'il inspire. Mais, que les traits de l'étranger se détendent, qu'un rayon de vie, de joie, de bonne humeur se mette à briller dans ses yeux, et brusquement la sympathie naît, comme par un courant électrique.

Dès le 26 février, nous avons enlevé du camp d'Isangila tous les objets transportables et nous laissons provisoirement à ce stationnement une faible garde chargée de maintenir, en cas de besoin, les communications.

Dans l'après-midi du même jour nous quittons la partie de Long-Reach désignée par les aborigènes sous le nom de Mbémbe Kissa, pour remonter le fleuve, en longeant la rive, jusqu'à la Pointe de Kilolo, qui forme l'extrémité méridionale du second bras du Congo au-dessus d'Isangila. Ici le rivage est hérissé de rocs argileux dont les saillies ressemblent à d'énormes dents humaines, et la navigation y est peu sûre.

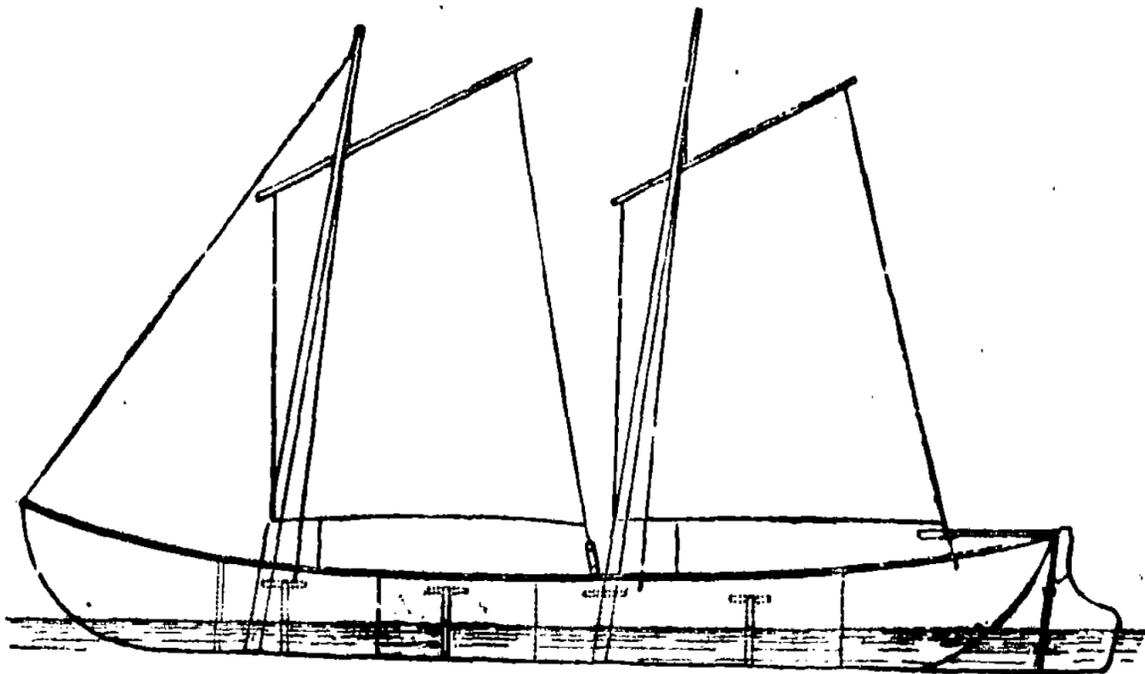
Lorsqu'on a contourné la Pointe de Kilolo, le fleuve coule de nouveau en ligne droite sur une longueur d'environ huit kilomètres. Au sud, les rochers s'alignent, comme une sorte de digue, le long des eaux et offrent de ce côté quelques nouveaux dangers à la navigation, tandis que partout ailleurs le fleuve est libre de tout obstacle. Au détour de la Pointe de Kilolo, toutefois, une difficulté se présente. La rivière se rétrécit entre des groupes d'îlots et l'extrémité de l'espèce de digue dont je viens de parler. Entre les îles se présente une petite chute d'eau, insignifiante à marée basse, mais violente à marée haute. L'étroit chenal intermédiaire, où le courant a une grande rapidité, est la seule voie qui nous reste ouverte, mais il est tellement exigü qu'il nous faudra mettre notre vapeur à haute pression pour le franchir. Nous tentons d'abord l'expérience avec trente-deux kilogrammes et demi de vapeur, mais cet effort n'est pas assez considérable et nous ne tardons pas à le constater. Alors, nous repliant vers la digue de rochers, nous attendons que la vapeur ait monté à trente-sept kilogrammes, et nous nous élançons dans le chenal à toute vitesse. Mais le flot nous repousse encore. Un rapide examen nous met, toutefois, au fait des directions du courant et nous donne la certitude qu'avec un très léger supplément de vapeur nous arriverons malgré tout à forcer le détroit. Nous chauffons donc de rechef jusqu'à concurrence de quarante-trois kilogrammes; puis, suivant une direction parallèle aux

rochers, nous ne tardons pas à jeter un cri de triomphe en sentant notre bateau avancer peu à peu, et nous n'avons pas fait cent mètres que la force de la chaudière, nous donnant tout à coup une violente impulsion, fait filer le navire en avant comme une flèche. Dès lors, délivrés de toute inquiétude, nous modérons notre allure et longeons la rive septentrionale en sillonnant des eaux profondes et paisibles jusqu'à la Pointe de Kouvoko, qui se projette en avant de la rive septentrionale.

A partir d'Isangila jusqu'au point où nous sommes arrivés, le pays limitrophe du Congo est assez ouvert. Les montagnes ne se rapprochent du fleuve qu'aux points où il forme des coudes ; généralement le territoire riverain offre un niveau égal sur des distances de huit à dix kilomètres, et de minces rangées d'arbres forment la haie sur le rivage, comme pour masquer la nudité des sites. En se plaçant sur une éminence, on constate que le sol est tapissé d'herbe, sauf là où des bosquets indiquent des villages. Les pièces de terrain les plus longues, celle qui se déroule entre la crique de Ntombi et Voonda, par exemple, semblent être simplement le prolongement de vallées s'étendant au loin dans l'intérieur et ayant pour bornes les chaînes de collines qui se projettent vers l'eau aux coudes du fleuve.

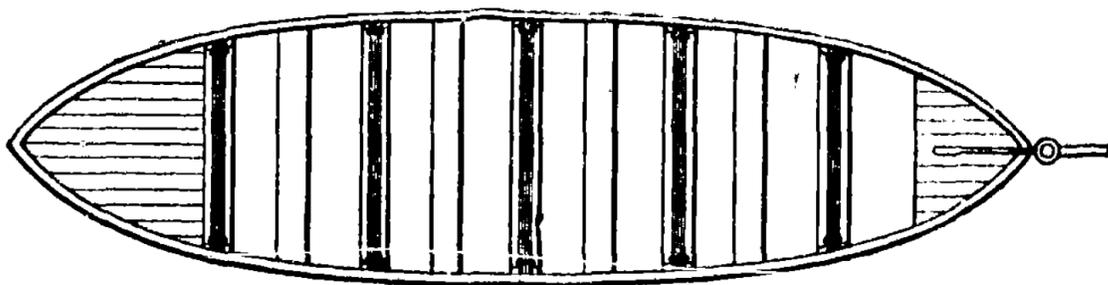
Le lendemain étant un dimanche, nous faisons halte au nouveau camp établi en face de la Pointe de Kilolo, sous la petite chute d'eau mentionnée tout à l'heure. Vers neuf heures du matin, des exclamations bruyantes ressemblant à des injonctions adressées à la chute d'eau par quelqu'un qui veut la dompter, retentissent à nos oreilles ; et, après un instant d'attente, nous apercevons deux missionnaires, MM. Crudgington et Bentley, qui descendent le fleuve sur un canot acheté par eux près des rapides d'Itounzima. Les religieux avaient rendu visite au chef Ngalyema, de Ntamo, et avaient passé auprès de lui quelques bonnes journées. On les avait invités alors à visiter Kinshassa. Malheureusement, en débarquant sur ce territoire, ils avaient été assaillis par une foule furieuse qui les avait sommés de rebrousser chemin. Surpris, ils avaient lentement battu en retraite, mais les indigènes s'étaient rués sur eux, cherchant à les cerner, les couchant en joue, brandissant de grands coutelas, des lances, des gourdins, que sais-je ? comme s'ils eussent voulu les massacrer. Pendant un instant, les naturels avaient paru balancer entre l'assassinat immédiat des deux intrus ou une exécution en règle, opérée avec la sanction du vieux chef Nchouvila et de ses principaux conseillers. Celui-ci, toutefois, avait fini par consentir à laisser les missionnaires s'éloigner en paix, et les deux religieux étaient partis sans demander leur reste, laissant derrière eux un homme de leur escorte qui s'était réfugié dans les buissons de Kinshassa. En abordant la rive septen-

trionale, MM. Crudgington et Bentley avaient failli être victimes d'une aventure analogue à Mfoua, mais, grâce à l'intervention de Malamine, sous-officier de l'armée sénégalienne, ils avaient réussi à apaiser l'orage naissant. Alors, ils avaient regagné, sans perdre de temps, les régions paisibles de la partie inférieure du fleuve.



ÉLÉVATION DE NOTRE VOILIER.

Après avoir aidé les missionnaires à gagner Isangila, nous continuâmes activement à transporter notre matériel et notre bagage au petit camp voisin de la chute d'eau. Cela dura jusqu'au 4 mars. A cette date, le déménagement était terminé et nous étions prêts à effectuer une nouvelle étape.



PLAN DU VOILIER.

Deux jours plus tard, j'envoyai Ouledi, Soudi-de Tourou, Khalfan et Sa'adala à Vivi, avec une lettre d'instructions pour le chef de la station, et avec mission de me rapporter le courrier d'Europe arrivé depuis notre départ. Transportés à Isangila sur une baleinière et invités à se presser, ces employés se mirent en route pour Vivi en toute hâte. Mais un malheur les attendait. En arrivant au fleuve Louazaza, ils rencontrèrent un petit troupeau de buffles. Soudi, qui avait été laissé pour mort à Itourou en 1875, qui avait failli être noyé en 1877 aux chutes de Kaloulou et qui avait été

fait prisonnier et employé pendant quelque temps comme esclave par les indigènes de l'endroit, le malheureux Soudi eut l'imprudence de s'imaginer qu'avec sa carabine Snider, il était de taille à lutter contre l'animal le plus redoutable. Il se mit donc à suivre à pas de loup un des buffles, et quand il se fut suffisamment rapproché de la bête, il visa et fit feu. Le buffle, blessé, s'affaissa. Encouragé par ce succès, Soudi se précipita sur l'animal pour lui trancher la jugulaire, la viande étant interdite aux musulmans quand cette opération n'a pas été accomplie. Mais mal lui en prit. Le buffle, qui n'était pas encore mort, sentit ses forces renaître à la vue de son ennemi. Il se redressa, lança son agresseur dans l'air, le secoua comme il eût fait d'une poupée, bref, il le maltraita de telle sorte que l'infortuné Soudi, horriblement mutilé, rendit quelques instants après le dernier soupir au milieu de ses compagnons accourus auprès de lui.

Quand l'équipage de la balcinère rentra au camp et qu'il eut raconté la triste fin d'un des plus braves jeunes gens de l'expédition, la douleur de tous se manifesta par un long et morne silence.

Le 11 mars, tout notre matériel étant assemblé au camp de Kouvoko, je poursuis mon voyage, amenant avec moi le capitaine Braconnier. Nous franchissons le quatrième coude du fleuve et j'établis au pied des rapides de Mboundi Afounda un campement dont je confie le commandement à M. Braconnier. La distance n'étant que de quelques kilomètres, je puis trois jours plus tard conduire le lieutenant Harou vers une île située à plus de 1,600 mètres, à proximité d'un endroit qui fut désigné plus tard sous le nom de Bayneston, tandis que nous donnions à l'île même le nom d'île Flamini, en l'honneur de notre excellent mécanicien italien.

Entre la Pointe de Kouvoko et Bayneston s'étend un cours d'eau très tortueux et très agité, mais facile à franchir, néanmoins, pendant six mois de l'année, du moment où l'on prend la précaution de se tenir à proximité de la rive septentrionale. A marée basse, c'est la rive méridionale qu'il faut longer. Au-dessus de l'eau, une chaîne continue de récifs argileux, entre lesquels les vagues du Congo se précipitent en bouillonnant, montrent leur menaçante denture. Mais bien que ces rocs ne disent rien qui vaille, nous avons passé et repassé devant eux à seize reprises différentes sans le plus léger accident.

Aux abords des rapides, le paysage ne manque pas de pittoresque, grâce peut-être au voisinage de l'île boisée de Flamini ou de la haute montagne qui dresse, au nord de cette île, sa cime couronnée de beaux arbres. Mais nous n'avons guère le loisir d'admirer la perspective. Si toute notre attention ne se concentrait pas en ce moment sur la marche

de notre navire, nous pourrions bien expier nos distractions par une catastrophe.

Nous n'avons pas eu de peine à gagner l'amitié des indigènes des deux rives. Chacun de nos camps devient un marché où nous traitons ensemble des affaires. Rien n'est venu contrarier nos bons rapports. Notre marche à travers le pays est nécessairement lente; de là, un commencement de civilisation dans les contrées que nous traversons. Du reste, les steamers qui vont et viennent continuellement parlent aux indigènes un langage plus éloquent, plus clair, que nous n'en pourrions tenir nous-mêmes. Les naturels considèrent ces embarcations comme les précurseurs du commerce, du négoce, et non comme des oiseaux de mauvais augure. *A'kumbi! A'kumbi!* (bateau!... bateau!...) Un « a'kumbi » n'a pas plus tôt paru sur le fleuve qu'il est salué de cris d'allégresse par les naturels descendus du sommet des monts et accourus sur le rivage pour contempler ce phénomène : un navire naviguant tout seul contre un courant qui a si souvent épuisé les forces des rameurs du pays. Au surplus, dès son dixième voyage, le bateau a cessé d'être un objet de curiosité et d'étonnement. Sa vue n'excite plus que de la joie parmi les indigènes, car ce bâtiment flottant signifie trafic, bénéfices, bien-être, et, à chaque pas que nous faisons, c'est une nouvelle ovation à notre adresse, de la part des indigènes ravis.

Il nous a fallu tâtonner un peu, avant de nous avancer au-delà de l'île Flamini; mais l'expérience a fini par nous apprendre que la route à suivre était celle de la rive septentrionale jusqu'au pied du Mont-Bayneston, où il faut traverser l'eau dans toute sa largeur pour gagner la rive méridionale. En suivant cette voie, nous sommes parvenus, en seize voyages, à transporter notre bagage à la Pointe de Moukanzi.

Le trajet était, cependant, exceptionnellement long. Au détour du Mont-Bayneston, une baie, petite mais profonde, est taillée dans la rive méridionale du fleuve; à marée haute, un ruisseau coule vers le pied du Mont-Bayneston qui se trouve ainsi transformé en île. Nous longeons la baie et, devant nous, le fleuve court en une longue ligne droite et unie sur une distance d'environ dix kilomètres. Une plaine légèrement inclinée forme la rive gauche, la rive droite est montagneuse et accidentée et des excroissances de rocs d'assez méchante mine en rendent le parcours assez difficile. De la Pointe de Moukanzi, que nous atteignons en deux minutes, on a devant soi, en regardant le fleuve en amont, un véritable labyrinthe d'ilots rocaillieux et de rapides. C'est ce que les indigènes appellent les Rapides de « Nzambi », d'après le nom de la divinité locale.

Dès le 23 mars, personnel et matériel sont concentrés au pied des rapides de Nzambi. Les collines qui encaissent le Congo se sont insensiblement rapprochées. Elles ne sont empreintes ni de beauté ni de grandeur. Des touffes d'herbe flétrie parsèment les interstices des rochers nus et le sol rougeâtre. L'aborigène lui-même trouve ces sites antipathiques. C'est sur les sommets, où le sol est uni et fertile, où les arbres poussent, où le manioc fleurit, qu'il installe sa demeure. Et le Congo, coule solitaire, triste, abandonné des hommes, car personne ne reste pour chanter la majesté de son grand flot brun. De loin en loin un pêcheur hardi s'aventure dans les solitudes du fleuve, en quête de poissons ; mais, soit indolence, soit crainte des crocodiles, les pêcheurs sont rares entre Isangila et les rapides de Nzambi.

Un examen approfondi des îlots et de leurs récifs nous révèle la possibilité de remonter le chenal de gauche ce mois-ci ; cependant, à marée haute, nous serons obligé de prendre le large. Le bord septentrional du fleuve offre aux yeux un véritable chaos d'énormes vagues couronnées d'écume et qui se poursuivent sans trêve ni relâche, en se ruant, dans leur course violente, contre la rive septentrionale, à droite, contre une île bordée de rochers, à gauche. Longtemps avant d'atteindre cet endroit, nous sentons, par le tourbillonnement des eaux, l'approche d'un danger.

A bord de notre fidèle *Royal*, nous parcourons à toute vapeur le chenal de gauche, qui baigne la rive méridionale et nous dirigeant avec prudence par le flanc gauche des rapides, nous atteignons des eaux tranquilles et un petit golfe voisin du fleuve Kouilou. À partir de ce point, le Congo présente de nouveau une vaste nappe d'eau, libre de tout écueil et menant droit aux rapides d'Itounzima. Sur la marge de la rive droite formée par une plaine légèrement inclinée, s'étend un mince rideau d'arbres ; la rive septentrionale est plus irrégulière, plus accidentée. Devant nous, à dix ou douze kilomètres, les collines semblent se rassembler, se tasser en un seul groupe confus et désordonné.

Le Kouilou, connu dans le voisinage de San Salvador sous le nom de Loucagé, paraît navigable. Nous nous y hasardons. Il est large d'environ trente-huit mètres, encaissé par des collines basses dont l'altitude varie de douze à trente mètres, et bordé d'arbres des deux côtés. Des sondages opérés au moyen d'une perche indiquent que pendant toute cette saison la profondeur a toujours excédé deux mètres et demi. L'eau est limpide, potable et plus fraîche que celle du Congo.

Nous avons navigué au large sur une distance de huit kilomètres et contre un courant de quatre nœuds. Puis nous avons fait volte-face, et

redescendu le cours d'eau à toute vitesse pour regagner le « Récipient de toutes les Rivières » qui nous fait l'effet d'un océan, au moment où nous débouchons du petit Kouilou.

Le 26 mars nous avons franchi les rapides de Nzambi, et le jour suivant — un dimanche — nous nous reposons, suivant l'usage.

Le 28, nous reportons notre camp au pied des rapides d'Itounzima — quarante-cinq minutes de trajet — et en dépit d'un temps orageux et de quelques ondées, nous voilà définitivement installés au-dessus de ces rapides le 2 avril.

Les vivres abondaient, mais ils coûtaient fort cher dans tous les pays que nous parcourions. Les jours où s'effectuait la distribution des rations, nous « fourragions » activement sur les deux rives. Des détachements de six hommes se dirigeaient sur tous les points de la contrée pour acheter du pain de cassave, des bananes, du maïs et des patates ; tandis que des agents spéciaux étaient chargés d'approvisionner les Européens de poulets, d'œufs, de chèvres, etc., etc. Si la famine ne nous menaçait pas, du moins faisons-nous généralement maigre chère. Il est vrai que nos préoccupations ne nous laissaient guère le temps de songer à nos menus.

Albert Christopherson et le capitaine Anderson, marins tous deux, nous étaient précieux, l'un et l'autre. Je pouvais me fier complètement au second, tant il était sérieux, zélé et robuste. Au demeurant, scrupuleusement exact, ne manquant jamais de se lever à l'heure réglementaire pour reprendre la tâche. En leur qualité de militaires, les lieutenants Harou et Braconnier ne pouvaient être très ferrés sur la navigation ; ils me rendaient, néanmoins, des services en surveillant nos campements que nous déplaçons sans cesse et qui ressemblaient à des campements rustiques, quand le grand abri et les tentes des principaux employés étaient rangés le long du rivage et que les hangars improvisés par les gardes et les chefs venaient se grouper tout autour.

Le dimanche 3 avril, je pris les devants à bord de la baleinière, pour explorer le Congo qui allait désormais se rétrécissant. Sur les deux bords, des chaînes de hautes montagnes se faisaient vis-à-vis, à une distance de 1,000 mètres et, s'abaissant brusquement, venaient baigner dans le fleuve. En maint endroit, les bouillonnements de l'eau et la rapidité du courant trahissaient le voisinage de récifs formant barrage, mais le lit du fleuve n'était généralement pas obstrué, et au large le courant avait une vitesse uniforme de six à sept nœuds à l'heure. La chaîne de collines faisant face à la rive septentrionale se nomme Moubiri, et sa plus grande élévation au-dessus de l'eau, — à l'endroit où elle domine le bac de Nsona Momba, —

est de quatre-vingt-dix mètres. La chaîne qui se déroule au sud n'a pas plus de 180 mètres de hauteur dans le voisinage du fleuve.

Sauf vers la fin de la saison des pluies, le Congo, décrivant une courbe à l'est, baigne la base des monts Moubiri; mais pendant les deux derniers mois des pluies, il se creuse violemment une route à travers des récifs noirs et polis situés au-dessus du bac et formant une île connue sous le nom de Kounzou. Il nous fallut accomplir un grand effort pour contourner le brusque coude que décrit le fleuve de ce côté. Un instant, nous nous trouvâmes engagés dans un tourbillon. Les vagues soulevées des deux côtés de notre bateau semblaient se rencontrer au-dessus de nos têtes, menaçant de nous emporter. A force de ténacité, cependant, nous avons raison de l'obstacle et, ayant passé de l'autre côté du fleuve, nous descendons le chenal et gagnons un refuge à l'extrémité supérieure du récif qui, d'ici à deux mois, sera probablement submergé par la crue. Au lieu de cinq heures que nous avons mises à remonter le fleuve, nous n'en mettons qu'une à le redescendre et à rentrer au camp pour passer tranquillement le reste de la journée.

Le 7 avril, l'expédition et ses cinquante tonnes de matériel étaient transférés au débarcadère de Nsona Mamba, et le lendemain au petit refuge situé de l'autre côté du récif qui relie l'île Kounzou à la rive méridionale du fleuve. Enfin, après une série de trajets et de labeurs fort pénibles, nous nous trouvâmes définitivement installés dans le petit havre limitrophe de notre nouveau camp (1).

Grâce à l'abondance des provisions et au voisinage du bac de Nsona Mamba, nos gens avaient à discrétion des bananes, des patates, des melons, du pain de cassave, surnommé « pudding sans raisins », du vin de palme, des chèvres, des poulets, des porcs, des œufs, tandis que nos tentes contenaient encore du riz, des haricots, des pois et des lentilles pour vingt-quatre jours.

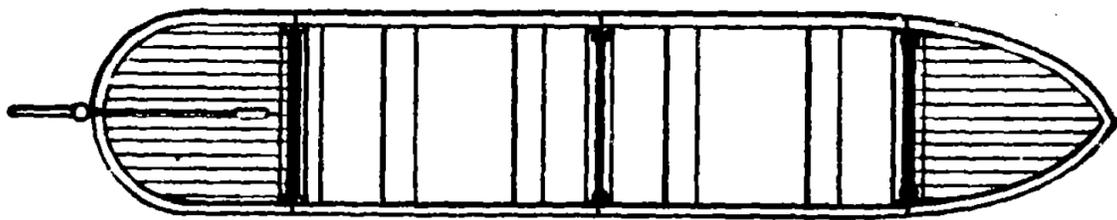
En quittant le refuge ou havre de Kounzou, nous nous établîmes sur l'île de Kimbanza, vis-à-vis de l'embouchure du fleuve Loukounga, affluent du Congo, qui coule à proximité du village de Ngenké. Le village de Kibonda, situé sur la rive septentrionale du grand cours d'eau, me remet en mémoire une aventure de 1877. Faute de quoi payer une rançon, je fus obligé à cette époque, de laisser un de mes hommes — Hamadi — aux mains des indigènes de l'endroit qui l'avaient fait prisonnier. Au bout de deux mois de captivité, ou plutôt d'esclavage, Hamadi s'enfuit dans une barquette, se réfugia dans l'île de Kimbanza et parvint à gagner la rive méridionale du Congo. Pour

(1) Si la vitesse de notre navire avait eu deux nœuds et demi de plus, nous ne nous serions heurtés à aucune difficulté.

échapper à toute poursuite, il voyageait la nuit, se cachait le jour. Après mille aventures, il atteignit le littoral de la mer et alla soumettre son cas au consul des États-Unis qui le traita avec beaucoup d'humanité et le fit embarquer pour Madère. De Madère, Hamadi retourna par le cap de Bonne-Espérance à Zanzibar. Il n'y était rentré que depuis quelques jours lorsque je reparus moi-même, venant organiser la nouvelle expédition du Congo. Hamadi rentra à mon service, il est à mes côtés en ce moment et de l'île de Kimbanza il peut contempler le village de Kibonda et se rappeler, en souriant, son esclavage et toutes ses infortunes passées.

Quelques-uns de ses compagnons, également tombés entre les mains d'indigènes barbares en cette triste année 1877, ont réussi de même à briser leurs liens, mais quant à Safeni, — Safeni le fou, — nous n'avons plus de ses nouvelles, bien que nous nous enquérions partout de lui.

Le paysage qui se présente au-delà du havre de Kounzou et de l'île de



PLAN DES ALLÈGES.

Kimbanza est l'un des plus pittoresques qu'on puisse rencontrer sur les bords du fleuve. La rive méridionale est très accidentée. Après avoir laissé derrière nous une échancrure que forme une sorte de petite baie, il nous faut raser un rivage hérissé d'excroissances argileuses pour arriver à front du village de Kaloubou, sur la rive septentrionale. Kaloubou est bâti sur un terrain plat et sablonneux qui, enseveli entre de hautes montagnes, forme en quelque sorte un fond de tasse. Ce point franchi et le coude du Congo contourné, nous nous trouvons tout à coup au pied d'une sorte de falaise, d'une chaîne de montagnes rougeâtres, coupées de crevasses qui peuvent rivaliser avec celles du fameux rocher de Gibraltar.

Au-delà apparaît l'îlot de Kimbanza, derrière lequel s'étagent des hauteurs verdoyantes qui inclinent doucement vers le fleuve et forment la rive méridionale.

Les steamers *Royal* et *En-Avant* commençaient à avoir besoin de réparations. Un sable fin ayant envahi les machines, pendant les fréquentes opérations de chargement et déchargement des marchandises, une partie des cylindres étaient considérablement usés. Nous profitâmes de notre séjour dans cette île pour remédier au mal.

En même temps, les alléges transportaient une partie du personnel et du bagage à Ngoyo, pointe de terre basse et sablonneuse d'où l'on embrasse la vue du territoire qui s'étend de l'embouchure du Congo à une lointaine chaîne de collines que le fleuve perce dans sa partie supérieure.

A l'est de la Loualla, le sol se soulève brusquement pour former un massif de montagnes tabulaires. Et les flancs nus et escarpés de ces hauteurs sont sillonnés de petits sentiers qui mènent des rochers, où les indigènes s'installent pour pêcher dans le fleuve, aux groupes de hameaux établis sous les bouquets de palmiers et de cotonniers qui couronnent le sommet des monts.

Le Congo, dont la largeur est considérable et l'aspect imposant, entre Kimbanza et Ngoyo, se trouve encaissé, au-dessus de ce dernier point, dans une gorge profonde, où il coule avec rapidité et violence.

Les crocodiles sont nombreux dans ces parages; chaque crique a un locataire de l'espèce; les bouches des nombreux et paresseux petits cours d'eau qui se jettent dans les baies et les anfractuosités des deux rives fournissent aux rusés amphibiens une ample récolte de poissons.

Toute cette partie du Congo jusqu'aux rapides de Ndounga est, du reste, le rendez-vous des pêcheurs de goujons. Impossible de faire deux ou trois cents mètres sans rencontrer des canots qui se faufilent doucement dans les criques et dont les équipages sont occupés à submerger leurs filets, tandis que sur les rochers placés près de la rive on aperçoit tout un étalage de goujons qui sèchent ou plutôt qui cuisent sous les rayons ardents du soleil.

La population de la région est beaucoup plus dense qu'en aucun des endroits que nous ayons traversés depuis la mer, mais les habitants ont mêmes habitudes et même caractère qu'ailleurs : tous sont uniformément aimables. Ils se réunissent en grand nombre sur le rivage pour nous souhaiter la bienvenue; au bout de trois jours ils nous apportent des provisions et le négoce bat alors son plein.

Le 19 avril, à trois heures trois quarts de l'après-midi, je quittai l'île de Kimbanza à bord de l'*En-Avant*, avec le dernier chargement de marchandises. Pour en finir d'un coup, j'avais chargé outre mesure le petit steamer. Il portait de plus un équipage de trente-trois hommes, et, comme pour accroître les difficultés de la marche, un orage éclata pendant la traversée.

En dépit de nombreux incidents contrariants, nous étions tous rassemblés le 17 avril devant les rapides de Ngounda dans une gorge où s'engouffre le vent, où sans cesse souffle la tempête, et où le Congo se trouve enserré

entre des talus glabres, vierges de toute trace de pas humains. N'était la diversion que créent des devoirs nombreux, des travaux qui absorbent l'attention depuis le lever du jour jusqu'à la nuit noire, il y a beau jour que nous eussions cédé à un sentiment de mélancolie, de spleen au milieu de ces sombres et monotones contrées. Plusieurs membres du personnel, dont l'esprit est moins occupé que le mien, grelottent depuis longtemps la fièvre. Le mécanicien Nève a fait une longue maladie; nos deux officiers belges ont tour à tour été souffrants; les yeux du jeune Albert ont perdu beaucoup de leur feu; Flamini semble plus abattu que jamais. Seuls le capitaine Anderson et moi nous résistons jusqu'à présent aux influences malignes de la température qui sévit dans les profondeurs de la gorge. Le soleil ne commence à semer ses paillettes sur la surface assombrie du fleuve qu'après huit heures du matin; et dès quatre heures de l'après-midi, ses rayons disparaissent; le vent se déchaîne, glacial; les ombres s'épaississent; une teinte grise s'épand sur le paysage, imprimant à la perspective une solennité spectrale; un voile de crêpe semble s'étendre sur les eaux du fleuve. On imaginerait difficilement un lieu plus propice au développement des idées de suicide qui tourmentent les imaginations malades.

L'abandon complet où on laisse la gorge du Congo n'a rien qui me surprenne. La nature l'a sevrée de tout élément de vie animale ou végétale. Des rochers nus, des terrains d'argile rouge, de mauvaises herbes, d'affreuses broussailles, ne peuvent offrir aucun attrait à des créatures humaines. Les aborigènes ont fui ces parages pour aller s'établir sur les hautes terres, à 300 mètres au-dessus du fleuve. Là-bas, le soleil matinal marche sur les talons de la nuit, on entend chanter les oiseaux, on sent couler dans ses veines une vivifiante chaleur.

Les habitants de Ndounga sont descendus des cimes où ils perchent, pour trafiquer et fraterniser avec nous. Les femmes et les enfants arrivent avec des paniers de patates, d'œufs, de victuailles de toute espèce, les hommes sont chargés de vin de palme et de goujons fumés; et les pêcheurs dont les filets tendus s'agitent dans le courant du bord de l'eau, nous apportent du poisson frais. En un clin d'œil, nous improvisons un marché. Les affaires commencent, on vend, on achète pendant des heures entières.

Enfin, ces opérations terminées, nous invitons jeunes filles et jeunes gens à nous donner un échantillon des danses de Ndounga. Ce sont tous gars bien découplés, bien en chair, — souples et agiles, au surplus. Ils accèdent de bonne grâce à notre désir. Faut-il dire que si leurs exercices chorégraphiques nous paraissent barbares, ils transportent les indigènes de ravissement? Le fait est que cette sauterie enragée, ces bonds énormes,

ces mouvements pyrrhiques sont exécutés avec entrain, conviction, brio.

Rien de plus curieux, d'ailleurs, que le finale :

Les danseurs se prennent par la main et se forment en rond, comme s'ils allaient chanter le *Auld lang syne* (1). Tout à coup, deux jeunes gens se détachent, se plantent au milieu du cercle, et après un instant de silence, le plus jeune grimpe sur les épaules de son compagnon, tire du fourreau un couteau bien aiguisé, et entonne un refrain sonore. Alors toutes les voix vibrent à l'unisson, et chaque fois que le chœur atteint son maximum d'intensité, le jeune homme au couteau passe la lame de l'instrument sur toute la longueur de sa langue, jusqu'à ce que le sang en ait jailli et teint en rouge vif sa mâchoire.

Et peu à peu, les voix du chœur s'enflent et accélèrent le chant, le cercle tourbillonne avec une rapidité toujours croissante, et obéissant au vertige universel, la folie furieuse du jeune homme à la langue ensanglantée suit le même crescendo, le couteau lacère la chair avec plus de sûreté et d'énergie que jamais, les gouttelettes de sang tombent à tout instant plus drues.

Mais il est temps d'enrayer, car, dans leur emportement, danseurs et chanteurs commencent à perdre tout empire sur eux-mêmes. A un signal donné, le cercle se rompt, les voix se taisent, et nous distribuons des cadeaux à toute cette jeunesse rayonnante de plaisir. Quant à l'enfant qui s'est mutilé avec tant d'entrain, il ne semble pas s'en porter plus mal, une fois ses plaies lavées. Je lui donne une petite tape et le congédie en lui mettant un présent dans la main. Et il s'éloigne, en riant d'un rire argenté.

Le 28 avril, pendant qu'on transportait le matériel dans une baie située au-dessus des rapides de Ndounga, je remontai le fleuve dans une baleinière jusqu'à Manyanga, et même jusqu'au pied de la cataracte. Celle-ci était infranchissable, et je ne l'ignorais point, mais notre voyage par eau touchait à sa fin, et le moment était venu de choisir l'emplacement de notre nouvelle station.

L'imagination pourrait malaisément évoquer un tableau plus gris, plus froid, plus laid que celui des environs de Manyanga. Des deux côtés du fleuve, le terrain s'élève abruptement, presque à pic. Le sol est entièrement dénudé de sa couche de terre végétale. Ça et là, des ravins étroits où se profilent des arbres sombres. Des blocs de grès, désordonnément entassés, jettent parfois leurs protubérances au-dessus du fleuve. Il y a, toutefois, dans les renforcements du rivage quelques terrains assez fertiles formés par des

(1) *Le temps jadis*, chant populaire d'Ecosse.

dépôts de sable blanc. C'est sur un de ceux-ci, tout près des cataractes, que je résolus d'établir le camp, en attendant que nous eussions choisi définitivement l'emplacement de notre station. Les stations de Vivi et d'Isangila ayant été construites sur la rive septentrionale du Congo, je tenais naturellement à prolonger la chaîne de nos établissements sur la même rive, car des accidents pouvaient survenir à nos bateaux, et il convenait, en conséquence, de maintenir les communications par terre.

Sur la terrasse voisine de la cataracte était assis un groupe de pêcheurs. J'entamai avec eux une conversation pour m'assurer de leurs dispositions. Les souvenirs d'autrefois leur revinrent promptement à la mémoire. Ils se rappelèrent l'homme blanc et ses nombreux canots, qu'ils avaient aidés à franchir la cataracte dite « cataracte de Ntombo Mataka ». Ils me firent cadeau d'une certaine quantité de poisson et me promirent de nous préparer des provisions pour le lendemain. Je leur demandai où nous pouvions camper sans les gêner. Ils me répondirent que cela leur était indifférent, que nous étions libres de nous installer où bon nous semblerait.

Pendant le trajet de retour vers Ndounga, mon interprète me dit qu'une des femmes de pêcheurs s'était écriée : « Demain nous ne travaillerons pas!... Nous viendrons voir les étrangers. »

Le 29, à six heures du matin, nous entrons dans la dernière phase de notre voyage fluvial, et transportons personnel et matériel à la terrasse la plus proche de la cataracte de Manyanga. Le lieu de débarquement répond parfaitement à nos besoins. C'est un petit havre tranquille, protégé contre les courants par les glaïeuls de la rive. La terrasse incline doucement vers le fleuve, ce qui nous permettra d'amener à terre l'*En-Avant* ou les autres bateaux avec la plus grande facilité. Le sol est fertile, et plus je le contemple plus il me paraît agréable, bien qu'il ait le désavantage d'être cultivé. En longueur, la terrasse a près de deux kilomètres, sa largeur varie de 75 à 250 mètres. Un petit ruisseau qui coule à deux pas nous fournit une bonne provision d'eau courante. Pour nos tentes, il y a un terrain non cultivé qui, une fois déblayé, devient suffisamment spacieux.

Pendant que le capitaine Anderson et Albert procédaient au déchargement du *Royal* et de l'*En-Avant*, j'attendais deux des chefs des tribus locales que j'avais invités à me venir voir. Vers midi, ces deux chefs paraissent. Ils se nomment Nakoussa et Louamba. Tous deux m'offrent généreusement du vin de palme. Comme d'habitude, ils le boivent eux-mêmes, ce qui ne nous empêche pas de leur donner des paletots, des pièces d'étoffes, des couteaux et une foule d'autres objets encore.



ADIBUX !

1

J'insinuai alors qu'il me conviendrait assez de m'établir en permanence à Manyanga, et d'y bâtir une ville qu'habiterait mon personnel pendant que j'explorerais le fleuve. La perspective ne parut pas les enthousiasmer. Le seul encouragement qu'il nous donnèrent fut de consentir à une prolongation provisoire de notre séjour sur le terrain que nous occupions actuellement. Bref, ces chefs se montrèrent infiniment moins conciliants que les indigènes de Ndounga.

Étaient-ils les seuls chefs de Manyanga? A cette question ils répondirent que tous les autres chefs étaient morts, qu'une épidémie les avait successivement tués, à quoi nous eûmes soin de répliquer par l'expression de nos condoléances.

Aucun des moyens de persuasion que nous suggéra notre expérience, ne réussit à provoquer de la part de Nakoussa et Louamba les marques de sincère amitié qu'on nous avait prodigués à Ndounga et ailleurs. Impossible, par conséquent, d'envoyer dès maintenant des messagers à Vivi pour annoncer la prochaine construction de notre dépôt central. Cependant, l'attitude des naturels n'était pas de nature à nous enlever toute espérance. Si elle accusait un sentiment de vague méfiance à notre égard, elle ne nous faisait nullement pressentir une opposition sérieuse à l'établissement éventuel de la station.

Dans la matinée du 1^{er} mai 1881, nous avons achevé le transport de notre camp de Ndounga à Manyanga.

Nous avons ainsi effectué un trajet de 3,950 kilomètres en soixante-dix jours et en quatorze voyages d'un camp à l'autre. Cela couvrait toute l'étendue d'eau navigable qui va de la cataracte d'Isangila à la cataracte de Ntombo-Mataka, à front du territoire de Manyanga. Nous nous trouvons maintenant à 225 kilomètres au-dessus de Vivi, ayant consacré 436 jours à franchir cette distance, tout en y construisant des routes et en transportant cinquante tonnes de matériel, avec un effectif de soixante-huit Zanzibarites et autant d'indigènes de la côte occidentale et de l'intérieur. Le total du chemin parcouru s'élevait à plus de 7,700 kilomètres, ce qui, divisé par 463 jours, donne un quotient de près de dix-sept kilomètres par journée!...

De notre camp actuel à notre destination dernière, c'est-à-dire Stanley-Pool, il y a 153 kilomètres à franchir en luttant contre les mêmes difficultés, car s'il nous est impossible de recruter en chemin des ouvriers indigènes, ces difficultés croîtront plutôt, puisque tout en me débarrassant à Manyanga des trois quarts de mes marchandises, je serai obligé d'y laisser

également une forte garnison et d'affaiblir ainsi mon effectif actuel. Le souvenir de nos explorations de 1877 entre Manyanga et Stanley-Pool et des excellents rapports que j'avais eus à cette époque avec les indigènes de ces localités m'inspiraient un grand espoir dans l'avenir. Autrement, notre situation eût été, en vérité, bien sombre.

CHAPITRE ONZIÈME

LA FIÈVRE A MANYANGA

SOMMAIRE : Jours de fièvre. — Je me prépare à la mort. — Guérison et convalescence. — Une bonne nouvelle. — Les renforts de Zanzibar. — L'arrivée de Lindner. — Conclusion d'un traité avec les chefs de Manyanga. — Construction d'une station nouvelle.

A quoi attribuer la maladie dont j'éprouvai les premiers symptômes quatre jours après mon arrivée à Manyanga? Aux courants d'air glacé qui traversaient sans cesse la gorge du Congo? A la chaleur du soleil que réfléchissaient les rochers et que j'avais été obligé d'affronter pendant des journées entières? A l'énervement produit par un excès continu de travail? Ou bien encore au brusque refroidissement de température qui se reproduit annuellement, à la fin de la saison des pluies? Je l'ignore. Quoi qu'il en soit, je me sentis subitement atteint de la fièvre. Le premier jour, toutefois, la maladie ne me tourmenta pas assez pour m'empêcher d'assister à une importante palabre, au cours de laquelle les principaux chefs de Manyanga, réunis au camp, me promirent de s'entendre avec moi, dans une entrevue ultérieure, au sujet de notre installation définitive dans la région.

Le 6 mai, ma fièvre reparut, plus intense. Je dus m'aliter et les chefs indigènes retournèrent à leurs villages, sans avoir pu avoir avec moi la grande entrevue projetée.

Ce fut pis encore le lendemain. La maladie s'accrut considérablement. Et pourtant, elle ne m'effrayait pas encore. Ma santé n'avait pas subi un seul accroc depuis près de douze mois; je n'attachais pas grande importance à cette indisposition qui me paraissait devoir être passagère et, à vrai dire, j'étais plutôt exaspéré d'avoir à me reposer en un moment si défavorable qu'alarmé des progrès persistants du mal. Le jour suivant, toutefois, l'inquiétude commença à s'emparer de moi, car la fièvre progressait violemment, en dépit des nombreux médicaments que j'absorbais.

Le 9 mai, des nausées se produisirent durant toute la journée, je me sentis consumé par un feu qui envahissait peu à peu tout mon être. Ma tente était-elle dressée trop près de la terrasse? Je le supposai. Aussi la fis-je transporter sur le sommet d'une hauteur qui s'élevait à quatre-vingt-cinq mètres au-dessus du fleuve et surplombait notre camp.

La fièvre n'en continua pas moins à m'accabler jusque dans la matinée du huitième jour. Elle me laissa alors un instant de répit dont je profitai pour m'administrer vingt grains de quinine, dissous dans de l'acide hydrobromique et que l'estomac conserva fort heureusement. Cette puissante médication eut pour effet de me troubler la cervelle et de jeter le désordre dans mes idées.

En retrouvant ma lucidité, j'éprouvai une grande faiblesse. Mais craignant une nouvelle rechute, j'absorbai avidement trente grains de quinine préparés comme la première fois. Il était temps, car je ne tardai pas à perdre de nouveau la notion de ce qui se passait autour de moi et à tomber dans l'abîme du rêve.

Pendant six longs jours, la fièvre se maintint au même degré. Toutes les vingt-quatre heures se produisait une courte accalmie pendant laquelle je voyais et entendais clairement ce qui se faisait et se disait autour de moi. Mais ces trêves étaient de si courte durée qu'elles ne me donnaient pas le temps de me recueillir. Je me réveillais juste assez pour sentir que j'étais très malade, extrêmement faible, presque seul sur le sommet de la montagne, n'ayant pour me soigner que le petit Mabrouki, Doualla, et le capitaine Braconnier qui venait une fois par jour recommander quelque nouveau remède, notamment l'augmentation des doses de quinine — unique moyen de salut, selon lui.

Mais le quatorzième jour, je me sentais tellement épuisé qu'il m'était impossible de lever les bras ou de me mettre sur mon séant sans le secours d'autrui. Je restais là sans force et sans nerfs, et quand je voulais me mouvoir ou me soulever, je devais m'adresser aux jeunes nègres dont je craignais de lasser à la longue le dévouement. Après chaque dose de quinine, portée désormais à cinquante grains, je sentais mon cerveau battre sur l'oreiller avec un bruit de tambour, et, peu à peu, je retombais dans l'inconscience et dans l'oubli du mal qui me dévorait.

Le 20 mai, vers sept heures du matin, la maladie parut atteindre son apogée. Subitement réveillé, je ne me fus pas plutôt rendu compte de ma situation, qu'un sombre pressentiment m'assaillit. La crise était venue, la mort ne pouvait être loin. Alors, voulant rendre les derniers devoirs de l'amitié à tout le personnel, je priai Mabrouki d'aller appeler tout mon

monde, Européens et Zanzibarites. Il partit. Pendant son absence, Doualla me versa dans la bouche soixante grains de quinine dissous dans du vin de Madère et de l'acide hydrobromique, car j'étais complètement hors d'état de porter moi-même le verre à mes lèvres.

Prompt comme la foudre, ce violent breuvage répand son feu dans tout mon être; mes idées se brouillent, un engourdissement profond commence à m'envahir, je supplie Doualla d'aller dire à tous mes amis de se hâter, d'arriver avant qu'il ne soit trop tard.

Quelques instants après, des bruits de pas se font entendre de tous côtés. On soulève les rideaux de ma tente. Je distingue, dans un rayon de soleil qui me paraît froid et blafard, les silhouettes des hommes assis en demi-cercle devant moi. Mes camarades européens se placent au pied du lit. Et, voulant leur indiquer ce qu'ils auront à faire quand je ne serai plus, je lutte pour rassembler mes idées qui s'égarèrent. Il y a dans mon cerveau comme un violent combat entre les préoccupations de la mort et le désir d'articuler quelques paroles intelligibles. Il me semble discerner dans l'éloignement une grande lumière blanche dont l'attirant éclat me distrait en dépit de mes efforts pour concentrer toute mon attention sur les amis rassemblés devant la tente. Et mes lèvres se refusent à prononcer les mots que je cherche à faire entendre.

— Regardez-moi, Albert, m'écriai-je brusquement. Restez immobile et tenez les yeux fixés sur moi, car j'ai quelque chose à vous dire.

Le jeune marin, dont la main pressait la mienne, riva son regard sur le mien pour me permettre de vaincre l'oppression qui me paralysait. Enfin, après un suprême effort, je triomphe, mes lèvres forment nettement la phrase voulue et il en résulte pour moi un tel soulagement que ce cri s'échappe de ma bouche : « Sauvé ! ». Puis un nuage noir paraît fondre sur ma tête, la perception des choses s'évanouit, une syncope de plusieurs heures détruit toute espèce de sensation.

Quand j'ouvris les yeux, le jour suivant, j'appris que j'étais resté pendant vingt-quatre heures dans la même position. Toute ma personne était courbaturée et affectée comme d'un tremblement sénile. Mais je ne m'en préoccupai pas autrement. A peine réveillé, j'éprouvai le désir de manger ainsi qu'une sorte d'aversion pour toute espèce de médicaments. Mon état s'était-il amélioré? Je l'ignorais; mais, résigné à l'inévitable, renonçant à lutter contre la fièvre, j'étais décidé à me passer la fantaisie de manger, et l'étonnement du jeune Mabrouki fut grand quand je lui demandai de la soupe. Le capitaine Braconnier, que je fis appeler par le petit garde-malade, déféra à mon désir et aida même Mabrouki à préparer le potage. Une heure après,

je redemandai à manger et devins tout à fait vorace. Le capitaine me conseilla de la prudence ; mais Doualla et Mabrouki ne tinrent pas compte de cette recommandation. Pervers jeunes gens !... Ils introduisirent, en fraude, dans ma tente toute espèce de petites friandises qu'ils s'étaient procurées on ne sait où et que mon estomac digérait successivement sans la moindre difficulté.

Le 30 mai, tout danger était si bien écarté que les soins de Doualla et Mabrouki ne visaient plus qu'à me rendre des forces. Mais, étant terriblement ébranlé par la maladie, il me fallait du temps pour me rétablir, et ce temps allait me paraître bien long.

Ce jour-là (le 30 mai), cependant, je me sentis suffisamment remis pour me faire porter sur mon lit au camp ; et cette promenade, ou plutôt cette visite à mon personnel, me fit grand bien. Le 4, je pus m'habiller et rester assis une grande partie de la journée sous ma tente.

Dans la matinée de ce jour-là, j'eus le bonheur d'apercevoir sur le fleuve la baleinière qui était partie, paraît-il, pour Isangila vingt jours auparavant et qui en revenait. Mabrouki qui se trouvait à ce moment au débarcadère, accourut tout à coup vers moi à toutes jambes pour m'apporter cette grande et bonne nouvelle : l'arrivée à Vivi d'un fort contingent de recrues venues de Zanzibar et la prochaine arrivée ici d'une autre bande d'ouvriers, — une petite élite, paraît-il, — ayant à sa tête un jeune Allemand du nom de Lindner, et qui n'était plus qu'à une journée ou deux de Manyanga.

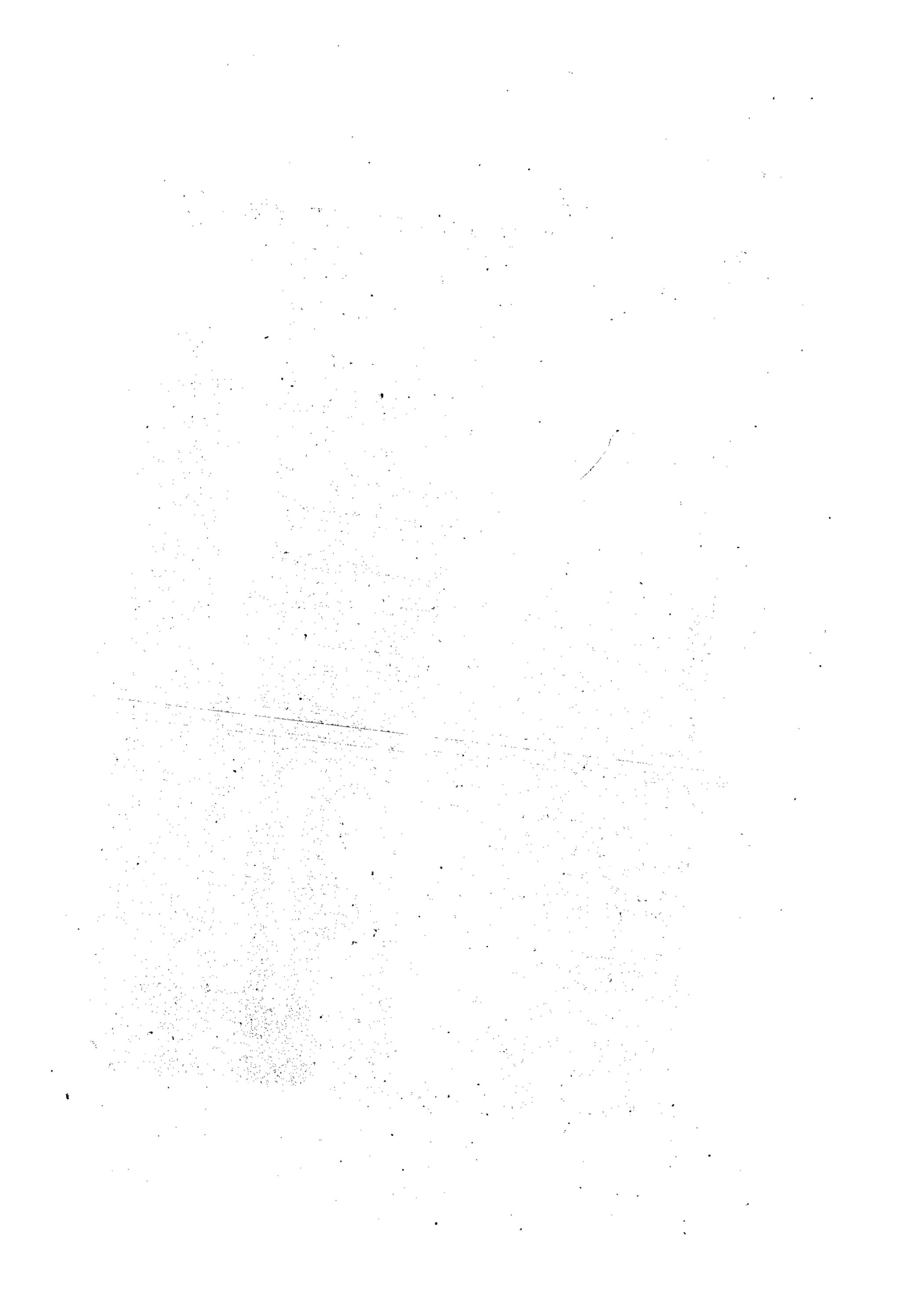
Tous les cœurs tressaillirent de joie, le mien surtout. Que de peine, que de soucis on nous eût épargnés en nous envoyant ces renforts plus tôt ! Au moins, nous allions pouvoir entreprendre de plus grandes choses. Le succès, jusque-là incertain, était désormais assuré. Car, bien que je ne me fusse jamais permis plus qu'à tout autre de révoquer en doute la réussite éventuelle de notre gigantesque entreprise, le succès en avait toujours semblé si problématique, si lointain, que, par moments, je m'étais pris à désespérer.

Le jour du retour de la baleinière, j'étais encore faible comme un enfant : à peine pesai-je quarante-cinq kilogrammes. Mes jambes n'étaient plus que deux bâtons soutenant un corps décharné, et les quelques pas qu'il leur fallait faire pour passer du lit au fauteuil prenaient les proportions d'un véritable labeur. Cependant, les courriers de six mois de date apportés par la baleinière m'assignaient de nouveaux devoirs, de nouveaux travaux. Irritable comme tout homme malade, je repoussai ces lettres avec colère, ne voulant même plus les regarder, de crainte de devenir fou.

M. Lindner arriva le lendemain avec vingt-quatre hommes, dont quel-



LE PLATRAU DE MANYANGA.



ques-uns de nos anciens compagnons de voyage. La station de Vivi avait reçu, de son côté, un renfort de quarante-six ouvriers robustes, triés sur le volet.

Les nouvelles recrues furent accueillies avec des transports de joie ; elles imprimèrent vite au camp une gaieté et une animation inaccoutumées, car elles avaient force nouvelles à donner à nos hommes, depuis si longtemps éloignés de Zanzibar.

Le 11 juin, M. Lindner partit pour Isangila avec l'*En-Avant*, le *Royal* et les deux allèges d'acier, pour amener à Manyanga le détachement de renforts qui doit rester en arrière, faute de moyens de transport.

Pendant ce temps, mes forces m'étant revenues, j'entamai mes préparatifs de départ pour Stanley-Pool. Mais avant d'entreprendre ce voyage, il y avait une foule de choses à faire. Il importait d'abord de passer un contrat avec les chefs de Manyanga, d'arrêter l'emplacement de la nouvelle station, de fabriquer de nouvelles tentes, celles qui nous abritaient ayant déjà subi l'épreuve de quatre saisons pluvieuses, de construire, enfin, une route au tournant de la cataracte de Manyanga pour le transport des embarcations qu'il faudrait mettre à flot plus loin. Tout travail avait été suspendu pendant ma maladie.

Les chefs de Manyanga avaient pu, eux, considérer à loisir les propositions qu'on leur avait faites en arrivant. Ils s'étaient décidés à les accepter ; aussi accoururent-ils au premier signe, pour conclure avec nous un marché aux termes duquel j'obtins le droit d'installer ma nouvelle station où bon me semblât, et acquis une vaste étendue de territoire sur lequel j'avais la faculté de bâtir ou de planter, à mon choix. Il est vrai que dans le voisinage du fleuve, il ne restait que très peu de terrain propre à la culture.

Le capitaine Braconnier fut chargé de surveiller l'établissement de la route, le lieutenant Harou d'entamer les travaux de construction sur la hauteur que surplombait la terrasse et où je venais de passer tant de tristes jours.

Au bout de vingt-deux journées de travail, la route des fourgons, large de 4^m,50 et longue de 10 kilomètres, était terminée. Elle partait du débarcadère de Manyanga et s'arrêtait au-delà de la cataracte. Cette œuvre accomplie, les pionniers aidèrent désormais à la construction de la station. Le nivellement du terrain représentant une grosse besogne ; mais on en vint à bout et l'endroit ne tarda pas à devenir habitable et présentable. Une gorge boisée située à environ trois kilomètres, et dont le fond était traversé par un petit cours d'eau, nous fournissait le bois de charpente, mais non gratuitement, car le transport des bûches au théâtre de nos opérations était

un travail très ardu. Il fallait encore réparer le fourgon employé au transport de la chaudière, et je dus moi-même faire œuvre de forgeron, puis découper à la hâte la toile de nouvelles tentes, tandis qu'Albert se transformait en fabricant de rideaux.

Pendant que nous attendions le retour des bateaux partis pour Isangila, nos ouvriers construisirent une solide poudrière, avec des murailles en fer percées çà et là de meurtrières pour nos fusils, en prévision d'une agression quelconque qui nous forçât à nous mettre sur la défensive. Car, bien que les indigènes ne nous parussent pas hostiles, il était bon de prendre des dispositions pour faire avorter toute attaque éventuelle, et pour fortifier ainsi chez tous le sentiment de la sécurité.

CHAPITRE DOUZIÈME

UNE RECONNAISSANCE A STANLEY-POOL

SOMMAIRE : La violation d'une coutume locale. — La guerre civile au marché. — Mort de M. Nève. — En route pour Stanley-Pool. — L'attitude des indigènes. — Une noyade. — Bouaboua Njali. — L'apparat chez les Africains. — Apparition du drapeau français. — Malamine. — Un traité. — Le fleuve Gordon Bennett. — Mfoua et Malima. — Le chef Gamankono. — Une ancienne connaissance. — La mémoire chez les naturels. — « Tous rois ». — L'alarme au village. — Hostilités. — Une retraite forcée. — Menace de bataille. — Tanley! — Une intervention opportune.

Un curieux incident se produisit, le 25 juin, au marché de Manyanga, qui avait lieu toutes les semaines. Un individu ayant acheté une chèvre voulut, contrairement à l'usage, la revendre le même jour et au même prix. Cette atteinte portée aux coutumes locales provoqua parmi les indigènes une indignation violente. Ils s'emparèrent de la chèvre et d'une couple de porcs et les mirent en morceaux. Et leur colère ne s'apaisa qu'après une lutte générale pendant laquelle ils brisèrent presque toutes leurs gourdes de vin de palme.

Tous les deux jours un marché se tient dans les environs de la station, sur quelque sommet de montagne. Le grand marché de Manyanga est, toutefois, installé à environ huit kilomètres de la station, dans l'intérieur du pays. Très achalandé jadis, des scènes de violence qui se sont produites dans ces dernières années en ont éloigné la plupart des trafiquants qui le fréquentaient. Autrefois, on venait en foule de plusieurs lieues à la ronde y vendre et y acheter des esclaves, de l'ivoire, du caoutchouc, de l'huile, des porcs, des moutons, des chèvres et des poulets. Le cuivre indigène donnait lieu également à d'importantes transactions. Des caravanes arrivant de la côte et se dirigeant vers le Stanley-Pool, s'y arrêtaient pour échanger leurs draps et leurs perles contre des tonnes de pain de cassave et de légumes et des quantités d'objets en cuivre et en fil de fer appropriés au goût des

peuplades du Haut-Congo. Mais leur prospérité finit par rendre arrogants la tribu locale et ses chefs. Les querelles devinrent fréquentes, le moindre prétexte les allumait, et les trafiquants du marché étaient souvent obligés de s'enfuir en désordre pour échapper à de mauvais traitements. Pendant les deux mois que je passai dans la région, mes gens furent témoins de mainte scène scandaleuse, et furent plusieurs fois obligés de s'enfuir pour ne pas se trouver mêlés à l'affaire, ce qui n'empêcha pas quelques-uns d'entre eux de recevoir des horions. Peut-être ces derniers n'étaient-ils pas exempts de tout blâme, mais comme aucun accusateur ne se présentait pour les dénoncer, je devais forcément me contenter de les menacer d'un châtiement, pour le cas où ils seraient convaincus éventuellement d'inconduite.

Après une fort longue attente, nous commençons à nous inquiéter très vivement du sort des bateaux partis pour Isangila, quand la baleinière d'acier fut signalée à l'horizon, et peu après son équipage, débarqué, nous remit une lettre de M. Lindner contenant la triste nouvelle de la mort de M. Paul Nève, mécanicien de l'*En-Avant*. Ce malheureux jeune homme, atteint de fièvre bilieuse, avait succombé à Isangila le 26 juin. C'était le second cas de mortalité qui se produisait parmi les membres de l'expédition de pionniers pendant ces seize mois de labeurs et de privations sans exemple. Comme le matelot Martinson décédé en 1876, Paul Nève était mort pendant la saison froide qui dure de mai à juillet. Mon indisposition de 1880 s'était déclarée à la même époque, et la maladie beaucoup plus grave dont je venais de me remettre, également. Un seul de nos ouvriers zanzibarites avait succombé depuis notre arrivée : c'était l'an dernier, et toujours pendant la saison froide, décidément fatale à la santé.

Les steamers et l'allège d'acier, revenant d'Isangila, arrivèrent le 14 juillet, ayant à leur bord les renforts depuis si longtemps attendus et désirés. M. Louis Valcke, et deux Allemands, un commis et un mécanicien étaient du nombre. Les nouvelles qu'ils apportaient de Vivi étaient fort satisfaisantes. Conformément à mes instructions, une station était en bonne voie d'organisation à Isangila, sous la direction du lieutenant Eugène Janssen, jeune officier belge récemment débarqué (1).

Le lendemain de l'arrivée des bateaux, à l'aube, la marche en avant commençait, et dès le 14 au soir, marchandises et fourgons transportés par 210 indigènes, avaient fait dix kilomètres, et les bateaux avaient été lancés sur le fleuve au-delà de la cataracte.

(1) Des extraits d'une lettre que j'adressai à cette époque au Comité d'études du Haut-Congo, fourniront au lecteur des renseignements détaillés sur l'entretien de la station de Manyanga pendant mon voyage à Stanley-Pool. Ils forment l'annexe AK.

M. Lindner ne tarda pas à révéler des connaissances pratiques qui me furent d'un grand secours. Il m'inspira assez de confiance pour que je le chargeasse de commander une partie de nos forces qui devait transporter les effets et fourgons par eau à Mpakambendi, situé à trente-cinq kilomètres de Manyanga, et, une fois arrivée au débarcadère du village, construire une route carrossable du fleuve au plateau, pendant que je conduirais une autre partie de l'expédition à Stanley-Pool et choisirais l'emplacement d'une station dans le voisinage de l'endroit où le Haut-Congo devient navigable. Si j'avais eu la bonne fortune de posséder, dès le début de l'entreprise, deux collaborateurs comme M. Lindner, nous eussions atteint Stanley-Pool dès le mois de septembre 1879. Désormais, cependant, il n'y avait plus nécessité pour moi de retarder ma visite à mes amis de cette région, M. Lindner s'étant montré parfaitement capable de remplir seul la tâche que je lui avais confiée.

En conséquence, je me mis en route avec MM. Valcke, Braconnier et une autre personne qui devait être employée comme commis de la station, dans le cas où nous trouverions un emplacement et assez de marchandises pour approvisionner provisoirement la place.

Après quinze kilomètres de marche sur un terrain élevé, entrecoupé de ravins et de profonds cours d'eau, nous campâmes à Mougala, dans un ravissant bassin, qu'abritaient jalousement de grands arbres. Nous avons franchi quatre cours d'eau, dont le Mbika, rivière très limpide, était le plus important.

Le lendemain, nous parcourûmes un pays plus accidenté encore. Il nous fallut escalader une série de hautes collines, séparées par autant de cours d'eau qui coulaient à travers de frais ravins, et nous gagnâmes ainsi Mpakambendi, où j'espérais rencontrer plus tard M. Lindner, à mon retour de Stanley-Pool.

La région où nous nous engageons le troisième jour et que nous examinons de très près, pour voir si elle se prêtera à la création d'une route carrossable, est d'une formation beaucoup plus régulière. Le terrain ondulait doucement, et entre ses larges plis s'intercalaient des vallons, arrosés par de petits ruisseaux d'eau claire. L'altitude moyenne était de 630 mètres; donc, nous devions être à 450 mètres au-dessus du Congo.

Partout l'accueil qu'on nous faisait était des plus bienveillants. Les indigènes avaient obstinément conservé le souvenir de mon nom et ils le criaient parfois d'un accent si juste que je me retournais, me croyant apostrophé par mes propres gens. A Zinga, où nous avions tant peiné en 1877, nous fîmes sensation cette fois. Jusqu'à la nuit noire, ma tente fut assiégée par

une foule d'enfants indigènes qui épiaient mes mouvements en écarquillant les yeux, ayant sans doute entendu leurs parents parler de l'homme blanc qui avait franchi le fleuve tumultueux avec un si grand nombre de canots.

De Zinga, nous traversons le cours d'eau d'Edwin Arnold, le territoire de Moua aux palmiers fleuris, et un pays salubre où les brises rafraîchissantes firent renaître le sentiment de la vigueur dans toute ma personne. Près du village de Nzabi, dont le chef ressemble à un homme d'État anglais très en vue, les indigènes s'attroupèrent et nous supplièrent de rester au milieu d'eux pour faire des affaires, acheter du vin de palme, troquer du drap contre des poulets ; mais il nous était impossible de faire droit à leur prière : la fièvre de l'action, du mouvement, était en nous.

Sur les rives boisées de l'Inssiki, nous campons au milieu d'une tribu entière d'indigènes qui nous dévisagent avec curiosité, et le 24 nous gagnons, par un terrain fort accidenté, le territoire de Msampala, qui paraît nous réserver des difficultés sérieuses pour le jour où nous y paraîtrons avec nos lourds chariots.

La population de Ngoma se montre très aimable. Nous avons échangé des présents avec presque tous les notables que nous avons rencontrés — un peu par politique, et un peu parce que beaucoup de ces notables étaient d'anciennes connaissances qui renouèrent avec beaucoup d'empressement leurs bonnes relations avec moi. Pays merveilleusement fertile, d'ailleurs, bien qu'il soit encore peu cultivé. La nourriture y est abondante et les indigènes nous ont prouvé qu'ils brûlent de faire des affaires.

De Msampala au fleuve Moukoss, où nous campâmes le 25, le pays n'offre que très peu d'obstacles à l'établissement d'une route, sauf près du fleuve Loubamba, qu'on rencontre à mi-chemin. Le Loubamba s'appelle le Nkenké à l'endroit où il opère sa jonction avec le Congo. C'est un cours d'eau rapide, large de trente-six mètres environ. Un bac est établi en travers pour le passage des nombreuses caravanes de trafiquants qui fréquentent la contrée et on y voit souvent tout un rassemblement de porteurs d'ivoire venant de Stanley-Pool, et de porteurs de marchandises venant de la côte. Quand nous y arrivâmes, des groupes nombreux attendaient des deux côtés du fleuve leur tour de passer. C'était à qui devancerait les autres. De là, querelles et bousculades. Au milieu du désordre qui régnait, un garçon de quatorze à quinze ans tomba à l'eau et s'y noya. Ses amis exprimèrent le désir de rentrer en possession du corps pour l'enterrer, mais, chose curieuse, aucun d'eux ne paraissait savoir comment s'y prendre pour retrouver le cadavre. En fin de compte, un de mes hommes, après s'être fait attacher une corde autour de la taille, se jeta dans le fleuve

et ramena le corps du noyé à la surface. Les indigènes reçurent cette dépouille en silence, sans nous en exprimer aucun remerciement.

Nous quittâmes le village de Moukoss le 26, et, après avoir fait une marche de dix-sept kilomètres, atteignîmes Kindouta. Dans la matinée, nous fûmes surpris par une averse qui, à cette époque de l'année, est chose fort rare dans les autres parties du pays, mais qui s'expliquait probablement à Kindouta par le voisinage de vastes forêts. Le pays que nous traversions était au demeurant d'une fertilité inouïe; à chaque pas que nous faisons, il



GENS DE CARAVANE.

gagnait en beauté et en richesse. De vastes vallées bien boisées, traversées en tous sens par des cours d'eau transparente, s'offraient à la vue, du haut de chaque sommet, dans chaque renflement de terrain. A trois heures au-delà du fleuve Moukoss, nous nous trouvâmes devant une colline élevée du haut de laquelle on distinguait le Stanley-Pool dans la brume de l'éloignement, comme un miroir encadré de bois foncé et recouvert d'un voile. C'était la distance et les vapeurs de la terre qui nous faisaient voir le Pool à travers cette espèce de brouillard.

Une marche de vingt-deux kilomètres à travers une plaine et un terrain mou, spongieux, marécageux nous amena, le 27, sur le territoire de Bouaboua-Njali, chef indigène qui doit son importance et sa fortune au bac qu'il a établi sur le fleuve Gordon Bennett, à l'est de son village. La plupart des chefs que nous avons rencontrés jusqu'ici étaient de braves gens, mais de type assez vulgaire. Bouaboua-Njali, lui, est un personnage, un tempérament, qui fournirait matière à tout un volume. Quelque fréquentes que soient les visites qu'on lui fait, ce chef témoigne au visiteur une inaltérable courtoisie. Dès l'instant où il lie connaissance avec un étranger, notre homme cherche à gagner son amitié et sa confiance en vue de le dépouiller. L'abordez-vous pour la première fois? Il vous paraît coquet comme une femme, frivole comme un enfant; mais ne vous fiez pas à ces dehors candides; avant d'avoir pris congé de lui, on ne manque jamais de découvrir qu'on a affaire à un coquin.

Écoutez comme ce fourbe vous flatte. C'est « mon frère » par-ci, « mon cher frère » par-là. « Ah! vraiment, mon frère, mon bon frère, le frère des frères! Quoi, mon excellent frère vient voir le pays! » Et il va, il va, ronronnant toujours, faisant le gros dos, tout en fouillant votre personne d'un regard auquel rien n'échappe.

Il faut voir de quelle pompe s'entoure ce bon apôtre pour recevoir les étrangers! Une peau de lion est étendue sur le sol; un volumineux coussin d'étoffe cramoisie figure un trône, autour duquel les chefs subalternes se tiennent respectueusement assis. Vous prenez place. Bouaboua-Njali se fait attendre. Pendant que vous croquez le marmot, il est occupé à donner une dernière retouche à sa beauté devant les innombrables miroirs qui ornent les murs de sa maison. C'est une mèche de cheveux qu'il doit redresser, une nouvelle couche d'ocre dont il se badigeonne les joues et le front, une petite ligne jaune qu'il trace sous son œil droit, une ligne blanche sous son œil gauche, sans compter le bout du nez qu'il teint en noir avec du charbon en poudre. Enfin, sa toilette s'achève; après avoir amoureuxment donné une petite tape à son chapeau, et effacé un pli formé dans la couverture de laine rouge dont sa personne est drapée, Bouaboua-Njali apparaît à vos yeux éblouis.

En voyant les efforts que font les chefs africains pour siéger la majesté royale, je me suis souvent demandé sur quel grand prototype ils prennent modèle. Ce n'est point sur le roi Mtesa, d'Ouganda, qui date de beaucoup trop loin. Et je n'ai pu découvrir dans l'histoire moderne de l'Afrique centrale un seul personnage dont la légendaire splendeur ait pu donner aux chefs l'idée de ces grotesques parodies. Il est donc à supposer que ce

goût pour la parade est spontané, commun à tous les hommes, inné chez le Nfoumou africain comme chez le suisse de nos cathédrales.

Bouaboua-Njali avait les quelques qualités qui appartiennent à tous les orgueilleux. Il était propre des pieds à la tête, chose fort rare chez les chefs indigènes d'Afrique. Au surplus, assez bel homme, trente-cinq ans, corps droit et bien proportionné, teint de bronze.

S'il était rapace et avide, il savait se poser en modèle de générosité. C'était lui qui donnait le premier et il donnait largement. Les cadeaux qu'il me fit écrasèrent, par la comparaison, tous ceux que j'avais reçus entre Vivi et ce village. Peut-être sa personnalité avait-elle encore d'autres bons côtés qui ne se manifestaient pas à première vue (1).

Trois heures ne s'étaient pas écoulées depuis notre arrivée au village de Bouaboua-Njali, quand nous vîmes approcher le drapeau tricolore de la France, flottant haut et précédé d'un personnage d'allure très crâne que je pris pour un nègre européenisé, bien que les traits de son visage appartenissent à un type supérieur. Il portait un costume de marin, avec manches ornées des galons de sous-officier. C'était Malamine, le sergent sénégalais, que M. de Brazza avait laissé derrière lui. Deux matelots nègres du Gabon, en pantalons et chemises bleus, le suivaient, l'un tenant le drapeau que nous avions aperçu.

Malamine parlait fort bien le français et son attitude respirait une mâle franchise. Après que nous eûmes échangé quelques mots, il me montra un papier dont la traduction m'apprit que j'avais sous les yeux un traité, aux termes duquel un chef du nom de Makoko cédait à la France le territoire compris entre le fleuve Gordon Bennett et Impila sur la rive septentrionale de Stanley-Pool, en suite de quoi M. de Brazza notifiait à tous les intéressés qu'il prenait possession dudit territoire au nom de la France.

Malamine était fort au courant de l'affaire. D'après lui, Makoko avait fait preuve de beaucoup de générosité et cédé, pour une bagatelle, un territoire qui, paraît-il, longeait le fleuve sur une distance de près de quinze kilomètres. Le sergent sénégalais était uniquement chargé de faire part de ce traité à tout Européen voyageant dans le voisinage de Stanley-Pool.

La journée étant très avancée, il coucha au village et, par l'intermédiaire de quelques-uns de mes gens qui causèrent avec lui, je m'initiai complètement aux affaires de la région située de l'autre côté du Gordon Bennett.

Je n'eus pas plutôt lié connaissance avec Malamine que je reconnus en lui un homme supérieur, tout Sénégalais, tout bronzé qu'il fût. Il

(1) Bouaboua-Njali est mort vers la fin de 1884.

se trouvait d'ailleurs dans son véritable élément au milieu de ces indigènes de race inférieure, et exécutait les instructions de son maître avec un tact et une habileté rares.

Le jour suivant, il retourna sur son territoire, c'est-à-dire sur la rive orientale du Gordon Bennett, et à une heure de l'après-midi, nous nous disposâmes à le suivre, car il nous y avait invités au nom de M. de Brazza lui-même.

Le Gordon-Bennett est un cours d'eau rapide et profond, ayant un peu



PORTEURS D'IVOIRE.

plus de trente-cinq mètres de largeur au bac de Bouaboua-Njali. A six ou sept kilomètres plus bas, il devient cataracte et coule par deux bouches dans le Congo, à environ cinquante mètres en dessous des premiers dangereux rapides du grand fleuve. Si le Gordon Bennett s'était jeté dans le Congo 200 mètres plus haut, il eût été de mon intérêt d'obtenir de Bouaboua-Njali des droits sur un point du fleuve propre à servir d'embarcadère et donnant accès à près de 1,800 kilomètres de fleuve navigable. Et je me serais donné cette peine.

Après dix kilomètres de marche à travers une contrée inhabitée où des

jungles alternaient avec des plaines verdoyantes, nous arrivâmes au petit hameau de Mfoua, agglomération de huttes construites avec des herbes sèches et occupées par les trafiquants d'ivoire Batékés.

Au moment même de notre arrivée, un grand nombre de ceux-ci étaient occupés à compter des baguettes de cuivre, pesant chacune cent grammes, et à assortir des draps, et, près d'eux, plus d'une défense d'ivoire étalait ses blancheurs sur le sol. Des groupes d'acheteurs et de vendeurs étaient assis en cercle, discutant la valeur de leurs marchandises. Les acheteurs d'ivoire étaient des Batékés qui habitent un vaste territoire de l'intérieur sur la rive septentrionale du fleuve; les vendeurs étaient des By-Yanzis et des Ba-Bangis, du Haut-Congo.

Le chef Ingya nous fit le plus gracieux accueil, nous indiqua sur le bord de l'eau un endroit où camper, et promit de nous apporter de la viande et du *mala fou* (vin de palme). La soirée se passa tranquillement, presque agréablement. Tous ces indigènes étaient fort polis et d'humeur sociable.

Le lendemain matin, toutefois, ils nous donnèrent à entendre qu'il leur serait impossible de nous procurer des vivres; et le fait est qu'ils se trouvaient eux-mêmes tributaires d'autres territoires pour leurs provisions quotidiennes puisqu'ils ne se livraient pas à la culture. Du reste, la population mâle de Mfoua ne dépassait pas 150 hommes, jeunes et vieux.

Makabi, gros négociant d'ivoire qui avait sa résidence à Mfoua et qui nous avait témoigné la veille beaucoup de courtoisie, n'y alla pas par quatre chemins. Il nous conseilla carrément de partir et d'aller tenter la fortune à Malima, village plus important situé plus haut et dont le chef, Gaman-kono, bien supérieur à Ingya, serait mieux en état de nous comprendre.

Deux heures après, nous faisons notre entrée à Malima, après avoir été obligés de faire un grand détour pour éviter les dépôts de vase noire et les marécages qui entrecoupent les terrains plats de la rive septentrionale. Malima se compose d'une cinquantaine de huttes très espacées. L'endroit était, cependant, encombré de By-Yanzis, qui venaient y vendre leur ivoire. Il y avait bien là 400 de ces naturels, presque tous solides gaillards, bien campés, très larges de poitrine et de physionomie assez agréable, malgré leur teint jaunâtre à côté duquel celui des Batékés semblait noir comme de l'encre. Leur accoutrement offrait une caractéristique spéciale : la plupart étaient armés d'épées très courtes, de formes originales, et admirablement ouvragées.

On nous conduisit sous le feuillage d'un grand arbre. Quelques caisses rangées autour du tronc nous servirent de sièges, et nous restâmes là,

intrigués à la vue d'un rassemblement si considérable de monde dans un village aussi insignifiant.

Au bout de quelque temps, Gamankono paraît. L'ayant dévisagé de près, je reconnais en lui le Mankoneh dont il est question dans mon dernier ouvrage : *A travers le Continent mystérieux*. Mais il est si fier maintenant, si beau, dans sa tenue de cérémonie garnie de brillants ornements, qu'il ne ressemble plus guère au farouche chef de pêcheurs que j'ai vu pour la première fois il y a quatre ans. Je me lève, nous nous serrons la main. Il se souvient de moi, comme je me souviens de lui; et, après avoir répondu à ma poignée de main par une rude étreinte, il entame une danse excentrique, que 400 indigènes se mettent à scander en chantant. Chanter est peut-être trop poli. C'est un refrain barbare qu'ils font entendre. Mais il excite nos propres noirs au point qu'ils finissent par grossir de leurs voix ce chœur cacophonique.

Pendant cet intermède, on a étendu sur le sol, à une distance respectueuse de nos sièges, un tapis dont le dessin représente un cheval. Au-dessus du tapis, on déroule une peau de léopard, et, à l'extrémité de cette peau, on dispose un coussin d'étoffe écarlate. Puis, l'exercice chorégraphique et musical ayant pris fin, Gamankono s'assoit majestueusement sur le coussin et allonge les pieds sur la dépouille du léopard.

Il semble poser devant un photographe. Traçons donc son portrait. C'est un nègre obèse, de taille au-dessus de la moyenne, ayant la vulgarité de traits qui distingue sa race, mais une face pleine, charnue en parfaite harmonie avec ses larges épaules, sa robuste charpente. Un bonnet rond, de laine tricotée, qu'un artiste indigène a orné de dessins en cordonet, rouge, jaune, bleu et blanc, coiffe le crâne. Le cou est entouré d'un collier de fil de cuivre enroulé, garni de quatre pointes qui me font tout d'abord l'effet d'être en bois, mais que je reconnais plus tard pour des poils d'éléphants liés ensemble en forme de bottes. Notre homme est vêtu d'une robe de tartan à grands carreaux rouges et verts, sous laquelle il porte une chemise de couleur tapageuse.

Mais la conférence va s'ouvrir. Un silence d'expectative suit les cérémonies de présentation. Je fais savoir par mon interprète que je viens voir Gamankono et apprendre de sa propre bouche s'il est vrai qu'il ait vendu son territoire, comme le prétend Malamine. Dans le cas où cette vente n'aurait pas été effectuée, rien ne presserait, ce que j'avais à dire pourrait bien être ajourné à plus tard.

Conformément à l'usage qu'observent toutes les peuplades du Congo, Gamankono se mit alors à refaire l'historique des moindres événements

survenus depuis mon arrivée à Stanley-Pool en 1877. Il n'omit rien, ce qui prouve à quel point le don de la mémoire est développé chez ces aborigènes. Le plus léger incident restait gravé dans son esprit. Il répéta presque mot à mot tout ce que je lui avais dit quatre années auparavant, et refit l'énumération complète des présents que nous avions échangés alors.

— Longtemps après votre départ, poursuivit-il, un autre homme blanc est arrivé avec trois canots. Il a séjourné pendant de longs jours auprès de Nchouvila, de Kinshassa. Quelques-uns des sujets de Makoko l'accompagnaient. Il a fait inviter tous les habitants de Mfoua et de Malima à aller le voir. Nous y sommes allés, nous avons causé avec lui, mais il n'a pas été question de vente ou d'achat de territoire. »

— Mais, demandé-je, Makoko n'est-il pas le grand roi de tout ce pays?

— Il n'y a de grand roi nulle part. Nous sommes tous rois — chacun de nous est roi de son village et de sa terre. Makoko est chef de Mbé; moi, de Malima; Ingya, de Mfoua; Ganchou, de Ganchou. De l'autre côté du pays, Gambielé est chef de Kimpoko; Nchouvila est le grand chef de Kinshassa. Mais aucun chef n'a d'autorité sur l'autre. Chacun de nous est maître chez lui. Makoko est vieux; il est plus riche que n'importe lequel d'entre nous; il a plus d'hommes et plus de fusils, mais il n'est maître que du pays de Mbé.

Après ce discours, on se dispersa; on nous désigna un lieu de campement; et, notre installation achevée, chacun se mit à bavarder et à trafiquer tout à son aise.

Vers le soir, Gamankono vint me voir dans ma tente avec ses fils. Peu à peu, nous nous découvrîmes l'un à l'autre le fond de notre pensée; et, de cet échange de confidences, résulta la certitude qu'on ne se refuserait pas à nous concéder un territoire pour nous y établir. L'agitation causée par notre apparition étant apaisée, Gamankono et ses deux fils se montrèrent tout disposés à nous accorder, par traité, l'autorisation de résider, de bâtir, de planter et de semer sur le territoire de Malima. C'est sur cette promesse que nous nous séparâmes pour la nuit.

Mais Malamine était venu au village à la tombée du jour. De Kinshassa, sur la rive méridionale, il avait traversé le fleuve pour gagner Mfoua, et, apprenant que nous nous trouvions à Malima, il avait attendu jusqu'au soir pour y paraître à son tour. De quelles fables le sergent sénégalais berna-t-il les indigènes? Nous fit-il passer pour des anthropophages friands de la chair des petits enfants? Ce qu'il dit sur notre compte, on ne le saura jamais. Mais nous pûmes juger de l'effet de ses paroles, quand, au milieu de la nuit, nous entendîmes un crieur indigène qui battait du

tam-tam et parcourait le rivage et les abords des huttes, signifiant, d'une voix stentorienne à la tribu que Gamankono et Ntaba, de Malima, interdisaient à son peuple de nous parler, de nous vendre quoi que ce soit, d'avoir des relations quelconques avec nous.

Le lendemain matin, nous reconnûmes que la rupture avait été préméditée. Prise en flagrant délit, une femme qui vendait du poisson à un de mes gers, fut rouée de coups par des villageois, tandis que quelques gaillards de mauvaise mine s'attroupaient autour de nos tentes, en brandissant des coutelas semblables à des couteaux de boucher. A la bonne entente établie hier succédaient des sentiments de méfiance, voire de haine. A trois reprises différentes, je décidai Gamankono à venir s'excuser auprès de nous de ce fâcheux état de choses. Il se rendit chaque fois chez Ntaba pour l'exhorter à faire sa paix avec les blancs, et chaque fois il retourna à son village plus irrité contre nous que jamais.

Les By-Yanzis, eux aussi, plaidaient éloquemment en notre faveur, mais Ntaba resta inexorable. En désespoir de cause, et jugeant que notre présence allait provoquer des troubles, je renonçai à apaiser un chef aussi dénué de volonté que l'était Gamankono et donnai à mes hommes l'ordre de plier bagage.

Gamankono quitta sa hutte pour nous dire adieu, et l'expédition battit en retraite, dans le dessin de camper au-dessous de Mfoua, et d'ouvrir des communications avec Ngalyema, chef de Ntamo, sur la rive méridionale.

Malheureusement, deux coureurs indigènes nous avaient précédés. Exagérant les incidents survenus à Malima, ils avaient répandu à Mfoua des bruits qui tendaient à faire pressentir des hostilités de notre part. Aussi, une bande de villageois armés de fusils nous barra-t-elle le passage au moment où nous nous engagions dans le sentier qui mène à Mfoua. Je me rapprochai de cette foule et dus la sermonner, lui reprocher l'absurdité de sa conduite, lui signaler sa faiblesse numérique par rapport à nous. Ce dernier argument parut toucher les villageois. Ils comprirent l'imprudence qu'ils commettraient en hasardant un combat. Je donnai alors aux miens l'ordre d'avancer. Un ou deux jeunes indigènes persistaient dans leur insolence et brandissaient leurs couteaux audessus de nos têtes, malgré nos efforts pour les tenir en respect. D'autres saisissaient au passage quelques-uns des menus objets dont mes hommes étaient chargés, et il est impossible de dire quelles eussent été les conséquences de ces menaces, constamment répétées, si notre attention n'avait été tout à coup détournée par l'approche d'une bande d'indigènes qui accouraient en criant : « Tanley ! Tanley ! »

Ces enragés étaient complètement hors d'haleine, lorsqu'ils arrivèrent auprès de nous. Alors, nouvelle halte de notre part. Un indigène se rapproche et nous annonce que Ngalyema, de Ntamo, ayant appris l'arrivée de Tanley, son « frère de sang », désirait voir ledit « Tanley » et envoyait au-devant de lui ses fils et ses neveux, tous bien armés, pour nous escorter jusqu'à un campement établi sur le rivage, et où le chef en personne viendrait conférer avec nous.

Rien de plus heureux ne pouvait nous arriver. Nous acceptâmes volontiers l'escorte qu'on nous envoyait. Au bout d'une heure et demie, nous étions arrivés au camp préparé à notre intention sur le bord de l'eau, à mi-chemin environ entre Mfoua et le fleuve Gordon Bennett.

CHAPITRE TREIZIÈME

NGALYEMA DE NTAMO

SOMMAIRE : La famine en perspective. — Les menaces de Bouaboua-Njali. — Arrivée de Ngalyema de Ntamo. — Un « frère de sang ». — La fortune d'un chef indigène. — Fraternité et cupidité. — Rencontre d'une mission catholique. — Son insuccès. — Onéreuses négociations. — Arrivée à Zinga,

Au moment où nous établîmes notre camp sur la langue de sable qui se déroule tout près du bord de l'eau, nous frisions la famine. N'ayant pas prévu le vilain accueil que nous réserveraient les indigènes de la région supérieure du Gordon Bennett, nous n'avions pas emporté du village de Bouaboua-Njali pour plus de deux jours de vivres. Une charge plus considérable nous eût trop encombrés.

Le transport de ces provisions de banane et de pain, n'était pas chose aisée. Si le pays avait fourni du blé, rien ne nous eût été plus facile que de nous charger de huit ou dix jours de rations. Mais il n'en fournissait point. Dans l'intervalle qui s'était écoulé entre nos adieux à Bouaboua-Njali et notre arrivée ici, nous avons consommé nos rations, et tout dépendait désormais du bon vouloir de Ngalyema : selon qu'il serait bien ou mal disposé, nous serions plus au moins vite réduits à la portion congrue.

La journée du 31 juillet s'écoula. Ni canots, ni messagers, ni Ngalyema ne parurent. Je fus obligé de faire tuer mes trois chèvres et de distribuer le pain par petites rations.

Le grand village, ou plutôt la ville de Ntamo, était située à six kilomètres et demi au-dessous de notre camp et aux abords d'une large et spacieuse baie sur la rive méridionale qui, en se rapprochant de l'autre rive, formait le détroit où commence la première des cataractes de Livingstone. Nous pouvions facilement distinguer le débarcadère de Ntamo au moyen d'un télescope. Une grande activité y régnait. Des canots arrivaient et repartaient,

toute la journée. Mais ceux qui remontaient le fleuve avaient pour destination les ports de Mfoua, Malima, Kinshassa et les résidences des tribus riveraines du Koua; aucune embarcation ne venait de notre côté, même pour nous apporter une parole de consolation ou d'espoir.

Le lundi 1^{er} août, nous nous décidâmes à envoyer une trentaine de fourrageurs auprès de Bouaboua-Njali, pour nous procurer des victuailles en échange d'étoffes et de perles. Ils revinrent dans l'après-midi avec une journée de vivres. Le chef Bouaboua-Njali en personne les accompagnait. Il avait entendu parler de notre déconvenue chez ses voisins, et trouvait l'occasion bonne pour jouer entre nous le rôle de médiateur. Un de nos jeunes officiers lui remit une certaine quantité de cotonnade, valant cinquante francs dans ce pays, sur sa promesse de fournir le lendemain des provisions aux hommes qui iraient chez lui en demander de notre part.

L'après-midi était assez avancée quand nous vîmes paraître un canot conduit par un grand jeune homme : Ganchou, neveu du chef Ngalyema. Ganchou venait nous assurer de la part de son oncle que celui-ci ne nous oubliait pas, et qu'il nous priait, en attendant sa visite, de lui faire don de Flora, magnifique terre-neuve noir, appartenant à un des nôtres. Et nous cédâmes immédiatement Flora... la pauvre bête!...

Le jour suivant, nos fourrageurs repartent pour le territoire de Bouaboua-Njali. Mais, à notre grande stupeur, ils reviennent plusieurs heures après sans la plus petite parcelle de victuailles. Et en revanche, ils nous affirment que Bouaboua-Njali et sa tribu, au lieu de leur faire passer le bac, les avaient menacés de leurs fusils et invités à nous prier de déguerpir dans les quarante-huit heures, sous peine de massacre général. Cette menace n'était, cela va sans dire, qu'une fanfaronnade imaginée pour nous intimider et nous empêcher de demander la restitution de la cotonnade, avec laquelle nous avions payé par anticipation les provisions promises, les indigènes se faisant rarement faute de commettre une malhonnêteté quand l'occasion s'en présente.

La chasse aux provisions venait de recommencer, lorsque nous entendîmes résonner les tambours de Ntamo. Dans le lointain, nous aperçûmes deux grands canots qui quittaient le rivage, et ce fut avec le plus vif intérêt que nous les suivîmes des yeux. Ils se dirigèrent vers la rive opposée et prirent finalement la route qui conduisait à notre camp. Il n'y avait plus à en douter : Ngalyema, de Ntamo, condescendait enfin à nous rendre visite. A peine eut-il débarqué que je reconnus en lui le chef qui, sous le nom de Itsi, avait échangé avec moi, en 1877, le sang qui, dans ces contrées, établit la fraternité entre hommes. Depuis quatre ans, Ngalyema était devenu

grand personnage. Ngako, le doyen des chefs, natif de Mbari, avait été mis de côté pour cause de vieillesse. Itsi, enrichi par son commerce d'ivoire avec le Razombos et les Bakongos, avait acquis une grande influence en consacrant ses bénéfices à l'achat d'esclaves, de fusils et de poudre, et insensiblement Ngako s'était vu obligé de lui céder la place. Itsi aspirait à la célébrité. Son ambition était d'être reconnu comme le chef le plus considérable du pays. Les Ouamboundous, peuple insulaire et propriétaire primitif du territoire, commençaient à subir son ascendant et à s'incliner



NGALYEMA, CHEF DE KINTAMO.

tout doucement devant son pouvoir; et quelle que fût la source où Itsi, comme d'autres chefs de la trempe de Bouaboua-Njali, avait puisé ses exemples d'étiquette, il acclimatait peu à peu chez lui des cérémonies fastidieuses destinées à répandre plus d'éclat sur son titre et sur son nom. Ce chef avait environ trente-quatre ans et des membres bien proportionnés. D'allure hautaine, il était cupide, rapace et, comme tous les sauvages, disposé à se montrer cruel, sanguinaire même, chaque fois qu'il pouvait impunément satisfaire ses mauvais instincts. Enfin, la

superstition avait trouvé en lui un docile esclave, et le fétichisme un de ses plus serviles croyants.

Tel était l'homme entre les mains duquel le hasard avait mis le sort de l'*Association Internationale*, l'homme en qui résidait notre dernier espoir d'établir pacifiquement une station sur le Haut-Congo. S'il avait eu conscience de sa force, il nous l'eût fait sentir beaucoup plus cruellement qu'on ne l'imagine. Le simple récit des événements mentionnés dans ce chapitre et celui qui suit fera, du reste, connaître, sous toutes ses faces, ce chef africain.

Ngalyema était accompagné de plusieurs des chefs de Ntamo : Makabi, Moubi, le vieux Ngako et quatre autres. J'ai déjà constaté que Ngalyema était mon frère de sang. Makabi désire, lui aussi, avoir un frère, Moubi, de même ; le vieux Ngako me supplie, de son côté, de lui en donner un. Engeli, fils de Ngalyema, choisit mon domestique Doualla, et Ganchou jette son dévolu sur le jeune Mabrouki. Bref, les aspirations à la fraternité sont devenues universelles. Du reste, nous avons si grand besoin de nourriture et d'un emplacement de station sur la rive méridionale que notre platitude ne connaît pas de bornes. Nous fraternisons tant qu'on veut.

A titre de cadeaux, les chefs indigènes nous apportent des chèvres, des porcs, quelques pains et des gourdes de cet inévitable breuvage, le vin de palme, sans lequel la création des liens sacrés de la fraternité serait, paraît-il, impossible, car les dieux ne protégeraient pas un amour fraternel qui n'aurait pas été arrosé de ce nectar. Il nous fallut pratiquer dans notre stock de marchandises une rude saignée pour payer de retour ces cadeaux. En fait, cet échange de dons entre nègres et blancs devenait tellement coûteux que je me prenais par instants — mais par instants seulement — à regretter la présence d'un si grand nombre d'Européens auprès de moi.

Mon frère de sang étant le chef suprême de Ntamo (1), de même que le plus bruyant et le plus arrogant coquin de la tribu, me demanda d'abord deux ânes, puis un grand miroir, et successivement un habit brodé d'or, de la bijouterie, de longues chaînes de cuivre, une nappe de table historiée, d'autres articles en toile fine et un coffret d'étain émaillé avec serrure du dernier modèle.

Assouvi enfin, Ngalyema me fit présent de son sceptre, grand bâton décoré d'une profusion de bandelettes et d'anneaux en cuivre, que je devais porter et « faire voir à tous les hommes », pour leur prouver que j'étais le frère de Ngalyema, de Ntamo !

(1) Ntamo, ainsi nommé par les indigènes du haut fleuve, est désigné par les indigènes du bas fleuve sous le nom de Kintamo.

Avant de prendre congé de moi, il m'adressa une requête qui me causa une réelle stupéfaction. Il désirait que mon domestique Doualla l'accompagnât à Ntamo. Après un moment d'hésitation et de réflexion, il fut décidé que Doualla partirait avec lui. Comme ils s'éloignaient, Ingya, de Mfoua, survint avec deux canots, et ayant appris que nous formions désormais une heureuse famille de frères, il sollicita l'honneur d'être admis dans la communauté.

Les 3 et 4 août, nous réussîmes à obtenir des vivres de Gampa, chef rival de Bouaboua-Njali, qui habitait la rive occidentale du Gordon Bennett.

Étant allé chasser près du Gordon Bennett le 5, je rencontrai, au bac de Gampa, un prêtre catholique et trente-deux de ses néophytes arrivant de Landana et qui profitaient des annexions faites par la France pour venir établir une mission catholique sur territoire français. Je conseillai au prêtre de camper sur les lieux et de s'enquérir, avant d'aller plus loin, de l'accueil que lui réservaient les indigènes.

Il se fiait, toutefois, à la protection du drapeau français et à l'effet d'une trompette qu'il tenait à la main et dont il savait jouer à merveille, ayant fait partie autrefois du corps des zouaves pontificaux. Le digne religieux se flattait de charmer les oreilles des indigènes et de dompter les sauvages avec les sonorités de cet instrument. Il n'en démordait point. Et je renonçai à lutter contre son entêtement.

Le lendemain, l'ecclésiastique revint nous voir au camp. Donc, il n'avait pas été assassiné ; ce qui n'empêche qu'on l'avait forcé à rebrousser chemin. Il s'attarda deux jours de plus auprès de nous, dans l'espoir de triompher de la résistance des indigènes et d'obtenir d'eux l'autorisation de fonder sa mission ; mais, de guerre lasse, notre homme dut retourner à la côte, pour y attendre un moment plus favorable.

Ngalyema nous rendit, le 6 août, une seconde visite. Il était entouré de sa pompe habituelle, et nous signala triomphalement la présence de Doualla pour prouver qu'il n'avait pas eu de mauvais desseins en m'enlevant ce serviteur. Le coffret d'étain émaillé que nous lui avions donné la première fois n'était pas assez grand. Il venait nous en demander un second. Puis, il sollicita du drap, des étoffes, de la toile, non pas des morceaux, mais des coupons entiers de vingt-quatre mètres ; des velours de soie, de la flanelle rouge, des cotonnades de même nuance et de qualité supérieure. N'ayant pas tous les articles qu'il exigeait, nous y substituâmes de la cotonnade rouge et une douzaine de coupons de toile pour mouchoirs : valeur 250 francs. Après avoir promis de soumettre à tous les autres chefs ma

proposition de fonder une station sur son territoire et de m'apporter leur réponse, Ngalyema s'éloigna.

Nous attendîmes son retour jusque dans la matinée du 11. Malamine, le sergent sénégalais, refit alors son apparition. Il venait de Kinshassa pour nous inviter à aller voir le vieux chef Nchouvila, qui promettait, paraît-il, de nous autoriser à établir une station chez lui. Mais ayant déjà engagé des pourparlers avec Ngalyema, je déclinai jusqu'à nouvel ordre l'invitation qui m'était faite.

Il est onze heures. Voici Ngalyema amenant avec lui cinq chefs et trois canots. Une palabre s'ouvre. Elle dure depuis longtemps déjà, quand les chefs m'apprennent que les indigènes de Ntamo hésitent encore à recevoir parmi eux des hommes blancs, car les trafiquants Bazombos et Bakongos sont jaloux et menacent de ne plus jamais revenir acheter de l'ivoire dans ces parages, si les blancs s'y installent, la concurrence contre ceux-ci étant impossible. Cependant, Ngalyema et consorts ne m'opposent pas un refus formel.

« Donnez-nous dix de vos ouvriers noirs, ceux qui se conduisent le mieux; retournez chez vous, traversez le fleuve et revenez à Ntamo (ou Kintamo) par la rive méridionale. D'ici là, nos tribus auront eu le temps d'examiner si elles n'ont pas intérêt, malgré tout, à vous avoir pour voisins. »

C'était leur dernier mot, leur irrévocable décision. Je finis donc par accepter, et détachai de mon personnel dix Zanzibarites qui emportèrent quinze chargements de marchandises et d'outils et se rendirent à Ntamo, sous le commandement de Sousi (jadis principal auxiliaire de Livingstone), pour attendre notre arrivée sur la rive méridionale.

En calculant le coût total des objets dont je payai cette faveur, j'arrivai à un total de 5,250 francs, non compris les deux ânes et le terre-neuve Flora. Outre la promesse d'une concession de terrain, nous avons reçu des chefs une défense d'ivoire, pesant sept kilogrammes et demi, cinquante pains, deux porcs, une chèvre, six gourdes de vin de palme, six noix de cola et le sceptre du chef, gage de l'inviolabilité du contrat.

En retournant sur nos pas, nous réfléchîmes mûrement aux coutumes et pratiques indigènes qui s'étaient révélées à nous pendant nos laborieuses négociations avec Ngalyema et ses gens. De tout ce que nous avons vu et entendu, il résultait à l'évidence que notre stock de marchandises suffirait à l'achat de provisions sur les marchés, mais non à trafiquer avec d'aussi grands seigneurs que ces marchands et vendeurs d'ivoire de Stanley-Pool. Au moment où Doualla était parti en compagnie de Ngalyema pour le village de Ntamo, je lui avais recommandé de bien ouvrir les yeux et les oreilles

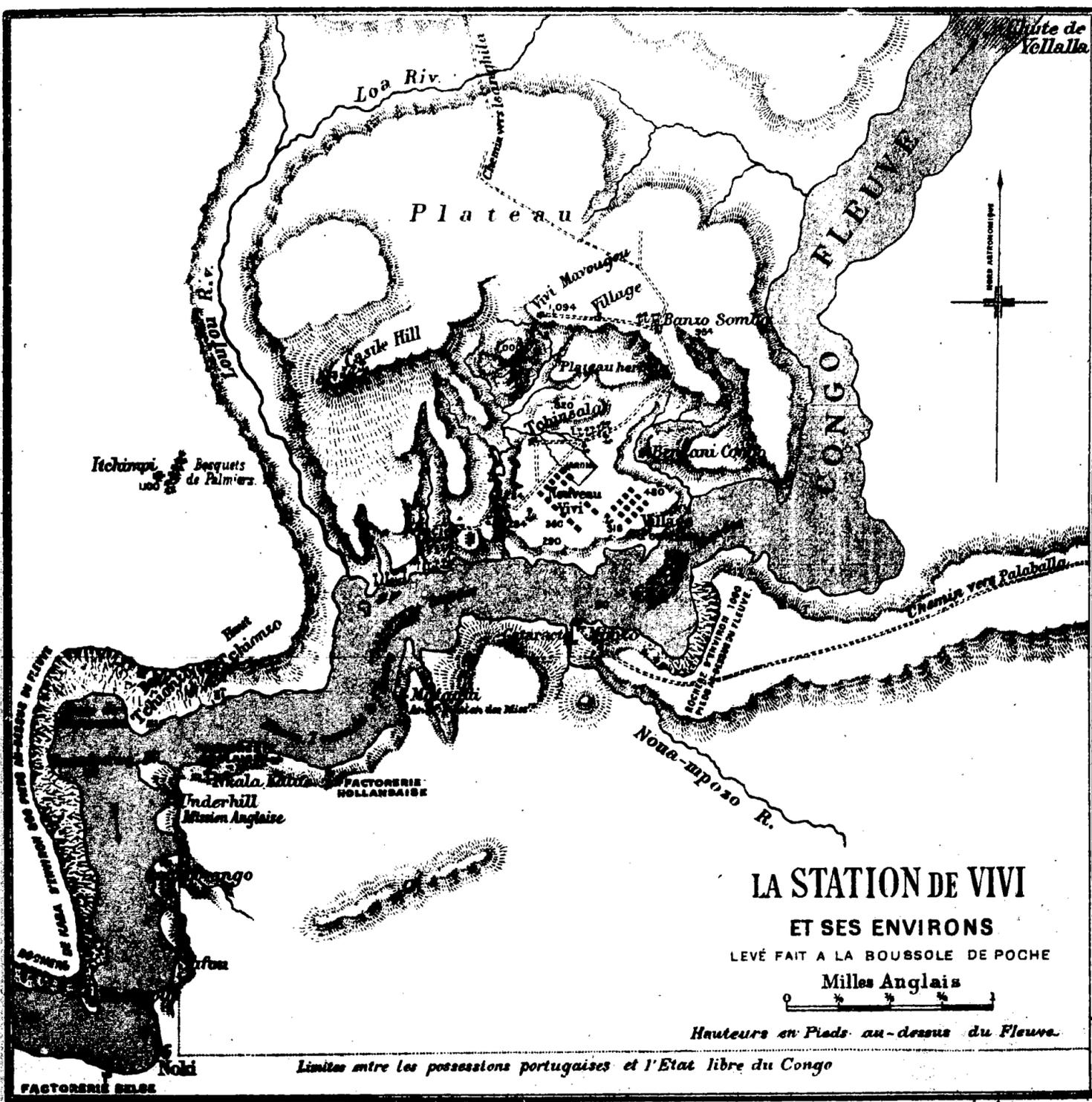
pendant son séjour dans cette localité. Profitant de la situation, ce fidèle serviteur avait effectivement étudié les ressources de Ngalyema. Dans une seule des huttes de ce chef, il avait compté environ 150 défenses d'ivoire, pesant de vingt-cinq à quarante-cinq kilogrammes chacune; dans une autre, il avait aperçu des tas de ballots, des piles énormes de soie, de velours, de toile pour draps, de verroterie, de poterie, de poudre, de cuivre, etc. N'ayant pas lieu de soupçonner mon domestique d'exagération, je conclus de son récit que Ngalyema possédait à lui seul plus d'étoffes que tous les chefs de la contrée située entre Boma et le Gordon Bennett. Son stock d'ivoire pouvait être estimé à 45,000 francs et l'ensemble de ses objets négociables, sans compter ses esclaves, à 75,000. Or, étant donné le prix exorbitant qu'il avait demandé d'une simple promesse de concession (et encore, la tiendrait-il, cette promesse?), il semblait évident que nous ne pourrions acheter son influence à Ntamo, sans un assortiment d'articles de luxe, de marchandises bien supérieures à toutes celles qui eussent jamais pénétré au Congo. Les trafiquants du Bas-Congo se contentaient de cotonnades, de laines croisées, de toile historiée et commune, et de couvertures de laine; mais les Bazombos et les Bakongos étaient en communication avec des ports de mer où ils pouvaient toujours se procurer des articles de qualité supérieure en échange de leur ivoire.

Tout bien pesé, je me décidai donc, le 13 août, à envoyer le lieutenant Valcke à Saint-Paul de Loanda, avec des espèces et des traites s'élevant à 12,500 francs, destinés à l'achat de soieries, de velours, de flanelle fine et de drap rouge.

Le 21, nous rencontrâmes, à Mpakambendi, M. Linder qui achevait en ce moment d'emmagasiner ses provisions sur le plateau. Les bateaux à vapeur stationnaient en contrebas du camp, sur le fleuve. Deux jours plus tard, M. Lindner, relayé, se mit en route pour la rive méridionale de Manyanga, avec mission d'acheter et de louer des terrains dans cette localité où un établissement nous semblait à bon droit indispensable, du moment où notre destination était la rive méridionale de Stanley-Pool.

Dès le 24, tous les wagons étaient réunis sur le plateau et un poste avancé était établi à proximité du fleuve Loukoulouzi. Trente hommes, commandés par Albert, furent chargés de construire un pont sur ce cours d'eau et de poursuivre les travaux de voirie, tandis que le reste de l'expédition se consacrerait au transport des marchandises et des chariots.

Les renforts qui nous avaient été envoyés imprimèrent à nos travaux une si vive impulsion qu'à la date du 31 août, nous nous trouvions déjà installés sur le territoire de Zinga, à dix-huit kilomètres de Mpakambendi.



Institut National de Géographie, Bruxelles.

CHAPITRE QUATORZIÈME

INSTALLATION A STANLEY-POOL

SOMMAIRE : Aborigènes. — « La route est morte. » — L'accident du capitaine Braconnier. — Retour de Sousi. — Bonnes et mauvaises nouvelles. — Les intrigues des trafiquants d'ivoire. — Le rôle de Ngalyema. — Les blancs anthropophages. — Le Mont-Iyoumbi. — Makoko. — Une barbe de six pieds. — Négociations avec Makoko. — Son épée. — Hostilité de Ngalyema. — Préparatifs de guerre. — Une ruse. — Le fétiche. — L'appel aux armes. — Un déluge de fous furieux. — Sauve-qui-peut! — La paix et la fraternité!

Je détache de mon carnet les notes que j'y crayonnai le 1^{er} septembre à Zinga, localité dont je ne perdrai jamais le souvenir, car c'est là que j'assistai, en 1877, à la triste fin de Francis Pocock :

« Le caractère de l'aborigène est la seule chose qui s'offre, dans cette région, à l'étude du voyageur. Avec son fusil, qui ne le quitte jamais et qu'il charge avec des fragments de fer et de cuivre, l'habitant de ce pays chasse de son sol tout ce qu'il ne peut asservir à ses intérêts.

» Ce n'est pas cependant un mauvais diable, que l'aborigène de Zinga. Il ne se refuse pas à lier amitié avec le voyageur, pourvu que celui-ci lui inspire confiance, serve ses intérêts et ne le gêne en aucune façon. Lui-même est quelque peu voyageur, d'où sa sympathie naturelle pour l'étranger. Mais prompt à crier : « *Mandaka Mabi!* » (en français : Vous avez de mauvais desseins!) il oublie vite, quand il se fâche pour tout de bon, les témoignages de bienveillance qu'il a reçus, et, pour peu qu'il ait absorbé trop de boisson les jours de marché, il n'hésite pas à pousser son cri de guerre : « La route est morte! », ce qui signifie qu'il va désormais fermer aux caravanes l'accès de son territoire. L'aborigène de Zinga sait qu'en « tuant la route », il s'expose à des représailles auxquels il ne pourra se soustraire qu'en renonçant lui-même à former des caravanes ; car s'il s'éloigne de chez lui, on le traitera comme il traite les autres,

l'annonce de son méfait étant proclamée dans tous les villages et lieux habités de la région. Mais l'aborigène de Zinga est un être si écervelé, surtout les jours de goguette, que, sans réfléchir aux conséquences de ses actes, il exhale fréquemment sa mauvaise humeur en poussant son fatal cri de guerre.

» Les expéditions fortement organisées et n'ayant pour but que d'explorer le pays n'ont pas à se préoccuper de la fermeture de la route. Le seul inconvénient qui en résulte pour elles est la mauvaise réputation qu'elles se font en se frayant un passage à main armée. Mais la clôture d'un territoire serait un malheur, un désastre, pour nous qui devons chercher à utiliser tous les indigènes et nous concilier pour toujours chaque district et chaque tribu. Quelle qu'en fut l'issue, tout conflit retarderait de plusieurs mois notre marche, outre qu'il nous exposerait à toutes sortes de vexations et nous imposerait des sacrifices ruineux, sous forme de cadeaux aux alliés que nous serions contraints de nous procurer.

» Aujourd'hui, les indigènes qui reviennent du marché sont très gais, plus que gais en certains cas ; ils ont évidemment vidé là-bas bien des gourdes de vin de palme. Un grand nombre d'entre eux rôdent autour de nous. Heureusement, nous avons entouré notre camp de broussailles, non-seulement pour nous défendre en cas d'agression, mais pour ôter à ces indigènes ivres l'envie même de nous attaquer ou de faire main-basse sur la propriété d'autrui. Si ces étourdis cédaient aux mauvais conseils de l'ivresse, ils commettraient des actes dont ils auraient éternellement à se repentir.

» Six chefs se partagent le territoire de Zinga. Ce sont : Mvoula, Monanga, Nzabou, Makanga, Kioubi et Nsaba. Ils gouvernent dix-huit villages, composés en moyenne de quinze habitations ou huttes d'herbes sèches chacun, soit en tout 270 maisons éparpillées sur une superficie de vingt-trois kilomètres carrés. En supposant cinq locataires à chaque maison, on obtient un total de 1,350 âmes, c'est-à-dire un peu plus de cinquante-huit habitants par kilomètre carré.

» Zinga est limitrophe de plusieurs territoires plus peuplés : à l'est, ceux de Moua et Massassa ; à l'ouest, ceux de Mbelo, Boukala, Souki, Kilanga et Kinzoré.

Il suffit d'un coup d'œil jeté autour de notre camp pour découvrir que ces diverses communautés, établies sous les bosquets qui couronnent les cimes de la plupart des montagnes, sont très anciennes, pour un pays livré aux caprices de chefs patriarcaux qui ignorent complètement les lois écrites.

» Monanga et son frère Mvoula sont des vieillards presque octogénaires.

Yangana, chef de la région de Nzabi, a des cheveux blancs ; au village de Mpakambendi, j'ai rencontré trois hommes ayant de soixante à quatre-vingt ans bien sonnés. Demandez au premier venu de ces vieillards quelle est la borne de son village : il vous montrera du doigt le bouquet d'arbres dont les branchages s'élancent au-dessus du hameau et qui l'abrite amicalement contre le soleil, quand il tient des palabres en plein air.

» Le plus gigantesque des arbres de la région, au point de vue de la hauteur et de la circonférence, peut bien avoir deux cents ans. Il n'a pas poussé là accidentellement, on en acquiert la conviction en comparant la colline qu'il surmonte aux autres collines. Il a été planté par le fondateur de la communauté qui florit aujourd'hui à l'ombre de son épais feuillage. Aucun cataclysme n'est venu évidemment entraver l'épanouissement de ces bosquets, bien que la communauté ait eu souvent à souffrir de la petite vérole, de la dysenterie, des excès de zèle des médecins-fétiches et de dissensions intestines. Si la tribu avait complètement péri, le bosquet serait mort avec elle ; car en pareil cas, les incendies périodiques d'août, de septembre et d'octobre ne rencontrant point d'obstacles sur leur passage, pénètrent sans cesse plus avant jusqu'au jour où, la flamme ayant fait partout table rase, l'herbe sauvage vient tout recouvrir.

» Quand on réfléchit à ces choses et que l'on contemple ce tableau, on finit par éprouver un vague attendrissement. Je ne rougis pas d'avouer que j'éprouve moi-même un sentiment voisin de la vénération, non pas à l'égard des villages, dont les huttes sont de simples champignons ayant tout au plus deux ou trois années d'existence, non pas à l'égard des propriétaires de ces huttes, car bien peu d'entre eux ont vu naître et mourir trois générations d'hommes, mais à l'égard de ces tribus, prises collectivement, à l'égard de ces communautés qui, à travers toutes les vicissitudes, en dépit de tous les malheurs domestiques et de tous les maux résultant de la plus crasse ignorance, ont grandi, prospéré, tenu bon, conservé intactes leurs attaches réciproques, acquis des traditions presque touchantes, et qui promettent de durer de longues années encore, si elles résistent, sans déchirements, à l'influence de la civilisation qui avance sous forme de bateaux à vapeur, de chaudières et de grandes machines bizarres dont les roues défoncent le sol aux abords de leurs villages. »

L'essieu de la chaudière du wagon se cassa en deux le 2 septembre. Nous retirâmes le morceau d'orme dont il se composait et qu'un « honnête » constructeur anglais avait fourni, il y a tout juste un an. A l'extérieur, on eût dit une magnifique pièce de bois ; cela était admirablement peint, avait 1^m,23 de longueur, et 17 1/2 sur 12 1/2 centimètres d'épaisseur et ne

pesait que onze kilogrammes et demi, tandis qu'un essieu de même modèle fait de guaiacum d'Afrique pesait quarante kilogrammes et demi!

A quelques jours de là, Albert construisit sur le fleuve Inkissi un pont très solide sur lequel les fourgons les plus lourds purent rouler sans danger.

Surpris le 14 septembre par un léger accès de fièvre, je cédai le commandement au capitaine Braconnier : c'était la première fois qu'on lui confiât le service des fourgons. Je le priai de les diriger, par la pente d'une colline, vers un camp établi sur le rivage. Cinq minutes après, il revenait, pâle comme un mort, boiteux et soutenu par deux hommes. Sa chemise était en



DÉTROIT DE MSAMPALA.

lambeaux, son corps couvert de contusions. Un ordre ayant été mal donné ou mal compris, au moment où le fourgon s'engageait sur la pente de la colline, le véhicule avait descendu la pente comme une flèche, et le capitaine, pris dans un des traits, avait été entraîné avec une rapidité effrayante jusqu'à ce que le fourgon eût été arrêté par un autre chariot, contre lequel son timon s'était brisé. Heureusement, le capitaine en était quitte pour une vive émotion et quelques douloureuses meurtrissures. Néanmoins, il fallut le porter sur la liste des malades et le laisser au petit bac que nous établîmes à Kinsendi quelques jours plus tard et où il séjourna pendant plusieurs semaines.

Nous remîmes nos bateaux à flot le 18 avril, pour ne pas avoir à leur faire traverser la contrée, terriblement accidentée, qui s'étend à l'est d'Inkissi et se prolonge au-delà de Kindouta. En remontant le Congo, nous passâmes devant le détroit de Msampala où le Congo n'a que 365 mètres de largeur. Nous nous trouvâmes à plusieurs reprises obligés d'employer des cordes pour hisser le steamer au-dessus des rapides, avant notre arrivée au confluent de la Loubamba et du Congo, c'est-à-dire au pied des rapides de Lady Alice. Une fois devant ces rapides, l'expédition traversa le fleuve pour gagner la rive méridionale et une petite crique du district de Kinsendé, gouverné par le chef Louemba. Cela se passait le 11 octobre.



LES CASCADES DU MPALANGA.

Quatre jours après, nous avons déjà construit, non sans un rude labeur, une route aboutissant au fleuve Oufouvou, le bateau à vapeur, la chaudière et les machines avaient été chargés sur leurs fourgons respectifs et nous nous disposions à partir, quand deux coups de feu retentirent de l'autre côté du fleuve.

M'aidant de mon télescope, je reconnus aussitôt Sousi et le petit contingent qui s'était rendu à Ntamo (ou Kintamo) avec les ânes donnés par nous à Ngalyema. La baleinière eut vite fait d'aller les prendre et de les débarquer sur la rive où nous nous trouvions. Sousi me fit alors un récit plein de naïveté, mais dont l'intérêt justifie une reproduction textuelle :

« Les nouvelles que je vous apporte de Ngalyema sont bonnes et mau-

vaises. La période lunaire pendant laquelle vous nous avez quittés aux environs de Kintamo s'est écoulée paisiblement, mais au commencement de la lune suivante, quelques trafiquants indigènes sont arrivés de Zombo et nous ont demandé ce que nous venions faire dans le pays. « — Que vous importe, laissez-les tranquilles! » s'est écrié Ngalyema. Ils habitent mon village et sont, par conséquent, de nos amis. » — Les gens de la tribu de Ngalyema ont, toutefois, raconté aux trafiquants que Ngalyema avait invité un homme blanc à s'établir auprès de lui et que nous faisons partie de la suite de l'homme blanc. « Fort bien, » ont répliqué les négociants, « s'il en est ainsi le *pays est mort*, nous n'y viendrons plus. Il ne sera plus possible de faire des affaires ici, une fois que l'homme blanc y sera installé. » Sur quoi ils ont quitté Kintamo et sont allés trouver les Ouamboundous. Ceux-ci sont les véritables propriétaires du pays, car Ngalyema ne possède personnellement aucun territoire. Tout ce qu'il vous a conté sur l'importance de son rang n'était que mensonge. Les Ouamboundous, n'ayant pas vu d'homme blanc, ont craint, après le récit des trafiquants, de perdre leur clientèle; ils sont accourus, furieux, auprès de Ngalyema et lui ont tenu ce langage : « Est-ce ainsi que vous vous comportez envers nous qui vous avons donné un territoire pour y vivre et y traiter des affaires? Quoi!... vous osez prendre sur vous de décider qui s'établira ou ne s'établira pas dans le pays?... Soit. Nous ruinerons votre commerce, nous fermerons votre marché; vous mourrez de faim. » Effectivement, il n'y a pas eu marché pendant plusieurs jours; si bien qu'une disette de vivres commençait à se déclarer. Alors les chefs et les notables du territoire qu'habite Ngalyema sont intervenus et ont déclaré que si on ne nous renvoyait point, ils s'en iraient eux-mêmes vivre à Kinshassa.

» Ngalyema a continué à leur tenir tête à tous pendant quelques jours, mais nous sentions bien qu'il se verrait contraint sous peu à céder. Notre attente n'a pas été longue. Il nous a dit un jour : « Retournez chez notre frère. Reprenez vos marchandises et vos ânes. Je vous rends les ânes parce que je dois à leur présence une bonne partie de tous ces ennuis. » — « Mais », répliquai-je, « notre frère nous a donné quinze chargements, et nous ne sommes que onze hommes. Comment pouvons-nous les emporter? » — « Cela ne me regarde pas. Ne voyez-vous point que le pays sera ruiné si vous demeurez ici davantage? Allez dire à notre frère de ne pas s'aventurer par ici, mais de retourner chez Bouaboua-Njali pour y bâtir sa station. » Et Ngalyema nous fait aussitôt monter en canot. De Kintamo nous ne sommes pas arrivés ici, sans avoir été obligés, en chemin, de payer sept coupons de drap à ce scélérat de Bouaboua-Njali. — J'ai dit. »

Ce récit n'était pas fait pour nous réjouir. Il renfermait cependant un consolant détail. Intimidé, en notre absence, par l'unanime opposition des trafiquants d'ivoire, Ngalyema avait enfin consenti à rompre toute relation avec les blancs, et allait, à n'en point douter, nous prodiguer désormais autant de marques d'inimitié qu'il nous avait donné de preuves d'amitié jusqu'à présent. Mais, pendant son séjour de quelques semaines à Kintamo, Sousi avait découvert que le titre de chef principal, de roi, dont Ngalyema s'affublait était un titre usurpé qui ne lui appartenait nullement. Ce personnage n'était qu'un trafiquant d'ivoire Mtéké possédant un grand nombre d'esclaves armés, comme tant d'autres seigneurs secondaires du territoire des Ouamboundous. Donc, le village de Kintamo ou Ntamo n'était que la dépendance de la communauté étrangère. Il est vrai que cette communauté des Ouamboundous ne semblait pas favorablement disposée à notre égard ; mais elle n'avait jamais vu d'hommes blancs, et il n'était pas étonnant que les trafiquants Bazombos et Bakongos les eussent indisposés contre nous, car ces commerçants de la côte occidentale, qui n'ont jamais cessé d'être un fléau pour les expéditions européennes, avaient dû nous dépeindre sous de tristes couleurs, nous attribuer toutes sortes de mauvais desseins, parler en termes indignés de notre prédilection pour la chair des bébés nègres, etc., etc. Nous n'avions donc pas à vaincre des préventions naturelles, mais simplement une méfiance inspirée par des récits mensongers. Aussi, l'expédition reçut-elle l'ordre de marcher en avant ; le jour même les fourgons furent amenés au fleuve Oufouvou ; et le 4 novembre nous campions sur le sommet du Mont-Iyoumbi, à 750 mètres au-dessus du niveau de la mer, et à 440 mètres au-dessus du Congo.

Après nous être éloignés du fleuve Oufouvou, nous construisîmes plusieurs tronçons de route sans attendre l'arrivée des fourgons. Puis, matériel et personnel étant concentrés, nous avançons tous ensemble, et franchissons d'abord le plateau, puis la gorge de Mpalanga et le joli cours d'eau du même nom. Nous nous engageons ensuite dans une seconde gorge, traversons un autre petit cours d'eau, et, de plateau en plateau, de rivière en rivière, atteignons le magnifique fleuve Loulou qui réjouit la vue par ses nombreuses cascades et petites chutes d'eau. Des rives du Loulou, nous gagnons le Ki-Ki, puis la Lao, et dès lors le Mont-Iyoumbi se déploie tout entier devant nos yeux.

Les provisions abondaient. L'attitude des indigènes à notre égard était excellente. La lenteur de notre marche leur permettait de se familiariser avec nous, de faire connaissance avec la civilisation. Ils s'expliquaient fort bien les bruits absurdes répandus sur notre compte par les trafiquants

Bazombos. Ayant eux-mêmes un penchant pour le négoce, ils comprenaient que la jalousie était l'unique motif de l'hostilité des Bazombos à l'installation d'un établissement européen dans une région qu'ils exploitaient depuis de longues années et où leur ivoire leur rapportait de gros bénéfices.

Nous étions loin encore d'atteindre la cime du Mont-Iyoumbi qu'on nous avait déjà complètement initiés au régime politique de la région. Depuis notre départ du bac de Kinsendé, nous avons entendu parler d'un Makoko à qui son âge, son rang et la puissance de feu son père valaient la dignité d'arbitre et médiateur dans toutes les querelles qui s'élevaient entre

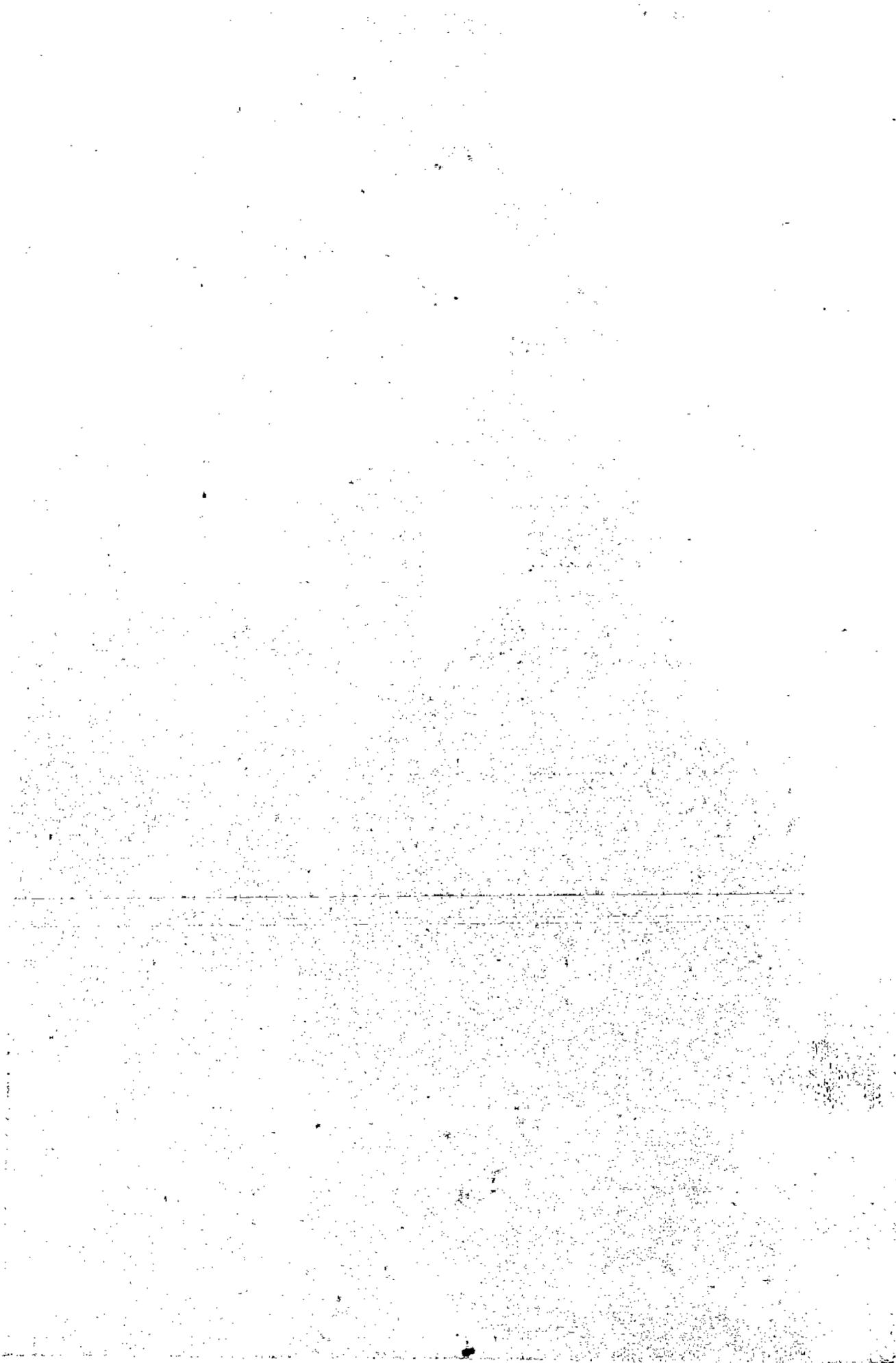


LE STANLEY-POOL ENTREVU DU HAUT DES COLLINES DE L'INTÉRIEUR.

les chefs secondaires, du bac de Kinsendé à Kintamo. Son propre territoire était situé du côté de Kintamo, sur le flanc du Mont-Iyoumbi. Après lui, les principaux chefs étaient Ngamberengi et Kimpalampala, autour desquels gravitaient une foule de seigneurs de moindre importance gouvernant les petits villages échelonnés, à des intervalles d'un ou de deux kilomètres, tout le long de la route de Kintamo. Les habitants de ces villages s'appelaient diversement Ouamboundous, Banfoumous ou « hommes libres », et constituaient une peuplade très ancienne, car il en est fait mention par les premiers explorateurs du pays. Leur territoire commence au fleuve Inkissi et ne s'arrête qu'à Kintamo, soit une longueur de près de soixante-dix kilomètres.



CAMP DANS LA SAVANE ENTRE LES FLEUVES MPALANGA ET LOULOU.



Dans le principe, Makoko avait interdit à toute cette population de vendre des victuailles aux blancs, sous peine de mort, c'est-à-dire de fermeture du territoire. Il nous fallut bien en prendre notre parti et faire halte tous les jours pour donner à nos fourrageurs le temps d'aller chercher des provisions dans des régions plus éloignées. Mais toutes les tribus indigènes avec lesquelles nous entrions en contact, ayant successivement fait des rapports favorables sur notre compte, l'interdiction finit par être levée, les vivres nous arrivèrent à profusion, et notre confiance dans le succès commença à grandir de jour en jour.

Du haut du Mont-Iyoumbi, on embrasse un vaste panorama de hauteurs et de creux de terrain couvrant une superficie de 3,220 kilomètres carrés.

Son élévation permettra à tous les touristes futurs de saisir, d'un seul coup d'œil, la configuration de la région du Bas-Congo. Vers le nord-est, à vingt-cinq kilomètres de distance, on entrevoit pour la première fois le Stanley-Pool. Les falaises, dites de Douvres, montrent, au coucher du soleil, les blancheurs étincelantes de leurs parois, et on distingue de même chacun des pics qui forment l'entrée du Haut-Congo, à une distance de cinquante-six kilomètres mesurée à vol d'oiseau. Au nord, se dessine nettement notre route de terrain rougeâtre zigzaguant devant des bouquets de palmiers et des hameaux, plongeant dans des ravins boisés, et remontant ensuite les coteaux. Moua même est visible, de même que les pics jumeaux qui constituent une sorte de frontière territoriale près du bac de Nsangou.

Quand on regarde la rive septentrionale du Congo, on découvre les moindres détails du terrain qui s'étend entre Moua et les falaises de Douvres, avec ses irrégularités, ses rides innombrables, ses hauteurs qui, dans le lointain, semblent se réduire à de simples monticules. La rive méridionale, également accidentée, se révèle de même dans toute son étendue, et entre les deux continents, on voit les eaux du Congo jusqu'à la limite de l'horizon, où elles paraissent se fondre dans le bleu du ciel. C'est un tableau fort séduisant. Vivre, — avec un dixième seulement du confort européen, et toutes facilités de communication avec le monde civilisé, — sur un de ces frais plateaux, où l'œil a la jouissance quotidienne d'une si admirable perspective, serait un sort presque enviable.

Notre avant-garde de pionniers traça une route vers le village de Ngoma, situé au pied d'un contrefort qui fait saillie à l'ouest, et la route terminée, elle y dressa nos tentes. Vues du haut du Mont-Iyoumbi, ces tentes ressemblaient à de petites boules de neige, perdues au milieu de la verdure universelle des arbres, des palmiers et des bananes. Le transport du maté-

riel s'accomplit en quatre voyages, et à la fin de cette rude journée de travail, tout le contingent était réuni à Ousansi, à moins de mille mètres du village habité par le doyen des chefs de la région : Makoko.

Ce personnage que les indigènes de la rive méridionale m'avaient représenté comme l'arbitre de toutes les questions relatives au territoire situé entre Kintompé et Stanley-Pool, apparut, le 7 novembre, devant notre camp avec un cortège imposant de chefs des districts voisins, tous trafiquants d'ivoire Bazombos et Bakongos. Non pas que Makoko possédât un aussi grand nombre de vassaux : l'homme aime à s'en aller par bande dans les chemins et beaucoup de ces chefs n'accompagnaient Makoko que par



ALENTOURS D UN CAMP.

pure curiosité. Une caravane venue de la côte avait aperçu les tentes de notre camp dans le creux d'Ousansi, près du village de Makoko, et ayant appris que Makoko allait rendre visite à l'homme blanc, au « casseur de rocs » déjà connu dans la région, tout le monde avait voulu être de la partie, et la foule était allée grossissant jusqu'à nous.

Il serait difficile de dire lequel — de Makoko ou de moi — était le plus curieux de voir l'autre. De même que Makoko avait été renseigné, depuis plusieurs mois, sur mes moindres faits et gestes, de même, à force d'entendre parler de Makoko, en étais-je venu peu à peu à le considérer comme l'arbitre du sort futur de l'État du Congo.

Dès l'abord, je sentis que Makoko ne serait pas pour nous un implacable adversaire. Il avait cinq pieds et... zéro pouce de haut. Assurément un si petit bonhomme, dont le visage maigre et pâlot respirait tant de candeur, ne nous refuserait pas son appui, en supposant que des égards et des quantités de drap pûssent exercer une influence quelconque. Il s'avança vers nous d'un air crâne, se présenta lui-même comme Makoko, maître du domaine qui s'étend entre Kintompé et Stanley-Pool, et me tendit la main avec un gracieux sourire. Il avait environ soixante ans, un front élevé mais étroit, les tempes très creusées, une paire de petits yeux étincelant dans leurs cavités profondes, les pommettes saillantes, la face très maigre, comme je l'ai déjà dit, et une barbe frisée qui, déroulée, mesurait 1^m,80 de longueur!

Une natte, recouverte d'une peau de léopard, avait été étendue pour lui sur le sol. « Vous reconnaissez donc mes titres! » s'écria-t-il, en désignant du doigt la peau de léopard, avant de prendre place.

Une centaine de personnages assistaient à la réunion. Tous étaient maintenant assis et prêts à m'écouter.

Je débute :

— On me surnomme Boula-Matari, le Casseur de Rocs. Jadis, j'étais connu à Kintamo sous le nom de Stanley. Je suis le premier *mundelé* qu'aient jamais vu les habitants de ce pays. Je suis l'homme qui descendit le fleuve, il y a beau jour, avec beaucoup de canots. Je perdis en cette occasion beaucoup d'hommes, mais je promis, néanmoins, à mes amis de Kintamo de revenir quelque jour. Je rentrai au pays des blancs, mais je n'oubliai pas ma promesse, et la preuve c'est que me voici. Je suis allé déjà à Mfoua. Les gens de Mfoua m'avaient oublié, mais ceux de Kintamo me sont restés fidèles. Je les ai revus, et Ngalyema m'a prié de retourner chez lui et de conduire mes gens, par la rive méridionale, sur son territoire. Voici son sceptre. C'est la preuve de ce que j'avance. Je me rends chez Ngalyema pour vivre auprès de lui, pour bâtir une ville à côté de son village; et cela fait, je mettrai à flot les bateaux que vous voyez là sur ces fourgons, et je remonterai le grand fleuve pour voir s'il n'est pas possible de bâtir, au-delà, d'autres villes encore. Voilà mon histoire. Que Makoko parle et me dise si nous sommes d'accord!

Après un échange de chuchotements, Makoko prit la parole d'un air très tranquille et d'une voix faible qui acquérait, cependant, à chaque mot, un peu plus de sonorité.

— Voilà bien des jours, dit-il, que nous entendons sans cesse parler de Boula-Matari. Quand nous avons appris qu'il abattait des rochers et prati-

quait de grandes routes à travers les forêts, nous avons commencé à nous inquiéter. Quel est, nous disions-nous, cet homme qui ose traiter de cette façon notre pays? Vient-il tout détruire?... Puis, on nous a tout à coup signalé l'arrivée de Boula-Matari à Kintamo, et chacun disait tout bas que vous vous étiez ligué avec Ngalyema pour vous emparer de nos territoires. Alors, nous nous sommes fâchés, car de quel droit Ngalyema se permettrait-il pareille chose? N'est-ce pas un déserteur du pays de Batéké, qui nous a demandé un terrain pour y bâtir une maison et y faire des affaires? N'est-ce pas à nous qu'il doit sa richesse et son rang? Dites, ô hommes! qu'avons-nous reçu de lui en échange? Bien peu de chose. Et cependant, il voudrait accaparer aujourd'hui tout notre territoire!... Vos gens ont dû quitter Kintamo. C'est nous qui les y avons forcés. Car, comment pouviez-vous exécuter vos projets, sans vous entendre avec nous? Nous nous sommes dits : Si l'homme blanc nous méprise, nous les véritables propriétaires du territoire, c'est un méchant homme, et nous lui ferons la guerre. Aujourd'hui, vous traversez notre pays pour vous rendre à Kintamo. Nous avons entendu parler de vous journellement. Ce qu'on nous a dit nous a rassurés. Nous savons maintenant que vous abattez des rochers et des arbres pour frayer un passage à vos bateaux. Cela est bien, cela est juste. Mais n'oubliez pas, ami, que le pays est à nous. Ni Ngalyema ni aucun des Batékés qui achètent de l'ivoire à Kintamo, Kinshassa et Kindono, ne possède le moindre territoire de ce côté de la rivière.

L'assemblée salua ces paroles d'un murmure approbatif.

Le silence étant rétabli, je répondis en ces termes :

— Vous avez bien parlé, Makoko. Bien que j'eusse voyagé dans ces contrées il y a longtemps, je ne connaissais rien de vos lois, de vos coutumes, de vos droits. Vous vous ressembliez tous. Je ne sais faire, à vue d'œil, aucune distinction entre un Batéké et un Mboundou. Un blanc saisit difficilement la différence qui existe souvent entre un noir et un autre noir, de même que vous auriez beaucoup de peine à distinguer Boula-Matari d'un de ses fils. Vous me pardonnerez donc d'avoir parlé à Ngalyema au sujet du territoire, avant que je ne connusse Makoko. Je m'adresse aujourd'hui à Makoko, et je lui demande l'autorisation d'acquérir un terrain près de Kintamo ou aux environs du fleuve, où mes bateaux pourraient aller et venir sans danger. Qu'a-t-il à me répondre?

— Rien que ceci, répond Makoko d'un ton bienveillant. Je suis heureux de voir Boula-Matari et ses fils. N'ayez crainte. Nous vous donnerons des terres là où vous désirerez bâtir. Je tiens à voir ici le plus grand nombre de blancs possible. On m'apporte depuis longtemps bien des objets fabriqués

chez les blancs, et j'ai souvent désiré voir ceux qui sont capables de faire d'aussi belles choses. On me dit que c'est votre peuple qui fait tout ce drap, ces perles, ces fusils, cette poudre, cette vaisselle, ces verres. Ce doit être un grand peuple, un bon peuple. Tranquillisez-vous. Vous bâtirez à Kintamo ; et je voudrais bien le voir, l'homme qui dirait *non*, quand Makoko dit *oui*.

Ainsi, ce petit bonhomme, si frêle en apparence, était un mâle, un brave ! Quelle confiance méritaient ses promesses ? Je l'ignorais ; mais son langage ne nous avait pas moins réconfortés.

C'est sous cette excellente impression que nous acceptâmes des cadeaux de vin de palme, de chèvres, de poulets et de bananes, en échange desquels nous le comblâmes de présents avec toute la générosité que manifestent des hommes dont on vient de réaliser les vœux les plus chers.

L'excès de notre joie eut pour conséquence un excès de largesses. Nous fîmes des présents à chacune des quatre femmes et à tous les enfants de Makoko, et les plus importants des chefs subalternes reçurent assez de drap pour se vêtir. Alors, Makoko nous présenta un nommé Ngako, frère d'un chef Mboundou qui gouvernait le territoire limitrophe de Kintamo. Je fis présent à celui-ci de tout un coupon de drap, d'une casquette, d'une couverture de laine, d'un miroir, de quelques couteaux de table à manches blancs et d'autres bagatelles encore. Quand tous ces cadeaux eurent été entassés, Makoko s'avança avec Ngako pour en prendre possession. Il compta un à un les objets, les assortit d'une façon curieuse, et en prit la moitié pour sa seule part.

Peu après, Makoko revint avec un autre homme, qui, à l'entendre, exerçait également une influence considérable sur les bords de Stanley-Pool.

— Ah ! vraiment, me contentai-je de répondre. Enchanté, monsieur, de faire votre connaissance.

Mais pas de drap, cette fois, pas de cadeaux !... Et je crus remarquer que le noir visage de Makoko s'assombrissait encore davantage, exhalait une plus forte odeur et se perlait de gouttes de transpiration.

— Ngalyema vous a donné son sceptre comme gage de son amitié et comme passeport, me dit Makoko avant la fin de cette heureuse journée. Acceptez des mains de Makoko cette épée, pour montrer à tous que Boula-Matari est le frère de Makoko.

Affranchi de toute inquiétude et apparemment en paix avec l'univers entier, j'étais sur le point de me retirer pour la nuit quand un messenger envoyé par Makoko demanda à entrer dans ma tente, avec une missive qui faisait présager un orage, la guerre, peut-être, pour le lendemain.

— Makoko, dit cet envoyé, m'a chargé de venir vous dire que Ngalyema et tous les chefs de Ntamo, armés d'environ deux cents fusils, sont arrivés dans son village. Ngalyema a déjà cherché à obtenir l'alliance de Ngambergi et de Kimpalampala. Il a également prié Makoko de l'aider à vous combattre et à vous chasser du pays. Il déclare ne vouloir ni vous ni aucun autre blanc auprès de lui, car tous les trafiquants Bagonkos rompraient avec lui sur-le-champ. Mais Makoko me charge de vous dire que vous pouvez dormir en paix, que ses fusils seront demain à votre disposition et qu'il barrera la route de Kintamo à votre camp, si Ngalyema vous livre véritablement bataille.

Mauvaises nouvelles, on le voit, et peu faites pour encourager au sommeil et au repos. Avoir voyagé si rapidement, avoir acquis une foi si profonde dans le succès, et voir tout à coup ses espérances s'évanouir, au moment où elles semblaient sur le point de se réaliser : quelle rude déception !

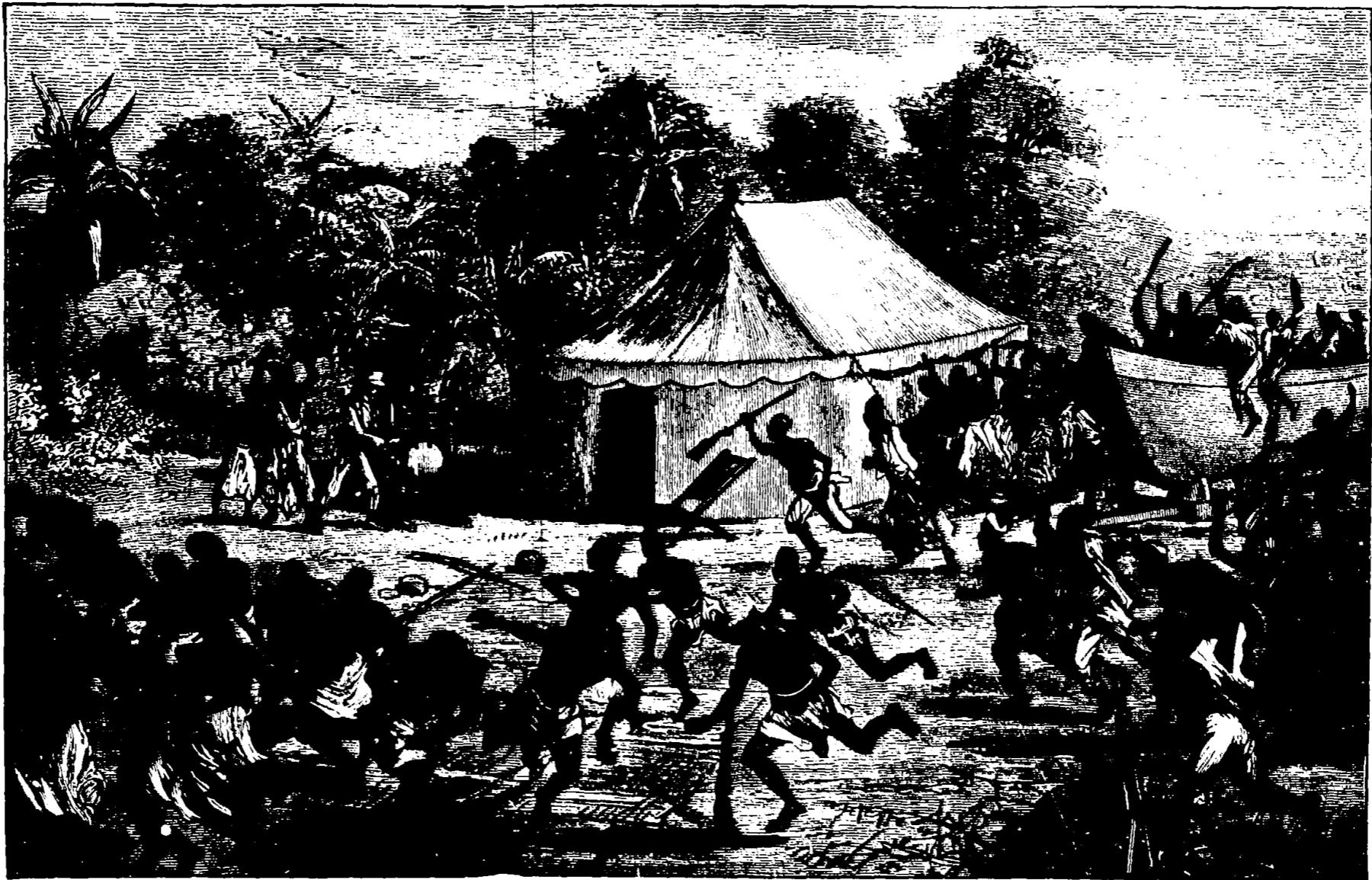


INDIGÈNE BATÉKÉ

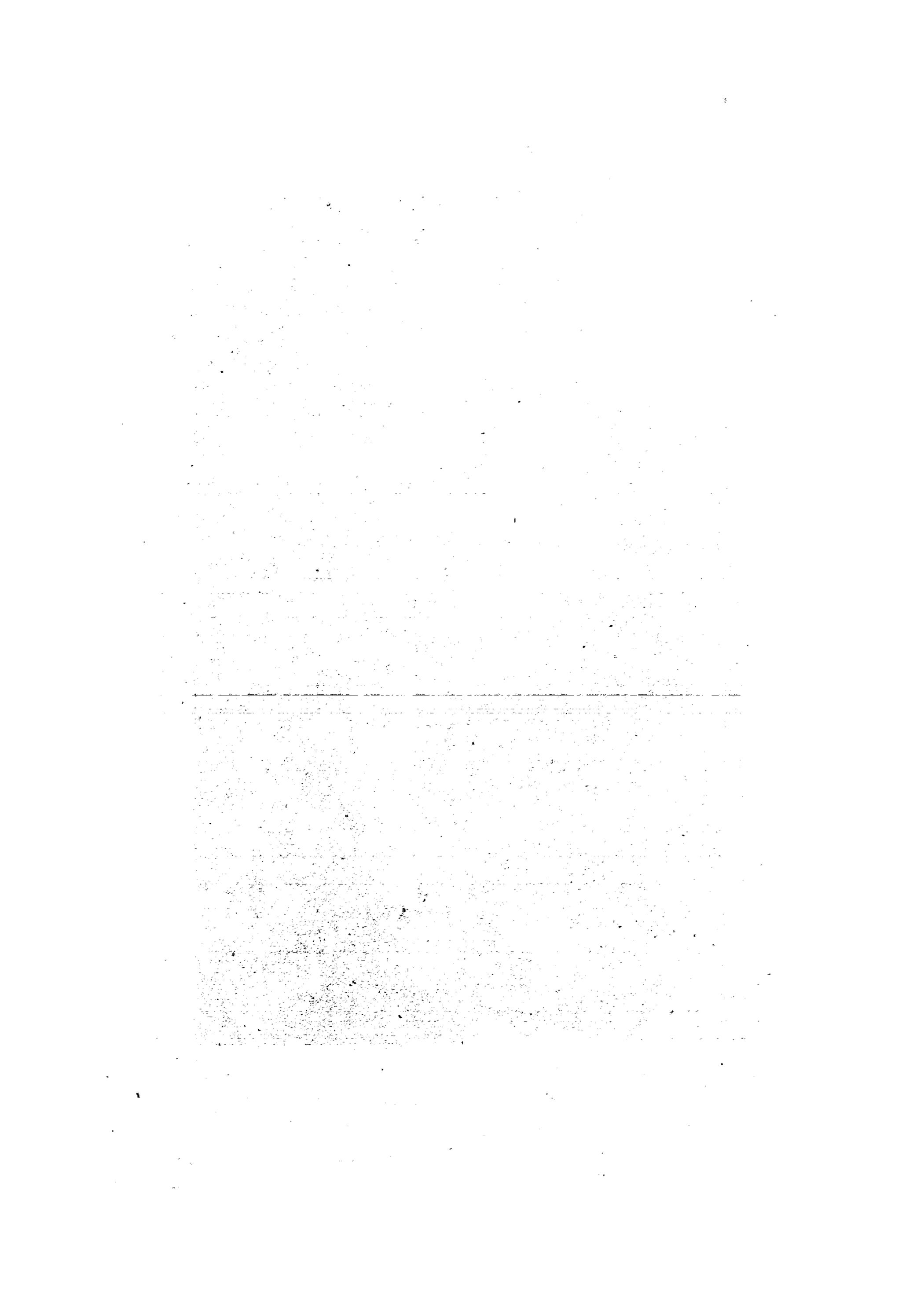
Une petite pluie fine et serrée tombait quand nous nous éveillâmes le lendemain, 8 novembre ; mais, vers dix heures, le soleil perça les nuages et le temps se remit complètement au beau.

Le village de Ngoma, voisin de notre campement, était situé sur un étroit contrefort qui se projetait en avant du flanc oriental de l'Iyoumbi, et faisait partie de tout un groupe de pics analogues, séparés les uns des autres par des gorges boisées, où plusieurs ruisseaux d'eau cristalline prenaient leur source. Sur le contrefort le plus rapproché de celui où nous campions, était établi le village de Makoko, et c'est de ce côté que nous attendions l'arrivée de Ngalyema. Celui-ci n'avait pas osé se hasarder près de notre camp, après une déclaration de guerre ouverte. Il eût risqué d'être massacré avec tous les siens, et ce sauvage indigène était trop astucieux pour engager les opérations d'une façon maladroite. L'hypothèse la plus vraisemblable était que Ngalyema, prenant texte de notre « fraternité » et de nos bonnes relations antérieures, pénétrerait chez nous le sourire aux lèvres et avec force simagrées et protestations de dévouement, pour nous surprendre et se jeter sur nous au moment de l'échange des rasades de vin de palme.

Le gardien de ma tente alla, de ma part, donner ordre à mes gens de s'assembler à l'extrémité la plus éloignée de la montagne, afin de n'être aperçus d'aucun espion aposté sur la hauteur qui couronne le village de



* AMIS ET ENNEMIS, TOUS LES INDIGÈNES PRÉSENTS PERDAIENT COMPLÈTEMENT LA RAISON. *



Makoko. Quelques minutes après, je pris moi-même cette direction, et trouvant tous mes hommes réunis, je leur donnai brièvement mes instructions.

Chacun d'eux devait retourner à sa hutte pour mettre sa ceinture à cartouches, et placer son fusil soit sous sa natte, soit sous un lit d'herbes sèches. Ensuite, tous, sauf les vingt hommes commandés par Sousi, avaient ordre de se disperser au milieu des buissons, de ce côté de la montagne, et de se cacher les uns dans l'*En-Avant* qui était installé sur le fourgon, les autres derrière ma tente, une douzaine dans la tente aux provisions, les autres dans leurs propres huttes où ils devaient simuler une indisposition.

— Quelque soit le nombre d'étrangers qui pénètrent dans le camp, leur dis-je, ou quelque bruit que vous entendiez, aucun de vous ne devra bouger avant que le gong ait retenti ; mais au premier son du gong, levez-vous tous, courez prendre vos fusils, et accourez en criant comme des possédés, et en brandissant vos fusils, comme les Rougas-Rougas d'Ounyamouezi. — Avez-vous compris ?

— *Inshallah!* (si Dieu le veut!) s'écrièrent-ils en chœur.

Quant au détachement de Sousi, il avait ordre de s'asseoir un peu partout, bien en vue et dans les postures les plus nonchalantes.

Un quart d'heure après, une longue file d'hommes descendait la Montagne de Makoko et s'engageait dans la vallée qui la séparait de notre camp. Je comptai en tout 197 individus. C'était l'expédition de Ngalyema. Le bruit des tambours, des trompettes et des instruments de musique indigènes m'annonça que Ngalyema voulait donner à cette visite l'apparence d'une cérémonie de gala. Avant que la bande ne se fût rapprochée davantage, je m'assis devant ma tente, un livre à la main, et, jetant à la dérobée un coup d'œil autour de moi, je constatai avec satisfaction que notre camp paraissait à peu près abandonné, sauf par quelques Zanzibarites qui exagéraient leurs rôles en feignant d'être à moitié endormis.

Tout en me cachant les yeux sous la visière de ma casquette, je ne perdis rien des regards furtifs que les indigènes promenaient sur nos tentes, à mesure qu'ils s'en rapprochaient.

Quand un tiers environ de la petite légion eut pénétré dans le camp, je me levai et entendis au même moment le son assez harmonieux de la musique indigène. Cela signifiait que Ngalyema lui-même allait paraître.

Je fis quelques pas au-devant de la troupe et, apercevant Ngalyema, je lui fis un chaleureux accueil, et me retournai brusquement du côté de Sousi, en lui reprochant de n'avoir pas étendu les nattes sur le sol, pour la réception de mes chers frères et amis de Kintamo.

La démarche de Ngalyema était pleine de raideur. C'est d'un air boudeur et très peu fraternel qu'il répondit à mes souhaits de bienvenue. Moi, au contraire, je simulai l'envie de me jeter dans ses bras, comme sous l'impulsion d'une sympathie irrépressible. Makabi, affectait une grande froideur ; Mubi avait la mine refrognée ; Ganchou ressemblait à un jeune léopard, impatient de combattre, altéré de sang ; quant au petit Engeli, il singeait si bien les grands, qu'il paraissait avoir atteint tout à coup sa majorité.

— Voyons, mes frères, mes amis, asseyez-vous. Sousi, priez donc ce bon Engeli, qui parle si bien le dialecte Kikongo, d'exprimer de ma part à Ngalyema le plaisir que me cause sa visite. Bien que je ne m'y attendisse guère, j'apprécie les bons sentiments qui l'ont poussé à faire un si long trajet pour venir voir Boula-Matari.

Esprit très délié, fort intelligent, Sous entrai parfaitement dans la comédie que je jouais ; cependant, je suis persuadé qu'il ne parvint pas à traduire mes effusions avec tout le sérieux que j'y avais mis moi-même.

Les chefs, qui continuaient à promener furtivement leurs regards sur le bateau, la chaudière, les fourgons et les tentes, quand ils n'échangeaient pas leurs idées à voix basse, les chefs, dis-je, daignaient à peine jeter les yeux sur moi. Tout à coup Ngalyema s'adressa dans le dialecte Kiteké à son fils Engeli, qui nous transmit en ces termes le discours paternel :

— Je suis venu de Kintamo pour voir mon frère. Je veux savoir ce qui l'amène dans cette région.

— Voici ce qui m'y amène, répondis-je en montrant à Ngalyema le sceptre à bandelettes de cuivre qu'il m'avait donné. J'ai fait tout juste ce que vous m'avez invité à faire.

A ce moment une seconde bande d'indigènes, également armés de fusils, émergea du ravin, par un autre sentier, et vint s'asseoir devant ma tente, mais à distance des fusils de Ngalyema. C'étaient les hommes d'armes de Makoko.

Leur apparition sur les lieux détermina Ngalyema à entamer l'historique complet de ses rapports avec moi, depuis 1877. Ce récit était spécialement destiné, sans aucun doute, à la galerie des nouveaux venus, qui l'accusaient depuis si longtemps d'outrepasser ses pouvoirs et de perdre de vue sa qualité de simple étranger, uniquement admis sur le territoire de Makoko pour y faire le commerce de l'ivoire.

Ngalyema termina brusquement, par ces mots, sa longue harangue :

— Mon frère a été mal renseigné et m'a mal compris. Nous autres Batékés nous sommes des étrangers qui n'habitons cette rive du fleuve que pour y trafiquer l'ivoire. Les Bazombos et les Bakongos sont nos clients.

Nous n'avons aucun motif pour refuser de traiter avec les blancs ; mais nous pensons que vous ne venez pas pour faire des affaires. Donc, vous ne pouvez vous installer à Kintamo. Que mon frère s'en aille par où il est venu, à moins qu'il ne préfère séjourner chez Makoko. — J'ai dit.

Voici la réponse que je dictai à mon interprète :

— Je ne suis pas un enfant, Ngalyema, et ne perdrai pas mon temps en paroles oiseuses. C'est vous qui m'avez fait venir jusqu'ici. Makoko va me céder un territoire près de Kintamo. J'y construirai une ville. Je connais le pays maintenant. La terre n'est pas vôtre ; il ne vous appartient pas d'en disposer. Je n'ai qu'une parole ; s'il plaît à Makoko de me mener à Kintamo, j'y bâtirai une ville. Vous pourrez m'y rendre visite si vous voulez ; et, dans le cas contraire, vous resterez chez vous. Voilà mon dernier mot.



INDIGÈNE BATEKÉ

— Boula-Matari parle bien, répondit l'autre d'un ton railleur. Nous connaissons l'habileté des blancs, mais Kintamo est encore loin ; pour y arriver, il faut passer par les territoires de Ngalyema, de Makabi, de Moubi et d'autres chefs encore. Les gens que vous voyez en ce moment autour de nous sont peu nombreux, mais tous savent tirer le fusil. Comment Boula-Matari peut-il se flatter, dans ces conditions, de parvenir à Kintamo avec sa faible escorte ?

— Oui, répondis-je sur le même ton à mon interlocuteur. Les hommes blancs sont habiles, vous le dites aujourd'hui sans trop y croire et vous en serez persuadé avant peu. Ngalyema, je le crois, commande à beaucoup d'hommes et possède beaucoup de fusils, mais Ngalyema et tous ses hommes seraient incapables de transporter à Kintamo le fourgon qui est là-bas. Au contraire, j'ai franchi avec ce fourgon mainte montagne et mainte vallée, je suis arrivé ici, et j'atteindrai de même Kintamo. Mais, ne nous querellons pas, mon ami. Attendez avec patience. Je pourrais être à Kintamo dès aujourd'hui, si tel était mon désir. Mais je choisirai mon heure. Que cela ne vous préoccupe point.

Alors, les Batékés se consultèrent longuement entre eux. Ils chuchotaient la plupart du temps, mais parfois des éclats de voix bruyants trahissaient la véhémence de leurs discours. Tout en attendant tranquillement la fin de ce conciliabule, je devisageai l'assemblée. Le plus grand nombre de ces hommes étaient robustes et bien taillés, mais défigurés par

des plaques ou des lignes hideuses de couleur blanche, jaune, noire dont ils se grimaient le visage et se coloraient le corps et qui ressemblaient à des éclaboussures d'ordures. Chacun portait un fusil, à l'exception de quelques-uns qui étaient chargés des gourdes, emplies aujourd'hui de poudre et de lingots de fer et de cuivre.

Tout à coup, les chuchotements ayant cessé, Ngalyema reprit la parole :

— Quelles jolies choses, demanda-t-il brusquement, mon frère m'apporte-t-il du pays des blancs ?

Le chef supposait évidemment que je m'étais rendu à la côte depuis mon départ de Mfoua.

— Entrez dans ma tente, répliquai-je, et jugez-en par vous-même.

Ngalyema, son fils Engeli, Ganchou et quelques autres se levèrent et me suivirent. Je leur mis sous les yeux une partie de mon stock de serge rouge, de mouchoirs à couleurs criardes, de couvertures de laine, etc. Ils caressèrent amoureusement les coffrets de métal émaillé et les petites caisses de fer ; puis, leur curiosité étant satisfaite, Ngalyema choisit, pour son propre compte, une quantité d'objets représentant une valeur de 3,450 francs.

— Je prendrai ces marchandises, dit-il, mais à la condition que vous demeuriez où vous êtes. Il faut renoncer à l'idée de venir à Kintamo. Les chefs ne veulent pas de vous. Si vous ne me promettez pas de tenir compte de leurs sentiments, je cesserai d'être votre ami, et tout cela finira par la guerre. Qu'en dites-vous ?

— N'en parlons plus, Ngalyema, répondis-je. Mettez-vous bien en tête que je vais aller me fixer à Kintamo ou dans les environs. Tous les Ouamboundous sont prêts à me recevoir. Vous reconnaissez vous-même n'avoir aucun droit sur le pays ; vous êtes des étrangers, vous et tous les Batékés, et les Ouamboundous sont les maîtres. Comment pourrez-vous empêcher les Ouamboundous de disposer de leur territoire à leur guise ?

— Mais, fit Ngalyema, le village de Kintamo m'appartient. C'est moi et les miens qui l'avons bâti.

— Soit. Je n'ai pas besoin de votre village. Tout ce que je cherche, c'est le voisinage du fleuve, où je construirai moi-même un village pour le commerce des hommes blancs. Les blancs ne vous feront pas de mal. Il doit vous être indifférent de savoir à qui vous vendrez votre ivoire, du moment où vous le vendez.

— Assez ! assez !... s'écria Ngalyema. Je vous répète, pour la dernière fois, que vous ne viendrez pas à Kintamo. Nous ne voulons pas de blancs parmi nous. Partons, Engeli.

Et en disant ces mots, le chef écarta le rideau de la tente et sortit, la

physionomie visiblement empreinte d'une colère mal contenue. S'étant arrêté un instant, d'un air irrésolu, à la porte de la tente, il aperçut le grand gong chinois suspendu à une barre que soutenaient deux perches en forme de fourche.

— Qu'est-ce que cela? fit-il.

— Un fétiche, répondis-je sentencieusement.

Le jeune Engeli, beaucoup plus perspicace que son père, lui dit tout bas que cela ressemblait à une cloche. Sur quoi Ngalyema de sourire.

— Frappez cet instrument, Boula-Matari, que nous puissions l'entendre.

— Je n'ose, Ngalyema, c'est le fétiche, c'est le signal de la guerre.

— Allons! allons!... reprit le chef d'un ton d'impatience. Frappez, Boula-Matari, je le veux.

— Et moi, je m'y refuse. C'est le fétiche qui appelle les hommes aux armes...

— Bah!... Quelle plaisanterie... Voyons, frappez, Boula-Matari... Mais frappez donc!...

Et Ngalyema talonna le sol, avec toute la pétulance d'un enfant.

— Soit, répondis-je en m'emparant de la baguette et en étendant le bras comme pour frapper. Rappelez-vous ce que je viens de vous dire. C'est un mauvais fétiche, c'est le fétiche de guerre. Une dernière fois, vous êtes bien décidé à l'entendre?

— Oui, faites, faites, vous dis-je.

Alors, je battis le gong de toutes mes forces. Au milieu du profond silence qu'observaient les spectateurs attentifs, l'instrument retentit comme un énorme bourdon et provoqua un sursaut général; et, comme je répétai les coups avec une rapidité et une vigueur toujours croissante, cela donna l'illusion d'un éclat de tonnerre continu. Ngalyema et les siens n'étaient pas encore remis de leur première émotion, quand ils virent des formes humaines s'élaner du plat-bord de l'*En-Avant* et se précipiter sur eux en hurlant le cri de guerre à leurs oreilles. De ma tente et du ravin surgit, en même temps, un long flot de fous furieux qui semblaient sortir de terre. La tente aux marchandises, violemment agitée, s'affaissa sur le sol, et l'on en vit sortir une multitude de noirs, tous plus furibonds les uns que les autres, et dont les vociférations démoniaques suivaient un effrayant crescendo. Ceux-là même qui avaient feint de dormir quelques instants auparavant, se démenaient avec frénésie. Et des nattes placées sous les huttes émergea une foule si nombreuse de démons armés, qu'aux yeux des aborigènes, frappés de stupeur, le ciel et la terre semblaient vomir en même temps ces hordes diaboliques pour semer autour d'elles la terreur

et la mort. Amis et ennemis, tous les indigènes présents perdaient complètement la raison; les guerriers de Ngalyema, assis devant ma tente, s'enfuirent en abandonnant leurs fusils, devant cet étrange déluge. Les porteurs de munitions jetèrent leurs gourdes et laissèrent le terrain jonché de lingots de métal, de cartouchières brisées, de poudre. C'était un sauve-qui-peut général.

Enfin, Ngalyema, paralysé et pétrifié par l'épouvante, resta seul de sa tribu, tremblant des pieds à la tête.

— Ne craignez rien, Ngalyema, lui dis-je doucement, en le prenant par le bras. Rappelez-vous que Boula-Matari est votre frère. Tenez-vous derrière moi. Je vous protégerai.

Les Zanzibarites, ameutés maintenant autour de moi, raillaient le chef d'un ton menaçant :

— Ah! ah! Ngalyema! Vous étiez venu faire la guerre à Boula-Matari!... Où sont donc vos guerriers, Ngalyema?

Il serait impossible de mieux jouer la haine, la rage, la soif de sang, que ces amateurs nègres tout à coup improvisés acteurs. Leur délire d'emprunt frisait la réalité. Je m'y fusse laissé prendre tout le premier, si je n'avais été dans le secret. Il fallait voir, du reste, avec quel semblant de courage je protégeais mon pauvre frère qui, les deux bras passés autour de ma taille, bondissait de droite et de gauche pour éviter les coups des forcenés, tandis que le jeune Engeli, s'accrochant de même à son père, suivait toutes ces évolutions. Cela me rappela vaguement le jeu de la « poule et de ses poussins » que je cultivais dans mon enfance.

— Sauvez-moi, Boula-Matari, criait Ngalyema. Empêchez-les de me tuer. Je n'avais pas de mauvaises intentions!...

— Parbleu, je vous défends, Ngalyema. Tenez-moi bien et on ne touchera pas à un cheveu de votre tête. Hé là-bas! vous autres!... Ne courez pas si vite... Revenez auprès de votre chef!... Il n'y a point de danger!...

Bast!... les fuyards ne m'entendaient pas. Le camp était maintenant vidé de tous ses visiteurs, les munitions et les fusils tous éparpillés sur le sol, la comédie en pleine exécution.

— Assez, mes enfants! m'écriai-je en m'adressant à mes gens.

— Silence dans les rangs!... crièrent à leur tour Sousi et ceux qui partageaient avec lui le commandement.

Alors, tous ces nègres dociles épaulèrent simultanément leurs carabines avec autant de précision que de vieux grognards. Et, comme les bras de

Ngalyema lui tombaient, que ses lèvres étaient frappées de mutisme devant cette nouvelle métamorphose, je lui pris les deux mains et cherchai à le rassurer par un sourire.

— Voyons, Ngalyema, que pensez-vous du fétiche de l'homme blanc?

— Mais... je n'ai pas eu peur, moi, n'est-ce pas? Voyez, tous les miens se sont enfuis!... Et cependant, ce sont des braves!... Engeli, Ganchou et moi, avons seuls tenu bon!... Mais, dites-moi, Boula-Matari, d'où viennent tous ces guerriers?

— C'est le fétiche qui les amène. Voulez-vous en voir arriver d'autres?... Tenez, je vais de nouveau frapper le gong, et vous assisterez à un spectacle plus étonnant encore...

— Hein!... hurla le chef en me retenant le bras. Non, non, je vous en prie, n'y touchez plus... c'est un méchant fétiche!...

Et le pauvre diable secoua gravement la tête en contemplant la grosse et innocente face ronde du gong.

— Regardez encore une fois ces gens, Ngalyema, lui dis-je en lui désignant mes soldats-ouvriers, qui s'alignaient en souriant. Attention!... par le flanc droit!... marchez sans bruit!... Allez mettre vos fusils de côté et que chacun retourne à la besogne. En avant!... 'arrache!...

Les rangs se rompirent, les soldats disparurent; et c'est alors seulement que Ngalyema commença à se remettre, tandis que Engeli et Ganchou couraient après les fuyards de leur tribu.

Une demi-heure plus tard, tous les « vaillants » guerriers de Ngalyema revenaient, en se racontant les uns aux autres, au milieu d'une unanime hilarité, leur stupeur, leur fuite et leurs aventures respectives. Et le rire sonore de Ngalyema dominait les voix de tous ses amis.

Le chef de Kintamo envoya des messagers auprès de Makoko et de Ngoma pour nous rapporter de grandes gourdes de vin de palme; d'autres allèrent nous procurer des chèvres, des porcs, des bananes; bref, nos ennemis de tout à l'heure nous comblèrent de présents. Puis, tout en trinquant, on échangea des serments de fraternité et de paix éternelles. Les preux soldats de Ngalyema embrassèrent avec effusion les joyeux hommes d'armes de Boula-Matari; et les Européens, les fils de Boula-Matari, qui, pour un célibataire endurci, avait décidément une assez nombreuse progéniture, furent accablés eux-mêmes de démonstrations d'amitié par leurs « frères » de Kintamo. Makoko était le plus vieil habitant de la région. Quand on lui demanda son impression, il déclara « n'avoir jamais vu de sa vie un si beau jour ».

Avant le soir, Ngalyema et son escorte reprirent le chemin de Kintamo, mieux édifiés qu'en arrivant sur notre force, et me laissèrent seul avec le souvenir de la première plaisanterie à laquelle se fût livrée l'expédition.

Elle avait eu un fier succès, cette farce!...

CHAPITRE QUINZIÈME

FONDATION DE LÉOPOLDVILLE

SOMMAIRE : En reconnaissance. — Les salaires des ouvriers indigènes. — La vie de Ngalyema racontée par Ngamberengi. — Les forces militaires des tribus. — Marche sur Kintamo. — Villages indigènes. — Le Mont-Léopold. — Une proposition de Ngalyema. — Formation d'un nouveau campement.

Une escouade de jeunes gens soigneusement choisis, se mit en route le lendemain pour aller reconnaître le terrain jusque dans les environs de Kintamo, et examiner dans quelles conditions on pourrait construire une route et un établissement. Cette escouade était sous les ordres de Sousi, chef des employés noirs étrangers, et Ouadi-Rehani, quartier-maître et commissaire général de l'expédition. Pendant son absence, je passai mon temps à enrôler des porteurs indigènes.

Dès le soir, Sousi et ses hommes étaient de retour. Ils m'annoncèrent que la nature du terrain nous obligerait à avancer avec lenteur. Il y avait quantité de cours d'eau, de vallées, de hauteurs à franchir.

A une demi-heure de marche de Kintamo, toutefois, se présentait une large élévation de terrain tapissée de gazon, et qui s'étendait par des pentes douces jusqu'aux bords mêmes du fleuve. A un moment donné, ce terrain prenait une certaine altitude, et l'on avait vue, alors, sur Stanley-Pool et la cataracte. C'est au pied de cette hauteur que les rapides de Kintamo prenaient naissance. Mais avant d'arriver à Kintamo ou Kintambou — comme disent les Ouamboundous — nous aurions à abattre beaucoup de besogne, à percer des forêts, à niveler plusieurs collines élevées, où les difficultés du transport seraient considérables.

Cependant, la contrée était moins accidentée que plusieurs des localités précédemment parcourues. Et Sousi nous rapportait, d'ailleurs, une heureuse nouvelle. La niche faite à l'orgueilleux et fanfaron Ngalyema avait

décidé tous les indigènes des alentours à adhérer, avec Makoko, à notre installation dans le pays.

L'attitude des Ouamboundous trahissait, au demeurant, l'impression qu'avait produite sur eux le tour joué à Ngalyema et à ses amis. En une seule journée, ces aborigènes me fournirent soixante-dix-huit des leurs comme porteurs de marchandises.

Chacun des porteurs devait recevoir quatre mouchoirs rouges pour chaque chargement de marchandises (trente à trente-cinq kilogrammes) qu'il transporterait à une distance de vingt-cinq kilomètres. Et le paiement du salaire



TYPES DE NOS EMPLOYÉS NÈGRES.

devait être effectué au coucher du soleil, sur présentation d'un bon délivré par le surveillant européen de l'avant-garde. Il était également convenu que le transport d'un fourgon d'un camp à l'autre serait considéré comme l'équivalent de quatre chargements, puisqu'il demandait autant de temps.

Cela me permit d'occuper le long de la route un contingent considérable d'ouvriers, commandés par Albert, le seul homme capable à cette époque de diriger une compagnie. Avec l'aide des indigènes, il nous serait désormais possible de rejoindre tous les soirs, avec les fourgons et les marchandises, l'équipe des pionniers travaillant à la construction de la route.

Nous installâmes notre camp, le 16 novembre, sur le sommet du Mont-Mbama, dans la région occupée par Ngamberengi et Kimpalampala. Ces deux chefs venant immédiatement après le vieux Makoko, au point de vue du rang et de l'influence, nous rendirent visite en personne pour nous notifier leur autorisation d'occuper le territoire voisin de Kintamo, sur les bords du fleuve. Ils nous témoignèrent tant de cordialité que je dressai de confiance notre plan de campagne, pour le jour où, installés près de Stanley-Pool, nous devrions pousser plus avant encore pour choisir l'emplacement d'une nouvelle station.

Ngamberengi, homme de grand mérite et de grande intelligence, se présentait bien et portait le titre de chef beaucoup plus dignement qu'aucun des personnages dont nous eussions jusque-là fait la rencontre sur le Congo. Il me fit au sujet de Ngalyema un récit d'autant plus digne de foi qu'il fut débité publiquement en présence de Makoko, Kimpalampala, Sabouka, Ngoma et Ngako, qui ne se faisaient point faute de le rectifier, chaque fois qu'il s'y glissait une erreur.

Il paraît que Ngalyema et ses deux frères étaient autrefois esclaves de Bamankou, chef important établi à Kinshassa. A la mort de Bamankou, les biens du défunt furent partagés entre les trois frères esclaves. Ceux-ci continuèrent à accroître leur fortune en se livrant au commerce de l'ivoire. Ils achetaient de l'ivoire aux By-Yanzis qui apportent leur marchandise du haut fleuve sur des canots et le revendent avec un gros bénéfice aux Bazombos et Bakongos, lesquels résident plus près de la côte et apportent périodiquement à Kinshassa des tissus de soie, de coton et de laine, de la porcelaine, des armes et de la poudre. En somme, Ngalyema et ses frères, étaient des courtiers en ivoire, comme les Batékés qui habitent les rives du Stanley-Pool.

Un jour au milieu d'une orgie où le vin de palme et la bière indigène coulaient prodigalement, une querelle éclata entre les buveurs, et un des trois frères fut assassiné. De là un profond ressentiment mutuel, et le germe d'une haine féroce conçue par Ngalyema contre Nchouvila, chef de Kinshassa.

Quelques mois s'écoulèrent, toutefois, sans rupture ouverte, quand, à l'occasion d'une nouvelle assemblée de buveurs, le frère de Ngalyema vengea une injure faite à sa famille, en tuant d'un coup de feu l'insulteur. Bien qu'ancien esclave, le meurtrier était maintenant un personnage si considérable qu'il ne pouvait, d'après les coutumes du pays, être appréhendé au corps. Mais Nchouvila lui déclara la guerre. Ngalyema et son frère se défendaient depuis quelque temps, avec des alternatives de

succès et de revers, lorsque le frère fut mortellement frappé dans un des nombreux combats qui s'engageaient quotidiennement. Le survivant — Ngalyema — s'enfuit le même soir et alla chercher asile à Mfoua. Il séjourna paisiblement dans cette localité pendant quelques mois. Mais outre que le commerce n'y était pas aussi lucratif qu'à Kinshassa, Ngalyema se trouvait en butte à la jalousie des trafiquants de l'endroit. Pour éviter de nouvelles complications, il se rendit chez Ngako, demi-frère de Nchouvila, chef de Kinshassa. A cette époque le village de Ngako, que nous connaissons déjà sous le nom de Kintamo, et dont le terrain avait été cédé par les Ouamboundous, était encore dénué de toute importance. Ngalyema s'y faisait appeler Itsi. Avant d'y établir sa résidence, il dut toutefois reconnaître les droits territoriaux des Ouamboundous. Les chefs de ceux-ci, — Makoko, Ngamberengi et Kimpalampala — allèrent lui demander à quel titre il venait s'établir dans la contrée. Pour toute réponse, Ngalyema leur relata une pitoyable histoire de guerre, de malheurs, de mésaventures de toutes sortes, et, se prosternant le front dans la poussière, conformément à l'usage qu'on observe en pareil cas, il les supplia de lui concéder assez de terrain sur le territoire de Ouamboundous pour qu'il y pût bâtir un village. Il ne demandait que tout juste de quoi se mettre à l'abri des poursuites de Nchouvila qui avait fait serment de le tuer, disait-il. Moyennant une petite défense d'ivoire dont il fit présent à chacun des chefs, ceux-ci lui accordèrent le terrain demandé.

— Depuis lors, ajouta Ngamberengi, cet homme a acquis puissance et fortune. Très riche, il a épousé une des filles de Makoko de Lema, et une fille du chef de Kimbangou. Grâce à ses alliances, il a établi autour de Kinshassa une sorte de barrière, si bien que le vieux Nchouvila a été obligé de faire sa paix avec lui. Ngako, successeur légitime de Nchouvila, ancien roi de Kinshassa, est maintenant âgé et tombé dans l'imbécillité. C'est ce qui fait qu'Itsî, c'est-à-dire Ngalyema, accaparant le pouvoir, est désormais maître à Kintamo. Plusieurs autres chefs Batékés, tels que Makabi et Moubi, sont venus le rejoindre et associer leur sort au sien. Il y a en tout neuf chefs qui, ensemble, ont réussi à faire de Kintamo un centre beaucoup plus important que Kinshassa.

« Ngalyema a environ 150 fusils; les autres en ont au total 300. Makoko, de Lema, en a presque autant que les chefs de Kintamo, Kimbangou et Mikounga, 200 chacun, tandis que les tribus de Kinshassa et de Kindolo n'en réunissent que 300. Vous voyez que Ngalyema, quand il fait la guerre, peut facilement mettre 1,000 fusils en ligne. C'est ce qui lui a fait tourner la tête. Tous les chefs Ouamboundous coalisés ne possèdent pas

la moitié du nombre de carabines dont Ngalyema dispose à lui seul. Nous ne pouvons donc le combattre à main armée, mais nous avons, pour lui faire la guerre, un autre moyen qui vaut bien les coups de fusil. Quand un conflit se produit, nous suspendons les marchés de provisions, et comme les produits des champs qui environnent Kintamo ne suffisent pas à la subsistance de la population, celle-ci finit toujours par exercer sur Ngalyema une pression qui l'oblige à écouter nos réclamations et à céder.

» Ecoutez nos conseils : Poursuivez votre route, marchez droit sur le fleuve. Nos sujets transporteront vos marchandises et vos fourgons. Si on vous suscite le moindre obstacle, nous suspendrons les marchés, et vous verrez Ngalyema déchoir de sa haute position, au cas où il troublerait la paix. Voyez-vous ces jeunes gens ? Ils ne sont pas encore très grands, mais ils le sont assez pour chasser Ngalyema et les voleurs Batékés et les obliger à regagner Mbé, le misérable pays d'où ils sont venus. »

Après cet énergique discours, prononcé d'une voix vibrante et ponctué de gestes emphatiques, l'orateur me désigna d'une façon précise l'endroit qui semblait convenir le mieux à la construction d'une ville.

Le 19, notre camp fut transféré du Mont-Mbama au Mont Lama-Lankori, près des rives du Loutess. Ngamberengi, Ngako, Makoko et Nkouama, tous chefs Ouamboundous, nous précédaient pour étouffer, au besoin, les murmures des chefs secondaires : Ganchou, Kimpé, Kinsouangi, Kimyara et Ngalyema ; et le soir Makoko, et sa petite-fille couchèrent sous une de nos tentes, après nous avoir informés que toute la population de la contrée était désormais prête à nous accueillir à bras ouverts, à se jeter à nos pieds.

Ces bonnes paroles ne tardèrent pas, du reste, à se confirmer. Avant que je me fusse retiré, pour la nuit je reçus de Kintamo un message amical, ainsi que les cinq derniers chargements de marchandises que Sousi avait laissés chez Ngalyema.

« Boula-Matari », me dirent les messagers de la part de leur chef, « Boula-Matari a captivé la confiance de tous. Qu'il vienne donc en paix. Tout est bien. »

Ayant atteint, le 29, la plaine qui avoisine Kintamo, je quittai le camp avec quelques indigènes pour me diriger vers la montagne qui surplombe les rapides de Kintamo et dont Sousi m'avait fait la description.

Nous parcourions la plaine depuis trois quarts d'heure, lorsque j'entrevis tout à coup la partie navigable du fleuve menant à Stanley-Pool. A un kilomètre et demi de distance, s'étalait une terrasse occupée par le groupe de villages collectivement désignés sous le nom de Kintamo ; à main

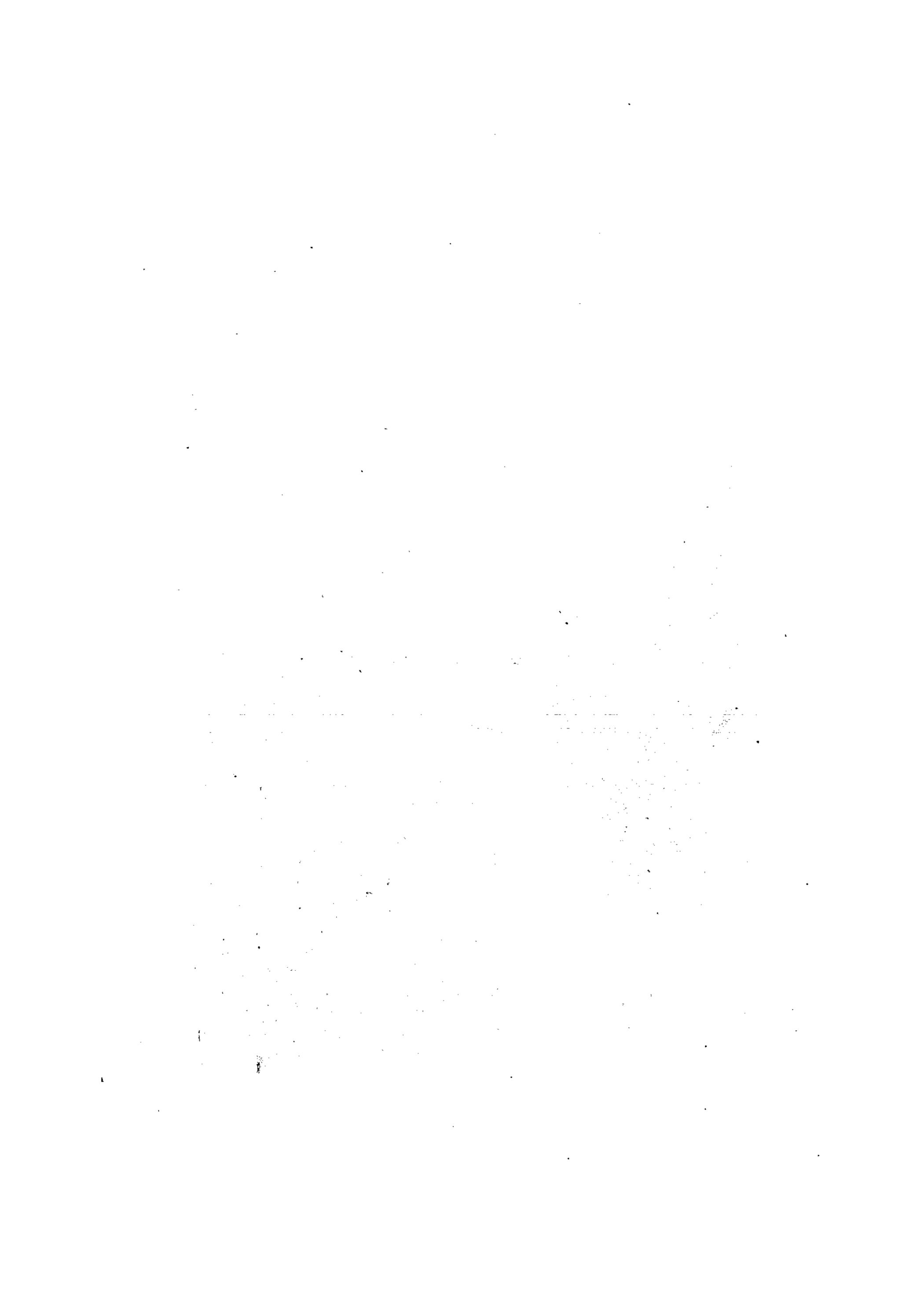
droite, un pic s'élançait, comme l'index d'une main, à sept ou huit mètres au-dessus du niveau de la plaine.

La grande cataracte de Kintamo, située à 1,200 mètres de là, se révéla à nos yeux. Au-dessous et à l'angle gauche des hauteurs, qui atteignaient une altitude de soixante-cinq mètres, les eaux du Haut-Congo commençaient à devenir agitées, et à un kilomètre et demi plus bas, elles formaient une dangereuse cataracte, en face de laquelle s'ouvrait la bouche du fleuve Gordon Bennett. Sur la rive septentrionale, à huit kilomètres de distance, on aperçoit Mfoua. Au-dessus de ce village, le terrain du bord de l'eau était déprimé et marécageux, mais boisé. Malima est situé à cinq ou six kilomètres au-delà de Mfoua. Les basses terres qui entourent cette localité étaient bornées par la forêt du Mont-Kintari, tandis que les grandes parois des falaises de Douvres, droites comme des I, se recourbaient au sud en forme de croissant jusqu'à la base du Mont-Inga, à proximité duquel se trouve l'entrée du Haut-Congo. Une montagne élevée, qui se dresse en face d'Inga, sur la rive méridionale, indique le voisinage de Kimpoko. La rive méridionale se prolongeait à l'ouest et finissait par prendre, à une distance de vingt-quatre kilomètres, la direction du sud, par rapport à l'endroit où nous nous trouvions. Aux environs, s'aggloméraient les villages formant les communautés de Kimbangou et Mikounga. Entre Kinshassa et Kintamo, une pointe de rochers, baptisée depuis du nom de Pointe de Kallina, séparait deux baies étroites mais profondes. Les eaux de la baie de Kintamo décrivaient une vaste courbe au sud-ouest de la Pointe de Kallina, jusqu'au débarcadère de Kintamo. Elles fuyaient vivement ensuite devant la hauteur où nous étions établis et s'éparpillaient dès lors en une foule de petits rapides.

Comme cette baie était la plus rapprochée des parties navigables du Haut-Congo, et que la contrée qui se déroulait entre elle et la côte était libre et peuplée de tribus amies dont nous avons pu apprécier les sentiments humains pendant notre pénible marche à travers le pays, je résolus d'y choisir, comme emplacement de n.^{re} station, tout le terrain disponible dont les Ouamboundous pussent être en mesure de nous garantir la jouissance incontestée. Les indigènes qui m'accompagnaient connaissaient fort bien la délimitation des différents territoires. Du côté de la partie navigable du fleuve, le terrain encore inoccupé avait environ 500 mètres de longueur et s'étendait des rapides au premier cours d'eau qui coule en contre-bas du village de Ngalyema. C'était là une fort modeste acquisition. A l'intérieur, le territoire en question était cependant assez large pour suffire à tous nos besoins. Nous pourrions même bâtir une grande ville sur



LÉOPOLDVILLE EN AVRIL 1882.



la plaine dont faisait partie la colline de Khonzo Ikoulou, colline qui porte aujourd'hui le nom de Mont Léopold, et qui a 110 toises de largeur. Dominant la jolie perspective du Congo, qui se développe à Stanley-Pool de façon à ressembler à un lac, cette colline semblait destinée par la nature à servir de site à un *sanatorium*. Elle avait cependant un inconvénient : celui d'être située à environ 700 mètres d'une crique que j'avais choisie comme futur débarcadère. Si nous nous établissions à une aussi grande distance de nos bateaux, il en pourrait résulter des incidents fâcheux. Pendant la nuit, par exemple, quelques audacieux indigènes venant de Kintamo pourraient facilement fondre sur notre flottille, couper les amarres et livrer les embarcations au courant qui les entrainerait rapidement vers la grande cataracte, où elles seraient brisées comme paille.

Restait le flanc du Mont-Léopold et le creux qui s'ouvre au pied de cette hauteur et que recouvrait actuellement un véritable labyrinthe d'herbes sauvages, hautes de plus d'un mètre en certains endroits. Ne voulant pas retourner au camp sans avoir pris une décision, je parcourus le terrain dans tous les sens, pour trouver un emplacement à la fois pittoresque, facile à défendre contre toute attaque, et voisin de la crique où mouillerait notre flottille. Je m'arrêtai enfin sur le flanc du Mont-Léopold, à une hauteur de vingt-cinq mètres au-dessus du fleuve. De cet endroit, on avait vue, à 600 mètres au sud, sur le village de Kintamo, séparé de notre montagne par deux cours d'eau ; à l'est, sur Mfoua (rive septentrionale du fleuve), sur la Pointe de Kallina (rive méridionale) et sur une grande partie du Stanley-Pool, s'étendant vers les falaises de Douvres. Entre la Pointe de Kallina et Kintamo, l'œil découvrait les baobabs séculaires de Kinshassa, les adansonias de Kindolo, et les hauteurs de Kimpoko et Mikounga bornant la vue au midi. Établie ici, la station serait encore à 300 mètres de l'embarcadère, mais le sol déclinait si doucement de ce côté qu'on pourrait facilement franchir cette distance pour se porter, en cas de besoin, au secours des bateaux. Les habitations de nos employés nègres pourraient être installées entre les magasins, les résidences des Européens et Kintamo, le tout entouré de vastes jardins de bananes et d'arbres fruitiers qui orneraient l'entrée de la station d'un décor de riante verdure. Une terrasse taillée dans le flanc de la colline servirait de tête à une large route qui traverserait la plaine et qu'ombrageraient peut-être quelque jour des rangées de beaux arbres. Je tenais à donner tout l'éclat de la civilisation à l'avant-plan du tableau que découvrirait le voyageur lorsque, pour la première fois, son regard se promènerait des bords de la plaine à la large expansion d'eau formée par Stanley-Pool.

Mon choix étant désormais irrévocablement arrêté, nous retournâmes au camp. Peu après, on nous apporta de la part de Ngalyema une seconde communication pacifique, nous invitant à bâtir notre ville sur son domaine. Ce message, qui fût arrivé si fort à propos quelques semaines auparavant, venait maintenant trop tard. Je dus me borner à exprimer mes remerciements à Ngalyema.

Le 1^{er} décembre, à l'aube, une centaine d'hommes quittèrent le camp, et, à l'aide de machettes, de houes et de haches, tracèrent, en ligne droite, un sentier aboutissant à l'emplacement de la future station. Une haie fut établie le long de cette route, avec de petites tours composées d'un entassement de bûches de bois et destinées à dominer les approches. Après quoi, les travailleurs fauchèrent l'herbe et déblayèrent le terrain sur un rayon de cent mètres autour de notre campement.

Ce fut là l'œuvre d'une journée.

Le lendemain, nous élargîmes le sentier pour le transport des fourgons, et, dès midi, la route était terminée, elle allait jusqu'à l'embarcadère, qui devait en former l'extrémité. Nous employâmes l'après-midi à transporter les tentes et les marchandises, si bien que le 2 décembre, au coucher du soleil, les fourgons restaient seuls en arrière. A leur tour, ces véhicules arrivaient à l'embarcadère le 3 décembre avant midi, et à la même heure le steamer *En-Avant* flottait dans la tranquille petite baie de Kintamo, n'ayant devant lui ni rapide ni aucun obstacle qui lui barrât le chemin de Stanley-Pool, mais, au contraire, un fleuve absolument ouvert à la navigation sur un parcours de plus de 8,000 kilomètres.

CHAPITRE SEIZIÈME

ACHÈVEMENT DE LÉOPOLDVILLE

SOMMAIRE : Ngalyema et Boula-Matari. — Une balance de compte. — Querelles. — Le doigt sur la détente. — Visites officielles. — Splendeur des costumes indigènes. — Paix ou guerre? — Population de Kintamo. — Imminence d'une rupture. — Mystérieuse disparition. — Arrivée de Konko. — Une palabre. — Bruyantes réjouissances. — Kinshassa. — Nehouvila. — Notre blockhaus. — Nouvelles de Vivi. — Renforcement de l'expédition. — Les défaillances de mémoire de Bouaboua-Njali. — Surveillance. — Opérations commerciales. — Le trafic de l'ivoire. — Les menaces d'Engeli. — Fraternisation solennelle.

La fondation de Léopoldville mériterait, à elle seule, de faire le sujet d'un volume. C'est une curieuse histoire, nourrie d'intéressants petits faits qui viennent tous s'enguirlander autour de deux personnages principaux : Ngalyema et Boula-Matari. Ce dernier est bien connu, sans doute, ou plutôt les lecteurs de ses ouvrages sur l'Afrique se flattent presque tous de le connaître plus au moins. Mais Ngalyema? Comment parler de Ngalyema sans relater par le menu les incidents typiques qui fournirent, à la longue, la clef de ce complexe caractère à son propre « frère de sang »?

Maintenant que je crois la tenir, la physionomie de cet homme étrange, je me hâte de la crayonner en quelques traits, avant qu'elle ne m'échappe de nouveau. Ngalyema est en train de devenir méconnaissable. La scélératesse naïve, « bon enfant », qui le distinguait jusqu'ici, commence à faire place à une scélératesse déguisée. Il sent que ses fourberies à peine commises, sont désormais percées à jour, et il ne tente plus une vilénie que lorsqu'il est sûr de réussir.

A Mfoua, quand il voyait venir des blancs, son habitude était de calculer jusqu'à quel point leur présence pourrait l'enrichir ou l'appauvrir. Les ridicules exagérations des trafiquants de la côte lui ayant fait croire que la fortune de l'homme blanc était sans limite, il s'était immédiatement mis en devoir de me sonder, d'examiner s'il ne pourrait pas devenir l'objet principal de mes faveurs, de mes largesses. Mais les renseignements donnés

par Sousi sur les blancs, en général, l'avaient quelque peu désabusé. Il comprit subitement que le renom de générosité des Européens était surfait ; que leur conduite pouvait bien être réglée par le principe de « donnant, donnant », et aussitôt notre homme chassa Sousi et se prépara à nous tourner le dos.

Cela ne lui avait pas réussi. En dépit de son opposition, l'homme blanc se rapprochait de Kintamo. A peine l'eut-il appris, qu'il conçut l'idée d'obliger l'homme blanc à battre en retraite pour toujours ; et c'était dans ce but qu'il avait envahi mon camp.

On sait le reste : l'opposition qu'il rencontra de la part des Ouamboundous en général, de Makoko et Ngamberengi en particulier ; et le coup que lui porta la fameuse scène du gong.

Cette comédie avait momentanément déjoué ses plans. Dès lors, il adopta une nouvelle tactique. L'homme blanc était riche ; il avait vu sa tente bourrée de marchandises. Une partie de ces richesses ne pourraient-elles lui échoir en partage?... Il commença à s'intéresser vivement à la santé de son « cher frère ». Au fond, il aurait voulu que tous les blancs de la terre n'eussent qu'un seul estomac, car il aurait pu ainsi empoisonner toute la race d'un coup, en supposant que cette exécution sommaire eût été sans danger pour lui-même. Mais de sa haine, Ngalyema ne faisait rien paraître. Au contraire : il ne laissait pas s'écouler vingt-quatre heures sans m'adresser des messages aimables, accompagnés de pains, de chèvres, de moutons, de vin de palme et de bière. C'étaient de continuelles effusions, un flot ininterrompu de présents.

Le malheur, c'est qu'en retour de ses petits cadeaux, Ngalyema en attendait de grands. A six reprises différentes, cet échange de bons procédés s'était effectué sans observation de ma part. Mais un jour l'homme blanc eut l'idée de faire une balance de compte. Et voici les chiffres qu'il obtint :

DONNÉ A NGALYEMA :		REÇU DE NGALYEMA :	
	Fr. Cmes.		Fr. Cmes.
30 coupons de drap	1,500 00	4 chèvres	150 00
60 mètres flanelle rouge.	250 00	1 gourde de vin de palme	3 75
Mouchoirs	93 75	56 pains	18 75
Couvertures de laine.	37 50	1 défense d'ivoire	125 00
2 boîtes en métal émaillé	187 50		
1 malle en bois	75 00		
Poudre à canon	250 00		
Parapluie	12 50		
Une grande baignoire	125 00		
Genièvre	50 00		
	Fr. 2,581 25		Fr. 297 50

Frappé de la disproportion qu'offraient ces gages réciproques d'amitié,

Boula-Matari fouilla ses livres de compte d'un bout à l'autre et, additionnant les différents articles offerts à Ngalyema, il constata avec stupéfaction qu'une somme d'environ 18,510 francs figurait au débit de Ngalyema, et 1,650 francs seulement à son crédit !...

Peu à peu, nous avons appris à mesurer l'importance politique du personnage. Ce prétendu roi de droit divin, ce soi-disant chef suprême d'une importante tribu avait fini par se réduire à un simple négociant en ivoire qui se préparait tout doucement une puissance en employant ses profits à l'achat d'armes et d'esclaves.

Au demeurant, vrai génie, vrai dentiste. Personne ne savait mieux que lui se donner l'air d'importance qui sied à un roi africain. Il s'entourait d'une mise en scène magnifique, et veillait avec soin à ce qu'on ne se livrât jamais en sa présence à des familiarités incompatibles avec la majesté du pouvoir. Avec cela, insatiable et doué d'un appétit qui grandissait en raison directe des efforts qu'on faisait pour l'assouvir.

Tel était l'homme que nous devions avoir pour voisin ; 600 mètres à peine séparaient sa résidence du camp provisoire que nous allions transformer en station. Bâtir au-dessus de son village eût été le comble de l'imprudence, car rien de plus facile, en ce cas, pour Ngalyema, que de disperser, par un geste menaçant, nos caravanes indigènes, obligées de passer devant son territoire.

Ce chef n'avait d'autre règle de conduite que ses mauvais instincts. Si nous le flattions, si nous cherchions à l'apaiser chaque jour par des présents, jamais nous ne pourrions poursuivre librement notre œuvre sur le Haut-Congo. Nous serions les victimes d'un chantage continu. Et Ngalyema nous voyant trembler, serait assez fin pour exploiter notre peur au profit de ses appétits.

Nous avons d'autres sujets d'inquiétude encore. Entourés d'ennemis plus ou moins avoués et représentant des nationalités, des races et des religions différentes, il nous faudrait rivaliser constamment de finasseries avec tout ce monde. C'était une longue guerre de ruses qui s'ouvrait. Voilà pourquoi je dis qu'il faudrait consacrer à la fondation de Léopoldville un volume entier.

Les sujets aborigènes de Makoko, rentrés chez eux avec le salaire que leur avait valu le transport de nos marchandises, furent interrogés par leur chef sur ce qui se passait à Kintamo. « Chacun a le doigt sur la détente de son fusil », répondirent-ils.

Impossible de définir d'une façon plus saisissante l'attitude de Ngalyema

et des autres chefs de Kintamo vis-à-vis de l'expédition, et *vice-versâ*. Et je constate à regret que cet état de choses se prolongea pendant plusieurs mois. A tout moment, on eût dit qu'une rupture était imminente, un éclat inévitable. Mais nous parvinmes toujours à conjurer le malheur par quelque victoire stratégique, si bien que Ngalyema ayant peu à peu réussi à gouverner ses passions, le danger finit par disparaître.

Quelques exemples à l'appui des faits généraux que je viens d'exposer. Ce sont des extraits de mon carnet de notes.

3 décembre 1881. — Camp des environs de Stanley-Pool. Nous achevions de mettre à flot le bateau à vapeur et de l'amarrer par des chaînes à de gros arbres, lorsque Ngalyema est arrivé avec vingt à vingt-cinq hommes bien armés. Après nous avoir offert du jus de palme et une chèvre, selon son habitude, il a demandé à voir les « belles choses » que nous avons sous nos tentes. Je lui ai montré des soieries, des satins, des velours, de la dentelle d'or et d'argent, de beaux châles, des uniformes, des cloches, des épées, des articles de coutellerie.

Il m'a prié de lui donner un magnifique paletot, une cloche, un couteau, une paire de bracelets de cuivre pour les chevilles de son enfant, et a fini par faire main-basse sur un costume de canotier qui m'appartenait personnellement et que j'ai payé 200 francs à Londres.

— Voyons, Ngalyema, lui ai-je dit, en lui mettant la main sur l'épaule, je vous ai montré toutes ces belles choses pour vous prouver que j'ai les moyens de me montrer généreux. Mais, pour les obtenir, il faut les mériter. Plus de colères, plus de menaces!... Des chèvres et des gourdes de vin de palme ne me suffisent pas. Témoignez-nous votre amitié en disciplinant votre tribu. Je ne veux pas de lutte entre vos gens et les miens. Pour éviter qu'il s'en produise, faisons une loi qui interdise à vos gens de venir tout armés dans ma ville, aux miens d'aller tout armés chez vous. Quand on a bu un peu trop de bière et de vin de palme, on est disposé à être hargneux, à se disputer, à se battre. Alors, un des combattants tombe et la guerre devient générale. C'est de cette façon que vous avez perdu votre propre frère à Kinshassa. Convenons de précautions mutuelles, empêchons une fois pour toutes le retour de pareils faits.

— Ah!... l'excellente idée!... s'est écrié Ngalyema. Vous avez raison. Il ne faut pas que deux grands hommes comme vous et moi entrent en lutte. Votre main!... Vous venez de prononcer de sages paroles. Maintenant; donnez-moi ces présents. Je consens à tout.

J'ai remis à Ngalyema les objets de sa convoitise.

4 décembre. — Dimanche, jour de repos. Cependant, il n'y a que mes

membres qui se reposent. Mon cerveau travaille. L'avenir, qui se présente sous de sombres couleurs, me préoccupe vivement l'esprit.

5 décembre. — Ngamberengi m'a rendu visite pour savoir où nous en étions.

— Cela va mal, lui ai-je dit. Je crains que Ngalyema ne nous suscite beaucoup d'ennuis. Il me demande tout ce qu'il voit. Impossible de le satisfaire. Devant un refus, il éclate, nous jure que le pays lui appartient, et nous prie de lui dire ce que nous y venons faire, sinon payer l'hospitalité d'un chef comme lui.

— Il ment. C'est un imposteur, répond Ngamberengi. Ne vous en préoccupez pas. S'il vous attaque, nous vous soutiendrons tous. Ne lui prodiguez pas vos étoffes. Il en possède déjà beaucoup trop. De là son arrogance. Quand il vous demande des marchandises, priez-le de vous les payer.

A trois heures de l'après-midi, Ngalyema, accompagné de Makabi, Moubi, Ngako et d'autres chefs, et escorté d'une centaine d'hommes d'armes, reparait. Je donne ordre de ne laisser pénétrer aucune arme à l'intérieur du camp, protégé par une haie. Un de mes domestiques, en cherchant à fermer la grille d'entrée, reçoit à l'œil un coup de lance, et le sang coule abondamment de cette blessure qui lui a été faite involontairement par Ngalyema. Je fais remarquer l'accident à son auteur. Il en exprime tous ses regrets, aide à panser la plaie et donne ordre de laisser tous les fusils à la porte du camp.

Tout ce monde est superbement vêtu aujourd'hui. C'est sans doute une visite officielle qu'on nous fait. Chacun des chefs porte une robe de soie flottante et une veste de soie; les nuances jaune, blanc et cramoisi dominant. Les bras de Ngalyema sont couverts du haut en bas d'anneaux de cuivre poli; de lourds bracelets ornent ses poignets, des anneaux de cuivre rouge, dont chacun doit peser cinq kilogrammes, ceignent ses chevilles. Makabi porte le même costume : il est, du reste, le rival de Ngalyema, sous le rapport du faste.

La chevelure de chacun des chefs Batékés est relevée aujourd'hui en forme de nœud ou de chignon sur la partie postérieure du crâne. Les barbiers indigènes qui ont paré les chefs pour cette visite ont évidemment eu fort affaire, d'autant qu'il leur a fallu grimer tout ce monde, tatouer avec de l'ocre et de la terre de pipe tous ces visages bronzés, que ces enluminures n'embellissent pas, d'ailleurs. Et ce n'est pas tout. Sur chacun de ces fronts, les barbiers ont dû disposer, en forme de cercles, de petits miroirs encadrés de zinc et faisant office de couronne royale.

En nous abordant, Ngalyema riait à gorge déployée, comme s'il fût content de lui. Makabi se pavanait plus que d'habitude pour savourer, je le présume, le bruissement de sa robe de soie, et Moubi cherchait à attirer l'attention sur sa personne par une loquacité inusitée. Le vieux Ngako ou Nkow, — on lui donnait indifféremment ces deux noms — radotait à n'en plus finir; quant au jeune Engeli, il avait des rayonnements d'astre.

Avant leur retour au village, j'ai saisi la première occasion venue pour leur dire que s'ils tenaient à faire bon ménage avec moi, ils devraient renoncer à se munir de leurs fusils et de leurs lances pour venir me voir. S'ils ne me faisaient pas ce sacrifice, le maintien de la paix deviendrait impossible.

J'ai tracé aujourd'hui l'emplacement de notre future terrasse, et nos travaux ont commencé pour tout de bon. Nous avons également abattu une grande quantité de broussailles et de buissons qui nous masquaient la vue et qui auraient pu servir d'embuscade à l'ennemi.

6 décembre. — Nouvelle visite de Ngalyema, toujours escorté d'une forte escouade d'hommes d'armes. Il ne semblait pas se rappeler notre convention. Ses gens nous ont fait mauvais visage, leur attitude m'a paru quelque peu menaçante. Quand j'ai rappelé à mon cher « frère de sang » l'engagement réciproque que nous avons pris, relativement aux armes, il a fait une moue et, fronçant le sourcil :

— Ngalyema, a-t-il dit, restituera demain à Boula-Matari tous les cadeaux qu'il lui a faits et brisera la fraternité qui les unit.

— Ainsi soit-il, Ngalyema. Le mal ne vient pas de moi. Les mauvais desseins sont au fond du cœur de Ngalyema; ils ne sont pas dans le camp de Boula-Matari, mais à Kintamo. Gardez ou restituez les cadeaux, à votre choix. La loi est la loi. Je ne recevrai plus vos gens, quand ils se présenteront avec des armes. Et la prochaine fois que je vous verrai venir, avec tout cet appareil de combat, j'accueillerai la chose comme une déclaration de guerre.

7 décembre. — Deux heures de l'après-midi. Doualla accourt vers moi, en m'annonçant que Ngalyema franchit notre petite rivière avec quarante carabines. « Makabi, Moubi et Ganchou l'accompagnent. Et au-delà de la rivière, cent hommes armés se cachent au milieu des hautes herbes. »

Ne voulant pas être pris au dépourvu, j'ai mis sur-le-champ quarante de mes hommes sous les armes, et nous nous sommes dirigés vers une tente à marquise établie à cinquante mètres du camp. Ngalyema et son escorte approchaient. Mais mes gens étaient déjà disposés en tirailleurs à vingt mètres de distance, entre la tente et le sentier conduisant à Kintamo. Je

portai moi-même un fusil à deux coups et à âme lisse. Après avoir jeté un coup d'œil sur nos adversaires, j'avancai, crosse en l'air, et, me rapprochant du chef :

— Parlez, Ngalyema, lui dis-je. Est-ce la paix ou la guerre? Que signifie ce déploiement d'armes?

Le pauvre sire, frappé de l'attitude résolue de mes hommes, dont les fusils n'étaient pas chargés cependant, s'est cru maté, et, jetant loin de lui sa carabine, il s'est prosterné le front dans la poussière en criant, avec des larmes dans la voix :

— Oui, tuez-moi, Boula-Matari. Tuez-moi, mon frère. Vous êtes fort, vous êtes très fort. Tuez-moi, voici ma poitrine.

J'étais apaisé. J'ai remis mon fusil à un de mes hommes, j'ai invité Ngalyema à se relever, et, lui prenant les mains :

— Vous n'avez rien à redouter de moi, lui ai-je dit. Ce sont vos propres enfantillages qui risquent de nous brouiller. Il avait été entendu que vos gens ne viendraient pas armés chez nous, et réciproquement. On ne doit pas s'armer jusqu'aux dents pour rendre visite à des voisins, à des amis. Je vous ai comblé de présents pour vous témoigner notre bon vouloir. Vous alliez envahir mon camp pour la quatrième fois avec vos fusils; j'ai voulu vous prouver que nous avons l'œil ouvert, voilà tout. Ne savez-vous pas que si nous tenions sérieusement à faire la guerre, Kintamo serait en notre pouvoir au bout d'une heure? Les Ouamboundous viennent nous voir chaque jour; ils ne sont pas armés; ils nous apportent des vivres, leurs hommes travaillent avec nous. Pourquoi n'en faites-vous pas autant?

Mais le malheureux Ngalyema était tellement torturé par la crainte, qu'il en avait perdu l'haleine et balbutiait des réponses incohérentes et inintelligibles. Ceux de ses gens qui s'étaient blottis au milieu des hautes herbes avaient pris la précaution d'aller donner l'alerte à Kintamo, de sorte que toutes les forces du village devaient être sur pied. Ces preux n'osaient pas, toutefois, avancer à l'attaque, Ngalyema et tous les chefs étant cernés.

Je ne cessai d'adresser à Ngalyema des paroles rassurantes, pour lui rendre confiance, et, tout en caressant la main de ce grand enfant qui était en même temps un grand fourbe, je lui affirmai que nous serions les meilleurs amis du monde, le jour où il cesserait de venir en armes chez moi, c'est-à-dire de violer tous les usages, car mon camp était un simple marché où chacun devait pouvoir aller et venir sans appréhension.

Puis, jetant les yeux sur les cadeaux que je lui avais fait précédemment et qu'il me rapportait :

— Ah! ah! fis-je, vous me restituez ce que je vous ai donné. Voyons, si

tout y est, et notre fraternité prendra fin aussitôt : mes gens ne traverseront plus le fleuve pour se rendre à Kintamo, et aucun des vôtres ne reviendra ici.

— Non ! non ! s'écria Ngalyema d'un ton anxieux, notre fraternité ne peut être rompue. Mon sang et le vôtre ne font plus qu'un. Je garde ces cadeaux. Et dorénavant, si vous voyez jamais, chez vous, un de mes hommes d'armes, emparez-vous de lui, attachez-le, et je lui ferai payer cher son audace.

— A la bonne heure !... crièrent d'une voix tous mes gens.

Ainsi se termina cette journée qui avait débuté si mal.

Il me faut maintenant apprendre à mon frère : premièrement que, malgré notre parenté, il n'a pas le droit d'exiger plusieurs ballots d'étoffes *pro Deo* ; deuxièmement, que sa royauté est un mythe, qu'il n'a pas de privilèges à concéder, de territoire à vendre, bref, que je le tiens pour ce qu'il est, c'est-à-dire pour un marchand d'ivoire, tout court ; troisièmement, que, si nous sommes gens fort inoffensifs et animés des meilleures intentions, nous savons, le cas échéant, punir sévèrement les actes de violence.

Quand il se sera bien pénétré de toutes ces vérités, j'en aurai probablement de nouvelles à inculquer à ce récalcitrant élève.

7 décembre. — *L'En-Avant* a fait aujourd'hui un voyage d'essai. Curieux d'y assister, les By-Yanzis et les Batékés habitant Kintamo faisaient, par centaines, la haie sur les deux rives du fleuve. Je n'avais pas soupçonné jusqu'ici l'importance de la population de Kintamo. Cette localité a environ 5,000 habitants appartenant à diverses tribus. Raison de plus pour que je persiste dans les efforts que je fais en vue d'achever l'éducation de Ngalyema avant mon départ pour le haut-fleuve.

Nous travaillons avec ardeur à l'achèvement de la terrasse. Elle doit acquérir une grande largeur et une longueur considérable avant que nous ne puissions commencer à y bâtir.

8 décembre. — Ngalyema, un instant humilié de la scène d'hier, n'est pas plutôt rentré à Kintamo, qu'il a repris son attitude de fier-à-bras. Il a envoyé son fils auprès de Lema et de Kimbangou, pour les prier de l'aider à nous chasser du pays. Même proposition a été faite à Kinsouangi, Kimpé et Kimfila, chefs Ouamboundous, domiciliés entre notre territoire et la ville de Makoko. Ceux-ci lui ont répondu par un refus et m'ont averti que Ngalyema complotait contre nous.

9 décembre. — Nous n'avons reçu aujourd'hui qu'une seule visite : celle d'un jeune indigène. Il nous a appris que Ngalyema a menacé de mort quiconque irait vendre des provisions au camp de Boula-Matari.

Makoko a adressé à Ngalyema un message lui reprochant sa jalousie à l'égard des blancs et l'invitant à cesser d'importuner Boula-Matari.

10 décembre. — Le messenger de Makoko, revenant de Kintamo, a passé par notre camp pour m'annoncer que Makoko se dispose à convoquer tous les chefs Ouamboundous. Ils se rendront en corps à Kintamo, et y tiendront une palabre pour mettre fin à tous ces démêlés.

11 décembre. — Dimanche. Eela, femme de Kibiki, gros négociant en ivoire, établi sur le fleuve Koua, m'a rendu visite aujourd'hui. J'avais fait sa connaissance en août à Mfoua. Elle affectait alors de s'apitoyer sur le sort du malheureux homme blanc, expulsé de Malima par le misérable



TYPES DE NOS EMPLOYÉS

Gamankono. Fine mouche, cette Eela!... N'ignore pas que l'homme blanc est riche, et ronronne, en conséquence, autour de lui pour lui arracher des cadeaux. Ressemble beaucoup, sous ce rapport, à ses sœurs blanches.

Du 12 au 22 décembre. — Chaque aurore nous retrouve à l'œuvre : nous nivelons la pente du Mont-Léopold, abattons des arbres pour construire nos maisons, scions des planches pour en faire des portes, des escaliers, des châssis de fenêtre, des tables, des escabeaux, etc. Nous avons également pratiqué une belle route qui va de la terrasse au territoire de Kinsouangi. Ngalyema nous témoigne toujours le même éloignement. « Chacun a le doigt sur la détente de son fusil. » Il n'y a pas eu d'échauffourée encore, mais

une catastrophe semble imminente. La situation est très tendue; des bruits de guerre et de conseils de guerre nous arrivent chaque jour aux oreilles, sans que nous paraissions nous en émouvoir. Je joue en ce moment le rôle de maître d'école. La mine boudeuse de mon élève ne doit pas me détourner de ma tâche.

Il y a deux jours, un de mes hommes a disparu. Il n'a pas reparu encore. A-t-il déserté? S'est-il égaré? L'a-t-on assassiné?... Il y a sans doute du Ngalyema là-dessous.

23 décembre. — Konko, riche négociant en ivoire et chef d'un district situé à mi-chemin entre Kintamo et le fleuve Inkissi, est venu me voir aujourd'hui, — de la part de Makoko et de Ngalyema, a-t-il dit. Il a prétendu vouloir être l'arbitre de la paix entre Ngalyema et Boula-Matari, et m'a appris que deux de mes hommes étaient prisonniers entre les mains de Ngalyema qui les retenait comme otages.

J'ai prié Konko d'en rester là de son récit, déjà beaucoup trop long, et l'invitai à retourner immédiatement auprès de Ngalyema et à me ramener mes deux hommes avant midi, faute de quoi j'irais les délivrer moi-même.

Konko est revenu à midi avec Ngalyema lui-même et les deux captifs. Le chef de Kintamo prétendait avoir surpris mes deux hommes en flagrant délit de vol dans ses jardins. Je n'ai pas voulu ergoter là-dessus, d'autant que le fait n'était nullement invraisemblable. Un manteau de velours, valant 375 francs, une chemise de soie, valant soixante-quinze francs et une couverture de voyage, payée 200 francs à Londres ont dédommagé Ngalyema des prétendus ennuis que lui auraient causés les deux voleurs. Quant à Konko, je ne l'ai pas laissé non plus partir sans lui donner des preuves palpables de mes bons sentiments à son égard.

24 décembre. — La grande palabre a eu lieu aujourd'hui. Ngalyema, Makabi, Moubi, Ganchou, Ngako et Engeli, de Kintamo; Kinsouangi, Kimpé, Ganchou, Kimfila et Ngalyema, sous-chefs des Ouamboundous, Konko, Mako et Lema, accompagnés de 134 serviteurs sans armes, y ont pris part. Il s'agissait de tranquilliser les Ouamboundous, qui, sur la foi de la rumeur publique, soupçonnaient Ngalyema de m'avoir vendu le pays.

Avec la précision méthodique qui distingue tous ces indigènes, Ngalyema a commencé par exposer l'origine première de nos rapports et a raconté ensuite, d'une façon passablement fidèle, les événements des derniers jours.

J'ai été invité alors à donner ma propre version de ce qui s'était passé entre Ngalyema et moi, il y a plusieurs années, lorsque je le rencontrai pour la première fois, et des circonstances qui nous avaient récemment remis en présence à Mfoua. Il me fallut dire comment il était arrivé

à se faire passer à mes yeux pour chef du pays de Kintamo ; pour quels motifs je lui avais demandé l'autorisation d'établir ma résidence dans son voisinage ; dans quelles circonstances il avait finalement repoussé ma demande, etc. J'ai raconté également mes premières entrevues avec Makoko, qui, du consentement des autres chefs Ouamboundous, m'avait cédé le territoire situé entre Kintamo et la cataracte, avec dépendances dans l'intérieur. Je n'ai même pas omis l'énumération des cadeaux que j'avais offerts à Ngalyema, non pour obtenir de lui une cession de territoire, comme on le prétendait, mais simplement pour m'assurer son amitié.

Les chefs Ouamboundous ayant pris la parole à leur tour, Makoko, de Lema, beau-frère de Ngalyema et arbitre de la palabre, a clos le débat par ces mots :

— J'ai entendu le récit de Ngalyema et j'ai entendu celui de Boula-Matari. Que Boula-Matari *fasse le signe* et lave ainsi Ngalyema du crime dont on l'accuse, autrement il ne saurait y avoir entre nous ni paix ni bons rapports !

Sur un geste que je lui adressai, mon domestique Doualla a pris un morceau de terre de pipe et a tracé sur chacun des bras de Ngalyema une large raie blanche allant du poignet à l'épaule, comme emblème de l'innocence du chef. Et les indigènes ont hurlé d'étonnement et de joie, en s'apercevant que Boula-Matari connaissait le signe, que Boula-Matari était si bien au fait de la coutume du pays. (Le rusé Konko m'en avait livré le secret avant la réunion !)

— La paix est faite ! La paix est faite !... s'écrie Makoko de Lema. Bâissez où vous voudrez et autant qu'il vous plaira. Le pays est libre et ouvert ; et désormais nous sommes tous amis.

Peu après tous se sont retirés à Kintamo. A peine y étaient-ils rentrés que l'écho nous a apporté de ce village le bruit d'une fusillade très nourrie. Cela faisait un tel vacarme, que nous avons cru tout d'abord à une tuerie générale de tous ces amis. Mais les messagers que nous avons envoyés pour s'enquérir des causes du tapage, nous ont rassurés. Il s'agissait tout bonnement d'une manifestation de joie à l'occasion du succès de la palabre. Ngalyema a parait-il, consacré à ces réjouissances sept barils de poudre ; Makoko de Lema, cinq, et Ngamberengi, agissant pour le compte des Ouamboundous, en a brûlé trois.

25 décembre. — Dimanche et, qui plus est, jour de Noël. Je désirais célébrer cette fête par une distribution de cadeaux, mais en raison de la pauvreté de nos ressources, j'ai dû me restreindre et me contenter de donner 500 cigares, une bouteille d'eau-de-vie et une bouteille de vin de

Xérès aux Européens ; et quatre mètres de drap à chacun de nos employés nègres.

26 décembre. — Je commence à troquer des étoffes contre du cuivre (1).

Les baguettes de cuivre constituent le numéraire de la région, depuis la chaîne des monts Iyoumbi jusqu'à l'extrémité supérieure de l'Ouyanzi. Elles ont généralement 65 centimètres de longueur. Avec trois de ces baguettes on achète deux pains de cassave de cinq livres. Chacun de ces pains représente deux jours de ration pour les employés nègres. Ceux-ci reçoivent une gratification pour tout supplément de travail, ce qui leur permet de se procurer du poisson fumé, des bananes, des noix de terre et de l'huile de palme.

28 décembre. — Entendu plusieurs coups de fusil sur la rive septentrionale du fleuve. Les gens de Ngalyema racontent qu'une nouvelle expédition de blancs a été repoussée par les indigènes de Mfoua.

29 décembre. — La terrasse est si avancée que nous avons pu commencer aujourd'hui à monter le cadre de bois du blockhaus que je veux construire ici pour nous défendre contre toute agression. Les charpentes se composent de grosses bûches de neuf mètres de longueur et de trente centimètres de diamètre. Nous avons déjà réuni et préparé quatre-vingts de ces bûches. Les visites des naturels deviennent fréquentes et agréables. Il n'y a en ce moment aucun litige entre les indigènes et nous. La santé de chacun est excellente ; c'est du reste la règle en cette saison chez tous ceux dont le corps et l'esprit sont occupés.

30 décembre. — Expédié une caravane de quinze hommes à Manyanga.

1^{er} janvier 1882. — Je suis allé à Kinshassa, à l'occasion du jour de l'an. Grande affluence de curieux sur le rivage de Kintamo pour voir le premier bateau à vapeur qui ait jamais navigué sur le Haut-Congo. Foule également à Kinshassa ; mais au lieu des démonstrations de colère qui contraignirent les missionnaires à battre en retraite, en 1880, nous y avons rencontré un accueil des plus flatteurs. Malamine était présent, cela va sans dire, avec son brillant drapeau tricolore qui semble ne jamais le quitter. Nchouvila, chef de Kinshassa, est un grand et mince vieillard, au teint bronzé, Soixante-quinze ans environ. A ses côtés se tient un gros homme de trente ans ; c'est son neveu Bankoua, son héritier présomptif, dit-on, bien que

(1) Voici qui donnera une idée des prix auxquels nous traitions : 1 pièce de toile écrue, 24 mètres, échangée contre 14 baguettes de cuivre, pesant 200 grammes l'une ; 1 toise de flanelle rouge, contre 14 baguettes ; 1 pièce de drap ordinaire, 22 mètres, contre 10 baguettes ; 1 pièce de drap, qualité supérieure, 26 mètres, contre 15 baguettes ; 1 couteau de table et 3 rivets, contre 6 baguettes ; 1 couteau de table et 1 rivet, contre 3 baguettes.

Nehouvila ait deux fils, âgés respectivement de vingt et vingt-cinq ans. Tout se passe correctement et fort agréablement pendant notre séjour à Kinshassa. Nous sommes maintenant fixés depuis si longtemps à Kintamo, sans avoir eu de conflit sérieux avec les indigènes, que Malamine n'est plus en mesure de nous discréditer en nous accusant d'anthropophagie. Kinshassa et Kintamo se tiennent toujours rancune. Il est vrai que dans ces derniers temps les populations de ces deux districts n'ont pas échangé de coups de fusil.

10 janvier. — La charpente du blockhaus est presque achevée. Nous y avons employé 125 superbes arbres, bois de teck, d'acajou, de platane; 2,582 arbustes de dix centimètres de diamètre et de 4^m,50 de longueur; 21,156 baguettes de 2^m,40 de longueur et une énorme quantité d'ajoncs. Cette construction doit être installée à soixante-quinze centimètres au-dessus du sol de la terrasse qui a maintenant quatre-vingt-dix mètres de long sur quarante-cinq de large. Nous allons maintenant revêtir d'argile la charpente. Comme les murs du corps de bâtiment principal auront 6^m,65 de hauteur et ceux des ailes 4^m,50 de hauteur et soixante centimètres d'épaisseur; que, de plus, nous devons aller chercher l'argile à 300 mètres de la maison, le revêtement ne se fera qu'avec lenteur. Au-dessus de la question de temps, il y a, toutefois, la question de sécurité. Il est absolument nécessaire que les Européens et la petite garnison de Léopoldville soient délivrés de toute inquiétude, c'est-à-dire que, en cas de rupture avec Ngalyema, pendant mon absence, ils puissent se retrancher dans un bâtiment imprenable. On ne doit se fier aux protestations d'amitié de personne. Laissez croire à qui que ce soit que votre existence dépend uniquement de son bon vouloir, et votre position deviendra bientôt intenable.

12 janvier. — Notre caravane est revenue aujourd'hui de Manyanga. Elle nous apporte une nouvelle inattendue. Le chef de la station de Vivi est brusquement parti pour l'Europe. Ce personnage ayant été engagé par moi — et ayant signé un contrat encore! — il n'a pas jugé nécessaire de me prévenir de ses intentions. Heureusement, Lindner, son successeur provisoire, suffira à tout pour le moment.

Une nouvelle plus réconfortante accompagne celle-là : on m'annonce l'arrivée de cent nouvelles recrues destinées à l'expédition, en même temps que de trente autres hommes qui accompagnent un certain docteur Peschuel-Loeche dans un voyage d'exploration à Loango.

19 janvier. — Trente-trois des nouvelles recrues sont arrivées. Il y a dans le nombre une femme — seul spécimen du beau sexe que possède l'expédition. Cette jeune femme intéresse vivement tous les indigènes. C'est

une gentille petite personne, bien supérieure, sans contredit, à toutes celles que j'aie vues jusqu'à présent au Congo. Nous en sommes tous un peu fiers.

21 janvier. — Envoyé un officier et un petit détachement à Manyanga, par la rive méridionale, pour préparer la formation d'un service de transport régulier.

22 janvier. — Le blockhaus, la terrasse, le jardin et le village indigène ont considérablement avancé cette semaine. Nous avons maintenant à la station 153 ouvriers nègres. Il est vrai que nous en détachons dix-huit trois fois par jour pour aller chercher les rations; qu'il y a, de plus, dix-neuf garçons de tente, domestiques et malades. L'effectif des travailleurs n'est donc en réalité que de 117 hommes.

26 janvier. — Depuis hier soir jusqu'à ce matin, neuf heures, les indigènes de Kintamo ont célébré un mariage. Pendant ce temps, ils n'ont cessé de chanter, de danser, de crier, de tirer des coups de fusil.

Makoko et les chefs Ouamboundous me rendent périodiquement visite. Ngalyema daigne lui-même venir me voir de temps en temps, et je tourne doucement mais obstinément la vis pour réduire cet homme à la soumission et l'appriivoiser sans qu'il s'en aperçoive. Je commence à espérer que mon élève fera un jour honneur à son maître.

De fortes chaleurs sévissent depuis trois ou quatre jours.

27 janvier. — La caravane a rapporté des marchandises à Manyanga. Tout va bien là-bas.

3 février. — Bouaboua-Njali m'a fait visite aujourd'hui et j'ai emporté sur lui une petite victoire. La dernière fois que j'ai fait mention de ce personnage dans mon journal, il m'était redevable d'une certaine quantité de flanelle rouge avancée à titre d'arrhes, pour des services qu'il avait refusé, par la suite, de nous rendre. Quelque temps après, il avait fait coucher en joue ceux de nos gens qui s'étaient rendus dans son village, sur sa propre invitation. S'imaginant que ces incidents étaient oubliés, Bouaboua-Njali est arrivé aujourd'hui avec une chèvre, un porc noir et des poulets. Je lui ai fait l'accueil le plus gracieux, et après avoir remis son bétail et sa volaille au gardien des troupeaux, lui ai rappelé la dette qu'il avait contractée envers moi en août et l'ai prié de vouloir bien la liquider. Notre homme s'est troublé aussitôt, et a promis de me rembourser le lendemain.

4 février. — Bouaboua-Njali m'a apporté 200 pains, représentant principal et intérêts. Le pain étant ici une nécessité absolue, j'ai accepté ce mode de remboursement, et fait au chef un magnifique cadeau pour clore l'incident.

5 février. — Je constate d'après les derniers renseignements qui

m'arrivent du Bas-Congo, que tout marche fort bien là-bas, en dépit des défections déloyales de quelques Européens (1).

Un de mes Européens boude à la tâche et s'abandonne à la nostalgie depuis cinq semaines. Voilà huit mois qu'il est au Congo, et le rôle qu'il a joué a été absolument nul. Je lui ai tenu à plusieurs reprises un langage tout à fait paternel, mais tous mes efforts pour lui rendre courage sont restés infructueux. Il faudra bien finir par le congédier un jour ou l'autre. Il l'aura voulu !

25 février. — Nos habitations sont achevées ; nous avons donc levé le camp, et chaque Européen s'est installé dans sa chambre. Notre maison est un palais par rapport à nos tentes. Il y a cinq chambres à coucher, une salle à manger et une formidable poudrière. Des rayons ont été partout posés pour l'exhibition de nos marchandises.

27 février. — Nous travaillons à améliorer la petite baie voisine de la station, de façon que, à marée haute, les bateaux à vapeur, les chaloupes et toute une flottille de canots puissent se mettre à l'abri des inondations et du maraudage.

2 mars. — La caravane est revenue aujourd'hui avec la baleinière d'acier ; une autre nous est arrivée de Manyanga avec des marchandises.

Le village indigène est terminé ; toutes les routes sont déblayées.

4 mars. — Nous commençons à former notre grand jardin. L'escouade de Ouadi-Rehani déblaye le terrain. Celle de Sousi construit des étables pour les chèvres et des cages à poulets. Tout est pour le mieux, pour considérable que soit encore la besogne à accomplir. J'éprouve quelque inquiétude sur le sort de l'expédition d'exploration.

5 mars. — Nos marchandises sont maintenant étalées dans le magasin. Des groupes nombreux de naturels s'amassent devant les fenêtres, garnies de barreaux. Les indigènes, dont l'imagination s'enflamme à la vue des étoffes multicolores, des soies, des satins, du ruban, des bijoux de fantaisie, de la verroterie, de la porcelaine, des dentelles, des fils, des armes, doivent aller répéter partout que l'homme blanc possède des richesses incalculables. Nous avons vendu avant la fin de la journée pour plus de 12,500 francs !... Qui eût prévu, il y a cinq mois, semblable résultat ?

6 mars. — La vente a continué : 7,500 francs d'affaires. Ngalyema est allé voir Gamankono, de Malima, pour intercéder en faveur de son neveu

(1) Voici quel est aujourd'hui le dénombrement du personnel : Vivi : 8 Européens, 74 noirs ; Isangila : 1 Européen, 12 noirs ; Manyanga : 3 Européens, 36 noirs ; bac de Kinsendé : 12 noirs ; station de Stanley-Pool : 3 Européens, 153 noirs ; expédition d'exploration : 1 Européen, 22 noirs ; caravane en route pour Léopoldville : 78 noirs ; soit en tout 15 Européens et 387 noirs.

Mouana-Moundelé, arrêté sous la prévention de sorcellerie. Ce Mouana étant un personnage assez considérable, Gamankono a consenti à étouffer l'affaire moyennant paiement d'une défense d'ivoire et de sept esclaves. S'il eût été pauvre, on l'aurait brûlé vif.

7 mars. — Pendant un séjour qu'il faisait à Kinshassa, Ngako, notre vieux chef de Kintamo, a été victime d'une agression de la part de la tribu de Bankoua.

8 mars. — Grand conseil de guerre à Kintamo en vue de venger l'affront fait à Ngako. Les By-Yanzis ont suspendu, toutefois, les préparatifs de guerre, parce que Boula-Matari n'était pas au fait de l'évènement et qu'on ne savait pas quelle serait son attitude, si les hostilités éclataient dans son voisinage.

Voilà la seconde fois que notre présence dans ces parages empêche un conflit sanglant entre indigènes.

9 mars. — Nous avons, pour la première fois, acheté de l'ivoire, pour nous rendre compte des prix. Le morceau acquis pèse un kilogramme. J'ai donné en échange six mouchoirs payés en Angleterre fr. 1.55. Actuellement, notre personnel de noirs se compose de 171 hommes, dont l'entretien coûte 41 francs par jour.

10 mars. — Ganchou, dont nous avons fait la connaissance l'an dernier à Mfoua, chante les louanges de Ngalyema. Il lui attribue toutes les vertus, tous les pouvoirs. A l'entendre, le chef de Ngalyema, comme Gygès, a le don de se rendre invisible. En temps de guerre entre les tribus, il est apparu plusieurs fois au milieu des combattants, tuant à tort et à travers, avec sa petite épée, comme un ange exterminateur, sans que personne sût d'où venaient les coups. Le vieux Ngako possède également la même faculté, et en a donné récemment la preuve à Mfoua, car, assailli par les gens de la tribu de Bankoua, il a subitement disparu, laissant entre les mains de ses agresseurs sa robe déchirée!...

15 mars. — Plantons du maïs dans les creux de terrain qui s'ouvrent au-dessous des jardins. Dans ceux-ci, que nous avons organisés à l'européenne, quelques pois commencent à pousser; le persil, le radis et la laitue sont en plein épanouissement. Melons, citrouilles, poivre, concombres viennent bien. Les patates indigènes également — et par droit de naissance. En vain cherche-t-on les oignons. Comme les haricots blancs, ils refusent de croître ici. Nous sommes, d'ailleurs, tellement novices en fait de jardinage, que ce ne sont là que de simples essais. La saison est trop avancée. Nous aurions dû, sans doute, commencer à semer en octobre. Cette période de tâtonnements nous initiera, heureusement, aux qualités du sol, aux influences des saisons.

et des insectes. Nous avons formé, en attendant, un plant d'ananas et semé quelques douzaines de bananes.

22 mars. — La caravane de Manyanga arrive avec des nouvelles. Ce bûcheur de Flamini (le mécanicien du *Royal*) a été, paraît-il, victime d'un accident et obligé de se faire rapatrier. Un autre Européen nous a tiré sa révérence. L'expédition d'explorateurs rapporte que la route est libre et sûre, par la rive méridionale, quoiqu'il faille s'attendre à des tribulations dans une localité désignée sous le nom de Lutété. Les soixante-dix-huit recrues ont quitté Isangila le 19 février. Voici le 14 mars, et elles ne donnent pas encore signe de vie, l'Européen qui les commandait ayant présenté sa démission et repris le chemin de l'Europe, abandonnant les noirs dans les savanes.

23 mars. — Envoyé une compagnie d'hommes d'élite à la recherche du contingent de noirs égaré.

26 mars. — Une caravane est arrivée à la station avec des lettres d'Europe. Le Comité de l'*Association Internationale* m'annonce le prochain retour du lieutenant Valcke, et l'arrivée du capitaine Hanssens, des officiers Nilis et Grang. Me suis rendu à Kinshassa. Tous les chefs se sont montrés on ne peut plus aimables. Ils m'ont proposé de bâtir chez eux. J'ai promis de réfléchir.

27 mars. — Les habitants de Kintamo sont jaloux. Ils ont eu vent des ouvertures qui m'ont été faites par les chefs de Kinshassa. De là, dépit violent chez Ngalyema et Engeli.

30 mars. — J'ai adressé à Ngalyema une accusation formelle contre son fils Engeli. Ce jeune homme s'est rendu coupable de cinq délits différents : 1° Il m'a enfermé à clef dans ma chambre et s'est enfui avec la clef, si bien que j'ai dû me mettre à la fenêtre pour ordonner son arrestation et lui faire rendre la clef; 2° il est allé se mettre sur la terrasse publique et, brandissant sa lance, il s'est écrié : « Voyez comme il me serait facile de tuer Boula-Matari en ce moment »; 3° il a crié le même jour : « Regardez donc toutes ces belles choses que possède Boula-Matari. Un de ces jours, mon père l'en dépouillera »; 4° Il s'est embusqué derrière un escalier menant à l'étage supérieur, pour écouter ce que j'allais dire dans une palabre avec des By-Yanzis étrangers venant du haut-fleuve; 5° la plupart de mes gens s'étant éloignés de la station pour aller dépecer un hippopotame tué à la chasse, il a dit à ses frères : « Ah ! si Ngalyema savait que Boula-Matari est presque seul en ce moment, c'est pour le coup que notre père viendrait le tuer et s'emparer de ses biens ! »

J'avertis Ngalyema que, à l'avenir, quiconque des siens tiendra pareil

langage à la station, sera immédiatement arrêté, fouetté publiquement et condamné à payer une lourde amende.

31 mars. — Les naturels de Kinshassa commencent à venir à la station pour y trafiquer.

2 avril. — Reçu la visite des chefs de Kintamo. Ils m'ont instamment prié de renouveler l'échange du sang de la fraternité avec Ngalyema, pour empêcher que mes visites à Kinshassa ne provoquent quelque malheur. Je leur ai promis d'accomplir cette formalité un jour ou l'autre.

7 avril. — Nous avons fait aujourd'hui de nouveaux achats d'ivoire. Nous ne saurons au juste le véritable cours de cet article que lorsque nous aurons parcouru le haut-fleuve. En attendant, voici sur quelle base nous avons traité : Nous avons donné 2,438 baguettes de cuivre, valant en Angleterre 405 fr. 80, pour une défense d'ivoire pesant 48 kilogrammes 750 grammes, et coté en Angleterre à 11 fr. 25 les 500 grammes, soit une valeur totale de 1,096 fr. 85, ce qui nous laisse une différence de 691 fr. 05 pour nos frais de transport et bénéfices.

De même, nous avons troqué 1,864 baguettes de cuivre, payées en Angleterre 194 fr. 15 contre une défense d'ivoire pesant vingt-quatre kilogrammes 250 grammes, et représentant par conséquent une valeur de 545 fr. 60 ce qui nous laisse pour frêt, assurance et bénéfice une différence de 351 fr. 45.

Après avoir reçu les baguettes de cuivre — numéraire du pays, comme je l'ai déjà constaté — les marchands d'ivoire les ont de nouveau troquées contre des soieries, des tissus de coton, des fusils, de la verrerie, de la poudre, des mouchoirs rouges, etc.

Autre profit sur cette nouvelle transaction.

Nous n'avons aucun intérêt à faire de grands achats, car tel n'est pas le but de notre mission, mais comme nous voulons, dans l'intérêt du commerce Européen, découvrir les conditions véritables auxquelles on traite dans ces contrées, il nous faut bien opérer des transactions expérimentales.

L'ivoire abonde dans tous les villages des environs de Stanley-Pool. Mais tandis que les By-Yanzis le vendent aux Batékés à raison de onze baguettes de cuivre, soit 1 fr. 45 la livre, ceux-ci sont arrivés à nous le vendre à 3 fr. 90 et 4 francs. Ils possèdent assez d'ivoire pour acheter chaque jour autant de marchandises qu'en puissent porter cent hommes. Nous sommes, en outre, assaillis de gens qui nous offrent de la gomme à effacer, de la poudre de teinture, etc.

Notre longue résidence ici nous a mis au courant de tous les besoins des indigènes. Beaucoup de naturels font des centaines de kilomètres, dans

l'espoir de placer chez nous leurs denrées. Et les regards flamboyants de convoitise qu'ils jettent sur notre stock ne nous échappent pas. Quand nous leur disons que nous n'avons besoin ni de leur ivoire, ni de leur caoutchouc, ni de leur poudre, ni de leurs noix de coco, ils paraissent désolés. « Mais que vous faut-il, alors? nous demandent-ils tristement. Nous sommes venus ici pour vous acheter des étoffes, et maintenant que nous vous offrons des marchandises en vente, vous refusez de traiter. Quel homme êtes-vous donc? »

8 avril. — Les nouvelles recrues ont été retrouvées aujourd'hui. Des caravanes partent maintenant tous les cinq jours de Manyanga, et des convois de marchandises nous parviennent avec la même régularité. Je n'attends plus que l'arrivée d'un officier pour remonter le fleuve et établir plus loin une nouvelle station.

9 avril. — La cérémonie de la « fraternisation » avec Ngalyema a été accomplie. Nous avons croisé les mains; une incision a été faite dans chacun de nos bras; on a mis du sel sur nos plaies, puis nous nous sommes frottés l'un à l'autre, tandis que le grand fétiche de Kintamo me menaçait de toutes les malédictions du ciel, pour le cas où je violerais jamais les lois de la fraternité. Pour ne pas demeurer en reste avec le fétiche, Sousi a sommé les dieux d'exercer les vengeances les plus atroces contre Ngalyema, si ce chef donnait le moindre coup de canif dans le contrat sacré qui l'unit à jamais à Boula-Matari.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

DE LÉOPOLDVILLE AU LAC LÉOPOLD II

SOMMAIRE : Le baptême de la nouvelle station. — Les classes moyennes au Congo. — Leur influence. — Docilité de Ngalyema. — Léopoldville. — Pompe funèbre. — Trésors dédaignés. — Départ de la première expédition du Haut-Congo. — L'île Bamou. — Stanley-Pool. — Les crocodiles. — Paysages écossais, paysages congolais. — Le volume du fleuve. — Msouata. — Nouvelles connaissances. — Le quartier-maître Giral. — Retour à Kintamo. — Sousou-Mfombi ou le Poulet-Blanc.

Du consentement général, la nouvelle station reçut le nom de Léopoldville, pour honorer le généreux et royal fondateur de l'*Association Internationale du Congo*.

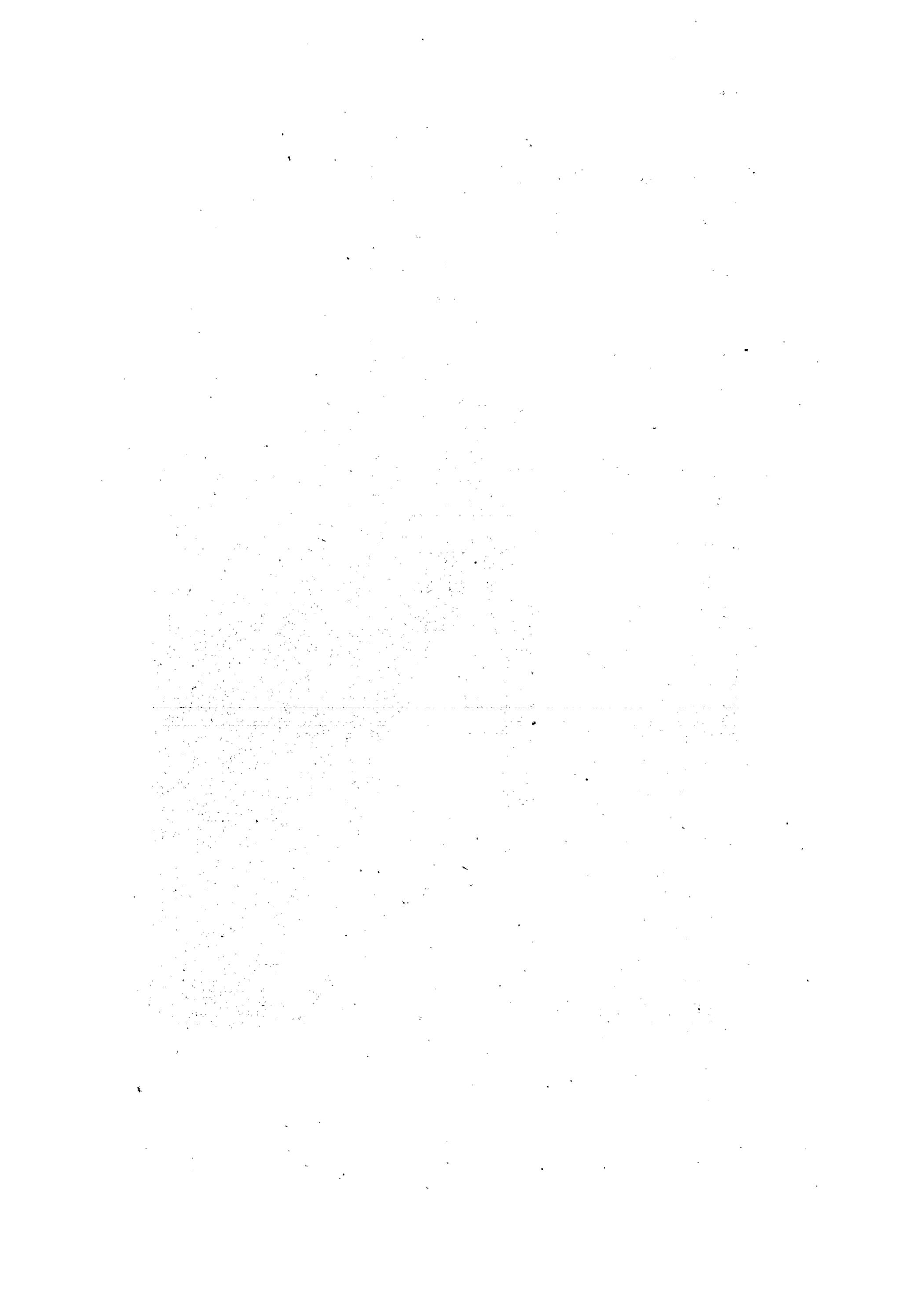
Le chapitre précédent est en quelque sorte un chapelet d'incidents journaliers reliés ensemble par un fil fort mince. Nous allons changer de système et reprendre notre récit sur une base plus large.

La reproduction de simples notes écrites à bâtons rompus a eu l'avantage de présenter au lecteur les vicissitudes de notre séjour à Léopoldville d'une façon pénétrante, vivante, qui n'appartient pas au style courant de la narration. Cette méthode était d'ailleurs nécessaire. Certes, les lecteurs polis ne manqueront pas de protester de leur absolue confiance dans les relations de l'écrivain, mais n'empêche que beaucoup d'entre eux nous eussent soupçonné d'avoir fait plus de bruit que de besogne à Léopoldville, si nous ne leur avions fourni les preuves du contraire.

Le tempérament de Ngalyema méritait, d'ailleurs, les pages consacrées à sa description. Le lecteur peut maintenant se figurer exactement le rôle, le caractère, la physionomie d'un Africain de la classe moyenne, *lingster* ou négociant en ivoire. Sur la côte occidentale, les individus de cette catégorie ont suscité à la civilisation les plus sérieux des obstacles qu'elle ait eu à surmonter.



VUE DE LÉOPOLDVILLE ET DE KINTAMO.



Où est donc le voyageur qui, ayant parcouru le pays, n'ait pas rencontré un Ngalyema ? Qu'on me montre un négociant en huile de la côte occidentale ou d'une des régions quelconques du littoral d'Afrique qui n'envisage pas ce type d'individu comme son pire ennemi, comme la principale barrière fermant l'accès de l'intérieur ? Certes, Stanley-Pool est situé trop avant dans l'intérieur pour que les indigènes de l'endroit puissent entraver complètement la marche du voyageur. Nous avons rencontré, dans la personne de Ngalyema et de ses pareils, l'arrière-garde de cette classe moyenne qui rend l'exploration si difficile, et on a pu voir le mal qu'elle nous a donné. Il nous en a coûté plus pour mâter Ngalyema que pour nous concilier tous les autres chefs de la région, et encore ceux-ci avaient-ils des territoires à nous concéder en échange de nos largesses, tandis que le chef de Kintamo n'en possédait pas. Heureusement, j'avais fini, à force de patience, de libéralités et de quelques avertissements sévères, par ramener cet homme à de meilleurs sentiments, par en faire un ami et un allié sûr ; et il m'avait aidé finalement à venir à bout de quelques autres mauvaises têtes, celles des chefs de Kinshassa, Lema, Kimbangou et Mikangou, qui, par la suite, se liguèrent avec nous pour assurer le maintien de la paix sur la rive méridionale de Stanley-Pool.

Ma satisfaction fut extrême, on le conçoit, quand les caprices d'humeur des indigènes, leurs mines refrognées, leurs colères intermittentes eurent fait place à une attitude franchement amicale, à des contenance rassérénées et inaltérablement aimables. Je pouvais dès lors préparer la suite, si longtemps différée, de mon voyage sur le Haut-Congo ; me mettre à la recherche de nouveaux champs d'aventure.

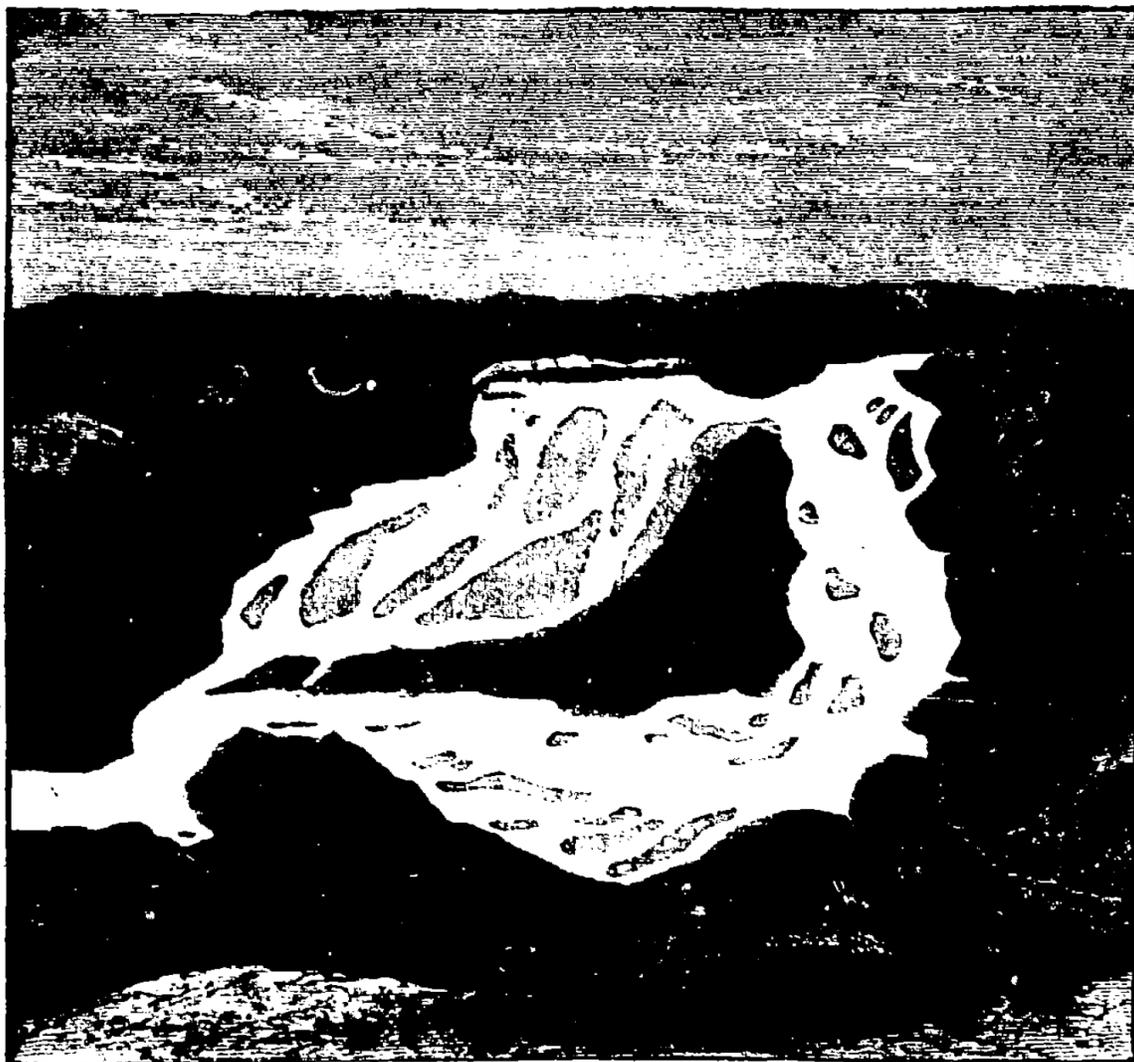
En cas de troubles, Léopoldville devait incontestablement constituer un asile sûr, un refuge inexpugnable, avec son blockhaus à un étage dominant toutes les approches et offrant un invulnérable front aux fusils des indigènes. Ce blockhaus était au surplus incombustible, car sous sa toiture d'herbes sèches nous avions étalé une couche de soixante centimètres de terre que les flammes n'auraient pu percer. Une rangée de huttes en terre, formant le village indigène, flanquait de chaque côté la terrasse, dont les dimensions étaient fort belles. A neuf mètres au-dessous du blockhaus, des jardins de jeunes bananes et de légumes allaient s'étageant, par des pentes douces, jusqu'à l'embarcadère et au-delà des huttes. Nous avions de l'eau à portée de la main, du bois de chauffage à profusion. Les cultivateurs Ouamboundous étaient, à la fois, nos propriétaires et nos meilleurs amis.

Le dimanche, les Européens pourraient s'offrir un très agréable exercice, en se promenant sur la route unie menant au Mont-Léopold, du haut

duquel on voyait se dérouler une admirable perspective: la grande cataracte de Kintamo qui bondit à une courte distance de la montagne; le bassin circulaire de Stanley-Pool, frangé de collines, de falaises et de montagnes isolées; la grande île de Bamou avec ses mignons satellites d'îlots, comme endormis au soleil. Au lendemain d'un jour de pluie, quand le ciel d'opale promet un temps serein et clair, la beauté du Pool et de la ceinture de hauteurs boisées qui l'enveloppe est sans rivale. Les lignes des montagnes et des vastes plaines qu'elles enserrant, le contour des îles et du fleuve en forme de lac, tout se dessine avec un tel relief dans la transparence de l'atmosphère, que ceux-là même qui se croyaient rassasiés depuis longtemps du panorama, croient toujours assister à un spectacle nouveau. A l'ouest et du côté de la terre ferme, la perspective n'est pas non plus à dédaigner. J'engage surtout les amateurs de beaux paysages à grimper sur le toit de l'une ou de l'autre des bâtisses construites sur le Mont-Léopold. De là-haut, leurs regards franchiront le rideau d'arbres qui intercepte la vue quand on est de plain-pied avec lui. Ils seront surpris de l'ampleur du décor, avec ses entassements de pittoresques cônes, ses larges plateaux, ses ravins sinueux, ses gracieuses ondulations de terrain revêtues de beaux arbres. Voilà les formes massives du Mont-Iyumbi et son sommet chauve; les cônes de Nsangou; le front carré du Mont-Kindouta. A main gauche se projettent les sombres forêts qui drapent les hauteurs de Lama Lankori; à droite la chaîne accidentée des monts Ousansi. Au-delà du Congo, se déploient, les grandes plaines de Moundelé Masouné, teintées de vert et de brun, et, juste en face, des bois touffus masquant les villages de Bouaboua-Njali et de Gambi. De ces épaisseurs de feuillage vert foncé, on voit jaillir en deux nappes argentées le flot du Gordon Bennett, outre un large ruban d'eau, doré par le soleil et qui rétrograde de plus en plus vers l'arrière-plan de cette région montagneuse. Que de fois, seul et perdu dans une rêverie contemplative, n'avais-je pas arpenté les sommets du Mont-Léopold, sans soupçonner le splendide panorama qui se déroulait à portée d'yeux. Je ne me suis rendu compte de la situation qu'à partir du jour où un hasard m'a fait monter sur le toit du sanatorium. Alors, ça été une véritable révélation.

La large plaine basse qui s'étend du sud de Kintamo au pied du Mont-Mabengou et forme la rive occidentale du Pool, captive elle-même mes regards. Bien qu'on n'y aperçoive guère que les huttes d'herbes sèches de Kintamo, tout le reste étant un véritable labyrinthe de buissons, d'arbustes, de verdure, l'aspect de cette plaine est idyllique. Il est vrai que je ne me borne pas à la contempler au point de vue pittoresque. Je l'envisage surtout au point de vue utilitaire, je calcule la part qu'on en pourrait tirer

dans un avenir plus ou moins lointain. C'est ainsi que l'on considère parfois la physionomie intelligente d'un enfant. Elle ne respire encore qu'innocence et candeur, et cependant on se plaît à y lire les signes précoces du génie, à entrevoir sous cette chevelure blonde le front d'un futur poète, d'un grand savant, d'un illustre soldat. Et que de déceptions amères le sort réserve parfois à ces rêves!... S' imagine-t-on la culture s'emparant de cette belle plaine, déjà arrosée par tant de vivaces cours d'eau? Elle s'épanouirait aussitôt dans l'abondance; c'est au centuple qu'elle paierait le cultivateur de ses peines. Il n'y a pas de sol aussi fertile dans toute la vallée du Mississipi.



LE STANLEY-POOL VU A VOL D'OISEAU.

Et cependant, elle croupit, abandonnée, négligée, inculte entre les mains des ignorants qui l'habitent; et peut-être continuera-t-elle à végéter, à sommeiller, en quelque sorte, pendant des siècles encore.

Si le chef de la station et ses camarades ont l'humeur sociable, ils pourront se créer des liens sérieux d'amitié avec les habitants de la ruche humaine ayant nom Kintamo. Malgré l'excentricité et la perversité de Ngalyema, il y a ici, comme ailleurs, des êtres humains accessibles aux émotions les plus douces. Le vieux Ngako est loquace, amusant, et ne demande qu'un léger encouragement pour se lancer dans des récits d'aventures et de guerre. L'ancien fivre de Ngalyema, qui vit en anachorète dans un

solitaire hameau situé à mi-chemin entre Léopoldville et Kintamo, est, lui aussi, un agréable causeur que les Européens n'effarouchent pas. Le caractère de Makabi offre un intéressant sujet d'études. Seigneur et maître d'un grand nombre de jolies femmes et de beaux enfants, il est doué d'une grande pénétration, a de la tenue et exerce toute l'autorité d'un chef. Ngalyema lui-même... eh bien! oui, Ngalyema chez lui vaut mieux que Ngalyema hors de chez lui; propriétaire de nombreux trésors, il ne se refuse pas à en faire l'exhibition; il raconte flegmatiquement ce qui se passera après sa mort, et décrit avec orgueil le linceul de soie et de satin dont on enveloppera son cadavre, et la fusillade dont on saluera pendant plusieurs jours sa dépouille honorée, avant de la mettre au tombeau. A en juger par la complaisance avec laquelle il s'étend sur ces funèbres détails, on serait même tenté de croire que cet homme passe toute sa vie à se préparer à la mort. Il craint l'instant fatal, il redoute la mort elle-même, parce qu'elle fait souffrir, mais c'est avec fierté qu'il songe au lendemain. Toutes ces étoffes chatoyantes que je lui ai données pareront ses restes, portés en grande pompe par des guerriers qui chanteront des hymnes solennelles, et suivis de femmes qui déchireront l'air de leurs lamentations, tandis que dans tous les villages voisins éclateront les décharges de mousqueterie saluant le grand chef éteint.

— Hein! ajoute Ngalyema en branlant la tête, ne sera-ce pas magnifique et digne d'un roi?

D'où je conclus que, à ses yeux, la vie convient moins que la mort à la majesté d'un monarque.

Une marche de sept à huit kilomètres, par la plaine qui s'étend entre Kinshassa et Kintamo, permet de mesurer la prodigieuse incurie de cette population d'écervelés. Les neuf chefs de Kintamo ont plus de huit cents esclaves, de serviteurs, qui passent littéralement leur vie les bras croisés et manquent même souvent de mourir de faim, tandis qu'autour d'eux gisent dans un état d'abandon complet près de 50,000 arpents carrés du sol le plus fertile qu'on puisse trouver sur un point quelconque du globe. A Kinshassa, il y a encore 500 paresseux; à Mkounga, Kimbangou, Kindolo, Lema, 1,500 autres, dont la principale occupation consiste à rester assis, à se faire oindre d'huile de palme et d'ocre, à se faire parer de magnifiques chignons par leurs femmes. Alors que les chefs croient devoir envoyer des escouades à plusieurs lieues de distance, pour chercher des provisions, cette immense étendue de sol inculte fournirait, si on se donnait la peine de l'exploiter, un demi-million de mesures de riz par an, du blé, du sucre, des racines, des patates, du millet, du maïs *ad infinitum*, tandis que les flancs

des hauteurs qui protègent la plaine avec tant de sollicitude contre les vents froids de l'Atlantique produiraient à volonté le thé, le café, le cacao, le sagou et d'autres épices.

Je le répète, si les quelques Européens qui vont commander la station de Léopoldville consacrent leurs dimanches à des excursions et à des entretiens agréables avec les indigènes, ils puiseront dans ces promenades de précieux enseignements. Ils parviendront même peut-être quelque jour, après avoir noué de bonnes relations sociales avec les indigènes, à mettre en exploitation ces vastes et opulents terrains.

Dès le 19 avril, la voie était frayée, d'ailleurs. A cette date, nous avons déjà établi des rapports amicaux avec tous nos voisins. A Léopoldville même, tout était définitivement organisé. Les caravanes allaient et venaient à des intervalles réguliers. Marchandises, vivres, outils arrivaient à profusion, au fur et à mesure de nos besoins. Nous avons tout un troupeau de chèvres, dont quelques-unes laitières et nombre de poulets et de poules qui nous fournissaient des œufs frais. Je donnai au chef de la station l'ordre de faire quelques nouvelles améliorations; de construire un nouveau magasin, à proximité du blockhaus; d'agrandir la terrasse, et de ne rien négliger pour consolider notre situation politique, comme pour développer le bien-être et la prospérité de nos gens.

Et à six heures du matin, je m'embarquai pour ma première excursion sur le Haut-Congo, avec l'*En-Avant*, une baleinière, deux canots, quatre employés blancs, quarante-neuf noirs, et une cargaison représentant 129 chargements d'hommes.

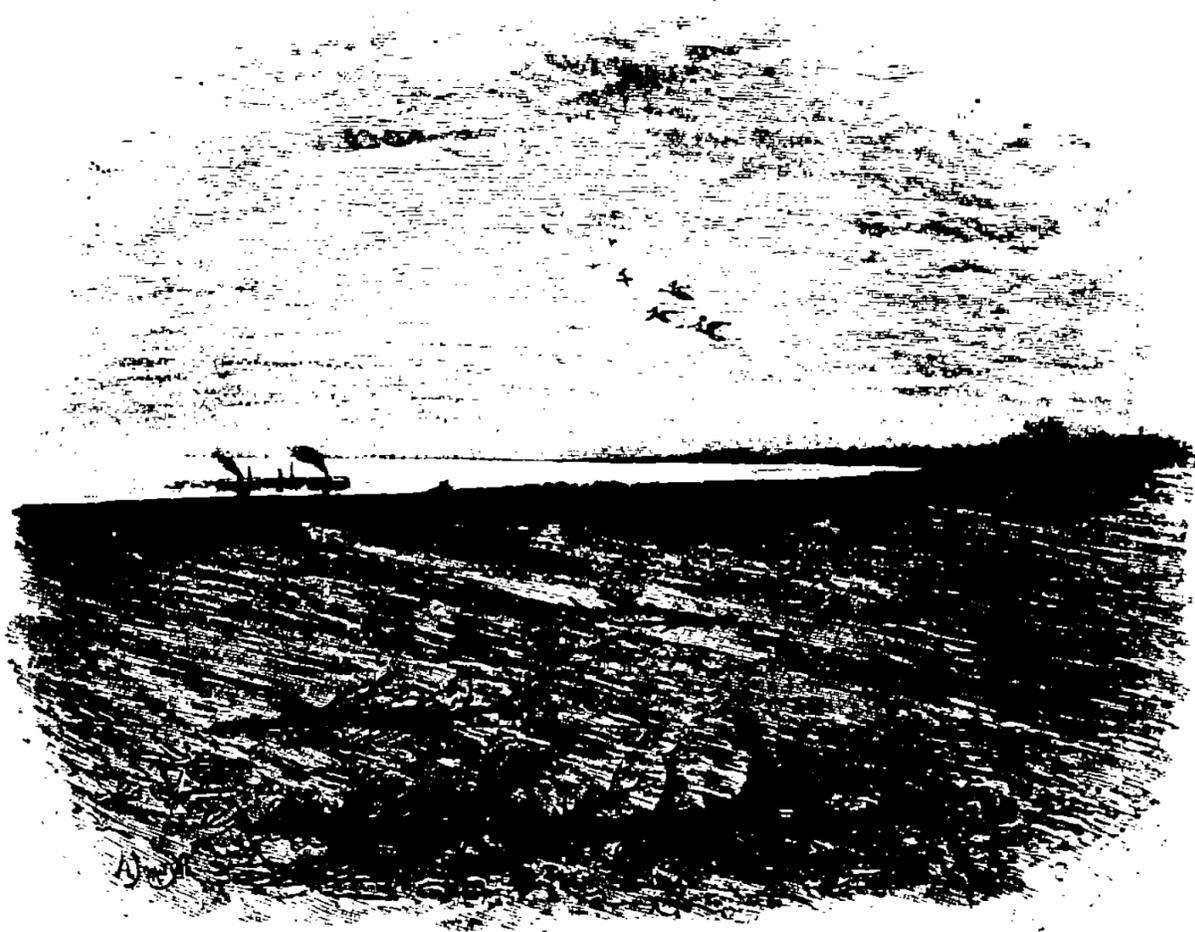
La force du petit bateau à vapeur fut mise à une rude épreuve. Il dut remorquer les deux canots. En effet, les vingt noirs qui avaient pris place dans ces canots ne savaient point les faire manœuvrer, et les maladroits timoniers, qui ignoraient comment employer les roues, nous donnaient beaucoup de mal.

Nous effleurons la rive méridionale, contournons la pointe rocheuse de Kallina, et poursuivons notre route en longeant le territoire de Kinshassa. En arrivant à front de cette ville, nous détachons les canots du bateau à vapeur, et voilà les noirs obligés de conduire eux-mêmes leurs embarcations — art qu'ils finissent, heureusement, par s'assimiler.

Le steamer mit plus d'une heure à franchir le large bras méridional du Congo, coulant entre l'île Bamou et la rive gauche. Jusqu'à cinq heures de l'après-midi, nous côtoyons l'île Bamou et faisons halte alors, pour y passer la nuit et nous approvisionner de bois, dans une crique située en face de la rivière Nselélé qui se jette au sud dans le Congo.

L'île Bamou, longue d'environ vingt-deux kilomètres, occupe le centre de Stanley-Pool. La majeure partie du terrain est basse, c'est-à-dire qu'à marée haute, l'eau la submerge aux trois quarts. Sur la rive méridionale, elle offre à la vue plusieurs kilomètres de terrain argileux dépassant d'environ un mètre le niveau de la plus haute marée. Le sol de la rive septentrionale est, toutefois, beaucoup plus déprimé; et on y trouve quantité de bois propre à la fabrication d'articles indigènes. Des buffles, des éléphants, des hippopotames peuplent l'intérieur.

L'extrémité sud-est de l'île est plus verdoyante et plus plate, et les environs en sont parsemés de larges bancs de sable. A marée basse, ce côté



L'ILE BAMOU, STANLEY-POOL.

de l'île ressemble à une plaine sablonneuse : les pêcheurs y construisent de petites huttes pour y sécher leurs poissons. A marée haute, les steamers peuvent aisément côtoyer Bamou jusqu'à l'entrée du Pool. La partie sud-est mérite le nom de « parc d'hippopotames », car ces pachydermes y sont toujours nombreux, deux cents au moins tirent leur subsistance de ce terrain plat, hérissé d'herbes et de roseaux.

Le Stanley-Pool est, on le sait, un prolongement du Congo affectant la forme d'un lac. Il a une étendue d'environ 400 kilomètres carrés, dont Bamou et les autres îles couvrent à peu près soixante-cinq à soixante-dix kilomètres. A l'extrémité inférieure du Pool se trouve la Pointe de Kallina;



L'ENTRÉE DU LAC LÉOPOLD II.



le pic d'Inga domine l'endroit où les deux bras du fleuve se réunissent au-delà du Pool. A vol d'oiseau, il y a vingt-huit kilomètres du pic d'Inga à la Pointe de Kallina, tandis que la plus grande largeur du « lac » est de vingt-cinq kilomètres. L'île Bamou divise le fleuve en deux bras principaux, dont chacun renferme, toutefois, plusieurs îlots de sable ou de rochers. Navigable en toutes saisons, le bras méridional a une ligne de côte de trente-huit kilomètres, le bras septentrional une rive de vingt kilomètres seulement. Les « falaises de Douvres » occupent près d'un tiers de la rive septentrionale, qui se compose, ailleurs, de plaines basses se projetant, à une certaine distance, vers une vallée herbeuse, entre deux chaînes de collines.

Sur la rive méridionale, la rampe des montagnes recule peu à peu, et finit pas s'éloigner tout à fait du voisinage du fleuve, à quelques kilomètres au-dessus de Kimpoko. A partir de ce point, on ne voit plus sur les bords de la rivière qu'une série de collines peu élevées et qui suivent une échelle descendante jusqu'à une large terrasse ou terrain d'alluvion, se terminant à 4,800 mètres au sud-ouest de Léopoldville. C'est à la limite de cette plaine ou terrasse, et tout près du fleuve, que sont installés les villages de Kimpoko, Mikoungou, Kimbangou, Kindolo, Kinshassa et Kintamo. Plus avant dans l'intérieur, au pied des montagnes, on rencontre d'autres grands villages tels que Lema.

Le bras méridional du fleuve balaye le bord de la terre ferme avec une violence parfois destructive, car à Kimpoko le remblai naturel d'argile de la berge tombe constamment en morceaux dans la rivière et se réduit en sable qu'emporte le courant.

Un orage qui éclata le 20, à une heure de l'après-midi et dura jusqu'à huit heures du soir, trempa notre bois de chauffage et retarda notre départ d'une heure. Une fois en route, nous continuâmes pendant trois heures à appuyer sur les basses terres de Bamou, et, quarante minutes plus tard, nous avions franchi le bras méridional. Les canots et la baleinière étant remorqués par le bateau à vapeur, nous avançons fort lentement. A deux heures, nous avons dépassé Kimpoko, et cheminons entre une île boisée et la rive méridionale qui présentait désormais une assez grande élévation et dont les bords étaient couverts de jeunes arbres.

Tout à coup, au milieu d'arbres gigantesques, nous apercevons des singes qui, à notre approche, bondissent de branche en branche, tandis que des aigles à col blanc s'élancent de leurs perchoirs avec un cri perçant et volent vers l'île en battant leurs larges ailes déployées. En même temps, des oiseaux plongeurs et des martins-pêcheurs filent devant notre bateau dont le halètement étrange chasse devant lui toute la nature animale effrayée de ce

bruit inconnu. L'effet de notre steamer sur les troupeaux d'hippopotames du voisinage était curieux à observer. Oreilles dressées, yeux fixes, tête attentive, ces amphibiens semblaient nous étudier de loin avec étonnement; puis troublés, affolés par l'horrible sonorité de la machine à vapeur, ils s'enfuyaient pesamment, en se bousculant les uns les autres dans leur course. Bien autres, les crocodiles. Ceux-ci s'élançaient vers nous avec la vélocité et la rectitude d'une torpille Whitehead. Point de doute, ils étaient résolus à ne s'arrêter qu'après avoir percé de part en part la coque d'acier du navire, avec leurs têtes en forme de vrilles; mais arrivés à cinq ou six mètres, ils plongeaient, probablement pour explorer la quille, et revenaient ensuite à la surface, pour se remettre à notre poursuite jusqu'à leur complet essoufflement. Ces pauvres crocodiles se demandaient apparemment quel était ce bizarre animal qui n'offrait même pas de jambes à leurs cruelles morsures.

Une forte chaleur régnait ce jour-là et le courant avait une vitesse de cinq kilomètres à l'heure. Le remorquage de la baleinière et des canots ralentissait la marche du bateau à vapeur. L'insupportable chaleur de la chaudière se joignait, pour nous incommoder, à celle du soleil, qui perçait la toile de notre tente-abri. Et les postures fatigantes que nous étions obligés de prendre, pour nous tenir d'aplomb sur les caisses et les ballots faisant office de sièges, achevaient de nous faire une situation peu enviable. A quatre heures et demie du soir, nous arrivâmes à la pointe dite *Pointe-Première*, sur la rive méridionale, au-dessus de *Stanley-Pool*. Nous avons mis dix-sept heures et demie à faire ce trajet que nous avons bien souvent effectué, depuis lors, en onze heures, avec le même steamer.

De la *Pointe-Première* à *Msouata*, le voyage qui occupe aujourd'hui vingt-une heures et demie, nous prit, en cette occasion, vingt-huit heures.

Les impressions du voyageur dépendent un peu de ses dispositions d'esprit. S'il n'a pas ses aises, il est beaucoup moins enclin à s'enthousiasmer que celui qui voyage dans de parfaites conditions. Le jour où je parcourrai moi-même le fleuve à bord d'un bon et rapide steamer, avec toute la bonne humeur d'un esprit libre, et des mets convenables à me mettre sous la dent, je ne manquerai point de rendre hommage aux beautés du paysage qui se déroule entre *Stanley-Pool* et *Msouata*. Mais, en attendant ce jour heureux, je me bornerai à une description fort sobre.

Jusqu'à une époque récente, je n'avais guère soupçonné que l'admiration fût obligatoire. Il ne m'était jamais venu à l'idée de m'extasier devant les hautaines montagnes qui se dressent majestueusement au-dessus du Congo, ou de dépeindre le feuillage sombre du guaiacum et le contraste qu'il offre avec la verdure plus claire du bombax et le gris argenté de certains troncs

d'arbres s'élevant, comme des colonnes de marbre, au milieu des opulentes frondaisons. Jamais je n'avais cru devoir détailler par le menu le fouillis des jungles et faire ressortir les dissemblances qui existent entre le calamus grimpant, aux nuances vert tendre, et l'élaïs aux teintes foncées, au plumage ondulant. Toutes les couleurs se mêlent et se fondent dans les forêts tropicales, depuis le cramoisi éclatant de « l'arbre des voyageurs » jusqu'à l'or des feuilles d'acacia. Il y a ici, comme ailleurs, des jeux de lumière, des oppositions d'ombres et de rayons. Et rien n'impressionne comme de voir, au coucher du soleil, les lueurs roses de l'astre expirer peu à peu sur les coteaux de la rive gauche du fleuve, devant les ténèbres qui s'élèvent fantastiquement sur la rive droite et qui finissent par tout envelopper, tout plonger dans une paix nocturne semblable à celle du tombeau. Et cependant, jamais je ne m'étais avisé de célébrer toutes ces splendeurs, de me pâmer devant chacune d'elles, de prendre une lyre pour les glorifier.

Il paraît que j'ai manqué à tous mes devoirs.

Je m'en suis aperçu l'autre jour, pendant un voyage que je faisais de Greenock à Tarbert, par le Loch Fyne, avec un de mes amis, Américain de tempérament assez froid. Il faisait un vilain temps : un vent formidable hurlait à nos oreilles, des nuages épais rivalisaient de vitesse dans le ciel ; de la pluie, par moments. Nous avons traversé environ la moitié du Loch Fyne, quand mon flegmatique Américain commença à s'agiter.

— Regardez ! s'écria-t-il tout à coup en me tirant par le bras ? Que dites-vous de cela ? N'est-ce pas splendide ? Décidément, il n'y a rien de tel que le paysage écossais !

— Vous dites ? Où faut-il regarder ? Quel est ce beau paysage ? demandai-je avec vivacité, craignant de perdre quelque ravissant spectacle.

— Mais... vous y êtes. Ce ciel, voyez donc ce ciel !.. Et ces collines... Tenez ! voici le soleil qui perce !..

Alors, levant les yeux, j'aperçus comme un brouillard avec un point blanc au centre. C'étaient les nuages que le soleil, caché sous leurs couches épaisses, s'efforçait vainement de percer pour répandre quelques rayons sur une rangée de hauteurs aux pentes glabres, couronnées de maigres bruyères.

Ces collines avaient, je n'en disconviens pas, la même élévation que celles qui bordent le Congo, et le Loch Fyne la même largeur que le lac africain, le coloris des eaux différant seul. Mais pourquoi mon paisible Américain faisait-il ainsi le panégyrique du Loch Fyne, de ce ciel froid et gris, de ces collines nues et désolées ?

Voilà qui passe mon entendement. Si de telles exagérations sont

admissibles par cela seul qu'il est de mode d'imiter William Black, c'est-à-dire de ne parler qu'en termes lyriques des moindres paysages d'Écosse compris entre la Clyde et Stornoway, à quel diapason ne devrait-on pas se hausser pour décrire les beautés infiniment supérieures des sites congolais! Comment dépeindre, par exemple, l'incomparable fleuve du Congo, l'effet du soleil africain sur les bois solitaires qui tapissent les gorges et les flancs des coteaux, et sur les montagnes dont ce soleil couronne les sommets d'une éternelle auréole? Ces tableaux superbes se révèlent de tous côtés, et attendent tranquillement la venue du poète congolais qui célébrera leur grandeur. Des patriotes américains vantent, dans une langue poétique fabriquée tout exprès, la magnificence de la nature dans la région du Mississipi. Pour ma part, je n'ai jamais rien vu, du Belize à Omaha, qui fût digne de pareilles louanges. Tous les points de vue qu'on admire sur les rives du Mississipi sont des créations de l'homme conçues dans un but industriel et utilitaire. La région supérieure de l'Hudson est un tant soit peu plus pittoresque. Mais, j'ai beau passer en revue mes souvenirs de l'Indus, du Gange, de l'Iraouaddy, de l'Euphrate, du Nil, du Niger, de la Plata, de l'Amazone, je ne me rappelle rien qui ne soit vingt fois surpassé par les charmes naturels de ce paysage africain, demeuré inconnu et dédaigné depuis le jour lointain où la région montagneuse du Congo fut déchirée, pour la première fois, par quelque bouleversement volcanique ou quelque convulsion terrestre.

Je ne songe nullement, toutefois, à exciter la jalousie des nations étrangères contre le Congo. Aussi, je le répète, suis-je résolu à me renfermer dans une description rigoureusement modeste du pays que je parcours en ce moment.

Le Congo a en cet endroit une largeur de 2,002 mètres; un peu au-dessus de la première pointe que l'on rencontre après avoir dépassé le Stanley-Pool, nous sondons avec soin le lit du fleuve. Les chiffres qui figurent en note au bas de cette page indiquent les profondeurs obtenues(1). Il en résulte que le Congo débite un volume d'eau de 430,955 mètres cubes par seconde.

Une marque tracée par la marée haute sur un rocher de la rive droite indique que le fleuve monte de 3^m,60 plus haut. En admettant que la

(1) 1^{re} étape de 450 mètres : 11^m,70; 14^m,40; 20^m,70; 23^m,40; 21^m,90; 21^m,60; 22^m,50; 21^m,60; 18^m,90; 19^m,80; 18^m,60; 18 mètres; 17^m,10; 14^m,40; 12^m,60. — 2^{me} étape de 450 mètres : 10^m,80; 10^m,50; 10^m,20; 9^m,60; 9^m,30; 9 mètres. — 3^{me} étape de 450 mètres : 9^m,30; 9 mètres; 8^m,40; 8^m,10; 9 mètres. — 4^{me} étape de 450 mètres : 9^m,60; 9 mètres; 9^m,30; 8^m,70; 9^m,60; 9^m,90. — 5^{me} étape de 152 mètres : 8^m,40; 7^m,80; 7^m,20; 6 mètres; 5^m,40; 5^m,10; 4^m,50.

A raison de trois nœuds à l'heure, cela donne un volume d'eau de 430,955 mètres cubes par seconde.

vitesse du courant augmente d'un nœud par heure, le Congo doit, à l'époque de la crue, déverser dans le Stanley-Pool 758,880 mètres cubes d'eau par seconde. Avant de se jeter dans l'océan, la gigantesque rivière est grossie, on outre, sur la rive droite, par les eaux des fleuves Gordon Bennett, Loubamba, Inkissi, Edwin Arnold, Mbika, Loualla, Loulou et Boundi; et sur la rive gauche par celles des fleuves Nseleh, Loulou, Loa, Mpalanga, Inkissi, Kouilou, Lounionzo, Loufou, Louizi et Mpozo, sans compter qu'elle reçoit des centaines de cours d'eau secondaires, dont les flots réunis la gonflent au point qu'elle doit bien débiter, à l'époque de la crue, une quantité de 900,000 mètres cubes par seconde.

De l'extrémité, de Stanley-Pool à Msouata, la largeur moyenne du fleuve est d'environ 1,500 mètres. La base des montagnes, composée de matière rocheuse, sauf dans les anses ou les courbes, est très irrégulière, cela va sans dire. J'ai compté trente-quatre pointes distinctes sur la distance de 102 kilomètres qui sépare le Pool de Msouata.

On trouvera à l'appendice (1) des notes prises sur les lieux et qui fourniront aux futurs pilotes des renseignements intéressants pour la conduite de petits steamers ou de bateaux à rames d'un faible tirant d'eau. En se tenant à cinquante mètres de la rive, on parvient à éviter la plupart des pointes et l'on n'éprouve aucune difficulté à remonter le fleuve avec une vitesse de six nœuds. Il y a de l'eau étale à distance des rochers. Un puissant vapeur peut naviguer sans danger, nuit et jour, au train de dix nœuds à l'heure.

Par la nuit la plus noire, on distingue encore le reflet grisâtre de l'eau et le profil de la rive. Au large, la profondeur du fleuve varie entre dix-huit et soixante-quinze mètres, et la vitesse moyenne du courant est de cinq nœuds, mais en certains endroits, où nos petits steamers n'eussent jamais pu avancer, elle atteint sept nœuds.

Le 26 avril nous arrivions devant Msouata. Après avoir un peu parlé avec les indigènes accourus sur la berge, nous fûmes invités par eux à mettre pied à terre. Le chef Gobila, personnage très obèse, âgé d'environ quarante-cinq ans, portait un costume fort peu royal. Nous ne pûmes rien conclure ce jour-là. Tout se borna de part et d'autre à des protestations d'amitié. Ce fut le lendemain seulement que commencèrent les palabres, les négociations sérieuses, et elles ne durèrent pas moins de onze jours pleins.

Au-dessus de Kimbangou, situé sur le Stanley-Pool, le chef Gobila est le

(1) Annexe AL.

premier personnage Kitéké qu'on rencontre sur la rive gauche. Les aborigènes sont des Banfounous, gouvernés par Gandelay, sans l'assentiment duquel il eût été superflu de passer un contrat, car un mot de lui eût suffi pour rendre la convention nulle. Instruit de notre arrivée, Gandelay parut à Msouata, avec un cortège imposant précédé de musiciens. Ganchou, chef des Batékés de la rive droite, vint aussi avec trois canots, en faisant annoncer son approche par des battements de tambour et une sonnerie de cloches et de cornets à bouquin. Mais si puissant qu'il fût chez lui, au milieu des Batékés, Ganchou ne pouvait jouer qu'un rôle secondaire à Msouata, pays étranger. C'était un très bel homme, au teint clair, très fat, d'ailleurs, très épris de son individu. Un bonnet de nuit en fibre de palmier, auquel étaient attachées des plumes de coq, lui ornait la tête. Quelques-uns de ses hommes étaient parés des plumes duvetées du pélican.

Gandelay, lui, éclipsait à la fois Gobila et Ganchou ; car il se faisait porter sur un hamac, apportait avec lui une couple de peaux de léopard pour s'y asseoir, et employait plusieurs personnes à chasser les mouches qui osaient s'aventurer sur sa majestueuse personne. Ses serviteurs exécutaient, sur des cornets en ivoire, des mélodies accompagnées de sonores roulements de tambour. D'une physionomie fort avenante, Gandelay était un excellent homme, à en juger par le résultat de nos entrevues avec lui. Il nous présenta trois chèvres, un panier de noix de terre, un pot d'huile de palme, un pot de miel, une demi-douzaine de poulets et plusieurs bottes de bananes.

Gobila fit les premiers frais de la conversation.

— Le territoire, dit-il, appartient à Gandelay, chef des Banfounous. Quant à moi, simple trafiquant d'ivoire établi depuis longtemps sur le fleuve, je suis tout disposé à recevoir l'homme blanc comme voisin et ami, et lui offrirai un choix d'emplacements ; mais Gandelay, ici présent, devra confirmer le contrat.

Ganchou, percepteur des impôts de Mpoumou-Ntaba (le grand chef des Batékés de la rive septentrionale) prit à son tour la parole :

— J'appartiens aux Batékés. Il me plairait de voir les blancs se fixer dans le pays. Si Gandelay refuse l'hospitalité à Boula-Matari, je lui accorderai la mienne, et admettrai de même chez moi tous les blancs. Plus ceux-ci seront nombreux, mieux cela vaudra. Nous ferons alors beaucoup d'affaires. Parlez, Gandelay : Voulez-vous recevoir Boula-Matari ou consentir à ce qu'il vienne avec moi ?

— Je suis le chef de tout le pays, répondit Gandelay ; depuis l'Ouampoko jusqu'au Koua, et depuis l'embouchure du Koua jusqu'à la terre des Ou-

boumas. C'est à Gobila que j'ai donné la rive du fleuve, de Malivou au Koua. Si Gobila est prêt à accepter le voisinage de Boula-Matari, les Banfounous l'accepteront également, et Boula-Matari sera mon frère.

Ce fut sous ces heureux auspices que nous prîmes pied dans la région. Le lieutenant Eugène Janssen ayant été présenté aux chefs, ceux-ci le prirent par la main, le firent monter sur une petite éminence et le prièrent de jeter les yeux autour de lui pour choisir l'emplacement de sa future maison. Nous jetâmes notre dévolu sur une colline basse, dominant une grande partie du fleuve, et une autre hauteur située à 800 mètres au-dessous du village indigène. Cette seconde colline était un peu moins étendue que l'autre, mais également bien située, au point de vue du pittoresque.

Le jour qui suivit la conclusion de ces pourparlers fut marqué d'un événement : l'arrivée d'un jovial quartier-maître de la marine française, nommé Giral. Débordant de santé, M. Giral répandit aussitôt autour de lui l'exubérance de sa gaieté et de sa bonne humeur. Il venait de visiter Léopoldville et avait enfin relevé le pauvre Malamine de sa résidence obligatoire à Kinshassa. Avec cent intelligents et braves jeunes gens comme Giral, on fonderait facilement un empire en Afrique.

Ce matin-là, Gobila avait dégusté une plus grande quantité de bière de Kiyanzi que de coutume, aussi se montra-t-il enclin à l'insolence envers le nouveau venu. Giral eut le bon sens d'en rire. Nous finîmes par apaiser Gobila qui ne tarda point à se mettre en quatre pour montrer à Giral comment Gobila savait pratiquer les lois de l'hospitalité, quand Gobila le voulait bien.

Après une nuit passée dans notre nouvelle demeure, M. Giral partit pour le village de Ganchou, situé immédiatement au-dessus de la pointe du même nom, sur la rive septentrionale. Il se proposait de pousser jusqu'à la capitale de Mpoumou-Ntaba dans le pays de Mbé, sur la rive droite du Congo.

Quant à nous, nous voilà redescendant le fleuve pour retourner à Léopoldville. Nous faisons le trajet en quatorze heures, c'est-à-dire que nous arrivons à destination le 9 mai. Les chefs de Kintamo, réunis à l'embarcadère, nous saluent cordialement. Je me montre fort sensible à cette manifestation d'amitié qui encourage fortement mes espérances d'avenir. On n'est pas mieux accueilli en Europe, quand on rentre dans sa patrie.

Quatre caravanes étaient arrivées à Léopoldville pendant mon absence. J'appris, entre autres choses, que le lieutenant Harou avait transmis le commandement de sa station au lieutenant Nilis, mais aucun officier

n'était arrivé à Stanley-Pool pour prendre la direction de la sixième station, et on ne m'en annonçait aucun, en dépit des lettres pressantes que j'avais adressées à Vivi pour que l'on m'envoyât les Européens disponibles.

Impossible d'attendre. Le 10 mai, j'expédiai donc la baleinière et les deux canots, avec les hommes et les terrassiers destinés à la sixième station, et le 11 je repris moi-même, à bord de l'*En-Avant*, le chemin de Msouata où j'arrivai le 14 au coucher du soleil.

Le jeune lieutenant Janssen s'était distingué depuis notre départ. Il avait déjà construit une maison spacieuse, et gagné l'amitié de Gobila en lui témoignant un respect tout filial. Gobila, doué d'une certaine dose d'*humour*, avait baptisé son fils blanc du nom de Sousou-Mombi, en français le « Poulet-Blanc ».

Comme un bon mois devait s'écouler avant l'arrivée au Pool des Européens que j'avais fait de nouveau demander par courrier spécial au chef de Vivi, je crus devoir employer l'intervalle à l'exploration du fleuve Koua, pour en étudier le cours et examiner les avantages qui pourraient résulter d'une entente avec les tribus riveraines. Pendant ce temps, les hommes de la sixième station pourraient rendre de grands services au lieutenant Janssen, achever les travaux de construction, déblayer la route aux alentours, former des jardins et améliorer les approches de Msouata, du côté de la rivière et des villages de l'intérieur.

CHAPITRE DIX-HUITIÈME

DÉCOUVERTE DU LAC LÉOPOLD II

SOMMAIRE : Exploration du Koua; ses paysages. — Le Mbihé et le Mfini. — Indigènes. — L'île Kemeh. — Un Saint-Denis africain. — A Mousyé. — Eela, l'infidèle. — Les moustiques. — Gankabi, reine de Mousyé. — Son portrait. — Famine. — Hostilité des naturels. — Un lac imprévu. — Un bateau-monstre. — Sauve-qui-peut! — Poursuite et plongeon. — La circumnavigation du lac Léopold II. — Maladie et retour à Léopoldville et à Isangila.

Après avoir engagé trois guides mis à notre disposition par Gobila et Ganchou, percepteur des taxes de la rive septentrionale, nous nous embarquâmes le 19 mai sur l'*En-Avant* pour parcourir le Koua (1). Ce fleuve était formé, nous dit-on, de deux rivières, d'eau blanche et noire, connues respectivement sous le nom de Mbihé et Mfini. On nous apprit en outre que le Mbihé, fort long et très rapide, offrait de grands dangers à la navigation des canots, l'eau étant sujette à des mouvements convulsifs, à des bouillonnements soudains auxquels succédaient des accalmies tout aussi imprévues. Le Mfini, au contraire, offrait une grande largeur, et l'on y pouvait naviguer jusqu'à une barrière formée par le recourbement et la jonction des deux rives. Les indigènes essayèrent de me dépeindre cette réunion des deux rives, en joignant leurs deux mains. Je crus comprendre qu'elles étaient reliées par un enchevêtrement de roseaux, de papyrus, d'ajoncs, de lys d'eau et de *pistia stratiotes*, genre de plantes aquatiques qu'on rencontre fréquemment sous les tropiques et qui sont communes à tous les fleuves africains dont le cours est paresseux. Il nous fut impossible d'obtenir des renseignements plus précis, à cause de la jalousie des commerçants. Ceux-ci coloraient, du reste, leurs récits de détails effrayants.

(1) En 1877, les fils peu scrupuleux de Choumbiri m'avaient faussement désigné ce cours d'eau sous le nom d'Ibari Nkoutou. Les riverains appellent le fleuve Koua, à partir du confluent du Mbihé et du Mfini.

A les en croire, il fallait nous attendre à rencontrer des peuplades féroces ; les aborigènes riverains étaient armés de lances mieux aiguës et plus longues, doués d'une plus grande puissance musculaire, animés de sentiments plus barbares que n'importe laquelle des peuplades d'Afrique. Impressionnés par ces racontars, c'est tout au plus si nous espérions pouvoir examiner le fleuve jusqu'à un certain point, et rentrer ensuite à toute vapeur.

Je me préparai à un trajet de 320 kilomètres, en naviguant contre le courant. Prévoyant au maximum une absence de neuf jours, nous nous décidâmes à n'emporter que pour neuf jours de rations. Puis, nos gens ayant embarqué quelques ballots de marchandises, une certaine quantité de bois de chauffage et une réserve d'huile, le commandement de « En Avant ! » est donné au mécanicien, et nous nous mettons en route, quatorze de mes hommes, les trois guides et moi.

En moins d'une heure nous avons contourné la Pointe de Ganchou. Le courant était violent par suite du rétrécissement du fleuve. Mais il nous suffit de traverser le cours d'eau et de gagner le bord de la rive gauche pour naviguer dans un meilleur chenal et d'une allure beaucoup plus rapide. Une grande masse d'eau s'étale au-dessous de la Pointe. Sur sa rive méridionale, un champ superbe s'ouvre aux futurs agriculteurs. La richesse du sol, jointe au voisinage d'un cours d'eau très claire, en ferait un excellent séjour, d'autant plus que le combustible et le bois y abondent, que les environs sont pittoresques et que les flancs des coteaux offriraient d'admirables emplacements aux maisons et aux fermes.

Au bout d'une demi-heure, nous perdimes de vue le promontoire de Ganchou. Le fleuve s'ouvre dès lors comme un éventail sur une largeur de deux kilomètres et demi, grâce au recul de la rive septentrionale où se dessinent les contours de collines boisées entrecoupées de mille petits cours d'eau qui émergent, limpides et frais, des taillis. Sur la rive méridionale, rien qui captive le regard. Le terrain présente un front d'arides caps à pic, dont les bords sont hérissés de broussailles ; deux ou trois arbres dans les creux ; quelques bouquets d'arbres dans les vallons, dont de gros rochers, d'aspect fort vilain, gardent l'entrée. Cependant, à quelques kilomètres au-dessus du promontoire de Ganchou, une ceinture de jeunes arbustes borde la plage et masque la nudité des rochers et la maigreur des tertres s'étageant au second plan. Devant nous, la perspective est fort belle. La rive gauche s'arrondit vers le nord-nord-ouest et à mi-route on aperçoit l'embouchure du fleuve Koua, diversement appelé Koua, Kouango, et Ibari Nkoutou. Le territoire d'Ouyanzi part de la rive droite. C'est une pièce trian-

gulaire de terrain verdoyant et velouté qui s'élève comme un glacis de forteresse, au-dessus du confluent des eaux, jusqu'à une rangée de hauteurs dont l'élévation doit être de soixante-quinze mètres environ. Du côté opposé, la rive septentrionale offre à la vue des contours plus hardis, des montagnes plus altières, plus escarpées, et revêtues de bois qui témoignent de la fécondité du sol.

A son embouchure, le Koua est un cours d'eau profond et rapide, large de 410 mètres. Ses eaux sont d'un brun beaucoup plus foncé que celles du Congo. Elles débouchent du nord-est; tandis que le Congo, qui les rencontre, vient de la direction nord par ouest. La première partie du fleuve n'est guère tentante. Elle est encaissée entre de véritables murs d'argile et de terre rougeâtre.

Nous avons mis trois heures et quarante minutes à remonter les dix-neuf kilomètres qui séparent Msouata de Koua. Et une petite palabre tenue à Ganchou nous avait tellement retardés, qu'il était une heure et demie de l'après-midi quand nous nous engageâmes sur le Koua ou Ibari-Nkoutou. Ce cours d'eau est infiniment plus tortueux que le grand fleuve. Nous ne tardâmes pas à le constater. Jusqu'au coucher du soleil nous eûmes à louvoyer entre une foule de coudes, à passer constamment de la rive droite à la rive gauche, et *vice-versâ*, de la première pointe à la seconde, et ainsi de suite; et nous ne rencontrâmes un lieu de halte qu'après avoir franchi la troisième pointe, passé laquelle on trouve au moins un changement de paysage, sous forme d'une plaine basse, la plaine de Manaziba. Ici le fleuve s'élargit quelque peu et présente une plus longue ligne droite. Un peu plus loin, sur la rive droite, on distingue un autre village connu sous le nom de village de Matari. Avant d'atteindre la cinquième pointe, un joli petit îlot s'offre à l'admiration; et les collines se replient vers l'intérieur pour faire place à d'étroits terrains que l'homme pourrait utiliser si les arbres n'y brillaient pas par leur absence.

Nous poursuivons notre route. Encore un village; c'est une ancienne propriété de Gobila. Il en a fait cadeau à un parent pauvre qui ne semble pas doué d'une bien grande initiative, à en juger par les misérables dehors du dit village et le piètre parti qu'il a tiré des accidents de terrain.

Le guide mis à notre disposition par Gobila occupe un certain rang. Aussi, obtient-il pour nous un bon accueil au village du « parent pauvre », mais il fait nuit noire quand nous voyons se profiler les premières huttes.

Le lendemain matin, pendant que l'équipage du bateau à vapeur recueille du combustible et que la machine chauffe, par les soins du jeune matelot danois Albert Christopherson — qui aujourd'hui parle tous les dialectes indi-

gènes, cultive avec succès l'art de transporter les fourgons, fait de la menuiserie comme s'il fût né pour cela, et remplit les fonctions de mécanicien, comme s'il n'eût jamais eu d'autre vocation — nous explorons le sol des terrains riverains. Le guide de Gobila me fait voir les champs et les plantations de cassave; il déracine plusieurs tubercules dont la grosseur et la beauté leur vaudraient le premier prix dans une exposition agricole; il me signale aussi des cannes à sucre gigantesques et dont le goût est exquis. Je me fais à moi-même l'effet d'un enfant des villes tout à coup lâché dans la campagne. J'admire tout, je croque des légumes crus, je mors dans la canne à sucre comme un sauvage de l'Afrique Centrale, je ne me lasse point de manger les noix de terre si grasses, si blanches, et si tendres. Et non content de goûter à tout, j'emplis mes poches; mes poches une fois bourrées, j'ai recours à ma casquette et enfin retourne triomphalement vers le steamer pour montrer tous ces produits indigènes à Albert qui manifeste sa satisfaction en rongant à belles dents une canne à sucre. Et chacun d'exprimer, par de larges sourires, la joie que lui cause notre heureuse situation, car, pour la première fois depuis notre arrivée en Afrique, nous sommes exempts de toute préoccupation sérieuse, débarrassés de tout travail absorbant. Le souvenir des inquiétudes et des privations éprouvées en commun est écarté. On nous prendrait pour une bande d'écoliers en vacances et qui se promettent le maximum des plaisirs de la vie.

Les préparatifs de départ achevés, nous reprenons notre voyage d'exploration sur le Koua. Il y a, près de la rive opposée, une île tapissée d'herbe et un chenal d'eau paisible. Nous nous engageons dans ce chenal et ne tardons pas à rencontrer un canot qui se dirige vers Stanley-Pool avec un chargement d'ivoire. Notre guide indigène aperçoit des amis à bord de cette embarcation; il les hèle. Un peu plus loin, nous rejoignons deux autres chaloupes. Elles remontent le fleuve, pour se rendre chez la reine Gankabi, qui habite avec sa tribu une localité du nom de Mousyé (prononcez Mou-sy-ay). Les équipages de ces canots donnent des signes du plus violent effroi. Ankoli, notre principal guide, les rassure. Ils ont à bord de grands pots de bière, des tas de poisson sec et des faïences d'Ouyanzi, car ils reviennent d'une expédition commerciale.

Nous leur proposons de les remorquer.

— Hum !.. répondent-ils!.. C'est à voir. Nous avons un peu peur. Que sont donc ces machines qui tournent (les roues à aubes)?

— Ne craignez rien. Nous allons vous donner une corde à laquelle vous vous cramponnerez; et, grâce à nous, vous arriverez à Mousyé dès ce soir. C'est Ankoli qui le dit.

Ils se décident à tenter l'épreuve. Nous leur jetons la corde, ils s'y attachent; le steamer s'ébranle, les roues se mettent à tourner rapidement sur elles-mêmes, en soulevant des cascades d'eau brune. Tout à coup le timonier du premier canot, voyant dévier un peu son embarcation, commence à manifester une extrême agitation. Puis la proue defléchit en travers des vagues, l'eau envahit la chaloupe, qui paraît sur le point de chavirer, et le timonier manque de perdre, tout le premier, l'équilibre. Alors nous stoppons.

Les pauvres indigènes en profitent pour se séparer de nous.

— Non! En voilà assez, s'écrient-ils en secouant la tête. Ces machines tournantes sont conduites par de mauvais génies. Elles nous lancent trop d'eau.

Inutile de discuter davantage. Nous saluons de la main ces craintifs et poursuivons seuls notre route.

Sur la rive droite, nous rencontrons, en premier lieu, le village de Maboua, que les frondaisons des bananes garnissent d'un joli décor de verdure; des collines à pic élancé enlacent la courbe d'une anse très agréablement située. Sur la rive droite, une large plaine, où l'épaisseur de la terre d'alluvion accuse une grande fertilité.

Au-dessus de Maboua, le fleuve rivalise de largeur avec le Congo même : il a près de trois kilomètres et demi d'une rive à l'autre.

Embo-Embo apparaît à nos regards, entouré de bouquets de grands arbres et flanqué à l'arrière-plan d'une seconde plaine spacieuse qui s'étend jusqu'à une rangée de collines bleues. La rive gauche est bien boisée, et les villages indigènes y pullulent. A signaler, notamment, les villages de Livini et Maboula, entre lesquels s'intercalent une foule de hameaux de pêcheurs, possédant chacun une petite flottille.

Il y a également dans ces parages tout un échelonnement d'ilots verdoyants, séparés par divers chenaux. Des aigrettes, des canards, des pélicans fuient devant le tapage de notre machine dont le pouls bat fortement, et devant le bruit du tuyau de sortie qui ne les effarouche pas moins. Quant aux hippopotames, ils commencent, comme ceux que nous avons déjà rencontrés, par se réunir en un solennel conclave pour attendre l'arrivée du terrible démon qui vient troubler leurs tranquilles retraites, puis, abasourdis par les sonorités toujours croissantes du navire, ils abandonnent tout à coup leur attitude de feinte indifférence et, faisant le plongeon, disparaissent brusquement sous la surface des eaux.

A Maboula, la vallée du Koua prend d'amples proportions. Des deux côtés se déroulent de vertes prairies aboutissant à des chaînes de collines bleues.

A une courte distance de Maboula, nous profitons d'un rétrécissement du fleuve pour traverser et côtoyer la rive droite. Mais voici des canots qui semblent vouloir nous accoster. Nous faisons halte et attendons qu'ils soient arrivés à portée de voix.

— Où allez-vous donc, vous autres? Que signifie tout cela? Quelle est cette chose étrange qui marche seule sur l'eau?

— Ma foi, répondit d'un ton railleur le bon Ankoli, oubliant la frayeur que le steamer lui avait occasionnée à lui-même quelques jours auparavant. Ma foi! nous allons rendre visite à la reine Gankabi. Voici Boula-Matari... Vous savez... le frère du grand Gobila. Et ceci est le bateau de l'homme blanc. Ah! il n'y a que les blancs qui sachent construire de si belles choses!...

Là-dessus, cri d'admiration général. Et les canots de se rapprocher lentement, avec les plus grandes précautions, de crainte que ces roues monstrueuses ne se remettent à tourner et à renverser toutes les chaloupes.

Quand les indigènes ont achevé d'inspecter le bateau à vapeur, nous leur signifions notre désir de reprendre notre route pour trouver un lieu de campement avant la nuit.

— Dites donc!.. nous crient les canotiers, au moment où nous nous éloignons, n'effrayez pas trop Gankabi. Soyez bons pour elle!...

— Par exemple!... Effrayer cette pauvre femme, nous!... Pour rien au monde!...

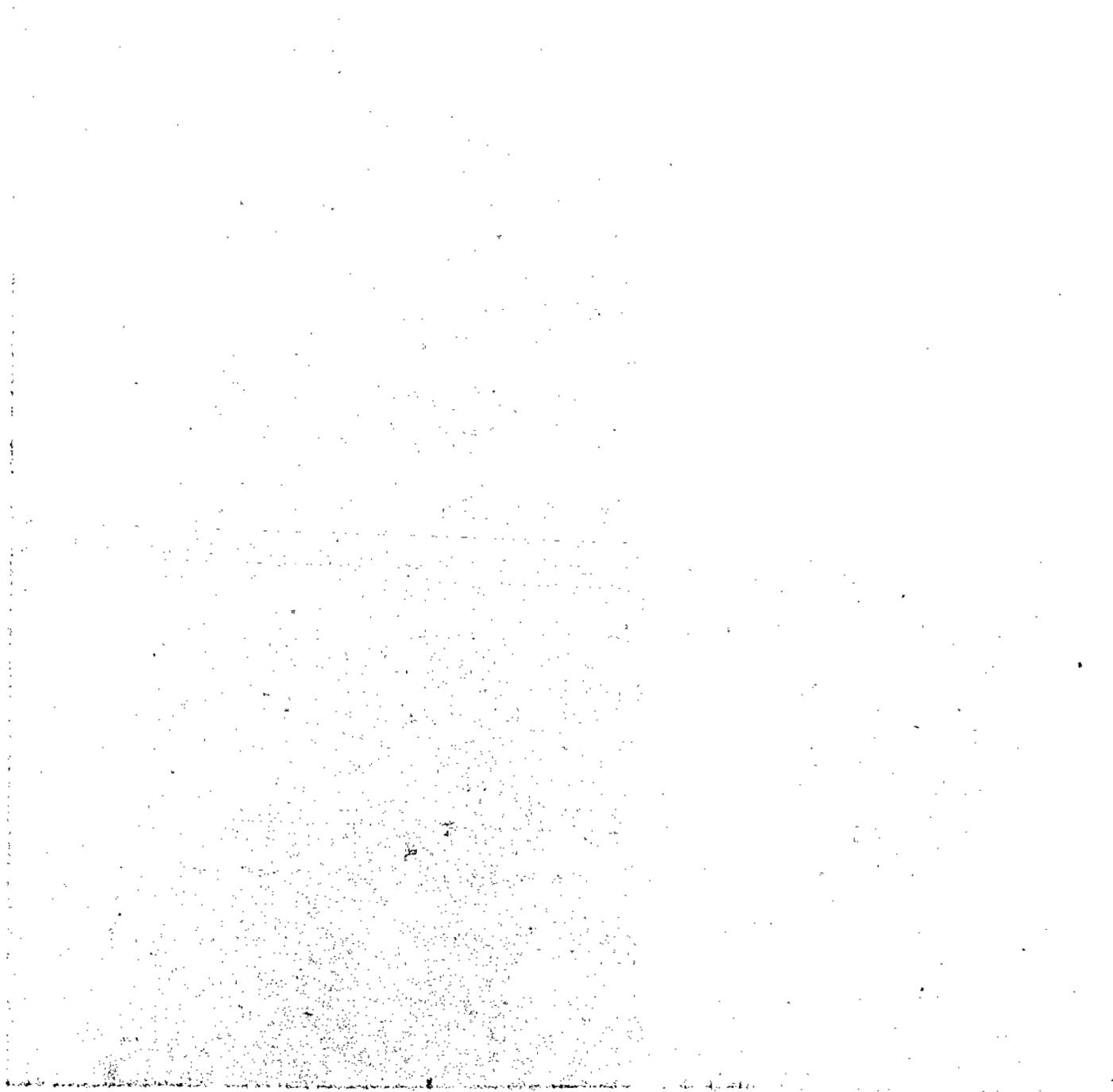
A une grande distance, nous voyons se déployer l'île Kemeh, dominant eaux et plaines. L'azur pâle du ciel, où le soleil a resplendi pendant toute la journée, commence maintenant à se couvrir. D'énormes amoncellements de nuages gris arrivent de l'Ouest, ils finissent par masquer le soleil et leur large tache noire annonce décidément une soirée orageuse.

Nous sommes encore bien loin de tout lieu de campement quand les éclairs déchirent les nuages et que le tonnerre, précurseur de la tempête, éclate et vibre sur les eaux. Au même instant, une brise très forte s'élève à l'arrière du bâtiment et nous mettons une voile pour accélérer encore davantage notre marche. Sur la plaine unie de la rive droite, nous n'apercevons encore rien qui puisse nous servir à renouveler notre provision de combustible. A 5 heures 45 minutes du soir, toutefois, la pluie commence à tomber; et il nous faut bien débarquer pour la nuit. A un bon kilomètre et demi de l'endroit où nous établissons notre campement, on aperçoit des charmilles où nous trouverons peut-être du bois de chauffage demain matin.

Nous ne nous étions guère prémunis contre la tempête et la pluie qui



ASCENSION DE MFINI



sévirent cette nuit-là. Ayant étendu la voile de notre bateau sur un aviron, nous essayâmes de passer la nuit sous cet abri improvisé sans être trempés par l'averse; mais nous n'en fûmes pas moins mouillés.

Le lendemain matin, nos préparatifs de départ nous coûtèrent beaucoup de temps, par suite de l'éloignement des charmilles où nous devions aller recueillir du bois qui, soit dit en passant, ne nous fournit qu'un maigre matériel de chauffage. A ce retard venait s'ajouter le désagrément d'une température humide et froide. A l'embarcadère, la boue formée par la pluie s'était transformée en fondrière; et l'on grelottait en contemplant le paysage sali et défiguré par l'orage. Quant à la vapeur, elle refusa pendant plusieurs heures de monter dans le manomètre, malgré la quantité de combustible dont nous alimentions le foyer.

Enfin, à midi, nous voilà en route. Nous gagnons rapidement l'île Kemeh ou Ile-Sainte, où sont ensevelis à l'ombre d'un grand bosquet, les restes des rois et des reines des Ouaboumas. De véritables légions de perroquets caquetaient au-dessus de nos têtes, infusant la vie et l'animation à l'espace; les chants d'amour des tourterelles, appelant les tourtereaux absents, vibraient dans l'air; des éperviers planaient très haut, épiant quelque proie convoitée. Des essaims de libellules nous rendaient visite, avec des taons qui nous laissaient des souvenirs de leur passage sous forme de cruelles morsures. Et n'omettons point les tsétsés dont les agressions nous obligeaient d'abandonner nos romanesques rêveries au sujet des chefs morts qui reposent, dans un doux oubli, sous le sol de l'Ile-Sainte.

Ayant continué à longer la rive droite, nous atteignons une localité où de grands rochers gris descendent, en pentes abruptes, jusqu'au bord de l'eau. Nous doublons la Première-Pointe, décrivons un demi-cercle pour suivre la courbe d'une anse, et passons devant un autre promontoire de rocs, au-delà duquel nous nous trouvons à l'extrémité inférieure de la populeuse région de Mousyé.

J'allais oublier de dire que la moitié des eaux du Koua, — celles de droite — sont noires comme du café sans lait, tandis que l'autre moitié a la teinte de l'eau de chaux, ce qui confirme les dires des indigènes. L'eau noire est déchargée par le fleuve Mfini, qui forme le bras droit; la blanche provient du Mbihé, formant le bras gauche.

Le centre du territoire de Mousyé domine le confluent des deux rivières. Leur dissemblance de couleur permettra aux voyageurs futurs de naviguer d'un cours d'eau à l'autre, sans le secours d'un guide. Mais un simple coup d'œil jeté sur le paysage ne leur révélerait pas l'itinéraire à suivre. Car, à première vue, on n'a devant soi qu'une vaste perspective de

roseaux vert tendre, ressemblant de loin à un champ d'épis ondulant sous le vent, et à travers lequel deux chenaux, aussi larges que la Seine à Paris, arrivent parallèlement pour se confondre et former le fleuve qu'on a parcouru jusqu'à Mousyé.

L'apparition d'un steamer fit sensation, cela va sans dire, parmi les habitants de cette localité. Nous ne pouvions personnellement que nous en féliciter, car il ne fallait rien moins pour arracher ces nonchalants indigènes à leur somnolence de midi, ou aux délices des conversations qu'ils échangent au milieu du jour, sous leurs vérandas ou dans leurs maisons, en buvant de la bière. Au bout de deux minutes, le bruit de notre steamer réveilla la ville entière, les habitants s'amassèrent en foule sur le rivage, et quelques-uns des plus audacieux s'embarquèrent précipitamment sur leurs légères chaloupes pour examiner l'étrange bâtiment qui, sans l'auxiliaire des rames, sans effort des muscles, fendait les eaux du Koua et les refoulait à l'arrière en deux flots soulevés.

Cette communauté avait évidemment eu pour fondateur un homme d'affaires. Le plus expert des Européens n'eût pu mieux choisir le terrain d'une ville. Qu'on se figure une terrasse dont le sol gras s'élève à huit ou dix mètres au-dessus du niveau le plus élevé de l'eau. Par derrière, à une distance convenable, une rangée de collines basses et gazonnées, dont les plis offraient d'amples emplacements pour l'établissement de jardins, de champs, de pâturages. Devant Mousyé, les eaux blanches du Mbihé, les eaux noires du Mfini, ouvertes jusqu'à une distance considérable à la navigation. Le cours inférieur du Koua livrait à la population l'accès du marché aux draps de Stanley-Pool ou des marchés d'Ouyanzi où on troque l'ivoire, la bière, la poterie, contre la poudre de teinture, le poisson fumé, le millet et le maïs fournis par les tribus voisines de Mousyé.

Renseignements pris, Ankoli me fit savoir que Gankabi, Reine de l'endroit, était absente. Elle remontait le Mfini. Les habitants ignoraient ou feignaient d'ignorer quand elle serait de retour, et aucun d'eux ne voulait prendre sur lui de nous inviter à venir voir la ville.

Nous fîmes demander Eela, épouse de Kibibi. Cette femme avait vingt fois précédemment juré que Boula-Matari était son « homme ». Eela parut dans un état d'emportement indescriptible. O femme ! être inconstant sous tous les cieux ! A l'heure du danger, Eela reniait « son homme ». Craignant de se compromettre en me laissant entrer à Mousyé, elle me repoussait.

— Quoi ! Boula-Matari ! criait-elle en illustrant chacun de ces mots par un geste ! N'ai-je pas une gorge ? Faut-il qu'on me la coupe pour vous

plaire? Ainsi, vous osez me demander de vous introduire ici alors que Gankabi est absente. Arrière, fou! Ma tête a plus de prix à mes yeux que toutes vos étoffes!

— Oh! Eela! Eela!... jamais plus je ne me fierai à la parole d'une femme! Voilà donc jusqu'où va votre amour pour moi! J'aurai bravé les dangers de ce puissant cours d'eau, des rapides, des promontoires, des cataractes et remonté ensuite le Koua, tout cela pour être renié par vous, qui disiez en présence de toute la population de Mfoua et de Kintamo : « Boula-Matari est mon homme! » Eela! volage, ingrate Eela, adieu; méchante traîtresse! Je me retire.

La vapeur était montée à dix atmosphères et quand je donnai l'ordre de marcher, l'*En-Avant* parut s'associer à ma rage, car il fila avec une telle rapidité qu'une exclamation admirative sortit des bouches des indigènes attroupés sur le rivage.

Les villages de Mousyé se développaient sur toute la longueur de la rive droite, depuis le Mfini jusqu'au Koua : distance, huit kilomètres. On peut en évaluer la population à 5,000 âmes. Gankabi exerce une autorité absolue sur cette partie de la tribu des Ouaboumas et la crainte qu'elle leur inspire est visible. Bogoukou est chef des deux rives du Koua et son territoire est très vaste, si les dires de nos guides méritent créance.

Nous campâmes à 5 heures 45 minutes du soir sur une petite île du Mfini, à quelques kilomètres au-dessous de Mboutchi. Jusqu'à présent les moustiques nous avaient presque constamment épargnés. A Vivi et à Manyanga, ces insectes ailés étaient inconnus; à Léopoldville, ils nous avaient taquinés de temps à autre, mais le déblayage du terrain et nos travaux de terrassement avaient fini par les chasser. A Msouata, on en rencontrait si rarement qu'ils constituaient presque des curiosités. Dans la région basse et herbeuse que nous abordions maintenant, et dans les roseaux et les ajoncs du Mfini, il y avait de ces tyrans par myriades. Du pont de notre navire à la cale pas un pouce d'espace, hormis dans la chaudière, qui ne fût occupé par ces insatiables bestioles. Nos moustiquaires nous protégeaient dans une certaine mesure, Albert et moi; mais quant au malheureux équipage, il avait beau se grouper autour des flammes du foyer et s'envelopper de nuages de fumée de charbon et de tabac, du matin au soir c'était un long martyr que lui infligeaient ces diptères assassins.

Nous souffrions d'une véritable disette de combustible. Nos gens faisaient main-basse sur tout ce qui ressemblait à du bois sec, mais nous ne fûmes pas approvisionnés et en état de quitter l'îlot avant le 21, à huit heures du soir.

On eût pu se croire dans le delta de quelque fleuve hérissé de roseaux. Les deux rivières coulaient à travers une forêt d'ajoncs élancés, de chiendent dépassant la hauteur d'un homme et s'étendant sur une largeur de vingt-quatre kilomètres et sur une longueur inconnue. Sur notre gauche, à environ un kilomètre et demi, se déployait une chaîne continue de collines dont les crêtes étaient partiellement et les pentes complètement boisées. A main droite, la rangée de hauteurs paraissait éloignée de vingt-cinq à trente kilomètres, et la forêt de roseaux et d'ajoncs couvrait tout l'espace intermédiaire, sauf quelques rares endroits où croissait quelque arbre grêle, ou quelque bouquet de cotonniers, dont l'écorce molle et fibreuse ne pouvait être employée comme combustible. Pour nous qui avions si longtemps voyagé au milieu de rochers et de forêts de bois durs, c'était là une situation exceptionnelle et un spectacle fort nouveau. Cependant, il convient de constater que le fleuve était à marée haute ou au début seulement de la décroissance, car on entrevoyait çà et là la terre noirâtre qui nourrit cette épaisse moisson de chiendent.

La nécessité avait enseigné aux indigènes la façon d'extraire de ces herbes un sel nitreux. En juin, juillet et août, les indigènes fauchent de grandes quantités de chiendent qu'ils laissent sécher sur le sol, pour le réunir ensuite en tas et le brûler. Cela fait, ils en recueillent le jus et le font bouillir dans des pots confectionnés avec la terre noirâtre dont nous venons de parler, et trouvent, dans le résidu, un sel de nuance gris sale.

Chose singulière, malgré la quantité de riches pâturages qu'on rencontrait aux abords du fleuve, cette région semblait complètement dédaignée des hippopotames, si nombreux, au contraire sur le Mbihé. Serait-ce que la rivière, à marée haute, submerge les rives et envahit ces dépressions de terrain où les pachydermes se trouvent plus à l'aise que dans le fleuve proprement dit ? Dans tous les cas, pas un hippopotame ne se montra sur tout le parcours du Mfini, et les crocodiles étaient presque aussi rares.

Une demi-heure environ après notre départ du camp, deux canots, très bien dirigés, nous abordent. Dans le premier se tient une femme qui joue vigoureusement de l'aviron et ramène, de temps en temps, le bras droit à la hanche, d'une façon très originale. Ankoli la reconnaît immédiatement : « Voilà Gankabi ! » s'écrie-t-il.

Il va sans dire que, en présence d'une célébrité telle que la reine de Mousyé, amie de Gobila et principal personnage de la région, nous nous empressons de faire halte. Elle, sans la moindre hésitation, sans le plus léger signe de timidité, manœuvre de façon à amener bord à bord

avec nous son canot qui n'a pas moins de quatorze mètres de longueur. Cela suffit, cela seul dénote du caractère. Gankabi rentre ses avirons, et mettant le poing sur la hanche, nous dévisage pendant plus de cinq minutes avec attention, sans desserrer les dents.

Elle écoute probablement Ankoli, qui, à l'exemple de tous les indigènes, se croit obligé, quand il a une explication à fournir, de prendre l'histoire à son origine et d'aller jusqu'au bout sans s'arrêter.

Boula-Matari examinait la reine comme la reine l'examinait. A part la chevelure et la couleur de la peau, cette femme n'avait rien du type nègre. Dessinez un portrait de Martha Washington ; colorez-le d'une teinte bronzée, ornez la tête de cheveux courts et crépus, et vous aurez sous les yeux le portrait de Gankabi. Si c'est un portrait en pied que vous esquissez, représentez une stature de 1^m,70, des épaules carrées, des lignes pleines, le tout couvert d'un ample vêtement d'herbes sèches, sauf le buste et les pieds qui sont nus. Et n'ajoutez aucun ornement, à l'exception d'un bracelet de cuivre entourant le poignet. Voilà l'image vivante de la reine.

Parmi les négresses, ce genre de physionomie austère, sans mobilité, aux yeux fixes, résolus, et au regard sincère, est excessivement rare. Sur 200,000 Africaines au moins que j'ai rencontrées dans mes voyages sur le continent mystérieux, je ne me rappelle pas en avoir vu six comme Gankabi. L'air décidé qui appartient à ce type n'exclut pas une certaine douceur féminine ; les sourcils sont étroits et le menton légèrement rentré. Chose curieuse, toutes les femmes offrant ces particularités physiques — toutes celles que j'ai rencontrées du moins — font partie de la classe dirigeante. Telle la reine-mère d'Ouganda, telle Gankabi, reine de Mousyé. Peut-être appartiennent-elles à la famille de Candace, reine d'Éthiopie, ou de Cornélie, la mère des Gracques. Toujours est-il que leurs visages sont tous marqués d'un même sceau : on y voit, profondément gravé, le sentiment de la maternité, de l'idéale maternité !

— Ainsi vous êtes Boula-Matari ?

La reine de Mousyé avait l'intonation de voix d'un juge interrogeant un prévenu.

— Boula-Matari, précisément.

— Venez avec moi. Vous pourrez vous arrêter à Ngeté aujourd'hui, et nous nous rendrons demain à Mousyé.

Cette femme commandait déjà.

— Hélas ! Gankabi. Je suis allé à Mousyé hier, et la population m'a chassé. Nous remontons le fleuve et nous voulons aller jusqu'au bout.

— Quoi ! vous ne voulez m'accompagner que jusqu'à Ngeté ? Savez-

vous que je m'appelle Gankabi et que l'on fait tout ce que j'ordonne? Voyons?

— C'est juste; Ankoli m'a parlé de Gankabi. Gobila également. Je sais que Gankabi, mère de Bougoukou et reine des Ouaboumas, est puissante; mais savez-vous que je m'appelle Boula-Matari, moi?

Il n'y a rien de tel que de prendre un air de suffisance vis-à-vis de gens aussi importants. Si je n'avais exagéré ma personnalité, cette virago m'eût fait mesurer la force de son bras, car elle tenait toujours son aviron à la main !...

Elle m'interrompit :

— Silence! Suivez-moi sur-le-champ à Ngeté : Qu'espérez-vous voir sur ce fleuve? Au-delà de Ngeté, il n'y a rien.

Et, s'entrelaçant les doigts, elle ajouta :

— Les deux rives du fleuve se soudent ainsi. Vous pouvez me croire... Allons! venez.

— Non pas, répliquai-je. Je ne désire pas aller à Ngeté maintenant. Mon intention est d'explorer le fleuve jusqu'à son extrémité. En revenant, j'irai vous voir à Mousyé, si vous y êtes, et dans le cas contraire...

— Ah! vraiment... Vous vous imaginez qu'on vous laissera passer seuls, devant Ngeté? Personne n'en a le droit. La population vous attaquera, voilà! Ils sont méchants les habitants de Ngeté; ils vous tueront.

— Ce serait regrettable, mais je dois, néanmoins, poursuivre mon chemin jusqu'au bout du fleuve.

— Et qu'en ferez-vous de ce fleuve, quand vous l'aurez vu?

— Rien.

— Trêve de plaisanteries, alors. Écoutez-moi. Vous allez rester ici, au bord de l'eau. Je vais aller vous chercher des provisions, et nous partirons ensuite tous ensemble pour Mousyé.

— Eh bien! encore une fois, enchanté de vous avoir rencontrée. Allez m'attendre à Ngeté, je vous y rejoindrai dans deux ou trois jours; pour le moment, malheureusement...

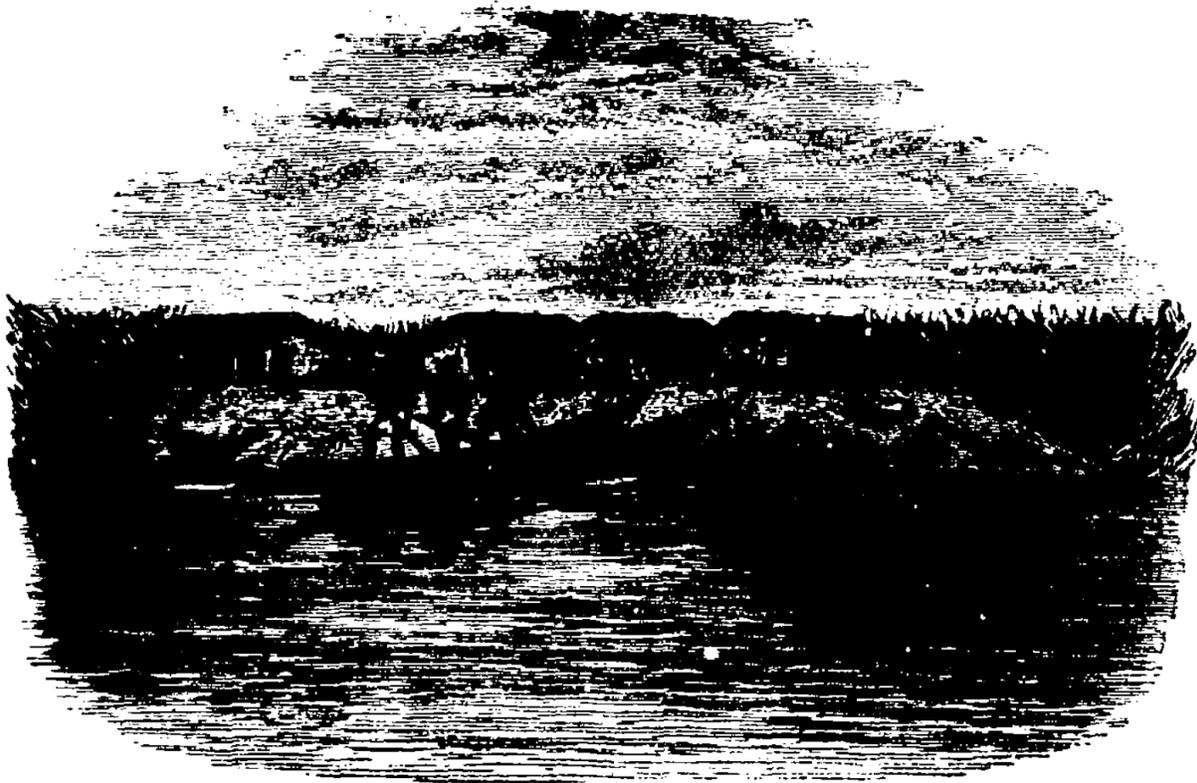
Mais aucun argument ne triomphait de l'entêtement de cette femme. Elle finit par nous décider à la suivre jusqu'au village le plus proche. Là, nous devions l'attendre pendant qu'elle irait chercher ses bagages à Ngeté pour revenir ensuite nous prendre et nous conduire à Mousyé.

Au village, elle nous fit présent d'une chèvre et de bananes, que nous acceptâmes avec reconnaissance, puis elle prit congé de nous suivant le programme convenu. Une heure s'étant écoulée sans qu'elle eût reparu, nous

profitâmes de la circonstance pour nous esquiver et reprendre notre exploration sur le fleuve.

Arrivés en vue de Ngeté, localité presque aussi peuplée que Mousyé, nous donnons à Albert l'ordre d'élever la vapeur à huit atmosphères ; et, grâce à l'impulsion qui en résulta, notre navire fila devant la ville comme une flèche, en dépit des cris furibonds des habitants de Ngeté ameutés sur la berge par la volonté de M^{me} Gankabi, laquelle agitait les bras, au premier plan, avec l'énergie toute maternelle qui la caractérisait.

Ngeté est situé sur la rive gauche, au point où une île de grandes dimensions divise le fleuve en deux bras. C'est une bosse de terrain rougeâtre s'élevant au-dessus de l'océan de chiendent qui l'entourne. Les villages



LE VILLAGE DE NDOUA.

d'Impali le surplombent ; et, un peu plus loin, à dix kilomètres environ se présente le pays de Mouleké, où nous arrivâmes à trois heures de l'après-midi. Notre combustible était à peu près épuisé. Impossible d'en trouver sur les bords du fleuve. Les collines boisées ne commençaient qu'à 1,600 mètres de distance. Après avoir consulté Ankoli, nous nous décidons à traiter avec les indigènes riverains. On pourra se faire une idée de leur caractère, quand on saura qu'ils nous firent payer — et fort cher, encore — un peu de bois de chauffage.

La population se rapprocha de notre steamer. Elle nous parut très sauvage. Les femmes, comme les By-Yanzis, portaient de gros colliers de cuivre, pesant jusqu'à trente kilogrammes. Autour des poignets et des chevilles,

mêmes ornements de même poids. Des chignons très élevés couronnaient les têtes des hommes comme celles des femmes. Et tous portaient des lances, à fers longs et cannelés, semblables aux *assegais* des Zoulous.

Avec l'aide d'Ankoli, nous n'eûmes pas de peine à faire la connaissance d'Ifoué, chef de Mouleké. Mais, négocier avec des seigneurs africains, c'est entreprendre une tâche bien ingrate, bien laborieuse et qui exige une forte dose de patience. Nous aurions voulu en finir vite avec Ifoué, mais nous eûmes beau presser les choses, il nous fit gaspiller beaucoup de temps. Notre combustible nous coûta cent baguettes de cuivre cotées, dans ces parages, soixante centimes la pièce. Le poisson — frais ou conservé — ne manquait pas ; on nous fit payer un *silurus* fumé soixante centimes, c'est-à-dire une baguette de cuivre ; et six poissons frais de trente centimètres de longueur nous coûtèrent quatre baguettes.

Le 25, nos bateaux ayant pris leur chargement de bois, nous quittâmes Mouleké à midi.

La population de la rive gauche, dont les habitations s'étendent fort avant dans l'intérieur, fait partie des tribus des Basazzas. Mouleké était la première agglomération de Basazzas que nous eussions rencontrée. Le dialecte des naturels ne diffère que fort peu du langage des Ouaboumas. Aussi la présence d'Ankoli nous fut-elle très précieuse.

Ndoua, village situé sur un autre renflement de terrain, à quarante ou cinquante centimètres au-dessus du niveau du fleuve et de la forêt de joncs et de roseaux, nous rappela les villages du Nil pendant la période de l'inondation. Les indigènes groupés sur la hauteur, regardèrent passer nos steamers avec des signes d'étonnement.

A quelques kilomètres au-dessus de Ndoua, nous atteignîmes l'extrémité supérieure de la grande île que nous avions côtoyée pendant cinq heures. Du côté de la rive droite, l'île en question est occupée par le village de Ganto. Vers cinq heures du soir, nous nous préparâmes à camper sur la rive gauche, près d'un bouquet de cotonniers. Mais le 24, dès l'aurore, nous reprîmes notre voyage et ayant eu le rare bonheur de rencontrer dans une encoignure du fleuve un bosquet de bois durs, nous nous jetâmes sur ce trésor qui devait nous fournir de quoi alimenter notre foyer pendant dix-huit jours.

Une heure après, nous passons devant Ndou Kimbi, grand village de la rive gauche, et au commencement de l'après-midi nous nous trouvons à front de Mousyé-Mounono. Ankoli ayant des amis dans cette localité, il s'ensuit que nous devons nous y arrêter pour la journée, ce que nous n'avons pas à regretter, car les villageois nous fournissent quantité de pains de millet

tout frais ayant la forme de rouleaux de vingt-trois centimètres de long sur deux centimètres et demi de diamètre et dont on nous donne trente en échange d'une baguette de cuivre.

Pendant tout ce temps, il nous avait été impossible de recueillir un renseignement quelconque tendant à faire soupçonner l'existence de quelques points de vue ou phénomènes remarquables au-delà des contrées que nous traversions. Les indigènes y mettaient, il est vrai, la meilleure volonté du monde; ils nous faisaient la nomenclature des villages riverains, nous signalaient les mauvaises dispositions de certaines tribus, et ajoutaient que l'extrémité du fleuve était formée par la jonction des deux rives, au-delà de laquelle aucun navire ne pouvait avancer. Mais leurs renseignements se bornaient là.

Depuis notre départ de Ngeté, la largeur du fleuve avait varié de 230 à 370 mètres. La profondeur avait suffi à tous les besoins de la navigation. Et bien que l'un des hommes de l'équipage eût continuellement tenu la sonde à la main, il n'avait jamais eu à signaler de haut fond. Le courant avait une vitesse régulière, soutenue, de deux nœuds et demi à l'heure, et, d'une rive à l'autre, le fleuve était exempt de bancs de sable ou de tout autre écueil. Si nous avions seulement pu trouver du bois sur ses bords, cette rivière nous eût paru supérieure, sous le rapport de la navigation, au Congo même, ses eaux étant plus profondes, son cours moins troublé, son lit plus uni. Son tracé présentait un assez grand nombre de courbes, mais pas un tourbillon, pas le moindre contre-courant, même aux coudes. Bref, un canal creusé par la main de l'homme n'eût pas été plus avantageusement conçu.

Le village de Moukana, dont la population était hostile, disait-on, à celle de Mousyé-Mounono, est situé au-delà de ce dernier, sur la rive droite. Nous l'avions dépassé à la date du 25, quand, vers midi, nous aperçûmes sur une falaise, à vingt-cinq mètres au-dessus du fleuve, les indigènes Yamvous. Tous nos efforts pour fraterniser avec ces naturels furent infructueux. Armés jusqu'aux dents, ils restaient immobiles sur leur roc, et nous contemplaient avec une curiosité muette et stupide. Les bosquets de banane qui fleurissent aux alentours accusent, toutefois, prospérité et abondance. Avec une rivière aussi poissonneuse, un si grand luxe de bananes, d'huile de palme et de graine de millet, ces indigènes devaient mener bonne vie, par rapport à la maigre diète que font la plupart de leurs congénères.

D'après les observations faites à midi, nous nous trouvions sous 2° 27' latitude Sud. Trois quarts d'heure plus tard, nous laissions derrière

nous le territoire d'Ounkouri. Et jusqu'au soir nous continuâmes à voyager entre des rives hérissées de joncs et presque toujours inaccessibles, sauf à de petits canots étroits, capables de louvoyer entre les roseaux.

Tout à coup, le fleuve présente brusquement un coude. Des rangées de collines paraissent se dresser en travers du fleuve, comme pour lui barrer le passage, et la configuration de la rivière et de ses bords nous révèle pour la première fois l'existence d'une série d'étangs ou de lagunes, reliés entre eux par un réseau très compliqué de chenaux étroits. Nous dressons notre camp sur un coteau. Il s'y trouve deux huttes en ruines. Nous sommes réduits à en mettre une en morceaux le lendemain matin pour l'employer comme bois de chauffage. Réembarqués, nous ne tardons pas à constater qu'au détour du coude aperçu hier, le fleuve recommence à couler en ligne droite. Nous ne sommes donc pas encore arrivés au bout. Du reste, le décor du cours d'eau se transforme. Les joncs, les marécages disparaissent. A droite, le fleuve baigne des coteaux verts ; et des caps, que couronnent des villages très peuplés, se présentant à la vue. C'est d'abord le village de Moutoumba. Ankoli n'a jamais voyagé jusqu'ici. Dans ses dialogues avec les indigènes, il parle de la reine Gankabi, mais ce nom ne paraît pas exciter autant d'intérêt que nous le pensions. Les indigènes accourent de tant de côtés à la fois auprès du steamer, que leur nombre commence à devenir inquiétant, et cependant il augmente toujours. Nous n'hésiterions pas un instant à faire halte pour acheter des provisions, s'il y avait lieu d'espérer un bon accueil de la part de cette multitude. Mais l'attitude des naturels étant aussi peu rassurante que notre temps est précieux, nous passons notre chemin, après avoir promis aux indigènes de faire escale chez eux au retour. Cinq ou six autres villages, tous agréablement situés, se succèdent ensuite. Les deux derniers surplombent le confluent des deux bras du fleuve. Le bras gauche, large de quatre-vingt-dix mètres, mène, paraît-il, à Ngana. Qu'est-ce que Ngana? — Une rivière? un lac? un hameau? un pays? — Nous n'en savons rien. Toujours est-il que nous optons pour le bras coulant à notre droite, parce qu'il est trois fois plus large que l'autre. Une plaine d'ajoncs sépare ces deux chenaux. Sur la rive droite, il y a une déclivité de terrain revêtue de délicieuse verdure et d'acajous dont la ramure s'élève dans le ciel, masquant les talus jusqu'à une grande hauteur. Bientôt, une nouvelle forêt d'herbes marines, qui laisse toutefois à la navigation une largeur de 450 mètres, nous éloigne du rivage. Mais au bout de deux heures, elle offre une solution de continuité, et aussitôt, nous avons devant nous une nappe d'eau de près de trente-et-un kilomètres et demi. Grande est notre surprise! Pour la première fois, la

vérité se fait jour. Nous sommes sur le point de pénétrer dans un lac ou un vaste marais.

J'examine avec attention les rives et constate que notre navire les côtoie avec une rapidité inaccoutumée. Halte ! Qu'on renverse les machines !... Nous jetons par-dessus bord un fil d'aplomb : le fleuve a 6^m,60 de profondeur.

Un promontoire sur lequel se détachait nettement un palmier solitaire, faisait saillie sur la rive droite, et plus nous nous en rapprochions, plus j'éprouvais la certitude que le hasard nous avait conduits sur un lac, car, à main gauche, les collines fuyaient à une distance de huit kilomètres, et entre elles et nous, il n'y avait rien qu'une immense étendue d'eau.

Je ne dois pas oublier de constater qu'un voile de poussière s'étendait, en cet endroit, sur la surface noire de l'eau. On eût dit de la poudre sulfureuse, tandis qu'à l'arrière du bateau, la nappe d'eau ressemblait à un vaste miroir enchassé dans un beau cadre d'or.

Juste au-dessus du promontoire mentionné tout à l'heure, on rencontre une anse bordée d'un terrain plat et caillouteux qui aboutit à un impénétrable labyrinthe de forêts. C'est ici que nous campons, à cinq heures du soir, pour nous procurer du bois et nous dégourdir les jambes. Les jeunes gens gambadent sur la plage et s'amuse à jeter sur la surface jaunâtre du lac les cailloux, les coquillages, les fragments de quartz en forme de billes et les pierres rouges et poreuses qui parsèment le sol. Nous jetons à l'eau le mauvais bois de cotonnier que nous nous sommes procuré pendant la phase précédente du voyage, pour y substituer le bois blanc et dur récolté ici.

L'eau du lac, recueillie dans un verre et examinée à la clarté du soleil, avait la couleur du cognac ; on eût dit de l'encre, quand on la voyait couler dans son lit.

Mais notre temps de repos a pris fin. Le 27 mai, nous continuons notre voyage d'exploration en longeant la côte à quatre-vingt-dix mètres. Peu à peu, la rive gauche rétrograde et se dérobe à la vue ; et, à un moment donné, on ne découvre plus à l'est qu'un horizon d'eau. Cependant divers phénomènes indiquent la proximité de grandes baies formant entaille dans le rivage, ou de vastes îles perdues sur le lac même. Des sondages opérés de loin en loin accusent des profondeurs variant de trois à sept mètres. Pas une ride à la surface tranquille des eaux. Et cependant le vent doit parfois l'agiter ; autrement les vagues ne balayeraient pas le rivage, les bords de l'eau ne seraient pas jonchés de cailloux, la plage n'aurait pas une forme aussi irrégulière, on n'apercevrait pas toutes ces traces d'écume sur le sol, à l'ombre des arbres.

Le terrain, richement boisé, du bord de l'eau s'élève de la marge du lac vers des monticules également embellis de feuillage et dont la hauteur varie entre quarante-cinq et quatre-vingt-dix mètres. Des hochequeues et des pluviers sautillent gaiement sur la berge; des geais courent de buisson en buisson; des orfraies contemplatifs, perchés sur les plus hauts sommets, nous regardent avec attention; des perroquets passent au-dessus de notre navire en poussant des cris stridents; toute une famille d'oiseaux du genre tisserand voltigent auprès des nids, en nous montrant leurs ventres jaunes; de temps à autre, un plongeur alarmé file loin de nous, ou bien c'est quelque gros et paresseux crocodile que dérange notre approche et dont le long corps disparaît sournoisement sous l'eau.

Que de distractions pour les yeux !... Malheureusement, d'assez graves préoccupations nous empêchent de goûter complètement les charmes de la perspective. Notre provision de vivres diminue d'une façon inquiétante. La famine n'est peut-être pas loin. Comment chasser cette obsédante pensée?

Voilà neuf jours que nous naviguons depuis notre départ de Msouata. Il nous en faudrait trois pour retourner à la station, si nous renoncions à pousser nos explorations plus loin, — et il n'en est pas question. Dès l'instant où nous avons cru découvrir un lac inconnu, nous nous étions décidés à l'explorer d'un bout à l'autre. Tout enfant, j'avais entendu un sage prononcer cette parole mémorable : « Quand vous tenez un oiseau rare, ne le lâchez jamais avant de l'avoir bien regardé, de crainte que l'occasion ne se représente plus. » En d'autres termes, si vous découvrez un nouveau fleuve ou un pays inexploré, appliquez-vous sur-le-champ à l'étudier le plus complètement possible, car les accidents de la vie pourraient bien vous empêcher de le revoir une seconde fois. Je n'avais pas oublié ce précepte et me promettais de le suivre en cette circonstance.

Mais combien de temps la circumnavigation du lac exigerait-elle ? Voilà ce que se demandaient les gens de l'équipage en me lançant des regards chargés de muets reproches. Nous n'étions pas mieux partagés qu'eux cependant, Albert et moi. La faim nous menaçait comme les autres. Du reste, aurions-nous pu prévoir la direction que nous allions prendre, ou soupçonner l'existence d'une contrée si pauvre en combustible et en vivres ?

De magnifiques terrains bordaient les anses, mais les hauteurs qui s'étagaient derrière n'offraient aux yeux qu'un rideau continu de forêts, dont le feuillage vert était à peine relevé çà et là par le tronc d'un cotonnier semblable à une colonnade de marbre gris, ou la pittoresque frondaison d'un palmier dont la luxuriante chevelure dépassait la cime des plus

hauts arbres. Pas la moindre échappée indiquant le voisinage d'habitations humaines. Le soir, quand nous dressâmes notre camp sur la plage argentée, nous pûmes nous considérer comme les propriétaires uniques, incontestés, de ce grand lac paisible, de ce pays silencieux.

Une averse torrentielle nous éveilla vers minuit. A tout moment les éclairs lançaient des flamboiements d'or ou des reflets d'acier dans la nuit noire, puis le tonnerre éclatait, tantôt en roulements sourds qui se répercutaient au loin, tantôt en détonations violentes, soudaines, rapides, qui ébranlaient tout notre être. La pluie s'abattait ou plutôt se ruait sur nous d'un air décidé, avec une rage qu'on eût dit consciente. Et bientôt le vent, se mettant de la partie, mêla ses grondements à ceux du tonnerre et à ceux de la houle qui, en frappant la plage déserte, en tiraient des sonorités de tambour. Explosion universelle.

Notre steamer était heureusement à l'abri. Je regrettais, toutefois, que cet orageux événement ne se fût pas produit pendant le jour, car j'aurais aimé voir l'eau noire du lac s'amonceler en vagues écumantes sous la poussée des éléments.

Quand vint l'aube, la pluie avait déjà cessé, le vent taisait sa grosse voix, et, seul, un léger soulèvement du flot rappelait le souvenir de cette nuit agitée. Notre voile, déployée en forme de tente, nous avait médiocrement protégés contre la pluie ; quinze centimètres d'eau avaient envahi le pont du steamer. Nous ne nous décidâmes à repartir qu'après avoir vidé cette eau, coupé du bois, et fait un déjeuner de thé et de bananes rôties.

Vers dix heures, au détour d'une courbe que formait la rive, nous aperçûmes au large une demi-douzaine de petits canots précédés d'une embarcation solitaire qui voyageait à environ trois kilomètres en avant ; et un peu plus loin, au-delà du promontoire de rochers, se présenta le village auquel devaient appartenir ces esquifs. C'était le moment de nous renseigner sur l'état du pays et peut-être de nous procurer du poisson frais ou quelque autre genre de nourriture.

Nous courons droit sur les canots. Les pêcheurs, occupés à ramener leurs seines à bord, nous laissent approcher jusqu'à une distance de 1,500 à 1,600 mètres, sans s'apercevoir de notre présence. Mais, bientôt, leur attention s'éveille. O stupeur!... Quel est ce grand bateau blanc, aux ailes déployées? Que signifient les sons qu'il émet et dont jamais cri de bête féroce n'a égalé l'étrangeté?... Les pauvres diables, consternés, jettent les bras en l'air. L'un d'eux, doué d'une plus grande présence d'esprit que les autres, empoigne son aviron et fuit comme le vent. Jugeant l'exemple bon à suivre, ses compagnons plongent leurs pagaies dans l'eau noire, et

semblent voler sur le lac, tant l'impulsion qu'ils donnent à leurs embarcations est violente.

Mais l'autre? le canot perdu, solitaire, sur le désert liquide?... Le pêcheur qui l'occupe ne soupçonne rien encore. Profondément absorbé par sa tâche, notre homme est là, tranquillement assis dans sa barque, tirant à lui ses filets, quand, tout à coup il tend l'oreille... Rêve-t-il? d'où vient ce bruit de soufflet, ces brusques grincements, ces clapotements d'eau soulevée?... Il tourne la tête de notre côté, aperçoit une structure monstrueuse, mue par une paire de roues qui creusent un long sillon dans les eaux du lac, et alors il retombe, comme pétrifié, dans son canot. Immobile un instant, le malheureux se demande sans doute s'il n'a pas la berlue et d'où aurait pu sortir cette grande machine inconnue, alors qu'un instant auparavant la paix et la sécurité planaient sur le lac tranquille. Mais voici que la brise lui apporte de nouveau les mêmes sons à l'oreille; il entend les roues tourner plus bruyamment que jamais, et voit s'élargir d'instant en instant le sillage. Alors, saisi d'épouvante, il se redresse d'un bond, jette autour de lui un rapide coup d'œil, et constate avec horreur que ses amis l'ont abandonné, pendant qu'il s'abîmait en plein jour dans des rêves waltoniens (1).

Quelle situation!... Cependant, tout espoir n'est pas encore perdu. Le canotier se penche brusquement sur ses rames, et un violent effort fait partir comme une flèche sa mignonne et docile pirogue, pointue comme un fer de lance.

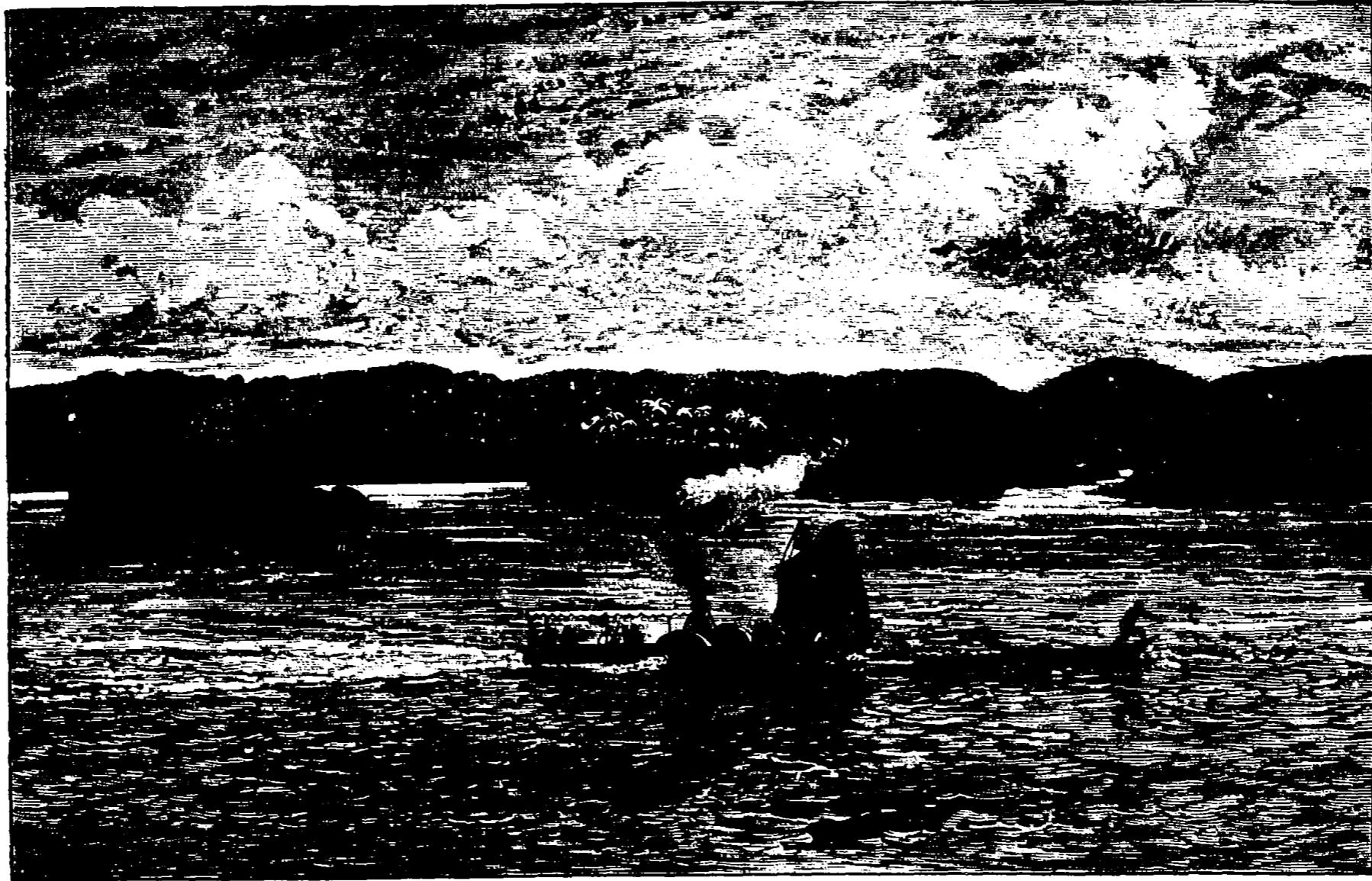
— Amenez les voiles, mes enfants! m'écriai-je.

Alors notre « aile » se replie et découvre à la vue un grand mât flanqué d'une cheminée noire dont la bouche vomit flamme et fumée.

Nous nous rapprochons toujours de la pirogue fugitive, mais, faisant tourner sa pagaie, le nègre se dérobe triomphalement en zigzaguant avec une rare dextérité, tandis que l'*En-Avant*, déconcerté par ces brusques évolutions, poursuit sa marche d'un train d'enfer.

Mais nous ne nous tenons pas pour battus. La chasse recommence de plus belle; nous serrons de près le canot, nous le suivons dans tous les détours qu'il décrit et le piroguier, qui lance à tout instant par-dessus son épaule des regards d'épouvante, se voit sur le point d'être rejoint par le monstre dont les dimensions semblent grandir à ses yeux. Infortuné... il entend, dans toute leur plénitude, le hurlement des roues, le cri haletant de la machine, les spasmes de la vapeur; il jette sur nous un suprême coup

(1) Allusion à l'écrivain anglais Walton, surnommé « le Père de la pêche à la ligne » en raison de son grand ouvrage sur la pêche. (Note du traducteur.)



O CIEL! IL SE PRÉCIPITE A L'EAU, ET C'EST DEVANT UN CANOT VIDE QUE PASSR NOTRE NAVIRE EMPORTÉ.



d'œil qui emporte sa dernière espérance; il va tomber entre nos mains quand... ô ciel! il perd la tête, il se précipite à l'eau, et c'est devant un canot vide que passe notre navire emporté.

— Allons! Ouledi, Doualla, virons, et au moment où notre homme reviendra à la surface, jetez-vous par-dessus bord et empoignez-le!

Aussitôt dit aussitôt fait. Nous nous dirigeons vers l'esquif vide. Le nègre nageait à quelques mètres. En nous voyant reparaitre, il plongea; mais nos deux matelots s'élançèrent après lui comme des requins après leur proie, et, le tenant chacun par un bras, ils le ramenèrent sur l'eau et l'entraînèrent jusqu'à nous. Alors, nous le soulevons avec des précautions maternelles, et l'ayant déposé sur le pont, nous attendons avec patience que son cœur ait cessé de battre si rapidement, et ses dents de claquer avec tant de violence.

— Il se calme. Ankoli, dites-lui quelques mots, doucement surtout.

Mais notre prisonnier ne répondit pas aux paroles câlines, aux mélodieux accents d'Ankoli.

Celui-ci fait une nouvelle tentative; de sa voix la plus suave il demande au piroguier quel est son nom.

— Pourquoi donc moi plutôt qu'un autre? fait alors le nègre. Il y en a de plus robustes que moi au village...

— Hein! que raconte-t-il?

— Il dit que nous pouvons trouver dans son village de meilleurs esclaves que lui.

— Ah! ah!... Il paraît qu'on fait la chasse aux esclaves par ici!... Mais d'où peuvent venir les chasseurs?

— Comment le saurais-je? répond Ankoli, c'est la première fois que je viens sur ce lac. Peut-être le chasseur d'esclaves s'appelle-t-il Gankabi, ou Ingya de Ngeté.

Impossible d'arracher le moindre renseignement à notre captif. Alors, Doualla lui emplit les deux mains de belles perles, et nous faisons redescendre le nègre dans son canot, après avoir eu soin de le combler d'étoffes et d'autres menus cadeaux. Le pauvre diable ne parut se rendre compte de sa situation d'homme libre que lorsqu'il eut mis une distance considérable entre sa pirogue et nous. Son embarcation ne semblait plus qu'un point noir sur le lac, quand nous vîmes notre homme se dresser de toute sa hauteur: il respirait enfin!... il reprenait possession de lui-même!...

Quant à l'*En Avant*, il gagna l'extrémité du lac, située sous le 1° 28' de latitude Sud. Après avoir exploré deux ou trois anses, dans l'espoir de ren-

contrer quelque fleuve navigable, nous arrivons en vue d'un grand village. A 150 mètres de la rive, nous stoppons et Ankoli cherche à se faire comprendre des indigènes accourus pour nous voir. Armés d'arcs et de flèches, ceux-ci semblent tout disposés à nous saluer de démonstrations hostiles. Comme pour dissiper nos derniers doutes, l'un d'eux s'avance et tend froidement son arc, tandis que d'autres agitent de légères *assegais*. Ankoli prononce les noms de Gobila et de Gankabi, puis il invoque les dieux protecteurs; mais les indigènes se renferment dans un mutisme absolu. Le temps s'écoulait, notre provision de vivres diminuait; de plus, nous n'avions pas le loisir d'enseigner à ces sauvages les devoirs de l'hospitalité. Il fallait bien prendre son parti de cette rebuffade et partir. Nous reprenons donc notre course, en continuant à longer les rochers de la rive jusqu'aux environs d'une île où nous campons pour la nuit.

Le 29, nous nous remettons à flot au point du jour; l'*En-Avant*, pénètre successivement dans une foule de baies profondes bordées de rocs, et en sort de même, sans découvrir de cours d'eau. Cela dure jusqu'à midi, heure à laquelle nous nous introduisons dans un autre golfe de la côte méridionale, où le lac submerge une forêt de grande étendue.

Le 30, nous étions toujours occupés à explorer les profondes encoignures de la rive. De temps à autre nous apercevions un village dont les habitants allaient, à notre approche, se réfugier dans les buissons. Ce jour-là nous rencontrâmes une foule de petits cours d'eau qui se perdaient dans les anses.

J'extrais de mon journal la note suivante griffonnée le 31 mai :

» Exploré aujourd'hui trois baies, et après avoir navigué à fleur de terre jusqu'à deux heures, avons traversé l'eau pour gagner la rive occidentale. A trois heures trente de l'après-midi, avons atteint la « Pointe d'un Palmier » et achevé ainsi la circumnavigation du lac Léopold. La plus grande profondeur constatée est de 7^m,20; la profondeur moyenne est de 4^m,80 en cette saison, et probablement de trois mètres à 2^m,50 pendant la sécheresse. Le lac n'en couvre pas moins une superficie énorme : près de 1,300 kilomètres carrés. N'ai découvert qu'un fleuve de quelque importance. Il se présente à l'extrémité nord-est du lac. L'avons parcouru sur une distance de plus de huit kilomètres. Ankoli m'apprend que les indigènes Ouyyanzis voyagent quelque fois par le Mfini; mais comment parviennent-ils jusqu'au lac?... Mystère. Un grand nombre de petits cours d'eau secondaires convergent, du reste, vers le lac Léopold II.

» La côte méridionale offre presque partout aux yeux des anfractuosités comme celles que présenterait une scorie battue à coups de marteau, tant le contour en est irrégulier. Le terrain est composé d'un grès dur, grêlé

comme de la pierre ponce, et veiné de minerai de fer. Sur la côte septentrionale, des hauteurs sans fin, bien boisées, s'étagent devant des criques et des anses qui fournissent d'excellents abris. Principaux produits indigènes : poudre de teinture, gomme, boissons et ivoire. Ankoli, paraît-il, achète souvent de ces articles à Gankabi qui les achète elle-même dans les villages établis à l'entrée du lac.

» Nous manquons mourir d'inanition, car, espérant pouvoir nous fournir de vivres sur la route, nous n'en avons pas emporté suffisamment ; et les indigènes riverains du lac sont si farouches qu'il a été impossible d'en rien obtenir. Il nous faudrait probablement faire deux ou trois fois le voyage pour dissiper les méfiances et les préventions des naturels.

» Outre l'inquiétude que me cause le manque de provisions, j'éprouve ce soir une mortelle langueur. Des pieds à la tête, tout mon individu est courbaturé. Heureusement, la maladie peut me surprendre, car nous ne faisons que descendre un fleuve parfaitement exploré et observé maintenant.

1^{er} juin. — Nous quittons à sept heures cinquante-cinq minutes la « Pointe d'un Palmier », sur le lac Léopold II, arrivons au confluent du Ngana et du Mfini à onze heures vingt minutes et à Mousyé Mounono à six heures vingt minutes du soir. Bien que la journée soit si avancée, tous mes gens, affamés, se mettent à trafiquer avec les indigènes qui ne se font pas prier, pour vendre des provisions, du moment où on a captivé leur confiance. Au moins, tout le monde peut se restaurer.

» Quant à moi, je ressens ce soir une fièvre violente.

» 2 juin. — Quitté Mousyé Mounono à sept heures quarante-cinq minutes du matin, arrivés à Mouleké à onze heures quarante-cinq minutes, et à Mousyé, vers quatre heures quarante-cinq minutes du soir. Ici je me suis excusé auprès de Gankabi de lui avoir faussé compagnie. Mon indisposition s'aggrave. Albert et Doualla prennent le commandement.

» Du 3 au 6 juin. — Malade, je suis toujours chez Gankabi.

» 7 juin. — Je me résous à partir. Nous quittons Gankabi à onze heures trente minutes du matin et arrivons à Msouata à trois heures quarante-cinq minutes de l'après-midi. »

A cette date, j'étais dans un état d'abattement complet. Le 11, Albert, qui cumulait les fonctions de mécanicien et de capitaine, dirigea l'*En-Avant* sur Stanley-Pool. Et le lendemain nous rentrions à Léopoldville. Je me rappelle vaguement qu'on dût me transporter à la station et qu'on m'annonça, quatre ou cinq jours après, l'arrivée des Européens que j'attendais depuis si longtemps. Ceux-ci se présentèrent à mon chevet, mais je ne me souviens pas des paroles échangées.

J'avais chaque jour de courts intervalles de lucidité. Profitant d'une de ces occasions, je donnai ordre de préparer une caravane. Les Zanzibarites que j'avais engagés à Zanzibar, ayant achevé leurs trois années de service, ils devaient me transporter à Vivi.

Nous quittâmes Léopoldville le 23, et traversâmes le Congo pour gagner la rive septentrionale. Le 28 on me transporta à Manyanga. Je reconnus alors aux douleurs que j'éprouvais, un commencement de gastrite.

Pendant que nous attendions le bateau d'Isangila, M. T. J. Combes, chef de la mission baptiste, m'ayant consulté, je l'engageai fortement à s'établir à Léopoldville et parvins, après bien des efforts, à lui griffonner une lettre de recommandation pour le chef de cette station.

Vers le même moment, mes infirmités se compliquent. Mes jambes gonflent : c'est l'hydropisie qui se manifeste. J'apprends avec joie l'arrivée du bateau, car je suis impatient de gagner une localité où je pourrai me procurer une nourriture convenable. A Manyanga, en effet, la situation n'est guère plaisante. Douze mois se sont écoulés depuis mon départ de cette station, et cependant elle est telle que je l'avais laissée.

Après seize heures de voyage, nous voici débarquant à la station d'Isangila, dirigée par mon ancien secrétaire Swinburne. Si humble qu'elle soit, on y sent au moins la présence d'hommes de bonne volonté. A l'intérieur de la maison principale, le jeune chef a tout disposé de façon à dissimuler la pauvreté et la malpropreté du voisinage. Quelques mètres de calicot jetés sur le lit; un morceau de rideau appliqué à la fenêtre, avec une petite frange de flanelle rouge; çà et là une légère tenture d'étoffe, disposée avec goût, ont métamorphosé les choses. Et l'existence que j'ai menée depuis trois ans a été si rude, que ces modestes apprêts agissent, à eux seuls, comme un tonique sur mon organisme ébranlé.

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME

RETOUR EN EUROPE

SOMMAIRE : A Vivi. — Le docteur Peschuel-Loeche. -- Départ des Zanzibarites. — Adieux à Vivi. — Saint-Paul de Loanda. — Aspect de la ville. — L'hôpital et la prison. — On demande un Howard! — En route pour Lisbonne. — Ports d'escale. — Un fâcheux voyage. — La perle de l'Atlantique. — Rapport au Comité. — Nécessité d'un chemin de fer au Congo. — Les perspectives du commerce. — Organisation de l'expédition du Congo. — L'auxiliaire. — Le 8 juillet.

Il était midi quand notre caravane gravit la pente roide menant à la station de Vivi. Au moment où nous allions atteindre le sommet, les porteurs du hamac dans lequel j'étais couché s'arrêtèrent et un groupe d'Européens qui m'étaient inconnus s'approchèrent pour me saluer. Parmi eux se trouvait un personnage d'un certain âge que M. Lindner me présenta comme étant le docteur Peschuel-Loeche.

— Quoi ! C'est impossible !... Le docteur Peschuel-Loeche ici ! Mais je le croyais parti pour accomplir sa mission depuis quatre mois !... Permettez-moi de vous exprimer ma surprise.

Le docteur Peschuel-Loeche avait partout la réputation d'un homme d'initiative et d'extraordinaire énergie. Il avait fait assez bonne figure dans l'expédition allemande qui alla en 1873-1875 explorer la côte sud-ouest de l'Afrique. Ayant offert, depuis, ses services au Comité de l'*Association Internationale africaine*, il avait été agréé et envoyé en décembre à Vivi, avec ordre d'enrôler trente-quatre hommes d'élite pour une expédition vers Loango et l'intérieur. Deux ou trois Européens avaient été délégués pour collaborer à son œuvre. Je n'appuierai pas ici sur les causes qui avaient retardé son départ. Après avoir consacré plusieurs mois à leurs préparatifs de voyage, son personnel et lui étaient toujours à Vivi, se pré-

lassant dans une patiente inaction, alors que je les croyais en route pour Loango et l'intérieur depuis le mois de mars.

Le docteur Peschuel-Loeche me soumit ses lettres de créance. Il était porteur d'un ordre du président de l'*Association Internationale*, le nommant commandant de l'expédition du Haut-Congo, pour le cas où je serais moi-même forcé de prendre ma retraite, par suite d'un accident ou d'une maladie. Il me rendait un service inestimable en me communiquant ce document qui émanait de la suprême autorité. Dans l'état où je me trouvais, c'était comme un congé provisoire qu'on m'accordait; un temps de repos, le salut. Sans cette communication inespérée, je me fusse rongé le sang, je me fusse usé à déplorer mon mal et les lenteurs de ma convalescence; à l'arrivée de chaque courrier venant de l'intérieur, j'eusse tremblé qu'il ne m'apportât des nouvelles fâcheuses nécessitant mon départ. Maintenant, au contraire, j'avais le droit d'être malade, de guérir à mon aise, et même d'aller me retremper en Europe. M. Peschuel-Loeche, voyageur éprouvé et homme de science, me remplacerait efficacement. Sa présence assurait la continuation de mon œuvre dans les meilleures conditions possibles.

Je fournis au savant docteur tous les renseignements capables de venir en aide à son dévouement et à son activité. Et l'arrivée du lieutenant Louis Valcke, avec 225 nouvelles recrues destinées à l'expédition, vint encore fortifier notre espoir dans l'avenir.

Les services d'Albert Christopherson — le premier des Européens qui eût rempli jusqu'au bout et avec une loyauté inflexible son engagement de trois années, — reçurent leur récompense. Albert fut chargé d'escorter les courageux et patients ouvriers zanzibarites qui retournaient à Zanzibar, leur terme de travail étant également expiré.

Je me décidai alors moi-même à faire un court voyage en Europe pour me remettre. Mon seul regret, en partant, était de laisser Vivi dans un état médiocrement satisfaisant. Je venais de retrouver cette station à peu près telle que je l'avais construite en décembre-janvier 1879-1880. On n'y avait bâti qu'un seul nouveau magasin, et encore tout l'honneur en revenait-il à M. Lindner qui était relativement un nouveau venu. Les routes n'avaient pas été améliorées; elles étaient plutôt en moins bonne condition que précédemment. Le pont établi sur le Nkousou avait été emporté par les eaux et personne n'avait songé à le reconstruire. Il n'y avait que la nature qui ne fut pas restée oisive. Les manguiers avaient vigoureusement poussé, les papayers s'étaient merveilleusement développés et leur belle verdure tranchait sur la blancheur crue des magasins lavés à la chaux. Si la nature

avait été secondée par l'homme, la station eût subi une complète transformation. Elle ne l'avait pas été. J'espérais, cependant, tout retrouver en meilleur état, à mon retour d'Europe.

Le 15 juillet, on me transporta à bord du steamer du Comité des hautes études, la *Belgique*, et au milieu des acclamations des noirs qui avaient partagé avec moi les rigueurs de ces trois années de travail, le bâtiment descendit le fleuve pour me conduire jusqu'au vapeur *Héron* qui m'attendait à Moussouko.

Quatre jours plus tard, nous faisons notre entrée dans le port de Saint-Paul de Loanda, capitale d'Angola. Par malheur, le paquebot portugais sur lequel nous comptions nous embarquer était déjà parti. Cela m'obligea à passer à Saint-Paul tout un mois. M. Nieman, de l'*Afrikaansche Venootschap*, m'accorda, pendant tout ce temps, une généreuse hospitalité, et M. Oliviera, un des médecins les plus renommés de la ville, me prodigua ses soins intelligents. Grâce à eux, je repris peu à peu mes forces, bien que le gonflement hydropique de mes jambes me privât de bien des excursions.

La ville de Saint-Paul de Loanda, qui a plus de trois siècles et une histoire très remplie, mérite bien qu'on lui consacre quelques lignes.

Vue du port et de la mer, elle offre un aspect imposant, presque grandiose. Une rangée de belles constructions s'aligne sur le rivage et se prolonge à l'arrière-plan sur une côte escarpée, rougeâtre, dont le sommet est occupé par des bâtiments détachés, dominant un fort beau panorama. Les édifices sont enduits de stuc, puis lavés à la chaux et peints en blanc, en bleu ou en jaune. On voit se détacher trois fortins, assez solidement construits pour résister à l'artillerie démodée d'autrefois, bien qu'incapables de tenir contre la prodigieuse puissance dynamique des canons modernes. Le bureau de la douane est un bâtiment gigantesque, couvrant plusieurs arpents de terrain plat, près du bord de l'eau.

Je viens de parler de la couleur rougeâtre des caps de la côte. Cette côte est un prolongement de la rampe presque continue qui descend du Congo et forme le littoral de la mer, ou qui, si l'on veut, part du littoral pour border le Congo. La substance dont elle se compose étant une sorte d'argile fort molle, les pluies en ont peu à peu rongé la face, au point qu'on finit par s'apercevoir que la côte se compose tout bonnement d'une série de falaises d'argile, entrecoupées de dangereuses crevasses, de fissures profondes. Dans les endroits non bâtis, cette configuration n'offre pas d'inconvénient sérieux; dans la ville, toutefois, il en est souvent résulté des accidents.

Il fut un temps où Saint-Paul de Loanda, solidement pavé, respirait la

prospérité et le bien-être. C'était l'époque où la traite des noirs touchait à son apogée. Mais aujourd'hui les temps sont durs. Les nations civilisées se sont gendarmées contre le néfaste, le cruel commerce des esclaves. L'abolition de la traite a été décrétée, et aussitôt les croiseurs anglais de fondre comme des éperviers sur les navires à esclaves et de leur rendre la vie impossible. Cette politique vengeresse de l'Angleterre a tué la prospérité commerciale de Saint-Paul. A partir de ce moment, l'état du trésor colonial a accusé de fréquents déficits. On a négligé les travaux de restauration des églises dont beaucoup sont, aujourd'hui encore, veuves de leur toiture. On a oublié de repaver les rues, et les sables de la falaise entraînés par le vent et la pluie se sont abattus sur la ville et amoncelés dans les rues. La décadence, la ruine sont allés s'accroissant d'année en année; le port a fini par se trouver ensablé; pour peu que cela dure, il ne vaudra plus rien d'ici à quelque vingt ans, à moins qu'on ne trouve un gouverneur assez capable et assez énergique pour y mettre ordre. Tant qu'on la laissait intacte, la nature veillait à ce que le port conservât sa profondeur. Mais les Portugais, voulant sans doute utiliser le territoire dont ils s'étaient emparés, à une époque où les lois du tien et du mien attendaient encore une définition précise, les Portugais, dis-je, se sont avisés de tracer leurs rues perpendiculairement au port. La pluie et le vent ont nécessairement répandu les débris de la côte argileuse dans les rues et les bas-fonds, et de là dans le havre. Aujourd'hui, il faudrait dépenser 1,250,000 francs pour réparer l'hérésie de l'ingénieur qui a si mal conçu le plan de la ville; et 2,500,000 francs ne suffiraient pas à défrayer les travaux de désensablement.

Il serait inutile, me dit-on, de déterrer le pavage, attendu que les prochaines pluies le recouvriraient de sable aussitôt. C'est juste; mais cela n'empêche pas le sable d'être un véritable fléau. D'autant que les habitants des classes inférieures prennent le gravier des rues pour des latrines. Triste état de choses pour la ville-cathédrale d'Angola!...

On a fait de louables efforts pour planter, le long des rues, des rangées d'arbres ombrageux et d'arbustes odorants; mais arbres et plantes s'étiolent, dépérissent en quelque sorte avant de croître, grâce aux dégoûtantes habitudes de la population. Les lois hygiéniques restent à l'état de lettre morte, et les signes de l'inertie administrative ne sont partout que trop visibles. Jamais ville du vieux ni du nouveau monde n'eut si grand besoin d'un balai — d'un balai gouvernemental — que la ville moderne de Loanda.

Je gravis le sommet de la côte où sont installées les demeures des principaux dignitaires de la cité. Le nouvel hôpital, en voie de construction,

attira mon attention dès l'abord. Architectes et entrepreneurs se sont honorablement acquittés de leur tâche. Cet hôpital, visible à une grande distance, constituera le meilleur élément et le plus bel ornement de Loanda. Et si la nourriture et les soins qu'on y dispense sont en harmonie avec l'aménagement de ce spacieux et excellent bâtiment, l'hospice en question acquerra une juste renommée.

Aux abords de la construction, des centaines de forçats, venus de la mère-patrie, étaient employés, lors de ma visite, aux travaux de nivellement et d'excavation. J'ignore complètement la nature des crimes qui ont valu à ces gens l'expatriation obligatoire. Mais il me semble que la légion de condamnés internés dans cette colonie pénitentiaire pourrait concourir, sous une administration éclairée, à l'embellissement de l'endroit. Quand on songe à la quantité de belles et riches vallées que renferme l'intérieur de la province d'Angola, il semble qu'on eût pu depuis longtemps en tirer un magnifique parti. Il eût suffi pour cela de former des écoles d'enseignement agricole pour les forçats.

Un dimanche, j'examinai l'extérieur de la prison où sont détenus beaucoup de ces damnés. Eu égard aux conditions climatériques de ces pays chauds, ils étaient beaucoup trop à l'étroit dans ce bâtiment, et devaient souffrir d'une façon atroce. A chaque fenêtre se pressaient des visages blêmes, amaigris, avec des yeux noirs et caves qui jetaient aux passants des regards désespérés.

Un homme doué de la philanthropique perspicacité de Howard serait peut-être à même de faire de bien terribles révélations sur cette Bastille de Loanda.

Le palais du gouverneur général est beaucoup trop beau pour le fonctionnaire qui l'habite généralement ; mais les anciens gouverneurs d'Angola en étaient dignes, eux. Je n'ai jamais mis le pied dans cet hôtel sans murmurer mentalement un *requiescat in pace* à l'adresse des héros et des justes qui administraient jadis la province et que les gouverneurs d'aujourd'hui ne cherchent pas à égaler. A l'intérieur, le bâtiment a un air de majesté fanée, de grandeur moisie, avec ses tapis écarlates usés par le temps, ses fauteuils et divans de peluche, garnis d'or passé, ses murs couverts de vieux portraits en pied, ses plafonds qui soutiennent des lustres énormes, et ses vastes enfilades d'appartements aussi déserts que richement meublés. Le jardin attenant au palais est triste, négligé, en désordre ; le parc public, situé à peu de distance, vaut mieux, bien que les jardiniers semblent avoir beaucoup de mal à donner à la verdure un air de fraîcheur.

Je me souviens qu'il était question en 1877, d'y amener l'eau du fleuve Bengo par des conduits; mais cette entreprise, très nécessaire, n'a pas été réalisée, elle a été entravée par je ne sais quelle difficulté qu'ont rencontrée ses promoteurs, lorsqu'il s'est agi de trouver les capitaux. En cette même année 1877, on levait des plans en vue de construire un chemin de fer qui devait aboutir à Ambacca, sur le fleuve Kouanza. Ces études topographiques furent menées à bonne fin; elles coûtèrent beaucoup d'argent; mais le projet de chemin de fer, de même que le projet de canalisation des eaux, est complètement tombé dans l'oubli.

On attribue à Saint-Paul de Loanda une population de 5,000 âmes, Européens et indigènes. C'est la ville principale la « ville-cathédrale », de la province d'Angola. La limite septentrionale du domaine portugais sur la côte occidentale d'Afrique est la rivière Logé coulant sous le 5° 70' de latitude Sud, d'où elle se dirige, par le sud, jusqu'au 18° de latitude Sud, soit une distance de plus de 9,600 kilomètres. A en croire les rapports officiels, le Portugal exerce directement son autorité sur un territoire d'environ 485,000 kilomètres carrés.

Le paquebot *China* arriva à Loanda, en destination de Lisbonne, le 17 août. Il appartient à une ligne de vapeurs subventionnée par le gouvernement portugais, pour faire une fois par mois le service de Lisbonne à Madère, Saint-Vincent, Saint-Jago, Boulama, île du Prince, île Saint-Thomas, Ambriz, Saint-Paul de Loanda, Benguela et Mossamédès. De Mossamédès, au nord, ces bâtiments reviennent à Lisbonne par la même voie. Le voyage en première classe de Loanda à Lisbonne (1) ou *vice-versâ* coûte 875 francs, en seconde classe, 600 francs.

Nous nous embarquâmes le 17; et le *China* étant un navire exceptionnellement lent, le trajet dura vingt-cinq jours et demi.

A Benguela, nous reçûmes à bord soixante ou soixante-dix Africains de l'intérieur. On m'assura que ces indigènes, conduits devant un fonctionnaire portugais, avaient répondu affirmativement à toutes les questions; c'est-à-dire qu'ils avaient déclaré quitter volontairement Benguela pour aller

(1) Les dates de nos arrivées et départs pendant notre trajet de Saint-Paul de Loanda à Lisbonne, sur le *China*, intéresseront les voyageurs. Les voici :

Départ de Loanda le 17 août, à minuit arrivée à Ambriz, le 18, à huit heures du matin; arrivée à l'île Saint-Thomas le 21, à neuf heures du matin; départ, le 25, à neuf heures du matin; arrivée à l'île du Prince, le 26, à sept heures du matin et à Boulama, le 3 septembre, à cinq heures du matin; départ de Boulama, le 4 septembre, à deux heures du soir; arrivée à Saint-Jago, le 8, à six heures du soir; départ de Saint-Jago, le 9, à deux heures du soir; arrivée à Saint-Vincent, le 10, à neuf heures du matin; départ de Saint-Vincent, le 10, à cinq heures du matin; arrivée à Madère, le 17, à six heures du matin, départ de Madère, même jour, à deux heures du soir; arrivée à Lisbonne, le 21, à cinq heures du soir.

servir pendant cinq ans dans les plantations de café et de thé de l'île Saint-Thomas. Chacun d'eux avait reçu quelques mètres de drap pour cacher sa nudité. En arrivant à Saint-Thomas, ils se montrèrent peu disposés à quitter le navire. Il fallut presque employer la force vis-à-vis de quelques-uns pour les déterminer à descendre dans l'allége.

Six mille sacs de café furent chargés ici à bord du *China*. Saint-Thomas est une île des tropiques, dans toute l'acceptation du mot, c'est-à-dire étonnamment pittoresque et d'une fécondité inouïe. Bien que je ne conseille pas aux touristes de s'imposer un voyage d'un mois pour la venir voir, elle mérite bien qu'on la visite en passant. Pendant que le steamer se réapprovisionne et embarque sa cargaison, c'est employer utilement et agréablement son temps que de parcourir les plantations, les chutes d'eau et les montagnes de l'île.

L'île du Prince est une autre de ces opulentes stations tropicales, fertiles en épices de toutes sortes, aussi bien qu'en café et en cacao. Les bananes, les palmes et les jungles poussent jusqu'au bord même de la mer ; et du fond des ravins aux plus altiers des pics, l'île regorge de verdure.

La ville ou port tend, d'après ce que j'ai observé, à se dépeupler. Elle est placée à l'entrée d'une vallée où la vie serait absolument insupportable, n'était la proximité de la mer, tant elle est étroite, tant les montagnes contre lesquelles elle s'adosse sont élevées et abruptes. L'épaisse végétation qui la recouvre exhale des vapeurs si chaudes que l'organisme le plus robuste doit vite succomber à leur énervante influence. Soit qu'elle ait voulu habiter un endroit respirable, soit qu'elle ait trouvé la vallée trop étroite pour s'y installer, la population a construit ses habitations sur les terrains de la côte que le flux balaye continuellement. C'est à la lettre. La quantité d'églises, de forts, de maisons, d'hôtels, de boutiques, de villas en ruines qu'on aperçoit de tous côtés indique le degré de résistance que l'homme est capable d'offrir aux vapeurs malsaines de l'endroit. Et les fonctionnaires ou particuliers qui s'obstinent encore à lutter contre ces influences pernicieuses et à séjourner dans les environs, sont dans un état pitoyable.

Le steamer prit à bord 800 sacs de cacao.

Je constate en passant que les anecdotes recueillies par nous à l'île du Prince au sujet de la voracité des requins séjournant dans la baie, me rappelèrent celles que nous avons recueillies au sujet des crocodiles dans l'intérieur de l'Afrique.

Le *China* était le premier navire portugais sur lequel j'eusse jamais voyagé. Ayant retenu de mes lectures le souvenir de la vigoureuse discipline

qui gouverne l'armée et la marine portugaise, j'avais toujours supposé que la marine marchandé du Portugal subissait, jusqu'à un certain point, la contagion de ce salubre régime. Mon voyage sur le *China* me désabusa complètement. Il acheva, en même temps, de me convaincre que la société fait constamment fausse route, en cherchant à généraliser des faits isolés ou exceptionnels. Les Américains du Nord, par exemple, jouissent de la plus grande somme de liberté imaginable. Cela n'empêche pas l'armée, la flotte, d'être régies par une discipline des plus sévères. Quant à la marine marchande, c'est à un régime draconien qu'elle est soumise et la distance qui sépare le gaillard-d'avant de la cabine est incommensurable. Au contraire, chez les Portugais « aux mains de fer », personne n'est astreint à des lois plus bénignes que les matelots et officiers de la marine marchande. A bord du *China*, aucune des règles ordinaires n'était observée. Les passagers de seconde classe occupaient, sur le pont, les sièges des passagers de première classe et accaparaient tout le promenoir réservé à ceux-ci, sans qu'on leur adressât la moindre remontrance. Non contents de ces empiétements, ils fumaient, crachaient, se couchaient chez nous, avec le sans-gêne le plus démocratique qu'on puisse concevoir. Des centaines de perroquets, de singes malpropres, de gazelles et autres bêtes étaient parqués dans des cages, à trois mètres des vasistas de la grande cabine, et faisaient entendre une telle cacophonie, répandaient autour d'eux une si nauséabonde odeur d'ammoniaque, que l'existence à bord ressemblait à un long supplice.

Notre bagage se trouvait empilé à l'entrée du salon des cabines de première classe ; et, par-dessus le bagage, on avait jeté des matelas qui servaient de couches à des femmes payant troisième classe, et à des douzaines d'enfants demi-nus dont les plaintes et les gémissements servaient à nous rappeler à tout instant nos propres tortures. Chaque fois que nous désirions gagner le deuxième pont, il nous fallait subir ces spectacles et ces sons écoeurants. Encore n'échappions-nous à l'étouffante atmosphère des cabines que pour nous promener au milieu des mucosités catarrheuses expectorées sur le pont par les voyageurs de seconde classe.

Et la nourriture? — Exécrable. Un composé de mets étranges, flottant ou trempant dans de l'huile de palme, dont la seule vue donnait des haut-le-cœur et que quelques hardis navigateurs portugais osaient seuls explorer. Quant au beurre... ne parlons pas de l'espèce d'oléomargarine blême et rance qu'on décorait de ce nom.

L'indigeste repas terminé, les *criados*, ou domestiques du bord, portaient le riz, les *calavances*, les haricots ou le pain aux singes, qu'on pouvait considérer comme les passagers de quatrième classe. Et, comme ces

animaux étaient généralement enchaînés des deux côtés du tillac, les domestiques éparpillaient, à leur intention, sur le plancher, les restes du festin, et le spectacle qu'offraient alors les animaux se disputant ces restes n'était pas des plus réjouissants. Bref, bêtes et gens, les colons grossiers et les citoyens libres des bois, les femmes-torchons et les enfants mal débarbouillés, mêlaient tous leurs mauvaises odeurs, concouraient ensemble au désordre universel et prenaient leurs précautions pour que toutes les parties du navire fussent également désagréables à habiter. Personnellement, mon unique et suprême ressource était de me réfugier dans ma cabine, et de passer la tête par l'étroite embrasure, afin de respirer l'air nécessaire à mon existence.

Une familiarité inouïe régnait entre les principaux officiers et les *stewards*. De là l'indocilité de ces derniers, à qui l'on ne pouvait demander poliment un service, d'ailleurs rémunéré, sans provoquer une grimace plus laide que n'en ferait un forçat devant la servitude obligatoire. Un capitaine américain ou anglais, muni de quelques chevilles d'amarrage, eût vite fait de rétablir l'ordre; mais ces bons enfants d'officiers portugais, ne s'inquiétant pas pour si peu, laissaient faire. Ils avaient évidemment oublié ce qui se passait, d'après Camoëns, au temps de Gama.

A la date où le *China* atteignit la ravissante île de Madère, j'avais suffisamment recouvré l'usage de mes forces pour faire quelques pas, bien que mes jambes me parussent de plomb. Les Portugais n'ignorent pas la valeur de ce magnifique pays, car ils l'ont rendu aussi inaccessible que la vallée Bienheureuse de Rasselas, au moyen de sévères mesures de quarantaine, fréquemment renouvelées. Il m'était arrivé à trois ou quatre reprises de passer devant Madère; mais chaque fois, le drapeau jaune qui flottait à l'avant avait annoncé la mise en interdit du navire. Si jamais vaisseau mérita d'être repoussé des rives sacrées de Madère, c'était bien le *China*, avec ses passagers mal peignés, son inénarrable désordre, ses insupportables miasmes, sa cargaison de singes, d'animaux, d'oiseaux, dont chacun portait les germes d'une épidémie sous ses poils ou sous ses plumes. Mais le *China* était privilégié, car sur son grand mât flottaient les couleurs du Portugal, et ce glorieux drapeau, secoué par le vent, saluait joyusement les étendards royaux, plantés sur les forts qui dominant la « Perle de l'Atlantique ».

.

A peine de retour en Europe, j'exposai verbalement au Comité de l'*Association Internationale du Congo*, qui désormais s'était substitué au « Comité d'études », l'état de nos affaires en Afrique.

Je constatai que les résultats de nos efforts avaient dépassé les vœux

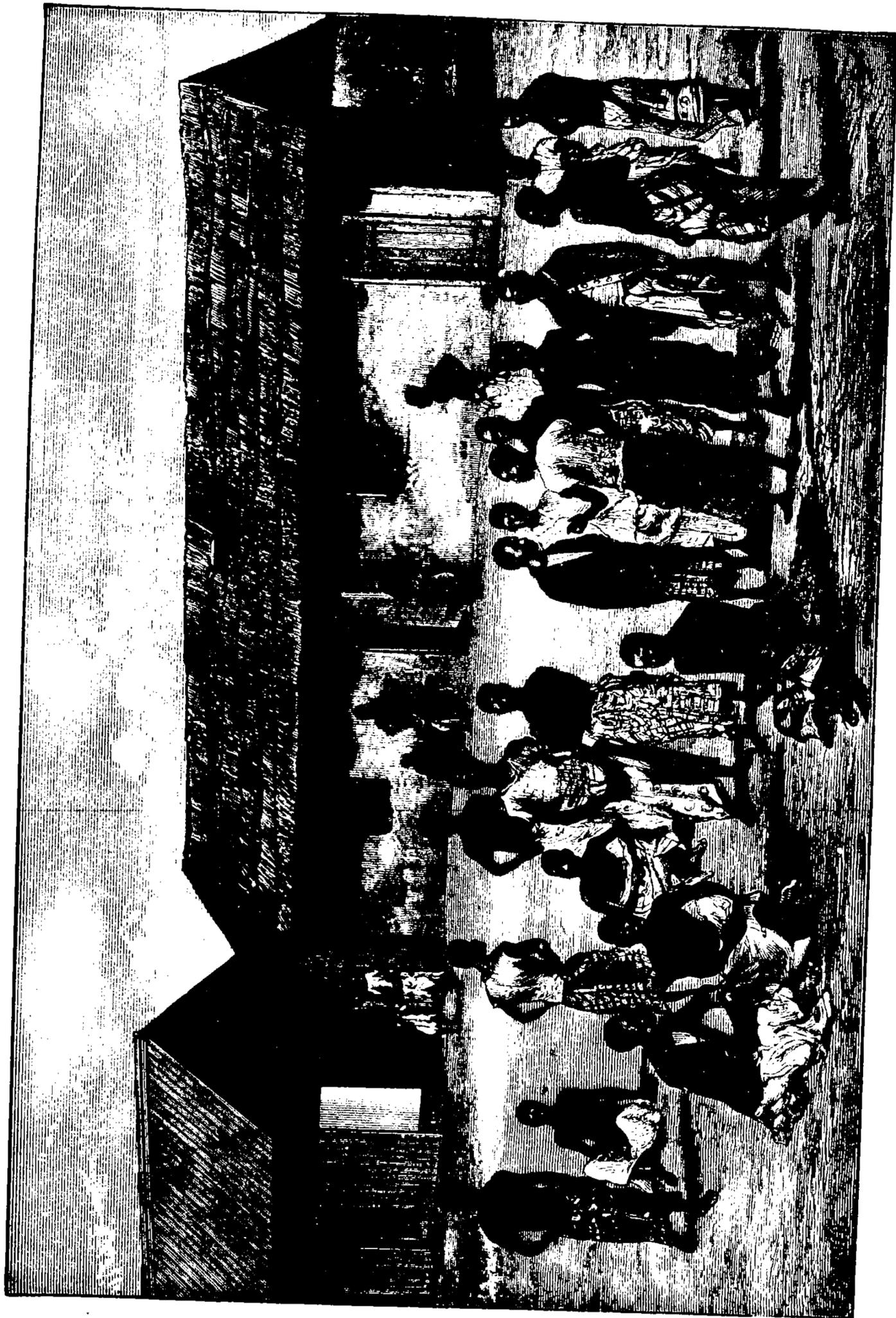
formulés en décembre 1878 par le modeste et pacifique Comité d'études du Haut-Congo. « Construisez trois stations, lancez un steamer sur le Haut-Congo et maintenez des communications avec la mer », nous avait-on dit. Or, grâce au dévouement de soixante-huit Zanzibarites et à la fidèle coopération de quelques Européens, cinq stations avaient été établies, un steamer et un voilier lancés sur le Haut-Congo, et un petit bateau à vapeur renforcé d'une allége maintenaient les communications entre la seconde et la troisième station. Moyennant un grand sacrifice de temps et d'argent, nous avons, de plus, pratiqué une route à fourgons entre Vivi et Isangila, Manyanga et le Stanley-Pool.

Il s'agissait maintenant de conserver les fruits de nos labeurs. Notre premier but avait été de démontrer, par la pratique, qu'on peut communiquer de la mer avec le Haut-Congo. Nous avons réussi bien au-delà des prévisions émises en 1878. Nous avons atteint le confluent du Koua et du Congo, à plus de 700 kilomètres de l'Océan. Nous avons rencontré une population aimable. En maint endroit, les indigènes s'étaient même volontiers associés à nos travaux et mieux ils apprendraient à nous connaître, plus leurs bonnes dispositions s'accroîtraient. Nous avons pu constater que, loin de leur répugner, le commerce leur souriait au point que ce seul mot les électrisait.

Étions-nous prêts à abandonner les avantages de nos découvertes et du succès moral obtenu ? Dans le cas contraire, il fallait nous assurer de tous les droits que les chefs indigènes fussent en état de nous concéder, afin de pouvoir exercer le pouvoir politique nécessaire à la consolidation de notre œuvre.

Je déclarai au Comité que le bassin du Congo ne valait pas une pièce de quarante sous dans son état actuel. Impossible d'en tirer parti sans un chemin de fer reliant le Bas et le Haut-Congo. « Bien mieux », ajoutai-je, « vous ne pouvez espérer arriver à un résultat, même dans un lointain avenir, si vous n'obtenez pas de l'Europe une charte vous autorisant à construire ce chemin de fer, à gouverner le territoire qu'il traversera, en un mot, à en rester les seuls gardiens, à l'exclusion de toute autre puissance. »

Aucun gouvernement européen ne saurait faire de ce chemin de fer une entreprise lucrative pour cette bonne raison que, en outre du prix de parcours et du transport des marchandises, il y aura des tributs, des impôts, des taxes municipales, des droits de navigation, des restrictions de toute espèce à subir dans ces pays où la nature elle-même édicte des lois sévères qu'il faut observer sous peine de mort.



EMPLOYÉS NÈGRES DE LA CÔTE OCCIDENTALE SUR LA PLACE DE VIVI.



Le chemin de fer ne pourrait être financièrement avantageux que si l'on amenait les commerçants et les colons à tenter l'exploitation du bassin du Congo, en leur garantissant la plus grande somme de liberté possible et de gros bénéfices, — c'est-à-dire l'exemption de tout tarif protecteur, — et en les protégeant contre les exactions de fonctionnaires peu scrupuleux. En d'autres termes, il fallait construire la voie ferrée dans l'intérêt exclusif de l'Afrique Centrale et des Européens désireux d'y faire des affaires.

« La première phase de la mission à pris fin. Elle s'est heureusement accomplie, je le répète. Nous savons maintenant les voies de communications qu'il est possible de maintenir entre le Haut-Congo et l'Atlantique. Reste à obtenir des chefs indigènes habitant les rives du fleuve qu'ils nous cèdent leur autorité, pour empêcher des tiers de venir nous enlever les fruits de nos conquêtes. L'existence même de l'*Association* y est subordonnée ; si les conditions que je signale ne sont pas remplies, nous aurons semé au profit de quelque autre puissance, oisive pendant les semailles, active au moment de la récolte. »

Le Comité se rangea unanimement à cet avis. Un examen sérieux des cartes prouva à l'évidence que l'occupation de tous les points stratégiques nécessiterait de grands sacrifices pécuniaires et une importante augmentation du personnel d'employés européens et africains. Le Comité se déclara prêt à faire face à toutes les dépenses, pourvu que je me chargeasse de mener l'œuvre à bonne fin. Bien que je ne m'attendisse pas à cette proposition, en un moment où ma santé laissait tant à désirer, je finis par m'engager à retourner au Congo et à achever l'établissement des stations jusqu'aux Stanley-Falls. Une seule condition : On devait m'envoyer à bref délai, c'est-à-dire dans deux ou trois mois, un auxiliaire apte à administrer les établissements du Bas-Congo, pendant mon absence sur le haut-fleuve. L'expérience m'avait enseigné le danger qu'il y avait à laisser ma principale base d'opérations entre les mains de jeunes écervelés n'ayant d'autre règle de conduite que les emportements de leur fougue. Pour être exempt de toute inquiétude, il me fallait un collaborateur sérieux, digne de confiance, doué d'une réputation et d'une autorité suffisantes pour inspirer le respect aux subalternes ; un homme dont le nom garantit l'inflexibilité de son caractère, un homme qui n'eût qu'une parole et dont les antécédents ne laissassent aucun doute sur sa conduite future. Parmi ceux auxquels j'avais dû jusqu'à présent confier le commandement et ses lourdes responsabilités, quelques-uns étaient si peu rompus aux nécessités d'une existence rude et positive que, de leur propre aveu, chaque nouvelle exigence de la situation les effrayait ; d'autres, restés seuls à lutter contre les ennuis de la vie aux

tropiques, avaient donné leur démission pendant l'absence de leur chef voyageant à des centaines de kilomètres de distance, et avaient repris incontinent le chemin de l'Europe. Ces singuliers collaborateurs m'avaient donné plus de mal que toutes les tribus africaines réunies. Devais-je continuer à servir de nourricesèche à des hommes aussi peu virils? S'ils m'avaient causé de tels soucis, alors que je voyageais à 650 kilomètres de la mer, que serait-ce quand je me trouverais à 2,400 kilomètres? Il était donc, je le répète, indispensable qu'on m'adjoignît quelque auxiliaire capable, non-seulement de remplir fidèlement ses propres devoirs, mais de veiller à ce que les autres remplissent le leur. Le Comité me le promit. Il fut donc décidé que je retournerais au Congo dans six semaines.

CHAPITRE VINGTIÈME

A STANLEY-POOL.

SOMMAIRE : De Lisbonne à Banana. — Mauvaises nouvelles. — Démoralisation à Vivi. — L'expédition Elliott. — Tentative d'assassinat contre Massala. — L'amende. — La paix. — Mission du lieutenant Van de Velde au Kouilou-Niadi. — Arrivée du *Sagittaire*. — La famine à Léopoldville. — La fin d'un rêve. — Mort tragique d'un officier autrichien. — Un suicide. — Conférence et réconciliation avec les indigènes. — Une belle rivalité.

Le 23 novembre 1882, je quittai le port de Cadix pour le Congo à bord du *Harkaway*. Ce vapeur arrivait d'Angleterre, avec quatorze employés et environ soixante tonnes de marchandises destinées à l'expédition de l'*Association Internationale*.

Le *Harkaway* fit son entrée dans la crique de Banana, le 14 décembre, et le 20 du même mois j'arrivai à Vivi complètement retrempé, au physique et au moral, par mes cinq mois d'absence.

Hélas ! quelle triste situation s'offrit à nos yeux ! Le voyageur allemand qui s'était présenté avec de si hautes recommandations, et dont on m'avait tant vanté le caractère, les aptitudes, l'expérience et les connaissances scientifiques, était parti ; il avait quitté le Congo un mois auparavant, pour rentrer chez lui, et l'expédition était depuis quatre semaines abandonnée à elle-même !... Le chef de Vivi, qui exerçait le commandement en second, après le docteur Peschuel-Loeche, avait également disparu ; le chef de Léopoldville, qui occupait le troisième rang dans cette hiérarchie, était en train de faire des parties de plaisir sur la côte ; le chef d'Isangila était retourné en Europe ; le second chef de Léopoldville s'était de même éclipsé ; le capitaine de la *Belgique* avait été congédié je ne sais par qui ; un mécréant quelconque avait dépouillé l'*En-Avant* de sa soupape et le steamer était resté depuis, au débarcadère de Vivi, aussi inutile qu'une épave. Par un singulier caprice, un mécanicien faisait office de commis à Vivi, tandis

que dans l'intérieur quelque inconnu exerçait — et d'une façon déplorable — des pouvoirs illimités. En passant par Moua, le chef intérimaire avait essuyé un coup de feu, et y avait vu une raison suffisante pour user de représailles contre Moua. Et je laisse de côté beaucoup d'autres incidents fâcheux, pour ne pas avoir à mentionner les noms de certains hommes que je tiens à mettre à l'abri de tout reproche. En un mot, on n'eût pu concevoir situation plus compromise. Si les employés responsables avaient déserté leur poste avec un empressement si peu digne, que devait-on attendre, à l'avenir, des subalternes?

Le personnel de la station de Vivi s'était toujours distingué par son sang-ne. Mais, pendant mon absence, les choses étaient allées de mal en pis. Démoralisation et désorganisation complètes. Par je ne sais quel procédé d'évolution, un groupe d'individus attachés dans le principe à l'expédition, pour faire le service de transport sur le Bas-Congo, avaient pris possession des steamers et dominaient le personnel régulier. Ils accaparaient tous les bateaux et déchargeaient les cargaisons où bon leur semblait, généralement à un kilomètre et demi au-dessous du débarcadère. L'effectif tout entier de la station devait dès lors perdre son temps à transporter les marchandises de cet endroit éloigné à Vivi, et l'humeur des employés s'était aigrie en conséquence.

Mettre de l'ordre dans tout ce chaos constituait une tâche fort désagréable. Les équipages des bateaux croyant positivement avoir changé de maître, étaient disposés à ne plus m'obéir. A force d'insistance, je finis toutefois par les obliger à livrer les cargaisons, comme par le passé, au débarcadère même de Vivi, et le personnel de la station put reprendre ainsi ses fonctions normales.

Notre seconde préoccupation fut d'équiper une expédition chargée de se rendre, sous les ordres du capitaine J. G. Elliott, dans la région du Kouilou-Niadi pour fonder un cordon de stations depuis le point le plus rapproché du fleuve jusqu'à la station d'Isangila. Un nouveau contingent de recrues m'arriva à point nommé. L'escouade commandée par le capitaine Elliott comprenait soixante-dix nègres et quatre adjoints européens : MM. Van Schuman, officier autrichien; Lehrman, sujet croate, et deux Anglais. Tout ce monde quitta Vivi le 13 janvier.

Le but de cette expédition était de procurer à l'Association une vaste étendue de territoire à l'intérieur, ainsi qu'une ligne côtière entre le territoire français du Gabon et le Congo, afin que nous eussions une seconde route vers le haut-fleuve.

Le chef de Léopoldville qui se livrait aux douceurs de la villégiature sur

la côte, fut invité à retourner à son poste avec une petite caravane et le 14 janvier, le médecin de Léopoldville et de Stanley-Pool se mit lui-même en route avec quatre blancs et une caravane de quarante-huit nègres.

Une nouvelle fâcheuse vint nous surprendre à Vivi le 15 janvier : Un négociant français, attaché au service du transport sur le Bas-Congo, avait, disait-on, tué d'un coup de fusil Massala, le *lingster* indigène ou interprète de la station. Massala, on le sait, est un naturel de Vivi, homme d'excellente conduite, de caractère très égal, notoirement animé des meilleurs sentiments vis-à-vis des Européens, amateur, il est vrai, d'un verre de grog, mais trop soucieux de sa dignité pour jamais paraître devant qui que ce soit en état d'ivresse. Certes, Massala n'eût pas rendu le plus léger service à un Européen sans une rétribution quelconque; mais c'est là le travers de tous les Africains et il est commun, d'ailleurs, à toute l'humanité. En somme, on n'imagine point être plus inoffensif à la fois et plus fidèle, plus sympathique, que Massala.

Heureusement, il n'était que blessé, et la blessure ne devait pas entraîner la mort. Mais, eu égard au rang qu'occupait la victime, cet attentat n'en provoqua pas moins une vive émotion parmi les indigènes de Vivi. Ils se réunirent en masse pour venir venger leur frère. Pour son bonheur, le coupable était en sûreté entre nos mains, et le docteur ayant déclaré la blessure peu dangereuse, les indigènes consentirent à nous faire juges de l'incident. Alors, l'agresseur fut impartialement jugé et déclaré coupable. Nous fîmes part de ce résultat aux indigènes, en les invitant à fixer eux-mêmes le montant des dommages-intérêts à payer. Fort satisfaits, ils se retirèrent à l'écart pour délibérer entre eux, et nous présentèrent au bout d'une demi-heure la liste d'objets qu'ils réclamaient à titre de dommages, liste que je reproduis, pour donner au lecteur une idée de la sévérité des lois indigènes dans les cas d'effusion de sang :

100 pièces de drap, 500 francs; 100 fusils à pierre, 750 francs, 100 barils de poudre, 625 francs; 100 machettes, 500 francs; 100 couvertures de laine, 750 francs; 100 demi-paniers de rhum, 750 francs; 100 caisses de genièvre, 1,500 francs; 100 pièces de toile pour mouchoirs, 375 francs; Articles divers, 5,000 francs. Au total, 10,750 francs.

Le coupable se déclara complètement hors d'état de payer pareille somme, et comme les indigènes paraissaient n'en pas vouloir démordre, je dus me proposer comme arbitre et obtenir de chacun d'eux la promesse de considérer mon jugement comme irrévocable. L'entente ayant été faite sur ce point, il me fallut passer deux heures à discuter avec eux les chiffres ci-dessus indiqués. En fin de compte, je réduisis l'amende à 606 francs,

somme à laquelle fut ajouté le revolver du coupable, afin que les indigènes pussent mettre cette arme en morceaux et la rendre incapable de tout nouveau méfait. Mon verdict fut accepté. Cependant, les indigènes exigèrent également que l'Européen fût banni de la région à jamais, pour lui ôter toute occasion de recommencer. Il fallut en passer par là.

C'est à cette époque que furent conclus, avec tous les chefs, des traités par lesquels ils concédaient des pouvoirs souverains à l'*Association*. Nous obtinmes sans peine ces concessions, car nos rapports avec les indigènes habitant les rives septentrionale et méridionale du Congo, dans les environs de Vivi, étaient des meilleurs.

Persuadé que le Comité allait m'envoyer un homme complètement apte à gérer ses précieux intérêts sur le Bas-Congo, je confiai provisoirement le commandement de Vivi au lieutenant Van de Velde, le plus digne des officiers de la région, en attendant l'arrivée d'un habitant de la côte qui avait sollicité et obtenu ce poste, mais qui ne pouvait malheureusement venir en prendre possession avant quelques mois.

Et le 22 janvier, je quittai Vivi. Je comptais sur les minutieuses instructions données par moi-même au chef, pour écarter à l'avenir toutes les complications dont cette station avait été le théâtre dans le passé. « Quand le chat s'éloigne, les souris dansent », dit le proverbe. Les employés de l'*Association* dansaient-ils? je n'en ai pas la preuve. Mais ce qui est hors de doute, c'est que les stations du bas-fleuve ne s'amélioraient en aucune façon, pendant mes absences, et qu'elles soutenaient fort mal la comparaison avec les établissements du Haut-Congo.

En arrivant à Isangila, j'appris qu'il ne fallait pas trop compter sur l'expédition dirigée, par voie de terre, sur le Kouilou-Niadi et que, eu égard à la longueur du trajet d'Isangila à la vallée du Kouilou, il serait nécessaire d'y adjoindre une expédition qui ferait le voyage par eau. Le lieutenant Van de Velde fut désigné pour cette nouvelle mission; le vapeur *Héron* fut mis à sa disposition, et un délégué fut chargé de le remplacer, pendant son absence, à Vivi. Accompagné de deux employés, le lieutenant Van de Velde s'embarqua le 5 février 1883 pour le Kouilou, où il arriva le 9 du même mois. A peine débarqué, il entama des négociations en vue d'obtenir un emplacement pour la construction d'une station, et des droits souverains sur le territoire adjacent. Un nommé Saboga lui vendit tout le matériel nécessaire, et le lieutenant éleva une station qu'il baptisa du nom de Rudolfstadt. Tout marchait de front; le 12 février, M. Van de Velde conclut avec Manipambou, doyen des chefs indigènes de la région de Chissanga, à l'embouchure du Kouilou (rive gauche) un traité aux termes duquel celui-ci

cédait ses droits souverains à l'*Association Internationale*. Très actif, entièrement dévoué à sa tâche, le lieutenant négocia successivement plusieurs autres traités, en commençant à Chiloungou, sur la rive droite du Kouilou, et en remontant le fleuve, des deux côtés, jusqu'aux rapides, situés à quarante-cinq kilomètres de la mer.

De retour à Rudolfstadt, au commencement de mars, il reçut de Loango avis de l'envoi du cuirassé français *Sagittaire* dans ce port. A l'aide de ses bateaux, il mit le capitaine Cordier, du *Sagittaire*, à même de pénétrer sur le Kouilou et de venir goûter l'hospitalité de Rudolfstadt.

Le 14 mars, la rumeur publique signala au jeune lieutenant l'apparition à Kitabi (localité de l'intérieur), d'un groupe d'Européens qui se trouvaient, disait-on, dans un piteux état. Devinant que ces Européens appartenaient



LIEUTENANT VAN DE VELDE.

à l'expédition du capitaine Elliott, l'énergique officier se hâta d'équiper une expédition fluviale pour se porter à leur secours.

Le capitaine Elliott arriva avec son escouade à Rudolfstadt en avril. Alors le lieutenant Van de Velde, relevé de son poste provisoire sur le Kouilou, retourna à Vivi pour y reprendre le commandement. Il venait de déployer une capacité, un zèle, une activité hors ligne. Je me plus dès ce moment à croire que j'avais enfin, après une si longue et pénible attente, mis la main sur le collaborateur, sur l'autre moi que je cherchais. Malheureusement, au bout de quelques mois de séjour à Vivi, la santé de M. Van de Velde s'ébranla et force lui fut de retourner en Europe.

Pendant le trajet d'Isangila à Rudolfstadt, le capitaine Elliott avait échelonné le long du fleuve de petites escouades composées d'un employé

principal et de quelques hommes qui devaient établir des stations à Stéphanieville, Franktown et Kitabi. L'établissement d'un cordon ininterrompu de territoires, dont le capitaine nous assura la possession par des traités régulièrement passés avec les indigènes en présence de témoins européens, atteste l'intelligence et l'initiative dont cet officier avait fait preuve.

Quant à moi, j'arrive à Manyanga le 4 février, et charge immédiatement le capitaine Hanssens de partir, avec une expédition nouvelle, pour la région supérieure du Kouilou-Niadi, d'établir une ligne de communications entre Manyanga et ce fleuve, et de poursuivre son exploration jusqu'à ce qu'il ait opéré sa jonction avec le capitaine Elliott à Stéphanieville. Quelques mois plus tard, le capitaine Hanssens m'adressa un long et intéressant rapport m'annonçant que, au moyen de stations établies à Philippeville et Boulangoungou, le Haut-Kouilou Niadi était désormais en communication directe avec le Congo.

Le lieutenant Valeke que je rencontrai à Manyanga partit pour la rive méridionale du Congo, avec mission de conclure des contrats avec les principaux chefs indigènes établis entre Manyanga et Léopoldville, et de fonder sur le territoire de Sabouka une station, d'où des provisions pussent dorénavant être dirigées sur Léopoldville, entrepôt du Haut-Congo, où la question de l'approvisionnement avait toujours occasionné jusqu'ici des préoccupations fort vives. Le lieutenant devait également prendre possession des chaudières du nouveau vapeur l'*Association-Internationale-africaine*, qu'un employé insoucieux avait abandonnées dans un village écarté, où elles se rouillaient depuis plusieurs mois. Des courriers furent, de plus, expédiés au chef de Léopoldville pour l'inviter à passer sur-le-champ des traités avec les chefs de Kinshassa, Kimbangou et Kimpoko.

Le 7 février on chargea le *Royal* sur un fourgon, pour le transporter, par terre, à Léopoldville; et un autre mécanicien partit le même jour pour Stanley Pool, avec une équipe d'ouvriers chargés de parachever le steamer *Association-Internationale-africaine* dont la construction avait été interrompue, Dieu sait pourquoi, pendant mon absence.

Je songeais à établir une bonne route sur la rive méridionale du fleuve, entre Manyanga et Stanley-Pool. Le lieutenant Parfoury, à la tête de quarante hommes, fut chargé d'aller la construire, tandis que je réservais le lieutenant Grang, le capitaine Anderson et 164 noirs, pour m'aider à transporter le *Royal* par notre ancienne route de la rive septentrionale.

Une nouvelle surprenante m'attendait sur les bords du fleuve Inkissi, où,

j'arrivai le 27 février avec le navire. Tout le personnel de la station de Léopoldville, était paraît-il, en passe de mourir d'inanition, tant les vivres étaient rares. L'avis me venait du chef de la station lui-même. Ce personnage étant rentré depuis trente-huit jours de sa villégiature sur la côte, je trouvais singulier qu'il ne m'eût pas prévenu plus tôt de l'imminente famine. Il y avait à Vivi assez de provisions pour l'entretien d'une armée entière. En outre, de nombreuses caravanes pénétraient constamment dans l'intérieur, se rendant à Isangila, et faisaient régulièrement la navette entre Isangila et Manyanga ; bref, rien n'était plus facile que de pourvoir à tous les besoins des chefs de station, pourvu qu'ils nous les fissent connaître en temps opportun.

Au lac de Nsangou, une forte caravane d'indigènes indépendants venant de la côte, et se rendant à Mfoua, sur la rive septentrionale de Stanley-Pool, traversaient le Congo au moment de notre arrivée. Le propriétaire du bac, que nos largesses rendaient communicatif, m'apprit qu'il transportait fréquemment 500 personnes par semaine, avec leurs marchandises, de la rive méridionale à la rive septentrionale, et autant de monde en sens inverse. Sa clientèle se composait en majeure partie de trafiquants d'ivoire et de gomme, venant de la côte. Et il faisait ce métier depuis de longues années. D'où vient, malgré cela, que les passeurs ne paraissent pas plus riches que les chefs de l'intérieur ? Je me le suis fréquemment demandé. Le transport de 1,000 personnes sur le Congo représente, pour un canot, 100 voyages pour lesquels le passeur reçoit 100 coupons de drap. En une seule année, donc, les recettes produites par le seul transport des indigènes devaient comporter 5,200 coupons de drap d'une valeur de cinquante francs pièce, soit une somme totale de 26,000 francs que la clientèle des caravanes de l'Association portait probablement à 35,000 francs. Et cependant les chefs de Nsangou et leurs sujets ne semblent guère progresser, sous le rapport de l'habillement ou du chiffre de la population, du même train que les Kintamos, où l'accroissement continu des hommes d'armes reconnaissant Ngalyema et Makabi pour chefs trahit, de façon manifeste, les effets d'un commerce florissant.

Nous venions d'atteindre le sommet des hauteurs qui bordent la rive méridionale, quand survint un second courrier qui apportait, de la part du chef de Léopoldville, une lettre nous adjurant de ne pas amener un personnel trop nombreux à cette station, attendu qu'il n'y avait pas de quoi nourrir le personnel ordinaire. Le chef ajoutait que la population indigène était sinon ouvertement hostile, du moins complètement indifférente à l'existence des Européens, car elle ne se donnait plus jamais la peine de rendre

visite à la station. Notre homme devait avoir de bonnes raisons pour nous écrire sur un ton aussi désespéré. Cependant, j'avais peine à m'expliquer le changement d'attitude des indigènes. Le chef de Léopoldville s'abstenait de nous fournir le moindre détail. Le manque de vivres était l'unique sujet de ses lamentations. « Plus de thé, plus de café, plus de cacao, plus de lait ! » écrivait-il. Le pain avait atteint des prix exorbitants, et les provisions que rapportait telle escouade de fourrageurs n'étaient jamais suffisantes pour ravitailler la station jusqu'au retour d'une bande de fourrageurs nouvelle.

Et cependant, la région était un véritable grenier d'abondance ! Nous trouvions partout des vivres à profusion. Il y avait vingt-cinq chèvres, et des poulets par douzaines, dans notre camp. Nous répondîmes néanmoins à la lettre éplorée du chef de Léopoldville, en lui envoyant vingt-quatre chèvres, des poulets, quelques friandises pour les malades, et une lettre recommandant au lieutenant Valcke d'achever en toute hâte la station d'approvisionnement qu'il établissait sur le territoire de Sabouka.

Notre fourgon se détraquait constamment. Il en résulta des retards contrariants, surtout au passage du Mpalanga. Quatre saisons de pluies avaient ravagé notre ancienne route, et d'épais buissons poussaient sur cette voie naguère tout à fait nette. Cependant, en dépit de ces divers obstacles, nous marchions sur Léopoldville, avec notre lourde charge, à un train de quatre kilomètres par jour.

Plus nous nous rapprochions de Stanley-Pool, plus l'accueil que nous rencontrions de la part des indigènes était reconfortant. Ces braves gens faisaient de longues marches pour venir nous féliciter de notre retour, et nous apportaient, avec des cadeaux fort agréables tels que chèvres, moutons et poulets, les plus chaleureuses protestations d'amitié. Et ces sincères manifestations rendaient de plus en plus inintelligibles les avertissements pessimistes du chef de Léopoldville.

Le lieutenant Valcke me fit savoir, le 19 mars, qu'il s'était établi à Sabouka et qu'il achetait en moyenne 400 rations de provisions par jour, outre des porcs, des œufs, des bananes, etc. Deux jours plus tard, je pris les devants et marchai droit sur Léopoldville, laissant à MM. Grang et Anderson le soin d'amener le *Royal* et l'équipe d'ouvriers à l'embarcadère.

Je m'attendais à trouver Léopoldville métamorphosée. Je l'avais quittée à la fin d'avril 1882. Depuis, j'avais eu le temps d'établir une station à Msouata, d'explorer le lac Léopold II, d'aller en Europe et d'en revenir. Pendant le même temps, le chef de Léopoldville avait évidemment dû développer la station, y créer de superbes jardins, y former un opulent potager, encadrer

le tout d'un riche décor de plantes et de fruits. Quarante ou cinquante ouvriers coopérant pendant onze mois, sous la direction d'un Européen intelligent et actif, à l'embellissement d'une petite ville, ne font pas une mince besogne. Mon imagination se réjouissait depuis longtemps du joli tableau que devait présenter la station. Ah! les belles promenades ombragées de bananiers hauts de trois mètres! Et les haies odorantes qui formaient, sans doute, aujourd'hui, les approches de la station, et les groupes d'arbres fruitiers en plein épanouissement, la vigoureuse forêt de jeunes papayers, les plants d'ananas!... Que de parfums et de couleurs allaient flatter ma vue et mon odorat!... Car, me disais-je, à quoi auraient-ils pu passer leur temps sinon au perfectionnement de la station? Assurément, ils n'ont pas passé ces onze mois à dormir!...

A peine ai-je débouché sur la terrasse de Léopoldville que je jette autour de moi un rapide coup d'œil pour jouir de ce charmant tableau!... O surprise! O déception! De l'herbe partout : de l'herbe sur la terrasse, une herbe haute et épaisse sur les talus, de l'herbe sur les murs de notre unique résidence, de l'herbe autour des piliers de la véranda! La large route menant au village indigène était devenue une forêt de hautes herbes et il fallait s'installer sur une éminence pour apercevoir les toits des huttes ensevelies dans ce chaos. Pas une tige de papayer à l'horizon! A peine quelques arpents de cassave et une centaine de bananiers éparpillés sur un immense espace de terrain. Quant au jardin, c'était un mythe, car une forêt d'herbes prolifiques le masquait complètement. Depuis l'achèvement du blockhaus, une seule petite bâtisse avait été ajoutée au quartier européen. La ville indigène restait telle qu'on l'avait construite onze mois auparavant, sauf qu'elle tombait en ruines et que l'herbe sauvage l'envahissait de tous côtés. Bref, c'était le désordre, le délabrement le plus complet. La station de Léopoldville n'aurait pas présenté un coup d'œil plus lugubre en supposant qu'elle fût restée inhabitée depuis l'époque de mon départ — avril 1882.

Et quand j'examinai l'intérieur des magasins, je trouvai le trésor de Léopoldville presque vide : Il ne restait plus que 783 baguettes de cuivre, tout juste de quoi acheter trois journées de vivres pour les onze Européens et les 212 noirs de la station. Il y avait bien encore un certain nombre de ballots d'étoffes et de caisses de perles, mais ces marchandises étaient inutiles, car il fallait les troquer contre des baguettes de cuivre pour acheter du pain. Et il faut dire que le registre indiquant les dates d'arrivée et de départ des caravanes, attestait un va-et-vient fréquent de marchandises qui ne me permettait pas de m'expliquer cette disette de vivres, cet appauvrissement de la petite ville.

Là-bas, dans le port, où l'herbe poussait comme ailleurs, l'*En-Avant* et la baleinière gisaient abandonnés, couverts de rouille. Les allées d'acier étaient enduites d'une véritable croûte de vase, et les matelots m'avouèrent qu'on ne les avait pas amenées à terre pour les nettoyer et les repeindre une seule fois depuis dix-sept mois.

Il s'en fallait de beaucoup que le nouveau steamer *Association-Internationale-africaine*, placé sur chantier plusieurs mois auparavant et n'ayant que 12^m30 de longueur, fût achevé, bien que trois ou quatre mécaniciens et plusieurs ouvriers noirs fussent occupés, paraît-il, depuis trente jours, à y travailler.

Quant à la situation politique, elle laissait encore davantage à désirer. Une querelle s'étant élevée à propos d'un incident futile entre blancs et indigènes, on avait résolu de ne plus se voir, de se mettre réciproquement en quarantaine et c'était à qui, des naturels ou des Européens, soutiendrait le plus longtemps cet état de muette hostilité. Il va sans dire que les Européens souffraient cruellement, et souffraient seuls de cette guerre passive. Tandis que l'abondance régnait chez les indigènes, la garnison de Léopoldville était en proie à une honteuse misère. Je tenais enfin le mot de l'énigme, l'explication des lettres que m'avait adressées le chef de la station pour me supplier de ne pas amener avec moi des « bouches inutiles ».

C'est ainsi que se dissipèrent mes jolis rêves. Au lieu du pays florissant qu'avait caressé mon imagination, je ne trouvais que désolation, misère, discorde. Chacun des employés essaya de se disculper personnellement en rejetant toute la responsabilité de cet état de choses sur son voisin, alors que tous méritaient les mêmes reproches, puisque la situation trahissait une oisiveté, une négligence, une incurie générales.

Veut-on un exemple saisissant de la légèreté, de l'imprudence qui avaient amené ces déplorables résultats ?

Un jeune lieutenant de cavalerie autrichien, s'appelant Kallina et appartenant à une famille aristocratique de Vienne, brûle de se distinguer sur le Haut-Congo et achète un canot à Ngalyema. Arrive le jour fixé pour son départ de Léopoldville. L'équipage, composé moitié d'aborigènes et moitié de nos employés noirs, prend place sur la frêle pirogue. Au milieu de l'esquif on aperçoit une grande malle noire qui doit servir de siège à M. Kallina. Cet officier est un grand et robuste jeune homme, plus propre à faire le métier de grenadier qu'à explorer l'Afrique dans un si petit canot; mais n'ayant pas conscience du ridicule de sa position, il est là, debout dans sa pirogue, le casque à la main, souriant et saluant le groupe d'héroïques officiers venus à l'embarcadère pour échanger les civilités des

adieux avec lui. Notre officier s'assoit, laissant voir des bottes de cavalerie qui lui dépassent les genoux, une carabine à deux coups attachée par une courroie à l'épaule droite, une cartouchière sur l'épaule gauche et une paire de pistolets à la ceinture. Et les officiers rassemblés sur le rivage agitent leurs casques avec une grâce et une précision toutes militaires, sans s'apercevoir un instant qu'ils commettent un véritable crime en laissant ce digne mais téméraire jeune homme s'embarquer dans de pareilles conditions. Une heure plus tard, grand brouhaha à Kintamo; les indigènes crient, hurlent, courent; un essaim de barquettes sillonne tout à coup le fleuve. C'est seulement alors qu'un sentiment d'inquiétude commence à poindre dans le cœur des officiers. Et un instant après, on vient leur annoncer que le canot du lieutenant Kallina a chaviré du côté de la Pointe, et que le jeune officier a péri avec quatre hommes de l'équipage.

Quelques jours à peine se sont écoulés, quand un autre officier se met en tête de remonter le fleuve en chaloupe. En arrivant à la Pointe où Kallina a péri, la chaloupe est attaquée par un courant violent et il s'en faut d'un cheveu qu'elle n'aille se briser contre les cataractes. L'officier dont je parle, jeune homme qui s'est toujours distingué sur la terre ferme, me raconte qu'après avoir traversé le fleuve en biais avec une vitesse vertigineuse, lui et les hommes de l'équipage n'ont échappé à la mort qu'en s'accrochant, par des efforts désespérés, aux branchages des arbres riverains. A quelques mètres, grondait comme un tonnerre la cataracte, prête à les engloutir.

Un troisième officier, tout à coup piqué de la passion nautique, achète un canot, y cloue une quille, y met une voile, et s'en va seul à l'aventure, sous une brise qui paraît favorable. Tout à coup le vent tombe, et voilà notre homme entraîné en aval par le courant, avec une vitesse irrésistible. Ses amis, effrayés, montent dans une pirogue et se mettent à sa recherche. Et quelques heures se sont écoulées — il fait déjà nuit noire — quand enfin ils l'entendent crier au secours, dans les ténèbres.

Les notes suivantes, inscrites dans mon carnet à la date du 24 mars, c'est-à-dire trois jours après mon arrivée à Léopoldville, témoignent des difficultés qui venaient compliquer la situation.

« Envoyé le lieutenant Orban et trente et un hommes à Vivi, pour ramener, à marches forcées, un chargement de baguettes de cuivre. Le lieutenant doit également transmettre au lieutenant Harou l'ordre de partir avec vingt hommes pour le fleuve Luemmé et de bâtir une station sur la côte aux environs de Massabé. Le lieutenant Grang, à la tête de soixante-quatre hommes, se rend au village de Matoma pour rapporter à Léopold-

ville les chaudières du *Royal*. On assure aujourd'hui que M. Callewaert chef de la station de Kimpoko, située à l'extrémité de Stanley-Pool, sur la rive méridionale, vient d'être décapité par les indigènes. J'envoie trente hommes à Sabouka pour demander des provisions au lieutenant Valcke. Le chef de Léopoldville est chargé de se rendre immédiatement avec la baleinière et vingt-cinq hommes à Kimpoko, pour vérifier le bruit de l'assassinat de M. Callewaert (1).

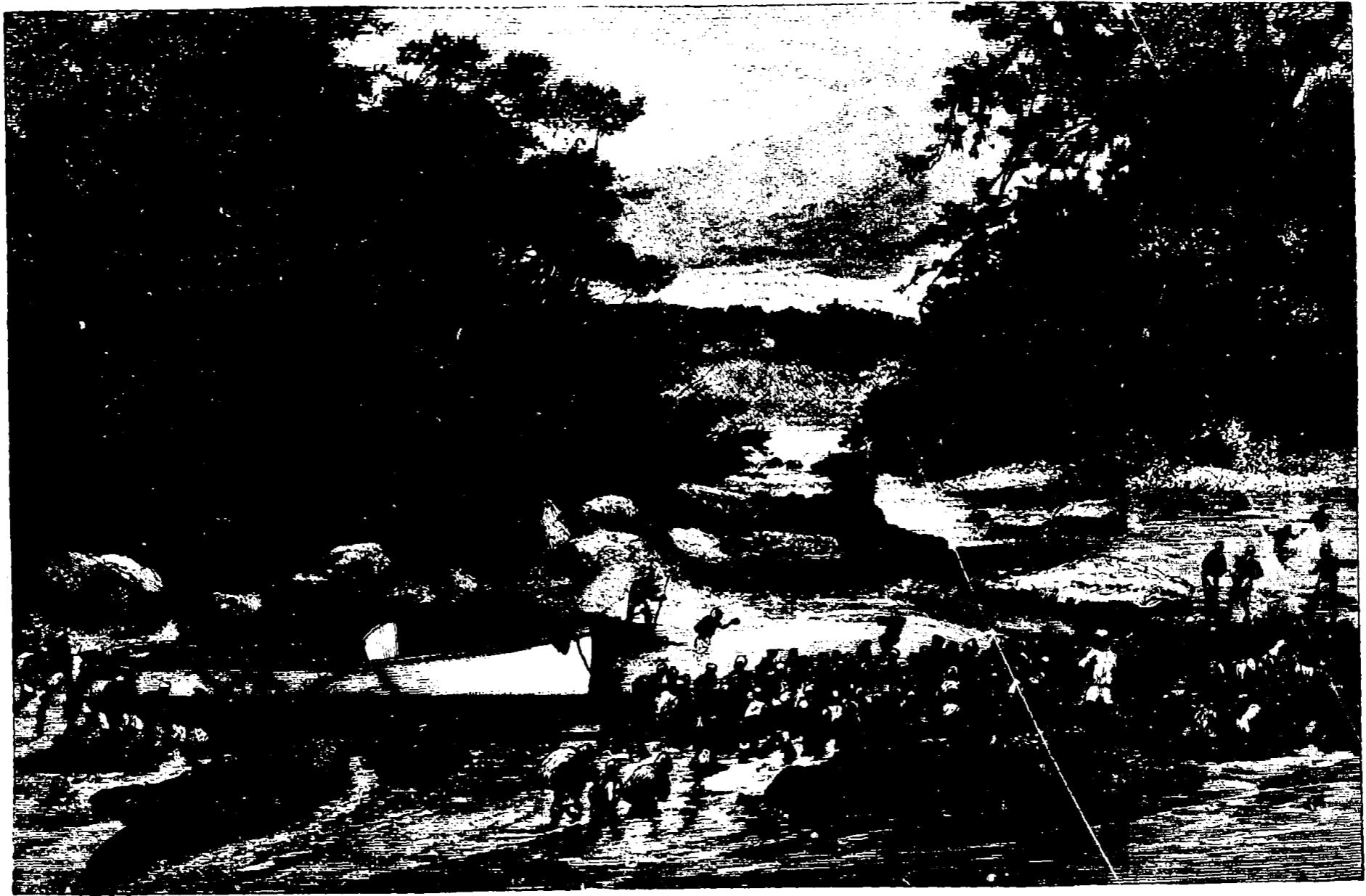
» J'ai reçu ce soir des lettres du Bas-Congo. Le second chef de Vivi se déclare décidé, quoi qu'il en advienne, à ne pas cumuler les fonctions de



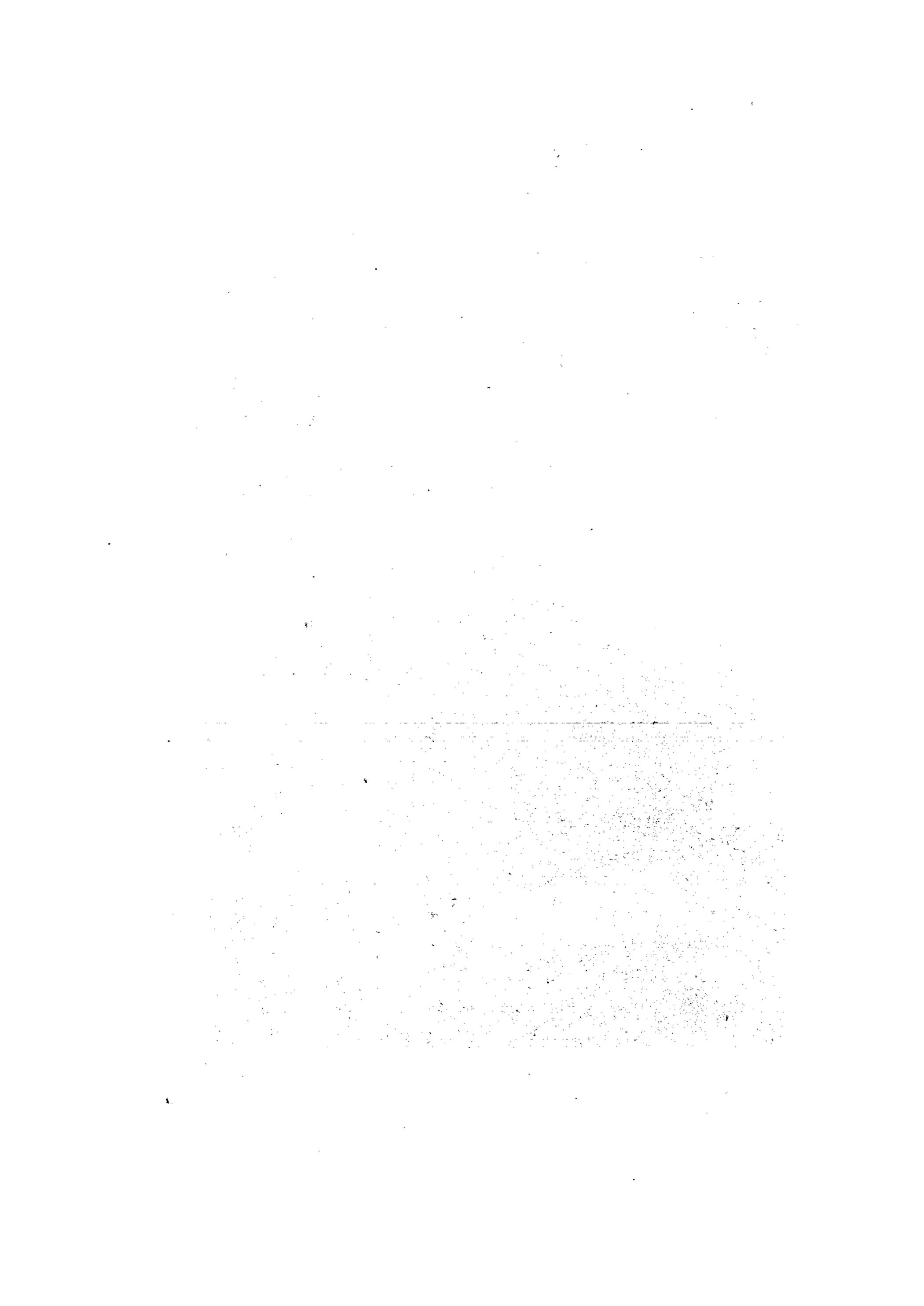
EMPLOYÉS RECRUTÉS SUR LA CÔTE OCCIDENTALE.

chef principal, chef en second et magasinier. Sa lettre, vrai tissu d'insolences, est remplie d'accusations contre une foule de tierces personnes. L'employé chargé de transporter une baleinière de Vivi à Isangila et qui a cinquante-huit hommes à sa disposition, m'écrit qu'il ne peut ni ne veut opérer avec une si faible escouade.

(1) Il s'est trouvé que ce bruit était complètement erroné.



TRAVERSÉE DU MPALANGA



» Le chef de Manyanga rapporte que le chef de Vivi « joue une comédie infâme » ; que les lettres qu'on lui adresse pour obtenir des vivres restent sans réponse aucune. Il m'apprend, en outre, que M. Luksic, officier de marine autrichien, s'est brûlé la cervelle.

» Je passe toute la soirée, jusqu'à minuit, à préparer, pour le courrier de demain, des lettres d'encouragement, de reproche, etc. Si j'avais sous la main un homme capable d'exécuter loyalement et intelligemment des instructions, sa place serait à Vivi; malheureusement, le capitaine Hanssens est à la tête de l'expédition du Kouilou-Niadi, le lieutenant Valcke rend de grands services à Sabouka, le lieutenant Grang se distingue ailleurs, le lieutenant Orban est en route pour Vivi, où il devra prêter assistance à l'insolent sous-chef de cette infortunée station. Le lieutenant Eugène Janssen est à Msouata, — impossible de communiquer avec lui. Autour de moi je n'ai que de tous jeunes gens sans expérience. Il me faut un collaborateur sérieux, résolu, capable, pendant mon absence, de maintenir l'ordre parmi les Européens, toujours indisciplinés, de Vivi. — Patientons.»

Dès le 1^{er} avril, après enquête sur les causes du déclin de Léopoldville, je fis dire au chef de la station que j'accepterais volontiers sa démission. Deux jours plus tard, ce personnage fut reconduit à la côte avec une escorte de trente hommes.

Ayant remarqué, depuis mon retour, que les chefs de Kintamo ne se départaient pas de leur attitude glaciale vis-à-vis de la station, j'essayai de renouer avec eux les bons rapports qui nous unissaient, antérieurement à mon départ. Voici les notes qui figurent dans mon carnet, à la date du 8 avril :

« Vers une heure de l'après-midi, les chefs indigènes de la région de Léopoldville, Kimpalampalla, Ganchoui, Mballa, Kinsouangi, Kimpé, sont venus de la part des Ouamboundous, suivis de près par Ngalyema, Moubi, Mansouala, Ganchou et le vieux Ngako, qui arrivaient de Kintamo avec une suite nombreuse. L'entrevue a été très cordiale. Chacun m'ayant félicité de mon retour, Ngalyema, désigné en cette occasion pour prendre la parole, a fait l'exposé des causes qui avaient amené un refroidissement absolu de nos relations avec les chefs. Il est remonté, suivant l'usage, aux faits les plus anciens, jusqu'à la cérémonie de notre fraternisation et à notre installation définitive dans le pays; puis, il s'est étendu longuement sur l'impossibilité où il s'était trouvé de rester en bonne intelligence avec les Européens auxquels j'avais confié la garde de Léopoldville en quittant la région, malade, presque mourant. Ngalyema invoquait le témoignage de tous les autres chefs à l'appui des griefs qu'il formulait.

« — Tous les hommes blancs, m'a-t-il dit, m'ont tour à tour traité comme un vulgaire esclave. Un d'eux a menacé de me tuer; un autre de prendre les armes contre moi; un troisième de me chasser de Kintamo. Un homme blanc se faisant appeler Timbo (l'éléphant) m'a demandé si je le connaissais. — Non, lui ai-je répondu. — Eh bien! Je suis l'Éléphant. Que Ngalyema ne l'oublie pas, car il sait comment l'Éléphant traite les petites gens qui le regardent de travers. Et Timbo s'est mis à danser et à trépigner pour me montrer comment l'éléphant écrase son adversaire, et comment il m'écraserait lui-même si je ne me pliais pas à toutes ses volontés. Un autre de vos employés — un petit qui n'est plus ici — nous bousculait et nous injuriait quand nous venions à la station échanger des baguettes de cuivre contre des étoffes. Et celui-là, — celui qui est assis là-bas, — s'est méconduit vis-à-vis de nous tous et m'a menacé moi-même de mort à plusieurs reprises. Quant au chef de la station, personne ne pouvait s'entendre avec lui. — Vite! allez-vous en! allez-vous en! disait-il à quiconque venait le voir. Si bien que j'ai fini par rompre toutes relations avec les hommes blancs. Voilà six lunes que je ne viens plus ici et je ne serais pas venu aujourd'hui, si vous ne m'en eussiez prié.

» J'ai interpellé alors l'officier que Ngalyema venait d'accuser et lui ai demandé sa version de l'affaire.

— » Le récit de Ngalyema, m'a-t-il répondu avec une entière franchise, contient peut-être une parcelle de vérité, mais une parcelle seulement. Lui-même n'est pas exempt de reproche. C'est son arrogance et son entêtement qui ont fait tout le mal. Cela a commencé le jour de la mort du lieutenant Kallina. Les gens de Ngalyema ayant recueilli la malle du lieutenant qui surnageait, Ngalyema a refusé de nous la restituer, si je ne lui payais pas une taxe de quatre-vingts centimes pour chacun des articles qu'elle contenait. De là notre première querelle. La seconde a éclaté à l'occasion d'une tournée d'inspection que le chef de division est venu faire ici. Le chef a exprimé, à cette occasion, le désir de voir Ngalyema; mais celui-ci a refusé de se rendre à cette invitation, à moins qu'un des nôtres ne se rendit à Kintamo comme ôtage pendant son absence. Je me suis offert comme ôtage. En arrivant à Kintamo, seul et sans armes, j'ai été entouré par les indigènes qui m'ont fouillé, rudoyé et menacé de leurs épées et de leurs lances, tandis que Ngalyema était reçu à Léopoldville avec tous les égards dus à son rang. Troisième cause de rupture : les deux jeunes fils du chef de Ngamberengi sont venus à la station pour nous apporter un message. Ngalyema qui était en mauvais termes avec Ngamberengi, a pénétré dans notre station et s'est emparé des

deux enfants, pour les garder comme ôtages et obliger leur père à lui donner satisfaction. Les rancunes de Ngalyema ne nous concernaient pas; ce n'est pas sur notre territoire qu'il avait le droit de les satisfaire. Aussi, lui ai-je retiré les enfants des mains et l'ai-je chassé lui-même, un peu brutalement, peut-être, mais enfin, il le méritait!... Si la chose était à refaire, je la referais. Je ne permettrai jamais à ce sauvage de commettre ses sauvageries en ma présence. Pour prévenir le retour de pareilles scènes, je devrai donc vous offrir ma démission...

» — Bien parlé, mon ami. Mais comment discuter, si vous prenez feu et parlez aussitôt de donner votre démission! Soyons plus raisonnables. Ah! Ngalyema demande et prend des ôtages! Je ne puis le tolérer. Quant à vous, monsieur, qui avez joué ce rôle dangereux d'ôtage, et qui offrez de vous sacrifier dans l'intérêt de la paix, je vous félicite.

» Puis, m'adressant au chef de Kintamo d'une voix un peu radoucie :

» — Ngalyema, lui ai-je dit, et vous chefs des Ouamboundous, j'ai entendu votre récit et celui de l'homme blanc. Il y a eu des torts des deux côtés. Vous vous êtes trop vite gendarmés les uns contre les autres. Ce n'est pas ainsi qu'on maintient les liens sacrés de la fraternité. Ces jeunes gens, Ngalyema, ne vous connaissent pas aussi bien que moi. Vous n'auriez pas dû vous formaliser de leurs actes ni de leurs paroles, étant donnée l'amitié que vous a toujours témoignée votre frère Boula-Matari. Que fût-il arrivé si vous aviez pris les armes, les uns contre les autres; que m'eussiez-vous répondu, quand je vous aurais demandé compte du sang versé? Voyons, trêve à ces malentendus. Les blancs avec lesquels vous vous êtes trouvés en désaccord vont être déplacés, envoyés à d'autres stations. Faites votre paix avec l'Éléphant, que vous avez mal jugé. C'est demain dimanche : nous ne travaillons pas; revenez et nous conclurons un traité nous interdisant les uns aux autres toute agression.

» Le jour suivant, en effet, nous avons passé un traité aux termes duquel tous les chefs Ouamboundous, Kintamo et l'*Association Internationale* se formaient en confédération pour garantir le maintien de la paix au sud et à l'ouest de Stanley-Pool. Ce traité servit de modèle pour toutes les conventions conclues par la suite avec les indigènes. Le texte en est consigné à l'appendice. Il fut convenu que le drapeau de l'*Association* serait arboré dans les villages des chefs signataires tous les dimanches matins et tous les jours de fête. Nous devions nous-mêmes donner le signal, en arborant le drapeau de l'*Association* sur le sommet du Mont-Léopold.

» Trois jours plus tard, nous entamions des négociations avec les chefs de Kinshassa, qui prirent vis-à-vis de nous les mêmes engagements

et nous autorisèrent, en outre, à établir chez eux une garnison commandée par M. A. B. Swinburne.

» J'allais omettre de constater que deux missions religieuses anglaises s'étaient fixées depuis peu à Léopoldville: la mission Arthington, de l'Église baptiste, et la *Livingstone Inland Congo Mission*. La première est présidée par M. T. J. Combes; la seconde par le docteur Jones. Tous deux, animés du même zèle, se montrent forts dévoués à leur œuvre. Ils ont rivalisé de vitesse pour gagner l'Afrique-Centrale; et ç'a été une course bien disputée. Les Baptistes sont arrivés les premiers à Stanley-Pool; le docteur Jones a, le premier, navigué sur le Haut-Congo. Les Baptistes ont occupé une station au-dessus de Stanley-Pool; mais peu après, la *Livingstone-Mission* s'était créé un établissement à l'Équateur même. Les Baptistes ont lancé un bateau à vapeur avant leurs concurrents; mais ceux-ci construisaient au même moment un navire de dimensions plus considérables. Singulier duel, où ces deux sectes de l'Église protestante se sont réciproquement distancées jusqu'à présent. On ne saurait en prévoir l'issue.

CHAPITRE VINGT ET UNIÈME

A BOLOBO

SOMMAIRE : Restauration de Léopoldville. — Départ pour le Haut-Congo. — La station de la « Belle-Vue ». — Gambiélé, chef de la station de Kimpoko. — Papa-Gobila. — Makoko, de Mbé. — Fougou-Ntaba. — Prospérité de Msouata. — Le fleuve Lawson-Loufini. — Le cœur de l'Afrique-Équatoriale. — La Pointe des Deux-Palmiers. — Assassinat de deux employés. — Bolobo. — Le chef Ibaka. — Sa vie. — Une garnison belliqueuse. — Infidélités conjugales. — Imminence d'une guerre. — Réconciliation. — Cession du territoire de Bolobo.

La station de Léopoldville une fois débarrassée du chef qui l'avait laissé périliter si tristement, ne tarda pas à reprendre l'aspect qui convient à l'entrepôt du Haut-Congo. L'herbe qui l'avait envahie fut fauchée, la ville indigène démolie, remplacée par un jardin de bananiers, de manguiers et de papayers, et rebâtie sur un autre emplacement plus rapproché de la route vers Kintamo ; la terrasse fut élargie à droite et à gauche, pour nous permettre de construire de nouvelles habitations ; le talus de cette terrasse reçut un revêtement de pierre, et l'entaille pratiquée dans le flanc de la montagne fut creusée plus avant afin que la station pût respirer plus à l'aise ; une caserne fut élevée pour les Européens, et nos ouvriers entamèrent une foule d'autres travaux qui promettaient d'améliorer grandement Léopoldville au point de vue hygiénique.

Avant de quitter la station, j'eus la satisfaction de lui voir prendre le bel aspect qu'elle eût dû offrir depuis longtemps et que réclamait son rang dans la hiérarchie des stations. Nous n'étions pas obligés d'envoyer chaque jour des fourrageurs à la recherche de provisions. Les indigènes — hommes, femmes et enfants, — apportaient des vivres sur la terrasse de Léopoldville, et les vendaient, soit en gros, au chef de la station, soit en détail, aux employés ou aux indigènes de Kintamo qui venaient faire leurs emplettes chez nous. Dès que je vis notre terrasse convertie en marché ouvert, je compris

que les idées conservatrices des aborigènes étaient vaincues. Quelle victoire sur les préjugés!... Cette année-là, aucun événement ne me causa autant de plaisir que de voir les groupes de vendeurs et d'acheteurs traiter ensemble à l'ombre du vieux blockhaus de Léopoldville. Car, au Congo, toute agglomération d'hommes doit posséder un marché en propre, avant de pouvoir aspirer à la dignité de ville. Nous réalisions maintenant cette condition de bien-être et de grandeur. Et puis, c'était comme la vie de famille qui s'introduisait parmi nous. Quand je voyais des groupes nombreux de femmes indigènes assises sur la terrasse avec leurs enfants, dans toute la tranquillité qu'engendre la confiance parfaite, je me figurais être le père d'une nombreuse famille et je n'eusse pas permis, pour tout l'or



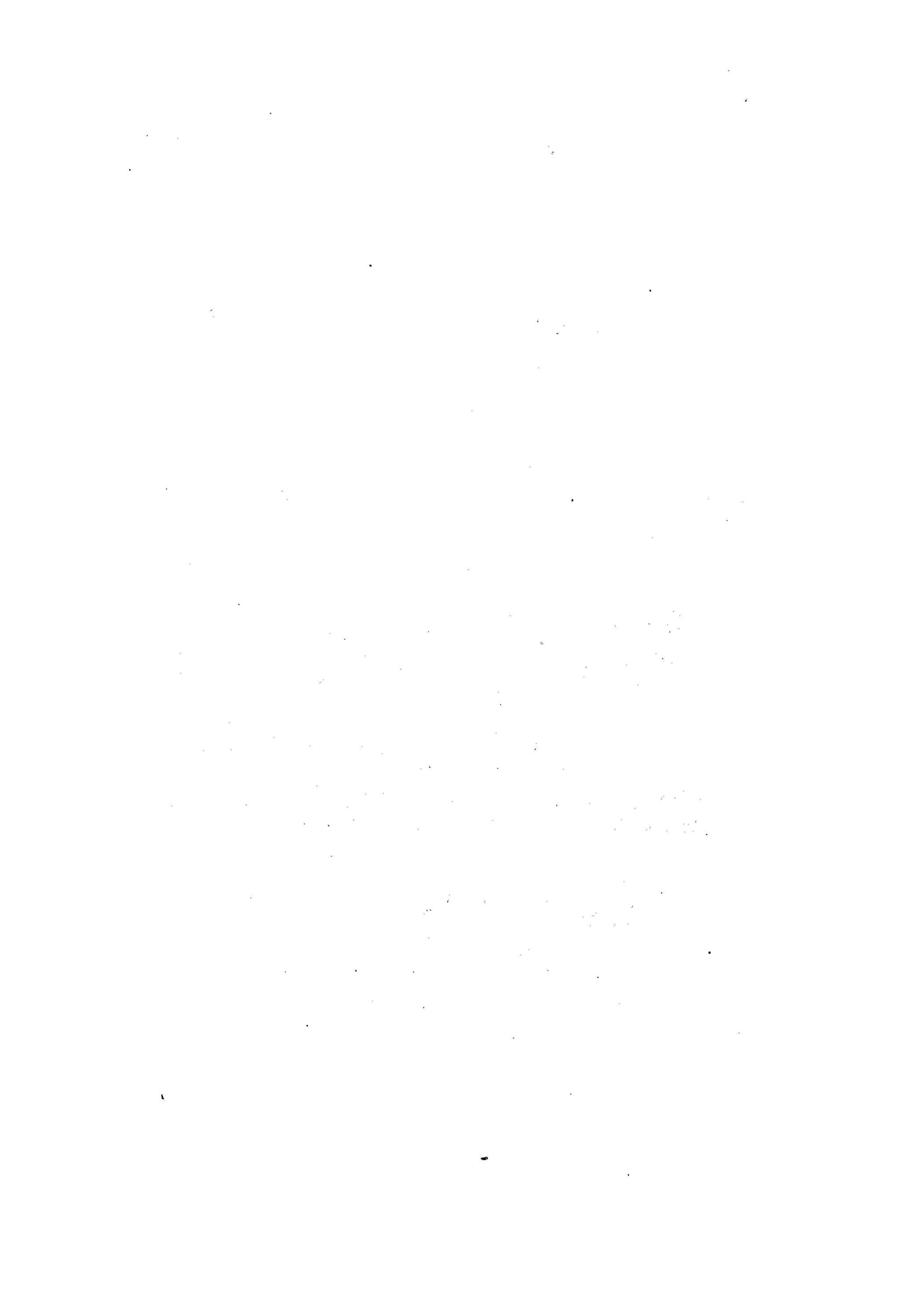
VUE DE KIMPOKO.

du monde, que l'on ébranlât ce sentiment de sécurité profonde des mères et des filles.

Le vapeur *Association-Internationale-africaine* était achevé, et nous l'avions déjà soumis à deux ou trois essais sur le fleuve. Le *Royal*, complètement réparé, semblait tout battant neuf, avec sa coque revêtue d'une nouvelle cuirasse de cuivre. L'*En-Avant*, lui aussi, avait été gratté, lavé, verni et repeint. Nous avons coiffé sa cheminée d'une couronne ornementale, renouvelé ses agrès et ses mâts, construit une cabine suffisamment spacieuse pour loger les marchandises et me loger moi-même, et nous l'avions muni, en outre, d'appareils destinés à nous préserver de la chaleur, car j'attribuais ma terrible maladie de 1882 aux effets du soleil brûlant que nous avons eu à supporter sur ce navire, lors de notre voyage au lac Léopold II.



FEMMES INDIGÈNES SUR LA PLACE DU MARCHÉ A LÉOPOLDVILLE.



Tous ces apprêts terminés, je me décide à prendre congé de Léopoldville. Le 9 mai 1883, à six heures du matin, la cargaison de l'*En-Avant* est à bord, tous les membres de l'équipage sont à leur poste, et le navire se met en route, remorquant la baleinière. Derrière vient le *Royal*, côte-à-côte avec un canot de dix-huit mètres, et l'*Association-Internationale-africaine* ferme la marche. Je me trouve à la tête d'une expédition bien équipée de quatre-vingts hommes. Nous avons six tonnes de matériel, comprenant tous les objets nécessaires à l'établissement de deux stations et assez de vivres pour assurer l'entretien des deux garnisons pendant au moins six mois. Des colons allant s'établir pour toujours en Afrique ne sauraient être mieux outillés. Nous possédons des haches pour abattre des arbres ; des marteaux pour briser les rocs ; des bèches pour retourner la terre ; des pelles pour élever des remparts ; des faux pour moissonner l'herbe ; des hachettes pour pénétrer dans les jungles ; des graines pour semer et faire fructifier le sol ; des outils de toute espèce pour confectionner des meubles ; des aiguilles, du fil, pour coudre les étoffes, et une foule de brimborions pour apaiser la cupidité des chefs. Quant aux provisions de bouche, elles sont divisées en autant de parts qu'il y a d'employés blancs ou noirs, afin d'éviter tout mécontentement et toute scène de jalousie (1).

Le Congo était à marée haute quand nous nous mîmes en route. Il nous fut donc possible de naviguer dans les petites anses du bord de l'eau, sous le feuillage des arbres recourbé au-dessus du fleuve. A huit heures, nous passâmes devant Kinshassa, en nous abritant sous ses bouquets de magnifiques baobabs. Près du village, sur la berge, se déployait un mur vivant de

(1) Un aperçu détaillé de l'équipement d'une expédition ne peut manquer d'intéresser les futurs voyageurs. Il est bon qu'on sache ce que signifie l'installation d'établissements dans des régions aussi lointaines. Voici donc l'inventaire complet de notre cargaison :

En-Avant : 21 ballots d'étoffes ; 300 kilogs de coquillages ; 45 litres d'huile à graisser ; 70 kilogs de farine et de pommes de terre ; 95 kilogs de haricots ; 1 caisse de victuailles diverses ; 25 kilogs de sucre ; 15 kilogs de biscuits ; 12 1/2 kilogs de thé ; 20 kilogs de café ; 1 caisse de bouteilles d'eau-de-vie ; 1 caisse d'articles divers ; 70 kilogs de literie ; 2 caisses de médicaments ; 1 caisse d'instruments nautiques ; 125 kilogs de bagage personnel ; 30 kilogs d'ustensiles de cuisine ; 4 caisses de munitions ; 1 caisse de drap fin ; 7 hommes d'équipage ; 10 passagers.

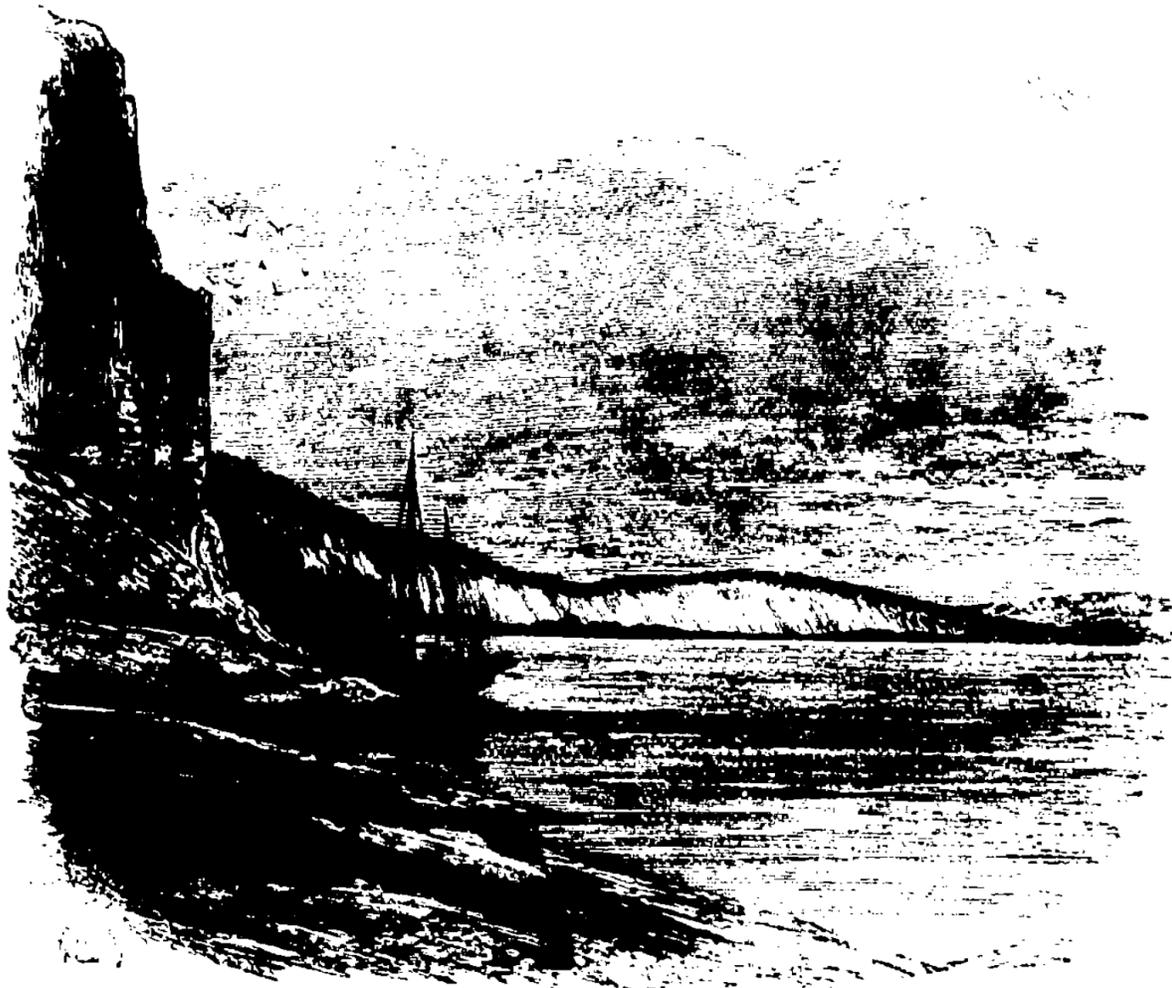
Baleinière : 10 hommes d'équipage ; 1,820 kilogs de baguettes de cuivre ; 4 caisses de graines pour semailles.

Royal : 4 hommes d'équipage, 9 passagers ; 19 caisses de munitions, 225 litres d'huile à graisser ; 325 kilogs de baguettes de cuivre.

Canot : 26 passagers ; 225 litres d'huile à graisser ; 325 kilogs de baguettes de cuivre.

Association-Internationale-africaine : 26 ballots d'étoffes ; 22 litres et demi d'huile à graisser ; 4 barils de sel ; 4 caisses de provisions pour Européens ; 22 caisses de provisions pour les stations ; 4 caisses de biscuits ; 1 caisse de chapeaux et casquettes ; 6 caisses de perles ; 1 caisse de médicaments ; 1 paquet de coutelas ; 4 caisses d'outils de menuiserie ; 2 chargements de scies ; 10 chargements de piques, haches, bèches, houes, clous, vis, etc. ; 8 passagers, 6 hommes d'équipage.

nègres dont les acclamations retentirent dans l'air, au moment où notre flottille, contournant la Pointe, fila devant eux en inclinant ses pavillons. De là, nous franchîmes le Congo dans toute sa largeur, pour côtoyer, dans une eau profonde, la rive méridionale de l'île Bamou, garnie d'épaisses forêts de jeunes arbres; puis, après avoir longtemps rasé de belles et grasses prairies, nous arrivâmes, un peu après quatre heures de l'après-midi, à front de la station de Kimpoko, où nous mîmes pied à terre pour passer la nuit aussi convenablement que faire se pût dans un établissement en voie de construction.



LE CONGO, VUE PRISE A KIMPOKO.

Kimpoko mérite le surnom de « Station de Belle-Vue ». On y jouit d'une magnifique perspective d'eau limpide, dont un horizon grisâtre forme la limite à vingt-cinq kilomètres de distance pour le moins. Au nord, on aperçoit l'île Bamou, et, bien au-dessus des plus hauts arbres de l'île, les hauteurs empourprées qui enserrent les futurs établissements de De Brazza; tandis qu'à l'est se profile, en forme de croissant, la falaise connue sous le nom de Falaise de Douvres. Sur la terre ferme, on entend bruire les feuilles de quelques hyphènes élancés formant éventail et, à un kilomètre et demi, s'élèvent de petites collines dominées par des chaînes de collines plus hautes, au-delà desquelles s'élancent les principaux pics du pays des Banfounous, gouverné par Nfoumou Ngouma.

Gambiélé est le chef des indigènes de Kimpoko appartenant à la tribu des *Babaris* ou « peuples riverains ». C'est lui qu'on avait faussement accusé d'avoir assassiné Callewaert. Homme sans caractère et, au surplus, peu estimable. Il nous a invité, dans son propre intérêt, à venir le voir, et s'est régalé de ce que nous avions de meilleur. Lui et Nfoumou-Ngouma nous ont coûté cher. Cependant, l'essentiel est de nouer avec eux des relations pacifiques ; à la longue le temps modérera peut-être leur penchant pour la mendicité et nous révélera chez eux des vertus aujourd'hui invisibles.

Le lendemain de notre arrivée à Kimpoko, nous reprenons notre course et franchissons quelques heures plus tard les bouches du Haut-Congo, à



LE HAUT CONGO SE JETANT DANS LE STANLEY POOL.

(D'après une photographie.)

l'extrémité de Stanley-Pool. Le soir du troisième jour, nous abordons l'embarcadère de la station de Msouata. Le lieutenant Janssen, arrivé il y a treize mois, a maintenant achevé la station. Sa résidence ressemble à une ferme élégante. Elle est précédée d'un joli porche sous lequel le lieutenant tient ses palabres et converse deux fois par jour avec papa Gobila, qui se fait appeler aujourd'hui Gantiéné.

Ce corpulent vieillard, d'humeur affable et accueillante, arrive hors d'haleine à l'embarcadère, me tend ses grosses mains charnues et souhaite la bienvenue à Boula-Matari avec une touchante cordialité. Il exprime la conviction que ma maladie de l'année dernière m'a été communiquée par

le fétiche des Ouaboumas et m'oblige à lui jurer que je ne vivrai plus au milieu d'eux.

Nous faisons une halte de quelques jours à Msouata, afin d'acheter des vivres pour le voyage vers Bolobo, notre prochaine destination.

Un fait à noter : Quelques heures après notre arrivée, survient Foumou-Ntaba, avec une soixantaine d'hommes d'armes et quelques esclaves des deux sexes. Foumou Ntaba est le principal chef des Batékès de Mbé, situé sur la rive septentrionale dans la direction ouest-nord-ouest, à cinq jours de voyage de Msouata. On parle beaucoup depuis quelque temps de Makoko, de Mbé, et de Foumou-Ntaba.

Makoko est le chef héréditaire des tribus de Batékés du nord-ouest ; mais atteint de toutes les infirmités du grand âge, il a été en quelque sorte, et du consentement général, mis à la retraite, et c'est le régent Foumou-Ntaba qui exerce la souveraineté effective. Makoko n'est plus bon qu'à orner sa propre hutte et à recevoir les soins de quelques esclaves. Bien qu'il paraisse en public et reçoive de la part des chefs assemblés un accueil cordial, sympathique et respectueux, c'est à Foumou-Ntaba qu'on obéit, et Makoko lui-même s'incline.

Foumou-Ntaba me demanda quand j'enverrais des hommes blancs s'établir à Mbé, suivant la promesse faite par le lieutenant Valcke ? La situation s'étant modifiée, je ne savais guère comment m'expliquer à moi-même l'absence de toute station sur le territoire de Mbé ; mais Foumou me pressa de prendre rendez-vous avec lui à Malimo, où il devait se rendre dans deux mois et où nous pourrions, dit-il, débattre la question à loisir.

— Ne craignez pas, ajouta ce chef, de venir à Malimo et à Mfoua. Plus il y aura d'hommes blancs chez moi, plus ma satisfaction sera vive. J'ai échangé le sang de la fraternisation avec Valcke ; lui et les siens sont mes amis et je les autoriserai à bâtir à discrétion sur mon territoire, soit au bord de l'eau, soit à l'intérieur.

Je contentai Foumou-Ntaba en lui promettant « d'y réfléchir » ; et après l'échange habituel de cadeaux nous prîmes congé l'un de l'autre en nous vouant une éternelle amitié.

Papa Gobila, ce bon Gobila, gras comme un *alderman*, qui avait écouté bouche muette notre conversation, vint me retrouver une heure après et me tint à peu près ce langage :

— N'allez pas à Mbé, Boula-Matari. Ce serait absurde. Le pays est à peu près inhabité, sauf par les éléphants et les lions ; on n'y trouve juste qu'un peu d'ivoire. Votre pain vous coûtera là-bas trois fois plus qu'ici. Pourquoi eussions-nous quitté Mbé, sinon à cause de l'aridité du pays ? Je préfère

vivre auprès de Gandelay, sur la rive méridionale du fleuve, qu'avec Foumou-Ntaba, sur la rive septentrionale. Ngalyema, de Kintamo, Nchouvila, de Kinshassa, moi-même et les miens, nous avons tous fui ce pays, non-seulement parce qu'il est pauvre, mais parce que l'on s'y entretue continuellement. Ici, nous sommes devenus riches, nous possédons à volonté des esclaves, de l'ivoire, des épouses. Nous perdrons tout, si nous retournions à Mbé. Parbleu ! les habitants accepteraient vos étoffes et vous accableraient de belles paroles, tant que dureraient vos largesses. Mais qu'obtiendrez-vous d'eux en échange ? Rien. Si vous me soupçonnez de médisance, allez à Ganchou, essayez d'y acheter un pain, jugez par vous-même. Les habitants viennent chercher ici leur pâture, et j'envoie chaque semaine des canots chargés de pain à Mfoua et à Malima. Avez-vous vu des buffles ou des lions sur notre rive du fleuve, en arrivant ici?... Non, n'est-ce pas?... Cela dit tout. Les Banfounous de la rive méridionale sont trop nombreux pour permettre aux lions et aux buffles de séjourner longtemps sur ce territoire.

Msouata, la ville de Gobila, s'était énormément développée depuis treize mois. Elle comprenait désormais environ 1,500 âmes. Gandelay avait de plus chargé un des chefs subalternes de bâtir un village au-dessus de Msouata, à proximité de la rivière. La plupart des chefs secondaires, établis au-dessous de la station, semblaient avoir multiplié le nombre de leurs huttes. Tout cela était évidemment l'effet de l'installation des blancs parmi eux. Notre présence stimulait l'activité et développait les besoins de ces indigènes qui ne produisent pas et qui, cependant, possèdent tout ce qu'il faut pour acheter et consommer.

Le 15 mai, la flottille quittait Msouata pour Bolobo et franchissait, vers neuf heures du matin, le confluent du Koua et du Congo, pour s'engager sur le fleuve principal. Le Congo a, dans ces parages, de 1,600 à 2,000 et même 2,500 mètres de largeur. A main droite nous avons Ouyanzi qui forme la rive gauche du fleuve, à main gauche Mbé formant la rive droite. Ouyanzi ne présente tout d'abord à la vue qu'une rangée de collines très basses, qui suivent, toutefois, une échelle descendante et s'élèvent grandiosement vers le Koua et le Congo. Ces collines sont habillées à la mode indigène, c'est-à-dire d'une robe d'herbe vert tendre. Le village de Mantou, assis sur le bord du Congo, a des prétentions à l'originalité, avec son large sentier déblayé qui mène de l'embarcadère aux habitations ombragées par les palmiers. Mais, en débarquant, on constate que les apparences sont illusoire. A l'intérieur, le village n'est ni plus propre ni plus gracieux que la plupart des agglomérations indigènes. On y fabrique en

grande quantité une bière qui a un goût rance et qui ressemble à une eau dans laquelle on aurait fait une légère infusion de thé. Composée de millet fermenté ou de jus de canne à sucre, cette bière se conserve dans de grands pots noirs d'une contenance de quarante-cinq litres et les indigènes y trouvent évidemment leur compte, car une clientèle assez nombreuse leur arrive des bords du Koua et de Stanley-Pool.

Entre les rives opposées de Mbé, l'œil embrasse de vastes espaces de terrain montueux, qui s'élève à une altitude de quatre-vingt-dix mètres, et dont



PAPA GOBILA, DE MSOUATA.

les flancs garnis de bois épais sont plus agréables à la vue que les collines glabres d'Ouyanzi.

Une brise assez forte qui nous imprime une vitesse de huit nœuds souffle dans ces parages. Nous hissons et guindons nos voiles, ce qui soulage les machines et accélère notre marche. A midi, nous nous trouvons en face du confluent du Lawson-Loufini et du Congo. Le Lawson arrive de la direction ouest-sud-ouest pour se jeter dans le Congo qui arrive du nord.

A son embouchure, le Lawson est parsemé d'ilots qui le divise en deux

bras, sous le vent desquels s'est formé un large banc de sable qui oblige les navires à dévier et à s'éloigner vers la rive d'Ouyanzi, jusqu'à ce qu'ils aient franchi complètement le fleuve. Au-dessus du point où il se confond avec le Congo, le Lawson a 250 mètres de largeur. Ses eaux sont beaucoup plus pâles que les flots bruns du Congo.

A quelques kilomètres au-delà, les coteaux de la rive septentrionale rétrogradent, s'éloignent du bord de l'eau et forment à l'intérieur de vastes plis de terrain qui enserrent à moitié des bassins amples et fertiles. Le panorama de Ouyanzi recommence à nous présenter des rampes élevées et couronnées de verdure. Tantôt des bouquets de palmiers ornent la marge du fleuve; tantôt un bosquet isolé dont l'ombre jette des reflets noirs sur l'herbe environnante, dénote la présence de villages. Mais le paysage ne s'embellit véritablement que lorsqu'on a dépassé Choumbiri, où le Congo s'élargit brusquement et mesure six kilomètres et demi d'une rive à l'autre.

Du moment où on franchit la Pointe-Rocheuse et qu'on débouche sur cette large étendue de fleuve, on navigue en plein sur le Haut-Congo. Jusqu'ici, c'est-à-dire depuis que nous avons quitté Boma et l'espèce d'estuaire du Bas-Congo, c'est dans un défilé ou une passe que nous avons voyagé. De Boma à Vivi, nous avons cheminé entre deux chaînes de montagnes; de Vivi à Isangila, dans une vallée étroite parallèle à la gorge accidentée du Congo; d'Isangila à Manyanga, nos bateaux ont navigué au milieu des méandres que le fleuve forme dans cette région; de Manyanga à Léopoldville, nous avons marché sur le rebord du ravin s'ouvrant entre les hautes terres à travers lesquelles le Congo gronde et bouillonne sans cesse; puis au-delà du Stanley-Pool, nous nous sommes de nouveau retrouvés emmurés entre deux chaînes de montagnes plus ou moins pittoresques, et nous avons débouché finalement sur cette vaste étendue d'eau fluviale du Haut Congo, coulant entre les plaines et les terres basses que nous voyons se déployer sur les deux rives et qui ne se transforment en éminences qu'aux approches du Biyerré. Cette fertile région dont l'incomparable richesse compensera tous les efforts, tous les sacrifices qu'on voudra s'imposer pour la mettre à la portée de l'Europe est le véritable cœur de l'Afrique. Ce que je visais, ce n'était point les hautes terres de la région maritime, avec leurs milliers de ravins, leurs étroites vallées surchauffées comme des fournaies, leurs petits plateaux verts et leurs quelques jungles qui parsèment, comme des îlots, les vastes steppes. L'intérieur de l'Afrique peut être comparé à une immense noisette dont les 1,600,000 kilomètres carrés de terre presque plane que nous abordons maintenant forment

l'amande. C'était cette amande que je convoitais. On ne tarderait pas à en connaître la valeur, si on se donnait la peine de briser, pour l'atteindre, son épaisse enveloppe, — ces 580 kilomètres de rudes montagnes qui la dérobent actuellement au monde civilisé.

Lorsqu'en 1877, je descendis le grand fleuve, je ne pus me faire qu'une très vague idée de la configuration de la terre ferme. Pour échapper à la férocité des indigènes qui nous menaçaient constamment, sans raison plausible, nous étions obligés de nous réfugier dans les méandres du fleuve au milieu des ilots, dès que nous apercevions à l'horizon un groupe de naturels. Aujourd'hui, notre mission consiste à b'tir au milieu de ces sauvages. Mais avant de commencer, nous devons nous mettre en contact avec eux, faire taire leurs clameurs, apaiser leurs esprits inquiets, leur inculquer des sentiments plus doux, leur enseigner les arts de la paix.

De la Pointe-Rocheuse qui fait saillie sur la rive droite au-dessus de Choumbiri, nous gagnons la rive gauche. Le fleuve se déroule à l'infini, comme un océan. Dans le lointain il est parsemé d'ilots qui semblent se dresser à l'horizon comme des silhouettes de spectres. Un soleil d'or sème ses paillettes sur l'eau, qui a la transparence et l'immobilité d'un miroir. La brise est tombée et pas un souffle n'agite le drapeau à étoile d'or qui pend le long de notre mât. La fumée s'échappe de la cheminée du bateau en ligne droite et horizontale. Paix et sécurité absolues.

Nous mettons une grande heure à atteindre la rive gauche que nous longeons désormais, car c'est sur cette rive, à environ neuf heures de voyage, qu'est située Bolobo, notre destination.

Voici l'extrémité supérieure de la chaîne de collines; puis deux ou trois villages, pelotonnés dans les plis de montagnes boisées. Passé ces villages, les collines se perdent de plus en plus dans la direction de l'est, et nous arrivons à front d'un terrain bas et argileux dominé par un plateau d'herbes très denses.

Les ilots forment maintenant une ligne parallèle au rivage, car en cet endroit le fleuve est divisé en cinq larges chenaux; ils prennent des teintes pourpres, et à distance leurs arbres, tassés en masses confuses, ressemblent plutôt à des montagnes, à travers le voile de vapeur dont les enveloppe la grande chaleur du jour. Une fois las d'effleurer la rive, nous virons vers ces petites îles dont les rideaux d'arbres nous protègent comme des écrans contre les rayons du soleil et nos yeux plongent jusque dans les profondes et fraîches retraites des forêts et dénombrent les robustes cotonniers surmontés de leur riche couronne de feuillage, et les arbres de bois dur, protégeant de leur ombre les calamus grimpants et les bourgeons du palmier.

Sur la terre ferme, on rencontre ici un site surnommé la Pointe des Deux-Palmiers, en raison des solitaires spécimens d'*hyphæne guineënsis* qui s'élancent du sein des hautes herbes. Nous y établissons notre camp. Peu après, deux canots surviennent. Leurs occupants qui descendent le fleuve se dirigent à force de rames vers nous et nous remettent, de la part du chef de la station de Bolobo, une lettre nous annonçant que deux des nôtres ont été assassinés par Gatoula, chef-indigène du voisinage.

Le lendemain matin, vers neuf heures, nous sommes à l'extrémité inférieure du district de Bolobo, qui commence par le joli petit village d'Itimba, établi sur une colline basse et couronnée de bois épais. Itimba est comme la sentinelle avancée de la région de Bolobo. Quand on l'a franchi, les villages se succèdent sans interruption pendant une heure, et nous voyons alors se dessiner la station, bâtie sur une éminence qui surplombe l'étroit rideau d'arbres de la rive.

N'était la densité de la population, on pourrait envisager Bolobo comme un endroit bien mal choisi pour l'établissement d'une station. L'air qu'on y respire est très sain, sans doute, nous en avons eu bien des preuves. Mais les habitants n'ont pas la douceur du climat, et il est peut-être dangereux de les donner pour voisins à des Européens peu experts dans l'art de gagner l'amitié des indigènes méfiants. Règle générale, de tout jeunes Européens, pris au sortir de la maison paternelle, débordants de suffisance et de dédain et encore farcis de tous les préjugés, ne constituent pas précisément les meilleurs matériaux qu'on puisse employer à la civilisation de l'Afrique. L'indigène africain ne tient pas à frayer avec des êtres aussi irascibles, aussi rogues, aussi satisfaits d'eux-mêmes. Souvent il se contente de se tenir à distance, de s'enfermer dans un silence taciturne vis-à-vis d'étrangers si peu sympathiques. Mais quelquefois aussi sa haine et sa sauvagerie éclatent. Alors il ne recule devant rien. Le chef Gatoula était précisément de ces nègres qui aiment à faire sentir leur force à l'Européen isolé. C'est ainsi qu'il avait assassiné et haché en morceaux, à titre d'essai, deux des membres de la garnison de Bolobo.

Qu'on se figure, sur la rive gauche du Congo, une bande de territoire longue de dix-neuf kilomètres et demi, une mince rangée de grands arbres feuillus se mirant dans l'eau et, à l'arrière plan, une rampe de terrain s'élevant, par une pente douce, à une altitude de neuf ou dix mètres au-dessus du plus élevé des arbres. C'est au centre de ce site, sur la pente, qu'est établie la station de Bolobo, composée d'un long hangar à murailles de nattes; d'une petite construction servant de cuisine et dont les murs sont faits de torchis, et d'écorce d'arbres; d'un magasin, également en

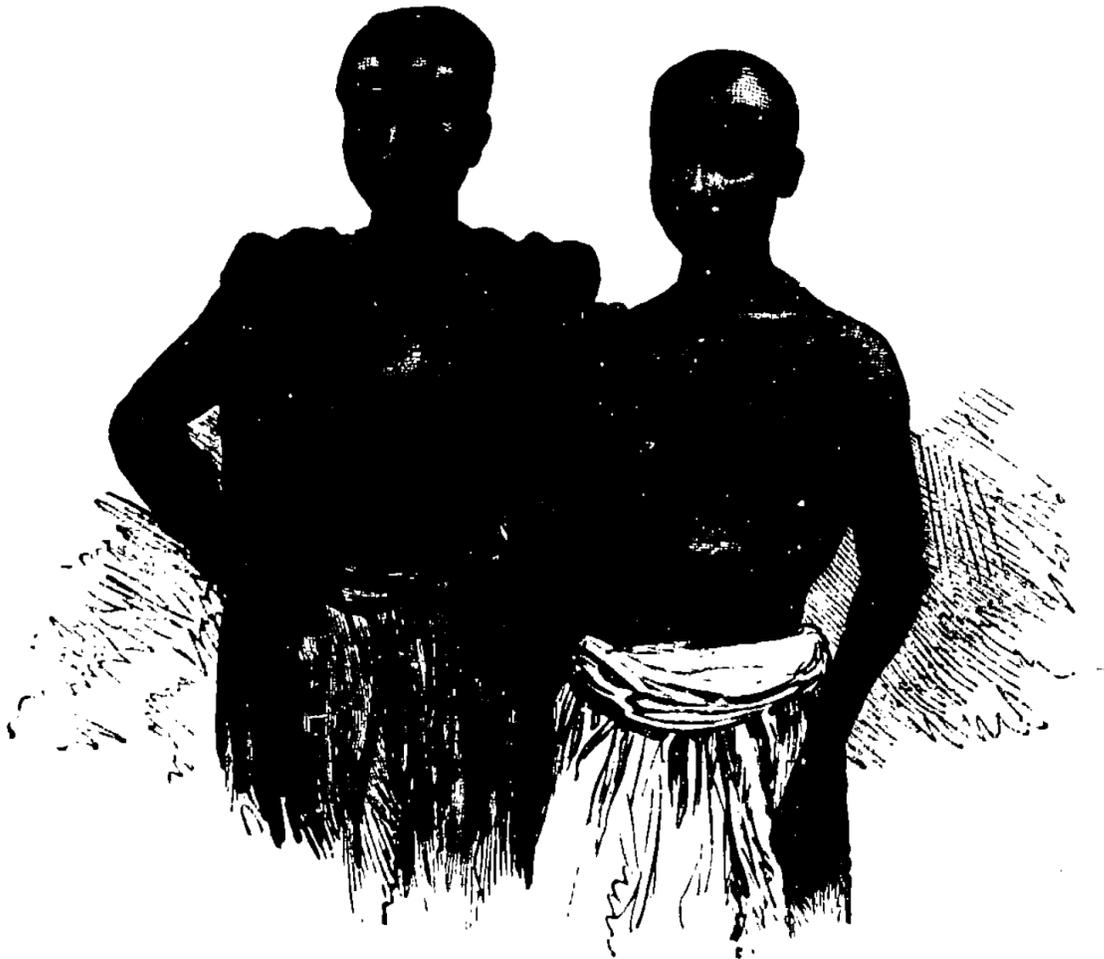
torchis avec toiture d'herbes séchées, et d'une vingtaine de huttes formées en carré à l'extérieur des bâtiments principaux. Au-dessus et en dessous, tout près du bord de l'eau, et au milieu des bosquets de bananiers et de palmiers, s'éparpillent une quinzaine de villages. Sept de ceux-ci, les villages d'Itoumba, Mougolo, Biangala, Ourourou, Mongo, Manga, Yam-boula et Lingenji sont situés au pied de la station. Huit, parmi lesquels Mbanga et les villages des Banounous, la surplombent. Ils constituent ce que l'on appelle Bolobo, riche région qui offrirait un magnifique champ d'exploitation à une colonie d'agriculteurs européens, si ceux-ci pouvaient y être approvisionnés de café, de thé, de tous les accessoires de la vie civilisée. A Bolobo, la population riveraine du fleuve est forte de 10,000 personnes dont Ibaka est le chef principal, « l'ancien ». Le pays qui se déroule derrière est également fertile et peuplé.

On établirait facilement son influence parmi ces populations avec une garnison de vingt-cinq Européens de tempérament conciliant, décidés à captiver la confiance et l'amitié d'Ibaka. Le capitaine Hanssens, créateur de cette station, s'en était bien rendu compte; aussi avait-il confié l'établissement au jeune lieutenant Urban. Mais après quelques mois d'un séjour agréable, Urban, dont les relations avec les indigènes étaient, d'ailleurs, excellentes, soupira après un changement de climat et de paysage. Las de vivre seul à Bolobo, il finit par se croire malade et sollicita l'autorisation de se rendre à la côte. On ne voulut pas infliger un refus à ce jeune homme, très estimable et très estimé. Il obtint donc son congé. Le successeur qu'on lui donna n'avait pas le don de se faire aimer. On le remplaça par un autre, mais celui-ci ne fut guère plus heureux. C'est sous son règne que le chef de Gatoula venait de commettre le double meurtre dont il a été question tout-à-l'heure et sur lequel nous reviendrons plus loin.

L'histoire d'Ibaka explique la turbulence toute particulière de la population de Bolobo. Je l'extrais de mon carnet de notes, telle qu'elle m'a été contée par Ibaka lui-même et traduite par son ami le sergent Khamis, attaché à notre station :

« Ibaka, chef puissant et considéré, était établi, il y a une trentaine d'années, à Koutoumpoukou, sur la rive droite du Mikéné. Parmi les chefs qui reconnaissaient sa suprématie figuraient Manga, Mouekouanga, Ourourou et Mongo. Ils se querellèrent un jour avec lui, mais battus dans plusieurs rencontres et ne se sentant pas de taille à lutter davantage, ils se réfugièrent sur la rive gauche, à Bolobo. Mouekouanga choisit précisément le terrain sur lequel s'élève aujourd'hui notre station, les autres occupèrent les villages qu'on a baptisés depuis de leurs noms. Dans la suite, après la

conclusion de la paix entre Ibaka et ces chefs mutins, Ibaka qui résidait toujours à Koutoumpoukou, fut chassé, à son tour, de la rive droite par une bande de sauvages venus de l'intérieur, et dut chercher un refuge à Bolobo, entre les villages de Mouekouanga et Manga. Il habita ce nouveau domicile pendant plusieurs années, reconnu par tous les chefs comme chef suprême. A sa mort, son fils Lingenji, étant mineur, perdit ses droits et ce fut le principal esclave d'Ibaka qui hérita de son nom et de son autorité, selon la coutume des Oui-Yanzis. Le nouvel Ibaka — celui que nous connaissons aujourd'hui — ne tarda pas à voir s'ameuter contre lui l'envie et la rage des chefs plus anciens qui avaient combattu autrefois son



TYPES D'EMPLOYÉS NÈGRES.

vieux maître. Mais résolu et intrépide, il parvint peu à peu à triompher de toutes les rivalités et à faire taire tous les mécontentements. Cependant, son voisin de droite, Mouekouanga, personnage taciturne et têtu, le brava jusqu'à ce que la supériorité d'Ibaka se fut manifestée dans une série de luttes sanglantes. En fin de compte, Mouekouanga dut abandonner la place et s'établir à l'intérieur de Manga, sur la lisière même d'une forêt voisine du village de ce nom. Et depuis ce jour Ibaka exerce une souveraineté incontestée sur la région.

« L'arrivée du capitaine Hanssens à Bolobo date de quelques années après ces échauffourées. C'est à Ibaka que le capitaine demanda l'autorisation de

construire une station, pour le ravitaillement des steamers plutôt que pour la jouissance du terrain, bien que l'endroit ne soit pas à dédaigner comme station agricole et commerciale ».

Les anciens rivaux d'Ibaka envisagèrent la venue des Européens comme un nouvel appoint pour ce chef. Cela ne fit qu'attiser la haine qu'il leur inspirait. Bien longtemps avant d'avoir pénétré les causes de l'aversion des indigènes envers les blancs, nos employés avaient senti les effets de cette antipathie. Ainsi, on ne leur permettait pas de franchir un certain rayon de territoire en dehors de la station, soit pour couper du bois de construction, soit pour faucher de l'herbe destinée à la toiture des bâtisses, soit pour aller acheter des victuailles au marché. Quiconque outrepassait cette limite, par ignorance du règlement, était chassé, poursuivi, et même roué de coups quand il se laissait rejoindre. A la longue, ce feu de haine semblait tout doucement s'éteindre quand Gatoula le ralluma dans un moment d'ébriété. Ce chef, soupçonnait une de ses esclaves de le tromper au profit d'un employé de notre station. Aussi, ayant aperçu deux de nos hommes dans les environs de son village, donna-t-il à ses gens l'ordre de les massacrer, et, dans sa rage, il les hâcha lui-même en morceaux. C'était sa vengeance.

J'avais donc, dès mon débarquement à Bolobo, une grave affaire à régler. Les deux blancs qui géraient la station m'affirmèrent qu'il était indispensable de donner une leçon aux aborigènes. Les hommes de notre équipage et nos nouvelles recrues, représentant ensemble un effectif de quatre-vingts employés, subirent la contagion de ces idées belliqueuses. Les hommes de la garnison de Bolobo accueillirent l'arrivée de la flottille comme le signe précurseur d'une prochaine et complète revanche. Ils communiquèrent aux nouveaux venus leur soif de revanche contre Gatoula et firent valoir auprès de moi de puissants arguments en faveur d'une lutte à main armée. Ibaka lui-même vint faire la connaissance de Boula-Matari, dont il avait souvent entendu parler. Il ne se présentait pas mal, avec son chapeau arménien de haute forme, sans bord, tricoté avec de la fibre d'hyphène et garni de lézards dorés. Ce chapeau, constatons-le en passant, était un don du capitaine Hanssens.

Ibaka et son vizir Lougoumbila me firent un récit détaillé du drame. L'esclave favorite de Gatoula, imitant en cela les autres femmes, se rendait fréquemment à la station pour y vendre du pain, du blé, des poulets, des cannes à sucre. A mesure qu'elle faisait plus ample connaissance avec les employés, elle s'attardait davantage à la station. D'où les soupçons jaloux de Gatoula. Un jour que Gatoula s'était enivré de bière indigène, il trouva

ladite esclave à la station, lui administra brutalement une volée de coups de gourdin, et, la conduisant auprès du chef de la station, invita celui-ci à acheter la donzelle, qu'il répudiait lui-même en raison de ses infidélités conjugales. L'Européen ne comprit pas le discours du chef; mais, agacé par la violence de ses gestes, il chassa ignominieusement Gatoula de la station. Trois jours s'écoulèrent sans incident. Le quatrième, une escouade de huit hommes quitta la station pour aller couper du bois, et deux d'entre eux, qui s'aventuraient du côté de la maison de Gatoula, furent aussitôt assaillis et assassinés. Il paraît que le lendemain on entendit un indigène, perché sur un arbre aux environs de la station, inviter, d'une voix de stentor, le sergent Khamis à sortir et à venir combattre. Khamis ne balança pas un instant. Il se dirigea vers l'arbre et, arrivé à cent mètres, il coucha l'indigène en joue et le tua net.

— Ainsi, dit Lougoumbila en terminant, Gatoula a perdu un homme. Maintenant, Ibaka voudrait connaître les intentions de Boula-Matari.

Faut-il l'avouer? Je ne me sens jamais disposé à m'emporter à froid. Les victimes du meurtre étaient enterrées, hors de vue. Le stimulant manquait à ma fureur. Aux yeux de Gatoula, j'étais un étranger. Quelle que fût ma confiance dans la sincérité du récit que je venais d'entendre, je soupçonnai vaguement quelque provocation, née de l'inexpérience de mes hommes ou du relâchement de la discipline. Et puis, c'est dans le sang versé que germe la haine, c'est la haine qui alimente la calomnie, c'est la calomnie qui excite les méfiances. J'avais encore devant moi 1,150 kilomètres de fleuve dont il fallait concilier les riverains. Comment espérer atteindre mon but si, à peine débarqué, je prenais les armes, si mon approche s'annonçait par de sanglantes aventures?

D'autre part, l'assassinat de mes deux hommes ne pouvait demeurer inexplié; autrement il eût prélué à des catastrophes encore plus terribles. Sur ce point pas de doute possible.

— Nous sommes étrangers chez Ibaka, répondis-je à Lougoumbila. Ibaka nous a cédé du terrain en échange d'une grosse somme d'argent. Nos employés ont été mis sous sa sauvegarde. Deux d'entre eux sont introuvables. Qu'on me les rende! Il me les faut. C'étaient des hommes libres. Ils avaient des familles. Quand leurs familles me les redemanderont, devrai-je leur montrer des mains vides? De deux choses l'une : ou le sang sera payé avec du sang, ou il sera payé avec de l'argent. Que Gatoula paie ou combatte. Ibaka déclare avoir déjà entendu parler de Boula-Matari. Il doit savoir que Boula-Matari tient parole. Qu'il s'abouche avec les autres chefs et trace à Gatoula une ligne de conduite. J'attendrai l'argent pendant deux soleils.

A l'expiration de ce délai, si Gatoula ne s'est pas exécuté, je marcherai sur son village et l'y forcerai.

Dans mon for intérieur, je souhaitais qu'on ne m'obligeât pas à exécuter ma menace. Le 18 mai, les chefs conférèrent ensemble. Ibaka exigea d'abord ses honoraires — 120 baguettes de cuivre, valant soixante-quinze francs, — pour la convocation de cette cour de justice. On discuta paisiblement, d'autant que chez les By-Yanzis la coutume est précisément de payer ou de se battre. Au coucher du soleil, une pluie battante mit brusquement fin aux délibérations.

Sur ces entrefaites, on vient m'annoncer, le 19, que Gatoula et Manga ont fortifié leurs villages au moyen de palissades et fait partir leurs femmes pour Biangala. Est-ce la guerre?... Non. La conférence se réunit de nou-



INDIGÈNE BY-YANZI.

veau à dix heures et Gatoula est catégoriquement mis en demeure d'opter entre le paiement de dommages-intérêts et une bataille. Il opte pour l'amende. Reste à en fixer le montant. De commun accord, Ibaka est chargé de demander à Boula-Matari ce qu'il exige, et il se montre à la hauteur de son rôle de pacificateur et de conseiller.

Le lendemain je répondis à Ibaka qu'avant de me prononcer, j'exigeais mes honoraires personnels de juge, sur quoi Ibaka, émerveillé de me voir si bien au courant des usages des By-Yanzis, s'écria que j'avais raison.

On me paya, le 21, lesdits honoraires, c'est-à-dire : une chèvre, cinq poulets, une carabine Winchester ayant appartenu à l'une des victimes du meurtre, vingt paquets de poudre de teinture, un pot d'huile de palme et deux bottes de bananes. Et le lendemain je fixai à 3,000 baguettes de

cuire les dommages-intérêts à payer aux familles des deux morts. Ces 3,000 baguettes valaient en espèces 1,250 francs, ce qui, ajouté aux honoraires déjà payés, élevait le chiffre de l'amende à 2,083 fr. 10. La paix et le calme ne renaitraient qu'après le paiement intégral de cette somme.

Ibaka m'apporta, le 25, une défense d'éléphant pesant vingt-neuf kilogrammes. C'était, disait-il, le maximum des dommages que Gatoula fût prêt à payer. En dépit des éloquents exhortations d'Ibaka et des fanfaronnades de Gatoula et de ses compères (les chefs Manga, Mouekouanga et Yamboula), je repoussai cette proposition.



LE MANIEMENT DU FUSIL CHEZ LES INDIGÈNES.

Ma situation était, cependant, fort difficile. Rien de plus simple que de prendre les armes, mettre ces sauvages en déroute, et ruiner le meurtrier. Mais, je le répète, la victoire a des lendemains sombres, même pour le vainqueur. Elle ne pourrait nous assurer qu'un avantage éphémère, car elle quadruplerait sans aucun doute les difficultés que nous aurions à surmonter pour nous établir sur le haut-fleuve.

La rumeur publique grossirait et dénaturerait les faits, je finirais par

passer pour l'agresseur, et Gatoula pour une victime de la férocité des blancs. Et on me soupçonnerait de desseins hostiles contre toute la contrée.

D'autre part, si je rabattais de mes prétentions, qu'arriverait-il? Les indigènes s'imagineraient que je faisais bon marché du sang des miens, et peut-être au lieu d'assassiner deux de nos employés noirs, s'aviseraient-ils, à la prochaine occasion, de tuer un ou deux Européens. Mon devoir était donc de tenir bon jusqu'au dernier moment, de prendre l'attitude d'un homme résolu à combattre et à exécuter sommairement les coupables immédiatement après la rupture des négociations. Alors, pour éviter un dénouement sanglant, les chefs feraient probablement une ou deux propositions transactionnelles, j'accepterais la dernière, et conclurais une paix durable, tout en ayant soin de prévenir les indigènes que je leur ferais sur-le-champ la guerre à la première incartade.

C'est ainsi que les choses se passèrent effectivement. Le 24, Gatoula m'offrit une amende de 1,055 francs, et l'acceptation de ce chiffre fut saluée par des salves de mousqueterie, immédiatement suivies du retour des femmes et enfants au village.

Ibaka formula son opinion dans une phrase pittoresque : « Gatoula », dit-il, « a ressenti une telle frayeur, il a perdu tant d'argent, que jamais il ne se laissera aller à tuer qui que ce soit. Il abandonnerait plutôt aux Européens dix de ses femmes que de recommencer. »

Suivant Lougoumbila, vizir de Bolobo, mon triomphe eût été plus complet encore si j'avais paru au milieu des naturels dans un costume de coquillages et de perles, au lieu de me présenter avec des vêtements de serge et de flanelle, les By-Yanzis n'éprouvant aucune estime pour un chef qui ne porte pas les insignes de sa souveraineté.

La journée se termina par une grande assemblée des chefs de Bolobo qui nous confirmèrent la cession du territoire à l'*Association Internationale africaine*. L'affluence d'indigènes qui s'attroupèrent autour de nous me fit sentir le danger auquel nous semblions nous exposer d'un cœur si léger dans ces parages ; mais le lecteur ne tardera pas à voir si cette légèreté était réelle ou apparente.

CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME

VOYAGE AU FLEUVE-NOIR

SOMMAIRE : Le commerce de Bolobo. — Opulence des chefs. — Le Rothschild du Congo. — Paysages. — Parallèle entre le Congo et les autres grands fleuves du globe. — Les Ouy-Yanzis. — Un triste accueil. — L'ingratitude d'un crocodile. — Ousendi et Irebou. — La guerre. — Arbitrage. — Rétablissement de la paix. — Boula-Matari et Stanley. — Une longue cuisson. — L'exploration du Fleuve-Noir. — Les danses de guerre. — Une pluie de projectiles. — Les Batoukis. — Établissement de la station de l'Équateur.

La légende veut que les By-Yanzis soient originaires d'Oubangi, région située au sud et à proximité de l'équateur, sur la rive droite. C'est Ibaka qui nous l'affirma. A en juger par le nombre de canots qui arrivent d'Oubangi, cette contrée doit être fort peuplée. Ibaka, qui s'y est rendu un jour pour y faire des affaires, lui attribue la conformation d'une île, car « d'un côté, Oubangi est bordé d'eau blanche, et de l'autre d'eau noire ». Cependant, ajoute-t-il, ce territoire pourrait bien former une fourchette au confluent de deux fleuves, c'est-à-dire du Congo et d'un affluent. Il déclare avoir été stupéfait de la quantité d'eau et d'îles qu'il a rencontrées dans ces parages. « L'eau ne semblait pas avoir de fin. »

A deux heures de marche de Bolobo, se trouve un grand marché — celui de Mpoumbou — où l'on vend en grandes quantités des chiens, des crocodiles, de la viande d'hippopotame, des escargots, des iguanes, du poisson et de la poudre de teinture. On n'y peut, toutefois, se procurer aucun objet utile aux Européens ou agréable aux gens de goût raffiné.

Bolobo est un des grands centres du commerce d'ivoire et de la poudre de teinture, car la population est en effet très entreprenante. Les trafiquants indigènes ont à Stanley-Pool des agents qui reçoivent l'ivoire de la côte et le transportent à leurs riches patrons de Bolobo.

Par ce que les chefs de ce district sont mis comme des indigents, il ne

faut pas croire qu'ils soient pauvres. De tempérament très frugal, ils n'adoptent des vêtements riches que lorsqu'ils ont atteint une grande aisance. Exemple : Mangi, le plus jeune des chefs d'Itimba (Bolobo), résidant à Kintamo. Ce personnage vient chaque jour à Léopoldville, invariablement vêtu d'une robe de coton bleu, ce qui ne l'empêche pas de gouverner trois villages, et de posséder environ 75,000 francs. Lougoumbila, le vizir et le plus ancien esclave d'Ibaka, a le même chiffre de fortune, ou peu s'en faut. Mais, Mangourou, de Bolobo, est un nabab; la vente de ses biens à l'encan produirait bien ici 150,000 francs. Ses canots et ses esclaves explorent et exploitent les moindres criques et affluents du fleuve jusqu'à Irebou et Oubangi. Il a un excellent agent à Kimbangou, sur la rive méridionale de Stanley-Pool, et à Malima, sur la rive septentrionale, et possède à



INDIGÈNE BY-ANZI.

Bolobo non moins de cent esclaves armés. Cependant, Mangourou, homme déjà âgé, conduit lui-même sa pirogue et s'en va tous les jours trafiquer de village en village. C'est ce Rothschild de Bolobo qui a forcé Gatoula à opter entre la guerre ou le paiement d'une amende, et qui a fini par lui faire comprendre que la perte de son argent était le moindre des deux maux.

La flottille quitta Bolobo le 28 mai pour aller établir deux stations sur le Haut-Congo. Trois guides, Msénné, de Msouata, et deux esclaves appartenant à Ibaka et qui connaissaient à fond les contrées d'Ouyanzi et d'Oubangi, accompagnaient l'expédition.

La partie supérieure de Bolobo offre des sites nombreux et pittoresques où l'on pourrait installer des stations dans les meilleures conditions possibles. Malheureusement, il nous est impossible d'en profiter.

Comment bâtir dans la région, sans la certitude de voir les indigènes

nous ouvrir leurs marchés? Certes, le jour où une garnison de cent hommes pourra être cantonnée à Bolobo, le pays deviendra un véritable centre commercial. D'ici là, toutefois, force nous est d'aller chercher plus loin un village ou des villages plus hospitaliers.

Au-delà de Bolobo, on aperçoit des terres hautes s'étendant dans la direction du nord-est sur un espace d'environ huit kilomètres. A l'extrémité de ces hauteurs, dans une crique, réside une tribu de Ouanounous qui à la vue de la flottille, s'assemblèrent sur le sable de la rive et se mirent à gesticuler, à grimacer, à assumer des airs féroces. On nous prenait évidemment pour des ennemis. Qu'on nous jugeait mal !... Nos bateaux gagnèrent le large et passèrent en silence, avec leurs inoffensifs équipages, devant la foule ameutée.

Des terres basses et boisées se déroulaient au-delà du village. Tantôt elles avançaient jusqu'au bord de l'eau, en présentant à la vue d'énormes masses de végétation impénétrable ; tantôt elles formaient demi-cercle autour de prairies verdoyantes où les hippopotames venaient paître la nuit.

Le Congo atteignait ici une énorme largeur. Il se divisait en sept ou huit chenaux séparés les uns des autres par autant d'ilots, dont quelques-uns avaient une longueur de plusieurs kilomètres. La *landolfia florida*, ou plante de caoutchouc, dont les indigènes ignorent encore la valeur, le tamarin, le baobab, le cotonnier, l'acajou, l'*elaïs guineënsis*, le palmier, le dattier, le *calamus indicus*, entremêlaient leurs branches d'une façon si désordonnée et formaient des masses si profondes qu'on n'était guère tenté d'aller à la recherche des trésors de végétation cachés derrière les arbres, sur ces bosses de terrain noir émergeant du sein des eaux.

Quel monotone voyage que cette ascension du Congo sur des steamers naviguant contre le courant du grand fleuve à raison de deux nœuds et demi à l'heure! Les panoramas du Bas-Congo nous avaient fatigué la vue. On était las de regarder ces grandes falaises glabres, ces pentes sauvages, ces rochers rougeâtres s'élevant à 150 ou 200 mètres de hauteur. Nous n'avions pas encore parcouru la région du Stanley-Pool dans son intégrité, que le même sentiment de satiété et de dégoût nous envahissait déjà pour la seconde fois. Longeant ensuite la base des montagnes qui s'élèvent vers Choumbiri, nous n'avions pas tardé à soupirer de nouveau après un changement de perspective. Et maintenant, après un mois de navigation au milieu des ilots, des rives plates, ou des forêts inextricables du Haut-Congo, l'ennui venait nous ressaisir. Soyons justes, cependant. Cette impression provenait uniquement de la lenteur du trajet et des mauvaises conditions du voyage. L'état d'encombrement de nos bateaux nous obligeait à

rester constamment assis ou debout à la même place. Quand la vue est le seul des sens qu'on exerce, elle se fatigue vite. C'est de l'inactivité forcée que naît le spleen. Pas de promenade possible sur nos bateaux : autrement, la contemplation des choses eût été un régal.

Voilà un colibri qui passe; des tisserands qui roucoulent au fond de leurs nids; un *calamus* qui abaisse tristement sa tige, incapable, comme le chèvrefeuille, de s'épanouir complètement sans un appui; voilà des roseaux dont l'aspect rappelle des bambous; un papyrus qui agite dans l'air les aigrettes de son feuillage; une *pistia stratiotes* qui glisse sur l'onde; un essaim de perroquets qui tapagent dans l'éther; un grand hippopotame qui bâille paresseusement au moment de plonger dans son lit humide; un crocodile, ressemblant de loin à une bûche de bois et que le bruit de nos roues arrache à ses méditations et force à disparaître sous le fleuve; plus loin, une bande de singes bondissant comme des écureuils à notre approche, pour aller chercher un refuge au plus profond de la forêt; une orfraie au col blanc qui déploie ses larges ailes pour prendre son vol; un troupeau d'ibis noirs dont les cris d'alarme nous écorchent les oreilles. Et puis, c'est un oiseau à gorge bleue et à queue en éventail qui sort d'entre les acacias à fleurs jaunes; une petite bande de hochequeues qui becquettent furieusement dans le sable, sur la lisière d'un bois; des geais qui filent à toute vitesse; des flamants roses, hauts sur jambes, qui s'alignent sur un promontoire: à tout instant un nouveau spectacle, un nouvel incident, une nouvelle fantaisie de cette lanterne magique qui s'appelle la nature.

Que d'attractions pour les regards, sans compter le grand dôme d'azur du ciel, le large fleuve aux eaux moirées, les îlots sombres comme des spectres, les vastes plaines d'herbe roussie, les forêts ténébreuses, toutes ces grandes lignes qui encadrent majestueusement les petits tableaux formés par les plantes et les bêtes!... On voudrait rêver. Quand on vogue lentement sur le flot, l'imagination se plaît à voir des visages humains se profiler, des montagnes saillir, des cités s'entasser dans les nuages aux formes changeantes qui opèrent à l'Occident leurs continuelles métamorphoses. Et le moindre sentier qui se creuse à travers les forêts ouvre à la méditation des horizons sans fin. Mais le moyen de s'abandonner aux caprices du songe quand, à toute minute, quelque gazouillement, quelque battement d'aile, quelque étincellement de plumage vient distraire l'attention; quand l'image succède à l'image, avec la rapidité des éclairs sans cesse remplacés par d'autres éclairs?...

A coup sûr, si nous voyagions à bord d'un de ces magnifiques bateaux à vapeur du Mississipi qui fendent le courant avec une vitesse de douze nœuds

à l'heure; dont les larges ponts, abrités par des tentes contre le soleil, offrent au promeneur un ample espace; dont les cabines sont somptueuses, les tables chargées des meilleurs mets, nous apprécierions le Congo comme il le mérite; nous lui accorderions, sans aucun doute, la préférence sur tout autre fleuve connu. Qu'est-ce que le Rhin, même dans ses parties les plus pittoresques? Une miniature microscopique du Bas-Congo, rien de plus. Et le Mississipi? Ma foi! le Congo est une fois et demie plus long et huit ou dix fois plus large. On a le choix entre douze chenaux différents, et partout c'est une végétation plus luxuriante, une nature animale plus variée que sur les bords du fleuve américain qui ne possèdent ni ces palmiers, ni ces calamus, ni ces crocodiles, ni ces buffles rouges et noirs paisant dans les vastes plaines, ni ces hommes des bois s'ébattant au milieu des arbres, ni ces éléphants titanesques qu'on aperçoit, immobiles comme des sentinelles, sur le rivage, dans la pénombre projetée par les forêts. Le Mississipi est un respectable fleuve d'eau grisâtre, confiné entre deux rives de terrain bas, et dont quelques agglomérations de maisons en briques égayent le voisinage. La moitié des eaux du Congo sont couleur de thé, l'autre moitié couleur de lait. Certes, le fleuve africain n'a pas de villes sur ses bords, où la moitié des cités européennes pourrait se tenir à l'aise, mais le temps comblera cette lacune, si le succès couronne nos travaux.

Faut-il comparer le Nil au Congo? Demandez ce qu'il pense du Nil à n'importe lequel de ces braves soldats anglais qui viennent d'accomplir tant de prodiges au milieu des cataractes du fleuve égyptien!... Le Danube même, pâlit complètement à côté du Congo, le Volga, encore davantage, et il faut naviguer bien longtemps sur l'Amazone, avant de rien voir qui approche les paysages du grand fleuve africain. Je le répète, le sentiment de lassitude que nous éprouvons ferait place à l'admiration, voire à l'extase, si nous avions de bons moyens de locomotion, des ponts spacieux, tout ce qu'il faut pour jouir d'un coup d'œil sans préoccupations fâcheuses.

C'est généralement vers cinq heures du soir que nous nous arrêtons pour camper, après des étapes de trente-cinq à cinquante kilomètres, cinquante au maximum. Jusqu'à six heures et demie, tout le personnel — les cuisiniers exceptés — s'occupe à récolter du bois. La nuit venue, nous allumons un grand feu aux lieux duquel nous coupons le bois en menus morceaux pour pouvoir le transporter au bord du fleuve et l'employer à l'alimentation des chaudières. Le bruit des haches qui frappent retentit à travers les bosquets sombres, et l'écho des forêts le répercute au loin sur le fleuve; souvent, il alterne avec le vibrant refrain des bûcherons qui chantent en chœur pour se donner du courage et accélérer leurs mouve-

ments. Et les ouvriers qui peinent avec tant de gaieté et d'entrain sont des ouvriers noirs. Quelle leçon pour maint Européen !...

A la tombée du jour, les passagers blancs des navires se réunissent autour de leur table, pour prendre leur repas, sous la lumière des lampes qui teintent d'un reflet rose leurs visages désormais bronzés par ce soleil des tropiques.

La nourriture est abondante, mais peu variée : un légume, des tartines de chikouanga (pain de cassave) rôti, un poulet rôti ou étuvé, ou un gigot de chèvre, accompagné de pommes de terre desséchées. Aux meilleurs jours, quand nous avons réussi dans nos emplettes, la table s'enrichit de quelques patates, de bananes rôties, de haricots, de riz assaisonné de miel ou de lait — le tout arrosé de thé, de café, ou de vin de palme.

A la longue, quand ce menu s'est répété, sans changement aucun, pendant trois ans, le repas devient insipide. L'Européen pleure son petit verre de liqueur, son plat de saumon sauce hollandaise, son cher filet de bœuf d'autrefois, la poularde, la compote, la salade qu'il aimait tant, et ses anciens régals de fromage, de fruit, de desserts. A vrai dire, l'éternel poulet du Congo, et les invariables tartines de chikouanga dont nos officiers se nourrissent est la principale cause des injures dont on abreuve le climat « meurtrier » du Congo. Il faut avoir l'étonnante virilité morale d'un Livingstone pour s'élever au-dessus des criaileries de l'estomac. Quand on songe que cet admirable explorateur a passé trente-deux années de sa vie en Afrique, alors que, au bout de trois mois de séjour au Congo, nos jeunes Européens ne cessent d'évoquer avec amertume le souvenir des restaurants civilisés ! Le don de la conversation n'est généralement pas très développé chez des gens qui se nourrissent de lourdes tranches de chikouanga. Ventre affamé n'a pas plus de bouche que d'oreilles. Aussi, avons-nous l'habitude de nous retirer de bonne heure et de dormir longtemps pour nous préparer à reprendre le jour suivant notre fatigant voyage sur le grand fleuve.

C'est à Oungendé que nous avons établi notre premier camp, après avoir quitté Bolobo. Les By-Yanzis de la localité se sont montrés tout d'abord très bien disposés; mais, au coucher du soleil, les craintes que leur inspirait notre voisinage ont repris le dessus, et ils n'ont paru rassurés que lorsque j'eusse donné l'ordre à mes gens d'installer près du fleuve leurs lits d'herbes et de roseaux.

Le lendemain nous avons côtoyé de jolies collines, alternativement ornées de villages, de bouquets de bananes, de groupes de palmiers ou de bois très denses, très verts. Ce sont les monts Levy, qui finissent aux magnifiques et rouges caps à pic d'Iyoumbi. Les indigènes nous regar-

daient passer avec des airs d'hébètement : « A quelle époque vivons-nous ? » semblaient-ils se dire entre eux ; « que signifient ces choses étranges et qui donc nous en donnera l'explication ? »

Et nos regards leur répondaient de même : « Pauvres enfants de la nature ! contemplez ces trois symboles de civilisation. Vous faites bien. Vous voyez des choses que le plus ancien et le plus sage des habitants de vos contrées n'avait jamais rêvées jusqu'ici. Et encore sont-ce de bien médiocres échantillons des léviathans automatiques qui labourent, nuit et jour, les mers des pays civilisés !... »

A deux heures de voyage au-dessus d'Iyoumbi, nous nous sommes égarés. Les chenaux étaient nombreux. Un bas-fond de roseaux nous était apparu au-dessus d'Iyoumbi ; nous l'avions longé pour ne pas perdre de vue la terre ferme ; puis, apercevant un cours d'eau étroit, nous nous y étions engagés, comptant déboucher sur le Congo, bien que le cours d'eau prit la direction de l'est. Mais après avoir fait vingt-sept kilomètres, nous nous étions tout à coup trouvés devant un véritable océan d'ajoncs et de roseaux qui nous avait barré le passage et forcés de rebrousser chemin en face du village d'Ikoulou. Nous n'avons pas aperçu jusqu'ici beaucoup de villages, mais au retour nous distinguons subitement une vingtaine de canots qui avancent vers nous. A notre approche ces embarcations virent précipitamment de bord, mais voulant nous faire renseigner sur la route à suivre, nous débarrassons l'*En-Avant* de la baleinière qu'il a remorquée jusqu'ici, et nous lançons à toute vapeur la flottille à la poursuite des fugitifs.

Il nous faut faire huit kilomètres avant de rejoindre les canots ; quand nous les avons atteints, nous découvrons que leurs équipages se composent exclusivement de femmes. Pour nous échapper, elles se jettent dans les roseaux et courent gauchement vers la rive, avec de l'eau jusqu'au cou. Nous avons beau les interpeller, les supplier : elles ne répondent pas, et, ayant gagné la plage, elles restent muettes et immobiles, en nous regardant d'un air farouche. Nous avons couru après elles au train de six nœuds à l'heure. Voilà qui donnera une idée de la vitesse qu'acquière les canots indigènes, quand la peur talonne leurs occupants. Encore ces canots n'étaient-ils que de simples embarcations de pêche. Des pirogues de guerre eussent probablement distancé notre bateau à vapeur.

Le vent qui soufflait en aval du fleuve entrava quelque peu notre marche dans la journée du 31 mai. Ce jour-là nous rejoignîmes deux canots de commerce, manœuvrés chacun par vingt et un rameurs très sociables qui voyagèrent côte à côte avec nous jusqu'au soir et campèrent avec confiance

à nos côtés sur une terrasse verdoyante formant parc et fermée par un rideau d'arbres semi-circulaire. C'étaient des By-Yanzis qui se rendaient à Oubangi.

Le lendemain, après avoir longé, neuf heures durant, une épaisse forêt, nous accostâmes un établissement indigène. Notre stock de vivres diminuait à vue d'œil. Quatre-vingts noirs et sept Européens mangent au moins 125 kilogrammes de nourriture par jour. Depuis notre départ de Bolobo, une demi-tonne de victuailles avait été consommée. Il convenait donc de troquer des marchandises contre des provisions de bouche dans l'établissement que nous abordions et que nos guides désignaient sous le nom de Loukolela.

Le fleuve décrivait en cet endroit une courbe figurant assez bien un croissant. C'est sur cette courbe qu'était installée l'agglomération, au milieu d'une clairière pratiquée par la main d'homme dans la plus belle des forêts que j'eusse jamais vues. Le nombre d'arbres sacrifiés au déblaiement de cette clairière n'avait pas été considérable. Aussi, n'aurions-nous pas deviné la présence d'une communauté aussi importante que Loukolela, n'eût été le miroitement des toitures des huttes et le verdolement des feuilles de banane. Les îles étaient également hérissées de superbes bois. Nous ralentîmes notre allure, pour passer lentement devant le premier des villages, afin d'habituer les naturels au spectacle de nos bateaux et de lier connaissance avec ces peuplades. Les indigènes ne répondaient pas à ces avances, mais les groupes d'hommes au visage bronzé grossissaient à tout instant sur la rive. Alors nous déroulons des coupons de flanelle rouge, de la toile à mouchoirs, des étoffes de toutes couleurs ; nous tendons, du bout des doigts, des paquets de baguettes de cuivre ; nous soulevons entre le pouce et l'index des colliers de perles brillantes, et Msenné, de Msouata, dont chacun admire la crâne posture et la verve étonnante, monte sur le tillac et prononce sa harangue d'une voix que lui envierait maint commissaire-priseur :

— Ohé ! Ouy-Yanzis, habitants de Loukolela, fils d'Iouka et de Moun-gaoua, dont les noms sont chers à mon chef et seigneur Gobila. Ohé !... Ne connaissez-vous pas Gobila, Gobila, de Msouata, l'ami des Ouy-Yanzis ?... Gobila m'a dit : Allez et guidez Boula-Matari, le bon, l'unique Boula-Matari !...

— Dites donc, Msenné, ne vous moquez donc pas de moi et de ces pauvres gens !

— Chut !... Msenné sait le langage qu'il faut tenir pour gagner les cœurs des Ouy-Yanzis. C'est qu'ils ne sont pas faciles à apprivoiser, ces

gaillards!... Je reprends... Ouy-Yanzis de Loukolela, voici Boula-Matari! Il vient lier amitié avec vous. Il a besoin de vivres qu'il paiera largement. Allons, Iouka et Moungaoua, soyez aimables, c'est le moment.

Puis, l'esclave d'Ibaka se lève et apostrophe les indigènes à son tour :

— Voyez! hommes de Loukolela! nous sommes les serviteurs d'Ibaka-d'Ibaka, de Bolobo. Ibaka a fraternisé avec Boula-Matari. Il m'a donné ordre de l'amener vers vous. Que vos chefs — Iouka et Moungaoua — viennent nous souhaiter la bienvenue.

La voix stentorée de Msenné et celle de l'esclave dominant le bruit de la vapeur s'échappant des cheminées de nos navires. C'est en vain, toutefois, qu'ils s'époumonnent. Les indigènes restent sourds à leurs appels. Nous continuons tristement notre route, en étalant toujours nos étoffes. Au troisième village, on nous répond que tous les chefs sont morts, que la petite vérole a décimé la population et que les rares survivants sont en proie à la famine.

— Voilà une bien terrible affaire! s'écrie un de nos hommes d'équipage. Ce qui me console, c'est que ces malheureux, décimés par la faim et la maladie, sont très gras et très bien portants.

Nous atteignons enfin l'extrémité de l'établissement qui couvre un espace d'environ huit kilomètres sur la rive gauche, et une demi-heure plus tard, nous voyons les chenaux du Congo se contracter et se confondre en un seul flot ayant 2,400 mètres de largeur d'une rive à l'autre. Peut-être les indigènes nous suivront-ils si nous campons dans leur voisinage. Obéissant à cette idée, nous nous préparons à atterrir et à passer la nuit dans la forêt.

Conformément à nos prévisions, les naturels ne tardent pas à arriver; et nous faisons si promptement l'échange de nos marchandises contre des poulets, des chèvres, des bananes mûres et vertes, des pains et de la farine de cassave, des patates, des racines et de l'huile de palme que, dès le coucher du soleil, nous nous trouvons à la tête d'un stock de victuailles qui suffira à tous nos besoins pendant deux ou trois jours. Ne sachant pas, toutefois, quand nous retrouverons sur notre route un autre marché aussi bien approvisionné, nous convenons avec les indigènes de recommencer le trafic demain matin.

Le lendemain, en effet, dès le lever du soleil, les canots des naturels arrivèrent à la queue-leu-leu, et les affaires furent si rondement menées que nous nous trouvâmes bientôt en possession de douze poulets, quatre chèvres, un mouton, et huit jours de rations pour chacun de nos employés noirs. Les craintes que notre steamer avait à première vue inspirées faisaient

place maintenant à la plus vive admiration. On ne l'envisageait plus comme une boîte de Pandore, mais bien comme une caisse merveilleuse contenant tous les trésors de Golconde. Ces gens qui, la veille, criaient famine, avaient vu brusquement l'abondance renaître parmi eux ; la petite vérole avait cessé, comme par magie, d'exercer ses ravages, et les chefs étaient ressuscités des morts.

Nous leur demandâmes d'un air sournois d'où venait cette étrange métamorphose.

— Bah ! répondirent-ils, pourquoi vous ressouvenir des contes que nous vous avons débités hier ? Vous nous faisiez peur. Ni nos ancêtres, ni les plus vieux d'entre nous n'avaient jamais vu d'aussi étranges bateaux.

L'établissement d'une station dans ces parages semblait tout indiqué. Nous insinuâmes donc discrètement aux indigènes, avant de les quitter, que nous leur rendrions une nouvelle visite à notre retour.

Il y a quelque vingt ans, la population actuelle de Loukolela habitait la rive droite, mais, à la suite d'une querelle, les guerriers Irebous, descendant le fleuve, attaquèrent et brûlèrent les villages, sur quoi les habitants franchirent le Congo et vinrent s'établir sur la rive gauche, dans la noble forêt dont j'ai parlé tout à l'heure.

Nous sommes au 2 juin. Au bout de deux heures de navigation, nous arrivons au bout de l'espace de détroit formé par la curieuse contraction des chenaux du fleuve. Sur la rive gauche, dont le terrain s'élève à trente mètres au-dessus du niveau de l'eau, croissent des bois magnifiques ; le terrain de la rive droite est également très élevé et très boisé. Continuant à effleurer la rive gauche, nous nous engageons dans un chenal étroit, entre des îlots couverts de forêts florissantes et des rives assez basses qui exhibent alternativement à la vue des prairies et des collines boisées, disposées perpendiculairement par rapport au fleuve.

Trois villages envoyèrent au-devant de nous des éclaireurs chargés d'examiner de près nos bruyantes et bizarres embarcations et de nous vendre du poisson frais. Mais ces villages étaient trop insignifiants pour justifier une halte. Nous poursuivîmes donc notre chemin.

Campés vers le soir dans un hameau abandonné, à deux heures de distance des petits villages en question, nous aperçûmes tout à coup quatorze bandes distinctes d'oiseaux, volant de la rive gauche à la rive droite, et une véritable armée de trainards qui parcouraient l'air plus lentement et qui ressemblaient de loin à des corbeaux. Malheureusement, l'obscurité et la hauteur de leur vol nous empêchèrent de les distinguer nettement.

Nous venions, le lendemain soir de choisir, un lieu de halte à quelques

kilomètres au-dessous de Ngombé, lorsque nous vîmes s'approcher deux canots dont les occupants criaient « Stanley ! » avec le plus pur accent. C'étaient des indigènes qui avaient appris mon nom je ne sais trop comment et qui s'en fussent évidemment servis pour saluer le premier blanc venu. Ils voulaient nous vendre du poisson et de jeunes crocodiles. Histoire de rire, nos mécaniciens leur achetèrent un petit crocodile dont le caractère ne tarda pas à se révéler. En dépit de nos bontés pour elle, l'ingrate petite bête, nous glissa entre les doigts, s'enroula autour d'un arbre tout près du fleuve et disparut pendant la nuit. Les habitants de Loukolela font de l'élève des crocodiles un commerce assez lucratif. Quand ils découvrent des nids, ils enlèvent les œufs et les enfouissent sous le sable dans des localités désertes. Le petit crocodile ayant brisé sa coquille, on le jette dans un étang recouvert avec soin d'un filet pour empêcher toute évasion, et on le nourrit dans cette prison jusqu'à ce qu'il ait atteint un certain poids et une certaine dimension, époque à laquelle on le porte au marché pour le vendre.

Le 4 juin, nous passâmes devant plusieurs régions populaires, à commencer par Ngombé, situé en un lieu où le Congo se contracte de la même façon qu'à Loukolela. En-deçà et au-delà de Ngombé, le fleuve a de six et demi à dix kilomètres de largeur ; mais dans le détroit formé par la contraction et la jonction des chenaux, il coule avec une grande vitesse sur une largeur de 3,200 mètres. C'est sur la rive gauche, à douze mètres au-dessus du niveau de l'eau que s'élève Ngombé, au milieu de luxuriants bouquets de bananes accompagnés d'autres signes d'abondance.

A quelques kilomètres plus haut, on rencontre l'établissement indigène de Nkoukou, dont les habitants, après au gain, nous poursuivirent pendant si longtemps de leurs offres, que nous finîmes par leur acheter deux canards ; mais les villageois de Boutounou, tout aussi commerçants, nous accueillirent avec un empressement plus vif encore. « Malamou ! » « Malamou ! » (Bonne aubaine ! Bonne aubaine !) s'écrièrent-ils dans un délire de joie, et l'écho répéta cent fois : « Malamou ! Malamou ! »

Même ovation à Ousindi, village situé à une heure de Boutounou, c'est-à-dire à trois heures de Nkoukou. En nous apercevant, les naturels nous acclament, et non-contents de se livrer à toutes les manifestations de joie, les voilà qui se jettent dans leurs pirogues et s'approchent en poussant des cris d'allégresse. Arrêtons-nous ! Impossible de faire autrement. Les indigènes nous livrent un véritable assaut : un assaut d'amis. Onze d'entre eux grimpent sur l'*En-Avant*, se démènent sur le pont, nous enlacent de leurs bras, nous serrent la main avec effusion, à tous, petits et grands,

blancs et noirs, contemplant avec un ahurissement attendri le mécanisme de notre navire... et, pour un peu, vont se mettre à embrasser jusqu'à la noire chaudière!.. Toute une armée de ces irrépressibles sauvages monterait à bord, si nous nous refusions à les suivre pour aller trafiquer chez eux. Mais à quoi bon résister?... Nous sommes prisonniers et retournons de bonne grâce à Ousindi avec nos ravisseurs qui nous ramènent en triomphe, avec des attitudes de héros qui viennent de mériter la croix de Fer!...

Sur la rive, nouvelle explosion d'enthousiasme. Le chef Nkoukou nous assassine de sourires radieux; le chef Boutounou salue en nous des frères; le chef Ousindi nous presse sur son cœur. Comment expliquer un aussi chaleureux accueil de la part d'une population établie à près de 500 kilomètres au-dessus de Stanley-Pool? Nous n'en revenons pas, quand nos excellents amis nous apprennent que plusieurs d'entre eux ont vu Léopoldville et Kintamo, et nos belles maisons, nos fourgons énormes, nos navires à l'ancre dans le port.

Inutile de dire que notre séjour dans cette contrée fut des plus agréables. Iouka, le chef, nous aurait volontiers donné la moitié de son village, il se serait dépouillé pour nous décider à nous fixer dans sa région et à y bâtir. Tous s'étant donné le mot pour éviter de nous causer le moindre froissement, la plus légère alarme, ils dérobèrent à notre vue leurs armes de guerre et nous comblèrent d'égards. Confiants dans leur force, ils dédaignaient de recourir à la terrorisation. C'était la première fois que j'eusse rencontré en dehors des régions civilisées, tant d'affabilité jointe à tant de délicatesse.

Le 5 juin, trois quarts d'heure après notre départ de ces villages hospitaliers, nous nous engageons dans un chenal de cent mètres de largeur, entre une sorte d'archipel de roseaux et un établissement d'indigènes plus considérable encore que celui d'Ousindi. Aussitôt, des centaines d'individus au teint bronzé d'accourir sur le rivage. Leur silence nous parut de mauvais augure; mais à peine eussions-nous franchi quelques kilomètres, que nous vîmes des barques se mettre à notre poursuite. Nous stoppâmes sans hésiter pour permettre aux canotiers de nous rejoindre: ils étaient chargés de nous inviter à venir voir Mangombo, chef d'Irebou.

Irebou — nous ne l'ignorions pas — était la résidence des grands trafiquants du Haut-Congo, résidence qui l'emporte sur toutes, au point de vue du nombre et de la prospérité des habitants, hormis sur celle d'Oubangi, située sur la rive droite. Les commerçants d'Irebou, ayant descendu le fleuve en canots, avaient absorbé dans leur nombre les autochtones de Loukolela, comme ceux-ci nous l'avaient eux-mêmes avoué. Ils

s'étaient rendus maîtres de la populeuse région de Ngombé, ils avaient fait trembler Nkoukou, Boutounou et Ousindi, et les féroces Bangalas avaient eux-mêmes appris à respecter ces énergiques trafiquants. Nous nous trouvions, en somme, devant la Venise du Congo, fièrement assise entre les sombres eaux du Loukanga et les profonds chenaux du grand fleuve principal.

Hommes, femmes, enfants, se pressaient par centaines dans la petite baie du Haut-Irebou, attendant avec impatience l'arrivée de notre flottille. Tous les âges étaient représentés dans cette foule : depuis le vieillard à tête grise et branlante jusqu'au bambin laissant voir, toute nue, la peau cuivrée de ses membres. Mais si nombreux qu'ils fussent, ils ne faisaient entendre aucun son. Une sorte de grand silence instinctif se faisait à l'approche de nos bateaux glissant dans la baie pour accoster la rive. Il ne prit fin que lorsque les hommes d'équipage eurent sauté avec leurs ancres par-dessus les plats-bords, et que les chaînes d'attache eurent cessé leur cliquetis. Alors, un murmure d'admiration courut au milieu de cette multitude étonnée. Des lèvres, chacun applaudissait.

Au premier rang se tenait Mangombo, armé d'une curieuse canne de deux mètres et demi de longueur, dont l'un des bouts figurait une petite bêche rappelant assez bien une pelle de four. Agé d'environ soixante-six ans, il semblait encore très alerte, et m'attendait d'un pied ferme. Dès que j'eus débarqué, il me serra la main avec effusion; cinq ou six des principaux personnages de la tribu en firent autant, et nous allâmes nous asseoir à l'ombre d'un bel arbre pour conférer.

L'intelligence brillait dans les yeux de ce petit groupe d'hommes. Tous semblaient avoir l'habitude du monde et des voyages, et leurs allures dégagées contrastaient avec l'air de stupide étonnement que nous avions observé presque partout ailleurs, chez les indigènes. Mes hôtes avaient parcouru en effet la plus grande partie du Haut-Congo. Ils connaissaient toutes les tribus fixées entre Stanley-Pool et Oupoto, — distance 1,000 kilomètres. Toutes les vicissitudes de l'existence chez les sauvages, tout le mécanisme des opérations commerciales, tous les secrets de la diplomatie instinctive exercée par les Africains, leur étaient familiers. Ils savaient ce que mesure une *sina* (coupon d'étoffe), quelle est la valeur des *matakos* (baguettes de cuivre) exprimée en étoffes, en perles, en poudre ou en fusils à silex. Peser sur le bras une défense d'ivoire achetée à Langa-Langa et calculer en un clin d'œil le profit qu'on en tirerait à Stanley-Pool, était le moindre de leurs talents.

Toutes ces connaissances commerciales avaient mis leur marque sur la

physionomie de ces indigènes. Sous ce rapport, il en est de l'Africain comme de l'Européen. Nous distinguons facilement en Europe l'avocat du négociant, le soldat de l'artiste. Au Congo, l'homme porte également sur le visage l'indication de la profession qu'il exerce et du degré d'intelligence qu'il possède. Il y a toutefois une différence assez sensible entre le trafiquant qui fait ses affaires sur place et le traitant navigateur. Tout fin, tout retors qu'il soit, le premier a presque toujours la démarche lourde, les façons un peu rudes qui sentent leur paysan d'une lieue ; tandis que les trafiquants Ouy-Yanzis d'Ousindi, de Boutounou, d'Oubangi et d'Irebou se distinguent par une attitude pleine d'aisance et de franchise. Ce sont de véritables hommes d'affaires dont les discours vont droit à leur but, sans aucun de ces détours, de ces artifices, qu'emploie le commerçant stationnaire. Au demeurant, gens assez barbares pour aimer à combattre quand l'occasion s'en présente. Ils m'étonnèrent beaucoup lorsqu'ils m'apprirent que, en ce moment même, la guerre régnait chez eux. La population du Haut-Irebou était en lutte contre celle du Bas-Irebou. Et, en effet, j'entendis, quand ils me le firent remarquer, un bruit de fusillade auquel je n'avais point fait attention jusque-là.

Chez les tribus du Congo, l'usage est de consacrer le premier jour d'une visite à bavarder, à se sonder, à s'étudier réciproquement. Le chef nourrit ses hôtes de poulets, de chèvres, de poisson, de bière, et c'est le lendemain seulement que commencent l'échange des cadeaux et le négoce. Les choses ne se passèrent pas autrement à Irebou.

Mangombo commença par nous donner quatre moutons, dix magnifiques bottes de bananes et deux grands pots de bière. Le jour suivant, nous échangeâmes, lui et moi, le sang de la fraternité, avec le cérémonial observé ailleurs : incision pratiquée dans les bras des deux frères par l'homme fétiche, pansement des plaies, frottements réciproques, paroles cabalistiques, etc.

Mangombo, devenu mon frère, et tenu de se dévouer désormais à moi comme moi à lui, me confia alors ses peines et implora mon secours. Voici le langage que me tint ce chef, entouré des notables d'Irebou :

— Il y a quelque temps, j'envoyai trois canots à Iboko (Bangala). Mes agents firent de bonnes affaires ; ils venaient d'acheter un magnifique lot d'ivoire et se préparaient à revenir, quand un conflit éclata entre eux et les Bangalas. On se battit. Mes agents luttèrent avec acharnement pour sauver leur ivoire. Trente-trois sur soixante-dix succombèrent ; les trente-sept autres réussirent à sauver quelques défenses et à s'enfuir sur un des canots pour nous rapporter cette sanglante histoire. Tout commerce fut inter-

rompu, cela va sans dire. Des trente-trois victimes, vingt-huit appartenaient à ma ville ; cinq à la population du Bas-Irebou. Il faut savoir que notre communauté se divise en trois parties — le Haut-Irebou, dont je suis le chef ; le Bas-Irebou, gouverné par Magouala ; l'Irebou-Moyen, gouverné par Mpika. Antérieurement à la catastrophe que je vais vous relater, j'étais considéré comme le chef principal et Magouala venait en seconde ligne. Quelques mois après le massacre de nos agents à Iboko, nous vîmes une flottille de canots Bangalas descendre le fleuve, se dirigeant vers Ngombé. Mpika se mit à leur poursuite et s'empara d'une des embarcations ayant huit Bangalas à bord. Oubliant que j'avais perdu vingt-huit hommes à Iboko, tandis qu'il n'en avait perdu que cinq, il ne daigna pas me donner ma part des prisonniers. « Je les garde pour venger mes cinq hommes », répondit-il aux observations que je lui faisais. « Si vous voulez venger les vôtres, faites vous-même, comme moi, la chasse à l'ennemi. » Magouala, à qui j'avais fait appel, donna raison à Mpika. Ma tribu, très irritée, me força à déclarer la guerre. Les hostilités ont commencé il y a six jours. J'ai déjà eu six hommes tués et plus de vingt blessés. Magouala et Mpika ont essuyé, de leur côté, des pertes sensibles. Irebou lève la main sur Irebou ; frères et amis s'entretuent. Tout négoce est suspendu. De part et d'autre, on n'ose aller et venir que la nuit. Les femmes d'Irebou sont en deuil ; et si ce fléau, pire que la petite vérole, continue ses ravages, Irebou cessera bientôt d'être la plus puissante des tribus riveraines. Vous venez à propos, me semble-t-il pour mettre fin à ce carnage. Nous vous connaissions par ouï-dire depuis longtemps. Choumbiri vous appelait Stanley. Quand nous vous avons vu descendre le fleuve, avec vos nombreux bateaux, nous vous avons attendu derrière cette grande île, sans vous attaquer. Nous avons entendu parler des villes bâties par Boula-Matari à Kintamo, Msouata et Bolobo ; mais nous ignorions que Boula-Matari et Stanley ne fussent qu'un. C'est Ibaka qui nous l'a appris, il y a quelques heures. Vous appartenez maintenant à Irebou. Sauvez notre contrée de la ruine ; de la mort.

J'objectais la nécessité où je me trouvais d'aller immédiatement à Ikengo. A mon retour, je ferais de mon mieux ; en attendant, les frères ennemis pourraient convenir d'une suspension d'armes.

— Voilà qui est facile à dire, répliqua Mangombo, mais Magouala et Mpika consentiront-ils à une trêve ?

— Je leur ferai dire que Mangombo a sollicité mon intervention et leur proposerai de mettre bas les armes jusqu'à mon retour.

Les troubles qui désolaient le plus florissant et le plus peuplé des districts

du Haut-Congo étaient très fâcheux. Pour essayer d'y mettre fin, je me rendis, suivant ma promesse, chez Mpika et Magouala et m'offrit comme médiateur, à la condition qu'on cessât les hostilités pendant quinze jours. Le hasard voulut que Mpika fut le « frère de sang » du lieutenant Janssen, établi à Msouata et que le grand canot amarré au *Royal* lui eût primitivement appartenu. Il accepta donc ma proposition et finit par décider Magouala lui-même, qui avait fait d'abord beaucoup de difficultés.

Ayant remarqué l'absence de tout courant dans la baie du Haut-Irebou, je soupçonnais le voisinage de quelque autre grand lac, et appris, en effet, qu'on rencontrait une « grande nappe d'eau » après avoir monté pendant quelques heures le Loukanga. Les indigènes, eux, voient chaque jour des masses d'eau si énormes, que l'existence d'un lac ne leur cause aucun étonnement. Il n'est guère que les gens de l'intérieur qui parlent de leurs lacs avec complaisance. Quant aux indigènes riverains, ils en font si peu de cas qu'il est difficile de recueillir chez eux des renseignements certains. Lacs, fleuves, ruisseaux, ils confondent tout sous ces vagues appellations : « eau », « grande eau », « eau abondante ».

Comme celles du Mfini et du lac Léopold II, les eaux du Loukanga sont très foncées. Quelques-uns des Irebous m'assurèrent qu'ils se rendaient quelquefois chez Gankabi, en traversant le Loukanga et le lac Mantoumba, et en descendant ensuite un fleuve qui se jette dans le lac Léopold II et le Mfini. Ces affirmations excitèrent vivement ma curiosité, mais j'ajournai toute enquête approfondie jusqu'à mon retour des régions équatoriales, car je ne possédais actuellement pas assez de vivres pour les gaspiller dans un voyage de simple exploration.

Parmi les thèmes que nous avons entendu discuter par les Irebous devant l'embarcadère de cette région, était la différence existant entre Stanley et Boula-Matari. La majorité émettait une piquante appréciation. Stanley était bien, selon elle, le premier *moundelé* qui eût fait son apparition sur le fleuve, mais il n'était ni plus ni moins que l'envoyé de Boula-Matari. « Car, voyez-vous, Stanley n'avait que des canots ordinaires comme les nôtres, tandis que Boula-Matari a de grands bateaux dont on n'avait jamais vu les pareils jusqu'à présent, sans compter des villes et des ballots d'étoffes par milliers. » — « Oui, mais les baguettes de cuivre de Stanley avaient la bonne mesure; elles étaient moitié plus longues que celles des Batékés de Stanley-Pool. Quand nous irons à Kintamo, il faudra demander les baguettes de Stanley. »

Les notables d'Irebou nous demandaient à cor et à cris la recette qu'ils devaient suivre pour accroître rapidement leur fortune. Ils savaient faire le

négoce, et cependant c'étaient de simples échanges de marchandises contre marchandises et la quantité de leurs biens n'augmentait jamais. A Kintamo, ils avaient vu les rayons de notre magasin, absolument vides un jour, se remplir le lendemain d'articles de grand prix. N'y avait-il pas de la magie là-dessous ?

Les esclaves d'Ibaka se vantèrent de connaître le secret de notre opulence ; aussi leur hutte fut-elle assiégée par une foule d'indigènes qui leur laissèrent entre les mains près de 200 baguettes de cuivre, pour prix du prétendu secret.

Autre question très discutée par les Irebous : « Par quel moyen les roues à aubes de l'*En-Avant* tournent-elles si rapidement ? » Problème insondable, vrai casse-tête chinois. Les uns prétendaient que les roues étaient mises en mouvement par vingt hommes cachés dans la cale du navire. D'autres, qui cotoyaient la vérité, désignaient la chaudière.

— « Le secret est dans ce grand pot », disaient-ils ; autrement pourquoi le cuisinier (le mécanicien) y entreprendrait-il du feu si assidûment ? »

— « Oui, mais que fait-il cuire dans ce pot ? »

— « Dans tous les cas, c'est une médecine qui doit exiger une bien longue cuisson. Cet homme la fait cuire depuis ce matin et n'a pas encore fini. Que de bois il a déjà brûlé !... Peut-être, si nous avions de grands pots sur nos canots et, dans ces pots, la drogue de l'homme blanc, arriverions-nous, comme eux, à conduire nos embarcations sans faire usage de nos bras et sans éprouver de courbatures. »

Conduits par Msenné, de Msouata, et par un guide que Mangambo avait mis à notre disposition, nous quittâmes l'embouchure du Loukanga et du Haut-Irebou dans l'après-midi du 6 juin pour remonter le Congo.

Après un trajet de quatre-vingts kilomètres, nous arrivâmes, dans la matinée du 8 juin, devant Ikengo. La région intermédiaire n'est, en quelque sorte, qu'une immense forêt de teck, d'acajou, d'arbres rouges et jaunes, de gommiers, de bombacées, dont quelques-uns ont un diamètre énorme. Les îles, très vastes, sont revêtues, au centre, de forêts également superbes, et, sur les bords, de différentes espèces de palmiers, de rotins, d'ajoncs qui entremêlent leurs lianes dans un pittoresque désordre.

A la vue de notre flottille, les habitants d'Ikengo, embarqués sur une véritable nuée de petits esquifs, accoururent à notre rencontre sur le fleuve. Chacun nous saluait de cris joyeux, chacun nous recommandait spécialement son propre village, comme, dans le Levant, ces commissionnaires qui accourent aux gares de chemin de fer et y raccolent des clients pour les hôtels :

— Venez à Ikengo ! Ikengo est riche ! Les vivres abondent !...

— Non ! venez à Itoumbou.

— A Inganda, plutôt ! Inganda possède de l'ivoire, des esclaves, des femmes, des chèvres, des moutons, des porcs. C'est une vraie bénédiction !...

— Stanley, nous avez-vous oublié, nous qui avons traité avec vous il y tant d'années. Voyons ! décidez-vous pour Ikengo !

Et tandis que les premiers canotiers arrivés chantaient ainsi les louanges



NATUREL INDIGENT D'INGANDA

de leurs villages, d'autres canots survenaient constamment et donnaient au fleuve l'aspect d'une ville grouillante de vie et d'animation.

Je reconnaissais bien cette localité, où j'avais pu ravitailler mon expédition en 1877 sur un marché improvisé dans une des îles du voisinage. Après avoir pesé les avantages divers qu'offrait chacun des villages, je choisis Inganda comme résidence temporaire.

Comme tous les Ouy-Yanzis qu'on rencontre à partir du Koua, les indigènes de l'endroit avaient le teint bronzé, la peau forte et saine ; mais ils

différait de leurs congénères en ce sens qu'ils portaient tous des casquettes de peau de singe, de léopard, de loutre, de chèvre ou d'antilope, tandis que leurs sabres étaient suspendus à de larges ceintures en cuir de buffle rouge. Comme costumes, les étoffes étaient rares; toutefois, la plupart des habitants étaient habillés d'un tissu fabriqué avec des fibres de plantes graminées.

En choisissant Inganda comme lieu de halte, je me proposais de m'en servir comme d'une base d'explorations sur l'Ikelemba, gros affluent du Congo, mentionné dans mon voyage *A travers le Continent mystérieux*. Peut-être pourrais-je établir une station au confluent du Congo et de ce tributaire. Si, en revanche, les naturels de la localité se montraient intraitables, j'aurais toujours la ressource de m'établir en permanence à Inganda, et attendre du temps le triomphe de notre influence.

Les réponses des indigènes aux questions que nous leur posions sur l'Ikelemba ne firent que nous embrouiller. L'Ikelemba était un grand fleuve, nous disaient-ils; mais lorsqu'il s'agissait de nous donner une idée de ses dimensions, leurs gestes indiquaient une largeur de cinquante à cent mètres, alors que je lui avais précédemment attribué une largeur approximative de 1,000 mètres. Autrefois, ces mêmes indigènes avaient diversement donné au fleuve le nom d'Ikelemba ou Bourouki. Un aborigène expansif, venant de Boungata, sur la rive droite, décrivit une courbe sur le sable; sur le côté convexe de l'arc, il traça à angles droits et à distances égales, trois lignes, dont la première indiquait le chenal venant de la direction de Boungata, la seconde le chenal venant de Loulougou, et la troisième le chenal venant de l'Ikelemba. La corne supérieure de l'arc représentait le Bourouki ou Mohindou (Rivière-Noire), la corne inférieure Inganda, notre lieu de campement. Cet arc figurait, par conséquent, un fleuve dans lequel se jetaient trois affluents; mais quand j'invitai notre homme à me décrire le Mohindou, il lui attribua, d'un air de mépris, une largeur de vingt-cinq mètres!...

Quel était donc, alors, le grand et large fleuve que j'avais vu couler vers le Congo et dont les sombres eaux offraient un contraste aussi frappant avec l'eau claire de certains fleuves que les visages noirs de nos employés indigènes avec les faces pâles des employés européens? Ma perplexité commençait à se transformer en irritation. Il me tardait d'en finir avec les doutes qui agitaient mon esprit.

Laissant le reste de l'expédition à Inganda, je partis sur l'*En-Avant* à la recherche de ce « magnifique » affluent couleur de thé. En moins d'une heure, j'arrivai à l'endroit où j'avais aperçu ce fleuve six ans auparavant,

et ne pus réprimer un mouvement de satisfaction en revoyant ce qui me semblait être le plus grand des tributaires du Congo. Après avoir quitté le Congo proprement dit, je mesurai l'affluent et dus réduire mon premier calcul de 1,000 à 800 mètres de largeur, mais l'eau était profonde et avait un courant de trois nœuds. Après quatre heures de navigation, je constatai que le fleuve prenait la direction du sud-est. Je remontai décidément un tributaire. Mais j'éprouvai une déception en découvrant que la largeur de mon beau fleuve noir se réduisait ici à 600 mètres.

Bourouki, — nom que les aborigènes avaient si souvent à la bouche, — est celui d'une grande ville située sur la rive gauche du Mohindou, à cinq kilomètres environ au-dessus du confluent de ce cours d'eau et du Congo. Sur les deux rives, et sur la rive droite, le terrain, très déprimé et envahi par les eaux qui le convertissaient en marécage, était inhabitable. Beaucoup d'arbres jeunes mais vigoureux, comme on en voit souvent pousser dans les basses terres; mais, çà et là, quelque fronde de verdure trahissait la présence d'arbres plus anciens.

Des îles commencèrent à se révéler. Partagé par elles, le fleuve perdait de sa noblesse. Nous naviguâmes pendant trois heures pleines avant d'apercevoir le rivage, tant le niveau de l'eau était élevé. Un flot noir comme de l'encre et quelques épaisses forêts de jeunes arbres ne constituent pas un spectacle très séduisant. Soyons francs : c'était affreux. *L'En-Avant* continua à fendre rapidement le cours d'eau, sans qu'un seul incident se produisit, sans qu'un site quelconque apparût à l'horizon. Cela dura jusqu'au coucher du soleil. Nous campâmes alors sur le premier petit morceau de terrain sec que nous eussions rencontré.

A en juger par cette exploration, le fleuve, alimenté par une foule de petits cours d'eau très tortueux, devait appartenir à un delta. La dépression du terrain; la jeunesse et la vigueur des forêts; la couleur noirâtre des terres d'alluvion qui se présentaient à la vue; le silence de mort qui planait sur ce fleuve uni et sans ride — sur ce Styx africain, pourrait-on dire, — tout contribuait à fortifier chez moi cette impression. N'eût été le soleil blanc qui répandait un certain éclat sur la fraîche verdure des forêts, le coup d'œil eût été lugubre.

L'aurore nous retrouva le lendemain embarqués, avec une ample provision de bois couleur pourpre. Vers sept heures, des huttes indigènes apparurent sur la rive droite, tandis que sur la rive gauche, le terrain formait une hauteur ombragée de beaux bananiers verts. En nous rapprochant des huttes, nous découvrîmes qu'elles étaient toutes neuves. Aucune clairière n'avait encore été pratiquée dans la forêt. Et pas une âme ne se

montrait. Les indigènes étaient-ils partis pour la guerre? Ou bien étaient-ils allés prendre leurs ébats dans le bois?

Mais, l'*En-Avant* prend brusquement le large, entre deux rives dont le terrain s'améliore constamment, et finit par former des caps et des promontoires élevés de six à dix mètres au-dessus du niveau de l'eau. Voici un village habité, sur notre gauche; un autre, à notre main droite; et tout à coup nous voyons les deux berges se peupler d'individus à peau jaunâtre qui paraissent en proie à la danse de Saint-Guy; car, tenant à la main leurs arcs tendus, ils sautent, bondissent en avant, en arrière, de-ci de-là, comme autant d'acrobates affligés de la manie terpsichoréenne. Quelques-uns, exclusivement armés de lances et de boucliers, se contentent d'exécuter une danse pyrrhique. Si nous ne voyagions sur le fleuve, nous nous attendrions à une agression de leur part, car ils semblent se diriger vers nous. Sur la rive droite, comme sur la gauche, d'ailleurs, la population fait de son mieux pour exhiber sa compétence dans les jeux de la guerre. Tout cela est très intéressant; et, pour ma part, j'ai toujours préféré étudier la nature sous l'aspect des mœurs humaines que sous tout autre. Malheureusement, c'est du Fleuve-Noir que j'ai à m'occuper en ce moment. — Passons.

L'*En-Avant* poursuit sa course à raison de sept nœuds à l'heure. Les villages riverains ne cessent de vomir sur la berge leurs bandes d'héroïques danseurs aux poitrines cuivrées. Les habitants des deux rives se font comme un gigantesque vis-à-vis. Sur une longueur d'un kilomètre et demi, la rive est couverte de huttes; puis viennent trois kilomètres de forêt, et, au-delà, de nouveaux villages bornés de même par des bois. Au-dessus des villages, on voit le feuillage des bananiers et la verdure plus foncée des palmiers, onduler doucement dans l'air, sous les rayons fixes du soleil blanc d'Afrique. A midi, nous sommes sous le 0° 6' latitude Sud. Hier nous étions sous le 0° 4' latitude Nord, et dans l'intervalle nous avons deux fois franchi l'Équateur.

D'une rive à l'autre, le Fleuve-Noir a ici 360 mètres de largeur, un courant de deux nœuds et demi, une profondeur inconnue. De minuscules collines viennent rompre, çà et là, la monotonie des terrains plats. A environ 130 kilomètres du confluent des deux fleuves, nous ralentissons notre allure et tentons de lier conversation avec la population d'un village d'aspect attirant. Quelques-uns des notables de l'endroit avancent aussitôt jusqu'au bord de l'eau, et l'un d'eux nous débite d'un ton très décidé, le petit discours que voici :

— Nous ne savons qui vous êtes, d'où vous venez, où vous allez, quels

sont vos projets. Si vous cherchez à accoster, nous vous en empêcherons par la force. Si, au contraire, vous désirez poursuivre votre voyage sur le fleuve, faites !.. Allez et venez, à votre gré, sur la rivière. Elle est libre. Mais ne vous avisez pas de toucher au territoire !...

Touchante candeur !...

Nous nous décidons à rebrousser chemin et une véritable pluie de pierres, de mottes de terre, de bâtons, salue notre départ. C'est probablement une manière d'adieux particulière aux indigènes de l'endroit. Heureusement ces projectiles tombent à 200 mètres de notre bateau à vapeur.

Nous nous retrouvons, vers huit heures du soir, au camp que nous avons quitté le matin, et le lendemain, à midi, nous voici revenus au point de jonction du Mohindou (Fleuve-Noir) et du Congo.

Halte à Ouangata, localité située à onze kilomètres au-dessous de ce point, et d'où l'on assiste à la jonction de trois chenaux — le chenal de droite se dirigeant vers Boungata, le chenal moyen vers les fleuves Ikelemba et Loulougou, le chenal de gauche vers le Fleuve-Noir. C'est pour converser avec les indigènes que nous nous arrêtons ici. Ils nous invitent avec bienveillance à aborder et nous apprennent que nous avons affaire à des Bakoutis, tribu dont l'établissement commence à Ikengo et finit à Barouki, embouchure du Mohindou. Les Bakangas habitent la rive droite ; l'immense île de Nsambana, longue de près de quarante kilomètres, occupe le centre du Congo, entre les deux tribus.

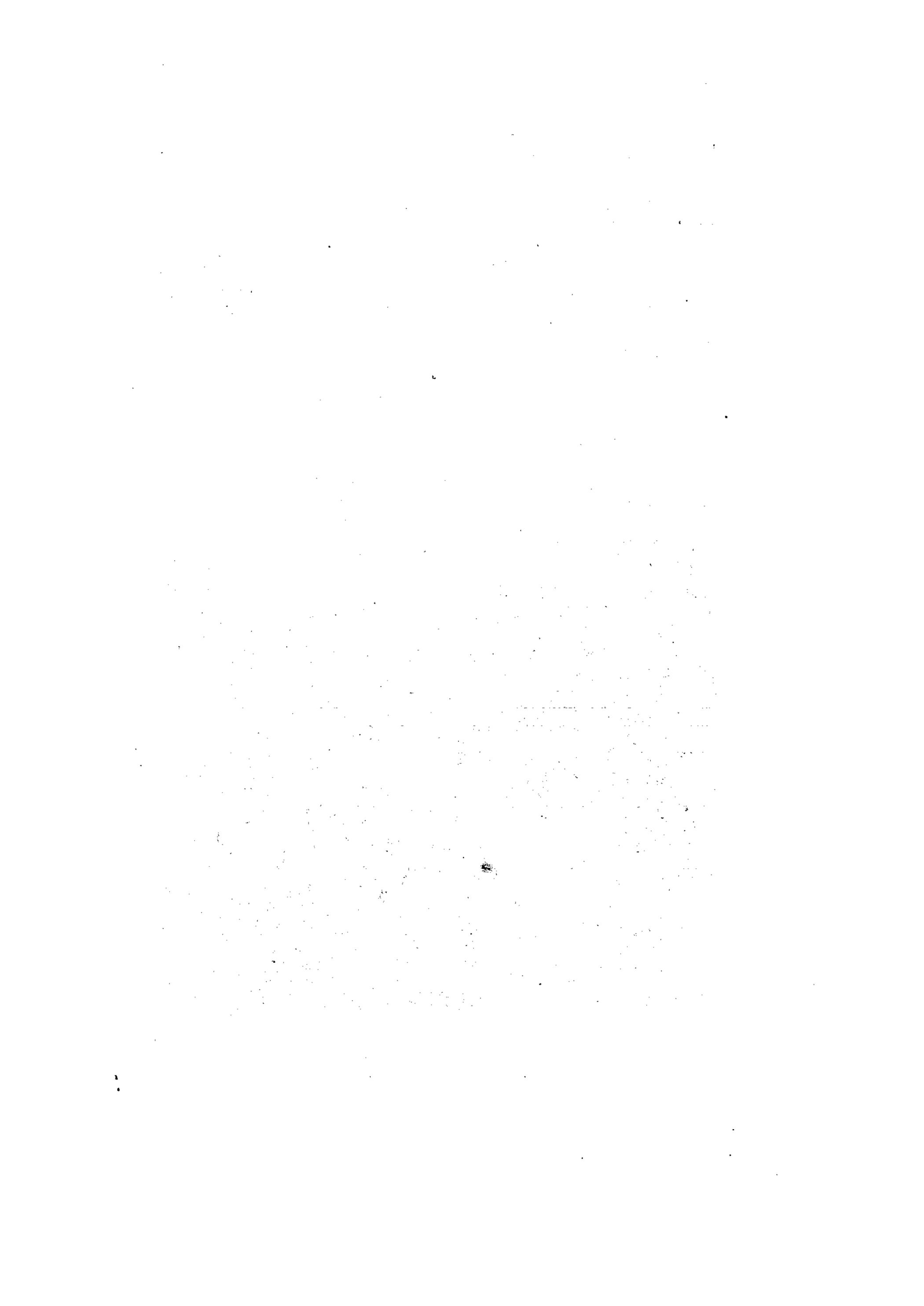
Les Bakoutis nous traitèrent de la façon la plus cordiale, après l'échange traditionnel du sang de la fraternité. Ils nous assignèrent un terrain de construction pour l'établissement d'une station, et l'accord établi sur ce point, nous partimes pour Inganda, en laissant derrière nous des otages pour garantir notre retour. Le jour suivant, nous pliâmes bagage et conduisîmes l'expédition à cette station nouvelle — station de l'Équateur — située dans le voisinage de Ouangata sous le 0° 1' 0" latitude Nord.

Le lieutenant Van Gèle ayant été nommé chef du nouvel établissement, un personnel de vingt-six hommes fut mis à sa disposition. Le lieutenant Coquilhat, à la tête de vingt autres hommes, fut chargé de seconder M. Van Gèle, jusqu'à l'arrivée d'un nouveau renfort d'ouvriers et de marchandises de Léopoldville.

Nous fîmes une halte de quelques jours pour collaborer, avec les équipages des bateaux, au déblaiement du terrain de construction, et le 20 juin nous descendîmes le Congo, pour retourner à Irebou, où nous arrivâmes après un voyage de sept heures et quarante-cinq minutes.



ENTREVUE DEVANT LA MAISON DU CHEF D'OUANGATA.



CHAPITRE VINGT-TROISIÈME

DU FLEUVE-NOIR A STANLEY-POOL — RETOUR A L'ÉQUATEUR

SOMMAIRE : Adieux embarrassants. — Larmes et poivre de Chili. — Bruits de guerre. — Réconciliation. — L'enterrement de la guerre. — Le fleuve Loukanga et le lac Mantoumba. — Sauvetage de naufragés. — L'abbé Guyot. — Le lion et sa proie. — Prospérité de Léopoldville. — Troubles chez Bouaboua-Njali. — Un fou furieux. — Une catastrophe : la mort de l'abbé Guyot et du lieutenant Janssen. — Troubles à Kimpoko. — Incendie de la station de Bolobo. — Hostilité des indigènes; combats. — Rétablissement de la paix. — L'effet du canon Krupp au Congo. — La forêt de Loukolela. — Les superstitions d'Iouka. — La station de l'Équateur. — Réalisation d'un idéal.

La population d'Inganda nous aimait d'un si violent amour que notre départ pour la station de l'Équateur ne pouvait s'effectuer sans danger. Comment faire comprendre à ces sauvages que leur baie humide, avec sa bordure de roseaux et ses marécages, nuisait à la santé des Européens, et que des considérations hygiéniques et politiques à la fois nous obligeaient de les quitter pour nous établir à Ouangata? La tâche était délicate.

Quand nous eûmes exposé au guide Msenné, de Msouata, la nécessité de ce déplacement et la crainte que nous éprouvions de froisser l'amour-propre des indigènes d'Inganda, il nous pria, après un instant de réflexion, de le laisser agir, et nous garantit que tout se passerait le mieux du monde. Sa confiance nous gagna. Nous lui donnâmes carte blanche. Il communiqua son plan à mon domestique Doualla et à Oumari qui m'apprirent plus tard comment il avait procédé.

Ce bon Msenné commença par enrouler sa jupe autour de sa taille comme une ceinture; puis s'étant frotté les yeux avec un grain de poivre du Chili, il se mit à répandre un tel flot de larmes, prit un air si désolé, si désespéré, que je soupçonnai Doualla de lui avoir fait un grand chagrin.

A peine fûmes-nous arrivés devant le débarcadère d'Inganda, qu'il mit

pied à terre et fendit la foule des indigènes qu'il avait l'air de ne pas voir et de ne pas entendre, et qui le suivaient en le suppliant de répondre à leurs appels de l'amitié, à leurs souhaits de bienvenue.

— Voyons, Msenné, vous voilà de retour? Que s'est-il passé? Quel malheur vous est donc survenu?

Ces questions furent cent fois posées au guide, sans qu'il y prêtât l'oreille, tant il était absorbé par sa douleur. Au bout de quelque temps, toutefois, il commença à remarquer la foule qui s'était amassée autour de lui. Et alors d'une voix entrecoupée de sanglots et d'accès de colère feinte, il consentit à narrer aux indigènes sa pitoyable histoire.

Il y mit à la fois tant d'imagination et de naturel que je me demandais où il avait appris la comédie. Qui sait si ces tertres de l'Afrique-Centrale ne recouvrent pas la dépouille de maint poète et romancier dont la civilisation ignorera à jamais les noms, mais dont les traditions se perpétuent chez ses descendants?

— A deux journées d'ici, disait Msenné, sur le fleuve... comment appelez-vous cela?... ah! le Fleuve-Noir... à deux journées d'ici, donc, chez les Bakoutis, il y a beaucoup de villages. On y tenait un marché, lors de notre arrivée. Les indigènes nous ayant invités à traiter, le bateau accosta, et le fils de Mangombo, un Zanzibarite appartenant à Boula-Matari et moi nous avons sauté sur la rive. Alors... tenez!... jamais je n'avais vu chose pareille... Les indigènes s'emparent du fils de Mangombo, ils tuent le Zanzibarite à coups de lance, et je n'échappe moi-même à la folie furieuse de la foule qu'en me précipitant dans le fleuve, le bateau ayant repris le large pour plus de sûreté. Dites-moi, mes amis, que faire maintenant?... Que répondrai-je à Mangombo, d'Irebou, quand, me voyant revenir, il me demandera son fils?... Hélas! hélas!... Et vous, hommes de Stanley, que faites-vous là, bras croisés et bouche béante?... Pliez bagage, et venez avec moi combattre les Bakoutis. Que pas un de ces assassins ne survive!... N'avez-vous pas d'entrailles, ne voulez-vous pas venger vos amis morts? Comment oserons-nous retourner à Irebou? Que nous dirait Mangombo!... En route pour la guerre, vous dis-je!...

Et Msenné fit entendre de véritables sanglots.

— Paix! Msenné!... s'écrièrent Doualla et Oumari qui étaient dans le secret. Calmez-vous!... Pouvons-nous nous battre, alors que nous n'avons pas de vivres? Achetons des provisions aujourd'hui et demain nous irons à la bataille.

Les indigènes joignirent leurs efforts à ceux des deux domestiques pour consoler le malheureux Msenné, et offrirent même de réunir toute la popu-

lation d'Inganda et d'Ikengo pour aller châtier les Bakoutis. Msenné parvint enfin à réprimer ses sanglots et consentit même à sourire mélancoliquement à travers ses larmes.

Ce ne fut qu'après notre départ et notre installation à Ouangata que nous eûmes vent du stratagème imaginé par Msenné pour empêcher les indigènes d'Inganda de nous retenir. Doualla et Oumari qui avaient assisté à la représentation riaient à gorge déployée en nous la racontant.

Sur la route d'Ouangata, nous venions d'amarrer nos bateaux aux arbres



INDIGÈNE PARTANT POUR LA GUERRE

qui bordent la baie du Haut-Irebou, lorsque le bruit d'un feu de mousqueterie se fit entendre. Nous en demandâmes la cause.

— Vous nous aviez promis de revenir au bout de quinze jours pour faire la paix entre nous et Mangombo, répondirent les indigènes. Las de vous attendre, nous venons de reprendre les hostilités.

Après avoir consulté Mangombo, j'envoyai Doualla et deux bateaux chez Mpika. Les chefs ayant consenti à suspendre les hostilités pour m'entendre, Doualla et quatre hommes d'équipage se rendirent vers le champ de bataille,

déployèrent le drapeau bleu étoilé d'or de l'Association Internationale, pénétrèrent sans hésiter dans les rangs des belligérants, en s'écriant que la palabre de la paix venait de commencer sous la présidence de Boula-Matari, et allèrent jusqu'à arracher aux combattants des carabines déjà chargées et braquées sur l'ennemi. Et nous ne tardâmes pas à voir les guerriers de Mangombo retourner à leurs huttes, pour se débarrasser de leur costume de combat, peaux et plumes grossières et hideux tatouages qui réalisaient le comble de l'enlaidissement.

Chacun des chefs en cause m'ayant exposé, à sa manière, l'origine de la lutte, je leur demandai quel profit ils comptaient en tirer.

— Aucun, répondit Mpika. Mais je ne veux céder à Mangombo aucun des huit prisonniers Ibokos que j'ai enlevés pour venger les miens.

— Et il a mille fois raison, fit Magouala.

— Alors à quoi bon prolonger cette guerre, Mangombo? Vous êtes, les uns et les autres, très nombreux. Mais si vous vous obstinez à vous affaiblir et à vous entredéchirer, ne deviendrez-vous pas la proie des Bakoutis, des Balouis ou des Oubangis? Vos amis sont également les amis de vos adversaires. Vos pertes s'élèvent aujourd'hui à trente-sept hommes tués, sans compter une foule de blessés. Tout cela pour savoir à qui appartiendront quatre esclaves. Mauvaise spéculation!... Convoquez le conseil. Et finissez-en.

Effectivement, les anciens du Haut-Irebou se réunirent en conseil dans l'après-midi, sur un carré de terrain découvert. Je pris place à côté d'eux avec mes trois interprètes. Mangombo s'assit un peu plus loin, avec sa curieuse canne terminée par la fameuse petite pelle en cuivre.

Suivant l'usage, on commença par me payer mes honoraires d'arbitre ou de juge. J'exigeai des honoraires élevés et acceptai gravement 120 baguettes de cuivre, tandis que chacun des anciens en recevait cinquante pour prix de son intervention.

Cela fait, Mangombo traça un sombre tableau des maux que lui occasionnait la guerre. Chacun des anciens émit son avis quant à la part des responsabilités. Quant à moi, je décidai qu'il y avait lieu de cesser immédiatement les hostilités. Mpika avait bien fait de venger les siens tués à Iboko, en enlevant quelques-uns des hommes de la tribu coupable. Mangombo aurait dû en faire autant, et marcher contre la population d'Iboko, au lieu de chercher à réparer, aux dépens de Mpika, les pertes qu'elle lui avait fait subir. Il y avait eu assez de sang versé. Le Nzambi (Dieu) en était courroucé. Le moment était venu de se donner la main et « d'enterrer la guerre ».

Les anciens ayant applaudi à ces paroles, Mangombo céda à l'entraînement et consentit à mettre bas les armes. Nos interprètes furent envoyés au territoire de l'Irebou-Moyen pour demander aux Capulets de cette région les gages de la paix : deux pièces de coton écriu, une gourde de vin de palme, un baril de poudre et un fusil brisé, livré par chacun des belligérants. Quatre des anciens du Haut-Irebou, qui étaient restés neutres pendant le conflit, et quatre neutres du Haut-Irebou prirent ces gages et allèrent les enfouir dans un trou creusé au milieu de la plaine qui avait servi de champ de bataille. C'est ce qu'on appelle « enterrer la guerre ». Des salves de mousqueterie furent tirées par chacune des petites armées, sur ce tombeau de la lutte, et la paix fut ainsi rétablie à Irebou, pour de longues années, espérons-le.

Le lendemain, visite à Irebou. Cette grande ville ou agglomération de villages construits si près les uns des autres que l'étranger ne peut les distinguer, occupe la rive gauche du Congo et la rive gauche du Loukanga, couvrant une distance de huit kilomètres sur le bord de l'eau et de trois kilomètres et demi à l'intérieur. La population peut être évaluée à 15,000 âmes, et même à 30,000, si l'on additionne les habitants de la ville proprement dite et ceux des villages suburbains, car Irebou a des faubourgs.

Le Loukanga sur lequel nous nous embarquâmes le 23, n'était pas un fleuve, comme nous l'avions présumé, mais plutôt la queue, l'affluent, d'un lac, ayant l'apparence d'un canal assez large et tortueux. La rive présentait sur une grande distance, l'aspect d'une fondrière hérissée d'ajoncs et parfois d'un bouquet de mimeuses ou d'herbes très-hautes et très drues. A quelques kilomètres plus loin, sur un monticule de terrain rougeâtre, se dressait un village orné de bananiers et de palmiers, et précédé de plantations de cassave. Beaucoup de pêcheurs en cet endroit; nous apercevions constamment des pirogues qui partaient pour la chasse aux poissons ou qui en revenaient. Le Loukanga qui a d'abord 300 mètres de largeur finit par acquérir une largeur d'un kilomètre et demi et par devenir un véritable lac. On nous signala un chenal de deux ou trois kilomètres de largeur, que nous suivîmes et que flanquaient de pittoresques collines tapissées de bois. Les villages commencèrent alors à se montrer plus nombreux. Après avoir à moitié franchi le bras du lac, nous nous engageâmes dans un chenal étroit côtoyant la ville de Makoko.

Des rangées de pieux, des glaïeuls, des lys d'eau, des lotus achevaient d'encombrer le chenal et de rétrécir l'espace navigable. Après avoir suivi pendant trois quarts d'heures les déflexions du cours d'eau, nous arrivâmes

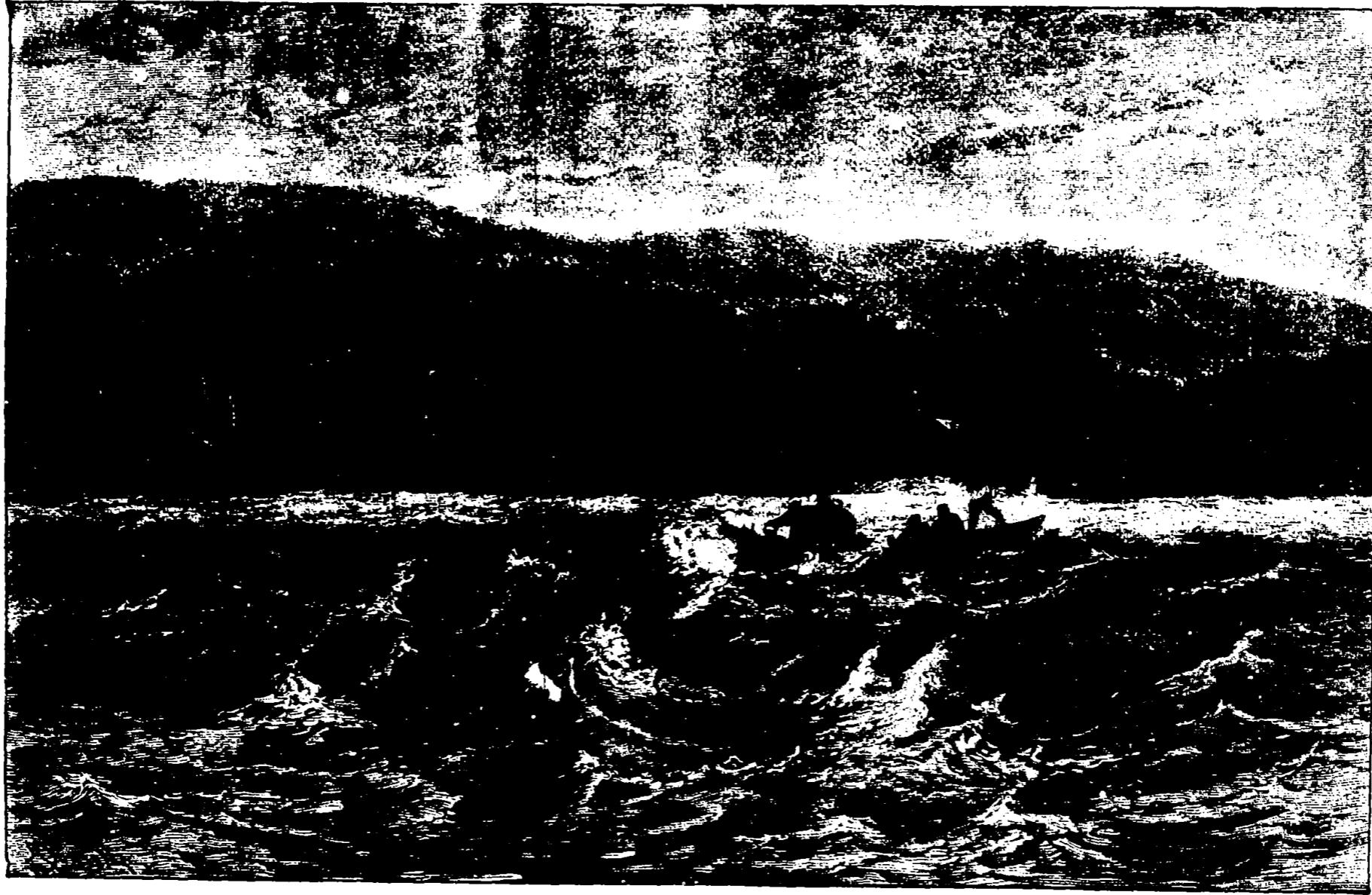
en vue du lac Mantoumba. Il fallut appuyer sur la rive nord, l'autre étant éloignée de huit kilomètres. Au coucher du soleil, nous avons atteint la rive orientale et établissions notre camp sur une île voisine d'Ougangi. Les aborigènes vinrent nous rendre visite et nous parlèrent de Ouatoua, pays situé bien avant dans l'intérieur et où ils se procuraient l'ivoire et la poudre de teinture rouge. Après dix jours de navigation au milieu de ravissantes petites baies, de criques pittoresques, nous laissons derrière nous Ibingi et Ikoko et atteignons Ikoulou, près de la rive occidentale. Le 25, à midi, nous avons achevé la circumnavigation du lac et effectué un trajet de 230 kilomètres.

Comme le lac Léopold II, le lac Mantoumba est formé par une dépression des terres du bassin du Congo. Sa plus grande profondeur est de 5^m,15.

Dans ces régions, la couche inférieure du terrain est composée d'une sorte de minerai. Cette couche s'est subitement affaissée, on aperçoit même encore, en plus d'un endroit, les traces de l'effondrement. De là le lac Léopold II, de là le lac Mantoumba. Là où la croûte de terre minérale est visible, on aperçoit, en dessous, des profondeurs cavernieuses, et on peut se rendre compte de la force de résistance de cette couche, qui soutient parfois des arbres énormes. Sur la rive occidentale, le terrain est jonché de minerai, de quartz, de cailloux rougeâtres et poreux, et l'on aperçoit des traces de crue et de vagues. Quelques-uns des cailloux réduits en poudre et jetés dans un verre d'eau noircissent le liquide. Cela explique en partie la teinte sombre du lac, déterminée, cependant, par d'autres causes encore. Ni sable, ni terrain argileux sur la plage. Tout est cailloux et minerai. La couche de terre qui se superpose à cette couche rocailleuse est rouge, grasse et très favorable à la végétation. Dans les endroits non défrichés on rencontre d'épaisses forêts d'arbres rouges dont la hauteur est uniforme. Comme les eaux du lac Mantoumba dépassent par moment de quatre mètres et demi leur élévation normale et que le lac Léopold II est situé à une distance de vingt-deux milles géographiques, il se peut que ces deux nappes d'eau se réunissent, au fort de la saison des pluies.

Les indigènes d'Inkengé fabriquent de la pottererie très fine. Ils font aussi de grandes quantités de poudre de teinture avec des morceaux de bois rouge écrasés dans un mortier ou râpés. Quant à l'ivoire, ils l'achètent à la population de Ouatoua, population de nains dont la peau est cuivrée, paraît-il.

Nous faisons halte le 29 juin à Loukolela. Les chefs indigènes Iouka et Moungaoua consentent à nous venir voir, à échanger leur sang contre le nôtre, et même à conclure verbalement un traité par lequel ils nous cèdent le droit de souveraineté sur leur territoire. Ils nous vendent également un



LA MORT DU LIEUTENANT JANSSEN ET DE L'ABBÉ GUYOT



magnifique terrain sur lequel nous nous proposons d'établir une station, en foi de quoi nous laissons deux de nos plus fidèles serviteurs comme otages entre leurs mains, au moment de reprendre notre voyage sur le Congo.

Nous venions de déployer nos tentes, le soir du même jour, sur une terrasse herbeuse à quelques kilomètres au-dessous du Loukolela, quand nous vîmes apparaître un canot ayant à bord quarante-deux hommes. Douze de ceux-ci étaient, paraît-il, les survivants d'un naufrage. Ils venaient de quitter Ousindi avec une riche cargaison et vingt-six autres indigènes, lorsque leur embarcation avait sombré. La cargaison et deux hommes avaient été engloutis par les flots. Un canot venant de Ngombé avait recueilli douze des naufragés, les autres s'étaient réfugiés dans une île où ils erraient à l'aventure. Ayant plus de provisions qu'il ne nous en fallait pour notre voyage de retour à Stanley-Pool, nous les partageâmes avec ces malheureux. Le lendemain, dès l'aurore, nous nous mettions en route, avec trois des naufragés, pour aller reconnaître le théâtre de la catastrophe. Le naufrage avait été déterminé par le choc du bateau contre un arbre submergé autour duquel l'eau tourbillonnait fortement. En essayant de nous rapprocher de l'écueil, nous perdîmes nous-mêmes chaînes et ancre. Les naufragés restés sur l'île avaient pour chef un nommé Miyongo, d'Ousindi, que j'avais vu à Bolobo pendant les conférences relatives au meurtre de deux de nos employés par Gatoula. Il désirait retourner à Bolobo avec sa femme et ses six compagnons. Nous donnâmes à ces malheureux des victuailles et des armes et ils se décidèrent à retourner à Loukolela par voie de terre. Nous les débarquâmes donc et reprîmes ensuite la route de Bolobo. Quelle ne fut pas la joie de Miyongo et des siens quand, arrivés à Bolobo, nous leur fîmes des cadeaux au lieu de leur faire payer de la liberté le service rendu, comme les coutumes locales nous en donnaient le droit ! Et leur surprise égala presque leur satisfaction.

De Bolobo, nous gagnâmes Msouata en treize heures. Là, nous apprîmes que, pendant notre voyage à l'Équateur, le lieutenant Janssen avait reçu la visite d'un Européen. Il s'agissait de l'abbé Guyot, missionnaire catholique, relevant du cardinal Lavignerie. Porteur de lettres qui le recommandaient chaudement aux représentants de l'*Association Internationale*, il venait établir une mission sur le Congo. Devancé à Léopoldville par les deux missions protestantes, l'abbé recherchait quelque champ encore vierge. Le lieutenant Janssen l'aida à s'établir sur la rive droite d'un affluent du Koua.

Quant à nous, nous quittâmes Msouata le 3 juillet pour Léopoldville, ayant le vent contre nous. Le roi des animaux se présenta à nos yeux au-dessus du fleuve Ouampoko : un lion magnifique couché sur le sable et

qui contemplait, d'un air perplexe, la descente de notre flottille. Nous le couchons en joue. Une détonation se fait entendre : le lion qui n'a pas été atteint, disparaît. Alors, poussés par la curiosité, chacun débarque. Le terrain porte les traces d'une lutte violente et récente; un corps pesant a été évidemment trainé dans le sable. Et, en effet, nous découvrons la dépouille encore chaude d'un buffle à cinquante mètres du bord de l'eau, où le malheureux quadrupède a probablement été surpris et attaqué par le lion, au moment où il se désaltérait « dans le courant de l'onde pure ». La viande fraîche est trop rare au Congo pour qu'on la dédaigne. Nous dépecâmes notre buffle et ce jour-là chacun se rassasia des biftecks fournis par le roi de la forêt.

La station de Kimpoko, où nous parvinmes le lendemain, était dirigée par M. Amelot. Elle devait décidément être rangée au nombre de nos stations infortunées. M. Amelot était le quatrième chef qui en eût reçu le commandement. Cependant la résidence n'était pas encore terminée et avançait si lentement que les piliers qui soutenaient la toiture de la maison principale menaçaient de tomber en ruines avant l'achèvement des travaux.

Un tout autre spectacle nous était réservé à Léopoldville, où nous arrivâmes après cinquante-sept jours d'absence. Ici, tout attestait l'activité et la compétence du chef, M. le lieutenant Valcke. Une spacieuse maison, contenant neuf grandes pièces, avait été construite pour les Européens; on avait établi une petite station à Kinshassa, plus de 500 bananiers s'épanouissaient dans les jardins, tout respirait l'aisance, l'abondance, la gaieté. Le lieutenant Valcke avait donc obtenu plus de résultats en huit semaines que son prédécesseur en onze mois. Ngalyema et les autres chefs étaient, de plus, dans les meilleurs termes avec le personnel européen; et les magasins bourrés de marchandises, renfermaient, en outre, près de quatre tonnes de baguettes de cuivre.

Le 19 juillet, les steamers et chaloupes repartirent pour Bolobo, avec cargaisons et équipages sous le commandement d'un homme de confiance, le capitaine Anderson. Dans l'intervalle, les malheureuses stations de Vivi et de Manyanga m'avaient suscité de nouvelles préoccupations. Toujours même indiscipline, mêmes rivalités fâcheuses parmi les chefs.

Le capitaine X..., nommé depuis plusieurs mois commandant de Vivi, n'était pas encore arrivé à son poste; il refusait même de s'y rendre, à cause d'une sorte de querelle « triangulaire », dont les trois auteurs m'inondaient de lettres conçues dans les termes les plus violents. Force me fut d'envoyer à Vivi un délégué, avec une lettre d'instructions où j'essayai

de prévoir toutes les éventualités imaginables et de prescrire à chacun la conduite qu'il devait tenir dans toutes les conjonctures possibles. Le lieutenant Valcke étant le seul personnage sérieux que j'eusse sous la main, je dus le désigner comme délégué et l'enlever à la station de Léopoldville dont la direction intérimaire fut confiée au docteur Van den Heuvel.

Bouaboua-Njali, le chef du fleuve Gordon Bennett, nous ayant invité à établir une station chez lui, je chargeai un jeune officier européen d'aller l'établir. Celui-ci se chargea volontiers de la tâche. Il ne demandait pas mieux, disait-il, que de faire ses preuves, que de donner la mesure de son dévouement et de sa capacité. On le conduisit donc avec quatorze hommes d'élite chez Bouaboua-Njali à qui il fut dûment présenté et qui le reçut comme un frère.

Avant de partir, le jeune officier avait reçu ordre d'agir avec la plus grande circonspection, de faire preuve d'une tolérance et d'une générosité absolue dans ses rapports avec les aborigènes.

Huit jours se passent : Tout à coup, de sinistres rumeurs nous arrivent de l'autre côté du fleuve. Et un bateau, envoyé à la hâte aux renseignements, nous ramène quelques heures après le jeune officier lui-même, pâle, sur-excité, le visage couvert d'égratignures, les vêtements en désordre. Que s'est-il donc passé?

— J'avais découvert un complot ayant pour but d'attenter à mes jours et à mes biens, nous dit l'officier. Ayant voulu tuer l'instigateur de la conspiration, j'ai été aussitôt assailli par mes propres gens qui, après m'avoir désarmé et lié bras et jambes, se disposaient à me ramener à Léopoldville, quand est survenu votre bateau dont le patron m'a délivré et m'a conduit lui-même ici.

Deux des quatorze hommes qui avaient accompagné l'officier chez Bouaboua-Njali étaient revenus avec lui à Léopoldville. Ils nous donnèrent une tout autre version de l'affaire. Loin d'avoir été menacé par qui que ce soit, le capitaine X... s'était, au contraire, abandonné tout à coup, sans rime ni raison, à un accès de rage frisant la démence. Il avait voulu tuer Bouaboua-Njali et réussi à blesser à la tête le principal lieutenant de ce chef. C'est sur ces entrefaites que ses propres gens l'avaient désarmé et mis aux fers. Pendant la nuit qui suivit, l'officier avait brisé ses liens et s'était réfugié dans les bois, où on l'avait de nouveau arrêté le lendemain matin.

Doualla, envoyé chez Bouaboua-Njali pour ramener les douze autres hommes de la station, nous rapporta des renseignements qui confirmaient

point par point cette seconde version. Le capitaine X... fut aussitôt conduit sous escorte à Vivi et congédié.

Autre malheur, bien plus déplorable, celui-ci. Le 22 juillet, un courrier arrivé par canot de la station de Msouata nous annonce que le lieutenant Janssen et l'abbé Guyot, qui descendaient le Congo avec onze hommes, se rendant de la station de Koua à Msouata, ont été surpris par une bourrasque qui a fait chavirer leur embarcation. Tous ont péri!...

Je venais d'envoyer le lieutenant Pagels, officier suédois, et quelques hommes à l'embouchure du Koua pour occuper la station que la mort du lieutenant Janssen et de l'abbé Guyot laissait sans chef, quand un courrier de Kimpoko m'apporta des lettres de M. Amelot, implorant des secours immédiats. M. Amelot avait eu maille à partir avec les indigènes. De là, prise d'armes et échauffourée. Trois naturels étaient restés sur le terrain.

Il va sans dire que je me rendis en toute hâte à Kimpoko. En arrivant, j'appris que Gambielé et tous les indigènes s'étaient enfuis. Les plus noirs pressentiments qu'on avait conçus au sujet de cette station se vérifiaient. J'essayai de décider les indigènes à rentrer dans leurs foyers. Ils s'y refusèrent. Il fallut détruire la station, la rayer du nombre de nos établissements, en transférer le personnel à Léopoldville.

La situation était déplorable : des désordres perpétuels à Vivi ; deux stations détruites dans l'espace de quelques jours ; deux Européens et onze employés noirs noyés.

Et nous n'étions pas encore au bout de nos peines.

Un nouveau courrier m'apporte le 21 une missive annonçant que la malheureuse station de Bolobo vient d'être accidentellement détruite, de fond en comble par un incendie avec tout le matériel et les 150 chargements de marchandises qui y avaient été déposés, pour être envoyés ultérieurement aux stations de Bangala et de Stanley-Falls.

La flottille ayant subi des réparations, était prête à entreprendre un long voyage. Le danger que couraient nos employés de Bolobo, privés d'abri par l'incendie de la station, me décida à partir immédiatement. Nous nous mettons donc en route le 22 août, avec cinquante hommes répartis entre l'*En-Avant*, qui ouvrait la marche, le *Royal* et l'*Association-Internationale-africaine*, qui le suivaient à quelques kilomètres de distance. Le 29, l'*En-Avant*, à bord duquel je me trouvais, accostait Bolobo.

Comme d'habitude, une foule de badauds indigènes était assemblée sur le rivage pour contempler nos navires. Mougolo, le village favori d'Ibaka, avait déversé sur la place tous ses habitants, — adultes à peau bronzée, enfants au teint de cuivre. Les Biangalas étaient perchés sur une

colline qui sépare le Bas du Haut-Bolobo. Puis apparaissaient les populations d'Ourourou, Mongo, Manga, Yamboula et Lingenji, alignées sur le bord de l'eau. Une véritable légion.

Enfin, nous arrivâmes en vue de la station de Bolobo, dont les murs calcinés ne représentaient plus qu'une ruine informe.

Je donnai ordre au mécanicien de réduire la vapeur à trois atmosphères, pour nous permettre d'attendre le *Royal* et l'*Association-Internationale-africaine*, et j'écoutais le récit qu'on me faisait au sujet de l'incendie de la station, quand survint un messager d'Ibaka, chargé de m'apprendre que les indigènes Itimbas et Biangalas avaient fait feu sur les deux navires qui nous suivaient. La nouvelle nous surprit profondément ; d'abord, parce qu'il y avait à bord du *Royal* trois indigènes de Bolobo — ceux qui étaient venus nous annoncer l'incendie, — ensuite parce que toutes les populations indigènes devant lesquelles nous venions de passer sur l'*En-Avant* nous avaient salués et accueillis très favorablement. Du reste, le chef de la station venait de m'annoncer qu'il était en bonne intelligence avec toutes les tribus de Bolobo et des environs ; qu'il s'entendait à merveille avec Oupita, chef d'Itamba, et qu'il avait échangé ce matin même des présents avec le chef de Manga.

Comment expliquer dans ces conditions l'agression commise contre nos bateaux à vapeur ? Pour en avoir le cœur net, nous redescendîmes le fleuve sur l'*En-Avant*. Nous venions de longer le village de Manga, à 500 mètres au-dessous de Bolobo, et j'avais à peine eu le temps de distinguer mon protégé Myongo, d'Ousindi, reconnaissable à la poignée de son sabre toute couverte de perles, quand une bordée de feu jaillit des buissons, en même temps qu'une pluie de lingots, dont quelques-uns venaient frapper la coque d'acier de notre navire, en rendant le son d'une pièce d'or qu'on fait sonner sur un comptoir.

Il n'y avait plus de doute. On nous attaquait. Des projectiles sifflaient au-dessus de nos têtes. Les carabines des indigènes, embusqués derrière des buissons, à cinquante mètres à peine, nous envoyaient des saluts significatifs.

Depuis quatre ans que nous parcourions le Congo, c'était la première fois que les naturels nous traitaient de la sorte. Jamais nous n'avions eu à tirer un coup de fusil. Maintenant, la nécessité de nous servir de nos armes était inéluctable. En dépit de notre faiblesse numérique — nous n'étions que six à bord — nous ripostâmes à la fusillade par la fusillade, tout en accélérant notre marche pour aller secourir les deux autres bâtiments. Vingt minutes plus tard, l'*Association-Internationale-africaine* et

le *Royal* nous apparurent. Ils avaient eu à soutenir une lutte très rude et l'avaient échappé belle, car un seul membre de l'équipage avait été blessé, et encore par la maladresse d'un de ses camarades qui l'avait atteint d'un coup de feu destiné à l'ennemi.

Les deux steamers ayant été ramenés à Bolobo, le *Royal* prit aussitôt la route de Léopoldville, pour aller chercher un officier d'artillerie et un canon Krupp. Il s'agissait d'intimider un peu les habitants de Bolobo pour empêcher toute nouvelle incartade.

Le lecteur peut maintenant se rendre compte de l'espèce de fatalité qui s'attachait à la station de Bolobo. Établie depuis un an à peine, elle avait déjà été ensanglantée par le meurtre de deux de nos employés ; un incendie venait de la détruire avec des marchandises valant 37,500 francs, enfin la « guerre » éclatant entre nous et les habitants de la localité, tous les villages de la région étaient soulevés à l'exception de Mougolo et Lingenji, villages d'Ibaka.

Quatre jours se passèrent sans aucune tentative de rapprochement. Une fusillade très nourrie accueillit, au contraire, près des villages de Manga et Yamboula, l'*En-Avant* et la baleinière qui descendaient le fleuve pour essayer de parlementer. Alors, nouvelle riposte de notre part. Combien de temps cela allait-il durer?...

Le 3 septembre, quelques-uns des nôtres occupèrent une île parallèle aux villages ennemis, et s'étant établis sur de bonnes positions, ils mitraillèrent ces localités. Notre ami Miyongo vint nous faire connaître dans la soirée les résultats de la fusillade. Résultats bien maigres!.. Une balle avait fait sauter la denture d'une vieille femme dont le fils faisait partie des bandes ennemies ; une autre avait enlevé à un indigène son chapeau ; enfin, quelques maisons avaient été lézardées, trois ou quatre bananiers détruits, dix-sept grands pots de bière brisés. A Itumba, le feu de l'*En-Avant* avait été plus meurtrier : il avait tué deux indigènes, blessé trois autres hommes, et abattu quelques pièces de bétail. Chose étrange : les naturels étaient plus sensibles à la perte de leurs biens qu'à celle de leur sang. Encore quelque pots de bière cassés, et, dégoûtés de la lutte, ils viendraient à résipiscence.

Ibaka arriva le lendemain avec une députation d'habitants d'Itamba qui venaient nous faire des propositions de paix et nous apportaient, dans ce but, quelques douzaines de baguettes de cuivre, une chèvre et des poulets. Certes, il devait en coûter bien peu à la population de Bolobo de faire la guerre, si elle estimait à si peu de chose l'indemnité due par les vaincus. Cependant, j'acceptai leurs propositions pour mettre fin aux hostilités, et

le vieil Oupiti, ainsi que les autres ambassadeurs, partirent rayonnants en nous promettant de ne plus jamais se méconduire.

Les habitants de Manga, eux, n'avaient pas fait leur soumission. Nous retournâmes dans la localité et ouvrîmes de nouveau le feu contre leur village; un de leurs chefs fut blessé à la jambe, un autre aux deux cuisses, un troisième au bras, un de leurs canots et quelques bananiers furent mis en miettes.

Alors, la résistance des naturels fléchit. Ils nous proposèrent de conclure la paix aux mêmes conditions qu'avec Itimba. Je me montrai plus rigoureux et repoussai dédaigneusement ces ouvertures, en les menaçant de reprendre et de poursuivre les hostilités jusqu'à l'arrivée du gros canon de Léopoldville qui les anéantirait tous, eux et leurs villages. Cette menace les ébranla, mais il ne nous fallut pas moins négocier pendant un jour, avant d'obtenir l'indemnité demandée : 600 matakos, valant 375 francs.

C'est le 13 que la paix fut proclamée dans toute la région de Bolobo. Le lendemain, je résolus de faire entendre, par manière d'avertissement, le bruit de notre canon Krupp, arrivé de Léopoldville. L'expérience s'imposait d'autant plus que la vue de cette pièce d'artillerie n'inspirait aucune frayeur aux indigènes. Ils ne reconnaissaient pas une arme à feu dans cette pièce énorme montée sur roues. Je plaisantais, selon eux, en attribuant à cet étrange engin un pouvoir si extraordinaire.

Il importait de les tirer de leur erreur. Ces turbulents indigènes sont toujours prêts à guerroyer. Ils se battent pour une baguette de cuivre; qu'un d'entre eux boive un verre de trop, et, devenu querelleur, il provoque des rixes qui dégèrent en batailles générales. Que l'un ou l'autre fasse un mauvais rêve, il s'en prend à un camarade et celui-ci, accusé de sorcellerie, est brûlé vif ou pendu. A l'occasion du décès d'un chef, on massacre de dix à cinquante hommes sur sa tombe. Quand mourut le chef de Moyé (village voisin de notre station) on sacrifia à ses mânes le sang de quarante-cinq esclaves, et peu après Ibaka fit étrangler une belle jeune fille, parce que son amant avait succombé à une maladie. Un esclave d'Ibaka ayant assassiné un autre esclave, on décapita un homme et on étrangla une femme, pour que leurs âmes accompagnassent l'âme de la victime dans sa migration vers les régions inconnues. Ce qui m'étonne, c'est que nous ne nous soyons pas trouvés plus souvent aux prises avec ces sauvages.

Pour leur bien faire saisir notre supériorité, je me décidai donc, je le répète, à tirer un coup de canon en travers du Congo qui, en face de Bolobo, a 3,600 mètres de largeur. Chaque village fut représenté à cette

expérience par son chef et quelques notables. Il est à remarquer que leur scepticisme à l'endroit du Krupp, n'empêcha pas les indigènes de se tenir à une distance respectueuse du canon. Et quand le canonnier eut fait feu à 4,000 mètres et qu'ils virent le canon reculer comme sous l'influence d'un mouvement spasmodique, ils semblèrent pris eux-mêmes d'un tremblement convulsif et, se laissant choir sur le sol, se regardèrent entre eux, bouche muette et d'un air hébété.

Un second coup, tiré à 3,000 mètres, fit encore plus d'impression. A la vue de la colonne d'eau soulevée à pareille distance par le boulet, les indigènes les plus sceptiques reconnurent la merveilleuse puissance de l'artillerie.

Ils n'étaient pas encore mâtés, cependant. L'incident que voici l'atteste, en même temps qu'il achève de caractériser cette population. Après leur avoir pacifiquement exhibé la force du canon Krupp, je fis remarquer que nous ne tenions nullement à nous servir contre eux de cette arme redoutable ; je leur rappelai que jamais aucun blanc ne leur avait cherché querelle ; que nous nous étions établis à Bolobo sur les instances d'Ibaka lui-même ; je leur démontrai, en un mot, que leur prise d'armes contre nous n'était pas seulement un acte de témérité, mais encore un acte d'ingratitude et de mauvaise politique. Enfin, par manière de péroraison, je leur offris de la bière pour célébrer la conclusion de la paix et donnai, à chacun des quinze chefs et des anciens, une pièce de drap et dix baguettes de cuivre dont la valeur dépassait l'indemnité de guerre que j'avais exigée.

N'allez pas croire qu'une manifestation de reconnaissance ait suivi ce discours et ces libéralités !

Les indigènes laissèrent sur le sol les marchandises dont je venais de leur faire cadeau et se retirèrent à l'écart pour délibérer. Quelques minutes plus tard ils revinrent vers moi et Lougoumbila, le doyen des esclaves d'Ibaka, ne rougit pas de me tenir, en leur nom, le langage suivant :

— Nous venons de discuter la chose entre nous, Boula-Matari, et nous nous sommes mis d'accord. Chacun de nous est d'avis que vous ne célébrez pas dignement la paix. Une pièce de drap et dix baguettes de cuivre ne suffisent point. Il nous faut à chacun deux pièces de drap et vingt baguettes.

Saisi d'une inexprimable indignation, je me lève, ordonne à Doualla de reprendre les cadeaux, et, adressant aux indigènes un geste d'adieu :

— En voilà assez, leur dis-je. Ibaka, ce territoire vous appartient. Gardez-le. Quant à nous, nous allons quitter Bolobo à jamais. Vous avez lassé notre patience.

Comme mûs par un ressort, les chefs se lèvent tous ensemble.

— Non, non!... s'écrie Ibaka qui arrête le bras de Doualla et parle d'une voix brisée par l'émotion!... Non, ne vous fâchez point. Les Ouy-Yanzis n'ont fait qu'observer une coutume. Si vous nous aviez donné 4,000 baguettes de cuivre, nous vous en eussions demandé 10,000; si vous nous en aviez donné 50,000, nous en eussions réclamé dix fois autant!... Voyons, nous acceptons vos présents. Allons célébrer la paix. Calmez votre colère, Boula-Matari!...

Et Ibaka appliquait sur mon gousset de petites tapes câlines, comme si ce gousset eût été le siège de ma colère et de ma muette indignation.

— Comment! reprit-il en souriant. Connaissez-vous si peu les Ouy-Yanzis? Sachez que leur cupidité est aussi insatiable que l'appétit de l'hippopotame... Qu'il n'en soit plus question. Vous n'aurez plus à vous plaindre de nous. Les Ouy-Yanzis aiment trop l'argent pour hasarder un nouveau combat. Les deux luttes soutenues contre vous leur ont coûté gros. Ils ne recommenceront pas une troisième fois.

Si cupides qu'ils soient, les Ouy-Yanzis n'ont rien de vindicatif. Je ne crus pas devoir leur tenir rigueur et acceptai la main que me tendait Ibaka, après quoi tous s'en allèrent boire la bière de la paix, avec la volonté bien arrêtée de vivre désormais en bonne intelligence avec les blancs.

Nous quittâmes Bolobo le 16 septembre, et remontâmes la rive droite, nous rendant à Loukolela, accompagnés de Miyongo, d'Ousindi, et des autres naufragés sauvés par nous. Ces nouveaux amis, soit dit en passant, nous avaient été très utiles dans nos négociations avec les indigènes du Bas-Bolobo.

Le fleuve Mikené, devant lequel nous passâmes après deux heures de voyage, était navigable aux canots jusqu'à la jonction de deux fleuves situés à une journée de distance et obstrués, l'un et l'autre, par d'infranchissables rapides. Ou du moins, c'est ce que nous affirma un de nos guides.

Au-delà du Mikené, la terre ferme commence à un kilomètre et demi environ des touffes impénétrables de calamus, d'herbe, de papyrus, qui forment la marge du fleuve. D'innombrables petites îles, n'ayant pour toute végétation que des ajoncs et des broussailles, parsèment le cours d'eau. A un tiers de la distance qui sépare Bolobo de Loukolela, la perspective s'embellit et l'œil découvre de hautes forêts, de petites terrasses verdoyantes, fort semblables à celles de la rive gauche.

Nous passâmes devant le fleuve Ikouba ou Likouba, à quatre-vingt-seize kilomètres environ de Bolobo, et aperçûmes, à trente-deux kilomètres plus

loin, un autre cours d'eau — magnifique celui-ci — que le guide désignait sous le nom de Rivière de Bounga et dont il parlait avec enthousiasme, ses rives étant peuplées, disait-il, de tribus nombreuses qui possèdent d'énormes quantités d'ivoire et de provisions de bouche. Les habitants de Bousaka, d'Ikouba et de Bounga, riverains du Congo, fréquentent tous, d'ailleurs, ce fleuve pour y chercher de l'ivoire.

C'est le 12 septembre que nous arrivâmes à Loukolela. La station, dirigée par un jeune Anglais, M. Glave, et munie d'un personnel de vingt-cinq hommes, devait être établie à environ quatre kilomètres du dernier village de la communauté indigène, au milieu d'une forêt située à une centaine de mètres du Congo. C'est à peine si des intervalles de trois à quatre mètres séparaient les arbres de la forêt, hauts de dix-huit à vingt-cinq mètres. Il fallait donc pratiquer des clairières pour l'installation des maisonnettes. Afin de faciliter la tâche de M. Glave, je mis pour deux jours à sa disposition tout mon personnel, qui débroya le terrain, de façon à faire place pour deux huttes indigènes, destinées à servir provisoirement de résidence et de magasin.

La forêt de Loukolela n'est pas plus difficile à pénétrer que le Thiergarten de Berlin. Après l'avoir explorée, j'évaluai à 460,000 le nombre d'arbres qu'elle contient. Or, en ne supputant que douze mètres cubes de bois par arbre, on obtient un total de 5,520,000 mètres cubes, représentant la quantité de bois de chauffage que peut fournir la forêt. Avec les platanes, excessivement nombreux, on pourrait construire des bateaux plats, des radeaux, des tables, des portes, des parquets, des châssis de fenêtre, tandis que le bois de teck, l'acajou et le guaiacum fourniraient un magnifique matériel d'ameublement. En s'aidant d'une scierie à vapeur, on pourrait approvisionner de bois d'innombrables maisons de commerce et cela pendant de longues années, rien qu'avec les produits de cette forêt. Bien que le bois ne soit pas rare dans d'autres régions du Congo, cet endroit est le seul, entre la mer et Loukolela, où on en rencontre de si précieux.

Nous fîmes au sol l'honneur de le croire fertile en proportion. Hommage immérité. C'est à peine si les piques elles-mêmes peuvent faire impression sur le conglomérat de fer dont se compose le terrain. Quant aux arbres, ils étaient d'une hauteur et d'une circonférence incroyables, et, à la base, les racines s'étendaient en un vaste cercle sur le sol environnant. Quelque pût être l'avenir de la station, il était certain qu'il faudrait beaucoup de temps pour y établir un jardin. Le jeune chef se mit, toutefois, à l'œuvre avec une énergie proportionnée à la difficulté de sa tâche.

Nous quittâmes Loukolela le 25 septembre. Miyongo et sa famille

s'étaient, dans l'intervalle, accoutumés à vivre avec nous. Ils admiraient nos bateaux, nos machines, et tout l'outillage de civilisation dont nous étions pourvus. Une seule chose étonnait Miyongo : « Les blancs possèdent tout », disait-il « sauf le don de chasser la pluie ».

Le lendemain, nous débarquâmes ce chef et les siens à Ousindi et les rendions à leur tribu. Mais ce fut en vain que nous cherchâmes des signes de reconnaissance sur les physionomies des nombreux indigènes accourus sur le rivage. Leurs visages n'exprimaient qu'une froide curiosité. En Europe, une expédition qui aurait tiré un prince d'une situation déplorable, eût été accueillie avec enthousiasme, invitée à banqueter, saluée de toasts élogieux. A Ousindi... Mais, ne l'oublions pas, Ousindi est au Congo.

Pendant notre séjour dans cette localité, nous échangeâmes le sang de la



INDIGÈNE D'IBOKO.

fraternité avec Miyongo. Iouka en fut jaloux. Il m'en voulait, d'ailleurs, de ce que je ne lui eusse pas remis Miyongo en mains propres. Il aurait désiré avoir l'honneur de présenter lui-même aux villageois leur chef, sauvé d'un naufrage et d'une agression des pirates Balouis. Je dus lui faire comprendre que Miyongo était un homme libre, sur lequel il n'avait pas plus de droit que je n'en avais sur lui.

Iouka est un petit vieillard malpropre et d'une méchanceté inconsciente. Deux heures après le coucher du soleil, il vint me trouver dans ma cabine, à bord du steamer, et me demanda gravement un miroir « qui lui permit de deviner tous les projets hostiles tramés contre lui ». Ce talisman ne lui suffisait pas, d'ailleurs. Il lui fallait un charme pour empêcher la pluie de féconder les jardins et les champs de ses ennemis, et un philtre pour s'assurer la fidélité de sa femme. Il redoutait évidemment une vengeance de la

part de Miyongo qu'il avait si mal reçu ; et ne pouvant obtenir de moi quelque baguette magique qui le protégeât contre son adversaire, il me supplia de le prendre à bord avec sa tribu, afin qu'il pût aller s'établir sur quelque autre point du fleuve.

Le lendemain, au moment où nous prenions congé d'Ousindi, Miyongo mit à notre disposition un guide qui passait pour avoir voyagé plus avant sur le fleuve qu'aucun autre des indigènes de la région. C'était un naturel d'Oupoto, qui avait souvent traité des affaires avec Langa-Langa et Iboko.

Nous nous étions trop attardés à Bolobo pour pouvoir faire un long séjour à Irebou. Ayant quitté cette localité au bout de quelques heures, nous rencontrâmes, à seize kilomètres de là, quelques canots appartenant aux pirates Balouis, qui habitent un territoire de la rive droite. Les nombreuses ramifications d'un delta ou d'un fleuve que les Balouis ont baptisé de leur nom donnent accès à ce territoire. Le fleuve Baloui acquiert, dit-on, à l'intérieur, une importance et une largeur considérables — 350 à 375 mètres. Quant aux Balouis, ce sont des gens très audacieux que leurs actes de piraterie ont rendus célèbres dans toute la région située entre Ngombé et Ikengo.

Le 29 septembre, la flottille de steamers atteignait la station de l'Équateur. Notre absence avait duré cent jours.

Le spectacle qu'offrait la station était un vivant exemple de ce que peut l'activité humaine, quand elle est secondée par la bonne volonté. A l'époque où nous l'avions quittée, c'était un amas informe de jungles dont il semblait impossible de tirer un parti quelconque. Maintenant, nous apercevions, à la place des jungles, un vaste hôtel construit si solidement que ni la pluie, ni les balles, ni les voleurs n'eussent été capables d'y pénétrer. A l'intérieur, l'ornementation des salles trahissait tant de goût qu'on eût dit l'œuvre d'une femme. Après avoir bâti la maison, les deux jeunes lieutenants qui commandaient la station avaient confectionné des châssis de fenêtre, des tables, des chaises, et tapissé le parquet de nattes ; puis, n'ayant pas de quoi peindre le mobilier et les murs, ils avaient tendu le tout de serge bleue et rouge, ou de toile blanche, qui donnait à l'ensemble fini et gaieté. Sur un monticule, ils avaient établi un petit casino ou observatoire, où ils pouvaient se livrer à la méditation ou contempler le fruit de leurs labeurs. C'est dans ce refuge qu'ils avaient rédigé le code de lois morales qui devaient présider au gouvernement de la station et à la civilisation des sauvages Batoukis ; c'est là aussi qu'ils se réunissaient, le dimanche ou les jours de pluies, pour discuter, comme un véritable petit conseil de travaux publics, les améliorations à apporter à la petite ville.

Gagnés par la contagion de l'exemple, nos employés noirs avaient révélé

des talents et des qualités ignorés jusqu'alors. Chacun d'eux s'était construit une hutte au milieu d'un jardin où les tiges de maïs atteignaient déjà une hauteur de près de deux mètres, où la canne à sucre abondait, où les plants de patates, les citrouilles, les concombres exhibaient une prodigieuse vitalité.

Les lieutenants Van Gèle et Coquilhat avaient, de plus, créé un potager spécial pour la culture des légumes européens : oignons, carottes, fèves, pois, choux, etc. Il y avait enfin un parc à chèvres, un poulailler, une grande cuisine ; rien ne manquait.

Voilà, enfin, sur le Congo, une station qui répond à mon idéal, une communauté de soldats-ouvriers où la discipline est parfaite, où les efforts sont réciproques, où les chefs, doués de sang-froid, de zèle et de prudence, savent mettre assez de bonhomie dans leur manière-d'être pour se concilier les aborigènes et les employés noirs, et assez de dignité pour empêcher toute familiarité vulgaire, tout oubli de ces distinctions sociales qui existent, forcément, entre des gens intelligents et instruits et des barbares.

Le chef indigène Ikengi, jeune sauvage à cou de taureau, ayant faussement interprété la portée de notre séjour dans le pays, avait suscité aux deux officiers des préoccupations assez graves. Après mon départ, il s'était subitement laissé aller à la manie de l'ambition et s'était mis en tête d'assassiner tous les gens qui lui déplaisaient, pour s'emparer de leurs biens. Ce brave garçon avait vu dans nos promesses d'amitié la promesse d'une alliance défensive et offensive, d'une complicité dans ses rapines et ses actes d'agression. Il avait, en conséquence, allumé successivement deux guerres. Affaibli par ces luttes, haï de tous ses voisins, il avait achevé de donner la mesure de ses qualités, en répudiant certains achats d'arbres conclus avec nous.

Néanmoins, le principal de ses esclaves, Helioua, qui avait rendu visite à Léopoldville et qui en était revenu chargé de marchandises, éclairé, ébloui par les « splendeurs de la civilisation », lui fit un peu de morale et toutes les complications qui s'étaient produites furent aplanies au bout de quelques jours. Une paix idyllique ne tarda donc pas à régner entre le personnel de la station et les populations de Bouriki, Iyambo, Ouangata, Molira, Moukouli, Ikengo et Inganda.

La localité regorgeait de vivres. On y dinait presque aussi copieusement et aussi bien qu'en Europe, grâce aux lieutenants Van Gèle et Coquilhat qui joignaient à leurs autres aptitudes l'art de faire la cuisine. Le climat était si salubre, en dépit des moiteurs de la température, que nos jeunes officiers déjà établis à Ouangata depuis quatre mois, n'avaient pas subi une indisposition d'une heure. L'Arcadie, en un mot.

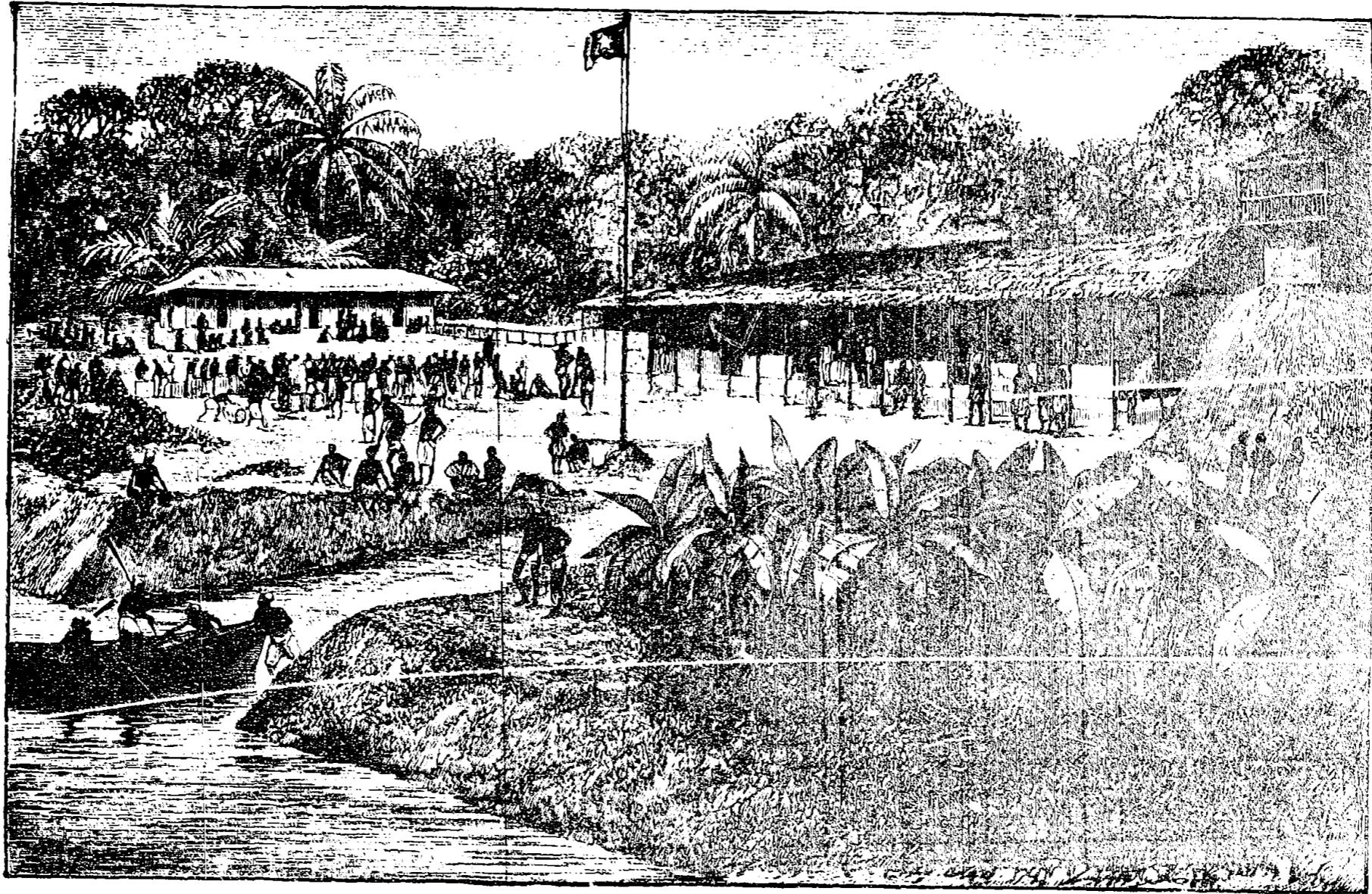
CHAPITRE VINGT-QUATRIÈME

EN ROUTE POUR L'AROUWIMI OU BIYERRÉ

SOMMAIRE : Préparatifs d'un long voyage. — Le fleuve Loulougou. — Bolombo. — Bangala-terrible. — Souvenirs d'antan. — Le chef Boleko. — Au voleur! — Mata-Bouyki. — Un Hercule moderne. — L'appel de Youmbila. — Merveilles des tropiques. — Les forêts. — Un orage. — Nganza. — Le vieux Roubounga. — La nudité à Langa-Langa. — Boumba et le chef Myombi. — Le redouté Ibanza. — Le tigre qui rit. — Yaminga. — Le fleuve Itimbiri. — Signes d'hostilité. — Les canots de guerre. — L'armurerie. — Mokoulou. — Un triomphe oratoire.

L'établissement de toutes ces stations, dont beaucoup prendront éventuellement les proportions de véritables villes, si nos espérances se réalisent, nous avait rapproché considérablement du cœur de l'Afrique, car la station de l'Équateur était à plus de 1,200 kilomètres de la mer et à 600 kilomètres au-dessus de Léopoldville. Conformément aux instances qu'on m'adressait de Bruxelles, j'étais sur le point de me rembarquer sur le Congo et d'y faire une nouvelle étape de 900 kilomètres pour fonder un établissement à Stanley-Falls et conclure en route des traités avec les chefs des principaux territoires riverains. Le Comité des études avait désigné un titulaire pour le commandement de Stanley-Falls. Aussi, notre pauvre ami le lieutenant Coquilhat, qui avait si courageusement travaillé à la station de l'Équateur, en attendant l'occasion de s'établir à la station de Bangala, se voyait-il dans la dure nécessité d'attendre notre retour des chutes de Stanley.

En vue du long voyage que nous allions entreprendre, nous avons préparé 800 kilogrammes de farine de blé et de cassave et acheté aux Bakoutis 500 poissons fumés. Notre bétail se composait de trois chèvres, trois moutons et trente poulets, naturellement destinés à l'entretien des Européens, et de grandes quantités de plantain, de bananes, de conserves, etc., sans compter une provision de cognac et de vin rouge du Portugal. En un mot,



LA STATION DE L'ÉQUATEUR.



nos cinq Européens et nos soixante-huit employés noirs étaient aussi bien équipés, au départ, qu'une division de troupes britanniques à Chatham, Woolwich ou Portsmouth.

La flottille se mit en route le 16 octobre, s'engageant dans le chenal qui mène à Ouranga et au fleuve Loulougou. A midi, nous nous trouvions sous le 0° 9' de latitude Nord. Le temps, magnifique au départ, se gâta à deux heures de l'après-midi. Des nuages obscurcirent le ciel, le tonnerre gronda. Peu à peu, cependant, le temps se remit et le ciel reprit sa sérénité, sans avoir répandu une goutte de pluie.

D'Ouranga, nous traversâmes le chenal principal, et appuyâmes sur la rive gauche. Bientôt nous nous engageons sur l'Ikelemba, fleuve relativement étroit, car il n'a pas 150 mètres de largeur, et qui semble rouler de l'encre, tant son flot est noir. Et le 17, à une heure de l'après-midi, nous arrivions en face d'Ouranga. C'est une populeuse communauté, agréablement située sur un triangle de territoire, à gauche de l'endroit où l'affluent du Loulougou opère sa jonction avec le Congo. On y jouit de la perspective des deux fleuves.

Les indigènes m'avaient représenté le Loulougou comme un grand cours d'eau. Décevante description. Ayant monté le fleuve jusqu'à une distance d'environ cinq kilomètres, nous ne constatâmes qu'une largeur moyenne de 500 mètres. Quant au volume d'eau, il n'est pas supérieur à celui du Mohindou. Il est vrai que, d'après les aborigènes, on y peut naviguer tout un mois en canot, sans en voir la fin ; et ses deux rives seraient beaucoup plus peuplées que celles du Congo. Autant que j'en aie pu juger par moi-même, il doit y avoir quelque parenté entre le Loulougou, l'Ikelemba et le Mohindou. Mais laquelle ? Voilà ce qu'il est impossible de dire. Les trois cours d'eau sont de la même couleur noirâtre, et coulent parallèlement, à des distances égales les uns des autres. Le pays étant très plat et très boisé, des chenaux reliant les trois fleuves peuvent fort bien exister à l'intérieur. Le Mantoumba et le Loukanga me semblent, du reste, appartenir à la même famille. Si je n'ai pas mal interprété la pensée des indigènes d'Irebou, il est possible de naviguer du Loukanga au Mohindou ou Bourouki. Malgré la circonspection avec laquelle on doit toujours accueillir les allégations des indigènes, je ne serais nullement surpris d'apprendre un jour qu'il existe à quelque distance dans l'intérieur, au milieu des jungles, un méandre de petits filets d'eau que relie entre eux les fleuves Ikelemba, Loulougou et Mohindou. Des branches d'arbres qui s'étendent, d'une rive à l'autre, formant barrière sur le fleuve, rendent l'Ikelemba infranchissable, en

certains endroits, aux bateaux à rames. Les petits canots, cependant, peuvent pousser bien avant dans l'intérieur, à la condition d'avoir à bord des gens liés d'amitié avec les aborigènes, car ceux-ci sont enclins à se servir très librement de leurs arcs et de leurs flèches contre les voyageurs qu'ils ne connaissent pas. On peut dire des tribus du Congo qu'elles sont civilisées, par rapport à celles qui vivent sur le bord des affluents du fleuve.

Lors de notre passage devant Ouranga, les indigènes accoururent dans leurs canots et nous firent toutes sortes de démonstrations d'amitié ; mais nous dûmes nous borner à faire avec eux assaut de politesse. Une halte, si courte fût-elle, dans chacune des populeuses communautés de la rive, nous eût coûté trop de temps.

Après avoir remonté le Loulougou jusqu'à une distance de quelques kilomètres, nous nous engageâmes dans un chenal étroit qui se rattachait au Congo. Le grand fleuve étant en pleine crue, ses eaux submergeaient les îles et le rivage, sauf en certains endroits où le flot avait encore à monter de soixante centimètres avant de déborder. Une violente bourrasque nous obligea à nous arrêter et à bivouaquer beaucoup plus tôt que nous ne le voulions. Le 19, nous côtoyâmes toute la journée un terrain boisé et des îlots couverts de palmiers. Arrivés à quelques kilomètres au-dessous de Bolombo, nous fîmes la rencontre de quelques canots occupés par des trafiquants. Ceux-ci nous dirent qu'Iboko désirait vivement nous voir, les Bangalas ayant déjà été prévenus de notre approche.

Nous nous trouvions le lendemain à Bolombo sous le 1° 23' de latitude Nord, et à quarante-trois heures de la station de l'Équateur. Je conclus un traité verbal et échangeai le sang de la fraternité avec les chefs. Malheureusement, la famine sévissait à Bolombo, et la population, tout en se montrant aussi aimable que les plus doux des indigènes dont nous eussions fait la connaissance jusqu'ici, ne purent mettre à notre disposition que de très faibles quantités de vivres.

Enfin, le 21 octobre, à quatre heures au-dessus de Bolombo, nous arrivons en vue du territoire des Bangalas, de ces féroces guerriers qui nous livrèrent un si rude combat en 1877 et dont le territoire — je l'ignorais à cette époque — s'appelait Iboko. On m'annonce que les Bangalas n'ont pas oublié nos luttes d'il y a six ans. Mais dans quelles dispositions se trouvent-ils, à l'heure qu'il est ? Les bruits qui courent à ce sujet sont très contradictoires. Suivant les uns, les Bangalas ont fait serment de disputer le fleuve pouce par pouce à « l'Ibanza », si jamais celui-ci reparait dans le voisinage ; Mangombo, d'Irebou, au contraire, me dit que la leçon

— Qui êtes-vous ? crient les canotiers.

— Boula-Matari, répondit notre guide; il vient rendre visite à Mata-Bouyki (le seigneur aux nombreux fusils).

— Hum !... Mata-Bouyki est absent; il est allé à la pêche.

— Et Boleko ? Est-il chez lui ? Je suis l'esclave de son frère Miyongo, d'Irebou.

— Oui, Boleko est dans son village.

C'est tout. Les canotiers n'ajoutent pas un mot, et tandis que nous passons notre chemin, ils retournent au rivage. En un clin d'œil, tout Iboko parut avoir appris que les curieux bateaux à vapeur ne contenaient que des amis, car une nuée de canots, grands et petits, quittèrent le rivage pour venir nous faire cortège, au point que leur nombre finit par devenir gênant. Tous les genres d'embarcations étaient représentés, depuis la mignonne barquette, véritable coquille de noix, jusqu'à la pirogue de guerre, garnie à la proue d'une tête de crocodile et manœuvrée par quarante solides rameurs, qui faisaient gaiement filer leur bateau devant les nôtres.

Veut-on se faire une idée des dimensions de cette communauté indigène ? A midi, nous étions à front des premiers villages, et à cinq heures du soir nous avions encore deux heures de navigation à effectuer pour atteindre l'autre bout de l'agglomération; et nous n'avions pas perdu de temps en route, cependant. Le guide Youmbila nous recommanda le village de Boleko ou celui de Bouyki, mais nous établîmes notre camp sur un îlot, séparé du premier de ces villages par un chenal de près de 500 mètres de largeur. Pendant que nous nous installions, le guide s'éloigna pour aller rendre visite à Boleko et jusqu'au soir nous restâmes exposés aux regards d'un millier de Bangalas. Et je ne pouvais m'empêcher de me demander ce que pensaient ces badauds de l'« Ibanza » qui, en 1877, s'était frayé un chemin à travers leur pays, au milieu des flammes et de la fumée.

Au physique, c'est une belle race que celle des Bangalas : larges épaules, muscles solides, poitrines développées, tailles bien prises, hauteur supérieure à la moyenne. Le fleuve est leur véritable élément, à en juger par l'aisance avec laquelle ils font manœuvrer leurs curieuses barquettes. Chez quelques-uns, le teint est noir foncé, chez la plupart, il tire sur le bronze, et un petit nombre ont même la peau si claire qu'ils pourraient passer pour des Arabes.

Youmbila revint au coucher du soleil avec le chef Boleko, robuste jeune homme de vingt-cinq ans. Bien que les façons de celui-ci fussent affables, et qu'il m'offrit de me présenter à Mata-Bouyki, qui s'empresserait sans doute de m'aider à la réalisation de mes projets, je ne fus pas longtemps

sans remarquer chez Boleko des regards furtifs assez semblables à ceux d'un voleur qui cherche à s'assurer qu'on ne le surveille point. Il avait la chevelure coiffée à la mode des Ki-Yanzis. Le visage était creusé aux tempes par des incisions pratiquées en pleine chair ; tandis que du front saillaient trois petites bosses, produites artificiellement. C'étaient, paraît-il, les marques distinctives de la tribu des Bangalas.

Après une nuit peu agréable passée sur le lugubre îlot, Boleko se présenta devant nous pour nous conduire à son village. Il avait amené quarante canots pour servir d'escorte d'honneur à notre flottille.

Ce qui me frappa, en pénétrant dans la crique dont le village de Boleko occupait les bords, c'est que je me trouvais précisément dans la baie d'où la première petite escadre d'ennemis était sortie pour nous attaquer, en 1877. A cette époque, j'avais pris pour un affluent du Congo la crique en question, qui n'est, en réalité, qu'un chenal étroit, séparé du bras principal du fleuve par une île très vaste et fort riche. L'endroit offre un excellent abri aux pirogues par les mauvais temps, grâce aux roseaux qui hérissent la surface de l'eau et qui, en arrêtant les embarcations, les empêchent d'être entraînées par le courant.

A peine eumes-nous débarqué que les indigènes commencèrent à trafiquer activement avec nous. Ils nous vendirent des provisions de bouche à vil prix : six œufs pour quatre coquillages de Mozambique (*cowries*) ; dix petits pains de cassave ou un poulet pour une baguette de cuivre ; une chèvre pour dix baguettes, valeur six francs, etc. En très peu de temps nous eûmes acheté pour cinq jours de vivres.

Au coucher du soleil, nous recommandâmes aux équipages de faire soigneusement le guet pendant la nuit, pour prévenir toute attaque, tout guet-apens, de la part de nos anciens ennemis. On veilla partout. N'empêche que la nuit fut constamment troublée par des cris de : « Au voleur ! » — « Qui m'a pris mon paletot ? » — « Mon couteau m'a été dérobé ! » et le lendemain matin, il était peu d'entre nous qui n'eussent à déplorer la disparition de quelque objet utile, tant les voleurs Bangalas y avaient mis d'ardeur et tant nos gens étaient peu habitués à se mettre en garde contre de pareils actes de spoliation.

Un message de Mata-Bouyki nous était parvenu la veille. Mata paraissait en vouloir beaucoup au jeune Boleko de nous avoir accaparés ; mais Ndinga, chef de Bolombo, étant parvenu à l'apaiser, il nous invitait à venir mouiller le lendemain près de son village.

Le 23 donc, nous descendîmes le fleuve et nous arrêtâmes au débarcadère du village de Mata-Bouyki, situé à trois kilomètres et demi de notre

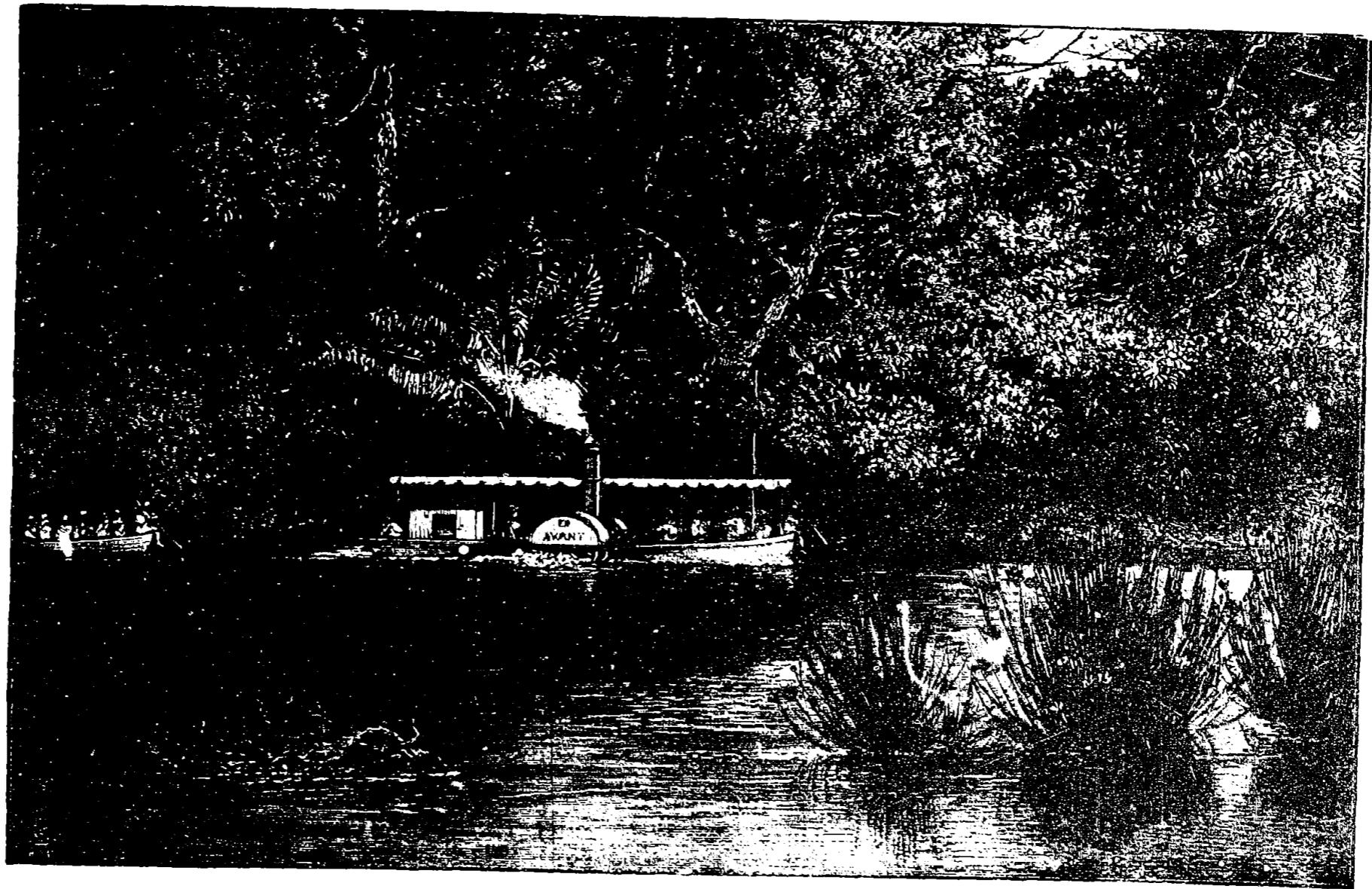
point de départ. Le lieu n'était guère séduisant. Tout près du bord de l'eau on apercevait de petites fondrières, infectées par le poison qu'exhalait l'amère cassave en pleine décomposition. Toute une agglomération de puisards n'eût pas imprégné l'air d'odeurs plus nauséabondes. Sur le fleuve même, les indigènes avaient construit de petites haies autour des endroits où ils mettaient la cassave à tremper, mais ici le courant continu de l'eau chassait les mauvaises exhalaisons. Comme toutes les autres tribus riveraines, celle des Bangalas tenait ses canots constamment submergés, pour les conserver plus longtemps, et nous distinguions les silhouettes de ces pirogues sous les quilles de nos navires.

Mata-Bouyki, « seigneur de beaucoup de fusils », doyen des chefs de la tribu, était un vieillard de soixante-quinze à quatre-vingts ans, cheveux gris, taillé en colosse. La carrure de ses épaules et de sa tête massive, le



INDIGÈNE BANGALA.

pénétrant éclat de l'œil solitaire qui ornait son visage, tout lui donnait un air cyclopéen. Il devait, selon moi, mesurer 1^m,86 de hauteur et était doué d'une voix sonore qu'on entendait nettement à des centaines de mètres de distance, quand il l'élevait pour haranguer sa tribu. La peau, çà et là pendante, était creusée de rides profondes attestant le grand âge du personnage. Mais quand Mata-Bouyki redressait sa haute taille en s'appuyant sur sa canne, à peu près aussi longue et aussi lourde qu'un mât de canot, et que sa voix stentorienne s'enflait au-dessus des têtes des centaines de Bangalas accourus à son appel, on sentait chez ce grand vieillard une verdeur, une vigueur de tempérament étonnantes. Ce n'était ni le plus avenant, ni le mieux doué des hommes que j'eusse rencontrés en Afrique; mais à en juger par la robustesse de sa personne, les parfaites proportions de ses membres et l'expression du visage, empreinte d'une véritable puissance, il avait dû être naguère le spécimen le plus étonnant de virilité physique qu'il fût pos-



LES VUES DU HAUT CONGO

sible de voir dans l'Afrique équatoriale. Il nous apparut à nous-mêmes comme un Milon de Crotone, un vieil Hercule, un moderne Samson. A ses côtés se tenaient ses sept fils, issus de différents lits. Bien que tous fussent de grands gaillards, la tête blanche de Mata-Bouyki dépassait de cinq centimètres la plus haute des leurs. Kokoro, le fils aîné, commençait déjà à grisonner. Lui-même avait déjà trois fils âgés de plus de vingt ans et plusieurs enfants d'âge plus tendre, à visages bouffis, au regard plein de malice.

En calculant la largeur et la profondeur de la haie humaine qui bordait le rivage au moment de notre arrivée, on arrivait à un total d'environ 1,700 spectateurs, jeunes et vieux.

Les indigènes avaient préparé dans une rue, située à cinquante mètres de notre mouillage, un lieu de réunion où ils pussent nous souhaiter la bienvenue avec tout le cérémonial d'usage. Des nattes de rotin étaient étendues en demi-cercle autour d'une rangée de banquettes ou de caisses, destinées à servir de sièges aux principaux chefs. Au centre, un espace resté libre nous était réservé.

Avant tout il nous fallut soutenir l'examen silencieux de deux mille paires d'yeux pour le moins. Puis, après avoir raconté notre histoire, exposé le but de notre voyage, et parlé des relations nouées par nous avec les chefs d'Irebou, Oukouti, Ousindi, Ngombé, Bolobo, etc., notre guide Youmbila fit part à l'assemblée du plaisir que j'aurais à échanger, de même, le sang de la fraternité avec le grand chef d'Iboko, Mata-Bouyki, et il vanta les résultats éventuels de pareille alliance.

Un murmure inquietant s'éleva.

— Où est Tandelay? Est-ce celui-ci? demanda Mata-Bouyki en me désignant.

— Oui.

En voyant l'effet produit par mon nom sur la foule, je me pris à regretter de m'être mis si témérairement à la merci de ces belliqueux Bangalas. Je n'attendais qu'un signe, qu'une parole de colère pour m'élancer sur le navire et engager un combat, en prévision duquel nous avions préparé des armes et donné ordre d'attaquer, au premier son de la cloche d'alarme de l'*En-Avant*.

Le chef restait silencieux, et les regards des indigènes, concentrés sur moi, augmentaient à tout instant mon malaise. Qu'il m'était pénible d'ignorer le dialecte du pays!

Cependant, Youmbila, reprenant son discours, s'en tira mieux que je ne l'eusse sans doute fait moi-même. Sa persuasive éloquence, la douceur de sa

voix calmèrent les colères qui couvaient sous le mutisme général. Il raconta comment nous avions sauvé Irebou de la destruction et de la ruine, en déployant le drapeau de l'Association; comment nous avions secouru le naufragé Miyongo, comment nous avions tenu tête à nos ennemis de Bolobo. Et quand il eut décrit l'effet produit par notre canon, énuméré nos armes, et fait étalage des merveilleuses marchandises que recélait notre navire; quand, par un admirable jeu de physionomie, et une véritable comédie de paroles, il eut fait oublier aux indigènes le Tandelay de 1877, le redoutable Ibanza qui les avait combattus et vaincus; et que les Bangalas ne virent plus en moi que le « bienveillant », le « fraternel » Boula-Matari, je compris que notre sécurité était absolument assurée, que tout danger d'attaque avait disparu.

On apporta une branche de palmier ayant la forme d'une fourchette. Koroko, héritier présomptif, s'avança, mit un genou à terre, et, tirant son sabre, tandis que de l'autre main il me présenta le rameau : « Tenez l'autre bout », me dit-il. J'obéis. D'un coup de sabre, le fils du chef brisa la branche en deux. « Ainsi », dit-il, « j'exprime mon désir d'être votre frère. »

Alors, l'homme-fétiche s'avança avec sa lancette, une pincée de sel, et une feuille verte de bananier; des incisions furent pratiquées, comme d'habitude, dans le bras du nègre, dans le bras du blanc, et nous fraternisâmes par l'échange du sang.

Cela fait, Mata-Bouyki se dressa de toute sa hauteur et, se servant de sa canne de géant pour faire le vide autour de lui, il se mit à parler dans le langage le plus pompeux et de cette voix retentissante qui semblait sortir d'une poitrine de lion, tant elle était sonore, d'une bouche de roi, tant elle produisait d'effet :

— Peuple d'Iboko; habitants de la rive et de l'intérieur!... hommes de la tribu des Bangalas, écoutez Mata-Bouyki. Voilà Tandelay. Son autre nom est Boula-Matari. C'est l'homme aux nombreux canots, qui nous arrive aujourd'hui avec d'étranges bateaux fumants. Il vient voir Mata-Bouyki, et lier amitié avec lui. Mata-Bouyki l'a pris par la main et est devenu son frère de sang. Désormais, Tandelay appartient à Iboko. Il est un des nôtres, il fait partie de la tribu des Bangalas. Écoutez-moi bien, ô peuple d'Iboko! Boula-Matari et Mata-Bouyki ne font plus qu'un. Ne faites point de mal aux gens de Boula-Matari; ne les volez, ni ne les offensez; mais au contraire trafiquez avec eux, apportez vos produits, vos vivres, et vendez-les à des prix raisonnables, paisiblement, sans querelle, car ces gens sont mes frères. M'avez-vous entendu, peuple d'Iboko, habitants de la rive et de l'intérieur?

— Nous avons entendu, clama la foule, qui eût assurément été affligée d'une surdité incurable, si elle n'avait pas entendu cette voix de tonnerre.

Pendant toute la journée, les indigènes s'efforcèrent de me faire promettre que j'établirais une station parmi eux. Ils voulaient me vendre un village tout entier avec ses huttes, ses palmiers, ses bosquets de bananiers. Je différâi l'acquisition jusqu'au jour où il me serait possible d'amener à Iboko le lieutenant Coquilhat et ses hommes. J'expliquai aux indigènes que je n'étais venu, dans cette circonstance, que pour reconnaître le pays, et qu'après avoir parcouru Langa-Langa, je rebrousserais chemin et leur rendrais une nouvelle visite, en descendant le fleuve pour me rendre à l'Équateur. Nous échangeâmes force présents avec Mata-Bouyki et nos compagnons imitèrent cet exemple. Enfin, nous effectuâmes plusieurs fois l'échange du sang avec les fils et les neveux du patriarcal seigneur de la tribu.

Nous reprîmes notre voyage le 25 et gagnâmes la rive gauche par le premier chenal qui se présenta, ce qui nous coûta treize heures de navigation, tant les îles qui coupaient le fleuve étaient nombreuses et vastes.

En fait de paysage tropical, rien de plus beau que les îles verdoyantes qui parsèment le Congo, entre Iboko, sur la rive droite, et Matembo, sur la rive gauche, et entre lesquelles un véritable dédale de chenaux trace leurs capricieux sillons. Ici, chaque brin de verdure reflète, en tons de velours, l'éclat intense du soleil. Le feuillage touffu des arbres et les lianes qui grimpent, en serpentant, autour des troncs, offrent en toutes saisons une variété de couleurs absolument indescriptible. C'est partout un débordement de sève inouï, une véritable rage d'épanouissement. Quelques-uns des îlots semblent en proie à un incendie, tant la palette de la nature leur a prodigué de nuances rouge vif, vermillon et cramoisi. Ailleurs, la pourpre de l'ipomœa entre en lutte contre l'or et l'argent du jasmin et de la mimeuse, dont les fleurs épandent autour d'elles les plus suaves parfums. Epargnées par la main brutale et sacrilège de l'homme, ces îles, charmantes de grâce et de virginité, répondent à la plus poétique conception qu'on puisse se faire de l'Éden. Enfants gâtées de la Providence, elles réunissent toutes les richesses et toutes les beautés ; l'humidité de l'atmosphère et la douce chaleur du soleil se liguent pour les doter d'une plénitude extraordinaire de vie végétale.

Et le pittoresque n'est pas leur unique attrait. Elles sont encore sans rivales, au point de vue utilitaire. Leurs palmiers forment d'interminables fontaines de jus qui, mis en fermentation, devient un régal pour le palais ; les noix dorées des autres arbres, très demandées sur la côte, fournissent

une farine jaune digne de la cuisine d'un Lucullus. Avec les luxuriantes tiges des calamus et les lianes qui festonnent les troncs robustes des arbres, on confectionne des nattes pour les vérandas et les intérieurs des maisons; des écrans qui protègent contre le soleil; des abris, des hangars, sous lesquels les pêcheurs placent leurs filets et leurs provisions; des maisons, même, et des treillis. Les fleurs blanches qu'on aperçoit là-bas appartiennent à la plante du caoutchouc, dont la valeur commerciale est grande, et que les indigènes d'Iboko et Bolombo rechercheront avidement quelque jour. Au commerçant entreprenant, le fricus offre ses feuilles vertes dont le tissu, consistant comme de la chair, peut servir à la confection du drap et dont la fibre, molle et spongieuse, sera employée plus tard à la fabrication du papier. Préparées par les doigts habiles des Bangalas, les fibres de la palme, supérieures au fil ordinaire comme la soie l'est au coton, produiront des cordes dont la solidité l'emportera de beaucoup sur celle du chanvre ou du jute. Et cette mousse vert-tendre qui enveloppe comme d'un voile les sommets des arbres?—: c'est l'orseille dont on extrait une précieuse teinture.

Les forêts paraissent sans fin. Nous brûlons chaque jour des spécimens de leur bois. Avant de le mettre au feu, les chauffeurs ne manquent jamais d'en admirer le coloris et les marbrures, et d'aspirer la senteur de la gomme qui en découle. En somme, nous nous enivrons toute la journée de parfums et de paysages dont bien peu de personnes soupçonnent même l'existence. C'est au point que parfois la satiété nous vient et que, comme des enfants jouant avec des pierres précieuses sans se douter de leur valeur, nous finissons par contempler avec indifférence les plus séduisants des panoramas.

D'ailleurs, il faut le dire : quelque intérêt qu'elles nous inspirent, en thèse générale, ces merveilles diaprées des tropiques, ces opulentes forêts, ces îles et ces rives regorgeant de richesses, n'occupent qu'une place secondaire dans nos pensées. Tout cela n'a actuellement aucune valeur réelle à nos yeux. Nous étudions avec beaucoup plus de soin les indigènes que nous rencontrons, les hommes que nous venons humaniser. Et, en effet, à quoi bon fleurs, plantes, gomme, mousse, bois de teinture, sans population capable d'en tirer parti? Je contemple avec une satisfaction beaucoup plus vive le moindre aborigène de physionomie agréable, car, lui, au moins, constitue une vivante promesse pour l'avenir : il est le bras, il est l'activité qui exploitera et cueillera tous ces biens de la nature, quand nous lui en aurons enseigné la méthode. Avez-vous jamais remarqué de quel œil attendri le cultivateur regarde un enfant robuste et sain : c'est qu'il voit en lui une future recrue pour l'armée des travailleurs de la terre. Tel est le sentiment

qu'éveille en nous la vue de tout indigène solide et accueillant. Aussi, avec quel soin dévisageons-nous les Africains que nous rencontrons sur notre route ; avec quelle attention cherchons-nous, sur ces faces noires, des signes de bon vouloir, d'intelligence, d'activité!... Ainsi toisés, ils paraissent quelquefois deviner ce qui se passe en nous et nous répondent par des sourires encourageants qui veulent dire : « Oui, patience!... vous ferez un peu plus tard quelque chose de nous. » Ce qu'ils ne devinent pas tout à fait, c'est le plaisir qu'ils nous font, en nous laissant entrevoir pareille éventualité.

Dans les environs de Moutembo, nous rencontrâmes un canot de trafiquants qui descendait le fleuve et dont l'apparition nous fit tout à fait oublier les îles de l'Éden et les festins de fleurs et de parfums que nous y avions goûtés. Ayant engagé une conversation avec ces canotiers, nous apprîmes qu'ils venaient d'Iboko. Ils étaient déjà au fait de nos rapports avec le vieux Mata-Bouyki. La rumeur publique leur en avait apporté la nouvelle. Nous leur achetâmes des victuailles. On jasa comme de vieux amis ; on parla d'Iboko, on rit, on plaisanta. Les trafiquants avaient avec eux onze énormes défenses d'ivoire, article que nous ne voulûmes pas acheter, à leur grande surprise.

Avant d'arriver à Moutembo nous atteignîmes l'extrémité de la longue île qui serpente parallèlement à la rive gauche et qui masque à la vue le village d'Oukoumbi, ayant pour chef Ibombo. Suivant les récits qu'on nous a faits, cette dernière communauté se compose de commerçants doués d'une grande initiative, bien qu'ils le cèdent aux habitants d'Iboko, sous le rapport du nombre et de la fortune.

La matinée et l'après-midi avaient été splendides. Un jour d'été méditerranéen n'est pas plus brillant. A l'heure où nous nous disposions à camper, toutefois, le soleil s'éclipsa tout à coup et des nuages venant du Nord-Ouest, du Nord et du Sud-Est envahirent rapidement le zénith, tandis que du Sud une autre armée de nuages semblait accourir à la rencontre des premiers. Bien que le même phénomène se produisît assez souvent, les ténèbres du ciel avaient, en cette circonstance, une épaisseur de mauvias augure. Malheureusement, aucun lieu de campement ne se présentait. Du haut des collines boisées, les buissons descendaient jusqu'au bord de l'eau, en rangs serrés, impénétrables, où un crocodile même n'eût pu se frayer un chemin. Nous nous trouvions dans un chenal de deux cents mètres de large, encaissé entre deux rives où la végétation atteignait une hauteur de quarante-cinq à cinquante mètres : des murs de forteresse n'eussent pas été plus inhospitaliers. Au-dessus de nos têtes un ciel orageux qui nous invitait d'un air menaçant à nous mettre à l'abri ; à droite et à gauche, des rivages

qui nous refusaient obstinément le refuge désiré. Le zénith finit par se couvrir complètement d'un voile de deuil, tandis qu'au Nord l'horizon prenait une teinte gris-de-cendre qui annonçait la tempête. Et une étrange métamorphose s'opéra tout à coup dans le paysage : le flot de la rivière parut s'arrêter, le bruissement des arbres cessa, les plus petites feuilles semblèrent frappées d'immobilité, les roseaux les plus élancés se redressèrent et se tinrent droits, inflexibles, comme des lances d'acier ; bref, toute la nature se raidit, comme pétrifiée par quelque invisible influence. Mais cela ne dura que quelques minutes. Bientôt, une simultanéité de mouvement succéda à la placidité universelle. Les millions de feuilles de la forêt furent prises ensemble d'un violent tressaillement. D'autres se détachèrent par milliers, en tourbillonnant devant la bourrasque, et des millions de petites vagues, déchaînées comme pour une chasse ou une course, couvrirent la surface des eaux. Les grands arbres, les bombacées, les palmiers, secoués et déchirés par le vent, heurtaient désordonnément leurs branches ; et les forêts, craquant sous l'effort, luttant désespérément pour ne pas ployer, entonnèrent un concert de hurlements, de gémissements, poignant, douloureux, comme une grande plainte humaine.

Mais l'intensité de l'ouragan ne tarda pas à nous enlever la perception des choses et à détourner notre attention du grandiose spectacle de la nature. La tempête nous assaillit avec tant de rage, nous dûmes subir une telle poussée des éléments, que notre flottille se mit à descendre le fleuve avec une vitesse vertigineuse, en dépit des résistances de la vapeur. Force nous fut de gagner le bord de l'eau, de jeter nos grappins dans les buissons, et d'attendre, en frissonnant sous l'ondée, que l'orage, ayant tout noyé, consentit à une trêve. De la porte de ma cabine, je voyais de véritables jets d'eau qui semblaient jaillir du fleuve et bondir à des hauteurs de trente centimètres. Les lames se brisaient contre notre navire, si bien que nous eussions pu nous croire sur la mer, plutôt que sur un fleuve. Enfin, peu avant la nuit, la pluie cessa, et nous parvinmes à découvrir, au milieu des épaisseurs des buissons, une petite trouée par où les hommes d'équipage passèrent un à un, pour fixer le câble d'attache.

Moyennant deux heures de travail, nous récoltâmes, le lendemain matin, une provision de bois suffisante pour huit heures de voyage et nous reprîmes notre route.

En passant devant Moutembo et Imémé, villages dont la population s'était, en 1877, formée en ligne de bataille à notre approche et nous avait accueillis à coups de fusil, nous nous apercevons que ces localités sont abandonnées, depuis plusieurs mois, apparemment. Un peu plus loin, nous

arrivons vis-à-vis de ce que nous avons pris précédemment pour l'embouchure du fleuve Sankourou. D'après notre guide Youmbila, c'est un simple chenal. Nous nous engageons dans cette voie pour ne pas perdre de vue la rive gauche. Aussitôt se présente une superbe forêt d'arbres de gomme copale dont les sommets sont chargés d'orseille. Un cri d'admiration s'échappe des lèvres des Zanzibarites :

— Quel pays ! s'écrient-ils. Il y a là une véritable fortune en orseille et en copal. Jamais on n'a rien vu de semblable. Et ces buissons de caoutchouc!...

Pendant toute la journée du 27, nous longeons une interminable forêt de copal, couverte de la précieuse herbe de teinture.

Le lendemain, nous arrivons devant le village du Bas-Oukatakoura, également désert, puis à l'embouchure d'un cours d'eau de neuf mètres de largeur qui, suivant notre guide, débouche du Loulougou. A quatre heures, nous sommes en vue du village du Haut-Oukatakoura, désormais inhabité comme l'autre, et c'est sur les rives d'un second petit cours d'eau, venant de l'intérieur, que nous bivaquons.

La forêt d'orseille continue à se dérouler devant nous, le 29. Sur la rive droite, les îles que nous rencontrions étaient plus petites et de formes moins régulières que celles que nous avons côtoyées les jours précédents. Bien que l'eau n'eût pas encore atteint le maximum de sa croissance, elle s'élevait déjà presque à ras de terre, elle débordait même en certains endroits, et pénétrait dans les forêts. La partie de terrain non submergée ne s'élevait guère qu'à quinze centimètres au-dessus du niveau du fleuve. Voilà qui expliquait en partie l'évacuation des villages riverains. Suivant le guide Youmbila, cependant, les indigènes d'Imémé, Moutembo et Oukatakoura avaient dû être chassés de leurs territoires par les guerriers d'Oubika, habitants de la rive droite.

Nous continuons notre route. La forêt, l'interminable forêt de copal, se prolonge toujours à l'horizon. Dans l'après-midi, nous passons à front des établissements des Mpakiouanas, abandonnés, eux aussi, par la population.

Un nouvel ouragan nous obligea à faire une halte d'une heure, dans la matinée du 31. Le temps une fois remis, nous reprîmes notre course, longeâmes le village de Diya que protège une palissade, puis celui d'Iringi, dont les habitants nous avaient si traîtreusement attaqués en 1877. Iringi était maintenant silencieux et désert. Une tribu de l'intérieur, celle des Ikingis, avait pris les armes contre les Iringis et les avait obligés à aller s'établir à Oumangi, sur la rive droite.

Il est trois heures de l'après-midi : nous sommes arrêtés par quelques petits rapides qui nous obligent à chercher une autre rive. Finalement, nous découvrons une eau profonde qui nous mène à Mpa, localité gouvernée par Iounga, et située à un kilomètre et demi au-dessus des rapides. Les habitants de Mpa nous font un accueil non moins gracieux que celui qui nous avait été accordé, en 1877, par leurs voisins.

Et maintenant nous sommes à 1,195 kilomètres de Léopoldville. Sur plus des deux tiers de cette longue route, nous avons longé des rives basses et des îles couvertes de forêts. Mais aux abords des petits rapides de Mpa, se présente une vaste expansion d'eau, de forme diagonale, à l'extrémité supérieure de laquelle s'élèvent les magnifiques collines d'Oupoto, tapissées d'herbe aux tons vert tendre, et terminées à leurs bases, par des bouquets de bananiers et des champs de cassave.

Le jour suivant, nous accostions le village de Nganza, administré par le vieux Roubounga. Par suite de quelques discussions intestines, cette communauté s'était transportée à quelques centaines de mètres de l'endroit où elle était établie cinq ans auparavant. Renouer connaissance avec le vieux chef Roubounga, dont le village est situé à quelques kilomètres plus loin, et avec Makoukourou, maître du village nouveau de Nganza, fut l'affaire de quelques minutes. De même qu'autrefois, Oumangi, Mpissa, Oukéré, et Oupoto, chefs de la rive droite, et Mpa, chef de la rive gauche, nous envoyèrent des délégués chargés de défenses d'ivoire, de chèvres, de légumes, qu'ils nous invitaient bruyamment à leur acheter. Il était difficile de ne pas exaucer des prières aussi pressantes, accompagnées de telles protestations d'amitié. Un si grand nombre de blancs venant du pays qui fournit les fusils, la poudre, les étoffes et les perles, ne pouvaient s'être aventurés si loin que pour échanger ces produits contre l'ivoire: tel était du moins le raisonnement des indigènes. Aussi, les sollicitateurs eurent-ils beaucoup de peine à s'expliquer notre refus. Quand enfin nous leur eûmes fait comprendre qu'il nous était impossible de leur acheter de l'ivoire, ils ne se contentèrent pas de manifester une profonde déception, ils rabattirent, pour nous décider, le prix de leurs marchandises, et nous offrirent des dents d'éléphants à des prix si ridiculement bas que les tribus riveraines que nous rencontrâmes plus loin nous regardèrent d'un œil irrité, en nous voyant prendre le chemin de Langa-Langa.

Langa-ga, (le haut pays ?) — c'est ainsi que d'après Youmbila, les Ouy-Yanzis et les Bangalas désignent cette région peuplée, — est l'Eldorado des trafiquants d'ivoire. Rien de plus primitif que les peuplades qui l'habitent. Ailleurs, il n'est pas rare de rencontrer des négresses à poitrine et à

jambes nues. Mais ici les femmes ne rougissent pas de se présenter, des pieds à la tête, dans l'état de simple nature.

Chose curieuse, tous ces corps effrontément exposés aux regards sont tatoués. Serait-ce un signe de pudeur ? Le tatouage est-il destiné à suppléer au vêtement ? Est-ce parce qu'elles ne peuvent se procurer des étoffes ou d'autres voiles, pour dissimuler leurs formes, que les femmes se défigurent le buste et le reste du corps ? Ou bien est-ce un effet de la jalousie des hommes, recourant à cet enlaidissement des femmes, pour éloigner la tentation, pour les protéger contre les convoitises d'autrui ?

Quoi qu'il en soit, cette folie, ce crime du tatouage, a rendu aux habitants de Langa-Langa un service auquel ils n'avaient probablement pas songé. En se pratiquant des incisions sur la face, en immolant leur beauté, en détruisant le velouté de leur peau, ils se sont rendus impropres à l'esclavage, ils ont esquivé les douleurs de la servitude. Les trafiquants d'esclaves n'en veulent pas.

L'hypothèse suivant laquelle ces indigènes maltraitent le physique de leurs femmes pour les rendre moins séduisantes est peut-être exacte. Il est à remarquer cependant qu'ils croient s'embellir le visage, en y pratiquant mille petites incisions, entremêlées d'énormes ampoules semblables à des tumeurs. Maka-Kourou, étant devenu mon frère, me pria instamment de le laisser exercer sur ma figure ce singulier art décoratif. Il voulait se distinguer à mes yeux. J'eus toute la peine du monde à l'en empêcher.

La population de Langa-Langa possède aujourd'hui plus de fusils qu'en 1877. A cette époque, elle n'en avait que quatre, mais les Bangalas ayant étendu, depuis, leur influence, ils en possèdent maintenant une centaine environ. Il en est des Langas-Langas comme de tous les autres indigènes, y compris ceux de la côte. Le bruit de la poudre a pour eux un attrait irrésistible. Trop peu courageux pour combattre les Irebous ou les Bangalas, ils ne dédaignent pas d'effrayer, par ce bruit, celles des tribus de l'intérieur qui ne connaissent point encore le fusil.

L'unité monétaire change à Langa-Langa. Jusqu'à Manyanga, c'est avec des coupons d'étoffes que nous soldions nos emplettes. Entre Manyanga et Iyoumbi, il avait fallu payer avec des perles bleues ; et d'Iyoumbi à Langa-Langa même, avec le matako ou baguette de cuivre ; mais à Langa-Langa même, c'est le masaro, ou sofi d'Uiji, connu des Italiens sous le nom de canneto et semblable à un morceau de terre de pipe, qui entre en usage, concurremment avec les gros coquillages de Mozambique. Les baguettes de cuivre commencent à se répandre, mais le commerçant qui ne serait pas muni de perles de canneto se trouverait souvent dans l'impossibilité d'acheter.

L'étoffe finira, toutefois, par supplanter ici tout autre unité monétaire. Les indigènes nous assiégeaient littéralement, pour obtenir le moindre chiffon qu'ils nous voyaient entre les mains. Pour quelques lambeaux de toile de coton, ils nous fournissaient des quantités incroyables de pain, d'œufs, de poulets, et nous donnaient une magnifique chèvre en échange de deux mètres de toile à mouchoirs rouge.

Les indigènes de ces parages n'ont appris que tout récemment à considérer l'ivoire comme produit négociable. Les visites que leur ont faites les Bangalas ont poussé Mpa, Yakongo, Ikassa (de la rive gauche), et Oumangi, Mpissa, Oukéré, Oupoto et Iringi (de la rive droite), à exploiter les régions supérieures de l'Afrique-Centrale, de même que leur région est périodiquement exploitée par les trafiquants d'Iboko et d'Irebou.



INDIGÈNE DE LANGA-LANGA.

Depuis notre départ de Léopoldville, nous avons suivi la direction nord-est jusqu'à la jonction du Koua et du Congo, puis celle du nord jusqu'à une distance de 210 kilomètres, puis encore celle du nord-est jusqu'à Iboko, et d'Iboko à Nganza la route est-nord.

En quittant Nganza nous prenons à l'est et poussons dans la même direction, pendant un trajet couvrant deux degrés de longitude.

Le 4 novembre, à midi, nous étions à front d'Ikassa, sous le 2° 1' latitude Nord. Nous eûmes beau hêler les indigènes ; farouches, ils se renfermèrent dans un silence absolu ; et à Yakongo, où, cependant, nous avions pour ami le vieux Roubounga, ils avaient construit une palissade à l'entrée de

leur crique, pour nous barrer le passage, ou, tout au moins, pour avoir le temps de fuir à notre approche. Que conclure de cette attitude, sinon que les indigènes ont des raisons pour redouter les étrangers?

Les habitants de la rive gauche étant si peu hospitaliers, nous allons tenter la fortune sur la rive droite. Le 5, les dernières traces des hauteurs d'Oupoto ont disparu et nous nous retrouvons en pays plat. Les murs de buissons qui encaissent le fleuve ont été percés, en plus d'un endroit, par la population qui, toutefois, brille en ce moment par son absence.

Le grand village de Ndobu, tout nouvellement bâti et couvrant un terrain de deux kilomètres et demi de longueur, se présente à la vue le lendemain, et immédiatement au-delà, le village d'Ibounda, dont les habitants sont assis sur le sol, avec leurs lances et autres armes à leurs côtés.

Ces deux établissements étaient de fondation récente. Aussi ne se distinguaient-ils pas par le fini et la solidité des constructions. Quelques-unes des huttes étaient en osier enduit de plâtre. Des échelles s'appuyaient à la rampe du rivage, donnant aux indigènes et à leurs canots un moyen de communication entre le fleuve et la terre ferme, élevée de deux à trois mètres et demi au-dessus de l'eau. Ça et là, les habitants avaient pratiqué des sentiers en pente douce, pour trainer plus facilement leurs embarcations jusqu'à leurs demeures ou pour lancer des pirogues nouvelles.

Un brouillard, qui voilait l'horizon depuis quelque temps, s'étant tout à coup dissipé, nous nous trouvâmes, dans la matinée du 7, devant Boumba, établissement qui a les dimensions d'une véritable ville. La tranquille attitude de la population nous encouragea à mettre ses dispositions à l'épreuve. On voulut bien nous inviter à accoster. Myombi, chef de la localité, consentit volontiers à échanger, avec moi, en présence d'un millier d'indigènes des deux sexes, le sang de la fraternité. L'homme fétiche fut mandé et la cérémonie ayant été accomplie suivant les règles traditionnelles, je comptai dès lors un nouveau frère. Le nombre de mes frères s'élève bien maintenant à cinquante ! Imposante famille ! Et dire que je me suis engagé à aimer et à défendre tout ce monde jusqu'à la mort !...

En dépit de cette précaution contre des maux imaginaires, les superstitieux indigènes ne parurent pas très rassurés, car la vue de nos bateaux à vapeur leur causait encore plus d'étonnement et de crainte qu'elle n'en avait causé ailleurs. Ils se rangeaient autour des steamers et s'abîmaient dans une longue et muette contemplation, se demandant quelle drogue infâme bouillait dans la chaudière et si le terrible « Ibanza » n'était pas caché dans le « tambour » de fer. Sous l'empire de ces préoccupations, les

habitants de Boumba trafiquèrent peu avec nous le premier jour, encore qu'ils fussent riches en victuailles de toute espèce.

Le lendemain, ils nous vendent des bananes, des chèvres, du tabac, des citrouilles, etc., mais le plus léger incident répand la panique parmi eux. Les chefs Myombi et Soungo-Maji sont, à tout instant, obligés de calmer leurs sujets en leur affirmant que nous sommes des frères dont il n'y a rien à craindre. Mais ces efforts ne réussissent pas toujours. Il suffit qu'une bouffée de vapeur s'échappe de la cheminée de l'*En-Avant*, ou qu'un de nos hommes soulève brusquement son casque, afin de s'essuyer le front, pour que des centaines d'indigènes s'enfuient comme un troupeau de buffles effarouchés.

L'homme-fétiche eut beau asperger la berge, les arbres, les bateaux d'eau sacrée; Soungo-Maji eut beau agiter sa sonnette magique, comme les anciens crieurs des villes européennes; les vieillards eurent beau marmotter des paroles cabalistiques pour chasser le mauvais esprit, rien n'y fit. Les regards inquiets des hommes et des femmes trahissaient toujours le même malaise, les mêmes appréhensions. Le mauvais génie, l'Ibanza, sortirait, malgré tout, de nos bateaux, ils n'en doutaient pas.

Et, en effet, voici qu'apparaît l'Ibanza!

Un de nos domestiques, que ces terreurs amusaient énormément, s'était enfermé dans une cabine pendant que je causais avec le mécanicien. Quelques minutes après, la porte de cette même cabine s'ouvrit violemment, et on vit se projeter les magnifiques formes d'un tigre du Bengale. Un long cri d'angoisse et de détresse courut aussitôt dans la foule des indigènes, et hommes, femmes et enfants, ayant jeté un regard d'effroi — un seul — sur la terrible bête fauve, prirent les jambes à leurs cous, avec une vitesse et un ensemble étonnants. Ce fut un immense sauve-qui-peut.

Quand nous eûmes découvert la cause véritable de cette fuite universelle, un fou rire s'empara de nos hommes d'équipage. Ce qu'entendant les fuyards, ils s'arrêtèrent, plus complètement rassurés par cette explosion d'hilarité que par tous les sortilèges des fétiches. Puis, s'enhardissant peu à peu, les indigènes revinrent vers le rivage; ils aperçurent un grand jeune homme, riant immodérément à l'avant du navire et, une peau de tigre gisant, informe, inerte, inoffensive, à ses pieds; ce fut un trait de lumière, et aussitôt, gagnés par la gaieté du mystificateur, ils partirent eux-mêmes d'un éclat de rire énorme. Quel spectacle!... On put voir des indigènes par centaines — toute une population — en proie à de véritables convulsions, se frappant les cuisses, chancelant comme des hommes ivres, se cramponnant les uns aux autres pour se soutenir, au milieu des spasmes qui les

secouaient!... Qu'on dise encore que les nègres n'entendent pas la plaisanterie!

Au-dessus de Boumba, à une heure et demie de navigation, on rencontre, sur la même rive du fleuve, une autre ville, également très peuplée, et ayant nom Yambinga. En nous apercevant, les habitants de la partie inférieure de la communauté semblèrent enclins à nous repousser. Mais nous nous obstinions à appeler à grands cris Moukougou, chef de Yambinga, dont nous avions sournoisement appris le nom chez Soungo-Maji, et au bout d'un quart d'heure, Moukougou daigna répondre à ces appels. Il nous apparut comme un véritable Robinson Crusoë noir, tant sous le rapport de la coiffure qu'au point de vue général. Sur sa tête frisée, ce chef portait une casquette en peau d'antilope, ornée d'un cimier de plumes de coq. Une écharpe en peau de léopard, à laquelle étaient suspendus, en breloques, un assortiment de pointes de fer, de glands, d'amulettes de toutes sortes, ceignait les épaules et la poitrine. Il s'avança en agitant énergiquement sa sonnette et en criant : « Je suis Moukougou. J'ai entendu parler de l'Ibanza et désire le voir face à face. Que l'Ibanza débarque et vienne vers Moukougou!... »

Paroles de brave. Cependant, les façons du chef, la distance respectueuse qu'il laissait entre nous et lui, tout indiquait qu'il eût beaucoup préféré rester invisible au mauvais esprit si courageusement évoqué.

Nous nous mîmes en devoir d'apaiser ses méfiances et y réussîmes au point que, après la fraternisation d'usage, Moukougou ne douta plus de nos bons sentiments.

Pendant notre séjour chez lui, les siens nous apprirent que, au nord de Yambinga coulait un fleuve qui se jetait dans le Congo à l'est de leur ville et que d'aucuns appelaient l'Itimbiri, d'autres le Ngingiri. Fleuve fort large, d'après eux, et que suivaient les trafiquants venant du nord pour vendre des coquillages et des perles blanches aux Ouamboumbas, habitant le pays de Mousanga.

— Yambinga et tout le pays environnant, ajoutaient les naturels, forment une île ou une péninsule, car l'Itimbiri est un grand cours d'eau qui coule très loin derrière notre ville.

Ces gens nous indiquèrent, en outre, les noms d'une foule de localités, mais comme leurs notions géographiques étaient très confuses et qu'ils donnaient une désignation spéciale à chaque ruisseau et à chaque îlot, leurs renseignements ne nous furent pas d'une très grande utilité.

Le 10 novembre, à deux heures de l'après-midi, nous reprîmes notre voyage et passâmes, une heure plus tard, devant le Haut-Yambinga. Ici, nous

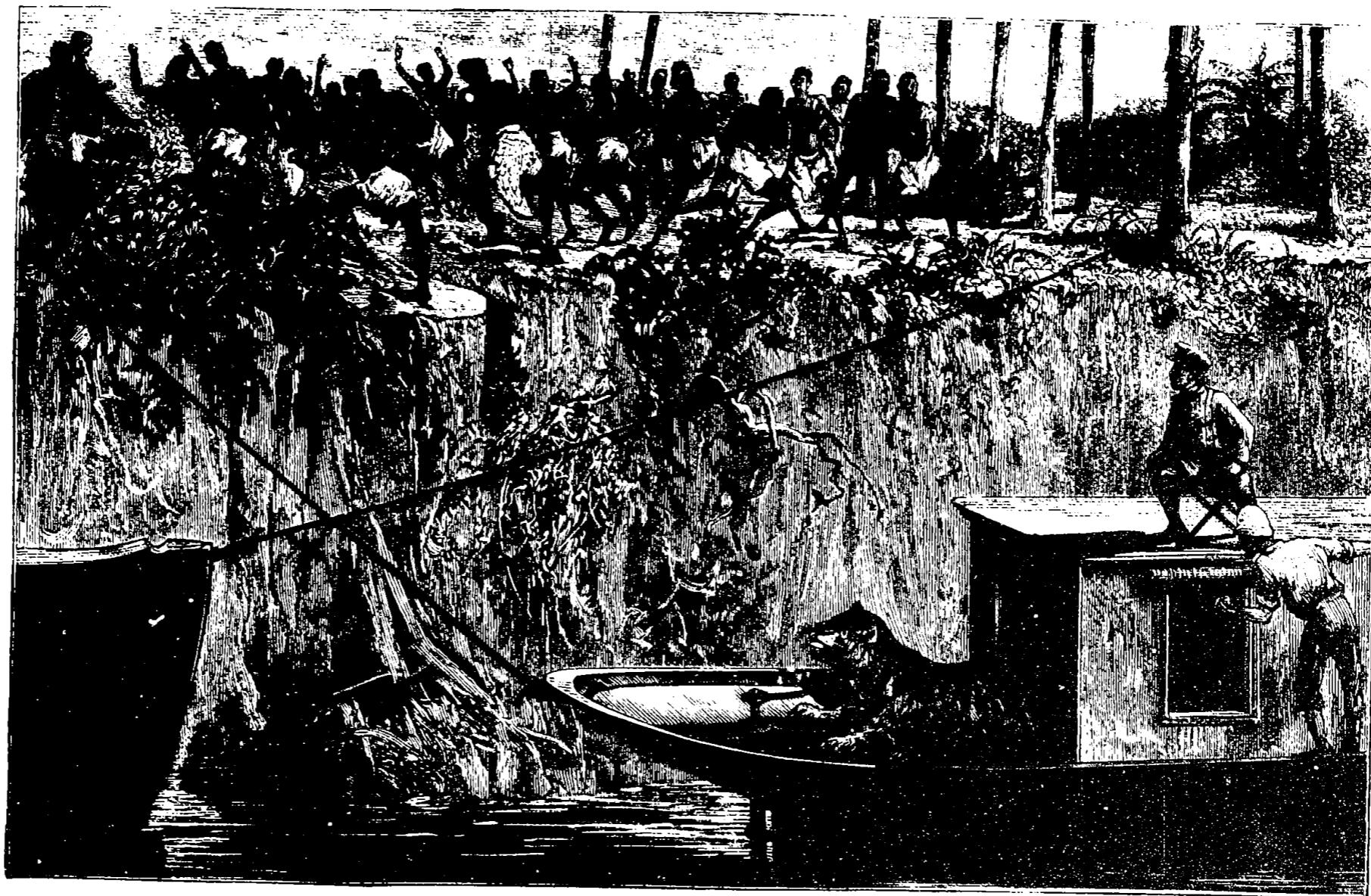
ne comptâmes pas moins de 245 pirogues, rangées sur le sol ou flottant sur l'eau; la ville de Bas-Yambinga, elle, possède 515 canots; Boumba, près de 400, Ndobu et Ibounda tout autant, de sorte que les habitants de ces parages peuvent réunir une flottille de 1,500 embarcations. Chacune d'elles ayant environ six mètres de longueur, on peut juger de la quantité de bois que fournissent les forêts. Les canots de guerre ont trop de valeur pour qu'on les expose aux risques de l'inondation; aussi sont-ils submergés et attachés, par de gros câbles de solide rotin, à des pieux fichés en terre.

En ayant soin d'appuyer sur la rive droite, en dépit de l'exiguïté de quelques-uns des chenaux, nous arrivâmes, dans l'après-midi, devant un chenal de 325 mètres de largeur qui nous conduisit de l'est-sud-est dans la direction nord-est, d'abord, dans la direction nord-nord-est, ensuite. C'est alors que nous nous trouvâmes sur le fleuve que les indigènes nous avaient désigné sous le nom d'Itimbiri ou Ngingiri, fleuve que suivaient les trafiquants du nord pour venir vendre les perles de canneto, et dont les Ouatoumbas peuplent les rives. En certains endroits, nous avait-on dit, ce cours d'eau se développe sur une si grande largeur qu'on ne peut distinguer, d'une rive, ce qui se passe sur l'autre. Nous trouvons-nous en présence d'un fleuve exceptionnellement large ou bien d'un lac?

L'embouchure du cours d'eau est située sous le 1° 57' latitude Nord, à environ 180 milles géographiques, en ligne droite d'Ingouima, sur le fleuve Ouellé-Makoua. L'eau en est si limpide qu'elle pourrait bien provenir d'un lac voisin. Yamou Ngingiri est, en réalité, le nom d'un grand village établi à douze kilomètres environ au-dessus du confluent, en amont de l'Intimbiri. Le fleuve forme un delta dont l'entrée est parsemée d'îles boisées. En face de Yankau, sur la rive gauche, on aperçoit une grande rivière navigable, dont les eaux sont un tant soit peu plus foncées que celles du Congo.

Nous découvrîmes, au-dessus du confluent, la communauté de Moutembo, composée de trois villages que protègent des palissades. En nous apercevant de loin, les indigènes se blottirent, lance à la main, derrière leurs huttes, pour être en état de repousser toute agression, et lorsque nous eûmes dépassé leurs cabanes, ils sortirent de leurs cachettes et nous exprimèrent leur mépris par des gestes indécents qui, convenons-en, ne sont pas tout à fait inconnus en Europe.

Autre phénomène: le 12, à l'aube, nous passâmes devant un vaste espace de terrain que nous prîmes, à première vue, pour une plaine naturelle; c'était une éclaircie pratiquée dans la forêt par la main d'homme et assez vaste pour servir d'emplacement à une ville magnifique. Elle semblait



..... ET EN EFFET, VOICI QU'APPARAÎT « L'IBANZA »



morne, désolée, déserte. La nombreuse population qui l'avait occupée naguère avait eu probablement de puissantes raisons pour abandonner la localité. Lesquelles? Nous l'apprendrons plus tard.

En attendant, nous savons que les anciens habitants de l'endroit faisaient partie de la tribu des Yaloulimas, que nous retrouverons sur la rive gauche, en descendant. Tribu laborieuse, et renommée pour la fabrication des lances, des sabres, des cloches et des sonnettes de danseurs, que les sorciers ou fétiches se plaisent à attacher à leurs ceinturons en peau de lézard ou d'iguane.

Du côté de la plaine habitée par les Yaloulimas, le Congo a environ 2,400 mètres de largeur. En amont, on aperçoit une longueur fluviale de douze kilomètres; en aval les principaux chenaux se déroulent à la vue jusqu'à une distance énorme.

A quelques kilomètres au-dessus du point où nous nous trouvons, se présente une île occupée par le village de Yamboungou. La population nous fait un favorable accueil. Malheureusement, notre guide Youmbila est le seul d'entre nous qui comprenne l'idiome du pays. Les indigènes nous offrent de grandes défenses d'ivoire, mais, voyant que nous ne sommes pas disposés à acheter cet article, ils nous apportent d'énormes quantités de racines, des paniers de patates, de superbes moutons, des poulets et des œufs.

L'embouchure d'un autre fleuve aux eaux navigables, le Nkoukou, se présente vis-à-vis de l'extrémité supérieure de cette ville. Largeur approximative : 250 mètres. Nous ne pûmes tirer des indigènes que de bien maigres renseignements. Cependant, ce cours d'eau doit, selon moi, être un bras de l'Itimbiri. Il prend, paraît-il, à l'intérieur des terres, un développement considérable. Les territoires riverains sont très peuplés. On nous désigne les villages de Louika, Yatoui, Bouila, Moukanda-Meya, Isako, Boungelé, Ouanbouna. Mais nous aurons bientôt à fixer définitivement ces localités sur nos cartes; ne nous en préoccupons donc pas pour le moment.

Le 13, nous longeâmes une rive merveilleusement riche en bois des tropiques, et parsemée de petits hameaux de pêcheurs des tribus Basakas. Ici, les îles du Congo sont également peuplées.

Aux environs des villages des Bahambas, que nos navires côtoient le lendemain, il y a de grands canots de guerre, dont quelques-uns montés par quarante hommes. Ils errent sur le fleuve, prêts à riposter en cas d'attaque. Mais en nous voyant passer notre chemin, sans même tenter un débarquement, tous retournent au rivage.

Arrivés, le 15, en vue des villages des Barouous, situés sur un terrain

élevé, à dix-huit ou vingt mètres au-dessus du fleuve, nous fûmes l'objet de démonstrations inquiétantes de la part des naturels. Ils agitaient leurs lances et leurs boucliers d'un air fort menaçant. Mais notre propre tranquillité les rassura et leurs sentiments d'hostilité, nés de la crainte, s'apaisèrent, pour faire place au sentiment de curiosité excité par la vue de nos bateaux à vapeur.

A midi, un épais brouillard, qui nous enveloppait depuis une heure, se déchire; la rive gauche devient visible, et je constate que nous nous trouvons sous le 1° 17' latitude Nord, beaucoup plus près de l'Arouwimi que je ne l'avais soupçonné.

Je donne aussitôt l'ordre de préparer les carabines et les cartouches. Il faut nous mettre en mesure de repousser, le cas échéant, les féroces indigènes qui peuplent ce grand affluent du Congo, et qui, en 1877, lancèrent contre nous leur immense flottille de canots, hérissés des lances des guerriers. Il n'est pas vraisemblable que ces hordes de sauvages essayent de répéter leur attaque d'il y a cinq ans, maintenant qu'ils ont affaire à des bateaux à vapeur. Mais le sentiment de la prudence nous commande de prendre des précautions. Qu'arriverait-il, en effet, si nous étions pris à l'improviste dans ces régions lointaines? Les flots du Congo ne tarderaient pas à charrier nos restes mutilés.

Au demeurant, nous nous sommes bien juré de prendre vis-à-vis des aborigènes une attitude passive, et de n'avoir recours à nos armes qu'à la dernière extrémité, quitte à les dompter une bonne fois et à jamais, s'ils nous forcent à engager une lutte.

A mesure que nous avançons, la forêt qui se déroule sur notre gauche semble constamment croître en dimensions, en beauté, en richesse. On voit les îlots s'amincir, la rive gauche dessiner au loin ses contours hardis, le Congo prendre une grandiose expansion. J'étudie tous ces détails du paysage, quand un énorme canot, chargé d'hommes armés, sort comme une flèche d'une île voisine, et gagne précipitamment le large. Une autre embarcation la suit, puis une troisième, une quatrième, une légion — tous bateaux superbes, comparés aux misérables petits esquifs de 1877.

Nous n'en continuons pas moins à avancer en bon ordre, en rangs serrés. Et le spectacle de nos grands et étranges navires, avec leurs épaisses colonnes de fumée, déconcerte les équipages des canots de guerre, ou je me trompe fort.

Ayant gagné la rive droite, les pirogues indigènes avancent à la queue-leu-leu, mais lentement, posément désormais. C'est de bon augure. Elles ne tenteront évidemment pas un coup de main, cette fois.

Quelques minutes plus tard, nous franchissons le village, aujourd'hui abandonné, que nous primes d'assaut en 1877 et où nous attendimes l'attaque de la flottille de l'Arouwimi. L'embouchure du grand affluent se découvre à notre vue. Nous nous engageons sur l'Arouwimi et naviguons jusqu'au détour d'une pointe qui a masqué jusqu'ici les villes de Mokoulou, Basokos, ou Basougos, résidence de nos anciens ennemis. Cette agglomération de cabanes s'étend sur un terrain argileux d'environ cinq kilomètres de longueur. Tous les habitants mâles sont rangés, en ordre de bataille, sur la berge. C'est une véritable légion de nègres, armés jusqu'aux dents. Brillamment fardés de jaune, de rouge, de blanc, pour la guerre, les bras protégés par d'amples boucliers, ils se démènent comme des épileptiques sur le rivage, tandis que leurs gros tambours de bataille émettent comme des grondements de tonnerre qui excitent le courage de chacun au plus haut degré. Les trois canots de guerre nous précèdent toujours à une distance respectueuse. Tout à coup leur nombre grossit. Ils sont rejoints par quatre autres bâtiments énormes en bois de teck, montés par des canotiers qui se tiennent debout et dont les pagaies sont ornées de boules d'ivoire. A l'arrière, sur les plates-formes de ces navires de renfort, on voit danser les guerriers, tandis que les grands bois nous renvoient l'écho strident d'une musique sauvage que ces démons tirent d'une espèce de cor de chasse, en ivoire comme les boules de pagaies.

Une fois en face de la ville, nous virons et traversons le fleuve pour gagner un point où le Congo et son affluent se séparent. Ici nous postons le *Royal* et l'*Association-Internationale-africaine*, puis nous retraversons nous-mêmes l'Arouwimi à bord de l'*En-Avant*, nous dirigeant vers la foule d'indigènes en armes qui couvrent le rivage, du côté de Mokoulou.

J'avais promis à notre guide Youmbila de le récompenser généreusement s'il parvenait, par ses paroles, à désarmer les naturels. Stimulé par cette perspective, il prit position sur le toit de la cabine et prépara son éloquence. Notre steamer gagna l'extrémité supérieure de Mokoulou, s'arrêta et redescendit lentement le courant. C'est alors que Youmbila fit entendre, d'une voix claire et ferme, les premières paroles de conciliation.

Les paroles du guide devaient produire une impression assez profonde, à en juger par le silence qui se fit tout à coup sur la berge. Les tambours cessèrent de faire entendre leurs bruyants appels, les cors d'ivoire de nous lancer des défis, les voix humaines de hurler, les lances de s'agiter frénétiquement ; si les indigènes faisaient un mouvement, c'était pour se rapprocher et écouter de plus près le message pacifique que nous leur adressions. Et peu à peu la détente s'accrut ; tandis que Youmbila

continuait à parler son jargon, que nous ne comprenions pas, nous vîmes les naturels déposer leurs boucliers et leurs lances au pied des arbres ou devant les maisonnettes de l'arrière-plan, comme s'ils eussent honte des dispositions belliqueuses manifestées tout à l'heure.

— Bravo, Youmbila !... Vous êtes en bonne voie, mon ami. Mais allez, allez toujours. Achevez de les apprivoiser, pendant que vous y êtes.

Et Youmbila, adoucissant la voix, imprimant à sa physionomie un air de bienveillance apostolique, relevé par je ne sais quoi de malicieux et de narquois, qui se dégageait du geste et de l'accent, recommença son discours, s'efforçant, sans doute, de faire comprendre à son auditoire les bienfaits de la concorde et de la fraternité universelles. Enfin, il sembla avoir convaincu définitivement son public, car un des guerriers réunis sur le rivage ouvrit tout à coup la bouche et se mit à parler sur un ton qui n'avait rien de farouche. Ce que disait ce porte-paroles des Basokos était de l'hébreu pour nous ; cependant la douceur avec laquelle il s'exprimait nous permit de deviner qu'il cherchait à expliquer et à excuser l'attitude hostile de la tribu, et quelques minutes plus tard nous apprîmes par Youmbila qu'on nous invitait à rejoindre provisoirement les navires laissés de l'autre côté du fleuve, où les Basokos viendraient, un peu plus tard, nous saluer en véritables amis.

Cette proposition fut acceptée. Et nous n'attendions pas depuis une demi-heure la visite de « nos amis les ennemis », lorsque nous vîmes approcher cinq ou six petits canots, chacun monté par deux hommes. Arrivés à deux cents mètres de nous, les indigènes parurent hésiter, et ralentirent considérablement leur marche. Il fallut, pour leur inspirer plus de hardiesse, que Youmbila les haranguât de nouveau dans son persuasif langage. On pourra juger de la patience avec laquelle nous attendions que la confiance des indigènes se fortifiât, quand j'aurai dit que les canotiers mirent plus d'une heure à franchir les deux cents mètres qui les séparaient de nous. Encore, ne débarquèrent-ils pas devant notre camp, mais bien quelques mètres plus loin. Youmbila et trois de nos hommes allèrent à leur rencontre, la cérémonie de l'échange du sang s'accomplit, et alors des cris de joie stridents déchirèrent l'espace : nous avions vaincu les méfiances et les appréhensions des sauvages !... Quelques minutes plus tard, la bonne nouvelle se répandit dans la ville de Mokoloulou ; les roulements de tambours recommencèrent, non pour annoncer la guerre, cette fois, mais pour proclamer la paix ; et d'autres grondements, venant d'une communauté plus éloignée, firent écho à ces sonorités joyeuses. C'est ainsi que nous liâmes amitié avec les féroces Basokos.

CHAPITRE VINGT-CINQUIÈME

SUR LE BIYERRÉ

SOMMAIRE : Tristes révélations. — Incursions de marchands d'esclaves du Soudan. — L'art industriel chez les indigènes. — Oumaneh et Yakoui. — Les huttes coniques. — Le tracé du Biyerré. — Yamboumba. — Une fausse famine. — Les rapides. — Identité du Biyerré et de l'Ouellé. — Retour au Congo.

Le héros du jour, Youmbila, se rendit, ce soir-là, à Mokoulou avec son nouveau frère de sang. Il nous revint radieux, le lendemain matin. L'homme blanc lui avait promis une récompense pour prix du grand service rendu, et les Basokos, lui avaient, de leur côté, donné, pour témoignage d'estime, deux magnifiques défenses d'ivoire.

Comme on le pense bien, Youmbila avait longuement bavardé avec les Basokos ; il leur avait fourni de nombreux renseignements sur les blancs et sur l'étonnante puissance motrice qui menait si rapidement nos navires contre le courant du Congo. Quant aux Basokos, ils avaient appris à notre guide des choses qui excitèrent chez nous la plus profonde surprise.

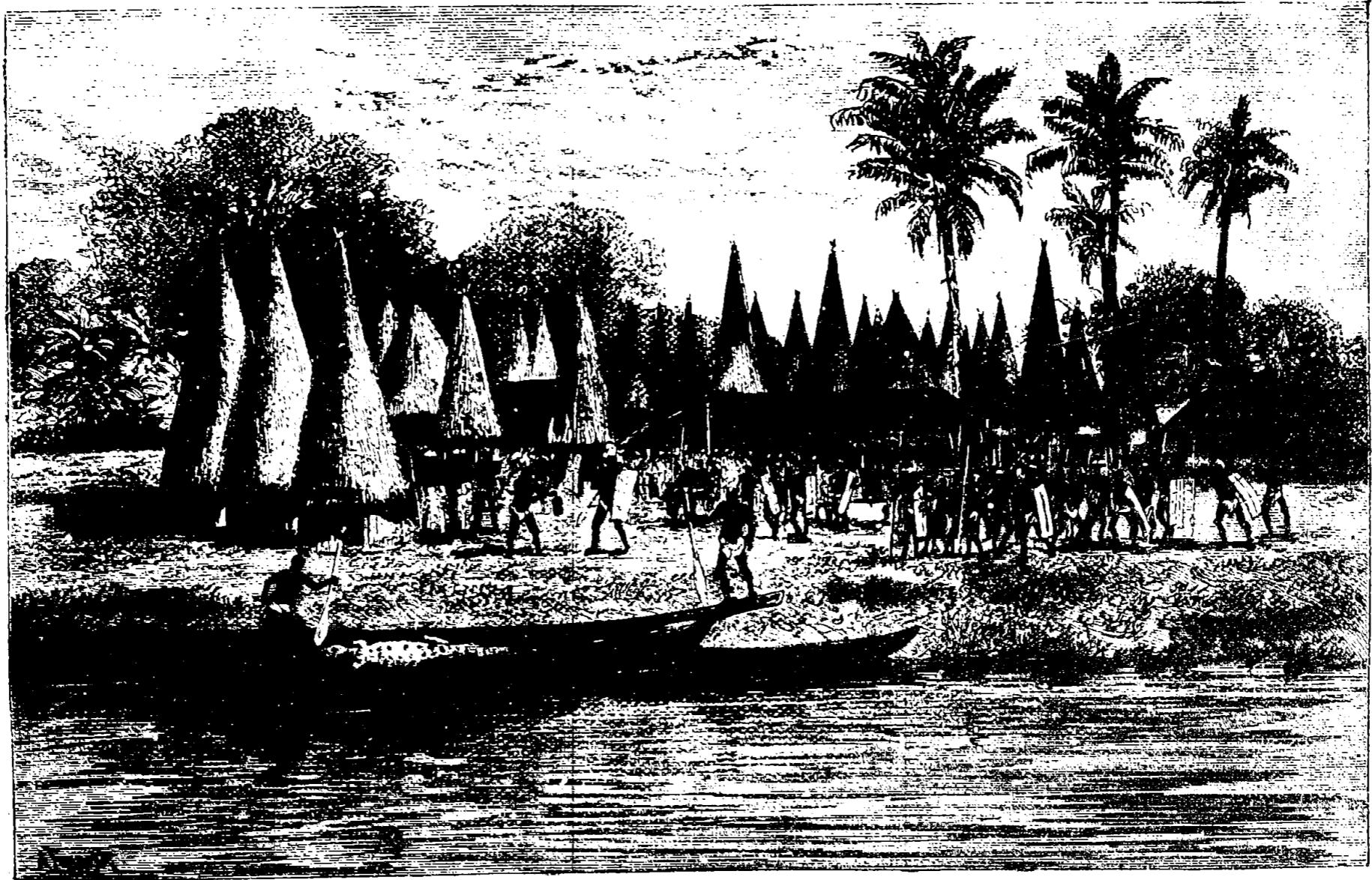
Voici ce qu'ils lui avaient raconté. « Il y a plusieurs années, on est venu nous annoncer qu'une puissante tribu, commandée par un homme à visage pâle comme le clair de lune, descendait le Congo, au-delà de Yakousou. Jamais flottille étrangère n'avait pénétré jusque là dans nos eaux, sauf pour nous faire la guerre. Aussi, en apprenant l'approche des inconnus, nous sommes-nous embarqués sur nos canots, pour aller les combattre et leur barrer le passage. Nous avons rencontré les envahisseurs au point de jonction des deux fleuves. Bien que leurs embarcations ne fussent pas nombreuses, ils nous ont décimés, en nous lançant du fer et du feu qui nous couchaient dans nos pirogues et qui déchiraient nos bateaux. En pleine fuite, nous nous sommes vus poursuivis jusqu'à notre ville par l'ennemi. Les

mêmes étranges projectiles continuaient à pleuvoir sur nous. De quoi se composaient-ils ? D'où leur venait cette puissance meurtrière ? Quiconque en était frappé tombait et ne se relevait plus : voilà tout ce que nous savons.

» La tribu d'envahisseurs, après nous avoir vu rentrer dans nos villages, s'est éloignée. Elle ne nous avait plus donné signe de vie depuis des années, lorsque l'autre jour, longtemps avant que les clartés du matin n'eussent lui, nous avons de nouveau entendu le terrible : boum ! boum ! qui résonne comme le tonnerre à nos oreilles, et en même temps, l'éclair de la flamme a passé devant nos yeux. Alors, arrachés à notre sommeil, nous nous sommes précipités hors de nos cabanes. Mille jets de feu illuminaient les ténèbres ; des craquements, plus bruyants que ceux qu'on entend sur la prairie en feu, et plus prolongés que les éclats de la poudre, se faisaient entendre. Des choses inconnues passaient, en sifflant et en bourdonnant à nos oreilles, comme des pierres volantes, et beaucoup d'entre nous étaient à peine sortis de leurs maisonnettes en feu, qu'ils s'affaissaient, frappés à mort. Alors, l'épouvante que nous avons éprouvée tant d'années auparavant, en entendant pour la première fois ces sons affreux sur le fleuve, nous a envahis de nouveau. Et nous avons pris la fuite, nous avons gagné les plus profonds des bois, où nous nous sommes couchés, la face contre terre, retenant notre haleine et n'osant plus lever la tête, de crainte d'être atteint par les balles de fer qui passaient, en chantant, au-dessus de nos villages, et venaient s'aplatir, en criant, contre les arbres de la forêt.

» Tout à coup, l'écho nous a apporté les cris de détresse de nos femmes et de nos enfants. Nous nous sommes dit qu'il fallait faire quelque chose, et mettant la tête hors des fourrés, nous avons regardé ce qui se passait là-bas. Nos maisons étaient toujours en feu, les cris de nos femmes et de nos enfants continuaient à déchirer l'air, avec le tapage sinistre que font ces longs tubes creux dont les blancs sont armés. Alors, plus effrayés que jamais, nous avons regagné nos retraites, nous avons de nouveau enfoui nos têtes sous les plus épais des buissons. Puis, peu à peu, un grand silence s'est fait ; nous nous sommes enhardis, nous sommes sortis, en rampant, de la forêt et, en nous rapprochant de nos villages, nous avons reconnu que plus de la moitié de nos cabanes étaient en cendres, comme vous pourrez venir vous en assurer demain. Quant à nos femmes et à nos enfants, des centaines d'entr'eux avaient disparu. »

Tel était le récit que nous apportait Youmbila et qu'il avait arraché, fragment par fragment, à ses nouveaux frères. Ceux-ci nous soupçonnaient d'abord d'être les complices des envahisseurs, ou même les auteurs de



VUE DE BONDER

l'affreuse hécatombe nocturne. Notre guide avait réussi à les rassurer, à les convaincre de nos excellentes intentions.

Mais d'où les agresseurs étaient-ils venus? Quels étaient ces misérables?

Les indigènes l'ignoraient. Endormis, quand l'ennemi avait paru, cachés, lorsqu'il s'était retiré, ils ne savaient rien de l'itinéraire suivi par les bandits.

—Mais, ajoutaient-ils, il se peut que cette tribu appartienne aux peuplades Bahoungas et qu'elle soit venue de l'est ou du nord. Nos agresseurs étaient habillés comme les blancs.

A force de les interroger, nous apprîmes qu'il y avait au nord une population vêtue d'étoffes, comme les Européens, et qui venait quelquefois acheter des perles et des bracelets de cuivre chez les Basokos. Mais ce n'était apparemment pas chez cette peuplade qu'avaient été recrutés les brigands.

Quant à la tribu des Bahoungas, jamais je n'en avais entendu parler et je commençais à soupçonner que les nocturnes maraudeurs n'étaient autres que des marchands d'esclaves du Soudan, qui avaient descendu le grand affluent du Congo.

Sous l'empire de ces idées, j'essayai de me procurer quelques renseignements sûrs au sujet de ce fleuve. Mais les indigènes ne pouvaient ou ne voulaient m'en indiquer même le nom, et quand ils apprirent que mon intention était d'explorer le cours d'eau en amont, ils menacèrent un instant de rompre les rapports fraîchement noués avec nous. Leurs réticences ne firent, d'ailleurs, qu'aiguillonner ma curiosité.

Chez les Basokos, les provisions abondent et se vendent à meilleur marché qu'à Iboko. Les perles blanches et les coquillages avaient servi d'unité monétaire jusqu'à notre arrivée. Mais, alors, les étoffes les supplantèrent. Posséder un mouchoir de deux sous devint le rêve de chacun.

La forme des avirons, des couteaux et des lances de ces indigènes accusaient un art et un goût rares chez des Africains. Toute palette de pagaie était ornée d'un nombre infini de petites sculptures, visant à représenter des lézards, des crocodiles, des poissons, des buffles. Comme coutelas, les naturels avaient de larges sabres, aussi parfaitement polis que nos rasoirs neufs, tandis que si leurs lances fussent sorties une heure auparavant des mains d'un coutelier de Sheffield, elles n'auraient pas été mieux aiguisées ou mieux « astiquées ».

Pas d'homme qui ne portât une coiffure quelconque, en fibre de palme tricotée ou en peau de singe ou d'antilope. Un ample havresac, également tricoté, ornait toutes les épaules.

Au physique, peuplade superbe. A l'exception de quelques malingres, dont la peau est entièrement noire, tous les Basokos ont les muscles puissants, les traits réguliers, le teint relativement clair. Pendant notre court séjour au milieu d'eux, ils nous donnèrent une haute idée de leurs qualités, de leurs capacités, de leur penchant pour le travail. Leur activité était une caractéristique que je n'avais jamais constatée au même degré chez aucune tribu africaine. Nous voyions constamment aller et venir leurs canots de pêche. Tout en trafiquant avec nous, hommes et femmes continuaient à tricoter leurs havre-sacs, leurs chapeaux, leurs filets, avec autant de conviction que



VIEUX CHEF COIFFÉ DU CHAPEAU INDIGÈNE.

les grand'-mamans d'Europe. Quant à la ville de Mokoulou, elle ne répondait pas, en dépit de ses dimensions, à l'idée que je m'en étais faite, en 1877, à la vue des milliers de guerriers qui étaient accourus si crânement pour nous combattre.

La répugnance qu'inspirait aux aborigènes notre projet de remonter le fleuve, les soupçons qui s'étaient glissés dans mon esprit au sujet des Arabes du Soudan, tout m'engageait si vivement à explorer le cours d'eau que, sans me préoccuper du sacrifice de temps qu'il m'en coûterait, je me mis en route le 17.

Large de 1,551 mètres environ à son embouchure, la rivière se rétrécit, à quelques kilomètres de Mokoulou, et ne présente plus, dès lors, qu'une largeur de 820 mètres; puis, à mesure que les îles deviennent plus nombreuses, elle se développe de nouveau et finit par mesurer 1,300 mètres d'une rive à l'autre.

Ayant quitté les abords de Mokoulou à huit heures du matin, nous fîmes halte deux heures plus tard, pour couper du bois, et, reprenant notre voyage à deux heures de l'après-midi, arrivâmes peu après à front d'Oumaneh, ville supérieure à Mokoulou, sous le rapport des dimensions territoriales. Parmi les canots amarrés près de la berge, mouillait un véritable léviathan qui ne devait pouvoir évoluer dans un combat naval, sans le secours d'au moins cent hommes d'équipage. Sa plate-forme d'arrière était en bois de teck de sept centimètres et demi d'épaisseur, et l'avant assez massif pour



TYPE DE BASOKO.

couler un navire marchand européen. Sur toute la longueur de la carène, grimaçaient des figures de crocodiles et de poissons, sculptées en plein bois.

La ville d'Oumaneh n'étant située qu'à deux heures et trois quarts de Mokoulou, je commençais à m'expliquer l'affluence de canots qui avaient paru sur le fleuve à notre approche. Des messagers de Mokoulou, nous prenant d'abord pour des ennemis, avaient sans doute donné l'alarme à Oumaneh, de même qu'ils les avaient probablement rassurés depuis et prévenus de notre arrivée, car jamais je n'ai vu assemblée plus pacifique que celle qui peuplait le rivage. Les indigènes d'Oumaneh, en nous voyant, ne manifestèrent pas la moindre frayeur. Ils restaient flegmatiquement assis, isolément ou par groupes, examinant nos vaisseaux avec autant de sang-froid que des habitants de Liverpool, du Havre ou d'Anvers. Il m'eût été fort agréable d'échanger mes vues, quant à l'architecture navale, avec ces savants

et infatigables constructeurs de pirogues ; mais nous étions trop pressés pour pouvoir nous permettre une halte.

Le même jour, à six heures du soir, nous arrivâmes en vue de Yakoui, sur la rive droite ; mais le village de la rive gauche, portant le même nom, était beaucoup plus important. C'est dans les environs de celui-ci que nous passâmes la nuit. Les pêcheurs de Yakoui vinrent le lendemain nous offrir du poisson et nous renseignèrent de bonne grâce sur les noms des villages voisins. Ils s'appelaient eux-mêmes Basongos. Interrogés sur le tracé du fleuve, ils étendirent la main dans la direction du sud-est.

A quelques kilomètres plus haut, se présenta le village d'Isombo, faisant presque vis-à-vis au premier promontoire que nous eussions rencontré jusqu'à présent et qui atteignait une élévation d'environ douze à treize mètres. Ici la rive décrivait une courbe grandiose du sud-est au nord-est.

A dix heures, nous naviguons en vue de Bondeh, dont les indigènes semblent pris de panique à notre vue, car nombre de canots, chargés de femmes, d'enfants, d'articles de ménage, qu'on va mettre en sûreté sur la rive gauche, traversent précipitamment le fleuve. C'est ici que, pour la première fois, nous notons un changement sensible dans le genre d'architecture indigène. On aperçoit de tous côtés des huttes coniques, affectant la forme d'un éteignoir ou d'un pain de sucre, et s'élevant à une grande hauteur par rapport aux toitures basses des habitations que nous avons constamment rencontrées depuis l'océan Atlantique jusqu'ici. Chose curieuse : ces huttes circulaires n'ont guère qu'un mètre cinquante de diamètre ; aussi, nous avons eu d'abord peine à croire qu'elles pussent servir à des êtres humains. Bondeh est d'ailleurs une localité fort peuleuse. Ce qui n'empêche que, sur la rive gauche, les hauteurs sont couronnées d'un autre village plus important encore et connu sous le nom de Yambi.

A l'endroit où Yambi se dessine, le fleuve décrit une nouvelle courbe, ou plutôt un véritable demi-cercle, que nous mettons deux heures à contourner. D'après les indications fournies par la boussole, nous suivons depuis notre départ un itinéraire presque parallèle au Congo, dans la direction sud-est indiquée par les naturels de Yakoui. Pendant quelques instants, je suis enclin à soupçonner que le fleuve que nous montons n'est, après tout, qu'un bras droit du Congo. A midi, une observation, faite avec le plus grand soin, nous apprend que nous nous trouvons sous le $0^{\circ} 59' 0''$ latitude Nord ! Or, la veille nous étions sous le $1^{\circ} 7' 0''$. Ces faits, joints à une opinion préconçue que j'avais formée (je prenais cet affluent pour

l'Ouellé) achevèrent d'embrouiller mes idées, mais de piquer de plus en plus ma curiosité.

Nous continuons donc notre route. Vers deux heures de l'après-midi, surgissent à nos yeux les établissements très peuplés de Yamboua et Iroungou, formant deux séries de six villages, groupés sur une clairière artificielle, qui a été pratiquée dans les forêts de la rive droite. Et une heure plus tard, une pluie persistante nous oblige à faire halte sur cette même rive.

19 novembre, neuf heures du matin. — Nous voici devant la ville métropolitaine de Yamboumba qui se dresse, fièrement, sur une ligne semi-circulaire de hauteurs, à douze mètres au-dessus du fleuve, offrant à la vue une multitude de huttes coniques dont le chaume affecte des teintes grisâtres, à côté du feuillage vert vif des figuiers, des palmiers, des bananiers, des bombacées gigantesques. Au bas mot, la population de l'endroit comprend 8,000 âmes. Cependant, en dépit de leur supériorité numérique, les indigènes, intimidés, ne purent résister à l'envie de prendre la fuite. A première vue, il avaient semblé disposés à nous examiner avec la même curiosité tranquille que les habitants d'Oumaneh, et s'étaient assis, dans ce but, en des poses nonchalantes, sur le bord des sablonneuses hauteurs. Mais ils n'eurent pas plutôt entendu le son de la vapeur s'échappant de nos navires, qu'ils décampèrent prestement, en faisant entendre le cliquetis de leurs boucliers qui leur battaient les cuisses, comme pour leur marquer le pas. Aucun ennemi humain ne les eût déconcertés; mais contre l'Ibanza qui grondait comme un soufflet de forge, il n'y avait qu'une ressource : un sauve-qui-peut.

Une chaîne de collines s'étendant du nord-ouest au sud-est semble poindre à l'horizon; mais nous poursuivons notre route dans la direction de l'est, après avoir contourné le croissant habité par les indigènes de Yamboumba.

Peu à peu, les îles disparaissent et une largeur fluviale de 725 mètres environ se révèle. En même temps, nous constatons une décroissance graduelle de l'eau.

Une brume épaisse qui obscurcit complètement le paysage nous oblige à nous attarder dans ces parages jusqu'au 20 novembre. Ce jour-là, vers neuf heures du matin, nous nous remettons en route et distinguons, une heure plus tard, une rangée de hauteurs qui hérissent la rive droite et dont l'extrémité inférieure est située vers le 1° 16' de latitude Nord. A midi, nous nous trouvons sous le 1° 14' de latitude Nord et, au bout de quatre heures, arrivons à un des rapides. Ici, comme dans les derniers

villages entrevus, les habitations de la rive gauche ont toutes la forme conique.

Nous établissons notre camp sur la rive droite, à trois kilomètres et demi au-dessous des rapides. Ce que voyant, les indigènes de la rive gauche, se livrent aussitôt, avec leurs tambours, à un épouvantable vacarme. Alors, Youmbila les interpelle et entame avec eux une conversation à la suite de laquelle les naturels consentent enfin à mettre une sourdine à leurs grosses caisses. Malheureusement, un dialogue époumonnant s'engage entre notre guide, qui vocifère d'un côté du fleuve, et les naturels, qui braillent de leur côté. Cela dure une heure : Youmbila, toujours affamé, crie aux aborigènes de nous apporter des victuailles en échange de perles, et les indigènes lui répondent, de la même grosse voix, qu'ils n'ont pas de provisions.

Le lendemain matin, nous traversâmes le cours d'eau en baleinière pour tenter de nous concilier les indigènes de Yamboula ; mais après une heure d'efforts, nous fûmes obligés d'y renoncer. A les en croire, les habitants mouraient de faim ; et il faut dire qu'ils jouaient à ravir la comédie de l'inanition. Quelques-uns de nos matelots qui flairaient le mensonge, jetèrent sur la berge quelques pains de cassave ; mais les indigènes, prompts à saisir le but de cette petite manœuvre, affectèrent de se ruer voracement sur les pains, et de les manger avec fureur, tout en nous tendant les mains pour recevoir une nouvelle manne.

S'ils se refusaient à nous vendre des chèvres ou des légumes, les naturels, qui avaient la langue très déliée, ne demandaient pas mieux que de jaser. Mais comment ajouter foi aux allégations de ces habiles comédiens ? Tout en nous donnant la nomenclature d'une foule de localités, ils essayèrent de nous faire croire que leur propre village, connu sous le nom de Yambouya, s'appelait Ngondé. Quant aux rapides, ils les nommaient Rouka ou Louka, et le fleuve auquel nos amis de Yakoui avaient donné la dénomination de Biyerré, était, selon ces mystificateurs, le Massoua, le Kiyo ou l'Ikongo.

Nous avons encore une si grosse besogne à accomplir, et l'exploration de ce grand cours d'eau absorbait tant de journées, que je me sentis peu disposé à poursuivre mes investigations chez une peuplade qui s'entendait si bien à dérouter son monde. Aussi, tournai-je le dos aux indigènes de Yambouya, et m'embarquai-je sur un bateau à rames, pour aller jeter un coup d'œil sur les rapides. Ayant atteint un endroit d'où l'on découvrait ces rapides sous tous leurs aspects, je n'eus pas de peine à me convaincre que des navigateurs connaissant à fond la route les pourraient franchir

sans difficulté. Ce sont de ces cataractes dont on aurait plaisir à franchir le rapide courant. Aucun tourbillon louche, aucun contre-courant dangereux, un simple flot qui roule majestueusement sur lui-même et que produit sans doute quelque récif sous-marin. Ces rapides mesurent environ 400 mètres, de la rive droite à la pointe qui se projette dans l'eau, sur la rive gauche.

Nous abandonnâmes notre exploration, après avoir monté le Biyerré jusqu'à une distance d'environ 155 kilomètres. Comme ce fleuve opère sa jonction avec le Congo sous le 1° 14' latitude Nord, et que le camp que nous venons d'établir au-dessous des rapides est sous le 1° 15', on voit que nous avons constamment voyagé vers l'est, en dépit de trois ou quatre courbes qui se présentent sur le parcours du fleuve.

Toutes les questions géographiques se rattachant à ce sujet seront résolues plus tard. Cependant, je désire indiquer dès maintenant pourquoi je persiste à tenir le Biyerré pour l'Ouellé.

Des rapides à Ingouima, sur l'Ouellé, la distance en droite ligne est de 155 milles géographiques environ. Les indigènes de Yankoui appellent le fleuve Biyerré, mais les Basokos ne donnent ce nom qu'à la partie supérieure de l'Arouwimi, celle qui coule au-delà des rapides.

On appelle diversement l'Ouellé de Schweinfurth : Miani, Ouaré, Ouerré, Meri ou Béré. C'est un grand cours d'eau, de 550 mètres de largeur et de 7^m,50 de profondeur. Nous en avons suivi le cours, à l'est, jusqu'à 1° de longitude. En regardant au-dessus des rapides on constate que la chaîne de collines qui a modifié l'itinéraire du fleuve se dirige vers le nord-ouest et le sud-est. La rivière est détournée de son cours par ces hauteurs, et doit venir du nord-ouest. Au détour des rapides, du côté sud-est, elle coule droit vers l'ouest, par rapport au Congo. On devine sans peine l'existence d'autres rapides, au-delà des premières. Quant aux courbes que présente le tracé du fleuve, nous en avons déjà rencontré tant qu'il peut bien y en avoir encore d'autres plus loin. Mais un coup d'œil jeté sur la grande courbe semi-circulaire qui se manifeste entre le confluent du Nekké et de l'Ouellé et le confluent de Gourba et de l'Ouellé donne à supposer que deux courbes inverses doivent suffire pour relier l'Ouellé, Béré ou Ouerré, de Schweinfurth, avec le Biyerré que nous venons de parcourir. L'Itimbiri n'est pas assez grand pour recevoir un fleuve tel que le Biyerré qui se trouve représenté sur les cartes des explorateurs. L'énorme volume d'eau du Biyerré doit absorber non-seulement l'Ouellé mais encore le Nepoko, de Junker. En cette saison, le Biyerré ne débite pas moins de 45,000 mètres cubes d'eau par seconde dans le Congo.

Or, voici comment le docteur Barth décrit le Chari, fleuve dont l'Ouellé ne serait, d'après beaucoup de géographes, qu'un simple tributaire :

« Je naviguai sur ce noble fleuve qui a certainement 550 mètres de largeur. Du côté de la rive occidentale, le fleuve coule lentement et paraît en général n'avoir que très peu de profondeur. Au milieu du chenal, les pieux plantés par les bateliers n'indiquent que 4^m,50 de profondeur. »

Si ce « noble » fleuve, le Chari, n'a, en effet, que 550 mètres de largeur, une profondeur uniforme de 4^m,50, et un courant de deux nœuds à l'heure, il ne peut débiter qu'un peu plus de 20,000 mètres cubes d'eau par seconde, et cela à 810 milles géographiques du territoire de Mounza, sur l'Ouellé. Le territoire de Mounza étant situé lui-même à 200 milles géographiques de la source du fleuve, nous serions donc en présence d'un cours d'eau équatorial de plus de 5,200 kilomètres de longueur ne débitant que 20,000 mètres cubes d'eau par seconde. Or, quand le Congo passe devant Nyangoué, il n'a effectué qu'un trajet de 5,200 kilomètres, et cependant il débite par seconde non moins de 40 à 50,000 mètres cubes. En présence de cet ensemble de faits, je me borne à formuler cette conviction : le Biyerré n'étant qu'à 155 milles géographiques de l'extrémité inférieure de l'Ouellé, et ses eaux étant si volumineuses, le bassin de l'Ouellé et du Mpoko doit forcément, selon moi, appartenir à la région hydrographique qui alimente le Biyerré.

En rebroussant chemin, je fis, à huit kilomètres au-dessous de Yambouya, une série d'observations sur la vitesse du courant. Il en résulte que le Biyerré coule avec une vitesse de soixante-dix mètres environ par minute et que sa plus grande profondeur est de 12^m,60 ; sa largeur, de 525 mètres.

Nous campâmes à Iroungou et jouâmes la comédie de la fraternisation avec les indigènes. Nos nouveaux frères nous donnèrent d'étonnants renseignements : Le Biyerré, après avoir formé un coude vers le nord-ouest, se rejetait, selon eux, vers le sud et s'épanchait dans le Congo. Je présume qu'ils confondaient le Congo avec celui des affluents du Biyerré qui prend sa source dans le Népoko.

Notre passage avait laissé un si bon souvenir aux naturels de Yakoui, qu'ils nous accueillirent, au retour, de la façon la plus favorable et nous vendirent pour huit jours de provisions de bouche. J'en appris assez long ici, pour fortifier ma conviction que des Arabes, venant de la côte orientale, effectuaient des descentes sur le Congo. Mais de quel point de la côte orientale arrivaient-ils ? A cet égard, les renseignements qu'on nous fournissait manquaient absolument de précision.

Cependant, quand nous eûmes fait connaître aux habitants de Yakoui que, après notre retour à Mokoulou, nous comptions reprendre l'ascension du Congo, ils ne dissimulèrent point leur satisfaction. Nous ne manquerions pas, pensaient-ils, de faire expier leurs crimes aux maraudeurs Bahoungas, si nous les trouvions sur notre passage.

Le 23, un peu avant midi, nous fîmes une courte halte au camp que nous avions précédemment établi en face de Mokoulou et constatâmes que le niveau du Biyerré avait baissé de quarante-cinq centimètres pendant notre absence. Puis nous poursuivîmes notre route jusqu'à l'embouchure du fleuve, et contournant la pointe boisée qui divise les deux fleuves, nous nous engageâmes sur le Congo pour y continuer nos explorations.

CHAPITRE VINGT-SIXIÈME

STANLEY-FALLS

SOMMAIRE : Les maraudeurs Bahoungas. — Singulier système de défense. — Les villages abandonnés. — Une gigantesque flottille. — Les ravages des Arabes. — Les traces de l'incendie. — Affreuses révélations. — Rencontre des trafiquants d'esclaves arabes. — Les captifs. — Scènes navrantes. — Yangambi. — Le fleuve Chofou. — Les pêcheurs Ouenyas. — Les ruses des Arabes. — Stanley-Falls. — La pêche dans la région des cataractes. — Les tambours-signaux. — Palabres. — Fondation d'une nouvelle station. — Retour au point de départ.

Fendant le flot jaune du Congo, nous avons maintenant devant nous une largeur et une perspective de fleuve beaucoup plus étendues que sur le Biyerré. Là où il n'est pas entrecoupé par les îlots, le Congo se révèle tout entier à la vue, sur une largeur de quatre kilomètres, c'est-à-dire qu'il est assez vaste pour absorber douze tributaires aussi considérables que le Biyerré. Et cependant nous ne sommes encore qu'à 2,050 kilomètres de la mer, et à 1,480 kilomètres de Léopoldville.

Fidèles à la tâche que nous nous sommes tracée, nous appuyons sur la rive droite qui est basse, mais pittoresque, grâce à l'ampleur des forêts. Bientôt nous apercevons une clairière qui a servi autrefois de marché et qui est aujourd'hui complètement abandonnée. Pourquoi la population ne se sert-elle plus de ce lieu de réunion? D'où ce changement d'habitudes? Voici : des rumeurs sinistres circulent dans la région. Il n'est bruit que des crimes commis par les maraudeurs Bahoungas. Et l'épouvante, la méfiance, règnent dans tous les cœurs.

On nous trouve à nous-mêmes un air louche. Les naturels ne sont pas bien sûrs qu'il n'existe point une parenté quelconque entre nous et les féroces chasseurs qui errent, à minuit, sur le grand fleuve et se ruent tout à coup sur la population endormie. Nous portons, comme les brigands, des vêtements d'étoffe; comme eux, nous sommes armés de ces terribles tubes

qui vomissent de la foudre et sèment la désolation parmi les hommes. C'en est assez pour nous rendre suspects.

Mais enfin quels sont les misérables qui ont répandu tant de terreur et de deuil dans le pays? Nous nous rapprochons d'eux sans cesse, voilà qui est clair, et cependant nous ignorons toujours leur origine.

A quatre heures, un second emplacement de marché se présente. Si nous y campions?... Mais ceux des hommes d'équipage qui sautent à terre avec les câbles d'amarre tombent aussitôt et se relèvent, les pieds tout ensanglantés. C'est que, pour défendre le sol de la rive contre les incursions, les naturels y ont planté des tiges de rotin, aiguës comme des pointes d'épingles. Il nous faut donc reprendre notre route et naviguer pendant une heure encore avant de trouver un lieu de campement dans l'épaisse forêt.

Nous passons le lendemain devant le marché bien connu où, en 1877, vendeurs et acheteurs s'arrachèrent brusquement à leurs occupations pour nous attaquer avec une étonnante impétuosité. Ici chaque arbre nous rappelle quelque incident.

Une heure plus tard, nous rencontrons un quatrième marché qui se dépeuple complètement à notre approche. Mais l'espèce de vapeur moite que répand la grande chaleur du jour obscurcit les choses et nous empêche de distinguer la configuration de l'autre rive.

Un peu plus loin, toutefois, le brouillard s'étant dissipé, nous voyons le terrain s'élever et former de gracieuses éminences boisées qui s'épanouissent au milieu d'un perpétuel printemps; et çà et là se profilent des bosquets de bananiers appartenant à de minuscules hameaux qui occupent d'étroites clairières. Ces hauteurs se rattachent sans doute aux rives du Biyerré près de Yamboumba.

Nous contemplons les ilots, qui recommencent à se montrer au milieu du Congo, lorsqu'il nous semble remarquer au loin de ces mouvements d'aviron qui, en soulevant l'eau, lancent des reflets semblables à ceux d'un rayon de soleil sur un miroir. Je braque du côté des îles ma lunette d'approche. Nous ne nous sommes pas trompés. Il y a là-bas une foule de canots; ils sont même si nombreux qu'on les dirait réunis pour un combat. Que signifie cette rencontre? Ces bateaux sont-ils ceux des terribles Bahoungas?

L'*En-Avant*, se détachant de la baleinière qu'il a remorquée jusqu'ici, pousse une pointe du côté où l'on aperçoit l'immense flottille. Et nous ne tardons pas à voir une file interminable de canots qui montent le fleuve, en glissant, — en rampant presque, — sous le feuillage des arbres qui ombragent l'eau. La colonne d'embarcations peut bien avoir cinq kilomètres

de longueur, et j'évalue le nombre des canots à un millier. Les plus nombreuses flottilles que nous ayons jamais rencontrées ne sont plus que des pygmées à côté de cette armée de pirogues.

Qu'advierait-il si on nous attaquait? En supposant chaque barque montée par cinq individus, nous avons devant nous 5,000 hommes qui pouvaient facilement nous accabler sous leur nombre, leur armement fût-il de beaucoup inférieur au nôtre.

En pareil cas, la véritable valeur réside dans la prudence. Nous n'étions en mésintelligence avec personne, les Bahoungas eux-mêmes qui nous étaient inconnus, ne soupçonnaient pas les sentiments que nous inspirait le bruit de leurs exploits; bref, nous n'avions aucune raison de préluder à nos labeurs par des batailles. Aussi donnai-je l'ordre à l'*En-Avant* de battre en retraite, et notre flottille se remit en marche parallèlement aux canots entrevus de loin et qu'elle perdit bientôt de vue.

Un orage accompagné d'éclairs et de tonnerre, épilogue habituel des journées brumeuses comme celle-ci, nous obligea à faire halte vers quatre heures et demie. Nous trouvâmes heureusement un excellent abri, où nous passâmes la nuit sans nous ressentir de la tempête. Le lendemain, nous étions depuis deux heures en chemin, quand le mur de forêts qui bordait la rive présenta une solution de continuité. Je reconnus l'emplacement d'un village que j'avais désigné sur ma carte de 1877, sous le nom de Maouembé. Mais en 1877, la localité était fortement retranchée derrière des palissades, tandis qu'aujourd'hui il n'y avait plus même la moindre hutte. En nous rapprochant, nous pûmes distinguer les débris de quelques bouquets de bananiers, en même temps que les traces des sentiers blanchis qui menaient du bord de l'eau à la petite ville; mais plus rien ne remuait, plus rien ne vivait en ces lieux. Les haies, les cônes des poulaillers, et les toitures basses et larges des maisonnettes qui se dessinaient naguère à l'arrière-plan, tout avait disparu. Arrivés à front de l'endroit, nous reconnûmes les signes d'un récent incendie. Le feuillage, et même les troncs argentés des plus hauts arbres, avaient été roussis par quelque chaleur artificielle; les bananiers, terriblement clairsemés et endommagés, agitaient tristement leur frondaison déguenillée, comme des pauvres implorant l'aumône.

Alors, nous ralentîmes notre marche, pour contempler à loisir ce tableau et en rechercher la signification.

Six années auparavant, nous étions passés devant cette localité à toute vitesse, sans nous arrêter une fois, voulant déjouer tout projet hostile de la part des indigènes, pour le cas où ceux-ci eussent été mal disposés. Depuis,

le village avait cessé d'être, comme s'il n'eût jamais existé qu'en rêve. Que s'était-il donc passé?

Un peu plus loin, un autre phénomène attira nos regards. Deux ou trois grands canots, dont une des extrémités était fichée en terre, se dressaient tout debout sur la rive, comme des colonnes fendues et creuses. Que pouvait signifier ce fantastique spectacle? Chacun des canots devait peser, au bas mot, une tonne. Pour soulever pareil poids, il avait évidemment fallu un grand nombre de bras, et des bras robustes encore. Ce n'était point là l'œuvre des nonchalants sauvages aborigènes. Mais alors!... Eh bien! il n'y avait que les Arabes qui eussent pu accomplir ce tour de force; ces canots, droits comme des sentinelles, trahissaient l'apparition des chasseurs d'esclaves au-dessous des Stanley-Falls!...

Plus tard, nous apprenons que la ville de Yomburri occupait, précédemment, ce site aujourd'hui désert. En attendant, nous ne tardons pas à apercevoir, sur le même côté du fleuve, une nouvelle scène de désolation et de misère. Ici, c'était une ville entière brûlée, les palmiers abattus, les bananiers ravagés, et le même étrange spectacle de canots dressés de toute leur hauteur. Mais il y avait au moins des êtres humains capables de nous fournir l'explication de ces mystères. Environ 200 indigènes se tenaient en effet accroupis sur la berge, devant les décombres. Quelques-uns avaient la tête enfouie dans les mains, d'autres regardaient tristement le vide, d'autres encore, le menton appuyé sur la main, nous dévisageaient d'un air de stupide indifférence. « La cruauté des hommes s'est abattue sur nous », semblaient-ils dire. « Nous avons tout perdu : biens, bonheur, espérance. Quel mal nouveau pourriez-vous nous faire ? Nous avons tant souffert que vous ne pourriez imaginer des supplices plus cruels. »

Je donnai ordre à Youmbila d'interroger ces malheureux. Alors, un vieillard, qui paraissait accablé de désespoir, se leva et commença à nous raconter l'histoire de leurs malheurs avec une extrême volubilité.

Le village avait été envahi à l'improviste par une bande d'hommes qui faisaient retentir les ténèbres de leurs clameurs féroces et d'une assourdissante fusillade. Ces brigands avaient égorgé tous les habitants qui tentaient de s'échapper des huttes en feu; pas un tiers de la population mâle n'avait eu la vie sauve, et le plus grand nombre de femmes et d'enfants avaient été enlevés et emportés Dieu sait où.

- Et dans quelle direction ces malfaiteurs se sont-ils éloignés ?
- Ils ont remonté le fleuve. Il y a de cela huit jours.
- Ont-ils incendié tous les villages ?
- Tous sans exception, des deux côtés de la rivière.

— Et comment sont-ils faits, ces brigands?

— Ils ressemblent aux noirs que vous avez sur vos bateaux et sont vêtus d'étoffes blanches.

— Bah !... Et quels sont les gens que nous avons aperçus hier près des îles, montés sur des centaines de canots?

— Ils sont des nôtres. Ce sont les riverains de droite et de gauche qui se sont réunis pour se défendre mutuellement contre toute nouvelle attaque. La nuit ils s'en vont dans les champs chercher leur nourriture ; le jour ils vivent dans les îles et tiennent leurs canots constamment prêts, de crainte que les cruels étrangers ne reparassent. Mais vous, que faites-vous ici ?... Allez vous-en ! Tous les étrangers sont cruels. Si vous avez besoin d'ivoire, allez en demander aux brigands qui nous ont pris tout ce que nous possédions. Faites-leur la guerre, si vous voulez. Quant à nous, il ne nous reste plus rien.

Et le vieillard, étendant ses mains calleuses et ridées, ponctuait son discours de gestes d'effroi et de douleur.

Nous nous remettons en marche, en accélérant le plus possible notre vitesse. Désormais, nous ne pouvons plus faire six kilomètres sans rencontrer de lugubres traces de carnage et de destruction. -Partout des arbres calcinés, des canots dressés tout debout, des palmiers couchés sur le sol, des maisonnettes en ruines. A quatre heures de l'après-midi, nous avons compté douze villages entièrement consumés par les flammes, et qu'habitaient naguère huit communautés distinctes.

En face de Yavounga sur la rive gauche, est situé le district de Yaporo. Nous nous y installâmes pour examiner le voisinage et, nous aidant de lunettes d'approche, nous pûmes nous assurer que le récit du vieillard ne contenait pas l'ombre d'une exagération. Plus une maison n'était visible sur le territoire, jadis si peuplé, de Yaporo, où j'avais remarqué en 1877 une grande ville bâtie sur l'argile rougeâtre de la rive et où des indigènes nous avaient même livré un rude combat au cri de : « *Ya Marioua!* »

Dans la matinée du 17 novembre, nous nous attardions sur la rive à couper du bois, lorsque nous aperçûmes sur le fleuve un objet couleur d'ardoise qui descendait avec le courant. L'*En-Avant* gagna le large, et un de nos hommes arrêta l'épave avec une perche à sonder. Horreur ! c'étaient deux cadavres de femmes, liés ensemble par une corde !... Et à en juger par l'état des deux corps, le drame ne remontait qu'à douze heures au plus !...

Tout en cherchant à nous expliquer ce crime atroce, nous continuâmes à longer la rive, jusqu'à l'extrémité supérieure de la courbe que décrit le fleuve au-dessus de Yavounga. A peine eûmes-nous contourné ce croissant

que nous vîmes une masse d'objets blancs amassés devant le débarcadère d'un village. A l'aide de mes jumelles je reconnus des groupes de tentes. Nous avons rejoint les Arabes de Nyangoué !...

Ces arabes étaient évidemment en force, car leur camp entouré d'une palissade improvisée, occupait un vaste espace de terrain.

Nous nous formons en ligne et continuons à avancer. A notre approche un véritable remue-ménage se produit sur la rive. Une multitude d'hommes, gesticulant avec animation et en proie à une surexcitation visible, s'assemblent sur la berge. On aperçoit aussi un grand nombre de canots amarrés au débarcadère et dont la présence explique toutes les nocturnes incursions dont nous venons de contempler les tristes effets. Ces gens sont évidemment descendus de Nyangoué par les Stanley-Falls.

Une lutte terrible se livre en moi. Pendant un instant, je me sens irrésistiblement poussé à châtier les auteurs de tant de massacres et de forfaits. Le souvenir des maisons veuves de locataires, des habitants arrachés à leurs demeures, et de ce pauvre vieillard si éloquent en sa douleur, et de ces cadavres de femmes pourrissant au milieu du fleuve, — ce souvenir affreux semble avoir une voix et crier vengeance. Et cependant la réflexion me vient. De quel droit me ferais-je le justicier de l'Afrique? Et à quoi bon faire justice? Tous ces crimes diaboliques sont consommés; les cendres des habitations brûlées se sont refroidies, le sang répandu a déjà séché sur le sol. Pourtant!... pourtant, les captifs sont toujours entre les mains de leurs ravisseurs, il y a encore là des douleurs toutes fraîches à soulager, des larmes dont la source est loin d'être tarie. D'ailleurs, à quoi nous servira plus tard cette fertile région, si nous souffrons que des barbares viennent la dévaster, la mettre à feu et à sang, la dépouiller de toutes ses richesses?

Mais j'ai beau raisonner et chercher à m'exciter moi-même à la vengeance. Ma conscience me dénie toute autorité, et m'interdit formellement le rôle de censeur, de juge et de bourreau. Je ne représente aucun gouvernement constitué; les deux parties sont censées être dans les meilleurs termes avec moi; les forts ont exterminé les faibles, mais je n'ai pas mandat d'intervenir. Ah! si j'avais surpris les malfaiteurs en flagrant délit. Assister à des crimes aussi affreux, sans s'y opposer, c'est s'en faire le complice. Mais le drame était maintenant un fait accompli, et je n'étais pas fondé à m'ériger en tribunal vis-à-vis des coupables.

Nos bateaux ayant, selon la coutume, annoncé leur arrivée par quelques coups de fusils simplement chargés à poudre, les Arabes nous répondirent par des salves analogues et, nous abordant en canots, nous saluèrent dans la

langue « swahili », — langue de la côte orientale d'Afrique; nous répondimes par des paroles de paix.

Débarqués, nous établimes notre camp un peu au-dessous du camp arabe; et quelques minutes plus tard nos employés zanzibarites échangeaient force poignées de main avec les Manyemas, esclaves d'Abed-ben-Alim, qui avaient envahi et ravagé la région pour en rapporter de nouveaux esclaves et de l'ivoire à leur maître.

Cette horde de bandits — car elle ne méritait pas d'autre nom — opérait sous le commandement de plusieurs chefs, dont Karema et Kibourouga étaient les principaux. Elle avait quitté, seize mois auparavant, la ville de Ouané Kiroundou, située à environ cinquante kilomètres de Vinya Njara.

Pendant onze mois, la bande avait mis à sac toute la région qui s'étend entre le Congo et le Loubiranzi, sur la rive gauche. Et elle s'était engagée à faire la même monstrueuse besogne entre le Biyerré et Ouané Kiroundou. En étudiant ma carte, je découvre que la région ainsi dévastée, sur la rive droite et la rive gauche, occupe une superficie de plus de 55,500 kilomètres carrés, — soit 5,200 kilomètres carrés de plus que l'Irlande — et qu'elle a une population d'environ un million d'âmes.

A l'époque où elle avait quitté Kiroundou, la bande se composait de 500 hommes, armés de fusils à pierre ou de fusils se chargeant par la culasse; et elle était renforcée d'autant de femmes et d'esclaves. Après avoir consacré toute la matinée aux cyniques récits de leurs aventures, ces misérables me laissèrent voir, dans l'après-midi, la moisson humaine qu'ils avaient faite.

Leur camp était établi à environ 125 mètres du nôtre et protégé par une haie construite avec les débris des maisonnettes de Yangambi, brûlées par eux. Au milieu de l'enclos, s'élevaient des rangées de hangars qui couvraient un espace d'une centaine de mètres, et devant le débarcadère je comptai cinquante-quatre canots capables de contenir, selon leur dimension, de dix à cent personnes chacun. Le camp est littéralement bondé de monde. De tous côtés, des groupes de noirs, immobiles ou errant, silencieux et mornes, tranchent sur les costumes blancs des Arabes; on aperçoit sous les hangars des corps nus, étendus dans toutes les postures; d'innombrables rangées de jambes appartenant à des malheureux endormis; des petits enfants dont les formes naissantes indiquent encore à peine leur sexe; et çà et là un troupeau de vieilles femmes entièrement nues, ployant sous des paniers de charbons, ou des tas de cassave ou de bananes, et conduites par deux ou trois bandits armés de carabines. En examinant le tableau de plus près, je m'aperçois que la plupart de ces

infortunés sont chargés de chaînes; les jeunes gens ont autour du cou des carcans que des anneaux retiennent à d'autres carcans, de sorte que les captifs marchent par groupes de vingt. Les enfants de plus de dix ans ont les jambes attachées par des anneaux de cuivre qui gênent tous leurs mouvements, les mères par des chaînes plus courtes qui festonnent leur sein et y maintiennent les enfants en bas âge. Pas un homme adulte parmi ces prisonniers.

De toutes part, les reliques de cent incursions jonchent le sol. Ce sont : des tambours, des lances, des sabres, des coutelas, des assegais, des arcs, des flèches, des ustensiles de fer, de fabrication indigène, des avirons, des cornets à bouquin en ivoire, des idoles de bois, des perles, des vêtements de médecins-fétiches, des filets de pêche de toute grandeur, des boucliers de bois ou de jonc, grands comme des portes de cabane, des paniers, des gourdes, des pots de bière, des outils, des canots, des habits d'herbes sèches, — une dépouille complète de village aborigène. Tout cela est répandu pêle-mêle ou empilé sur le sol, avec des tas de cassave et de bananes, et au milieu des malheureux noirs accroupis. Pas un demi-mètre carré de terrain qui ne redise l'histoire des rapines exercées par les barbares.

Quant à moi, tout en cherchant à dissimuler les sentiments d'horreur que m'inspirait un tel spectacle, je me promenais au milieu de tout cela comme dans un rêve, et me figurais les bandits se glissant furtivement, la nuit, dans les villes vouées à la destruction; s'avancant à pas de loup au milieu d'un silence à peine interrompu, çà et là, par le chant lointain des cigales ou le croassement des grenouilles; puis s'élançant sur les cabanes en brandissant leurs torches allumées, en répandant partout les flammes de l'incendie, en mitraillant les troupeaux affolés et désarmés d'indigènes, arrachés à leur sommeil pour être plongés aussitôt, après une agonie d'une minute, dans l'infini sommeil des morts. Et j'aurais voulu être seul et pouvoir prendre ma tête dans mes mains et réfléchir longuement à la ruine subite qui s'était ainsi abattue sur Bandou, Yomburri, Yangambi, Yaporo, Yakousou, Oukanga, Yakondé, Itouka, Yaryembi, Yarouché, Isangi et bien d'autres villages encore.

De leur propre aveu, les ravisseurs d'esclaves n'ont actuellement avec eux que 2,500 captifs. Et cependant ils ont parcouru comme un fléau, tuant et détruisant sans pitié tout ce qu'ils rencontraient, un pays aussi étendu que l'Irlande; 118 villages, représentant quarante-trois communautés plus vastes ont été ravagés, et cette œuvre d'extermination n'a rapporté aux exterminateurs que 2,500 esclaves femmes et enfants et environ 2,000 défenses d'ivoire. La quantité de lances, de sabres, d'armes de toute espèce

qui font partie du butin indique que des centaines d'hommes adultes sont morts en combattant. En supposant que chacun des 118 villages n'ait eu qu'une population de 1,000 personnes, les Arabes n'en ont enlevé que deux pour cent, et en faisant la part des accidents qui surviendront pendant le voyage de Kiroundou et de Nyangoué, des effets qu'exerceront les tortures de la captivité et les maladies épidémiques engendrées par la malpropreté et les privations, on peut calculer que ces sanglantes aventures n'auront donné qu'un bénéfice de un pour cent à leurs tristes héros.

Ces misérables m'assurent que plusieurs convois d'esclaves, tout aussi nombreux que celui-ci, sont déjà arrivés à Nyangoué. Cinq expéditions sont venues et reparties avec un butin de captifs et d'ivoire, et ces cinq expéditions ont épuisé et vidé le vaste territoire au milieu duquel nous voyageons. Pour le moins, les brigands ont captivé 10,000 esclaves. Et la moitié de ceux-ci ayant péri en route, il n'en est arrivé à Nyangoué, Kiroundou et Vibondo que 5,000 environ, soit un demi pour cent de la population. Et que de sang versé, que d'existences brisées, pour obtenir ce résultat !

Dressons cet affreux bilan :

Dans les 118 villages mentionnés plus haut, les Arabes ont fait 3,600 esclaves. Il leur a fallu tuer, pour cela, 2,500 hommes adultes pour le moins, et, de plus, 1,500 de leurs captifs ont succombé en route au désespoir et à la maladie. Étant donnée cette proportion, la capture des 10,000 esclaves par les cinq expéditions d'Arabes n'a pas coûté la vie à moins de 33,000 personnes!... Et encore, quels esclaves que ceux que je vois là enchaînés, et pour lesquels frères, pères et maris ont répandu leur sang!... De faibles femmes, de tout petits enfants!... Pour jeter dans les fers un garçon de quatre ans, on a sacrifié des familles entières de six personnes!

Telles sont les réflexions qui nous accablent, devant ce terrible spectacle. A tout instant, le cliquetis des fers écorche nos oreilles, tandis que le regard saisit les pénibles mouvements d'une main qui cherche à desserrer un carcan, ou d'un pied s'agitant nerveusement pour secouer la douleur produite par une chaîne qui s'enfonce dans les chairs. Et on n'imagine pas les rances odeurs qu'exhalent ces troupeaux d'esclaves accroupis dans l'ordure. L'air en est empesté. Comment des malheureux, liés ensemble par vingtaines, parviendraient-ils à se débarbouiller, à donner le moindre soin à leurs personnes? Seules, les vieilles femmes jouissent d'une certaine latitude. On les amène dans les champs pour récolter de la cassave et cueillir des bananes, sous l'œil d'un carabinier, prêt à tenir en respect l'indigène qui s'aviserait de venir venger ses frères. Les victuailles que rapportent ces malheureuses sont maigres. On les jette à terre en tas

devant les groupes de captifs affamés, qui se les disputent comme des chiens. La plupart des prisonniers sont enchaînés depuis plusieurs mois. Leurs os, qu'on voit saillir, semblent vouloir percer leur peau flétrie, et les yeux, démesurément grandis par la souffrance, ressortent, au milieu des faces caves et décharnées, comme autant de muets appels à la pitié, à la clémence.

Et pourquoi cet immense sacrifice d'existences, pourquoi cette abominable servitude? Parce qu'il y a quelque part un vieil Arabe, un loup à face humaine, qui a des instincts sauvages à satisfaire. Ce vieux scélérat a voulu avoir des esclaves pour les vendre à d'autres Arabes, et se trouvant possesseur d'une assez grande quantité de fusils et de poudre, il a armé 300 hommes et les a lâchés sur l'intérieur de l'Afrique, comme un gentilhomme européen met des carabines entre les mains de ses hôtes, pour tuer le gibier de son parc. Si l'on évalue à trois litres le sang versé par chaque victime de cette campagne de meurtre, on constate que ce seul Arabe a fait répandre 12,950 litres de sang humain, de quoi emplir une citerne où l'on noierait facilement le chef des assassins et toute sa bande!

Je m'explique maintenant la peur que manifestaient les Basokos du Biyerré, en apprenant que nous nous disposions à monter le Congo. Le nom de « Bahoungas », donné par eux aux envahisseurs, était un nom quelconque inventé pour désigner les bandits. Et ils espéraient que nous nous trouverions aux prises avec ces Bahoungas, et que nous nous entredétruirions, de façon à délivrer d'un coup le Congo de tous les étrangers, — amis ou ennemis, — qui s'y aventureaient.

Nous échangeâmes des présents avec Karema et ses sanguinaires acolytes qui mirent à notre disposition des guides, chargés de nous servir d'interprètes aux Stanley-Falls; puis, impatients de quitter ces lieux maudits, nous nous rembarquâmes le 28 novembre, à destination des cascades.

Yangambi, la localité où les Arabes avaient établi leur camp, est admirablement situé sur une terrasse unie, au pied des monts Tougarambousa, qui s'étendent, parallèlement au Congo, sur une longueur de près de treize kilomètres. Les sommets de ces monts qui s'élèvent à soixante mètres au-dessus du fleuve, et dont les pentes sont couvertes d'exquise verdure, offriraient un superbe champ d'exploitation aux agriculteurs européens. On y cultiverait avec succès le riz, l'air étant sec et salubre à cette altitude. La rive gauche est un pays plat et uni qui s'adapterait à la culture de la canne à sucre, du coton, du riz, du maïs et du millet.

A quelques kilomètres au-dessus des dunes de sable rouge de Tougarambousa, étaient situés naguère les villages d'Itouka, Yarouche et Yaryembi.

Je me rappelle encore leur nombreuse population s'assemblant, en 1877, sur le rivage ou sur des flottilles de canots, et se pressant autour de nous avec des airs de menace, comme autant de chiens jappants. Aujourd'hui, il ne reste plus de ces villes que de misérables débris. Le silence plane sur les deux rives; la solitude est absolue.

Au détour de la Pointe de Yaryembi, le fleuve se déploie en ligne droite sur une longueur de près de vingt kilomètres, et une largeur variant entre 750 et 1,500 mètres. Le courant est assez violent, mais d'une vitesse uniforme. Les deux rives offrent à peu près le même aspect : ce sont des terrains s'élevant à quatre, cinq, six, sept, huit, neuf mètres et où les bois alternent avec des clairières ayant servi, naguère, d'emplacement à des villages aujourd'hui abandonnés. Trois établissements déserts sur la rive droite, cinq sur la rive gauche.

Le 30 novembre, de huit heures du matin à une heure de l'après-midi, nous côtoyons la rive droite, dans un chenal latéral que forme la présence d'une île féconde et vaste, connue sous le nom de Bousanga et autrefois occupée par une tribu de Yakousous. Sur aucun point de l'île on n'aperçoit, aujourd'hui, âme qui vive. A peine une maisonnette qui soit encore debout. Sur la rive du fleuve, même scène de désolation : tout a été détruit, et de la puissante tribu qui peuplait jadis le pays, il ne reste plus un homme pour redire l'affreuse histoire des massacres.

Nous nous engageons à deux heures après-midi sur le Chofou, fleuve à double embouchure et dont les deux chenaux, larges d'environ 180 mètres, sont séparés par une île de cinq kilomètres de longueur.

Mon guide qui a parcouru ce fleuve, nous assure qu'il est navigable jusqu'à quarante kilomètres. A cette distance, les deux bras du fleuve, dont celui de droite s'appelle le Loukebou, et celui de gauche le Lindi, se rejoignent, mais se trouvent obstrués dans leur cours par des cataractes. C'est dans ces parages que les Ouenyas se procurent leurs grandes pirogues, en échange de poissons fumés.

Novembre a pris fin. Décembre commence. Après une nouvelle étape de sept kilomètres sur la rive droite, nous virons vers la rive gauche, et n'évitons qu'à grand'peine un petit rapide qui barre, en partie, le cours d'eau. A midi, nous sommes à front d'un îlot situé sous le 0° 30' latitude Nord et on nous engage à côtoyer de près la rive gauche, jusque dans les environs des Stanley-Falls, afin de ne point effrayer la population avec notre flottille. En nous rapprochant des Falls, nous détachons la baleinière et, le guide, accompagné d'un de nos domestiques, s'y embarque pour aller parlementer avec les indigènes. De cette façon, nous parvenons à prendre contact avec

les pêcheurs Ouenyas, qui envoient deux canots au-devant de nous. Et après un entretien d'une heure on nous invite à visiter le village. Nous contour-nons la Pointe et aussitôt les Stanley-Falls nous apparaissent. Tellé est la violence du courant qu'il devient impossible de lutter. Nous amarrons donc nos navires à trois kilomètres et demi au-dessous du village, en attendant que nous nous soyons entendus avec les chefs Ouenyas, pour l'établisse-ment d'une station dans leur pays.

Nous ne tardâmes pas à apprendre ici comment les Arabes avaient réussi à franchir les Falls pour aller commettre leurs forfaits à l'intérieur de l'Afrique. Depuis 1878, époque à laquelle le chef arabe Tipper-Tib rentrait à Nyangoué, après m'avoir escorté à Vinya Njara, les Arabes s'étaient rap-prochés, par lentes étapes, des Stanley-Falls. Une fois aux cataractes, ils avaient, paraît-il, laissé les Ouenyas en pleine possession de leur territoire. C'est de cette façon qu'ils avaient obtenu l'accès d'une île de grandes dimensions, située entre les chutes d'eau. Puis, après avoir fait la démon-stration de leur force et, néanmoins, affecté la plus grande bienveillance envers les pêcheurs Ouenyas, ils avaient fini par s'assurer la coopération de ces derniers. Grâce à cette tactique, ils descendaient de Nyangoué aux cataractes supérieures, et confiant leurs canots à la tribu des Basouas, se dirigeaient par terre vers la crique d'Asama, tandis que les pêcheurs Basouas, qui connaissaient à fond le cours des différents chenaux, condui-saient en sûreté leurs embarcations au-delà de la quatrième chute. Ici, la même opération se répétait. Les Arabes s'embarquaient, débarquaient de nouveau à la cinquième cataracte, et se rendaient à pied jusqu'à la sixième, où ils retrouvaient leurs canots, pilotés jusque-là par les pêcheurs Ouanés-Roukouras, et ainsi de suite jusqu'au point où le Congo devient navigable. A leur retour de l'intérieur, les brigands se faisaient conduire, de la même façon, jusqu'au fleuve paisible qui aboutit à Nyangoué et payaient les Ouenyas, les Ouanés-Roukouras et les Basouas en leur donnant quelques-uns des esclaves les moins valides qu'ils avaient capturés et dont ils étaient, d'ailleurs, enchantés de se débarrasser.

Les Stanley-Falls se composent de sept cataractes distinctes s'étendant sur une courbe fluviale de quatre-vingt-dix kilomètres de longueur.

C'est sous le 0° 28' 30" latitude Nord et le 25° 24' longitude Est qu'on ren-contre la septième cataracte. Avec les rapides qui l'avoisinent, elle inter-rompt la navigation sur une distance de près de quatre kilomètres. Au-delà de cette chute, il y a quarante kilomètres d'eau navigable aboutissant à la sixième cataracte. Absolument infranchissable du côté gauche, celle-ci ne présente, du côté droit, que des rapides dont de vigoureux rameurs peuvent

facilement surmonter l'obstacle, à certaines époques de l'année. De la sixième à la cinquième chute, il y a un tronçon de fleuve navigable (trente-cinq kilomètres) et où le courant est très régulier. Les cinquième, quatrième, troisième, seconde et première cataractes sont tellement rapprochées qu'on parvient à peine à les distinguer l'une de l'autre. Il faut franchir par terre la distance de quinze kilomètres qu'elles couvrent sur l'eau. Cependant, les pêcheurs Basouas ont si fréquemment traversé cette partie de la rivière avec les flottilles arabes, qu'il doit évidemment exister sur la rive droite quelques chenaux qui permettent aux embarcations de se frayer un passage sans grand danger. C'est à l'extrême gauche que les cataractes sont infranchissables ; à droite, elles doivent ressembler aux rapides du Nil.

Quatre chenaux se présentent, à la septième chute d'eau. En commençant par la rive droite, on rencontre d'abord un filet d'eau guéable de trente mètres environ de largeur, et qui, à marée basse, sert de voie entre certains récifs détachés, formant une sorte de barrage naturel à l'extrémité supérieure. Sur une distance de près de cinq kilomètres, ce chenal coule entre la rive droite du fleuve, qu'habitent les Bakoumous, et une île occupée par celle des tribus Ouenyas dont les membres sont connus sous le nom de Ouanés-Rousaris, ou fils de Rousari. Au-delà de l'île, qui a 400 mètres de largeur, commence le principal bras droit de la cataracte, bras qui a 450 mètres de largeur et qu'une île rocailleuse éloigne du principal bras gauche, large de 275 mètres. Au-dessus des chutes appartenant au bras gauche du fleuve, les Ouanés-Mikoungas, — tribu de Ouenya — habitent une île qu'un chenal torrentueux de dix-huit mètres de largeur sépare du rivage. A l'endroit où se présente la cataracte, la largeur de l'eau et des îles est d'environ 1,195 mètres d'une rive à l'autre. Entre les deux îles habitées — Ouané Rousari et Ouané Mikounga — les deux principaux chenaux confondent leurs eaux et se précipitent, avec une vertigineuse rapidité, par un passage ayant moins de 400 mètres de largeur, pour aller s'épandre sur ou entre des récifs couvrant une largeur de près de 1,100 mètres. A 3,800 mètres au-dessous de l'île de Ouané Mikounga, la navigation est interrompue par des bancs de sable et de petits rapides. Sur la droite, on peut naviguer, soit jusqu'à la masse d'eau qui sépare l'île de Ouané Rousari de la terre ferme, soit, par le chenal principal du fleuve, jusqu'en face de l'Ouané Mikounga.

C'est à environ 900 mètres au-dessus des cataractes que commencent les îles occupées par la tribu des Ouanés-Siroungas, ayant pour chefs Loumami et Yanzi.

Les trois tribus se composent d'environ 4,000 personnes : 1,500 dans



LA CRIQUE VOISINE DE LA STATION DE STANLEY FALLS.



l'île de Ouané Rousari, 1,000 à Ouané Mikounga, 1,500 dans les îles de Ouané Sironga. A l'heure actuelle, cette population s'accroît rapidement, car les Yakousous persécutés viennent en grossir le nombre.

Tous ces naturels sont adonnés à la pêche. A marée basse, ils enfoncent des pieux verticalement entre les récifs, les relient ensemble par d'autres pieux placés horizontalement, et obtiennent ainsi l'accès de la partie la plus orageuse du fleuve. Ils lancent, au moyen de câbles en rotin, leurs paniers, dans lesquels le flot vient verser les poissons, et chaque jour ces hardis pêcheurs viennent prendre possession du butin ainsi obtenu. Ils gagnent, sur de grands et larges canots construits en bois de cotonnier, la petite île située au milieu du cours d'eau. C'est un émouvant spectacle que celui de ces canots manœuvrés par quarante vaillants naturels qui franchissent la vague, sans paraître se soucier le moins du monde des dangereux tourbillons, des terribles bouillonnements de l'eau. Ils commencent par effleurer la rive gauche, puis, à l'aide de violents coups d'aviron, ils traversent le fleuve en diagonale, au milieu des bruyantes cascades. Il leur arrive, une fois sur deux, d'échouer, dans leurs efforts pour atteindre l'île. Dans ce cas, le courant les entraîne aussi rapidement qu'un train express, en aval du fleuve, mais ils ne tardent pas à revenir à la charge. Quand, au contraire, à force de lutter contre la vague, ils parviennent à surmonter l'obstacle, ils touchent le côté sous le vent de l'île, et quelques coups de rame de plus les amènent à la rive, devant leurs filets. Et il faut entendre, alors, les cris de joie qu'ils poussent, s'ils trouvent leurs paniers pleins de poisson, et l'entrain avec lequel la population de l'île, réunie sur le bord de l'eau pour assister à l'audacieux exploit des bateliers, fait chorus. Malheureusement, les sinistres sont fréquents. Le plus souvent quand l'embarcation est mal dirigée et qu'elle expose trop son bau à la violence du courant, elle chavire, en un clin d'œil, au milieu des flots tourmentés. Et aussitôt les gens pour le compte desquels travaillent les pêcheurs, et tous ceux qui ont pris position sur les rochers pour assister aux vicissitudes du voyage, élèvent la voix pour signaler le désastre à toutes les îles environnantes, et on ne tarde pas à voir surgir de toutes parts des douzaines de canots, allant au secours des naufragés.

Les naturels vont de Ouané Mikounga à Ouané Rousari, en louvoyant parmi les îles, comme s'il n'y avait rien de plus simple au monde. On voit à tout instant hommes, femmes, enfants accomplir ce tour de force. Et le mouvement est si rapide, la pente des vagues si roide, qu'à distance les voyageurs semblent descendre, en patinant, quelque montagne de glace.

Il va sans dire que ces insulaires ne connaissent point les signaux élec-

triques. Cela ne les empêche pas, cependant, d'avoir imaginé un moyen de communication tout aussi efficace. Leurs énormes tambours qu'ils battent en différents endroits, selon la nature de la nouvelle ou du signal qu'ils veulent donner, parlent aux initiés un langage aussi intelligible que la voix humaine; et toutes les îles apprennent, de cette façon, heure par heure, tout ce qui se passe sur l'une ou l'autre d'entre elles.

Au physique, les Ouenyas, les Yakousous et les Bakoumous ressemblent fortement aux Basokos. Les Bakoumous ont toutefois le teint un peu plus clair que ces derniers.

Les Ouenyas ne cultivent pas le sol. C'est le poisson qui constitue leur richesse. La pêche leur rapporte, en moyenne, un millier de pièces pesant de cinq à cinquante livres chacune, sans compter ce que recueillent les enfants dans les plus étroits des chenaux, ou au milieu des petits rapides. Outre ce qu'ils consomment quotidiennement et ce qu'ils échangent avec les Bakoumous contre des légumes, les Ouenyas possèdent des stocks considérables de poisson fumé avec lequel ils achètent, aux Yakousous et aux tribus du Chofou, des esclaves —, femmes et enfants, — des canots et des armes.

Ces tribus de pêcheurs sont établies dans une situation imprenable, et, par conséquent, à l'abri de toute agression de la part de leurs voisins. Les Yakousous qui occupent la partie paisible du fleuve, et les Bakoumous, fixés au milieu de la région des cataractes, n'oseraient s'aventurer près des îles des Ouenyas, si bien protégées de tous côtés par des eaux dangereuses.

L'Ouenya est, du reste, un peuple laborieux et inventif. Dans les rues de ses villages, on voit les poissonniers fumant leurs pièces sur des tréteaux; les vieillards tissant des filets ou des tamis; les hommes valides occupés à des ouvrages de vannerie où à la fabrication de câbles en rotin; tandis que les femmes s'emploient à préparer le pain, à moudre le bois de teinture, à passer de la farine au crible, à battre du blé, ou à confectionner de la poterie, et que les charpentiers, dispersés sur le bord de l'eau, bouchent des voies d'eau, remplacent les planches pourries des canots par des planches neuves, réparent, en un mot, toutes les avaries occasionnées par l'usure ou le mauvais temps.

Telle est la peuplade à laquelle nous nous proposons de demander une part de ses droits sur le territoire et les îles voisines de la septième cataracte. Les Arabes étaient très bien disposés envers nous. Or, un refus n'était pas à craindre du moment où Arabes et aborigènes estimaient les uns et les autres avoir intérêt à nous donner satisfaction. Notre installation aux

Stanley-Falls devait permettre aux demi-sang de Nyangoué de se procurer, à meilleur marché que sur la côte orientale, des étoffes d'habillement et divers autres articles, tels que : couteaux, poudre, perles, coton, outils, fil, aiguilles. La population pourrait, de plus, nous acheter des médicaments ; et les aborigènes, voués jusqu'à présent à la nudité, s'enrichir et se rendre présentables, au moyen des subsides que nous leur paierions sous forme de coupons de drap.

Le 2 décembre, nous taillâmes une route sur la rive droite, à travers les jungles et gagnâmes l'île de Ouané Mikounga. Conformément à notre invitation, les chefs de tribus étaient tous réunis. Ils commencèrent par nous faire don d'une certaine quantité de silures barbus et de poissons du genre brochet. Dans le tas se trouvaient plusieurs échantillons du fameux singa du Tanganika, absolument dépourvu d'écaillés, et différentes espèces ayant la grosseur des maquereaux et dont nous trouvâmes la chair très saine et très savoureuse. La palabre fut ouverte. Nous demandâmes aux chefs l'autorisation de nous fixer auprès d'eux et de bâtir une ville, en leur promettant d'agir, vis-à-vis d'eux, en amis et même en protecteurs. Pendant que parlait notre guide-interprète, un orateur qui s'était levé faisait mouvoir ses lèvres, comme s'il fût occupé à répéter machinalement chacune des phrases qu'il entendait. Les autres aborigènes observèrent un profond silence jusqu'à ce que l'interprète eût achevé son discours. Mais dès que celui-ci eut terminé, un terrible brouhaha se produisit. On eût dit les indigènes prêts à se jeter les uns sur les autres et à s'entretuer, tant leurs gestes étaient violents, tant leur parole était précipitée. Une accalmie s'étant heureusement faite, chacun des chefs se leva à tour de rôle, pour exposer ses vues sur la question à l'ordre du jour. Ceux qui trouvaient ses réflexions justes et sensées, se rapprochaient de lui et lui témoignaient leur approbation en réparant les désordres du vêtement d'herbes sèches qui lui ceignait les reins et lui couvrait les genoux ; au contraire, ceux que le discours n'avait pas eu le don de convaincre, répandaient sur l'orateur une avalanche de critiques et de reproches. Cette scène curieuse dura jusqu'à ce que chacun parût épuisé. Alors la suite de la palabre fut ajournée jusqu'au lendemain à la même heure.

Dans l'après-midi, un messager envoyé par notre guide-interprète vint m'annoncer qu'une entente serait probablement conclue le jour suivant, et m'inviter, en conséquence, à préparer les perles, couteaux, miroirs, étoffes et autres marchandises que j'aurais à remettre aux chefs, comme cadeau ou paiement.

La seconde séance de la palabre fut marquée au début par un nouvel

orage, par de nouveaux torrents d'éloquence furibonde, et par la même abondance de gestes furieux que le premier jour. Mais, peu à peu, l'apaisement se fit, les indigènes adoptèrent une attitude plus convenable, un ton plus modéré. Nous tombâmes d'accord sur le prix à payer pour l'exercice d'une souveraineté complète sur les îles et la rive gauche du Congo, et l'exercice du droit de propriété sur tout territoire inoccupé jusqu'à présent. Les territoires de la localité étant la propriété commune de la tribu, je fis étaler sur le sol des tas de marchandises d'une valeur de 4,000 francs, afin que les chefs pussent eux-mêmes les distribuer parmi leurs gens, selon le rang et l'importance de chacun ; ce qui ne se fit pas — ai-je besoin de le dire ? — sans débats, ni sans récriminations.

Dans l'intervalle des deux palabres, j'avais exploré en baleinière les deux rives du fleuve, et avais choisi pour notre station l'île de Ouané Rousari qui se recommandait par son étendue, la fertilité de son sol et la facilité avec laquelle on y avait accès à la rive droite, où les vivres abondent. Nous nous mîmes donc en devoir de tracer l'emplacement de notre station, à l'extrémité inférieure de l'île. Le terrain était couvert d'épais buissons ; quand ceux-ci eurent été abattus, nous découvrîmes les traces de plusieurs générations antérieures d'indigènes. A l'extrémité supérieure de l'île, c'est-à-dire à 1,100 mètres environ de la station, étaient situés les villages de la tribu contre laquelle nous avons eu à soutenir une courte lutte en 1877.

Bien que nos négociations avec les Ouenyas eussent abouti à un résultat beaucoup plus satisfaisant qu'on n'eût pu l'espérer, il nous incombait de pourvoir à l'entretien de la station. Notre guide, accompagné de quelques-uns de nos hommes, fut donc envoyé chez Sioua-Sioua, chef des Bakoumous. Celui-ci, ayant entendu parler du parti que les Ouenyas avaient tiré de la présence des blancs, quitta l'intérieur et fit huit kilomètres pour se rendre auprès de nous, avec trente indigènes chargés de cassave, de bananes, de racines, de patates, de citrouilles, sans compter des œufs, des poulets et un petit troupeau de chèvres, qui fut transporté dans notre nouvelle demeure insulaire.

Une amitié spontanée se forma entre Sioua-Sioua et moi. Il serait difficile de dire lequel de nous deux se livra aux effusions les plus vives. Une joie et une candeur si juvéniles ensoleillaient la face bronzée du chef des Bakoumous, que ma propre physionomie dut subir la contagion de ce rayonnement. J'admirai beaucoup la façon câline dont ses femmes m'entouraient, en roucoulant à chacune de mes oreilles leurs plus douces paroles, sans exciter le moins du monde la jalousie de Sioua-Sioua ou

alarmer sa susceptibilité. Point ne fut besoin d'artifices pour décider Sioua-Sioua à signer une convention avec nous. Les Ouenyas lui avaient tout dit de ce qui s'était passé. Le chef avait donc foi entière dans mes paroles, quand il m'entendait dire que notre présence dans la région ne pouvait lui nuire en aucun cas, et qu'elle lui serait peut-être excessivement utile.

— Pendant vos absences, me dit-il, vos gens seront mes enfants. Vous pourrez vous éloigner en toute sécurité. Je veillerai à ce que les vôtres soient bien nourris et je vous reverrai chaque nuit en rêve jusqu'à votre retour.

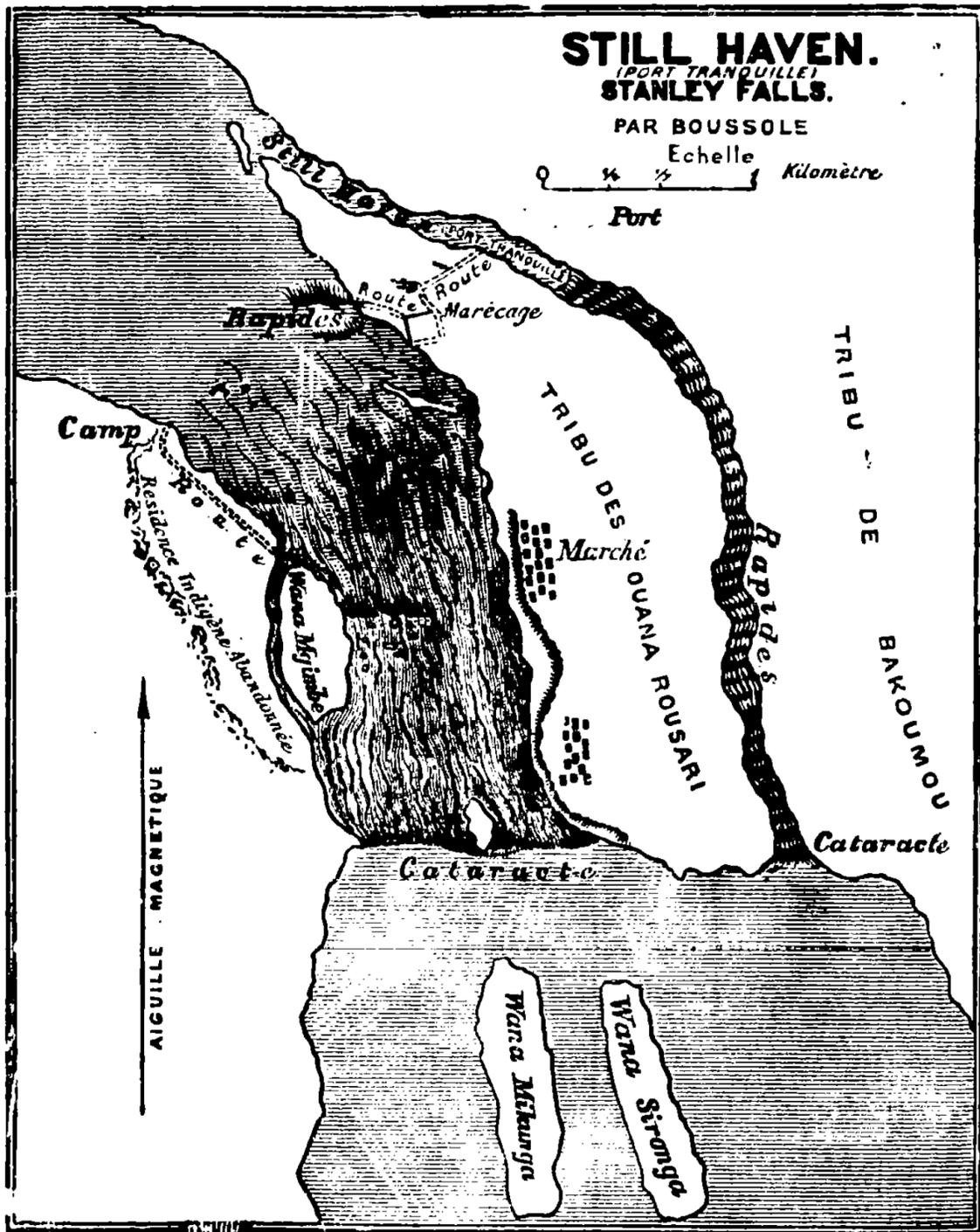
La bonne fortune nous avait décidément préparé un Paradis dans la savane !

Il ne me restait plus, désormais, qu'un devoir à remplir. Je devais remplacer le personnage que j'avais amené aux Stanley-Falls pour diriger la station et qui, au dernier moment, se déroba et me suppliait de le renvoyer à la côte. Je n'avais point l'embarras du choix. Outre l'homme qui faisait défection, je n'avais à mes côtés que quatre Européens, — trois mécaniciens, dont deux Écossais et un Allemand, et un matelot anglais qui remplissait les fonctions de patron sur le vapeur *Association-Internationale-africaine*. Binnie, petit Écossais qui n'avait pas plus de cinq pieds trois pouces de haut, sollicita la place de directeur de la station. Son apparence malingre n'était pas faite pour me décider à satisfaire son ambition. Cependant, je me dis qu'un homme qui, après avoir supporté les fatigues du voyage d'Europe en Afrique, offrait spontanément de s'y fixer en permanence, devait être doué d'une fermeté d'âme et d'une force de volonté telles qu'elles triompheraient de sa faiblesse physique, et Binnie, mécanicien du *Royal*, fut, en conséquence, nommé chef provisoire de la station de Stanley-Falls.

Nous déblayâmes, pour lui, environ quatre arpents de terre, nous lui construisîmes une habitation, et l'approvisionnâmes d'outils, de victuailles, de marchandises de toutes sortes. Puis, après avoir placé sous ses ordres trente-un soldats-ouvriers, tous bien armés, et l'avoir exhorté à la prudence, à la justice, à la sagesse, nous l'abandonnâmes à la grâce de Dieu, et reprîmes le chemin du Bas-Congo, laissant le petit homme seul avec ses graves responsabilités.

Nous venions d'atteindre la destination extrême de l'expédition, un jour seulement au-delà de la date que j'avais indiquée au Comité des études du Haut-Congo. Faire un nouveau pas en avant sans consolider au préalable l'œuvre déjà accomplie, eût constitué une grosse faute. Il s'agissait main-

tenant de travailler à obtenir le protectorat des pays situés entre chacune de nos stations, de façon à nous rendre maîtres de toute la ligne de territoire qui s'étendait entre Vivi et les Stanley-Falls. Maintenant que nous avons ensemencé le terrain, c'est-à-dire noué partout de bonnes relations et opéré de telle sorte que les indigènes allaient répandre partout



l'histoire de nos « merveilleux travaux », un officier intelligent et patient — tel que le capitaine Hanssens, par exemple — devait aisément mener cette dernière tâche à bonne fin. La bienveillance n'est pas seulement une vertu, c'est une politique habile et fructueuse. Rien ne séduit aussi facilement les peuples de caractère primitif, de mœurs simples. Dans le monde civilisé, on confond assez souvent la philanthropie avec la folie ou l'hypocrisie. Les sauvages n'ont pas les mêmes méfiances. Une fois qu'un Européen bienveillant a dissipé chez eux les premières craintes que leur cause l'inconnu, ils s'abandonnent à sa bienveillance sans arrière-pensée, ils



UNE RUE A IBOKO.



ne soupçonnent jamais qu'elle puisse n'être pas sincère. Pourvu que le chef de la station de Stanley-Falls n'eût d'autre règle de conduite que la patience et la bonne humeur, l'influence que nous venions de nous créer, en cet endroit, ne tarderait pas à se développer. Les Bakoumous propageraient notre bonne renommée dans l'intérieur, les Ouanés-Roukouras la propageraient jusqu'au Basoua, à l'extrémité des cataractes, et les Yakousous qui viennent échanger leurs fruits contre le poisson des Ouenyas, la propageraient sur le Chofou, jusqu'aux territoires ravagés précédemment par les Arabes. Puis les Basokos à leur tour, entendraient parler de nous et regretteraient de n'avoir pas reçu, eux aussi, la bienfaisante semence de la civilisation.

CHAPITRE VINGT-SEPTIÈME

DESCENTE DU CONGO — VOYAGE A STANLEY-POOL

SOMMAIRE : Les Arabes à bord. — Le Loumami et le Loubilash. — L'accident du *Royal*. — Vents pernicious. — Le désordre à Iboko. — Vols audacieux. — Un père bien affligé. — Effusions à Oukoumira — Mata-Bouyki en colère. — Nouvelles captures. — Restitutions et réconciliation. — Un horrible massacre. — Les sacrifices en Afrique. — Nouvel incendie à Bolobo. — Retour à Léopoldville. — Mauvaises nouvelles de Vivi.

Être porté par le courant du Congo vaut mieux que d'avoir à lutter contre lui. La course est à la fois plus rapide et plus excitante. Dès le 10, à midi, nous étions de nouveau campés auprès des Arabes qui avaient déplacé leur quartier-général et s'étaient établis et retranchés sur la rive gauche, à l'endroit même où s'élevait naguère le village de Yakondé, ravagé par eux.

Pour des raisons politiques que l'on devinera aisément, je m'efforçai de décider les chefs à laisser quelques-uns de leurs hommes de confiance nous accompagner à la côte, afin qu'ils pussent juger par eux-mêmes des influences civilisatrices qui commençaient à envahir le pays et qui allaient apparaître jusque sur ces rivages dévastés par des mains criminelles. Cette méthode de démonstration devait, selon moi, leur faire comprendre, beaucoup mieux que le plus éloquent des discours, la nécessité de cesser leurs sanguinaires battues. A la vue de la civilisation qui approchait, ils abandonneraient probablement leurs cruelles pratiques, de crainte de se trouver quelque jour aux prises avec une canonnière ayant une force armée à son bord. En attendant, je leur fis voir qu'ils avaient intérêt à adjoindre à notre expédition quelques-uns de leurs hommes, puisque ceux-ci pourraient apporter avec eux des échantillons d'ivoire et les échanger contre d'autres articles.

Les Arabes acceptèrent ma proposition. Dix de leurs esclaves confiden-

tiels, dont chacun emportait trois défenses d'ivoire, s'embarquèrent avec nous. Ce transport de passagers n'était pas sans inconvénient pour nous, car nos navires se trouvaient déjà encombrés d'hommes et de bagages, et nous devions nous occuper de fonder des stations le long du fleuve. Mais c'était un stratagème que j'employais pour intimider ces cruels Arabes; et je considérais cette partie de ma tâche comme une nouvelle mission et non la moins utile de celles que j'eusse à remplir.

Nous reprîmes notre route le 12. Nos dix compagnons arabes nous relataient, à tout instant, des incidents ayant trait aux villages en ruine devant lesquels passaient nos navires. Nous ne tardâmes pas à apercevoir le district de Yaporo, et une heure plus tard nous arrivions à l'embouchure du Loubiranzi, affluent du Congo. Nos passagers arabes avaient remonté cet affluent et en avaient complètement ravagé les deux rives. A quarante kilomètres plus loin, on rencontre des rapides, au-dessus desquels se joignent les fleuves Loumami et Loubilash, tous deux navigables sur une distance de plusieurs centaines de kilomètres. Au fond du village d'Isangi, situé dans l'angle gauche du confluent, les indigènes commençaient à rebâtir leurs villages; mais à notre approche, ils détalèrent, affolés, et se jetèrent dans leurs canots. Leurs embarcations étaient si nombreuses que, mises bout à bout, elles auraient formé un pont de bateaux complet, d'une rive du Congo à l'autre; 12,000 indigènes au moins, devaient être à flot, car quelques-unes des pirogues étaient assez grandes pour contenir une centaine d'individus.

L'embouchure du Loubiranzi a environ 720 mètres de largeur; comme dimensions, ce fleuve est donc comparable au Biyerré.

Nous passâmes, le 13, devant la tribu guerrière de Bahoungas, dans le district de Bounga, et quatre heures plus tard nous hélions les Baroumbous. Ceux-ci habitent de hautes terres, presque en face de l'embouchure du Biyerré. Avant de prendre congé, nous leur promîmes de leur rendre visite et de traiter avec eux la prochaine fois que nous remonterions le fleuve. Et, le soir, nous campâmes au-dessous de Boungoungou, au milieu de la tribu des Bahambas. C'était la limite extrême des incursions faites jusqu'ici par les Arabes.

Mon bras fut scarifié le 14 décembre à Irouba, et quelques heures après à Mboungou, puis au nouvel établissement indigène de Yaloulima. Nous passâmes une heure dans chacun de ces endroits, pour « fraterniser » et bien faire comprendre le motif de notre présence.

Le lendemain, nous arrivions à Ikassa, endroit jusqu'auquel nous avons exploré la rive gauche du Congo, à l'époque où nous avons monté le fleuve.

Comme, pendant notre trajet de retour, nous avons suivi la rive gauche depuis Stanley-Falls, nous connaissions maintenant cette rive dans son intégrité. Aussi, résolûmes-nous de traverser le Congo pour appuyer désormais sur l'autre bord. Pendant cette manœuvre, le vapeur le *Royal* s'approcha un peu trop de l'extrémité supérieure d'une île, et, s'étant heurté contre une branche d'arbre submergée, il sombra jusqu'au plat-bord. Il y eut un instant de panique. Les autres embarcations accoururent pour débarrasser le *Royal* de ses passagers et de la cargaison d'ivoire appartenant à nos compagnons arabes; après quoi, un examen du navire avarié permit de constater que l'arbre submergé avait pénétré dans la cale et soutenait le bâtiment sur l'eau, tout en le rivant à la même place.

Il nous fallut huit heures de travail pour détacher complètement l'arbre. Cela fait, nous bouchâmes, avec des voiles, la voie d'eau, large de trente centimètres, que présentait la coque, puis nous transportâmes le navire sur la terre ferme, où nous le mîmes sens dessus-dessous; la quille était défoncée sur une longueur de quatre-vingt-dix centimètres de longueur sur quarante-cinq de largeur. La réparation de ces avaries occupa trois journées.

Dans la soirée du 19, nous remettions le bâtiment à flot, et achevions tous les préparatifs du départ pour le lendemain.

Depuis deux jours, le niveau du Congo baissait constamment. Le *Royal* étant un navire profond, tirant 1^m,05 d'eau, l'exploration de la rive gauche devint tâche assez difficile, surtout lorsque nous quittions les chenaux principaux pour des passages plus étroits.

Le 19, à onze heures du matin, nous rasions le pied des monts d'Oupoto. Ayant besoin de provisions, nous fîmes halte en cet endroit pour fraterniser avec Loubougou et Ibanza ou Minyoto, et, au besoin, conclure avec eux un traité. Les chefs nous cédèrent un magnifique territoire dominant un admirable panorama. Des représentants d'Oukelé, Oumangi, Mpissa et Iringi, voisins d'Oupoto, étant accourus pour nous voir, je passai également des conventions avec eux.

Aux environs d'Oubika, où nous arrivâmes quatre jours plus tard, le courant se dirigeait rapidement et violemment vers la rive gauche, et nous entraînait souvent, de sorte que nous nous trouvions rarement du côté de la rive droite. Des vents terriblement froids soufflaient dans ces parages. Nous avions pu les supporter quand, remontant le fleuve, nous les sentions derrière nous; mais pendant la descente, ils devenaient intolérables et ébranlaient la santé des plus vigoureux. Pour la première fois depuis de

longs mois, j'éprouvai une indisposition assez grave. Des Stanley-Falls à Oupoto, nous avons pris le vent en quelque sorte de flanc. Mais dès que nous nous trouvâmes engagés sur la partie du fleuve qui s'écoule dans la direction du sud-ouest, la situation se modifia. La vitesse de nos navires qui faisaient six nœuds enflait jusqu'à neuf nœuds la force du vent contre lequel nous avons à lutter. C'en était assez pour gêner notre transpiration normale et déranger toute l'économie de notre organisme. Deux blancs et un noir tombèrent victimes, dès le premier jour, de ce changement de température. Si nos bâtiments avaient eu des fenêtres vitrées, nous eussions été à l'abri du vent et en état de piloter nos steamers, et de cette façon plusieurs jours de maladie nous eussent été épargnés. Malheureusement, ils n'en étaient pas munis.

Nous poursuivons notre voyage et, le 24, en passant devant d'autres villages de la tribu des Ouabikas, constatons un phénomène assez intéressant. Comme tant d'autres, les Ouabikas ont été attaqués par les Bangalas. Et ce malheur leur a appris à établir leurs villages sur les bords des petits tributaires du Congo, tributaires dont ils peuvent bloquer l'entrée et où ils ne présentent à l'ennemi qu'un front d'attaque très restreint, sans compter qu'ils sont à même d'aller se mettre en sûreté dans l'intérieur.

Mais nous voici de retour à Iboko. Le jour de Noël nous faisons halte au débarcadère du village gouverné par le vieux chef Mata-Bouyki. Le doyen des Bangalas est absent. Il se trouve en ce moment à Boukoumbi, sur la rive gauche. Son fils Kokoro, atteint d'un ulcère au pied, est très malade. Boleko, très affairé, transporte ses huttes et tous ses biens à l'extrémité inférieure d'Iboko, où il va occuper un nouvel emplacement. Mmembi, second fils de l'ancien, est en tournée d'affaires à Langa-Langa. Njougou, le neveu favori du chef, a perdu, dans ces derniers temps, quatre enfants qui se sont accidentellement noyés, et il cherche l'oubli de ce chagrin domestique dans un pot de bière.

Tous les notables de l'endroit étant ainsi occupés ailleurs, leurs sujets en profitent pour s'émanciper, c'est-à-dire qu'en l'absence du chat les souris dansent et que les habitants d'Iboko, abandonnés à eux-mêmes, cherchent à satisfaire pleinement leur penchant pour le vol. A notre approche, ils se réunissent en grand nombre sur la rive, et affectent de nous recevoir avec une joie toute fraternelle. Mais la disparition subite de plusieurs bagatelles nous dévoile les causes véritables de cet amical empressement : une lance, des jumelles, une casquette, un paquet de vêtements, un parapluie, un coffret d'étain, appartenant à un blanc sans méfiance,

nous ont été « subtilisés » en un clin d'œil, au milieu de ces touchantes embrassades.

Comme la négligence de notre personnel encourage le vol parmi les indigènes, j'avertis mon monde que quiconque viendra se plaindre à moi d'un larcin commis à son détriment sera puni, tandis que le premier qui prendra un maraudeur en flagrant délit recevra une récompense. Ce nouveau règlement ne tarde pas à porter ses fruits : un indigène surpris « la main dans le sac », se voit immédiatement entouré par dix à douze de mes gens. Les Bangalas se précipitent, il est vrai, au secours de leur compatriote et réussiraient à le délivrer, si je ne faisais mon apparition sur les lieux avec une bonne escorte.

Alors, nous conduisons triomphalement notre prisonnier à bord du steamer, nous lui lions les bras pour nous bien assurer de sa personne, et donnons ordre de faire immédiatement de la vapeur.

Une heure se passe sans nouvel incident. Mais voici que nous apercevons un autre indigène occupé à s'approprier un drapeau dont il aspire, probablement, à se faire un caleçon. On ne saurait commettre pareil crime de lèse-majesté contre le pavillon bleu étoilé d'or. Vingt hommes s'élancent impétueusement à la poursuite du malfaiteur. Mais celui-ci, qui court avec une vitesse surhumaine, réussit à s'échapper.

Avisé de la méprisable conduite des sujets de son père, Kokoro arriva sur les lieux. Il arpenta pendant longtemps en canot les bords du fleuve, en tonnant d'une voix terrible contre les voleurs, qu'il menaçait des châtiements les plus affreux. Comme aucun des indigènes ne paraissait s'en émouvoir le moins du monde, Kokoro nous conseilla de faire bonne garde et de nous emparer de tous les coquins qui chercheraient à nous dévaliser. Puis, il se rapprocha de notre steamer pour dévisager le prisonnier que nous avions déjà entre nos mains. O surprise ! O douleur ! C'était son propre fils !...

Il fit preuve du genre de stoïcisme qui distinguait le meurtrier des Tarquins. Notre homme voulut parler, mais sa voix se refusa à articuler un son. Dans un moment de rage, il avait inconsciemment condamné son propre rejeton ! Pauvre Kokoro !... Je devinai du premier coup la cause de son émotion. Il imaginait déjà son fils, héritier présomptif d'Iboko, devenant esclave dans quelque pays lointain et inconnu. Quel triste sort !... L'ordre de remettre le captif en liberté me vint au bout de la langue. Je fis taire, toutefois, le sentiment de la compassion. L'Africain eût pris ma pitié pour de la faiblesse.

— Écoutez, Kokoro, lui dis-je. Si ce jeune homme est votre fils, nous



SACRIFICES HUMAINS CHEZ LES OUKOUTIS, PRÈS LA STATION DE L'ÉQUATEUR.

allons pouvoir nous entendre. Faites-moi restituer ce qu'il nous a volé, et je vous remettrai, sain et sauf, votre progéniture. C'est bien simple.

Kokoro s'éloigna, la tête basse, l'index sur la bouche. L'infortuné ne prononça pas une parole. Il s'en allait, se demandant sans doute ce qu'il dirait à la mère du prisonnier, quand elle lui demanderait son fils.

Du moment où nous avions à bord un ôtage aussi important, Iboko devenait pour nous un endroit dangereux. Nous gagnâmes le large, pour aller mouiller devant une île située vis-à-vis. Sur ces entrefaites, Njougou, cédant aux sollicitations de son cousin Kokoro, vint nous trouver pour négocier le rachat du détenu. En échange de la mise en liberté de celui-ci, il nous offrait deux défenses d'ivoire.

— Vous nous offririez vingt esclaves et vingt défenses, répondis-je, que vous ne nous fléchiriez pas encore. Voyons, messire Njougou ! que signifie ? Est-ce pour finir par nous voler que vous commencez par échanger avec nous le sang fraternel ? Sachez-le : voler quelqu'un, c'est lui faire la guerre. Et à la guerre, on riposte par la guerre. Oubliez-vous l'Ibanza, qui a fait une descente chez vous il y a plusieurs années ? Avez-vous oublié le conflit qui a éclaté entre vous et Irebou, à la suite des raptés commis à votre détriment par les Bangalas ? Retournez à Iboko et dites à Kokoro que je vais descendre le fleuve pour me rendre chez les Bakoutis et que j'emmènerai son fils avec moi. Dans dix jours, je reviendrai ici. Que Kokoro me restitue alors mes biens, je lui restituerai aussitôt son fils.

Conformément à cette menace, nous reprîmes, peu après, notre voyage. Le 28, après avoir péniblement lutté contre des bancs de sable, nous passions devant le populeux pays des Ousimbis et Oubengos, et pénétrions, à quatre heures du soir, dans un chenal étroit aboutissant à Oukoumira.

Ce dernier établissement nous apparut le lendemain matin à la première heure. Il se compose de douze villages, échelonnés le long de la berge, sur une distance de seize à dix-sept kilomètres. Le terrain, très bas, est richement boisé, et les îles du voisinage attirent l'attention par l'épaisseur de leurs buissons, apparemment impénétrables. La population semblait s'être assemblée au grand complet pour nous souhaiter la bienvenue. Nous lui rendîmes égards pour égards.

A quelques kilomètres au-dessous d'Oukoumira se déploient, sur la rive droite, les villages de la communauté des Boungatas. A l'extrémité supérieure de cette agglomération, un spacieux chenal du Congo mène obliquement à la rive gauche, où il est resserré par les promontoires d'Ouranga, au confluent du Congo et du Lounkougou. A peine étions-nous arrivés en vue d'Ouranga que ses habitants accoururent en masse et

nous firent de chaleureuses démonstrations d'amitié. Notre renommée s'était évidemment beaucoup étendue pendant notre absence. La population d'Ouranga nous reçut encore mieux que celle d'Oukoumira, c'est-à-dire que la rive gauche rivalisait d'empressement et de cordialité avec la rive droite. Soixante-dix canots, admirablement manœuvrés, s'ébattaient autour de nous, et les indigènes qui les montaient ne se lassaient point de saluer Boula-Matari par son nom, de lui souhaiter « une puissance toujours grandissante », enfin de nous combler d'invitations. On se fut cru à une vente publique, tant ces naturels vantaient bruyamment les mérites de leurs villages et de leur chefs respectifs.

Sur un des canots se trouvait Iouka, de Loukolela, un de nos vieux amis. S'étant rendu récemment à Ouranga pour y faire des affaires, il avait acquis un stock précieux d'ivoire et noué d'excellentes relations pour l'avenir. Nous l'accompagnâmes à son village, et bientôt tous les chefs Ourangas nous y rejoignirent pour effectuer la cérémonie de la fraternisation, vider en notre compagnie d'énormes pots de bière, et s'entendre avec nous, en vue de l'établissement d'une station sur leur territoire. Chaque canot récemment arrivé des marchés d'étoffes d'Irebou, Ousindi, Loukolela et Bolobo ayant apporté aux indigènes le récit des moindres faits et gestes de Boula-Matari, le fruit était déjà mûr, la population toute prête à traiter. Nous conclûmes donc avec Ouranga une convention qui fut célébrée par une bruyante, mais inoffensive, fusillade.

Ayant quitté Ouranga à 8 h. 20 m. du matin, nous arrivons, vers quatre heures et demie de l'après-midi, à la station de l'Équateur. Nous y trouvons les lieutenants Van Gèle et Coquilhat en excellent état de santé. Ils ont poussé très loin les travaux d'amélioration, planté une avenue de bananes, embelli la station à tous les points de vue. Ikengé, le chef indigène, est mort, paraît-il, de sorte qu'il n'y a plus rien à craindre de sa part.

Nous introduisons notre prisonnier, petit-fils de Mata-Bouyki, dans la station de l'Équateur. On lui fait voir la « grande maison » du Moundelé, les tas de marchandises, d'étoffes et de perles multicolores qui y sont emmagasinés, et on le présente, ensuite, aux blancs de la garnison : tout cela afin que son imagination soit frappée et qu'il concoure à la propagation de notre influence, en rapportant chez lui le merveilleux récit de ce qu'il a vu chez les visages pâles.

Dès le 1^{er} janvier 1884, nous quittâmes l'Équateur pour retourner à Iboko, où nous comptons remettre le captif aux siens et exécuter d'autres projets. Le lieutenant nous accompagna. C'est le 5, à deux heures de l'après-midi, que nous reparûmes devant Iboko. Mata-Bouyki était chez

lui, cette fois. Il était profondément irrité de la façon dont ses sujets nous avaient traités. Son indignation, très sincère, le suffoquait par moments.

— Ayez soin, nous dit-il, de ne pas relâcher le fils de Kokoro, tant qu'on ne vous aura pas rendu les objets volés. Au premier abord, nous avons regretté l'enlèvement de ce garçon. Aujourd'hui que vous le ramenez sain et sauf, nous savons qu'il n'a pas de mauvais traitements à redouter de votre part. Cette leçon lui fera du bien et servira d'exemple aux autres.

La journée du lendemain s'écoula sans que l'on nous eût restitué les articles dérobés. Un grand conseil de chefs se réunit, toutefois, le 7, en présence d'une assistance très nombreuse. Au cours de la séance, Njougou me dit à voix basse qu'un des voleurs était présent. « Pouvez-vous compter sur vos hommes? » ajouta-t-il. « En ce cas, emparez-vous du filou et assurez-vous bien de sa personne. Il ne faut pas que le fils de Kokoro soit seul prisonnier entre vos mains. »

Le conseil me parut bon. Je donnai furtivement des instructions à un de mes domestiques de confiance; et, quelques instants après, vingt hommes d'équipage de notre steamer débarquèrent, avec des cordes dissimulées sous leurs vêtements. Njougou me désigna le voleur, et mes vingt braves manœuvrèrent si bien qu'ils arrêtaient le coupable, au milieu même du cercle formé par les chefs. Il va sans dire que ce coup de main ne s'effectua pas sans pleurs, grincements de dents, désordre, gestes furibonds, paroles de menaces. Rien n'y fit. Mes hommes réussirent à entraîner le voleur, pieds et poings liés, jusqu'au navire. Le calme étant alors rétabli, les délibérations furent reprises, mais un troisième voleur, qui se cachait derrière un des chefs, ayant été, peu après, arrêté à son tour, la colère des notables atteignit son paroxysme et il s'en fallut de peu qu'un combat ne s'engageât; ce qui n'empêcha pas notre nouveau prisonnier d'aller rejoindre les deux autres.

Le vieux Mata-Bouyki se gaudissait. Quant à Njougou et à Mbembé, ils suivaient ces scènes avec un si grand flegme, que les autres chefs finirent par les inviter à expliquer leur attitude,

Alors Mata-Bouyki se leva :

— Cela signifie, dit-il, que Boula-Matari connaît les coutumes des Bangalas. Quand on découvre un voleur, on a le droit de le retenir, comme ôtage, jusqu'à ce qu'il ait rendu gorge. Boula-Matari a maintenant trois prisonniers, dont un est mon propre petit-fils. Ils les conservera, les vendra, les tuera, à son choix, si on ne lui restitue pas son bien. Boula-Matari s'est comporté vis-à-vis de nous en frère. On l'a volé. Il s'est éloigné

pour dix jours, et nous revient pour nous fournir une dernière occasion de faire justice. Rendez-lui ce qui lui appartient, sinon il emportera ses captifs et les coupera en petits morceaux, si bon lui semble. J'ai dit ».

Sur quoi, les chefs reconnurent, à l'unanimité, qu'il serait fort imprudent de pousser à bout un homme aussi puissant que Boula-Matari, et des crieurs furent chargés d'aller partout annoncer le terrible sort que subiraient le petit-fils de Mata-Bouyki et les deux autres Bangalas, si les objets volés n'étaient pas rendus à leur propriétaire.

Iboko étant un établissement fort vaste, la restitution ne pouvait s'effectuer sur l'heure. Cependant, elle finit par se faire et dès le 9, Mata-Bouyki se trouva en mesure de nous remettre tout ce dont on nous avait dépouillés. Alors, les otages furent remis en liberté et conduits auprès de Mata-Bouyki, qui adressa un sourire malicieux à son petit-fils, tout en invitant les Bangalas rassemblés à respecter, dorénavant, la propriété de Boula-Matari, sous peine de terribles châtements. Et le lendemain quand, après avoir conclu un traité avec Iboko, nous nous rembarquions pour redescendre le fleuve, nous ne laissions derrière nous que des Bangalas amis.

Une horrible affaire, rappelant les sanguinaires coutumes du royaume de Dahomey, nous fut relatée, dès notre retour à la station de l'Équateur, par deux Européens qui en avaient été les témoins oculaires. Des Africains nous avaient déjà parlé, et avec la plus parfaite désinvolture, de certains sacrifices humains consommés dans leurs foyers. Nous n'avions guère ajouté foi à leurs récits. Mais du moment où ces scènes révoltantes nous étaient dépeintes par des Européens, il fallait bien se rendre à l'évidence.

Voici, en peu de mots, ce qu'on nous rapporta :

Un chef important du voisinage — vieux potentat mis à la retraite et dont je n'avais même jamais soupçonné l'existence — était mort récemment. Aussitôt, les By-Yanzis et les Bakoutis, se conformant à un usage qu'ils pratiquaient, paraît-il, de longue date, résolurent de massacrer un certain nombre d'esclaves, dont les mânes devaient accompagner le défunt dans la région des esprits. Les parents du mort et les hommes libres se procurèrent donc autant d'esclaves que leurs moyens leur permirent d'en acheter. Le lieutenant Van Gèle avait sous ses ordres cinquante hommes si bien disciplinés, si dociles à ses ordres, que les Bakoutis, prenant ces soldats-ouvriers de l'Association pour des esclaves, proposèrent au lieutenant de lui en acheter quelques-uns.

Curieux de savoir ce qu'on voulait faire de ces hommes, Van Gèle interrogea les Bakoutis. Ceux-ci lui avouèrent très franchement qu'il s'agissait de les sacrifier, à l'occasion de la mort de leur vieux chef. Inutile

de dire que le lieutenant repoussa leur proposition avec horreur; il fit même chasser les Bakoutis de la station à coups de bâton.

Finalement, les parents du défunt réussirent à recruter quatorze esclaves dans l'intérieur. Alors, le lieutenant Van Gèle ayant appris que l'exécution allait commencer, se rendit avec un ami et quelques employés au lieu du massacre, dont il tenait à être témoin.

Une foule nombreuse était réunie sur le théâtre de cette boucherie. A genoux, les mains liées derrière le dos, les victimes désignées étaient réunies près d'un arbre mince et élancé, au faite duquel était attachée une longue corde. Un grand nombre d'indigènes s'emparèrent de la corde et s'y suspendirent, jusqu'à ce que l'arbre se fut recourbé comme un arc. Alors, on s'empara d'un des esclaves, on l'amena sous l'arbre, on lui mit la corde autour du cou. Le rameau de l'arbre se redressant de quelques centimètres, souleva le corps de la victime dont le cou se tendit d'une façon horrible. Puis, le bourreau s'avança, armé d'un sabre à courte lame, et mesura sa distance, en étendant son arme jusqu'à l'endroit où il voulait frapper, c'est-à-dire jusqu'à la nuque. Cette opération fut deux fois répétée.

A la troisième reprise, le bourreau frappa et le sabre sépara net la tête du corps. Cette tête coupée rebondit, avec l'arbre même, dans l'air et, détachée de la corde, alla s'abattre à une distance de plusieurs mètres. Tous les autres esclaves furent expédiés de la même façon. Le massacre accompli, on fit bouillir toutes les têtes, afin de les scalper et de détacher les crânes, pour en décorer des pieux plantés autour de la tombe du chef. Quant aux cadavres, on les précipita dans le Congo, et la terre, saturée de sang, fut enlevée et employée à ensevelir le chef défunt.

Est-il besoin de parler de l'indignation et de l'horreur que cette scène atroce inspira au jeune lieutenant? Mais l'argent n'ayant pu racheter la liberté et la vie des infortunés esclaves, il dut réprimer son envie d'intervenir pour les sauver par d'autres moyens. Impuissant contre les usages des barbares, il ne pouvait que ronger son frein et maudire son impuissance. Le temps viendra, sans doute, où l'on pourra réprimer ces sauvages coutumes. Mais on ne saurait le précipiter. Pour empêcher ces boucheries par la force des armes, il eût fallu dépeupler le pays.

Nous quittâmes la station de l'Équateur le 13 janvier et gagnâmes Ousindi à une heure avancée de l'après-midi. Dès notre arrivée à Ousindi, je payai ses gages à notre guide Youmbila et rendis ce serviteur à son maître Miyongo qui, pour comble de bonheur, fut personnellement récompensé des services que son esclave nous avait rendus.

Après notre départ d'Ousindi, nous fîmes halte pour la première fois

à Ngombé, où nous échangeâmes des cadeaux et obtînmes la promesse d'une concession de terrain, et, le 14, nous arrivions à Loukolela. Le jeune Glave, employé venu du Yorkshire, n'avait guère avancé la construction de la station, les travaux étant difficiles à exécuter dans cette région. Mais lui-même débordait de santé, ce qui était l'essentiel. Gras comme un garçon boucher, il avait acquis un double menton, et amplifié toute sa personne d'un bon tiers pour le moins. Choyé par les indigènes, adoré de tous les hommes de la garnison, il faisait, de plus, excellent ménage avec lui-même, ce qui veut dire qu'il était fort content de lui. Depuis quelque temps, il s'occupait à fabriquer des meubles : chaises, tables, portes, volets, etc. Il nous fournit des renseignements très intéressants sur les maladies locales. Les fièvres étaient, paraît-il, presque inconnues à Loukolela ; en revanche, panaris, ulcères, et autres affections du même genre, sévissaient continuellement.

Les plus graves nouvelles reçues à Loukolela nous furent apportées par une lettre du chef de la station de Bolobo. Pour la seconde fois, cette malheureuse station avait été détruite de fond en comble par un incendie.

Nous arrivâmes à Bolobo le 17, et pûmes contempler les débris calcinés de la station. Maisons, marchandises, armes, tout avait été détruit, jusqu'à l'affût du canon Krupp ; et les boulets, de même que les cartouches et la poudre, avaient fait explosion pendant le sinistre.

Que signifiait cette fréquence des incendies à Bolobo ? — Voici la version qu'on nous donna :

Un malade sentant son cerveau se troubler et sa fin approcher, s'était mis en tête d'avoir de belles funérailles. Chaque fois qu'un chef mourait, on enroulait des milliers de mètres d'étoffes autour du cadavre, on gaspillait des barils entiers de poudre en salves d'adieux, on massacrait des esclaves, on arrosait le sol de sang humain, on étranglait les femmes du mort pour les ensevelir à ses côtés.

Notre malade, qui appartenait à une classe inférieure de la tribu, se rappelait tout cela. Il aspirait aux mêmes honneurs. Et comme il savait qu'on ne les lui rendrait pas, il résolut de se les rendre à lui-même. En d'autres termes, l'insensé voulut mourir, comme ses supérieurs, dans une apothéose, et n'imagina rien de mieux, pour cela, que de se glisser, une nuit, dans la station et de mettre le feu aux maisons de Boula-Matari.

L'incendiaire fut aisément arrêté après l'exécution de son crime, mais il était trop tard pour conjurer la catastrophe. Le chaume de nos maisons, se composant d'herbes desséchées par le soleil des tropiques, offrit une proie facile aux flammes qui s'élançèrent jusqu'au ciel, et le démon-incendie ne parut s'apaiser que lorsqu'il ne resta plus rien de la station,



LA STATION DE KINSHASSA, A STANLEY POOL.

hormis quelques cendres rougeoyantes. Pour échapper aux balles et aux boulets, qui éclataient, comme je l'ai constaté tout à l'heure, les membres de la garnison avaient dû fuir et se réfugier dans les fosses aménagées pour le service des eaux, ou dans les creux de terrain naturels de la rive. Quant à l'incendiaire, qu'on avait surpris, il profita d'un moment de panique et de désordre pour s'échapper et aller mourir dans la forêt, située au-delà de Bolobo, en se félicitant, sans doute, de l'étrange pompe funèbre qui entourait sa fin.

La station de Bolobo était donc détruite pour la seconde fois. Elle subissait évidemment quelque sinistre influence dont on aurait peut-être raison, me disais-je, par de judicieuses modifications dans le personnel.

Pendant mon séjour à Léopoldville, le lieutenant Liebrechts avait toujours paru atteint de faiblesse chronique ; ses mouvements manquaient d'élasticité, son visage était d'une grande pâleur, il marchait difficilement. C'est même pour ces raisons qu'il avait été transféré, au mois de septembre, à Bolobo. Nous nous attendions presque à apprendre qu'il figurait au nombre des victimes de l'incendie ou qu'il avait quitté antérieurement l'Afrique. Aussi, quel ne fût pas notre étonnement quand nous vîmes un homme robuste, de santé florissante, d'allure martiale venir vers le débarcadère, à notre rencontre, et que nous reconnûmes le lieutenant Liebrechts ! Cette transfiguration complète du malade, métamorphosé en modèle de bonne santé, nous réjouit au point que nous pûmes écouter avec patience l'histoire du second incendie de Bolobo.

Ce fut au lieutenant Liebrechts que nous confiâmes, par la suite, le soin de reconstruire la station. Quinze mois se sont écoulés depuis lors. Cependant, aucun incident nouveau ne s'est produit. Il n'y a plus à en douter : nous nous sommes enfin rendu favorables les dieux, jadis si cruels envers nous.

En fait de nouvelles politiques ou autres, on nous apprit à Bolobo que le docteur Ballay avait enfin reparu à l'embouchure de la Likouba et établi une station à Bossi. Le chef de la *Livingstone Inland Congo Mission* était récemment venu à Bolobo, en quête d'un site pour l'établissement d'une mission, et avait fini par jeter son dévolu sur la localité de Misongo, située au-dessous de Choumbiri.

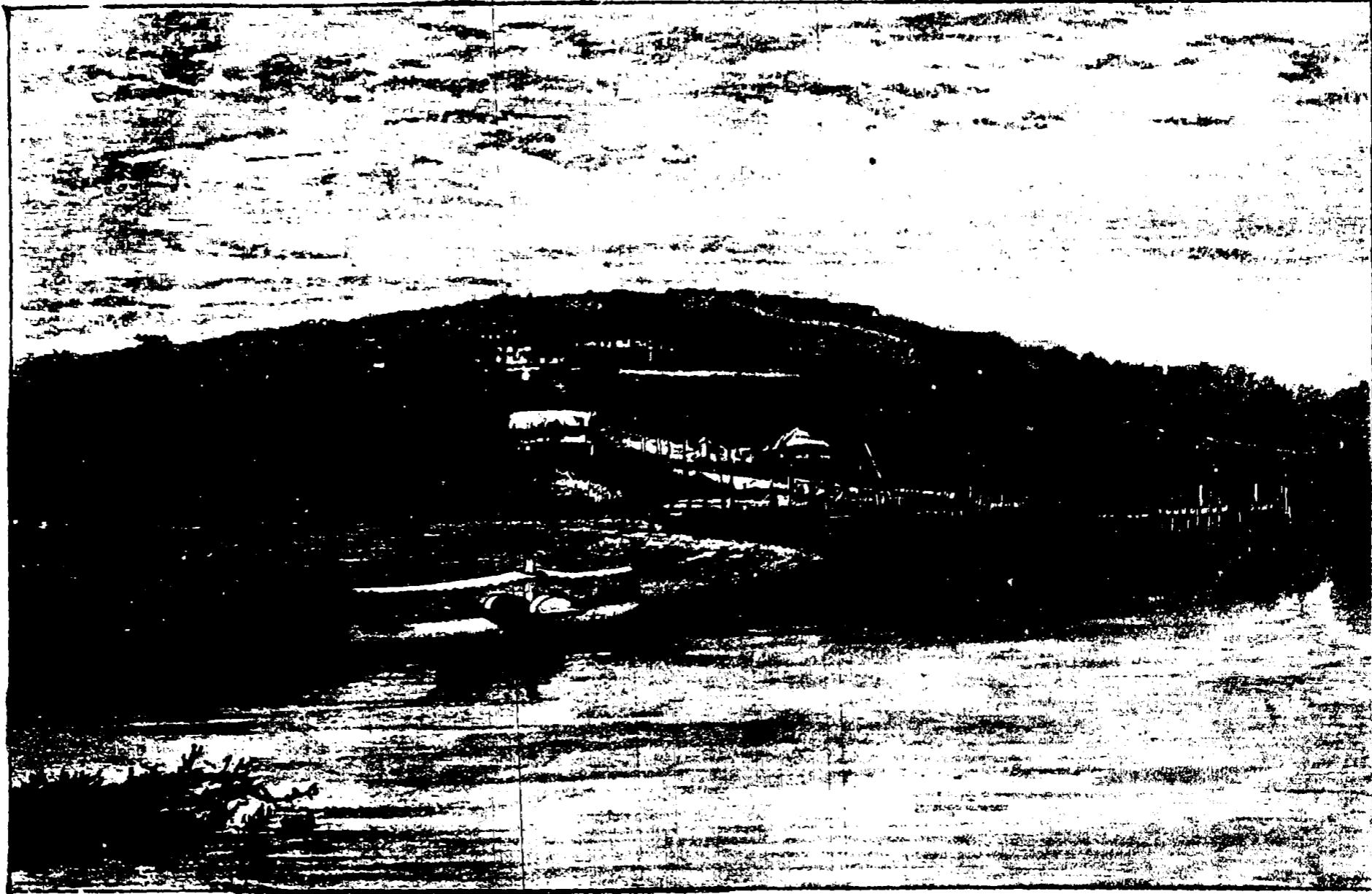
Notre voyage, de Bolobo à la station que nous avons établie près de l'embouchure du Koua, se passa sans incident. Nous trouvâmes la station fort avancée, bien approvisionnée et douée d'une foule d'avantages naturels. Même spectacle réconfortant à Kinshassa, où nous arrivâmes le 20 janvier. Non-seulement cette station était en voie de construction, mais les travaux

étaient si près de toucher à leur terme, qu'on ne devait plus tarder à voir la maison principale s'élever, dans un état d'achèvement complet, au milieu des énormes baobabs qui foisonnent dans cette région. Des efforts soutenus, incessants, avaient opéré des miracles et converti la plus intraitable des populations du Haut-Congo en population amie, toute dévouée aux Européens qu'aucun indigène ne suspectait plus de mauvais desseins.

Deux jours après notre départ de Kinshassa, la flottille faisait son entrée dans la crique de Léopoldville. Elle avait été absente 146 jours, pendant lesquels nous avons parcouru sur le Haut-Congo une distance de près de 4,900 kilomètres.

Comme on pouvait s'y attendre, la station de Léopoldville, dirigée par un homme de la trempe du lieutenant Valcke, était dans un état florissant. Hormis les dimanches, on y travaillait, depuis matines jusqu'à vèpres, comme coule un flot, — sans trêve ni relâche. Grâce à cette activité et à la collaboration de la nature, les jardins se montraient dans toute la splendeur de l'opulence, les maisons formaient sur le terrain une ligne imposante, et l'ensemble du coup-d'œil était si brillant qu'il arracha à nos compagnons arabes de Nyangoué des cris d'admiration, aussitôt répétés par tous ceux qui se trouvaient à bord de nos navires. Examinée de plus près, la situation ne perdait rien de sa riante physionomie. Tous les chefs du voisinage vivaient dans les meilleurs termes avec les Européens; le marché qui se tenait sur la place de Léopoldville suffisait à tous les besoins de la communauté. Aucune mésintelligence ne s'étant produite, il n'y avait point d'incident à relater. L'heureuse station de Léopoldville n'avait pas d'histoire; les magasins étaient encombrés; ils contenaient assez de marchandises et de provisions pour alimenter toutes les stations du Haut-Congo et tous les établissements que l'on créerait, au prochain voyage, dans les régions supérieures.

Il n'en était pas de même sur le Bas-Congo. Le collaborateur qu'on avait promis de m'adjoindre en 1882, comme principal auxiliaire ou administrateur, n'avait pas encore donné signe de vie : de là, un profond désordre à notre principale base d'opérations. Le « capitaine » D... n'avait fait à Vivi qu'un très court séjour, et son règne avait néanmoins été singulièrement malheureux. Par quelque inexplicable fatalité, Européens et indigènes faisaient toujours mauvais ménage, la communauté se trouvait dans un état de fermentation continuelle. Sir Frederick Goldsmith avait fait son apparition et débarrassé la station de la présence du « capitaine » D... Il avait ensuite battu le pays jusqu'à Isangila, mais le mauvais état de sa santé l'avait obligé à retourner en Europe, et l'influence calmante qu'il avait



LA STATION ET LE PORT DE LÉOPOLDVILLE, EN 1884.

exercée sur le bas-fleuve avait disparu avec lui. Les chefs s'étaient rapidement succédés, chacun se flattant, à son tour, d'être plus heureux que son prédécesseur dans le gouvernement de la station, mais tous avaient échoué, pas un n'avait pu faire cesser le concert de plaintes qui m'arrivaient de Vivi, pendant mon absence. Sur 120 lettres qui m'attendaient à Léopoldville, toutes, sauf une trentaine, contenaient des récits déplorables et révélaient une situation tellement fâcheuse que je dus renoncer à l'espoir de jamais voir l'ordre régner à Vivi, pendant les absences du chef suprême de l'expédition. J'avais demandé un lieutenant, un second, mais à part le court passage de Sir Frederick Goldsmith, rien n'indiquait, chez les directeurs du Comité, l'intention de m'accorder le renfort demandé. Ma résolution fut promptement prise : après avoir fait équiper steamers et canots, rédigé les instructions les plus détaillées pour mon délégué, le capitaine Hanssens, et fait conduire jusqu'à la mer nos compagnons arabes, qui furent ramenés ensuite à Léopoldville, je pris le chemin de Vivi, vingt-quatre heures après que le brave capitaine Hanssens se fut mis en route pour son long voyage aux Stanley-Falls.

CHAPITRE VINGT-HUITIÈME

RETOUR A VIVI.

SOMMAIRE : Départ de la caravane. — Touchants adieux. — Les dernières paroles de Ngalyema. — Attitude des indigènes. — Le bac de Nselo. — La querelle de Ngombi et Mbimbi. — Arbitrage pacifique. — Les traités. — Le coupe-gorge Lutété. — Sa conversion. — Une dangereuse crevasse. — La lave, aux chutes de Kaloulou. — La station de Manyanga. — La mission Ingham. — Les vallées de Louima et Lounionzo. — Le climat et les Européens. — Congo la Lemba. — Vivi à l'horizon.

Dans la matinée du jour où notre caravane se mit en route pour la côte, je reçus une preuve éclatante du succès réalisé par nos patients labeurs. En effet, sur la terrasse de 13,500 mètres carrés que nous avons taillée dans le flanc du Mont-Léopold et transformée en promenade et marché, tous les chefs de Kintamo s'étaient réunis, avec plusieurs centaines de leurs gens, pour me faire leurs adieux.

Depuis longtemps, Ngalyema, dompté et éduqué, avait cessé de vivre sous la tutelle de son professeur. D'enfant, il était devenu homme, et homme aussi discipliné, aussi docile aux règles de la civilisation, que puisse le devenir un chef aborigène. Il ne manquait plus, le dimanche, au lever du soleil, d'arborer le drapeau étoilé de l'*Association* ; il rendait amicalement visite à la station, sans exiger au préalable que des otages lui fussent remis ; il ne dédaignait pas de glaner des renseignements sur la constitution du monde civilisé ; il avait abandonné son attitude de fier-à-bras, et nous faisait des cadeaux, sans nous en demander trois fois la valeur. Il me faisait même parfois ouvrir de grands yeux, en formulant des sentences qui semblaient lui être dictées par j'en sais quel nouveau sentiment de sagesse. Quoi de plus étrange, par exemple, que d'entendre ce chef sauvage articuler des phrases comme celles-ci : « *Une noisette, donnée par un véritable ami, vaut mieux qu'une botte de bananes, donnée par un ennemi.* » — « *Chez*



LE CONGO, VIS-A-VIS D'ISANGILA.



des amis, on peut coucher les portes ouvertes. » — « *Mieux vaut le regard d'un ami que les présents d'un rival.* » —

Mes hommes s'étant alignés devant moi, Ngalyema s'avança pour m'adresser quelques dernières paroles. Il me pria d'inviter mes fils blancs à ne point renvoyer les enfants noirs, et à les respecter, lui et son peuple, une fois le père parti.

— Car, dit-il, les blancs diffèrent les uns des autres autant que les noirs. En ce moment, nous sommes tous frères et amis. Mais dès que le chef principal s'éloigne, le jeune chef fait l'important, il veut jouer au maître absolu, il a le verbe haut. Recommandez, à ceux de vos fils que vous laissez derrière vous, de ne jamais oublier que nous sommes les frères de Boula-Matari.

Je fis aussitôt appeler le capitaine Seymour Saulez et le mettant en présence du chef de Kintamo :

— Ngalyema, fis-je, voici mon fils. Ayez foi en lui, comme vous auriez foi en moi. Il n'est pas possible de le fâcher, il ne manque jamais à sa parole. Tant qu'il conservera cette mine souriante vous n'aurez rien à redouter de sa part. Mais si son visage s'assombrit, vous saurez que vous avez provoqué son inimitié. Épiez donc constamment sa physionomie, et tant qu'elle ne prendra pas un aspect sévère, dormez en paix. Adieu, Ngalyema, Makobi, Moubi, vieux Ngako, Mansouala, Ganchou, Enjeli, adieu à tous !

La caravane souleva alors les fardeaux dont elle devait se charger et s'engagea sur la route menant à la côte. Beaucoup de ses membres qui avaient collaboré à la construction de la station de Léopoldville, ne devaient plus jamais la revoir.

Nous échangeâmes d'affectueux adieux avec les Européens. Le capitaine Saulez me promettait de se distinguer par l'embellissement continu de Léopoldville, dont il aspirait à faire une station modèle; le docteur Van den Heuvel prenait l'engagement d'achever au plus tôt la construction de son sanitorium, au sommet du Mont-Léopold, et de remplir virilement tous ses devoirs; le menuisier Schnoor protestait de son dévouement; le capitaine Hanssens se déclarait résolu à veiller au développement de notre influence sur le Haut-Congo, à nous concilier tous les indigènes. Et c'est au milieu de ces bonnes paroles, de ces serments, accompagnés des bruyantes acclamations du personnel et des gestes d'adieux des indigènes, que je suivis ma caravane dans la direction de l'est.

Sur toute la route, les chefs amis vinrent à notre rencontre, avec de grands pots de grès emplis, jusqu'au bord, de jus de palme mousseux. Dans

chaque village les femmes avaient, de même, préparé des pots d'eau fraîche pour nous désaltérer, et nous buvions ensemble « le coup de l'étrier ».

Ngamberengi, Ngoma et le vieux Makoko s'étaient réunis, avec leurs amis, leurs esclaves, leurs enfants, pour nous voir une dernière fois, et les moindres hameaux que nous traversions avaient pris, en notre honneur, comme un air de fête. Notre long séjour chez ces peuplades avait décidément porté ses fruits. De bons sentiments avaient germé et mûri dans les cœurs des naturels. Il ne restait plus l'ombre des méfiances qui, en troublant leur vision, nous les avaient rendus tout d'abord hostiles. Non-seulement l'amitié qu'ils professaient désormais envers nous était démonstrative, mais elle était sincère, ce qui vaut encore mieux. Jamais mains ne m'avaient donné d'étreintes plus chaleureuses que leurs mains calleuses, ridées par le travail et, quelquefois, par les mauvais traitements. Sur la route d'Inkissi, nous passâmes notre première nuit au village de Ngoma, délicieusement blotti à l'ombre du Mont-Iyoumbi. Nous traversâmes des hauteurs parfumées par la brise et d'où l'on contemple tout un monde de dômes, c'est-à-dire de petites collines, séparées les unes des autres par des lignes capricieuses de feuillage sombre; enfin, nous plongeâmes dans des creux de terrain arrosés par des ruisseaux et ornés d'un décor de verdure, pour aller enfin nous reposer sous les palmiers amis du village de Mbé. C'est sur un plateau élevé et verdoyant, et en vue du Congo qui dévalait de terrain en terrain à notre main droite, que nous voyageâmes ensuite. Au-delà des bosquets de bananiers de Kinzila, nous descendîmes des hauteurs pour traverser les eaux limpides et bouillonnantes du Loulou, et nous campâmes à quelques kilomètres plus loin, sur une colline faisant face aux cônes de Nsangou. De là nous voyions serpenter, au milieu de la plaine, des ceintures de grands arbres couronnés d'impénétrable feuillage sur lequel les rayons du soleil mettaient comme des aigrettes d'or, et qui se balançaient avec un mouvement de pendule, sous les tièdes baisers de la brise.

Après la halte habituelle, nous reprîmes notre route par des sentiers verdoyants, qui ondulaient doucement au milieu de pics verts. Des faces bienveillantes d'indigènes nous souriaient partout; partout les habitants quittaient leurs paisibles et charmants villages, pour venir saluer l'étranger qui passait.

Enfin, nous voici sur le bord d'une gorge boisée, que le fleuve Mkissi, enflé de tous ses tributaires, traverse en courant, pour découler plus bas, en une série de magnifiques cascades, vers le Congo.

Les gardiens du bac habitent Nselo, à l'ouest. On les avertit, par des appels sonores, de l'arrivée de Boula-Matari et des siens. Les chefs de

Nselo sont à la solde de l'*Association* et reçoivent, comme les autres, des subsides mensuels. Ils s'empressent de nous faire passer le fleuve dans leurs canots, puis nous accordent, dans leur village, tous les agréments de leur hospitalité.

Au-delà de Nselo, le pays offre, sur une très grande distance, une surface complètement unie. Les affluents de l'Inkissi baignent, à notre gauche, le plateau sur lequel nous cheminons. Nous sommes trop loin du Congo pour rencontrer à tout instant des hauteurs. Un charmant petit cours d'eau se présente, puis un contrefort doucement incliné dans la direction de Mbimbi, et non loin duquel nous apercevons, pendu à un arbre, un larron que les *lynchers* du Congo ont condamné à mort, pour vol commis en plein marché.

Les habitants de Mbimbi nous accueillent avec des exclamations de joie; car ici se trouvent nos porteurs, qui nous connaissent tous parfaitement. Ils balayent les huttes et en font la toilette pour la réception de leurs hôtes; ils apportent bols et pots de vin de palme, pour nous témoigner leur considération.

La population de Ngombi, localité du voisinage, a excité, paraît-il, la colère des habitants de Mbimbi. Ceux-ci me consultent sur la méthode à suivre pour assouvir leur rage dans le meilleur sang de Ngombi. Une vraie tempête dans un verre d'eau!... Me voici obligé de reprendre le rôle de prédicateur. J'exhorte personnellement Mbimbi à maintenir la paix. La route ne peut ni ne doit être fermée. Que pas un coup de fusil ne se fasse entendre! Le porteur de marchandises voyage les mains vides mais le dos chargé, et il convient de ne pas l'effaroucher par des clameurs de haine, par des bruits de guerre... Finalement, la population de Mbimbi me promet solennellement de rester calme. Mais pour assurer la loyale exécution de cet engagement, je conclus avec ses chefs, comme avec tous les chefs établis sur la route, un traité aux termes duquel ils s'abstiendront, moyennant une subvention, mensuellement payée en étoffes, de tout acte d'agression et de violence contre leurs voisins (1).

De Mbimbi, nous descendons lentement dans une vallée tapissée d'une herbe opulente. Passé la montagne conique de Kizalou, nous franchissons un cours d'eau que les indigènes n'ont jamais désigné autrement que sous le nom de *Njali* (fleuve), et longeons ensuite une longue chaîne de hauteurs sur laquelle les villages de Mani, Ngoma, Kimbenza et Mpika sont établis à d'assez grandes distances les uns des autres, au milieu de bosquets de

(1) Pour bien saisir la portée de ces traités, il importe de consulter, à l'Appendice, les documents formant l'annexe AM.

bananiers et de palmiers. Après ces petites villes, vient Banza Mbouba, située sur une belle éminence, d'où l'œil embrasse toute une agglomération de petites collines; et à gauche, se profile Nzoungi, village de porteurs, installé sur une hauteur encore plus pittoresque, s'il est possible, que celle de Mbouba.

Il nous faut traverser plusieurs petits cours d'eau limpides avant d'arriver au village de Kimpemba, que nous reconnaissons pour l'avoir aperçu plusieurs fois de la rive droite, au moment où nous campions à Mpakambendi. Le village en question est bâti tout près de l'entrée de la gorge du Congo, et le panorama dont on y jouit ne manque pas d'une certaine grandeur. De cet endroit, nous obliquons vers la vallée du fleuve Moulouassi et gagnons les belles terres hautes de Ngombé, occupées par le chef Lutété.

Je ne puis m'empêcher de sourire en me rappelant l'audacieuse prétention que formula Lutété, la première fois qu'il vit un de nos agents, en 1882. Ce chef indigène nous avait demandé, comme une chose toute simple, la permission de couper le cou à un des visages pâles. Il eût volontiers passé par toutes les conditions pour goûter ce plaisir. Tout en chancelant sous un lourd chargement de vin de palme, il interpella l'expédition de sa plus grosse voix.

— Donnez-moi cet homme blanc, dit-il aux noirs de l'escorte, et vous pourrez aller en paix.

— Que voulez-vous donc faire du blanc? demandèrent les noirs, très surpris.

— Lui couper la gorge, répliqua brutalement le chef.

Lutété était tellement habitué à tracasser et à exploiter impunément les voyageurs passant sur son territoire, qu'il avait fini par trouver fort légitimes les vexations qu'il leur faisait subir. Dans la conjoncture actuelle, sa fantaisie étant de trancher la tête de l'homme blanc, il n'y voyait nullement un crime, mais simplement l'exercice d'un droit.

L'escorte noire qui, heureusement, ne partageait point son opinion, protégea l'homme blanc et l'emmena sain et sauf. Toutefois, lorsque l'expédition reparut, se rendant vers le Stanley-Pool, Lutété, pour se venger, se plaça en embuscade sur la route et accueillit mes hommes à coups de fusil. Quelle ne fut pas sa surprise, quand il vit ces noirs riposter avec entrain. Ceux-ci s'emparèrent de neuf de ses sujets et les retinrent comme prisonniers de guerre, jusqu'à ce que Lutété se fût humblement excusé.

Aujourd'hui, Lutété est un tout autre homme. On peut le citer comme un échantillon de l'aborigène civilisé. Nous avons, à proximité de son territoire, une jolie et tranquille station, dirigée par un ancien marin de la flotte

britannique, qui mène une existence aussi joyeuse qu'au temps où il navigait à bord des vaisseaux de S. M. la reine Victoria. Bien que la station ne soit défendue que par douze hommes, on y vit en paix à un kilomètre et demi du village occupé par Lutété. Ce féroce Lutété, cet ex-coupe-gorge, est devenu doux comme un mouton. Il fournit des porteurs et des domestiques à la station et envoie ses enfants à l'école Baptiste, établie dans les environs. Un vrai modèle, je le répète.

Entre Lutété et Mpangou, nous franchissons plusieurs villages habités par des indigènes qui m'ont inspiré une grande estime. Vounda, par exemple. Ce délicieux village, blotti dans un bas-fond, au milieu de sites enchanteurs, est ombragé de grands palmiers qui prodiguent généreusement à l'homme leur jus mousseux. Il est peuplé de Bakongos et d'Iyenzis, dont les mœurs domestiques offrent à l'observateur plus d'un touchant tableau. La localité ne sera pas tôt oubliée de ceux qui se sont abrités contre le soleil sous le splendide feuillage de ses arbres.

Une fois arrivé à Mpangou, le voyageur commence à acquérir la conviction que les rives septentrionale et méridionale du Congo ne formaient primitivement qu'un seul plateau. Et s'il a réfléchi à tout ce qu'il a vu, il pourra interpréter l'histoire géologique écrite dans les rides profondes de la gorge du Congo et du labyrinthe de ravins qui viennent, du nord et du sud, aboutir au grand fleuve.

Ainsi, je me trouve, en ce moment, près de Mpangou, sur un terrain analogue à plusieurs de ceux qu'on rencontre au nord et au sud du Congo. Il égale en hauteur les mille collines qu'on voit à l'alentour, abstraction faite de cinq ou six cônes qui dépassent, de quelques pieds, les autres. A quelques pas de l'endroit où je me tiens, une crevasse révèle la nature du sol jusqu'à une profondeur de quarante-cinq mètres, pour le moins. Les parois de cette crevasse sont perpendiculaires. Une pierre jetée du haut irait droit au fond, sans être arrêtée par la moindre saillie. Cette espèce de gouffre semble s'élargir constamment; il empiète sur la voie publique. Pendant la saison des pluies, il peut, à tout instant, arriver que la route des caravanes s'affaisse avec la couche de congloméré sablonneux et argileux qui la supporte et qui, dans sa chute, sera pulvérisée. Viennent de nouvelles pluies, elles entraîneront, jusque dans le Congo, ces débris de l'ancienne couche d'argile, qui achèveront de teinter, les eaux déjà brunes, du grand fleuve. Ainsi, la crevasse ira s'agrandissant d'année en année, Chaque saison de pluies l'élargira, et ses parois, aujourd'hui perpendiculaires, finiront par se transformer en pentes, la crevasse même deviendra ravin, et le ravin se convertira en vallée qu'approfondira constamment

l'eau des orages, jusqu'à ce que la base rocheuse de ce grand lit d'argile et de sable se découvre tout entière à la vue.

Voilà, selon moi, l'histoire géologique de cette région, telle qu'elle se dégage des faits recueillis pendant le voyage par terre. Si, toutefois, nous descendons au fond de la gorge du Congo, au milieu de ces parois de solide rocher qui s'élèvent souvent à des hauteurs de soixante à quatre-vingt-dix mètres (comme dans le bassin de Pocock et tout le long du chenal étroit coulant entre Mpakambendi et Mbelo), il devient si difficile de calculer le nombre de siècles écoulés depuis le jour où le plateau s'est fendu et partagé en deux, que, pour ma part, je préférerais renvoyer la solution du problème à ces savants en chambre qui additionnent les chiffres et supputent les faits dans le silence du cabinet. J'aperçois d'ici, sur les parois du rocher, des lignes tracées par l'eau à trente mètres au-dessus de la surface du fleuve, et cependant la plus forte crue ne peut faire monter l'eau de plus de six mètres au-dessus du niveau actuel. Combien d'années faudrait-il à l'eau pour faire descendre, de vingt-quatre mètres, des rochers aussi résistants ? Et puis, quand les eaux sont basses, on trouve de la lave aux environs des chutes de Kaloulou. D'où vient-elle ? Il y a évidemment eu des éboulements de rochers, comme des éboulements de terrain ; aux cataractes d'Inkossi, on voit une île rocailleuse qui est tombée d'une seule pièce, sans se désagréger, d'une hauteur de 120 mètres !...

C'est ici, entre Mpangou et Manyanga, qu'on entrevoit l'altière montagne de Beri ; au loin, se dresse le Rocher du Sphinx, un peu à l'est, au bord d'une plaine sillonnée par les petits tributaires du fleuve Mpioga, qui se jette dans le Congo au-dessous de notre station de Manyanga-Sud.

Il serait difficile de concevoir pays à la fois plus fertile et d'aspect moins séduisant. Les vallées sont extraordinairement fécondes, mais on voit tant de talus, de pentes composées d'argile rougeâtre et stérile, que l'on se sent aussi désagréablement impressionné que devant une interminable muraille masquant les plus délicieux jardins.

Nous prolongeâmes suffisamment notre séjour à Manyanga-Sud pour que je pusse me rendre à Manyanga-Nord et juger des travaux accomplis pendant mon absence par les chefs de cette station, fondée en 1881. Tout s'y trouvait dans un tel désordre que je dus donner ordre au nouveau chef de tout démolir et de tout rebâtir à nouveau. La station était dans un état moins avancé au bout de trois ans, que ne le sont les stations du Haut-Congo au bout d'un mois. Et ce seul établissement avait cependant coûté à l'Association Internationale la somme de 250,000 francs !... Pour ce prix-là, un Européen ayant trente ouvriers à ses ordres, aurait bien dû



FEMMES ET ENFANTS DES EMPLOYÉS NÈGRES DE L'ÉTAT LIBRE.

pouvoir présenter, en trois ans, quelque chose de convenable. Mais non !... la station n'offrait qu'un salmigondis de petites constructions branlantes, qui paraissaient avoir été élevées provisoirement, par de malheureux émigrants en route pour l'intérieur.

C'est ici que je rencontrai M. Spencer Burns et M. Lehrman, brave Croate, qui revenaient à l'instant d'explorer le pays depuis l'embouchure du Kouilou. M. Lehrman était chargé de prendre le commandement de Philippeville, sur le Kouilou Niadi. M. Burns, qui s'était spécialement distingué, fut envoyé à Vivi, par voie du fleuve, tandis que je conduisais moi-même son escorte d'indigènes par voie de terre.

2 avril. — De Manyanga-Sud, nous poursuivons notre route vers l'ouest, en nous éloignant de la gorge glaciale du Congo, pour franchir les hauteurs baignées par le fleuve et les eaux murmurantes du Ngakou, et gagner, par des pentes abruptes, les terrains, plus plats et plus fertiles, des environs de l'aimable et heureuse communauté de Ndounga.

A quelques kilomètres au-delà, nous descendons dans la large vallée de Loukounga, où M. et M^{me} Ingham, appartenant à la *Mission Livingstone*, nous font l'accueil le plus cordial. J'aurais voulu que les chefs de l'établissement de Manyanga vissent la jolie petite station que ce soldat-missionnaire avait construite, avec l'aide de six hommes, ou plutôt de six jeunes gens. La maison principale de la mission était aussi coquettement aménagée à l'intérieur qu'une résidence européenne. Le goût apporté de la lointaine Angleterre prêtait des attractions à cette humble demeure africaine. Derrière, un vaste jardin étalait ses riantes promesses ; devant, une cour, parfaitement tenue, précédait des magasins, une cuisine, un bâtiment d'école. Et à l'ombre des marquises, étaient réunis les enfants de la mission. Ils ressemblaient étonnamment aux petits pensionnaires noirs de Zanzibar, de Sierra Leone, de Vieux-Calabar et des Indes-Occidentales. Ils ont le même air grave, réfléchi ; ils rêvent, dirait-on, aux effrayants mystères de l'alphabet. M^{me} Ingham avait pour eux des tendresses de mère. Le climat du Congo doit être supportable, même dans ce bas-fond de Loukounga, puisqu'une dame, d'apparence si peu robuste, y peut vivre et faire des heureux. Tout ce que je vis à Loukounga ne valait probablement guère plus de 2,500 francs, et dire qu'à Manyanga, où il n'y avait rien à voir que d'affreuses bâtisses, on en avait dépensé 250,000 !

En quittant Loukounga, notre caravane escalada des pentes roides aboutissant à une nouvelle série de plateaux. Nous cheminâmes pendant une journée sur un terrain uni et qui, bien cultivé et débarrassé de ses fourrés, de ses hautes herbes, eût pu fournir du blé à des milliers de gens, et échanger

sa physionomie morne et monotone contre un aspect des plus pittoresques.

Notre étape du lendemain nous amena au milieu de chaînes de hauteurs verdoyantes, séparées les unes des autres par de petits cours d'eau, et aboutissant à la plaine herbeuse de Moulouanga. Nous descendîmes ensuite dans la gorge du fleuve Kouilou, que nous avions montée quelques années auparavant à bord du *Royal*. On peut gagner le Congo par le bac de Vondo, mais le navigateur doit prendre garde aux récifs cachés sous les eaux. Au-delà du Kouilou, nous découvrons l'ample vallée de la Louima, rivière qui se fait remarquer par un lit de calcite, hérissé de projections schisteuses. On pourra quelque jour utiliser une de ces larges vallées comme route vers le Stanley-Pool, car tous les cours d'eau de la région prennent leur source sur une chaîne de hauteurs, d'uniforme altitude, qui forme la ligne de partage entre les tributaires du Koua et du Congo.

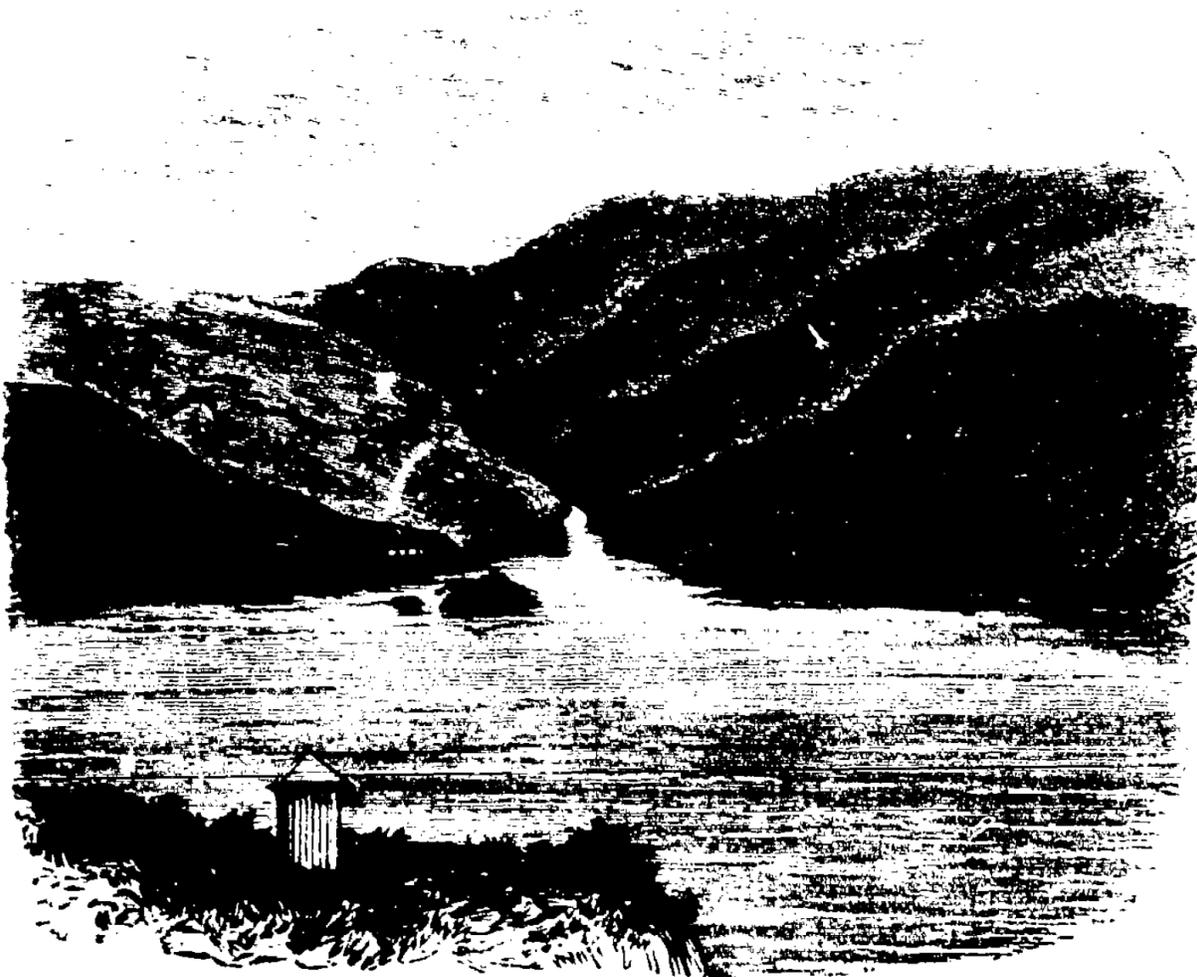
Entre la vallée de la Louima et la vallée la plus voisine (celle de Lounionzo) existe un défilé très praticable, par où un chemin de fer pourrait transporter voyageurs ou marchandises de Voonda jusqu'à la partie du Congo qui coule au-dessus d'Isangila. Ayant traversé cette vallée de Lounionzo, nous cheminons sur les bosquets ombreux et frais de Ntombo-Loukouti, puis sur la vaste nappe d'herbe qui mène à la station de Banza Manteka. A proximité, se trouve l'établissement de la *Livingstone Inland Congo Mission*, dans un creux situé à l'abri des vents qui balayent les hautes terres de l'ouest.

Des hauteurs, nous aperçûmes les bouquets d'arbres d'une foule de villages : Moubangou, Banza Nkosi, Kinkanza, Banza Koulou, Ntombo, Loukouti, tous producteurs de noix de terre qu'on transporte aux factoreries du Bas-Congo pour les échanger contre des étoffes et du genièvre.

En six heures, nous allâmes de Manteka à la station d'Isangila. Le spectacle qui s'offrit ici à mes yeux me causa une douloureuse surprise. Faute de surveillance, tous nos gens étaient tombés dans l'inertie la plus complète. Une petite maison dont la construction avait été commencée quatorze mois auparavant restait encore vierge de toit. La pluie filtrait à travers la toiture pourrie du magasin, endommageant un précieux stock de marchandises. Il y avait là 400 ballots d'étoffes. Et cependant, plutôt que de réparer la toiture ou d'en construire une nouvelle, — ce qui eût demandé cinq jours de travail au plus — le directeur de la station avait préféré dérouler les ballots et sécher les étoffes au soleil!...

La première vallée que l'on rencontre à l'ouest de Ntombo Loukouti est celle du Loufou, fleuve important et à courant violent. Il est bordé de bois menant par des pentes douces à des collines parsemées de gros blocs de

rochers ou de coquillages, puis à une montagne couverte de forêts, que nous longeons, sous la clarté crépusculaire qui filtre à travers l'épais feuillage des arbres. A un moment donné, nous escaladons la montagne et alors s'étale sous nos yeux un chaos de hautes terres déchirées, lacérées, crevassées par les accidents de la nature, et de cône en cône, de sommet en sommet, nous arrivons enfin en vue de Pallaballa, de Nokki et de Vivi, situés, toutefois, à de si grandes distances, qu'on n'en aperçoit encore que les maigres silhouettes blanches. Au nord, les plateaux de Mgangila, Sadika Banzi et Kiouzo se montrent, par l'effet d'un trompe-l'œil, sous l'aspect de terrains plats et unis.



LA STATION DE MPOZO, VUE PRISE A VIVI.

Quelle excellente chaire offrirait le sommet de cette montagne à celui qui voudrait donner une conférence sur le climat du Congo. En effet, le conférencier n'aurait qu'à étendre la main pour faire voir à ses auditeurs européens les causes du découragement, de la nostalgie, qui s'emparent si promptement de la plupart d'entre eux. C'est ici, c'est sur ce terrain accidenté et presque inhabitable, que beaucoup, parmi les jeunes Européens débarquant au Congo, contractent la maladie morale ou physique qui les rend impropres au travail.

Qu'on y songe : avant leur arrivée en Afrique, la plupart des jeunes gens en question étaient de ceux qui en Europe montent en fiacre quand ils ont à

faire un trajet de deux kilomètres ; qui ne se refusent jamais bière ou spiritueux, bœuf ou mouton ; qui, dès leur réveil, méditent profondément sur le menu de leur déjeuner ou de leur dîner ; qui ont le loisir de se baigner presque chaque jour ; dont le plus dur labeur consiste à adresser à des amis des billets parfumés ; dont le plus grand plaisir consiste à lorgner, le soir, les dames du ballet. Or, que font ces mêmes étourneaux quand ils arrivent ici ? Ils passent de la vie la plus efféminée à la vie la plus rude, sans songer un instant à ménager la transition. Mal nourris, l'estomac affaibli plutôt que fortifié par la coriace viande de chèvre et l'insipide banane, ils s'engagent au milieu de ces hauteurs de Vivi et d'Isangila avec autant d'empressement que s'il s'agissait d'une partie de plaisir. Et les voilà qui effectuent d'interminables ascensions, d'interminables descentes ; ils doivent franchir de véritables labyrinthes de hautes herbes et, à peine sortis des fourrés où l'on étouffe, ils se trouvent exposés aux rayons cruels du soleil africain, qui brûle leurs bras blancs, leur grille le cou, consume leur faible corps habillé à l'européenne. Peu importe, ils vont, ils marchent toujours ; on les voit disparaître dans des bas-fonds marécageux, où ils cheminent dans l'atmosphère à la fois brûlante et humide des mares, et quand ils reparaissent, c'est pour aller éteindre leur soif dans les rigoles d'eau glacée qui sillonnent les ravins. Beaucoup d'entre eux, pressés de sortir de cette terrible région, aiguillonnés par une impatience fiévreuse, font vingt-cinq kilomètres par jour ; puis, une fois arrivés à leur destination, c'est-à-dire à Stanley-Pool, ils font demi-tour et, levant la main, maudissent le pays, le climat, la population, sans jamais songer à maudire leur propre folie. Voilà le secret de tant de mort subites, de tant de maladies et de tant d'affaissements ! La plupart du temps, les jeunes gens qui succombent, se sont simplement suicidés. Un peu plus de précautions, et ils eussent évité tout malheur. Je pose en fait que s'il était possible de leur faire effectuer la traversée de cette région en vingt-quatre heures — à l'aide d'un chemin de fer, par exemple, — tous vivraient en Afrique aussi longtemps qu'en Europe.

Après quelques kilomètres de marche, nous arrivons à Congo-la-Lemba, et de cet agréable village nous descendons dans la vallée du fleuve Louizi, ayant le Mont-Pallabala devant nous, le Mont-Yellala à notre droite. Quand on a escaladé le Pallaballa jusqu'à une hauteur de 500 mètres, on se trouve à 520 mètres au-dessus du niveau de la mer, et à huit kilomètres de Vivi. Sur cette sorte de plateau-forteresse, une communauté d'indigènes grandit et prospère, à côté d'une autre mission religieuse anglaise. La brise y est fraîche et caressante, l'air tiède et pur, et le sol se compose d'une sorte de riche terre glaise rougeâtre ; des bouquets de grands arbres offrent leur déli-

cieux ombrage aux habitants; et des plantations de bananiers, des groupes de palmiers, prêtent le charme de leurs couleurs et la grâce de leurs formes au paysage; enfin, on y trouve de l'eau potable; le caractère des naturels est des plus aimables; la mission a des élèves, et le vieux chef Nozo a bâti, pour les étrangers, une sorte de petit hôtel, un caravansérail en miniature, dont il a orné les murs d'anciennes gravures pour le divertissement de ses hôtes.

Nous passons la nuit dans cette séduisante localité; et le lendemain reprenons notre route vers Vivi. A peine avons-nous fait huit kilomètres que nous apercevons les rapides supérieurs de Vivi et la station même, du haut d'une colline qui surplombe les chutes de Yellala. Alors, je m'assois, jumelles à la main, pour contempler de loin les améliorations qui ont dû être apportées à la station, pendant notre longue absence. Hélas!... il faut vite s'arracher à cette contemplation de crainte d'un trop profond écœurement. Que ne puis-je effacer, d'un coup d'éponge, l'histoire de ce malheureux établissement de Vivi! Je parviendrais alors à oublier des faits qui diminuent terriblement mon estime pour les Européens. Inutile de désigner, parmi mes collaborateurs blancs, ceux qui ont le plus mérité le fouet de la censure. Comme celui qui pleurait sur les ruines de Carthage, je ne puis que me lamenter en songeant au grand nombre d'hommes sans virilité, de jeunes gens-fantômes qui ont passé par Vivi sans y laisser la moindre trace de courage et d'initiative. C'est en vain que mes yeux cherchent l'indice du plus léger progrès. Je voudrais pouvoir me convaincre qu'il s'est trouvé au moins un homme de bonne volonté pour tenter de lutter contre les âpretés primitives de cette nature et d'en corriger les laideurs. N'eût-on que nivelé ou déblayé un seul mètre de terrain, je m'estimerais encore heureux. Mais autant que j'en puisse juger, on n'a pas même couvert de chaume une seule hutte!... Et 260 Européens de toutes nationalités ont passé par la station!...

Profondément attristé, je reprends ma route vers la station de Mpozo, où je monte en bateau pour franchir le Congo et débarquer à Vivi.

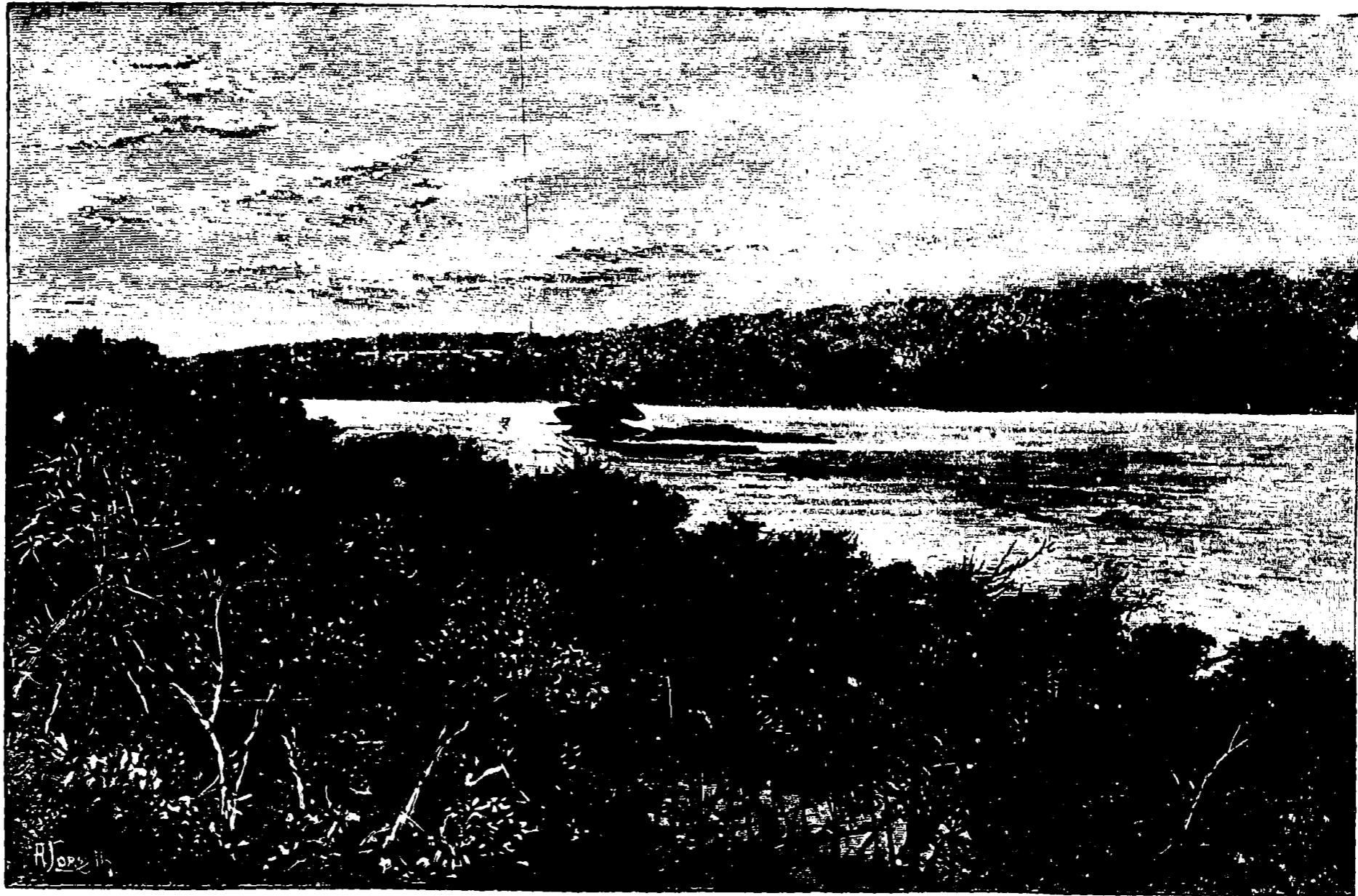
CHAPITRE VINGT-NEUVIÈME

DU CONGO A OSTENDE

SOMMAIRE : Le chaos à Vivi. — Une cure miraculeuse. — Démolition et reconstruction de la station. — Gordon et Sir Francis de Winton. — A bord du *Kinsembo*. — Loango. — Sette-Camma. — Le commerce de la côte. — Le Gabon. — Fernando Po. — Duke Town. — Bonny. — Lagos. — Quettah. — Sierra-Leone. — Arrivée à Londres et à Ostende. — Rapport au roi des Belges.

Le sol du Haut-Congo, merveilleusement fertile, semblait avoir communiqué une partie de sa prolifique vigueur aux âmes des jeunes Européens établis aux stations de l'Équateur, de Kinshassa, de Léopoldville, de Msouata. Et s'il est vrai que la nature puisse exercer une telle influence sur l'homme, on peut attribuer la mollesse et le manque de cœur des employés de Vivi à la stérilité de cette région, à l'aridité de ces paysages, qui n'offrent à la vue que les durs profils de grandes montagnes glabres. Certains individus sont, effectivement, impressionnables au point de réfléchir, comme des miroirs, tout ce qui les entoure. On m'assure qu'en Angleterre, pays dont le climat est humide, nombre de jeunes gens sont constamment tourmentés du désir d'humecter leurs gosiers de bière et d'autres boissons ; et il en est, apparemment de même, en Belgique et en Allemagne. Dans les pays secs de l'Arabie, on ne boit que rarement ; dans l'atmosphère moite du Congo, on consomme de prodigieuses quantités de vin de palme, tandis qu'au sud du Zambèze, l'homme se contente d'une petite quantité de lait ou d'eau. Donc, il est possible que les cinq ans de stérilité par lesquels se sont distingués les ouvriers et employés de Vivi s'expliquent par la stérilité du sol même.

En débarquant, je constate que lesdits employés ont bâti, sur la jetée, un magasin et une résidence destinés au comptable. Sait-on avec quels matériaux ces constructions ont été faites ? Avec quelques pièces détachées



LE CONGO AU-DESSUS DU CONFLUENT DU CONGO ET DU LULAMBA.



d'une maison mobile que l'*Association* a envoyée d'Europe pour servir d'hôtel à tous les Européens, et qui ne lui a pas coûté moins de 50,000 francs ! Des lettres d'Europe avaient assigné cette destination à la maison dont il s'agit. Mais les employés n'ont eu cure de ces missives. Le comptable a voulu avoir sa part de cette habitation ; le charpentier s'y est taillé un hangar. On a pris quelques fragments pour construire un simulacre d'hôpital. Restaient la moitié des pièces mobiles : on les a laissé pourrir !...

Je m'engage sur la route que nous avons pratiquée il y a cinq ans comme route purement provisoire, destinée aux fourgons : Elle est restée intacte ; personne n'a songé à y apporter le moindre changement. Sur le sommet de la montagne, le nombre de maisons construites, il y a cinq ans, n'a pas augmenté, mais, au contraire, diminué : il y a deux maisons de moins ; le jardin ressemble à un désert, la haie à une guenille. Seuls, les papayers, les manguiers, les orangers et les poiriers des tropiques ont grandi : seule, la nature a travaillé ! Les habitations sont en ruines, vierges de toute couche de peinture, malpropres au dehors et au dedans ! Il y a là environ vingt-cinq Européens, dont la plupart ne semblent pas soupçonner le moins du monde pourquoi ils y sont et ce qu'ils y font. Quelques-uns ont l'air hargneux et menaçant, comme des victimes qui ont enfin pris la résolution de se révolter contre leurs bourreaux. Je les trouve tous à table, se livrant à de copieuses libations de vin de Portugal. Ce vin leur rend, pendant quelques instants, une certaine vivacité de parole et d'allures ; mais ils ne l'ont pas encore cuvé qu'ils s'empressent d'aller se coucher, — cela en plein jour, — le jus de la treille, secondé par l'effet du soleil, ayant fini par produire une somnolence générale.

Le lendemain, quand sonnent les cloches qui appellent les ouvriers noirs au travail, je constate qu'un nombre étonnant de ceux-ci figurent sur la liste des malades. Environ trente-cinq hommes, — c'est-à-dire trente pour cent de l'effectif, — ont besoin de potions, de drogues variées. Une épidémie, dont on ne m'a pas soufflé mot, sévirait-elle parmi ces malheureux ? Je les dévisage avec soin. Après dix-sept ans de séjour au Congo, on observe facilement les altérations physiques des nègres, et leurs physionomies me rassurent ; leur teint est toujours aussi noir, l'huile, dont la présence est chez eux un signe de santé, se dégage abondamment de leur peau, les yeux sont clairs et brillants. Il est vrai que les douloureuses contorsions auxquelles ils s'abandonnent sont de nature à exciter la plus vive pitié.

Je fais un signe aux vétérans ouvriers noirs que je ramène avec moi du Haut-Congo. Douze de ceux-ci — de vrais modèles de discipline —

s'avancent d'un pas allègre, d'un air martial. Les noirs de Vivi n'ont pas plutôt aperçu cette petite troupe qu'ils se redressent, honteux de leur avachissement. Et, en un clin d'œil, les boiteux, les cholériques, les rachitiques quittent précipitamment la fenêtre du médecin devant laquelle ils se pressaient pour solliciter des médicaments. Une cure miraculeuse, en un mot ! Trente malheureux malades remis instantanément sur pied, à la seule vue de douze hommes valides !...

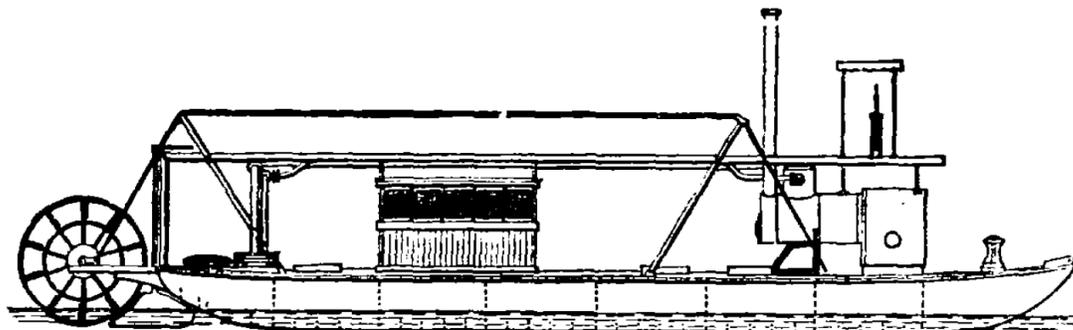
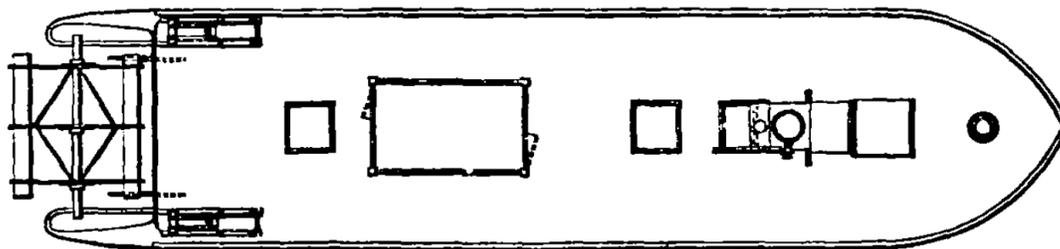


DIAGRAMME DU STEAMER « LE STANLEY ».

117

Profondément ému de l'état de Vivi, je résolus de transplanter la station sur le plus grand des deux plateaux. Je fis d'abord construire une nouvelle route, aboutissant par une pente insensible au fleuve Nkousou, sur lequel fut construit un pont. Puis, nous établîmes un chemin de fer Decauville entre les deux plateaux, et la construction de la nouvelle station fut entamée.

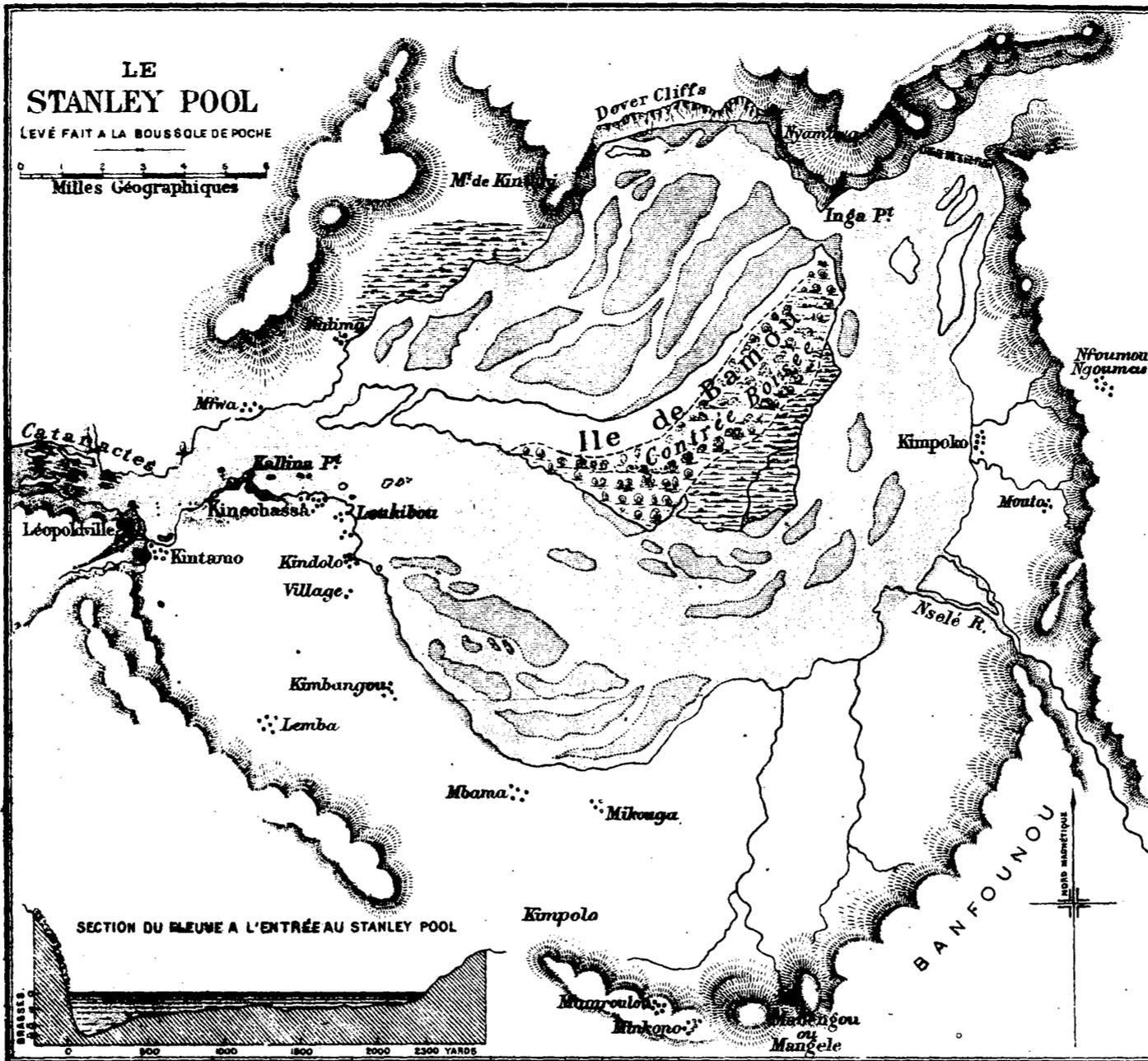
L'Association venait de nous envoyer un nouveau steamer, le *Stanley*,



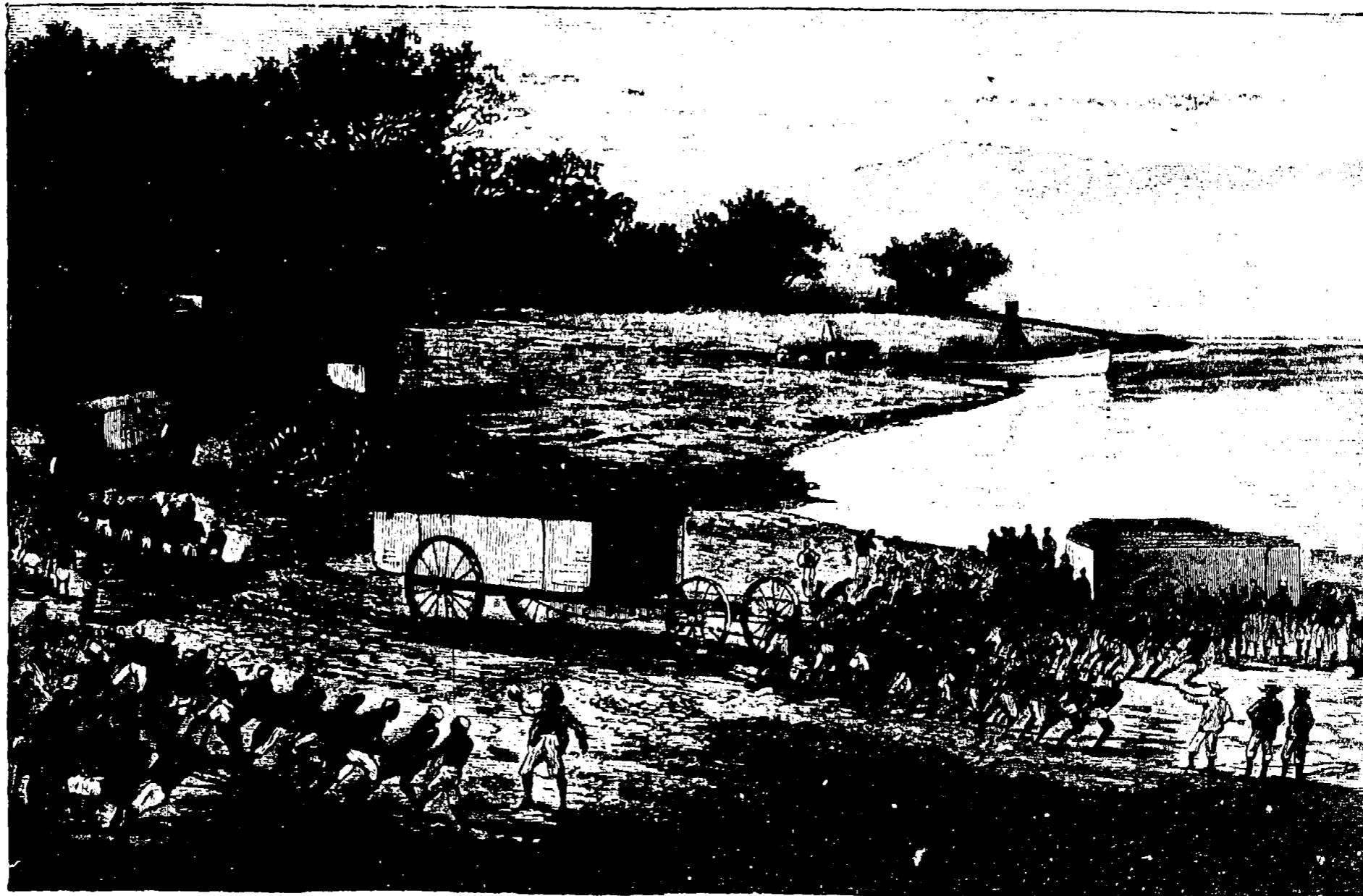
PLAN DU « STANLEY »

steamer démontable et d'une construction fort ingénieuse. Ce bâtiment, destiné à la navigation du Haut-Congo, jauge trente tonnes ; on le démonta et on le plaça sur les fourgons pour le transporter jusqu'au plateau, et le lieutenant Valcke, rentré sur ces entrefaites, après une courte absence, fut chargé de commander l'équipe de porteurs qui devait conduire le navire au Stanley-Pool.

La réorganisation du personnel s'imposait d'urgence. La plupart des Européens ignoraient complètement la nature des devoirs qu'on attendait



Institut National de Géographie, Bruxelles.



LE STEAMER DÉMONTABLE « LE STANLEY » QUITTANT LA JETÉE DE VIVI.

d'eux, car en l'absence du chef de l'expédition, aucun personnage sérieux n'était venu pour maintenir l'ordre parmi ce petit monde d'Européens indisciplinés et nouvellement débarqués. J'arrête, d'ailleurs, ici ce chapitre de trop légitimes lamentations (1).

Il me suffira d'ajouter que, vers le 2 juin, la nouvelle station de Vivi était en excellente voie, le petit chemin de fer en plein fonctionnement, et toutes choses disposées de façon à faire oublier le triste passé du Vivi ancien.

Je me disposai alors à quitter moi-même l'Afrique, comme j'en avais exprimé l'intention à l'*Association Internationale*, en lui rappelant les conventions intervenues entre nous en 1878. J'avais reçu du général Gordon une lettre m'annonçant que le roi des Belges le désignait pour venir me seconder dans ma tâche. Depuis, toutefois, le vaillant général avait dû renoncer à cette mission pour se rendre au Soudan. Cela modifia mes projets de départ. Force me fut d'attendre l'arrivée du personnage que nommerait l'*Association* en remplacement du général Gordon. Le colonel de Winton, désigné dans ce but, débarqua heureusement à Vivi dans les premiers jours de mai. J'étais donc libre !

Je fis, le 6 juin, mes adieux à Vivi, et partis avec le colonel de Winton qui m'accompagna jusqu'à Boma, où je pus admirer le nouveau sanatorium de l'*Association Internationale africaine*, admirablement situé, organisé, approvisionné, et dirigé, avec le zèle et le dévouement le plus louables, par le docteur Allart. Le 8 juin, je me trouvai à la Pointe de Banana. Le steamer *Kinsembo* devait quitter la crique de Banana le 10 et se diriger vers le nord, en longeant la côte. Fort désireux de mieux connaître l'Afrique-Occidentale, pour pouvoir la comparer avec les rives du Congo, je pris passage sur ce navire et me propose de retranscrire ici les plus utiles — mais les plus utiles seulement — de mes notes de voyage :

Au bout de sept heures de navigation, nous arrivâmes à Landana, localité superbe, à en juger par ses dehors.

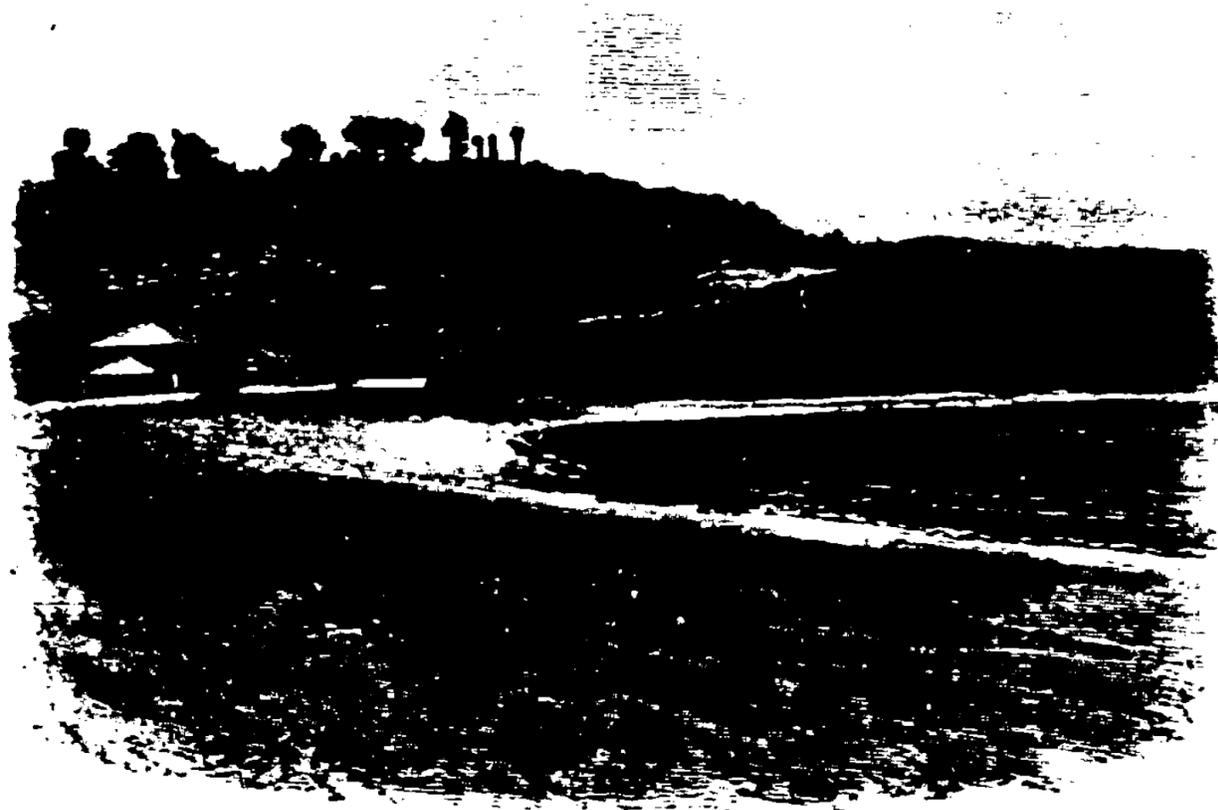
On y voit de blanches factoreries alterner constamment avec des masses de végétation vert sombre. Au sommet d'une hauteur boisée se dessinent, entre les arbres, les bâtiments d'une mission française, dont les jardins et les vergers sont fort beaux.

Le lendemain, à quatre heures de l'après-midi, nous faisons halte devant

(1) Le lecteur trouvera, à l'Appendice, des lettres qui lui révéleront, dans tous ses détails, l'état dans lequel je trouvai Vivi et les mesures qu'il fallut prendre pour y remédier.

L'annexe AN. contient, de plus, la correspondance de Stanley et de Gordon et d'autres pièces relatives aux incidents mentionnés plus haut.

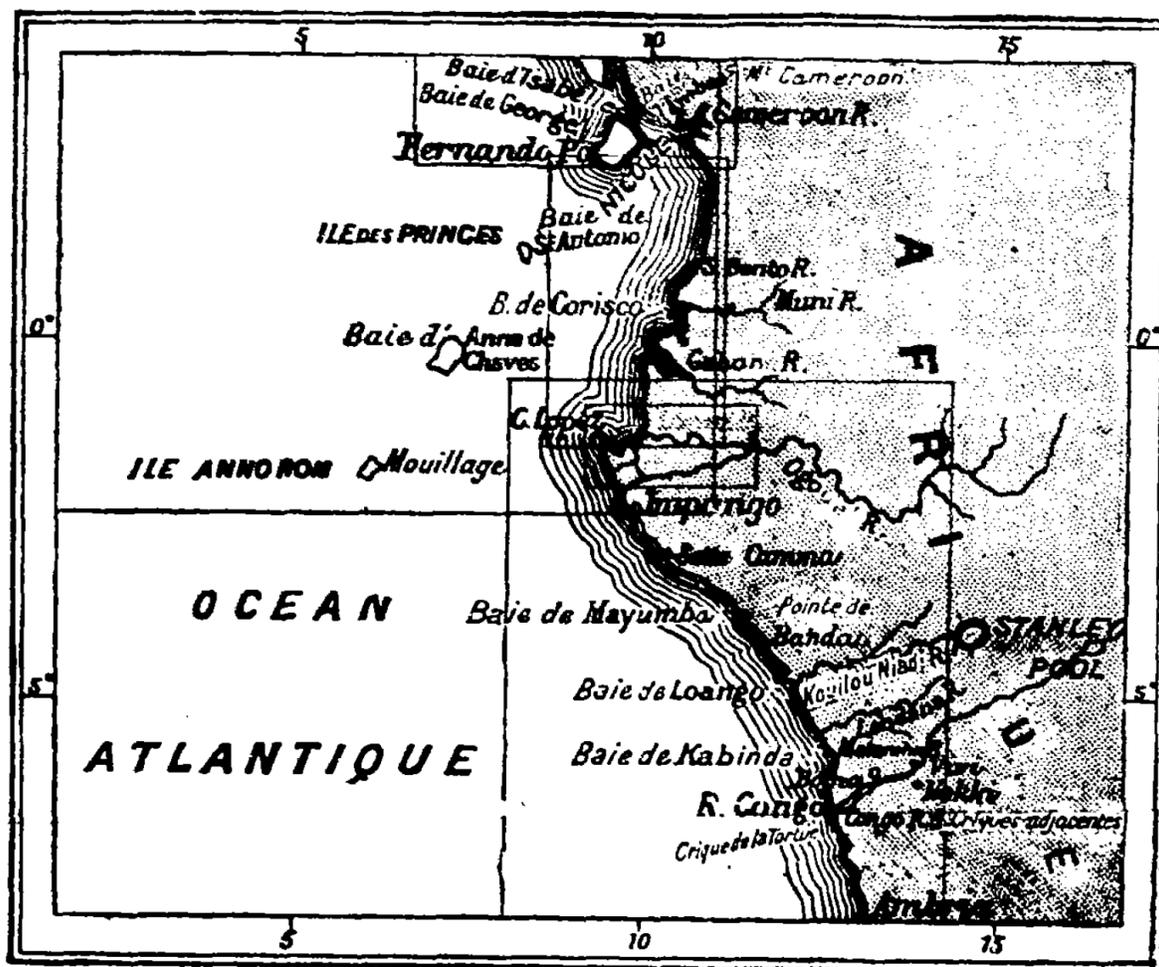
un groupe de factoreries désignées collectivement sous le nom de **Pointe-Noire** et, après avoir embarqué une certaine quantité de produits, nous nous dirigeons sur Loango, où nous arrivons, le 12, à midi, et où on me remet un rapport du représentant de l'*Association*, qui gouverne la région du Kouilou Niadi. Le 15, nous jetons l'ancre à front de Myoumba ou Mayombo, belle petite baie qui s'ouvre du côté de l'ouest, et l'étape du lendemain nous conduit à Sette-Camma, au sud du fleuve Sette. La violence de la houle, qui s'abat avec fracas sur la rive, n'effraye pas les marins de l'endroit, car ils nous apportent des barils d'huile de palme et de gomme, outre un jeune gorille.



LANDANA.

Nous touchons, le 15, à Impango, où il y a un bureau de douanes, car nous côtoyons maintenant la colonie du Gabon. Le 16, le *Kinsembo* pénètre dans le golfe du Gabon et jette l'ancre à front de la ville du même nom, siège du gouvernement de la colonie française. Il y a en ce moment, au mouillage, un garde-côtes, trois cuirassés français, quatre charbonniers et un petit nombre de vapeurs et d'allèges. A terre, en pleine évidence, on aperçoit trois constructions en briques occupées par les représentants du gouvernement, une église également en briques et à toiture de fer cannelé, un énorme tas de charbon, et l'embryon d'une jetée en pierre. Une rangée irrégulière de bâtiments se rattachant à huit ou dix factoreries, deux con-

structions servant de siège à une mission catholique française et à une mission protestante américaine, un ou deux petits magasins et un hôtel complètent cet établissement fondé par la France en 1842. Des manguiers, probablement plantés il y a seize ou vingt ans, devant les missions et les bâtiments officiels, montrent également leurs globes d'épais feuillages. Somme toute, la physionomie de l'endroit est riante et pittoresque. Les petites collines du rivage, les maisonnettes blanches et les verts bosquets qui les ornent et dont les vives couleurs tranchent sur la végétation des tropiques, tout concourt au charme du panorama.



D'AMBRIZ AUX CAMEROONS.

Nous arrivâmes, le 18, à l'île espagnole d'Elobey, située à l'entrée du fleuve Muni, dans la baie de Corisco. On peut en faire le tour à pied en une heure et demie environ. Des factoreries allemandes et anglaises y absorbent presque tout le commerce. Quatre ou cinq petits bateaux à vapeur évoluent sur la côte, allant, de point, en point recueillir les produits.

De l'île d'Elobey, nous filons vers l'ouest, pour gagner l'eau profonde, et contournons le cap San Juan, prenant la direction du nord vers Fernando-Po, île élevée du golfe de Benin. Nous jetons l'ancre dans la crique de Clarence à une portée de fusil du rivage. L'île, on le sait, porte le nom du navigateur portugais Fernando-Po, qui la découvrit. Elle a une superficie d'environ 970 kilomètres carrés, et se fait également remarquer par son cône

altier, dont le sommet s'élève à plus de 5,000 mètres au-dessus du niveau de la mer. A environ trente-deux kilomètres, à l'ouest, commence le Mont-Albert, qui appartient à la chaîne des Cameroons et dont on voit la silhouette hardie s'élancer à plus de 4,000 mètres de hauteur. Les rives et les pentes de Fernando Po offrent à la vue de véritables merveilles de végétation tropicale ; mais les terrains de la partie supérieure semblent très-pauvres en arbres. Quant aux habitants, ils ont des traits plus grossiers, une mine plus repoussante, qu'aucune des peuplades que j'aie jamais vues au Congo.

Nous voici maintenant (21 juin) à Duke Town, dans la rivière Cross ou Vieux-Calabar. C'est, dit-on, une des localités qui produisent le plus d'huile. Huit jours avant notre arrivée, on a, paraît-il, embarqué 500 fûts d'huile de palme, et une cargaison de 500 barils attend le *Kinsembo*. Chaque fût pesant quinze quintaux, on imagine la quantité d'huile de palme qu'on expédie des bords de ce fleuve.

Grâce à l'obligeance des commerçants de l'endroit, je pus monter et explorer ce fleuve. M. James Munroe, le docteur Mackenzie, M. Albert Gillis et le capitaine Jolly, du *Kinsembo* m'accompagnaient. Je vis Creek Town et la mission écossaise qui y est établie. Nous errâmes au milieu de criques baignées par la mer et rentrâmes ensuite à Duke Town. La vignette qui accompagne ce texte permettra au lecteur de se faire une idée de cette ville. C'est une reproduction en miniature du Haut-Congo. Transporté brusquement, la nuit, sur l'*Eu-Avant* dans les eaux du Congo, aux environs d'Ikoumtou, je n'eusse pas vu autre chose qu'à Duke Town. Ce sont les mêmes palmiers perpendiculaires, inclinés, ou recourbés, comme des vieillards, au-dessus du cours d'eau ; la même densité de forêt, la même opulence d'odorante verdure. Le terrain est formé ici, comme là-bas, d'une argile rougeâtre, et l'architecture des huttes est identique. A Duke Town, toutefois, je pus jouir d'un spectacle qui ne s'était jamais offert à mes yeux sur le Haut-Congo et qui me causa un très vif plaisir. Je constatai que les résidences des chefs indigènes étaient des maisons mobiles construites en Angleterre, importées pièce par pièce et montées ici. Les unes valaient 50, d'autres 75, d'autres 100,000 francs. Et elles étaient meublées à l'européenne, ornées de tapis, de chaises, de miroirs, de rideaux !... Tel était le résultat d'un commerce pacifique entre noirs et blancs. Ceux-là donnaient leur huile de palme, ceux-ci donnaient, en échange, de belles demeures aux sauvages, anciens habitants des cabanes. Eh bien ! qu'on détruise les obstacles que présente la marche de Vivi au Stanley-Pool, ou tout au moins qu'on triomphe des préventions des blancs contre ce

voyage, et le même commerce s'ouvrira, avec les mêmes résultats, entre la côte et l'intérieur de l'Afrique. Nous verrons alors Ngalyema, Makabi, Bankoua, Iboko, Mangombo, Mougouala, Mata-Bouyki, tous les chefs du Haut-Congo, commander de petits palais et de riches mobiliers en Europe, en échange de leur ivoire, de leur huile de palme, de leur caoutchouc, de leur gomme, de leur poudre de teinture, de leurs épices, de leur cire. Duke Town offre une preuve vivante de la puissance du commerce comme agent civilisateur. La localité n'a pas de gouvernement. De temps à autre on voit aller et venir un vaisseau de guerre. Le consul était absent, au moment de mon passage, et cependant tous les habitants vivaient dans la plus parfaite harmonie.

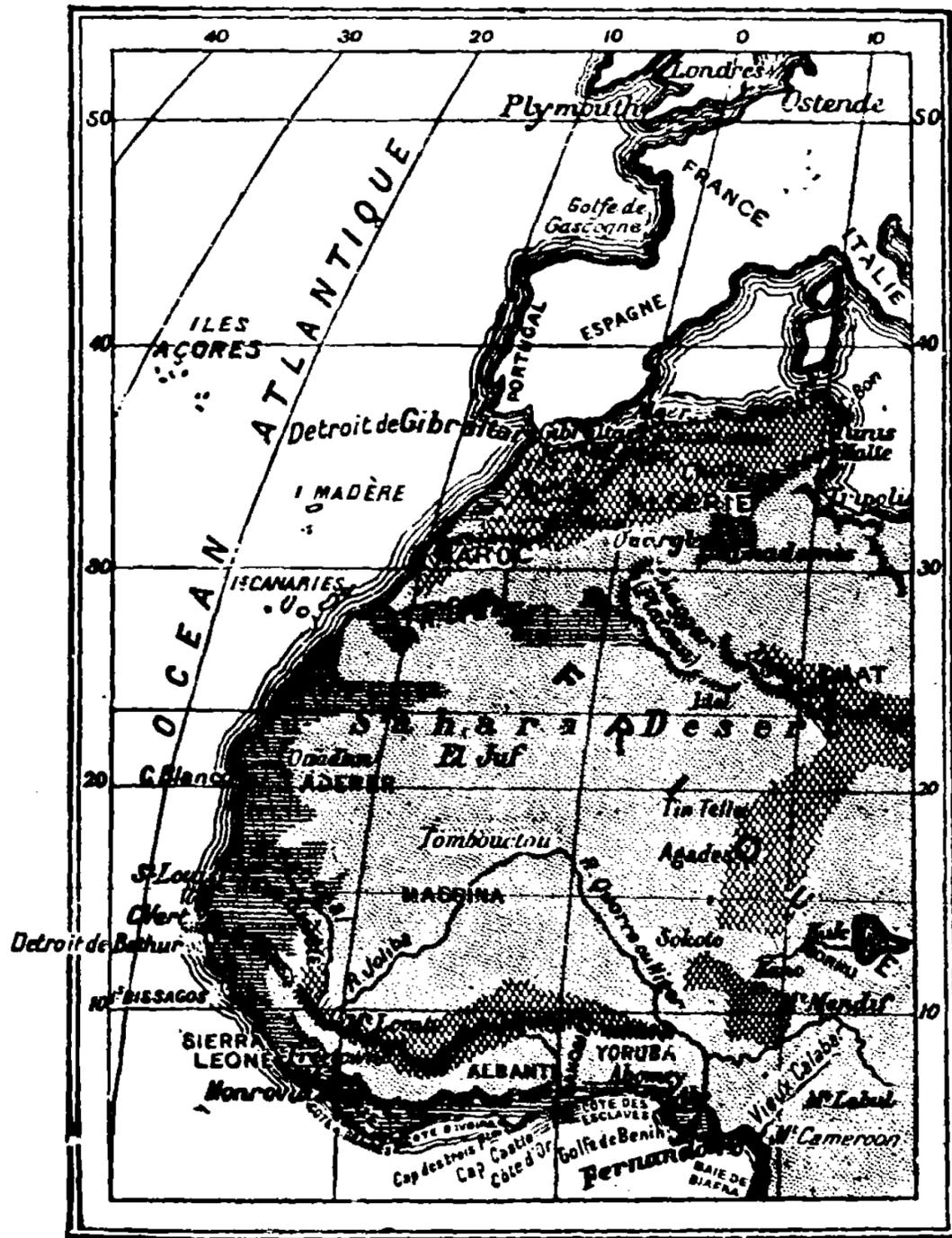


FACTORERIES DE VIEUX-CALABAR, PRÈS DUKE TOWN.

Le *Kinsembo* jeta l'ancre le 28 juin dans le fleuve Bonny. Le grand steamer transatlantique l'*Adriatic*, commandé par le capitaine Bell, étale, sous nos yeux, ses formes géantes. A Bonny, comme à Duke Town, certains chefs indigènes occupent des maisons payées 60 ou 75,000 francs. Il y a sur la berge un groupe de factoreries; un commerce prospère occupe tous les instants de chacun, sous un des plus tristes climats que je connaisse. La crainte du climat, commence du reste, à s'évanouir chez les hommes. Les trafiquants vivent à l'aise dans d'agréables demeures. La mode est maintenant de bâtir des maisons de fer cannelé, encadrées de bois à l'intérieur et meublées à l'avenant. A Bonny, une de ces habitations, occupée par M. Witehouse, possède une véranda couverte, large de 3^m,30.

Elle se rapproche de la perfection autant qu'on s'en puisse rapprocher. En y ajoutant un étage, et en donnant à chaque étage un mètre de hauteur de plus, on aurait une demeure absolument garantie contre les effets de l'atmosphère viciée qui caractérise les rives boueuses des fleuves de la baie de Benin.

Du fleuve Bonny, qui est le principal chenal conduisant au fleuve du



DU NIGER A OSTENDE.

Nouveau-Calabar, nous nous dirigeons vers le nord-ouest et jetons l'ancre, le 2 juillet, à seize kilomètres du fleuve Benin.

Les vapeurs *Biafra*, *Dodo* et *Formosa* sont au mouillage. Tandis que les larges vagues qui ondulent languissamment vers la plage nous bercent de leur roulis, les produits locaux embarqués sur le *Dodo* sont transbordés sur le *Kinsembo*. Des pluies continuelles inondent, malheureusement, le pont et la cargaison et entretiennent l'âme dans un état de profonde mélancolie.

Nous passons, le 5, devant la rade de Lagos et touchons, le 6, à Quettah. Désormais, le *Kinsembo*, qui a pris des marchandises à bord partout où il a passé, est à peu près comble. Le dernier événement qui se soit produit à Quettah est la condamnation d'un blanc à dix-huit mois de prison pour avoir fouetté un nègre !...

Nous arrivâmes à Sierra Leone le 12. Mon ami, le maître du port qui prit un jour mon steamer pour un bateau de pirates, se trouvait toujours à son poste, et les sujets nègres de la reine Victoria continuaient à vanter avec une emphase exaspérante les mérites de cette colonie. Le capitaine Jolly, commandant du *Kinsembo*, envisageait les choses à un autre point de vue que les noirs de Sierra Leone. Il s'était laissé dire qu'une épidémie ravageait la ville. Aussi reprit-il précipitamment la mer, après une halte de trois heures au plus, et c'est dans ces conditions que nous vîmes disparaître à nos yeux le continent africain.

Le 29 juillet, les obligeants directeurs de la *British and African Steamship Company* autorisèrent le capitaine du *Kinsembo* à me débarquer à Plymouth, d'où je me rendis en toute hâte à Londres.

Quatre jours après, je présentai à S. M. le roi des Belges, à Ostende, mon rapport constatant que la mission dont il m'avait chargé dans le bassin du Congo avait réussi au-delà des espérances des plus optimistes personnages réunis en conseil au Palais de Bruxelles en décembre 1878; et je n'ai pas lieu de croire que le roi fut mécontent des résultats donnés par ces longues années d'incessant labeur.



RENSEIGNEMENTS

ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES



CHAPITRE TRENTIÈME

LES EUROPÉENS EN AFRIQUE

SOMMAIRE : La vie en Afrique jugée par les Européens. — Illusions et déceptions. — Les faux malades. — Les vaillants. — Citations à l'ordre du jour.

« En Europe, nous nous estimons capables de faire des efforts inouïs, d'accomplir des exploits héroïques, le jour où notre activité, notre valeur, notre intelligence, notre endurance seront mises à l'épreuve; mais, hélas! à peine débarqués en Afrique, nous nous sommes sentis dépourvus et de stoïcisme, et d'héroïsme, et d'ardeur; les forces et la valeur dont nous nous étions targués nous ont abandonnés; notre instruction a perdu son utilité, car nous n'avions pas appris l'art de vivre sans la tutelle de nos amis et de nos parents; et quand nous nous sommes trouvés face à face avec les privations, nous nous sommes sentis complètement démoralisés. »

Telle est la confession qu'auraient pu faire un grand nombre des jeunes gens rentrés en Europe, après avoir découvert que leur imagination les avait leurrés, en les encourageant à croire que quelques années de paisible existence, dans des pays parfaitement civilisés, préparent l'homme aux rudes expériences de la vie en Afrique.

Ces jeunes gens étaient arrivés au Congo isolément, ou trois par trois, avec des airs vainqueurs, bouillants d'énergie, fiers de penser qu'ils allaient enfin donner la mesure de leur mérite. Et c'était chose curieuse que de suivre les progrès de leur refroidissement; que de voir ces tempéraments — j'allais dire ces températures — tomber graduellement, ou d'un seul coup, jusqu'au-dessous de zéro; de voir les espérances excessives qu'ils avaient caressées s'évanouir devant la réalité brutale!

Au lieu de trouver en Afrique tous les accessoires de la civilisation, comme ils s'en étaient étourdiment flattés, ils se voyaient imposer la tâche ardue de préparer eux-mêmes la civilisation pour les immigrants futurs. Ah! s'il ne se fût agi que de cueillir les fruits des travaux opérés par leurs aînés dans la carrière!... Mais ils ne leur convenait guère d'entreprendre, dans l'intérêt de leurs successeurs, l'œuvre qu'ils croyaient déjà accomplie pour eux-mêmes.

Je n'ai rencontré, en Afrique, que bien peu de ces héros du travail qu'on découvre souvent en Europe. Je n'ai pas eu la fortune d'avoir affaire bien

souvent à ces nobles aspirants à la fortune ou à l'honneur dont les romans fournissent tant d'exemples. Je puis dire que pendant les trois premières années de mon séjour au Congo, le nombre de ces vaillants n'a pas dépassé quatre pour cent de notre personnel. Quant aux autres, ma foi ! ils ne m'ont pas laissé oublier leur existence.

Sans doute, beaucoup d'Européens succombaient à leur faiblesse physique ; d'autres s'étaient tout bonnement trompés de vocation. Dans les pays civilisés, l'énergie est souvent une disposition artificielle, entretenue par des stimulants tels que le vin et les spiritueux. Dans un pays sans vin et sans boissons excitantes, comme le Congo, les Européens doués de ce genre d'énergie factice ne tardent pas à sentir leur courage s'affaïsser et faire place à un état d'abattement que les uns qualifient de nostalgie, les autres d'hypocondrie.

Et puis, bon nombre de jeunes gens avaient entrepris le voyage d'Afrique comme une partie de plaisir. Leur imagination les avait transportés d'avance au milieu de magnifiques troupes d'éléphants, de lions, de buffles et d'hippopotames, au milieu de sites délicieux où s'ébattaient, à l'arrière-plan, des zèbres pleins de grâce, des girafes au long cou flexible comme un roseau. Et leur enthousiasme avait redoublé, sous les regards admiratifs des jeunes femmes auxquelles ils annonçaient leur voyage au Congo, en faisant un étalage de leur équipement exotique. La tête et le cœur pleins de fières illusions, ces jeunes héros, très sincères, d'ailleurs, s'étaient abusés eux-mêmes, autant qu'ils avaient abusé l'*Association Internationale*, le jour où ils avaient pris passage pour l'Afrique, en jurant, avec des airs inspirés, « de réussir ou de mourir ».

A peine débarqués, la scène changeait. Au lieu de régions poétiques et d'une existence pleine d'aventures, ils se voyaient attelés à une besogne pénible, dans un cadre de paysages arides et mornes. Au lieu de jouissances, des privations ; au lieu d'amusantes excursions, des marches harassantes, sous un soleil torride, à travers d'interminables jungles et des contrées sans route. Encore, s'il y avait eu au Congo une seule vierge à cheveux blonds pour s'extasier devant leur courage, pour applaudir à leur héroïsme, c'eût été comme s'ils marchaient à la conquête de la Toison d'Or. Mais ils n'avaient pas même cet encouragement. Alors toutes leurs belles résolutions s'évanouissaient. Du dégoût à la paresse, de la paresse à la révolte contre le devoir, il n'y a qu'un pas ; ce pas ils avaient vite fait de le franchir.

Quelques exemples : Un Européen qui a fait serment d'accomplir des prouesses, débarque. On le conduit sur l'emplacement d'une station et on met à sa disposition quarante noirs dociles et disciplinés, trois auxiliaires blancs, un stock de marchandises, une quantité de fil de fer qu'il pourra troquer contre des vivres ou d'autres produits indigènes. A deux pas, il y a un fleuve où le poisson abonde, au point qu'on n'a qu'à se baisser pour le prendre, et les villages voisins fournissent des moutons, des chèvres, des patates qui peuvent se manger bouillies, frites, étuvées, au choix ; de la cassave qui se prépare de vingt façons différentes ; des tomates, des fèves, des citrouilles, le tout renforcé de thé, de café, de beurre, de confitures, de conserves alimentaires venues d'Europe. Avant d'abandonner notre homme à lui-même, nous lui bâtissons un blockhaus et quelques huttes, et nous le

présentons et le recommandons aux aborigènes, convoqués tout exprès à une palabre. Puis en le quittant, nous lui laissons, à la fois, pleins pouvoirs et un plan de conduite détaillé, en cas d'événements imprévus ; et nous l'exhortons si éloquemment à se distinguer que nous le croyons prêt à opérer des prodiges.

Mon absence se prolonge. Ce n'est qu'au bout de dix mois que je repars. Hélas !... du paradis que notre homme devait créer, il n'y a pas trace. Je trouve la nouvelle station dans un état plus primitif que le jour où je l'ai quittée... Pas une construction neuve !... Toutes les constructions anciennes délabrées ; les magasins sont vides ; plus de cuivre, c'est-à-dire plus d'argent, dans les caisses ; la garnison est en proie à la famine ; la station elle-même est en état de siège, le chef a dû l'entourer de palissades, pour se défendre contre les aborigènes, qu'il a su s'aliéner.

Alors, je m'étonne, je m'indigne, je gronde. Croit-on que notre homme s'excuse ?... Nullement. Ma légitime colère a froissé la susceptibilité de ce monsieur. « J'ai l'honneur de vous présenter ma démission », m'écrit-il le lendemain. Heureusement pour nous, d'ailleurs, car un changement de maître produit un changement de choses, et quelques mois plus tard la station est dans un état florissant.

Le personnage dont je viens d'esquisser la conduite est le type de l'Européen grand seigneur, qui ne veut pas se faire à la diète africaine ; qui, étant habitué aux mets les plus délicats, prend de propos délibéré, la résolution de ne rien faire au Congo, dès l'instant où il constate qu'on n'y fait pas aussi bonne chère que chez les Lucullus du monde civilisé.

J'ai eu aussi affaire à beaucoup de faux malades, de jeunes gens qui simulaient de longues et pénibles indispositions, pour être dispensés de tout travail et « gavés » des friandises réservées à l'infirmerie. Ceux-là ont presque toujours fini de la même façon. Leur comédie une fois découverte, ils donnaient leur démission, en guise de mot de la fin, de dernier tableau. Quelques-uns, cependant, honteux d'avoir joué un si vilain rôle, se sont corrigés et ont prouvé par la suite qu'il suffit d'un peu de bonne volonté pour se faire au climat et à la vie du Congo.

Il est des Européens qui, une fois débarqués en Afrique, perdent sinon le courage du moins l'intelligence. Je place une caisse sur la tête d'un indigène et l'accompagne jusqu'à l'endroit où il doit la déposer. Il exécute cette petite besogne de la meilleure grâce du monde. Que si je me contente de lui dire : « Vous chargerez cette caisse sur votre tête et vous la porterez à tel endroit », le pauvre homme ne saura comment s'y prendre, et mon ordre ne sera pas exécuté ! Or, beaucoup d'Européens semblent subir la contagion de cette ignorance native des indigènes. Leur donner, d'une façon générale, l'ordre de faire raccommoder une voile, une tente qui pourraient se trouver déchirées ou autrement endommagées, ne sert à rien. Ils ne comprennent pas et toutes les promesses de récompense n'y feraient rien ; tandis qu'ils s'empresseraient, au contraire, de réparer telle déchirure que je leur désignerais, tel dégât que je leur aurais indiqué d'une façon spéciale. D'où vient cette inintelligence, chez des gens dont l'esprit semblait ouvert en Europe ? Faut-il l'attribuer au climat ? Peut-être. Et cependant, si le phénomène provient d'une cause aussi générale, comment expliquer les très nombreuses exceptions qui se présentent ?

Enfin, le plus insupportable des Européens au Congo est celui qui s'adonne à la consommation des spiritueux. Je l'ai dit et je le répète, à ceux-là le séjour de l'Afrique est invariablement funeste. Quand ils ne meurent pas, ils deviennent rapidement impotents ou tombent dans l'imbécillité; et partis sains et dispos, ils ne tardent pas à rentrer en Europe idiots ou infirmes.

Si je relate aussi franchement les leçons que j'ai recueillies pendant les six dernières années, ce n'est pas pour livrer au mépris du public les personnages auxquels je fais allusion, et que leurs remords et leurs souffrances ont suffisamment punis. Mon seul but est de fournir d'utiles renseignements aux futurs voyageurs, explorateurs, ou colons. Quiconque songe à se rendre, à un titre quelconque, au Congo, doit bien se pénétrer de ce fait : que l'abus des alcools exerce autant de ravages dans cette contrée qu'il en a exercés sur la côte occidentale d'Afrique et aux Indes.

Entendons-nous cependant. Il ne faut pas tomber d'un excès dans l'autre, et s'abstenir entièrement de vin, parce que l'intempérance engendre la folie ou entraîne la mort. Prise en plein jour, la plus petite quantité de boisson peut être fatale au buveur; prise le soir, après le coucher du soleil, une demi-pinte de vin, coupée avec de l'eau, exerce, au contraire, une influence calmante sur le système nerveux et procure à l'Européen un sommeil réparateur qui le met à même de travailler, le lendemain, avec autant d'énergie que sous les climats les plus tempérés.

Mais, laissons là ce triste thème pour aborder un sujet plus agréable et prouver que la nature humaine n'est pas universellement faible et vile, même au Congo. Il y a actuellement là-bas un grand nombre d'officiers et de fonctionnaires qui se distinguent par leur courage moral et physique, par leur persévérance et leur zèle. Et j'ai plaisir à passer en revue les états de service de ceux qui ont honorablement travaillé sous mes ordres, jusqu'au moment de mon départ.

Le premier de ceux qui soient restés au Congo jusqu'à l'expiration de leur contrat, sans jamais fournir un sujet de plainte, est Albert Christopherson, le jeune marin danois dont il a souvent été question dans les chapitres qui précèdent. Il arriva en juillet 1879 et rentra en Europe en juillet 1882. Ce jeune homme m'accompagna constamment, depuis le jour où nous quittâmes la Pointe de Banana, jusqu'au jour où nous fondâmes la station de Msouata et découvrîmes le lac Léopold II. Toujours prompt à l'action, dévoué à sa tâche, courtois envers tous, il se réjouissait de dépenser sa vigueur au service de la civilisation et prenait un goût très vif à la vie africaine. Pendant la première année, il ne put se faire apprécier de nos employés noirs, car les coutumes, le langage, le pays, tout lui était nouveau; mais dès qu'il se fut initié au dialecte africain — et ce fut vite fait — il sut, par son affabilité, sa franchise, sa bravoure, se concilier tous les cœurs et acquérir un véritable ascendant sur les aborigènes eux-mêmes, encore qu'il eût rossé un jour d'importance un de ces indigènes devenu insolent. Pas de tâche qu'il n'entreprit avec entrain et succès. Il exécutait ses promesses comme si on l'y eût condamné, sous peine de mort. Ce jeune homme semblait s'être fait pour son usage un code d'honneur dont il s'interdisait de transgresser, en aucun cas, les lois. S'il eût été aussi instruit qu'intelligent et laborieux, Albert Christopherson occuperait aujourd'hui

une situation enviable, car il y avait en lui cette ardeur toute juvénile, cette intrépide gaieté, cette foi profonde, qui formaient jadis l'étoffe du paladin.

A citer ensuite, le capitaine Anderson, marin scandinave, qui servit également pendant trois années. Celui-ci avait l'activité, le coup d'œil, l'impétuosité qui font le chef. Les employés étaient-ils occupés à hisser un fourgon sur la pente roide d'une montagne, le capitaine embrassait d'un regard la petite armée d'ouvriers qui grimpaient, haletants, avec leur lourde charge, et, du coup, distinguait, entre tous, celui dont le courage allait faiblir, dont le bras allait tomber de fatigue. Alors, s'élançant en avant, il ranimait, d'un geste, d'un cri, les vigueurs chancelantes, et l'on ne tardait pas à gagner le sommet de la montagne, à le prendre, pour ainsi



M. A. B. SWINBURNE, CHEF DE LA STATION DE KINSHASSA.

dire, d'assaut. L'âme d'Anderson, qui ne connaissait aucune défaillance, passait dans les autres âmes. Bien qu'habitué au commandement, il ne commandait pas, à proprement parler : il électrisait. Homme exceptionnel, qui a été exceptionnellement récompensé, comme il le méritait.

M. A. B. Swinburne, ancien élève du collège de Christ's Hospital, à Londres, a déjà servi quarante-un mois au Congo, d'abord en qualité de commis, puis comme magasinier, enfin comme chef de la station d'Isangila. Tout jeune qu'il fût, c'est lui qui construisit le premier magasin en briques établi au-dessus de Boma et le seul qui apprit d'emblée l'utilité d'un potager, comme accessoire de station. La douceur de son caractère impressionna favorablement, dès le début, tous les aborigènes habitant aux

environs de la station, si bien que celle-ci finit par ressembler à un cercle de famille, tant la bonne entente entre noirs et blancs y était complète. La propreté qui régnait dans les habitations construites par ses soins et les peines qu'il se donnait, pour orner avec goût ces modestes demeures, dénotaient un jeune homme bien et tendrement élevé. A la longue, la gorge du Congo, avec ses bises glaciales, lui devint physiquement insupportable. Il fut renvoyé en Europe pour y réparer ses forces. Mais quelques semaines après, il nous revenait, à la tête d'un nouveau détachement d'ouvriers noirs qu'il escorta jusqu'au Stanley-Pool. M. Swinburne fut alors nommé chef de la station de Kinshassa et, depuis le jour où il y a planté



LE CAPITAINE HANSENS.

son drapeau, les méfiances des noirs à l'égard des blancs ont cessé; on n'entend plus de clameurs menaçantes; l'*Association Internationale* est solidement et pacifiquement établie sur cet important territoire (1).

Des quatre premiers Européens qui m'accompagnèrent en Afrique, il me reste encore à parler du mécanicien italien François Flamini. On a rarement rencontré travailleur plus acharné, plus infatigable. Il partageait son cœur entre sa chaudière et sa femme. Et tous deux le lui rendaient bien. Le feu inerte des machines semblait répondre à tous ses désirs, se plier à

(1) Dans une lettre, en date de janvier 1885, M. Swinburne fournit des détails intéressants sur la culture en Afrique. Il constate que le sol des environs de Kinshassa est d'une fécondité prodigieuse et se prête parfaitement à la culture des légumes européens : pommes de terre, oignons, carottes, cresson, persil, navets, etc. Des expériences pour la culture du café avaient parfaitement réussi, et M. Swinburne constatait les mêmes phénomènes à Léopoldville.

toutes ses volontés. C'est à sa chaudière, j'en mettrais ma main au feu, qu'il confiait son autre amour, qu'il parlait de sa femme, restée sous les cieux azurés de l'Italie et dont le souvenir l'encourageait au labeur plutôt qu'il ne l'en détournait. Du reste, François Flamini avait construit lui-même au Congo une petite machine à vapeur qui fonctionnait parfaitement et dont il dirigeait tous les mouvements avec une conviction d'apôtre.

Parmi les Européens arrivés postérieurement pour remplir les vides résultant de désertions, de morts ou de maladies, plusieurs ont fait preuve d'une intelligence supérieure et d'un dévouement égal à celui des premiers pionniers.

L'Association Internationale africaine ayant pris la direction des



LE LIEUTENANT VALCKE.

affaires se rattachant à l'Afrique-Occidentale, le Comité d'études du Haut-Congo avait été remplacé par l'*Association Internationale du Congo* qui poursuit l'œuvre gigantesque déjà entamée. Les pionniers auxiliaires que celle-ci me dépêcha furent deux officiers belges qui profitaient d'un congé pour venir s'initier aux rigueurs de la vie africaine. D'autres suivirent, et tous se montrèrent à la hauteur des tâches les plus difficiles ou les plus pénibles. Je cite au hasard : le capitaine Hanssens, les lieutenants ou sous-lieutenants Valcke, Janssen, Parfonry, Grang, Van Gèle, Coquilhat, le docteur Allart, Destrain, etc.

Outre qu'il sait observer toutes les règles de la discipline militaire, le capitaine Hanssens a l'ambition haute, le feu sacré qui distingue l'homme supérieur. Il a l'âme assez bien trempée pour se sentir au-dessus des petits ennuis, des mille désagréments qui sèment l'existence et qui sont, pour tant d'autres, des écueils où ils échouent. Bref, le capitaine semblait avoir endossé,

pour venir en Afrique, cette armure qui rend l'homme invulnérable à tout : le courage moral. Il était bien préparé à ne trouver chez nous ni vastes hôtels, ni attractions artistiques, ni repas fastueux. Aussi, à peine débarqué, sut-il s'asseoir sous un toit de chaume et entre des murs de torchis, avec autant de sang-froid et de désinvolture que s'il n'eût jamais eu d'autre domicile toute sa vie. Chargé de conduire une expédition et de fonder des stations dans des régions inconnues, il faisait ses préparatifs avec une célérité et une sûreté étonnantes, pensant à tout, n'omettant rien, veillant à ce qu'il ne manquât ni une carabine ni une aiguille, et quand il se mettait en route, l'aspect martial de son escouade était le gage du succès qui l'attendait.

Chose curieuse, le lieutenant Valcke, tout jeune officier du génie, qui avait précédemment passé ses examens devant le capitaine Hanssens, était arrivé assez longtemps avant celui-ci au Congo. Ses débuts furent médiocres. Chargé de faire sauter quelques rochers sur la route de Ngoma, il tomba presque aussitôt malade et, transféré, ensuite, au camp d'Isangila, son



LE LIEUTENANT VAN GÈLE.

inexpérience et la fréquence de son indisposition le forcèrent à reprendre le chemin de Vivi.

Après six mois de séjour dans cette station, il partit pour Stanley-Pool et se rendit de là à Loanda, mais, atteint une seconde fois de maladie, il dut rentrer en Europe. Pendant dix-huit mois, je n'entends plus parler de lui. Au bout de ce temps, je le retrouve au Congo, plus solide, mieux portant que naguère, et bien que j'aie encore des doutes sur ses capacités, je le charge d'une petite mission qu'il remplit assez bien pour que je me décide à lui en confier une plus importante, dont il s'acquitte avec une intelligence et un zèle remarquables. Nommé, alors, chef de la station de Léopoldville, qui est en pleine décadence, le lieutenant Valcke y opère en deux mois une transformation complète; il en fait, à vrai dire, la station la plus importante du Haut-Congo et la station la plus prospère et la plus heureuse, car l'ordre y est complet et la plus parfaite harmonie y règne entre indigènes et Européens.

Puis, le lieutenant Valcke fut soumis à une nouvelle épreuve. Je lui

donnai pleins pouvoirs pour réorganiser la station de Vivi, le seul mauvais chaînon de notre chaîne de postes. Il s'en tire si bien que je puis m'éloigner et me consacrer à l'exploration du haut-fleuve. Enfin, la division de Stanley-Pool, couvrant une superficie de 5,200 kilomètres carrés et comprenant quatre stations, dont l'importance politique s'accroît chaque jour, a besoin d'un commandant capable et dévoué. C'est le lieutenant Valecke qui est désigné pour ce poste d'honneur. Il gouverne la division avec un tact, une intelligence, une sûreté de coup d'œil au-dessus de tout éloge.

En dernier lieu, signalons les services rendus par ce jeune homme en ce qui concerne le transport du steamer démontable le *Stanley*, envoyé par l'*Association Internationale* pour le service du Haut-Congo. Il s'agit de faire porter le navire d'un lieu à un autre, pièce par pièce; de diriger des marches et des contre-marches sans fin; de procéder à des manœuvres qui demandent une patience d'ange. Or, aux dernières nouvelles, le lieutenant Valecke avait déjà accompli la moitié de cette lourde tâche; il était arrivé avec



LE LIEUTENANT COQUILHAT.

le *Stanley* à mi-chemin de Stanley-Pool. Si jeune qu'il soit, il arrivera au bout de ce chemin-là, et de bien d'autres chemins encore.

Au tour des lieutenants Van Gèle et Coquilhat, maintenant. Deux jeunes officiers belges qui promettent. L'armée belge n'aura pas souvent l'occasion de se distinguer, comme les Anglais aux Indes et en Afrique; les Français au Tonkin, à Madagascar, en Tunisie; les Américains dans l'Ouest. Et quels que soient les attraits de l'uniforme et du grade, il ne me semble pas qu'une existence entière passée à la caserne puisse offrir les agréments et les émotions rêvés et souhaités par la jeunesse militaire. D'aucuns se complaisent peut-être dans le rôle facile qui consiste à défendre un territoire inattaqué, et à maintenir l'ordre et la paix dans un pays où ils sont rarement troublés. Mais il est certain que tout État civilisé, où les romans d'aventures sont plus ou moins répandus, contient des jeunes gens dont les cœurs battent au récit émouvant des batailles, des luttes, des accidents, des hasards de la vie. Beaucoup sont nés braves et chevaleresques, de ceux qu'on astreint à la routine de la vie militaire et dont l'existence est une continuelle promenade de la caserne au champ des manœuvres, du champ

des manœuvres à la caserne. L'exercice, l'exercice, toujours l'exercice ! D'année en année, — du berceau, en quelque sorte, à la tombe ! Quelle corvée pour les esprits hardis, les tempéraments actifs, les cœurs virils ! Ah ! si l'on faisait faire un peu plus d'exercice aux 500 millions d'Asiatiques, aux 300 millions d'Africains, aux 50 millions d'Indiens qui ignorent disci-



LE SOUS-LIEUTENANT JANSSEN.

pline et civilisation, et qu'on en imposât un peu moins à des milliers d'intelligents officiers européens, assoiffés d'apprendre, de voir, de parcourir le monde, comme chacun y gagnerait !...

C'est la passion de l'inconnu et de la nouveauté qui amena les jeunes lieutenants Van Gèle et Coquilhat en Afrique. Comme beaucoup d'autres, ils ne se faisaient qu'une idée très confuse de la réalité. Mais leur courage, leur



LE SOUS-LIEUTENANT PARFONRY.

activité ne s'évanouirent pas avec leurs illusions. Dégrisés par une misérable diète, par un commerce journalier avec des milliers de nègres abrutis, ils n'éprouvèrent, cependant, aucune défaillance. Non-seulement ils ignoraient les dialectes du pays, mais à peine avaient-ils appris la signification de Ba, de Ki, de Oua, qu'ils devaient aller vivre parmi d'autres tribus, parlant un tout autre langage. Ils n'en finirent pas moins, à la longue, par se familiariser avec le pays et ses habitants, par découvrir les qualités généreuses qui

se cachent souvent sous la rude écorce de l'indigène, et par se distinguer dans leur mission. Si jamais l'*Association Internationale* frappe des médailles d'or pour récompenser le travail et l'application, qu'elle donne la première aux lieutenants Van Gèle et Coquilhat, fondateurs de la station de l'Équateur.



LE SOUS-LIEUTENANT ORANG.

Une déplorable catastrophe, que j'ai précédemment relatée, m'enleva prématurément un jeune et brillant collaborateur, qui avait servi près de trois ans avec un rare succès. Il s'agit d'Eugène Janssen, sous-lieutenant, bien connu de l'armée belge. Presque enfant encore, sous le rapport de l'expérience, quand il débarqua au Congo, Janssen, n'avait pas tardé à révéler une telle supériorité qu'au bout de dix-huit mois, il avait été chargé



LE DOCTEUR ALLART.

d'occuper Msouata au confluent du Koua et du Congo. Le sobriquet de Nsousou-Mpembé, « Poulet-Blanc », que lui donna le vieux chef Gobila et qui ne tarda pas à le faire connaître sur les deux rives du Haut-Congo, jusqu'à une distance de 800 kilomètres, témoigne de la popularité qu'il sut acquérir parmi les indigènes, à force de tolérance et de bonté. Des canotiers africains s'arrêtaient par centaines à Msouata pour le seul plaisir

de souhaiter le bonjour à Nsousou-Mpembé. Par malheur, il naviguait, on s'en souvient, sur le fleuve, avec l'abbé Guyot, quand son canot, surpris par un grain, sombra, l'entraînant avec ses compagnons dans les eaux, où ils périrent tous :

Un des collaborateurs dont j'ai eu le plus à me louer est le sous-lieutenant Parfonry. Il vécut assez pour se faire estimer par sa bravoure et son infatigable ardeur au travail. Je commençais à me féliciter de sa présence auprès de moi, quand une imprudence — une seule — mit fin à ses jours. Il s'exposa témérairement aux rayons du soleil et mourut peu après.

Et le sous-lieutenant Grang ! Encore un honnête et digne homme dont nous avons eu à déplorer la perte !... Chacun des ressorts de son âme était mu par un sentiment de droiture, de loyauté sans mélange. De l'or pur, en un mot ! Il venait de passer cinquante jours avec moi à Léopoldville et je venais d'achever la construction du steamer à bord duquel j'allais l'amener



LE SOUS-LIEUTENANT ORBAN.

sur le Haut-Congo, lorsque, obligé de se rendre à quinze kilomètres du camp pour y chercher un objet oublié, il fut surpris par une averse, pendant le trajet de retour, et rentra trempé jusqu'aux os à Léopoldville, où, quelques jours plus tard, il occupait, hélas ! la première tombe creusée dans cette localité.

Au tour du docteur Allart, maintenant.

Il mérite les plus vifs éloges. J'ai rarement rencontré homme plus aimable et médecin plus consciencieux, à la fois. Ma liaison avec lui date de plusieurs années ; et cependant, j'apprends chaque jour à mieux apprécier ses rares qualités. A certains tempéraments le travail est aussi nécessaire que la nourriture. Le docteur Allart possède ce tempérament-là. Il eût envisagé comme une cruelle privation tout obstacle apporté à son activité, à ses labeurs. Nous n'avons pas eu de ces cruautés envers lui. Au contraire, nous avons essayé d'assouvir son amour du travail, en lui confiant la construction et la direction de l'hôpital de Boma. Notre sollicitude envers les voyageurs éprouvés ou les employés malades nous ordonnait de mettre à la portée des gens

énervés par la fatigue, le climat ou la diète, un établissement tel que celui de Boma, spacieux, bien ventilé, pourvu de tous les accessoires de la civilisation. A défaut du docteur Allart, nous n'eussions pu trouver sur le Congo personne qui fût capable de diriger la construction. Inutile de dire qu'il a admirablement exécuté sa tâche; nous avons déjà constaté avec quelle passion il s'attelle à tout ce qu'il entreprend. Je me bornerai à ajouter qu'un malade qui reçoit ses soins généreux, dans l'agréable sanatorium de Boma, doit être bien mal hypothéqué pour ne pas guérir.

A citer encore à l'ordre du jour, parmi mes collaborateurs belges, le lieutenant Destrain, qui a recueilli de précieuses observations dans la vallée du Kouilou-Niadi, et M. Hodister. Bien que je ne les connaisse point personnellement, leur réputation d'hommes intelligents, dévoués, infatigables, me permet de les apprécier à leur valeur.

J'ai des hommages à rendre à plusieurs de mes auxiliaires anglais, le capitaine Seymour Saulez qui, nommé depuis quelques mois à peine commandant de la division de Stanley-Pool, a su, par sa prudence et son



LE LIEUTENANT LIEBRECHTS.

sang-froid, maintenir la paix dans cette région, un instant menacée de troubles; le major Vetch, chef de service du transport indigène, qui s'est fait aimer de tous les indigènes et qui ne boude jamais à aucune besogne; le major Parmenter, *gentleman* accompli et dont les rapports sur la station de Vivi, conçus dans un style nerveux et brillant, sont de petits chef-d'œuvres de vérité descriptive; M. E. Massey Shaw, de Londres, qui a gouverné pendant quelques mois, avec un zèle rare et dans les circonstances les plus difficiles, la station de Vivi, déplorablement négligée, avant lui, par un personnage se disant ancien officier de marine des États-Unis et ex-consul des États-Unis à Saint-Paul de Loanda; enfin MM. John Rose Troup et Spencer Burns, recrues nouvelles, mais qui promettent de se montrer à la hauteur de toutes les circonstances.

Avant de clore la liste de mes collaborateurs britanniques, je dois une mention spéciale au petit écossais Bennie, presque pygmée au physique, presque héros au moral. On se rappelle que je laissai ce diminutif d'homme seul à la station de Stanley-Falls, au cœur de l'Afrique, à vingt jours de marche de la station la plus proche. Pour toute société il avait le voisinage d'environ 15,000 sauvages qui n'eussent fait de lui qu'une

bouchée, s'il s'était attiré leur haine. Quand je partis, il avait les larmes aux yeux, ce qui prouve qu'il se rendait bien compte de la gravité de sa tâche et de ses responsabilités. Quand je revins à Stanley-Pool, je constatai qu'il avait considérablement agrandi nos possessions, créé des jardins et pacifié les féroces indigènes des environs, qui l'acceptaient comme arbitre de leurs querelles. L'exemple de cet homme devrait bien faire rougir ceux qui rentrent en Europe en maudissant l'Afrique. Voilà un petit mécanicien, pesant à peine cinquante kilogrammes, qui quitte l'Écosse, sa terre natale, pour venir au Congo gagner de quoi donner du pain à sa vieille mère et qui, sans instruction ni éducation première, arrive à force d'application, d'énergie, à occuper la plus haute des positions possibles. Qu'on médite ce saisissant exemple!...

L'Allemagne a également été représentée auprès de nous par un homme dont n'importe quel pays pourrait s'honorer; je parle de Frédéric Drees, simple mécanicien. C'est un gentilhomme en blouse. On dirait qu'il n'a endossé des vêtements d'ouvrier que pour faire voir avec quelle dignité on peut arriver à porter le costume du travail. Honnête jusqu'au bout des ongles, grave comme un philosophe, courtois envers les plus infimes, comme le sont tous les gens de race, tel était Frédéric Drees.

Un homme qui m'a appris à ne pas juger autrui sur de simples apparences, c'est M. Lehrman, Croate, d'aspect chétif, de façons gauches, mais qui ne tarda pas à révéler une santé brillante, un esprit vif et alerte, et une âme admirablement trempée. M. Lehrman, trop modeste pour s'imposer à l'attention, s'offrit pour le commandement de Philippeville, sur le Kouilou-Niadi, après que tous les autres candidats possibles l'eussent décliné; et il l'exerce de façon à m'exempter de toute inquiétude. Que dire davantage?

Beaucoup d'autres agents, entre autres le lieutenant Liebrechts, M. Monet et le comte Posse, mériteraient d'être cités à l'ordre du jour. Mais ils sont trop nouveaux encore en Afrique pour que j'appuie sur leurs mérites. Ne déconsidérons pas ce livre d'or en l'ouvrant trop vite à tous. Au surplus, en signalant les qualités de tant de collaborateurs de première marque, ai-je voulu, surtout indiquer, aux futurs recrues, les aptitudes qu'il faut à qui veut se distinguer en Afrique.

Un sage de la Grèce a dit que le moyen d'acquérir une bonne réputation est d'être ce qu'on veut paraître.

Un sage d'Angleterre a dit que le plus malheureux des hommes est celui qui ne sait que faire, « car le travail est la grande panacée de tous les maux humains ».

Les hommes dont je viens de citer le nom connaissaient ces maximes, ou du moins ils les appliquaient. Qu'on les prenne pour modèles.

CHAPITRE TRENTE-ET-UNIÈME

LE CLIMAT

SOMMAIRE : L'arrivée des Européens aux tropiques. — L'intempérance. — Résultats de l'imprudence. — Origines des maladies au Congo. — La construction des stations. — Banza Manteka. — Un parc fatal. — Statistiques de la mortalité. — Conseils. — Les observations du docteur von Danckelman. — La température au Congo. — Inégalités du climat. — Nourriture et boisson. — La vie quotidienne.

L'idée qu'on se fait généralement du climat africain est si fausse, parfois même si absurde, qu'il est grand temps de la corriger. J'y veux consacrer, dans l'intérêt des futurs voyageurs, un chapitre entier, où je ne me ferai pas scrupule de répéter, au besoin, quelques-unes des vérités éparpillées dans les pages précédentes.

Un aveu tout d'abord : Comme tant d'Européens qui habitent la côte africaine ou les rives du Niger et du Congo, et qui y vivent dans une ignorance profonde des dangers dont ils sont entourés et des précautions qu'ils devraient prendre, l'auteur de ce livre a lui-même passé bien des années en Afrique, sans connaître les lois climatiques du pays.

Aujourd'hui même, après dix-sept ans de séjour là-bas, je ne suis point initié à toutes les conditions de l'existence africaine. Et si je retourne au Congo, il est fort probable que j'aurai de nouveau à expier des infractions inconscientes aux lois de la santé.

A plus forte raison, le jeune Européen qui s'embarque pour la première fois a-t-il à redouter des malheurs. Choyé sous le toit paternel, où soins et amour lui ont été prodigués, il jouit, au départ, d'une santé parfaite. Heureux d'aller « voir du pays », aspirant la brise saline à pleins poumons, il effectue sans accident le voyage en mer, et même il ne s'en porte que mieux. Mais arrivé en vue des côtes, notre homme sait aussi peu utiliser ce don inestimable, cette santé florissante, que ne le sait l'animal dont Darwin a fait notre ancêtre. Il souriait en Europe, quand il entendait les savants parler de la chaleur qui règne au Congo. Cependant, dès que le navire a jeté l'ancre à la Pointe de Banana, une transpiration légèrement inquiétante commence à le travailler; quand il met pied à terre, la flanelle qu'il porte sous ses vêtements, adhère déjà à sa peau, tant elle absorbe l'humidité; et, bientôt, notre voyageur ressemble à ces cuvettes

d'eau que nous couvrons, sous les tropiques, d'un morceau d'étoffe pour conserver sa fraîcheur au liquide : c'est-à-dire qu'il grelotte sous ses habits trempés de sueur.

A l'air, la température est de 40 à 45 degrés au-dessus de zéro. « J'étoufferai moins sous la véranda de cet hospitalier négociant » se dit notre voyageur.

Et le voilà qui s'assied, qui retire son couvre-chef et essuie et évente, tour à tour, son visage, rouge comme une pivoine. Le thermomètre marque 8 ou 10 degrés de moins qu'au dehors. Il s'en réjouit, et pour faire comme les hommes qui habitent le Congo depuis longtemps, il accepte volontiers un verre de vin de Portugal, aussi énervant sous ces climats qu'une bouteille entière de champagne. A diner, il répète ses libations; après diner, ses hôtes lui font à propos de crocodiles, d'hippopotames, de singes, des récits qui dureraient autant qu'une des interminables nuits de la Laponie, si l'heure du repos ne venait enfin les interrompre. Alors chacun se retire. Mais avant de se coucher, le nouveau-venu, en proie à l'influence énervante du vin, veut respirer encore un peu d'air pur. La nuit est fraîche et sereine, le ciel plein de scintillements d'étoiles; notre jeune homme oubliant que son linge et ses vêtements sont mouillés, s'attarde dans la contemplation de la nature et ne se met au lit qu'à une heure avancée. Le lendemain, après une nuit terriblement agitée, il se sent la langue pâteuse et une étrange lassitude l'envahit. Puis le pouls s'accélère, la face rougit, l'imprudent est déjà atteint de la fièvre !...

On le soigne avec sollicitude, mais sans art, au Congo. Il a pour garde-malade un nègre dont il ne sait se faire comprendre. Résultat : une maladie dont notre Européen ne relève qu'après une longue convalescence, parfois même la mort prompte, presque foudroyante, — un cercueil de plus ajouté à ceux des infortunés qui dorment déjà sous le sol de la Pointe. Et cette catastrophe ne servira d'enseignement à personne. On continuera à méconnaître la leçon, à moins qu'on ne lise ce livre, et qu'on soit résolu à en profiter.

Chose curieuse, des quinze ou vingt personnes qui ont vu souffrir et mourir le voyageur, aucune ne devinera les causes réelles du fatal dénouement. Un monsieur d'âge mûr opine qu'un si jeune homme n'aurait pas dû quitter sa mère. « Maladie organique », dira sentencieusement un autre. — « Faiblesse héréditaire ! » s'écriera un troisième, en citant le cas de De Bloeme, Greshoff et Muller, venus de bonne heure au Congo où ils jouissent d'une santé robuste, grâce à leur vigueur native. Et les conjectures continuent à aller leur train, sans jamais côtoyer la vérité.

La vérité, c'est que le malheureux a contracté la fièvre en s'exposant à l'atmosphère nocturne, dans des vêtements humides. Ne voit-on pas, en Europe, la même imprudence déterminer fréquemment des fluxions de poitrine, contre lesquelles échouent toutes les ressources de l'art médical? Un grand praticien de New-York constatait récemment que les violents exercices, auxquels 20,000 jeunes Américains se livrent chaque soir dans les *skating-rinks*, ont provoqué un terrible accroissement des cas de pneumonie. En une semaine, 149 jeunes gens ont été prématurément enlevés, pour être sortis, exténués et tout en sueur, de ces salles de patinage!

Pourquoi les mêmes causes ne produiraient-elles pas les mêmes effets en Afrique?

Voilà, cependant, une vérité dont on refuse de se pénétrer. Je connais, par exemple, des jeunes gens qui, après avoir sagement vécu au Congo, ont cru pouvoir se départir de toute précaution à leur retour en Europe, et ont été emportés, sous nos climats tempérés, par des fluxions de poitrine, alors qu'ils avaient résisté pendant plusieurs années au climat africain. Le cas s'est présenté tout récemment encore. Il m'est arrivé à moi-même de contracter des catarrhes et des bronchites à Londres, pour être imprudemment passé, sans vêtement supplémentaire, d'une chambre chauffée à l'air froid de la rue. Et si l'on a le droit de maudire le climat d'Afrique parce qu'il n'exempte pas les hommes de précautions, ne serais-je pas aussi fondé à maudire l'Angleterre et l'Europe?... Rien de plus facile que de se suicider en Afrique, comme sur notre continent. Mais parce qu'un suicide s'accomplit sous les tropiques, ce n'est pas une raison suffisante pour décrier le climat.

J'ai moi-même éprouvé là-bas plus de 120 accès de fièvre, avant de me douter qu'il fût possible de les prévenir par des précautions sensées. Les six dernières années que j'ai passées en Afrique m'ont, toutefois, appris que les miasmes sont loin d'être la cause invariable de ces maladies. J'ai inspecté toutes les stations, et ayant comparé leur état sanitaire, j'ai découvert, non sans surprise, que la station où la fièvre faisait le plus de ravages était l'une des mieux situées, au point de vue hygiénique.

L'ancienne station de Vivi est située sur un plateau rocheux, d'où les eaux découlent de trois côtés à la fois, où le vent du Nord-Est ne souffle guère que pendant la saison des pluies. Il y a, entre elle et Boma, six kilomètres et demi de fleuve coulant entre deux chaînes de montagnes qui s'élèvent à des altitudes de six, huit, dix, quinze, vingt, vingt-cinq mètres au-dessus de l'eau. C'est-à-dire qu'elle réunit toutes les conditions de salubrité possibles. Et cependant, l'état sanitaire n'est, nulle part, aussi mauvais, et j'y ai moi-même souffert plus qu'en aucun autre endroit.

Si la fièvre naissait de l'impureté de l'air, le bulletin de santé de Léopoldville devrait être beaucoup plus satisfaisant que celui de certaines stations du Haut-Congo, installées à trois mètres à peine au-dessus du niveau de la marée haute et entourées de tous côtés de forêts humides, ou de terrain gras et noirâtre. Et cependant, les malades de Léopoldville qu'on envoie dans ces stations s'en trouvent aussi bien que d'une cure faite au sanatorium. Je citerai l'exemple du jeune Glave, de Yorkshire, qui dépérissait à vue d'œil pendant son séjour à Léopoldville, et qui, chargé d'aller fonder un établissement à Loukolela, arriva au bout de deux mois à peser dix-huit kilogrammes de plus, à acquérir une vigueur, une souplesse, une gaieté inouïes.

Même phénomène chez le lieutenant Liebrechts. A Léopoldville, les médecins désespéraient de lui; nous nous disions tout bas que l'Afrique lui serait certainement funeste. Me rendant aux Stanley-Falls, je l'emmenai avec moi et le débarquai à Bolobo. A mon retour, au lieu d'apprendre sa mort, comme je le redoute, je le retrouve si regaillard, si robuste, si solide, que j'ai peine à en croire mes yeux. Quant à M. Swinburne, qui était constamment affligé d'ulcères et de maladies de tout genre à Vivi ou à Manyanga, il n'a pas eu un seul moment d'indisposition pendant les dix-huit mois depuis lesquels il habite Kinshassa, station située dans un bas-fond; et

les lieutenants Van Gèle et Coquilhat, eux, qui ont fondé la station de l'Équateur et constituent l'avant-garde de la petite armée européenne sur le Haut-Congo, vantent la salubrité du pays chaque fois que nous leur rendons visite. Depuis 1882, vingt-neuf Européens ont séjourné au-dessus de Léopoldville. Au total, deux sont morts, l'un accidentellement (il s'est noyé), l'autre de maladie; un seul a donné sa démission pour cause de santé; vingt ont terminé ou sont sur le point d'achever leur service de trois ans. Et il ne faut pas oublier que plus ils s'enfoncent dans l'intérieur de l'Afrique, moins les Européens sont à même de se procurer le genre de victuailles auxquelles ils étaient accoutumés chez eux!... Que dire, après cela, du climat?...

La station de Vivi, je l'ai dit et le répète, est bien inférieure sous le rapport de l'hygiène à Léopoldville, bien qu'elle soit beaucoup plus rapprochée de la côte, beaucoup mieux équipée et approvisionnée. A quoi attribuer ce phénomène? A plusieurs causes et, entre autres, à la position de la station, située sur le col de l'espèce d'entonnoir formé par les montagnes.

A Vivi, la bouche de cet entonnoir a environ 1,100 mètres de largeur. Le plateau, sur lequel était bâtie l'ancienne station, se projette en travers, sur une longueur de 260 mètres et reçoit les vents glacés du Sud-Ouest arrivant de la mer, et qui voyagent avec une vitesse de cinq nœuds à Banana, de quatorze nœuds à Vivi.

Manyanga, autre station malsaine, est située un peu plus haut dans le col de l'entonnoir. Léopoldville est un peu mieux partagé, mais sa position laisse encore à désirer, car c'est la pente d'une hauteur par où s'échappe le vent des plateaux. Boma vaut mieux que Vivi, parce que, dans ces parages, la vallée du Congo est moins encaissée, et cette localité serait encore beaucoup plus habitable si les terrains qui l'entourent étaient drainés. Mais la Pointe de Banana, plus éloignée des montagnes, serait supérieure à Vivi et à Boma si elle n'était pas située dans un bas-fond de sable, où s'infiltrerait l'eau du fleuve et celle de la mer, et d'où se dégagent des odeurs nauséabondes. Des travaux d'assainissement, intelligemment compris, remédieraient à ces inconvénients. Il n'y a pas de raison pour qu'un établissement proprement tenu, sur les bords de la mer, soit moins salubre qu'un autre point du globe. Ce n'est ni la chaleur ni le froid qui engendrent les maladies, mais l'imprudence avec laquelle on s'y expose.

Je maintiens, en thèse générale, que l'Européen peut s'acclimater en Afrique aussi bien qu'ailleurs, à la condition d'habiter un endroit habitable, de se prémunir, par les moyens ordinaires, contre les changements de température, de se couvrir convenablement et de s'occuper l'esprit et le corps par le travail.

Les voyageurs ne sont pas d'accord sur la nourriture qui convient le mieux à l'immigrant. « Du bœuf et de la bière! » s'écrie le capitaine Burton, après un court séjour au Congo. Si singulière que cette recommandation paraisse à première vue, elle n'est pas mal inspirée. Que l'étranger mange sans crainte de la viande, du poisson, de la volaille, des légumes, du bon pain, des plats bien préparés!. Une bonne nourriture lui permettra, mieux qu'une mauvaise, de résister aux désordres physiques occasionnés par le changement de climat.

Pour ce qui est de la bière, toutefois, je n'en suis, en aucune façon,

partisan. En Afrique, les bières anglaises excitent la bile et les bières allemandes sont inutiles, tant qu'on peut se procurer des vins de Bordeaux ou de Madère. Je recommande fortement aux Européens habitant ou parcourant l'Afrique de boire une quantité modérée de vin avec le repas du soir, mais jamais, au grand jamais, en plein jour. J'ai déjà dit pourquoi : le vin excite, enhardit et fait oublier les précautions les plus élémentaires qu'impose la présence de l'ardent soleil de midi.

On peut appliquer au Congo la prescription formulée par le duc de Wellington, dans l'intérêt de ceux qui se rendent aux Indes : « Vivez modérément, buvez peu ou point de vin, livrez-vous à l'exercice, ayez toujours l'esprit occupé et tâchez de conserver votre bonne humeur vis-à-vis de tout le monde. Cette dernière condition doit être la plus difficile à observer, car aux Indes tout le monde est de mauvaise humeur. »

Entendons-nous, cependant, la tempérance ne contrebalance pas les effets de l'imprudence. Quiconque s'expose à un courant d'air froid, alors qu'il se trouve en état de transpiration, a beau avoir des habitudes de sobriété, il n'échappera pas, en Afrique, aux conséquences de cette faute, c'est-à-dire à la fièvre, plus qu'il n'y échapperait dans le nord de l'Europe. Il a beau se rationner et s'abstenir de tout excès, toutes les ressources de la pharmacopée n'y feront rien. Ce qui me surprend, ce n'est pas que tant de jeunes étourdis aient succombé ou tout au moins perdu la santé par des légèretés de ce genre, mais qu'un si grand nombre d'entre eux y aient survécu.

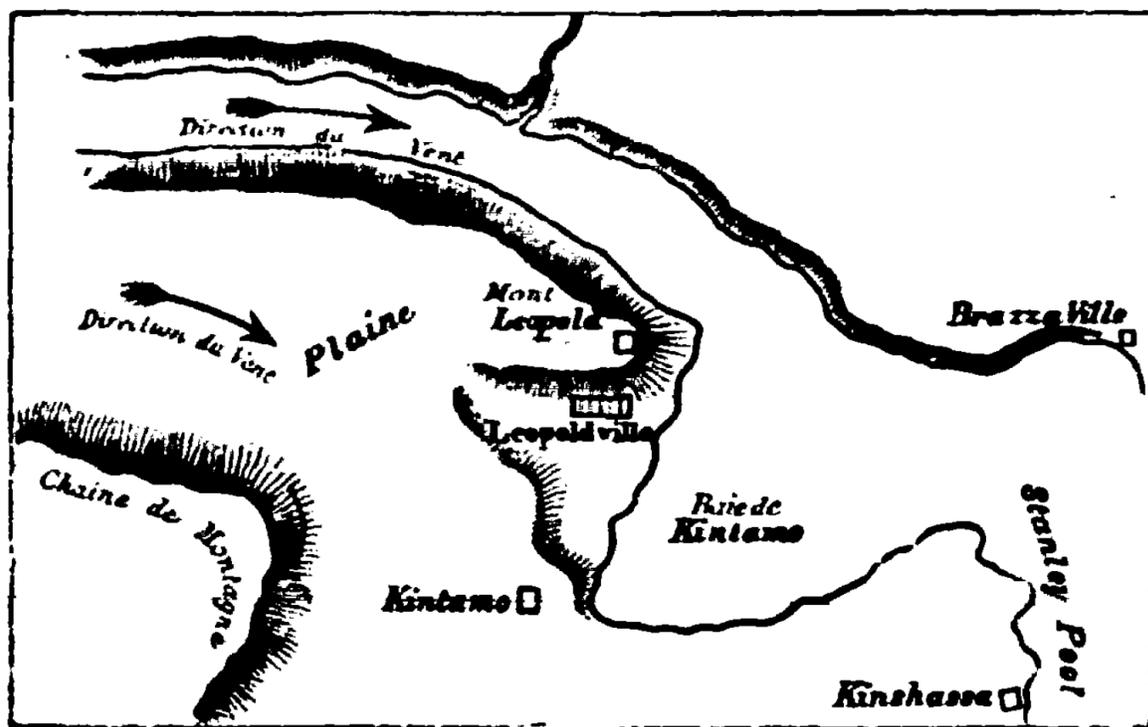
J'ai constaté que l'insalubrité de Vivi venait de sa position défectueuse, dans un entonnoir de montagnes, balayé par les vents du Sud-Ouest.

Donc, les maladies qu'on y contracte naissent d'une cause accidentelle, d'un mauvais choix d'emplacement. Autre fait du même ordre : En remontant le Congo, entre des îles et des rives marécageuses, et sur des bateaux étroits, où nous ne pouvions nous livrer à aucun exercice, nous jouissions tous d'une santé excellente. Au contraire, lorsque nous descendions le fleuve à toute vitesse, le vent vif et glacial qui nous soufflait à la face nous indisposait fréquemment. Dans la cabine, la température était assez élevée pour provoquer une légère transpiration, mais dès que, pour une raison ou une autre, nous quittions notre abri, le vent nous donnait des frissons qui se terminaient par la fièvre. Mais faut-il s'en prendre au climat ? Nullement. Protégés, sur le pont par une barrière de verre, nous eussions échappé aux effets de ces brusques transitions. Il en est de même de tous les maux qu'occasionne indirectement le climat : on peut les prévenir tous.

Croit-on que les indigènes africains, voyageant pour la première fois en Europe, ne ressentent pas un trouble physique aussi profond que les Européens débarquant sur la terre africaine ? Et pouvons-nous admettre, cependant, que le climat de l'Europe soit exceptionnellement meurtrier ?

Nous avons déjà constaté que beaucoup de maladies étaient engendrées par des erreurs de jugement dans le choix des lieux d'habitation. Exemple : la station établie par les religieux de la *Livingstone Inland Mission* dans un creux, au milieu des montagnes. On dirait un fond de cuvette, un vrai nid abrité contre le vent, et où la vie doit être d'autant plus agréable que les missionnaires y ont planté des jardins de bananiers et des papayers dont les

frondaisons dérobent les maisonnettes à la vue. Or, qu'un orage éclate : immédiatement qu'il a pris fin, l'azur du ciel est en ces parages d'une pureté si profonde et d'une telle transparence qu'on dirait un ciel italien. En ces moments-là, l'atmosphère n'offre presque pas d'obstacle à l'action du puissant soleil africain. Les rayons de l'astre, très puissants sur les hauteurs, dardent avec beaucoup plus d'intensité encore dans les dépressions de terrain comme celle de Banza Manteka. Ils percent le casque de feutre le plus épais. S'arme-t-on d'un parapluie? Il intercepte la lumière et la chaleur d'en haut, mais il emprisonne son propriétaire au milieu des brûlantes vapeurs qu'exhalent la terre humide ou les mauvaises herbes. A Banza Manteka, les nuages de vapeur qui sortent du sol, tout imprégnés des mauvaises odeurs émanant des feuilles mortes du bananier, ou des herbes qui forment la couche inférieure de la végétation, sont nécessairement funestes à la santé. Qu'un habitant d'Europe s'enferme chez lui avec un énorme tas d'ordures, et qu'il entretienne un feu



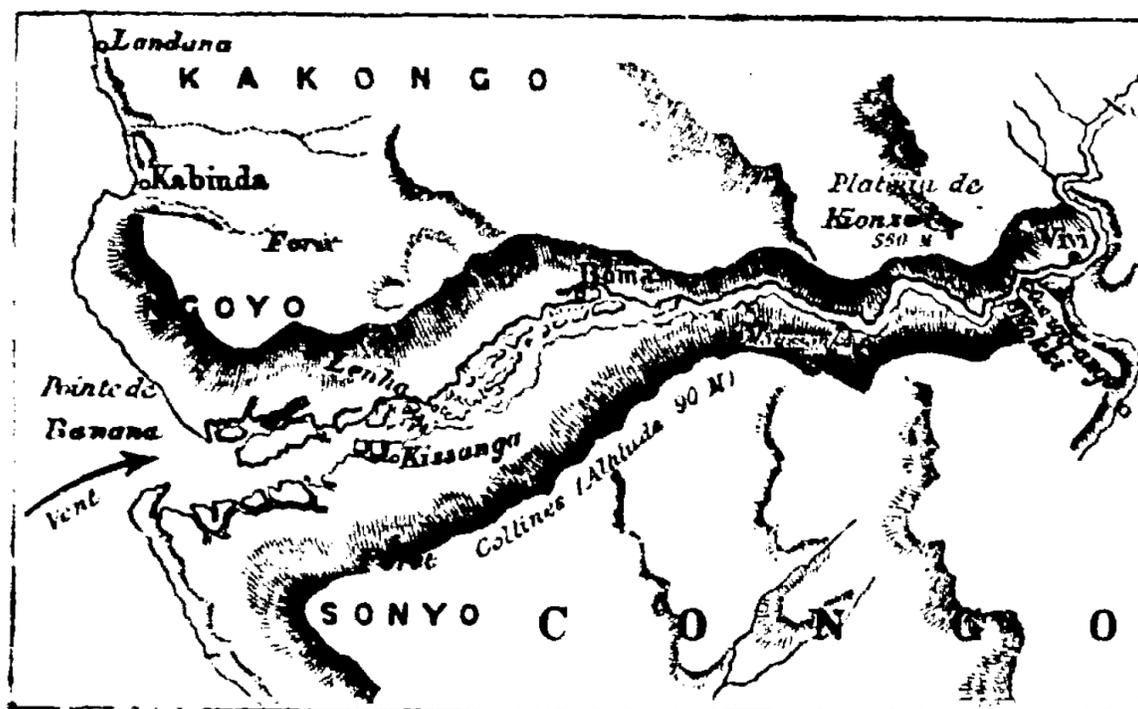
PLAN DE LA DIRECTION DES VENTS A LÉOPOLDVILLE.

d'enfer dans un poêle. Il pourra se faire une idée de Banza Manteka, au point de vue hygiénique. Que de missionnaires, atteints de fièvres qu'ils eussent évitées, s'ils avaient élu domicile ailleurs, ont dû abandonner la place et retourner dans les pays civilisés ! C'est ainsi qu'un de nos jeunes officiers bâtit une hutte dans le ravin de Nkousou. Il avait trouvé le site charmant. « Un parc », disait-il. Pour en compléter la poésie, il y forma des avenues qu'il appela « avenue Valcke », « avenue de Bruxelles », « avenue Stanley ». Le malheureux n'était pas installé depuis longtemps qu'il ressentait les atteintes d'une fièvre bilieuse, et, au bout de soixante heures, il succombait.

Certes, on n'est pas toujours exempt de maladie sur les terrains élevés, sur les plateaux. D'abord, parce que les imprudences, l'intempérance, une vie déréglée, y sont aussi nuisibles à la santé qu'ailleurs. Ensuite et surtout, parce qu'on néglige fréquemment de déblayer le sol, de détruire les broussailles malsaines et les hautes herbes qui, sous les tropiques, dépassent

souvent d'un mètre la hauteur d'un homme. Toujours le manque de précautions.

Au point de vue du choix des lieux d'habitation, c'est l'exemple du sauvage aborigène qu'il faut suivre. Au-delà de Moussouko, où trouve-t-on un village indigène dans la gorge du Congo? Jetons un coup d'œil sur la carte. De Moussouko au Stanley-Pool, les deux rives du fleuve sont complètement désertes. Sur les rives du Pool, on rencontre les villages de Kintamo, Kinshassa, Kimbangou, Kimpoko, Mfoua et Malima, mais ils sont occupés par les trafiquants d'ivoire ayant affaire aux habitants du fleuve Ouy-Yanzi. C'est près de Msouata que l'on rencontre pour la première fois une population nombreuse; jusqu'aux limites de la région de Bolobo, la nature n'est, qu'à de rares intervalles, animée par la présence de l'homme. Les guerres intestines ont influé, dans une certaine mesure, sur la situation géographique de plus d'une peuplade. Mais, il est visible que partout où les indigènes ont le



L'ENTONNOIR DU BAS-CONGO.

choix, ils délaissent les bords du fleuve pour bâtir leurs demeures sur des plaines ouvertes ou des plateaux bien exposés. A Banza Manteka, les dispositions respectivement prises par les Européens et les indigènes offrent, à ce point de vue, un contraste saisissant. Tandis que les missionnaires habitent le fond insalubre du creux, les naturels ont établi les bosquets de leurs villages sur les flancs des hauteurs, en vue des maisons européennes, mais dans des positions excellentes, au point de vue de l'hygiène. L'expérience a prouvé que les médicaments et les drogues de l'homme ne lui permettent pas de mieux résister aux pernicieuses influences atmosphériques de ce bas-fond que les fétiches et les amulettes n'ont permis aux nègres eux-mêmes d'y prolonger leur séjour.

Bien longtemps après la construction du blockhaus de Léopoldville, les indigènes de Kintambou m'apprirent qu'un village existait autrefois au même endroit, ce que la présence de quelques débris de poterie et d'un certain nombre de palmiers oléagineux m'avait, d'ailleurs, fait deviner. Pourquoi ce village n'existait-il plus? Parce que les habitants avaient trouvé la

localité malsaine. Elle l'était : la liste de nos malades l'a prouvé par la suite.

Pour bien pénétrer les secrets du climat et les causes de la maladie et en expliquer certains phénomènes très contradictoires, j'ai étudié avec soin, et une à une, chaque station, en annotant tous les faits qui s'y produisaient relativement à la santé du personnel. Cela, dans l'intérêt des gens actuellement établis au Congo ou de ceux qui s'y rendront éventuellement, comme agents du nouvel État libre, comme explorateurs, cultivateurs ou missionnaires.

De mon enquête il résulte que ce sont les courants d'air froid, affrontés témérairement, qui exercent le plus de ravages. Le séjour de l'Européen dans des creux de terrain tels que celui de Banza Manteka vient en seconde ligne comme cause déterminante de la mortalité. Après ces deux catégories de victimes, la plus nombreuse est celle de jeunes gens qui succombent à l'impureté de leurs mœurs et à leur intempérance, puis celle des Européens qui dépérissent faute d'une nourriture assez forte, nourriture qu'il nous a été difficile de leur procurer dans les premiers temps; enfin, en dernier lieu, figurent les victimes d'accidents occasionnés par la légèreté, l'irréflexion, la témérité, ou la faiblesse organique.

Une amélioration notable s'est, du reste, manifestée dans l'état de santé des Européens ayant résidé au Congo pendant les six dernières années. Pendant cette période, le nombre de blancs arrivés en Afrique s'est élevé à 265, dont trente-deux Allemands, six Américains, quatre-vingts Anglais, un Arabe, cinq Autrichiens, quatre-vingt-un Belges, six Danois, six Français, trois Hollandais, trois Italiens, deux Portugais, trente-sept Suédois, un Suisse. En 1879, sur dix-huit Européens présents, deux sont morts; en 1880, il y a eu deux morts sur treize; en 1881, un sur dix-sept; en 1882, trois sur trente-trois; en 1883, huit sur quatre-vingt-treize; en 1884, sept sur quatre-vingt-trois; en 1885, un sur dix, soit en tout vingt-quatre sur 265 en sept années.

Plusieurs des décès auraient pu être conjurés. Quelques-uns ont été amenés par de véritables actes de folie. L'âge et la faiblesse physique n'y ont été pour rien. La plupart des morts ont été enlevés dans la force de l'âge. Fatigues superflues, excès, manque de bonne nourriture, telles ont été les causes principales de la mortalité.

Un Européen, très zélé, fût atteint de dysenterie après deux ans environ de séjour au Congo. Il en releva, mais une rechute étant survenue, nous le renvoyâmes à la côte où il retrempa suffisamment ses forces pour être en état de retourner en Europe. Mais, la veille du jour où il s'embarqua, il troqua un paletot contre une bouteille de genièvre qu'il but; douze heures après on l'enterrait à Boma.

Un autre qui avait servi fidèlement pendant trois années et qui venait de reparaitre, pour servir trois années encore, s'enivra un jour et tomba dans le Congo, où il se noya. Un troisième était depuis deux mois parmi nous, quand, un soir, nous le trouvâmes mort derrière un hangar: une bouteille d'alcool vide gisait à ses pieds. A citer encore, le cas de deux amis qui se retrouvent dans l'intérieur et qui, pour célébrer l'événement, dînent ensemble et causent jusqu'à une heure avancée, en arrosant leur entretien d'une bouteille de bourgogne et d'un flacon de cognac. Quelques heures après le soleil paraît, puissant, violent, terrible; un des deux jeunes gens

tombe ; on le transporte à la station la plus voisine et il rend le dernier soupir avant la fin de la journée.

Inutile de pousser plus loin cette énumération d'exemples. Ils sont concluants. Puissent-ils servir d'enseignement aux jeunes gens et dissiper, en même temps, quelques-uns des préjugés dont le climat africain est la victime !

Le vent est une des causes de maladie auxquelles il est également facile de remédier. Le docteur von Danckelman a découvert que 90 pour cent des vents qui règnent dans la gorge du Congo viennent de la mer et remontent le fleuve, en passant sur les îles malsaines, les marais et les dépôts de vase noire que l'on rencontre entre Boma et Banana, et en corrompant l'air de toutes les régions montagneuses qu'ils trouvent sur leur route. Toutes les résidences trop exposées à ces courants sont, en même temps, exposées aux maladies qu'ils engendrent. On peut se garantir contre leur influence en plantant autour des maisons, des arbres qui servent de paravents. Le feuillage absorbe les miasmes de l'air. Sir Thomas Watson recommande aussi la culture du sol devant et autour des habitations. Autant de précautions efficaces.

En résumé, on peut appliquer à l'Afrique cette grande maxime de Shakespeare : « Tous les lieux de la terre sont hospitaliers à l'homme prudent. »

Un questionnaire que m'adresse un habitant de l'Oregon (États-Unis), qui songe à émigrer en Afrique, me fournit l'occasion de vulgariser d'autres renseignements pratiques, recueillis, au prix d'un grand labeur, par le docteur von Danckelman, pendant son séjour dans l'une des stations du Bas-Congo (1).

L'Américain qui me questionne demande à être renseigné sur les produits du sol africain, l'état général de la santé, les variations de température, la quantité de pluie tombant chaque jour et chaque mois, les procédés de l'agriculture, les dispositions des indigènes, la procédure à suivre pour obtenir, de l'*Association Internationale*, des terrains, etc., etc.

C'est à quelques-uns de ces points d'interrogation que je vais répondre.

Tout d'abord, la moyenne des plus hautes températures observées au Congo pendant la saison chaude n'est que de 32 degrés centigrades et la moyenne des températures les plus basses de 19. En costume de travail, un Européen y peut faire autant de besogne qu'en Angleterre ou en France, à condition de s'abriter sous un toit ou une marquise. La chaleur du soleil, par les temps clairs, s'élève à 57 et même à 41 degrés. Elle offre naturellement des dangers à quiconque s'y expose et reste immobile sous ses rayons. Son influence n'est pas immédiatement funeste à l'homme en marche ; mais elle provoque néanmoins une violente transpiration et un abattement dont on ne se relève pas vite au Congo. Aussi, pourra-t-on remarquer que je n'ai jamais effectué personnellement de marches que le matin, entre six et onze heures.

Pendant trois mois, il fait positivement froid, mais pendant le reste de l'année, la chaleur est tellement tempérée par les nuages et par les

(1) Ces renseignements sont puisés dans la brochure scientifique publiée en 1884 par M. A. von Danckelman sous le titre de *Mémoire sur les observations météorologiques, sur la climatologie de la côte sud-ouest de l'Afrique en général*.

brises venant du sud de l'Atlantique que nous en sommes rarement incommodés. Cependant, on ne tarde pas à se rendre compte de la puissance du soleil équatorial, quand on s'y expose directement, après qu'un orage a éclairci l'atmosphère. Quant aux nuits, elles sont fraîches, parfois même froides, et une couverture est indispensable au confort.

Dans les missions, factoreries ou stations, personne n'est obligé d'affronter le soleil; on trouve presque toujours un arbre sous lequel on peut se mettre à l'abri, pour surveiller les travaux effectués en plein air; et menuisiers, serruriers, mécaniciens, maçons, etc., travaillent en toute sécurité sous des hangars. Quant aux terrassiers, pour les bien protéger, il faudrait construire des hangars mobiles. Ce serait une mesure efficace et d'une exécution facile, bien qu'on n'y ait pas eu recours jusqu'ici.

Quand je parle de la transpiration produite par l'action du soleil, je ne veux pas dire qu'elle soit dangereuse par elle-même. Le danger est dans l'étourderie avec laquelle l'Européen recherche la fraîcheur du vent, quand il est en sueur. La première condition de la bonne santé est d'assurer au corps une température égale. Pour qui l'observe, le climat du Congo n'est pas intrinsèquement malsain. Je connais des climats plus chauds, celui de Para, en Amérique, par exemple, où les malades retrouvent la santé, où les gens bien portants conservent la leur, où les vieillards se retrempe comme dans une eau de Jouvence, grâce à l'uniformité du climat dont les variations sont presque insensibles, puisque la plus grande chaleur en juin est de 30 degrés centigrades.

C'est contre les changements de température qu'il faut se prémunir au Congo. On devrait s'en préoccuper beaucoup plus que de la maladie et des miasmes. Comment s'étonner, par exemple, de l'immense mortalité qui décima jadis les membres de l'expédition Tuckey? Cette expédition faisait, en un jour, une étape de plus de cinquante kilomètres. Elle s'enfonçait dans les hautes herbes des ravins, alors que la température était de 43 degrés, elle gravissait des pentes de montagne, sous une température de 46 degrés, et replongeait dans des ravins traversés de ruisseaux d'eau glacée, et où la chaleur ne dépassait pas 20 degrés. Et ces transitions se répétaient vingt fois dans la même journée. Je le maintiens : les gens qui commettent de pareilles folies et qui imputent, ensuite, au climat les maux qu'ils ont soufferts — quand ils y ont survécu — sont encore plus coupables que malheureux.

Les hommes qui se rendent au Congo pour s'y distinguer, ne resteront pas sourds à ces recommandations. Beaucoup d'autres, hélas! auxquels on peut appliquer la maxime latine : *Quos vult perdere Jupiter dementat* auront garde d'en tenir note.

Il m'arrivera probablement plus d'une fois de dire ce que je disais à un colonel récemment débarqué d'Angleterre : « Vous avez tort de rester immobile dans ce coin; cela se paie cher ». Et la personne à laquelle j'adresserai cette réflexion me répondra probablement, comme le colonel : « Vous voulez rire! Quoi! ce délicieux petit coin serait un foyer de maladie. Voyons, docteur, qu'en dites-vous? » — « Je dis qu'il plaisante », répondra le docteur, voyageur fraîchement arrivé et, par conséquent, novice lui-même.

Le colonel et le médecin dont je reproduis les paroles, ne tardèrent pas à se repentir de leur scepticisme. Il en est de même d'un mécanicien européen à qui je fis remarquer que le léger couvre-chef anglais dont il était coiffé ne constituait pas un parasol sérieux au Congo. Le mécanicien en question dédaigna l'avertissement. *Il n'a jamais revu et ne reverra jamais l'Europe.*

Je pourrais citer à l'infini des exemples du même genre.

Les savants qui consacrent à l'étude du *bacillus malarie* des livres pesant quatre ou cinq kilogs, me traiteront d'empirique. Je me fais fort de les guérir de leur croyance obstinée à leur propre prophylaxie. Sans contester la présence de miasmes dans l'air, je soutiens que c'est là le moindre des maux auxquels les membres de notre expédition aient été sujets. Et j'en reviens aux preuves formulées tout à l'heure : relativement, l'Européen se porte mieux au milieu des marécages de Banana et de Boma que sur le plateau rocheux de Vivi ; il se porte mieux à Kinshassa qu'à Léopoldville, situé à vingt-un mètres de plus au-dessus du niveau du fleuve ; il se porte mieux à la station de l'Équateur, bâtie à 1^m,50 au-dessus de l'eau noire de la rivière, qu'à celle de Manyanga, établie à soixante-douze mètres au-dessus du Congo et à 550 mètres au-dessus de la mer. La Pointe de Banana, dont je viens de parler et qui est située à 6 degrés au-dessus de l'Équateur, est beaucoup plus saine que Sierra Leone, qui est à 8 degrés au nord de l'Équateur et qu'on appelle le « tombeau de l'homme blanc », en dépit du nombre d'inspecteurs médicaux qui essaient d'y améliorer l'état sanitaire.

Nos médecins, à nous, feraient bien d'examiner quels genres de nourriture et de boisson conviennent à l'habitant des tropiques. Il y a là tout un champ de physiologie à explorer.

Étant donné que nous condamnons l'alcool, nous en sommes réduits au thé et au café. Or, le thé est un astringent qui, à moins d'être tout à fait pur, occasionne de l'abattement chez le consommateur, et le café est très fréquemment le contraire d'un stimulant. Outre son insipidité, le cacao a le désavantage d'exciter la bile. Le vin de palme, si on ne le boit pas tout-à-fait frais, exerce une action dangereuse sur l'estomac. On ne peut encore se procurer de lait au Congo. Quant à la soupe, elle suppose l'existence de viande et on ne peut actuellement se procurer ni bœuf ni mouton au-delà du Bas-Congo.

Il convient de signaler la rapidité avec laquelle on se dégoûte, au Congo, des conserves de viande et de poisson venant d'Amérique, d'Australie et de la Nouvelle-Zélande, et nageant dans de l'huile ou d'autres matières onctueuses. La viande de chèvre indigène, si coriace qu'elle soit, est bien préférable à ces produits artificiels.

Mais, je le répète, ce qui nous fait le plus défaut en Afrique, c'est un liquide facile à transporter, agréable au palais, sans être capiteux, et aussi inoffensif que le lait.

En attendant que la science ait réalisé ce desideratum, voici quelques règles générales dont je recommande l'observation à ceux qui tiennent à la vie :

1° Ne jamais bâtir maison, mission ou factorerie dans une gorge, une vallée, un ravin ou une dépression de terrain quelconque pouvant servir de

conduit au vent. Les meilleures localités sont les points rapprochés de la mer, des plaines et des grands plateaux, mais éloignés des hauteurs trop altières, qui occasionnent des courants d'air irréguliers. Avoir soin d'élever l'étage inférieur de la maison bien au-dessus du sol, à moins que le parquet n'ait été, au préalable, enduit de ciment ou d'asphalte. Dans les plaines herbeuses, la chambre où l'on vit devrait être au moins à trois mètres et demi au-dessus du sol ;

2° Éviter toute exposition au soleil ;

3° Se prémunir avec soin contre l'effet des brouillards, de la rosée, de la fraîcheur du soir et de la nuit ;

4° Régler prudemment sa diète, s'abstenir de beurre, de matières oléagineuses, de graisse qui, sous les tropiques, donnent de terribles nausées. Ne jamais commencer la journée par un repas de viande, mais bien par le déjeuner de thé ou de café, comme en Europe. Aux biscuits, préférer le pain de ménage fait à la station. A onze heures du matin, cesser tout travail et déjeuner, à la fourchette, de viande, poisson, légumes, pain sec, arrosé de thé noir et de lait condensé. Se remettre au travail à une heure et demie de l'après-midi, et dîner à six heures et demie du soir, de poisson bouilli, de poulet ou de mouton rôti, de légumes, de riz, de tapioca, de sagou, de macaroni, arrosé de bordeaux faible, ou d'un doigt de madère ou de champagne coupé d'eau. Converser ou lire jusqu'à neuf heures du soir, et se coucher alors ;

5° Dormir sur et sous des couvertures de laine ;

6° En temps de marche, se lever à cinq heures du matin et se mettre en route à cinq heures et demie ; faire halte à onze heures, s'envelopper aussitôt d'un paletot, pour éviter un refroidissement trop prompt, et s'abstenir de tout travail et de toute marche au-delà de onze heures du matin. Si le camp est dans une situation exposée, avoir soin de se mettre à l'abri aussi rapidement que s'il pleuvait à torrents. En adoptant cette méthode, on peut faire, par an, au Congo, une marche de 6,400 kilomètres ;

7° Observer strictement toutes les lois de la tempérance. Renoncer à tous les toniques. Prendre, tout au plus, comme tonique deux grains de quinine préparés en tablettes par les pharmaciens habitués à préparer des médicaments pour les tropiques. Dans les stations, combattre la soif par un verre de sorbet. En marche, mettre dans l'eau qu'on boit une tablette de poudre acide, ou s'en tenir à la bouteille de thé sucré que l'on transporte avec soi ;

8° En travaillant au grand air, ne jamais affronter le soleil sans un parapluie double, ou un parapluie de grandes dimensions, attaché à une canne et faisant, en quelque sorte, office de tente. Comme couvre-chef, on a l'option entre le casque de liège et la casquette du Congo (voir le portrait de l'auteur de cet ouvrage) ;

9° Changer de vêtements dès que l'humidité pénètre ceux que l'on porte ;

10° En marche, s'habiller le plus légèrement possible, et n'endosser le pardessus qu'au moment de la halte. Le meilleur des costumes se compose de vêtements de flanelle fine (pantalon court, chemise et ceinture) couvre-chef, comme à l'article 8, et chaussures en toile claire ;

11° Les Européens se livrant à un travail sédentaire devront avoir soin

de prendre de l'exercice de six à sept heures du matin et de cinq à six heures du soir ;

12° Se baigner de grand matin ou avant le dîner, mais jamais dans de l'eau froide, sauf pendant les premiers jours qui suivent le débarquement. Un bain dont la température n'atteint pas 24 degrés est dangereux ;

15° Ne manger des fruits — oranges, mangues, bananes, goyaves — que le matin, avant le premier déjeuner, et jamais en dinant. De l'ananas, il ne faut prendre que le jus.

Les maladies les plus communes au Congo sont les fièvres et la dysenterie. Il y a trois sortes de fièvres : intermittente, remittente et bilieuse. La première, qui dure généralement de un à trois jours, est moins redoutable qu'un rhume européen. Elle n'a jamais, à ma connaissance, déterminé la mort, et cède aux remèdes les plus simples ; on peut même la prévenir, car dans neuf cas sur dix, elle s'annonce par des symptômes que les initiés discernent facilement.

La fièvre remittente n'est qu'une aggravation de la première, provoquée par l'exposition au soleil, la transpiration et le refroidissement. Elle persiste souvent pendant plusieurs jours.

La fièvre bilieuse, aggravation de la fièvre remittente, est beaucoup plus dangereuse et amène souvent de redoutables complications. Son degré d'intensité dépend des habitudes du malade. On peut d'ailleurs prévenir la fièvre bilieuse en se pénétrant bien des règles d'hygiène énoncées plus haut. Beaucoup de malades cherchent la guérison dans l'abus des alcools ou du tabac. Ces excitants ne constituent un remède pour aucune espèce d'affection, — au contraire.

Dans son livre sur *Les influences des climats tropicaux*, le docteur Martin recommande précisément toutes les précautions indiquées dans ce chapitre. Il constate, de plus, et avec raison, que sous les tropiques les habitudes licencieuses sont encore beaucoup plus fatales à la santé qu'en Europe.

Une dernière observation : bien qu'une vie réglée permette à l'Européen d'endurer le climat du Congo, des années passées dans une température élevée, avec une diète nécessairement peu variée et pauvre, ne peuvent manquer d'énerver et d'abattre l'organisme. La persistance de la chaleur occasionne une certaine débilité et il est nécessaire de réparer ses forces, au bout de quelques années, par un séjour sous quelque climat tempéré. Pour qu'ils demeurent dans un parfait état de santé, j'engage les missionnaires, les planteurs, les agriculteurs à quitter, tous les dix-huit mois, le Congo, pour aller prendre trois mois de récréation dans le nord de l'Europe ; de même qu'un Européen s'octroie des vacances, après une longue période de travail.

Mais, on le voit : tout bien considéré, le climat du Congo n'a rien de véritablement effrayant. En fait, il est beaucoup moins dangereux que celui de certaines régions de l'Inde anglaise, de l'Amérique du Sud ou des Indes-Occidentales.

Mon but en écrivant ce chapitre a été de dissiper les craintes superstitieuses qui prévalent à l'égard du climat. J'espère y avoir réussi (1).

(1) Voir à l'annexe A0. les importants tableaux d'observations météorologiques du docteur von Danckelman.

CHAPITRE TRENTE-DEUXIÈME

LE NOEUD DE LA QUESTION

SOMMAIRE : *Étendue du Congo. — Les parties navigables. — Région maritime et région montagneuse. — Végétation, production, population. — Le bassin intérieur du Congo. — Les tributaires. — Opinions du docteur Pogge, du lieutenant Wissmann, de Tippu-Tib et du docteur Schweinfurth. — Richesses animales, végétales et minérales. — Le Webb Loualaba. — Tanganika. — Les marchés d'Ujiji. — Avenir des factoreries. — Les avantages d'un chemin de fer. — La civilisation dans l'Afrique-Équatoriale. — L'Europe d'autrefois, l'Afrique d'aujourd'hui. — Développement et grandeur futurs du bassin du Congo.*

Le Congo a plus de 4,800 kilomètres de longueur : de l'Atlantique à Vivi, parcours entièrement navigable, 180 kilomètres; de Vivi à Isangila, jusqu'au niveau inférieur des chutes de Livingstone, quatre-vingts kilomètres; d'Isangila à Manyanga, partie assez facilement navigable, 140 kilomètres; de Manyanga à Léopoldville (seconde série des chutes de Livingstone), 136 kilomètres; de Léopoldville aux Stanley-Falls, partie navigable de 1,708 kilomètres; de la plus basse de ces chutes à Nyangoué, 616 kilomètres; de Nyangoué à Mouerou, 704 kilomètres; d'une extrémité du lac Mouerou à l'autre, 107 kilomètres; de l'extrémité du lac Mouerou au lac Banguéolo, 352 kilomètres; d'une extrémité du lac Banguéolo ou Bemba à l'autre, 257 kilomètres; de l'extrémité du lac aux sources du Zambèze, dans les monts Chibalé, 576 kilomètres, — total, 4,856 kilomètres.

Pour faciliter ma description et la conformer aux caractères physiques du bassin du Congo, je crois devoir diviser le cours du fleuve en cinq tronçons : le Bas-Congo, de la mer à Léopoldville, comprenant la zone maritime et une partie de la zone montagneuse; le Haut-Congo, s'étendant des chutes de Livingstone, près de Léopoldville, aux Stanley-Falls; la région du Webb Loualaba, ainsi désignée par le docteur Livingstone en l'honneur de M. W. F. Webb, de Nottingham, la section du Zambèze et le bassin du Tanganika.

Dans la section du Bas-Congo, le fleuve est navigable sur une étendue de 180 kilomètres : d'abord, par une vaste nappe d'eau formant un estuaire de 112 kilomètres de longueur et dont la largeur varie de trois à douze kilo-

mètres, ensuite, par un chenal d'environ 1,550 mètres de largeur, atteignant, dans certains endroits, une profondeur de plus de quatre-vingt-dix mètres. Le port de mer actuel est situé sur la rive droite de la crique de Banana, à l'embouchure du fleuve.

La zone maritime du Congo est, à strictement parler, une bande de terrain très étroite se déroulant entre la mer et la région montagneuse. Celle-ci commence dans le voisinage de Boma, par d'innombrables chaînes de hauteurs secondaires rattachées les unes aux autres et s'élevant peu à peu par une infinité d'ondulations, à une altitude d'environ 700 mètres au-dessus du niveau de la mer.

En réalité, la largeur de la région montagneuse, mesurée en ligne droite de l'est à l'ouest, est de 240 milles géographiques; mais le Congo la traverse en diagonale, le lit du fleuve se trouvant dans un creux semblable à une fissure qui se dirige du nord-est au sud-est. Les navires peuvent pénétrer jusqu'à quatre-vingts kilomètres en amont de l'estuaire du bas-fleuve, tandis que du côté oriental, on trouve une voie navigable de 280 kilomètres, qui aboutit, par une route diagonale, aux plaines du Haut-Congo.

Du faite de l'Iyoumbi, qui s'élève à environ 700 mètres au-dessus du niveau de la mer, on peut interroger l'horizon au moyen d'un théodolite, fixé horizontalement, sans découvrir, parmi les sommets les plus élevés qu'on aperçoit dans un rayon de 3,200 kilomètres carrés, des différences de niveau excédant quinze mètres. En revanche, on distingue une quantité innombrable de crêtes et de hauteurs grisâtres séparées par des crevasses, des gorges et de longs cours d'eau sinueux, ce qui prouve que le pays environnant est un vaste plateau désagrégé et dépouillé de sa terre végétale par l'action des pluies tropicales se succédant depuis des siècles. Sur les plateaux les plus vastes, encore recouverts d'humus, des bosquets de palmiers et une végétation des terres chaudes indiquent la physionomie que devait avoir primitivement la contrée.

Les creux où la terre d'alluvion a été précipitée et retenue forment dans le paysage des lignes sombres et ondulantes, et des ceintures ou bandes de feuillage dont la teinte fonce de plus en plus dans l'éloignement. Si d'un pic surplombant un de ces ravins, on plonge le regard dans l'abîme, on aperçoit au fond une végétation luxuriante, éternelle, et si dense qu'elle paraît impénétrable. Bref, toute élévation offrant une base suffisante est couronnée de palmiers ou d'autres arbres de haute futaie; une herbe ligneuse tapisse les collines et les versants; creux, ravins, et vallées regorgent de richesses végétales.

Les produits commerciables de la région montagneuse sont faciles à énumérer. Les terrains plats avoisinant les bosquets de palmiers et les villages fournissent l'arachide, des noix de palmes d'un rouge jaune (*élais guineensis*), d'où on extrait l'huile de palme; dans les sombres forêts des gorges, on trouve la liane à caoutchouc, ainsi que de l'orseille, servant à la teinture, et de la gomme copale.

Dans le voisinage de la mer et de la partie navigable du bas-fleuve, le pays a été assez bien exploité. Il s'y trouve certaines voies parcourues régulièrement par les indigènes, telles que les routes commerciales conduisant de Stanley-Pool à Zombo, San Salvador et la côte, jusqu'à Loango; l'établissement de dépôts commerciaux sur le littoral et le Bas-Congo n'a

exercé qu'une influence très légère, et tout à fait indirecte, sur la plus grande partie de la région.

La superficie de la zone maritime et montagneuse du Congo, comprenant toute la partie du bassin qui s'étend entre la mer et l'extrémité inférieure du Stanley-Pool, mesure près de 55,000 kilomètres carrés. La traite des nègres et les luttes intestines ont décimé la population, à tel point qu'il n'y a pas plus de cinq à six habitants par kilomètre, soit en tout environ 500,000 habitants gouvernés par 500 chefs. Ces indigènes sont gens avec lesquels on peut vivre. Nous l'avons prouvé par nos six années de relations pacifiques avec eux, relations qui n'ont été interrompues que deux fois en ce qui concerne les naturels placés sous notre contrôle personnel. L'état prospère de notre corps de porteurs indigènes atteste que les naturels de cette région ne sont pas rebelles aux enseignements, au progrès et à la discipline. Il résulte des derniers rapports de 1885, qu'environ 1,500 porteurs sont employés chaque mois.

La région que nous allons maintenant décrire est le bassin intérieur du Haut-Congo qui commence à la longitude de Léopoldville, à l'extrémité inférieure du Stanley-Pool, pour finir à la longitude de Stanley-Falls.

A Stanley-Falls, le fleuve coule à environ 460 mètres au-dessus du niveau de l'océan. Sur un parcours de plus de 1,700 kilomètres de l'est à l'ouest, s'étendant pas une courbe du nord de l'Équateur, à 2° 15' Nord et jusqu'à 4° 17' au sud de l'Équateur, en travers de 9 degrés de longitude, la rampe est de six centimètres et une fraction par kilomètre. La partie concave de l'arc, presque parfait, que décrit le cours du Haut-Congo est à 915 milles géographiques, en ligne droite, de la source des tributaires arrivant du sud pour se jeter dans le fleuve principal. La partie convexe de l'arc est à 550 milles géographiques, à vol d'oiseau, de la ligne de partage du système hydrographique de ceux des affluents qui viennent du Nord.

Parmi les tributaires méridionaux du grand fleuve, les plus importants sont le Koua, le Mohindou, l'Ikelemba, le Loulougou et le Loubiranzi.

En remontant le Koua, nous trouvons une voie navigable d'environ 550 kilomètres, aboutissant à l'extrémité supérieure du lac Léopold II. Les bras du Mbihé et du Ngana assurent un parcours supplémentaire de 360 kilomètres.

A 400 kilomètres au-dessus du Koua, coule le Loukanga, aboutissant au lac Mantoumba, dont les rives, très peuplées, ne devront pas être négligées par les futurs commerçants du Haut-Congo.

Du confluent du Loukanga et du Congo à l'extrémité du lac Mantoumba, la distance est d'environ 115 kilomètres.

Le beau fleuve connu sous le nom de Mohindou coule à quatre-vingt-dix-sept kilomètres au-dessus du Loukanga. Nous ne l'avons exploré que sur une distance d'environ 128 kilomètres; mais à en juger par ses dimensions et les dires des indigènes, le Mohindou doit être navigable sur un parcours d'environ 1,050 kilomètres.

En remontant le Congo, on rencontre, à une cinquantaine de kilomètres, l'Ikelemba, qui, d'après mes calculs, donnera au commerce une voie navigable de 200 kilomètres en longueur. C'est la réserve commerciale de la tribu des Bakoutis.

Le premier fleuve qu'on rencontre au-delà est le Loulounga, qui fournira

probablement, avec ses tributaires (le Louloua et le Loubi), une artère navigable de plus de 1,280 kilomètres. Ses rives sont, paraît-il, plus peuplées que celles du Congo ; elles sont principalement exploitées par les Baurangas et les Bakoumiras.

Vient ensuite le fleuve Loubiranzi, qui n'est navigable que sur un parcours de quarante kilomètres, car, à cette distance, des rapides peu dangereux, mais suffisants cependant pour faire obstacle aux embarcations, barrent la route.

Quand on part du Stanley-Pool pour reconnaître la navigabilité des tributaires du nord, la première rivière qui se présente est le Lawson Loufini, navigable sur une distance de quarante-huit à cinquante kilomètres.

Puis, on rencontre le Mikené Alima, dont on peut remonter le cours sur la même longueur. Plus haut coule le Likouba, navigable sur quatre-vingts kilomètres environ. A quelques kilomètres en amont, on atteint l'embouchure de la rivière connue sous le nom d'Issanga ou Bounga, et qui est probablement la Likoua de Ballay. On est d'accord pour affirmer que 195 kilomètres de ce fleuve sont navigables. Voici, maintenant, presque en face de l'embouchure du Loukanga, la rivière Baloui, grand cours d'eau formant delta. Il doit être navigable sur 560 kilomètres, étant donné l'itinéraire suivi par mon ami Miyongo, d'Ousindi. Au-dessus du Baloui coule un autre tributaire : la grande rivière d'Oubangi ; plus haut encore le Ngala, qui vient de l'est pour affluer au Congo, à mi-chemin entre Oupoto et Iboko. Les résultats d'une exploration que j'ai faite sur ce cours d'eau me donnent à penser que, en comptant les affluents, la voie navigable est de 725 kilomètres environ. Nombre de grandes villes se trouvent sur ses bords.

Au-dessus du Ngala est l'Itimbiri, qui a été exploré sur une longueur de quarante-huit kilomètres. Étant donné son volume et les rapports des indigènes, j'estime que les eaux navigables y ont une longueur totale de plus de 400 kilomètres.

La rivière voisine, le Nkoukou, peut vraisemblablement être remontée sur quatre-vingt-seize à cent kilomètres de son tracé. Le Biyerré a été reconnu navigable sur 155 kilomètres ; quant au Chofou, il devient infranchissable après un parcours de quarante kilomètres. La navigation ne souffre donc aucune interruption sur un parcours total d'environ 8,400 kilomètres en partant de la baie fluviale de Léopoldville.

Du tableau figurant à la page suivante et qui donne la longueur des rivières et des principaux affluents se jetant dans cette partie du bassin du Congo, on peut déduire les nouvelles distances fluviales que le développement des connaissances géographiques ouvrira, éventuellement, à la navigation et au commerce.

Je suis persuadé que le Loubilash et le Loumani, formant le Loubiranzi, fournissent, à eux seuls, plus de 1,280 kilomètres d'eau navigable, car les Arabes de Kibouronga m'ont affirmé avoir franchi ce cours d'eau à plusieurs reprises et y avoir navigué pendant plusieurs jours.

La superficie du territoire arrosé par les différents fleuves que je viens de passer en revue est d'environ 1,745,000 kilomètres carrés. On y a accès par plus de 8,500 kilomètres d'eau navigable qu'on peut porter à

9,600 kilomètres, en supposant franchi un rapide qui forme solution de continuité. C'est dans cette région que réside la richesse de l'Afrique-Équatoriale. Elle est partagée par l'Équateur, par-dessus lequel la pluie décharge ses ondes pendant dix mois de l'année. Au-delà ou en deçà de l'Équateur, soit au nord, soit au sud, les périodes de sécheresse sont de plus longue durée. Sous le 4^e degré de latitude Sud, il y a deux saisons sèches, l'une durant quatre mois, de la mi-mai à la mi-septembre, l'autre durant six semaines, de la mi-janvier à fin février. Sous le 6^e degré de latitude Sud, il y a, sur l'ensemble de l'année, trois semaines de temps sec de plus.

Rive droite :

NOM DE LA RIVIÈRE.	Longueur approximative des tributaires secondaires, en kilomètres.	Longueur approximative des tributaires principaux	Totaux.
Lawson Loufini	—	240	240
Mikené Alima	—	272	272
Isanga Likona	—	416	416
Bahia	—	816	} 1,136
Branche occidentale	320	—	
Loubrangi	—	—	800
Ngala	—	1,360	} 2,160
Branche occidentale	800	—	
Itimbiri	—	816	816
Nkoukou	—	544	544
Biyerré	—	1,224	} 2,728
Nepoko	832	—	
Bmokandi	400	—	
Nanda	272	—	
Chofou	—	360	} 1,040
Lindi	480	—	
			<u>10,152</u>

Rive gauche :

Koua ou Kouango	—	960	} 1,990
Mfini et lac Léopold II	448	—	
Branche orientale	512	—	} 2,208
Mohindou ou Kouilou	—	1,360	
Loulo	848	—	448
Ikelemba	—	448	448
Kassai	—	2,040	} 4,056
Louaschimo	400	—	
Loufna	936	—	
Louabo	680	—	
Loubiranzi ou Loubilash	—	1,494	} 3,398
Loumani	1,224	—	
Loubi	680	—	
			<u>12,030</u>
Total			<u>22,182</u>

La meilleure méthode à suivre pour évaluer approximativement les chiffres de la population fixée sur ce vaste territoire du Haut-Congo, est de

calculer séparément le nombre des habitants constatés par nous dans chaque localité, sur la rive droite et la rive gauche du Congo, entre Stanley-Pool et les Stanley-Falls, et dans la région du Byerré, du Mohindou, du Koua et du Loukanga.

Ces calculs, nous les avons faits. On en trouvera le tableau complet à l'Appendice (1). Il en résulte que la région dont nous parlons a une population globale de 806,500 âmes.

En admettant que ces 806,500 habitants soient établis dans une zone de 4,844 kilomètres de longueur sur 16 kilomètres de largeur et en supposant que la même densité existe dans toute la superficie de la section du Haut-Congo, notre évaluation de la population s'élèverait à 29 millions d'âmes.

Quant à la partie méridionale de cette section, le docteur Pogge et le lieutenant Wissmann, qui ont traversé le Loubilash supérieur, s'expriment ainsi :

« Le pays est très peuplé, et certains des villages ont plusieurs kilomètres de longueur. Ils sont propres, munis de maisons commodes, ombragés par des palmiers oléagineux ou des bananiers, et entourés de champs bien subdivisés, dans lesquels, contrairement aux habitudes générales des Africains, on voit l'homme cultiver le sol, tandis que la femme vaque aux soins du ménage.

» Du Loubilash au Loumani s'étend, presque sans interruption, une région de prairies très fertiles, futurs pâturages où s'approvisionneront tous les marchés du monde. La terre grasse et rougeâtre qui recouvre le granit donne une herbe luxuriante et des bouquets d'arbres, les rives seules étant boisées à l'excès.

» Les pluies sévissent durant huit mois de l'année, de septembre à avril, mais elles ne sont pas excessives. La température varie de 17 à 27 degrés centigrade; mais, dans la saison sèche, elle tombe parfois à 7 ou à 8 degrés. »

Tippu-Tib, le grand trafiquant arabe de l'intérieur, qui a parcouru la partie sud-est de cette région, m'a fait part à moi-même de la surprise que lui avait causée la densité de la population. Il m'a raconté qu'il avait mis deux heures à traverser certaines villes; qu'il avait été émerveillé de la beauté de la savane, des parcs et des prairies; que, souvent, il avait pu voir, le soir, du haut des montagnes, les sites qu'il avait quittés le matin.

Voici ce que dit le docteur Schweinfurth de la partie nord-est de cette région :

« Du Ouellé à la résidence de Mounza, roi de Monbottou, le chemin traverse un pays d'une beauté merveilleuse, une ligne presque continue d'habitations bordant les deux côtés de la route des caravanes. »

Il estime que le pays des Nyams-Nyams a une superficie d'environ 8,650 kilomètres et une population de 2 millions, ce qui donne l'étonnante proportion de plus de 231 habitants par kilomètre carré!

Ayant exploré une partie des fleuves Mohindou et Itimbiri, je puis confirmer ce que Miyongo, d'Ousindi, a dit du Loulougou : que plus on s'éloigne des rives du grand fleuve et plus la population devient dense.

Les produits végétaux de toute cette région sont à la fois riches et

(1) Annexe AP.

variés, mais il sera impossible d'en tirer parti jusqu'au jour où les communications seront devenues plus faciles. La richesse du pays est, du reste, une conséquence naturelle de sa situation géographique. La chaleur humide qui règne durant les dix mois de pluie donne aux végétaux des facultés prolifiques absolument exceptionnelles.

Parmi ces végétaux, les plus remarquables sont les palmiers. On en rencontre une grande variété d'espèces, mais l'essence la plus utile au commerce est le palmier oléagineux (*elais guineensis*). Sa noix, qui donne l'huile rouge foncé si connue sur la côte occidentale, renferme une amande servant à faire des tourteaux excellents pour le bétail. Pas un bosquet, à peine une île, où l'on n'aperçoive les tiges élancées de ce beau palmier, si précieux au point de vue économique.

Dans certaines localités, entre le Loumani inférieur et le Congo, par exemple, on en rencontre des forêts entières. Sur le Byerré, il est remplacé par la *raphia vinifera*. La plupart des îles de ce fleuve sont recouvertes de cette essence de palmier. Comme le palmier oléagineux donne annuellement de 500 à 1,000 noix, la quantité d'huile que l'on pourrait recueillir dans la région est énorme et compenserait bien les frais du transport, par voie ferrée, jusqu'à la côte.

Le produit forestier le plus précieux, après celui du palmier, est la gomme du *landolphia florida*, ou plante à caoutchouc, restée complètement inexploitée jusqu'ici. Trois espèces de végétaux fournissent le même produit. Celui que l'on extrait de l'*euphorbia* est moins élastique, bien qu'il puisse trouver des applications. Sur les îles du fleuve qui, dans l'ensemble, occupent une surface de 12,800 kilomètres carrés, j'estime que l'on pourrait recueillir en un an assez de caoutchouc pour payer les frais de la construction d'un chemin de fer.

D'autres gommes, comme celles du *trachylobum* et de la *guibourtia*, sont utiles pour la fabrication des vernis. Les gommes copales transparentes, blanches et rouges, sont trop bien connues pour qu'il soit nécessaire d'insister sur leur grande valeur. Les indigènes en connaissent de vastes gisements. Chez les Ouenyas, j'ai vu de gros blocs de copale blanche, tout à fait pure, de quarante-cinq centimètres de diamètre. Dans quelques villages de pêcheurs, on a réussi à en faire des torches; mais nous ignorons à quels autres usages on l'applique.

De l'*arachis hypogea* ou noix de terre, on extrait des huiles végétales, la baie oléagineuse et le ricin; l'huile végétale est employée à l'éclairage, la baie oléagineuse à des usages culinaires; le ricin est médicament comme chez nous.

Le lichen, connu sous le nom d'orseille, couvre comme d'un voile de vastes étendues de forêts. Entre Iboko et Langa-Langa, j'ai vu une forêt de près de cent kilomètres de longueur, tapissée, d'un bout à l'autre, de cette mousse.

Dans tout village, on trouve des rouleaux préparés de poudre de teinture, et il est peu d'établissements indigènes, entre l'Équateur et le fleuve Koua, qui ne soient en état d'en fournir instantanément quelques quintaux. Tout canot trafiquant sur le Haut-Congo porte, parmi les produits commercables de son chargement, une certaine quantité de cette matière tinctoriale, universellement demandée.

La végétation du Haut-Congo est également remarquable par la quantité de fibres qu'elle produit pour la fabrication du papier, de la corderie, de la vannerie, de nattes ordinaires ou fines, de tissus, etc. ; ces fibres sont fournies par le *papyrus antiquorum*, l'aloès, la *stipa tenacissima* le *calamus indicus*, le *phœnix spinosa*, la *raphia vinifera* et l'*adansonia*.

De même que le lac Mantoumba produit le plus de poudre de bois rouge; Iboko, le plus de nattes en fibres de palmier; Irebou, le plus de parasols et de nattes en fibre de *calamus*; Yaloulima, le plus de sonnettes; de même, Loukolela est réputée pour ses tresses de tabac, qui donnent lieu à un commerce considérable, ainsi que pour ses beaux bois et son café sauvage.

Parmi les nombreux articles secondaires, dont les indigènes de cette région pourront tirer parti, le jour où on leur en aura enseigné l'application, il faut citer les peaux de singe, de chèvre, d'antilope, de buffle, de lion et de léopard; les superbes plumes des oiseaux des tropiques, les dents d'hippopotame, la cire d'abeille, l'encens, la myrrhe, l'écaille de tortue, le *canabis sativa*, enfin l'ivoire, que l'on considère aujourd'hui comme le plus précieux d'entre les produits du pays. On peut évaluer à plus de 200,000 le nombre d'éléphants qui existent au Congo. Ils forment environ 15,000 troupeaux, où chaque individu porte en moyenne vingt-cinq kilogrammes d'ivoire. En Europe, tout cet ivoire représenterait une valeur de 125 millions de francs. Pareille évaluation, qui pourrait paraître exagérée, est bien en dessous de certaines constatations faites.

M. Ingham, un missionnaire, a tué dernièrement vingt-cinq éléphants, dont il a pu vendre l'ivoire; dans une localité voisine, le major Vetch en a tué vingt.

Le bassin du Congo ayant une vaste superficie et des quantités énormes d'ivoire ayant été recueillies annuellement dans la région orientale de l'Afrique, il se peut que j'aie évalué trop modestement le nombre d'éléphants existant encore dans la partie vierge, inexplorée, du continent.

A mon avis, cependant, l'ivoire n'occupe que le cinquième rang, comme importance, parmi les produits naturels du bassin. La valeur totale de l'ivoire qui passe pour exister aujourd'hui dans la région, ne représenterait que l'équivalent de 107,500 tonnes d'huile de palme, ou 30,000 tonnes de caoutchouc. Si tous les hommes valides habitant les rives mêmes du Congo ou de ses affluents navigables, si facilement accessibles au trafiquant de Léopoldville, voulaient seulement recueillir chaque jour 175 grammes de caoutchouc, ou extraire de l'huile de palme jusqu'à concurrence de 350 grammes et remettre cette quantité au trafiquant comme marchandise, on obtiendrait ainsi pour 125 millions de francs de produits végétaux en un an, sans épuiser les richesses forestières du pays. Ou encore, si chaque indigène valide ramassait chaque jour une demi-livre de gomme copale ou une même quantité d'orseille, ou s'il faisait broyer par sa femme une demi-livre de poudre de teinture, on ne tarderait pas à s'apercevoir bientôt que le moindre produit des forêts a une valeur supérieure à celle de l'ivoire.

Bien que l'ivoire soit un article extrêmement précieux, il est loin d'être inépuisable et on ne doit donc pas trop compter sur lui comme source de revenu. S'ils s'en donnaient la peine, les riverains du fleuve navigable recueilleraient au bout d'un an, en huile de palme, en caoutchouc, en

gomme, en orseille ou en poudre de teinture, une somme bien supérieure à celle que représente tout l'ivoire accumulé dans le bassin du Congo.

L'ivoire n'en est pas moins un article précieux et, comme tel, doit nécessairement être un élément du commerce de la région. En supposant que 200 défenses fussent livrées chaque semaine à Stanley-Pool, ce qui représenterait un chiffre d'affaires de 6,500,000 francs, l'éléphant ne serait encore détruit dans le bassin du Congo qu'à l'expiration d'un quart de siècle.

La zone dont nous décrivons les richesses est loin d'être dépourvue de minéraux. Le fer y abonde. Yaloulima, Iboko, Irebou et Oubangi forgent des sabres très appréciés. Les Yakousous et les Basokos se distinguent dans la fabrication des fers de lance.

Le musée de l'*Association internationale africaine*, à Bruxelles, contient des fers de lance longs de 1^m,85 et larges de dix centimètres, que j'ai recueillis parmi les tribus en question.

Les mines de cuivre existant près de Philippeville fournissent une grande partie du métal qui se vend, sous forme de lingots, dans l'Afrique-Occidentale. Au marché de Manyanga, ces lingots donnent lieu à des transactions importantes. La zone sud-est de la section du Haut-Congo fournit à de nombreuses caravanes leurs approvisionnements en fonte de cuivre.

On y trouve également de la galène à profusion. Les Arabes nomades ont découvert de l'or dans les alluvions formant le lit des cours d'eau ; parmi ceux d'entre eux que j'ai rencontrés au retour de leurs chasses aux esclaves, plusieurs avaient des bouteilles contenant les petites pépites et paillettes recueillies en chemin.

Tout village du Haut-Congo a ses champs de canne à sucre et de maïs. Il va de soi que bananiers et plantains y croissent merveilleusement. Dans la vallée du Koua, les nègres mangent du pain de millet ; mais la cassave ou manioc, sucrée et amère, est le farineux dont les riverains du grand fleuve se nourrissent principalement. La légumineuse le plus en faveur est la fève noire des champs, qui ressemble beaucoup à l'espèce indienne ; elle est extrêmement productive et résistante, et sa culture n'exige que peu de soins.

Parmi les légumes, il faut encore citer les yams, les patates sucrées, les haricots, les concombres, les melons, les citrouilles, les tomates, etc. Récemment, on a introduit le chou, la pomme de terre et l'oignon européens, qui tous paraissent devoir donner les meilleurs résultats à Léopoldville et Kinshassa.

A l'extrémité orientale de cette même région, les Arabes acclimatent avec un singulier succès le riz à gros grains des hautes terres. A Ouané Kiroungou, ils ont récolté, en 1882, trente mille boisseaux de riz et environ cinq cents boisseaux de froment. Tandis que l'*Association*, partant de l'Ouest, implantait les mangues, les papayers, les citrons, les oranges, les ananas et les goyaves, les Arabes, venant de l'Est, ont fait des progrès remarquables dans la culture des mêmes fruits.

Il existe encore une quantité incalculable de végétaux utiles : plantes oléagineuses, comme l'arbre donnant la cire végétale, etc. ; plantes médicinales, telles que le cashew, le *jatrope purgans*, la *strychnas*, l'*amo-*

mum, etc. On trouve aussi le gingembre sauvage, la noix de muscade, le *semicarbus anacardium*, d'où s'exprime l'encre à marquer; mais ceux-ci n'ont guère de valeur, au point de vue commercial, et rentrent plutôt dans le domaine du botaniste.

Cependant, la présence du coton, indigène et sauvage, est constatée partout et particulièrement sur les sites déserts d'anciens établissements nègres. Il se peut que plus tard le précieux textile devienne autre chose qu'un élément de curiosité dans une vaste région si bien appropriée à sa croissance.

La zone dont nous aurons maintenant à nous occuper est celle du Webb Loualaba, qui couvre presque 54 degrés carrés, entre le 20° latitude Nord et le 12° 30' latitude Sud et le 25° 21' Est et le 30° longitude. Cette zone mesure superficiellement 3,937,000 kilomètres carrés. Le cours du grand fleuve, à partir de la débouchure du Zambèze dans le lac Bangueolo, jusqu'à la dernière cataracte de Stanley-Falls, est du sud-ouest au nord-ouest, sur une distance de plus de 2,000 kilomètres,

Dans cette région, je comprends, en attendant des éclaircissements nouveaux, le lac Mouta-Nzigé, qu'il ne faut pas confondre avec le lac Albert, découvert par Sir Samuel Baker.

Il y a des affluents considérables qui coulent vers le Webb Loualaba, directement à l'ouest du lac que j'ai découvert en 1876.

Nous devons attribuer à ces affluents une surface de drainage qui, abstraction faite du lac Mouta-Nzigé, deviendrait trop restreinte pour alimenter de grandes rivières comme la Lou-oua, l'Oulindi et la Lira. D'après les informations des indigènes, informations toujours sujettes à caution, mais qu'il faut pourtant accueillir à défaut de renseignements plus précis, la surface du lac en question peut être évaluée à plus de 8,650 kilomètres carrés.

D'après le mesurage approximatif de Livingstone, le lac Bangueolo doit couvrir 16,320 kilomètres carrés. La même autorité cite, pour le lac Mouerou, le chiffre de 4,325 kilomètres carrés.

Le lac Kassali et sa chaîne de petits lacs occupent, ensemble, 3,520 kilomètres carrés.

Au-delà de Stanley-Falls, le Webb Loualaba est navigable jusqu'à quatre-vingt-seize kilomètres environ de Nyangoué, soit sur un parcours de 525 kilomètres. A droite, en remontant, le premier affluent que l'on rencontre est la rivière Léopold, qui est accessible jusqu'à une distance de cinquante kilomètres environ; vient ensuite le Lou-oua, tributaire de premier ordre formé, à quelques kilomètres de son confluent, par la réunion de deux cours d'eau. A vingt-cinq kilomètres environ au sud du Lou-oua, on voit l'Oulindi, parcouru par nous, sur une courte distance, en 1877 et dont l'embouchure a une largeur de 350 mètres environ.

A 145 kilomètres plus avant vers le sud, la Lira afflue dans la Webb Loualaba; ses eaux, claires et profondes, ont une largeur de 270 mètres. Un peu au nord du 5° parallèle de latitude Sud, nous rencontrons la Louama, dont le cours a été exploré sur 400 kilomètres. Le Louigi, qui est de moitié moins long, coule à soixante-cinq kilomètres plus loin au sud, et à cinquante kilomètres par delà, on arrive au Louindi ou Loukouga, exutoire du lac Tanganika.

En repartant de la cataracte de Basoua, la plus élevée de la série des Stanley-Falls, le premier affluent que l'on rencontre sur la rive gauche est la petite rivière Noire; la rivière qu'on découvre ensuite, au détour du premier coude, me paraissait être le Loumani; mais, d'après ce que les Arabes m'ont assuré, elle n'est autre que le Loufou, cours d'eau semblable au Kasoulou, et qui se jette, sous le 4° de latitude Sud, dans le Webb Loualaba. Parmi les fleuves tributaires de cette partie du Congo, il faut encore mentionner le Kamolondo lacustre.

Le Webb Loualaba, dont le cours principal, joint à celui des tributaires les plus importants, représente une longueur totale de plus de 8,000 kilomètres, se divise en deux sections navigables, chacune de 890 kilomètres. La première de ces deux sections est comprise entre les chutes de Basoua et celles de Nyangoué; la seconde est bornée par les chutes de Kasongo et les rapides qui se présentent en dessous du lac Mouerou.

Ici, tant sur les rives du fleuve que dans l'intérieur, la traite des esclaves exerce depuis vingt ans ses terribles ravages, sa pernicieuse influence. Quel qu'ait pu être le chiffre de la population, à l'époque où les Arabes ne venaient pas encore massacrer les hommes et enlever femmes et enfants pour les soumettre à la servitude, il serait dangereux de compter sur une moyenne de plus de douze à treize habitants par kilomètre carré. Cette proportion nous donnerait encore une population totale d'environ 6 millions d'âmes.

Les principales tribus de la région sont les Bakoumous, les Baleggas, les Banyemas, les Bakondés, les Bagenyas, les Barouas, les Bakouss, les Bamaroungous et les Baloundas.

Dans la partie inférieure du parcours navigable du Webb Loualaba, sont établies quatre communautés d'Arabes avec leurs esclaves. Elles font le commerce à Kasongo, Nyangoué, Vibondo et Ouané Kiroundou. Aisément accessibles aux trafiquants de la côte occidentale, ces communautés pourraient grandement faciliter le développement du commerce dans la région; elles possèdent, en effet, des légions d'esclaves bien disciplinés, dont beaucoup ont été initiés depuis vingt ans à l'art et à la pratique des affaires. Les goûts de cette population sont naturellement plus raffinés que ceux des autochtones. Avec leurs concours, le bétail d'Ousigé, Rouanda, Ouroundi et Ujiji pourrait être amené, après quelques semaines de marche, au Loualaba, et il en serait de même du bétail de Nyangoué, qui, paraît-il, forme aujourd'hui des troupeaux considérables, ce qui prouve que rien ne s'oppose à l'élevage et à la reproduction du bétail dans la vallée du Congo.

Les produits naturels du sol sont les mêmes que dans la partie du Haut-Congo dont j'ai énuméré les richesses.

Examinons donc maintenant la physionomie physique et économique de la section du Zambèse, dont la superficie est de près de 74,000 kilomètres carrés. Cette région est entièrement drainée par le Zambèse et ses tributaires, dans la zone supérieure du Congo. Elle forme, à une altitude d'environ 925 mètres au-dessus du niveau de l'océan, un bassin emmuré au nord par la chaîne des monts Losangsoué et, au sud ainsi qu'à l'est, par les monts Lokinga, ou la ligne du plateau de Bisa et la chaîne de Chibalé.

Au point où Livingstone a passé le fleuve, la largeur en est de 550 mè-

tres; le courant est de deux nœuds, la profondeur, de trois brasses. L'un des affluents, le Loubanzenzi, aurait 275 mètres de largeur et une profondeur de trois brasses. Le Lokoulou serait un tributaire plus considérable encore.

Quelques citations empruntées aux récits de Livingstone lui-même donneront une idée assez nette de l'aspect général du pays :

« De toutes parts, grandes plaines marécageuses, excepté à Kabendé.....
 » L'eau est extrêmement abondante dans le pays ; partout, à perte de vue,
 » des plaines couvertes ou arrosées par des cours d'eau claire d'une pro-
 » fondeur de 1^m,20 à 1^m,50 ; et des terrains plats de trente-cinq à cinquante
 » kilomètres..... Nous nous sommes exténués à force de cheminer parmi
 » des papyrus, des ajoncs élancés, des marais et des herbages. Nous nous
 » sommes égarés durant cinq heures dans des prairies inondées, où l'eau
 » avait de quatre-vingt-dix centimètres à 1^m,20 de profondeur..... Le pays
 » est si plat que les rivières y sont nécessairement tortueuses. Le poisson et
 » autres aliments abondent ; les habitants sont serviables et doux.....
 » Des rideaux d'arbres, larges de 400 mètres coupent les prairies ; par-delà
 » ces arbres, la prairie reparait. Elle est inondée chaque année, mais la
 » végétation se compose exclusivement d'herbages. »

De ce qui précède, il résulte que le bassin du Zambèze se compose principalement de terrains plats, de prairies, déclinant graduellement de tous côtés vers le lac Bangueolo. Durant la saison des pluies, ces territoires sont envahis par l'inondation dans leurs parties les plus basses, notamment dans le voisinage du lac. Mais vers leur centre, ils s'élèvent par des pentes douces, de manière à former de beaux pâturages ondulés, où se nourrissent les troupeaux de bétail des Rabisas. Les pâturages prennent fin au pied du plateau de Mamboué, au nord-est, et à la base de la chaîne des monts Chibalé, qui ont une altitude de plus de 2,000 mètres à l'est.

La population de cette région ne doit guère dépasser six habitants par kilomètre carré, soit un total de 460,000 âmes pour l'ensemble du territoire.

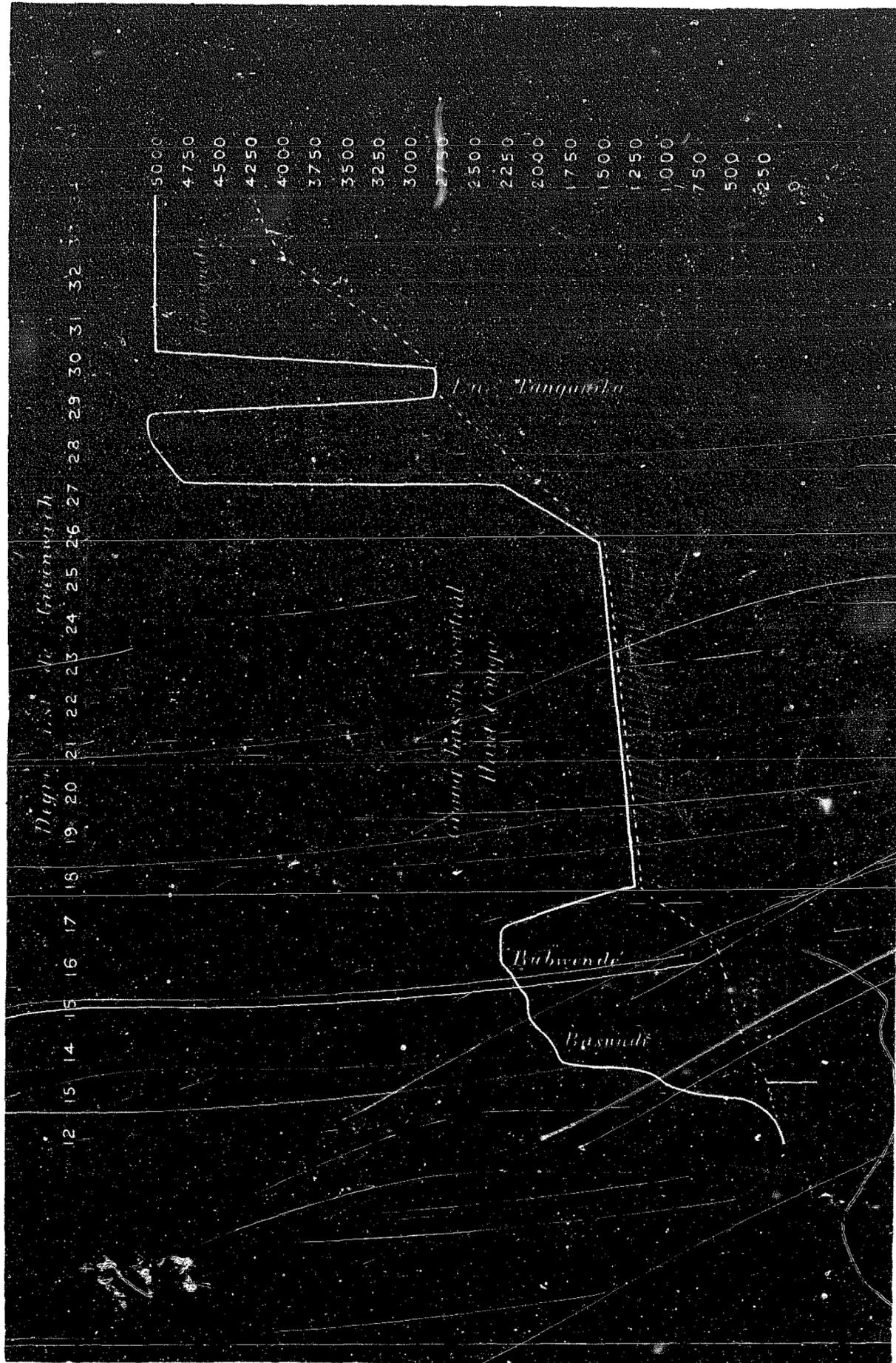
La section du bassin du Congo qu'il nous reste à décrire est celle du lac Tanganika, couvrant une surface d'environ 148 à 149,000 kilomètres carrés, dont le lac même, occupe, à lui seul, une étendue de plus de 15,000 kilomètres carrés.

Sur certains points de cette région, la population est serrée, comme, par exemple, à Ousigé, Ouroundi, Ouhha, l'Itaoua oriental, Ujiji et quelques localités d'Oumyamouezi ; dans d'autres, telles que Kaouendi, Maroungou, Oufipa, les habitants sont clairsemés. On peut, sans exagérer, compter en moyenne un peu plus de quinze habitants par kilomètre carré ; le bassin entier aurait donc une population de 2,325,000 âmes.

Le lac est à plus de 825 mètres au-dessus du niveau de la mer ; au nord-ouest, il est borné par des montagnes qui le dépassent de 750 mètres ; au sud-ouest, par des hauteurs variant entre 450 et 600 mètres. Vers l'est, l'altitude moyenne du plateau est de 450 mètres au-dessus du lac ; au nord, s'étend une large vallée formant entonnoir et aboutissant aux plateaux élevés de Rouanda.

Sur une moitié du territoire en question, on élève des troupeaux

considérables de bétail. Les Ouaroundis, Ouhhas, Ousigés et Ouanyas-Rouandas, races très supérieures, ne pourraient pas subsister sans leurs bestiaux. Les Ouajijis et les Ouanyamouezis sont alliés aux précédents; ils



LE PROFIL DU BASSIN DU CONGO.

s'adonnent aussi à la vie pastorale, sans négliger la production des céréales, du sorghum, du millet et du maïs.

A Ujiji, Ouvira et Ousigé, il y a des communautés commerçantes d'Arabes; sur la rive occidentale du Tanganika s'est établie une station de missionnaires anglais et à l'est, vers le centre, une station de l'*Association Internationale africaine*.

Si le palmier oléagineux disparaît à Ujiji, les autres produits de la région sont analogues à ceux du Haut-Congo.

Dans la partie orientale du bassin, les céréales constituent l'aliment principal des habitants, tandis que vers l'ouest, on se nourrit surtout de bananes et de cassave.

Aux marchés à Ujiji, on voit débiter bon nombre des produits locaux : l'ivoire, le maïs, la sésame, le millet, les fèves, les arachides, la canne à sucre, les chillies, les fruits sauvages, de l'huile de palme, des bananes et plantains, du miel, des chèvres, des moutons, des bestiaux, de la volaille, du poisson, du tabac, des filets de pêche, des bracelets de cuivre, du fil de fer, des tissus en écorce, des arcs et des flèches, des houes, des lances, des esclaves, etc.

A Ouvira, sur la rive occidentale, sont installés de grands établissements pour la fonte des minerais et la fabrication du fil de fer et de la ferronnerie. C'est à Ousanzi, un peu vers le sud, qu'on récolte le meilleur tabac ; dans l'Oukaouendi, surtout, qu'on trouve le miel et la cire d'abeille ; à Ouroungou et à Mangoué, l'ivoire le plus beau ; à Maroungou le plus grand nombre d'esclaves ; à Ouroundi et Ouhha, le plus de bétail ; à Ujiji, le plus de chèvres et de moutons.

Le tableau suivant expose d'une manière aussi condensée que possible l'état actuel de nos connaissances, en ce qui concerne le bassin du Congo :

SECTIONS.	Surface approximative, en kilomètres carrés.	Population par kilom. carré.	Chiffre de la population.	Parcours navigable	Noms des lacs.	Superficie des lacs, en kilomètres carrés.
Bas-Congo	52,800	Environ 5.10/16	297,000	176	Léopold II Mantoumba	1,520 640
Haut-Congo	1,744,000	16.1/4	29,000,000	8,400	Bangoucolo Mouerou	15,320 4,320
Loualaba	393,600	12.1/2	4,920,000	1,760	Kassala et chaîne de petits lacs	3,520
Zambèze avec Bangoucolo	73,600	6.1/4	460,000	640	Tanganika Ountou Nzige	15,040 8,640
Tanganika	148,800	15.10/16	2,325,000	625	Kouta Kebir	710
	2,412,800	Moyenne 15	37,002,000	11,601		50,710

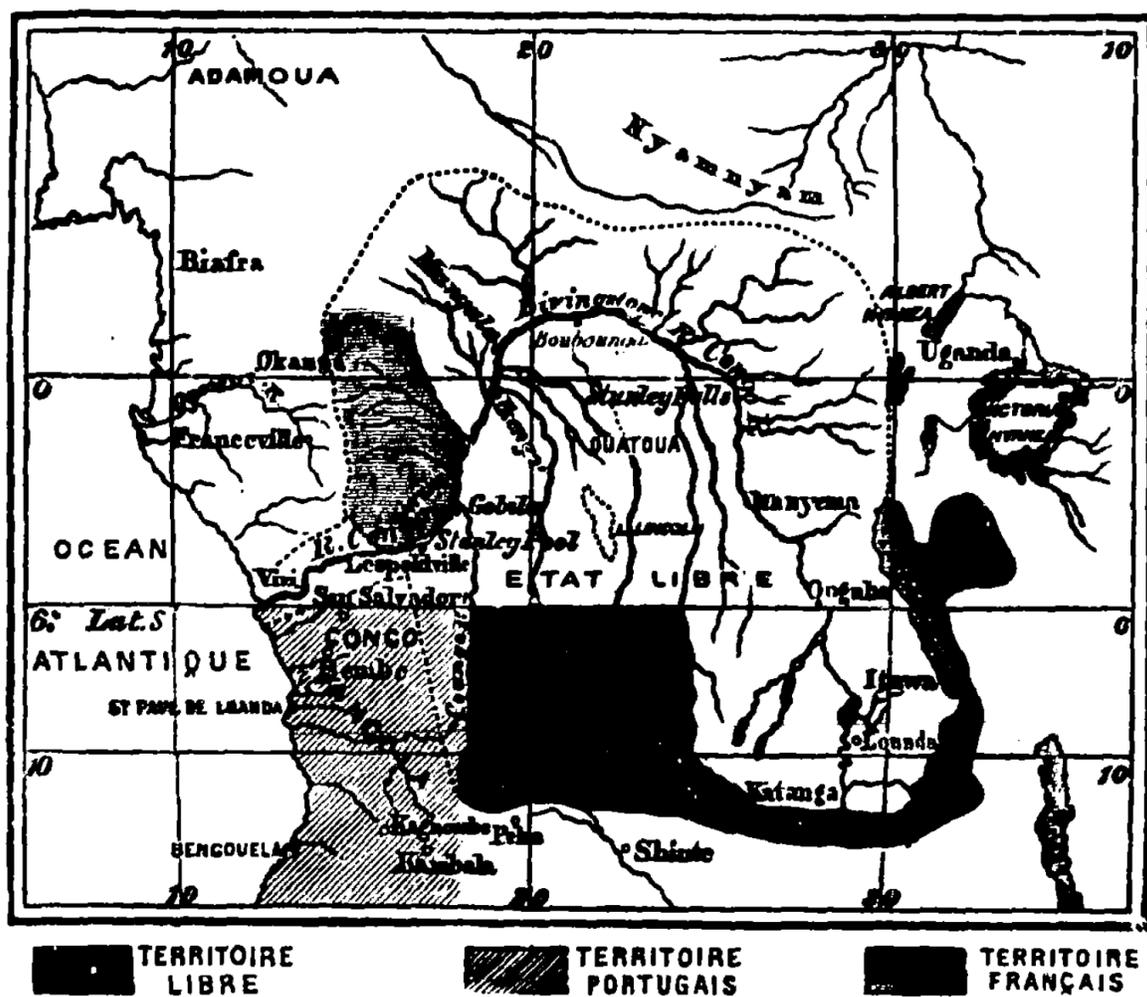
Le tableau et la carte ci-après indiquent comment le bassin du Congo est actuellement divisé d'après la Conférence de Berlin :

Superficie totale du bassin du Congo :	Superficies divisionnaires (approximatives).	Population.
Territoire français	99,840	2,121,600
Id. portugais	49,120	276,300
Id. non revendiqué	559,220	6,910,000
État libre du Congo	1,704,320	27,694,100
	<u>2,412,800</u>	<u>37,002,000</u>

Ce qui précède constitue une description sommaire du bassin du Congo, dont les ressources ont été l'objet d'une cinquantaine de conférences que j'ai données, en 1878, dans les plus grands centres de France et d'Angleterre. Une exploration plus minutieuse et une connaissance plus approfondie des habitants, acquise durant les rapports que j'ai entretenus avec eux pendant les six dernières années, n'ont pu que raffermir mes convictions.

Les gens pratiques de Manchester me posent cette question : « Que peuvent nous fournir les indigènes en échange de nos tissus ? »

A cela je réponds que l'an dernier le commerce de l'Afrique-Occidentale représentait une valeur de 700 millions de francs, dont environ 425 millions pour les seuls produits d'exportation, que les voiliers et les steamers



DIVISION POLITIQUE DU BASSIN DU CONGO.

peuvent charger pour l'Europe sur toute l'étendue d'une ligne de côte longue de 4,650 kilomètres. J'ai montré, en basant mes assertions sur environ 400 observations astronomiques, de patientes explorations, des recherches personnelles, des incursions hardies dans des régions encore sauvages, et des entretiens avec les bateliers indigènes, qu'il existe, dans le bassin du fleuve, 8,350 kilomètres d'eaux navigables que l'on pourra, en surmontant certaines difficultés, aux points où se trouvent les rapides, porter à 9,600 kilomètres de longueur dans la section du Haut-Congo.

L'ensemble de ces voies navigables arrose une surface de plus de 1,600,000 kilomètres carrés, région fertile, sans rivale, sous le rapport de la variété des produits naturels, et habitée par 29 millions d'Africains qui, d'après l'expérience que nous avons acquise en séjournant

parmi un million d'entre eux, semblent pouvoir être éduqués, et civilisés à la condition que les Européens y procèdent avec prudence.

Nous avons constaté que sur environ 4,850 kilomètres de territoires riverains, il y a 806,500 indigènes. On peut donc évaluer à 3,200,000 âmes la population des deux côtes du tronçon navigable de 9,600 kilomètres, équivalant à une longueur de 19,200 kilomètres de terres riveraines.

Ces 19,200 kilomètres de bassin du Congo sont bien supérieurs au littoral. Dans ce livre, j'ai souvent cité les palmiers oléagineux, les lianes à caoutchouc, la poudre tinctoriale, l'orseille, les gisements de copal, les forêts d'arbres à gomme, dont j'ai constaté l'existence dans tous les endroits que j'ai visités ; j'ai signalé l'empressement des trafiquants indigènes, qui nous ont suivis à de longues distances pour obtenir le moindre morceau d'étoffe, et j'ai raconté qu'après avoir marché longtemps sur nos talons, afin de troquer leur ivoire et leur poudre de teinture contre nos cotonnades, les nègres, désespérés de nos refus, s'écriaient : « Mais, alors, dites-nous ce qu'il vous faut ; nous vous le procurerons ! »

Chose curieuse, lorsque je me suis trouvé devant l'assemblée de gens pratiques et intelligents dont se compose la chambre de commerce de Manchester, la même question m'a été posée : « Que pourront nous donner les indigènes en échange de nos tissus ? » m'a-t-on dit. En guise de première réponse, je publie à l'Appendice une liste des produits du Congo (1).

Si les commerçants de Manchester pouvaient envoyer des voiliers et des vapeurs au bassin supérieur du Congo, ils y recueilleraient au moins trois fois plus de produits africains qu'il ne leur serait possible de retirer de la côte occidentale tout entière, depuis la Gambie jusqu'à Saint-Paul de Loanda. C'est-à-dire qu'ils se procureraient pour 1 milliard 250 millions de francs de produits. Mais la région du Haut-Congo, n'étant accessible ni aux steamers, ni aux voiliers, que les commerçants de Manchester construisent deux tronçons de chemin de fer à voie étroite, ayant l'un quatre-vingt-quinze, l'autre cent-cinquante kilomètres de longueur, et reliés par un service de vapeurs de rivière ; ou qu'ils établissent une voie ferrée continue de 380 kilomètres, et ils obtiendront autant de produits qu'un pareil chemin de fer en puisse transporter ; car plus d'un million d'indigènes attendent que la civilisation leur dise quels produits elle désire obtenir d'eux, indépendamment de l'ivoire, de l'huile de palme, des amandes de palme, des arachides, de la gomme copale, de l'orseille, de la poudre de teinture, des noix de cola, de la gomme adragante, de la myrrhe, de l'encens, des fourrures, des peaux, des cuirs, des plumes, du cuivre, du caoutchouc, des fibres textiles, de la cire d'abeille, des tissus d'écorce, de la muscade, du gingembre, du ricin, etc.

La simplicité même de la question des négociants de Manchester exige des réponses également lucides.

Pour satisfaire tous les autres intéressés, je crois devoir entrer dans quelques nouvelles explications, d'ailleurs peu compliquées.

Supposons un certain nombre de factoreries établies dans le Haut-Congo, quelques-unes à Isangila, d'autres à Manyanga. En nous basant sur les

(1) Annexe A Q.

résultats acquis dans le Bas-Congo, on pourrait estimer comme suit la valeur et le poids des produits qui seraient exportés, à savoir :

Points où seraient établies les factoreries.	Produits.	Valeur brute. Francs.	Poids. Tonnes.
Isangila	Arachides	9,250,000	25,000
Manyanga	Id.	9,250,000	25,000
Isangila et Manyanga.	Huile de palme	7,750,000	10,000
Stanley-Pool, etc.	Orseille	11,250,000	10,000
Id.	Ivoire	6,500,000	232
Id.	Dents d'hippopotame	280,000	20
Haut-Congo	Caoutchouc.	38,250,000	10,000
Id.	Peaux	500,000	1,800
Id.	Huile de palme	31,000,000	40,000
Id.	Cire d'abeille	125,000	50
Id.	Gomme copale	15,000,000	10,000
Lac Léopold II et Mantoumba	Camwood (essence tinctoriale)	12,000,000	20,000
Embouchure du Koua	Sésame	520,000	4,000
		141,675,000	156,102

Le total prévu dans cette évaluation correspond à 427 1/2 tonnes par jour, quantité suffisante pour assurer, sur le chemin de fer dont nous préconisons l'établissement, la plus grande circulation possible. Il en résulterait pour ce chemin de fer, sur la base d'un penny par tonne et par mille anglais, une recette brute de 152,000 livres sterling, soit 3,800,000 francs. Si l'on y ajoutait la somme perçue, pour le transport jusque dans l'intérieur, des marchandises destinées au troc, à l'administration et aux missions, la valeur totale du trafic, aller et retour, atteindrait 300,000 livres sterling (7,500,000 francs) par an, abstraction faite du service des voyageurs.

La distance de Vivi à Isangila est de quatre-vingt-trois à quatre-vingt-cinq kilomètres; un chemin de fer tel qu'il en faudrait pour desservir cette section coûterait 200,000 francs par mille anglais, soit environ 62,500 francs par kilomètre. La somme à engager dans sa construction serait donc de 5,250,000 francs. Quatre steamers, à 125,000 francs chacun, serviraient à relier Isangila et Manyanga; ce moyen de communication permettrait de jeter dans la circulation 60,000 tonnes d'arachides et d'huile de palme, valant approximativement 26,250,000 francs.

On pourrait encore acheter facilement pour 7,500,000 francs d'ivoire et de caoutchouc, car le grand dépôt commercial serait alors à Manyanga, terminus de la ligne; les services de 800 porteurs actuellement occupés à transporter des produits entre Vivi et Stanley-Pool (376 kilomètres) seraient désormais utilisés entre le Pool et Manyanga (152 kilomètres).

En résumé, la recette totale sur le trafic aller et retour résultant du commerce, des approvisionnements d'État et de missions, abstraction faite des voyageurs, s'élèverait à 3 millions de francs, alors que le capital engagé ne serait que de 5,750,000 francs.

Le combustible serait tiré des forêts du Boundi et de Ngoma, que traver-

serait le chemin de fer. Celui-ci serait naturellement établi sans nivellements, les dépenses pour travaux d'art étant limitées à la construction de quelques ponts.

Si la voie ferrée se dirigeait directement de Vivi à Stanley-Pool, le trajet n'étant que de 376 kilomètres, les frais d'établissement, à 62,500 francs par kilomètre, ne dépasseraient pas 20 millions de francs.

Le revenu brut de 7,500,000 francs par an que rapporterait une telle mise de fonds est certes considérable. Dès que le chemin de fer serait construit, il desservirait une région de 600,000 kilomètres carrés. Le commerce, qui suivrait les 8,320 kilomètres ininterrompus d'artères navigables de cette région, s'appliquerait surtout à des produits lourds, reçus en échange d'articles également pondéreux : cotonnades, perles, armes, poudre, coutellerie, faïence, ferronnerie, — les espèces monnayées, les chèques, les billets de banque n'ayant pas cours dans le bassin du Congo.

Si l'on envisage la création de ce petit chemin de fer, comme une simple spéculation, on peut dire que jamais placement plus avantageux n'a été offert aux capitaux. Des bêtes de somme de toute espèce et des porteurs indigènes ont été employés sans succès ; des cataractes opposent une barrière infranchissable à la navigation ; quant aux aérostats, ils ne peuvent malheureusement pas jusqu'à présent faire concurrence aux chemins de fer ; en attendant que la situation ait changé sous ce rapport, tout article commercable de l'Afrique-Centrale sera un élément de frêt pour la voie ferrée.

Actuellement, une somme annuelle de 1,360,000 francs est payée aux porteurs entre Stanley-Pool et la côte par les négociants indigènes, l'*Association Internationale* et trois missions.

Cette somme correspond à cinq et demi pour cent des 20 millions nécessaires à la construction d'un chemin de fer allant jusqu'au Pool. Mais que l'on construise ce railway, et plus rien n'empêchera les négociants de s'avancer vers l'intérieur et de s'emparer des meilleurs centres de l'Eldorado africain.

Les régions équatoriales du Continent-Mystérieux ont résisté pendant des siècles aux influences de l'islamisme, du christianisme, de la science et du commerce. Comme la vague battant les récifs, l'islamisme partant du Nord a vu constamment arrêter son élan vers l'Équateur. C'est en vain que depuis 300 ans on a tenté d'implanter le christianisme dans la région. Les missionnaires ont toujours dû se récuser devant l'ignorance du peuple et les obstacles naturels. La science a livré des assauts stratégiques à cette partie du globe ; mais si des résultats brillants ont été obtenus, ils n'ont pas eu de conséquences économiques pour la contrée, le commerce y étant paralysé par toutes sortes d'entraves.

La région équatoriale, qui offre un champ si fertile à l'initiative des gens d'action, est donc restée inexploitée, malgré la surabondance de ses richesses.

La civilisation, constamment rebutée, reste stationnaire en présence de la barbarie, qui oppose une barrière, jusqu'ici impénétrable, au progrès. On feint d'oublier comment l'Angleterre, la Gaule, la Belgique, de sauvages qu'elles étaient, sont devenues policées ; et aujourd'hui que, dans le cœur de l'Afrique, des milliers d'hommes demeurent encore sans culture morale ou intellectuelle, on s'écrie étourdiment que les indigènes sont incapables de

s'assimiler nos enseignements. Comment les Africains, enfermés dans une région apparemment inaccessible, auraient-ils pu se perfectionner? Aucun peuple connu dans l'histoire n'est sorti seul, et sans assistance extérieure, de son état de barbarie primitive. L'Europe moderne s'est constituée avec les éléments les plus disparates, Celtes, Huns, Goths, Vandales, Grecs, Romains, Francs, Saxons, Normands, Sarrasins, Turcs, dont les rapports constants, dont les longues rivalités, même, ont servi de bases à l'organisation moderne de notre société. Si quelques-unes des races qui ont envahi l'Afrique-Septentrionale avaient pu s'épancher par-delà l'Équateur, les aborigènes de la région méridionale ne seraient nullement aujourd'hui, les êtres sauvages que nous rencontrons. Mais jusqu'à la seconde moitié du XIX^e siècle, on ne soupçonnait même pas la nature du pays situé de l'autre côté des rapides d'Isangila; on ignorait combien est faible en réalité la barrière placée entre la civilisation et la grande voie naturelle qui partage en deux zones égales la vaste région vierge de l'intérieur; on ne se doutait pas que la nature y eût formé cent autres artères navigables et faciles à utiliser pour l'exploitation des régions les plus distantes. Comme membre de la grande communauté humaine, je me réjouis de ce qu'un territoire aussi étendu soit encore à la disposition des générations futures; je me réjouis de sa grande valeur économique, de sa supériorité sur toutes les autres terres connues, sous le rapport des richesses naturelles. Comparons, par exemple, au bassin du Congo la partie la plus riche de l'Amérique du Nord, c'est-à-dire la vallée du Mississippi, telle qu'elle était avant d'avoir subi l'action de ce mélange de races qui a enfanté l'Amérique moderne. A l'époque où De Soto naviguait sur ce Mississippi appelé le « Père des Eaux », et où les Indiens étaient les seuls maîtres du sol, les Européens hardis qui s'y fussent aventurés n'y auraient trouvé, comme produits naturels, que du bois et des fourrures.

Le bassin du Congo, au contraire, où la civilisation n'a pas encore pénétré, offre des perspectives beaucoup plus brillantes. Dans les forêts riveraines du Congo, on trouve du bois rouge, du *lignum vitæ*, de l'acajou, des végétaux fournissant des gommes précieuses. Des quantités inépuisables de gommes fossiles, utiles à la fabrication de laques et vernis de carrosserie et d'ébénisterie, sont enfouies dans le sol; l'encens, la myrrhe, l'orseille, foisonnent.

Du bois rouge, débité et râpé, on retire une magnifique teinture écarlate; les lianes suspendues en festons aux arbres sont ordinairement celles qui produisent le caoutchouc, dont la meilleure qualité vaut 2 fr. 50 la livre; les amandes de certains palmiers renferment une huile qui est un article de grand commerce, tandis que les fibres d'autres palmiers peuvent servir à fabriquer des cordages. Parmi les arbrisseaux sauvages, on rencontre fréquemment le caféier. Dans les plaines, les jungles et les marais, vivent des éléphants dont les défenses valent de 10 à 13 fr. 75 la livre; dans les eaux, pullulent les hippopotames, aux larges dents d'ivoire; et je ne parle pas des beaux pelages du lion, du léopard, de la loutre; des peaux que peuvent fournir le singe, l'antilope, le buffle, etc.

Et puis, outre toutes ces richesses, il existe dans le bassin du Congo plus de 40 millions d'habitants, doués d'une activité et de dispositions au travail que l'Indien d'Amérique ne manifesta jamais. Les avantages qui

peuvent résulter de l'existence d'une telle population ne sont pas sensiblement inférieurs à ceux que la vallée du Mississippi tire de sa population actuelle, aujourd'hui qu'elle est en plein rapport économique. Le cuivre du lac Supérieur aura à rivaliser avec celui de la vallée du Kouilou Niadi et de Bembé. Le riz, le coton, le tabac, le maïs, le café et le froment donneraient les meilleurs résultats dans les vastes plaines du Congo. Celles-ci ne sont encore explorées (assez superficiellement, du reste) que du côté des rives du fleuve, sur un espace de quatre-vingt à quatre-vingt-cinq kilomètres. J'ai aussi entendu parler d'or et d'argent, mais je m'abstiens d'en affirmer la présence au Congo, n'étant nullement disposé à avancer des faits dont je n'ai pu contrôler l'exactitude.

Au point de vue climatérique, la vallée du Mississippi est, certes, plus privilégiée, mais dans une grande partie du bassin du Congo, actuellement inaccessible, la température n'est pas défavorable aux immigrants. Il n'y a pas dans ce bassin un seul point où le négociant européen ne puisse s'établir et faire des affaires pendant des années, et sans plus de danger qu'aux Indes. C'est surtout en vue de stimuler l'initiative commerciale que j'insiste sur les ressources du Congo. Loin de moi la pensée de représenter cette contrée comme la Terre Promise des émigrants nécessiteux. Il y a déjà près de 30 millions d'indigents aborigènes dans le territoire que je viens de décrire. S'ils sont pauvres et dégradés, c'est uniquement parce qu'ils sont entourés de tous côtés de forces hostiles, forces naturelles et forces humaines qui les privent de tout contact avec les éléments de la civilisation. Des Européens nécessiteux transportés dans ce milieu ne tarderaient pas à tomber dans le même état de dégradation que les aborigènes. C'est le négociant que j'exhorte à pénétrer au Congo, tout en s'assurant prudemment les moyens de battre en retraite; c'est le trafiquant, qui reçoit d'une main le produit brut fourni par l'indigène et qui, de l'autre, donne en échange le produit achevé sortant du métier de l'industriel. L'homme de la situation est l'intermédiaire, le *middleman* dont la demeure est en Europe, mais qu'un esprit de salutaire émulation conduit en Afrique. C'est lui qui enseignera aux nègres indigents le choix qu'ils doivent faire parmi les éléments multiples de richesses qui les entourent. L'intermédiaire est le missionnaire du commerce; ses services sont surtout indispensables dans le bassin du Congo, sorte de vaste enclos entouré de barrières jusqu'ici infranchissables, et où tant de bras restent oisifs.

Les faibles, les irrésolus, dont le prétendu scepticisme à l'égard de l'avenir de l'Afrique n'est que de la lâcheté déguisée, peuvent dédaigner ces conseils. Je ne m'adresse pas à eux. Parmi les 325 millions d'habitants que compte l'Europe, il ne manquera pas d'hommes assez intelligents pour se laisser convaincre par l'Évangile de commerce, d'initiative, d'activité que constitue ce chapitre. Je suis encouragé à le croire par l'empressement avec lequel on commence à accueillir les idées émises depuis quelques années au sujet du Continent mystérieux. Il y a là des richesses énormes qui attendent le chemin de fer destiné à les recueillir. J'en avertis le commerce et suis persuadé que l'avertissement ne sera pas perdu.

CHAPITRE TRENTE-TROISIÈME

LA CONFÉRENCE DE BERLIN

SOMMAIRE : Consolidation de l'œuvre. — Le traité anglo-portugais. — L'attitude des États-Unis et de l'Allemagne. — Intérêts allemands et français. — La Conférence de Berlin et son œuvre. — Les acquisitions de la France et du Portugal. — Le bassin commercial de l'Afrique. — Le succès du roi Léopold.

La création de l'État du Congo peut être comparée à la construction d'un édifice, et les membres de notre expédition aux ouvriers qui déblayent et nivellent le terrain, creusent le sol, posent les fondations et élèvent les murs à la hauteur fixée par l'architecte. Le colonel Strauch et le capitaine Thys, de l'*Association Internationale*, nous fournissaient les outils et le mortier.

Mais l'édifice n'est pas achevé quand on en a bâti les murs. Après le tour des maçons, vient celui des charpentiers et des ardoisiers chargés d'y mettre toit, portes et fenêtres, puis interviennent ébénistes et fabricants d'ameublement, dont le rôle est de rendre la maison habitable.

A mon retour en Europe, nous avons, nous travailleurs de l'expédition du Haut-Congo, rempli notre tâche.

Mais, pour assurer le développement et la continuité de son œuvre, le royal fondateur du nouvel État avait encore à demander aux gouvernements d'Europe et d'Amérique leur adhésion officielle, à faire garantir la sécurité et l'inviolabilité de nos frontières, à conclure des traités de délimitation territoriale avec la France et le Portugal, à s'entendre avec tous pour la neutralisation du pays nouveau.

Les précédents fournis par la conduite des propriétaires du *Mayflower* en 1610, des colons du New-Hampshire en 1639, et plus tard par les actes de la Compagnie des Indes-Orientales, et des fondateurs de Liberia et de Borneo, établissaient le droit qu'ont les particuliers de fonder des États sur les territoires à eux cédés avec droit de souveraineté par les propriétaires légitimes : rois, chefs d'États ou assemblées.

L'*Association Internationale africaine* avait conclu des traités avec plus de 450 chefs indépendants de l'Afrique, dont les droits devaient être admis universellement et sans conteste, puisqu'ils étaient basés sur une occupation héréditaire remontant à des époques très reculées. Tout en se réservant quelques privilèges insignifiants, tous ces chefs avaient transmis leurs droits de souveraineté et de propriété à l'*Association*, librement, volontairement,

sans qu'on eût exercé sur eux d'autre pression que celle qui résulte de largesses offertes et acceptées avec reconnaissance. Le nombre de petits territoires ainsi groupés et réunis sous l'égide de l'*Association* était devenu assez considérable pour former un tout important, et le moment était donc venu, pour son fondateur, d'obtenir de l'Europe les pouvoirs nécessaires pour les gouverner comme État indépendant et légalement constitué.

A la suite de négociations poursuivies entre les gouvernements britannique et portugais, ces deux pays conclurent, le 26 février 1884, un traité aux termes duquel l'Angleterre reconnaissait, comme territoire portugais, toute l'étendue de la côte sud-ouest de l'Afrique, entre le 5° 12' et le 5° 18' de latitude Sud. Le Bas-Congo était naturellement compris dans le territoire ainsi reconnu, et les territoires de l'*Association Internationale africaine* perdaient, dès lors, leur communication avec la mer.

Le domaine qu'il s'agissait d'abandonner au Portugal avait toujours jusque-là été considéré comme neutre, même par la Grande-Bretagne, qui, en signant le traité du 26 février, accomplissait une véritable évolution politique, puisque ses hommes d'État refusaient péremptoirement, depuis plus d'un siècle, de reconnaître les prétentions portugaises.

Heureusement, la mise en vigueur de la convention était subordonnée à l'approbation des autres puissances. Et cette approbation lui fit défaut. A peine le texte du traité eut-il été publié que les puissances européennes, à commencer par la France et l'Allemagne, protestèrent avec vivacité contre ses dispositions; en Angleterre même, les hommes politiques de tous les partis s'associèrent pour le combattre, craignant que le Portugal ne rendit le commerce impossible au Congo en y établissant le même régime douanier que dans ses autres colonies. Mais ce furent les États-Unis d'Amérique qui firent entendre la protestation la plus énergique contre le traité anglo-portugais. Un des fidèles coadjuteurs du Comité de l'*Association Internationale africaine*, le général H. S. Sanford, ancien ministre des États-Unis à Bruxelles, avait réussi, par l'intermédiaire de la presse et des autorités, à intéresser vivement l'Amérique à la question du Congo.

On sait que la fondation des États libres de Liberia est l'œuvre de philanthropes américains, qui dépensèrent près de 15 millions de francs pour y procurer un foyer à 18,000 nègres affranchis (1). C'est grâce à la munificence d'un de leurs compatriotes et à la découverte de Livingstone par un autre de leurs compatriotes, que l'attention publique s'est portée dans ces dernières années sur l'Afrique-Centrale, et l'Amérique pouvait, pour les mêmes raisons, s'attribuer une part de la gloire due à ceux qui avaient eu la pensée d'explorer le bassin du Congo. Quand le général Sanford eut rappelé ces faits à ses concitoyens, et qu'il eut réveillé en eux l'espoir de renouer leurs anciennes relations commerciales avec l'Ouest africain, il devint facile de décider le Congrès de Washington à étudier la question. La Législature américaine se mit à l'œuvre. Elle soumit tous les faits de la cause à une étude approfondie (2) et, le 10 avril 1884, le Sénat des États-

(1) L'État de Liberia a aujourd'hui une superficie de près de 23,000 kilomètres carrés et un revenu de 500,000 francs.

(2) Dans son rapport, le Comité des relations étrangères du Congrès, se fondant sur l'opinion de Sir Travers Twiss et de M. le professeur Arntz, reconnut complètement à l'*Association Internationale* le droit d'accepter tous les pouvoirs ou privilèges cédés par les chefs indigènes d'Afrique.

Unis votait une résolution invitant le président de la République à reconnaître l'*Association Internationale africaine* comme puissance gouvernante au Congo.

Ce fut comme un nouveau bail d'existence accordé à l'*Association*, si gravement menacée par tant d'intérêts divers et d'ambitions rivales. Rien de plus digne de la grande république américaine que cette initiative, que ce patronage accordé à la grande œuvre de civilisation et de commerce en Afrique. Dans le principe, l'attitude des États-Unis fut vivement critiquée à l'étranger; mais toutes les puissances lui ont depuis rendu hommage, en l'imitant, et en assurant ainsi à l'*Association* sa place parmi les États souverains.

Mais revenons un instant au traité anglo-portugais. Les chambres de commerce anglaises, notamment celles de Manchester, Liverpool et Glasgow, combattirent résolument cette convention; mais ni cette opposition ni celle de la Chambre des Communes n'eût sans doute empêché ce traité d'être mis en vigueur et de tuer à jamais toute initiative dans le bassin du Congo, si le fondateur de l'*Association Internationale* n'avait obtenu l'appui, comme la sympathie, des gouvernements français et allemand. Ceux-ci comprirent que, loin d'attirer le commerce au Congo, le pacte en question l'en éloignerait.

En fait, pour allécher le commerçant, il importait de prendre à l'égard du Congo des dispositions dans le genre de celles qu'avait arrêtées le Congrès de Vienne en 1855. Le congrès en question avait proclamé la liberté de navigation sur les grands fleuves, tels que le Rhin et le Danube. Aujourd'hui que l'*Association Internationale* absorbait des centaines de petites souverainetés et que la France s'installait, de même, sur les bords du Congo, tandis que le Portugal faisait valoir ses prétentions sur d'autres territoires baignés par le grand fleuve africain, il incombait aux puissances d'intervenir et d'imposer aux États riverains telles obligations qui les empêchassent de compromettre ou de paralyser les intérêts du commerce déjà engagé sur les rives du Bas-Congo.

Le 7 juin 1884, le prince de Bismarck exposait dans une note adressée au comte Munster, les motifs de son opposition au traité anglo-portugais. Il combattait la convention au nom de la liberté commerciale et du commerce allemand en Afrique, intéressé au maintien de cette liberté précieuse.

Jusque-là, la Grande-Bretagne était, de tous les pays, celui qui eut abordé avec le plus d'audace les champs d'exploration et de commerce africains. On chercherait vainement, parmi les explorateurs de l'Afrique, un nom égal à celui de Livingstone. L'illustre voyageur anglais dépasse de la tête tous les autres; il joint la persévérance méthodique de Burth au négrophilisme de Moffat; il est entreprenant comme Rohlf; épris, comme Duveyrier, de science géographique; il écrit avec la précision de Burton, et traite les aborigènes d'Afrique avec la charmante simplicité, la séduisante bonhomie, de Speke. C'est un morceau de mosaïque humaine, dont l'Angleterre a droit de se glorifier. La France a eu Duveyrier, René Caillié, De Compiègne, de Brazza; l'Allemagne, Rohlf, Schweinfurth, Nachtigal. L'Angleterre qui a eu Burton, Speke, Cameron, Baker, Bruce, Clapperton, etc., s'est surpassée elle-même, quand elle a produit le robuste Écossais ayant nom Livingstone.

Il fut également un temps où la Grande-Bretagne était seule à avoir des intérêts commerciaux dans l'Ouest africain. Macgregor Laird explorait le Niger en 1841; les trafiquants anglais ont été les premiers à exploiter la Gambie, la Roquette, la Côte-d'Or, le Gabon, Kabinda; et les industriels de Glasgow, Liverpool et Bristol ont été représentés avant qui que ce soit en Afrique, où ils n'ont pas tardé à s'établir sur une ligne côtière de près de 5,000 kilomètres de longueur.

Mais dans ces derniers temps, l'apathie dont l'Angleterre paraît avoir été frappée lui a suscité de redoutables concurrences. L'Allemagne s'est implantée en Afrique, où quelques-uns de ses établissements commerciaux ont fini par distancer les maisons anglaises; Hambourg et Brême y luttent avec succès contre Liverpool et Glasgow.

Au moment où fut conclu le traité anglo-portugais, l'empire germanique avait donc de bonnes raisons pour veiller avec un soin jaloux à ses intérêts commerciaux en Afrique; tandis que, de son côté, la France, installée au-delà du Gabon et sur des territoires contigus, grâce à l'énergie et à l'habileté de M. de Brazza, tenait naturellement à faire consacrer, d'une façon indiscutable, ses droits aux régions conquises par le dévouement et l'intelligence de ses nationaux.

On se perd souvent en conjectures sur les mobiles qui guident la politique de M. de Bismarck. Rien de plus clair, de plus compréhensible que la conduite qu'il a tenue dans cette question du Congo. Il a senti, à un moment donné, le mouvement qui poussait l'Allemagne vers la colonisation et qui faisait éclore, sur tous les points du territoire de l'empire, des Sociétés de géographie, des Sociétés coloniales, des entreprises d'exploration lointaine. Et, ayant compris ce signe des temps, il s'y est conformé. Les chefs des grandes maisons de Hambourg et de Brême ont été invités par lui à le venir voir à Varzin; il les a consultés, s'est assimilé leurs connaissances pratiques, et le gouvernement français, alors présidé par M. Ferry, ayant obtenu de l'*Association Internationale* le droit de préemption sur ses territoires, au cas peu probable où elle voulût quelque jour les céder, le chancelier allemand exprimait, le 13 septembre, dans une lettre au baron de Courcel, ambassadeur de France à Berlin, son intention d'observer, dans l'intérêt du commerce allemand, une attitude amicale envers l'*Association Internationale*, qui venait de garantir la liberté du commerce à ses sujets sur les rives du Congo. En même temps, le prince de Bismarck proposait à la France d'inviter les autres États à se réunir en conférence, en vue d'assurer et de favoriser le développement du commerce européen, d'appliquer aux rives du Congo et du Niger les principes posés par le Congrès de Vienne, et de régler les conditions des futures occupations de territoire sur les côtes africaines.

Répondant à cette communication par l'entremise du baron de Courcel, la France se déclara entièrement favorable au maintien de la liberté commerciale dans le bassin du Congo, c'est-à-dire à l'ouverture de ces débouchés au commerce de toutes nations, et à l'interdiction de tout monopole et de tous droits différentiels, à l'exception de certaines taxes destinées à couvrir les frais encourus dans l'intérêt du commerce même. Tout en refusant d'appliquer pareil régime au Gabon, à la Guinée française ou au Sénégal, le gouvernement français se déclarait prêt à le mettre en pratique dans ses

possessions du Congo, de même que dans celles de l'*Association Internationale*, au cas où celle-ci fournirait jamais à la France l'occasion d'exercer son droit de préemption. Enfin, M. Jules Ferry adhérait à l'idée d'une conférence, que la France et l'Allemagne convoqueraient de concert et qui se réunirait à Berlin.

On sait qu'à la suite de cet échange de vues, les représentants de l'Allemagne, de la Prusse, de l'Autriche-Hongrie, de la Belgique, du Danemark, de l'Espagne, des États-Unis, de la France, de la Grande-Bretagne, des Pays-Bas, du Portugal, de la Russie, de la Suède et de Norvège, et de la Turquie, assistés de délégués experts, se réunirent en conférence, le 15 novembre 1884, au palais du chancelier allemand, dans la Wilhemsstrasse, où avait siégé le Congrès de 1878.

Bien que les détails de leurs débats soient généralement connus, nous allons succinctement les rappeler, afin que l'histoire de la création de l'État libre du Congo ne présente point de lacune.

Le programme de la Conférence, tel que l'exposa le prince de Bismarck au début de la séance d'ouverture, comportait trois points : Liberté de navigation et de commerce sur le Congo ; liberté de navigation sur le Niger ; fixation des formalités à observer pour assurer leur validité aux futures annexions de territoire sur le continent africain.

Tout en acceptant la discussion de ces trois points, Sir Edward Malet, représentant de la Grande-Bretagne, s'opposa à ce que l'application des principes de la liberté de commerce et de navigation sur le Niger fût surveillée par une commission internationale, ce devoir et cette prérogative appartenant à la Grande-Bretagne, principale puissance souveraine sur la partie inférieure de ce fleuve.

Tels furent les faits capitaux de la première séance. Nous allons maintenant résumer les travaux des plénipotentiaires, en publiant une sorte de journal, très concis, de la Conférence.

19 novembre. — Le Portugal déclare adhérer au principe de la liberté commerciale, et l'Italie à ceux de la liberté de navigation. Le représentant des États-Unis se prononce absolument dans le même sens. La Conférence décide la nomination d'une Commission chargée de déterminer les limites de la région ouest-africaine, à laquelle s'appliqueront les principes du libre-échange.

20 novembre. — La Commission discute la définition du bassin du Congo. M. Banning, expert belge, opine que l'expression « bassin du Congo » signifie l'étendue de territoire drainé par le fleuve, et le colonel Strauch adhère à cette appréciation. L'auteur de ce livre se prononce pour un vaste delta commercial, s'étendant depuis l'embouchure du fleuve Logé jusqu'au 2° 30' latitude Sud, c'est-à-dire sur une largeur de plus de 600 kilomètres. (1) Il propose, en outre, d'étendre la zone de la liberté commerciale en travers de l'Afrique jusqu'à un degré du littoral, depuis le 5^m degré de latitude Nord jusques et y compris le Bas-Zambèze. Appuyée

(1) — Voir l'appendice. A l'annexe AR. « Documents de la conférence de Berlin » figurent : la définition du bassin commercial du Congo, par M. Stanley ; le protocole de la séance du 23 Février de la conférence de Berlin ; les déclarations et conventions échangées entre l'*Association Internationale* et les puissances ; le protocole de la séance du 26 Février ; enfin l'acte général de la conférence de Berlin.

par MM. Anderson et de Bloeme, experts anglais et néerlandais, cette proposition est combattue par les délégués du Portugal et M. le docteur Ballay, délégué français. Le docteur Ballay, demande notamment qu'on n'ait libre accès au bassin commercial que par les affluents se déversant dans le Congo au-dessous de Stanley-Pool.

24 novembre. — La Commission accepte définitivement la définition conjointement proposée par l'auteur de ce livre, M. Anderson et M. de Bloeme, en ce qui concerne le littoral du bassin commercial du Congo, et convient également d'étendre la liberté du commerce, à l'est, jusqu'à l'océan Indien, tout en réservant les droits de suzeraineté existant le long de la côte orientale.

30 novembre. — Unanimité en faveur de l'application du libre-échange au bassin du Congo tout entier, tel qu'il a été précédemment défini.

3 décembre. — Une sous-commission spéciale débat les termes des actes relatifs à la liberté de navigation. Dans la séance de la veille, Sir E. Malet a déclaré la Grande-Bretagne prête à protéger, à l'égal de ses sujets, les négociants et étrangers de toutes nationalités opérant sur les parties du Niger soumises à sa souveraineté ou à son protectorat, à la condition que ces négociants se conforment aux règlements.

15 décembre. — La grande Commission de la Conférence approuve les actes de libre navigation sur le Congo et le Niger.

17 décembre. — L'Allemagne avait reconnu l'*Association Internationale africaine* le 8 novembre dernier. Aujourd'hui, Sir Edward Malet, agissant au nom de la Grande-Bretagne, en a fait autant, à des conditions à peu près identiques. La Conférence de Berlin n'abordera naturellement la question des délimitations territoriales que du moment où l'*Association* se sera entendue avec la France et le Portugal.

18 décembre. — Assemblée plénière de la Conférence, qui a approuvé, comme la Commission, les actes de navigation sur le Congo et le Niger.

19 décembre. — Le gouvernement italien, à son tour, reconnaît l'*Association Internationale*, par une convention conclue entre son représentant et M. le colonel Strauch.

23 décembre. — La Conférence décide que les mesures qui seront prises pour empêcher l'abus des liqueurs alcooliques au Congrès ne seront pas considérées comme des infractions aux principes de liberté commerciale précédemment adoptés. Elle s'ajourne au 5 janvier.

24 décembre. — L'Autriche reconnaît le drapeau de l'*Association Internationale africaine* comme celui d'un État ami, dans les mêmes termes que l'Allemagne. Elle réserve, toutefois, comme l'Angleterre et l'Italie, ses droits de juridiction consulaire. Les agents diplomatiques de l'*Association* négocient actuellement à Paris un traité avec la France.

6 janvier. — La Conférence a arrêté hier, sur la proposition de Sir Edward B. Malet et M. Kasson (représentant des États-Unis), les termes d'une déclaration portant que les territoires du bassin du Congo ne pourront servir ni de marché ni de voie de transit pour la traite des esclaves, chacune des puissances signataires s'engageant à employer tous les moyens en son pouvoir pour mettre fin à ce commerce et punir tous ceux qui s'y livrent.

Les plénipotentiaires ont été saisis aujourd'hui d'un projet de déclaration

relative aux conditions à remplir pour que des occupations nouvelles sur les côtes du continent africain soient considérées comme effectives. Ce projet impose aux puissances occupant des territoires ou établissant sur elles leur protectorat, l'obligation d'en donner avis à toutes les autres puissances signataires et celle d'assurer dans lesdits territoires l'existence d'une autorité suffisante pour faire respecter les droits acquis et, le cas échéant, la liberté du commerce et du travail.

7 janvier. — La déclaration prohibant la traite des esclaves au Congo est approuvée par la Conférence réunie en assemblée plénière.

28 janvier. — La Conférence a approuvé la déclaration relative aux occupations territoriales, cela après de fréquents ajournements, occasionnés par les hésitations de l'Angleterre et dont on a profité pour nous offrir plus d'un banquet, notamment chez le prince de Bismarck, où les menus se distinguent par des dessins représentant des paysages congolais, en particulier, et africains, en général.

5 février. — La France a conclu aujourd'hui avec l'*Association Internationale* un traité déterminant comme suit la ligne de démarcation de leurs territoires respectifs : La rivière Chiloango, depuis l'Océan jusqu'à sa source la plus septentrionale ; la crête de partage des eaux du Niadi Kouilou et du Congo jusqu'au-delà du méridien de Manyanga ; le Congo jusqu'au Stanley-Pool ; la ligne médiane du Stanley-Pool, le Haut-Congo jusques et y compris le bassin de la Louona Mkoundja. La France consent à reconnaître le drapeau de l'*Association* comme celui d'un État ami, et le gouvernement de la République s'engage à exercer ses bons offices pour amener une entente amicale entre l'*Association* et le Portugal.

6 février. — La Russie reconnaît à son tour l'*Association Internationale*.

10 février. — La Suède en fait autant.

15 février. — Un traité de délimitation a été enfin conclu entre le Portugal et l'*Association*. Aux termes de cette convention, le Portugal obtient toute la rive gauche ou méridionale du Congo, depuis la mer jusqu'à la petite rivière Ibango-Ibango. La ligne de démarcation se dirige vers le sud, passe par l'embouchure de la petite rivière de Ibango-Ibango, entre la factorerie hollandaise et la factorerie portugaise de Nokki, puis prend la direction de l'est jusqu'au Koua ou Kouango. Au nord du Congo, le territoire portugais commence au petit cours d'eau voisin de Cabo Lombo, ou Pointe-Vermeille (*Ponta Vermelha*) et s'étend sur le littoral jusqu'à Massabé. A l'intérieur, ce territoire forme une enclave d'environ cinquante-six kilomètres dans les territoires cédés à l'*Association*.

Aux termes des différentes conventions qu'elle vient de conclure avec le Portugal et la France, l'*Association Internationale* obtient sur le littoral de la mer une ligne de territoire allant de la Pointe de Banana à Cabo Lombo : longueur trente-cinq kilomètres ; toute la rive droite ou septentrionale du Congo, jusqu'à la cataracte de Ntombo Mataka, à 4,800 mètres au-dessus de la station de Manyanga, plus le territoire de l'intérieur jusqu'au fleuve Chiloango ; sur la rive gauche ou méridionale, le territoire de l'*Association* commence à la petite rivière Ibango-Ibango et finit au lac Banguéolo. A l'intérieur, le territoire en question part de l'embouchure de l'Ibango-Ibango pour aboutir, par le sud, à la latitude de Nokki ; il côtoie

ce parallèle, dans la direction de l'est, jusqu'au Koua ou Kouango, et se prolonge sur le Koua jusqu'au 6° degré de latitude Sud, qu'il suit jusqu'au fleuve Loubilash. Remontant le fleuve Loubilash, la ligne territoriale aboutit au lac Tanganika et en longe la côte occidentale, puis le Rousizi, jusqu'au 30° degré de longitude Est et à la ligne de partage des eaux du Congo et du Nil, d'où elle se dirige par l'ouest vers le 17° degré de longitude Est, pour suivre ce méridien jusqu'au bassin de la Likoua.

21 février. — La Conférence adopte les propositions de la France, tendantes à assurer le maintien de la paix au Congo, dans l'intérêt du commerce et de la civilisation, par une déclaration qui accorde aux occupants du bassin la faculté de se proclamer neutres, et qui place leur neutralité sous la sauvegarde de toutes les puissances signataires.

23 février. — Le nouvel État libre du Congo a obtenu aujourd'hui la reconnaissance officielle de la Belgique et du Danemark.

Le docteur Busch, président effectif de la Conférence, annonce à celle-ci que presque toutes les puissances représentées à l'assemblée ont maintenant reconnu par traité l'*Association Internationale du Congo*. Il exprime la satisfaction personnelle que lui cause ce résultat et exprime la vive sympathie qu'ont inspirée au gouvernement allemand les magnanimes efforts du roi Léopold II, aujourd'hui couronnés d'un succès si absolu. Les délégués de toutes les puissances s'associent à ces paroles et consignent, pour leur propre compte, au protocole, le témoignage de leur admiration à l'égard de la grande œuvre accomplie par le roi des Belges.

26 février. — Dernière réunion plénière de la Conférence. L'acte général imprimé sur velin, a reçu la signature des dix-neuf plénipotentiaires représentant quatorze puissances européennes. Le prince de Bismarck a ensuite présenté à la Conférence le colonel Strauch, président de l'*Association Internationale*, et annoncé que cet officier, agissant au nom de l'*Association*, c'est-à-dire de l'État, aujourd'hui reconnu, du Congo, avait formulé par écrit son adhésion à l'acte général.

Et la Conférence a été dissoute.

Je n'ai, pour ma part, que peu de chose à ajouter.

Grâce à l'adresse et à l'intelligence de M. le baron de Courcel, appuyé par le prince de Bismarck, deux puissances européennes sont sorties de la Conférence avec des possessions coloniales considérablement agrandies.

La France est maintenant maîtresse, dans l'Ouest africain, d'un territoire de vastes dimensions, riche en ressources végétales et minérales, et dont l'avenir commercial promet d'être des plus brillants. Ce territoire couvre une superficie de plus de 413,000 kilomètres carrés, c'est-à-dire qu'il égale la France et l'Angleterre réunies ; il a accès, à l'est, sur 8,360 kilomètres de voies navigables ; à l'ouest, il a une ligne côtière de près de 1,300 kilomètres, baignée par l'océan Atlantique. Huit spacieux bassins fluviaux y sont renfermés. Et de ces 90 millions d'hectares carrés de surface, il n'est pas un seul hectare sans valeur.

Le Portugal a acquis, pendant la Conférence, une ligne de côte de près de 1,600 kilomètres de longueur, un territoire d'une superficie de près de 566,000 kilomètres carrés, équivalant ensemble aux territoires de la France, de la Belgique, des Pays-Bas et de la Grande-Bretagne réunis. Sur les rives du Bas-Congo, le territoire portugais a une longueur de 165 kilomètres. Le

Portugal peut maintenant se flatter de posséder, au sud, des terrains de pâturage parfaitement salubres ; au nord, des forêts qui produisent l'huile et le caoutchouc ; au nord-est, des mines ; à l'est, une opulente région agricole. En supposant que sa propre population fût ajoutée à la population aborigène de cette colonie africaine, et répartie sur le territoire, chaque sujet blanc et noir du Portugal aurait, à lui seul, quinze hectares et demi. Sa population de toute couleur, y compris les sujets de la mère-patrie, s'élève à 8,300,000 âmes. La superficie de ses territoires en Afrique, en Asie et dans les mers, mesure 1,192,820 kilomètres carrés, ou plus de 192 millions d'hectares, soit plus de vingt-trois hectares par habitant. Tandis que la Grande-Bretagne, dont les immenses possessions couvrent plus de 2,046,000 hectares, ne pourrait donner qu'un peu plus de huit hectares à chacun de ses 249 millions d'habitants.

L'*Association Internationale africaine* a abandonné à la France plus de 96,000 kilomètres de territoire, et au Portugal plus de 73,000 kilomètres, en échange desquels ces deux puissants voisins lui ont concédé 965 kilomètres carrés sur la rive septentrionale, entre Boma et la mer, et ont reconnu en outre toutes ses autres prétentions territoriales.

Il convient de faire remarquer que la France et le Portugal ont consenti à appliquer le régime du libre échange aux territoires que leur a cédés l'*Association Internationale* et à ceux, qui sans être occupés actuellement par qui que ce soit, doivent bénéficier aussi, le cas échéant, du même régime, on constate que, grâce à l'entente des puissances européennes et américaines, ces privilèges, absolument exceptionnels, ont été assurés au commerce, dans une zone de 2,574,000 kilomètres carrés. Et cette zone s'étend à travers l'Afrique jusqu'à un degré de la côte orientale, de sorte qu'en réalité elle couvre 3,891,000 kilomètres carrés de territoire.

Les sceptiques objecteront, il est vrai, que les avantages garantis au commerce dans cette immense région sont illusoire, parce qu'il n'y a pas là de commerçants pour en bénéficier. Illusoire pour aujourd'hui, soit. Mais demain ? Les puissances européennes absorbent peu à peu l'Afrique ; presque toutes les côtes sont déjà occupées, le commerce ne peut tarder à envahir à son tour le pays. N'a-t-on pas accompli un grand acte, en prenant les précautions nécessaires pour que cette région ne puisse lui être fermée ?

L'Afrique passe généralement pour le continent le plus insalubre du monde, se sont dit les philanthropes. Tout le monde redoute son climat. Mais on n'en a exploré que tout récemment l'intérieur et elle n'est guère connue que de quelques géographes. Que si nous laissons les puissances européennes s'emparer des côtes et y percevoir des droits de douane élevés, elles empêcheront à jamais le commerce d'exploiter une partie quelconque du continent. Si, au contraire, nous garantissons la jouissance d'immunités complètes et de larges privilèges sur les parties fertiles et naturellement productives du pays, quelques industriels hardis ne peuvent manquer de s'aventurer dans l'intérieur ; d'autres les y suivront et le continent tout entier finira par être arraché à la barbarie et à la stérilité.

Et ces rêves philanthropiques se sont réalisés. Désormais, le commerçant qui tentera la fortune au Congo y sera à l'abri de toute spoliation, de toute

exaction, de toute vexation. Ses biens et sa personne relèveront de la juridiction de son consul ; une commission internationale, formant un tribunal, se trouvera postée aux portes mêmes de la grande zone du libre-échange, pour défendre ses intérêts et le protéger contre toute injustice. On ne pourra taxer que les produits qu'il recueillera pour l'exportation, et encore la taxe sera-t-elle minime et uniquement destinée à couvrir les frais du gouvernement riverain. De même, l'intempérance n'exercera pas ses tristes effets sur cette terre favorisée, puisque le commerce des spiritueux y doit être restreint ; l'esclavage y est interdit, le libre exercice des cultes assuré, les expéditions scientifiques facilitées par des avantages tout spéciaux. Telle a été l'œuvre de la Conférence de Berlin.

On ne saurait trop applaudir à ces irrévocables décrets de l'Europe assemblée. On ne saurait trop se féliciter du couronnement de l'État libre du Congo par la civilisation. Une entreprise unique en son genre a reçu l'approbation et la consécration de toutes les puissances éclairées. Ce n'est donc pas en vain que le royal fondateur de l'œuvre aura appliqué toute sa sagesse à la conduire, tout son courage à la soutenir contre vents et marée. L'œuvre a abouti. L'État du Congo, appelé à l'existence par le roi des Belges, n'est plus un rêve, c'est un fait universellement reconnu. Quiconque a la passion des belles, des grandes, des bonnes choses, souhaitera à Léopold II de vivre assez longtemps pour assister à l'épanouissement complet de cet État libre, de cette région dont il a fait ouvrir les lointaines forêts à coup de haches, où il a fait pénétrer la lumière en pleine barbarie.

FIN



APPENDICE



ANNEXE AA.

(Voir page 21, corps de l'ouvrage).

Lettre de M. Stanley à M. Albert Jung, agent de la Compagnie Hollandaise, à Banana.

Cher Monsieur,

J'apprends qu'on vous a déjà fait partiellement connaître le projet médité par un certain nombre de personnages hollandais, belges, flamands, anglais et américains, qui se sont constitués en commission sous la raison de « Comité d'études du Haut-Congo ». Vous êtes sans doute prévenu également que j'avais été désigné comme chef de l'expédition qui est sur le point de partir pour le Congo, sous le patronage du Comité.

Avant d'en venir à la requête que j'ai à vous faire, je vais essayer, si vous voulez bien me le permettre, de vous exposer d'une façon plus précise les desseins du Comité.

Dans le grand bassin connu, dans la phraséologie géographique, sous le nom de « Bassin du Congo », s'ouvre un vaste champ que le commerçant européen a laissé jusqu'ici intact, dont les trois quarts n'ont même pas encore été parcourus par l'explorateur scientifique. Il est peuplé, en majeure partie, de sauvages adonnés aux abominables pratiques de l'anthropophagie, et dont les penchants naturels les excitent à l'assassinat de tous les gens inoffensifs. Mais les bords du grand fleuve, dans la direction des Livingstone-Falls, sont habités par une foule de tribus aimables qui accueilleraient avec joie l'arrivée du commerçant européen et accourraient au-devant de lui pour échanger leurs riches produits contre les draps de Manchester, les perles de Venise, le cuivre, le fil de fer, la poterie, la coutellerie, et tous les autres articles qui trouvent généralement acheteurs parmi les Africains de votre région. Leur caractère est doux, leurs instincts les portent entièrement vers le commerce. Jusqu'à présent, toutefois, ils n'ont pu entretenir de profitables relations commerciales avec les blancs, les articles de fabrication européenne énumérés plus haut ne leur parvenant qu'avec les plus grandes difficultés, après bien des mois, parfois même après bien des années de voyage. parce que, entre eux et la côte, se déroule une vaste étendue de territoire habitée par des tribus belliqueuses et turbulentes, qui, non contentes de prélever des impôts considérables sur tous les articles en destination de l'intérieur, exercent souvent des violences sur le voyageur sans défense qui passe au milieu d'eux. Au cours d'un voyage qui a pris fin l'an dernier et dont les résultats ont été excellents, j'ai étudié la méthode à suivre pour créer d'étroites relations entre les tribus pacifiques de la région supérieure et les commerçants européens, et j'ai découvert le moyen de mettre cette idée en pratique au profit des nombreux amis africains que j'ai rencontrés sur le Haut-Congo, ainsi que de tous les commerçants que nous parviendrons à intéresser à l'affaire. Aujourd'hui, je suis à la veille de voir se réaliser mes prévisions. Il faut savoir que, à quelques heures de Boma, quand on se dirige vers les confins du territoire de Babouendi, la route offre les plus grands dangers aux peuplades plus pacifiques de la région supérieure, puisqu'elle est infestée de petits chefs batailleurs et rapaces dont le nom est légion. La présence de ces chefs serait

également pour moi un grave obstacle, si je ne me servais de diverses routes qui traversent le désert inhabité ; mais mes voyages d'exploration m'ont fait si bien connaître l'intérieur du pays, que je serai à même d'éviter les chefs belliqueux et leurs agressions. Et j'ai la conviction absolue que, si Dieu me prête vie, je trouverai une route à la fois praticable, facile et sûre, pour les indigènes des régions supérieures se rendant vers les régions inférieures avec leurs produits. Comme vous le savez, la découverte d'une pareille route nous aiderait considérablement à répandre les bienfaits du commerce légitime parmi les indigènes, et à ouvrir le vaste centre de l'Afrique et ses produits variés à l'activité de l'Europe. Cela ne peut se faire, toutefois, qu'à force de tact, de patience, de travail ; il nous faudra apprivoiser jusqu'aux peuplades bien disposées des régions supérieures. Que de fois n'ai-je pas échangé une goutte de sang en signe de fraternité avec les chefs de ces régions !... Aujourd'hui, le souvenir de ces bons procédés me servira grandement auprès d'eux, et tous les efforts nécessaires à la réalisation de mes espérances et à l'exécution du programme du Comité seront mis en œuvre.

Vous aurez compris par ce qui précède que nous avons un triple but : philanthropique, scientifique et commercial. Philanthropique, car notre principal objectif est d'ouvrir l'intérieur du pays et d'arracher les tribus des régions inférieures et supérieures à leur état de barbarie, de les guérir de leur méfiance à l'égard de la civilisation, et de les amener à nous prêter spontanément leur appui matériel. Quand nous aurons démontré à ces tribus qu'il tarde aux blancs fixés sur le littoral de la mer de souhaiter amicalement la bienvenue aux noirs étrangers venant de l'intérieur, et que la route vers la mer n'est pas encombrée d'obstacles, de dangers, d'embûches de toutes sortes, alors notre problème sera résolu, et nous pourrons laisser aux blancs le soin de précipiter la marche du progrès en créant des moyens de communication plus rapides, au temps le soin de mûrir le bon grain que nous aurons semé. En tout état de cause, je doute que la route qui aura été ainsi créée par une entente et une confiance mutuelles puisse jamais se refermer.

Notre but est également scientifique, car nous comptons étudier méthodiquement la contrée qui s'étend entre Stanley-Pool et Boma, soit au nord, soit au sud du Congo, et déterminer exactement les positions de toutes les villes et de tous les villages importants, ainsi que de toutes les localités offrant un intérêt quelconque au géographe et au commerçant.

Enfin, notre entreprise est commerciale, puisque nous nous proposons d'examiner jusqu'à quel point il est possible de cultiver des relations commerciales avec les tribus des régions supérieures, en invitant celles-ci à échanger leurs produits naturels contre les produits manufacturés de la civilisation. Nous pourrions obtenir par ce moyen de précieuses statistiques qui éclaireront éventuellement les commerçants quant à la nature et à la quantité des produits africains que fournit l'intérieur, et nous serons à même de juger des dispositions générales de tous les indigènes avec lesquels nous entrerons en contact.

Au début de notre entreprise surgit, toutefois, une difficulté : celle de trouver des auxiliaires convenables, des hommes dignes de toute confiance, de telle sorte que la seule vue d'un chef ivre ne vienne pas dissiper d'un coup nos espérances et détruire les rêves que nous caressons, que nous voudrions réaliser.

A la suite d'un entretien avec MM. Kerdyck et Pincoffs, qui s'intéressent vivement, comme vous devez le savoir, à nos projets, on m'a conseillé de m'adresser à vous, et je le fais avec d'autant plus d'assurance que j'ai déjà eu l'honneur et le plaisir d'une entrevue avec vous à Londres.

Pendant que je me dirige vers l'Égypte et la côte orientale de l'Afrique, pour réunir quelques hommes sûrs, vous pourriez me rendre un grand service en recrutant un certain nombre de Kruboyes ou Krumaners — de 75 à 130 — que vous loueriez pour un laps de temps déterminé, avec engagement, soit de renouveler éventuellement le contrat, soit de renvoyer ces hommes à leurs chefs, selon les conventions que vous passerez avec lesdits chefs ou avec ces gens eux-

mêmes. Vous engageriez, de plus, pour mon compte, de vingt à quarante Kabindas, aux conditions que vous jugerez les plus équitables, et en vous conformant aux coutumes de la côte occidentale.

MM. Kerdyck et Pincoffs m'ont également parlé d'un jeune homme actuellement attaché à votre établissement de la Pointe de Banana. Je crois et j'espère qu'ils vous en écriront. Si décidément il accepte un emploi auprès de moi, vous voudrez bien lui fournir des instructions. Il pourrait vous aider à surveiller les hommes que vous aurez recrutés à mon intention; s'il était impossible de trouver à Banana même le nombre de Kabindas nécessaire, il devrait se rendre personnellement à Kabinda et y réunir tous ceux qu'il pourrait décider à accepter les salaires offerts par vous. Quant aux contrats qu'il vous arrivera de conclure en mon nom, il conviendrait de les rédiger de la façon la plus claire et la plus simple, afin de prévenir tout malentendu éventuel. Si vous pouvez recruter 150 hommes de toutes classes — Kabindas et autres — vous nous aurez rendu, au Comité et à moi, un service signalé que le Comité ne saurait manquer de reconnaître.

J'arriverai très probablement vers le commencement du mois d'août, peut-être même plus tôt, si tout va bien, au Congo, où j'espère vous rencontrer et pouvoir vous remercier de vive voix de ce que vous aurez bien voulu faire pour moi.

Je n'ai pas, assurément, épuisé dans cette lettre la matière que j'y ai traitée, non plus que d'autres sujets que s'y rattachent, mais je sais que je m'adresse à une personne si parfaitement initiée aux us et coutumes des Africains, que son stock de vastes connaissances, d'expérience solide et de bon sens lui permettra de suppléer à toute lacune de détail.

En attendant mon arrivée, différents objets seront expédiés, pour moi, à votre adresse. Prière de vouloir bien les emmagasiner chez vous. Quant aux personnes qui pourraient se présenter de ma part, je vous prie de les recevoir avec tous les égards qu'autorise votre situation et que vous suggérera le sentiment de leurs besoins dans un pays inconnu. Cette recommandation est d'ailleurs superflue, car je connais, pour en avoir bénéficié moi-même, les dispositions toujours hospitalières des commerçants du Congo. Inutile de constater que je vous rembourserai avec plaisir tous les frais que vous aurez faits pour moi ou dans mon intérêt. Mais votre obligeance, votre empressement à satisfaire les désirs que je vous exprime seraient au-dessus de tout dédommagement. Pareils services ont une valeur toute spéciale et c'est de la bonne fortune que j'attendrai l'occasion de vous en témoigner mon impérissable reconnaissance.

Veillez communiquer les détails de cette lettre à M. de Bloeme. Il ne serait pas mauvais, non plus, d'indiquer, à qui de droit, en attendant mon arrivée, l'inutilité de confier les détails de nos affaires aux personnes qui n'ont pas intérêt à les connaître.

Présentez mes respects à M. de Bloeme et croyez, cher monsieur, à mes meilleurs sentiments.

(Signé) : HENRY M. STANLEY.

ANNEXE AB.

(Voir page 22, corps de l'ouvrage).

L'ASSOCIATION INTERNATIONALE AFRICAINE.

Extrait des Procès-verbaux de la Royal Geographical Society (juillet 1878).

La nouvelle impulsion donnée à l'exploration de l'Afrique date de la Conférence qui eut lieu à Bruxelles les 12, 13 et 14 septembre dernier, et à laquelle S. M. le roi des Belges avait invité un grand nombre des principaux géographes que comptent les grandes nations européennes. Des représentants de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie, de la Belgique, de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et de la Russie assistaient à cette Conférence. A l'issue des délibérations, il fut convenu qu'une Commission internationale, ayant son siège à Bruxelles, serait formée pour l'exploration et la civilisation de l'Afrique centrale; et que chacune des nations disposées à coopérer à l'œuvre formerait un Comité national qui recueillerait des souscriptions pour la réalisation du programme commun, et enverrait des délégués à la Commission principale, de façon à centraliser, autant que possible, les efforts accomplis, et à faciliter, par le système coopératif, l'accomplissement des résolutions de la Commission.

La Belgique fut la première à établir un Comité national, Comité dont les membres se réunirent, sous la présidence du roi, le 6 novembre 1876. Dans cette réunion, on formula et on adopta les statuts du Comité, dont le préambule constatait que le Comité était constitué pour donner suite, en ce qui concernait la Belgique, au programme de la Conférence Internationale, comportant « répression de la traite des esclaves et exploration de l'Afrique ». Le Comité fit appel au public belge pour recueillir des souscriptions, et cela avec le plus grand succès.

Quand on en vint à discuter, en Angleterre, l'organisation d'un comité analogue, on fit valoir les objections, d'ailleurs manifestes, qui s'opposaient à ce que pareil comité, tout en entretenant une correspondance amicale avec les comités belge et autres, se liât par des engagements de caractère international, ou s'associât à un programme dont la science géographique n'était pas l'unique objectif. En raison de cette décision, aucun délégué anglais ne fut attaché à la Commission Internationale de Bruxelles.

ALLEMAGNE. — Conformément aux vues de la Conférence Internationale de Bruxelles, un Comité national fut formé à Berlin. Il décréta, le 18 décembre 1876, l'établissement de la *Société africaine allemande*, ayant mission de réaliser les mêmes objectifs que la Commission Internationale, à savoir : 1° L'exploration scientifique des régions inconnues de l'Afrique centrale; 2° l'ouverture de l'Afrique centrale à la civilisation et au commerce; et 3°, comme but final, l'extinction de la traite des esclaves. Les affaires de la Société doivent être administrées par un conseil dont le prince Henry VII de Reuss est le président, dont le docteur George von Bunsen est le secrétaire; dont le docteur Nachtigal, M. Delbrück, le docteur A. Bastian, le docteur Herzog, le baron von Rechthofen, le docteur Roth et le docteur W. Siemens sont les membres. La Société maintiendra des relations avec la Commission Internationale de Bruxelles et a désigné le docteur Bastian, le docteur G. von Bunsen et le baron von Rechthofen comme délégués allemands.

La Société doit se composer de fondateurs et de membres, les premiers comprenant tous ceux qui auront versé à la caisse un don de 300 mark, les seconds tous ceux qui paieront une cotisation annuelle de cinq mark et au-dessus, avec faculté pour toutes corporations, chambres et sociétés scientifiques de se faire admettre comme membres en leur qualité de corps constitués, moyennant des souscriptions proportionnelles.

Quant à l'emploi des fonds réunis par la Société, il a été décidé qu'une partie seulement du revenu annuel serait affectée à la Commission Internationale, tandis que le reliquat, c'est-à-dire la plus grande partie, serait réservé aux entreprises allemandes de découverte et d'exploration en Afrique. De même que pour la Commission belge, un des principaux objectifs des opérations allemandes sera la fondation de stations dans l'intérieur de l'Afrique, stations qui serviront, en partie, de bases d'opérations pour les voyageurs, et en partie de centres d'où rayonneront la civilisation et le commerce.

BELGIQUE. — La Commission Internationale de l'*Association africaine* s'est réunie à Bruxelles, sur l'invitation du roi des Belges, les 20 et 21 juin dernier. Sa Majesté présidait. Étaient présents : des délégués de toutes les nations représentées à la Conférence du mois de septembre 1876, à l'exception de la Grande-Bretagne et de la Russie, le Comité national russe s'étant excusé de l'absence de ses délégués en alléguant les occupations absorbantes que leur occasionnait un travail à eux confié par leur gouvernement. Des délégués des Pays-Bas assistaient, pour la première fois, à la réunion.

Diverses questions de détail furent discutées pendant les deux jours que durèrent les délibérations : entre autres le choix d'un drapeau pour l'*Association*, et la procédure à suivre pour obtenir des différentes Compagnies de bateaux à vapeur et sociétés de commerce traitant avec les ports de mer africains, des réductions du prix de voyage et ainsi de suite, en faveur des membres des expéditions d'Afrique. En ce qui concerne ce dernier point, le délégué italien, M. Adamoli, annonça que, dans ses contrats avec les Compagnies de navigation, le gouvernement italien avait stipulé des passages à prix réduits pour tous les membres d'expéditions scientifiques. Un des délégués des Pays-Bas, M. Versteeg, annonça également que les directeurs de l'*Afrikaansche Handels-Vereeniging*, à Rotterdam, avaient consenti à transporter gratuitement tout bagage destiné aux diverses expéditions, ainsi qu'à accorder à tous les membres de ces expéditions l'hospitalité de leurs factoreries.

Le secrétaire donna lecture d'un exposé de la situation financière de l'*Association*, exposé d'où il ressortait que le Comité national belge avait déjà versé à la Commission centrale 287,000 francs, représentant des dons, plus 44,000 francs, représentant des cotisations annuelles, sommes que le Comité a promis d'augmenter, pendant l'année courante, de 11,000 francs et de 58,000 francs, respectivement. Les dons et une partie des cotisations annuelles doivent être placés, et l'intérêt seul consacré aux entreprises de l'*Association*; de telle façon qu'une somme de 73,000 francs se trouvera, suivant le calcul du trésorier, à la disposition du Comité exécutif pour l'année 1877. Il a été décidé, en conséquence, qu'on entamerait immédiatement les opérations. Une expédition doit être envoyée, par voie de Zanzibar, vers le lac Tanganika, avec mission d'y établir des stations, soit près du lac même, soit au-delà, et d'envoyer, en avant, des explorateurs qui se serviront des stations comme bases de leurs opérations. La rédaction des instructions détaillées est confiée au Comité exécutif chargé de diriger les opérations de l'*Association*.

Des comités nationaux destinés à coopérer avec la Commission Internationale belge ont, paraît-il, été également fondés dans les pays suivants :

France	Président, le comte de Lesseps.
Autriche-Hongrie	» l'archiduc Rodolphe.
Italie	» le prince de Piémont.
Espagne	» S. M. le roi Alphonse.
Suisse	» le docteur Bouthchier de Beaumont.
Russie	» le grand-duc Constantin.
Pays-Bas	» le prince d'Orange.
Portugal	» le duc San Januario.

Le Comité austro-hongrois a fait à la caisse de la Commission de Bruxelles un premier versement de 5,000 francs.

ANNEXE AC.

(Voir page 22, corps de l'ouvrage).

Lettre du général H. S. Sanford, représentant des races de langue anglaise dans l'Association Internationale africaine, au sénateur Morgan, membre du Sénat des États-Unis (24 mars 1884).

Cher Monsieur,

En réponse à votre demande de renseignements précis quant à l'origine et au but de l'*Association Internationale africaine*, j'ai l'honneur de constater qu'elle doit l'existence au roi des Belges qui, au mois de septembre 1876, a réuni en son palais de Bruxelles une Conférence d'éminents voyageurs africains de différentes nationalités pour examiner les moyens d'ouvrir l'Afrique équatoriale à la civilisation. Le résultat de cette Conférence qui recommanda l'établissement de stations relevant d'une association centrale permanente avec succursales à l'étranger fut la convocation d'une Commission ou Congrès qui s'assembla au palais de Bruxelles en juin 1877, et à laquelle assistaient des délégués autrichiens, belges, français, allemands, néerlandais, espagnols, suisses et américains. Un Comité exécutif composé de trois représentants des races anglo-saxonnes, germaniques et latines, dans les personnes de M. Henry-S. Sanford, de la *Florida*; le docteur Nachtigal (l'explorateur africain), de Berlin; de M. de Quatrefages (de l'Institut), de Paris, fut formé, sous la présidence de roi, et les moyens pratiques à adopter pour réaliser le but de l'*Association* furent discutés et arrêtés.

Ces moyens comportaient l'organisation d'une branche de l'*Association* dans chacun des différents États d'Europe et d'Amérique, pour aider à attirer l'attention sur l'œuvre et à fonder des stations « hospitalières et scientifiques sous le drapeau de l'*Association*, drapeau bleu avec une étoile d'or au centre. On résolut également d'établir sur la côte orientale de Zanzibar la tête de ces stations qui doivent s'étendre jusque dans la région des lacs.

Un extrait du compte-rendu des délibérations, définissant la nature de ces stations, destinées à former une chaîne de postes d'un océan à l'autre, fera comprendre, mieux que toute autre chose, l'objectif de l'*Association*.

« *Ce que doit être une station.* — Le Comité exécutif tient de l'*Association Internationale* entière liberté d'action pour l'exécution des dispositions générales que voici relatives à la fondation de stations scientifiques et hospitalières. Le personnel d'une station se composera d'un chef et d'un certain nombre d'employés, choisis ou acceptés par le Comité exécutif. Le premier soin du chef de la station doit être de trouver un emplacement convenable et d'utiliser les ressources du pays, afin que la station puisse suffire à son propre entretien.

» La mission scientifique de la station embrasse, autant que possible, des observations astronomiques et géographiques; la formation de collections géologiques, botaniques et zoologiques; la levée des plans du territoire environnant la station; la préparation d'un vocabulaire et d'une grammaire du langage du pays; des observations ethnologiques; la transmission des récits des voyageurs indigènes, au sujet des régions parcourues par eux; et la rédaction d'un journal relatant tous les événements et observations dignes d'être rapportés.

» La mission hospitalière d'une station sera de recevoir tous les voyageurs que le chef en jugera dignes; de leur fournir au tarif local des instruments, des marchandises et provisions, ainsi que des guides et des interprètes; de les renseigner sur les meilleures routes à suivre et de transmettre leur correspondance. Il incombera également à la station d'assurer des communications aussi rapides et aussi régulières que possible, de poste à poste, entre la côte et l'intérieur.

» Une des fonctions ultérieures des stations sera de supprimer l'esclavage à l'aide de leur influence civilisatrice. »

Cette entreprise a eu pour résultat d'ouvrir, pour ainsi dire, à l'aide d'un capital fourni en grande partie par les Belges, une grande route allant de Zanzibar au lac Tanganika et dont la station la plus éloignée est installée à Karema, sur le lac, tandis que deux des stations intermédiaires ont été respectivement fondées par les branches française et allemande de l'*Association*.

Stanley ayant découvert le Haut-Congo en 1877, une branche de l'*Association Internationale* fut formée l'année suivante, sous le nom de Comité d'études du Haut-Congo, mais sous le drapeau de l'*Association*, pour entreprendre sur le fleuve une œuvre spéciale à laquelle des amis philanthropiques de l'*Association* souscrivirent spécialement. Cette œuvre que le roi des Belges a placée sous son patronage personnel et financier, a pris un développement extraordinaire. Elle a eu pour résultat pratique d'ouvrir aux influences civilisatrices et au commerce universel cette vaste, populeuse et fertile région, et d'assurer la destruction de la traite des esclaves partout où flotte le drapeau de l'*Association*. La seule difficulté qui entrave les merveilleux progrès de l'œuvre naît de ce fait que le drapeau de l'*Association* n'est pas officiellement reconnu, qu'il risque d'être mal jugé ou d'être violé, c'est-à-dire que les gens qu'il protège sont exposés à rencontrer, dans leur œuvre philanthropique, des obstacles suscités par des individus adonnés à la traite des esclaves ou mus par d'autres mobiles étroits.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

H. S. SANFORD, *membre du Comité exécutif de l'Association
Internationale africaine.*

ANNEXE AD.

(Voir page 23, corps de l'ouvrage).

Lettre de M. Stanley à M. Cambier, commandant l'expédition de l'Association Internationale.

A l'occasion de mon séjour à Zanzibar, S. M. le roi des Belges et le colonel Strauch, secrétaire-général de l'*Association*, m'ont prié de vous fournir, à vous et à vos camarades en Afrique, mes meilleurs conseils, et, au besoin, des secours matériels. Le but de cette mission est de vous tirer, par mes conseils, de l'impasse où vous vous trouvez actuellement comme il résulte de vos lettres et de celles du docteur Dutrieux.

Voici, en deux mots, si je vous ai bien compris, les difficultés contre lesquelles vous luttez :

Vous avez rendu visite à Mirambo, roi d'Urambo Unyamouezi, et vous êtes devenu son ami et son « frère de sang ». M. Broyon, se dirigeant vers Ujiji avec la caravane de la *London Missionary Society*, vous a vu venir au-devant de lui. Vous aviez laissé à Urambo quarante chargements de marchandises; mais voyant Mirambo s'emparer de plus de 300 chargements de marchandises appartenant à la caravane de M. Broyon, vous avez jugé prudent de ne pas mettre une seconde fois votre personne à la merci de ce roi; vous vous êtes, en conséquence, enfui avec M. Broyon vers Unyanyembé, et vous êtes actuellement à Tabora, avec la perspective d'avoir à combattre Mirambo de concert avec les Arabes.

Il est regrettable que vous ayez rendu visite à Mirambo, non parce que celui-ci eût pu, à un moment donné, violer ses serments d'amitié, mais parce que l'objectif de l'*Association Internationale* n'était pas de ce côté et que le vrai moyen d'atteindre cet objectif était de prendre une route plus au sud. Vous n'avez rien, toutefois, à vous reprocher à cet égard, car j'ai appris que vous aviez reçu du baron Greindl l'ordre de faire précisément ce que vous avez fait. Avec votre permission, je vais vous exposer brièvement le but de l'*Association Internationale*. Cette Société désire établir des stations entre Nyangoué et la côte orientale, sur la route la plus sûre et la plus praticable qu'il soit possible de trouver entre Bagayamo et Ma-Sikamba, sur le lac Tanganika et le territoire de Mompara, sur la route de Tanganika à Nyangoué. Association éminemment pacifique et philanthropique, ses fonctionnaires ou agents ne doivent pas établir des stations dans des contrées aussi exposées que le sont les alentours d'Unyanyembé, le nord ou le centre d'Unyamwezi, mais dans des localités aussi inaccessibles que faire se peut à la guerre, aux incursions des Rougas-Rougas, aux invasions de chefs puissants et barbares tels que Mirambo et Nyongou. Il ne serait pas plus sage d'établir des stations dans le voisinage de puissantes stations arabes comme Tabora ou Ujiji. La politique locale, les mœurs, les coutumes, le genre de commerce des Arabes habitant ces stations jurent, en effet, avec les tendances d'une Société aussi pacifique que l'*Association Internationale* et une intimité trop étroite avec les Arabes adonnés à la traite des esclaves compromettrait les agents et les employés de l'*Association* dans des affaires où ils n'ont rien à voir.

Que l'*Association Internationale* arrive à s'établir pacifiquement et sur un pied honorable parmi les tribus inoffensives, qu'elle s'assure une route entre Masikamba et la côte orientale, et son premier but se trouvera réalisé. C'est par là qu'il faut commencer avant d'aller plus loin. En réfléchissant à votre situation, je constate que vous êtes à même de remporter pour l'*Association Internationale* cette grande victoire, et, à votre place, assuré des avantages que vous possédez, je n'en rechercherais point d'autre jusqu'à nouvel ordre. Vous avez une escorte considérable, et des ressources satisfaisantes pour l'accomplissement de ce premier devoir. En 1871, alors que la situation était infiniment plus désespérée qu'elle ne l'est aujourd'hui, je quittai Unyanyembé pour Ujiji, avec vingt-quatre Zanzibarites et quelques vingtaines de

porteurs indigènes et parvins à trouver le docteur Livingstone, malgré les bandits de Mirambo et l'hostilité des Arabes. Armé, comme vous l'êtes, de mon expérience, et secondé par quatre-vingt Zanzibarites, vous êtes, vous, en état d'accomplir de plus grandes choses que je n'en accomplis alors.

M. Dutalis, membre de la seconde expédition qui doit prochainement se mettre en route, vous transmettra mes lettres de créance ; et le vif intérêt que je prends au succès de l'*Association Internationale* est l'excuse des conseils dont je me permets de vous importuner.

Soixante hommes armés et chargés de marchandises, plus une vingtaine de pagazis, suffiraient à l'entreprise que je vous recommande ici. Supposons que vous ayez quatre-vingts chargements de marchandises. Ils devraient comporter quarante ballots de draps mélangés, du Merikani et du Kaniki principalement, et quarante charges de perles, à savoir : douze sacs de Sam-Sam ; dix sacs de Mutoonda (bleues) ; douze sacs de *cowrie-shells* ; deux sacs de perles blanches (Merikani) ; deux sacs de perles brunes (Kadunduguru) ; deux sacs de petites perles bleues (Lungia) ; un sac de petites perles roses.

Si vous n'avez pas la quantité de marchandises indiquée, vous pourrez vous la procurer à Unyanyembé, où vous pourrez également parfaire votre escorte, si vous n'avez pas le nombre d'hommes sur lequel est établi ma présomption.

Quant aux marchandises à fournir à vos hommes, à titre d'avance sur leur solde, il conviendrait de ne pas les prélever sur votre provision de voyage, mais sur un stock de marchandises achetées tout exprès aux Arabes d'Unyanyembé.

Vos autres chargements devraient être composés comme suit : un chargement de tentes ; un chargement d'ustensiles de cuisine ; un chargement de literie ; quatorze chargements de munitions ; six chargements d'articles divers : total : vingt-trois chargements.

Récapitulons : quarante chargements de draps, quarante de perles, vingt-trois d'objets divers, en tout : 103.

Ce matériel suffirait à tous les besoins de votre expédition, pendant un séjour de trois ans à Masikamba, sur le lac Tanganika, et cela sans que vous ayez à vous refuser, vous et vos hommes, aucune des nécessités de l'existence, ni aucun des produits de l'Afrique centrale capables de contribuer à votre bien-être.

Je vous conseillerais de commencer sans retard, l'organisation de cette expédition, de telle façon quelle ne puisse facilement être atteinte de démoralisation ou détournée du chemin du devoir. Vous laisserez M. Dutrieux à Tabora. Après votre départ, il pourrait former une expédition nouvelle et aller occuper quelque localité à l'est de votre propre stationnement ; du reste, j'ai la conviction que moins vous aurez de blancs parmi les membres de votre expédition, mieux vous servirez les intérêts de l'*Association Internationale*. Nul compagnon, nul auxiliaire ne vous sera nécessaire pour l'accomplissement de votre tâche ; vous marcherez plus rapidement seul, et vos hommes préféreront un seul à deux chefs. Il s'agit simplement, d'ailleurs, d'établir une station en avant de toutes celles qui existent et d'y demeurer jusqu'à ce que vous receviez des nouvelles du colonel Strauch. Avant votre départ, usez de votre titre de chef de l'expédition pour inviter M. Dutrieux à réunir un groupe de soixante hommes, qu'il tiendra prêts à marcher le jour où il recevra des ordres soit de Bruxelles, soit de quelque personnage de Zanzibar ayant qualité pour lui adresser des instructions. Veillez également, avant votre départ, à ce que M. Dutrieux ait chez lui les marchandises suivantes : trente balles de drap ; dix sacs de perles Sam-Sam ; dix sacs de perles Mutoonda ; deux sacs de perles Merikani ; deux sacs de perles Kadunduguru ; un sac de perles roses ; un sac de perles blanches de petites dimensions.

Vous ferez comprendre à M. Dutrieux que c'est là une provision destinée à faire face aux besoins d'une expédition susceptible d'être brusquement improvisée, après qu'il aura reçu des instructions de Bruxelles. Qu'il ait soin de ne pas entamer ce stock d'ici là ; qu'il se serve,

pour son entretien et celui de son personnel, d'un stock spécialement acheté à cet effet. Tant qu'il réside à Unyanyembé, M. Dutrieux devrait, de plus, s'abstenir de toute immixtion dans les questions de politique locale, et entretenir des relations amicales avec les Arabes aussi bien qu'avec les indigènes:

Je joins à la présente une petite carte indiquant une excellente route de Tabora à votre station, c'est-à-dire à Masikamba, sur le lac Tanganika. Masikamba est à environ trente jours de marche de Tabora. Je crois que trois Arabes y sont déjà établis. Si je ne me trompe, le nom du village est Karema, celui du chef de l'endroit : Masikamba. Je vous conseille d'organiser et d'équiper votre expédition suivant le programme énoncé plus haut, et de vous mettre en route endéans dix jours après réception de cette lettre.

En arrivant à Masikamba, vous devrez chercher à emprunter un canot, et, le faisant manœuvrer par dix ou quinze hommes, vous rendre à Ujiji pour acheter une embarcation plus grande à Moeni-Kheri ou au sultan Bin-Kassim. Vous pourrez vous procurer un bon canot pour 200 dollars, que vous paierez, soit en marchandises, soit en un mandat sur la caisse de M. Grefulhe. Vous loueriez alors des matelots Wajijis pour conduire le canot à Masikamba, et vous les accompagneriez, bien entendu. Grâce à ce canot, vous serez indépendant des Arabes et des indigènes et pourrez gagner le territoire de Mompara, sur la rive occidentale du lac, dès que votre successeur sera venu vous relever et que vous aurez reçu ordre de vous diriger vers l'ouest. Si impatient que vous soyez d'explorer l'intéressante région située vers l'ouest de Tanganika, vous commettriez une faute de tactique en abandonnant Masikamba avant l'arrivée de votre successeur; je vous recommande donc vivement de rester à votre poste jusqu'à cette époque. Peut-être M. Dutrieux apparaîtra-t-il avec sa caravane, pour vous relever, au moment où vous recevrez l'ordre de partir pour l'ouest, à destination de Bambaré, dans le pays de Manyema. M. Dutrieux aurait alors la double mission de garder la station de Masikamba et de vous transporter, vous et votre caravane, au pays de Morupara et de l'Uguhla. Puis, quand vous aurez stationné pendant quelques semaines à Bambaré, M. Dutrieux sera relevé par le capitaine Popelin ou M. Dutalis, ce qui lui permettrait de vous remplacer, à son tour à Bambaré, pendant que vous vous dirigeriez vers Nyangoué. Cette façon de procéder assurera à l'*Association Internationale* les excellentes stations que voici :

Nyangoué	, commandé par vous-même.
Bambaré	» » M. Dutrieux.
Masibamka	» » M. Dutalis.
Manyara	» » le capitaine Lamborel ou le capitaine Popelin.
Jiwé Lasinga	» » un officier français.
Mpouapoua, ou une autre station	» » » allemand.

Et l'*Association Internationale* possédera ainsi une route sûre et tranquille entre Nyangoué et Zanzibar, route que n'intercepteront ni Mirambo, ni Nyungu, ni aucun des autres chefs sauvages, et on pourra dire alors que l'œuvre d'exploration et de philanthropie a commencé, qu'elle a tout ce qu'il faut pour se développer sans avoir à redouter d'autres malheurs que ceux qui résultent des maladies.....

Il ne me reste qu'à vous souhaiter le plus grand succès à votre entreprise, et à vous assurer que le jour où vous aurez planté le drapeau de l'*Association Internationale* sur le territoire de Masikamba, lac Tanganika, sera un jour de grande victoire pour cette Société humanitaire et philanthropique, et que vous aurez mérité l'honorable récompense que vous vaudra cette belle conduite.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

(Signé) : HENRY M. STANLEY.

ANNEXE AE.

(Voir page 24, corps de l'ouvrage).

Lettre de M. Stanley au capitaine Popelin.

Cher Monsieur,

Comme vous avez été retardé au-delà de la date fixée dans le principe, je ne puis vous attendre davantage, ayant d'autres devoirs, très importants et très urgents, à remplir. Mais afin de vous seconder dans toute la mesure de mes moyens, comme le secrétaire-général de l'Association m'en a prié, je vous adresse quelques conseils sous forme de propositions qui ne sauraient manquer, si vous vous y conformez, de contribuer au succès de votre expédition.

Tout ce que j'ai à ajouter à ces propositions, c'est que M. Grefulhe pourra acheter les draps, perles et fils de fer mentionnés dans la lettre ci-jointe, et les faire emballer suivant la mode du pays. Si M. Grefulhe n'est pas disposé à vous rendre ce service ou se trouve empêché de vous le rendre, un Hindi du nom de Jetta-Wali, bien connu du consul d'Amérique, pourra s'en charger et s'en acquitter à votre satisfaction.

M. Grefulhe pourra également enrôler pour vous trente Ouangouanas et deux ou trois autres jeunes gens, traiter avec eux, et leur payer des avances sur leur solde.

Je vous recommande tout particulièrement d'envoyer le plus tôt possible M. Dutalis à Bagamoyo pour s'entendre avec les Hindi Saywas au sujet du rendement de cent Ouanyamouezis et le choix d'une maison. Qu'il emmène avec lui à Bagamoyo un domestique, un cuisinier, un aide cuisinier et deux ou trois Ouangouanas armés de carabines, pour préparer votre réception et celles de vos compagnons.

Acheter également et envoyer à Bagamoyo par M. Dutalis trois bons ânes, avec selles et équipement complet (prix moyen de cinquante à quatre-vingts dollars).

Si vous arrivez avant le 30 mai, huit jours vous suffiront pour tâter le terrain à Zanzibar. Il faudrait alors donner ordre à M. Grefulhe de commencer l'enrôlement des Ouangouanas et les achats de provisions. En trois semaines, vous aurez amplement le temps d'achever tous vos préparatifs à Zanzibar, de sorte que vous pourriez vous embarquer pour Bagamoyo vers le 24 juin. Une fois à Bagamoyo, assemblez vos pagazis, donnez à chacun d'eux son chargement de marchandises, et si votre quantité de bagage excède celle que j'ai prévue dans ma liste, procurez-vous immédiatement un renfort de pagazis. Le père Oscar, établi à Bagamoyo, vous aidera de sa vaste expérience. Tout conseil que vous solliciterez de lui vous sera immédiatement accordé, j'en ai la certitude.

Dès le 10 juillet, vous devriez être en mesure de quitter Bagamoyo pour Chamba Gonera, votre première station du camp.

En arrivant à Chungu, première étape au-delà de Mpouapoua, ne cédez pas à la tentation de prendre la route du sud, par Ugogo, mais traversez directement Marenga Mkali, en marchant de quatre heures du matin à huit heures du soir, avec repos en route de dix heures et demié du matin à trois heures de l'après-midi. Voici quelles devront être vos étapes à travers le pays d'Ugogo :

1° Chikombo ; 2° Iotumbi ; 3° Leehumwa ; 4° Dudoma ; 5° Mouitikira ; 6° Zingeh ; 7° halte dans le désert ; 8° Kitalalo ; 9° Moukondokoua.

En arrivant dans les environs de Jiwé-la-Singa, dirigez-vous directement à l'ouest vers Ugunda, en laissant à votre droite la route d'Unyanyembé. Une fois là, débarrassez les pagazis de leurs fardeaux et poursuivez seul, avec quelques Ouangouanas, votre route vers Unya-

nyembé, pour vous y procurer, en vue de votre stationnement au Tanganika, des pagazis recrutés soit parmi les Ouangouanas, soit parmi les Ouanyamouezis.

Après avoir enrôlé ces porteurs à Unyanyembé, rendez-vous d'Ugunda à Mpokoua (dix jours de marche); et de là, au territoire de Masikamba, sur le lac Tanganika (également dix jours de marche).

Une fois à Masikamba, vous réglerez votre conduite sur les instructions que vous pourrez avoir reçues du Comité et du colonel Strauch.

Mettez-vous bien en tête, je vous prie, que vous ne devez vous conformer à aucune de mes propositions qui vous paraîtrait ou qui serait en opposition avec les ordres reçus de Bruxelles. Les conseils que je vous offre ne doivent être suivis que s'ils sont en parfaite harmonie avec vos instructions officielles. Ma sympathie pour l'œuvre que vous entreprenez est une raison suffisante pour que je vous importune de mes lettres et de mes avis.

De la circonspection, de la vigilance à toute heure du jour et de la nuit ! Faites preuve, en tous temps, d'une égale patience dans vos rapports avec vos compagnons nègres et vos compagnons blancs. Soyez bon surtout pour les noirs; ne les tracassez pas en leur donnant des ordres superflus, mais veillez à ce qu'ils exécutent consciencieusement les devoirs que vous jugerez utile de leur imposer.

Construisez chaque soir une palissade de buissons autour de votre camp, à partir du moment où vous aurez franchi le fleuve Kingani. Ne vous précipitez pas au-devant du danger, par une confiance exagérée dans la puissance de vos carabines et la supériorité de vos connaissances militaires. Ne vous abandonnez pas au plaisir de mesurer votre courage à celui des chefs indigènes, car de pareille lutte vous ne recueilleriez aucun honneur, tandis que vous courriez peut-être à votre perte.

Du calme dans tous vos démêlés avec les chefs. Voulez-vous une autre maxime qui vaut son pesant d'or et que vous ferez bien de graver dans votre esprit. La voici : « Ne tirez pas le premier coup de fusil », quelle que soit la provocation qu'on vous adresse.

Rappelez-vous encore, en faisant vos achats ou en payant des tributs, que les indigènes lemandent toujours deux fois autant qu'ils ne comptent recevoir. Cette coutume prévaut parmi les Arabes, les Ouangouanas et les indigènes d'Afrique.

Ne vous mêlez d'aucune querelle où vos intérêts ne sont pas engagés.

Si des mésintelligences se produisent parmi vos compagnons européens, souvenez-vous qu'en prenant parti pour l'un, vous devez vous aliéner l'autre. Puisqu'ils sont assez indépendants et assez intelligents pour régler d'eux-mêmes leurs différends, souffrez qu'ils le fassent, dans l'intérêt de votre repos, de votre propre tranquillité d'esprit.

Pour entretenir la concorde, faites en sorte que chaque Européen couche dans sa propre tente, que les uns et les autres se rencontrent uniquement aux heures de repas. Le repas achevé, dispersez-les, en envoyant chacun d'eux à sa tente ou à son poste spécial. C'est par des discussions prolongées à propos de choses futiles, et par des conversations oiseuses, que commencent les querelles; donc, toutes les mesures susceptibles de prévenir les querelles s'imposent. Ne tolérez ni les dénonciations, ni les cancans que tel Européen pourrait colporter jusqu'à vous sur le compte de tel autre; car, lors même que ces rapports seraient véridiques, vous ne gagneriez rien à y prêter attention. Si vous assignez à chacun une fonction distincte et que, en votre qualité de chef de l'expédition, vous teniez, dignement et tranquillement, la main à l'accomplissement de cette fonction, vous aurez la conscience d'avoir fait tout votre devoir. Accepter une discussion sur une simple question de devoir ne servirait qu'à provoquer des colères.

Vous êtes tous intéressés à prouver que l'*Association Internationale* a bien placé sa confiance, et l'observation scrupuleuse de leur mission devient un point d'honneur pour tous les Européens.

Je vous ai maintenant dit tout ce que j'eusse eu plaisir à vous dire de vive voix. Il ne me reste qu'à invoquer sincèrement la bénédiction de Dieu sur vos compagnons, blancs et noirs, et sur votre entreprise.

Je suis, etc.

(Signé) : HENRY M. STANLEY.

A M. le capitaine Popelin, chef de la seconde expédition belge dans l'intérieur de l'Afrique.

PROPOSITIONS POUR L'ORGANISATION DE LA SECONDE EXPÉDITION A UJJI.

1° Une expédition à Ujiji doit se composer de trente Ouangouanas et cent Ouanyamouezis ;
2° Les Ouangouanas peuvent être recrutés à Zanzibar, à raison de cinq ou six dollars par mois ;

3° Avoir soin de choisir des hommes de bonne mine et de bonne santé ;

4° Le chef devra examiner si certains des Ouangouanas sont atteints d'ulcères, de dysenterie ; s'ils sont esclaves ou mangeurs d'opium ; ceux qui sont dans ce cas devront être écartés ;

5° Armer les Ouangouanas de fusils Snider, Remington ou Comblain, se chargeant par la culasse. Allouer 600 cartouches à chaque carabine de l'expédition. Les boîtes à cartouches doivent avoir trente pouces de longueur, neuf de largeur, cinq de profondeur ; les couvercles en doivent être vissés, les boîtes doublées de zinc ou d'étain et imperméables, et le tout, y compris les cartouches, ne point peser plus de soixante-cinq livres.

Que chacun des blancs ait à son service un petit domestique chargé de lui porter son fusil, et payé à raison de deux et demi à trois dollars par mois. Au blanc qui voyage seul, il faut deux ou trois domestiques qui, en arrivant au camp, deviendront garçons de tente ou messagers.

Tout groupe de Ouangouanas doit être sous la conduite de quatre chefs : un chef principal et trois sous-chefs.

Au chef principal, il conviendrait d'allouer de dix à quinze dollars par mois. Choisir pour ce poste un homme de bonnes mœurs et d'expérience sûre.

Les sous-chefs devront recevoir un dollar ou deux de plus que les simples membres de l'expédition,

Trois semaines devraient largement suffire pour l'organisation d'une expédition ainsi composée. Dès le début du travail d'organisation, il importera de s'aboucher avec les Hindis Saywas à Bagamoyo pour la location d'une maison et des cent porteurs Ouanyouamezis, et de prendre les dispositions nécessaires pour s'assurer le concours d'hommes d'élite. La meilleure méthode à suivre serait sans doute de s'engager envers les Hindis à leur payer tant par tête, pour chacun des Ouanyouamezis amenés, sains et saufs, par eux à Unyanyambé. Ce serait, à coup sûr, le système le plus prudent.

Si plus d'un blanc fait partie de l'expédition, l'un d'eux devrait en être détaché pour remplir à Bagamoyo la tâche dont je viens de parler ; et conclure tous ces arrangements pendant que son collègue, resté à Zanzibar, aurait, de son côté, terminé l'organisation de sa bande de Ouangouanas.

Quatre jours avant le départ, et après qu'on aura convenablement emballé, ficelé, puis natté et enfin déficelé les ballots de drap, dont vous dresserez un catalogue complet, il faudra convoquer les Ouangouanas pour leur faire signer le contrat et leur payer, devant un consul ou un négociant honorable de Zanzibar, servant de témoin, une avance de solde qui ne doit pas dépasser la solde de trois mois.

Deux jours avant de quitter Zanzibar, réunir un nombre suffisant de *dhow*s (bateaux arabes) pour transporter l'expédition, ses provisions, ses marchandises, ses bêtes de somme, etc., à

Bagamoyo. Lors de l'arrivée à Bagamoyo, ranger soigneusement toutes les marchandises dans le bâtiment loué au mois par l'Européen préalablement détaché de l'expédition dans ce but.

Si les Ouanyamouezis sont déjà arrivés de Saywa, les assembler pour leur distribuer leurs chargements et leur annoncer la date du départ.

Pour la première journée de marche, ne pas aller au-delà de Shamba Gonera, à trois milles à l'ouest de Bagamoyo.

Le jour suivant, halte complète afin d'examiner si tout est en règle. Ne point négliger les petits détails que voici :

1° Tenir en réserve cinquante roupies en monnaie d'argent ;

2° Tenir en réserve dix pièces d'or de dix dollars chacune ;

3° Tenir en réserve vingt roupies d'or ;

4° Ne pas distribuer moins de cinq rations de riz aux Ouangouanas et Ouanyamouezis (la ration quotidienne est d'une *kubaba*, soit une livre et demie par homme) ;

5° Emporter avec soi 200 livres de riz, comme réserve pour les blancs ;

6° Faire, à Shamba Gonera, ses derniers adieux à la côte. Ayant quitté Shamba Gonera, il serait, en effet, imprudent de faire halte avant d'être arrivé à trois jours de marche de cet endroit, car, outre qu'il en résulterait une consommation excessive de provisions là où elles sont rares, pareille halte offrirait aux moins résolus des porteurs indigènes l'occasion de désert.

Après les trois jours de marche, prendre vingt-quatre heures de repos, puis deux nouvelles journées de marche, suivies d'un jour de halte. Continuer à alterner la marche et la halte dans la même proportion, jusqu'à Mpouapoua.

S'arrêter trois jours à Mpouapoua, et distribuer six jours de provisions à chaque homme. Dans le pays d'Ugogo, prendre la route du nord telle qu'elle est indiquée sur ma dernière carte.

Laisser au chef indigène le soin de s'entendre avec les Ouagogos pour le tribut à payer à ceux-ci, sous réserve de votre approbation et tout en exhortant le chef à faire tous ses efforts pour que ledit tribut soit aussi minime que possible.

Votre sang-froid sera mis à une rude épreuve dans le pays d'Ugogo, mais vous devrez vous souvenir, dans ce pays où les indigènes sont tapageurs, avides et pillards, que la patience et la bienveillance sont vos meilleures armes.

Au-delà d'Ugogo, la route est généralement libre de tout obstacle, et comme vous aurez acquis, d'ici là, de l'expérience, point n'est besoin de vous indiquer la marche à suivre à partir de ce moment.

ANNEXE AF.

(Voir page 26, corps de l'ouvrage).

Lettre de M. Stanley à M. le Colonel Strauch.

Gibraltar, 8 juillet 1879.

Cher Colonel Strauch,

J'ai relu vos notes avec soin. Permettez-moi de vous soumettre les réflexions suivantes qu'elles m'ont suggérées, au fur et à mesure de ma lecture :

1° Vous dites :

« Le mieux serait d'obtenir, des chefs du Congo, des concessions de terrain, avec faculté de tracer des routes et de mettre en culture tout le sol que nous sommes en état de cultiver. »

Impossible de prendre pied au Congo sans avoir préalablement passé des contrats ou des traités avec les chefs, soit pour les entreprises commerciales soit pour les entreprises philanthropiques. Il faudra y mettre du tact et de la générosité, exercer une large tolérance dans toutes ces transactions, rétribuer tous les privilèges que les chefs nous accorderont ; on m'a fourni d'ailleurs amplement de quoi faire face à toutes les exigences de ce genre. Je ne crains en aucune manière que les chefs nous mettent des bâtons dans les roues. Des précautions seront prises pour apaiser leurs méfiances, pour les éclairer sur nos intentions, pour éviter, dans les traités projetés, toute clause susceptible de froisser l'une ou l'autre des parties et d'anéantir nos espérances. De même que le danger échoit en partage au pionnier, de même le poids des sacrifices pécuniaires pèse généralement sur le promoteur de toute nouvelle entreprise. Nous sommes donc également préparés et au danger et aux sacrifices ;

2° Vous dites :

« Faites occuper les stations par des hommes de couleur, des hommes libres, opérant sous la direction des blancs. »

A vrai dire, il serait impossible de rien tenter au Congo avec des auxiliaires qui ne fussent pas nés libres et qui n'eussent pas véritablement grandi en pleine liberté. Je ne crois pas que, réduits à la dernière extrémité, nous serions encore disposés à rechercher l'auxiliaire d'un individu sevré de liberté et d'indépendance ;

3° Vous dites :

« Il serait sage de faire rayonner l'influence des stations sur les chefs et tribus habitant le voisinage. On en pourrait faire une confédération républicaine de nègres libres, confédération indépendante sous cette réserve que le roi, à qui en reviendrait la conception et la création, en nommerait le président, lequel résiderait en Europe. »

Vous dites aussi :

« Une confédération ainsi formée pourrait, de sa pleine autorité, accorder des concessions à des sociétés pour la construction de travaux d'utilité publique, ou émettre des emprunts, comme la Libérie ou Sarawak, et exécuter elle-même ses travaux publics ».

Je compte que l'établissement d'un commerce honorable et équitable avec les diverses stations que nous établirons aura pour conséquence naturelle d'exercer une bienfaisante et permanente influence sur la population du Congoland. Je ne me fais point l'illusion de croire que cette influence se propagera d'une façon extraordinaire, car nos efforts ont pour limites nos ressources, et nous avons trop de buts déterminés à atteindre pour qu'il nous soit possible de nous écarter de la voie tracée, à seule fin d'étendre notre influence autour de nous. N'oubliez

pas que si la route est longue, elle est extrêmement étroite et que nos ressources en hommes, en argent, en temps disponible, ne sont pas assez considérables pour nous permettre de chercher à élargir autant qu'à prolonger notre influence. Soyez convaincu que l'influence que nous exercerons sur notre parcours sera due à la loyauté scrupuleuse de notre commerce ou de nos transactions avec ceux des indigènes qu'un sentiment d'intérêt personnel décidera à lier connaissance avec nous. Il nous suffira d'entrer en contact avec les indigènes pour les rassurer sur la pureté et la droiture de nos intentions, pour leur prouver que nous songeons à leur bien-être matériel et moral plus qu'à nos propres intérêts. Nous nous mettons en route pour répandre tous les bienfaits qui peuvent résulter d'un commerce pacifique et équitable avec des peuples européens qui jusqu'ici sont restés des étrangers pour l'Afrique. Je sais les indigènes assez intelligents pour apprécier cette œuvre, assez sages pour vouloir profiter de tout le bien-être matériel qu'on veut leur offrir. Dans ces conditions, je ne redoute pas que, une fois nos stations établies, les indigènes cherchent à détruire ce que nous aurons édifié sur des bases honorables et justes; mais je n'espère pas davantage que, pénétrés du bien que nous leur aurons fait, ils se forment immédiatement en confédération ou en union politique dans l'intérêt général; au contraire, ils conserveront leurs chefs respectifs et leurs mœurs abjectes; ils demeureront aussi jaloux que jamais de l'autonomie de leurs tribus, et ne cesseront de se cabrer contre toute intervention étrangère à l'égard de leurs coutumes locales, de leurs modes particuliers d'existence. Si nous étions en mesure d'introduire, à une époque favorable, au milieu des tribus les plus farouches, des hommes déjà imbus des habitudes et des idées européennes, et cela en assez grand nombre pour qu'ils pussent former une majorité dirigeante, on pourrait alors, en s'aidant de l'influence de ces hommes et de la richesse croissante du pays, amener sans trop de mal le plus grand nombre des tribus à accepter tout ce qui serait ordonné dans l'intérêt général. Mais tout ce qu'il nous est permis d'ambitionner, jusqu'à nouvel ordre, c'est d'obtenir par la patience, la bienveillance, des marques de loyale amitié et un commerce honorable, qu'on nous laisse vivre, aller et venir sans avoir à redouter de violences.

Le progrès que nous espérons développer parmi les indigènes ne peut s'accomplir qu'avec le temps. A quelque race qu'il appartienne, l'homme est toujours un être paresseux, incapable de juger souvent de ce qui lui convient le mieux, ou d'accepter sans hésitation le jugement d'autrui sur ce point. Nous devons agréer comme tels les chefs que nous rencontrons en route, et que les tribus se seront elles-mêmes données, et nous borner à nous les gagner à force de générosité et de tact. Nous devons subventionner, tour à tour, les différents chefs, jusqu'à ce qu'ils aient appris à comprendre que leur intérêt est de se conformer à nos vœux. Nous devons faire en sorte qu'ils finissent par accepter leurs voisins comme des amis, en partant de ce principe que nous les acceptons nous-mêmes comme tels et que « les amis de nos amis sont nos amis ». C'est une politique bien simple et qui est à la portée des Africains;

4^o Vous dites :

« Notre entreprise ne tend pas à la création d'une colonie belge, mais à l'établissement d'un puissant État nègre. »

Je conçois que vous n'ayez pas l'intention de fonder une colonie belge, mais l'alternative sera d'une réalisation beaucoup plus difficile. Songer à établir un État nègre autrement que par l'enchaînement naturel, spontané, fatal, des choses, serait folie de ma part. Je répète qu'il nous faudra laisser les petites tribus en l'état où nous les avons trouvées, et leur permettre de juger par elles-mêmes de ce qui leur convient.

A celles qui viendront chercher protection et bien-être dans nos stations, un bon asile sera octroyé, et tout ce qu'il nous soit donné de faire pour améliorer leur situation, nous le ferons dans toute la plénitude de nos moyens, et de la meilleure grâce du monde, en vue

non-seulement de fortifier l'influence de nos stations, mais de développer nos moyens de civilisation parmi les peuplades qui pourraient entrer en relation ou en contact immédiat avec nous;

5° A la note qui correspond à ce chiffre, je répons que les directeurs des stations auront moralement le droit de se considérer comme légitimes propriétaires desdites stations ou de leurs dépendances territoriales. Les indigènes se prèteraient volontiers à cette combinaison, car ils sont fermement pénétrés de ce principe que chacun est maître chez soi, dans sa maison ou sur sa terre;

6° Vous dites :

« Chaque station devrait être une petite communauté. »

Oui, il en sera ainsi. Mais on pourrait aller plus loin et dire que, tout en constituant une petite communauté souveraine, chaque station n'est que la fraction, la partie d'une communauté plus vaste, gouvernée par le directeur qu'ont désigné les fondateurs, promoteurs et commanditaires de cette entreprise unique.

Ayant déferé à votre propre désir, en mettant ces observations en regard de vos notes, je vous prie maintenant, cher colonel, de me croire, etc.

(Signé): HENRY M. STANLEY.
Hôtel Royal, Gibraltar.

ANNEXE AG.

(Voir page 27, corps de l'ouvrage).

*Lettre de M. Stanley à M. Rowe, gouverneur de Sierra Leone.*A bord de l'*Albion*, port de Sierra Leone.

(Confidentielle.)

Juillet 1873.

Cher Monsieur,

J'apprends de la bouche de mon secrétaire, M. Swinburne, que le docteur Rowe que lui et moi rencontrâmes au Volta avec l'expédition du capitaine Glover, en décembre 1873, n'est aujourd'hui autre que le gouverneur de cette colonie. Si le fait est exact, permettez-moi de vous féliciter de la haute situation à laquelle vous vous êtes élevé. Je suis heureux d'apprendre, je vous l'assure, que le gouvernement britannique n'a pas oublié, lors de la distribution des récompenses et des honneurs, un homme aussi hautement recommandé que vous par le capitaine, aujourd'hui gouverneur, Sir John Glover.

Depuis mes explorations sur les rives orientales des fleuves Wami, Kingani, Rufij et Mombassa-Creek, au fort de la saison des pluies, ma santé a été si fortement ébranlée par des fièvres qui, sans être graves, n'ont pas laissé de me tourmenter beaucoup, que je n'ai pu, à partir de ce moment, rendre visite à qui que ce soit. Pour prévenir les visites aimables de mes nombreux amis et dans l'espoir de me remettre sur pied, au moyen d'une diète rigoureuse, avant d'entamer ma nouvelle expédition, j'ai même prié le capitaine de l'*Albion* de vouloir bien taire ma présence à bord de ce bâtiment. Voyageur africain vous-même, vous reconnaîtrez sans peine que, pour quiconque a souci de sa santé, mieux vaut adopter sur le continent ce régime sévère que de s'exciter la bile par une complaisance excessive vis-à-vis de soi-même. A chaque escale, donc, j'ai chargé le secrétaire de tout ce qu'il y avait à faire, afin de pouvoir librement guérir les restes de ma fièvre, avant de m'exposer à de nouveaux accès de la maladie.

Vous aurez probablement lu dans le *Times* et d'autres journaux des entrefilets relatifs à l'expédition que je mène de nouveau en Afrique. La plupart de nos compagnons de bord sont mes anciens camarades de l'expédition du *Daily Telegraph* et du *New York Herald*, qui descendit le Congo en 1877. Quelques-uns appartiennent à l'ancienne expédition Livingstone ou à l'expédition que je conduisis à la recherche de Livingstone; les autres sont leurs amis. Le sultan de Zanzibar, auquel je me suis adressé, a bien voulu m'accorder l'autorisation d'enrôler autant d'hommes que j'en désirais, et, de plus, m'a généreusement pourvu de toutes les provisions dont j'avais besoin pour mon voyage, outre des lettres de recommandation.

J'ai frété ce navire au nom d'un groupe de philanthropes ayant à sa tête le roi des Belges, dont le but est d'ouvrir le Congo au monde commercial et aux missions chrétiennes. Comme il est difficile d'explorer l'Afrique par la côte occidentale, sans avoir avec soi un certain nombre d'hommes habitués à voyager dans ces régions, j'ai cru devoir réengager quelques-uns des membres de ma première expédition, ceux qui connaissaient personnellement les indigènes du Bas-Congo et avaient noué avec eux une amitié solide. Combinaison singulièrement coûteuse, sans doute, mais comme c'était la seule qui pût assurer le succès, force m'a été de l'adopter. Pendant le cours du voyage nous avons été victimes de quelques petits malheurs. Je m'étais proposé d'explorer les fleuves Ozi et Jub, mais en quittant Mombassa nous avons perdu une de nos ancres. La violence croissante de la mousson, la mort de notre premier lieutenant, m'ont obligé de différer cette exploration jusqu'au jour où la Providence nous permettra de nouveau de parcourir les rives orientales. Quelques jours, également après que nous eûmes

quitté Gibraltar, nos chaudières ont paru se déranger. Les chauffeurs, toutefois, semblent rassurés aujourd'hui, et se font fort de réparer efficacement le mal d'ici à un jour ou deux.

Si, en attendant, vous pouvez, grâce à votre situation, accélérer notre départ pour le théâtre de nos travaux, j'aurai contracté envers vous une grosse dette de reconnaissance. Notre santé m'inquiète autant que celle de mes hommes. Ceux-ci sont bien portants à cette heure, mais personne ne peut prédire l'effet qu'exercerait sur eux un séjour prolongé à bord. Je m'estime très heureux d'avoir pu jusqu'ici conserver, à force de sollicitude, la santé de mes Zanzibarites, et je souhaite vivement qu'il en soit ainsi jusqu'au terme de notre voyage. Vous pouvez contribuer sensiblement à ce résultat en exerçant, à notre profit, votre haute influence et en nous prêtant tous les bons offices que nous aurons à réclamer de vous. Vous me rendrez également un grand service en me permettant de conserver pour le moment l'incognito, car je ne me sens pas en état d'explorer Sierra Leone.

Excusez, de grâce, la longueur de cette lettre, et croyez, etc.

(Signé) : HENRY M. STANLEY.

Note. — Le gouverneur, un des meilleurs fonctionnaires coloniaux que Sa Majesté ait nommés dans l'ouest de l'Afrique, a fait preuve à notre égard d'une rare bonté. Grâce à son influence, nous nous sommes bientôt trouvés prêts à reprendre la mer. Dans l'après-midi, le yacht à vapeur du gouverneur nous a conduit à un pic-nic, au milieu d'un site ombreux situé près du phare. La santé et le moral de nos gens sont des meilleurs; ils ont parfaitement conservé leur bonne humeur et leur sang-froid, même au moment où le percepteur des douanes manifestait à leur sujet les vilains soupçons dont j'ai parlé plus haut. Le capitaine me dit que nous serons en mesure de partir jeudi. Je calcule qu'il y a vingt jours de voyage d'ici au Congo; si aucun accident ne survient, nous devrions même arriver à destination en onze jours. Il me faudra alors quelques jours pour prendre connaissance des rapports qui me seront faits, les examiner et y réfléchir, après quoi j'opèrerai une reconnaissance sur le fleuve. Je brûle du désir de mettre le pied sur la *terra firma* et d'entamer notre grande œuvre. L'avenir ne se présente nullement à mes yeux sous de tristes couleurs, bien que je doive éternellement regretter le retard apporté à l'expédition.

ANNEXE AH.

(Voir page 102, corps de l'ouvrage).

Lettres de M. Stanley à M. le colonel Strauch.

Vivi, 8 janvier 1880.

Mon cher Colonel,

Nous avons achevé hier la construction du quartier général. Reste à le peindre. Nous ne tarderons pas à terminer notre part de travaux à la station principale et à la station inférieure, bien que les chefs de Vivi et les leurs aient de la besogne devant eux pour bien longtemps encore.

Cette station me plaît chaque jour davantage, à mesure que nous y faisons les dernières retouches. C'est, j'en suis persuadé, la meilleure localité du bord du fleuve au-delà du plus avancé des établissements commerciaux, situé à environ 16 kilomètres en arrière.

Bien que nous soyons installés à une hauteur de 103 mètres au-dessus du niveau du fleuve, sur un plateau de dimensions restreintes, rappelant quelque peu l'Acropole d'Athènes, nous avons vue sur une vallée de cinquante mètres de largeur et de quarante mètres de profondeur à front du quartier-général, et surplombons une terrasse ou plateau dont le sol est assez uni et la superficie assez considérable pour servir d'emplacement à une ville de 20,000 habitants. En supposant que ce plateau s'abaisse jusqu'aux dépressions de terrain et aux vallées, il y aurait même assez de place pour construire une seconde ville, avec jardins et parcs *quantum suff.*, entre le Congo et les montagnes, sans compter des sites pittoresques qui arrêtent l'œil de tous côtés.

Si petite et si modeste qu'elle soit, notre station inférieure est la localité la plus imposante du Congo. Lorsqu'elle apparaît aux gens qui remontent le fleuve pour la première fois, ils en trouvent l'aspect saisissant et prennent le quartier-général pour un château ou une église. D'après un missionnaire établi de l'autre côté du fleuve, la station fait l'effet d'une grande ville naissante, d'une ville infiniment plus importante qu'elle ne semble quand on y est.

Nous avons également, au milieu de la station « acropolitaine », un jardin où sont plantés neuf manguiers, six papayers, trois poiriers-alligators, six orangers, six citronniers, trois goyaviers, et où nous ne tarderons pas à semer des graines de fleurs, d'eucalyptes, etc.

Pour que vous puissiez pleinement apprécier ce jardin, ce parc, sachez que notre acropole se compose, à la surface, d'une couche de mica et de schiste pourris, sous laquelle s'étale le trapp dur, graveleux, de la région du Congo; et que nous avons dû mettre à nu sa tête chauve, sur laquelle la nature se refusait évidemment à nourrir de la verdure.

Si notre embryon de station était resté sans ombrage, nous y eussions souffert un mal intolérable, sans nom. Ce mois-ci, j'ai donc comblé cette lacune, en déposant sur notre terrain 2,000 tonnes de la meilleure terre noire végétale que pût fournir la féconde vallée voisine. Aujourd'hui, j'ai la satisfaction de voir les papayers grandir, pour ainsi dire à vue d'œil, les feuilles vertes des manguiers foncer de jour en jour, les citronniers prendre des teintes plus fraîches, les goyaviers se préparer à épandre des branches nouvelles, les orangers nous promettre des merveilles, en échange de nos soins. Sans compter — chose curieuse — que les palissades que j'ai élevées autour de notre petit parc sont couvertes d'un treillis de feuillage, dont les tiges longues de 15 centimètres dissimulent presque complètement les marques de nos haches et de nos scies.

Les indigènes des environs viennent chaque jour nous voir et suivent nos progrès avec plaisir. Nous faisons, eux et moi, fort bon ménage; nos relations sont des plus amicales, elles sont parfaites même, tant elles respirent la paix, le bon vouloir, la concorde. Si cela

continue, si aucun importun ne vient se mêler de nos affaires, la légendaire Arcadie ne pourra rivaliser de placidité, d'harmonie, avec notre station.

La traite des esclaves ne se pratique en aucun point de notre contrée. Il se peut que certains chefs aient à leur service deux ou trois esclaves domestiques; mais vous saisirez mieux ma pensée, quand je vous aurai dit que je n'ai pas rencontré sur toute l'étendue du district de Vivi un seul visage contracté par la tristesse ou la souffrance.

J'ai le plaisir de vous annoncer l'arrivée de M. Deanes, second mécanicien de l'*Albion*, et de François Flamini, mécanicien italien; tous deux se conduisent très bien et paraissent animés de beaucoup de zèle.

Eux, au moins, ne me tracasseront pas, j'en suis certain, à propos de « dépenses de toute nature ». Je suis persuadé qu'ils se montreront soumis, respectueux, attachés à vos intérêts, assidus au travail; qu'ils ne m'adresseront pas de menaces, lorsque je refuserai de faire droit à une demande exorbitante ou que je leur adresserai des remontrances à propos d'une infraction au devoir; enfin, qu'ils ne croiront pas déroger en se laissant voir en manches de chemises, alors que j'ôte moi-même mon paletot et me livre à un labeur manuel depuis le lever jusqu'au coucher du soleil. J'aime à me sentir entouré d'une troupe d'hommes auxquels il n'est pas nécessaire de prêcher toute la journée au sujet de la « glorieuse dignité » du devoir.

Vous saisirez mieux ce que je veux dire quand vous saurez que je n'ai vu ni la *Belgique*, ni le capitaine L.-R.-G.-A., depuis le 16 octobre, c'est-à-dire depuis deux mois et vingt-trois jours. Ces gens-là détiennent pendant tout ce temps notre steamer à Banana, sous prétexte d'y faire des réparations. En additionnant les notes qu'on m'adresse de loin en loin, je constate que je dois une somme de soixante-quinze livres sterling pour secours médicaux. Les Européens qui restent avec moi se portent parfaitement bien, mais peut-être est-ce parce qu'il ne leur est pas permis de boire du vin portugais à discrétion.

Je n'ai de prédilection ici pour aucune nationalité. Le devoir est notre loi, notre règle, notre guide. Qu'on soit Hollandais, Grec, Turc, Portugais, Danois, Belge, Anglais ou Américain, peu m'importe, pourvu qu'on travaille conformément aux engagements pris. Nous sommes chargés d'accomplir ici une tâche que je considère comme sacrée. Tant que nous ne l'aurons pas menée à bonne fin, il n'y aura pas place parmi nous pour le paresseux, l'indolent, le bourru, l'indiscipliné, pour quiconque, en un mot, boude à l'ouvrage.

J'ai éprouvé un immense soulagement en voyant partir X. Sa conduite m'avait révélé, un genre et un degré d'égoïsme qui étaient pour moi une véritable nouveauté.

J'entends le son joyeux du marteau battant l'enclume. C'est l'excellent forgeron, récemment arrivé, qui se met au travail. Je dois également vous signaler l'arrivée des mulets et des ânes, avec une profusion de fourrage.

.

Fleuve Congo, 6 février 1880.

Mon cher Colonel,

Je vous écris par ce courrier pour vous annoncer, en premier lieu, que notre station inférieure est terminée en tous ses détails. Nous en avons achevé la construction le samedi 24 janvier. Dès cette date, les maisonnettes étaient toutes montées, peintes à l'intérieur et à l'extérieur, suffisamment décorées, pour satisfaire le goût moderne de ses locataires, adonnés au travail. La contrée, les routes pratiquées des deux côtés de la montagne (c'est-à-dire du débarcadère au quartier-général, et du quartier-général à la petite rivière de Nkousou, qui nous fournit l'eau potable) étaient parfaitement en ordre, et le jardin créé au milieu de la station était également organisé, avec ses tertres fleuris, ses plants de légumes, ses pelouses, etc.

Environ 600 tonnes d'objets variés avaient été transférés du débarcadère aux dépôts de la station, les provisions avaient été retirées de leurs caisses et mises en sûreté sous les magasins du quartier-général (magasins séparés des magasins de la station); une grande et commode écurie avait été construite pour les mulets, et nos yeux eussent vainement cherché quelque chose d'incomplet, d'inachevé, d'impropre à sa destination.

Ces travaux avaient commencé le 1^{er} octobre 1879. Achevés le 24 janvier 1880, ils n'ont occupé que trois mois et vingt-quatre jours. Encore ont-ils été entamés et poursuivis pendant la saison chaude, qui vous abat vite des Européens comme S..., ainsi que pendant la saison des pluies.

Si vif était mon bonheur, que je crus devoir accorder un congé et un cadeau convenable à tous ceux qui avaient participé à l'œuvre. En conséquence, chacun de nos ouvriers et de nos Kabindas — 206 au total — reçut quatre mètres d'étoffe, avec l'autorisation de chômer les 25 et 26 janvier, afin qu'ils pussent s'amuser et se reposer de leurs durs labeurs, avant d'inaugurer la seconde phase de leurs travaux.

Je conviai les Européens, au nombre de douze (un d'eux étant malade et quatre autres absents avec la *Belgique*), à banqueter à mes frais, avec mes provisions personnelles. Par bonheur, M. Blandy, mon ami de Madère, venait de m'envoyer en souvenir de « *auld lang syne* » (1), trois caisses de vin fin, qui, ajoutées à d'autres friandises, me permirent de donner très convenablement l'hospitalité. Au surplus, j'avais acheté à Boma trois bœufs, qu'il vous faudra payer, et qui nous fournirent, pour la première fois depuis notre arrivée au Congo, 800 livres de bonne viande, soit trois livres de viande par homme, blanc ou nègre. Le chef indigène de Vivi eut aussi sa part de nos largesses sous forme d'étoffes et d'alcools qu'il vint chercher en grande pompe, et avec une nombreuse escorte.

C'est le dimanche 25 qu'a eu lieu notre banquet. Nous avons bu notre premier toast à la santé de S. M. le roi des Belges, le principal promoteur et le meilleur soutien de l'expédition du Haut-Congo.

Second toast: « A la santé de la reine Victoria » et du « président des États-Unis ».

Troisième toast: « Aux commanditaires de l'expédition du Haut-Congo. »

Le 27, nous avons commencé notre travail sur le pont jeté au-dessus du Nkousou, inspecté et transporté les chaloupes; vidé l'*En-Avant*, que nous avons ensuite amené à terre pour démonter ses machines et ses chaudières; monté des voitures de transport et hissé le *Royal* sur le grand fourgon, afin qu'il fût prêt à être enlevé; car j'ai résolu d'en faire l'avis de la flotille.

Le lundi, nous nous sommes mis en devoir de construire nos routes vers l'intérieur, et nous avons atteint aujourd'hui le plateau situé à 3,250 mètres de la station. A partir du plateau, nous avons devant nous environ seize kilomètres de terrain, à peu près uni, mais les ouvriers n'étant pas en état de travailler très rapidement après avoir fait huit kilomètres à pied, je vais suspendre pour le moment les travaux pour aller reconnaître le terrain et choisir la route la plus praticable, après quoi nous avancerons pas à pas en groupe compact et avec toutes nos provisions, sans retourner au quartier-général avant d'avoir complètement débarrassé la voie de tout obstacle, des broussailles, rochers, etc. Pendant notre absence, M. Sparhawk, chef de Vivi, préparera des sacs pour le transport du riz, des haricots et de la farine, — articles que nous économiserons, cela va sans dire, autant que la situation le permettra. M. Sparhawk partagera ces sacs en lots, qu'il tiendra tout prêts pour les épaules de nos porteurs, de façon qu'il n'y ait point de retard quand nous renverrons ceux-ci à la station pour nous chercher des provisions.

(1) *Auld lang syne*, locution écossaise qui signifie « le bon vieux temps » et que les Écossais ont appliquée à un de leurs chants populaires. (Note du traducteur.)

Ce n'est pas sans peine ni en un rien de temps, je le sais bien, que nous allons construire une route de quatre-vingt quatre kilomètres de longueur, retourner à la station en traînant avec nous le grand fourgon pour transporter une nouvelle chaloupe, nous remettre en marche, toujours à raison d'un mille par jour, revenir encore sur nos pas pour prendre une troisième chaloupe, et répéter trois fois la même opération pour les trois chaudières. Voyez donc !... Il nous aura fallu traîner neuf fois, en deux sens, le lourd fourgon sur une mauvaise route de quatre-vingt quatre kilomètres de longueur, total 1,512 kilomètres, avant de pouvoir nous embarquer pour notre seconde station, et encore n'ai-je pas tenu compte du ralentissement de travail que produiront les allées et venues des hommes détachés pour le transport des provisions.

Pour une raison ou une autre, l'homme ne semble pas avoir ici la force et l'énergie qu'il déploie sous des climats tempérés, et les animaux paraissent partager son abattement. J'ai mis les mulets à l'épreuve en les attelant à une petite voiture d'arrosage, portant quatre-vingt dix gallons (1) d'eau, soit un chargement de 990 livres, non compris le poids de la charrette. Et s'il a fallu trois mulets pour traîner cette voiture, combien en faudra-t-il pour traîner une charge de trois tonnes et demie (poids du *Royal*, avec chaudière, machine, etc.) ? Réponse : une force de vingt-deux mulets et demi.

J'ai à mon service 130 ouvriers valides, sur lesquels on peut compter pour aider à transporter ces fardeaux énormes, mais comme chacun d'eux ne peut traîner, sans impulsion, qu'un poids de 50 livres, leur force totale ne représente que 6,500 livres.

Total de la force de mulets et d'hommes disponibles.	8,000 livres.
Poids du <i>Royal</i>	7,840 »
	160 livres.
	Différence.

Mais, si quelques hommes peuvent traîner un fardeau avec énergie et longtemps de suite, d'autres perdent vite leur première ardeur. Dans ces conditions, 160 livres ne représentent-elles pas une bien minime réserve de force ?

Si le niveau du pays était partout égal ou que nous eussions une grand'route, cette force garantirait une marche lente mais sûre ; mais, ainsi que je l'ai déjà constaté, nous avons affaire à une température tropicale, à un pays accidenté ; sans route. De notre station au plateau, c'est-à-dire sur une distance de quatre kilomètres, le niveau du terrain s'élève de près de 300 mètres, et il y a, dans l'espace intermédiaire, trois collines très escarpées, dont la première a une inclinaison de soixante-treize mètres sur un terrain de 590 mètres de longueur.

J'ajourne toute autre prévision jusqu'à mon retour de la reconnaissance que je vais faire à Isanghila. J'ignore d'où cela provient, mais les choses prennent meilleur aspect quand on les examine de près, et quand on prend hardiment son parti. Cependant, je vous devais quelques-unes de mes idées sur un sujet que mon esprit ne perd jamais de vue.

Pour le moment j'ai assez d'Européens.

Me conformant à votre requête, j'ai profité de la présence des chefs de Vivi, pendant nos deux jours de chômage, en les invitant à me désigner un jour où ils pussent discuter avec moi une question fort importante. Ils ont choisi le dimanche 1^{er} février. Ce jour-là, M. Sparhawk et moi, nous nous sommes rendus chez Vivi-Mavoungou (au village principal), et après avoir pris notre part d'un léger déjeuner, nous avons entamé la discussion de cette question et d'autres sujets de moindre importance.

Ils ont hésité tout d'abord à me concéder ce que je leur demandais. Puis ils se sont mis à énumérer mes titres. J'étais le premier *mundelé* qui fût venu à Vivi et qui y eût fait des constructions, en dépit de la mauvaise rivière, des hautes collines et des gros rochers. Sans le secours d'aucun autre *mundelé*, blanc ou nègre, j'avais abattu les rocs énormes et percé à travers les montagnes une large route qui, dès dimanche prochain, viendrait aboutir jusqu'à

(1) Le gallon anglais équivaut à 4 litres et demi. (Note du traducteur.)

leurs portes sur le sommet du plateau (la promesse que je leur avais faite à cet égard s'est heureusement réalisée). Comme j'avais fait tout cela, que j'avais payé tout ce qu'ils avaient exigé, que j'avais régulièrement et scrupuleusement exécuté tous mes engagements à la fin de chaque mois, sans même leur faire tort de la valeur d'un grain de maïs, et comme la chose avait été, au surplus, convenue lors de mon arrivée, il n'était que juste qu'ils reconnussent en moi l'unique *mundelé* de Vivi et de Nsanda et qu'ils prissent l'engagement de ne souffrir, sans mon autorisation, la présence d'aucun autre blanc sur le territoire de Vivi.

Les raisons que j'avais invoquées à l'appui de ma demande étaient les suivantes : La difficulté de maintenir l'ordre dans un pays vierge de lois et de force armée, quand ce pays se trouve subitement envahi par un certain nombre de gens apportant avec eux des idées contradictoires, des tendances diverses. Bien que M. Fernandez ne fût simplement venu dans mon camp que pour m'y faire une visite d'ami, et qu'il n'eût pas d'autre titre à s'occuper des indigènes de Vivi, ceux-ci étaient venus me trouver spontanément en corps, et avec trente de leurs guerriers, pour me prier de le renvoyer. Ils avaient pu voir, ai-je ajouté, quels désordres se produisaient parfois à Boma. Il suffisait parfois qu'un seul commerçant eût à se plaindre des villageois indigènes des environs, pour que tous les commerçants allâssent ensemble châtier les habitants du village. Or, il était beaucoup plus facile de s'entendre avec un homme n'ayant qu'un grief qu'avec un grand nombre d'hommes ayant un grand nombre de griefs. Supposez, ai-je dit, que les seize blancs faisant partie de mon personnel de Vivi soient tous indépendants, que chacun ait un magasin ou une factorerie en propre. Que de peine on aurait à maintenir la paix entre les blancs et les nègres ! Chaque Européen parlerait probablement de brûler des villages, de tuer du monde. Tandis que, n'ayant eu jusqu'ici d'autre chef européen que moi, vous n'avez pas été un seul instant en désaccord avec nous. Au demeurant, si vous voulez que j'augmente mon personnel de blancs, qu'à cela ne tienne. Si vous voulez voir s'élever des maisons nouvelles, nous en construirons.

En échange de la concession que je sollicitais, les chefs indigènes m'ont demandé de faire le commerce des noix de terre, qui constituaient leur principale richesse. Je n'ai pu leur donner satisfaction, mais j'ai promis de leur présenter un Européen qui traiterait avec eux.

Ce commerce de noix doit être d'ailleurs lucratif, autrement la grande *Afrikaansche* Compagnie et les négociants établis le long du Congo ne pourraient subsister. Vivi est heureusement situé sous le rapport des affaires ; c'est l'extrême limite de la navigation, et poussée très avant, notre route vers l'intérieur pourrait nous amener des stocks de noix de terre absolument inépuisables. En échange de ces noix, les indigènes demandent un assortiment de toutes espèces d'articles dont voici l'énumération :

Des fusils ordinaires, à gâches très bruyantes ; de la poudre ; des pierres à fusil ; des machettes (ordinaires) ; des coutelas ; des hachettes ; de petits miroirs à cadre doré ; des couteaux de table à manche d'os ou d'ivoire ; des cuillers à soupe en fer-blanc ; des articles en porcelaine (principalement des cuvettes de fantaisie), à bon marché ; des cruches avec dessins ; des pots à eau, blancs ou bruns, également historiés ; des verres et autres objets en verre de fantaisie ; des bouteilles en verre blanc (contenance d'un litre à deux litres et demi) ; des gobelets de fantaisie, petits et grands (quelques-uns doivent avoir la contenance d'un litre et demi) ; des cannes à pêche ; des aiguilles ; des houes (hollandaises) ; des haches ; des plats d'étain ; des casseroles d'étain ; des pots en fer battu (contenance d'un à cinq gallons) ; des casseroles en tôle ; des coffrets peints, de fantaisie, de quarante-deux centimètres de long sur vingt-deux et demi de large, et vingt de profondeur (quelques-uns doublés de papier) ; des nécessaires, avec petites glaces à l'intérieur du couvercle, etc. ; des objets en cuivre, tels que casseroles, plateaux, baguettes ; des anneaux de cuivre pour l'ornementation des chevilles ; des bracelets de cuivre, dont les bouts doivent figurer des têtes de chiens, de dragons ou de crocodiles, épaisseur d'un centimètre et quart de diamètre ; des anneaux de chevilles de 1 3/4 à 1 1/2 centi-

mètres de diamètre (épaisseur du métal); des colliers de cuivre; des draps identiques à ceux qu'on envoie déjà dans l'Afrique centrale; des calicots historiés ou rayés de toutes couleurs: rouges, bleus, verts, bruns, pourpres; des mouchoirs rouges, à sujets; des articles de laine ou de flanelle rouge, blanc et vert; des chemisettes en coton blanc et rayé, et des chemises de couleur en flanelle; des calottes de velours, avec glands soutachés, jaunes, rouges ou bleus; des chapeaux de paille, à rubans noirs, bleus ou rouges; des casquettes, militaires ou autres; des chapeaux de feutre; des fez rouges; des casquettes rouges en tricot, flanelle ou coton; des casquettes bleues en tricot, flanelle ou coton; des casquettes rayées en tricot, flanelle ou coton; des draps de lit ordinaires; des paletots (vieux uniformes de soldats anglais, belges et français); des livrées de domestiques; des tissus de velours bleu de 2^m10 sur 1^m80; des courtpointes historiées, en coton et à bon marché; d'autres courtpointes, rouges, bleues ou vertes; des nappes de table à bon marché; des tapis de moquette, à sujets; quelques jouets, des pantins à ressorts, des singes articulés, etc.; des cannes de bois de santal, 1^m70 de longueur, avec pomme de 6 1/2 centimètres de diamètre, cerclés de cuivre, avec solide gros bout en fer ou cuivre. Chaque canne doit être d'un type différent; (il n'est pas de cadeaux qui fasse plus de plaisir aux chefs); des machettes, du meilleur modèle; des coutelas; des sabres de cavalerie, avec fourreaux; des parapluies en ginguan, soie ou alpaga, quelques-uns en qualité ordinaire; de petites sonnettes de cuivre; des chapeaux tyroliens, avec quelques plumes très voyantes de paon ou d'autruche, teintes en rouge ou en bleu et blanc.

Tels sont les articles dont on peut trafiquer en Afrique. Le nombre n'en est pas grand, mais c'est dans la variété des modèles qu'il s'agit de montrer du jugement et du goût. La population du Congo est celle qui demande le choix le plus varié de marchandises. Les articles de fantaisie rapportent, d'ailleurs, plus que les articles courants, bien que le prix en soit plus minime. Mais, encore une fois, il faut judicieusement les assortir. Je vous conseille de garder cette lettre sous la main, elle pourrait vous être utile, car bien qu'écrite à la hâte, elle est assez intelligible et assez détaillée pour que vous puissiez recourir aux renseignements qu'elle contient.

Dans votre lettre du 30 novembre, vous me parlez « d'avantages agricoles ». Nous avons obtenu, sous forme de promesse verbale, mainte concession de ce genre; d'ailleurs, le sol des vallées et du plateau est très fertile.

Il y a peu d'euphorbes à Vivi ou dans les environs; l'euphorbe ne croît d'ailleurs que sur un terrain rocailleux. Nous n'en rencontrons que quelques spécimens, çà et là, mais nous pourrions aisément en planter sur le flanc du Mont-Vivi faisant face au fleuve et dans le vallon qui se déroule au-dessous.

Je tiens à vous affirmer que s'il dépendait de moi, on ne consommerait pas ici plus de rhum qu'on n'y consomme de poison; mais les commerçants ont tellement accoutumé les indigènes à cet alcool, que, sans son intervention, la bonne entente et le commerce seraient impossibles sur le Bas-Congo. Nos Kabindas, les hommes auxquels va être confié la garde de la station, ne veulent pas travailler sans rhum. Nous leur servons des rations quotidiennes. Ils refusent de s'en passer; c'est entre eux et moi un continuel sujet de mésintelligence; et bien que d'un gallon de rhum nous en fassions deux (en y mettant de l'eau), tandis qu'ailleurs on en fait trois, ils nous reprochent constamment de le trop couper.

Quant aux renseignements que vous me fournissez sur la marche de l'expédition française de l'Ogoué à Stanley-Pool et des excursions des missionnaires dans ces mêmes parages, permettez-moi de déclarer que je ne suis point partisan d'une course au clocher vers Stanley-Pool. J'ai visité cette localité il y a juste deux ans et demi, et je ne me propose d'y retourner que lorsque je pourrai y arriver avec mes cinquante tonnes de marchandises, mes bateaux, tout mon matériel, et seulement après avoir achevé ma seconde station. Si j'avais simplement pour mission de marcher sur Stanley-Pool, j'y pourrais parvenir en quinze jours. Mais quelle en serait l'utilité pour l'expédition que j'ai entreprise?

ANNEXE AI.

(Voir page 124, corps de l'ouvrage).

Lettre de M. Stanley au colonel Strauch.

Station de Vivi, 14 mars 1880.

Mon cher Colonel,

Le 21 février, je me suis mis en route pour pousser une reconnaissance jusqu'à la cataracte d'Isangila, et suis rentré le 10 mars, après avoir parcouru 305 kilomètres, pendant dix-huit jours d'absence. La distance d'Isangila à Vivi, où nous embarquons nos bateaux pour le Haut-Congo, est d'environ quarante-huit milles d'Angleterre. Si nous nous étions contentés d'aller à Isangila et d'en revenir par la même route, nous n'eussions fait que 155 kilomètres. Mais, dès qu'on a quitté Nsouada, le terrain est, à tous les points de vue, détestable. De profonds ravins, des collines et des montagnes escarpées l'entrecoupent. Et des collines et des montagnes, tantôt hérissées de forêts ténébreuses, tantôt crénelées de rocs titanesques, se dressent devant nous à des intervalles d'un kilomètre ou deux. Les sentiers des indigènes nous conduisent à travers des lieux qui sont tout bonnement infranchissables. Lisez le récit de la marche que je fis en 1879 (tome II, *Le Continent mystérieux*, de la cataracte d'Isangila à Nsouada Nsanga), vous pourrez vous faire une idée de l'impression que m'a faite une seconde excursion sur la même route. La contrée est absolument inaccessible aux fourgons. Force m'a donc été de renoncer complètement à l'idée de suivre le sentier indigène. J'ai erré parmi les montagnes et les bords du fleuve, observé les cours de plusieurs rivières, plongé jusqu'au fond de véritables dédales, tout cela pour découvrir une route plus praticable vers Isangila. Cette route, je l'ai enfin trouvée. Mais nous aurons, néanmoins, fort à faire avant de nous porter sur Isangila. Le premier quart du trajet est superbe. Une fois les hautes herbes abattues, nous pourrions faire avancer le bateau et les fourgons, par étapes assez rapides, jusqu'à une distance de dix-neuf kilomètres. Mais à partir de ce point commence la terrible corvée qui consiste à gravir et à descendre les hauteurs, à abattre d'immenses rochers, à combler des ravins, jusqu'à front d'une forêt qu'il faut percer d'un bout à l'autre. Puis surgit une rivière, dont le lit est encombré de blocs de granit, et dont nous n'émergeons que pour avoir à trainer le fourgon le long d'une pente ayant une inclinaison d'un pied par quatre pieds de terrain. Une nouvelle ligne droite barrée par des buissons tenaces et des hautes herbes nous mène jusqu'à une distance de neuf ou dix kilomètres, et alors nous voici en présence de la pire de toutes nos difficultés : ce ne sont plus que ravins, coteaux, rivières, succédant à des ravins, à des coteaux, à des rivières, tandis que le grand fleuve n'est lui même en cet endroit qu'un étroit et violent torrent, encaissé, de tous côtés, par de hautes et sombres falaises.

Cependant, notre but étant d'établir des stations et des moyens de communication entre tous ces abîmes, il faudra bien l'accomplir, cette rude tâche. Il s'agit premièrement de pratiquer une route, deuxièmement de retourner à Vivi pour transporter le *Royal*, sa chaudière et ses machines par terre, à quatre-vingt-cinq kilomètres d'ici ; troisièmement de retourner avec les fourgons à Vivi, pour transporter de même l'*En-Avant*, ses machines et sa chaudière ; quatrièmement, de retourner à Vivi avec les trois fourgons, pour y chercher les bateaux et les marchandises les plus pesantes ; cinquièmement, de retourner à Vivi pour y prendre les bagages. Tous ces voyages représentent au total un trajet de 850 kilomètres, non compris les allées et venues que nécessiteront les travaux de voirie. Et encore cela ne nous mènera-t-il que jusqu'à Isanhila.

La perspective d'un pareil labeur est dure ; mais il n'y a pas à reculer, bien que notre

personnel soit bien peu nombreux relativement à nos besoins, et que nous ne puissions pas compter — autant que j'en puis juger du moins — sur un concours bien sérieux de la part des indigènes habitant la région qui sépare Isangila de Vivi.

Dès que nous aurons atteint Vivi, nos travaux deviendront moins pénibles, cela va sans dire ; le fleuve nous permettra de gagner Manyanga, où nous laissons le *Royal*, un bateau, un tiers de nos forces et de nos bagages, de sorte qu'au bout d'une couple de mois nous serons en état de déguerpir d'Isangila avec un dépôt de bateaux, de provisions un établissement complet, enfin, à Manyanga. En quittant Manyanga, nous n'aurons pas à traverser une contrée aussi rude ; il nous sera facile d'obtenir main-forte, et, n'ayant à transporter que l'*En-Avant*, un bateau et nos provisions, nous pourrons faire le nécessaire en trois voyages. Ces trois voyages représenteront au total une course de 915 kilomètres.

C'est par ce moyen que j'ai réussi en 1877 à transporter mes canots par voie de terre. J'avais seize canots, très lourds (un ou deux d'entre eux pesaient plus de trois tonnes). Certains jours nous ne pouvions faire qu'une marche de 500 mètres ; d'autres fois une étape d'un kilomètre et demi, mais j'avais tout mon personnel sous la main, à portée de fusil, et nos lents mais continus progrès encourageaient un peu nos hommes ; tandis que pendant notre voyage vers Isangila, nous paraîtrons longtemps presque stationnaires. Au lieu de n'avoir à faire que quatre-vingt-cinq kilomètres, comme nous le pensions d'abord, nous aurons à effectuer dix trajets se décomposant ainsi : entre Vivi à Isangila, y compris les retours avec fourgons vides, chaque trajet à l'aller, occupera un mois ; chaque trajet de retour avec fourgons vides, vingt jours ; en tout, nous aurons à parcourir 850 kilomètres, ce qui occupera au total dix mois et dix jours.

En supposant que nous eussions trois grands fourgons et cinq petits, voici à quel résultat nous arriverions :

	Kilomètres	Jours
Construction de la route d'Isangila et retour à Vivi	170	50
Transport de tous les bateaux et de tous matériaux, à raison de 1600 mètres par jour	76	48
	246	98

Soit une économie de sept mois et sept jours, et une importante économie de forces.

Le seul accident qui pût venir déranger ce calcul serait la rupture d'un essieu ou d'une roue, mais encore cela n'occasionnerait-il qu'un retard de quelques jours.

En me rendant de Manyanga à Stanley-Pool, le meilleur moyen de tirer de ma petite expédition tout le parti possible sera de transporter tous nos objets à la fois, en une seule étape, sans retourner à Manyanga. Tous les bateaux, les outils, les tentes, les appareils mécaniques, les provisions, les gens malades, feront simultanément du chemin, et vous pouvez hardiment compter que nous irons de Manyanga au Stanley-Pool (distance de 155 kilomètres) en cinquante jours au maximum ; de sorte que d'ici à dix mois nous serons établis à Stanley-Pool, avec tous les accessoires nécessaires à l'établissement d'une station.

Telle est l'opinion que je me suis créée sur notre situation après un voyage à Isangila. Je vous la présente crûment, sans détours.

Notre personnel d'ouvriers étant si faible proportionnellement à la grandeur de notre tâche, nous aurons l'air de nous traîner avec une lenteur désespérante, à force d'aller et venir, de venir et d'aller, au lieu de marcher directement sur notre destination, c'est-à-dire vers Stanley-Pool.

Mon plus vif désir est d'avancer le plus rapidement possible. Du reste, les pénibles marches

que j'ai faites en ces derniers temps m'ont enseigné des expédients nombreux. Impossible d'avancer à pas de charge quand on traîne après soi quatre-vingts tonnes de matériel; mais avec nos fourgons, nous pourrions tout au moins faire chaque jour un peu de chemin, en tenant notre personnel rassemblé de telle façon que tous ses membres soient à portée de voix les uns des autres. Pour commencer, nous installerons notre camp à un mille ou à un mille et demi de notre point de départ, puis nous transporterons les fourgons au camp, l'un après l'autre. Si nous croyons pouvoir faire davantage, nous pousserons au-delà de notre camp, et poursuivrons ainsi régulièrement, jusqu'à notre destination. Chaque fois que nous aborderons un endroit difficile, nous nous trouverons tous réunis et aucun de nous ne s'éloignera avant que l'obstacle n'ait été surmonté.

De la chaîne de Vivi à Ndambi Mbongo, la contrée est remarquable — entre Vivi et le fleuve Boundi surtout. Au nord de Vivi, la chaîne de montagnes, après s'être abaissée dans la vallée de la Loa, suit une échelle croissante jusqu'à une altitude égale à celle des monts Vivi. Aussi loin qu'il puisse atteindre, l'œil n'embrasse qu'une vaste et grandiose plaine tapissée de beau gazon. On croit très souvent distinguer des lignes minces de feuillage sombre ondulant au loin. Mais ces lignes — on s'en aperçoit lorsqu'on s'en rapproche — ne sont que les rebords de gorges boisées, où croissent des arbres de dimension gigantesque. Le sentier des indigènes descend dans ces gorges et parcourt en biais leurs sombres bas-fonds, sur un espace de 100 à 200 yards puis remonte brusquement sur le plateau herbeux qu'il vient de quitter. Ces gorges boisées sont très nombreuses et se développent sur une étendue de plusieurs kilomètres, conservant le même caractère jusqu'aux approches des rives du fleuve, où elles prennent l'aspect de simples vallées accidentées et rocheuses qui dévalent rapidement, par gradins, ou à pic, jusqu'au niveau le plus bas du Congo. Mais chacune des gorges, sans exception, renferme dans un rayon de 800 mètres, plus de 200 grands arbres efflanqués, qui se dressent, droits comme des mâts, à une hauteur de trente mètres, et dont le diamètre varie entre trente et soixante-quinze centimètres. Une des gorges, que j'ai explorée tout entière pour voir où elle aboutissait, fournirait sans aucun doute 3,000 de ces arbres. Plus loin, c'est-à-dire au nord-nord-ouest du fleuve, les gorges et leurs bois superbes font place à une vaste forêt d'une superficie de 240 kilomètres carrés, au dire des indigènes. Ces beaux arbres sont, pour la plupart, des tecks d'Afrique; la landolpnie, ou caoutchouc, s'épanouit sous son feuillage, et l'on rencontre encore un grand nombre de bois propres à l'ébénisterie. La forêt du Boundi fournirait à la station de Vivi du bois supérieur, car ses arbres pourraient être abattus, et après avoir séché pendant un mois, être trainés sur les bords du Congo et jetés dans le fleuve où ils flotteraient jusqu'à Vivi, sans nous donner d'autre peine que celle de les ramasser là-bas. La forêt du Boundi commence, par le fait, au confluent du Boundi et du Congo.

En somme, le pays que je viens de vous décrire est remarquablement riche, et Vivi en est le débarcadère naturel. Je suis persuadé que je n'aurais pu trouver mieux, lors même que j'eusse passé une année entière à chercher une route plus accessible, ou le voisinage d'une plus belle contrée. Cette situation, qu'envierait à bon droit une corporation, une société ou même une nation, n'a qu'une tache : la rareté et l'indolence de sa population. Étant donnée l'étendue de leur domaine, les habitants de ces pays sont trop riches pour travailler, en ce sens que tous sont relativement riches. Le vin et l'huile du palmier, la canne à sucre, la noix de terre, la patate, la banane, le plantain d'eau, le chou, l'ananas, la goyave, le citron, le tabac, le maïs, le porc, la chèvre, le poulet, constituent un assortiment de produits qui suffit et au-delà aux besoins des indigènes. Aussi faut-il offrir aux naturels bien des séductions pour les décider à échanger leurs tranquilles foyers et leur existence de campagnard contre une existence d'ouvriers dans nos stations ou sur les routes.

Ce qu'il faudrait à ce pays, c'est l'immigration d'indigènes pauvres, ou d'esclaves affranchis qu'on installerait dans des logements convenables. Ils fourniraient de la main-d'œuvre aux

stations en échange de la monnaie du pays, parviendraient à suffire à leurs besoins et à ceux de leurs familles et finiraient par acquérir un véritable bien-être.

Nous avons récemment reçu de la côte des renforts d'ouvriers. La plupart ont été engagés à raison de quatre à huit coupons de drap par mois, plus la nourriture. Les principaux touchent par mois de huit à quinze coupons.

Bien que le coupon ne se compose que de six yards de drap ordinaire, on lui attribue sur la côte une valeur d'un dollar. Ici, cependant, nous le donnons comme l'équivalent de trois shillings.

La pièce de drap fournissant ces coupons en contient quatre.

Nombre des ouvriers de la côte réclament, toutefois, leur salaire en genièvre qu'ils revendent en détail, avec bénéfice, une fois rentrés chez eux. Il y a encore d'autres valeurs d'échange : le drap de qualité commune, les plats d'étain, les couteaux de table à manches blancs, les cuillers, les tasses et les petits miroirs.

Nous regrettons que le genièvre soit considéré comme monnaie ; cependant, nous n'en pouvons mais. Du reste, sans un assortiment varié de moyens d'échange nous nous trouverions fréquemment aux prises avec de graves embarras.

Les ouvriers indigènes font également une grande consommation de genièvre et de rhum sous forme de grog. Nous « baptisons » fortement ces deux spiritueux pour les affaiblir, mais sommes obligés d'en servir des rations matin et soir. La suspension de ce service d'alcools provoquerait une grève. Boire est ici une coutume ; la coutume est un despote, et nous sommes encore trop faibles et trop nouveaux dans le pays pour nous insurger contre ce despotisme. On nous fuirait.

Vouloir arrêter un attelage de chevaux emportés, en se mettant juste devant lui, serait folie — folie pure. Dans ces cas-là, on essaye de prendre l'attelage de flanc, de maîtriser les chevaux peu à peu, tout en ayant l'air de courir à côté d'eux et du même pas.

Dans cette partie du Congo, quiconque visite notre camp pour tenir avec nous une palabre, exige, pour commencer, un petit verre de rhum ou de genièvre. Les chefs en reçoivent une bouteille entière qu'ils distribuent, cuillerée par cuillerée, à leurs gens. Voilà ce que l'on appelle « boire à la ronde » au Bas-Congo.

Jusqu'à présent, je n'ai pas vu cette pratique donner de mauvais résultats ; au contraire, elle rend les indigènes sociables et détermine des gens généralement taciturnes à parler à cœur ouvert. Je ne voudrais point, cependant, la voir s'implanter sur le territoire du Haut-Congo.

D'après les relevés du chef de la station, nous consommons 125 gallons de rhum par mois, sous forme de rations de grog, ou pour parfaire les salaires des indigènes qui réclament ce mode de paiement.

ANNEXE AJ.

(Voir page 141, corps de l'ouvrage)

Extraits de lettres de M. Stanley à M. le colonel Strauch.

I. — J'ai déjà décrit à grands traits et dans différentes lettres, les difficultés contre lesquelles j'ai à lutter, et j'ai dit combien un renfort me serait utile. Je ne reviens donc point là-dessus. Vous saisissez maintenant l'importance de ma demande de renforts. Que vous m'envoyiez des Chinois, des Zanzibarites, des Libériens, peu m'importe, ils seront également les bienvenus; nous avons du travail pour 1,000 hommes, et seulement 108 hommes valides pour tout ce travail.

En me rapportant la mort tragique de MM. Carter et Cadenhead, vous constatez qu'ils commandaient un effectif de 150 hommes. 150!... Des Zanzibarites, sans doute. Que mes travaux seraient avancés aujourd'hui si j'avais eu une pareille équipe sur le Congo!... Si je disposais de 150 Zanzibarites pendant une année, jamais plus, sans doute, Nyangoué ne recevrait un mètre de drap par voie d'Ujiji. *L'Association Internationale* enverra-t-elle jamais encore des auxiliaires aussi peureux par une route aussi longue et aussi dangereuse? J'en doute fort.

Tout va bien, cependant, au camp, et nous jouissons d'une bonne santé en dépit de notre dur labeur. Nous sommes forts individuellement, quoi que faibles numériquement, et bien que la tâche que nous avons nous semble interminable, mes gens me disent sans cesse : « Nous en viendrons à bout » — à quoi je réponds avec ferveur : « Amen ! »

.

II. — Vous m'avez prié de transporter un steamer et une chaloupe à la station de Manyanga et un autre steamer, ainsi qu'une seconde chaloupe à Stanley-Pool; puis de construire trois stations, une à Vivi, une à Manyanga et la troisième sur quelque point favorable des rives du Stanley-Pool. Pour accomplir cette mission, je me suis procuré soixante-huit Zanzibarites et autant d'indigènes de la côte que j'ai pu en décider à entrer à notre service; mais, malgré mes efforts, le nombre de ces derniers ne s'élève tout juste qu'à soixante-six. Ce matin, seize hommes figurent sur les listes des malades, ce qui représente une moyenne de seize hommes avec les gamins et les cuisiniers; nous avons aussi parmi nous vingt-quatre hommes qui ne travaillent point, ce qui ne me laisse qu'un effectif net de 110 hommes pour transporter cinquante-quatre tonnes dans l'intérieur, et nous avons encore à pratiquer une route de 225 kilomètres de longueur avant d'atteindre Stanley-Pool.

Je dois d'ailleurs constater que, si tous les gens de talent et de mérite que compte la Belgique étaient ici pour m'aider de leurs conseils, ils ne pourraient accroître mon effectif de travailleurs, bien qu'ils pussent aggraver mes charges et renforcer la liste des malades. Je suis complètement satisfait de mes gens; ils font tout ce qu'on est raisonnablement en droit d'attendre d'eux. Exiger davantage serait, de ma part, un acte de criminelle ingratitude.

Depuis le mois de février, je vous répète sans cesse ces faits et d'autres appartenant au même ordre d'idées; vous devez les connaître maintenant par cœur; aussi, suis-je un peu honteux d'y revenir avec tant d'insistance.

Notre part dans l'exécution des projets du Comité est facile à définir. Nous continuerons à nous exécuter avec zèle, mais le relevé ci-joint du travail accompli vous permettra de calculer la lenteur à laquelle nos progrès resteront condamnés, tant que notre équipe restera aussi faible. Quel que soit le nombre d'hommes que vous puissiez ajouter à notre effectif de travailleurs, il vous sera facile de calculer l'accroissement de vitesse qui en résultera dans notre marche. Tous les ordres ou conseils que vous pourrez nous donner seront immédiatement exécutés. Doublez nos forces, nous doublerons la rapidité de notre travail; triplez-les, et nous avancerons trois fois plus vite. Si nous avons le nombre d'hommes nécessaire, nous pourrions gagner Stanley-Pool en un mois. Envoyez-nous donc des renforts et vous verrez comme nous accélérerons l'œuvre.

ANNEXE AK.

(Voir page 190, corps de l'ouvrage).

Lettre de M. Stanley au Comité d'études du Haut-Congo.

Vous pourrez vous convaincre, par la liste ci-jointe de marchandises et d'objets dont la station de Manyanga a été pourvue, qu'elle est amplement approvisionnée de tout le nécessaire.

J'ai laissé, par exemple, les quantités suivantes de drap, à troquer contre des vivres pour la garnison : Drap ordinaire, pour les usages domestiques, 41,580 mètres; drap fin, 17,695 mètres; toile pour mouchoirs rouges, 2,195 mètres; pour mouchoirs blancs, 1,100 mètres; couvertures de laine, 700 mètres.

En calculant largement les choses, j'estime que le chef de la station a pour trois ans de provisions, en supposant que les étoffes ne soient pas détournées de leur destination et appliquées à des usages autres que l'achat de provisions et le paiement des salaires. Le commandant possède, en outre, un stock de perles blanches, de poudre, de carabines, de fil de fer, de pierres à fusils, — tous articles négociables.

La seule énumération des conserves laissées à MM. Harou, Anderson et Flamini en montrera la diversité.

Elles pèsent en tout 2,475 kilogrammes, c'est-à-dire qu'il y a là de quoi donner à chaque Européen un supplément de ration de 625 grammes pendant trois ans. Il convient d'y ajouter toutes les provisions indigènes et la viande fraîche qu'on peut se procurer au grand marché voisin de la station, — c'est-à-dire porcs, chèvres, moutons, poulets, racines, patates, pain de manioc, œufs, bananes, légumes de différentes espèces, ananas, melons, concombres, citrouilles, etc. Depuis que nous habitons le pays, les seules provisions indigènes ont suffi à notre subsistance, le thé, le café, le lait, le beurre et le sucre étant les seuls articles de consommation européens qui nous paraissent indispensables.

La station de Manyanga étant destinée à servir de dépôt central — et elle y est absolument propre, puisque c'est à partir de ce point que commencent les véritables difficultés de transport — nous y avons emmagasiné une grande quantité de munitions. Je ne pense pas que nous soyons jamais obligé d'y recourir pour nous défendre, mais je ne me fie jamais au hasard.

Ma maladie et le retard qu'a éprouvé en route l'expédition de renforts m'ont obligé à employer tout le personnel de Manyanga à la construction d'une spacieuse poudrière pour la troisième station. Les marchandises y ont été casées. Actuellement, la poudrière sert non-seulement de magasin, mais d'habitation à trois Européens désignés pour la direction de la station — Harou (commandant), Anderson (capitaine de la flottille), et Flamini (mécanicien du *Royal*), cela en attendant qu'ils aient le temps de se bâtir des habitations séparées.

Rien ne peut désormais me retenir ici et s'opposer à mon départ. Les bateaux sont arrivés. La route est prête jusqu'au débarcadère situé au-dessus de la cataracte. Les chefs de Manyanga m'ont promis le concours de 200 de leurs sujets pour aider au transport des marchandises d'un débarcadère à l'autre. Pendant qu'ils déménageront ces marchandises, nos employés noirs recrutés à l'étranger, transporteront sur les quatre wagons l'*En-Avant*, la chaudière, la machine, ses accessoires et la baleinière.

Les marchandises destinées à Stanley-Pool seront divisées en 560 chargements, ainsi composés : draps, perles, fil de fer, boîtes de conserves, sel, sucre, thé, café, riz, haricots, farine, carabines, huile à graisser, forge, outils de forgeur, enclumes, meules, clous, munitions, poudres, caisses de médicaments, toile à voile, cordages, couleur, chandelle, huile de lin,

pioches, pelles, haches, marteaux, pinces, herminettes, tourne-vis, boulons, houes, et enfin le bagage personnel de MM. Valcke, Braconnier, Lindner, Hertwig, Christopherson et Mahoney, bagage représentant trente-cinq chargements, soit près d'une tonne.

Ces détails vous permettront de comprendre et d'apprécier plus exactement les difficultés inhérentes à une expédition qui compte tant d'Européens, relativement au petit nombre des nègres.

En me comptant, il y a huit Européens, et seulement 103 nègres étrangers et trente indigènes de la côte occidentale, alors que pour bien faire, la proportion devrait être de cinquante noirs à un Européen.

L'expédition possède actuellement 138 employés noirs. Quatre-vingt-dix-sept vont accompagner l'expédition dans sa marche en avant, dix-huit restent pour faire partie de la garnison de Manyanga, huit pour former la garnison d'Isangila, quinze pour former l'équipage des bateaux.

Le *Royal* et l'allège d'acier, avec leurs équipages, maintiendront les communications entre Isangila et Manyanga.

Les indigènes de la station de Vivi seront employés, aussi souvent que nous pourrons les y décider, au service du transport entre Vivi et Isangila.

Après notre arrivée au Stanley-Pool, les communications seront maintenues par les pionniers travaillant entre Manyanga et le Pool, et qui auront été relayés.

L'*En-Avant* et l'allège serviront à l'échange des correspondances entre Stanley-Pool et une cinquième station, à établir sur quelque point convenable du Haut-Congo.

ANNEXE AL.

(Voir page 279, corps de l'ouvrage).

Notes relatives aux Pointes qui se présentent sur les rives du Congo entre Stanley-Pool et Msouata.

1^{re} Pointe au-dessus de Stanley-Pool, côté sud. — Deux ou trois arbres plantés à l'extrémité de la Pointe fournissent un excellent ombrage. Bon lieu de campement. A quelques pas en arrière, il y a une forêt. Hauteur escarpée, 180 mètres. Sentier indigène conduisant au territoire de Nfoumou Ngouma, chef des Banfounous. Bois de chauffage en abondance. Les pics d'Inga, sur la rive droite, visibles de Léopoldville, sont situés juste en face de cet endroit. Grandiose point de vue.

2^e Pointe. — Pas très visible, sauf pour de petites embarcations côtoyant la rive.

3^e Pointe. — En contournant celle-ci, on perd de vue le Pool. En gagnant le large, on a la perspective du fleuve sur une longueur de plus de trente-deux kilomètres.

4^e Pointe. — Même observation que pour la seconde.

5^e Pointe. — Située en face de deux vallons rapprochés l'un de l'autre, côté nord, juste au-dessus d'une colline de forme tabulaire.

6^e Pointe. — En face d'une vallée profonde, côté nord.

7^e Pointe. — Vis-à-vis d'une autre profonde vallée. Hautes futaies. Le gibier abonde quelquefois du côté du fleuve.

8^e Pointe. — La Pointe dite « d'Un Palmier », côté nord, se présente à la vue; une montagne lui fait face. Se méfier des rochers de la Pointe; naviguer à cent mètres de la rive.

9^e Pointe. — Pointe basse formant l'extrémité d'un pic. Les collines fuient vers l'intérieur, s'éloignant de la rivière. Ici, on n'est plus loin de la Pointe d'Un Palmier, rive droite, et juste au-dessus du bosquet de palmiers hyphènes, rive gauche.

10^e Pointe. — Plusieurs rochers aux abords de la Pointe. On est maintenant à mi-chemin entre la Pointe d'Un Palmier et la Pointe de Longue-Vue, rive droite. On voit des jardins de manioc sur la pente des hauteurs, rive gauche, après avoir contourné la Pointe.

11^e Pointe. — On se trouve au-dessus du bosquet de palmiers hyphènes, rive gauche, mais au-dessous, encore, de la Pointe de Longue-Vue, rive droite.

12^e Pointe. — Dite Pointe Rapide. Encore un bosquet de palmiers hyphènes. Courant rapide. Il faut une force de six nœuds pour passer et tirer à bras les bateaux à rames.

13^e Pointe. — Avant d'y arriver, il faut passer à proximité de collines hérissées de belles forêts. On est maintenant à quelques centaines de mètres au-dessus du fleuve Ouampoko, qui se jette dans le Congo par la rive gauche. Le flot de l'Ouampoko est foncé comme du thé fort, l'eau en est beaucoup plus froide que celle du Congo. La largeur de ce cours d'eau est de cinquante-quatre mètres; une plaine s'étend de chaque côté de son embouchure. Rester au large pour éviter les hauts-fonds. Une courbe se présente ici. La meilleure route à suivre est la rive gauche.

14^e Pointe. — Au-delà du fleuve Ouampoko et de la plaine. Petit village aux environs. Excellent marché où les poulets ne coûtent pas cher et où on peut se procurer encore des œufs et du poisson conservé. Indigènes très accueillis et passionnés pour le trafic.

15^e Pointe. — Juste au-dessous d'une anse étroite. Courant du fleuve très rapide.

16^e Pointe. — Située au-dessous des falaises grises de la rive droite. Courant violent.

17^e Pointe. — Vis-à-vis de caps à pic, rochers bruns, rive droite.

18^e Pointe. — Un détroit, caps à pic, rive droite.

19^e Pointe. — Pointe des Palmiers-Hyphènes; falaise vis-à-vis; on se trouve juste au-dessous de l'île Doualla. Bois de chauffage dans l'île.

20^e Pointe. — Au-dessus de l'île Doualla et au-dessous de l'île Pourourou. Cette dernière est très vaste. Magnifiques bouquets de palmiers hyphènes. On met vingt minutes à passer.

21^e Pointe. — A treize minutes au-delà de l'île Pourourou. Village à proximité, sur une plaine. On peut s'y procurer des vivres. Bois de chauffage en abondance sur la rive droite.

22^e Pointe. — A 1 h. 4 m. de la précédente.

23^e Pointe. — A quarante minutes au-dessus de la précédente. Sol pauvre. Collines peu pittoresques sur la rive gauche. La rive droite vaut mieux.

24^e Pointe. — A cinq minutes de la précédente.

25^e Pointe. — A vingt-cinq minutes de la 23^e. Traversez le fleuve et gagnez la rive droite, à moins que vous n'ayez une ample provision de combustible à bord.

26^e Pointe. — Rive droite. Sur terrasse bordant la rive, superbes jeunes arbres fournissant bois de construction. Les flancs des collines sont boisés. Des lions, des éléphants, des buffles, des antilopes fréquentent le rivage. La rive droite est complètement inhabitée.

27^e Pointe — A une demi-heure de la précédente. Msouata se dessine sur la rive gauche. Pour s'orienter, remarquer les grands arbres voisins de la rive. La Pointe de Ganchou, rive droite, visible au-dessus.

28^e Pointe. — A trente-cinq minutes de là. Vis-à-vis de buissons élevés et d'arbres, côté sud, dans le renforcement de Malivou. Villages juste en face. Les collines de la rive gauche sont plus basses que celles de la rive droite.

29^e Pointe. — Juste au-dessus du premier village qu'on aperçoit de Stanley-Pool, sur la rive droite. A vingt-cinq minutes de la 28^e.

30^e Pointe. — Au-dessus d'une petite rivière. Pointe verdoyante, propre à un campement. A trente-cinq minutes de la précédente.

31^e Pointe. — Au-dessus d'une excellente petite crique. A vingt-cinq minutes de la 30^e Pointe.

32^e Pointe. — Le village de Malivou est situé vis-à-vis. A trente-cinq minutes de la Pointe précédente.

33^e Pointe. — Juste au-dessous de Msouata. A quarante-cinq minutes de la 32^e Pointe.

34^e Pointe. — On se trouve maintenant en face le village indigène de Msouata, à environ dix-neuf kilomètres au-dessous du confluent du Koua et du Congo.

ANNEXE AM.

(Voir page 105, corps de l'ouvrage).

Traités avec les chefs indigènes.

I

(Copie.)

EXPÉDITION INTERNATIONALE DU HAUT-CONGO.

Village de Banza Mbouba, district de Nzoungi, 26 mars 1884.

Nous, soussignés, chefs de Nzoungi, consentons à reconnaître la souveraineté de l'*Association Internationale africaine*, en foi de quoi nous adoptons son drapeau (bleu étoilé d'or). Nous nous engageons à maintenir la route ouverte et à exempter de toute taxe ou de tout impôt les étrangers arrivant avec une recommandation des agents de ladite *Association*.

Nous soumettrons à l'arbitrage de ladite *Association* tout conflit qui pourrait naître entre nous et nos voisins ou des étrangers d'une nationalité quelconque.

Nous déclarons n'avoir conclu antérieurement avec qui que ce soit des engagements écrits ou oraux invalidant la présente convention.

Nous déclarons que dorénavant, nous et nos successeurs accepterons les décisions des représentants de l'*Association* dans toutes les questions relatives à notre bien-être ou à nos propriétés ; que nous ne concluerons d'engagement avec personne sans en avoir référé au chef de Manyanga ou au chef de Léopoldville ; enfin, que nous n'agissons, en aucun cas, d'une façon contraire à la teneur ou à l'esprit de la présente convention.

(*Suivent les croix (faisant office de signatures) des chefs de Nzoungi et de Banza Mbouba, et les croix des deux témoins, Doualla et Mouamba.*)

II

(Traité.)

Entre Henry M. Stanley, commandant de l'expédition du Haut-Congo, agissant au nom et dans l'intérêt de l'*Association Internationale africaine*, et les roi et chefs de Ngombi et Mafela, réunis en conférence à Manyanga-Sud, il a été convenu, après délibération, ce qui suit :

ARTICLE PREMIER. — Les chefs de Ngombi et Mafela reconnaissent qu'il importe hautement, dans l'intérêt du progrès, de la civilisation et du commerce, que l'*Association Internationale africaine* s'établisse solidement dans leur pays. Ils cèdent donc à ladite *Association*, — librement, de leur propre mouvement, pour toujours, en leur propre nom et au nom de leurs héritiers et successeurs — la souveraineté et tout droit de souveraineté et de gouvernement sur tous leurs territoires. Ils s'engagent également à aider ladite *Association* à gouverner et à civiliser le pays, à exercer leur influence auprès des autres habitants (lesquels approuvent unanimement la conclusion de ce traité) pour assurer l'obéissance de tous aux lois faites par ladite *Association* ; à seconder, en tout temps, par leur labour ou autrement, tous travaux, entreprises ou expéditions que ladite *Association* fera exécuter sur une partie quelconque de ces territoires.

ART. 2. — Les chefs de Ngombi et Mafela s'engagent à prêter en tous temps main-forte à

l'Association, pour repousser les empiétements ou les attaques de tout étranger, de quelque nationalité ou race que ce soit.

ART. 3. — Le territoire cédé aux termes de l'article 1^{er} comporte à peu près tout le pays de Ngombi et Mafela, avec toutes les contrées tributaires. Les chefs de Ngombi et Mafela affirment solennellement que tout le pays qu'ils cèdent leur appartient absolument; qu'ils peuvent en disposer librement; qu'ils n'ont jamais conclu dans le passé et ne conclueront jamais dans l'avenir aucun traité cédant ou vendant des parties quelconques de ces territoires à des étrangers, sans l'autorisation de *l'Association*. Toutes les routes et voies fluviales traversant ce pays, ainsi que le droit de percevoir des droits, et tout le gibier, le poisson, les mines, les forêts constitueront la propriété de ladite *Association*, aussi bien que tout territoire inoccupé qu'elle pourra choisir éventuellement.

ART. 4. — *L'Association Internationale africaine* s'engage à payer aux chefs de Ngombi et de Mafela les marchandises suivantes : une pièce d'étoffe par mois à chacun des chefs soussignés, outre le présent d'étoffes offert aujourd'hui; et lesdits chefs déclarent accepter ce présent et ce subside mensuel à titre de paiement intégral des droits cédés à ladite *Association*.

ART. 5. — *L'Association* s'engage : 1^o à n'enlever, sauf par consentement mutuel, aux indigènes habitant le pays cédé, ni terrain occupé ni terrain cultivé; 2^o à développer jusqu'aux dernières limites la prospérité dudit pays; 3^o à protéger ses habitants contre toute oppression ou toute invasion étrangère; et, de plus, *l'Association* autorise les chefs à arborer son drapeau, à régler tous les différends locaux par des palabres et à maintenir son autorité par les indigènes.

Arrêté, signé et certifié, le 1^{er} avril 1884.

(*Suivent les signatures de Henry M. Stanley, des chefs de Ngombi et Mafela et de trois témoins.*)

Nous, les soussignés, chefs des districts désignés ci-dessous en regard de nos noms, nous engageons solennellement par la présente, nous, nos héritiers et successeurs, à nous conformer aux articles suivants, dans l'intérêt de la protection et de l'appui mutuels :

ARTICLE PREMIER. — Nous convenons de nous unir et de nous associer sous la dénomination de « La Nouvelle Confédération »; c'est-à-dire que nos districts respectifs, avec leurs villes et villages, ne formeront plus qu'un seul territoire connu désormais sous le nom de « Nouvelle Confédération ».

ART. 2. — Nous déclarons que notre but est d'unir nos forces et nos ressources pour la défense commune de tous les districts compris dans ledit territoire; de donner à nos forces et à nos ressources telle organisation qui nous paraîtra la plus favorable aux intérêts communs du peuple et au bien-être de la Confédération.

ART. 3. — La Nouvelle Confédération pourra recevoir dans son sein tous les territoires limitrophes de ceux précédemment mentionnés, quand les chefs de ces territoires en auront fait la demande et formulé leur adhésion aux présents articles.

ART. 4. — Nous, peuple et chefs de la Nouvelle Confédération, adoptons pour bannière le drapeau bleu, avec étoile d'or au centre.

ART. 5. — Les districts confédérés garantissent l'observation des traités conclus entre eux.

ART. 6. — La force armée de la Confédération sera formée d'un homme sur deux hommes capables de porter des armes et de volontaires indigènes ou étrangers.

ART. 7. — L'organisation, l'armement, l'équipement, l'entretien de cette force armée seront confiés à l'agent principal de *l'Association Internationale du Congo en Afrique*.

Les articles qui précèdent sont le résultat de diverses conventions passées entre district et

APPENDICE

district et qui nous ont mis à même de connaître les désirs communs. A ces articles, nous chefs et autres habitants du district du Congo, déclarons apposer nos noms et adhérer entièrement.

(Ont signé les chefs et notables des districts de Khionzo, Vivi, Nsanda, Boété, Mgangila, Sadika, Msouka, Banzi, Lefouna, Yellala, Kinzala, Lousala Kindounga, Isangila, Ngoma, Chياما, Mbongo, Izenda Nzendi, Limama Mayoukoua, Lutété, Ndambi Mbongo, Mbinda, Chionzo, Kibouanda, Kineati, Kimbounda, Ganga, Selledé, Masouamba, Natouma, Ntombo, Yonga, Kikai, Mouizi, Kissimba, Kompola, Ounski, Mkoundou, Mpoutou, Banza, Kivoumba, Mkoundou-a-Mpoutou, Mokenga, Makounga, Glouala, Bemba, Ngombé, Kimpire, Boulou, Kibinda, Kalemba, Losi, Kibindika, Ntombo, Ngoya, Mbou, Ndandanga, Ngombi, Mpanga.)

COPIE DES OBSERVATIONS DE M. STANLEY.

A Isangila, étaient présents MM. Morgan, Parmenter, Van Kerckoven et Herwig; entre Isangila et le Loulou, MM. Morgan et Parmenter; Lutété-Kouna, indigène de Nsanda, était présent comme interprète.

Les originaux du traité ont été envoyés à Bruxelles à M. Morgan, qui en a adressé récépissé au lieutenant Valcke. Le général Goldsmith et moi en avons reçu chacun une copie.

(Copie.)

EXPÉDITION DU HAUT-CONGO.

Pallaballa, 19 avril 1884.

Traité supplémentaire conclu ce jour entre H. M. Stanley, chef principal de l'*Association Internationale africaine*, et les soussignés, chefs des districts de Pallaballa, pour déterminer le sens et l'esprit des mots « cession de territoire » employés dans le traité conclu le 8 janvier 1883 entre le lieutenant Van de Velde et lesdits chefs de Pallaballa.

I. — Il est convenu entre les parties que les mots « cession de territoire » ne signifient pas acquisition du sol par l'*Association*, mais bien acquisition de la suzeraineté par l'*Association* et reconnaissance de cette suzeraineté par les chefs soussignés.

II. — Les chefs soussignés reconnaissent que le droit d'arbitrage entre les chefs et indigènes de Pallaballa et les étrangers de toute race et de toute nationalité est concédé à l'*Association Internationale africaine*; que le droit de gouverner, de résoudre toutes les questions intéressant les étrangers de toute race ou nationalité, ainsi que les indigènes de Pallaballa; de trancher toutes les affaires, sur l'invitation des chefs soussignés; et de décider que les Européens pourront s'établir dans une partie quelconque du district de Pallaballa, est entièrement concédé à l'*Association Internationale africaine*. Les chefs soussignés déclarent également accepter le drapeau de l'*Association Internationale*, comme signe de la suzeraineté de l'*Association Internationale* et s'engager à ne laisser arborer aucun autre drapeau dans les confins du district de Pallaballa. En échange de quoi les chefs soussignés recevront le paiement mensuel prévu dans le premier traité passé avec le lieutenant Van de Velde.

Ce qui précède ayant été clairement expliqué aux chefs soussignés, ils y ont apposé leurs marques (faisant office de signatures) comme témoignage de leur adhésion à la lettre et à l'esprit de ce traité supplémentaire.

(Copie.)

EXPÉDITION INTERNATIONALE DU HAUT-CONGO.

Station de Manyanga-Sud, 31 mars 1884.

Nous, les chefs Dougou et Koukourou, de Voonda, seuls maîtres du district de ce nom, ayant demandé à M. Henry M. Stanley, chef de l'expédition internationale du Congo, l'autorisation de faire partie de la Confédération de chefs indigènes actuellement établie entre le Stanley-Pool et Manyanga-Sud, et les responsabilités et privilèges de ladite Confédération nous ayant été clairement exposés, nous nous engageons vis-à-vis dudit H. M. Stanley, en notre nom et en celui de nos héritiers et successeurs, à observer les articles suivants :

I. — Nous exempterons de tout droit, taxe ou impôt tous les étrangers, noirs ou blancs, cheminant avec la recommandation de l'*Association Internationale africaine* sur les routes qui traversent notre district.

II. — Nous abandonnons aux agents de ladite *Association* le droit de percevoir taxes ou impôts.

III. — Nous consentons à reconnaître la souveraineté de ladite *Association* et à adopter, en signe de cette reconnaissance, le drapeau de l'*Association*, bleu avec étoile d'or.

IV. — Nous soumettrons à ladite *Association* toutes les questions se rapportant au gouvernement ; toutes les questions affectant la paix du pays, et tous les différends survenant entre nous-mêmes et nos voisins, ou entre nous et des étrangers de quelque couleur ou nationalité que ce soit seront soumis à l'arbitrage de l'agent de l'*Association Internationale africaine*.

V. — Nous déclarons n'avoir conclu avec qui que ce soit d'arrangement, oral ou écrit, susceptible de rendre la présente convention nulle et non-avenue en totalité ou en partie.

VI. — A partir de ce jour, nous, nos successeurs et nos sujets, nous conformerons à la décision de l'agent principal de l'*Association Internationale africaine* dans toutes les affaires se rattachant à notre bien-être, à nos possessions ou à nos relations avec nos voisins ou avec des étrangers, et nous n'agirons, dans aucun cas, en un sens contraire à l'esprit de cette convention, sous peine de perdre tous droits aux subsides ou cadeaux que nous accordent les agents de l'*Association*. En foi de quoi nous avons donné procuration à nos serviteurs confidentiels pour signer le présent engagement, après en avoir entendu la teneur et avoir consenti verbalement, en présence de notre peuple, d'agir exactement comme les chefs de Ngombi, Lutété et Makitou.

ANNEXE AN.

(Voir page 519, corps de l'ouvrage),

*Extraits de lettres adressées par M. Stanley au Comité d'études du Haut-Congo ;
sa correspondance avec Gordon, etc.*

I

M. E. Massey Shaw a été nommé chef de la station de Vivi, et M. John Rose, chef de la police.

Le major Parmenter, le plus capable des chefs qui aient dirigé Vivi jusqu'à présent, a été rappelé en Europe pour des affaires de famille. Il était doué d'une merveilleuse activité, et je regrette vivement de l'avoir perdu, juste au moment où il rétablissait l'ordre dans cette station qui a besoin d'un gouverneur énergique.



M. DEL COMMUNE.

M. Monet fait preuve de capacités hors ligne. Il occupe le poste du comptable qui se retire. M. Del Commune est le principal agent de transport sur le Bas-Congo, et j'ai la conviction que l'expédition se trouvera bien de ses services. Son quartier-général sera établi à Boma, et il sera responsable de toutes les marchandises qu'il recevra, de même que de la bonne conduite du personnel des bateaux à vapeur.

II

Vivi, 23 avril 1884.

Je suis arrivé à Vivi il y a deux jours, et ce que j'y ai vu m'a plongé dans une véritable fièvre d'étonnement. Les constructions sont exactement au même point qu'en 1882. J'en excepte la maison du comptable qui est passable. Il y a ici vingt-cinq blancs. La nouvelle maison qui a coûté 29,000 francs est complètement en ruine. Car on en a appliqué plusieurs pièces à des destinations futiles, pitoyables. En somme les pièces qui restent, ne pourraient plus servir qu'à

construire une petite maison ou cabine de 10^m,50 de longueur.... A l'heure du dîner, j'ai adressé un sermon au personnel au sujet du lamentable désordre qui régnait à la station. Je lui ai dit que je venais remettre un peu d'ordre dans ce chaos, avant d'abandonner le commandement de l'expédition au général Gordon qui n'envisagera pas l'indolence et la prodigalité avec plus de complaisance que moi.

Le nouveau steamer la *Ville d'Anvers* (1) est un excellent petit bâtiment d'une solidité à toute épreuve..... *Le Stanley*, le nouveau navire démontable que vous nous envoyez pour la navigation du Haut-Congo, va être immédiatement démonté et transporté à destination.

M. Del Commune m'a informé aujourd'hui qu'il avait réussi à traiter avec les indigènes de Boma pour l'établissement du protectorat de l'*Association*. M. Kerkoven a étendu notre territoire de telle façon que Vivi est maintenant relié à Boma.

Entre Nokki et Stanley-Pool, les indigènes ont également cédé leur souveraineté à



LE STEAMER « LA VILLE D'ANVERS ».

l'Association. De sorte que de Boma au fleuve Loubamba, sur la rive droite; de là au Kouïlou Niadi au nord (grâce aux efforts de Hanssens, Van de Velde, Destrain, Mickie, Grant Elliott et Spencer Burns) le territoire forme une chaîne ininterrompue, de même que de Nokki, sur la rive gauche, jusqu'aux Stanley-Falls. Hanssens aura occupé d'ici à juillet les localités encore inoccupées sur la rive gauche. M. Massari va monter le Koua pour nous rendre les mêmes services politiques.

En descendant la rive méridionale, j'en ai appris assez long pour me convaincre que le service du transport sur le haut-fleuve pourra être effectué par les trois quarts des ouvriers indigènes que nous avons recrutés; les autres opéreront sur la rive septentrionale comme précédemment. Une station sera établie à Voonda, sur la rive méridionale, afin de donner plus d'occupation aux bateaux naviguant sur la partie moyenne du fleuve..... Tout ce qu'il était possible de faire sur le Congo a été fait, et c'est l'Europe qui doit maintenant devenir le théâtre de nos opérations, car il s'agit d'assurer la reconnaissance de l'*Association* par les puissances.

(1) C'est, on le sait, ce steamer qui a fait naufrage au Congo en avril 1885.

Permettez-moi d'exprimer la surprise que j'ai éprouvée en constatant que la lettre qui m'annonçait le départ immédiat du général Gordon, pour le Congo, ne me fournit aucun détail quant au caractère précis de sa mission. J'aurais voulu savoir, dans une affaire d'aussi grande importance, s'il doit remplir les fonctions de chef de l'expédition, ou de directeur général, ou d'administrateur, ou de commissaire spécial, etc. Et, je n'ai reçu que quelques lignes fort brèves me présentant un homme qui m'est déjà parfaitement connu. Avant que je lui transmette le commandement, il m'importe de savoir exactement en quels termes je dois le faire.

Enfin, la lettre que j'ai reçu du général Gordon lui-même achève de rendre sa mission plus inintelligible. Ce qui me paraît s'en dégager, c'est qu'il a des projets hostiles au trafic des esclaves au Soudan. Projet fort louable, sans doute, mais on ne me dit pas si nous allons abandonner le Congo, et interrompre notre œuvre sur le cours d'eau, pour aller opérer des incursions chez les marchands d'esclaves soudanais dans le bassin du Nil. Bref, tout cela est pour moi un véritable mystère.

Comme j'ai déjà signifié au Comité en octobre 1882, en janvier, juillet, août 1883, et en janvier 1884, mon intention de quitter le Congo, conformément à ce qui a été convenu entre nous à Bruxelles en 1878, je suis arrivé à Vivi, avec l'espoir d'y trouver le général Gordon ; mais j'apprends par le dernier courrier qu'il a consenti à se rendre au Soudan, pour le compte du gouvernement britannique. Force m'est donc de prolonger mon séjour en Afrique jusqu'à ce qu'on m'ait donné un successeur capable.

—

Copie de la lettre du général Gordon à Stanley.

Bruxelles, 6 janvier 1884.

« Sa Majesté (le roi Léopold) m'a prié d'aller vous rejoindre et vous seconder dans votre
 » tâche, ce à quoi j'ai volontiers consenti. Je dois m'embarquer à Lisbonne le 5 février.
 » Je travaillerai volontiers avec vous et sous vos ordres. J'espère donc que vous resterez en
 » Afrique, et qu'avec l'aide de Dieu, nous irons tuer les marchands d'esclaves dans leurs
 » repaires, car si nous agissons de concert dans les contrées où ils font la chasse aux
 » esclaves et que nous passons des traités avec les chefs, nous pourrons empêcher leurs
 » incursions et arrêter effectivement la traite. Tous les marchands d'esclaves sont maintenant
 » en lutte contre Baker et Co (1), de sorte que si nous pouvons nous mettre en campagne,
 » nous trouverons le champ libre.

» Jamais on a eu aussi belle occasion que celle que Dieu nous offre, de couper la traite des
 » esclaves à sa racine, grâce au généreux désintéressement de Sa Majesté (le roi Léopold).

» A vous bien sincèrement et à la hâte.

» (Signé) : C. G. GORDON. »

III

Vivi, le 11 mai 1884.

Le colonel de Winton est arrivé ici il y a quelques jours. Depuis lors je me suis occupé à recueillir les renseignements qui m'étaient nécessaires pour l'intelligence de la situation.

Mieux vaut tard que jamais, sans doute mais je ne puis m'empêcher de vous dire, combien

(1) C'est-à-dire contre le colonel Valentine Baker et les forces anglo-égyptiennes.

je regrette qu'un personnage tel que le colonel de Winton ne m'ait pas été adjoint il y a au moins quinze mois.

J'espère pouvoir quitter le Congo vers la fin de ce mois; dès cette date, le colonel de Winton se sera initié à ses devoirs et à l'ensemble de la situation. Il conviendra de se souvenir que, comme chef de l'expédition, Sir Francis de Winton ne devra pas quitter le Bas-Congo sous peine de voir renaître l'anarchie à Vivi. Du reste, il pourra parfaitement se contenter de séjourner de temps à autre à Léopoldville et d'inspecter, en ces occasions, la route intermédiaire. Vous pouvez compter que le capitaine Hanssens remplira bien sa mission sur le Haut-Congo.

IV

Vivi, 2 juin 1884.

La nouvelle station de Vivi fait de rapides progrès. Cinq maisons ont été construites, et une plantation de bananiers établie. Le pont nous est d'une utilité inouïe. Un chemin de fer relie l'ancienne station de Vivi à la nouvelle, mais pour l'achever, il me faut encore environ 450 mètres de rails.

Le steamer *Le Stanley* est maintenant à huit kilomètres d'ici. L'équipe qui le transporte vers le Haut-Congo se compose de 269 hommes, dont il faut déduire dix pour cent pour faire la part des malades.

ANNEXE AO.

(Voir page 555, corps de l'ouvrage).

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DU D^r A. VON DANCKELMANN AU CONGO.

Température observée à Vivi.

N. B. — Pour convertir les degrés Fahrenheit indiqués ci-contre en degrés centigrades, retranchez 32 de chaque chiffre et réduisez ensuite dans la proportion de 180 à 100.

1882.	FAHRENHEIT	FAHRENHEIT	VARIATION.
	maximum.	minimum.	
	Degrés.	Degrés.	Degrés.
Janvier	90	70	20
Février	91	68	26
Mars	92	69	23
Avril	93	68	25
Mai	94	67	27
Juin	86	60	26
Juillet	84	56	28
Août	85	56	29
Septembre	89	67	22
Octobre	93	68	25
Novembre	97	69	26
Décembre	91	70	21
Moyenne du maximum	90.7	—	—
Moyenne du minimum	—	67.3	—
Variabilité moyenne	—	—	25
Plus haute température en 1882 (5 novembre)	97	—	—
Plus basse température en 1882 (29 juillet)	—	54	—
Plus basse température en 1883 (19 juillet)	—	57	—

Variation annuelle du baromètre, en millimètres.

1882. Mai	6.5	1882. Novembre	5.3
Juin	5.6	Décembre	5.9
Juillet	4.9	1883. Janvier	5.9
Août	5.2	Février	6.2
Septembre	5.8	Mars	5.7
Octobre	5.2	Avril	5.7

La station de Vivi, au point d'ébullition, est à	128 ^m ,10	au-dessus du niveau de la mer.
» » d'après le baromètre Forten	129 ^m ,00	» » »
» » d'après trois grands anéroïdes	128 ^m ,40	» » »
Hauteur du niveau du fleuve à Vivi	25 ^m ,20	» » »
» de la station au-dessus du fleuve par trigonométrie	84 ^m ,30	» » »
» » » » anéroïde	102 ^m ,90	» » »

Influence de l'état du ciel sur la température.

VIVI 1882-1883.	NOMBRE de jours serens.	TEMPÉRATURE Fahrenheit.	JOURS nuageux.	TEMPÉRATURE Fahrenheit.
		Degrés.		Degrés.
Janvier	0	0	4	76
Février	8	80	3	77
Mars	0	79	1	74
Avril	0	78	0	0
Mai	8	77	3	76
Juin	5	73	8	71
Juillet	12	71	7	70
Août	7	71	8	70
Septembre	2	76	9	74
Octobre	2	77	4	75
Novembre	1	83	2	75
Décembre	1	81	4	77

1882-1883.	Nombre de jours.
Ciel entièrement couvert pendant	44
» presque »	115
» gris	145
» presque serein	58
» tout à fait serein	10

1,038 observations prises sur la direction des vents à Vivi.

Calme.	N.	N.-N.-E.	N.-E.	E.-N.-E.	E.	E.-S.-E.	S.-E.	S.-S.-E.	S.	S.-S.-O.
195	86	1	8	10	3	13	3	3	11	32
		S.-O.	N.-S.-O.	O.	O.-N.-O.	N.-O.	N.-N.-O.			
		422	102	106	16	19	8			

A midi, la direction des courants est entre l'Ouest et le Nord, comme suit :

O.	O.-N.-O.	N.-O.	N.-N.-O.	N.
32 p. c.	11 p. c.	16 p. c.	12 p. c.	13 p. c.

A trois heures de l'après-midi :

O.	O.-N.-O.	N.-O.
74 p. c.	10 p. c.	6 p. c.

A neuf heures du soir :

S.	S.-S.-O.	S.-O.	O.-S. O.	O.
10 p. c.	26 p. c.	21 p. c.	14 p. c.	18 p. c.

Le docteur von Danckelmann a également observé combien de fois en quatorze mois le vent a soufflé au point de faire trembler les constructions en bois de Vivi : En mai 1882, onze fois; en juin, dix-sept; en juillet, treize; en août, douze; en septembre, quinze; en octobre, dix-sept; en novembre, deux; en décembre, deux; en janvier 1883, six fois; en mars, quatre; en avril, 0; en mai, neuf; en juin, huit; en juillet dix-sept.

Vitesse du vent mesurée par l'anémomètre.

N. B. — Le mille servant ici de base de calcul correspond en français à 1,609,^m3.

Du 2 juin au	12 juin	145.1 milles par jour.
» 12 »	22 »	146.6 » »
» 22 »	2 juillet	109.4 » »
» 2 juillet au	12 »	98.4 » »
» 12 »	22 »	142.0 » »
» 22 »	1 ^{er} août	106.0 » »
» 1 ^{er} août au	11 »	141.1 » »
» 11 »	21 »	183.5 » »
» 21 »	31 »	166.4 » »
» 31 »	10 septembre	166.1 » »
» 10 septembre au	20 »	152.2 » »
» 20 »	30 »	192.7 » »
» 30 »	10 octobre	221.7 » »
» 10 octobre au	20 »	225.4 » »
» 20 »	30 »	159.2 » »
» 30 »	9 novembre	136.9 » »
» 9 novembre au	19 »	114.4 » »
» 19 »	29 »	90.1 » »
» 29 »	9 décembre	66.6 » »
» 9 décembre au	19 »	65.3 » »
» 19 »	29 »	76.5 » »
» 29 »	8 janvier	116.1 » »
» 8 janvier au	18 »	121.6 » »
» 28 »	7 février	85.4 » »
» 7 février au	17 »	89.2 » »
» 17 »	27 »	74.9 » »
» 27 »	9 mars	85.3 » »
» 9 mars au	19 »	102.4 » »
» 19 »	29 »	95.2 » »
» 29 »	8 avril	75.0 » »

A Vivi, les vents les plus forts soufflent la nuit; ils viennent du Sud-Ouest et remontent le Congo. Entre le Stanley-Pool et l'endroit où le Congo s'élargit au-dessus de Choumbiri, ils

soufflent entre neuf heures du matin et quatre heures du soir et prennent fréquemment les proportions d'une bourrasque. Dans cette dernière région, les canots indigènes reprennent leur trajet pendant la nuit, qui est calme. Au-dessus de l'Équateur, les vents les plus forts soufflent entre une et trois heures de l'après-midi.

Observations du docteur von Danckelmann sur les pluies dans la région du Bas-Congo. — A Vivi, les pluies les plus copieuses tombent pendant les mois de novembre et d'avril. En 1882, les pluies ont cessé le 12 mai, mais une légère ondée s'est produite le 18 du même mois. Ensuite, a commencé la saison sèche qui a duré jusqu'au 10 octobre. Un mois plus tard (11 novembre), de fortes pluies ont sévi et duré jusqu'au 27 du mois. Elle ont alors cessé jusqu'au 6 décembre. Du 27 décembre au 11 janvier, nouvelle période de sécheresse; du 29 janvier au 16 février, également. En mars, jours pluvieux, espacés entre beaucoup de journées sèches. En avril, pluies presque continues. La plus forte averse est tombée dans la nuit du 17 décembre 1882 et a duré 2 heures et 50 minutes.

Densité des pluies en pouces. (Le pouce servant ici de base de calcul vaut 0^m,025) : — Janvier, 888; février, 1.404; mars, 5.616; avril, 9.009; mai, 1.989; juin, 0.000; juillet, 0.039; août, 0.000; septembre, 0.000; octobre, 0.507; novembre, 11.232; décembre, 8.853; en tout, 41 pouces 537.

Durée des pluies observées par M. Stanley en voyageant.

1880-1881.			1881-1882.		
Mois.	Heures.	Minutes.	Mois.	Heures.	Minutes.
Septembre	5	0	Septembre	27	30
Octobre	41	45	Octobre	27	50
Novembre	40	0	Novembre	56	5
Décembre	42	0	Décembre	45	30
Janvier	28	0	Janvier	25	40
Février	73	0	Février	49	30
Mars	30	30	Mars	15	0
Avril	28	0	Avril	25	0
Mai	24	0	Mai	9	0
	281	45		250	35

Chute des pluies en 1880-1881.

DATE.	CARACTÈRE DE LA PLUIE.	HEURES.	MINUTES.	Heures par mois.	
1880.					
Septembre 9	Pluie brumeuse durant	0	15	5.00	Entre Vivi et Isangila.
» 11	» »	0	20		
» 12	» »	0	10		
» 13	» »	0	5		
» 14	» »	0	10		
» 15	Violent orage (tonnerre et éclairs) .	2	0		
» 19	Légère ondée	1	0		
Octobre 19	Forte pluie (tonnerre et éclairs) .	4	0	11.15	
» 24	Légère ondée	0	15		
» 25	Pluie forte	3	0		
» 27	Pluie légère	2	0		
» 28	»	1	0		
» 29	»	1	0		
Novembre 1	Pluie abondante.	3	0	40.00	
» 2	Orage	1	0		
» 3	Forte pluie	6	0		
» 4	»	5	0		
» 5	Légère ondée	1	0		
» 10	Forte pluie	5	0		
» 11	Orage	2	0		
» 12	Légère ondée	1	0		
» 14	Pluie d'orage	2	0		
» 15	Forte pluie	10	0		
» 19	Pluie légère.	0	30		
» 25	»	0	30		
» 28	Pluie régulière.	3	0		
Décembre 2	Forte pluie	5	0	42.00	
» 4	»	9	0		
» 5	Pluie régulière.	5	0		
» 6	»	3	0		
» 9	Gros orage	1	0		
» 11	Forte pluie	4	0		
» 12	Orage	1	0		
» 15	Forte pluie	6	0		
» 18	Pluie modérée.	2	0		
» 20	Averse et tempête	0	30		
» 21	Ondée et pluie	1	0		
» 23	Pluie légère	1	0		
» 28	Gros orage	2	0		
» 30	Pluie d'orage	1	30		

DATE.		CARACTÈRE DE LA PLUIE.	HEURES.	MINUTES.	Heures par mois.	
1881.						
Janvier	4	Pluie moyenne.	2	0	28.00	Entre Vivi et Isangila.
»	8	»	6	0		
»	9	»	7	0		
»	15	»	3	0		
»	28	Pluie légère	10	0		
Février	4	»	12	0	73.00	
»	5	Forte pluie.	4	0		
»	6	Pluie légère	11	0		
»	11	Forte pluie.	7	0		
»	13	»	10	0		
»	14	»	16	0		
»	28	Pluie légère	13	0		
Mars	4	»	6	0	30.30	
»	6	»	3	0		
»	7	»	1	0		
»	9	»	1	0		
»	11	»	1	0		
»	18	»	1	0		
»	19	»	3	0		
»	23	Forte pluie.	12	0		
»	30	Gros orage.	0	30		
»	31	Pluie légère.	2	0		
Avril	2	»	0	30	28.00	Entre Isangila et Manyanga.
»	4	»	1	0		
»	5	»	1	0		
»	7	»	1	0		
»	8	»	3	0		
»	9	Forte pluie.	0	30		
»	10	Pluie légère	1	0		
»	14	»	2	30		
»	18	»	10	0		
»	19	»	1	0		
»	21	»	0	30		
»	22	»	3	0		
»	23	Forte pluie.	2	0		
»	24	Pluie légère.	2	0		
Mai	4	Fortes pluies	24	0	24.00	
»	7					
»	11					
»	13					

Chute des pluies en 1881-1882.

DATE.	CARACTÈRE DE LA PLUIE.	HEURES.	MINUTES.	Heures par mois.	
1881.					
Septembre 19	Forte pluie (tonnerre et éclairs)	8	0	27.30	Entre Manyanga et Stanley-Pool.
» 20	Pluie légère	2	30		
» 23	»	8	0		
» 24	»	2	0		
» 30	Pluie modérée	7	0		
Octobre 5	Grosse ondée	3	0	27.50	
» 11	Ondée	2	0		
» 13	Légère ondée	0	10		
» 17	»	0	10		
» 24	»	2	30		
» 26	Gros orage	2	0		
» 28	»	2	0		
» 29	Pluie légère	8	0		
» 31	»	8	0		
Novembre 1	»	6	0	56.5	
» 4	»	4	0		
» 6	»	3	0		
» 7	»	10	0		
» 10	»	5	0		
» 14	»	6	0		
» 18	Forte pluie	3	0		
» 20	»	7	0		
» 26	Légère ondée	0	5		
» 27	Pluie légère	12	0		
Décembre 3	»	4	0	15.30	
» 7	»	3	0		
» 14	Pluie d'orage	1	30		
» 22	»	0	30		
» 25	»	3	0		
» 27	Forte pluie	3	30		
1882.					
Janvier 14	»	2	0	25.10	Léopoldville.
» 17	»	3	10		
» 20	Légères ondées	5	0		
» 21	Très légères ondées	3	0		
» 29	Pluie légère	7	0		
» 31	Forte pluie	5	0		
Février 1	Pluie d'orage	6	0	49.30	
» 5	Violente averse	2	0		
» 8	»	15	0		
» 10	Pluie d'orage	1	30		
» 14	Pluie régulière	8	0		
» 16	»	6	0		
» 17	Légère ondée	4	0		
» 24	Pluie modérée	7	0		

DATE.		CARACTÈRE DE LA PLUIE.	HEURES.	MINUTES.	Heures par mois.			
Mars	12	Légère pluie d'orage	3	0	15.00	Léopoldville.		
»	20	Violente averse	2	0				
»	24	»	4	0				
»	26	»	1	0				
»	27	Pluie d'orage	3	0				
»	28	»	2	0				
Avril	2	Violente averse.	2	30	25.00	Entre Léopoldville et le fleuve Koua.		
»	4	Légère ondée	1	30				
»	18	Pluie légère	2	0				
»	20	Pluie et violent orage.	8	0				
»	26	» »	7	0				
»	27	» »	4	0				
Mai	3	Pluie légère	2	0	9.00			
»	4	Forte pluie	4	0				
»	5	Pluie légère.	3	0				

Table générale de météorologie.

NOMBRE des JOURS DE PLUIE.	Nombre des heures et minutes de pluie.		Densité des pluies en pouces.	Vélocité moyenne du vent par jour exprimée en milles.	Vents d'Ouest. Pour cent.	Moyenne de la plus haute température annuelle exprimée en degrés Fahrenheit.	Moyenne de la plus basse température annuelle exprimée en degrés Fahrenheit.	Moyenne de la variation annuelle. Degrés.
	Heures.	Minutes.						
1880-1881. 80	281	45	41 1/2	125	90	90	67	25
1881-1882. 59	250	34						

ANNEXE AP.

(Voir page 561, corps de l'ouvrage).

TABLEAU DE LA POPULATION DU HAUT-CONGO.

RIVE DROITE.

NOMS DES DISTRICTS OU VILLAGES.	Chiffres de la population.	NOMS DES DISTRICTS OU VILLAGES.	Chiffres de la population.
Du Gordon Bennett au fleuve Lawson	13,000	Report.	207,500
Du Lawson au Mikené	15,000	Boumba	10,000
Du Mikené au Loukolela.	10,000	Bas-Yambinga	8,000
Du Loukolela à Boungata	50,000	Haut »	8,000
Boukoko	4,000	Ngingiri	5,000
Oukoumira.	15,000	Villages	3,000
Oubengo	3,000	Vieux-Yaloulima	300
Ousimbi	3,000	Boungelé.	2,000
Iboko	30,000	Basaka	2,000
Lousengo	3,000	Borouou	6,000
Gubika	10,000	Basoko de Mokoulou	15,000
D'Oubika à Iringi.	10,000	Haut- et Bas-Yombourri.	13,000
Oumangi	12,000	Villages intermédiaires	8,000
Oukelé	5,500	Yangambi	5,000
Oupoto à Ngombé	6,000	Yarouché.	3,000
Loukou	2,000	Yaryembi.	2,000
Ndobo	8,000	Yaroukombé.	2,000
Ibounda	8,000	Yakousou	11,000
		Ouenya et Bakoumou	3,000
A reporter.	207,500		313,800

RIVE GAUCHE.

Kintamo	3,000	Report.	214,000
Kinshassa	3,000	Moutembo	500
Lema	3,000	Imémé	500
Kimbangou	3,000	Marounja	1,000
Mbama et Mikounga.	4,000	Mpakiouana	2,000
Kimpoko et environs	1,500	Mpa	1,000
Fleuve Ouampoko	2,000	Vieux-Roubounga	2,000
Du Ouampoko à Msouata	5,000	Yakongo	2,000
Msouata et environs	3,000	Ikassa.	1,000
Embouchure du Koua	500	Villages	1,500
Du Koua à Bolobo	60,000	Yaloulima	15,000
De Bolobo au Loukolcla.	50,000	Iroubou	3,000
Loukolela	4,000	Mbourngou et îles	13,000
Ngombé	4,000	Bahamba.	10,000
Nkoukou		Bandou	5,000
Boutounou		Bahounga	20,000
Ousindi	28,000	Boungoungou	3,000
Irebou		Isangi.	8,000
D'Irebou au fleuve Mohindou	22,000	Yaporo	4,000
Ouranga	8,000	Oukanga	3,000
Bolombo	3,000	Yakondé	3,000
Boukoumbi	5,000	Yaroukombé.	2,500
Bounga.	2,000	Ouenza	4,000
A reporter.	214,000		319,000

POPULATION DU FLEUVE BIYERRÉ SUR UNE LONGUEUR DE 155 KILOMÈTRES.

Oumaneh, rive droite	15,000	habitants.
Village, rive gauche	1,000	»
Yakoui, rive gauche	10,000	»
» rive droite	4,000	»
Isombo, rive droite	4,000	»
Villages	2,000	»
Yambi	2,000	»
Bondeh	10,000	»
Iroungou	5,000	»
Yamboua	5,000	»
Villages	500	»
Yamboumba	20,000	»
Villages	1,000	»
De ces villages à Yambouya	15,000	»
	<u>94,500</u>	habitants.
Fleuve Koua et lac Léopold II	54,000	habitants.
Lac Mantoumba	25,000	»

RÉCAPITULATION.

Sur un parcours de 1,708 kilomètres embrassant les deux rives du Congo .	632,800	habitants.
» » 153 » » » » Biyerré .	94,500	»
» » 449 » » » » » Koua et	54,000	»
» » 112 » » » » » Loukanga	25,000	»
	<u>2,422</u>	
	2	
<u>4,844</u> kilomètres.	Population totale des deux rives = 806,300 habitants.	

ANNEXE AQ.

(Voir page 571, corps de l'ouvrage).

TABLEAU DES PRODUITS EXPORTABLES DU CONGO.

Mémorandum de Hutton et C^{ie}, the Temple, Dale Street.

Liverpool, 28 août 1885.

VALEUR DES PRODUITS AFRICAINS A LIVERPOOL.

Huile de palme (Congo)	fr. 632.75 la tonne.
Amandes de palme (Congo)	» 293.75 »
Arachides décortiquées	» 312.50 »
» non décortiquées	» 200.00 »
Coprah	» 375.00 »
Caoutchouc, de	» 1.00 à 2.35 la livre avoir du poids.
Défenses d'ivoire, de	» 875 à 1,375 par quintal.
Ivoire, scrivelloes, de	» 500 à 1,000 »
Barwood	» 82.50 la tonne.
Camwood, de	» 475 à 575 »
Ébène, de	» 175 à 362.50 »
Café, petite fève	» 36.10 par quintal.
» grosse fève	» 37.50 »
Coton	» 0.50 la livre.
» graines	» 76.00 la tonne.
Bermiseed (sesame d'Afrique)	» 56.25 à 62.50 les 384 livres.
Gomme copale rouge Angola.	» 125 par quintal.
» blanche Loanda	» 37.50. »
» Sierra Leone	» 0.55 la livre.
Graines de Guinée	» 20.00 par quintal.
Chillies, poivre de Guinée.	» 31.25 à 50.00 »
Gingembre	» 41.25 »
Ricin, graines	» 11.25 »
Coton, graines	» 6.25 »
Cire d'abeilles, de	» 150 à 181.25 »
Orseille, Angola, de	» 50.00 à 62.50 »
Noix de cola, fraîches	» 25.00 »
Rotins	» 200.00 la tonne.
Piquants de porc-épics	» 17.50 le mille.
Peaux de singe	» 1.25 la pièce.
Fèves du Calabar	» 0.30 la livre.
Dents de morse.	» 2.50 »
Adansonia, écorce ou fibres du baobab.	» 275.00 la tonne.
Cire végétale, noix nominale	» 8.75 par quintal.
Graine d'égusi, nominale	» 12.50 »
Cacao	» 81.25 à 90.00 par quintal.
Poussière d'or	» 393.75 par once.

Les *arachides*, décortiquées ou non, proviennent du Congo; des arachides non décortiquées sont reçues de la Gambie, du Sénégal et des rivières au nord de Sierra Leone.

Le *c prah* ou *copra* provient de différentes parties de la côte; c'est l'amande séchée au soleil de la noix de coco.

Caoutchouc. — Le meilleur et le plus propre, vient du Congo; il est connu sous le nom de *thimble* (dé à coudre).

Ivoire. — Le plus cher est le Gabon verdâtre; les grandes défenses se paient 1,500 francs et davantage par quintal; les grandes défenses d'Angola valent de 1,375 à 1,500 francs.

Le *bermised* est une graine semblable au *gingelly-seed*.

Les *grains de Guinée* sont employés pour sophistiquer la bière.

Noix de cola. — Ne sont vendables qu'à l'état frais; il y en a de rouges et de blanches.

Les *fèves du Calabar* valaient, il y a quelques années, 3 fr. 10 la livre; aujourd'hui, elles ne rapportent que 30 à 40 centimes, l'importation ayant été trop considérable; on les emploie en pharmacie.

Les *fibres de baobab* ou d'*adansonia* employées dans la fabrication du papier, viennent surtout du Congo et de la côte sud-ouest.

Les *noix de cire végétale* ne sont pas beaucoup importées; elles sont de la grosseur d'un œuf de pigeon et contiennent une certaine quantité de cire.

Les *graines d'égusi*, peu connues, renferment de l'huile; on les importe de temps en temps; elles ressemblent aux graines de melon.

Ébène. — Importé du Vieux-Calabar; il vaut de 150 à 171 fr. 85 la tonne; importé du Gabon, il vaut de 175 à 362 fr. 50, selon la grosseur des pièces.

ANNEXE AR.

(Voir page 580, corps de l'ouvrage).

Documents relatifs à la Conférence de Berlin.

I.

Définition du bassin commercial du Congo faite par M. Stanley devant la Commission technique de la Conférence de Berlin.

C'est chose très facile que de définir le bassin géographique du Congo, qu'il soit exploré ou non ; en effet, tout écolier sait que le bassin d'un fleuve, géographiquement parlant, comprend tout le territoire drainé par ce fleuve et ses affluents grands et petits.

A la différence de beaucoup d'autres grands fleuves, le Congo n'a pas de delta. C'est en un seul bras qu'il se jette dans l'océan Atlantique, entre Sharks-Point au sud et Banana-Point au nord, avec une largeur de 11 1/2 kilomètres ; la profondeur du fleuve est inconnue. On y a obtenu des sondages de plus de 300 mètres. Le Niger a un delta qui comprend plus de 289 kilomètres de côtes maritimes. Le Nil et le Mississipi ont des deltas comprenant une largeur considérable de côtes. Mais si vous me demandez ce que j'appelle le bassin commercial du Congo, jé suis obligé de vous répondre que le fleuve principal et les nombreux affluents importants qui s'y jettent, du nord et du sud, du nord-est et du nord-ouest, de l'est et de l'ouest, du sud-est et du sud-ouest, constituent des voies par lesquelles le commerce, qui remonte le fleuve et ses affluents peut faire sentir une influence sur une étendue territoriale beaucoup plus grande que celle qui est comprise dans le bassin géographique. Ainsi, par exemple, si le commerce atteignait la rive méridionale de Bangouéolo, il exercerait son influence sur le territoire situé au sud de la ligne de faite du Congo-Zambèze ; si par le Congo on atteignait le lac Tanganika la conséquence naturelle en serait que les lacs du bassin du Nil tels que le lac Victoria et le lac Albert subiraient l'influence commerciale plus vite que si elle venait de l'est. Si l'on atteignait les sources de la Ouellé, le lac Albert subirait plus aisément l'influence du commerce venant du Congo, que l'influence du commerce venant d'Égypte par un long détour.

Mais pratiquement parlant, le bassin géographique du Congo pourrait être considéré comme représentant aussi le bassin commercial. Si toutefois nous envisageons les débouchés commerciaux de ce bassin du Congo, nous ne devons pas perdre de vue qu'ils s'étendent comme delta commercial jusqu'au bassin commercial depuis Saint-Paul de Loanda au sud de l'embouchure du Congo jusques et y compris l'Ogôoué au nord ; tandis qu'une grande partie du littoral par lequel débouche le delta commercial est déjà occupée, nous voyons que la largeur de ce qu'on peut considérer comme le libre delta commercial du bassin commercial du Congo a une étendue de 385 milles géographiques, le long de la côte depuis 1° 2' 5" latitude Sud jusqu'à 7° 5' 0". En voici la raison. A Stanley-Pool, c'est-à-dire à 522 kilomètres en amont de la mer, nous rencontrons des flottes de canots de commerce, qui ont descendu le fleuve principal depuis l'Équateur venant des affluents Mohindou ou Rivière-Noire et du Kouango ou Koua. Ces flottes attendent patiemment, pendant des mois les caravanes qui arrivent de Loango, du fleuve Kouilou, de Landana, de Kabinda, de Zombo, de Founta, de Kinzão, de Kinsembo, d'Ambrizette et d'autres endroits sur la côte, apportant les produits d'Europe depuis le littoral jusqu'à Stanley-Pool, pour les échanger contre les produits du Haut-Congo, à savoir : le fer, l'ivoire, le caoutchouc et la poudre camwood.

Après un certain temps, ayant échangé leurs marchandises, elles s'en retournent emportant avec elles les produits du Haut-Congo, qui indemniseront les commerçants européens établis le long du littoral libre de 385 milles géographiques, dont nous venons de parler, des frais qu'ils ont fait pour le transport.

On peut donc considérer à juste titre ces différentes voies commerciales établies par des barbares sans instruction, comme formant un delta commercial.

Une fois ces remarques faites, il est très facile de définir par des limites le bassin commercial du Congo. Je les décrirai comme suit :

Commençant à l'océan Atlantique, je suivrai la ligne de 1° 25' 0" latitude Sud vers l'est jusqu'à 13° 30' de longitude Est de Greenwich. Le long de ce méridien je me dirigerai vers le nord jusqu'à la crête de partage du Niger Bénoué. De là, vers l'est je suivrai la ligne de faite qui sépare les eaux qui se jettent dans le Congo de celles qui se jettent dans le Shari et, poursuivant ma route vers l'est, le long de la crête de partage qui sépare les eaux du Congo de celles du Nil, je prendrai ensuite une direction méridionale puis orientale suivant la ligne de faite entre les eaux coulant vers le Tanganika et celles qui se jettent dans les affluents du lac Victoria. Je continuerai à suivre la ligne de faite vers l'est du Tanganika en me dirigeant vers le Sud jusqu'à la crête de partage des eaux qui se jettent dans le Zambèze et celles qui se jettent dans le Congo. Depuis ce point, sans quitter cette ligne de faite, je me dirigerai vers l'ouest jusqu'à ce que j'aie atteint les sources du tributaire principal du Kouango ou Koua. De là la ligne en question suit la rive gauche du Kouango jusqu'à 7° 5' latitude Sud; de là elle se dirige vers le fleuve Logé, et prenant une direction occidentale, suit le cours de ce fleuve jusqu'à l'océan Atlantique.

Cette délimitation vous aura permis de comprendre ce qu'est le bassin géographique ou commercial et son delta commercial actuel.

En réponse au baron de Courcel, qui demandait quel serait l'avenir commercial du bassin du Congo en supposant qu'il soit librement ouvert au commerce du monde, M. Henry M. Stanley s'est exprimé comme suit :

» Excellences ! Je devrais vous demander de remonter avec moi en imagination le cours du Congo, et tout en voyageant je m'efforcerai de démontrer l'importance de ce fleuve et de ses principaux affluents.

» Depuis la Pointe de Banana jusqu'à Vivi, qui forme la tête de ligne de la navigation du Bas-Congo, nous trouvons une longueur de 177 kilomètres; les vaisseaux ayant un tirant de moins de quinze pieds d'eau peuvent remonter cette partie du fleuve. A quelques kilomètres plus haut est située, dans un défilé profond et rocailleux, la première chute de cette série de cataractes et de rapides connue sous le nom de Livingstone-Falls.

» Trouvant que le fleuve est infranchissable au-dessus de Vivi, nous voyageons par terre sur une distance de 83 kilomètres pour arriver à la station d'Isangila; de là, prenant des bateaux à rames ou des vapeurs à faible tirant d'eau, nous remontons une distance de 141 kilomètres pendant lesquels le fleuve est relativement sûr et navigable, et nous arrivons ainsi à la station de Manyanga-Sud. Là nous débarquons et nous nous rendons à pied en parcourant une distance de 152 kilomètres jusqu'à Léopoldville port situé à l'entrée du Stanley-Pool. A Léopoldville, nous nous embarquons sur un vapeur, nous suivons la rive gauche du Stanley-Pool et après avoir parcouru une distance de 160 kilomètres nous arrivons au confluent du Kouango ou Koua, ce qui nous donnera ensemble environ 724 kilomètres de voies fluviales navigables, en y comprenant le lac Léopold II et le cours plus long du Kouango. En remontant environ 241 kilomètres, nous arrivons à la rivière Irebou qui prend sa source dans le lac Mantoumba. Le trajet nous donnera au-delà de 160 kilomètres de voies navigables nous conduisant dans un pays d'une grande densité de population, très riche et très fertile et dont les habitants comptent parmi les plus entreprenants du grand fleuve.

» Depuis le confluent à Irebou, nous remontons le Congo sur une distance de quatre-vingt-seize kilomètres environ jusqu'à l'Équateur, au-dessus duquel nous trouvons l'embouchure du fleuve important qu'on appelle Mohindou. J'ai remonté cette rivière au-delà de 128 kilomètres, à cet endroit elle avait une largeur de 270 mètres, un fort courant et une profondeur suffisante pour permettre une facile navigation. D'après les renseignements obtenus des indigènes, j'ai appris qu'ils pouvaient remonter le fleuve pendant un mois. Mais on peut interpréter de diverses manières ce que cela peut représenter comme distance, mais disons 160 kilomètres, ce que je considère comme une évaluation modérée.

» A une distance de quatre-vingts kilomètres en amont, nous arrivons au Loulougou; les rives de cette rivière ont une population très dense, plus nombreuse encore que sur un point quelconque du Congo ou de ses affluents. Le commerce y est très considérable; les villes sont grandes et nombreuses. L'importance de cette rivière doit être très considérable puisque les indigènes les plus hardis ont déclaré qu'elle n'avait pas de fin, ce qui prouve ou bien que les indigènes du cours supérieur sont très féroces, ou que ce cours est si long que les commerçants nègres n'en ont jamais atteint l'extrémité. Je crois que nous pouvons sans exagération attribuer à cette rivière un cours navigable de 965 kilomètres.

» Continuant à remonter le Congo depuis l'embouchure du Loulougou, nous ne rencontrons aucune rivière importante sur la rive gauche avant d'arriver à soixante-quatre kilomètres de Stanley-Falls. Là, nous nous trouvons en présence de la magnifique rivière nommée la Loubiranzi, un tributaire de premier ordre, ayant 900 mètres à son embouchure. Les voyageurs indigènes et les commerçants sur cette rivière m'ont informé qu'à quarante kilomètres du confluent il y avait des rapides, mais qu'en faisant un court voyage par terre on pouvait les dépasser et suivre sur une très longue distance l'une ou l'autre des deux rivières qu'on trouve juste au-delà des rapides, probablement pendant 1,287 kilomètres.

» A Stanley-Falls, c'est-à-dire à une distance de 1,705 kilomètres de Léopoldville, le vapeur ou le bateau avec lequel nous avons remonté le fleuve, peut, si les indigènes s'y prêtent, être trainé au-dessus des différents rapides : après les avoir dépassés, on peut continuer pendant environ 482 kilomètres sans interruption, jusqu'à un point situé à quelques kilomètres du grand entrepôt arabe de Nyangoué.

» Un voyage de huit kilomètres par terre nous permet de dépasser Nyangoué et de là, avec peu d'interruptions, le fleuve principal est navigable pendant à peu près 482 kilomètres et le Loualaba ou Kamolonbo pendant environ 482 autres kilomètres.

» Retournons maintenant sur nos pas et recommençons à remonter à partir du Stanley-Pool la rive droite du Congo. La première rivière en amont du Stanley-Pool est la rivière Lawson, environ vingt-deux kilomètres au-delà du Koua. Nous dépassons plusieurs petites rivières et nous arrivons à une rivière connue sous le nom de Mpaka, sans grande importance. Au-dessus de la Mpaka se trouve la Licona ou Alima, que M. de Brazza a descendue jusqu'au Congo dans son petit vapeur.

» Au-delà de la Licona se trouve la Boumba, une rivière d'une importance considérable à en croire les indigènes. Au-dessus de la Boumba, précisément au-dessous de l'Équateur et près d'une grande ville appelée Oubangi, est la rivière de Oubangi, cours d'eau très important et très considérable prenant sa source à une grande distance au nord près des sources du Shari.

» La première rivière que nous rencontrons après cela est l'ltimbiri. Je l'ai remontée pendant à peu près quarante-huit kilomètres; un lieutenant de l'Association l'a explorée sur une distance de quatre-vingt-seize kilomètres. Cette rivière a 270 mètres de large et paraît venir directement du nord.

» Le cours d'eau que nous rencontrons ensuite est l'Arouwimi ou le Biyerré, sur lequel j'ai navigué pendant 152 kilomètres jusqu'au point où j'ai été arrêté par des rapides. J'ai des

raisons de croire que cette rivière est la Onellé de Schweinfurth. Son cours inférieur est très populeux et en la remontant nous sommes frappés par un changement remarquable dans les coutumes des indigènes et l'architecture de leurs habitations. A environ seize kilomètres de Stanley-Falls nous découvrons le Mboura que nous pouvons remonter pendant quarante kilomètres ; là, la rivière se divise et un de ses bras est sans aucun doute la Nepoko de Jounker. Au-dessus des Falls, entre eux et Nyangoué, nous trouvons les rivières Léopold, Lowa, Ourindi, Lira et Louama ; ce sont des rivières-considérables mais sans grande importance au point de vue de la navigation, sauf toutefois la grande rivière la Lowa. Nous venons ainsi de remonter le Congo ; nous en avons considéré les côtés les plus importants, à savoir une longueur navigable, sur le cours principal, de 1,705 kilomètres et une longueur totale de navigation fluviale de plus de 4,827 kilomètres, et après avoir dépassé quelques légers obstacles, nous avons encore trouvé 3,218 kilomètres de voies navigables, ce qui nous donne un ensemble de 8,045 kilomètres de navigation fluviale propre au commerce. Or, comme un fleuve a deux rives, il faut doubler le chiffre pour obtenir la longueur totale des deux rives, et nous trouvons 16,090 kilomètres de rives fluviales habitées par des indigènes suffisamment traitables en tant que nous pouvons juger par une expérience des six dernières années, pour permettre toutes les entreprises d'un commerce paisible. Pendant cette époque, j'ai parcouru le fleuve principal et ses affluents sur une distance de 14,481 kilomètres avec un parapluie pour toute arme. J'ai remarqué que nos visites étaient fort appréciées et on a montré un vif désir à voir continuer nos relations. L'accueil qui m'a été fait a été amical, dans la plupart des cas, enthousiaste.

» Quant à ce qui concerne le commerce, je répéterai ce que j'ai déjà dit fréquemment : les indigènes sont nés commerçants. Des indigènes qui quittent leurs demeures pour se rendre à un marché distant de 804 kilomètres et qui y attendent patiemment pendant des mois les caravanes de la côte, méritent d'être pris en considération. Il y a probablement maintenant à Stanley-Pool 3,000 défenses d'ivoire à vendre. S'il était possible d'échanger, contre des marchandises, ce précieux produit de l'Afrique, les indigènes retourneraient en hâte chez eux, en faisant connaître cette bonne nouvelle qui exciterait la population des districts intérieurs à faire des recherches plus actives pour se procurer de nouveaux approvisionnements d'ivoire. Quand ils sauront que d'autres produits tels que la gomme copale, la gomme élastique, l'herbe d'orseille, la poudre de camwood, le café, les noix de muscade, etc., seraient également achetés, ce fait imprimerait une grande impulsion à des milliers de peuplades dont la pensée unique se tourne vers le commerce et un bénéfice honnête. »

Le baron de Courcel a demandé à combien pouvait être évalué le commerce du bassin du Congo. M. Stanley a répondu à cette question comme suit :

« Le Bas-Congo avec le littoral adjacent a une longueur de 624 kilomètres. Ce parcours produit un trafic annuel actuel d'une valeur de 70 millions de francs.

« Le Haut-Congo est beaucoup plus fertile et comme il a un développement de rives de 16,090 kilomètres, il devrait, si le commerce y était dans la même proportion, produire un trafic commercial d'une valeur de 1 milliard 750 millions de francs par an. Si nous prenons pour base de notre calcul que sur une ligne de 4,666 kilomètres, depuis le fleuve Gambie jusqu'à Loanda, on emploie annuellement quarante-cinq vapeurs et quatre-vingts vaisseaux à voiles ; le bassin du Congo ayant un développement de rives trois fois aussi considérable, devrait, si le commerce y était dans la même proportion, occuper trois fois ce nombre de bâtiments, soit : 135 vapeurs et 240 voiliers. »

L'honorable M. Kasson, ministre des États-Unis, a demandé à M. Stanley d'avoir la bonté d'expliquer à Leurs Excellences, si une plus grande extension vers l'Orient du territoire soumis au régime de la liberté commerciale, ne serait pas avantageuse au commerce.

A quoi M. Stanley a répondu :

« Pendant les années 1874, 1875, 1876, 1877, j'ai traversé l'Afrique de l'est à l'ouest, c'est-

à-dire de Bagamoyo, vis-à-vis de Zanzibar, au lac Victoria. J'ai navigué tout autour de ce lac et je continuai ma route vers l'ouest en découvrant le lac Mouta Nzigé. Retournant alors sur mes pas jusqu'au lac Victoria, je me dirigeai vers le lac Tanganika sur lequel j'ai également navigué pour reconnaître les rives. Ensuite je me rendis à Nyangoué et je descendis le Congo jusqu'à l'océan Atlantique.

» Ce voyage comprend une largeur de 27 degrés de longitude et de haut en bas 11 degrés de latitude. Je vous déclare solennellement que depuis une distance de vingt-huit kilomètres de Bagamoyo, mon point de départ sur la côte orientale de l'Afrique, jusqu'au moment où j'ai aperçu un pavillon anglais au mât d'un vaisseau marchand sur le Congo, pendant un voyage de 12,228 kilomètres, je n'ai jamais vu ni pavillon, ni emblème, ni symbole, ni mât de pavillon, ni construction de bois, de pierre ou de fer de nature à m'indiquer que je traversais un pays civilisé ou à moitié civilisé. La seule autorité dont j'aie constaté partout la présence était celle des chefs indigènes indépendants. Dans la partie orientale de l'Afrique, ils levaient des impôts; dans la partie occidentale ils usaient de violence. A Ujiji et à Nyangoué j'ai rencontré une communauté d'Arabes, faisant le commerce, qui s'y étaient établis. Mais ils se trouvaient isolés et sans moyens de communication avec leur mère-patrie, Zanzibar. Tous les nouveaux venus avaient été forcés de payer un tribut aux Ouagogos, aux Ouagaras, aux Ousvinzas et aux Ouakarangas, tribus indigènes autonomes qui exigeaient le paiement d'une redevance pour bien faire reconnaître leurs droits au territoire traversé par les caravanes.

» En présence de ces faits, je vous proposerai de comprendre dans les limites suivantes le territoire commercial libre à établir au travers de l'Afrique-Centrale. A partir de l'océan Atlantique, à 1° 25' de latitude Sud, je tracerais une ligne qui suivrait ce parallèle jusqu'au 13° 30' de longitude (méridien de Greenwich); de là je suivrais le méridien de 13° 30' jusqu'au degré 5 de latitude Nord. A partir de là, j'irais vers l'est le long de ce parallèle de latitude, jusqu'à une distance d'un degré géographique de l'océan Indien. A partir de ce point, notre ligne devrait aller, parallèlement à la côte orientale de l'Afrique, à une distance d'un degré géographique de la mer, jusqu'à la rive droite du Zambèze. Notre limite orientale traverserait ainsi les rivières suivantes qui se jettent dans l'océan Indien: la Juba, la Tana, la Pangani, le Ouami, le Roufigi ou Loumiji, le Rovouma et le Zambèze. Ce dernier fleuve, à la distance de huit kilomètres en amont de son confluent avec le Chiré, serait déclaré accessible à la libre navigation. A ce point de la rive droite du Zambèze, notre ligne traverserait ce fleuve et suivrait la crête de partage des eaux qui se jettent dans le lac Nyassa et de celles qui coulent vers d'autres affluents du Zambèze. Notre ligne suivrait une direction septentrionale jusqu'à la ligne de faite des bassins du Congo et du Zambèze; qu'elle suivrait encore cette crête, en allant vers l'ouest, jusqu'aux sources du Kouango ou Koua. Après cela, la ligne suivrait le tributaire principal jusqu'au degré 7° 50' de latitude Sud et de là irait à l'ouest jusqu'à la Logé, dont elle côtoyerait la rive gauche vers l'ouest, jusqu'à l'océan Atlantique.

» Dans les limites que je viens de tracer se trouvent compris le bassin du Congo, les bassins lacustres des lacs Victoria, Albert et Nyassa, et les bassins de la Juba-Inférieure, de la Tana, du Pangani, du Ouami, du Loufou, du Roufigi et de la Rovouma et, selon mon humble avis, plus tôt ce grand territoire commercial sera libre de toute entrave, plus tôt aussi il subira les influences du christianisme, de la civilisation et du commerce.

» Il produit pour ainsi dire tout ce que réclament les besoins de l'Europe, et tous les éléments nécessaires pour le transformer d'un désert improductif en une source de bien-être moral et matériel pour l'humanité.

» Ce territoire comprend dans son sein près de 128,720 kilomètres carrés d'eau lacustre, et, sauf une exception, le plus grand fleuve avec le plus grand bassin du monde entier. Aucune région équatoriale ou tropicale ne peut rivaliser avec lui en fertilité; quant à sa population, je l'estime à 90 millions d'âmes.

» On y trouve de grands empires indigènes autonomes, des royaumes et des républiques tels que Ouganda, Rouanda, Ounyoro et un pays de plaines fait pour l'éleveur du bétail, comme le Masai-Land. Les dépôts d'or et d'argent sont nombreux, les mines de cuivre et de fer y sont riches. On y voit de belles forêts, qui produisent des bois d'une valeur inestimable, des quantités inépuisables de caoutchouc, des gommes et des épices précieuses; on y cultive le poivre et le café; on y voit des troupeaux innombrables de bétail et des peuplades susceptibles d'apprécier les avantages de la vie civilisée, pourvu qu'on les protège contre les attaques des brigands et contre les embûches des marchands d'esclaves. A mon humble avis, ces considérations suffisent pour justifier la proposition que j'ai faite de définir, au moyen des limites plus faciles et plus simples que j'ai suggérées, les frontières du libre territoire commercial de l'Afrique-Équatoriale et de lui garantir l'accès le plus libre possible tant à l'est qu'à l'ouest. »

Le baron de Courcel a interrogé M. Stanley sur l'état actuel du commerce du Haut-Congo, en vue de savoir quels motifs il y avait pour la construction d'un chemin de fer.

M. Stanley a répondu que, d'après ses calculs, la quantité de marchandises et de produits dont les colonies françaises, les deux Sociétés de missionnaires anglais, l'*Association Internationale* et les caravanes indigènes ont besoin sur le Haut-Congo, est tellement considérable, que si on exigeait pour le chemin de fer le même prix que l'on paie actuellement pour le transport aux porteurs nègres, la somme obtenue donnerait un intérêt de 5 p. c. sur le capital de 20 millions de francs. Ce capital suffirait pour construire un chemin de fer léger entre Vivi et Isangila, quatre vapeurs à 250,000 francs chacun, entre Isangila et Manyanga et un tronçon de chemin de fer de 120 kilomètres de long entre Manyanga et Léopoldville. Si, cependant, il était nécessaire de construire une ligne directe de Vivi à Léopoldville, le prix en serait de 37,500,000 francs, toutes dépenses comprises, plus une petite flottille qui ferait le service entre la mer et Vivi.

Sir Edward Malet a demandé à M. Stanley, si, selon lui, la ligne de chemin de fer entre Vivi et Stanley-Pool formerait un débouché commercial suffisant pour le commerce du bassin du Congo.

M. Stanley a répondu :

« Non, certes. Cette ligne pourrait peut-être constituer un débouché suffisant pour le cours principal du fleuve et pour les parties inférieures de ses affluents, mais ne serait suffisant pour les parties supérieures des affluents du midi : ses territoires sont desservis par la route de caravanes qui va par Bihé vers Bengouela et Angola et de Cassange à Angola; la partie septentrionale des rivières du nord-est qui se jettent dans le Congo serait naturellement desservie par la route de caravanes du Gabon, de l'Ogôoué et du Kouilou Niadi. Je maintiens donc strictement ma première définition du bassin commercial, que j'ai déjà eu l'honneur d'exposer à Votre Excellence. »

S. E. le plénipotentiaire de Sa Majesté Néerlandaise a fait la remarque que M. Cameron a écrit un ouvrage dans lequel il dit qu'on pourrait avec avantage construire des canaux en Afrique-Centrale. Il serait reconnaissant à M. Stanley de l'informer s'il avait vu des localités où il serait utile d'en creuser.

M. Stanley a répondu qu'il ne connaissait qu'un endroit qui se trouvait dans les conditions voulues : entre le lac Mantoumba et le lac Léopold II, on pourrait aisément creuser un canal sur une longueur de quarante kilomètres, pour relier ces deux lacs, en utilisant une dépression de terrain qui prouvait que lorsque les eaux étaient hautes il serait possible, même à présent de les relier l'un à l'autre.

Le baron de Courcel a demandé s'il y aurait des tunnels à faire sur la ligne de chemin de fer qu'on proposait d'établir entre Vivi et Stanley-Pool.

M. Stanley a répondu négativement.

Après quelques remarques du docteur Ballay, faites en vue de déprécier la valeur des

produits du bassin du Congo, et de critiquer l'utilité de l'Ogôoué comme voie de transport des produits du Haut-Congo vers la mer, M. Stanley a répondu comme suit :

« Le docteur Ballay a remonté l'Ogôoué, traversé la crête de partage et descendu l'Alima jusqu'au Congo supérieur, avec un vapeur et une grande quantité de marchandises ; M. de Brazza aussi a remonté l'Ogôoué et descendu l'Alima ; à une autre occasion, il a traversé la contrée jusqu'au Stanley-Pool. Il est donc évident que l'Ogôoué doit être considéré comme une rivière appartenant au delta commercial du bassin du Congo. En 1881, j'ai reçu une lettre de M. de Brazza dans laquelle il déclarait qu'il me recommandait sérieusement d'envoyer ma correspondance et mes officiers débilités par la maladie par la route de l'Ogôoué ; car, par expérience, il la jugeait meilleure et plus courte que celle allant vers la mer par le Congo. Je suis obligé de considérer la déclaration écrite de M. de Brazza, et ses succès, ainsi que ceux de M. Ballay sur la route de l'Ogôoué à l'Alima ou de l'Ogôoué au Stanley-Pool, comme des preuves indiscutables de la vérité de ce que j'avance, à savoir, que si le bassin commercial du Congo avec ses divers débouchés vers la mer, est déclaré librement ouvert aux commerçants, qui pourront aller et venir sans payer de droits, la côte maritime libre aura sa limite septentrionale au degré 1° 25' de latitude Sud jusqu'au degré 13° 30' de longitude Est de Greenwich, et de là le long de ce méridien, vers le nord jusqu'à la ligne de faite entre les eaux coulant vers le Niger Bénououé et celles qui se jettent dans le Congo. La limite méridionale de la côte maritime sera bien établie si elle est fixée à la bouche du fleuve Logé, de là vers l'est le long de ce fleuve jusqu'à la rive gauche du Kouango ou Koua, au degré 7° 50' de latitude Sud. »

II.

PROTOCOLE N° 9 de la Conférence de Berlin.

Séance du 23 février 1885.

La séance est ouverte à trois heures et demie, sous la présidence de M. Busch.

Le président, avant d'aborder l'ordre du jour, fait part à la Haute-Assemblée d'une lettre qui a été adressée à S. A. S. le prince de Bismarck par le président de l'Association Internationale du Congo et qui est ainsi conçue :

« Prince,

» L'Association Internationale du Congo a successivement conclu avec les puissances représentées à la Conférence de Berlin (moins une) des traités qui, parmi leurs clauses, contiennent une disposition reconnaissant son pavillon comme celui d'un État ou d'un gouvernement ami. Les négociations engagées avec la dernière puissance aboutiront, tout permet de l'espérer, à une prochaine et favorable issue.

» Je me conforme aux intentions de S. M. le roi des Belges, agissant en qualité de fondateur de cette Association, en portant ce fait à la connaissance de Votre Altesse Sérénissime.

» La réunion et les délibérations de l'éminente assemblée qui siège à Berlin sous votre haute présidence, ont essentiellement contribué à hâter cet heureux résultat. La Conférence, à laquelle j'ai le devoir d'en rendre hommage, voudra bien, j'ose l'espérer, considérer l'avènement d'un pouvoir qui se donne la mission exclusive d'introduire la civilisation et le commerce

au centre de l'Afrique, comme un gage de plus des fruits que doivent produire ses importants travaux.

» Je suis, avec le plus profond respect,
de Votre Altesse Sérénissime,
le très humble et très obéissant serviteur,
» STRAUCH.

» Berlin, 23 février 1885.

» *A Son Altesse Sérénissime le prince de Bismarck,
président de la Conférence de Berlin.* »

M. Busch fait suivre cette communication des paroles ci-après :

« Messieurs,

Je crois être l'interprète du sentiment unanime de la Conférence en saluant comme un événement heureux la communication qui nous est faite et qui constate la reconnaissance à peu près unanime de l'Association Internationale du Congo. Tous, nous rendons justice au but élevé de l'œuvre à laquelle S. M. le roi des Belges a attaché Son nom ; tous, nous connaissons les efforts et les sacrifices au moyen desquels Il l'a conduite au point où elle est aujourd'hui ; tous, nous faisons des vœux pour que le succès le plus complet vienne couronner une entreprise qui peut seconder si utilement les vues qui ont dirigé la Conférence. »

Le baron de Courcel prend ensuite la parole dans les termes suivants :

« En qualité de représentant d'une puissance dont les possessions sont limitrophes de celles de l'Association Internationale du Congo, je prends acte avec satisfaction de la démarche par laquelle cette Association nous notifie son entrée dans la vie internationale. J'émet, au nom de mon gouvernement, le vœu que l'État du Congo, territorialement constitué aujourd'hui dans des limites précises, arrive bientôt à pourvoir d'une organisation gouvernementale régulière le vaste domaine qu'il est appelé à faire fructifier. Ses voisins seront les premiers à applaudir à ses progrès, car ils seront les premiers à profiter du développement de sa prospérité et de toutes les garanties d'ordre, de sécurité et de bonne administration dont il entreprend de doter le centre de l'Afrique.

» Le nouvel État doit sa naissance aux aspirations généreuses et à l'initiative éclairée d'un prince entouré du respect de l'Europe. Il a été voué, dès son berceau, à la pratique de toutes les libertés. Assuré du bon vouloir unanime des puissances qui se trouvent ici représentées, souhaitons lui de remplir les destinées qui lui sont promises sous la sage direction de Son Auguste Fondateur, dont l'influence modératrice sera le plus précieux gage de son avenir. »

Le comte Kapnist dit s'associer, d'après ses instructions, à l'hommage que ses collègues ont rendu à l'initiative éclairée et féconde prise par S. M. le roi des Belges.

Sir Edward Malet s'exprime, de son côté, comme suit :

« La part que le gouvernement de la reine a prise dans la reconnaissance du drapeau de l'Association comme celui d'un gouvernement ami m'autorise à exprimer la satisfaction avec laquelle nous envisageons la constitution de ce nouvel État, due à l'initiative de S. M. le roi des Belges. Pendant de longues années, le roi, dominé par une idée purement philanthropique, n'a rien épargné, ni efforts personnels, ni sacrifices pécuniaires, de ce qui pouvait contribuer à la réalisation de son but. Cependant, le monde, en général, regardait ces efforts d'un œil presque indifférent. Par-ci, par-là, Sa Majesté soulevait la sympathie, mais c'était, en quelque sorte, plutôt la sympathie de la condoléance que celle de l'encouragement. On croyait que l'entreprise était au-dessus de ses forces, qu'elle était trop grande pour réussir. On voit mainte-

nant que le roi avait raison et que l'idée qu'il poursuivait n'était pas une utopie. Il l'a menée à bonne fin, non sans difficultés ; mais ces difficultés mêmes ont rendu le succès d'autant plus éclatant. En rendant à Sa Majesté cet hommage de reconnaître tous les obstacles qu'Elle a surmontés, nous saluons l'État nouveau-né avec la plus grande cordialité et nous exprimons un sincère désir de le voir fleurir et croître sous Son égide.

» Je me permets également, en cette occasion, de rendre hommage au gouvernement du Portugal et à M. le ministre de Portugal à Berlin de l'accueil bienveillant qu'ils ont fait aux conseils que nous avons eu l'honneur de leur adresser au sujet d'un arrangement entre le Portugal et l'Association, et de l'esprit de conciliation avec lequel ils ont amené les négociations à un heureux résultat. »

Le marquis de Penafiel, comme représentant d'une puissance limitrophe de l'État du Congo, déclare partager les sentiments exprimés par le baron de Courcel dans son discours de bienvenue à l'adresse du nouvel État.

Le comte de Launay s'associe avec empressement aux paroles prononcées par le président, par le baron de Courcel et par Sir Edward Malet. Les puissances ici représentées ont déjà presque unanimement reconnu le nouvel État qui va se fonder sous l'auguste patronage d'un souverain qui, depuis huit années, avec une constance rare et digne de si grands éloges, n'a épargné ni soins ni sacrifices personnels pour la réussite d'une généreuse et philanthropique entreprise. Le monde entier ne peut que témoigner de sa sympathie et de ses encouragements pour cette œuvre civilisatrice et humanitaire qui honore le XIX^e siècle, et dont les intérêts généraux de l'humanité profitent et profiteront toujours davantage. L'ambassadeur d'Italie s'associe également bien volontiers aux sentiments exprimés par l'ambassadeur de la Grande-Bretagne à l'égard du gouvernement portugais et de ses plénipotentiaires à la Conférence.

Le comte Széchényi s'exprime dans le même sens que ses collègues, dont il partage, à tous égards, les sentiments.

Le comte de Benomar dit, de son côté, que l'Espagne possède des territoires dans le voisinage de ceux qui relèvent de l'Association Internationale du Congo. Comme représentant d'un pays voisin, il adhère, au nom de son gouvernement, aux manifestations du président et aux vœux formés par lui en faveur de l'œuvre humanitaire et civilisatrice de S. M. le roi des Belges.

M. de Vind est heureux de joindre ses vœux à ceux qui ont été déjà formulés pour le bonheur et la prospérité du nouvel État du Congo ; le but humanitaire et civilisateur poursuivi par ses fondateurs est hautement apprécié par le gouvernement danois.

Le plénipotentiaire de Suède et de Norvège exprime également ses souhaits à l'occasion de la naissance du nouvel État et en faveur de son développement.

M. Sanford dit, de son côté, que le gouvernement des États-Unis d'Amérique a été le premier à rendre un hommage public à la grande œuvre civilisatrice du roi Léopold II, en reconnaissant le drapeau de l'Association Internationale du Congo comme celui d'un gouvernement ami.

Heureux de voir cet exemple suivi par les puissances du vieux monde, il lui reste à exprimer le vœu de voir bientôt couronner cette œuvre par la participation de l'Association aux Actes de la Conférence.

Saïd-Pacha regrette de ne pouvoir encore s'associer officiellement aux vues sympathiques émises par ses collègues. Il y a quelques jours à peine qu'il a été saisi de la question concernant la reconnaissance du drapeau de l'Association Internationale. Le temps lui a donc manqué pour recevoir des instructions à ce sujet, mais, en attendant les directions dont il s'agit, il tient à dire qu'il n'a personnellement rien à objecter à la constitution du nouvel État.

Le comte van der Straten-Ponthoz remercie le président des termes dans lesquels il a parlé de S. M. le roi des Belges. Les sentiments ainsi manifestés provoqueront la gratitude du roi et de la nation belge; le comte van der Straten-Ponthoz s'en fait dès à présent l'interprète. Il tient également à dire aux membres de la Haute-Assemblée combien il a été sensible à l'approbation sympathique et unanime qu'ils ont donnée aux paroles de M. Busch. L'hommage rendu à l'initiative poursuivie par le roi des Belges, à travers tant d'obstacles, est un hommage bien mérité. Les Actes de la Conférence constituent une mise en pratique des idées hardies et généreuses conçues par Sa Majesté. Le gouvernement et la nation belges adhéreront donc avec reconnaissance à l'œuvre élaborée par la Haute-Assemblée et grâce à laquelle est désormais assurée l'existence du nouvel État, en même temps que sont posées des règles dont profiteront les intérêts généraux de l'humanité.

Le baron Lambermont s'exprime à son tour comme suit :

« Si le président de l'Association Internationale du Congo avait l'honneur de siéger parmi vous, il lui appartiendrait de répondre aux paroles que nous avons entendues aujourd'hui et qui sont si sympathiques pour le roi des Belges et pour Son œuvre.

» En son absence, et quoique représentant Sa Majesté à un autre titre, nous avons pensé mon collègue et moi, qu'il nous serait permis de témoigner combien nous avons été sensibles, à l'hommage rendu au fondateur de l'Association.

» Le comte van der Straten a exprimé des sentiments auxquels je m'associe de tout cœur. Nous sommes certains de ne pas trop nous avancer en manifestant d'avance notre gratitude, au nom de Sa Majesté, pour le témoignage qui vient de lui être rendu comme pour l'appui que Son entreprise a trouvé parmi vous et qui ne sera pas le moindre gage de son succès. »

Le président indique que la lettre du président de l'Association Internationale du Congo et les diverses déclarations qu'elle a provoquées figureront au Protocole de la séance. Il est reconnu utile par plusieurs plénipotentiaires que, pour compléter la communication du colonel Strauch, les copies des différents traités, par lesquels l'Association Internationale a obtenu la reconnaissance des gouvernements, soient réunies en un fascicule et annexées au Protocole.

III.

Déclarations échangées entre les États-Unis d'Amérique et l'Association Internationale du Congo.

L'Association Internationale du Congo déclare par la présente qu'en vertu des traités conclus avec les souverains légitimes dans les bassins du Congo et du Niadi Kouilou et dans les territoires adjacents sur l'Atlantique, il lui a été cédé un territoire pour l'usage et au profit d'États libres déjà établis ou en voie d'établissement sous la protection et la surveillance de ladite Association dans lesdits bassins et territoires adjacents, et que lesdits États libres héritent de plein droit de cette cession ;

Que ladite Association Internationale a adopté pour drapeau, tant pour elle-même que pour lesdits États libres, le drapeau de l'Association Internationale africaine, à savoir un drapeau bleu avec une étoile d'or au centre ;

Que ladite Association et lesdits États ont résolu de ne percevoir aucun droit de douane sur les marchandises ou les produits importés dans leurs territoires ou transportés sur la route qui a été construite autour des cataractes du Congo; cette décision a été prise afin d'aider le commerce à pénétrer dans l'Afrique-Équatoriale ;

Qu'ils assurent aux étrangers qui se fixent sur leurs territoires le droit d'acheter, de vendre ou de louer des terrains et des bâtiments y situés, d'établir des maisons commerciales et de faire le commerce sous la seule condition d'obéir aux lois. Ils s'engagent, en outre, à ne jamais accorder aux citoyens d'une nation un avantage quelconque sans l'étendre immédiatement aux citoyens de toutes les autres nations, et à faire tout ce qui sera en leur pouvoir pour empêcher la traite des esclaves.

En foi de quoi, Henry S. Sanford, dûment autorisé à cet effet par ladite Association, agissant tant pour elle-même qu'au nom desdits États, a ci-dessous apposé la signature de son cachet, le vingt-deux avril mil huit cent quatre-vingt-quatre, en la ville de Washington.

(Signé) : H. S. SANFORD. (L. S.)

Frédéric T. Frelinghuysen, secrétaire d'État, dûment autorisé à cet effet par le président des États-Unis d'Amérique, et en conformité de l'avis et consentement donné dans ce but par le Sénat, reconnaît avoir reçu de l'Association du Congo la déclaration ci-dessus et déclare que, se conformant à la politique traditionnelle des États-Unis, qui leur enjoint d'avoir égard aux intérêts commerciaux des citoyens américains, tout en évitant en même temps de s'immiscer dans des controverses engagées entre d'autres puissances, ou de conclure des alliances avec des nations étrangères, le gouvernement des États-Unis proclame la sympathie et l'approbation que lui inspire le but humain et généreux de l'Association Internationale du Congo, gérant les intérêts des États libres établis dans cette région, et donne ordre aux fonctionnaires des États-Unis, tant sur terre que sur mer, de reconnaître le drapeau de l'Association Internationale à l'égal de celui d'un gouvernement ami.

En foi de quoi, il a ci-dessous apposé sa signature et son cachet, le vingt-deux avril mil huit cent quatre-vingt quatre, en la ville de Washington.

(Signé) : FRÉD. T. FRELINGHUYSEN. (L. S.)

Convention entre l'empire d'Allemagne et l'Association Internationale du Congo.

ARTICLE PREMIER. — L'Association Internationale du Congo s'engage à ne prélever aucun droit sur les articles ou marchandises importés directement ou en transit dans ses possessions présentes et futures des bassins du Congo et du Niadi Kcuilou, ou dans ses possessions situées au bord de l'océan Atlantique. Cette franchise de droit s'étend particulièrement aux marchandises et articles de commerce qui sont transportés par les routes établies autour des cataractes du Congo.

ART. 2. — Les sujets de l'empire allemand auront le droit de séjourner et de s'établir sur les territoires de l'Association. Ils seront traités sur le même pied que les sujets de la nation la plus favorisée, y compris les habitants du pays, en ce qui concerne la protection de leurs personnes et de leurs biens, le libre exercice de leurs cultes, la revendication et la défense de leurs droits, ainsi que par rapport à la navigation, au commerce et à l'industrie.

Spécialement, ils auront le droit d'acheter, de vendre et de louer des terres et des édifices situés sur les territoires de l'Association, d'y fonder des maisons de commerce et d'y faire le commerce ou le cabotage sous pavillon allemand.

ART. 3. — L'Association s'engage à ne jamais accorder d'avantages, n'importe lesquels, aux sujets d'une autre nation, sans que ces avantages soient immédiatement étendus aux sujets allemands.

ART. 4. — En cas de cession du territoire actuel ou futur de l'Association, ou d'une partie de ce territoire, les obligations contractées par l'Association envers l'empire d'Allemagne seront imposées à l'acquéreur. Ces obligations et les droits accordés par l'Association à l'empire d'Allemagne et à ses sujets resteront en vigueur après toute cession vis-à-vis de chaque nouvel acquéreur.

ART. 5. — L'empire d'Allemagne reconnaît le pavillon de l'Association — drapeau bleu avec étoile d'or au centre — comme celui d'un État ami.

ART. 6. — L'empire d'Allemagne est prêt à reconnaître de son côté les frontières du territoire de l'Association et du nouvel État à créer, telles qu'elles sont indiquées sur la carte ci-jointe.

ART. 7. — Cette convention sera ratifiée et les ratifications seront échangées dans le plus bref délai possible.

Cette convention entrera en vigueur immédiatement après l'échange des ratifications.

Ainsi fait à Bruxelles, le huit novembre mil huit cent quatre-vingt-quatre.

(*Signe*) : Comte de BRANDENBOURG.

(*Signé*) : STRAUCH.

IV.

Déclarations échangées entre le gouvernement de Sa Majesté Britannique et l'Association Internationale du Congo.

DÉCLARATION DE L'ASSOCIATION.

L'Association Internationale du Congo, fondée par S. M. le roi des Belges, dans le but de favoriser la civilisation et le commerce de l'Afrique, ainsi que dans des intentions humanitaires et bienveillantes, déclare par la présente ce qui suit :

1. Que par des traités conclus avec les souverains légitimes dont les États sont situés dans les bassins du Congo et du Niadi Kouilou et dans les territoires adjacents à l'Atlantique, il lui a été cédé des territoires à l'usage et au profit d'États libres établis ou à établir dans lesdits bassins et territoires adjacents ;

2. Qu'en vertu de ces traités, l'Association est investie de l'administration des intérêts desdits États libres ;

3. Que l'Association a adopté, comme son pavillon et celui des États libres, un drapeau bleu avec étoile d'or au centre ;

4. Que dans le but de permettre au commerce de pénétrer dans l'Afrique-Équatoriale, l'Association et lesdits États libres ont résolu de ne prélever aucun droit sur les articles de commerce ou marchandises importés directement dans leurs territoires ou introduits par la route qui a été construite autour des cataractes du Congo ;

5. Que l'Association et lesdits États libres garantissent aux étrangers établis dans leurs territoires le libre exercice de leur religion, les droits de navigation, du commerce et de l'industrie, ainsi que le droit d'acheter, vendre et louer des terres, des édifices, des mines et des forêts sous condition d'obéir aux lois ;

6. Que l'Association et lesdits États libres feront tout ce qui est en leur pouvoir pour empêcher la traite et supprimer l'esclavage.

Ainsi fait à Berlin, le seize décembre mil huit cent quatre-vingt-quatre.

(*Signé*) : STRAUCH,
Au nom de l'Association.

V.

DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT DE SA MAJESTÉ BRITANNIQUE.

Le gouvernement de Sa Majesté Britannique déclare accorder sa sympathie et son approbation au but humanitaire et bienveillant de l'Association et, par la présente, reconnaît le pavillon de l'Association et des États libres sous son administration comme le pavillon d'un gouvernement ami.

(Signé) : EDWARD MALET,
Au nom du gouvernement de Sa Majesté.

Convention entre le gouvernement de Sa Majesté Britannique et l'Association Internationale du Congo.

Attendu que le gouvernement de Sa Majesté Britannique a reconnu le pavillon de l'Association Internationale du Congo et des États libres sous son administration comme le pavillon d'un gouvernement ami ;

Étant d'avis qu'il convient de régler et définir les droits des sujets britanniques dans les territoires desdits États libres, et de pourvoir en ce qui les concerne à l'exercice de la juridiction civile et criminelle comme il sera indiqué ci-après, jusqu'à ce que l'Association ait pourvu d'une manière suffisante à l'administration de la justice à l'égard des étrangers,

Il a été convenu :

ARTICLE PREMIER. — L'Association Internationale du Congo s'engage à ne prélever aucun droit d'importation ou de transit sur les articles de commerce ou marchandises importés par des sujets britanniques dans lesdits territoires ou dans les territoires qui seraient placés à l'avenir sous son gouvernement. Cette franchise de droits s'étendra aux marchandises et articles de commerce qui seront transportés par les routes ou les canaux établis ou à établir autour des cataractes du Congo.

ART. 2. — Les sujets britanniques auront, en tout temps, le droit de séjourner et de s'établir sur les territoires qui sont ou seront sous le gouvernement de l'Association. Ils jouiront de la même protection que les sujets ou citoyens de la nation la plus favorisée en toutes les matières qui regardent leurs personnes et leurs biens, le libre exercice de leur religion et les droits de navigation, commerce et industrie. Spécialement, ils auront le droit d'acheter, de vendre, de bailler à ferme et de louer des terres, des édifices, des mines et des forêts compris dans les territoires susdits, d'y fonder des maisons commerciales et d'y faire le commerce et le cabotage sous pavillon britannique.

ART. 3. — L'Association s'engage à ne jamais accorder d'avantages, n'importe lesquels, aux sujets d'une autre nation, sans que ces avantages soient immédiatement étendus aux sujets britanniques.

ART. 4. — S. M. la reine de la Grande-Bretagne et d'Irlande peut nommer des consuls ou autres agents consulaires dans les ports ou stations des territoires susdits, et l'Association s'engage à les y protéger.

ART. 5. — Tout consul ou agent consulaire britannique qui y aura dûment été autorisé par le gouvernement de Sa Majesté Britannique pourra établir un tribunal consulaire pour l'étendue du district qui lui est assigné et exercera seul et exclusivement la juridiction tant civile que criminelle à l'égard des personnes et de la propriété des sujets britanniques endéans ledit district, conformément aux lois britanniques.

ART. 6. — Rien de ce qui est contenu dans le précédent article ne dispensera n'importe quel sujet britannique de l'obligation d'observer les lois desdits États libres applicables aux étrangers, mais toute infraction de la part d'un sujet britannique à ces lois ne sera déférée qu'au tribunal consulaire britannique.

ART. 7. — Les habitants desdits territoires qui sont sujets du gouvernement de l'Association, s'ils portent un préjudice quelconque à la personne ou à la propriété d'un sujet britannique, seront arrêtés et punis par les autorités de l'Association, conformément aux lois desdits États libres. La justice sera rendue équitablement et impartialement des deux côtés.

ART. 8. — Un sujet britannique ayant des motifs de plainte contre un habitant desdits territoires, sujet du gouvernement de l'Association, doit s'adresser au consulat britannique et y exposer ses griefs.

Le consul fera une enquête quant au bien-fondé de la cause et fera tout ce qui est possible pour l'arranger à l'amiable. De même, si quelque habitant desdits territoires avait à se plaindre d'un sujet britannique, le consul britannique écoutera sa plainte et s'efforcera d'arranger l'affaire à l'amiable. S'il surgit des différends de telle nature que le consul britannique ne puisse les arranger à l'amiable, il requerra alors l'assistance des autorités de l'Association pour examiner la nature de la cause et la terminer équitablement.

ART. 9. — Si un habitant desdits territoires, sujet du gouvernement de l'Association, faillit au paiement d'une dette contractée envers un sujet britannique, les autorités de l'Association feront tout ce qui sera en leur pouvoir pour le traduire en justice et procurer le recouvrement de ladite dette; et si un sujet britannique faillit au paiement d'une dette contractée envers un des habitants, les autorités britanniques feront de même tout leur possible pour le traduire en justice et procurer le recouvrement de la dette. Aucun consul britannique ni aucune des autorités de l'Association ne peut être responsable pour le paiement d'une dette contractée soit par un sujet britannique, soit par un habitant desdits territoires qui est sujet du gouvernement de l'Association.

ART. 10. — En cas de cession du territoire qui se trouve actuellement sous le gouvernement de l'Association, ou qui s'y trouvera plus tard, les obligations contractées par l'Association dans la présente convention seront imposées au concessionnaire. Ces engagements et les droits accordés aux sujets britanniques resteront en vigueur après toute cession, au profit de quelque nouvel occupant que ce soit, de toute partie que ce soit dudit territoire.

Cette convention sera ratifiée et les ratifications seront échangées dans le plus bref délai possible. Cette convention entrera en vigueur immédiatement après l'échange des ratifications.

Ainsi fait à Berlin, le seize décembre mil huit cent quatre-vingt-quatre.

(Signé): EDWARD MALET.

(Signé): STRAUCH.

VI.

Convention entre l'Italie et l'Association Internationale du Congo.

ARTICLE PREMIER. — L'Association Internationale du Congo s'engage à ne prélever aucun droit d'importation ou de transit sur les marchandises ou les articles de commerce importés par des sujets italiens dans ses possessions présentes ou futures des bassins du Congo et du Niadi Kouilou, ou dans ses possessions situées au bord de l'océan Atlantique. Cette franchise de droits s'étendra aux marchandises et articles de commerce qui seront transportés par les routes ou les canaux établis ou à établir autour des cataractes du Congo.

ART. 2. — Les sujets italiens auront en tout temps le droit de séjourner et de s'établir sur les territoires qui sont ou seront sous le gouvernement de l'Association. Ils jouiront de la même protection que les sujets ou citoyens de la nation la plus favorisée, y compris les habitants du pays, en toutes les matières qui regardent leurs personnes, leurs biens, le libre exercice de leur religion et les droits de navigation, commerce et industrie. Spécialement, ils auront le droit d'acheter, de vendre, de louer, de bailler à ferme des terres, des mines, des forêts et des édifices compris dans les territoires susdits; d'y fonder des maisons de commerce, d'y faire le commerce et le cabotage sous pavillon italien.

ART. 3. — L'Association prend l'engagement de ne jamais accorder d'avantages, n'importe lesquels, aux sujets d'une autre nation, sans que ces avantages soient immédiatement étendus aux sujets italiens.

ART. 4. — S. M. le roi d'Italie peut nommer des consuls ou autres agents consulaires dans les ports ou stations des territoires susdits, et l'Association s'engage à les y protéger.

ART. 5. — Tout consul italien ou agent consulaire italien qui y aura été dûment autorisé par le gouvernement de S. M. le roi d'Italie, pourra établir un tribunal consulaire pour l'étendue du district qui lui est assigné et exercera seul et exclusivement la juridiction, tant civile que criminelle à l'égard des personnes et de la propriété des sujets italiens endéans ledit district, conformément aux lois italiennes.

ART. 6. — Rien de ce qui est contenu dans le précédent article ne dispensera n'importe quel sujet italien de l'obligation d'observer les lois desdits États libres applicables aux étrangers; mais toute infraction de la part d'un sujet italien à ces lois ne sera déférée qu'au tribunal consulaire italien.

ART. 7. — Les habitants desdits territoires qui sont sujets du gouvernement de l'Association, s'ils portent un préjudice quelconque à la personne ou à la propriété d'un sujet italien, seront arrêtés et punis par les autorités de l'Association, conformément aux lois desdits États libres. La justice sera rendue équitablement et impartialement des deux côtés.

ART. 8. — Un sujet italien ayant des motifs de plainte contre un habitant desdits territoires, sujet du gouvernement de l'Association, doit s'adresser au consulat italien et y exposer ses griefs. Le consul procédera à une enquête quant au bien-fondé de la cause, et fera tout ce qui est possible pour la régler à l'amiable. De même, si quelque habitant desdits territoires avait à se plaindre d'un sujet italien, le consul italien écoutera sa plainte et s'efforcera de régler la difficulté à l'amiable. S'il surgit des différends de telle nature que le consul italien ne puisse les régler à l'amiable, il requerra alors l'assistance des autorités de l'Association pour examiner la nature de la cause et la terminer équitablement.

ART. 9. — Si un habitant desdits territoires, sujet du gouvernement de l'Association, faillit au paiement d'une dette contractée envers un sujet italien, les autorités de l'Association feront tout ce qui sera en leur pouvoir pour le traduire en justice et procurer le recouvrement de ladite dette; et si un sujet italien faillit au paiement d'une dette contractée envers un des habitants, les autorités italiennes feront de même tout leur possible pour le traduire en justice et procurer le recouvrement de la dette.

Aucun consul italien ni aucune des autorités de l'Association ne peut être rendu responsable pour le paiement d'une dette contractée, soit par un sujet italien, soit par un habitant quelconque desdits territoires qui est sujet du gouvernement de l'Association.

ART. 10. — En cas de cession du territoire qui se trouve actuellement sous le gouvernement de l'Association, ou qui s'y trouverait plus tard, ou d'une partie de ce territoire, les obligations contractées par l'Association dans la présente convention seront imposées au cessionnaire. Ces engagements et les droits accordés aux sujets italiens resteront en vigueur après toute cession au profit de quelque nouvel occupant que ce soit, de toute partie que ce soit dudit territoire.

ART. 11. — L'Association et les États libres s'engagent à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour empêcher la traite et supprimer l'esclavage.

ART. 12. — Le royaume d'Italie, accordant sa sympathie et son approbation au but humanitaire et civilisateur de l'Association, reconnaît le drapeau de l'Association et des États libres placés sous son gouvernement — drapeau bleu avec étoile d'or au centre — comme le drapeau d'un gouvernement ami.

ART. 13. — Cette convention sera ratifiée et les ratifications en seront échangées dans le plus bref délai possible.

ART. 14. — Cette convention entrera en vigueur immédiatement après l'échange des ratifications.

En foi de quoi les plénipotentiaires respectifs l'ont signée et y ont apposé le cachet de leurs armes.

Fait à Berlin, le dix-neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-quatre.

(Signé) : STRAUCH.

(Signé) : LAUNAY.

VII.

Déclarations échangées entre le gouvernement de S. M. l'empereur d'Autriche et roi de Hongrie et l'Association Internationale du Congo.

ARTICLE PREMIER. — L'Association Internationale du Congo s'engage à ne prélever aucun droit sur les marchandises ou les articles de commerce importés directement ou en transit dans ses possessions présentes et futures en Afrique. Cette franchise de droit s'étend particulièrement aux marchandises et articles de commerce qui sont transportés sur les voies de communication établies autour des cataractes du Congo.

ART. 2. — Les sujets de la monarchie austro-hongroise auront le droit de séjourner et de s'établir sur les territoires de l'Association. Ils seront traités sur le même pied que les sujets de la nation la plus favorisée, y compris les habitants du pays, en ce qui concerne la protection de leurs personnes et de leurs biens, le libre exercice de leurs cultes, la revendication et la défense de leurs droits, ainsi que par rapport à la navigation, au commerce et à l'industrie. Spécialement, ils auront le droit d'acheter, de vendre et de louer des terres et des édifices situés sur les territoires de l'Association, d'y fonder des maisons de commerce et d'y faire le commerce ou le cabotage sous pavillon austro-hongrois.

ART. 3. — L'Association s'engage à ne jamais accorder d'avantages, n'importe lesquels, aux sujets d'une autre nation, sans que ces avantages soient immédiatement étendus aux sujets de la monarchie austro-hongroise.

Il est entendu que l'Autriche-Hongrie jouira, quant à la nomination des consuls, leurs fonctions et la juridiction consulaire, de tous les droits et privilèges qui seraient accordés à un autre État.

ART. 4. — En cas de cession du territoire actuel ou futur de l'Association ou d'une partie de ce territoire, les obligations contractées par l'Association envers l'Autriche-Hongrie seront imposées à l'acquéreur. Ces obligations et les droits accordés par l'Association à l'Autriche-Hongrie et à ses sujets resteront en vigueur après toute cession vis-à-vis de chaque nouvel acquéreur.

ART. 5. — L'Autriche-Hongrie prenant acte des engagements ci-dessus et accordant ses

sympathies au but humanitaire que poursuit l'Association, reconnaît son pavillon — drapeau bleu avec étoile d'or au centre — comme celui d'un État ami.

Ainsi fait à Berlin, le vingt-quatre décembre mil huit cent quatre-vingt-quatre.

(Signé) : SZÉCHÉNYI.

(Signé) : STRAUCH.

VIII.

Convention entre les Pays-Bas et l'Association Internationale du Congo.

ARTICLE PREMIER. — L'Association Internationale du Congo s'engage à ne prélever aucun droit d'importation ou de transit sur les marchandises ou articles de commerce importés par des sujets néerlandais dans les possessions actuelles ou futures de l'Association. Cette franchise de droit s'étendra aux marchandises et articles de commerce transportés par les routes ou les canaux qui sont ou seront établis autour des cataractes du Congo.

ART. 2. — Les sujets néerlandais auront en tout temps le droit de séjourner ou de s'établir dans les territoires qui sont ou seront soumis à l'Association. Ils jouiront de la protection accordée aux sujets ou citoyens de la nation la plus favorisée en toute matière concernant leurs personnes, leurs propriétés, le libre exercice de leur religion et les droits de navigation, de commerce et d'industrie ; ils auront spécialement le droit d'acheter et de vendre, de louer et bailler à ferme des terres, mines, forêts et édifices compris dans les susdits territoires ; d'y fonder des maisons de commerce, d'y faire le commerce et le cabotage sous pavillon néerlandais.

ART. 3. — L'Association s'engage à ne jamais accorder aucun avantage quelconque aux sujets d'une autre nation, sans que ces avantages soient immédiatement étendus aux sujets néerlandais.

ART. 4. — S. M. le roi des Pays-Bas pourra nommer des consuls ou autres agents consulaires dans les ports ou stations des susdits territoires, et l'Association s'engage à les y protéger.

ART. 5. — Jusqu'au moment où le service de la justice aura été organisé dans les États libres du Congo et où cette organisation aura été notifiée par l'Association, tout consul ou agent consulaire néerlandais qui y aura été dûment autorisé par le gouvernement de S. M. le roi des Pays-Bas, pourra établir un tribunal consulaire pour l'étendue du district qui lui est assigné et, dans ce cas, exercera seul et exclusivement la juridiction, tant civile que criminelle, à l'égard des personnes et de la propriété des sujets néerlandais endéans ledit district, conformément aux lois néerlandaises.

ART. 6. — Rien de ce qui est contenu dans l'article précédent ne dispensera aucun sujet néerlandais de l'obligation d'observer les lois des États libres applicables aux étrangers ; mais toute infraction de la part d'un sujet néerlandais à ces lois ne sera déférée qu'au tribunal consulaire néerlandais.

ART. 7. — Les habitants desdits territoires qui sont sujets du gouvernement de l'Association, s'ils portent un préjudice quelconque à la personne ou à la propriété d'un sujet néerlandais, seront arrêtés et punis par les autorités de l'Association, conformément aux lois desdits États libres. La justice sera rendue équitablement et impartialement des deux côtés.

ART. 8. — Un sujet néerlandais ayant des motifs de plainte contre un habitant desdits territoires, sujet du gouvernement de l'Association, s'adressera au consulat néerlandais et y

exposera ses griefs. Le consul procédera à une enquête quant au bien-fondé de la cause et fera tout ce qui est possible pour la régler à l'amiable. De même, si quelque habitant desdits territoires avait à se plaindre d'un sujet néerlandais, le consul néerlandais écoutera sa plainte et s'efforcera de régler la difficulté à l'amiable. S'il surgit des différends de telle nature que le consul ne puisse les régler à l'amiable, il requerra alors l'assistance des autorités de l'Association pour examiner la nature de la cause et la terminer équitablement.

ART. 9. — Si un habitant desdits territoires, sujet du gouvernement de l'Association, faillit au paiement d'une dette contractée envers un sujet néerlandais, les autorités de l'Association feront tout ce qui sera en leur pouvoir pour le traduire en justice et procurer le recouvrement de la dette; et si un sujet néerlandais faillit au paiement d'une dette contractée envers un des habitants, les autorités néerlandaises feront de même tout leur possible pour le traduire en justice et procurer le recouvrement de la dette.

Aucun consul néerlandais ni aucune des autorités de l'Association ne peut être rendu responsable pour le paiement d'une dette contractée soit par un habitant quelconque desdits territoires qui est sujet du gouvernement de l'Association, soit par un sujet néerlandais,

ART. 10. — En cas de cession du territoire qui se trouve actuellement sous le gouvernement de l'Association ou qui s'y trouvera plus tard, ou d'une partie de ce territoire, toutes les obligations contractées par l'Association dans la présente convention seront imposées au cessionnaire. Ces engagements et les droits accordés aux sujets néerlandais resteront en vigueur après cession au profit de tout nouvel occupant de n'importe quelle partie dudit territoire.

ART. 11. — L'Association et les États libres s'engagent à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour empêcher la traite et supprimer l'esclavage.

ART. 12. — Le royaume des Pays-Bas, accordant sa sympathie au but humanitaire et civilisateur de l'Association, reconnaît le drapeau de l'Association et des États libres placés sous son administration — drapeau bleu avec étoile d'or au centre — comme le drapeau d'un gouvernement ami.

ART. 13. — Cette convention sera ratifiée et les ratifications en seront échangées dans le plus bref délai possible. Elle entrera en vigueur immédiatement après l'échange des ratifications.

En foi de quoi, les plénipotentiaires respectifs l'ont signée et y ont apposé le cachet de leurs armes.

Fait à Bruxelles, le vingt-sept décembre mil huit cent quatre-vingt-quatre.

(Signé) : STRAUCH.

(Signé) : L. GERICKE.

IX.

Convention entre l'Espagne et l'Association Internationale du Congo.

ARTICLE PREMIER. — L'Association Internationale du Congo s'engage à ne prélever aucun droit d'importation ou de transit sur les marchandises ou articles de commerce importés par des sujets espagnols, dans les possessions actuelles ou futures de l'Association. Cette franchise de droit s'étendra aux marchandises et articles de commerce transportés par les routes ou les canaux qui sont ou seront établis autour des cataractes du Congo.

ART. 2. — Les sujets espagnols auront en tout temps le droit de séjourner ou de s'établir

dans les territoires qui sont ou seront soumis à l'Association. Ils jouiront de la protection accordée aux sujets ou citoyens de la nation la plus favorisée en toute matière, concernant leurs personnes, leurs propriétés, le libre exercice de leur religion et les droits de navigation, de commerce et d'industrie; ils auront spécialement le droit d'acheter et de vendre, de louer et bailer à ferme des terres, mines, forêts et édifices compris dans les susdits territoires; d'y fonder des maisons de commerce, d'y faire le commerce et le cabotage sous pavillon espagnol.

ART. 3. — L'Association s'engage à ne jamais accorder aucun avantage quelconque aux sujets d'une autre nation sans que ces avantages soient immédiatement étendus aux sujets espagnols.

ART. 4. — Sa Majesté Catholique pourra nommer des consuls ou autres agents consulaires dans les ports ou stations des susdits territoires, et l'Association s'engage à les y protéger.

ART. 5. — Jusqu'au moment où le service de la justice aura été organisé dans les États libres du Congo et où cette organisation aura été notifiée par l'Association, tout consul ou agent consulaire espagnol qui y aura été dûment autorisé par le gouvernement de Sa Majesté Catholique, pourra établir un tribunal consulaire pour l'étendue du district qui lui est assigné et, dans ce cas, exercera seul et exclusivement la juridiction, tant civile que criminelle, à l'égard des personnes et de la propriété des sujets espagnols endéans ledit district, conformément aux lois espagnoles.

ART. 6. — Rien de ce qui est contenu dans l'article précédent ne dispensera aucun sujet espagnol de l'obligation d'observer les lois des États libres, applicables aux étrangers, mais toute infraction de la part d'un sujet espagnol à ces lois ne sera déférée qu'au tribunal consulaire espagnol.

ART. 7. — Les habitants desdits territoires qui sont sujets du gouvernement de l'Association, s'ils portent un préjudice quelconque à la personne ou à la propriété d'un sujet espagnol, seront arrêtés et punis par les autorités de l'Association, conformément aux lois desdits États libres. La justice sera rendue équitablement et impartialement des deux côtés.

ART. 8. — Un sujet espagnol ayant des motifs de plainte contre un habitant desdits territoires, sujet du gouvernement de l'Association, s'adressera au consulat espagnol et y exposera ses griefs. Le consul procédera à une enquête quant au bien-fondé de la cause et fera tout ce qui est possible pour la régler à l'amiable. De même, si quelqu'habitant desdits territoires avait à se plaindre d'un sujet espagnol, le consul espagnol écouterait sa plainte et s'efforcera de régler la difficulté à l'amiable.

S'il surgit des différends de telle nature que le consul ne puisse les régler à l'amiable, il requerra alors l'assistance des autorités de l'Association pour examiner la nature de la cause et la terminer équitablement.

ART. 9. — Si un habitant desdits territoires, sujet du gouvernement de l'Association, faillit au paiement d'une dette contractée envers un sujet espagnol, les autorités de l'Association feront tout ce qui sera en leur pouvoir pour le traduire en justice et procurer le recouvrement de la dette; et si un sujet espagnol faillit au paiement d'une dette contractée envers un des habitants du pays, les autorités espagnoles feront de même tout leur possible pour le traduire en justice et procurer le recouvrement de la dette. Aucun consul espagnol ni aucune des autorités de l'Association ne peut être rendu responsable pour le paiement d'une dette contractée, soit par un habitant quelconque desdits territoires qui est sujet du gouvernement de l'Association, soit par un sujet espagnol.

ART. 10. — En cas de cession du territoire qui se trouve actuellement sous le gouvernement de l'Association ou qui s'y trouvera plus tard, ou d'une partie de ce territoire, toutes les obligations contractées par l'Association dans la présente convention seront imposées au cessionnaire. Ces engagements et les droits accordés aux sujets espagnols resteront en vigueur après cession au profit de tout nouvel occupant de n'importe quelle partie dudit territoire.

ART. 11. — L'Association et les États libres s'engagent à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour empêcher la traite et supprimer l'esclavage.

ART. 12. — Le royaume d'Espagne, accordant sa sympathie au but humanitaire et civilisateur de l'Association, reconnaît le drapeau de l'Association et des États libres placés sous son administration — drapeau bleu avec étoile d'or au centre — comme le drapeau d'un gouvernement ami.

ART. 13. — Cette convention sera ratifiée et les ratifications en seront échangées dans le plus bref délai possible. Elle entrera en vigueur immédiatement après l'échange des ratifications.

En foi de quoi, les plénipotentiaires respectifs l'ont signée et y ont apposé le cachet de leurs armes.

Fait à Bruxelles, le sept janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq.

(Signé) : Comte PAUL DE BORCHGRAVE D'ALTENA.

(Signé) : RAFAEL MERRY DEL VAL.

X.

Convention entre le gouvernement de la République Française et l'Association Internationale du Congo.

ARTICLE PREMIER. — L'Association Internationale du Congo déclare étendre à la France les avantages qu'elle a concédés aux États-Unis d'Amérique, à l'empire d'Allemagne, à l'Angleterre, à l'Italie, à l'Autriche-Hongrie, aux Pays-Bas et à l'Espagne, en vertu des conventions qu'elle a conclues avec ces diverses puissances, aux dates respectives des 22 avril, 8 novembre, 16, 19, 24, 29 décembre 1884 et 7 janvier 1885, et dont les textes sont annexés à la présente convention.

ART. 2. — L'Association s'engage, en outre, à ne jamais accorder d'avantages, de quelque nature qu'ils soient, aux sujets d'une autre nation, sans que ces avantages soient immédiatement étendus aux citoyens français.

ART. 3. — Le gouvernement de la République Française et l'Association adoptent pour frontières entre leurs possessions :

La rivière Chiloango depuis l'Océan jusqu'à sa source septentrionale ;

La crête de partage des eaux du Niadi Kouilou et du Congo jusqu'au-delà du méridien de Manyanga ;

Une ligne à déterminer, et qui, suivant, autant que possible, une division naturelle du terrain, aboutisse entre la station de Manyanga et la cataracte de Ntomba Mataka, en un point situé sur la partie navigable du fleuve ;

Le Congo jusqu'au Stanley-Pool ;

La ligne médiane du Stanley-Pool ;

Le Congo jusqu'à un point à déterminer en amont de la rivière Licona Nkoundja ;

Une ligne à déterminer depuis ce point jusqu'au 17^{me} degré de longitude Est de Greenwich, en suivant, autant que possible, la ligne de partage d'eaux du bassin de la Licona Nkoundja, qui fait partie des possessions françaises ;

Le 17^{me} degré de longitude Est de Greenwich.

ART. 4. — Une Commission, composée de représentants des parties contractantes, en nombre égal des deux côtés, sera chargée d'exécuter sur le terrain le tracé de la frontière,

conformément aux stipulations précédentes. En cas de différends, le règlement en sera arrêté par des délégués à nommer par la Commission internationale du Congo.

ART. 5. — Sous réserve des arrangements à intervenir entre l'Association Internationale du Congo et le Portugal, pour les territoires situés au sud du Chiloango, le gouvernement de la République Française est disposé à reconnaître la neutralité des possessions de l'Association Internationale comprises dans les frontières indiquées sur la carte ci-jointe, sauf à discuter et à régler les conditions de cette neutralité d'accord avec les autres puissances représentées à la Conférence de Berlin.

ART. 6. — Le gouvernement de la République Française reconnaît le drapeau de l'Association Internationale du Congo — drapeau bleu avec étoile d'or au centre — comme le drapeau d'un gouvernement ami.

En foi de quoi, les plénipotentiaires respectifs ont signé la présente convention et y ont apposé leur cachets.

Fait à Paris, le cinq février mil huit cent quatre-vingt-cinq.

(Signé) : JULES FERRY. (L. S.)

(Signé) : Comte PAUL DE BORCHGRAVE D'ALTENA. (L. S.)

XI.

Convention entre l'empire de Russie et l'Association Internationale du Congo.

ARTICLE PREMIER. — L'Association Internationale du Congo s'engage à ne prélever aucun droit sur les marchandises ou articles de commerce importés directement ou en transit dans ses possessions présentes ou futures en Afrique. Cette franchise de droit s'étend particulièrement aux marchandises ou articles de commerce qui sont transportés sur les voies de communication établies autour des cataractes du Congo.

ART. 2. — Les sujets de l'empire de Russie auront le droit de séjourner et de s'établir sur les territoires de l'Association. Ils seront traités sur le même pied que les sujets de la nation la plus favorisée, y compris les habitants du pays, en ce qui concerne la protection de leurs personnes, de leurs biens, le libre exercice de leurs cultes, la revendication et la défense de leurs droits, ainsi que par rapport à la navigation, au commerce et à l'industrie.

Spécialement ils auront le droit d'acheter, de vendre et de louer des terres et des édifices situés sur les territoires de l'Association, d'y fonder des maisons de commerce et d'y faire le commerce et le cabotage sous pavillon russe.

ART. 3. — L'Association s'engage à ne jamais accorder d'avantages, n'importe lesquels, aux sujets d'une autre nation, sans que ces avantages soient immédiatement étendus aux sujets de l'empire de Russie.

ART. 4. — Il est entendu que la Russie jouira, quant à la nomination des consuls, leurs fonctions et la juridiction consulaire, de tous les droits et privilèges qui seraient accordés à un autre État.

ART. 5. — En cas de cession du territoire actuel ou futur de l'Association, ou d'une partie de ce territoire, les obligations contractées par l'Association envers la Russie seront imposées à l'acquéreur. Ces obligations et les droits accordés par l'Association à la Russie et à ses sujets resteront en vigueur après toute cession vis-à-vis de chaque nouvel acquéreur.

ART. 6. — Le gouvernement impérial de Russie prenant acte des engagements ci-dessus

et accordant ses sympathies au but humanitaire que poursuit l'Association, reconnaît son pavillon — drapeau bleu avec étoile d'or au centre, — comme celui d'un État ami.

Fait à Bruxelles, le cinq février mil huit cent quatre-vingt-cinq.

(Signé) : Baron BEYENS.

(Signé) : Comte BLOUDOFF.

XII.

Convention entre les Royaumes-Unis de Suède et de Norvège et l'Association Internationale du Congo.

ARTICLE PREMIER. — Les royaumes-unis de Suède et de Norvège reconnaissent le pavillon de l'Association — drapeau bleu avec étoile d'or au centre — comme le drapeau d'un État ami.

ART. 2. — L'Association s'engage à ne prélever aucun droit d'importation ou de transit sur les marchandises ou articles de commerce importés par des sujets suédois et Norvégiens dans les territoires actuels ou futurs de l'Association. Cette franchise de droit s'étendra aux marchandises et articles de commerce transportés par les routes, les chemins de fer ou les canaux qui sont ou seront établis autour des cataractes du Congo.

ART. 3. — Les sujets suédois et norvégiens auront en tout temps le droit de séjourner ou de s'établir dans les territoires actuels ou futurs de l'Association. Ils jouiront de la protection accordée aux sujets ou citoyens de la nation la plus favorisée, y compris les sujets du gouvernement de l'Association, en toute matière concernant leurs personnes, leurs propriétés, le libre exercice de leur religion, la revendication et la défense de leurs droits, ainsi que par rapport à la navigation, au commerce et à l'industrie.

Spécialement, ils auront le droit d'acheter et de vendre, de louer et bailer à ferme des terres, des mines, des forêts et des édifices situés dans les possessions de l'Association, d'y fonder des maisons de commerce et d'y faire le commerce sous pavillon suédois et norvégien.

ART. 4. — L'Association s'engage à ne jamais accorder aucun avantage quelconque aux sujets d'une autre nation, sans que cet avantage soit immédiatement étendu aux sujets suédois et norvégiens.

ART. 5. — S. M. le roi de Suède et de Norvège pourra nommer des consuls ou autres agents consulaires dans les ports ou stations des territoires susdits de l'Association, et l'Association s'engage à les y protéger.

ART. 6. — Jusqu'au moment où le service de la justice aura été organisé dans lesdits territoires de l'Association, et où cette organisation aura été notifiée par elle, tout consul ou agent consulaire de Suède et de Norvège, qui y aura été dûment autorisé par le gouvernement de S. M. le roi de Suède et de Norvège, pourra établir un tribunal consulaire pour l'étendue du district qui lui est assigné, et exercera seul et exclusivement la juridiction tant civile que criminelle à l'égard des personnes et de la propriété des sujets suédois et norvégiens dans ledit district, conformément aux lois suédoises et norvégiennes.

ART. 7. — Rien de ce qui est contenu dans l'article précédent ne dispense aucun sujet suédois ou norvégien de l'obligation d'observer les lois en vigueur dans lesdits territoires de l'Association applicables aux étrangers, mais toute infraction de la part d'un sujet suédois ou norvégien à ces lois ne sera déférée qu'au tribunal consulaire suédois et norvégien.

ART. 8. — Les habitants desdits territoires de l'Association, qui sont sujets de son gouver-

ment, s'ils portent un préjudice quelconque à la personne ou à la propriété d'un sujet suédois ou norvégien, seront arrêtés et punis par les autorités de l'Association, conformément aux lois en vigueur dans lesdits territoires. La justice sera rendue équitablement et impartialement des deux côtés.

ART. 9. — Un sujet suédois ou norvégien ayant des motifs de plainte contre un habitant desdits territoires, sujet du gouvernement de l'Association, s'adressera au consulat de Suède et de Norvège et y exposera ses griefs. Le consul procédera à une enquête quant au bien-fondé de la cause et fera tout ce qui est possible pour la régler à l'amiable. De même, si quelqu'habitant desdits territoires, sujet du gouvernement de l'Association, avait à se plaindre d'un sujet suédois ou norvégien, le consul de Suède et de Norvège écoutera sa plainte et s'efforcera de régler la difficulté à l'amiable.

S'il surgit des différends de telle nature que le consul ne puisse les régler à l'amiable, il requerra l'assistance des autorités de l'Association pour examiner la nature de la cause et la terminer équitablement.

ART. 10. — Si un habitant desdits territoires, sujet du gouvernement de l'Association, faillit au paiement d'une dette contractée envers un sujet suédois ou norvégien, les autorités de l'Association feront leur possible pour le traduire en justice et procurer le recouvrement de la dette.

De même, si un sujet suédois ou norvégien faillit au paiement d'une dette contractée envers un des habitants du pays, sujet du gouvernement de l'Association, les autorités suédoises et norvégiennes feront leur possible pour le traduire en justice et produire le recouvrement de la dette.

Aucun consul de Suède ou de Norvège ni aucune des autorités de l'Association, ne peut être rendu responsable du paiement d'une dette contractée, soit par un sujet suédois ou norvégien, soit par un sujet de l'Association.

ART. 11. — L'Association s'engage à faire tout ce qui est en son pouvoir pour empêcher la traite et supprimer l'esclavage.

ART. 12. — En cas de cession des territoires actuels ou futurs de l'Association ou d'une partie de ces territoires, les obligations contractées par l'Association dans la présente convention seront mentionnées dans l'acte de cession et imposées à l'acquéreur. Ces obligations et les droits accordés par l'Association aux sujets suédois et norvégiens resteront en vigueur, après toute cession, vis-à-vis de chaque nouvel acquéreur de n'importe quelle partie desdits territoires.

ART. 13. — Cette convention sera ratifiée, et les ratifications seront échangées dans le plus bref délai possible.

Cette convention entrera en vigueur immédiatement après l'échange des ratifications.

Fait à Berlin, le dix février mil huit cent quatre-vingt-cinq.

(Signé) : BILDT.

(Signé) : STRAUCH.

XIII.

Convention entre le Portugal et l'Association Internationale du Congo.

ARTICLE PREMIER. — L'Association Internationale du Congo déclare étendre au Portugal les avantages qu'elle a concédés aux États-Unis d'Amérique, à l'empire d'Allemagne, à l'Angleterre, à l'Italie, à l'Autriche-Hongrie, aux Pays-Bas, à l'Espagne, à la France et aux Royaumes-

Unis de Suède et de Norvège en vertu des conventions qu'elles a conclues avec ces diverses puissances aux dates respectives des 22 avril, 8 novembre, 16, 19, 24, 29 décembre 1884, 7 janvier, 5 et 10 février 1885, et dont l'Association s'engage à remettre des copies authentiques au gouvernement de Sa Majesté Très Fidèle.

ART. 2. — L'Association Internationale du Congo s'engage en outre à ne jamais accorder d'avantages, de quelque nature qu'ils soient, aux sujets d'une autre nation, sans que ces avantages soient immédiatement étendus aux sujets de Sa Majesté Très Fidèle.

ART. 3. — L'Association Internationale du Congo et S. M. Très Fidèle le roi du Portugal et des Algarves adoptent pour frontière entre leurs possessions dans l'Afrique-Occidentale, savoir :

Au nord du fleuve Congo (Zaïre), la droite joignant l'embouchure de la rivière qui se jette dans l'océan Atlantique, au sud de la baie de Cabinda, près de Ponta Vermelha, à Cabo Lombo ;

Le parallèle de ce dernier point prolongé jusqu'à son intersection avec le méridien du confluent du Coulacalla avec le Loucoulla ;

Le méridien ainsi déterminé jusqu'à sa rencontre avec la rivière Loucoulla ;

Le cours du Loucoulla jusqu'à son confluent avec le Chiloango (Louango Louce) ;

Le cours du Congo (Zaïre) depuis son embouchure jusqu'à son confluent avec la petite rivière de Ouango-Ouango ;

Le méridien qui passe par l'embouchure de la petite rivière de Ouango-Ouango entre la factorerie hollandaise et la factorerie portugaise, de manière à laisser celle-ci en territoire portugais, jusqu'à la rencontre de ce méridien avec le parallèle de Noqoui ;

Le parallèle de Noqoui jusqu'à son intersection avec la rivière Kouango (Couango) ;

A partir de ce point, dans la direction du sud, le cours du Kouango (Couango).

ART. 4. — Une Commission composée de représentants des parties contractantes en nombre égal des deux côtés, sera chargée d'exécuter sur le terrain le tracé de la frontière conformément aux stipulations précédentes. En cas de différend, le règlement en sera arrêté par des délégués qui seront nommés par la Commission Internationale du Congo.

ART. 5. — S. M. Très Fidèle le roi de Portugal et des Algarves est disposée à reconnaître la neutralité des possessions de l'Association Internationale du Congo, sauf à discuter et à régler les conditions de cette neutralité d'accord avec les autres puissances représentées à la Conférence de Berlin.

ART. 6. — S. M. Très Fidèle le roi de Portugal et des Algarves reconnaît le drapeau de l'Association Internationale du Congo — drapeau bleu avec étoile d'or au centre — comme le drapeau d'un gouvernement ami.

ART. 7. — La présente convention sera ratifiée et les ratifications seront échangées à Paris dans un délai de trois mois ou plus tôt, si faire se peut.

En foi de quoi les plénipotentiaires des deux parties contractantes ainsi que S. E. le baron de Courcel, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de France à Berlin, comme représentant la puissance médiatrice, ont signé la présente convention et y ont apposé leurs cachets.

Fait en triple à Berlin, le quatorze février mil huit cent quatre-vingt-cinq.

(Signé) : STRAUCH.

(Signé) : Marquis DE PÉNAFIEL.

(Signé) : ALPHONSE DE COURCEL.

XIV.

Convention entre le Danemark et l'Association Internationale du Congo.

ARTICLE PREMIER. -- Le gouvernement royal de Danemark reconnaît le pavillon de l'Association Internationale du Congo — drapeau bleu avec étoile d'or au centre — comme le drapeau d'un État ami.

ART. 2. — L'Association Internationale du Congo s'engage à ne prélever aucun droit sur les marchandises ou articles de commerce importés directement ou en transit par des sujets danois dans les territoires actuels et futurs de l'Association. Cette franchise de droit s'étendra aux marchandises et articles de commerce transportés par les routes, chemins de fer ou canaux qui sont ou seront établis autour des cataractes du Congo.

ART. 3. — Les sujets danois auront le droit de séjourner et de s'établir sur les territoires actuels et futurs de l'Association. Ils seront traités sur le même pied que les sujets de la nation la plus favorisée, y compris les sujets du gouvernement de l'Association, en ce qui concerne la protection de leurs personnes, de leurs biens, le libre exercice de leur culte, la revendication et la défense de leurs droits, ainsi que par rapport à la navigation, au commerce et à l'industrie. Spécialement, ils auront le droit d'acheter, de vendre et de louer des terres, des mines, des forêts et des édifices situés sur les territoires de l'Association, d'y fonder des maisons de commerce et d'y faire le commerce et le cabotage sous pavillon danois.

ART. 4. — L'Association s'engage à ne jamais accorder aucun avantage quelconque aux sujets d'une autre nation, sans que cet avantage soit immédiatement étendu aux sujets danois.

ART. 5. — Il est entendu que le Danemark, jouira quant à la nomination de consuls, leurs fonctions et la juridiction consulaire, de tous les droits et privilèges qui sont ou seront accordés à un autre État.

ART. 6. — En cas de cession des territoires actuels ou futurs de l'Association ou d'une partie de ces territoires, les obligations contractées par l'Association dans la présente convention seront mentionnées dans l'acte de cession et imposées à l'acquéreur. Ces obligations et les droits accordés par l'Association au Danemark et aux sujets danois resteront en vigueur après toute cession, vis-à-vis de chaque nouvel acquéreur de n'importe quelle partie desdits territoires.

ART. 7. — Cette convention sera ratifiée, et les ratifications en seront échangées dans le plus bref délai possible.

Cette convention entrera en vigueur immédiatement après l'échange des ratifications.

En foi de quoi les deux plénipotentiaires ont signé la présente convention et y ont apposé le sceau de leurs armes.

Fait à Berlin, le vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-cinq.

(Signé): STRAUCH.

(Signé): DE VIND.

XV.

Déclarations échangées entre le gouvernement belge et l'Association Internationale du Congo.

L'Association Internationale du Congo déclare par la présente, qu'en vertu de traités conclus avec les souverains légitimes dans le bassin du Congo et de ses tributaires, il lui a été

cédé en toute souveraineté de vastes territoires en vue de l'érection d'un État libre et indépendant ; que des conventions délimitent les frontières des territoires de l'Association de ceux de la France et du Portugal, et que les frontières de l'Association sont indiquées sur la carte ci-jointe ;

Que ladite Association a adopté comme drapeau de l'État géré par elle un drapeau bleu avec une étoile d'or au centre ;

Que ladite Association a résolu de ne percevoir aucun droit de douane sur les marchandises ou les produits importés dans ses territoires ou transportés sur la route qui a été construite autour des cataractes du Congo ; cette résolution a été prise afin d'aider le commerce à pénétrer dans l'Afrique-Équatoriale ;

Qu'elle assure aux étrangers qui se fixent sur ses territoires le droit d'acheter, de vendre ou de louer des terrains et des bâtiments y situés, d'établir des maisons commerciales et de faire le commerce sous la seule condition d'obéir aux lois. Elle s'engage en outre à ne jamais accorder aux citoyens d'une nation un avantage quelconque sans l'étendre immédiatement aux citoyens de toutes les autres nations, et à faire tout ce qui sera en son pouvoir pour empêcher la traite des esclaves.

En foi de quoi, le président de l'Association, agissant pour elle, a ci-dessous apposé sa signature et son cachet.

Berlin, le vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-cinq.

(Signé) : STRAUCH.

Le gouvernement belge prend acte des déclarations de l'Association Internationale du Congo, et par la présente reconnaît l'Association dans les limites qu'elle indique et reconnaît son drapeau à l'égal de celui d'un État ami.

En foi de quoi, les soussignés, dûment autorisés, ont apposé ci-dessous leur signature et leur cachet.

Berlin, le vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-cinq.

(Signé) : Comte AUGUSTE VAN DER STRATEN-PONTHOZ.

(Signé) : Baron LAMBERMONT.

XVI.

PROTOCOLE N° 10.

Séance du 26 février 1885.

Étaient présents :

Pour l'Allemagne : le prince de Bismarck, M. Busch, M. de Kusserow. — Pour l'Autriche-Hongrie : le comte Széchényi. — Pour la Belgique : le comte van der Straten-Ponthoz, le baron Lambermont. — Pour le Danemark : M. de Vind. — Pour l'Espagne : le comte de Benomar. — Pour les États-Unis d'Amérique : M. John A. Kasson, M. Henry S. Sanford. — Pour la France : le baron de Courcel. — Pour la Grande-Bretagne : Sir Edward Malet. — Pour l'Italie : le comte de Launay. — Pour les Pays-Bas : de Jonkheer van der Hoeven. — Pour le Portugal : le marquis de Penafiel, M. de Serpa-Pimentel. — Pour la Russie : le comte Kapnist. — Pour la Suède et la Norvège : le général baron Bildt. — Pour la Turquie : Saïd-Pacha.

La séance est ouverte à deux heures et demie, sous la présidence de S. A. S. le prince de Bismarck.

Le président exprime le regret qu'il éprouve d'avoir été empêché par l'état de sa santé et l'excès de ses occupations, de s'associer à une partie des travaux de la Haute-Assemblée qu'il a pourtant suivis avec tant de sympathie.

Son Altesse Sérénissime prononce ensuite le discours suivant :

« Messieurs,

» Notre Conférence, après de longues et laborieuses délibérations, est arrivée au terme de ses travaux, et je suis heureux de constater que, grâce à vos efforts et à l'esprit de conciliation qui a présidé à nos négociations, une entente complète a été établie sur tous les points du programme qui nous avait été soumis.

» Les résolutions que nous sommes sur le point de sanctionner assurent au commerce de toutes les nations le libre accès au centre du Continent africain. Les garanties dont la liberté commerciale dans le bassin du Congo sera entourée et l'ensemble des dispositions consignées dans les Actes de navigation du Congo et du Niger sont de nature à offrir au commerce et à l'industrie de toutes les nations les conditions les plus favorables à leur développement et à leur sécurité.

» Par une autre série de dispositions, vous avez manifesté votre sollicitude pour le bien-être moral et matériel des populations indigènes, et il y a lieu d'espérer que ces principes, dictés par un esprit de sage mesure, porteront leurs fruits et contribueront à associer ces populations aux bienfaits de la civilisation.

» Les conditions particulières dans lesquelles se trouvent placées les vastes régions que vous venez d'ouvrir aux entreprises du commerce ont paru exiger des garanties spéciales pour le maintien de la paix et de l'ordre public. En effet, les fléaux de la guerre assumeraient un caractère particulièrement désastreux si les indigènes étaient amenés à prendre partie dans les conflits des puissances civilisées. Justement préoccupés des dangers qu'une pareille éventualité pourrait porter aux intérêts du commerce et de la civilisation, vous avez recherché les moyens de soustraire une grande partie du Continent africain aux vicissitudes de la politique générale en y restreignant les rivalités nationales à la concurrence pacifique du commerce et de l'industrie.

» Dans le même ordre d'idées, vous avez tenu à prévenir les malentendus et contestations auxquels de nouvelles prises de possession sur les côtes d'Afrique pourraient donner lieu. La déclaration sur les formalités à remplir pour que ces prises de possession soient considérées comme effectives introduit dans le droit public une nouvelle règle qui contribuera à son tour à écarter des relations internationales des causes de dissentiment et de conflit.

» L'esprit de bonne entente mutuelle qui a distingué vos délibérations a présidé également aux négociations qui ont eu lieu en dehors de la Conférence dans le but de régler des questions difficiles de délimitation entre les parties qui exerceront des droits de souveraineté dans le bassin du Congo et qui, par la nature de leur position, sont appelées à devenir les principaux gardiens de l'œuvre que nous allons sanctionner.

» Je ne puis toucher à ce sujet sans rendre hommage aux nobles efforts de S. M. le roi des Belges, fondateur d'une œuvre qui est aujourd'hui reconnue par presque toutes les puissances, et qui, en se consolidant, pourra rendre de précieux services à la cause de l'humanité.

» Messieurs, je suis chargé par S. M. l'empereur et roi, mon auguste maître, de vous exprimer Ses remerciements les plus chaleureux pour la part que chacun a pris dans l'heureux accomplissement de la tâche de la Conférence.

» Je remplis un dernier devoir en me rendant l'organe de la reconnaissance que la Conférence doit à ceux de ses membres qui sont chargés des travaux difficiles de la Commission, notamment à M. le baron de Courcel et à M. le baron Lambermont. Je remercie également

MM. les délégués du précieux concours qu'ils ont bien voulu nous prêter et j'associe, dans l'expression de cette reconnaissance, le secrétariat de la Conférence qui, par la précision de ses travaux, a contribué à faciliter notre tâche.

» Messieurs, les travaux de la Conférence seront, comme toute œuvre humaine, susceptibles d'amélioration et de perfectionnement, mais ils marqueront, je l'espère, un progrès du développement des relations internationales et formeront un nouveau lien de solidarité entre les nations civilisées. »

Le comte de Launay prend la parole dans les termes ci-après :

« Messieurs,

» Nous avons été vivement satisfaits de revoir au milieu de nous S. A. S. le prince de Bismarck.

» Nous avons l'honneur de le remercier de son langage empreint d'une si parfaite courtoisie et de son jugement si flatteur pour nos efforts qui ont amené une entente générale.

» Ainsi que vous venez de l'entendre, il a été empêché, bien malgré lui, de présider en personne à toutes nos séances; mais son vaste esprit planait sur cette assemblée. S'il a dû se prévaloir de la faculté de déléguer ses fonctions, il savait d'avance qu'il les plaçait en bonnes mains. En effet, S. E. M. le comte de Hatzfeldt et le sous-secrétaire d'État, M. Busch, ont successivement rempli leur mandat avec une intelligence, un tact et un sentiment de conciliation que nous nous plaisons à constater. Nous acquittons envers eux une dette de reconnaissance. L'un et l'autre s'inspiraient des principes exposés, avec autant de justesse que d'élévation de vues, lors de l'inauguration de la Conférence.

» Quel que soit l'avenir réservé à notre œuvre, qui reste soumise aux vicissitudes de toutes choses humaines, nous pouvons, dès à présent du moins, porter témoignage de n'avoir rien négligé, dans la mesure du possible, pour ouvrir jusqu'au centre du Continent africain une large voie au progrès moral et matériel des populations indigènes, au développement des intérêts généraux du commerce et de la navigation.

» Nous avons, en même temps, servi la cause de la religion, de la paix, de l'humanité, et agrandi le domaine du droit public international.

» Tel était le but que nous nous proposons. Si nous avons réussi à l'atteindre, une grande part du mérite en revient à notre illustre président, au promoteur de la réunion de cette Conférence, à l'auteur du programme qui formait la base de nos délibérations.

» Je suis donc certain de rencontrer l'assentiment unanime des membres de cette Haute-Assemblée, en exprimant à S. A. S. le prince de Bismarck notre vive reconnaissance pour avoir su, de loin comme de près, imprimer la meilleure direction à nos travaux.

» Sur le point de nous séparer, je crois aussi, messieurs, me rendre votre fidèle interprète en offrant l'hommage de notre respectueuse gratitude pour l'accueil si bienveillant que nous avons reçu de S. M. l'empereur d'Allemagne, roi de Prusse, ainsi que de la part de Son Auguste Famille. »

Sur la proposition du comte de Launay, les membres de la Haute-Assemblée se lèvent de leur siège pour marquer leur chaleureux assentiment aux paroles prononcées par le représentant de l'Italie à l'adresse de S. M. l'empereur.

Le prince de Bismarck remercie le comte de Launay de ses bienveillantes appréciations. Il exprime le vœu que les plénipotentiaires et lui-même aient, au cours de leur existence politique, de fréquentes occasions de se rencontrer dans cet esprit si unanimement amical qui a caractérisé la Conférence de Berlin. Son Altesse Sérénissime témoigne de la satisfaction qu'elle a puisée dans les excellentes relations auxquelles elle a donné lieu.

Le président consulte la Haute-Assemblée pour savoir s'il lui convient, avant de procéder à

la signature de l'Acte général, qu'une dernière lecture soit faite, devant elle, de ce document. L'Acte général, déjà adopté dans son ensemble par la Conférence, a été imprimé et distribué aux plénipotentiaires qui ont pu en prendre mûrement connaissance. La Haute-Assemblée estimera donc peut-être pouvoir passer outre à la formalité de la lecture d'usage. Si tel était son sentiment, il répondrait à celui du président.

Saïd-Pacha croit, en effet, la lecture superflue.

La Haute-Assemblée donne unanimement son adhésion à la suggestion présentée par le prince de Bismarck.

Le président en prend acte et fait connaître que la Haute-Assemblée, ayant donné à l'Acte général sa sanction définitive, sans désirer en entendre la lecture une dernière fois, il peut être immédiatement passé à la signature des instruments.

Toutefois, avant d'inviter les plénipotentiaires à procéder à cette formalité, le prince de Bismarck, pour simplifier l'ordre des travaux, désire faire à la Conférence une communication qui, rigoureusement, devrait plutôt suivre la signature du traité, et il s'exprime comme suit :

« En me référant à l'article 37 de l'Acte que vous venez d'agréer, j'ai l'honneur de vous faire part d'une communication qui m'est parvenue tout à l'heure. C'est l'acte d'adhésion de l'Association Internationale du Congo aux résolutions de la Conférence. Je me permettrai de vous donner lecture de cet acte :

ACTE D'ADHÉSION DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DU CONGO A L'ACTE GÉNÉRAL
DE LA CONFÉRENCE DE BERLIN EN DATE DU 26 FÉVRIER 1885.

« L'Association Internationale du Congo, en vertu de l'article 37 de l'Acte général de la Conférence de Berlin, déclare, par les présentes, adhérer aux dispositions dudit Acte général.

» En foi de quoi, le président de l'Association Internationale du Congo a signé la présente déclaration et y a apposé son cachet.

» Fait à Berlin, le vingt-six février mil huit cent quatre-vingt-cinq.

» Colonel STRAUCH (L. S.) »

LETTRE DE M. LE COLONEL STRAUCH A S. A. S. LE PRINCE DE BISMARCK.

« Prince,

» En vertu des pleins-pouvoirs qui m'ont été délivrés par S. M. le roi des Belges, agissant comme fondateur de l'Association Internationale du Congo, pleins-pouvoirs qui sont ci-annexés, et en conformité de l'article 37 de l'Acte général de la Conférence de Berlin, j'ai l'honneur d'adresser au gouvernement de l'empire d'Allemagne l'acte par lequel l'Association Internationale du Congo adhère audit Acte général.

» J'ai la confiance que Votre Altesse Sérénissime voudra bien, selon la stipulation qui forme le paragraphe 2 du même article, notifier cette adhésion aux États qui ont signé l'Acte général ou qui y adhéreront.

» L'Association Internationale du Congo envisage, à la suite favorable donnée à sa demande comme un nouveau témoignage de la bienveillance des puissances pour une œuvre appelée par son origine, ses conditions d'existence et son but à secondar l'accomplissement des vues généreuses de la Conférence.

» Je suis avec un profond respect,

de Votre Altesse Sérénissime,

le très humble et très obéissant serviteur.

» *Le Président de l'Association Internationale du Congo,*

» Colonel STRAUCH.

» Berlin, le vingt-six février mil huit cent quatre-vingt-cinq. »

PLEINS-POUVOIRS CONFÉRÉS A M. LE COLONEL STRAUCH

« Nous, Léopold II, roi des Belges, agissant comme fondateur de l'Association Internationale du Congo, donnons, par les présentes, pleins-pouvoirs à M. Strauch, président de cette Association, de signer l'acte d'accession au traité général adopté par la Conférence de Berlin.

» Bruxelles, le quinze février mil huit cent quatre-vingt-cinq.

» LÉOPOLD (L. S.) »

S. A. S. le prince de Bismarck prononce ensuite les paroles suivantes :

« Messieurs,

» Je crois répondre au sentiment de l'assemblée en saluant avec satisfaction la démarche de l'Association Internationale du Congo et en prenant acte de son adhésion à nos résolutions. Le nouvel État du Congo est appelé à devenir un des principaux gardiens de l'œuvre que nous avons en vue, et je fais des vœux pour son développement prospère et pour l'accomplissement des nobles aspirations de son illustre fondateur. »

Sur l'invitation du président, les plénipotentiaires procèdent alors à la signature de l'Acte final.

Le président fait connaître que la séance est levée et la Haute-Assemblée se sépare à quatre heures et demie.

(Signé) : SZÉCHÉNYI.

COMTE AUGUSTE VAN DER STRATEN-PONTHOZ.

BARON LAMBERMONT.

E. VIND.

COMTE DE BENOMAR.

JOHN A. KASSON.

ALPHONSE DE COURCEL.

EDWARD B. MALET.

LAUNAY.

F.-P. VAN DER HOEVEN.

MARQUIS DE PENAFIEL.

A. DE SERPA-PIMENTEL.

COMTE P. KAPNIST.

GILLIS BILDT.

SAID.

VON BISMARCK.

BUSCH.

VON KUSSEROW.

Certifié conforme à l'original :

RAINDRE.

COMTE W. BISMARCK.

SCHMIDT.

XVII.

Acte général de la Conférence de Berlin.

Au nom de Dieu Tout-Puissant,

S. M. l'empereur d'Allemagne, roi de Prusse, S. M. l'empereur d'Autriche, roi de Bohême, etc., et roi apostolique de Hongrie, S. M. le roi des Belges, S. M. le roi de Danemark, S. M. le roi d'Espagne, le président des États-Unis d'Amérique, le président de la République Française, S. M. la reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, impératrice des Indes, S. M. le roi d'Italie, S. M. le roi des Pays-Bas, grand-duc de Luxembourg, etc., S. M. le roi de Portugal et des Algarves, etc., etc., S. M. l'empereur de Toutes les Russies, S. M. le roi de Suède et de Norvège, etc., etc., et S. M. l'empereur des Ottomans.

Voulant régler dans un esprit de bonne entente mutuelle les conditions les plus favorables au développement du commerce et de la civilisation dans certaines régions de l'Afrique, et assurer à tous les peuples les avantages de la libre navigation sur les deux principaux fleuves africains qui se déversent dans l'océan Atlantique; désireux d'autre part de prévenir les malentendus et les contestations que pourraient soulever à l'avenir les prises de possession nouvelles sur les côtes de l'Afrique, et préoccupés en même temps des moyens d'accroître le bien-être moral et matériel des populations indigènes, ont résolu sur l'invitation qui Leur a été adressée par le gouvernement impérial d'Allemagne, d'accord avec le gouvernement de la République Française, de réunir à cette fin une Conférence à Berlin et ont nommé pour Leurs plénipotentiaires, savoir :

S. M. l'empereur d'Allemagne, roi de Prusse : le sieur Othon, prince de Bismarck, Son président du Conseil des ministres de Prusse, chancelier de l'Empire; le sieur Paul, comte de Hatzfeldt, Son ministre d'État et secrétaire d'État du département des affaires étrangères; le sieur Auguste Busch, Son conseiller intime actuel de Légation et sous-secrétaire d'État au département des affaires étrangères; et le sieur Henri de Kusserow, Son conseiller intime de Légation au département des affaires étrangères.

S. M. l'empereur d'Autriche, roi de Bohême, etc., et roi apostolique de Hongrie : le sieur Emeric, comte Széchényi, de Sárvári Felső-Vidék, chambellan et conseiller intime actuel, Son ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire près S. M. l'empereur d'Allemagne, roi de Prusse.

S. M. le roi des Belges : le sieur Gabriel Auguste, comte van der Straten-Ponthoz Son envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près de S. M. l'empereur d'Allemagne, roi de Prusse; et le sieur Auguste, baron Lambermont, ministre d'État, Son envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.

S. M. le roi de Danemark : le sieur Émile de Vind, chambellan, Son envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près S. M. l'empereur d'Allemagne, roi de Prusse.

S. M. le roi d'Espagne : Don Francisco Merry y Colom, comte de Benomar, son envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près S. M. l'empereur d'Allemagne, roi de Prusse.

Le président des États-Unis d'Amérique : le sieur John A. Kasson, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire des États-Unis d'Amérique près S. M. l'empereur d'Allemagne, roi de Prusse; et le sieur Henry S. Sanford, ancien ministre.

Le président de la République Française : le sieur Alphonse baron de Courcel, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de France près S. M. l'empereur d'Allemagne, roi de Prusse.

S. M. la reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, impératrice des Indes : Sir Edward Baldwin Malet, Son ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire près S. M. l'empereur d'Allemagne, roi de Prusse ;

S. M. le roi d'Italie : le sieur Édouard, comte de Launay, Son ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire près S. M. l'empereur d'Allemagne, roi de Prusse ;

S. M. le roi des Pays-Bas, grand-duc de Luxembourg, etc. : le sieur Frédéric Philippe Jonkheer van der Hoeven, Son envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près S. M. l'empereur d'Allemagne, roi de Prusse.

S. M. le roi de Portugal et des Algarves, etc., etc., etc. : le sieur da Serra Gomes, marquis de Penafiel, pair du royaume, son envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près S. M. l'empereur d'Allemagne, roi de Prusse et le sieur Antoine de Serpa-Pimentel, conseiller d'État et pair du Royaume.

S. M. l'empereur de Toutes les Russies : le sieur Pierre, comte Kapnist, conseiller privé. Son envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près S. M. le roi des Pays-Bas.

S. M. le roi de Suède et de Norvège, etc., etc. : le sieur Gillis, baron Bildt, lieutenant-général, Son envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près S. M. l'empereur d'Allemagne, roi de Prusse.

S. M. l'empereur des Ottomans : Méhemed-Saïd-Pacha, vizir et haut-dignitaire, Son ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire près S. M. l'empereur d'Allemagne, roi de Prusse.

Lesquels, munis de pleins-pouvoirs qui ont été trouvés en bonne et due forme, ont successivement discuté et adopté :

1° Une Déclaration relative à la liberté du commerce dans le bassin du Congo, ses embouchures et pays circonvoisins, avec certaines dispositions connexes ;

2° Une Déclaration concernant la traite des esclaves et les opérations qui sur terre ou sur mer fournissent des esclaves à la traite ;

3° Une Déclaration relative à la neutralité des territoires compris dans le bassin conventionnel du Congo ;

4° Un Acte de navigation du Congo, qui, en tenant compte des circonstances locales, étend à ce fleuve, à ses affluents et aux eaux qui leur sont assimilées, les principes généraux énoncés dans les articles 108 à 116 de l'Acte final du Congrès de Vienne et destinés à régler, entre les puissances signataires de cet Acte, la libre navigation des cours navigables qui séparent ou traversent plusieurs États, principes conventionnellement appliqués depuis à des fleuves de l'Europe et de l'Amérique, et notamment au Danube, avec les modifications prévues par les traités de Paris de 1856, de Berlin de 1878, et de Londres de 1871 et de 1883 ;

5° Un Acte de navigation du Niger, qui, en tenant également compte des circonstances locales, étend à ce fleuve et à ses affluents les mêmes principes inscrits dans les articles 108 à 116 de l'Acte final du Congrès de Vienne ;

6° Une Déclaration introduisant dans les rapports internationaux des règles uniformes relatives aux occupations qui pourront avoir lieu à l'avenir sur les côtes du Continent africain ;

Et ayant jugé que ces différents documents pourraient être utilement coordonnés en un seul instrument, les ont réunis en un acte général composé des articles suivants :

CHAPITRE PREMIER

DÉCLARATION RELATIVE A LA LIBERTÉ DU COMMERCE DANS LE BASSIN DU CONGO SES EMOUCHURES ET PAYS CIRCONVOISINS, ET DISPOSITIONS CONNEXES

ARTICLE PREMIER. — Le commerce de toutes les nations jouira d'une complète liberté :

1° Dans tous les territoires constituant le bassin du Congo et de ses affluents. Ce bassin est

délimité par les crêtes des bassins contigus, à savoir notamment les bassins du Niari, de l'Ogôoué, du Schari et du Nil, au nord; par la ligne de faite orientale des affluents du lac Tanganika, à l'est; par les crêtes des bassins du Zambèze et de la Logé, au sud. Il embrasse, en conséquence, tous les territoires drainés par le Congo et ses affluents, y compris le lac Tanganika et ses tributaires orientaux ;

2° Dans la zone maritime s'étendant sur l'océan Atlantique depuis le parallèle situé par 2° 30' de latitude Sud jusqu'à l'embouchure de la Logé,

La limite septentrionale suivra le parallèle situé par 2° 30', depuis la côte jusqu'au point où il rencontre le bassin géographique du Congo, en évitant le bassin de l'Ogôoué auquel ne s'appliquent pas les stipulations du présent Acte.

La limite méridionale suivra le cours de la Logé jusqu'à la source de cette rivière et se dirigera de là vers l'est jusqu'à la jonction avec le bassin géographique du Congo ;

3° Dans la zone se prolongeant à l'est du bassin du Congo, tel qu'il est délimité ci-dessus, jusqu'à l'océan Indien, depuis le cinquième degré de latitude Nord jusqu'à l'embouchure du Zambèze au sud ; de ce point la ligne de démarcation suivra le Zambèze jusqu'à kilomètres en amont du confluent du Shiré et continuera par la ligne de faite séparant les eaux qui coulent vers le lac Nyassa des eaux tributaires du Zambèze, pour rejoindre enfin la ligne de partage des eaux du Zambèze et du Congo.

Il est expressément entendu qu'en étendant à cette zone orientale le principe de la liberté commerciale, les puissances représentées à la Conférence ne s'engagent que pour elles-mêmes et que ce principe ne s'appliquera aux territoires appartenant actuellement à quelque État indépendant et souverain qu'autant que celui-ci y donnera son consentement. Les puissances conviennent d'employer leurs bons offices auprès des gouvernements établis sur le littoral africain de la mer des Indes afin d'obtenir ledit consentement et, en tout cas, d'assurer au transit de toutes les nations les conditions les plus favorables.

ART. 2. — Tous les pavillons, sans distinction de nationalité, auront libre accès à tout le littoral des territoires énumérés ci-dessus, aux rivières qui s'y déversent dans la mer, à toutes les eaux du Congo et de ses affluents, y compris les lacs, à tous les ports situés sur les bords de ces eaux, ainsi qu'à tous les canaux qui pourraient être creusés à l'avenir dans le but de relier entre eux les cours d'eau ou les lacs compris dans toute l'étendue des territoires décrits à l'article 1^{er}. Ils pourront entreprendre toute espèce de transports et exercer le cabotage maritime et fluvial ainsi que la batellerie sur le même pied que les nationaux.

ART. 3. — Les marchandises de toute provenance importées dans ces territoires, sous quelque pavillon que ce soit, par la voie maritime ou fluviale ou par celle de terre, n'auront à acquitter d'autres taxes que celles qui pourraient être perçues comme une équitable compensation de dépenses utiles pour le commerce et qui, à ce titre, devront être également supportées par les nationaux et par les étrangers de toute nationalité.

Tout traitement différentiel est interdit à l'égard des navires comme des marchandises.

ART. 4. — Les marchandises importées dans ces territoires resteront affranchies de droits d'entrée et de transit.

Les puissances se réservent de décider, au terme d'une période de vingt années, si la franchise d'entrée sera ou non maintenue.

ART. 5. — Toute puissance qui exerce ou exercera des droits de souveraineté dans les territoires susvisés ne pourra y concéder ni monopole ni privilège d'aucune espèce en matière commerciale.

Les étrangers y jouiront indistinctement, pour la protection de leurs personnes et de leurs biens, l'acquisition et la transmission de leurs propriétés mobilières et immobilières et pour l'exercice des professions, du même traitement et des mêmes droits que les nationaux.

ART. 6. — *Dispositions relatives à la protection des indigènes, des missionnaires et*

des voyageurs, ainsi qu'à la liberté religieuse. — Toutes les puissances exerçant des droits de souveraineté ou une influence dans lesdits territoires s'engagent à veiller à la conservation des populations indigènes et à l'amélioration de leurs conditions morales et matérielles d'existence et à concourir à la suppression de l'esclavage et surtout de la traite des noirs ; elles protégeront et favoriseront, sans distinction de nationalités ni de cultes, toutes les institutions et entreprises religieuses, scientifiques ou charitables créées et organisées à ces fins ou tendant à instruire les indigènes et à leur faire comprendre et apprécier les avantages de la civilisation.

Les missionnaires chrétiens, les savants, les explorateurs, leurs escortes, avoir et collections seront également l'objet d'une protection spéciale.

La liberté de conscience et la tolérance religieuse sont expressément garanties aux indigènes comme aux nationaux et aux étrangers. Le libre et public exercice de tous les cultes, le droit d'ériger des édifices religieux et d'organiser des missions appartenant à tous les cultes ne seront soumis à aucune restriction ni entrave.

ART. 7. — *Régime postal.* — La convention de l'Union postale universelle révisée à Paris le 1^{er} juin 1878 sera appliquée au bassin conventionnel du Congo.

Les puissances qui y exercent ou exerceront des droits de souveraineté ou de protectorat s'engagent à prendre, aussitôt que les circonstances le permettront, les mesures nécessaires pour l'exécution de la disposition qui précède.

ART. 8. — *Droit de surveillance attribué à la Commission Internationale de navigation du Congo.* — Dans toutes les parties du territoire visé par la présente Déclaration où aucune puissance n'exercerait des droits de souveraineté ou de protectorat, la Commission Internationale de la navigation du Congo, instituée en vertu de l'article 17, sera chargée de surveiller l'application des principes proclamés et consacrés par cette Déclaration.

Pour tous les cas où des difficultés relatives à l'application des principes établis par la présente Déclaration viendraient à surgir, les gouvernements intéressés pourront convenir de faire appel aux bons offices de la Commission Internationale en lui déférant l'examen des faits qui auront donné lieu à ces difficultés.

CHAPITRE II

DÉCLARATION CONCERNANT LA TRAITE DES ESCLAVES

ART. 9. — Conformément aux principes du droit des gens, tels qu'ils sont reconnus par les puissances signataires, la traite des esclaves étant interdite, et les opérations qui, sur terre ou sur mer, fournissent des esclaves à la traite devant être également considérées comme interdites, les puissances qui exercent ou qui exerceront des droits de souveraineté ou une influence dans les territoires formant le bassin conventionnel du Congo, déclarent que ces territoires ne pourront servir ni de marché ni de voie de transit pour la traite des esclaves de quelque race que ce soit. Chacune de ces puissances s'engage à employer tous les moyens en son pouvoir pour mettre fin à ce commerce et pour punir ceux qui s'en occupent.

CHAPITRE III

DÉCLARATION RELATIVE A LA NEUTRALITÉ DES TERRITOIRES COMPRIS DANS LE BASSIN CONVENTIONNEL DU CONGO

ART. 10. — Afin de donner une garantie nouvelle de sécurité au commerce et à l'industrie et de favoriser, par le maintien de la paix, le développement de la civilisation dans les contrées mentionnées à l'article 1^{er} et placées sous le régime de la liberté commerciale, les Hautes-

Parties signataires du présent Acte et celles qui adhéreront par la suite s'engagent à respecter la neutralité des territoires ou parties de territoires dépendant desdites contrées, y compris les eaux territoriales, aussi longtemps que les puissances qui exercent ou qui exerceront des droits de souveraineté ou de protectorat sur ces territoires, usant de la faculté de se proclamer neutres, rempliront les devoirs que la neutralité comporte.

ART. 11. — Dans le cas où une puissance exerçant des droits de souveraineté ou de protectorat dans les contrées mentionnées à l'article 1^{er} et placées sous le régime de la liberté commerciale, serait impliquée dans une guerre, les Hautes-Parties signataires du présent Acte et celles qui y adhéreront par la suite s'engagent à prêter leurs bons offices pour que les territoires appartenant à cette puissance et compris dans la zone conventionnelle de la liberté commerciale soient, du consentement commun de cette puissance et de l'autre ou des autres parties belligérantes, placés pour la durée de la guerre sous le régime de la neutralité et considérés comme appartenant à un État non-belligérant ; les parties belligérantes renonceraient, dès lors, à étendre les hostilités aux territoires ainsi neutralisés, aussi bien qu'à les faire servir de base à des opérations de guerre.

ART. 12. — Dans le cas où un dissentiment sérieux, ayant pris naissance au sujet ou dans les limites des territoires mentionnés à l'article 1^{er} et placés sous le régime de la liberté commerciale, viendrait à s'élever entre des puissances signataires du présent Acte ou des puissances qui y adhéreraient par la suite, ces puissances s'engagent, avant d'en appeler aux armes, à recourir à la médiation d'une ou de plusieurs puissances amies.

Pour le même cas, les mêmes puissances se réservent le recours facultatif à la procédure de l'arbitrage.

CHAPITRE IV

ACTE DE NAVIGATION DU CONGO

ART. 13. — La navigation du Congo, sans exception d'aucun des embranchements ni issues de ce fleuve, est et demeurera entièrement libre pour les navires marchands, en charge ou sur lest, de toutes les nations, tant pour le transport des marchandises que pour celui des voyageurs. Elle devra se conformer aux dispositions du présent Acte de navigation et aux règlements à établir en exécution du même Acte.

Dans l'exercice de cette navigation, les sujets et les pavillons de toutes les nations seront traités, sous tous les rapports, sur le pied d'une parfaite égalité, tant pour la navigation directe de la pleine mer vers les ports intérieurs du Congo, et vice-versà, que pour le grand et le petit cabotage, ainsi que pour la batellerie sur le parcours de ce fleuve.

En conséquence, sur tout le parcours et aux embouchures du Congo, il ne sera fait aucune distinction entre les sujets des États riverains et ceux des non-riverains, et il ne sera concédé aucun privilège exclusif de navigation, soit à des sociétés ou corporations quelconques, soit à des particuliers.

Ces dispositions sont reconnues par les puissances signataires comme faisant désormais partie du droit public international.

ART. 14. — La navigation du Congo ne pourra être assujettie à aucune entrave ni redevance qui ne seraient pas expressément stipulées dans le présent Acte. Elle ne sera grevée d'aucune obligation d'échelle, d'étape, de dépôt, de rompre charge, ou de relâche forcée.

Dans toute l'étendue du Congo, les navires et les marchandises transitant sur le fleuve ne seront soumis à aucun droit de transit, quelle que soit leur provenance ou leur destination.

Il ne sera établi aucun péage maritime ni fluvial basé sur le seul fait de la navigation, ni aucun droit sur les marchandises qui se trouvent à bord des navires. Pourront seuls être

perçus des taxes ou droits qui auront le caractère de rétribution pour services rendus à la navigation même, savoir :

1^o Des taxes de port pour l'usage effectif de certains établissements locaux tels que quais, magasins, etc., etc.

Le tarif de ces taxes sera calculé sur les dépenses de construction et d'entretien desdits établissements locaux, et l'application en aura lieu sans égard à la provenance des navires ni à leur cargaison :

2^o Des droits de pilotage sur les sections fluviales où il paraîtrait nécessaire de créer des stations de pilotes brevetés.

Le tarif de ces droits sera fixe et proportionné au service rendu ;

3^o Des droits destinés à couvrir les dépenses techniques et administratives, faites dans l'intérêt général de la navigation, y compris les droits de phare, de fanal et de balisage.

Les droits de cette dernière catégorie seront basés sur le tonnage des navires, tel qu'il résulte des papiers de bord, et conformément aux règles adoptées sur le Bas-Danube.

Les tarifs d'après lesquels les taxes et droits énumérés dans les trois paragraphes précédents seront perçus, ne porteront aucun traitement différentiel et devront être officiellement publiés dans chaque port.

Les puissances se réservent d'examiner, au bout d'une période de cinq ans, s'il y a lieu de réviser, d'un commun accord, les tarifs ci-dessus mentionnés.

ART. 15. — Les affluents du Congo seront à tous égards soumis au même régime que le fleuve dont ils sont tributaires.

Le même régime sera appliqué aux fleuves et rivières ainsi qu'aux lacs et canaux des territoires déterminés par l'article 1^{er}, paragraphes 2 et 3.

Toutefois, les attributions de la Commission Internationale du Congo ne s'étendront pas sur lesdits fleuves, rivières, lacs et canaux, à moins de l'assentiment des États sous la souveraineté desquels ils sont placés. Il est bien entendu aussi que pour les territoires mentionnés dans l'article 1^{er}, paragraphe 3, le consentement des États souverains de qui ces territoires relèvent demeure réservé.

ART. 16. — Les routes, chemins de fer ou canaux latéraux qui pourront être établis dans le but spécial de suppléer à l'innavigabilité ou aux imperfections de la voie fluviale sur certaines sections du parcours du Congo, de ses affluents et des autres cours d'eau qui leur sont assimilés par l'article 15 seront considérés, en leur qualité de moyens de communication, comme des dépendances de ce fleuve et seront également ouverts au trafic de toutes les nations

De même que sur le fleuve, il ne pourra être perçu sur ces routes, chemins de fer et canaux, que des péages calculés sur les dépenses de construction, d'entretien et d'administration, et sur les bénéfices dus aux entrepreneurs.

Quant au taux de ces péages, les étrangers et les nationaux des territoires respectifs seront traités sur le pied d'une parfaite égalité.

ART. 17. — Il est institué une Commission Internationale chargée d'assurer l'exécution des dispositions du présent Acte de navigation.

Les puissances signataires de cet Acte, ainsi que celles qui y adhéreront postérieurement, pourront, en tout temps, se faire représenter dans ladite Commission, chacune par un délégué. Aucun délégué ne pourra disposer de plus d'une voix, même dans le cas où il représenterait plusieurs gouvernements.

Ce délégué sera directement rétribué par son gouvernement.

Les traitements et allocations des agents et employés de la Commission Internationale seront imputés sur le produit des droits perçus, conformément à l'article 14, paragraphes 2 et 3.

Les chiffres desdits traitements et allocations, ainsi que le nombre, le grade et les attribu-

tions des agents et employés, seront inscrits dans le compte-rendu qui sera adressé chaque année aux gouvernements représentés dans la Commission Internationale.

ART. 18. — Les membres de la Commission Internationale, ainsi que les agents nommés par elle, sont investis du privilège de l'inviolabilité dans l'exercice de leurs fonctions. La même garantie s'étendra aux offices, bureaux et archives de la Commission.

ART. 19. — La Commission Internationale de navigation du Congo se constituera aussitôt que cinq des puissances signataires du présent Acte général auront nommé leurs délégués. En attendant la constitution de la Commission, la nomination des délégués sera notifiée au gouvernement de l'empire d'Allemagne, par les soins duquel les démarches nécessaires seront faites pour provoquer la réunion de la Commission.

La Commission élaborera immédiatement des règlements de navigation, de police fluviale, de pilotage et de quarantaine.

Ces règlements, ainsi que les tarifs à établir par la Commission, avant d'être mis en vigueur, seront soumis à l'approbation des puissances représentées dans la Commission. Les puissances intéressées devront faire connaître leur avis dans le plus bref délai possible.

Les infractions à ces règlements seront réprimées par les agents de la Commission Internationale, là où elle exercera directement son autorité, et ailleurs par la puissance riveraine.

Au cas d'un abus de pouvoir ou d'une injustice de la part d'un agent ou d'un employé de la Commission Internationale, l'individu qui se regardera comme lésé dans sa personne ou dans ses droits pourra s'adresser à l'agent consulaire de sa nation. Celui-ci devra examiner la plainte; s'il la trouve *prima-facie* raisonnable, il aura le droit de la présenter à la Commission. Sur son initiative, la Commission, représentée par trois au moins de ses membres, s'adjoindra à lui pour faire une enquête touchant la conduite de son agent ou employé. Si l'agent consulaire considère la décision de la Commission comme soulevant des objections de droit, il en fera un rapport à son gouvernement qui pourra recourir aux puissances représentées dans la Commission et les inviter à se concerter sur les instructions à donner à la Commission.

ART. 20. — La Commission Internationale du Congo, chargée aux termes de l'article 17 d'assurer l'exécution du présent Acte de navigation, aura notamment dans ses attributions :

1° La désignation des travaux propres à assurer la navigabilité du Congo selon les besoins du commerce international.

Sur les sections du fleuve où aucune puissance n'exercera des droits de souveraineté, la Commission Internationale prendra elle-même les mesures nécessaires pour assurer la navigabilité du fleuve.

Sur les sections du fleuve occupées par une puissance souveraine, la Commission Internationale s'entendra avec l'autorité riveraine ;

2° La fixation du tarif de pilotage et celle du tarif général des droits de navigation, prévus aux paragraphes 2 et 3 de l'article 14.

Les tarifs mentionnés au paragraphe 1^{er} de l'article 14 seront arrêtés par l'autorité territoriale, dans les limites prévues audit article.

La perception de ces différents droits aura lieu par les soins de l'autorité internationale ou territoriale pour le compte de laquelle ils sont établis ;

3° L'administration des revenus provenant de l'application du paragraphe 2 ci-dessus ;

4° La surveillance de l'établissement quarantenaire établi en vertu de l'article 24 ;

5° La nomination des agents dépendant du service général de la navigation et celle de ses propres employés.

L'institution des sous-inspecteurs appartiendra à l'autorité territoriale sur les sections occupées par une puissance, et à la Commission Internationale sur les autres sections du fleuve.

La puissance riveraine notifiera à la Commission Internationale la nomination des sous-inspecteurs qu'elle aura institués, et cette puissance se chargera de leur traitement.

Dans l'exercice de ses attributions, telles qu'elles sont définies et limitées ci-dessus, la Commission Internationale ne dépendra pas de l'autorité territoriale.

ART. 21. — Dans l'accomplissement de sa tâche, la Commission Internationale pourra recourir, au besoin, aux bâtiments de guerre des puissances signataires de cet Acte et de celles qui y accéderont à l'avenir, sous toute réserve des instructions qui pourraient être données aux commandants de ces bâtiments par leurs gouvernements respectifs.

ART. 22. — Les bâtiments de guerre des puissances signataires du présent Acte qui pénétrant dans le Congo sont exempts du paiement des droits de navigation prévus au paragraphe 3 de l'article 14 ; mais ils acquitteront les droits éventuels de pilotage ainsi que les droits de port, à moins que leur intervention n'ait été réclamée par la Commission Internationale ou ses agents aux termes de l'article précédent.

ART. 23. — Dans le but de subvenir aux dépenses techniques et administratives qui lui incombent, la Commission Internationale instituée par l'article 17 pourra négocier en son nom propre des emprunts exclusivement gagés sur les revenus attribués à ladite Commission.

Les décisions de la Commission tendant à la conclusion d'un emprunt devront être prises à la majorité des deux tiers des voix. Il est entendu que les gouvernements représentés à la Commission ne pourront, en aucun cas, être considérés comme assumant aucune garantie, ni contractant aucun engagement ni solidarité à l'égard desdits emprunts, à moins de conventions spéciales conclues par eux à cet effet.

Le produit des droits spécifiés au paragraphe 3 de l'article 14 sera affecté par priorité au service des intérêts et à l'amortissement desdits emprunts, suivant les conventions passées avec les prêteurs.

ART. 24. — Aux embouchures du Congo, il sera fondé, soit par l'initiative des puissances riveraines, soit par l'intervention de la Commission Internationale, un établissement quarantenaire qui exercera le contrôle sur les bâtiments, tant à l'entrée qu'à la sortie.

Il sera décidé plus tard, par les puissances, si et dans quelles conditions un contrôle sanitaire devra être exercé sur les bâtiments dans le cours de la navigation fluviale.

ART. 25. — Les dispositions du présent Acte de navigation demeureront en vigueur en temps de guerre. En conséquence, la navigation de toutes les nations, neutres ou belligérantes, sera libre, en tous temps, pour les usages du commerce sur le Congo, ses embranchements, ses affluents et ses embouchures, ainsi que sur la mer territoriale faisant face aux embouchures de ce fleuve.

Le trafic demeurera également libre, malgré l'état de guerre, sur les routes, chemins de fer, lacs et canaux mentionnés dans les articles 15 et 16.

Il ne sera apporté d'exception à ce principe qu'en ce qui concerne le transport des objets destinés à un belligérant et considérés, en vertu du droit des gens, comme articles de contrebande de guerre.

Tous les ouvrages et établissements créés en exécution du présent Acte, notamment les bureaux de perception et leurs caisses, de même que le personnel attaché d'une manière permanente au service de ces établissements, seront placés sous le régime de la neutralité et, à ce titre, seront respectés et protégés par les belligérants.

CHAPITRE V

ACTE DE NAVIGATION DU NIGER

ART. 26. — La navigation du Niger, sans exception d'aucun des embranchements ni issues de ce fleuve, est et demeurera entièrement libre pour les navires marchands, en charge ou sur

lest, de toutes les nations, tant pour le transport des marchandises que pour celui des voyageurs. Elle devra se conformer aux dispositions du présent Acte de navigation et aux règlements à établir en exécution du même Acte.

Dans l'exercice de cette navigation, les sujets et les pavillons de toutes les nations seront traités, sous tous les rapports, sur le pied d'une parfaite égalité, tant pour la navigation directe de la pleine mer, vers les ports intérieurs du Niger, et vice-versâ, que pour le grand et le petit cabotage, ainsi que pour la batellerie sur le parcours de ce fleuve.

En conséquence, sur tout le parcours et aux embouchures du Niger, il ne sera fait aucune distinction entre les sujets des États riverains et ceux des non-riverains, et il ne sera concédé aucun privilège exclusif de navigation, soit à des sociétés ou corporations quelconques, soit à des particuliers.

Ces dispositions sont reconnues par les puissances signataires comme faisant désormais partie du droit public international.

ART. 27. — La navigation du Niger ne pourra être assujettie à aucune entrave ni redevance basée uniquement sur le fait de la navigation.

Elle ne subira aucune obligation d'échelle, d'étape, de dépôt, de rompre charge, ou de relâche forcée.

Dans toute l'étendue du Niger, les navires et les marchandises transitant sur le fleuve ne seront soumis à aucun droit de transit, quelle que soit leur provenance ou leur destination.

Il ne sera établi aucun péage maritime, ni fluvial, basé sur le seul fait de la navigation, ni aucun droit sur les marchandises qui se trouvent à bord des navires. Pourront seuls être perçus des taxes ou droits qui auront le caractère de rétribution pour services rendus à la navigation même. Les tarifs de ces taxes ou droits ne comporteront aucun traitement différentiel.

ART. 28. — Les affluents du Niger seront à tous égards soumis au même régime que le fleuve dont ils sont tributaires.

ART. 29. — Les routes, chemins de fer ou canaux latéraux qui pourront être établis dans le but spécial de suppléer à l'innavigabilité ou aux imperfections de la voie fluviale sur certaines sections du parcours du Niger, de ses affluents, embranchements et issues, seront considérés, en leur qualité de moyens de communications, comme des dépendances de ce fleuve et seront également ouverts au trafic de toutes les nations.

De même que sur le fleuve, il ne pourra être perçu sur ces routes, chemins de fer et canaux, que des péages calculés sur les dépenses de construction, d'entretien et d'administration, et sur les bénéfices dus aux entrepreneurs.

Quant aux taux de ces péages, les étrangers et les nationaux des territoires respectifs seront traités sur le pied d'une parfaite égalité.

ART. 30. — La Grande-Bretagne s'engage à appliquer les principes de la liberté de navigation énoncés dans les articles, 26, 27, 28, 29, en tant que les eaux du Niger, de ses affluents, embranchements et issues sont ou seront sous sa souveraineté ou son protectorat.

Les règlements qu'elle établira pour la sûreté et le contrôle de la navigation seront conçus de manière à faciliter autant que possible la circulation des navires marchands.

Il est entendu que rien dans les engagements ainsi pris ne saurait être interprété comme empêchant ou pouvant empêcher la Grande-Bretagne de faire quelques règlements de navigation que ce soit, qui ne seraient pas contraires à l'esprit de ces engagements.

La Grande-Bretagne s'engage à protéger les négociants étrangers de toutes les nations faisant le commerce dans les parties du cours du Niger qui sont ou seront sous sa souveraineté ou son protectorat, comme s'ils étaient ses propres sujets, pourvu, toutefois, que ces négociants se conforment aux règlements qui sont ou seront établis en vertu de ce qui précède.

ART. 31. — La France accepte sous les mêmes réserves et en termes identiques les obliga-

tions consacrées dans l'article précédent, en tant que les eaux du Niger, de ses affluents, embranchements et issues sont ou seront sous sa souveraineté ou son protectorat.

ART. 32. — Chacune des autres puissances signataires s'engage de même, pour le cas où elle exercerait dans l'avenir des droits de souveraineté ou de protectorat sur quelque partie des eaux du Niger, de ses affluents, embranchements et issues.

ART. 33. — Les dispositions du présent Acte de navigation demeureront en vigueur en temps de guerre. En conséquence, la navigation de toutes les nations, neutres ou belligérantes, sera libre en tous temps pour les usages du commerce sur le Niger, ses embranchements et affluents, ses embouchures et issues, ainsi que sur la mer territoriale faisant face aux embouchures et issues de ce fleuve.

Le trafic demeurera également libre, malgré l'état de guerre, sur les routes, chemins de fer et canaux mentionnés dans l'article 29.

Il ne sera apporté d'exception à ce principe qu'en ce qui concerne le transport des objets destinés à un belligérant et considérés, en vertu du droit des gens, comme articles de contrebande de guerre.

CHAPITRE VI

DÉCLARATION RELATIVE AUX CONDITIONS ESSENTIELLES A REMPLIR POUR QUE DES OCCUPATIONS NOUVELLES SUR LES CÔTES DU CONTINENT AFRICAÏN SOIENT CONSIDÉRÉES COMME EFFECTIVES

ART. 34. — La puissance qui dorénavant prendra possession d'un territoire sur les côtes du Continent africain situé en dehors de ses possessions actuelles, ou qui, n'en ayant pas eu jusque-là, viendrait à en acquérir, et de même, la puissance qui y assumera un protectorat, accompagnera l'acte respectif d'une notification adressée aux autres puissances signataires du présent Acte, afin de les mettre à même de faire valoir, s'il y a lieu, leurs réclamations.

ART. 35. — Les puissances signataires du présent Acte reconnaissent l'obligation d'assurer, dans les territoires occupés par elles, sur les côtes du Continent africain, l'existence d'une autorité suffisante pour faire respecter les droits acquis et, le cas échéant, la liberté du commerce et du transit dans les conditions où elle serait stipulée.

CHAPITRE VII

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

ART. 36. — Les puissances signataires du présent Acte général se réservent d'y introduire ultérieurement et d'un commun accord les modifications ou améliorations dont l'utilité serait démontrée par l'expérience.

ART. 37. — Les puissances qui n'auront pas signé le présent Acte général pourront adhérer à ses dispositions par un acte séparé.

L'adhésion de chaque puissance est notifiée, par la voie diplomatique, au gouvernement de l'empire d'Allemagne, et par celui-ci à tous les États signataires ou adhérents.

Elle emporte de plein droit l'acceptation de toutes les obligations et l'admission à tous les avantages stipulés par le présent Acte général.

ART. 38. — Le présent Acte général sera ratifié dans un délai qui sera le plus court possible et qui, en aucun cas, ne pourra excéder un an.

Il entrera en vigueur pour chaque puissance à partir de la date où elle l'aura ratifié.

En attendant, les puissances signataires du présent Acte général s'obligent à n'adopter aucune mesure qui serait contraire aux dispositions dudit Acte.

Chaque puissance adressera sa ratification au gouvernement de l'empire d'Allemagne, par les soins de qui il sera donné avis à toutes les autres puissances signataires du présent Acte général.

Les ratifications de toutes les puissances resteront déposées dans les archives du gouvernement de l'empire d'Allemagne. Lorsque toutes les ratifications auront été produites, il sera dressé acte du dépôt dans un protocole qui sera signé par les représentants de toutes les puissances ayant pris part à la Conférence de Berlin et dont une copie certifiée sera adressée à toutes ces puissances.

En foi de quoi, les plénipotentiaires respectifs ont signé le présent Acte général et y ont apposé leur cachet.

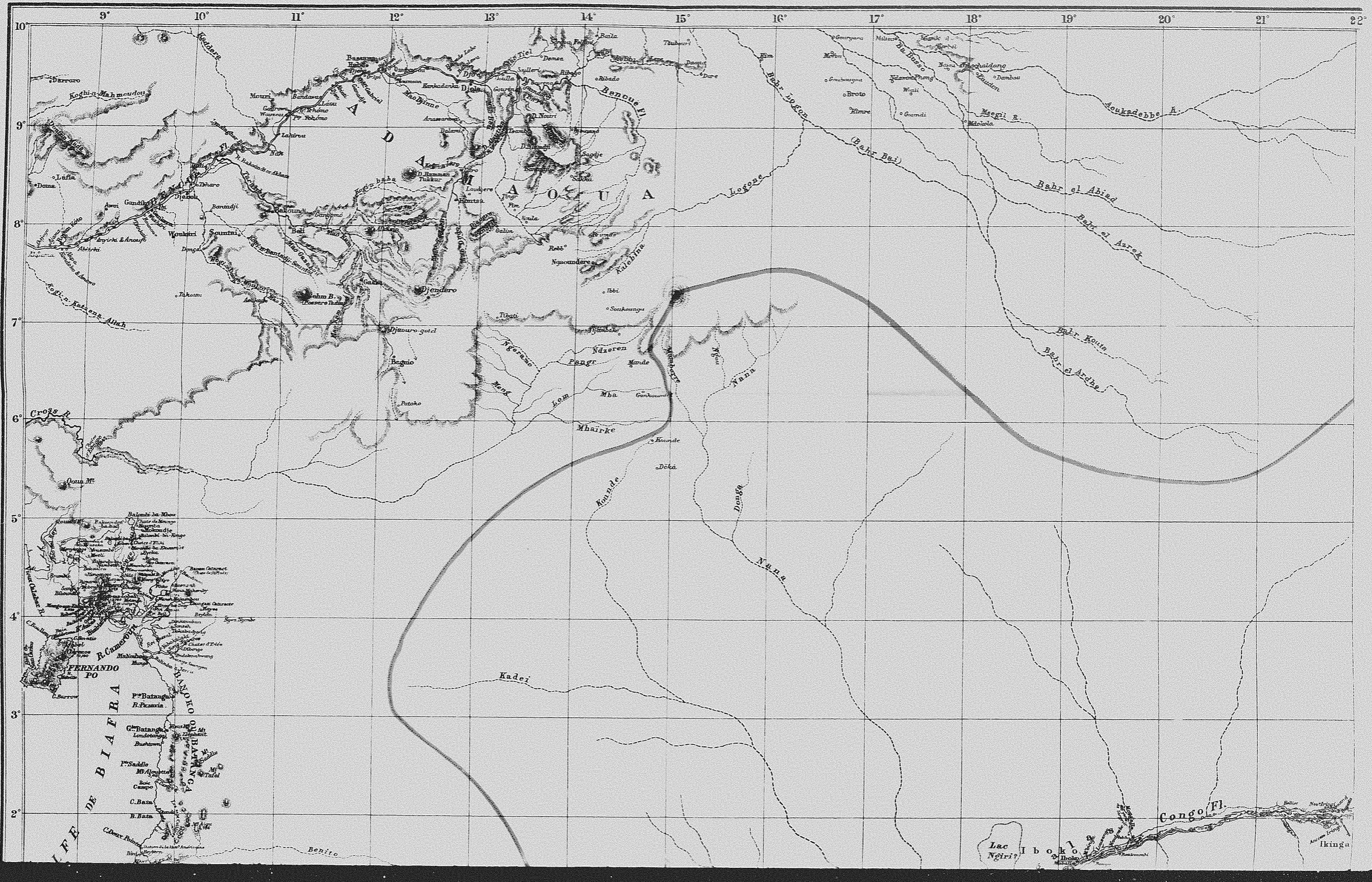
Fait à Berlin, le vingt-six février mil huit cent quatre-vingt-cinq.

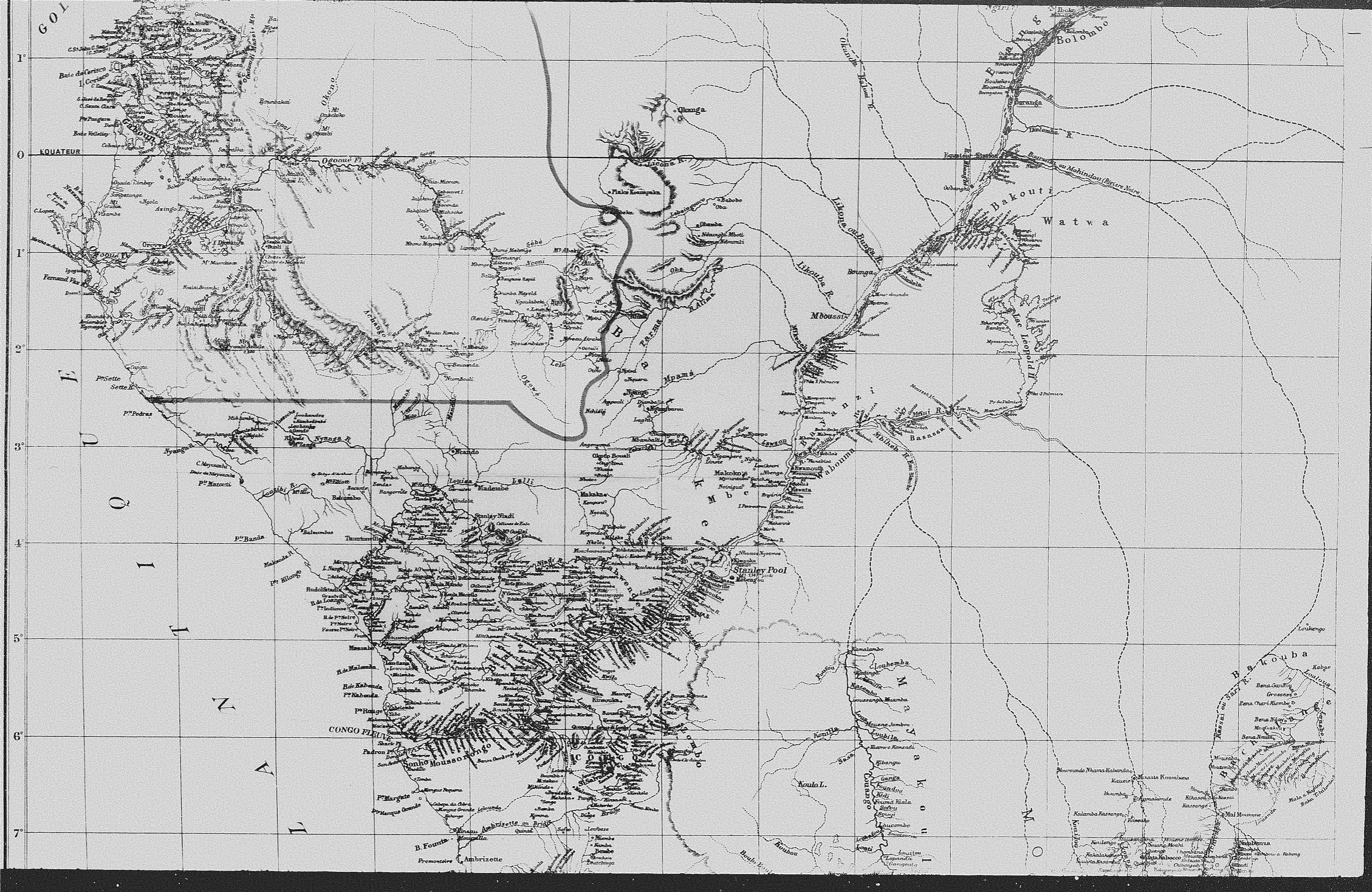
FIN DE L'APPENDICE

CARTE MURALE
DU
BASSIN DU CONGO

DRESSÉE PAR

H. M. STANLEY





CARTE DU BASSIN DU CONGO ET

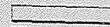
DES PAYS LIMITOPHES

INDIQUANT L'ÉTENDUE DE

L'ÉTAT LIBRE DU CONGO

par HENRY M. STANLEY

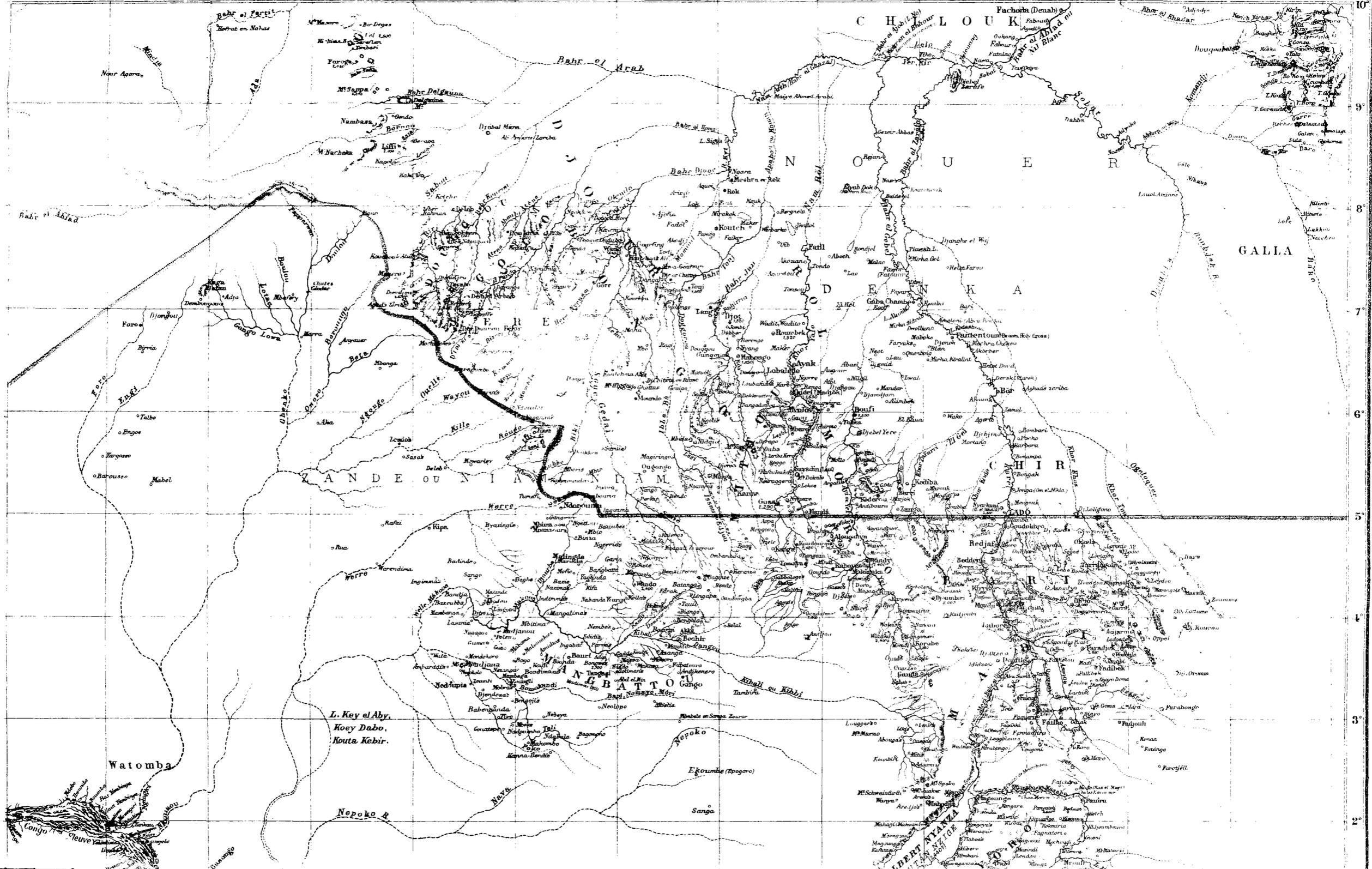
Résultat de 400 observations nouvelles de latitude et de longitude, rectifiant un grand nombre d'erreurs commises en 1877. Dans la vallée du Kouilou-Niadi et la région située entre le Kouilou et le Congo, les observations ont été faites par M.M. Spencer Burns, Van de Velde, Destran, et Mikic de l'association internationale du Congo.

-  ÉTAT LIBRE DU CONGO
-  POSSESSIONS FRANÇAISES *Comprises dans la Zone du Commerce Libre.*
-  PORTUGAISES
-  ZONE DU COMMERCE LIBRE



9° Est de Greenwich 10° 11° 12° 13° 14° 15° 16° 17° 18° 19° 20° 21° 22°

22° 23° 24° 25° 26° 27° 28° 29° 30° 31° 32° 33° 34° 35°



10° 9° 8° 7° 6° 5° 4° 3° 2°

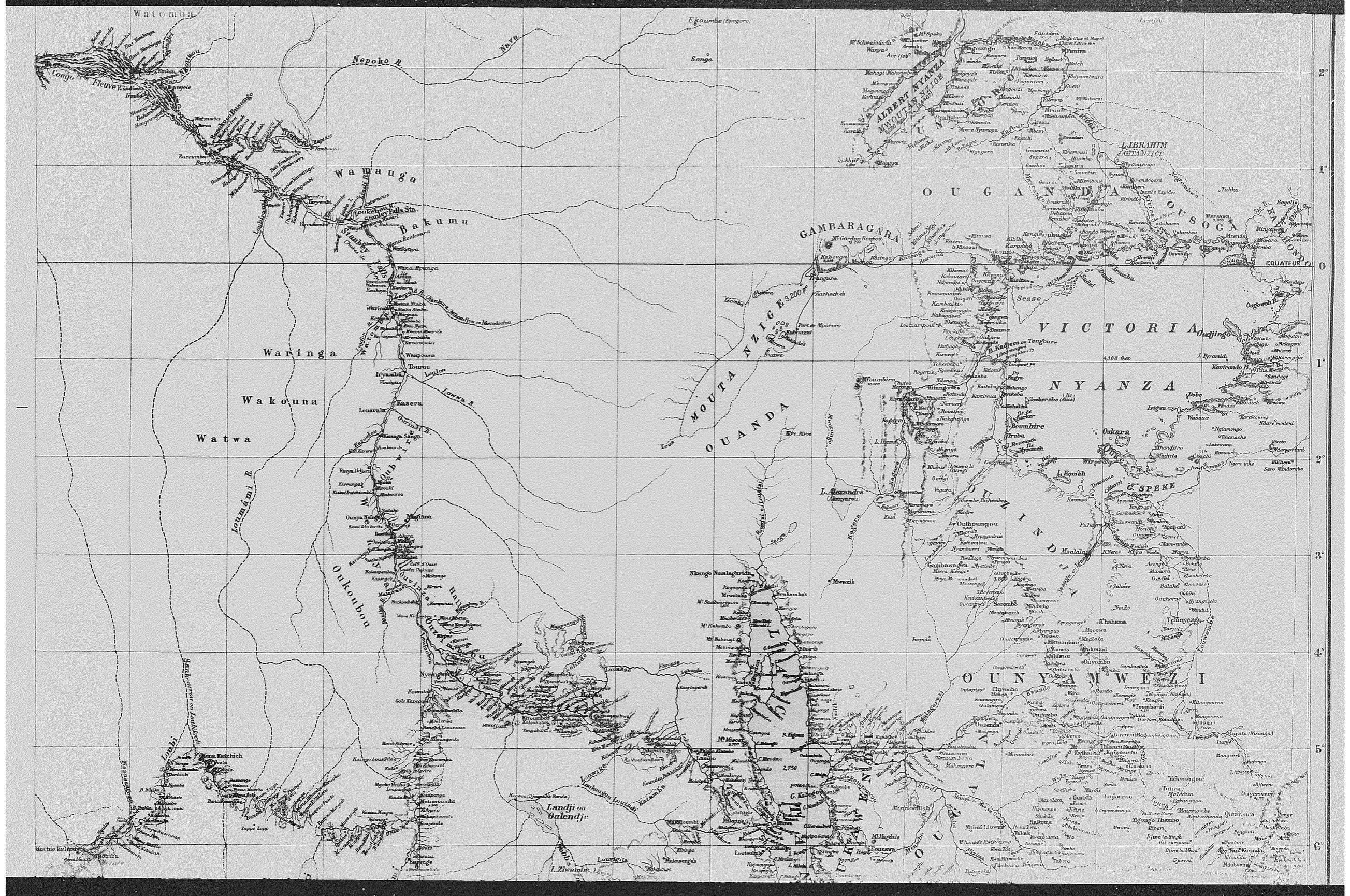




TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS I

INTRODUCTION HISTORIQUE

Pages.

SOMMAIRE : Premières découvertes. — Erreurs et fables des anciens chroniqueurs. — L'expédition anglaise de 1816, ses malheurs, ses résultats. — La dernière expédition de Livingstone. — L'expédition de 1876. — Découvertes des sources du Congo. — Histoire politique, depuis Pigafetta. — Les piliers commémoratifs. — L'esclavage. — Les traités de l'*Association Internationale africaine* 1

CHAPITRE PREMIER

LES DÉBUTS DE L'ENTREPRISE

SOMMAIRE : Retour du Continent mystérieux en 1878. — Les délégués du roi Léopold à Marseille. — Proposition du roi. — Lassitude. — Trois semaines en Suisse. — Négociations. — Caractère de la nouvelle entreprise. — A Bruxelles. — Assemblée au palais du roi Léopold. — Formation du Comité d'études du Haut-Congo. — Préparatifs de départ. — En route pour l'Afrique 15

CHAPITRE DEUXIÈME

L'ASSOCIATION INTERNATIONALE AFRICAINE — EN ROUTE POUR LE CONGO

SOMMAIRE : Fondation de l'*Association Internationale africaine*. — Premières relations avec elle. — La station de Karema. — Sa prospérité. — Adieux à Zanzibar. — La banqueroute des négociants hollandais au Congo. — Le silence et le mystère de l'*Association Internationale*. — Réfutation d'une légende. — Accident à l'*Albion*. — Sierra Leone. — Arrivée à l'embouchure du Congo 22

CHAPITRE TROISIÈME

LA POINTE DE BANANA

SOMMAIRE : Terre! — Aspect de la côte. — Le Congo. — Les factoreries. — La vie aux tropiques. — Le petit verre de cognac. — La flottille de l'expédition. — Excentricités de l'*En-Avant*. — Mutinerie. — L'heure du dîner dans une factorerie. — Noirs et blancs. — Le cimetière. — La erique de Banana. — Prédiction d'un cataclysme. 29

CHAPITRE QUATRIÈME

L'ASCENSION DU GRAND FLEUVE

Pages.

SOMMAIRE : Le fleuve géant. — Ses rives. — Kissanga. — Ponta da Lenha. — Les factoreries hollandaises. — Dangers de l'hospitalité. — Profondeur du fleuve. — Les saisons au Congo. — Le Rocher-fétiche. — Ma-taddi Nzazzi, le « Rocher de la Foudre ». — Boma. — Paysages. — Le soleil africain. — La cruelle histoire de Boma. — L'esclavage. — Une vengeance. — Le commerce de Boma et son développement. — Les blancs affamés. — Hippopotame ou rocher ? — Départ de l'*Albion* pour l'Europe . . . 43

CHAPITRE CINQUIÈME

SUR LE CONGO — DE BOMA A VIVI

SOMMAIRE : L'île Bouka. — La crique de Chinsalla. — L'île du Prince. — Sépulture des membres de l'expédition Tuckey. — Le village de Vinda-le-Nzaddi. — Les établissements commerciaux. — La navigation sur le Congo. — Une reconnaissance. — Le gai Dé-Dé-Dé. — La montagne du Castel. — Incendie. — Les indigènes et la physionomie de Vivi. — Exploration. — Les cinq chefs de Vivi et leurs hommes d'armes. — Un débouché pour vieux habits. — Une palabre. — Lingenji, le précoce trafiquant. — Conclusion d'un marché 69

CHAPITRE SIXIÈME

FONDATION DE VIVI — HISTOIRE D'UNE ŒUVRE

SOMMAIRE : Terre ingrate. — Le signal des travaux. — Enrôlement d'indigènes. — Leur surprise. — La route. — Boula-Matari, le « casseur de rocs ». — La création d'un jardin. — L'amour du grog. — Achèvement du quartier-général. — Le personnel de Vivi 92

CHAPITRE SEPTIÈME

DE VIVI A ISANGILA — UNE RECONNAISSANCE

SOMMAIRE : En quête d'une route de marchandises. — Les jardins de Banza Sombo. — La vallée de la Loa-Banza Ouvana. — Le panorama de Kaishandi. — Visite à notre ami Dé-Dé-Dé. — Une réception de chefs. — Conférences. — La distribution des cadeaux. — Un marché. — La vallée du Boundi. — Nos aventures avec des buffles et des éléphants. — Les malheurs de Mabrouki. — La route future. — Ndambi Mbongo. — Un nid tropical. — Les chefs d'Isangila. — Projet de chemin de fer 103

CHAPITRE HUITIÈME

DE VIVI A ISANGILA — LA CONSTRUCTION D'UNE ROUTE

SOMMAIRE : Le personnel. — Dans la vallée de la Loa. — Les hautes herbes. — Le premier jour de labeur. — Les idoles du village. — Le fétiche. — Les buveurs de

genièvre. — Les chutes de Yellala. — Reptiles et gibier du Congo. — Tribulations des Européens. — Arrivée de deux commerçants belges. — Le froid sous les tropiques. — Mort d'un membre de l'expédition. — Un conflit. — 160 jours de travail. 125

CHAPITRE NEUVIÈME

DE VIVI A ISANGILA (*suite*).

SOMMAIRE : Lutété, le chef agressif. — Son jugement et sa condamnation. — La loi Fiote. — La hache dans la forêt. — Nostalgie. — Notre premier orage. — Un jour de repos. — Arrivée du comte Savorgnan de Brazza. — Ses voyages et aventures. — La Pointe de Ngoma. — Un tour de force. — Création d'une route autour de la Pointe. — Isangila. — Le capitaine Anderson. — Une année de progrès. — Nos épreuves et nos pertes 142

CHAPITRE DIXIÈME

LA RÉGION DES CATARACTES — MANYANGA

SOMMAIRE : En route pour Manyanga. — Paysage d'Isangila. — Le ravin de Ntombi. — Les crocodiles. — Long-Reach. — La gaieté en Afrique. — Races blanches et races noires. — La Pointe de Kilolo. — Les aventures de deux missionnaires. — La mort de Soudi, de Tourou. — A'kumbi!... — Les rapides de Nzambi. — Le Kouilou. — La chasse aux provisions. — Un tourbillon. — L'île Kimbanza. — Réminiscences de 1877. — La captivité et l'évasion d'Hamadi. — La pêche aux goujons. — Les rapides de Ndounga. — La danse sanglante. — Manyanga. — Froideur des naturels. 158

CHAPITRE ONZIÈME

LA FIÈVRE A MANYANGA

SOMMAIRE : Jours de fièvre. — Je me prépare à la mort. — Guérison et convalescence. — Une bonne nouvelle. — Les renforts de Zanzibar. — L'arrivée de Lindner. — Conclusion d'un traité avec les chefs de Manyanga. — Construction d'une station nouvelle. 181

CHAPITRE DOUZIÈME

UNE RECONNAISSANCE A STANLEY-POOL

SOMMAIRE : La violation d'une coutume locale. — La guerre civile au marché. — Mort de M. Nève. — En route pour Stanley-Pool. — L'attitude des indigènes. — Une noyade. — Bouaboua Njali. — L'apparat chez les Africains. — Apparition du drapeau français. — Malamine. — Un traité. — Le fleuve Gordon Bennett. — Mfoua et Malima. — Le chef Gamankono. — Une ancienne connaissance. — La mémoire chez les naturels. — « Tous rois ». — L'alarme au village. — Hostilités. — Une retraite forcée. — Menace de bataille. — Tanley! — Une intervention opportune 189

CHAPITRE TREIZIÈME

NGALYEMA DE NTAMO

SOMMAIRE : La famine en perspective. — Les menaces de Bouaboua-Njali. — Arrivée de Ngalyema de Ntamo. — Un « frère de sang ». — La fortune d'un chef indigène. —

Fraternité et cupidité. — Rencontre d'une mission catholique. — Son insuccès. — Onéreuses négociations. — Arrivée à Zinga.	202
--	-----

CHAPITRE QUATORZIÈME

INSTALLATION A STANLEY-POOL

SOMMAIRE : Aborigènes. — « La route est morte. » — L'accident du capitaine Braconnier. — Retour de Sousi. — Bonnes et mauvaises nouvelles. — Les intrigues des trafiquants d'ivoire. — Le rôle de Ngalyema. — Les blancs anthropophages. — Le Mont-Iyoumbi. — Makoko. — Une barbe de six pieds. — Négociations avec Makoko. — Son épée. — Hostilité de Ngalyema. — Préparatifs de guerre. — Une ruse. — Le fétiche. — L'appel aux armes. — Un déluge de fous furieux. — Sauve-qui-peut! — La paix et la fraternité!	209
---	-----

CHAPITRE QUINZIÈME

FONDATION DE LÉOPOLDVILLE

SOMMAIRE : En reconnaissance. — Les salaires des ouvriers indigènes. — La vie de Ngalyema racontée par Ngamberengi. — Les forces militaires des tribus. — Marche sur Kintamo. — Villages indigènes. — Le Mont-Léopold. — Une proposition de Ngalyema. — Formation d'un nouveau campement	235
--	-----

CHAPITRE SEIZIÈME

ACHÈVEMENT DE LÉOPOLDVILLE

SOMMAIRE : Ngalyema et Boula-Matari. — Une balance de compte. — Querelles. — Le doigt sur la détente. — Visites officielles. — Splendeur des costumes indigènes. — Paix ou guerre? — Population de Kintamo. — Imminence d'une rupture. — Mystérieuse disparition. — Arrivée de Konko. — Une palabre. — Bruyantes réjouissances. — Kinshassa. — Nchouvila. — Notre blockhaus. — Nouvelles de Vivi. — Renforcement de l'expédition. — Les défaillances de mémoire de Bouaboua-Njali. — Surveillance. — Opérations commerciales. — Le trafic de l'ivoire. — Les menaces d'Engeli. — Fraternisation solennelle	245
--	-----

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

DE LÉOPOLDVILLE AU LAC LÉOPOLD II

SOMMAIRE : Le baptême de la nouvelle station. — Les classes moyennes au Congo. — Leur influence. — Docilité de Ngalyema. — Léopoldville. — Pompe funèbre. — Trésors dédaignés. — Départ de la première expédition du Haut-Congo. — L'île Bamou. — Stanley-Pool. — Les crocodiles. — Paysages écossais, paysages congolais. — Le volume du fleuve. — Msouata. — Nouvelles connaissances. — Le quartier-maître Giral. — Retour à Kintamo. — Sousou-Mfomdi ou le Poulet-Blanc	264
--	-----

CHAPITRE DIX-HUITIÈME

DÉCOUVERTE DU LAC LÉOPOLD II

SOMMAIRE : Exploration du Koua; ses paysages. — Le Mbihé et le Mfini. — Indigènes. — L'île Kemeh. — Un Saint-Denis africain. — A Mousyé. — Eela, l'infidèle.
--

— Les moustiques. — Gankabi, reine de Mousyé. — Son portrait. — Famine. — Hostilité des naturels. — Un lac imprévu. — Un bateau monstre. — Sauve-qui-peut! — Poursuite et plongeon. — La circumnavigation du lac Léopold II. — Maladie et retour à Léopoldville et à Isangila	283
---	-----

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME

RETOUR EN EUROPE

SOMMAIRE : A Vivi. — Le docteur Peschuel-Loeche. — Départ des Zanzibarites. — Adieux à Vivi. — Saint-Paul de Loanda. — Aspect de la ville. — L'hôpital et la prison. — On demande un Howard! — En route pour Lisbonne. — Ports d'escale. — Un fâcheux voyage. — La perle de l'Atlantique. — Rapport au Comité. — Nécessité d'un chemin de fer au Congo. — Les perspectives du commerce. — Organisation de l'expédition du Congo. — L'auxiliaire. — Le 8 juillet.	311
--	-----

CHAPITRE VINGTIÈME

A STANLEY-POOL

SOMMAIRE : De Lisbonne à Banana. — Mauvaises nouvelles. — Démoralisation à Vivi. L'expédition Elliott. — Tentative d'assassinat contre Massala. — L'amende. — La paix. — Mission du lieutenant Van de Velde au Kouilou Niadi. — Arrivée du <i>Sagittaire</i> . — La famine à Léopoldville. — La fin d'un rêve. — Mort tragique d'un officier autrichien. — Un suicide. — Conférence et réconciliation avec les indigènes. — Une belle rivalité	325
--	-----

CHAPITRE VINGT ET UNIÈME

A BOLOBO

SOMMAIRE : Restauration de Léopoldville. — Départ pour le Haut-Congo. — La station de la « Belle-Vue ». — Gambiélé, chef de la station de Kimpoko. — Papa Gobila. — Makoko, de Mbé. — Foumou-NTaba. — Prospérité de Msouata. — Le fleuve Lawson Loufini. — Le cœur de l'Afrique-Équatoriale. — La Pointe des Deux-Palmiers. — Assassinat de deux employés. — Bolobo. — Le chef Ibaka. — Sa vie. — Une garnison belliqueuse. — Infidélités conjugales. — Imminence d'une guerre. — Réconciliation. — Cession du territoire de Bolobo	343
---	-----

CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME

VOYAGE AU FLEUVE-NOIR

SOMMAIRE : Le commerce de Bolobo. — Opulence des chefs. — Le Rothschild du Congo. — Paysages. — Parallèle entre le Congo et les autres grands fleuves du globe. — Les Ouy-Yanzis. — Un triste accueil. — L'ingratitude d'un crocodile. — Ousendi et Irebou. — La guerre. — Arbitrage. — Rétablissement de la paix. — Boula-Matari et Stanley. — Une longue cuisson. — L'exploration du Fleuve-Noir. — Les danses de guerre. — Une pluie de projectiles. — Les Batoukis. — Établissement de la station de l'Équateur.	363
--	-----

CHAPITRE VINGT-TROISIÈME

DU FLEUVE-NOIR A STANLEY-POOL — RETOUR A L'ÉQUATEUR

SOMMAIRE : Adieux embarrassants. — Larmes et poivre de Chili. — Bruits de guerre. — Réconciliation. — L'enterrement de la guerre. — Le fleuve Loukanga et le lac Man-	
---	--

toumba. — Sauvetage des naufragés. — L'abbé Guyot. — Le lion et sa proie. — Prospérité de Léopoldville. — Troubles chez Bouaboua-Njali. — Un fou furieux. — Une catastrophe : la mort de l'abbé Guyot et du lieutenant Janssen. — Troubles à Kimpoko. — Incendie de la station de Bolobo. — Hostilité des indigènes ; combats. — Rétablissement de la paix. — L'effet du canon Krupp au Congo. — La forêt de Loukolela. — Les superstitions d'Iouka. — La station de l'Équateur. — Réalisation d'un idéal . . . 387

CHAPITRE VINGT-QUATRIÈME

EN ROUTE POUR L'AROUWIMI OU BIYERRÉ

SOMMAIRE : Préparatifs d'un long voyage. — Le fleuve Loulougou. — Bolombo. — Bangala-le-Terrible. — Souvenirs d'antan. — Le chef Boleko. — Au voleur ! — Mata-Bouyki. — Un Hercule moderne. — L'appel de Youmbila. — Merveilles des tropiques. — Les forêts. — Un orage. — Nganza. — Le vieux Roubounga. — La nudité à Langa-Langa. — Boumba et le chef Myombi. — Le redouté Ibanza. — Le tigre qui rit. — Yaminga. — Le fleuve Itimbiri. — Signes d'hostilité. — Les canots de guerre. — L'armurerie. — Mokoulou. — Un triomphe oratoire 408

CHAPITRE VINGT-CINQUIÈME

SUR LE BIYERRÉ

SOMMAIRE : Tristes révélations. — Incursions de marchands d'esclaves du Soudan. — L'art industriel chez les indigènes. — Oumaneh et Yakoui. — Les huttes coniques. — Le tracé du Biyerré. — Yamboumba. — Une fausse famine. — Les rapides. — Identité du Biyerré et de l'Ouellé. — Retour au Congo. 439

CHAPITRE VINGT-SIXIÈME

STANLEY-FALLS

SOMMAIRE : Les maraudeurs Bahoungas. — Singulier système de défense. — Les villages abandonnés. — Une gigantesque flottille. — Les ravages des Arabes. — Les traces de l'incendie. — Affreuses révélations. — Rencontre des trafiquants d'esclaves arabes. — Les captifs. — Scènes navrantes. — Yangambi — Le fleuve Chofou. — Les pêcheurs Ouenyas. — Les ruses des Arabes. — Stanley-Falls. — La pêche dans la région des cataractes. — Les tambours-signaux. — Palabres. — Fondation d'une nouvelle station. — Retour au point de départ 452

CHAPITRE VINGT-SEPTIÈME

DESCENTE DU CONGO — VOYAGE A STANLEY-POOL

SOMMAIRE : Les Arabes à bord. — Le Loumami et le Loubilash. — L'accident du *Royal*. — Vents pernecieux. — Le désordre à Iboko. — Vols audacieux. — Un père bien affligé. — Effusions à Oukoumira — Mata-Bouyki en colère. — Nouvelles captures. — Restitutions et réconciliation. — Un horrible massacre. — Les sacrifices en Afrique. — Nouvel incendie à Bolobo. — Retour à Léopoldville. — Mauvaises nouvelles de Vivi. 476

CHAPITRE VINGT-HUITIÈME

RETOUR A VIVI

Pages.

SOMMAIRE : Départ de la caravane. — Touchants adieux. — Les dernières paroles de Ngalyema. — Attitude des indigènes. — Le bac de Nselo. — La querelle de Ngombi et Mbimbi. — Arbitrage pacifique. — Les traités. — Le coupe-gorge Lutété. — Sa conversion. — Une dangereuse crevasse. — La lave, aux chutes de Kaloulou. — La station de Manyanga. — La mission Ingham. — Les vallées de Louima et Lounionzo. — Le climat et les Européens — Congo-la-Lemba. — Vivi à l'horizon. 496

CHAPITRE VINGT-NEUVIÈME

DU CONGO A OSTENDE

SOMMAIRE : Le chaos à Vivi. — Une cure miraculeuse. — Démolition et reconstruction de la station. — Gordon et Sir Francis de Winton. — A bord du *Kinsembo*. — Loango. — Sette Camma. — Le commerce de la côte. — Le Gabon. — Fernando Po. — Duke Town. — Bonny-Lagos. — Quettah. — Sierra Leone. — Arrivée à Londres et à Ostende. — Rapport au roi des Belges 512

CHAPITRE TRENTIÈME

LES EUROPÉENS EN AFRIQUE

SOMMAIRE : La vie en Afrique jugée par les Européens. — Illusions et déceptions. — Les faux malades. — Les vaillants. — Citations à l'ordre du jour 529

CHAPITRE TRENTE ET UNIÈME

LE CLIMAT

SOMMAIRE : L'arrivée des Européens aux tropiques. — L'intempérance. — Résultats de l'imprudance. — Origines des maladies au Congo. — La construction des stations. — Banza Manteka. — Un parc fatal. — Statistiques de la mortalité. — Conseils. — Les observations du docteur von Danckelmann. — La température au Congo. — Inégalités du climat. — Nourriture et boisson. — La vie quotidienne. 543

CHAPITRE TRENTE-DEUXIÈME

LE NOEUD DE LA QUESTION

SOMMAIRE : Étendue du Congo. — Les parties navigables. — Région maritime et région montagnéeuse. — Végétation, production, population. — Le bassin intérieur du Congo. — Les tributaires. — Opinions du docteur Pogge, du lieutenant Wissmann, de Tippu-Tib et du docteur Schweinfurth. — Richesses animales, végétales et minérales. — Le Webb Loualaba. — Tanganika. — Les marchés d'Ujiji. — Avenir des factoreries. — Les avantages d'un chemin de fer. — La civilisation dans l'Afrique-Équatoriale. — L'Europe d'autrefois, l'Afrique d'aujourd'hui. — Développement et grandeur futurs du bassin du Congo 556

CHAPITRE TRENTE-TROISIÈME

LA CONFÉRENCE DE BERLIN

Pages.

SOMMAIRE : Consolidation de l'œuvre. — Le traité anglo-portugais. — L'attitude des États-Unis et de l'Allemagne. — Intérêts allemands et français. — La Conférence de Berlin et son œuvre. — Les acquisitions de la France et du Portugal. — Le bassin commercial de l'Afrique. — Le succès du roi Léopold	576
--	-----

APPENDICE

ANNEXE AA. — Lettre de M. Stanley à M. Albert Jung, agent de la Compagnie hollandaise à Banana	590
ANNEXE AB. — <i>L'Association Internationale africaine</i> (Extrait des procès-verbaux de la <i>Royal Geographical Society</i>)	592
ANNEXE AC. — Lettre du général Sanford, représentant des races de langue anglaise dans <i>l'Association Internationale africaine</i> , au sénateur Morgan, membre du Sénat des États-Unis.	594
ANNEXE AD. — Lettre de M. Stanley à M. Cambier, commandant l'expédition de <i>l'Association Internationale</i>	596
ANNEXE AE. — Lettre de M. Stanley au capitaine Popelin.	599
ANNEXE AF. — Lettre de M. Stanley à M. le colonel Strauch.	603
ANNEXE AG. — Lettre de M. Stanley à M. Rowe, gouverneur de Sierra Leone.	606
ANNEXE AH. — Lettres de M. Stanley à M. le colonel Strauch	608
ANNEXE AI. — Lettre de M. Stanley au colonel Strauch	614
ANNEXE AJ. — Extraits de lettres de M. Stanley à M. le colonel Strauch	618
ANNEXE AK. — Lettre de M. Stanley au Comité d'études du Haut-Congo	619
ANNEXE AL. — Notes relatives aux Pointes qui se présentent sur les rives du Congo entre le Stanley-Pool et Msouata	621
ANNEXE AM. — Traités de <i>l'Association Internationale</i> avec les chefs indigènes	623
ANNEXE AN. — Extraits de lettres adressées par M. Stanley au Comité d'études du Haut-Congo ; correspondance avec le général Gordon, etc.	628
ANNEXE AO. — Observations météorologiques du docteur von Danckelman.	632
ANNEXE AP. — Tableau de la population du Haut-Congo	640
ANNEXE AQ. — Tableaux des produits exportables du Congo.	641
ANNEXE AR. — Documents relatifs à la Conférence de Berlin. (Définition du bassin du Congo par M. Stanley; protocoles de la séance du 23 février; déclarations de conventions échangées entre <i>l'Association Internationale</i> et les puissances étrangères; protocole de la séance du 26 février; acte général de la Conférence).	643